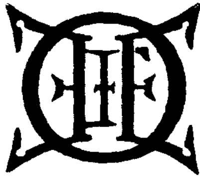
BULLETIN
DE
l'École Française
D'EXTRÊME-ORIENT

TOME XXXVIII. — 1938.



HANOI

—

1939

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE D'UN GÉNIE TUTÉLAIRE ANNAMITE LÍ-PHỤC-MAN 李服蠻

par NGUYỄN-VĂN-HUYÊN

Docteur ès lettres

A la mémoire de Sylvain Lévi.

AVANT-PROPOS

Le culte du génie tutélaire existe dans tous les villages du Delta tonkinois, sauf dans les villages catholiques. C'est le génie protecteur de la commune. Il est connu sous le nom de *phúc-thần* 福神 (génie du bonheur) ou *thành-hoàng-thần* 城隍神 (génie des murailles et des fossés) (1). M. NGUYỄN-VĂN-KHOAN, dans son *Essai sur le Đình* (2), a distingué deux sortes de génies tutélaires : les génies célestes, *thiên-thần* 天神, et les génies humains, *nhân-thần* 人神 (3). Les premiers sont des personnages mythiques qui se sont révélés par des miracles. Les *nhân-thần* reçoivent un culte, parce que de leur vivant ils ont rendu de grands services au pays, au Roi ou au village, ou bien ils ont pu après leur mort manifester leur puissance surnaturelle par de bonnes actions. Ce sont ou d'anciens souverains ou d'anciens mandarins militaires ou de simples sujets. On est parfois obligé, pour avoir la tranquillité, d'adorer des êtres qui, après leur mort, survenue à une heure sacrée, se sont manifestés à la population par des troubles dans la région (maladies, épidémies, morts subites, querelles, vols, pirateries, etc.). Les *nhân-thần* ne sont pas tous des génies anciens. Il y en a qui viennent d'être sanctifiés par le village ou par l'Empereur d'Annam, comme LL. EE. HOÀNG-CAO-KHẢI, ancien vice-roi du Tonkin, NGUYỄN-NĂNG-QUỐC, ancien *tổng-đốc* à Thái-bình, ou le Capitaine ĐỖ-HỮU-VỊ, mort au champ d'honneur pendant la Grande-guerre de 1914-1918. Les hauts faits qui justifient le culte de ces hommes sont encore dans la mémoire de nos contemporains. Mais la plupart des

---

(1) Paul DEMIÉVILLE, *Les chansons du Che-king au Tonkin*, dans Mélanges 支那學論叢 publiés à l'occasion de la 60e année du Prof. KANO, Kyōto, 1928, p. 6.

(2) NGUYỄN-VĂN-KHOAN, *Essai sur le Đình*, BEFEO., 1930, p. 116.

(3) Ce sont ces génies humains qui portent plus spécialement le titre de *phúc-thần*. D'ailleurs à l'origine, *phúc-thần* désignait les génies tutélaires du 3e degré. Les génies du 1er degré sont appelés *thượng-đẳng-thần* 上等神, ceux du 2e degré *trung-đẳng-thần* 中等神. C'est l'Empereur d'Annam qui nomme les génies à ces titres.

génies tutélaires sont morts depuis longtemps. Et l'on a eu le temps de les entourer de légendes et de mythes. De sorte que l'histoire de ces génies est très souvent d'une extrême obscurité.

En outre, le désir d'uniformiser les rites du pays et la volonté d'exercer un contrôle réel sur les affaires du village ont amené les souverains de la dynastie des Lê postérieurs, Hậu-Lê, 後 黎, à chercher la destruction des particularités locales. « Les Lê paraissent, a écrit M. H. MASPERO (1), avoir procédé en 1572 à la revision générale et à l'uniformisation des légendes des dieux locaux, patrons de villages; le Ministère des Rites donna alors une biographie officielle à ceux qui n'en étaient pas encore pourvus. Ces ouvrages, rédigés suivant un plan commun, commencent tous par une même introduction de quelques lignes sur l'antiquité de l'Empire d'Annam et ses diverses dynasties, et se terminent par le détail des jours et des offrandes du culte, la biographie même occupant l'intervalle; ils sont caractérisés par l'introduction assez fréquente de documents écrits historiques ou pseudo-historiques, qui viennent remplacer, ou tout au moins se mêler aux légendes orales locales; le plus souvent d'ailleurs, ce mélange est fait sans critique et on retrouve parfois la vieille tradition, avec ses invraisemblances et ses anachronismes: ainsi dans le *thần-tích* 神 蹟 du village de Hạ-mỗ 下 姥, dans le huyện de Từ-liêm (province de Hà-đông) (2), Lí-Bí est déclaré originaire de Cổ-pháp 古 法, ce qui suppose une confusion entre lui et le fondateur de la dynastie des Lí au XIe siècle. D'autre part, pour chaque dieu il fut composé une seule légende, qui fut distribuée à tous les villages qui l'adoraient, en sorte que les divergences locales disparurent presque entièrement. La plupart des *thần-tích* des villages du Tonkin remontent à cette date, et presque tous les villages où il n'en existe pas en ont eu un qu'ils ont perdu, et qu'ils ont dû remplacer postérieurement par un autre texte. Une collation générale de ces biographies fut faite par le Ministère des Rites en 1739. »

Cependant, s'il n'est peut-être pas possible de reconstituer la figure véritable de ces génies, il serait intéressant d'examiner quel est l'état actuel de ces légendes et d'étudier le culte de ces génies pratiqué dans nos villages du Tonkin. Nous voudrions tenter l'expérience pour les génies se rattachant à une période déterminée de l'histoire d'Annam, celle des Lí antérieurs, Tiền-Lí 前 李.

Cette dynastie des Lí antérieurs s'étend de 543 à 601. Les historiens ont placé en 541 le début d'une période de révolte annamite contre la domination chinoise. Lí-Bí ou Lí-Bôn 李 賁 réussit à chasser le gouverneur chinois Siao-Tseu 蕭 諮 et à s'installer sur le trône d'Annam. Mais le pays fut attaqué au Sud par le roi du Lin-yi 林 邑 et au Nord par les généraux chinois envoyés par la Cour des Leang 梁. Lí-Bí dut s'enfuir chez les Lao 獠 et y mourut. Un

(1) H. MASPERO, *Etudes d'Histoire d'Annam*, I, BEFEO., 1916, note, p. 17.

(2) Actuellement canton de Thượng-hội 上 會, phủ de Hoài-đức 懷 德, province de Hà-đông 河 東.

de ses généraux Triệu-Quang-Phục 趙光復 fit un sacrifice au ciel et prit sa succession. Mais le frère de Lí-Bí se proclama également empereur avec le titre de Đào-Lang 桃郎. Il mourut peu après et Lí-Phật-Tử 李佛子, un de ses parents, fut choisi comme successeur. Quang-Phục défait par Phật-Tử se suicida en 571. Phật-Tử lui-même attaqué par les Chinois demanda à se soumettre (602) et fut envoyé en Chine où il mourut.

Telle est cette période de l'indépendance racontée par les historiens annamites. M. H. MASPERO en a fait la critique (1) et nous n'avons pas à nous occuper ici de cette question. En tout cas la période est courte. Elle a duré moins de 60 ans. Le nombre de personnages y ayant joué un rôle important est assez limité. Il y a eu quatre empereurs : Lí-Bí ou Tiền-Lí Nam-Đế, Triệu-Quang-Phục, Đào-Lang et Lí-Phật-Tử. Il faudrait y ajouter quatre autres figures : Nhã-Lang 雅郎, le fils de Phật-Tử, Lí-Phục-Man 李復蠻, un général de Lí-Bí, et les deux frères Trương, Trương-Hống 張吽 et Trương-Hát 張喝, officiers de Triệu-Quang-Phục. Or, tous ces personnages, à l'exception de Đào-Lang, qui intéressent l'histoire de la deuxième moitié du VI[e] siècle, sont aujourd'hui génies-patrons de villages (2).

Lí-Bí est adoré dans les vingt villages suivants comme génie-patron d'après le *Nam Việt thần kỳ hội lục* (3).

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Hà-đông 河東		Chương-mỹ 彰美	Yên-kiện 安健	Phù-an 扶安
—	Ứng-hoà 應和		Viên-nội 勛內	Viên-nội 勛內
—		Thanh-oai 清威	Đông-dương 東陽	Phù-lạc 扶樂
—		Đan-phượng 丹鳳	Kim-thìa 金匙	Tu-hoàng 修皇
—		—	—	Di-trạch 遺澤
—		—	—	Lưu-xá 留舍

(1) *BEFEO.*, 1916, op. c.

(2) Le *Nam quốc lịch đại thần phả* 南國歷代神譜 cite jusqu'à 16 génies dont les noms se rattachent à cette période, parmi lesquels il y a 12 généraux dont 7 ont rendu des services à l'Etat en écrasant les troupes du Lin-yi.

(3) *Nam Việt thần kỳ hội lục* 南越神祇會錄, pp. 16a-17a.

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Hà-đông 河東		Đan-phượng 丹鳳	Kim-thìa 金匙	Kim-thìa 金匙
—	Hoài-đức 懷德		Phương-canh 芳粳	Miêu-nha 苗芽
Bắc-ninh 北寧	Gia-lâm 嘉林		Đặng-xá 鄧舍	Tình-quang 晴光
Vĩnh-yên 永安		Bình-xuyên 平川	Phương-canh 芳粳	Mộ-đạo 慕道
—		Yên-lạc 安樂	Phương-nha 芳衙	Trung-nha 中衙
Phúc-yên 福安		Đông-anh 東英	Tuân-lệ 遵例	Tuân-lệ 遵例
Hưng-yên 興安		Yên-mỹ 安美	Đồng-than 同灘	Kinh-cầu 涇梂
Hải-dương 海陽		Vĩnh-bảo 永保	Oai-nỗ 威弩	Oai-nỗ 威弩
Thái-bình 太平		Thư-trì 舒池	Cự-lâm 巨林	Hữu-lộc 有祿
—		Duyên-hà 延河	Thượng-hộ 上戶	Thượng-hộ 上戶
—		Thụy-anh 瑞英	Bích-du 碧油	Tử-các 紫閣
Phú-thọ 富壽		Tam-nông 三農	Hiền-quan 賢關	Hương-nha 香衙
Sơn-tây 山西	Quốc-oai 國威		Ngọc-thản 玉灘	Ngọc-thản 玉灘

Nous n'avons pas pu identifier le village de Trung-tiên 中僊 cité dans le *Nam Việt thần kỳ hội lục* (1).

(1) Ce travail d'identification des villages annamites est très délicat. La géographie historique de l'Annam n'est pas faite. Et elle est compliquée à cause de nombreux changements de noms et de divisions administratives opérés sous différents souverains. Nous avons été aidé dans ce travail par les lettrés de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, MM. TRẦN-HÀM-TẤN, ĐỖ-MỘNG-TÙNG et NGUYỄN-NĂNG-LỰ, par notre collègue M. THẨM-QUỲNH, professeur au Lycée du Protectorat à Hanoi. Qu'ils reçoivent ici nos remerciements les plus sincères.

Triệu-Quang-Phục a son temple principal au village de Độc-bộ 獨 步, canton de Thanh-khê 青 溪, phủ de Nghĩa-hưng 義 興, province de Nam-định (1). Il a en outre 24 temples secondaires dans 24 villages suivants du Tonkin :

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Nam-định 南 定	Nghĩa-hưng 義 興		Sĩ-lâm 士 林	Đồng-quỹ 同 揆
—	—		Phương-để 芳 邸	Lộ-xuyên 路 川
—	—		Duyên-hưng 延 興	Quỹ-đề 揆 堤
—		Trực-ninh 直 寧	Thần-lộ 神 路	Trừng-hải 澄 海
—		—	Ngọc-giả 玉 斝	Quần-lương 群 浪
—		—	—	Cát-trử 葛 渚
—		Nam-trực 南 直	Bái-dương 沛 陽	Lạc-chính 樂 政
—		—	—	Ngoại-đê 外 堤
—		Giao-thủy 膠 水	Quất-lâm 橘 林	Quất-lâm 橘 林
—	Xuân-trường 春 長		Kiên-lao 堅 牢	Kiên-lao 堅 牢
—		Giao-thủy 膠 水	Hoành-nha 橫 衙	Hải-huyệt 海 穴
—		Ý-yên 懿 安	Ngô-xá 吾 舍	Ngô-xá 吾 舍
—		Hải-hậu 海 後	Kiên-trung 堅 中	Hà-lạn 霞 欄
—		Vụ-bản (2) 務 本	Hiển-khánh 顯 慶	Tiên-trưởng 仙 掌
Thái-bình 太 平	Kiến-xương 建 昌		Nam-huân 南 董	Cao-bạt 高 拔

(1) *Nam Việt thần kỳ hội lục*, pp. 17-18.

(2) Le *Nam Việt thần kỳ hội lục* donne encore trois autres villages dépendant du Namđịnh-trấn que nous ne pouvons pas identifier : Duyên-thọ 延 壽, Đan-phượng 丹 鳳, Thanh-khiết 清 潔.

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Hải-dương 海陽		Vĩnh-bảo 永保	Uy-nỗ 威弩	Uy-nỗ 威弩
Hưng-yên 興安	Khoái-châu 快卅		Phú-khê 富溪	Nhuế-dương 芮陽
Bắc-ninh 北寧		Quế-dương 桂陽	Đào-viên 桃園	Châu cầu 鄒求
—		—	Phù-lương 扶良	Cựu-tự 舊寺
—	Từ-sơn 慈山		Hội-phụ 會阜	Hội-phụ 會阜
Hà-nam 河南	Lý-nhân 里仁		An-trạch 安澤	An-trạch 安澤

On doit y ajouter quatre autres centres dans la province de Ninh-bình: La-phù 羅浮 et Bạch-cừ 白渠 dans le canton de La-mai 羅枚, huyện de Gia-khánh 嘉慶, Tiên-yên 先安 dans le canton de Duyên-mậu 延茂, le hameau de Mai-thôn 梅村 dans le canton de Phương-mai 芳枚 phủ de Yên-khánh 安慶 (1).

Lí-Phật-Tử a son temple principal au village de Quán-xá 館舍 (2), canton de Phú-khê 富溪, phủ de Tiên-hưng 先興, province de Thái-bình.

Dans la province de Phúc-yên 福安, les villages qui rendent à notre connaissance un culte à Lí-Phật-Tử sont :

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Hà-nam 河南		Kim-anh 金英	Cổ-bái 古拜	Cổ-bái 古拜
—		—	Phù-xá 符舍	Bắc-già 北野
—		—	—	Phù-xá-đông 扶舍東

(1) MASPERO, op. c., p. 16.

(2) Le *Nam Việt thần kỳ hội lục* ne cite pas de temple pour Lí-Phật-Tử. Le *Nam quốc lịch đại thần phả* ne donne qu'un temple.

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Hà-nam 河南		Kim-anh 金英	Cổ-bái 古拜	Thế-trạch 世澤
—		—	Gia-thượng 椰上	Gia-trung 椰中
—		—	Ninh-bắc 寧北	Đông-bài 東排
—		Yên-lãng 安朗	Xa-mạc 車幕	Yên-mạc 安慕
—		Đông-anh 東英	Xuân-nộn 春嫩	Nhạn-tái 雁塞
—		—	—	Cán-khê 浣溪
—		—	—	Nguyên-khê 沅溪
—		—	Đông-đồ 東塗	Sơn-du 山由
—		—	Tuân-lệ 遵例	Cổ-dương 古陽
—	Đa-phúc 多福		Tiên-dược 仙樂	Dược-hạ 藥下
—	—		Phổ-lông 普弄	Thanh-thủy-huệ 清水惠
—	—		—	Thanh-thủy-đông 清水東

Nhã-lang a son temple principal au village de Bá-xuyên 伯川, huyện de Gia-lộc, province de Hải-dương, et d'autres centres au village de Đồng-lư 同閭, canton de Tiên-lữ 仙侶, phủ de Quốc-oai 國威, province de Sơn-tây, de Bồng-mạc 蓬幕, huyện de Yên-lãng 安朗, province de Phúc-yên et de Bàn-mạch 蟠陌, huyện de Bạch-hạc 白鶴, province de Vĩnh-yên (1). Il faudra y ajouter les villages suivants qui sont tous dans la province de Phúc-yên :

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Phúc-yên 福安		Đông-anh 東英	Uy-nỗ 威弩	Cường-nỗ 强弩
—		—	Xuân-nộn 春嫩	Khê-nữ 溪女

(1) H. MASPERO, op. c., p. 13.

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Phúc-yên 福安		Đông-anh 東英	Xuân-nộn 春嫩	Nhạn-tái 雁塞
—		—	Tuân-lệ 遵例	Lương-nỗ 良弩
—		Yên-lãng 安朗	Xa-mạc 車莫	Xa-mạc 車莫
—		—	—	Yên-mạc 安幕

Lí-phục-Man est, d'après le *Nam Việt thần kỳ hội lục* (1), le patron des 19 villages qui suivent :

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Hà-đông 河東		Đan-phượng 丹鳳	Dương-liễu 楊柳	Yên-sở 安所
—		—	—	Dương-liễu 楊柳
—		—	—	Đài-thần 臺神 (2)
—		—	—	Quế-dương 桂楊
—		—	—	Mậu-hoà 茂和
—		—	—	Tiền-lệ 前例
—		—	Đắc-sở 得所	Đắc-sở 得所
—	Hoài-đức 懷德 (3)		Cổ-nhuế 古苪	Cáo-đỉnh 郜鼎
Sơn-tây 山西	Quốc-oai 國威		Hạ-hiệp 下叶	Hạ-hiệp 下叶
—	—		—	Hiệp-lộc 叶祿
—	—		Hoàng-xá 黃舍	Cù-sơn 虬山
—		Thạch-thất 石室	Hương-ngải 香艾	Dị-nậu 易耨

(1) Pp. 20-21.

(2) Đài-thần est un hameau de Mậu-hòa qui s'établit dans le lit majeur du Sông Đáy.

(3) Nous avons trouvé dans les fiches de l'Ecole Française d'Extrême-Orient un autre village qui adore Lí-Phục-Man comme génie tutélaire et qui n'est pas mentionné dans le *Nam Việt thần kỳ hội luc* : Hoàng-lưu 黃流, huyện de Phú-xuyên, Hà-đông.

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Sơn-tây 山西		Thạch-thất 石室	Hương-ngải 香艾	Canh-nậu 耕耨
Hà-nam 河南		Thanh-liêm 青廉	Hoà-ngải 禾艾	Ô-cách 烏格
—		Kim-bảng 金榜	Kim-bảng 金榜	Đặng-xá 鄧舍
Hưng-yên 興安	Khoái-châu 快州		Mễ-sở 米所	Mễ-sở 米所
—	—		—	Phú-thị 富市
—	—		—	Thiết-chụ 鉄柱
—	—		—	Nhạn-tháp 鴈塔

Quant aux deux frères Trương-Hồng et Trương-Hát, ils ont un culte très développé dans la province de Bắc-ninh. Leur temple principal est à Phương-la 芳羅, huyện de Yên-phong 安豐, province de Bắc-ninh.

Cent quarante-deux autres villages les adorent comme génies tutélaires suivant le *Nam Việt thần kỳ hội lục*. Nous n'en avons pu identifier que les 108 ci-après (1) :

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Bắc-ninh 北寧		Võ-giàng 武江	Châm-khê 針溪	Khúc-toại 曲遂
—		—	—	Trà-xuyên 茶川
—		—	—	Quả-cảm 果敢
—		—	—	Đẩu-hàn 斗韓
—		—	—	Hữu-trấp 有執

(1) *Nam Việt thần kỳ hội luc*, pp. 29b-32.

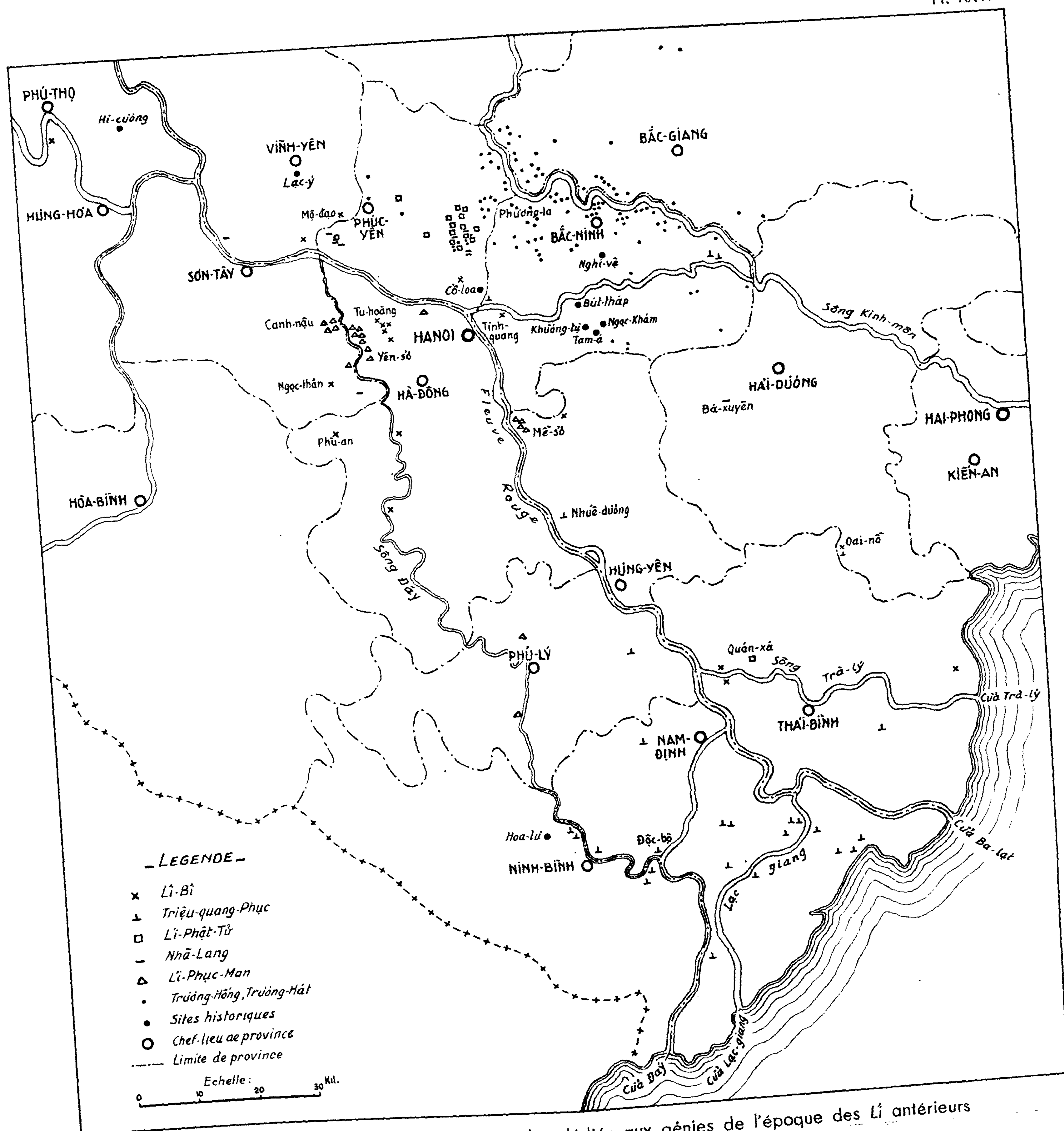
PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Bắc-ninh 北寧		Võ-giàng 武江	Châm-khê 針溪	Viêm-xá 炎舍
—		—	—	Yên-xá 安舍
—		—	—	Xuân-ái 春靄
—		—	Đại-liễn 大輦	Việt-vân 越雲
—		—	—	Đại-liễn 大輦
—		—	—	Vĩnh-thế 永世
Bắc-ninh 北寧		Võ-giàng 武江	Đại-liễn 大輦	Cung-kiệm 恭儉
—		—	Bất-phí 不費	Phương-cầu 芳梂
—		—	Quế-tân 桂津	Quế-tân 桂津
—		—	—	Đông-viên 東園
—		—	—	Bằng-lâm 憑林
—		—	—	Xuân-thủy 春水
—		—	Đạo-chân 道眞	Kim-đôi 金堆
—		—	—	Quỳnh-đôi 瓊堆
—		—	—	Ngọc-đôi 玉堆
—		—	—	Đạo-chân 道眞
—		—	Sơn-nam 山南	Đông-dương 東陽
—		Yên-phong 安豐	Nội-trà 內嚴	Nghiêm-xá 嚴舍
—		—	—	Đông-xuyên 東川
—		—	—	Trần-xá 陳舍
—		—	—	Anh-lưu-thôn 英留村

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Bắc-ninh 北寧		Yên-phong 安豐	Phương-la 芳羅	Như-nguyệt 如月
—		—	Phong-xá 豐舍	Phấn-động 粉洞
—		—	—	Lạc-nhuế 洛汭
—		—	—	Đông-xá 東舍
—		—	Dũng-liệt 湧洌	Yên-lãng 安朗
—		—	—	Dũng-liệt 湧洌
—		—	—	Xuân-cai 春荄
—		Lang-tài 頁才	Phù-lãng 扶朗	Đào-xá 陶舍
—	Thuận-thành 順成		Nghĩa-xá 義舍	Hoàng-xá 黃舍
—	—		—	Bùi-xá 裴舍
—	—		Tam-á 三椏	An-định 安定
—	Từ-sơn 慈山		Tam-sơn 三山	Vĩnh-kiều 永橋
—	—		—	Lễ-xuyên 禮川
—	—		—	Tam-lư 三閭
—	—		—	Dương-sơn 楊山
—	—		—	Tam-sơn 三山
—	—		—	Phúc-tinh 福星
—	—		Nghĩa-lập 義立	Phú-khê 富溪
—	—		Mẫn-xá 閔舍	Mẫn-xá 閔舍
—	—		Hà-lỗ 河魯	Hà-vĩ 何洧
—		Quế-dương 桂陽	Phù-lương 扶良	Phù-lãng 扶朗

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Bắc-ninh 北寧		Quế-dương 桂陽	Đại-toán 大蒜	Quế-ổ 桂塢
—		—	Vân-mẫu 云畝	Vân-mẫu 云畝
—		Tiên-du 仙遊	Nội-duệ 内裔	Nội-duệ-đông 内裔東
—		—	—	Lũng-sơn 隴山
—		Gia-bình 嘉平	Xuân-lai 春來	Phúc-lai 福來
—		—	—	Xuân-lai 春來
—		Gia-bình 嘉平	Vạn-ty 萬斯	Mỹ-lộc 美祿
Bắc-giang 北江	Lạng-giang 諒江		Đào-quan 桃觀	Tiên-lục 仙錄
—	—		Trí-yên 置安	Phượng-nhỡn 鳳眼
—	Yên-thế 安世		Mục-sơn 目山	Quất-du 橘油
—		Hiệp-hoà 協和	Cẩm-bào 錦袍	Cẩm-xuyên 錦川
—		—	—	Cẩm-hoàng 錦簧
—		—	—	Cẩm-bào 錦袍
—		—	—	Mai-phong 枚峯
—		—	—	Xuân-biều 春瓢
—		—	—	Trung-định 中定
—		—	—	Trung-trật 中秩
—		—	Mai-đình 梅亭	Hương-câu 香溝
—		—	—	Mai-đình 枚亭
—		—	Đông-hạnh 東杏	Bái-thượng 沛上

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Bắc-giang 北江		Hiệp-hoà 協和	Ngọ-xá 午舍	Bắc-lý 北里
—		—	—	Lý-viên 李園
—		—	—	Ngũ-phúc 五福
—		—	—	Lạc-khổng 樂孔
—		—	—	Ngọ-xá 午舍
—		—	Cổ-dũng 古勇	Ninh-xuyên 寧川
—		Yên-dũng 安勇	Hương-tảo 香早	Sung-lư 充閭
--		Việt-yên 越安	Dĩnh-sơn 郢山	Đồn-lương 屯良
—		—	Quang-biểu 光表	Nam-ngạn 南岸
—		—	—	Đạo-ngạn 道岸
—		—	—	Quang-biểu 光表
—		—	Mật-ninh 密寧	Giá-sơn 架山
—		—	—	Ninh-động 寧洞
—		—	—	Nội-ninh 內寧
—		—	—	Phúc-ninh 福寧
—		—	Tiên-lát 仙瀨	Yên-viên 安園
Phúc-yên 福安		Đông-anh 東英	Xuân-nộn 春嫩	Khê-nữ 溪女
—		—	—	Xuân-nộn 春嫩
—		Kim-anh 金英	Phù-lỗ 扶魯	Xuân-kỳ 春其
—		—	—	Phù-lỗ 扶魯

PROVINCE	PHỦ	HUYỆN	CANTON	VILLAGE
Phúc-yên 福安		Kim-anh 金英	Phù-xá 符舍	Liên-lý 連里
—		—	—	Bắc-giã 北野
—		—	Cổ-bái 古沛	Thạch-lỗi 石磊
—		—	Kim-anh 金英	Khả-do 可由
—		—	Hiển-lễ 顯禮	Xuân-hoà 春和
—	Đa-phúc 多福		Đan-tảo 丹棗	Đại-tảo 大早
—	Đa-phúc 多福		Đan-tảo 丹棗	Xuân-tảo 春早
—	—		—	Ngọc-hà 玉河
—	—		Phổ-lộng 普弄	Đức-hậu 德厚
—	—		Xuân-lai 春來	Xuân-dương 春陽
—	—		—	Kim-lũ 金縷
—	—		—	Xuân-lai 春來
—	—		Trung-giã 中野	Hạ-giã 下野
—	—		—	Bình-kỳ 平岐
—	—		—	Ninh-liệt 寧烈
—	—		—	Trung-giã 中野
—	—		Tăng-long 增隆	Lương-phúc 良福
—	—		—	Tăng-long 增隆
—	—		Yên-tàng 安藏	Hiệu-chân 效珍



Carte I. — Carte de répartition des temples dédiés aux génies de l'époque des Lí antérieurs

Ainsi comme on a pu le voir, d'une période courte d'environ un demi-siècle, sept grands génies sont sortis ; à notre connaissance quelque deux cents villages du Delta tonkinois leur ont dédié aujourd'hui leur *đình* et leur rendent un culte très vivace. Il serait intéressant, même si on ne se place qu'au point de vue ethnologique, d'étudier le développement de ces légendes et de ces cultes. Il est hors de doute que la publication par le Ministère des Rites sous les Lê postérieurs des biographies des génies a uniformisé en grande partie les légendes. Mais aussi il est hors de doute que les villages qui ont le même patron, n'ont pas vu s'opérer les mêmes miracles. Il serait intéressant de mener une vaste enquête limitée aux génies de cette période des Lí antérieurs qui est la période la plus obscure de l'histoire d'Annam et par suite la plus sujette aux créations de mythes populaires, période qui est assez reculée pour avoir eu le temps d'atteindre à d'amples déploiements dans la conscience de la commune annamite. Il serait intéressant de voir si ces génies sont adorés en même temps que d'autres et comment se sont produites ces juxtapositions de culte. De la plus haute importance pour l'histoire des religions annamites et du peuplement du Delta tonkinois serait l'étude systématique de la littérature orale, des documents épigraphiques et de l'architecture des temples de ces quelque deux cents villages.

Notre intention est de limiter tout d'abord notre enquête à Lí-Phục-Man. Ce génie qui reçoit aujourd'hui en certains endroits un culte somptueux, transmis, semble-t-il, depuis près d'un millénaire, n'est même pas mentionné dans l'histoire. Sa figure est purement légendaire. Pour son étude nous ne possédons que des renseignements disparates. Nous avons pu en avril-mai 1937 mener une enquête à Yên-sở, au centre funéraire de Lí-Phục-Man. Nous adressons ici nos respectueux remerciements à M. George CŒDÈS, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui a bien voulu faciliter notre enquête. Nous avons assisté grâce à un concours heureux de circonstances à une fête annuelle de Lí-Phục-Man qui a duré 17 jours (Pl. I).

On trouvera dans une première partie une étude de la biographie de Lí-Phục-Man d'après les sources historiques, la légende orale et les documents épigraphiques. Dans une deuxième partie nous étudierons les lieux de culte de Phục-Man à Yên-sở. Nous y décrirons la structure sociale du village en rapport avec le culte, ainsi que le calendrier rituel. Nous donnerons à la fin une description de la fête annuelle.

Nous publions ci-contre une carte montrant la disposition des *đình* dont les génies tutélaires se rattachent à la dynastie des Lí antérieurs (Carte I). Elle montre que ces temples se trouvent groupés dans les régions de Bắc-giang, Bắc-ninh, Phúc-yên, Vĩnh-yên, c'est-à-dire dans le *Haut-Delta* et sur les contreforts de la *Moyenne Région* du Tonkin. Une partie de ces temples jalonnent la vallée du Sông Đáy, longeant les pieds des montagnes calcaires qui descendent de Phú-thọ à la mer, en passant par Sơn-tây et Ninh-bình. Tandis que dans les régions allant de

Hưng-yên à la mer par Hải-dương, Kiến-an, Quảng-yên d'une part, Nam-định d'autre part, ces temples n'existent qu'en petit nombre. On peut supposer que les régions qui adorent ces génies sont les premières occupées par les Annamites en venant du Nord ou de la mer pour chercher les terres d'alluvions riches. Cette hypothèse est confirmée par les antiques vestiges historiques qu'on a pu déceler dans ces régions : Phú-thọ, Vĩnh-yên d'abord, Ninh-bình, Bắc-ninh ensuite avec le temple des premiers souverains nationaux de Hùng-vương (1), le tombeau du gouverneur Sĩ-vương (2), les sépultures chinoises de Nghi-vệ (3), les pagodes de Ngọc-khám (4), Bút-tháp (5), Khương-tự (6), les capitales antiques de Cổ-loa (7), de Hoa-lư (8) ont été bien les premiers berceaux de l'Annam.

---

(1) 雄王, au village de Hi-cương 羲岡, province de Phú-tho.

(2) 士王, au village de Tam-á 三亞, phủ de Thuận-thành, province de Bắc-ninh.

(3) 儀衛, huyện de Tiên-du 仙遊, province de Bắc-ninh.

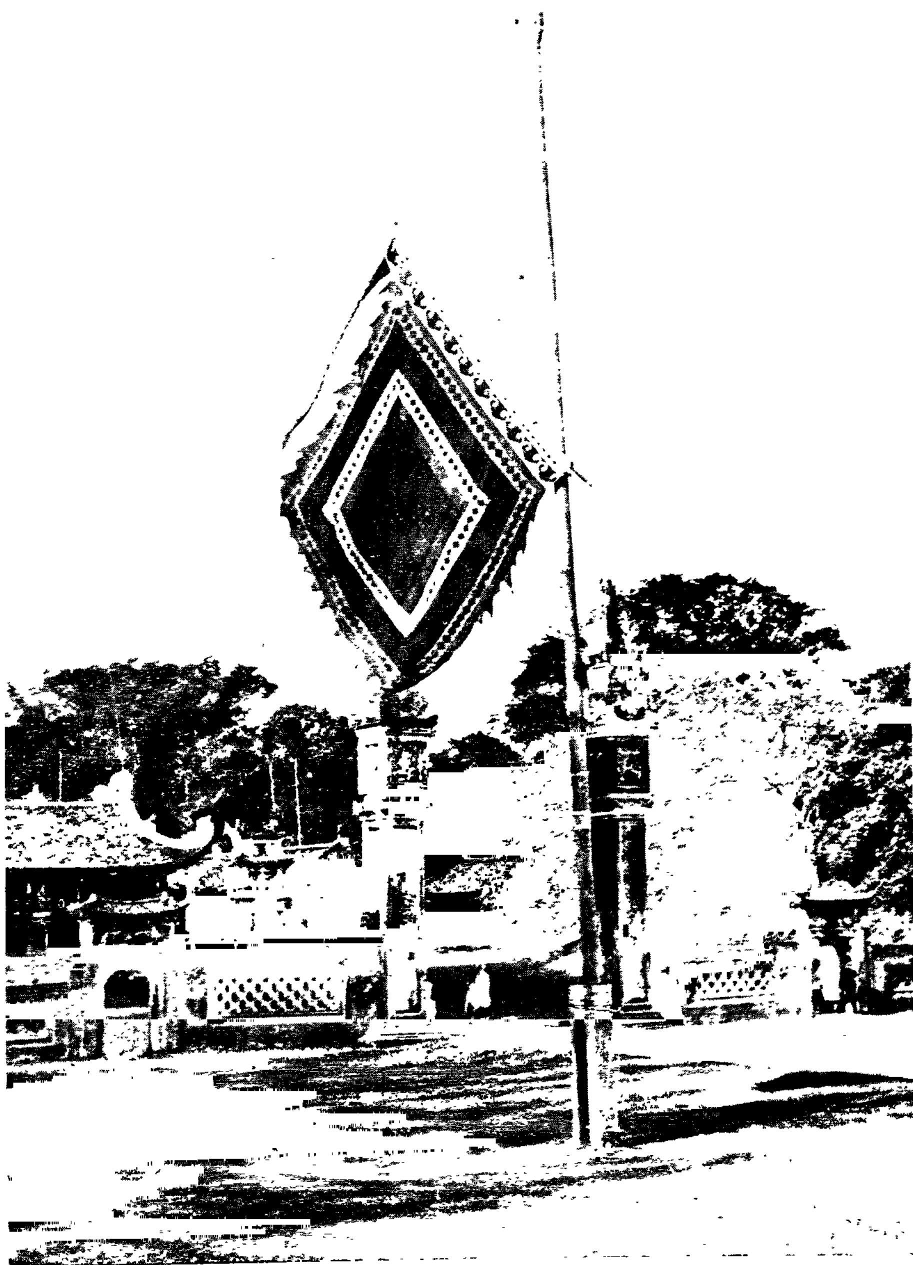
(4) 玉龕, phủ de Thuận-thành, province de Bắc-ninh.

(5) 筆塔, — —

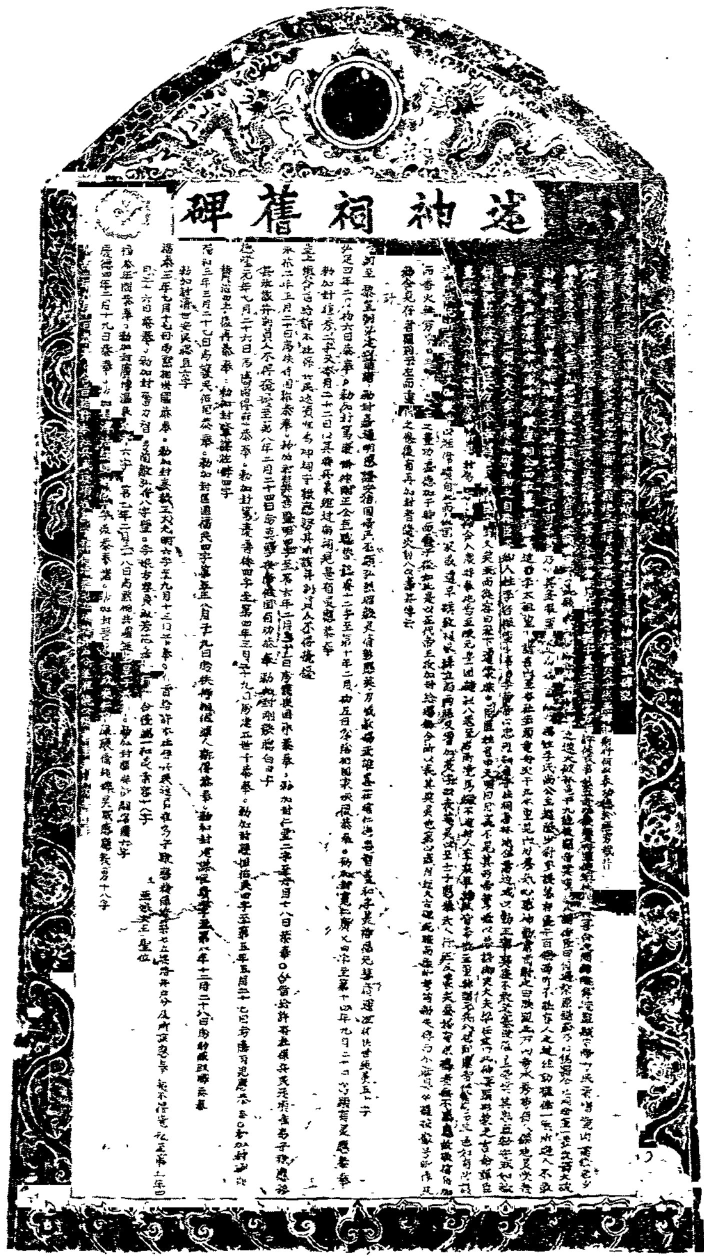
(6) 姜寺. — —

(7) 古螺, huyện de Đông-anh 東英, province de Phúc-yên.

(8) 華閭, huyện de Gia-viễn 嘉遠, province de Ninh-bình.



L'entrée du *đình* de Yên-sở un jour de fête annuelle. Il y a de chaque côté de la cour extérieure un grand mât avec une feuille verte au sommet et, au 2/3 de la hauteur, un énorme drapeau. On remarque le bosquet qui entoure le temple. Cf. pp. 15 et 71.



Une stèle du *đình* de Yên-sở relatant la légende du genie.
Hauteur : 1 m 27, largeur : 0 m 71. 28 colonnes de caractères. Cf. p. 24.

PREMIÈRE PARTIE

Lí-Phục-Man

§ 1. — *La vie de Lí-Phục-Man d'après les sources historiques.*

Lí-Phục-Man est adoré comme génie tutélaire, nous l'avons vu plus haut, par vingt villages du Delta tonkinois. Suivant la tradition, Phục-Man était un général fidèle de l'Empereur Tiền-Lí-Nam-Đế 前李南帝 (nom de règne de Lí-Bí).

Cependant, dans le *Đại Việt sử ký toàn thư* 大越史記全書 [*Mémoires historiques du Grand Việt* (1)], la plus ancienne Histoire d'Annam où l'on trouve relatés les événements qui se sont produits dans la deuxième moitié du VIe siècle, il n'est question d'aucun général ayant pour nom Lí-Phục-Man. Ce nom apparaît pour la première fois dans le *Việt điện u linh tập* 粵甸幽靈集, ouvrage d'un certain mandarin Phụng-ngự 奉御 du nom de Lí-tê-Xuyên 李濟川, publié vers 1329 (2).

Nous donnons ici la traduction du texte du *Việt điện* relatif à Phục-Man :

« D'après le *Sử-ký* (3), le génie a pour nom Phục-Man 服蠻 et prénom Lí 李. Il était général de Lí-Nam-Đế et avait la réputation d'un sujet fidèle. Sous son administration, les commanderies Đỗ-động 杜洞 et Đường-lâm 唐林 (4) travaillaient en paix ; les barbares n'osaient pas les attaquer. Après sa mort, le peuple construisit des temples pour son culte.

« L'Empereur Lí-Thái-Tổ 李太祖 (1010-1026), en voyage d'inspection, passa au débarcadère de Cổ-sở 古所 (5), se sentit ému devant la beauté du site, versa de l'alcool sur la surface de l'eau en priant : « J'ai constaté qu'en cet endroit les montagnes et les eaux sont belles et étranges ; cette terre étant merveilleuse, il doit certainement y exister un génie puissant. Qu'il vienne accepter cet alcool ! » Soudain il vit un homme grand et fort, au visage ouvert et doux, venir vers lui, le saluer, la tête baissée deux fois et disant : « Je suis de ce village. J'ai nom Lí-Phục-Man. De mon vivant, j'étais un sujet fidèle et vaillant. C'est pourquoi l'Empereur du ciel m'a confié la protection de cette terre. Sous l'Empereur Kao-Tsou 高祖 (618-626) des T'ang 唐 en Chine, j'ai aidé K'ieou-Ho 邱和 à défaire les bandes de pirates Ning-Tch'ang-Tchen 甯長貞 à T'an-chan-k'eou

(1) Voir pour cet ouvrage : Em. GASPARDONE, *Bibliographie annamite, BEFEO.*, 1934, p. 49.

(2) Voir pour cet ouvrage : id., p. 126, et H. MASPERO, op. c., p. 13.

(3) Voir pour le *Sử ký* 史記 : GASPARDONE, op. c., p. 55, et H. MASPERO, op. c., p. 13.

(4) *Le Khâm định Việt sử thông giám cương mục* 欽定越史通鑑綱目, tiền biên 前編, 4e fasc., p. 26, situe Đường-lâm dans le *huyện* de Phúc-thọ, province de Sơn-tây.

(5) L'ancien nom de Yên-sở, infra, p. 34.

炭山口. Sous Sou-Tsong 肅宗 (756-762), j'ai aidé l'Empereur à battre Tch'ang-Po-Sseu 長波斯 à Chen-che-k'eou 神石口. Au temps de Tai-Tsong 代宗 (763-778), j'ai écrasé les pirates Côn-luân 崑崙 et Sà-bà 闍婆 (1) à Chu-duyên 朱鳶 (2). Quand Kao-P'ien 高駢 détruisit l'armée du Nam-chiêu 南詔, l'Empereur Ngô (ch. Wou) 吳 l'armée de Nan-Han 南漢, l'Empereur Lê-Đại-Hành 黎大行 (980-1005) l'armée des Tsong 宋, j'ai à chaque fois apporté mon aide. Je sollicite de Votre Majesté la faveur de garder ma fonction. Quand le pays était troublé, tout le monde ignorait les sujets fidèles. Maintenant le soleil et la lune brillent d'un vif éclat, tout le monde pourrait voir nettement les traits et la forme du corps. » Après avoir dit ces derniers vers, il disparut en un clin d'œil. L'Empereur Thái-Tổ fit le récit du songe au ministre Ngự-sử du nom de Lương-văn-Nhâm 梁文任. Nhâm lui exposa : « Cet homme a le désir qu'on le représente en statue. » Il lui conféra le titre de *phúc-thần* 福神, génie tutélaire.

« A l'époque Nguyên-phong 元豐 de Trần 陳 (1251-1258), les Thát-đát 韃靼 (Tartares) envahirent le pays. Arrivé à Cổ-sở, leurs chevaux furent comme paralysés et ne purent plus s'avancer. Et les gens du village réussirent à les détruire. L'Empereur donna au génie le titre de Trứng-an quốc-công 証安國公 (Duc de Trứng-an). Les gens du village furent exemptés d'impôts. En l'année Trùng-hưng 重興 (1285), les pirates chinois vinrent à nouveau piller le pays. Ils dévastèrent tout sur leur passage. Quand ils traversèrent ce village qui était, semble-t-il, protégé par le génie, ils n'osèrent pas porter atteinte aux choses et aux gens. L'Empereur lui conféra le titre de Trứng-an vương 証安王 (Prince feudataire de Trứng-an). En sa quatrième année (1288), il lui ajouta les deux caractères Minh-ứng 明應. En la deuxième année Hưng-long 興隆 (1313), on lui donna deux nouveaux caractères Hựu-quốc 佑國. »

Voici d'autre part la biographie de Phục-Man d'après le *Đại Nam nhất thống chí* 大南一統志 (3), la Grande Histoire d'Annam rédigée sur l'ordre de l'Empereur Tự-đức 嗣德 en 1852.

« Il était originaire de Yên-sở et surpassait ses contemporains par ses talents militaires. Il suivait l'Empereur Lí-Nam-Đế et rendait au pays des services éclatants. L'Empereur reconnaissant en lui un sujet fidèle, le nomma général et lui confia le commandement de Đỗ-đồng et Đường-lâm. Les barbares se soumirent tous, et le peuple put vivre en paix. Il pacifia plusieurs fois le Lin-yi, aussi Nam-Đế lui donna-t-il le titre de Phục-Man (Pacificateur des barbares) et lui permit de porter le nom de la famille impériale Lí et le nomma *thiếu-uý* 少尉. Il participa dès lors à la discussion de toutes les affaires civiles et militaires à la Cour.

---

(1) Le *Khâm định Việt sử thông giám cương mục* les a situés dans le Sud de l'Annam, Tiền biên, 4e fasc., p. 23. Il s'agit en réalité des incursions de pirates malais ou javanais qui ravagèrent à cette époque les côtes de l'Indochine ; cf. G. MASPERO, *Le royaume de Champa*, p. 97 et suiv.

(2) Id. *Tiền biên*, fasc. 1, p. 46, situe Chu-duyên dans la province de Sơn-tây (Tonkin).

(3) Cité dorénavant sous le titre de *Thông chí*.

Il était très juste et tous l'admiraient. Puis on l'envoya défendre la frontière du côté du Lin-yi. Il fut battu par les Chams 占人 et se suicida. On l'a enterré au village de Yên-sở, sur la rive du Hồ-mã 湖馬.

« L'Empereur Thái-Tổ des Lí, au cours d'un voyage, s'arrêta à Cổ-sở, vit en songe un homme extraordinaire s'agenouiller devant lui. Cet homme déclara être nommé Lí-Phục-Man et dit : « Quand le pays est troublé, personne ne peut reconnaître le sujet fidèle. Maintenant que tout est en paix, dans le ciel brillent le soleil et la lune, et il est possible au sujet fidèle de réapparaître. » Puis il disparut. L'Empereur se réveilla et ordonna de faire une statue pour adorer Lí-Phục-Man.

« L'Empereur Thái-Tôn 太宗 (1225-1257) des Trần 陳 accosta un jour au débarcadère de Hồ-mã, près du village de Cổ-sở pour passer la nuit. Il vit en songe au milieu du fleuve une grande barque qui se dirigea vers lui. « Qui est là ? demanda-t-il. — Je suis Lí-Phục-Man, lui répondit l'homme qui se trouvait dans la barque, l'Empereur du ciel m'a chargé de garder cet endroit pour protéger le peuple. » L'Empereur au réveil ordonna immédiatement d'agrandir le temple et conféra au génie de nouveaux titres.

« En l'année Nguyên-phong, les Thát-đát étaient venus piller le pays. Arrivés au village de Cổ-sở, leurs chevaux furent paralysés et ne purent plus s'avancer. Aussi les gens du village réussirent-ils à les défaire.

« Sous la période Trùng-hưng 重興, des bandes chinoises vinrent piller le pays. Elles détruisirent tout sur leur passage. Le village de Cổ-sở fut épargné. Il semble qu'il fût protégé par le génie.

« Sous la période Cảnh-trị 景治 des Lê, l'Empereur lui donna de nouveaux titres. »

Le texte du *Thông chí* est sensiblement différent du *Việt điện u linh tập*. Tout d'abord pour le songe de Lí-Thái-Tổ qui constitue la partie essentielle du texte du *Việt điện u linh tập*, le *Thông chí* a supprimé tout ce qui est relatif à l'aide apportée par le génie aux souverains de Chine : au XIX[e] siècle, sous les Nguyễn 阮, l'Empire d'Annam était complètement détaché de l'Empire du Milieu, et la conscience nationale était déjà forte.

Le *Thông chí* rapporte en outre le songe de Trần-Thái-Tôn pour justifier l'agrandissement du temple et la nomination du génie à de nouveaux titres.

Mais ce qu'il y a de vraiment neuf dans le *Thông chí* par rapport au *Việt điện u linh tập*, c'est la partie consacrée à la vie même de Phục-Man. Le nom du génie n'est qu'un nom d'emprunt. Ni son nom, ni son nom de famille ne sont des appellations de naissance. C'était parce qu'il a pu pacifier les barbares du Lin-yi qu'on lui a donné le nom de Phục-Man. Et l'Empereur l'a autorisé à changer son nom de famille en celui de Lí, nom dynastique. Cela était arrivé souvent dans l'histoire d'Annam. A l'avènement d'une dynastie surtout, les sujets fidèles et valeureux recevaient la faveur de porter le nom impérial. Et dans la suite l'homme n'est connu que par son surnom. C'est le cas de Lí-Phục-Man dont le nom d'origine

a disparu complètement. Et aujourd'hui, là où on lui rend un culte, on évite de prononcer le mot *man* qu'on altère en *miêng* ou *men*.

En outre, le *Thông chí* nous apprend que par la suite il fut battu par les Chams et se suicida. Il nous informe également que Cổ-sở est le pays d'origine et le pays des sépultures du génie.



§ 2. — *La tradition locale.*

Si le *Thông chí* contient une biographie de Phục-Man plus développée que le *Việt điện u linh tập*, c'est qu'il a été rédigé plus de cinq cents ans après ce dernier ouvrage. Ce n'est qu'une compilation d'enquêtes faites dans les provinces sur l'ordre de l'Empereur Tự-đức. Il a ainsi profité de la légende locale.

Nous avons fait remarquer que dans les deux ouvrages la partie essentielle de la biographie de Phục-Man est le songe de Lí-Thái-Tổ. C'est ce songe qui a révélé à la population annamite à l'avènement d'une grande dynastie nationale, l'existence d'un général de ce nom sous Lí-Nam-Đế. Cette figure est vite devenue une figure légendaire brodée sur le bord du Sông Đáy, au village de Yên-sở (Carte I).

Les rives du Sông Đáy furent probablement un des premiers sites du Delta occupés par les Annamites. La nature y est belle. D'un côté, on a d'immenses plaines à travers lesquelles coule un fleuve aux lignes sinueuses, et d'un autre, ce sont dans le lointain les collines calcaires qui forment les splendides régions de Tiên-lữ et de Sài-sơn, ainsi que les avant-monts de la chaîne dentelée des limites de Phủ-lý à Hoà-bình et Sơn-tây. Le pays est d'autre part en marge de la Moyenne Région du Tonkin du Sud-Ouest. Il était menacé par des pirates et des barbares venus de l'intérieur et de la Rivière Noire ou des provinces septentrionales de l'Ancien Čampa. Et même cette partie de la circonscription de Đan-phượng était encore au début de notre siècle le refuge des pirates. Et la grande faveur que réclamaient les habitants de cet endroit était la sécurité.

Aussi un général valeureux avec sa légende y trouvait-il normalement une place. Comme il était de mode d'avoir le nom dynastique, on lui a donné celui de Lí. Quant au nom de Phục-Man, c'est sans doute la réplique du surnom d'un général chinois, Mã-Viện (ch. Ma-Yuan) 馬援, qui est venu réprimer une insurrection en Annam sous les Han 漢 : Phục-Ba (ch. Fou-Po) 伏波, le *Pacificateur des flots*.

La tradition populaire de Yên-sở veut encore que Phục-Man ait épousé la fille de Lí-Nam-Đế, la princesse Siêu, désignée sous le titre de Lí-nương 李娘 dans les prières. Et aujourd'hui Lí-nương est adorée dans le *đình*, à gauche du génie principal, au côté Est. C'est le *đông-phôi* 東配, génie participant de l'Est.

Une autre tradition prétend que le bois qui se trouve derrière le *đình* de Yên-sở renferme les restes du génie. La sépulture de Phục-Man est, dit-on, dans le fond de l'étang aux lotus de 700 m² d'étendue et de 4 m. de profondeur, au milieu du bois. Il est interdit aux gens du village d'y venir chercher des branches ou des fruits. Tout doit y être vendu au profit du *đình*. On nous a affirmé que les chasseurs étrangers qui désirent emporter du gibier sans danger sont obligés de venir, après la chasse, sacrifier au temple. Autrement le génie les rendrait malades. Cette croyance a sauvé le bosquet qui donne aujourd'hui une belle note à cet endroit du monotone Delta tonkinois.

D'autre part, la tradition populaire donne plus de précision sur la mort du génie. Un lettré de Yên-sở nous a prêté un manuscrit en *chữ-nôm* relatant la vie de Lí-Nam-Đế. Il nous affirme en avoir pris copie sur un texte qui est dans le sanctuaire. Dans ce manuscrit, nous pouvons lire que Lí-Phục-Man a été envoyé par Lí-Nam-Đế contre les envahisseurs chams. Il réussit à les défaire à Cửu-đức 九德. L'Empereur lui confia après la garde de la frontière du Lin-yi, et il parvint à y imposer la paix. Mais malheureusement la dynastie des Lí tombait en décadence. L'Empereur Lương (Leang 梁) de Chine envoya en Annam Trần-Bá-Tiên (Tch'en Pa Sien 陳霸先) qui s'empara de Chu-duyên et de Tô-lịch. L'Empereur Lí fut obligé de se réfugier chez les Khuất-liêu 屈獠. Phục-Man à ces nouvelles ordonna de bien surveiller les postes. Mais une nuit, les barbares forcèrent la frontière et encerclèrent l'armée de Phục-Man. Celui-ci dut s'enfuir. Faute de vivres et de secours, il se donna la mort. Son entourage pris de compassion l'emmena dans son pays natal, à Cổ-sở où on l'enterra sur le bord du Hồ-mã.

Suivant la légende donc, Lí-Phục-Man mourut pendant la fuite de Lí-Nam-Đế, avant l'avènement de Triệu-Quang-Phục, entre 546 et 548.

Cette mort de Phục-Man au milieu d'une déroute n'est pourtant pas le dernier terme de sa légende. On nous raconte d'autre part que Phục-Man ne s'est pas suicidé. La tradition dit que le génie eut dans la bataille la tête tranchée par l'ennemi. Cependant il eut le suprême courage de remettre sa tête sur son tronc, de rester assis sur son cheval et de courir vers Cổ-sở. Il s'arrêta à l'entrée du village chez une aubergiste à qui il demanda si un homme pouvait vivre sans tête. L'aubergiste éclata de rire en disant : « Quelle drôle d'idée ! Comment pourrait-on vivre sans tête ? » Phục-Man à ces mots se sauva dans le bois au bord du fleuve et y mourut avec son cheval.

Comme on a pu le voir, la légende est beaucoup plus riche que l'histoire. L'histoire en somme n'a retenu de la tradition orale que ce qui, croyait-on, approche le plus du sens commun : la fonction de général de Phục-Man, sa lutte contre les envahisseurs chams qui étaient autrefois la bête noire de l'Empire d'Annam, le don du nom impérial. On y a ajouté le songe de Lí-Thái-Tổ pour donner une certaine authenticité aux traits de l'image du génie. Cette manière d'avoir les traits d'un homme illustre ou d'une figure mythique est un thème commun du folklore annamite.

Et le culte de Phục-Man ne cesse de se développer au centre de Yên-sở. La femme du génie, la princesse Lí, est adorée, comme nous l'avons dit, à sa gauche. A une date relativement récente, on a adjoint à ces deux génies un troisième qui occupe aujourd'hui dans le sanctuaire la droite de Phục-Man. Ce génie est féminin et est connu sous le nom de Á-nương 亞娘. Les gens du village le considèrent comme la deuxième femme de Phục-Man, mais personne n'a voulu nous dire quelle en est l'origine. Malgré nos minutieuses recherches sur les stèles du *đình* et notre insistance auprès des notables, le silence était complet jusqu'à ces derniers temps. Un ancien *tổng-sư* (professeur de caractères du canton) d'une cinquantaine d'années, appartenant à la classe des *tư-văn* (lettrés) du village, a consenti à nous communiquer un manuscrit familial. Ce manuscrit contient un passage relatif à Á-nương. Nous donnons ci-après la traduction de ce texte (1) :

« Sous Gia-long, en l'année *giáp-tý* (1804), au 5e jour du 6e mois, un homme de passage au hameau d'An-khê, village de Nghĩa-hương, huyện de Yên-sơn, avait interrogé les vieillards du lieu sur la famille de Á-nương. On ne put lui indiquer qu'une femme connue sous le nom de Mẹ-rùa. Cette famille était autrefois très prospère. Mais depuis la disparition de Á-nương, elle était tombée en décadence. A cette époque il ne restait plus qu'un homme installé dans le Quảng-nam et cette femme d'une quarantaine d'années dont le visage affectait l'aspect d'une carapace de tortue. Aussi l'appelait-on Mẹ-rùa (femme tortue). Elle avait épousé un homme d'An-khê.

« Suivant la tradition, Á-nương appartenait à la famille des Trần et la Mẹ-rùa en descendait à la cinquième génération. Cette famille était originaire du village de Đâu-cầu (autrefois ce village s'appelait Nghĩa-đô ; on y trouvait un

(1) 嘉隆甲子六月初五日有雖步浪遊安山縣義香社安溪村博訪伊鄉老叟及 亞娘遺族惟存一婦人名媄蹺伊族口傳從昔伊族丁財亦旺自有亞靈以後伊族漸漸衰散致此只存長族支一男人已流散在廣南處不知存沒并一婦人年已外四旬其形龜背故名媄蹺娶夫在安溪村人。口傳亞娘乃本邑舊陳族至伊婦人當五代原初廟得本族廊頭棣壹除處井由從古伊社謂義都伊社內有號廟頭棣中間始改爲義香有光式社分爲六村。倖沒睬發貼會安所忽其人不見而衣服現脫在此處(未詳其處)間者鄉中陰動異常憑之龜籌鷄瓜始覺。

尊祠有新靈位自此繼祀事之鄉中始得安靜由是每遞年三月初七日伊族人等備禮逓安所社祠敬禮伊族備得所於三月初七日而我本社之會初十日此亦可疑一係至此日安所鄉人每迎接懇密由此辰其迎得伊族人則此家週年蚕桑禾穀倍於他年故二社爭迎不暇及至戊子己丑年間當 景興三十年以後伊族男人零落故每年三月會日曠禮不見就安所祠

endroit appelé Đầu-cầu. Le pays est divisé maintenant en deux villages : Nghĩa-hương et Hữu-quang, renfermant six hameaux).

« Un jour Á-nương était venue assister à la fête de Yên-sở. Elle disparut subitement en laissant au village ses vêtements. Peu de temps après, il y eut dans le village beaucoup de morts. On consulta la tortue et les pattes de coq (les devins), et l'on sut qu'au *đình* du village, il venait d'y avoir un nouveau génie. On rendit depuis lors un culte à Á-nương au *đình*, à côté du génie. Chaque année, au 7e jour du 3e mois, des membres de la famille de Á-nương venaient offrir un sacrifice au *đình*. Ce jour-là les gens des villages de Yên-sở et de Đắc-sở se disputaient l'honneur d'accueillir ces parents de Á-nương. Car celui qui réussissait à avoir chez lui un membre de cette famille était assuré d'obtenir pendant toute l'année de nombreuses richesses. Mais à partir de la 30e année Cảnh-hưng 景興 (1769), cette famille de Á-nương tomba en décadence et compta de moins en moins de descendants mâles. Aussi avait-elle abandonné le sacrifice et ne venait plus à Yên-sở. » (1)

---

(1) Actuellement, dit le même manuscrit, au hameau de Hoa-trụ (anciennement appelé Man-từ) il y a un petit monticule au-dessous duquel un chasseur ayant fait des fouilles, avait trouvé un cercueil de couleur rouge. Cet endroit est très sacré et personne n'ose le violer. Les gens du hameau soupçonnent que c'est là le tombeau du grand-père paternel de Á-nương. En outre, dans le village de Hữu-quang, au hameau de Thượng-khê, pays de Ngõ-giữa, il y a une parcelle de terrain d'environ un *sào* (360 m²) attenant à la route du côté du Sud. Dans le coin occidental de ce terrain, on trouve une pierre ayant la forme d'une tortue ; on l'appelle pierre-tortue (đá-rùa). Elle a 2 *thước* 6 *tấc* de long et un *thước* 8 *tấc* de large (1 m. 266 sur 0 m. 876). Les gens du village disent que ce terrain appartenait autrefois au génie de Yên-sở (Á-nương). Ce terrain et cette pierre ont des vertus surnaturelles.

Les membres de la famille de Á-nương y avaient autrefois construit un temple où étaient déposées les annales de la famille. Mais en la 2e année de Quang-trung 光中 (1789), un certain Nho-Mây de Loát-sơn du même *huyện* a amené des bandits piller et incendier l'endroit. La pierre-tortue qui reste est miraculeuse. Il y a peu de temps, le village n'était pas en paix. On jeta la pierre dans l'eau. Il s'en suivit beaucoup de morts dans le village. On consulta le devin et on remit la pierre à sa place. Le village redevint calme.

現今在花柱村(舊名蠻徐處)有一土阜下有古棺赤色(由近者有人獵獸傲開見其舊跡)其地最靈莫敢犯者(伊村人疑是亞娘祖考墓)及在有光社上谿村午 處有土一區現今做一高餘南夾大路東夾有古石一塊似龜形故俗名𥓄 (長二尺六寸濶一尺八寸)鄉人皆呼爲安所神舊地此土此石最是靈應(此一土區從昔伊族等人構祠祀事并家譜謹置其中乃至光中二年歲在己酉所被本縣蚍山人名儒𨒺出凶徒等衆刼掠焚蕩無遺以至現今曠土虛癈莫敢居者及此石亦奇近來鄉中少安投之流水不幾日而人民病死無數憑之卜筮再迎遞伊處鄉中始安靜)

Nous sommes revenus dernièrement à Yên-sở et nous avons raconté cette légende de Á-nương à quelques notables qui avaient gardé à notre égard un mutisme complet, pour voir quelle serait leur réaction. L'effet fut immédiat. Non seulement on confirma l'existence de cette tradition orale, mais on nous fournit deux renseignements importants pour l'histoire de Á-nương :

1°) Cette femme était une chanteuse professionnelle *(cô-đầu-hát)*. Et elle était venue à la fête pour chanter en l'honneur du génie ;

2°) On avait trouvé les vêtements de Á-nương, après sa disparition, sur un monticule herbeux situé dans le territoire du village appelé *gò-đuổi-cầy* (monticule de la chasse aux renards).

Nous ne discutons pas le bien-fondé de ces récits sur l'origine de Á-nương. Et il est vrai que nous avons employé une méthode d'enquête assez dangereuse qui consiste à faire revivre un mythe par suggestion. Cependant on conçoit facilement qu'il aurait été difficile d'obtenir sur un génie d'origine aussi peu noble (1) des renseignements des gens d'un village qui adore un patron doté de beaucoup de brevets impériaux.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas rare de trouver au Tonkin des génies qui ont pris femme de cette façon aux jours de fête. C'est un thème de folklore bien connu en Annam. Les belles femmes n'osent pas venir et surtout participer aux grandes fêtes annuelles de villages, de peur d'être enlevées par les dieux. Elles ne disparaîtront pas sans laisser d'autres traces que des vêtements comme Á-nương au *đình* de Yên-sở. Mais elles risqueront de trouver la mort, une mort réelle, soit dans la cour même du temple, soit une fois rentrées à la maison. Il en arriverait de même aux beaux garçons, forts ou vertueux, car ils pourraient servir de serviteurs aux génies. Aussi est-il d'usage dans certains villages du Delta tonkinois, avant de faire la cérémonie du *kỳ-yên* 祈安 pour l'obtention de la tranquillité générale, d'offrir dans la cour du temple un sacrifice dit *tiến-thảo* 進草 (offrande d'hommes ou de femmes en herbe) qui consiste à envoyer aux génies des hommes et des femmes en papier qui sont les remplaçants des belles filles et des beaux garçons.

***

§ 3. — *Les sources épigraphiques.*

Il existe au *đình* de Yên-sở des stèles relatives à Lí-Phục-Man. Nous traduisons ci-après celle qui contient la biographie la plus complète du génie pour donner une idée de l'état de la croyance populaire (Pl. II). La stèle a été gravée en la 3e année de la période Bảo-thái 保泰 des Lê (1728) :

---

(1) La profession de chanteur est considérée en pays annamite comme vile. Les fils des chanteurs n'avaient pas le droit de se présenter aux concours littéraires triennaux.

(2) Un estampage de cette stèle est conservé à l'École Française d'Extrême-Orient sous le numéro 1280.

« On entend souvent dire ceci : « Servir l'État par l'action mérite d'être adoré. Être bienveillant envers la population mérite le culte. Savoir protéger le peuple contre les calamités et la misère mérite le culte. Les vertus de notre Génie sont immenses. S'il n'y a pas de stèle, comment pourra-t-on dans l'avenir exalter son œuvre et ses mérites ? »

« Le Grand-prince Génie était originaire de ce village. Dès l'enfance il avait un caractère qui le rendait supérieur aux autres. Il avait beaucoup de talents, était habile à monter à cheval, à tirer à l'arc, et savait dompter les éléphants. L'Empereur Lí-Nam-Đế, voyant en lui un homme de génie et capable de supporter de grandes responsabilités, l'avait pris sous son ordre. A plusieurs reprises il rendit des services éclatants.

« Dans la suite il fut nommé grand-maréchal et reçut la charge d'administrer les territoires de Đỗ-đồng et Đường-lâm. Là, quand il expédiait un ordre, voleurs et pirates étaient obligés de s'enfuir ou de se soumettre : le peuple avait la plus grande tranquillité, le pays était en parfaite sécurité. Vieillards et jeunes gens, tous le remerciaient et exaltaient ses vertus.

« Quand le Čampa vint s'emparer de Cửu-đức, des appels pressants de la frontière affluèrent à la Cour. Tous conseillèrent à l'Empereur : « Sans le Maréchal de Đỗ-đồng, personne ne pourra triompher de ces envahisseurs ». L'Empereur ordonna alors au Génie de prendre le commandement. Le Génie réussit à écraser l'armée du Lin-yi à Cửu-đức (1). A ces nouvelles, l'Empereur ne cessa de le louer

嘗謂以勞定國則祀之.施德於民則祀之。能禦夫菑則祀之。能捍夫患則祀之。神之爲德其盛矣乎。然無碑記則將何以表功德於無窮哉.昔

大王本鄉人也。少時英資蓋世。才藝絕人。騎射甚善。弓矢尤長。能博馴象事

李南帝帝見軒昂器宇。眞大丈夫。可當方面。許從戎事。屢立奇功。後拜大將軍。使鎮杜洞唐林一號令之間。𦍒陰屏迹。盜賊來降。方民安堵。境內肅然。老少咸戴其德。又林邑入寇于九德邊書告急。朝廷建議。皆曰非杜洞將軍不了此賊。乃宣制使總帥諸將往禦之.遂大破林邑于九德。捷聞帝奬嘆𠅘久。謂侍臣曰。有遇槃原錯節。乃知鋭器。今

(1) Le *Đại Việt sử ký toàn thư* qui ne cite pas le nom de Lí-Phuc-Man parle d'une victoire remportée par le général annamite Phạm-Tu 范脩 sur le roi du Lin-yi à Cửu-đức en 543.

et dit à son entourage : « *On ne connaît la lame tranchante que lorsqu'on rencontre les fibres dures de l'arbre. Maintenant le Maréchal de Đỗ-đồng n'ayant envoyé que quelques flèches a réussi à détruire l'ennemi ; il est vraiment le héros de Sơn-tây* (1). *Les meilleurs généraux de l'antiquité n'eussent pu le surpasser. Il ne faut pas ne pas le récompenser.* »

« Comme le Maréchal avait réussi à écraser les barbares, il lui donna le prénom de Phục-Man (le Pacificateur des barbares), l'autorisa à porter le nom dynastique de Lí, lui accorda la main de la princesse, lui donna immédiatement le titre de Grand Ministre de la Cour, Thiếu-uý 少尉, membre du Cabinet impérial. Il avait la direction de tous les mandarins. Il réprimandait ceux qui étaient fautifs. Il frappait ceux qui abusaient de leur pouvoir, sans jamais laisser échapper personne. Nul n'osait pour des raisons personnelles l'empêcher d'exercer son pouvoir. Son renom dépassait les frontières ; tous l'appelaient Grand Duc Phục-Man et le vénéraient pour ses vertus.

Plus tard, l'Empereur Thái-Tổ des Lí alla visiter les montagnes célèbres. Parvenu à l'entrée de ce village, il fit fixer sa barque dans le fleuve. Ayant constaté que le pays avait une bonne atmosphère et se sentant ému, il ordonna de faire une offrande d'alcool et dit : « *Je vois que cet endroit est étrange et que l'eau y est belle ; s'il y a un homme illustre sur cette terre, qu'il vienne accepter mes coupes* ». La nuit même il vit en songe (2) un homme grand et beau pénétrer dans sa barque et dire : « Je suis de ce village, j'ai pour nom Lí et prénom Phục-Man. Dans ma jeunesse, j'avais servi l'Empereur Lí-Nam-Đế. Ayant été apprécié comme un sujet fidèle, j'avais obtenu le gouvernement de Đỗ-đồng et de Đường-lâm. M'étant chargé de maintenir la sécurité dans une région de frontière, je m'occupais ainsi vaillamment des affaires de l'État. Les barbares n'osaient plus s'approcher de la frontière.

杜洞將軍。一發數箭。大破勍敵。眞是山西豪傑。雖古之干
城亦不是過。不可不賞。乃以其多服蠻夷之功。賜名服蠻。
羽姓李氏。尙公主。超陞少尉參議幕府。儀示百僚。面折不
能容人之過。彈劾權倖一無所避。人不敢干以私。聲稱凜
然。中外咸呼爲服蠻相公。而敬慕其德焉。迨
李太祖望拜諸名山。至本社步頭。龍舟次于江水。望見
山川秀氣。心感神動。索酒酎之。曰。朕觀此山奇水秀。苟有
人傑地靈。受吾明享。是夕。夢見一碩大美人。步于帝舟。驚
動之。自稱臣本鄉人。姓李。名服蠻。少事　　李南帝。以忠
烈知名。守杜洞唐林地。令肅邊城。以勤王事夷獠不敢近

(1) Le village de Yên-sở appartenait autrefois à la province de Sơn-tây.

(2) Cependant une stèle gravée en l'année *canh-thân* de la période Vĩnh-tộ des Lê (1620) attribue le songe et la construction du temple à Trần-Thái-Tôn (1251-1257) (Estampage conservé à l'École Française d'Extrême-Orient sous le nº 25). Mais cela est en contradiction avec le *Việt điện u linh tập* qui nota dès 1329 que le songe était de Lí-Thái-Tổ ; supra, p. 17.

Après ma mort, l'Empereur du Ciel me louait comme un homme fidèle et juste. Il me confia mon ancienne fonction, me donna le commandement de l'armée du monde des esprits et la tâche de détruire les pirates pour assurer au peuple la tranquillite. J'ai aujourd'hui la bonne fortune de rencontrer Votre Majesté. Qu'Elle daigne m'ordonner de garder mes anciennes fonctions ! Puis posément il récita : *Quand le pays est troublé, personne ne peut reconnaître le sujet fidèle. Maintenant tout est en paix, dans le ciel brillent le soleil et la lune, il est possible au sujet fidèle de réapparaître* ». L'Empereur prit peur et se réveilla. Et il fit le récit du songe au *ngự-sử* Lương-Nhiệm-Văn. Celui-ci expliqua : « *Le Génie a manifesté le désir de se voir représenter en statue* ». L'Empereur ordonna de consulter le *yin* et le *yang* [de demander l'assentiment du génie], prescrivit à la population de la circonscription d'édifier un temple, de sculpter la statue suivant les traits vus en songe, et donna au Génie le titre de *phúc-thần*, génie tutélaire, de toute la région, et ordonna au peuple de lui rendre un culte (1).

« Dans les environs de la période Nguyên-phong des Trần, les bandes Thát-đát étant venues troubler le pays arrivèrent au territoire de Cổ-sở, leurs chevaux furent paralysés et ne purent plus avancer. Les gens du village réussirent à organiser la défense et à défaire l'ennemi. Vers la période Trùng-hưng, les Nguyên (Yuan) 元 envahirent le pays. Ils incendièrent tout sur leur passage. Cependant cette terre semblait être protégée par une force surnaturelle, les envahisseurs n'osèrent l'attaquer et la population put vivre en paix. L'Empereur lui donna alors de nouveaux titres pour louer ces grands services.

塞洑後。　　◡上帝奬其忠直。勅守職如故。領瘟部兵、攻
破逆賊。以安方民。今幸遇陛下。矜恰臣守職久矣。既而從
容曰。天下遭蒙昧。忠臣匿姓名。中天明日月。孰不見其形。
帝驚悟以夢語御史大夫梁任文。曰。此神要顯形像之言。
命群臣置环玹、督州人立祠設像、一如夢中所見。封爲一
方福神、令人歲時奉祀焉。至陳元豐間韃靼入寇、至古所
境。馬蹶不進、村人率衆拒戰。賊皆奔散。至重興間、元兵入
寇、到處皆焚蕩、而其邑如有防護、賊不敢犯、所居晏然。又
加徽號以旌偉績、自此而後。國家咸遭旱熯。至祠求禱、立
而雨降。又增加美字以表英靈、以至士子應舉武人行征
及農蚕婦有求禱者、無不感應、故敬信有加而香火無窮
焉。　　是知

(1) On remarquera la similitude qu'il y a entre cette première partie de la stèle datée de 1728 et le récit du *Đại Nam nhất thống chí* traduit plus haut ; supra, p. 18.

« Dès lors, aux moments de sécheresse on venait faire des sacrifices au Temple et à chaque fois on obtenait immédiatement de la pluie. L'Empereur lui conférait à chaque fois de nouveaux caractères pour louer sa puissance. De l'étudiant qui se présentait au concours, du soldat qui se rendait au front, à l'agriculteur qui travaillait la rizière et à la femme qui élevait les vers à soie, tous voyaient s'opérer des miracles s'ils venaient solliciter la faveur du Génie.

« Et ainsi l'on sait que les vertus du Génie sont immenses, et que son œuvre est sans limites. Son renom rayonne dans la postérité.

« Aussi les Empereurs de toutes les époques lui ont-ils conféré des titres pour louer sa puissance. Des années et des mois ont passé, les anciennes stèles sont illisibles et on ne peut plus faire de recherches. D'anciens brevets ont disparu ; ils ne sont plus au complet.

Maintenant, avec respect, après avoir examiné les appellations qui nous sont transmises et les brevets et édits qui restent, nous énumérons ci-après les titres du Génie. Dorénavant chaque fois que l'Empereur lui conférera de nouveaux caractères, on les gravera à la suite pour les transmettre à jamais.

« Énumérons :

« De la dynastie des Lí jusqu'à Lê-Hoăng-Định (1600) les brevets renferment 50 caractères : Gia-thông, Minh-cảm, Trứng-an, Hựu-quốc, Bảo-dân, Phi-hiển, Hoăng-liệt, Chiêu-nghị, Linh-tê, Trương-ứng, Anh-dũng, Uy-dịch, Dương-vũ, Hùng-lược, Trang-tín, Nhân-đức, Trung-trí, Nghi-hòa, Phù-mỹ, Dụ-phúc, Quang-tuệ, Quảng-vận, Tư-hựu, Phù-thế, Thuần-mỹ 嘉通明感證安佑國保民丕顯弘烈昭毅靈濟彰應英勇威敵揚武雄畧莊信仁德忠智義和孚美裕福光慧廣運滋休扶世純美 [Qui est le plus intelligent, le plus puissant. Qui a donné la paix au peuple, qui a aidé la nation. Qui a protégé le peuple. Qui est surnaturel et merveilleux. Qui a fait une grande œuvre. Qui a une volonté lumineuse. Qui a aidé miraculeusement le peuple. Qui a exaucé miraculeusement tous les vœux. Qui a de la force. Qui a dominé l'ennemi. Qui a rendu éclatante la force armée. Qui a du génie. Qui a du respect. Qui a de la sincérité. Qui est juste et vertueux. Qui est chevaleresque. Qui est paisible].

大王之豐功盛德加于時而垂于後如此是以歷代帝王愈加封給賜敕令所以表其英靈也第歲月經久古碑既眩。而無所考。舊敕失傳。而不能具今謹按徽號所傳。及敕令見存者開列于左、而重修之、候後有再加封者。隨次刻入以壽其傳云。

計

李朝至黎皇朝弘定以前諸敕封嘉通明感證安佑國保民丕顯弘烈昭毅靈潔彰顯英勇威敵揚武雄畧莊信仁德忠智義和孚美裕福光慧廣運滋休扶世純美五十字。

« Le 6e jour du 2e mois de la quatrième année Hoằng-định (1603), l'Empereur lui ajouta 12 caractères : Đốc-khang, Uyên-sung, Cương-chính, Công-trực, Thông-triết, Y-duệ 篤 康 淵 冲 剛 正 公 直 聰 哲 懿 睿 [Qui a donné la tranquillité. Qui est digne et calme. Qui est méritant et droit. Qui est intelligent et expérimenté. Qui est vertueux et clairvoyant].

« En la 10e année, au 5e jour du 2e mois, pour l'aide apportée à l'œuvre de renaissance nationale, un brevet impérial lui conféra quatre caractères : Khoan-nhân quảng-doãn 寬 仁 廣 允 [Qui est généreux et juste].

« A la 14e année, le 20e jour du 9e mois, pour une manifestation miraculeuse, il lui est ajouté deux caractères : Trung-tú 鍾 秀 [Qui a réuni tant de beauté].

« Le même mois au 22e jour, sous prétexte que le Génie s'est manifesté au passage de l'armée et des éléphants devant le temple, sur l'ordre de l'Empereur, un édit déclare que la population de toutes les classes du village est attachée au culte et que personne n'aura le droit de la tourmenter.

« En la 2e année Vĩnh-tộ (1620), au 20e jour du 1er mois, pour l'aide apportée au Trône, il lui est donné quatre caractères : Dực-thiện thịnh-minh 翼 善 盛 明 [Qui a prodigué de bonnes vertus et a ranimé la lumière].

« En la 6e année, au 20e jour du 2e mois, pour l'aide apportée au Trône, il lui est ajouté deux caractères : Nhân-thánh 仁 聖 [Qui est un génie juste et généreux].

Au 18e jour du 6e mois un édit attache la population de toutes classes au service du Temple et défend à quiconque de la troubler.

« A la 8e année, au 24e jour du 2e mois, à l'occasion de la soumission des usurpateurs Mạc, considérant que le Génie avait apporté son aide à l'État, il lui est conféré quatre caractères : Cương-nghị thông-bạch 剛 毅 聰 白 [Qui est énergique et clairvoyant].

弘定四年二月初六日。恭奉　〇　敕加封篤康淵冲剛正公直聰哲懿睿十二字。至第十年二月初五日爲陰相國家恢復。恭奉　〇　勅加封寬仁廣允四字。至第十四年九月二十日。爲顯有靈應。恭奉　勅加封鍾秀二字。又本月二十二日。以其時兵象經過廟祠。見甚有靈應。恭奉
聖上頒令旨。給許本社係兵民逐項准爲神祠守隷應務。其所該幷別員人不得擾攪。

永祚二年正月二十日。爲扶持國祚。恭奉　〇　敕加封翼善盛明四字至第六年二月二十一日。爲默扶國祚。恭奉　〇　勅加封仁聖二字。至六月十八日。恭奉
令旨給許本隷係兵民逐項准爲守隷應務。其所該幷別員人。不得攪擾。至第八年二月二十四日。爲莫孽投降。佑國有功恭奉　〇　敕加封剛毅聰白四字。

« En la première année Đức-long (1629), comme on a obtenu de la pluie après un sacrifice au Génie, l'Empereur lui donna quatre caractères : Đốc-khánh thủy-hưu 篤 慶 始 休 [Qui a donné beaucoup de bonheur au peuple]. En la 4e année au 29e jour du 3e mois, à l'occasion de l'investiture du Prince héritier, il lui est conféré quatre caractères : Hộ-quốc hựu-dân 護 國 佑 民 [Qui a aidé la nation et donné le bonheur au peuple].

« A la 5e année, le 27e jour du 5e mois, parce qu'on eut de la pluie après un sacrifice, l'Empereur lui donna quatre caractères : Dực-vận tán-trị 翊 運 贊 治 [Qui a aidé le Trône à gouverner] et lui en ajouta encore quatre autres : Triệu-mưu tá-tích 肇 謀 佐 辟 [Qui par sa science a aidé l'Empereur].

« En la 3e année Dương-hòa (1637), pour l'aide apportée à la population et à l'Empereur, il lui est conféré quatre caractères : Khuông-quốc phúc-dân 匡 國 福 民 [Qui a aidé l'Empereur et le peuple].

« A la 5e année, au 29e jour du 8e mois, pour l'aide apportée dans l'arrestation d'un criminel, il lui est conféré quatre caractères ; Kiên-mưu khuông-tích 建 謀 匡 績 [Qui a inventé des moyens pour créer une grande œuvre].

« A la 8e année, au 28e jour du 12e mois, pour une participation à la victoire de l'armée impériale, il lui est donné six caractères : Tê-thê an-dân thông-trực 濟 世 安 民 通 直 [Qui a aidé le monde, donné la paix au peuple. Qui est intelligent et droit].

« En la 3e année Phúc-thái (1645), le 17e jour du 7e mois, pour l'aide apportée à la dynastie, il lui est conféré six caractères : Đôn-nghị chính-đại quang-minh 敦 毅 正 大 光 明 [Qui a de la générosité, de la droiture et de la clairvoyance].

« Au 13e jour du 9e mois, suivant les termes d'un édit impérial, la population du village est attachée au service du Temple, exemptée des corvées de digue et de route, et personne n'aura le droit de la tourmenter.

德隆元年七月二十六日。爲禱雨得應。恭奉 ○ 敕加封篤慶垂休四字。至第四年三月二十九日。爲建立世子。恭奉 ○ 敕加封護國佑民四字。至第五年五月二十七日。爲禱雨見應。恭奉 ○ 敕加封翊運贊治四字。後再恭奉

敕加封肇謀佐辟四字。

陽和三年三月二十七日。爲護民佑匱。恭奉 ○ 敕加封匡國福民四字。第五年八月二十九日。爲扶持相佑罪人斯得。恭奉 ○ 勅加封建謀匡績四字。至第八年十二月二十八日。爲助威取勝。恭奉 ○ 勅加封濟世安民聰直六字。

福泰三年七月十七日。爲默相洪圖。恭奉 ○ 勅加封敦毅正大光明六字。至九月十三日。恭奉 ○ 令旨給許本社係兵民逐項准爲守隸應務。係培築築堤立路

« En la 5e année, le 26e jour du 4e mois, il est conféré au Génie 8 caractères : Phấn-lực trí-dũng hãm-địch hoằng-tướng 奮力智勇陷敵弘將 [C'est un général qui a de la force, de la volonté, du génie, qui a écrasé l'ennemi, qui est généreux], et à Lí-nương 18 caractères : Phương-dung trinh-thục phương-hoa gia-cẩn hạnh-tiết lệnh-nghi đoan-nhất hòa-mỹ phù-dung 方容貞淑芳花嘉謹行節令儀端一和美芙容 [Qui a une belle allure. Qui est vertueuse et souple. Qui est une fleur odorante. Qui est prudente et a beaucoup de qualités. Qui est sévère et puissante. Qui est droite, calme, généreuse et douce].

« En l'année Phúc-thái, il lui est conféré six caractères : Quảng-bác ôn-lương đạt-hiếu 廣博温頁達孝 [Qui est généreux. Qui a de la vertu filiale].

« En la 7e année (1649), au 28e jour du 2e mois, pour l'aide apportée à la dynastie, à l'occasion de la naissance d'un prince impérial, il lui est donné 6 caractères : Giáng-tường diễn-tự miên-đồ 降祥衍嗣綿圖 [Qui a donné de bons présages. Qui entretient la beauté éternellement dans le monde].

« En la 4e année Khánh-đức (1652), le 19e jour du 2e mois, il lui est conféré 6 caractères : Phổ-hạo thuần-huống uyên-vi 溥浩純貺淵微 [Qui est généreux. Qui donne un bonheur illimité].

« Puis l'Empereur ajouta 18 caractères : Phổ-huệ phát-chính thi-nhân hùng-hồn côi-vỹ thuần-tuý linh-uy cảm-ứng phu-dũng 普惠發政施仁雄渾瓌偉純粹灵威感應敷勇 [Qui a prodigué un grand bienfait. Qui a gouverné. Qui a été juste, éloquent, surnaturel, puissant, clairvoyant. Qui a répondu miraculeusement à tous les vœux. Qui a de la force].

« En la 2e année Vĩnh-thọ (1659), un édit impérial exempte la population de toutes classes du village des corvées de digue et de route pour lui permettre d'assurer le culte dans le but de révéler l'œuvre du Génie et de perpétuer la Nation. »

幷戶分。及所該應奉節不得攪擾。至第五年四月二十六日。恭奉

勅加封奮力智勇陷敵弘將八字，暨

李娘方容貞淑芳花嘉謹行節合儀端一和美柔容十八字。

福泰年間。恭奉 〇 勅加封廣博温頁達孝六字。至第七年二月二十八日。爲默相洪圖。誕生皇子。恭奉

勅加封降祥衍嗣綿圖六字。

慶德四年二月十九日。恭奉 〇 勅加封溥浩純貺淵微六字。後恭奉諸

勅加封普惠發政施仁雄渾環偉純粹靈威感應敷勇十八字。

永壽二年九月十一日。恭奉 〇 勅旨給許本社兵民逐項准爲守隸。係築築立堤路幷戶分並准饒。以便奉事表神功。壽國脉。

La stèle (1) qu'on vient de lire renferme outre la biographie de Lí-Phục-Man qui forme la première partie, l'énumération des titres qui lui ont été conférés par les Empereurs annamites. Elle nous montre de façon assez précise combien le culte de Phục-Man était vivant. Phục-Man a été considéré comme ayant quelque part dans le don de la pluie aux époques de sécheresse, dans la naissance ou l'investiture d'un prince impérial, dans la victoire de l'armée nationale et même dans l'arrestation d'un criminel. Et à chaque fois le chef de l'État lui conféra des titres en deux, quatre, six ou huit caractères. Ces caractères louent les vertus du génie. Sur la même stèle sont également gravés des ordres impériaux octroyant au village de Yên-sở des exemptions d'impôts et de corvées. La population était ainsi considérée par l'Empereur comme devant être attachée exclusivement au culte de Phục-Man. C'est là une faveur qui n'a pas été souvent donnée aux communes. Aussi comprend-on que Yên-sở y ait tenu beaucoup et ait cherché le plus souvent possible à faire renouveler ces ordres. Une stèle gravée en l'année 1663 sous la période Cảnh-trị 景 治 des Lê est presque entièrement consacrée à l'énumération de ces édits (2).

Dans la première moitié du XVIIe siècle, cinq édits ordonnèrent aux autorités administratives d'avoir des égards pour la population de Yên-sở qui, déclarèrent-ils, était attachée au culte et exemptée de corvée et d'une partie de l'impôt.

Une autre stèle gravée en la 2e année de Gia-long (1803) mentionne avec précision deux de ces édits d'exemption. Par « ordre impérial du 8e jour du 7e mois de la 18e année Cảnh-hưng (1757), confirmé par celui du 22e jour du 10e mois de la 28e année Cảnh-hưng (1767), le village de Yên-sở est rangé dans la catégorie des communes affectées au culte du génie. Les rizières réservées au culte sont exemptes d'impôts. De même on réservait au culte du génie annuellement la somme de 547 ligatures (3) 2 *tiền* (le *tiền* vaut le dixième de la ligature) et 1824 bols de riz. La population est exemptée de la corvée des routes, des courriers et de tous autres services (4).

Ce qui justifiait ces nominations et ces exemptions, c'étaient, comme nous l'avons dit, les miracles opérés en faveur de l'Etat. Les révélations faites en faveur des particuliers ne se comptent plus, non seulement dans le village, mais même dans tous les pays d'alentour. Yên-sở, grâce au génie, semble être un des plus riches villages du Tonkin. Le travail de la soie et de la dentelle y est prospère. On y trouve, ressource rare dans le Delta tonkinois, le cocotier (5). Et des gens du pays

---

(1) Une stèle non datée est consacrée entièrement à l'énumération des titres conférés à partir de la 6e année Vĩnh-thịnh (1710) : estampage École Française d'Extrême-Orient n° 1275.

(2) Estampage Ecole Française d'Extrême-Orient n° 1274.

(3) La ligature vaut 600 sapèques.

(4) Estampage EFEO. n° 1276.

(5) Aussi ce village est-il connu des Européens sous le nom de *Village des cocotiers*.

réussissent dans la carrière militaire. Nombre de ses habitants s'engagent dans la Garde indigène et dans les troupes des Tirailleurs tonkinois. De grands miracles se colportent encore aujourd'hui de bouche en bouche. Nous n'en voulons citer que deux qui sont des plus connus des vieillards et des jeunes gens.

Suivant la tradition, en la 4e année Vĩnh-hựu 永佑 (1738), dans la circonscription de Đan-phượng, il y avait un pirate nommé Khán-Ba qui semait la terreur dans le pays. Quand il arriva sur le territoire de Cổ-sở, il vit subitement les champs se couvrir de brume. Et il tombait une pluie fine qui rendait impraticables les chemins comme si le génie avait voulu défendre le village. Le pirate perdit alors courage et battit en retraite et depuis n'osa plus troubler le pays.

En la 2e année Chiêu-thống 昭統 (1788), le Duc Bằng aidait l'Empereur Lê à réorganiser le pays. Le Duc Thạc voulant prendre la défense des Trịnh partit de Sơn-tây et vint camper à Sài-sơn. Il ordonna au village de Yên-sở de préparer son camp au *đình*. Le lendemain il passa le fleuve. A peine l'armée de Thạc avait-elle dépassé le territoire de Quế-dương que les éléphants ne voulurent plus avancer. Le Duc Thạc dut alors camper à Đại-bằng. Il y livra bataille et fut fait prisonnier. Après la victoire, le Duc Bằng voulut aller camper à Yên-sở. Arrivé à Sơn-đồng, ses éléphants s'arrêtèrent. Il dut rebrousser chemin. Ainsi le village de Yên-sở put échapper aux exactions de l'armée.

DEUXIÈME PARTIE

Le culte de Lí-Phục-Man.

Nous avons vu que l'histoire et la tradition populaire ont placé le tombeau de Lí-Phục-Man à Yên-sở qui est devenu le centre de son culte. C'est là qu'on a la statue faite suivant l'image vue en songe par Lí-Thái-Tổ.

Le culte est assuré par deux villages voisins appartenant à deux cantons différents: Yên-sở dépendant du canton de Dương-liễu et Đắc-sở, du canton de Đắc-sở. Les deux villages se développent le long de la digue du Sông Đáy. Leur territoire s'étend jusque sur la rive droite du fleuve. Ils possèdent des rizières à l'intérieur de la digue et des terrains à plantation de mûrier et de canne à sucre dans le lit majeur du cours d'eau. Yên-sở a, d'après la *Nomenclature* de NGÔ-VI-LIỄN (1), 5177 habitants et Đắc-sở 2924. En 1937, Yên-sở a 1300 inscrits payants sur le rôle des impôts personnels; Đắc-sở en a 947. Les ressources sont la culture du riz et des produits secondaires comme la patate, le maïs, la canne à sucre, le mûrier. Il faut ajouter la plantation du cocotier qui constitue une grande ressource de cet endroit, l'élevage des vers à soie, la fabrication de la dentelle et des étoffes. Le Sông Đáy offre une voie de communication naturelle qui met le pays en relation avec le Fleuve Rouge en aval de Sơn-tây. Aussi, il s'y est créé un commerce assez important de bois et de bambous mâles provenant du Moyen Tonkin. Depuis cette année, à cause de la construction du barrage du Đáy, tout ce commerce périclite et est en voie de disparaître; mais les terrains du lit majeur ont plus de valeur, car ils ne sont plus menacés par les inondations.

La vie y est donc aisée. En outre le pays est lié à Hà-đông, Sơn-tây et Hanoi par des routes d'accès facile et automobilables pendant toute l'année et des chemins moins carrossables mais plus directs et partant plus pratiques pour le commerce de la campagne. Les gens des deux villages peuvent se rendre au marché de Hà-đông pour le commerce des bestiaux et de la soie. Les noix de coco sont même transportées jusqu'à Hanoi, ce qui donne beaucoup de bénéfices aux paysans. On doit y ajouter une autre source de profit: la solde reçue par ceux des villages qui se sont engagés dans les différents corps de troupes du pays. Les militaires envoient de temps à autre des subsides à leur famille, et les anciens ont droit à la retraite.

* * *

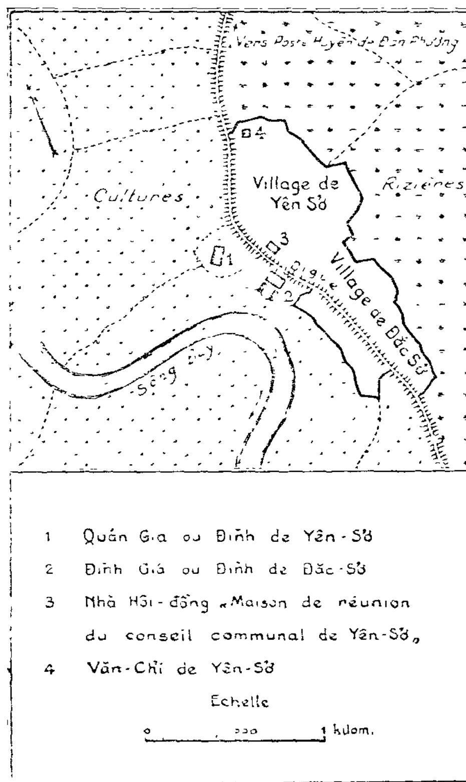
§ 1. — *Les lieux de culte.*

Deux temples, l'un situé sur le territoire de Yên-sở, l'autre sur celui de Đắc-sở, sont dédiés au culte de Lí-Phục-Man. Tous les deux sont bâtis dans le lit majeur du Sông Đáy (Carte II).

Dans le pays on appelle *đình* 亭 le temple de Đắc-sở. Celui qui se trouve à Yên-sở porte le nom de *quán* 館 ou *miếu* 廟. Or, nous savons que le *đình*

(1) NGÔ-VI-LIỄN, *Nomenclature des communes du Tonkin*, Hanoi, 1928.

est un bâtiment de culte, la maison commune du village où l'on se réunit pour faire un sacrifice au génie tutélaire. Mais le plus souvent le *đình* se trouve à l'extérieur du village, en plein champ, ou à l'entrée. Aussi pour mieux surveiller les objets de culte, pour assurer au génie un service religieux régulier, pour l'accomplissement des petites cérémonies au cours de l'année, les tablettes sont-elles conservées dans un second édifice bâti dans le village même. C'est ce second édifice qu'on appelle *quán* ou *miêu*. Le jour de la grande fête annuelle du génie, on transporte en procession la tablette du *quán* au *đình*. Toutes les cérémonies se passent alors dans ce dernier temple. La fête terminée, on retransporte la tablette au *quán* et on l'y garde pendant toute l'année.



Carte II. — Lieux de culte de Lí-Phuc-Man à Yên-sở et à Đắc-sở.

Une autre explication importante nous a été donnée par quelques notables de Yên-sở, confirmée par certains lettrés. Les *đình* étaient autrefois des maisons de repos de l'Empereur quand il allait en inspection dans le pays. Au chef-lieu de la province il y avait le *hành-cung* 行 宮, palais de passage de l'Empereur. Des villages qui se trouvaient sur la voie souvent fréquentée par le cortège impérial construisaient aussi des bâtiments qui devaient jouer le rôle de *hành-cung*. Le *đình* de Đắc-sở était un de ces bâtiments. L'Empereur venant du Sông Đáy par barque ou de la digue arrivait au « palais de passage » en *kiệu*, fauteuil à porteurs.

Ce dernier était amené jusqu'à l'intérieur du bâtiment et déposé sur le soubassement, dans la partie laissée vide du plancher. Le bâtiment est devenu plus tard un lieu sacré mieux considéré que le temple du génie tutélaire (qui, lui, est nommé et récompensé par l'Empereur). Pour la grande fête on y transportait la tablette du génie. On faisait faire au génie le même voyage que l'Empereur. La tablette y était déposée et le génie était censé y séjourner comme le grand chef sacré du pays. Dans la suite les voyages impériaux étant devenus plus rares et plus rapides, les villages ont fini par accaparer ce «palais de passage» pour le culte du génie. Cela explique en outre qu'aujourd'hui dans certains *đình* on trouve sur la façade un panneau laqué rouge et doré portant les quatre caractères: Thánh cung vạn tuế 聖躬萬歲 «Que l'Empereur (1) vive dix-mille ans!» Cela explique également l'espace vide qui se trouve devant le sanctuaire.

Dans l'une comme dans l'autre explication, aux jours ordinaires, le *đình* est un bâtiment vide; il y a tout au plus un brûle-parfums sur l'estrade de l'autel.

Pour le cas qui nous occupe, les faits se compliquent de ce que le culte est assuré par deux villages. Nous ne possédons aucun document qui nous permette de retrouver les origines de ces deux communes. Đắc-sở était-il tout simplement un certain nombre de hameaux qui se sont détachés de Yên-sở à un moment donné où le village initial était devenu trop grand? Aujourd'hui le village de Đắc-sở fait immédiatement suite à celui de Yên-sở. Et tous les deux se développent sur une longueur de près de quatre kilomètres. Rappelons que Yên-sở a plus de 5.000 habitants, tandis que Đắc-sở n'en a pas tout à fait 3.000. De plus, les deux communes portent le même nom vulgaire de Làng Giá. En outre, dans cette circonscription de Đan-phượng, on ne trouve que ces deux villages qui portent des noms composés sur le mot *sở* 所. Il serait tentant de supposer que ces deux villages ne formaient autrefois qu'un seul bloc administratif, le Cổ-sở 古所 de Lí-Thái-Tổ dont le temple de Đắc-sở était le *đình* Giá et celui de Yên-sở le *quán* Giá. Cependant, aujourd'hui, officiellement ce que nous appelons le *quán* est considéré comme le *đình* de Yên-sở et l'édifice situé à Đắc-sở est désigné comme le *đình* de ce village.

Cela est compliqué par une autre question, celle de la date d'édification des deux temples. Dans leur état actuel, c'est le bâtiment de Đắc-sở qui semble être le plus ancien. Il est entièrement en bois et a le même plan et les mêmes sculptures que le *đình* de Dương-liễu, à quelques kilomètres de là, fondé au XI[e] siècle et dédié au même génie, tandis que le *đình* de Yên-sở a subi plusieurs remaniements. Sa première construction date, d'après la tradition, du songe de Lí-Thái-Tổ (1010-1026). Trần-Thái-Tôn (1225-1257) a ordonné l'agrandissement du temple. D'autres additions sont signalées sur la stèle de 1663. Nous avons pu en outre relever quelques reconstructions plus récentes dans un manuscrit familial trouvé à Yên-sở. En la 5[e] année Cảnh-trị (1668), on construisit de nouveaux bâtiments (2). En la 4[e] année (3) Dương-đức (1672-1673), on construisit les deux *hành-lang*

(1) Le mot *thánh* a le double sens de génie et empereur.

(2) 始增造樓臺.

(3) Il doit y avoir ici une erreur, la période Dương-đức n'a duré que deux ans.

(bâtiments latéraux de la cour d'honneur) et le *tam-quan* (les trois entrées de la cour d'honneur) (1). A la 2e année Chính-hòa (1682), on grava de nouvelles stèles, on ajouta au *đình* les perrons en pierre, et les cinq portes (2) du *tam-quan* (3).

Sous la période Gia-long, « en l'année *quí-hợi* (1803), au 2e jour du 2e mois, l'assemblée des notables (4) décida de fondre une gouttière en cuivre. Le 6e jour du 3e mois, on informa les génies par une offrande de coqs et de riz gluant. Au 10e jour, on célébra la fête annuelle ordinaire. On dressa la maison du comité à droite du pont du *đình*. Le 15 on fit une cérémonie et on réunit les gens du village. Des personnes proposèrent de répartir les frais également entre les 14 *giáp* et tous les habitants, supérieurs et inférieurs. Cependant des cœurs généreux trouvèrent que cela n'était pas juste : dans le village il y a des riches et des pauvres, des gens qui ont bon cœur et ceux qui n'en ont pas. Il faudra pour commencer les travaux considérer ce qu'on a. Ce jour-là, les souscriptions s'élevèrent à deux cents ligatures. Puis tous les jours il y eut des donateurs.

---

(1) 修造兩行廊三關.

(2) L'entrée centrale a trois portes.

(3) 寫補碑造石階停廟三關五門.

(4) 癸亥年二月日本社共會議鑄銅錠至三月初六日整鷄�小禮預告三月十日入席唱歌作敎堂在亭右邊梂至十五日禮會財諸私心者皆欲均補十四甲上下相齊惟有恒心者不然以爲本社中家家有豐歉人人有恒否之異百照補均齊恐未合宜故購局興工任其多寡伊日恭進所得外二百貫自此而後恭進日常有之辰有欽差正營管圖家官忠平候陳文紘由本社人有女嫁於伊官差五社諳曉銅匠(號求喃社)二十八十九日起工理作幷鐵匠二十人練鐵作骨內買鐵三榭幷作操骨廟後條木斬伐調炭大段工程不勝其費其於�飯隨心供給就中力疲財損盡心竭力者無幾至四月初八日又遷敎堂在廟十二日大段鎔鑄(是日禮本社一牛一牢得所社三牢)禮儀極目環觀滿廟人數不勝不意人工未善再遇天雨倥傯銅蒸錠皆不就又收拾再圖至二十四日又鑄一段六尺二十七日鑄一段三尺二十八日鑄一段三尺二十九日又鑄一段三尺至五月初九日鑄一段九尺一一敝穿皆不完就自此辰常天雨又遷敎堂在亭諸工至此謀窮志短各自回本貫再別將家眷老成諳曉諸人別圖謀計至十九日一匠号名該鄰試手一段三尺不就散回不返二十四日名該銅與家眷老成等人機謀稍密於前試手一段九尺遂成自是只以此一操骨二十八日連鑄一段九尺六月初一日鑄一段六尺初三日又鑄一段六尺(伊日小子解厄)一一完就間者自二十九日下社六七人與該銅暗喜其漸完赴京呈圖家官由存諸工人在家理作仍然不意有本社人投讒以致圖家官懷憤不平監名該銅在京本社莫如之何工人以此解怠惶恐又盡回本貫工程間斷至六月初六日本社又赴京再呈情弊事由始得釋怨解嫌放回該銅再將家人理作依舊至十九日又鑄一般九尺遂得周全儘好自此切磋磨琢至二十四日完成懸掛就中五段東邊段銘云應口迎龍水傾心訝馬嘶徐波喬木潤浪影玉津低中段銘云風吹裝玉質雨注爽金聲事君伸勁節鐘成億載名西邊段銘云腹中藏坎象而上鎮坤維喝江張虎臂柴眥峙壽眉至七月初二日還鑄匠工古錢壹百貫替衣錢六貫替牲錢禮五貫加許工人十二貫買鐵子作操骨三榭其銅錢三十三貫買銅寔八榭其錢四百十二貫其如功德人入銅不併

« Dès lors, un « gendre du village » (1) S. E. le *khâm-sai chánh-dinh-quản* Đỗ-gia, marquis de Trung-bình, Trần-Văn-Nam, envoya 20 habiles fondeurs de Ngũ-xã. Le 19 on commença les travaux. Vingt forgerons achetèrent trois piculs (180 kilos) de fer pour faire un moule. On coupa les arbres de derrière du temple pour en faire du charbon. Les dépenses furent élevées. Quant au riz, cela dépendait de la générosité de chacun. Le 8 du 4e mois on transporta l'atelier au temple. Le 12 on fondit un grand tronçon. Ce jour-là le village tua un buffle et un bœuf, le village de Đắc-sở, trois bœufs, pour offrir au Génie. Une foule nombreuse était venue de partout assister à la fête. Malheureusement les ouvriers n'étaient pas habiles et le temps était mauvais, le travail échoua. On rangea les débris. Le 24 on fondit un tronçon de six *thước* (2), le 27 un autre de trois, le 28 un autre de trois, le 29 encore un autre de trois. Le 9 du 5e mois on fabriqua un tronçon de 9 *thước*. Tous avaient des trous. Depuis ce jour il pleuvait continuellement. On dut transporter l'atelier au *đình* (temple de Đắc-sở). Les ouvriers n'ayant plus aucun moyen abandonnèrent et s'en retournèrent chez eux.

« On fit appel dans la suite à des artisans plus expérimentés. Le 19 un ouvrier, du nom de maître Lân, essaya de faire un tronçon de trois *thước*. N'ayant pas réussi, il abandonna. Le 24 maître Đồng avec des gens de sa famille, tous expérimentés, réussit à fabriquer un tronçon de 9 *thước*. Depuis ce jour on se servit du même moule, le 28 on fondit un tronçon de 9 *thước*, le 1er du 6e mois un autre de 6, le 3 encore un de 6. Tous étaient beaux. Dès le 29 quelques habitants du village inférieur (Đắc-sở) avec maître Đồng, heureux de voir les travaux toucher à leur fin, s'en allèrent à la capitale pour informer S. E. Đỗ-gia. Malheureusement quelqu'un du village les avait calomniés. Le mandarin mécontent fit incarcérer maître Đồng à la capitale. Les ouvriers prirent peur et négligèrent les travaux, puis revinrent chez eux. Le 6 du 6e mois une délégation du village se présenta à la capitale pour exposer la situation. Le mandarin relâcha alors maître Đồng. Celui-ci reprit les travaux avec ses ouvriers suivant la même méthode. Le 19 on fondit un tronçon de 9 *thước*. Tout fut en parfait état. On aiguisa, réajusta et le 24 tout fut terminé.

« Parmi les cinq tronçons, celui qui se trouve à l'extrémité Est porte une inscription de quatre vers :

« (Elle, la gouttière) présente la bouche pour recevoir l'eau du dragon,
« Penche le cœur pour écouter le hennissement du cheval (3).
« Ses vagues perdues suffisent pour entretenir les hauts arbres.
« Les reflets de ses eaux rabaissent les vagues du port de Ngọc-tân (4).»

(1) Quand on épouse une jeune fille originaire d'un village, on devient *rể làng*, gendre de ce village.

(2) *Thước*, coudée mesurant 0 m. 487.

(3) Le cheval de bronze du génie qui est dans le *đình*.

(4) Un débarcadère du village de Yên-sở, non loin du *đình*.

Le tronçon central porte également quatre vers :
« Le vent qui souffle la rend belle comme le jade.
« L'eau de pluie qui tombe fait entendre les bruits sonores des métaux.
« Elle est fidèle à l'Empereur
« Et laisse un renom pour l'éternité. »

A l'extrémité occidentale sont gravés également quatre vers :
« Dans son ventre, elle garde les signes du *quẻ khảm* (1)
« Sur son visage, il y a les trames du *quẻ khôn* (2).
« Le cours du Hát-giang (3) forme ses bras majestueux.
« Les monts de Sài-lĩnh (4) constituent ses sourcils éternels. »

« Le 2 du 7e mois on paya aux ouvriers 100 ligatures ; on leur en ajouta 6 pour les vêtements (5), 5 pour les offrandes (6). On leur donna encore 12 ligatures comme pourboire. On a acheté trois piculs de fer, huit piculs de cuivre. On a employé 33 ligatures de sapèques de cuivre et 412 ligatures de sapèques de zinc. On n'y a pas compté le cuivre offert par les particuliers. »

Le même manuscrit familial nous apprend qu'en la 18e année Thành-thái (1906) « on fit des réparations au sanctuaire. On acheta pour cela 27 pièces de bois pour 185 piastres. On employa 520 journées de travail de menuisiers. Le nettoyage général du temple coûta 103 $ 70. Pour la réparation de la partie arrière du *đình* et des murs, on employa 429 journées de travail à 128 $ 10, 69 quintaux de chaux à 51 $ 15. On confia au maître de cérémonie 10 piastres pour l'achat des objets votifs pour l'inauguration. On remit aux autorités communales 75 $ 69 pour dépenses diverses. Les dépenses totales s'élevèrent à 745 piastres (3728 ligatures). Les dix classes de notables du village versèrent 96 piastres. Les 14 *giáp* contribuèrent chacun pour 15 piastres. Le budget communal de Yên-sở participa pour 55 piastres, celui de Đắc-sở 20 piastres. Au total, avec les dons publics on reçut la somme de 834 $ 15 (7). »

---

(1) Un des signes du diagramme appartenant à l'élément eau.
(2) Un des signes du diagramme appartenant à l'élément terre.
(3) Une appellation du Sông Đáy.
(4) Collines calcaires se trouvant dans le *phủ* de Quốc-oai, province de Sơn-tây.
(5) Les ouvriers étaient obligés de porter des vêtements neufs pour travailler.
(6) Les ouvriers avaient dû offrir un sacrifice avant de se mettre au travail.

(7) 是年重修上殿買鐵木二十七片銀壹百捌拾五元木匠五百二十工并修洒祠家壹百叁元七毛瓦匠陶工九爐并修築後面包墻肆百二十九工銀壹百弍十捌元壹毛石炭六十九樹半銀五拾壹元壹毛五仙交法師買貨禡開光銀十元交里役與洒祠買圖物各欵共銀柒十五元陸毛玖仙向上共銀柒百四十五元陸毛值鉛錢叁千柒百弍十八貫均補十跡玖十陸元十四甲每甲十五元本社公錢五十五元得所社供進弍十元與諸人供各項錢錢共捌百叁十肆元壹毛五仙

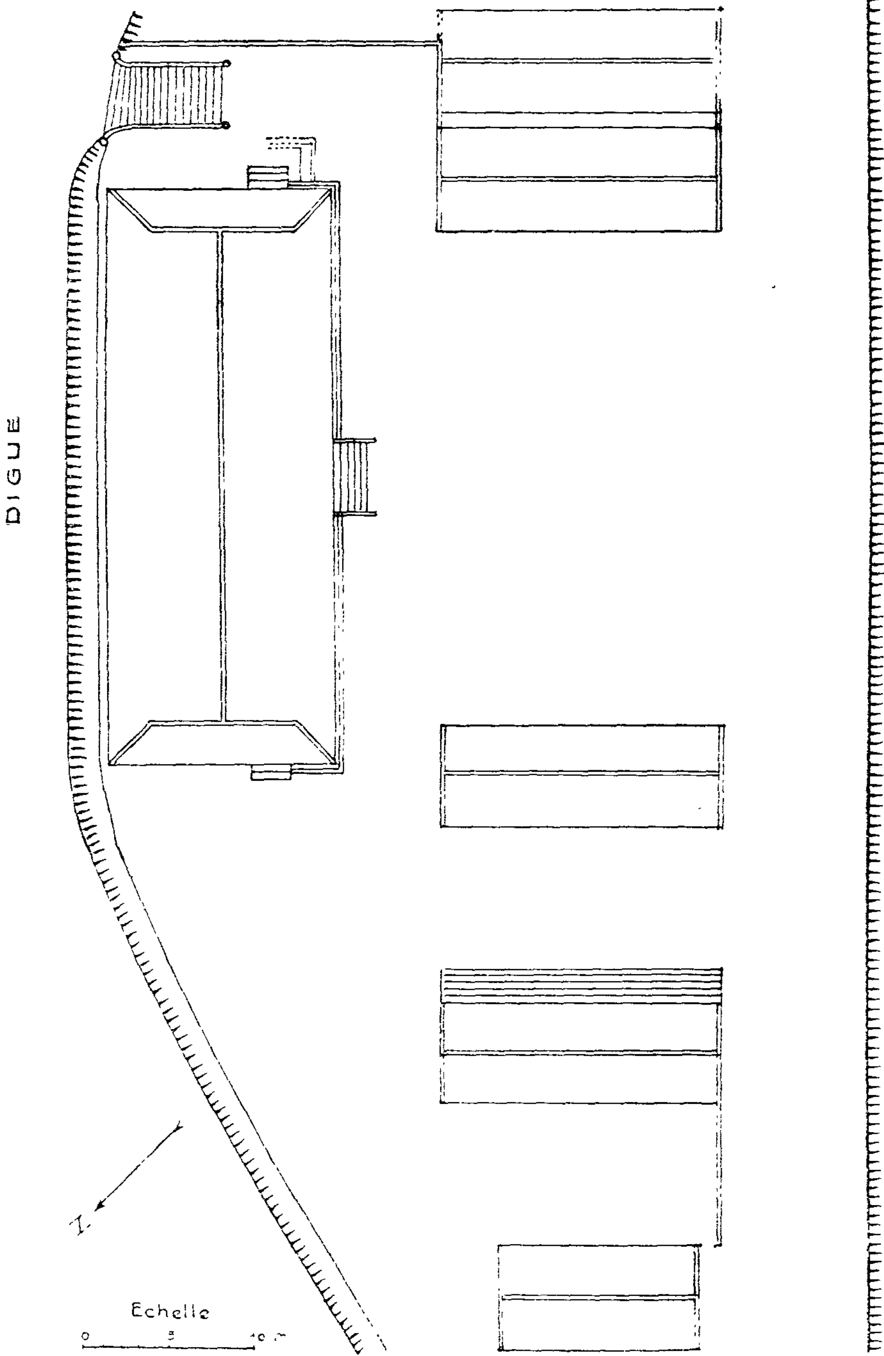


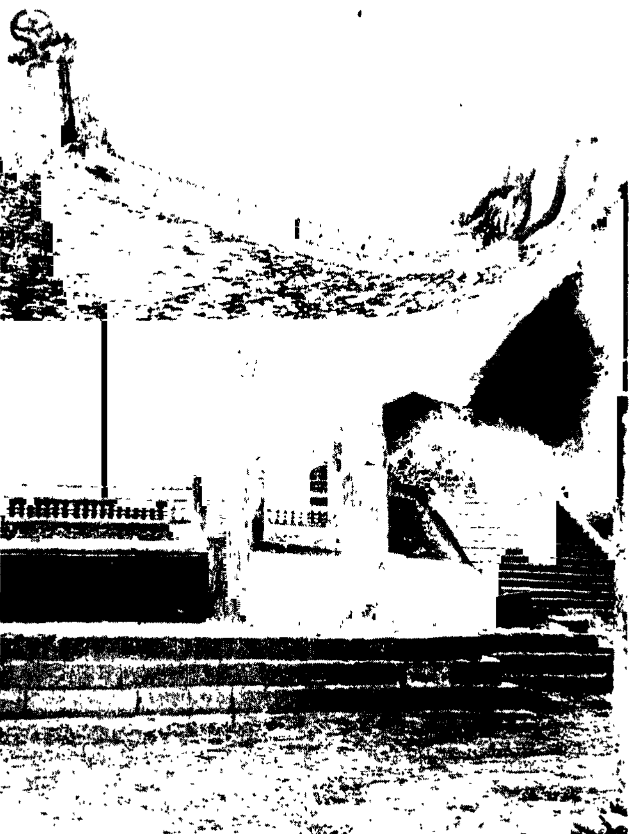
Fig. 1.
Plan général du *đình* de Đắc-sở.



A. Vue d'ensemble du *đình* de Đắc-sở. Un marché se tient dans la cour d'honneur. Cf. p. 41.



B. Vue du *đình* de Đắc-sở. Les abris en bambous écrasés servent de marché. Cf. p. 41.



A

L'aile Est du *đình* de Đắc-sở.

L'escalier qui se trouve à droite mène à la digue. Cf. p. 41.



B

Détails d'une corne du *đình* de Đắc-sở.

On remarque à gauche les *hành-lang*. Cf. p. 41.

Comme on le voit, le temple de Yên-sở dans son état actuel ne remonte pas au delà du XVIe siècle.

Nous allons décrire les deux temples tels qu'ils se présentent aujourd'hui.

A. — LE *đình* DE ĐẮC-SỞ.

Le *đình* de Đắc-sở est dans le lit majeur du fleuve, au pied même de la digue. Ce *đình* (Pl. III) est une grande construction bâtie sur un soubassement auquel on accède par trois marches de pierre qui s'étendent sur toute la façade. Il a 34 m. de largeur et 13 m. 50 de profondeur et regarde le lit même du cours d'eau dans la direction S.-O. Un énorme toit de tuiles à quatre pentes est posé sur des colonnes de bois de grosseur surprenante. Il se relève aux angles en de grosses cornes terminées par une tête de dragon (Pl. IV). Les arêtes latérales des pentes du toit sont en maçonnerie ajourée et portent également des sculptures d'animaux symboliques, de licornes, *li* ou *kỳ-lân* (Pl. IV). L'arête faîtière qui court sur toute la largeur de l'édifice est constituée par un assemblage de fleurs en terre cuite, et ses deux extrémités sont coiffées de deux dragons montrant les griffes. Les pignons qui surmontent les petites pentes sont couverts par des panneaux découpés en chauve-souris, symboles du bonheur (Pl. III, B).

Ce grand toit agrémenté par les décorations de ses arêtes donne beaucoup de noblesse et de calme à l'édifice. Il est soutenu par un très beau système de charpente. La salle est divisée en cinq grandes travées terminées aux deux extrémités sous les petites pentes du toit par deux petites travées ou appentis. Chaque grande travée est formée par deux fermes qui sont faites de six colonnes posées sur des socles de pierre. Les deux colonnes centrales sont réunies par un entrait galbé décoré de dragons ou de feuillage transformé en dragons (Pl. VI, A). Cet entrait supporte deux poinçons posés eux-mêmes sur deux dés. Un entrait secondaire relie les deux poinçons et soutient le faîte du toit. L'espace limité par les entraits et les poinçons est occupé par un tympan richement décoré de dragons. Les poinçons des fermes sont parfois également couverts de sculptures comme le montrent les planches V, B et VI, A.

Les colonnes centrales sont réunies à celles de devant et de derrière par des arbalétriers enrichis de ciselures de feuillages ou d'animaux symboliques. Ce sont ces arbalétriers qui soutiennent le toit. Les deux fermes centrales formant le sanctuaire sont assez différentes des autres en ce qui concerne le système de liaison des colonnes de la façade de derrière. La colonne centrale est réunie à celle qui est derrière elle par un entrait double. L'arbalétrier est aux deux tiers du toit et ne joint que les deux dernières colonnes. L'entrait secondaire est sculpté en forme de dragon soutenant par sa tête l'entrait principal des colonnes centrales (Pl. V, B et Pl. VI, A).

Le mode de juxtaposition est différent également aux deux angles du toit. Les arbalétriers soutenant cette partie du toit ne sont pas parallèles à l'axe du sanctuaire. Chaque arbalétrier des cornes forme avec lui un angle en réunissant la

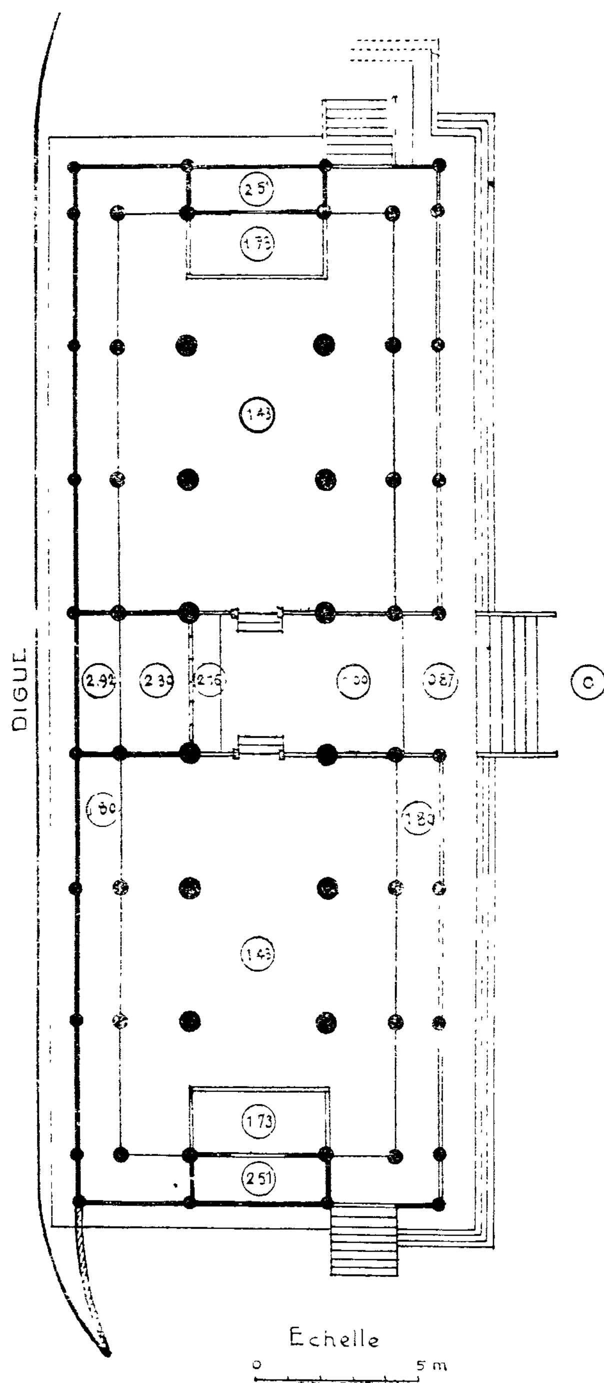


Fig. 2.
Plan du *đình* de Đắc-sở.



A. L'escalier latéral Est du *đình* de Đắc-sở (cf. p. 45).



B. Intérieur du *đình* de Đắc-sở. Vue du sanctuaire et des entraits des travées (cf. pp. 41, 43, 45).

colonne centrale à celle qui se trouve à l'extrémité de l'édifice. Il est en outre posé sur la dernière colonne de la deuxième rangée de façade. D'autre part, les deux colonnes de devant et de derrière, au lieu d'être réunies par des arbalétriers comme pour les travées principales, sont juxtaposées également par un empilement d'entraits (Fig. 3 et Pl. VI, B). Il en résulte que dans les angles du toit il y a une masse énorme de bois. On a trouvé moyen de la rendre moins lourde en sculptant toutes les têtes des entraits et arbalétriers et en enroulant en corne les angles. Ce qui contribue à donner à ces parties, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, une stabilité sans trop de lourdeur et pleine de noblesse.

On voit ainsi que l'édifice est formé de fermes indépendantes. Elles ne sont liées entre elles que par le faîte du toit et par des pannes terminales qui servent de bordure au toit. Les colonnes ne sont pas réunies dans le sens longitudinal. L'absence de tirants longitudinaux est complète dans les rangées des colonnes centrales du *đình*. Et c'est cela qui le caractérise et le distingue des autres *đình* du Tonkin. Un dicton dit même de Yên-sở : « *đình không xà, làng bảy mươi hai cái giếng* ». « Le *đình* n'a pas de tirants longitudinaux, le village a 72 puits » (1). Les colonnes des dernières rangées de devant et de derrière sont toutefois réunies entre elles par des tirants. Ces tirants servent, dans la partie arrière du *đình*, de glissière pour les planches de la paroi. Ceux de devant portent les encadrements de décor des balustrades.

Les arbalétriers et les entraits supportent, soit directement, soit par l'intermédiaire des chevilles, des pannes plates ou légèrement arrondies en bois qui couvrent toute la largeur de l'édifice. Sur les pannes sont fixés les chevrons faits de planches de bois serrées les unes contre les autres. Sur les chevrons sont fixées les tuiles roses que le temps a rendues grises.

Cet ensemble est si harmonieux que quand on est à l'intérieur du *đình* on a l'impression de calme qui se dégage des chalets de hautes montagnes. L'édifice est immense et il est entièrement en bois. Les tuiles qui le recouvrent ne sont pas apparentes de l'intérieur (Pl. V, B).

Les parois entièrement en bois sont percées de fentes qui laissent s'infiltrer la lumière du soleil. La façade n'a ni portes ni murs. Le *đình* n'est protégé de ce côté que par des balustrades en bois dont les barreaux qui présentent la forme de boules à calcul ou de sablières sont encadrées de panneaux richement sculptés.

Le plancher est également en bois. Il est fixé aux colonnes et se trouve à 0m.43 du soubassement. Le soubassement lui-même est à un mètre du sol et on y accède par un escalier en pierre au centre de la façade. Le plancher est creux au haut de cet escalier. Ce vide occupe les deux tiers de la travée centrale et est muni de deux petits escaliers menant aux deux ailes de l'édifice. La partie intérieure de cette

---

(1) Le village de Yên-sở avait effectivement 72 puits.

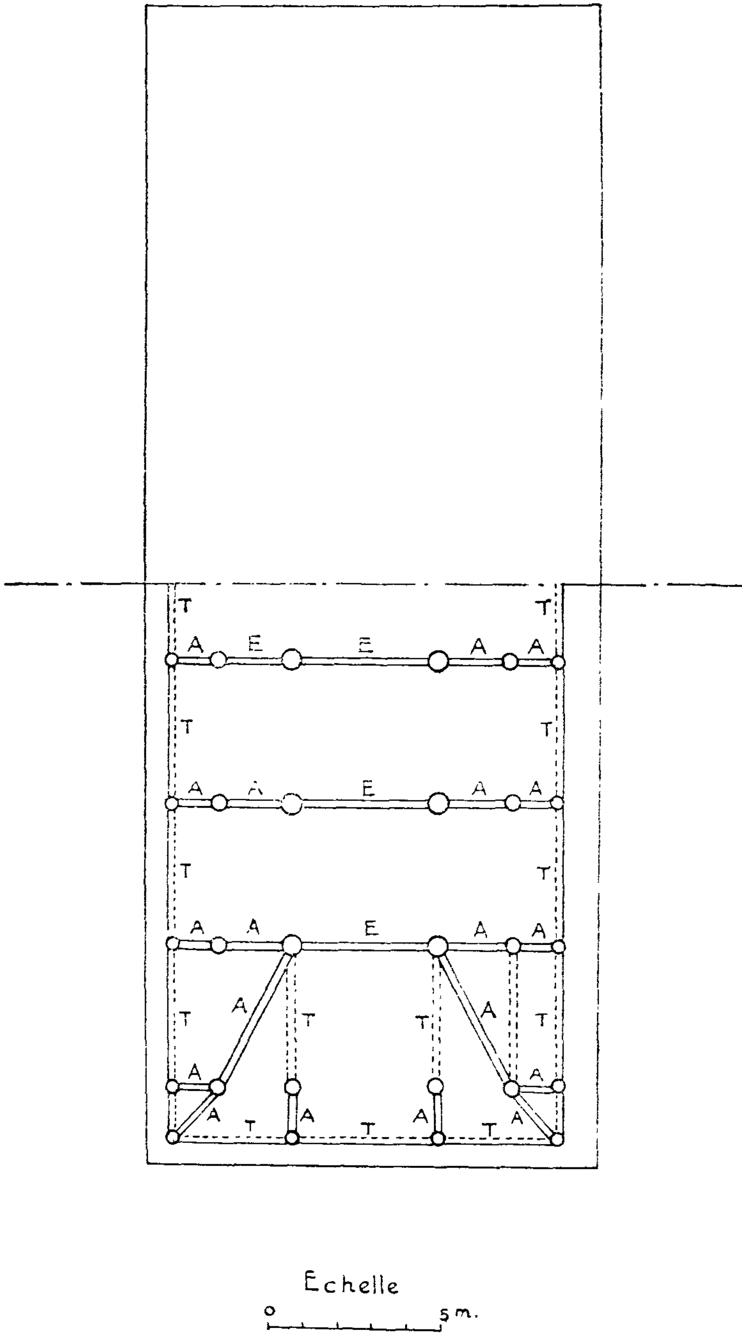


Fig. 3. Projection verticale de la charpente du *đình* de Đắc-sở.



A. Intérieur du *đình* de Đắc-sở.
Vue des fermes. Dans le fond on remarque le sanctuaire latéral de l'Ouest.
A droite, le sanctuaire central. Cf. p. 41.



B. Intérieur du *đình* de Đắc-sở. L'angle de façade. Cf. p. 43.

travée est l'emplacement du sanctuaire. Ce dernier est fermé par une triple porte à six battants encadrés dans des panneaux de bois sculptés de dragons enroulés sur une tige de bambou sur les côtés et de deux dragons présentant leurs hommages à un astre en flamme. Au-dessus de ce cadre et jusqu'à la toiture on trouve un superbe tympan en bois dont la richesse de sculpture dépasse l'imagination : deux dragons disposés symétriquement sur un panneau également sculpté montrent leur face majestueuse dissimulée sous une dentelle de moustaches, de barbe et de crinières. Pour équilibrer cet ensemble, l'artiste a couvert la partie supérieure des deux énormes colonnes centrales d'un panneau sculpté de branches de bambou en train de se transformer en dragons. Ces branches poussent leur pointe vers les têtes de dragons qui terminent les entraits secondaires de la travée centrale (Pl. V, B).

Cet encadrement forme avec les tympans des fermes de la travée centrale un chef-d'œuvre du travail sur bois de l'art annamite monumental. Tout cela est animé d'un mouvement convergent et dénote le souci des artistes d'honorer le lieu saint. Cette richesse des décorations impressionne déjà la foule des fidèles. Aussi comprend-on que l'intérieur du sanctuaire soit très simple. Il est formé de deux estrades surélevées au-dessus du plancher. Celle de devant est à 2 m. 30 au-dessus du sol, celle de derrière à 2 m. 92. L'estrade de derrière porte seule une pile de barres d'argent votives. On ne trouve ni brûle-parfums ni tablette. Le sanctuaire est en outre plafonné suivant la pente du toit. Au centre du plafond est un grand disque doré sculpté de dragons enroulant un soleil. Et c'est là le seul décor de l'autel (Pl. V, B).

Le plancher est surélevé sur les deux extrémités formant à chaque aile deux plateformes de 1 m. 73 et 2 m. 51 au-dessus du sol. L'estrade supérieure est logée dans une espèce de niche qui sert d'autel aux génies subalternes, *bộ-hạ* (1), les jours de la grande fête. Un fronton en bois décore le dessus de la niche. Sous ce panneau pend une grecque enguirlandée de feuillage. Ce plancher est en outre surélevé en avant et en arrière entre les deux dernières rangées de colonnes (Fig. 2). Ces surélévations servent de places de préséance et sont réservées aux notables majeurs (2).

L'accès du plancher se fait directement du sol aux deux extrémités des ailes par deux escaliers en pierre de 7 marches dont les rampes sont sculptées d'animaux fabuleux (Pl. V, A). On peut y monter, comme nous l'avons vu plus haut, du centre même de la façade, par un escalier qui mène au soubassement. De ce dernier, on atteint le plancher par deux marches.

Cet énorme édifice est précédé d'une cour de 30 mètres de profondeur. A droite et à gauche de cette cour sont les *hành-lang*, bâtiments latéraux qui servent de lieux

(1) Ce sont des officiers d'ordonnance ou directeurs de la maison du génie.

(2) Le plan de l'édifice présente beaucoup de similitude avec celui de la maison des Minangkabau de Sumatra. Voir NGUYỄN-VĂN-HUYÊN, *Introduction à l'étude des maisons sur pilotis dans l'Asie du S.-E.*, Paris, 1934, p. 66.

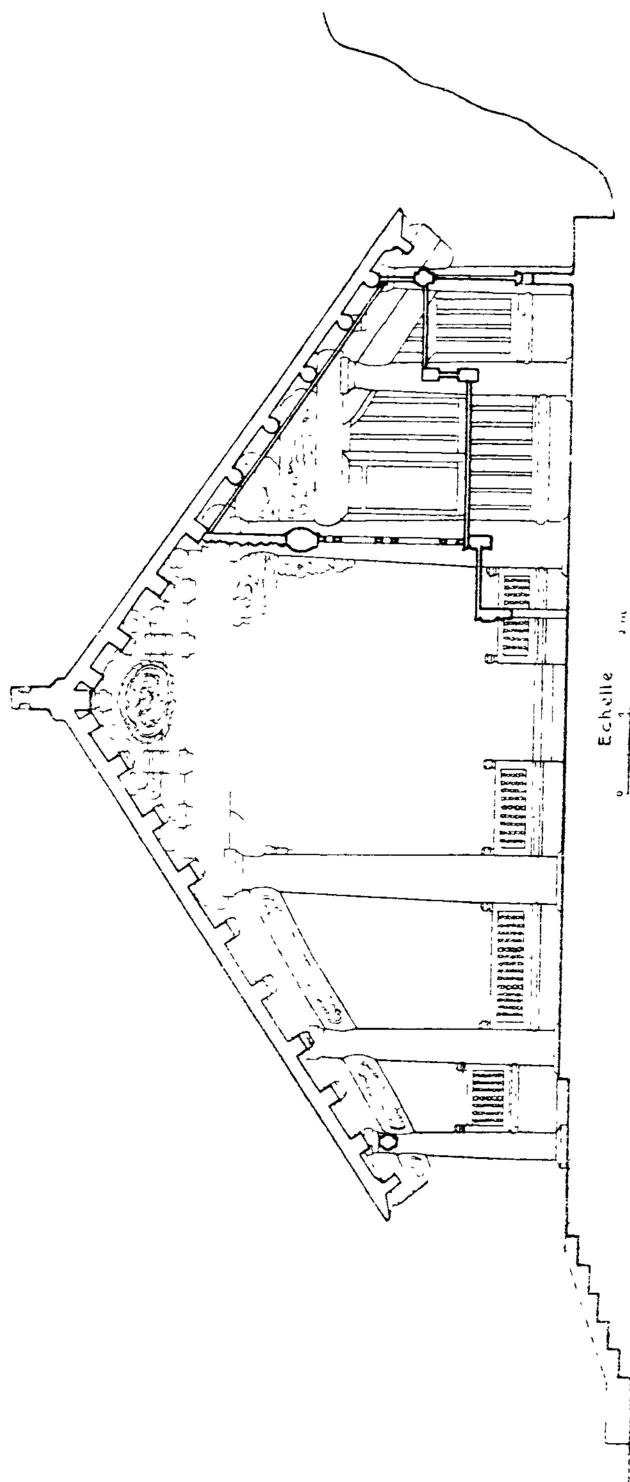
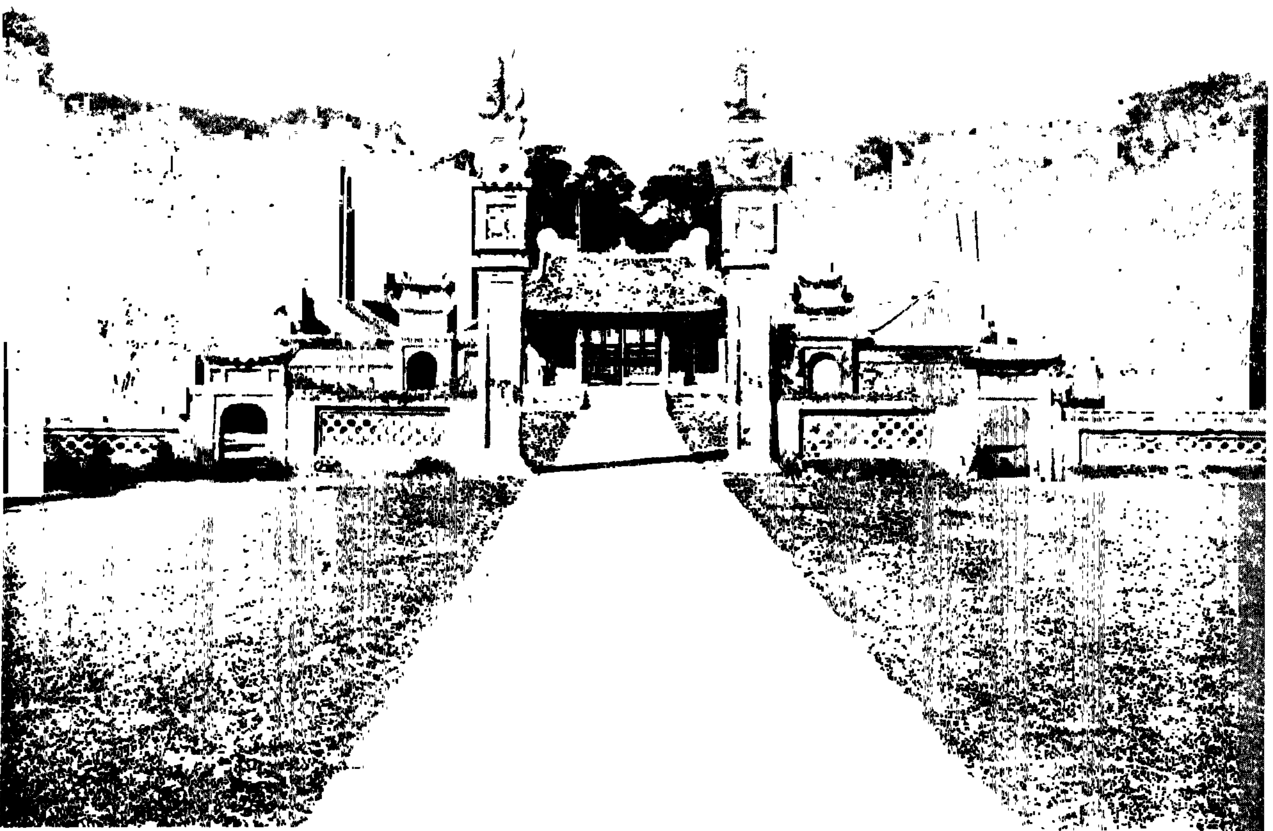


Fig. 4. — Coupe du *đình* de Đắc-sở.



Đình de Yên-sở. Vue des deux cours extérieures. On remarque sur la paroi de la 2e enceinte les deux frises. Cf. p. 47.

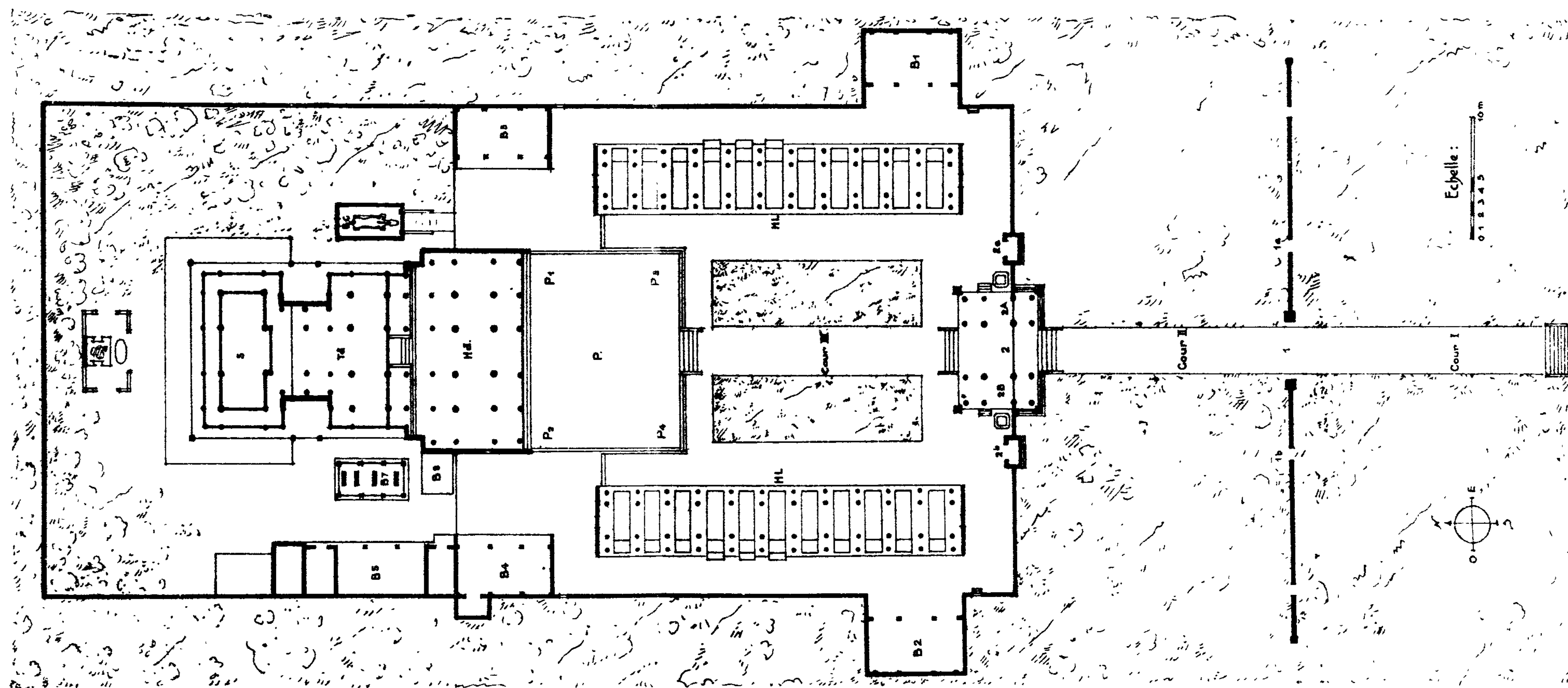


Fig. 5.

Plan du *đình* de Yên-sở.

de réunion pour les notables pendant la grande fête exceptionnelle (1). Ces bâtiments ont 16 mètres de long et 6 mètres de large. Par manque de place (2), avec le développement de la population, on a adjoint aux *hành-lang* classiques d'autres bâtiments qui leur sont parallèles. De sorte qu'à l'Est il y a deux bâtiments latéraux, et à l'Ouest trois. Aux jours ordinaires, ces bâtiments servent de marché. Notons également que pour des réunions ordinaires des conseils de notables, on s'assied dans le *đình*. Le côté Est appartient au village de Đắc-sở. L'aile Ouest est réservée à Yên-sở.

B. — LE *quán* OU *đình* DE YÊN-SỞ.

Tandis que le *đình* de Đắc-sở est écrasé par la masse du toit, par la digue à laquelle il est adossé, par le cours d'eau qui le limite sur la façade — sa majesté ne réside que dans le savant assemblage des arbalétriers, dans la superbe ordonnance de ses colonnes et dans les angles cornés de ses arêtes — le *đình* de Yên-sở jouit d'une situation magnifique. Il se développe sur un large espace verdoyant d'où la vue s'étend jusqu'aux montagnes qui s'estompent dans le lointain. Il est de plus entouré sur trois côtés par un bosquet interdit. Il a ses trois cours classiques avec deux lignes de portails. Le *đình* avec ses cours n'a pas moins de 120 mètres de profondeur et 52 mètres de largeur. Il couvre ainsi une superficie de plus de 6.000 mètres carrés (Pl. VII).

Dans la première ligne de portails, l'allée centrale est flanquée de deux colonnes carrées en briques dont les chapiteaux sont décorés de têtes de dragons et se terminent par quatre phénix qui dressent leurs ailes vers le ciel formant une énorme fleur à quatre pétales doubles. Dans les allées latérales, il y a deux portes coiffées d'un toit à quatre pentes couvert de tuiles chinoises, soutenant des tympans décorés. La paroi qui délimite les deux premières cours est en briques disposées en ronds ou en hexagones entre les portails et les colonnes de l'allée centrale, en losanges pour les parties au delà des portails (Pl. VII).

Le deuxième mur qui sépare la 2e cour (Fig. 5 : cour II) de la cour d'honneur (cour III) est décoré par des briques rouges sculptées. Ces dernières sont disposées en frise à 1 m. 40 du sol et à 0 m. 64 de l'arête du mur. Elles ont toutes 0 m. 26 de haut, mais sont de largeur différente variant de 0 m. 35 à 0 m. 23. La frise de l'Est est composée de 23 briques. Les trois premières figurent un grand dragon dont la patte droite de derrière est curieusement gainée. La 4e figure un phénix déployant les ailes. La 5e est sculptée d'un éléphant. La 6e est occupée par un éléphant surmonté de deux hommes. La 7e représente un éléphant s'avançant vers le soleil et deux hommes renversés. Les trois suivantes donnent trois animaux fabuleux (licornes ou makaras) en train de courir : un seul a des « écailles ». La

(1) Infra, p. 62.

(2) La cour du *đình* est limitée par un bras mort du Sông Đáy.

11e brique représente un souhait adressé à la population du village : « Que tous dans le village, jeunes et vieux, reçoivent richesse, longévité, félicité et paix ! Que toute la population reçoive la tranquillité ! » Les 12e et 13e briques figurent deux makaras. La 14e représente un phénix avec les ailes déployées. La suivante figure une scène de lecture : deux jeunes hommes sont en train d'écouter un maître qui explique. Sur la 16e brique sont sculptés deux jeunes hommes portant chacun une inscription en deux caractères : « Vương-sinh 王 生 ». Les 17e et 18e représentent l'une deux cerfs, l'autre deux chevaux (ou deux hippocampes). La 19e figure un homme portant l'inscription « Vương-sinh » et levant le bras vers un bûcheron chargé de fagots. La 20e est occupée par une barque dans laquelle un pêcheur assis est en train de lever son épervier. La 21e représente un homme qui porte au bras gauche un autre et sous son bras droit un rouleau. Elle porte également l'inscription Vương-sinh. La 22e figure deux hommes jouant aux échecs. La dernière représente deux espèces de gibbons.

La frise de l'Ouest est composée de 26 briques. Sur les trois premières briques évolue un grand dragon. Contrairement à la frise de l'Est, la tête de ce dernier occupe la 3e brique. Sous la queue du dragon, il y a un animal quadrupède. Sommes-nous là en présence d'un petit (1) du dragon ? La 4e brique figure une espèce de biche qui sautille devant une fleur (ou un soleil stylisé). La 5e représente un étang aux lotus avec trois baigneuses. La 6e porte une inscription

(1) Nous savons, d'après les notes de PHẠM-ĐÌNH-HỔ 范 廷 琥 dans son *Tham khảo tạp ký* 參 考 雜 記, que le dragon a des petits. Chaque fois le dragon pond dix œufs dont seul le premier devient dragon. Les neuf autres sont neuf animaux fabuleux et ont chacun un penchant. L'un s'appelle *bị-hí* 贔 屭 et ressemble à une grande tortue. Il aime porter de lourds fardeaux. Maintenant les tortues qui sont sous les stèles le représentent. Le deuxième porte le nom de *li-vẫn* 螭 吻 et ressemble à un quadrupède. Il aime regarder ; aussi aujourd'hui le sculpte-t-on sur les arêtes des toits. Le 3e se nomme *bồ-lao* 蒲 牢 et aime crier. C'est un quadrupède qui vit dans les mers et ressemble à une baleine, *long-kềnh* 龍 鯨. Si on le frappe, il crie très fort. Aussi quand on fond une cloche et si l'on veut qu'elle sonne bien, on sculpte un *bồ-lao* à son sommet. On la frappe avec un maillet ayant la forme d'une *long-kềnh*. Le 4e est le *can-bệ* 犴 陛. Il ressemble à un tigre et a beaucoup de force. C'est un gardien très habile. Aussi le place-t-on à la porte des prisons. Le 5e est le *thao-thiết* 饕 餮. Il aime le manger et le boire, aussi le place-t-on sur les trépieds, *đỉnh*. Le 6e porte le nom de *công-hạ* 蚣 蝮 ou *công-phúc* 蚣 蝮. Il aime l'eau. On le sculpte sur les piliers des ponts. On dit encore qu'il aime boire. C'est pourquoi on le place à l'entrée des caniveaux. Le 7e s'appelle *nhai-tí* 睚 眦 et aime assassiner. Aussi le sculpte-t-on sur les manches des couteaux. Le 8e se nomme *kim-nghê* 金 猊 et aime avaler du feu et expirer de la fumée. Aussi le met-on sur les brûle-parfums, *lư-hương*. On l'appelle encore *tuần-nghê* 狻 猊. Il aime se tenir assis. Maintenant on le trouve comme monture dans certaine statue de Buddha. Le 9e est connu sous le nom de *tiên-đồ* 椒 圖. Il ressemble à une coquille et aime garder toujours la bouche fermée. Aussi le sculpte-t-on au sommet des battants des portes. D'aucuns l'appellent *tù-ngưu* 囚 牛 et prétendent qu'il aime la musique. Aussi le sculpte-t-on sur les guitares. On le nomme encore *trào-phong* 嘲 風 et dit qu'il aime les endroits escarpés et impénétrables. C'est pour cela qu'on le place dans les endroits retirés des temples.









Détails de la frise de l'Ouest du *đình* de Yên-sở (cf. pp. 47-50).



a b c d e f



g h i j k



l m n o p q



r s t u v x

Détails de la frise de l'Est du *đình* de Yên-sở (cf. pp. 47-50).

de quatre vers: «Đại đạo sinh tài, tài ích thịnh; tiên sư giáng phúc, phúc thường lai 大道生財財益盛。先師降福福常來» [La Grande Voie développe la richesse; la richesse devient de plus en plus abondante. Le maître accorde le bonheur; le bonheur vient souvent]. Les 7e, 11e et 12e représentent des fleurs stylisées. La 8e figure un homme monté sur un buffle, suivi de deux autres personnes vêtues simplement d'un langouti. Sur la 9e brique est un homme portant l'inscription Vương-sinh; il a derrière lui une espèce de fleur ou de soleil au couchant. La sculpture suivante représente un phénix déployant les ailes. La 13e est occupée par un coursier tigré, une espèce de zèbre. La 14e est une scène de labourage, avec dans l'arrière-plan une herse et une pioche. Les 12 dernières briques représentent des losanges fleuris disposés en caractère *nhân* 人, et entrelacés en treillis.

Sur ces deux frises l'artiste a tenté de figurer tous les motifs de l'art décoratif annamite. On sait que l'art annamite est comme l'art chinois purement symbolique. Dans cette région où la population est si dense et où les calamités sont si nombreuses, l'art cherche surtout à adresser des souhaits à l'individu. Deux briques portent des vœux en caractères de bonheur, de richesse, de prospérité et de paix (Pl. VIII-IX).

Les vœux de bonheur et de puissance peuvent être exprimés par des animaux ou des végétaux. Ce sont des motifs connus sous le nom de *cầm trùng thảo mộc* 禽虫草木 (oiseaux, insectes, plantes, arbres). Tel par exemple ici le cerf qui symbolise la félicité (Pl. IX, q), les fleurs de lotus (Pl. VIII, E) le bonheur du nirvāṇa. Le cheval (Pl. VIII, D) et l'éléphant (Pl. IX, é) sont des attributs du pouvoir. Le chrysanthème (1) et la fleur du prunier (2) que semblent représenter les sculptures G, K, L, O, P de la planche VIII sont les symboles de l'amitié et du bonheur. Elles font partie d'habitude de deux ensembles de motifs de décor: *tứ quý* «*thông, mai, cúc, trúc*» 四貴:椿梅菊竹 (3) (les quatre précieux: le pin, le prunier, le chrysanthème, le bambou) ou *tam hữu* 三友: « mai, trúc, cúc » (les trois amis: le prunier, le bambou, le chrysanthème).

L'art annamite représente souvent en groupe ou isolément quatre animaux fabuleux, *tứ linh* 四靈 (les quatre miraculeux: *long, lân, quy, phượng* 龍麟龜鳳 (le dragon, la licorne, la tortue, le phénix). Nos frises figurent des dragons, des phénix et des licornes. La paix ne peut être réalisée dans la nation qu'avec le travail et l'organisation harmonieuse des différentes classes de la société. L'art

(1) Le chrysanthème et la fleur de lotus symbolisent encore le sage qui vit caché, loin des honneurs terrestres. Elles s'épanouissent souvent seules, tandis que les autres fleurs éclosent surtout ensemble au printemps.

(2) La fleur du prunier vient de très bonne heure. Elle symbolise le succès au concours littéraire.

(3) Le pin, à cause de son feuillage persistant, symbolise la longévité. Le bambou qui est droit et creux représente le sage au cœur limpide et sincère.

décoratif exprime cette idée en représentant le groupe *tứ dân* 四 民 : *sĩ, nông, công, thương* 士 農 工 商 (les quatre peuples : lettrés, agriculteurs, artisans et négociants) ou les quatre scènes de la vie ordinaire : *ngư, tiều, canh, độc* 漁 樵 耕 讀 (scènes du pêcheur, du bûcheron, de l'agriculteur et du lecteur). On trouve ces quatre scènes dans nos sculptures : le lecteur (Pl. IX, o), le bûcheron (Pl. IX, s), le pêcheur (Pl. IX, t) et l'agriculteur (Pl. VIII, N).

On voit ainsi que l'artiste a essayé de sculpter sur ces frises les motifs les plus connus de l'art annamite. Mais il a fait cela visiblement sans aucune espèce d'ordre. Il y a en outre mêlé la légende d'un certain étudiant du nom de Vương-sinh. Les sculpteurs sur bois racontent de temps à autre avec leur ciseau la vie de Vương-sinh allant à la recherche d'un sage. Ils représentent le sage qui court et le jeune homme qui le poursuit à travers bois et montagnes. Comment l'artiste a-t-il sculpté ici cette légende de Vương-sinh ? La lecture de cette frise est rendue difficile par le manque d'ordre dans l'agencement des briques. Faudra-t-il imputer ceci à l'artiste lui-même ? On a touché, à notre connaissance, au grand portail, *tam-quan*, à deux reprises, en 1672 et en 1682 (1). A-t-on par ignorance mélangé ces briques de manière à rendre leur position si peu compréhensible ? Sinon comment explique-t-on cette obscurité qui se dégage de leur lecture ? Sinon comment justifier ce manque d'équilibre entre les deux frises : tandis que la frise de l'Est est terminée par une série de scènes, celle de l'Ouest se prolonge par un treillis de 12 losanges ? Et cela n'est pas compensé par un meilleur assemblage de sculptures dans l'une ou dans l'autre de ces frises.

Risquons une interprétation. La scène de lecture (Pl. IX, o) nous montre Vương-sinh en train d'écouter la leçon d'un maître. L'image suivante (Pl. IX, p) nous raconte que notre étudiant hésitait entre deux chemins à suivre pour atteindre le sage. Il traversait des montagnes et des forêts où il rencontrait des cerfs, des bûcherons, des immortels jouant aux échecs (Pl. IX, q, v). Il passait des étendues d'eau où il voyait des pêcheurs et des hippocampes (Pl. IX, t, r). Il marchait encore au moment du crépuscule (Pl. IX, j). La scène précédant (Pl. IX, u) celle des joueurs d'échecs nous montre-t-elle Vương-sinh enlevé par un bandit ?

Mais des scènes sont restées inexplicables : Qu'est cet homme assis sur l'éléphant derrière le cornac qui tient une hache à la main ? Que peut être cette sculpture où l'on voit deux hommes renversés par l'éléphant ? cet autre où deux personnes marchent derrière quelqu'un monté sur un buffle ? A quoi se rapporte cette baignade dans l'étang aux lotus ?

***

Dans ce mur aux frises sont pratiquées trois grandes portes. Celle du milieu est flanquée de deux petites entrées et forme un véritable bâtiment (Fig. 8) en

---

(1) Supra, p. 36.

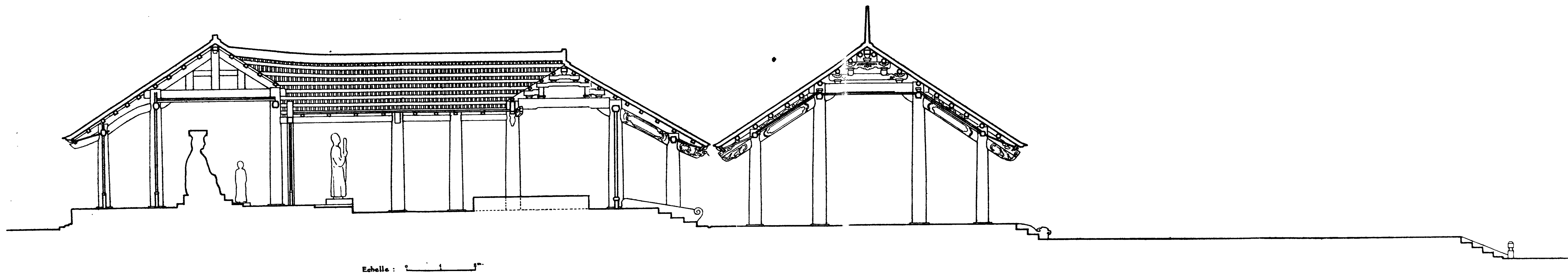


Fig 5.

Coupe longitudinale du *dinh* de ên-sở

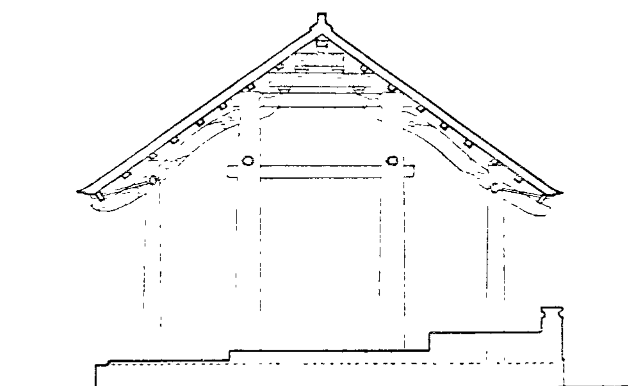


Fig. 7.
Coupe du *hành-lang* de Yên-sở.

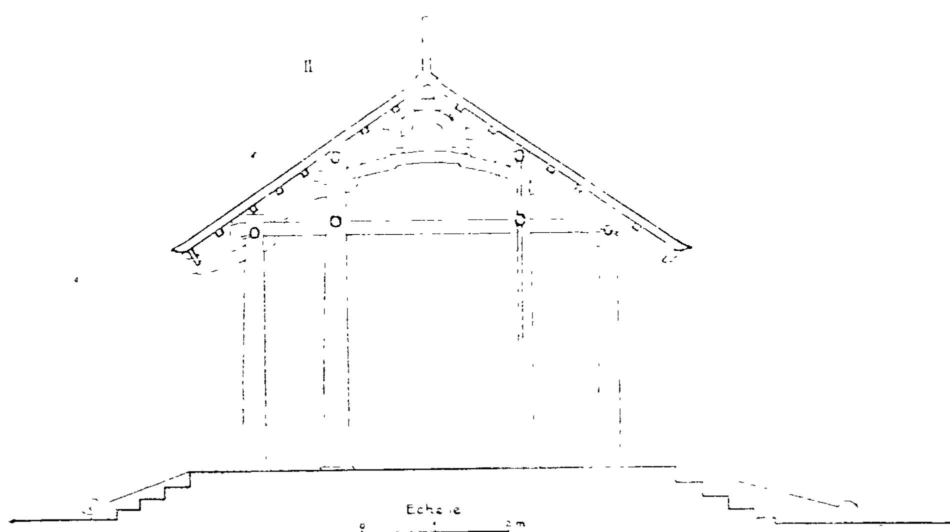


Fig. 8.
Coupe du *tam-quan* de Yên-sở.

maçonnerie couvert par un toit à quatre pentes et aux angles relevés en cornes. Les deux portes des allées latérales (Fig. 5 : 2 A et 2 B) sont couvertes par un double toit à huit pentes avec des tympans en maçonnerie décorés (Pl. VII et X).

Ces trois portes ou *tam-quan* donnent accès à la cour d'honneur (Fig. 5 : cour III), à droite et à gauche de laquelle sont les deux *hành-lang* 行廊 (Fig. 5, H, L). Ces bâtiments latéraux qui sont immenses ont 30 mètres de long et 5 m. 70 de large. Ils sont couverts par un toit à double pente. Ce toit est posé sur des colonnes séparant les estrades qui servent de lieux de réunion pour les notables (Pl. XIV, B). Chaque *hành-lang* a 11 compartiments qui ne sont séparés entre eux par aucune paroi. Les colonnes servent de limite. Les deux extrémités sont fermées par des murs percés de fenêtres en briques vertes ajourées. Les grands côtés de ces bâtiments sont sans cloison.

La charpente du *hành-lang* est formée par 12 fermes faites de quatre colonnes fichées dans le sol. Les deux colonnes centrales sont réunies par deux entraits dont celui de dessus soutient un empilement de petits entraits séparés par des dés. Le dernier entrait supporte le toit par l'intermédiaire d'un poinçon.

Les colonnes centrales sont reliées à celles de devant et de derrière par des arbalétriers. Ceux-ci soutiennent le toit par l'intermédiaire des pannes.

Des tirants relient les fermes deux par deux.

Il y a dans chaque compartiment du *hành-lang* trois gradins qui sont couverts chacun par une natte. Chaque gradin est plus élévé que celui du dessous d'environ 10 à 15 centimètres. La première natte de chaque classe de notables est étendue sur le plus haut gradin (Fig. 7).

L'espace entre les deux *hành-lang* large d'un peu plus de 22 mètres est occupé par des pelouses, coupées au milieu par un chemin dallé (Pl. X). Ce chemin mène à la deuxième partie de la cour où se dresse une plateforme couverte de briques (Fig. 5) ayant 15 m. 70 de large et 12 m. 25 de long (P). Cette plateforme à laquelle on accède par un escalier de pierre de trois marches est bordée tout autour par un perron en pierre de deux degrés. Elle sert aux jours de grandes cérémonies de lieu de chant (*sân hát*). On offre de là de la musique et des chants aux génies (Pl. X).

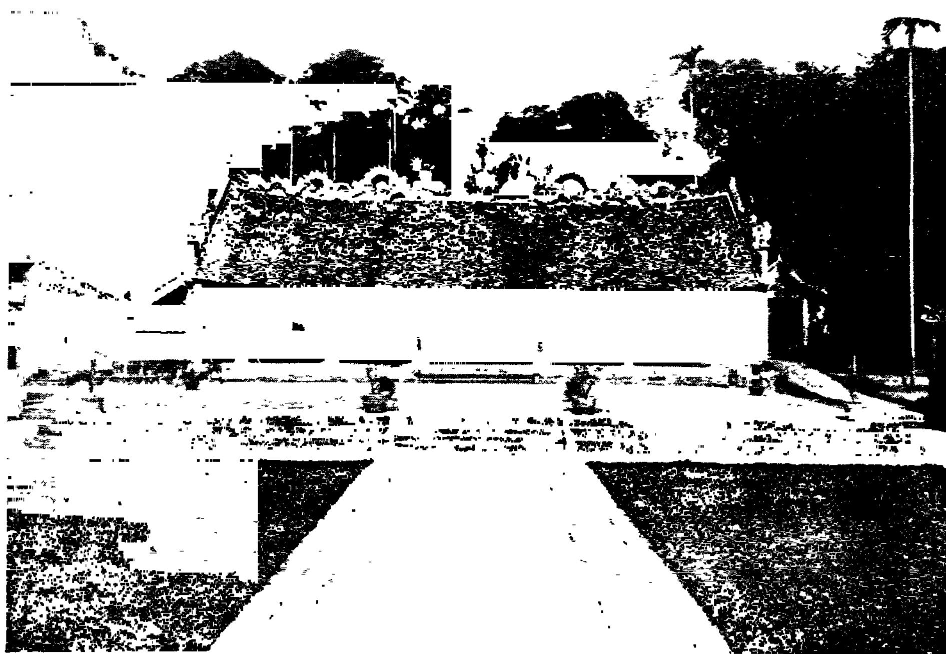
Deux autres degrés de pierre mènent en trois pas de cette plateforme au soubassement des bâtiments de culte proprement dits.

Le lieu de culte est composé de trois bâtiments parallèles (Fig. 5 et 6) portant de l'extérieur vers l'intérieur les noms de *hạ-đình*, temple inférieur (Hd.), *trung-đình*, temple central (Td.) et *thượng-đình*, temple supérieur (S.).

Le *hạ-đình* est un bâtiment de 16 m. 30 de large sur 8 m. 80 de profondeur (Pl. X, B et Pl. XIII). Il est couvert d'un toit à double pente dont l'arête faîtière est perpendiculaire à l'axe du *đình*. La charpente repose sur six rangées de quatre colonnes chacune. Chaque rangée forme une ferme indépendante reliée aux autres par des tirants. Les quatre fermes centrales sont composées de quatre



A. *Đình* de Yên-sở. Vue du *tam-quan* (cf. p. 52).



B. Vue du *ha-đình*, temple extérieur, de Yên-sở.
Au premier plan on voit l'allée centrale dallée qui mène par un escalier en pierre à la plate-forme d'honneur. A droite du temple, c'est l'abri du cheval. A gauche, derrière la citerne, on aperçoit un pan du toit de la " maison des stèles ". Cf. p. 52.



A

Vue extérieure des deux temples intérieurs, *trung-đình* et *thượng-đình*, du *đình* de Yên-sở. On remarque au centre le "pont" qui lie ces deux bâtiments et constitue le trait vertical du caractère "công" 工. Cf. p. 54.



B

Đình de Yên-sở. Partie supérieure de la paroi du *ha-đình*. Cf. p. 53.

colonnes dont le système de liaison est le même que dans le *hành-lang* : empilement d'entraits sous le faîte et arbalétriers sous la pente du toit, tandis que les deux fermes terminales ont leurs colonnes reliées uniquement par de savants entraits richement sculptés de dragons (Pl. XII).

Les petits côtés de ce bâtiment sont fermés par deux murs de briques qui dépassent le toit en forme de cheminée (Pl. XI, B), et dont les arêtes descendent en gradins vers des piliers supportant au sommet une licorne. Ces arêtes sont décorées de dragons s'enroulant en œil et spirales. Ces murs sont percés de fenêtres faites de briques vertes ajourées en losanges. Entre cette fenêtre et les arêtes du mur s'encadre une espèce de losange aux côtés garnis de « grecques » (*hồi-văn* 回 文, trait qui revient). Dans ce losange dansent trois animaux symboliques : le dragon, *long* 龍, la tortue, *quy* 龜, et le phénix, *phượng* 鳳. Un quatrième animal, la licorne, *lân* 麟 est en train d'opérer un saut au sommet du mur dans l'espèce de cheminée (Pl. XI, B). L'arête faîtière du toit est décorée de deux énormes dragons en train de s'avancer vers un disque de verre rouge rayonnant de flammes (Pl. X, B).

Ce bâtiment extérieur, fermé sur la façade de devant par un clayonnage de bambous tressés qu'on enlève le jour de fête, est séparé de celui du centre, *trung-đình*, par une cour étroite occupée juste par une gouttière en bronze (1). Cette dernière reçoit donc les eaux des deux bâtiments. Le bâtiment central est précédé par une petite vérandah à laquelle on accède par un escalier de trois marches. Derrière la vérandah est une ligne de portes peintes en rouge et dorées qui délimitent le *trung-đình* du *hạ-đình*.

Les deux bâtiments intérieurs, *trung-đình* et *thượng-đình*, sont moins grands que celui de devant. Ils mesurent chacun 6 m. 40 de profondeur et 12 m. 60 de largeur. Ils sont coiffés d'un toit à quatre pentes aux angles relevés en cornes. Les arêtes faîtières et les arêtes latérales portent des décorations d'animaux symboliques semblables à celles du *đình* de Đắc-sở. Les angles des pignons sont décorés d'un tympan en forme de chauve-souris. Ces toits sont posés sur six fermes de trois colonnes supportant des entraits et des arbalétriers (Fig. 6).

Au centre du *trung-đình* est une estrade carrée en maçonnerie qui sert de lit d'offrandes aux jours de cérémonie. Cette plateforme précède une table portant cinq objets de culte en zinc, *ngũ-sự* 五 事 (un brûle-parfums, 2 bougeoirs et 2 vases à encens). Derrière cette table est disposée une autre plus petite et plus basse où sont les trois godets à libations (*đài-rượu*). Puis vient un autel composé de trois grands sièges couverts de tentures contenant trois tablettes. A droite et à gauche de cet autel sont deux statues debout représentant les officiers du génie.

Cet autel précède une ligne de portes qui marquent la limite du *thượng-đình*. C'est dans ce bâtiment intérieur que se trouve le sanctuaire ou *cung-cấm* 宮 禁,

---

(1) Supra, p. 38.

palais interdit. Ce sanctuaire renferme une table à offrande et 5 statues dont les trois du centre sont les génies protecteurs des villages : Lí-Phục-Man et ses deux femmes Lí-nương, Á-nương. En avant de ces trois statues, à droite et à gauche, sont les statues des deux suivantes, *thị-nữ* 侍女. Ce palais interdit est fermé par des cloisons en bois laqué de rouge. Il est entouré par une galerie également séparée de l'extérieur par une paroi en bois dans laquelle on a pratiqué des fentes pour laisser passer la lumière du soleil.

Le *trung-đình* et le *thượng-đình* sont réunis par une vérandah fermée. Leur ensemble forme le caractère *công* 工 (Pl. XI, A, et Fig. 5). Les parois de l'édifice tracent les traits extérieurs du caractère *quốc* 國. Le *đình* de Yên-sở est donc construit suivant le plan *nội công ngoại quốc* 內工外國 « A l'intérieur c'est le caractère *công*, à l'extérieur c'est le caractère *quốc* ».

A ces bâtiments principaux sont adjointes, à l'intérieur, des parois de l'édifice des dépendances. Derrière les *hành-lang*, immédiatement après la ligne du *tam-quan* sont deux bâtiments identiques et symétriques B1, B2. A l'Ouest, le bâtiment B2 sert de logement aux chanteuses les jours de fêtes ; celui de l'Est sert de cuisine, B1 (Fig. 5).

Derrière l'autre bout des *hành-lang* sont deux autres bâtiments identiques B3, B4, qui servent de lieu de réunion pour les *giáp* qui ont la charge de l'entretien du *đình*, *giáp đương-cai* (1). Celui de l'Ouest est pour les *giáp* de Yên-sở, celui de l'Est pour ceux de Đắc-sở. A côté du bâtiment B4, on trouve le logement des gardiens de l'édifice avec ses petites dépendances (B5). Contre le mur Ouest du bâtiment extérieur, *hạ-đình*, est le bassin de l'eau de pluie, B8, apportée par la gouttière en bronze. Derrière ce bassin est l'abri des stèles, B7. A l'Est faisant pendant à la « maison des stèles », *nhà bia*, est le logis du cheval de bronze, B6. Ce cheval a été fondu en la 3e année Vĩnh-thịnh (1707), au 1er jour du 2e mois. Il est aujourd'hui peint en blanc.

Derrière le *thượng-đình* s'ouvre une petite cour au milieu de laquelle est un écran magique avec un rocher artificiel.

* * *

§ 2. — *La réglementation du culte commun.*

Trois statues de génies tutélaires sont aujourd'hui placées sur le même rang dans le sanctuaire. Elles ont été remises à neuf sous le règne de Thành-thái 成泰 (1889-1907) ; et voici dans quelles circonstances :

Le 29e jour du 12e mois de l'année *bính-ngọ* 丙午, 18e année de Thành-thái (1906), les vieillards chargés de l'entretien du *cung-cấm* 宮禁, sanctuaire, après avoir procédé à la toilette des statues, déclarèrent que les costumes et les décors des génies étaient en mauvais état, et qu'il convenait de tout remettre à neuf. La déclaration fut reconnue exacte par une commission nommée

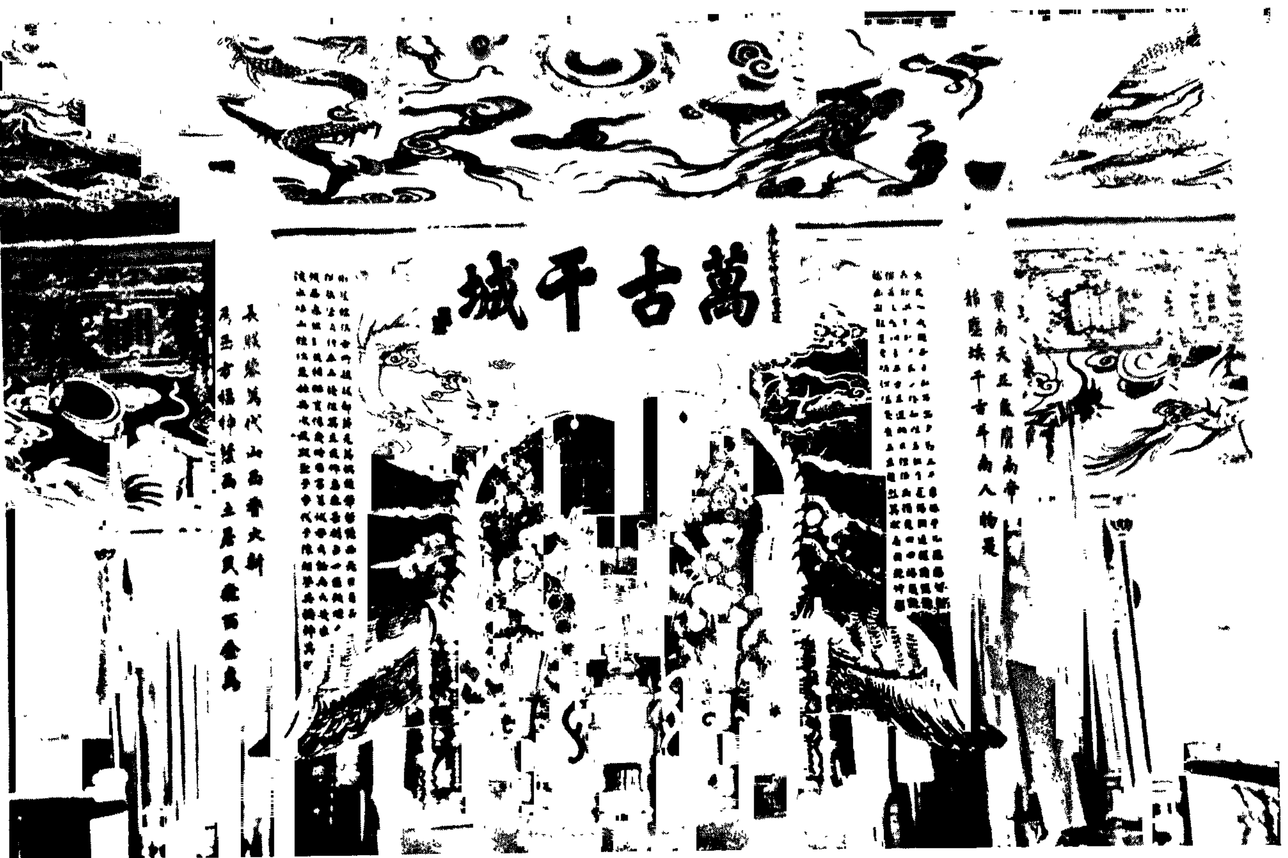
(1) Infra, p. 65.



Vue de la charpente du temple extérieur, *ha-đình*, du *đình* de Yên-sở (cf. p. 53).



Vue de la charpente du *ha-đình*, temple extérieur, du *đình* de Yên-sở (cf. p. 53).



Vue de la partie centrale du *hạ-đình*, temple extérieur, du *đình* de Yên-sở (cf. p. 52.)



A. Vue de la troisième cour (cour intérieure).
On remarque au premier plan l'abri dressé sur le perron. La cour est arrangée pour une cérémonie de jour. On note sur les panoplies des bâtons rouges (*hồng-trượng*), des bâtons rouges dorés (*roi-hoa*). A droite on voit la paroi du *hành-lang* de Yên-sở, dans le fond, le bâtiment de la porte centrale du *tam-quan*.
Cf. p. 71.



B. Vue d'un compartiment *hành-lang* E. de Yên-sở.
Chaque compartiment a deux plateformes. La plateforme intérieure qui est la plus haute est réservée aux supérieurs de la classe. Cf. p. 52.

par le village. On décida alors de commencer les travaux de réfection l'année suivante au 2e jour du 1er mois. A ce moment-là, dans le village, il n'y avait pas d'ouvriers peintres. Aussi fit-on appel au maître-artisan Thu du village de Quê-dương, canton de Yên-sở. Thu et six de ses ouvriers avaient tous pour la circonstance des vêtements neufs. Les notables du village étaient obligés à tour de rôle, par équipe de trois, de surveiller les travaux. Les ouvriers n'avaient pas le droit d'entrer et de sortir librement. La peinture fut faite d'argile et de papier blanc mélangé à de la laque. On couvrit d'abord les statues d'une couche rose, puis d'une couche rouge foncée. On décora ensuite de dragons et de fleurs les chapeaux et les robes.

Les yeux de la statue du centre furent faits de verre, la barbe de fils de cuivre. Les génies de droite et de gauche, les guerriers et les suivantes ont également leurs yeux en verre.

On mit les yeux le 16e jour du 2e mois de l'année, à l'heure *mão* 卯. Le 6e jour du 3e mois les travaux furent terminés. On pointa alors les yeux. A l'heure *thân* 申 on offrit un sacrifice de remerciement aux génies et l'on chanta toute la nuit. Le 7e jour le village de Yên-sở sacrifia un buffle, celui de Đắc-sở trois bœufs. On avait dépensé en tout 192 piastres. Chaque piastre valut cinq ligatures de sapèques noires (1).

Chaque année, les deux villages de Yên-sở et de Đắc-sở s'entendent pour célébrer de façon éclatante la fête des génies. Aux jours ordinaires, le temple qui se trouve sur le territoire de Yên-sở sert de maison commune, de *đình*, au village de Yên-sở (2). Et celui du territoire de Đắc-sở sert de *đình* à la population de Đắc-sở.

---

(1) Ces renseignements sont puisés dans le manuscrit familial de M. Duy, *hương-sư* à Yên-sở. Voici le texte :

事目起秋ノ調舊茲成頭五
浴色日付三紙仍眼完二錢
沐擧二辦二白位點酉牛鉛
內再初認次與正只丁宰值
入民月承每土樣舊日社元
人全正恭直淨花位六本(每
員理未秋宿用雲士初日元
諸修丁付夜純龍武月七弍
御宜年名日宜以二三初拾
奉想來人目事畫女眼且玖
日好以社色理帽侍安達百
九全鐲楊社修衣與辰戲壹
十不卽洼本其漆位卯演銀
二色仍總製入朱二丑歌支
月裝言本新出垂配丁唱欵
二金其許皆自一西日夜各
十帽如匠一核又東六是由
午衣果漆裳得漆鬚十謝謝
丙像察有衣不紅爲月拜禮
年聖覆無人人重絲二辰頭
八今內內六匠一銅眼申三
十現入社五察塑以鏡點牢
泰謂人次匠觀培始以鬧宰
成報員此家內漆眼換辰所
清諸辦與入生鏡皆午得貫)

(2) Yên-sở possède un bâtiment sur la digue même et qui sert de lieu de réunion pour le Conseil communal, *nhà hội-đồng*. Voir la carte II.

Le déroulement de la fête annuelle est minutieusement réglé. On a à Yên-sở une stèle sur laquelle est gravé le texte de la réglementation (1). Nous donnons ci-après la traduction de cette stèle qui est capitale pour l'étude du culte de Lí-Phục-Man (Pl. XV).

En la 7e année Tự-đức (1854), au 27e jour de la 1ère lune, à Yên-sở et Đắc-sở, les notables gradés et les autres notables des deux villages ont rédigé la convention suivante concernant la grande fête :

« Auparavant chaque année, au 3e mois, on transportait en procession les trois génies au *đình* [*đình* de Đắc-sở] pour les adorer et on les réinstallait au *miêu* [*đình* de Yên-sở] au 4e mois. Craignant que le temps ne fasse disparaître la réglementation du culte ou y introduire des erreurs, les deux populations se sont donc réunies au *đình* et se sont entendues pour garder les anciennes dispositions.

« Le *miêu* et ses dépendances sont à Yên-sở. Cependant dans le bâtiment central, c'était Đắc-sở qui a fait faire les sculptures.

« Yên-sở fournit les objets de culte : sièges à tablettes, tables à encens, chars de génies, cheval de bronze, grues laquées, drapeaux, éventails, lanternes, dais, parasols, armes rituelles, ustensiles de culte.

嗣德柒年正月貳拾柒日得所社與安所社職色里
鄉長鄉役仝式社等爲入席交詞事。原來遞年惟叁月節。
尊神三位至亭奉事。至肆月滿席迎回。念其日久。苟
不明著儀節。恐或次序疎畧。仍此貳社共會亭中妥咱。
照從舊例廟宇各座。皆在安所社。惟中堂壹座與工字
刻宇者在得所社。其安所社原造龍鎧龍床轎輦香案
銅馬漆鶴旗幟扇燈傘盖儀仗祭器等項在廟。及置龍
鎧龍床在前堂。周圍帷帳。捧叁尊位置在龍床。預行排
列行班齊禮。皆在安所社。次後得所社禮至。奉迎禮。安
所社爲正位西配位貳禮。主祭式員。東唱讀祝薦酒式
樽。祭主席貳。得所社薦東配位壹禮。主祭壹員。西唱轉
祝薦酒壹樽。祭主就位席壹。祭畢。安所社起小鼓叁連
畢。再起壹聲。安所社奉正位西配位升龍鎧轎輦。其原

(1) Estampage E. F. E. O., n° 1281.

« Le jour de cérémonie, Yên-sở dispose la table de culte sur la partie de devant du sanctuaire ; il entoure le bâtiment de tentures ; il range sur la table les [tablettes des] trois génies. La mise en ordre des objets, la disposition des offrandes sont entièrement la tâche de Yên-sở. Đắc-sở apporte en procession les offrandes. Yên-sở les porte au génie du centre, *chính-vị* 正 位 et à celui de l'Ouest, *tây-phối-vị* 西 配 位. Il a droit à deux grands officiants, *chủ-tế* 主 祭, à un ordonnateur de l'Est, *đông-xướng* 東 唱, à un lecteur de la prière, *độc-chúc* 讀 祝, à deux porteurs de coupe et à deux nattes de grands-officiants. Đắc-sở apporte les offrandes au génie de l'Est, *đông-phối-vị* 東 配 位, a droit à un *chủ-tế,* à un ordonnateur de l'Ouest, *tây-xướng* 西 唱, à un porteur du texte de la prière, àun porteur de coupe et à une natte de *chủ-tế.*

« Le sacrifice une fois fait, Yên-sở frappe trois séries de coups sur le petit tanbour, suivis d'un coup sec. Il transporte la tablette du principal génie et celle du génie de l'Ouest sur les chars et dispose les porteurs d'objets de culte devant et derrière les deux chars. Đắc-sở met la tablette du génie de l'Est sur un troisième char, range les dais, parasols, lanternes, éventails, gong, tambour, drapeaux devant le char du *đông-phối.* Yên-sở doit encore fournir une paire d'éventails décorés de dragons, une paire de lanternes à suspension (lanterne qu'on suspend à un bâton sculpté et laqué).

« Quand tout est prêt, on frappe un coup sur le petit tambour. Alors d'un même mouvement on soulève les chars avec calme et respect. On frappe encore trois coups et les chars se mettent en marche : d'abord celui de Yên-sở, puis celui de Đắc-sở, ensuite celui de Yên-sở. Les trois tambours frappent à tour de rôle. Arrivés devant le *đình,* les deux chars Est et Ouest se rangent à gauche et à droite ; le char du principal génie se plaçant dans l'axe. On frappe deux

所排列儀仗前行與後隨貳轎。皆在安所社人得所社奉配東位升龍鐙轎輦。傘蓋燈扇鉦鼓旗幟在得所社人。並行東配轎之前。內安所社龍扇壹雙。內覆掛燈壹雙。前轎各己齊足。據小鼓壹聲。各舉龍轎齊整。叁聲進程。次安所社。次得所社。次安所社之叁鼓周而復始。行至亭前。東西貳轎。立于左右。正位居中小鼓貳聲。並皆向入。橫鼓賍壹聲。並皆下轎。置交几上。據小鼓起。式社各照前所捧位正位東配西配位以次升入亭宮。安位。其東配位轎輦。得所社交還安所社詳認。至如香蠟奉事與先唱置席宮內燈油香案燈蠟皆在安所社。存宮門以外。燈油西邊在安所社。東邊在得所社。至滿席日。祭祀據依入席日。除入席滿席外。存席內逐日祭祀。主祭叁員。每日安所社貳員。得所社壹員。其斯文行禮與

coups sur le petit tambour et les trois chars ensemble se tournent vers le *đình*. On frappe un coup sur le bois du tambour, les chars sont alors déposés sur des chevalets. On frappe sur les petits tambours et les villages transportent les tablettes du génie principal, des génies de l'Est et de l'Ouest suivant l'ordre dans le *đình* et les déposent sur l'autel.

« Đắc-sở rend à Yên-sở le char du génie de l'Est. Pendant toute la fête, les frais de luminaire, encens, bougies, huile, du sanctuaire sont supportés par Yên-sở. Quant aux dépenses des bâtiments extérieurs, celles du côté Ouest incombent à Yên-sở; Đắc-sở pourvoit à celles du côté de l'Est.

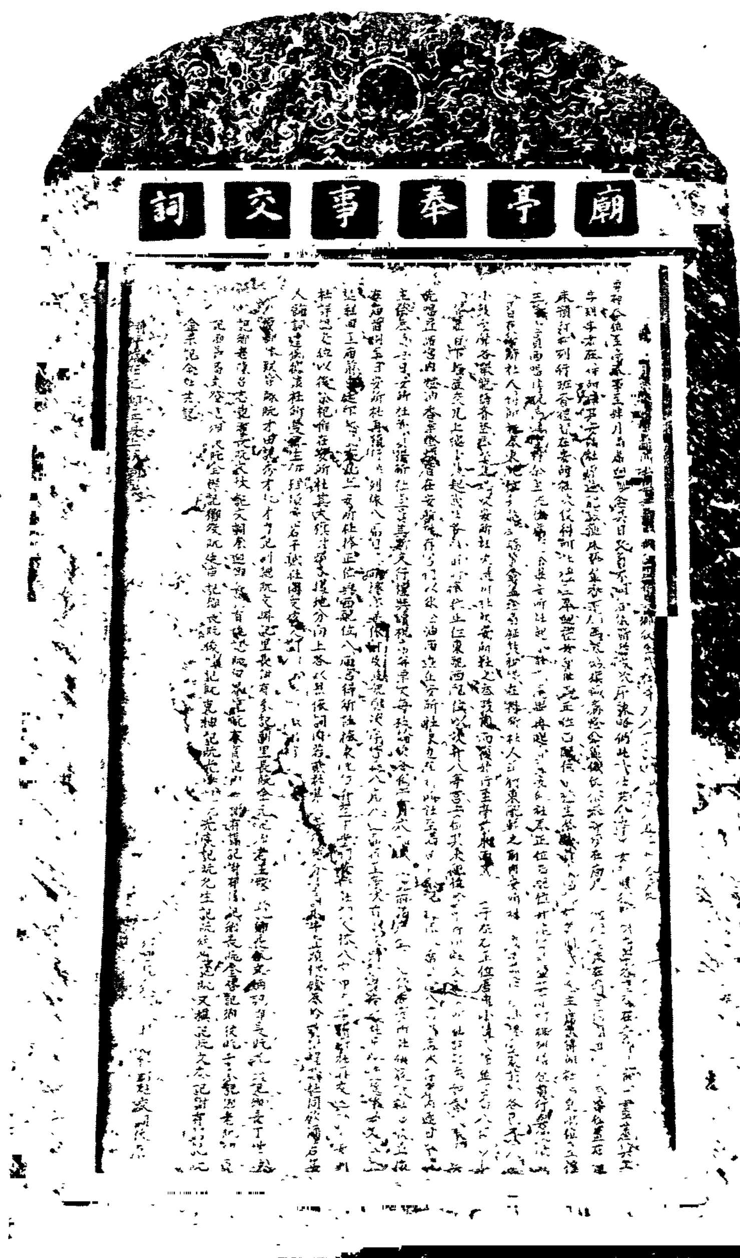
« Le jour de la séparation (le dernier jour de fête), tout se passe comme pour le premier jour. Pendant toute la durée de la fête, tous les jours il y a sacrifice aux génies avec trois grands officiants. Chaque jour Yên-sở a droit à deux *củ-tế*, Đắc-sở à un. Quant à la rédaction de la prière, la préparation des offrandes, la lecture et la combustion de la prière, les deux villages les font à tour de rôle chacun un jour. Chaque village chante une nuit. La veille de la séparation, les deux villages chantent ensemble, comme il était fait auparavant.

« Au jour de la séparation, Yên-sở doit de nouveau ordonner les chars comme pour le premier jour. La procession se fait dans l'ordre du premier jour. Elle s'arrête au pont du *đình*. On frappe un coup sur le petit tambour. Yên-sở offre un sacrifice. Après la cérémonie, on transporte les tablettes sur les chars.

« Arrivé au milieu de la cour d'honneur du *miếu*, on dépose les trois chars sur des chevalets. Yên-sở transporte le génie principal et celui de l'Ouest dans le sanctuaire du *miếu*. Đắc-sở apporte le génie de l'Est jusqu'à l'entrée du bâtiment central. Là le *thủ-từ*, gardien du temple, le reçoit et le transporte dans le sanctuaire.

« Đắc-sở rend le char à Yên-sở. Après la réinstallation des tablettes, les cérémonies se font à Yên-sở.

讀祝席并票文每社輪次各旬壹日夜唱歌壹籌。前滿席壹日。唱歌在安所社、伊夜貳社唱歌。並依在廟舊例。至日安所社再預行排列依入席日。其所捧亦並依前。及鼓號與次序皆據入席奉迎而行、至亭球前。小鼓期貳聲。安所社置祭壹筵、祭畢。又叁聲進程。回至廟前。中庭下轎置交凡上。安所社捧正位與西配位入廟宮。得所社捧東配位升至中堂門。安所社祠人捧入宮中奉事。得所社再交還轎輦安所社詳認安位以後祭祀惟在安所社。其大旗樹燭各據地分向上各欵。照依詞內若式社某人妄行越分。量罰水牛壹頭。價錢叁拾貫謝禮。式社同飲酒。若某人飭詞違例。據該社所受。再生何理損費若干。式社同受。茲交詞　[內該柒百玖拾字]。



Une stèle du *đình* de Yên-sở.
Hauteur : 1 m 18. Largeur : 0 m 68. 20 colonnes de caractères.
L'accord concernant la fête annuelle. Cf. p. 56.

« Quant au pavoisement des chemins de la procession, chaque village le fait dans les limites de son territoire. L'organisation du culte doit être conforme à cet accord. Si quelqu'un des deux villages commet une faute ou dépasse son rôle, il sera frappé d'une amende d'un buffle de trente ligatures pour implorer pardon aux génies ; et les villages mangent ensuite ensemble. Si quelqu'un agit contrairement à cette réglementation, le village qui l'a [sur son rôle des inscrits] devra en supporter les conséquences. S'il se produit quelque chose (si on doit aller en justice), les deux villages doivent en supporter ensemble les frais.

« On dresse ainsi l'accord. L'accord contient 790 caractères. »

Cet accord est gravé en la 8e année Tự-đức (1855) au cours de l'été. Il est suivi de trois colonnes de noms de notables.

Donc, suivant les termes de cette stèle, on transportait les tablettes de Yên-sở au temple de Đắc-sở. On les y adorait du 3e au 4e mois (du 10e jour du 3e mois au 10e jour du mois suivant). On réinstallait les tablettes à Yên-sở. Ces fêtes occasionnaient de très grosses dépenses pour la population. Elles exigeaient beaucoup de soins et elles motivaient des interdictions dans le village. Le transfert des tablettes est un acte capital dans la vie religieuse. La dernière grande fête qui s'est déroulée suivant les dispositions de la stèle date de la 1ere année Duy-tân (1907), l'année qui suivit celle de la réfection des statues et des dernières réparations effectuées au temple. Depuis lors, les deux villages se sont contentés de célébrer la fête au *quán* (*đình* de Yên-sở). Et même la fête ne dure plus un mois comme auparavant. Cette durée varie avec les ressources du village, surtout avec l'importance des récoltes. Cette année elle n'a duré que 17 jours. Mais avant de décrire cette fête, nous allons examiner d'abord l'organisation sociale des deux villages en rapport avec le culte de Lí-Phục-Man.

***

§ 3. — *La structure sociale de Yên-sở et de Đắc-sở.*

Les deux villages sont nettement séparés au point de vue administratif. Chacun a son *lý-trưởng*, chef de village, son conseil des notables, son conseil communal, son rôle de répartition des impôts. De plus, ils n'ont pas la même organisation sociale. Les habitants mâles de chaque village sont divisés en douze classes. Cependant la composition de ces classes n'est pas la même pour les deux villages. En outre les places de préséance ne sont pas disposées de la même façon dans les *đình*.

A. — L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ DE ĐẮC-SỞ.

Le village de Đắc-sở a trois hameaux, *nhất xã tam thôn* 一 社 三 村 : Yên-thái, Đại-đồng, Diễm-xá.

La 1ère classe se compose des *tư-văn* du hameau de Yên-thái. Les *tư-văn* sont des gens qui possèdent un titre universitaire, ou qui ont rempli une fonc-

tion officielle comme professeurs de village ou de canton. Cette classe a une trentaine de membres (1).

La 2e classe est formée des *tư-văn* du hameau de Đại-đồng et a environ 30 membres.

La 3e est formée par les *tư-văn* du hameau de Diễm-xá. Elle a dans les 120 membres.

Dans la 4e classe entrent les agents administratifs des trois hameaux.

Les membres de la 5e classe sont les *quan-viên* de Diễm-xá. Les *quan-viên* sont ceux qui sont pourvus d'un grade de mandarinat et ceux qui ont rempli une fonction administrative, *lý-trưởng*, *chánh-tổng* (chef de village, chef de canton). Des gens riches peuvent entrer dans cette classe moyennant un versement à la caisse communale. On les appelle des *mua-ngôi*, des gens qui ont acheté leur place. Mais les uns et les autres doivent offrir un sacrifice au *đình*. On donne à cette classe le nom de *trung-đình* (l'ordre du centre). Les *quan-viên* de Diễm-xá sont au nombre de 100 environ.

Puis viennent le *trung-đình* de Đại-đồng et celui de Yên-thái qui sont recrutés dans les mêmes conditions que l'ordre correspondant de Diễm-xá. Ils forment les 6e *et* 7e classes du village. Au *trung-đình* de Đại-đồng il y a 160 membres. A Yên-thái, la même classe compte 100 personnes.

Derrière les *quan-viên* se rangent les trois classes de vieillards, de gens qui ont 55 ans et plus et qui ont offert un sacrifice au *đình* ; arrivent en tête les vieillards de Diễm-xá (8e classe), puis ceux de Đại-đồng (9e classe) et ceux de Yên-thái (10e classe). A Diễm-xá il y a 60 *lão*, à Đại-đông également 60, à Yên-thái 40.

La 11e classe est composée de gens qui remplissent certaines fonctions dans la fête, tels que les porteurs de chars du génie, porteurs de libations dans les cérémonies. Sont entrés dans cette classe également les agents administratifs subalternes du village, *tuần-đinh* (agents du service d'ordre). Les uns et les autres ne font partie de cette classe que pendant l'année pour laquelle ils sont chargés de ces fonctions. Au bout d'un an, ils reviennent dans la 12e classe qui est formée de tous les autres habitants mâles du village.

B. — L'ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ DE YÊN-SỞ.

La société de Yên-sở est tout autrement organisée. Ce village n'a qu'un hameau. *nhất xã nhất thôn*, 一 社 一 村. Aussi la division en classe n'a pour base que le village.

(1) Le nombre des membres des différentes classes des deux villages a été recueilli au cours d'une enquête supplémentaire faite sur place en octobre 1937. Ces chiffres ne sont donc valables que pour l'année 1937. Nous tenons à les donner pour qu'on puisse se faire une idée de la situation sociale des deux communes. Voir le chiffre de la population, supra, p. 34.

Les deux premières classes sont formées de vieillards. La première classe ou *lão-thượng* 老 上 (vieillards supérieurs) est composée de ceux qui ont 70 ans et plus (50 membres) ; la deuxième classe ou *lão-trung* 老 中 (vieillards moyens) de ceux qui ont de 60 à 69 ans (100 membres). A l'âge de 70 ans, ils passent dans la première classe en offrant une boîte de bétel aux génies.

Les *kỳ-mục* 耆 目, notables représentant le village devant l'administration, forment la troisième classe.

La 4e classe est appelée *quan-viên-chính*, notables principaux (52 membres). Ceux qui sont pourvus d'un grade de mandarinat, offrent un sacrifice au *đình* pour entrer dans cette classe.

La 5e classe est celle des *tư-văn*, des gens qui ont fait ratifier leur titre universitaire, ou leur fonction de maître de caractères de village ou de canton, ou encore leur grade de mandarinat par une cérémonie au *đình* (38 membres).

La 6e classe est dénommée *xã-binh*, militaires du village. Y entrent les anciens militaires ayant fait une cérémonie (143 membres).

Ce sont ces trois dernières classes (4e, 5e et 6e) qui sont les classes les plus appréciées du village. Les rivalités existent entre les membres de ces classes et entre ces classes. Dans la classe des *tư-văn*, il y a une première natte qui est réservée au premier lauréat du concours triennal, *thủ-khoa*, ou à un mandarin du titre de *đề-đốc* (mandarin militaire de 2e classe). Or, aujourd'hui dans le village, il n'y a personne qui remplisse ces conditions. Aussi la natte est-elle inoccupée. La deuxième natte est pour les universitaires, les lettrés qui possèdent un grade de mandarinat. Quand on est simplement un lettré, on occupe la troisième natte. Si on vient d'obtenir un titre de mandarinat, on offre un sacrifice aux génies pour entrer dans la classe des *quan-viên-chính* (4e classe). Après quoi on revient dans la classe des *tư-văn* et on y a droit à la deuxième natte.

Il en est de même pour la classe des *xã-binh* ou *tư-võ*. La première natte est réservée aux mandarins militaires à partir du 6e degré. Elle est occupée aujourd'hui par quatre personnes. La deuxième natte est pour ceux qui sont gradés du 7e au 9e degré. La troisième natte est celle des anciens chefs ou adjoints (*lý-trưởng* et *phó-lý*) et qui ne sont pas encore pourvus de grade de mandarinat. Les militaires qui ont un grade de mandarinat offrent un sacrifice pour entrer dans la classe des *quan-viên-chính*. Après quoi ils viennent occuper une place sur l'une des deux premières nattes des *tư-võ* suivant leur grade.

La 7e classe est celle des *xã-dân*, fonctionnaires civils du village. C'est celle des *lý-trưởng* et *phó-lý*, chef et chefs-adjoints de la commune.

La 8e classe est dite *quan-viên-tôn*, neveux des notables (40 membres). Les enfants et neveux des notables ayant payé une redevance au village et offert un sacrifice aux génies font partie de cette classe.

La 9e classe appelée *quan-viên-mới*, nouveaux notables (1), est composée de gens qui ont acheté des places de préséance mises en vente par le village pour

(1) On les appelle ainsi, car leur classe est nouvellement créée par rapport aux autres.

combler le déficit du budget communal occasionné par des dépenses extraordinaires (23 membres).

La 10e classe est celle des vieillards cadets, *lão-hạ,* ayant de 55 à 59 ans (95 membres). A 60 ans ils entrent dans la classe des *lão-trung* en payant une somme de trois piastres au village. Pour être de cette classe, il faut aussi, une fois l'âge atteint, faire un sacrifice aux génies.

La 11e classe qui est le *hàng-phiên,* se compose des agents chargés par le village de certains services publics, tel que le service de l'ordre. Ses membres sont renouvelables tous les ans (30 membres).

Dans la 12e classe entrent tous les habitants mâles du village qui ne font pas partie des autres classes. Un dicton dit : *vô vọng bất thành quan,* « sans festin on ne devient pas mandarin (du village) ». Il faut, pour se faire admettre dans la classe à laquelle on a droit, offrir un sacrifice au *đình,* c'est-à-dire donner à boire et à manger aux notables du village.

A Yên-sở et à Đắc-sở, seuls les membres des 11 premières classes ont le droit d'avoir une place au *đình.* Leur situation sociale leur confère le privilège de participer de façon active à la fête annuelle du génie. A Đắc-sở les *chủ-tế,* grands officiants, sont choisis parmi les membres de la classe des *tư-văn* et des *trung-đình.* A Yên-sở, le rôle de premier *chủ-tế* revient de droit au plus haut gradé dans le mandarinat. Ils peuvent être pris dans les trois classes des *quan-viên-chính, xã-binh* et *tư-văn.* Dans ces mêmes classes doivent être choisis parmi ceux qui sont moins hauts dans le mandarinat, ceux qui devront remplir à tour de rôle la fonction de deuxième *chủ-tế.* Dans les deux villages la rédaction de la prière est confiée à un des *tư-văn.*

Cette classification des gens du village importe beaucoup dans le partage des offrandes. Les morceaux de tête et de queue des victimes, les parts d'offrandes qui ont été disposées dans le *trung-đình* (temple central, près du sanctuaire) reviennent de droit aux membres des premières classes, aux plus hauts gradés reconnus par la commune.

En outre, on n'a qu'à voir comment les gens se placent aux jours de fête aux *đình* pour comprendre l'importance de ces distinctions de classes dans le culte du génie. Nous avons vu plus haut que dans la 3e cour du *đình* de Yên-sở il y a deux bâtiments latéraux appelés *hành-lang.* Le *hành-lang* de l'Est appartient à Đắc-sở. Celui de l'Ouest est occupé par les 11 classes de Yên-sở (1).

---

(1) En réalité, il n'y a que 10 classes de notables, *thập-tịch,* ou vulgairement *mười nóc.* La classe des *kỳ-mục* n'existe qu'au moment où l'on discute les affaires du village. Pour manger, fêter, les *kỳ-mục* reviennent à leur classe respective. Le Président du Conseil communal peut être un militaire, mandarin du 5e degré ; pour manger, il vient s'asseoir sur la première des *xã-binh.* Le *lý-trưởng* s'assiéra sur celle des *xã-dân.* Aussi, pendant la fête, les nattes des *kỳ-mục* servent de lieu de réception.

Voici le plan des *hành-lang* pendant la fête annuelle. Le *hành-lang* est divisé en 11 compartiments occupés chacun par une classe. On remarquera que les premières classes sont les plus rapprochées du sanctuaire.

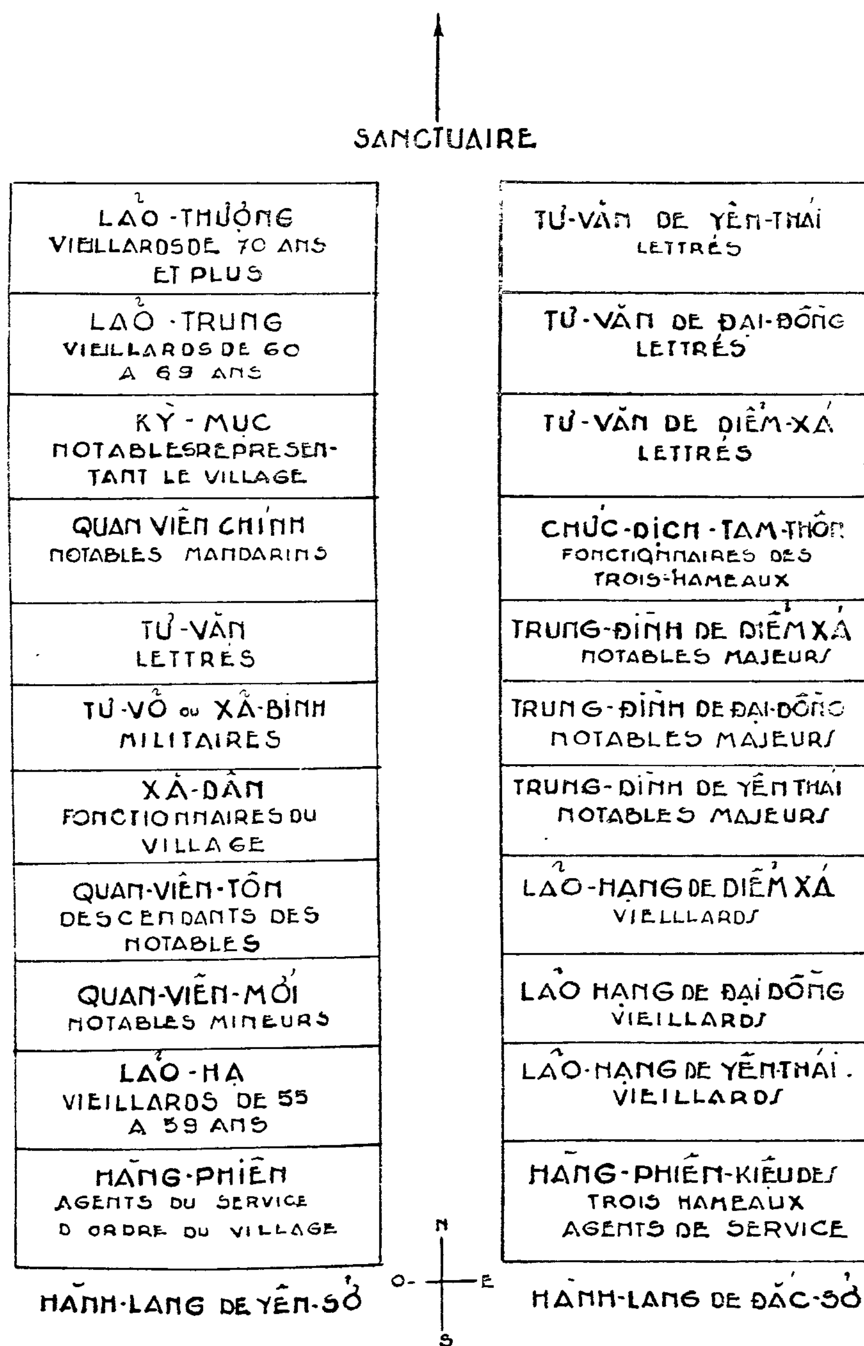


Fig. 9.

Quand les notables doivent discuter ensemble les affaires concernant les deux villages, comme par exemple l'organisation de la fête annuelle ou le projet de réparation du *đình,* ils se réunissent au *đình* de Đắc-sở. La moitié Est du temple appartient aux notables de Đắc-sở, celle de l'Ouest à ceux de Yên-sở. Et là ils prennent place sur des nattes suivant leur classe. Chaque aile a trois travées, deux grandes et une en appentis. On trouve dans la figure ci-dessous la disposition des classes sociales des deux villages :

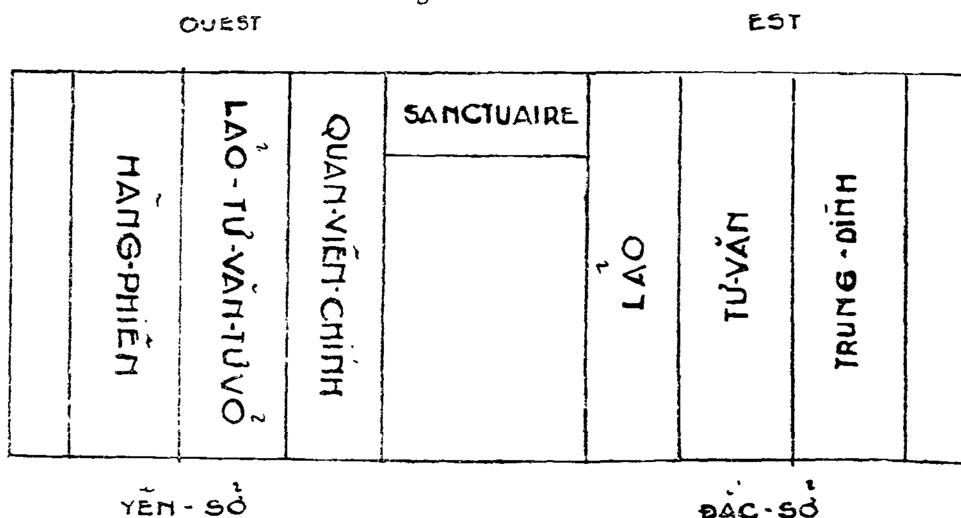


Fig. 10.

* * *

§ 4. — *Les calendriers rituels.*

On a ainsi vu que les villages de Yên-sở et de Đắc-sở se sont organisés de façon différente. Et même au point de vue rituel ils ne sont ensemble que pendant la grande fête annuelle. Ils célèbrent les autres cérémonies dans leur *đình* respectif, séparément et selon les possibilités de leur budget.

A. — LE CALENDRIER RITUEL DE ĐẮC-SỞ.

Nous donnons ci-après le calendrier rituel de Đắc-sở. Nous y noterons les jours de cérémonies, la nature des rites et la composition de l'offrande. On sait que Đắc-sở a trois hameaux. En outre, le village a 14 *giáp* 甲 (1). Il y a certaines offrandes qui sont préparées par les hameaux, d'autres par les classes de vieillards.

(1) Le *giáp* est une association semi-officielle de gens mâles du village. On se groupe dans le village en associations par préférence personnelle, par voisinage, par descendance, pour s'entr'aider dans différentes occasions, surtout à l'occasion de la mort d'un des membres, ou pour manger ensemble plusieurs fois par an. Voir G. DUMOUTIER, *Essais sur les Tonkinois,* Hanoi, 1908, pp. 5-8.

Mais la plupart du temps ce sont les *giáp đương-cai* 甲 當 該 (1), ceux qui sont désignés par la commune pour se charger de l'organisation et de l'accomplissement du culte des génies pendant un an. Cette charge est remplie à tour de rôle par les *giáp đương-cai*. Le budget communal n'y participe que pour une petite partie seulement. En réalité, souvent les gens du village se cotisent pour ces réunions. On offre aux génies et on mange sans aucune intervention des autorités, puisqu'on s'arrange pour ne pas toucher d'une façon trop apparente au budget communal. La désignation des *giáp đương-cai* se fait dans la première décade du 12e mois de l'année. D'ailleurs cela se passe presque automatiquement à tour de rôle.

Calendrier rituel :

Première lune. — 1er jour du Têt : Offrande de pains de riz *(oản)*, de bananes et d'oranges par le *thôn* de Diễm-xá. Un membre de ce hameau est chargé de cette offrande.

2e jour du Têt : Mêmes offrandes fournies par le hameau de Đại-đồng.

3e jour du Têt : Offrandes de même nature fournies par le hameau de Yên-thái.

4e jour : Les vieillards de 70 ans et plus font une offrande de coqs et de riz gluant.

7e, 8e *et* 9e jours : fête de village. Des luttes corps à corps ont lieu devant le *đình* pendant le jour. La nuit il y a le théâtre populaire dans la cour. Le 7e jour le village offre un sacrifice de cochons et de poulets. Le 8e jour offrande de cochons par le village. Le 9e jour sacrifice d'un cochon par les *giáp đương-cai*.

Deuxième lune. — 15e jour : *xuân-tế* 春 祭, sacrifice de printemps. Offrande de poulets et de riz gluant.

Troisième lune. — L'un des quatre premiers jours (le jour faste) : *lễ tống-trùng* 送 蟲. On offre un cochon aux génies pour chasser les mauvais insectes et les mauvais esprits des champs et du village.

On se réunit après pour régler les modalités de la fête annuelle.

Du 10e au 26e jours : grande fête annuelle en participation avec Yên-sở et au *quán*.

Un jour faste après la grande fête pour le *lễ kỳ-yên* 祈 安 : offrande de pains de riz, de bananes et de poulets pour demander la tranquillité aux génies.

Quatrième lune. — 10e jour : Offrande de cochons et de poulets en souvenir du dernier jour de la fête annuelle ancienne qui durait un mois, du 10e jour du 3e mois au 10e jour du 4e mois.

(1) Il y a des villages où cette charge est dévolue à un habitant de la classe des grands notables (Voir NGUYỄN-VĂN-KHOAN, op. c., p. 131). Mais ici on se trouve en présence d'un village important ; les charges de culte y sont trop lourdes pour un seul. Elles doivent être supportées par un groupement d'individus, le *giáp*. Chaque année Đắc-sở désigne trois *giáp*, un par hameau, pour remplir le rôle des *giáp đương-cai*. Des rizières communales sont affectées à ces charges.

Cinquième lune. — 5e jour : *lễ đoan-ngọ* 端午, fête du midi juste. Offrande de poulets et de riz gluant.

Sixième lune. — Un jour faste : *lễ hạ-điền* 下田, fête de la descente dans les rizières (pour le repiquage). Offrande de cochons et de riz gluant.

Septième lune. — 15e jour : *lễ trung-nguyên* 中元 (1), fête de la délivrance des morts. Offrande de poulets et de riz gluant.

27e jour : *lễ thượng-điền* 上田, fête du retour des champs. Offrande de cochons et de riz gluant.

Huitième lune. — Un des premiers jours fastes : *lễ tống-trùng* 送蟲, offrande de cochons pour le départ des insectes et des mauvais esprits.

15e jour : *lễ trung-thu* 中秋. Fête de la mi-automne. Offrande de poulets et de riz gluant.

Un jour faste de la 3e décade : *lễ lúa-sinh*, offrande d'un cochon pour demander de bons grains de riz.

Neuvième lune. — Un jour faste : *Lễ thường-tân* 嘗新 (2), offrande du riz nouveau. On prend ce jour-là du riz dans n'importe quel champ du village pourvu qu'il soit mûr. Et le *giáp đương-cai* devra, après la récolte du 10e mois, payer le propriétaire du champ. On prépare ce riz et on l'offre avec un cochon. Il est interdit aux gens du village de manger du riz nouveau avant cette cérémonie.

Dixième lune. — 10e jour : *lễ trùng-thập* 重十, fête du « double-dix ». Offrande d'un cochon (3).

Onzième lune. — Un jour faste : *lễ hạ-tang-điền* 下桑田, fête de la descente dans les terrains de mûriers. Offrande de cochons et de riz gluant.

15e jour : *bãi-tịch lễ* 罷席, cérémonie de la cessation de service : les *giáp đương-cai* font une cérémonie pour annoncer que leur service touche à sa fin.

Douzième lune. — 2e jour. On fait une offrande de pains de riz et de bananes. Puis la population se rend au champ pour la toilette des tombes.

15e jour. Les nouveaux *giáp đương-cai* font une cérémonie pour annoncer leur prise de service.

26e jour : *tế tất-niên* 祭畢年, *tế chung-niên* 祭終年, fête de fin d'année. Offrande de poulets et de riz gluant.

30e jour. Fête de passage à l'année nouvelle. Un sacrifice est offert à minuit par les 14 *giáp* du village. Puis les vieillards de plus de 50 ans offrent un poulet et du riz gluant.

B. — LE CALENDRIER RITUEL DE YÊN-SỞ.

Le calendrier de Yên-sở est assez différent de celui de Đắc-sở pour ce qui concerne la nature des offrandes et la qualité des officiants. Les jours de fête y

(1) NGUYỄN-VĂN-KHOAN, op. c., p. 120, note 2.

(2) Id., p. 119, note 2.

(3) Fête du dernier commencement. Voir A. CHÉON, *Recueil des cent textes annamites*, Hanoi, 1905, p. CCLXX.

sont à peu près les mêmes qu'à Đắc-sở, comme pour beaucoup de villages du Delta tonkinois.

Yên-sở possède une propriété communale de 23 *mẫu* de rizières et 500 *mẫu* de terrains de culture. Les rizières sont partagées entre 14 *giáp*. Les 500 *mẫu* de terrains sont divisés en 23 parts dont 9 sont données aux mâles d'au-dessous de 60 ans du village pour leur permettre de payer les impôts personnels. Le reste est pour les 14 *giáp*.

Les 14 *giáp* doivent fournir des offrandes pour les cérémonies au *đình*. Chaque année on désigne deux *giáp* (cette année ce sont les *giáp* Đình-tổ et Đông-kỳ) qui remplissent le rôle de *giáp đương-cai*. Ils doivent entretenir les objets de culte, les disposer le jour de fête, fournir de l'encens, des bougies et de l'huile, acheter de la soie jaune pour la confection des robes des génies pour la grande cérémonie annuelle.

En outre, chaque année, il y a 7 fêtes au cours desquelles on doit offrir chaque fois jusqu'à 300 piastres de viande de porc. 7 *giáp* sont désignés pour faire ces cérémonies. Ainsi chaque *giáp* fait un sacrifice une fois tous les deux ans. Ces sacrifices sont offerts au *đình* les jours suivants : le 11 du 1er mois, un jour faste des 4e, 6e, 7e, 9e et 11e mois, le 2 du 12e mois.

On pourra également noter dans le calendrier suivant de Yên-sở que pour certains jours des personnes sont désignées à cause de leur situation sociale pour le service des offrandes.

Première lune. — 1er, 2e et 3e jours du *tết*. Offrande de 12 grands pains de riz par les *thủ-từ*, gardiens du temple. Ces pains seront distribués aux premiers notables du village.

7e jour. Offrande du *lý-trưởng* en exercice. Elle consiste le matin en un coq et un plateau de riz gluant, et le soir en pains de riz, marmelade de haricot, bananes, oranges.

8e jour. Les mêmes offrandes que le jour précédent sont fournies par le premier *phó-lý*, chef adjoint du village (1).

9e jour. C'est le 2e *phó-lý* qui fait le même service.

10e jour. Les deux premières classes de vieillards offrent aux génies du bétel et de l'alcool.

11e jour. On fait une cérémonie de remerciement aux génies pour clôturer le *Têt*. Les offrandes sont fournies par l'un des 14 *giáp* du village. C'est une cérémonie très importante. Le *giáp* désigné doit offrir jusqu'à plus de 300 piastres de viande de porc.

Deuxième lune. — On choisit un jour faste dans la deuxième décade pour faire le sacrifice du printemps, *tế-xuân*. Le village offre un buffle grillé et les 14 *giáp* fournissent du riz gluant et de l'alcool.

---

(1) Yên-sở a deux chefs adjoints au *lý-trưởng*.

Troisième lune. — Le 3ᵉ jour les *giáp đương-cai* offrent un coq et un plateau de riz gluant à l'occasion de la réunion des notables pour discuter sur l'organisation de la fête annuelle. C'est ce qu'on appelle *lễ bàn-đám.*

Le 8ᵉ jour on fait la cérémonie dite *may-giài* (confection des « longues » ou des robes des génies). Les *giáp đương-cai* offrent un coq et un plateau de riz gluant. Ils doivent acheter quatre pièces de soie de couleur jaune clair pour les vêtements des génies. On confectionne avec cette soie trois robes, trois pantalons, trois chapeaux et deux couvre-seins.

Le 9ᵉ jour les *giáp đương-cai* offrent un coq et du riz gluant et l'on procède dans le sanctuaire à la cérémonie du bain des génies dite *mộc-dục* 沐浴 (1). On lave également les objets de culte.

Du 10ᵉ au 26ᵉ jours on célèbre avec le village de Đắc-sở la fête annuelle.

On choisit un jour faste après la grande fête pour célébrer le *lễ kỳ-yên* comme à Đắc-sở.

Quatrième lune. — Un jour faste : *lễ gieo-mạ* ou *bá-cốc* 播穀, fête de la semence. Un *giáp* offre de la viande de porc.

Cinquième lune. — 5ᵉ jour : *lễ đoan-ngọ.* Offrande de cochons, un par *giáp.*

Sixième lune. — Un jour faste : *lễ hạ-điền.* Fête de la descente dans les rizières. Offrande de viande de cochon par un *giáp.*

Septième lune. — Un jour faste : *lễ thượng-điền* 上田, fête du retour des champs. Offrande de viande de cochon par un *giáp.*

Huitième lune. — 15ᵉ jour : *thu-tế* 秋祭, sacrifice d'automne. Offrande d'un buffle grillé par le village (2).

Neuvième lune. — Un jour faste : *lễ thường-tân,* fête du riz nouveau. Offrande de viande de cochon par un *giáp.*

Dixième lune. — 10ᵉ jour : *lễ trùng-thập.* Offrande de cochons par les 10 classes de notables à raison d'un cochon par classe.

Onzième lune. — Un jour faste : *hạ-tang-điền,* fête de la descente dans les champs de mûrier. Un *giáp* offre de la viande de cochon.

Douzième lune. — 2ᵉ jour : *lễ lạp-tiết* 臘節, cérémonie de fin d'année. Un *giáp* fait une offrande de viande de cochon.



§ 5. — *Une fête annuelle de Lí-Phục-Man.*

I. — LA DISTRIBUTION DES RÔLES.

Ainsi les calendriers rituels des deux villages diffèrent à l'occasion des cérémonies du *Tết* et à la veille de la fête annuelle. Mais des différences existent surtout dans le service des offrandes.

(1) Le bain des génies est fait par trois notables désignés à tour de rôle.

(2) On offre deux buffles par an, l'un au printemps, l'autre en automne. Autrefois à ces deux fêtes, le mandarin chef de circonscription devait venir assister aux cérémonies.

Nous avons vu aussi que les préparatifs pour la fête commencent dès les premiers jours du troisième mois. Les notables des deux villages se réunissent au *đình* de Đắc-sở pour régler les rôles de chaque commune. Les deux populations font ensemble les cérémonies les premier et dernier jours, c'est-à-dire les 10 et 26 du 3e mois. Pour le reste de la fête, pendant les jours pairs (12, 14, 16, 18, 20, 22 et 24), c'est Yên-sở qui s'occupe du culte, de l'organisation des processions et de la rédaction de la prière. Pendant les jours impairs (11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25), c'est le tour de Đắc-sở. Cependant pour toute la durée de la fête, c'est Yên-sở qui fournit de l'encens, de l'huile, des bougies pour le sanctuaire et le côté Ouest du *đình*, et Đắc-sở seulement pour le côté Est suivant les termes de la stèle que nous avons traduite plus haut. Et pour les grandes cérémonies, *tế* 祭, des premier et dernier jours, on suit les mêmes prescriptions: Yên-sở a droit à deux *chủ-tế*, grands-officiants, et deux *bồi-tế* 陪 祭, co-officiants, Đắc-sở a un *bồi-tế* et un *chủ-tế*, Yên-sở a un *đông-xướng-nội*, ordonnateur intérieur de l'Est, et un *đông-xướng-ngoại*, ordonnateur extérieur de l'Est, Đắc-sở a un *tây-xướng-nội*, ordonnateur intérieur de l'Ouest et un *tây-xướng-ngoại*, ordonnateur extérieur de l'Ouest (1). En outre, Đắc-sở désigne un porteur de libations, un porteur d'encens, un porteur de la planchette de la prière; Yên-sở délègue deux porteurs de libations, un porteur de brûle-parfums et un lecteur de prière.

Pour les autres jours pairs, Đắc-sở désigne un *chủ-tế* et un *bồi-tế*, Yên-sở deux *chủ-tế*, deux *bồi-tế* et tous les autres assistants. Pour les jours impairs, Yên-sở désigne simplement deux *chủ-tế* et deux *bồi-tế*. Tous les autres officiants sont de Đắc-sở.

Le 3 du 3e mois, les notables se réunissent après l'assemblée générale des deux communes, dans leur *đình* respectif pour distribuer les rôles aux gens et aux groupes de leur village, pour nommer ceux qui doivent fournir des offrandes, qui rédigent les prières et qui font partie des processions.

A Yên-sở, c'est le village qui s'occupe dans sa totalité du culte quotidien. Douze de ses *giáp* font la procession: chacun d'eux doit fournir 20 personnes. Les deux autres *giáp* qui sont des *giáp đương-cai*, sont de service en permanence au temple. Les offrandes du 1er et de l'avant-dernier jour (10 et 25 du 3e mois) sont fournies par les dix classes de notables; celles du dernier jour (26 du 3e mois) par les 14 *giáp*. Pour les 14 autres jours, ce sont les 14 *giáp* qui font le service des offrandes à tour de rôle. Un certain nombre d'offrandes qui consistent en bétail sont fournies par des personnes choisies à cause de leur situation sociale ou par des groupes de notables.

A Đắc-sở les charges de procession et de rédaction de la prière, l'honneur de désigner un *chủ-tế*, grand-officiant, sont ainsi répartis:

---

(1) Les ordonnateurs extérieurs ne sont pas mentionnés sur la stèle. Pour donner plus de faste aux cérémonies, on nomme quatre ordonnateurs.

Les 11, 13 et 15, au hameau de Diễm-xá ;

Les 17 et 19, au hameau de Đại-đồng ;

Les 21 et 23, au hameau de Yên-thái.

Le 25, les charges sont dévolues aux trois hameaux. Ce jour-là, c'est Diễm-xá qui rédige et lit la prière, et c'est Yên-thái qui nomme le *chủ-tế*, grand-officiant.

Pour les jours pairs le rôle de *chủ-tế* est ainsi dévolu à Đắc-sở :

Le 10 : hameau de Đại-đồng

Les 12, 14 et 16 : hameau de Diễm-xá

Les 18 et 20 : hameau de Đại-đồng

Les 22, 24 et 26 : hameau de Yên-thái.

A Đắc-sở, les offrandes pendant la fête sont à la charge du village ou des *giáp*. Voici comment elles ont été réparties cette année :

Le 10 : Tout le village offre un bœuf et 6 plateaux de riz gluant.

Le 11 : Le *giáp* Tây-thượng du hameau de Diễm-xá offre des coqs et du riz gluant.

Le 12 : Le *giáp* Tây-hạ du hameau de Diễm-xá offre des coqs et du riz gluant.

Le 13 : Le *giáp* Tây-chính du hameau de Diễm-xá offre des coqs et du riz gluant.

Le 14 : Le *giáp* de Xuân-đài du hameau de Diễm-xá offre des coqs et du riz gluant.

Le 15 : Le *giáp* Tây-giữa du hameau de Diễm-xá offre des coqs et du riz gluant.

Le 16 : Le *giáp* Đông-thượng du hameau de Đại-đồng offre des coqs et du riz gluant.

Le 17 : Le *giáp* Đông-chính du hameau de Đại-đồng offre des pains de riz et des bananes. Tout le hameau de Đại-đồng offre un bœuf et du riz gluant.

Le 18 : Le *giáp* Phú-đa du hameau de Đại-đồng offre des coqs et du riz gluant.

Le 19 : Le *giáp* Trung-đông du hameau de Đại-đồng offre des pains de riz et des bananes. Tout le hameau de Diễm-xá offre un bœuf et du riz gluant.

Le 20 : Le *giáp* Đông-hạ du hameau de Đại-đồng offre des coqs et du riz gluant.

Le 21 : Le *giáp* Tây-thượng de Yên-thái offre des pains de riz, de la marmelade de haricot. Le hameau de Yên-thái offre un bœuf et du riz gluant.

Le 22 : Le *giáp* Tây-hạ du hameau de Yên-thái offre des coqs et du riz gluant.

Le 23 : Le *giáp* Đông-phú du hameau de Yên-thái offre des coqs et du riz gluant.

Le 24 : Le *giáp* Đông-hạ du hameau de Yên-thái offre des coqs et du riz gluant.

Le 25 : Tout le village offre un cochon, des coqs et du riz gluant.

Le 26 : Tout le village offre un cochon, des coqs, du riz gluant, des pains de riz, des bananes et de la marmelade de haricot.

Le 10[e] jour du 3[e] mois, le village de Đắc-sở apporte en procession les offrandes au *đình* de Yên-sở. Vers 10 heures les deux villages procèdent à la cérémonie dite *bài-ban* 排 班 qui consiste à annoncer aux génies la décoration du *đình* pour la fête. Les gens de Yên-sở montent le grand char (1) du génie et le déposent dans le bâtiment central du *tam-quan*, au côté Ouest. Et avec l'aide des enfants, ils tirent le cheval de bronze dans la cour et le traînent jusqu'au même bâtiment et le rangent au côté Est, en 2 A (2). On dispose les objets de culte dans la cour, on hisse les drapeaux (Pl. I et XIV, A).

A deux heures de l'après-midi, les deux villages vont chercher en procession le texte de la prière au *văn-chỉ*, temple de la littérature, qui se trouve sur le territoire de Yên-sở. Et le soir on fait une grande cérémonie dite *tế nghinh-thần* 祭 迎 神 (ou *tế phụng-nghinh*, 祭 奉 迎) qui a pour but d'accueillir les génies.

Et tous les jours, du 10 au 26 du 3[e] mois, il y a procession et sacrifice au *đình* de Yên-sở. Ces processions ne sont pas des processions des tablettes des génies. Les génies ne se transportent pas au *đình*, c'est-à-dire au temple de Đắc-sở comme l'indique la stèle n° 1281 (3). Ce sont des processions du *văn*, texte de la prière. Le premier et le dernier jours les deux villages se rassemblent au *đình* de Yên-sở avec leurs instruments de culte. On se rend au *văn-chỉ* pour chercher le texte de la prière rédigé par Yên-sở. Pour les autres jours pairs, cette procession est faite par Yên-sở seul. Pour les jours impairs, la procession est organisée par Đắc-sở. On part du *đình* de Đắc-sở et on se rend au hameau qui a la charge de rédiger le *văn*, on le prend et on le transporte au *đình* de Yên-sở.

***

II. — Les processions.

Nous décrivons ces deux processions qui présentent quelques originalités.

A. — Processicn de Đắc-sở.

La procession part du *đình* de Đắc-sở à 14 h. 30. Elle se rend chez le *tư-văn* chargé par son hameau de la rédaction de la prière. Elle suit la digue en montant les escaliers qui se trouvent à l'Est du *đình* (Fig. 1). Le cortège est précédé par des *tuần-đinh*, veilleurs de nuit et gens du service d'ordre, deux avec

(1) Le *kiệu* que nous traduisons par char est en réalité une espèce de grand fauteuil à porteurs dont les brancards sont sculptés en dragons. Le char est ainsi censé être traîné par deux grands dragons entourés d'autres plus petits.

(2) Voir le plan du *đình*.

(3) Supra, p. 56.

la lance, *dáo,* sur le bras. un avec le grand coupe-coupe. *dao-chín,* trois autres avec la conque, *tù-và.*

Puis vient une file (Pl. XVI, A) de 20 grands étendards carrés. *cờ ngũ-hành,* deux parasols jaunes, *lọng vàng,* deux dais en étoffe jaune. *tàn,* un gong, *chiêng,* et un tambour, *trống cái.* Quatre hommes portent une table où sont déposés 9 instruments de culte : un brûle-parfums, deux bougeoirs, deux lampes, deux grues et deux vases à fleurs. Derrière cette table s'avancent sur deux rangées huit porteurs d'objets précieux, *bát bửu,* deux porteurs de panneaux laqués rouges et dorés portant deux inscriptions : *túc tĩnh* 肅 靜, « Prenez une attitude respectueuse », et *hồi tị* 迴 避, « Garez-vous » (1).

Viennent après deux porteurs de sceptres, *phủ-việt,* deux porteurs de massues, *dùi-đồng,* douze porteurs de bâtons rouges, *hồng-trượng.* deux porteurs de dais cylindriques brodés, *tán.*

A la suite marche un orchestre de trois instruments : *nhị,* violon à deux cordes, *sáo,* flûte, et *cảnh,* petit gong à suspension avec manche (2).

Derrière vient le *kiệu-văn,* le char où sera placé le texte de la prière. Il est précédé de quatre lanternes, *đèn-lồng,* attachées par couple à deux bâtons laqués rouges et dorés. Il est couvert par deux dais, *tàn,* et deux grands éventails, *quạt-vả,* et suivi d'un notable en costume de cérémonie : robe bleue ample, *áo-thụng xanh,* bottes, *hia,* et chapeau, *quan.* A côté de ce dernier. marche un autre notable à la robe ample noire, *áo-thụng thâm,* au turban noir et aux babouches ordinaires. Après eux viennent deux drapeaux.

Notons enfin que les porteurs ont la robe rouge, à col haut, à manches longues. Cette robe qui s'appelle *áo-nậu* est ouverte sur le devant avec cinq boutons. Son pan de derrière est ouvert dans le bas.

Dans ce cortège il y a des enfants de 7 à 8 ans qui marchent sur deux files à côté des huit objets précieux, *bát-bửu* (Pl. XVII, A). Ils ont la robe noire, le turban noir, le pantalon blanc et les pieds nus. La robe est serrée aux hanches par une ceinture de couleur rouge (ou même parfois bleue et verte). Le nœud de la ceinture est sur le côté gauche. Ces enfants tiennent à la main un petit drapeau jaune ou jaune foncé. Ils sont au nombre de 36. On les a choisis parmi les enfants du village sans distinction de famille, à condition qu'ils ne soient ni infirmes ni en deuil. On leur donne dix cents par jour. On les appelle des *tổng-cờ,* gardes-drapeaux. Ils sont sous le commandement d'un homme d'une quarantaine d'années appelé *thủ-hiệu* (gardien du mot de commandement). C'est lui qui dirige les *tổng-cờ* au son d'une cymbale, *chiêng con.* Quand il frappe sur son instrument, précédé par des *tuần-đinh,* veilleurs de nuit et gens du service d'ordre. deux avec

(1) Voir pour les objets précieux et les panneaux : NGUYỄN-VĂN-KHOAN, op. c., p. 115, note 2.

(2) Voir pour cet instrument : NGUYỄN-VĂN-KHOAN, op. c., p. 130, note 1.



A. La tête de la procession de Đác-sở.
Les escaliers mènent de la digue à la route du *đình* de Yên-sở. Le bâtiment qui se trouve à l'entrée des escaliers est la maison du Conseil communal (*nhà hội-đồng*).
Cf. p. 72.



B. Le premier orchestre de Yên-sở (cf. p. 75).



A. Procession de Đắc-sở.
La photographie montre les *tổng-cờ*, soldats du génie, agitant les drapeaux.
L'homme qui occupe le centre, tenant un petit gong à la main, est le *thủ-hiệu* ;
il commande les enfants. Cf. p. 72.



B. La tête de la procession de Yên-sở.
Le danseur à tête de licorne et ses assistants. Cf. p. 74.

les enfants crient en chœur : « *Lai ré hè ré !* » (1) et agitent leur drapeau. C'est là, disent les gens du village, le *hèm* du génie (2).

Arrivé chez le *tư-văn* de service, on met le texte de la prière dans la boîte que porte le char. Puis on rebrousse chemin et on se rend au *quán* de Yên-sở en repassant par devant le *đình* de Đắc-sở. Devant l'escalier central de ce dernier temple le *kiệu* s'arrête une minute. On frappe trois coups sur le petit tambour et le cortège se remet en marche. On monte la rampe qui se trouve au côté Ouest du *đình*. On suit la digue et à la hauteur de la maison de réunion du Conseil communal, *nhà hội-đồng*, de Yên-sở, on descend les escaliers qui donnent sur la voie menant au *quán* (Carte II).

Une fois arrivés au temple de Yên-sở, les porteurs de drapeaux et d'autres objets de culte se rangent à droite et à gauche de la 3e cour immédiatement derrière le *tam-quan*. Les enfants, *tổng-cờ*, se rangent devant eux, et jusqu'à la plateforme d'honneur. Ils continuent de crier en chœur, au commandement du *thủ-hiệu* : « *Lai ré hè ré !* ».

On dépose le *kiệu* sur une natte face à la plateforme, au milieu de la cour, derrière le *tam-quan*. On transporte la boîte de prière protégée par des parasols et des éventails à une table qui est disposée sur la partie Ouest de la 3e cour. On colle le texte de la prière sur une planchette que l'on recouvre d'un carré d'étoffe rouge brodée (Pl. XXIII, A). On frappe trois coups de tambour alternés de trois coups de gong. La procession est terminée. Les gens de Đắc-sở emportent chez eux drapeaux, *bát-bửu*, bâtons rouges, chars, etc. Ils recommenceront le surlendemain au jour impair.

B. — PROCESSION DE YÊN-SỞ.

Aux jours pairs, c'est le village de Yên-sở qui rédige la prière dont le tracé est confié à un membre de la classe des *tư-văn*. Le texte est déposé peu après-midi au *văn-chỉ* de Yên-sở.

Celui-ci ou pagodon littéraire est un bâtiment qui se trouve à un kilomètre et demi environ du *đình* de Yên-sở, de l'autre côté de la digue. C'est un abri en briques, couvert par un toit de tuiles. Il y a au centre deux plateformes accolées l'une à l'autre. Celle qui est à l'intérieur est à 30 cm. environ au-dessus de celle de devant. On trouve encore sous cet abri deux plateformes latérales qui ont la même hauteur que la plateforme inférieure centrale. Devant chacune d'elles est disposée une table sur laquelle il y a un brûle-parfums. Sur la plateforme centrale supérieure on distingue un brûle-parfums, *đỉnh*, deux vases à encens, *ống hương*, deux plateaux à offrandes, *mâm-bồng*, trois godets à alcool, *đài-rượu*,

(1) Ce cri n'a pas de sens pour nous. Les gens du village sont incapables également de nous l'expliquer. C'est, répondent-ils simplement, le cri de guerre de Lí-Phục-Man.

(2) Voir pour le *hèm*, NGUYỄN-VĂN-KHOAN, op. c., p. 123, note 3, et p. 134.

et deux bougeoirs, *cây nến*. Sur le plateau à offrandes de gauche il y a un bol d'eau, sur celui de droite une assiette dans laquelle est le texte de la prière, *chúc-văn* 祝 文, cachant trois chiques de bétels.

Des notables délégués du *giáp* qui doit fournir le texte de la prière s'asseyent sur des nattes étendues devant les deux plateformes latérales. L'abri est précédé d'une cour d'honneur fermée par des parois en briques blanchies à la chaux.

La procession partant du *quán*, pour se rendre au *văn-chỉ*, monte les escaliers qui se trouvent en face de la maison de réunion du Conseil communal, *nhà hội-đồng*, suit ensuite la digue, descend dans un sentier à droite qui mène au pagodon littéraire. Les participants sont tous des gens de Yên-sở. Les porteurs d'objets de culte ont tous la robe rouge, *áo-nậu*, comme pour Đắc-sở. Les enfants, *tổng-cờ*, sont au nombre de 48. Chaque *giáp* doit en fournir quatre; les deux *giáp đương-cai* en sont dispensés.

Il y a en outre, dans le cortège, des vieillards qui y jouent le rôle d'officiers du génie, et qu'on ne trouve pas dans la procession de Đắc-sở (Pl. XXI, A). Nous avons vu plus haut (1) que dans l'assemblée des notables de Yên-sở, il y a trois classes de vénérables, *lão* : *thượng-lão*, *trung-lão* et *hạ-lão*. Les *hạ-lão* et *trung-lão* doivent suivre le cortège. Ils ont une robe rouge à larges manches qui descend jusqu'au-dessous des genoux; les boutons sont sur le côté droit comme la robe ample bleue de cérémonie, *áo-thụng*. La robe est serrée au corps par une ceinture verte dont le nœud est porté sur la hanche droite. Ces *lão* portent un grand chapeau de paille (2) à bord très large, laqué entièrement de rouge. Leur pantalon est blanc, leurs pieds sont nus. Ils ont entre les bras un long bâton rouge, *roi*, à bout supérieur doré, et à la main un éventail. Dans le cortège, dix vieillards de la classe *hạ-lão* sur deux files précèdent la table à encens, *hương-án*; dix de la classe *trung-lão* suivent également le cortège sur deux colonnes devant le char à prière, *kiệu-văn*. Un autre *trung-lão* habillé de la même façon commande au son d'une cymbale la troupe des *tổng-cờ* qui poussent le cri du *hèm*: « *Lai ré hè ré !* »

Voici l'ordre dans lequel se déroule la procession:

1° Un char décoré de plantes vertes et de drapeaux tricolores français, rouge-or annamites, sur lequel est fixé un tambour et suspendu un gong sans saillie, *thanh-la*. Derrière marche un joueur de clairon, *kèn-tây* (3), et danse un homme à tête de licorne (Pl. XVII. B).

2° Les *tuần-đinh*, gens du service d'ordre, avec conques, bâtons, lances.

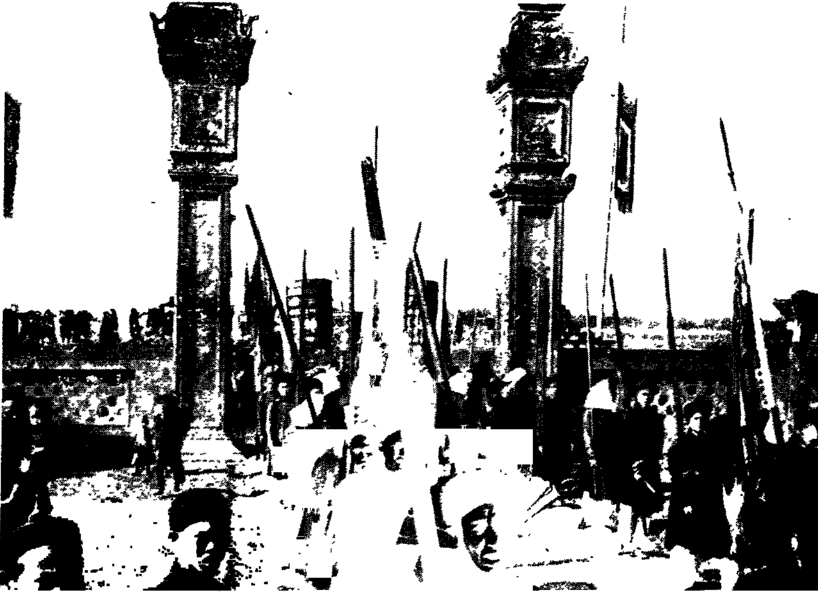
3° Vingt grands étendards carrés, *cờ-thần*.

---

(1) Supra. p. 61.

(2) Autrefois le chapeau était en bois. On en trouve encore dans le temple.

(3) La présence des drapeaux français et du clairon dans le cortège est due à l'existence des éléments militaires libérés qui sont dans le village.



A. Procession de Yên-sở.
Retour au *quán*. Porteurs de bâtons rouges et dorés, vieillards de 3ᵉ classe. Dans le fond, sur la route qui passe devant le *quán* ou *đình* de Yên-sở, les porteurs d'offrandes. Cf. p. 75.



B. Procession de Yên-sở.
Arrivée dans la cour intérieure. Les enfants, soldats, les vieillards supérieurs, officiers du génie. Les quatre lanternes qui précèdent le char. Dans le fond la porte centrale du *tam-quan*. Cf. pp. 75-76.



A. Procession de Yên-sở.
Le grand dais, *tàn*. Le massue, *dùi-đồng*, a gauche. La hache, *phủ-việt*, à droite. On note également les différentes parties de la robe rouge des porteurs, *áo-nau*. Cf. p. 75.



B. Procession de Yên-sở.
Vue de l'arrière. On voit les quatre porteurs de drapeaux. Un parasol ombrage un notable en costume de cérémonie. La procession va passer devant la maison du Conseil communal, *nhà hội-đồng*. Cf. p. 75.

4° Un gong, *chiêng*, et un grand tambour, *trống-cái*, protégés chacun par un parasol, *lọng*.

5° Deux maillets en bois laqués or, *dùi-đồng* (maillet de cuivre).

6° Deux sceptres, *phủ-việt* (Pl. XIX, A).

7° Deux files de douze bâtons à bout doré et à section octogonale, *rci-hoa*. Entre elles il y a un dais rouge, *tàn* (Pl. XIX, A).

8° Deux files de dix bâtons longs rouges, à section ronde, *hồng-trượng*. Elles alternent avec deux files de cinq vieillards de la classe *hạ-lão* à bâton rouge légèrement fléchi et à bout doré (Pl. XVIII, A).

9° Deux dais cylindriques brodés, *tán*.

10° Une table à encens avec cinq objets de culte en cuivre : un brûle-parfums, deux bougeoirs et deux vases à fleurs.

11° Un orchestre composé de deux tambours plats, *trống-bản* et de deux trompettes, *kèn-loa*.

12° Un dais rouge, *tàn*.

13° Deux panneaux laqués et dorés avec deux inscriptions (Pl. XXII, A) de tracé ancien qui se lisent : *thanh linh úy viễn* 聲 靈 畏 遠 (Que sa puissance surnaturelle s'impose jusqu'au loin !)

14° Un service de huit objets précieux, *bát-bửu*, sur deux rangées.

15° Deux rangées de cinq vieillards de la classe *trung-lão* habillés comme les *hạ-lão*.

16° Deux files d'enfants aux drapeaux jaunes, *tổng-cờ*, sous le commandement d'un *trung-lão* en costume d'officier du génie.

17° Deux étendards carrés.

18° Quatre lanternes, *đèn-lồng*, accrochées à quatre bâtons sculptés laqués rouges et dorés (Pl. XVIII, B).

19° Deux dais cylindriques courts, *tàn*.

20° Deux grands éventails fermés, *quạt-rồng*, décorés de dragons.

21° Un orchestre à huit instruments, *bát-âm*, composé de cinq hommes et de trois enfants : *nguyệt*, guitare à deux cordes et à caisse ronde ; *tam*, violon à trois cordes ; *sáo*, flûte ; *nhị*, violon à deux cordes ; *hồ*, violon à deux cordes et à caisse de résonance hémisphérique ; *trống-con*, petit tambour cylindrique haut ; *sênh*, castagnettes, et *cảnh*, gong à collier et à manche (Pl. XVI, B).

22° Le char à prière, *kiệu-văn*, couvert par deux éventails, *quạt-quì*, et quatre dais courts en étoffe jaune, *quạt-ban*. De chaque côté du char il y a deux dais coudés en forme de feuille de figuier, *quạt-vả*. Derrière sont deux parasols cylindriques courts, *tán* (Pl. XXI, B).

23° Un grand tambour couvert par un dais, *tàn*.

24° Trois notables en robes amples bleues dont celui du milieu seul porte des bottes, *hia*, les deux autres ont des babouches.

25° Quatre étendards carrés ferment le cortège (Pl. XIX, B).

Quand la procession arrive au *văn-chỉ*, les porteurs avec leurs objets se rangent sur les deux côtés de la route. Seuls pénètrent dans la cour d'honneur

les enfants, *tổng-cờ*, les vieillards officiers du génie et le char (Pl. XVIII, B). Les enfants se placent en deux rangées du milieu de la cour à la plateforme centrale inférieure. Les vieillards sont debout derrière les enfants. Le *kiệu* est déposé sur deux chevalets placés eux-mêmes sur une natte dans la cour. Le gong et le grand tambour sont de part et d'autre de l'entrée contre la paroi extérieure. On sort du char une boîte cylindrique, *hộp-văn*. Et sous la protection des deux grands éventails, *quạt-rồng*, on la transporte au milieu de la plateforme inférieure centrale. On laisse les deux éventails fermés à côté de la boîte. Un notable vient faire quelques prosternations et met le texte de la prière dans la boîte au rythme du gong et du tambour. Puis tout le monde prend un repos d'une demi-heure. On revient après au *quán* dans le même ordre qu'à l'aller et par le même itinéraire. Là on fixe le texte de la prière sur la planchette (Pl. XXIII, A) comme a fait le village de Đắc-sở. On range les drapeaux et les objets de culte, *bát-bửu*, *hồng-trượng*, etc., sur des panoplies placées à droite et à gauche de la 3e cour, immédiatement derrière le *tam-quan*.

* * *

III. — Les offrandes.

La procession, qu'elle soit organisée par Yên-sở (aux jours pairs) ou par Đắc-sở (aux jours impairs), n'est parvenue au *quán* qu'à 6 h. 30 du soir. Le repos est ordonné.

A sept heures on commence à disposer les offrandes qui ont été apportées au fur et à mesure depuis le matin. Les deux villages doivent apporter des offrandes dont la quantité dépend des coutumes de chacun. Durant la fête on « mange par village » ; cela veut dire que chaque village se partage ce qu'il a apporté en offrande. On ne s'invite pas entre communes.

A midi on offre du riz gluant et du poulet, *xôi gà*. Le soir on fait des offrandes de riz gluant, de pains de riz, de la marmelade de haricot, *chè kho*, et des pâtes en rouleaux, *bánh cuốn*. Il y a des jours où l'on tue des bœufs. Ceux qui doivent les apporter sont désignés depuis le début de l'année. Ceux-là ont ou auront droit à des rizières de culte.

On trouvera ci-après les sacrifices en bétail pour la 12e année de Bảo-đại (1937) que nous avons notés au *đình* de Yên-sở au cours de la fête :

Le 10 du 3e mois : Yên-sở offre quatre bœufs et 24 plateaux de riz gluant. Cette offrande est à la charge de quatre personnes des deux classes de *tư-văn* et *xã-binh* qui ont travaillé les rizières communales (1). Đắc-sở offre un bœuf et six plateaux de riz gluant (2).

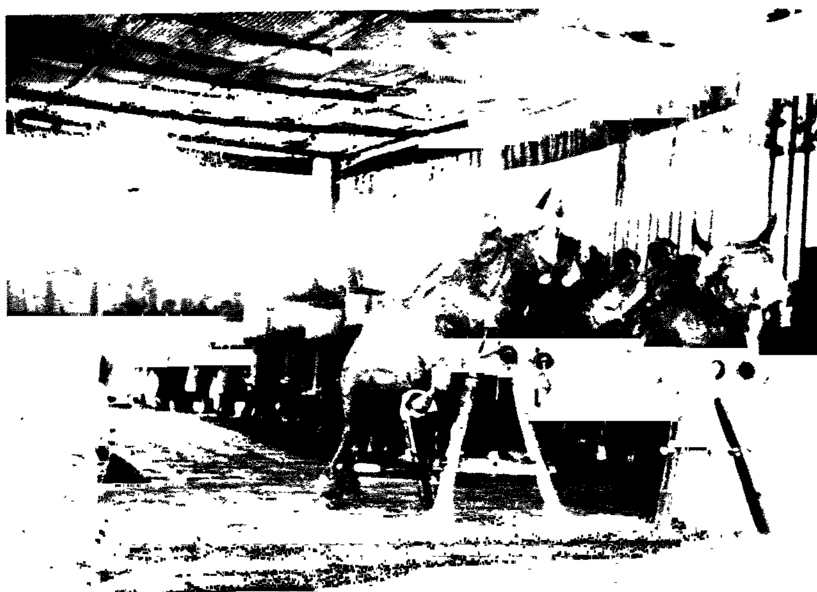
---

(1) Les notables de ces deux classes doivent offrir un festin une fois pour toutes. C'est ce qu'on appelle le *cỗ-lượt* (festin à offrir à tour de rôle).

(2) Supra, p. 70.



A. Procession de Yên-sở, Đắc-sở.
Les porteurs d'offrandes. Derrière, marchent les notables, fournisseurs des offrandes.
Cf. p. 78.



B. Inspection des offrandes.
Les offrandes sont disposées sur le perron, sous l'abri. On remarque les 2 victimes offertes le dernier jour et les grands plateaux de riz gluant couverts.
Cf. p. 78.

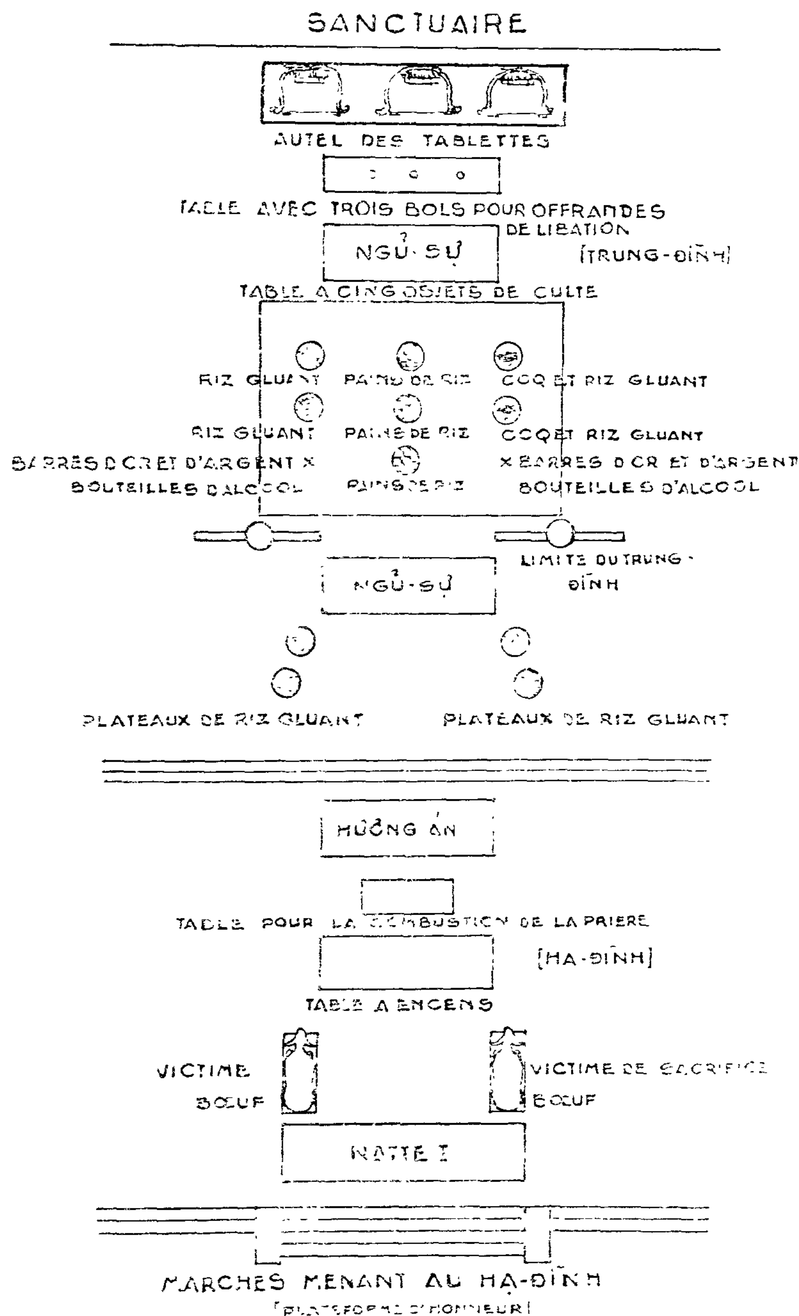


Fig. 11.

Disposition des offrandes dans le *đình* de Yên-sở.

Le 17, Đắc-sở offre un bœuf et six plateaux de riz gluant (1).

Le 18, les 14 *giáp* de Yên-sở offrent deux bœufs et six plateaux de riz gluant.

Le 19, Đắc-sở offre un bœuf et six plateaux de riz gluant (2).

Le 20, la classe des *xã-binh* de Yên-sở offre un grand bœuf et six plateaux de riz gluant.

Le 21, Đắc-sở offre un bœuf et six plateaux de riz gluant (3).

Le 22, toutes les classes des notables, sauf celle des *xã-binh*, de Yên-sở, offre un grand bœuf et six plateaux de riz gluant.

Le 26, le *phó-lý*, adjoint au chef de village, et le *trưởng-bạ*, chef du service communal du cadastre de Yên-sở, offrent chacun un bœuf et six plateaux de riz gluant. Đắc-sở offre un cochon, des coqs, du riz gluant, des pains de riz, des bananes et de la marmelade de haricot.

On offre du bétel tous les jours. Et à chaque plateau de riz on ajoute une bouteille d'alcool.

Les bœufs de sacrifice sont fumés en entier au bord du canal qui coule au côté Est du *đình* et sous un abri en natte de bambous tressés derrière un grand banyan. Ils sont disposés dans le temple extérieur, *hạ-đình*, entre la table des sept objets de culte, *thất-sự* (un brûle-parfums, deux bougeoirs, deux vases à encens et deux chandeliers) et les marches qui donnent sur la plateforme d'honneur. Les plateaux de riz gluant sont mis en partie sur une table qui se trouve devant la porte centrale du *trung-đình*, en partie sur la plateforme qui est dans le temple central, en face de l'autel des tablettes (Fig. 11).

Les offrandes, avant d'être disposées aux places respectives, sont examinées par une commission de notables dans l'après-midi ou pour le 26 à 11 heures du matin après la procession (Pl. XX). On donne des appréciations. Et quand il y a plusieurs personnes qui fournissent des offrandes, on leur donne un classement. Classements et appréciations entreront en ligne de compte lors de la redistribution des rizières communales. Ceux qui sont classés premiers auront à travailler de bons terrains (4). Le jour de la cérémonie même les plateaux de riz gluant classés premiers sont disposés dans le sanctuaire ; le bœuf le plus apprécié occupe la droite de la table à encens, le côté Est du temple, c'est-à-dire la gauche des génies. Ainsi le 26 le bœuf du *trưởng-bạ* a la première place ; il est disposé au côté Est. Mais son riz qui est classé deuxième est offert à la porte du *trung-đình*. C'est le *phó-lý* qui aura la bonne part de rizière communale. Car le bœuf est acheté au marché ; son propriétaire a moins de mérite que le *phó-lý*, car le riz, outre qu'il est le produit des efforts personnels, est récolté, dit le village, dans les terres du génie.

---

(1) Supra, p. 70.

(2) Id.

(3) Id.

(4) En outre les propriétaires des offrandes primées recevront, croit-on, beaucoup de grâces de la part des génies dans le courant de l'année.



A. Procession de Yên-sở.
Les *cụ-hạ* ou *lão-hạ*, vieillards de 3e classe. Devant eux, les porteurs de bâtons rouges, *hồng-trượng*. Derrière, les deux dais cylindriques, *tán*. Cf. p. 74.



B. Procession de Yên-sở.
Les *cụ-trung* ou *lão-trung*, vieillards de 2e classe, devant le char (*kiệu*) du *văn* couvert de dais. Cf. p. 75.

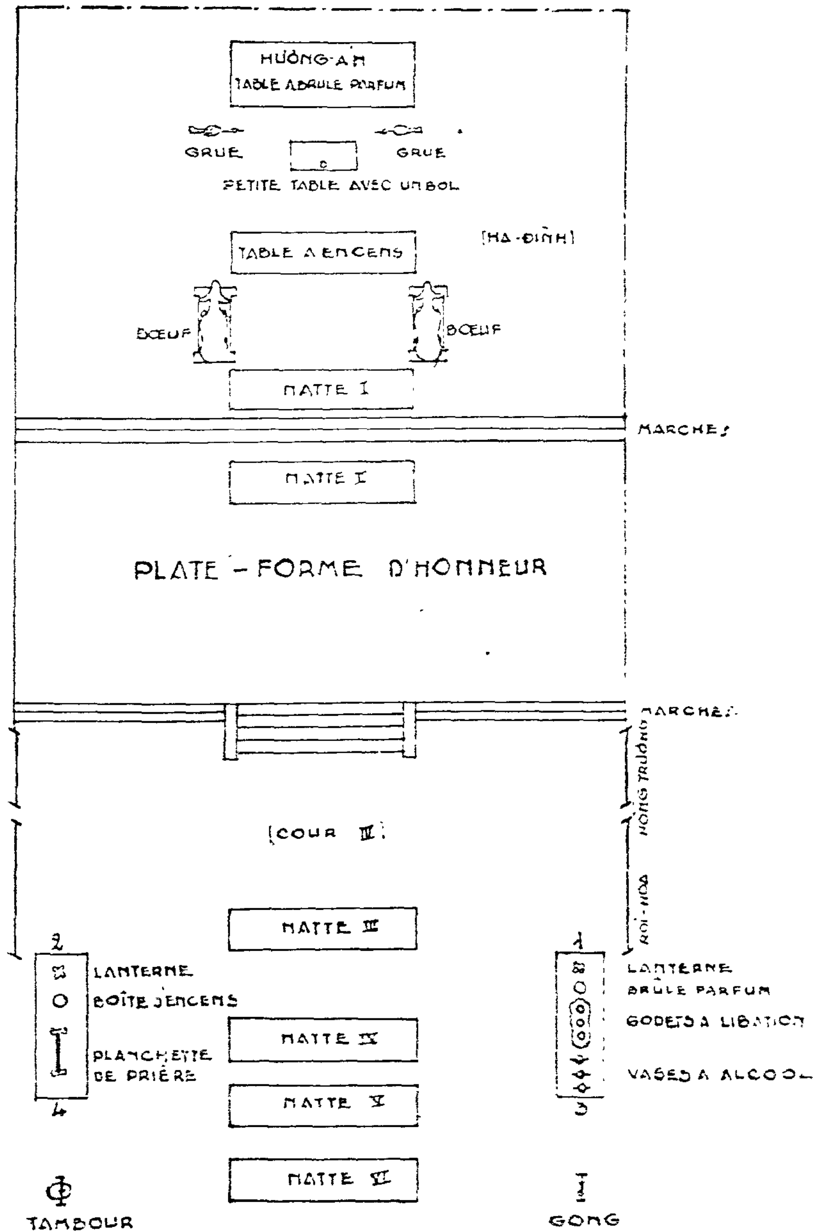


Fig. 12.

Disposition du *đình* de Yên-sở pour les grandes cérémonies du soir

IV. — Les grandes cérémonies : *TẾ*.

Quand la nuit devient complètement noire, on allume les lanternes et les lampes de la cour et des temples. On accroche également des lanternes, *đèn-lồng*, au *tam-quan*, où se trouvent le cheval de bronze et le char.

A huit heures du soir, on frappe trois coups espacés sur le gong. On les alterne de trois coups de tambour.

L'ordonnateur extérieur de l'Est (1) annonce (2) :

Nhạc công tựu liệt 樂工就列, « Que les musiciens gagnent leur place en formation d'orchestre ! »

Le premier orchestre de Yên-sở vient se mettre derrière la table à planchette de prière (Pl. XXIII, A). (3). Celui de Đắc-sở est à côté de la table à libation (Pl. XXII, B) (4).

Le même ordonnateur crie :

Chấp sự giả các tư kỳ sự 執事者各司其事, « Que les assistants se préparent à leur rôle ! »

Les gens de service se mettent en place. Les ordonnateurs se rangent au bout des tables d'offrandes en 1 et 2 (le *ngoại xướng-đông* 外唱東, ordonnateur extérieur de l'Est en 1 et le *ngoại xướng-tây* 外唱西, ordonnateur extérieur de l'Ouest en 2). Ils restent debout là pendant toute la cérémonie. Les deux ordonnateurs intérieurs se placent l'un, le *nội xướng-đông* 內唱東 (ou *nội tán-đông* 內贊東) à l'Est en 3, l'autre, le *nội xướng-tây* 內唱西 (ou *nội tán-tây* 內贊西) à l'Ouest en 4. Les porteurs d'offrandes, *chấp-sự* 執事, se tiennent derrière leur table respective (5).

L'ordonnateur de l'E. annonce :

Cử nhạc 舉樂, « Jouez de la musique ! »

Les quatre orchestres se mettent à jouer ensemble. Dans la 2e cour, devant le *tam-quan*, on tire des pétards.

---

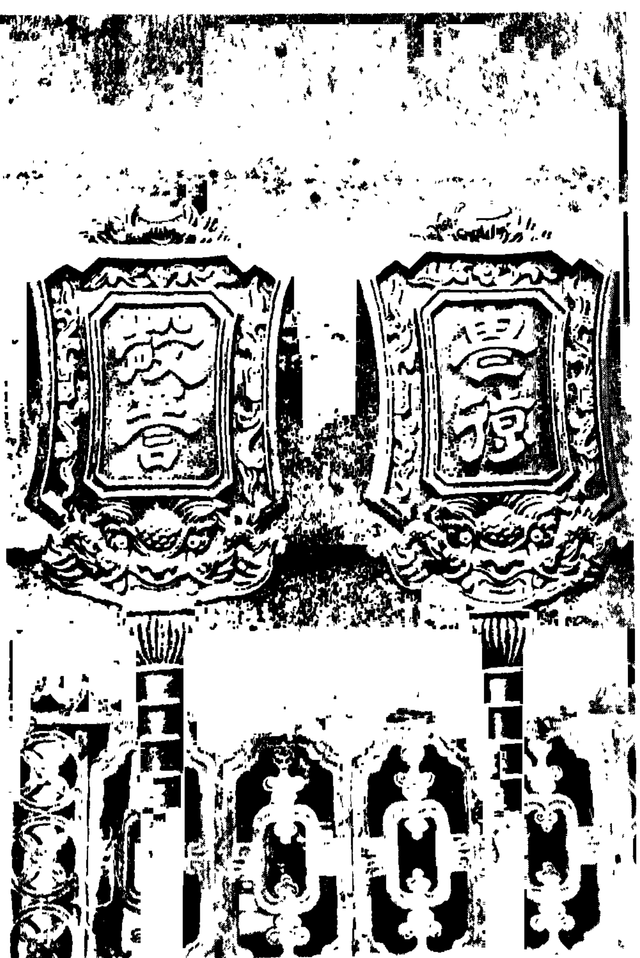
(1) Pour annoncer, il lève les mains jointes à la hauteur du front.

(2) Tous les commandements dans cette partie de la cour sont donnés par l'ordonnateur extérieur de l'Est. L'ordonnateur extérieur de l'Ouest ne commande que le *hưng* 興 « Relevez-vous » quand les grands officiants saluent sur la natte extérieure (natte III) et quand les co-officiants, *bồi-tế*, debout sur la natte IV, ont à saluer.

(3) Sur cette table il y a une planchette de la prière, une boîte d'encens et une lanterne. En face, au côté Est, est disposée la table à libation avec trois coupes, trois carafes d'alcool, un brûle-parfums sans couvercle, *lư*, et une lanterne. Chaque table est ombragée d'un [illegible]

(4) Chaque village doit fournir deux orchestres pour les cérémonies. Le premier orchestre de Yên-sở est un *bát-âm* (huit sons) composé de cinq grands instruments joués par cinq hommes au turban noir, à la robe noire, au pantalon blanc et aux pieds nus ([illegible] p. 75) et de trois petits instruments joués par des enfants (Pl. XVI, B). Le premier orchestre de Đắc-sở n'a que trois instruments (supra, p. 72). Le deuxième orchestre de Yên-sở, comme celui de Đắc-sở, est composé de trois tambours plats et de deux trompettes.

(5) Les ordonnateurs comme les autres assistants ont le costume de cérémonie : robe ample bleue, chapeau à rabat et bottes.



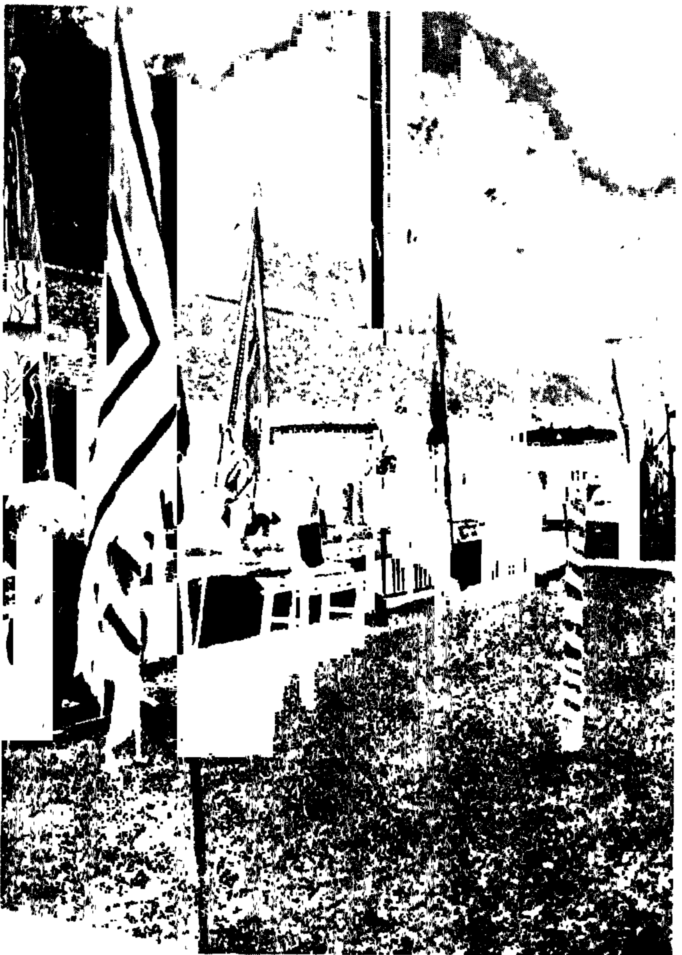
A

Détails des deux panneaux d'ordre du *đình* de Yên-sở. Cf. p. 75.



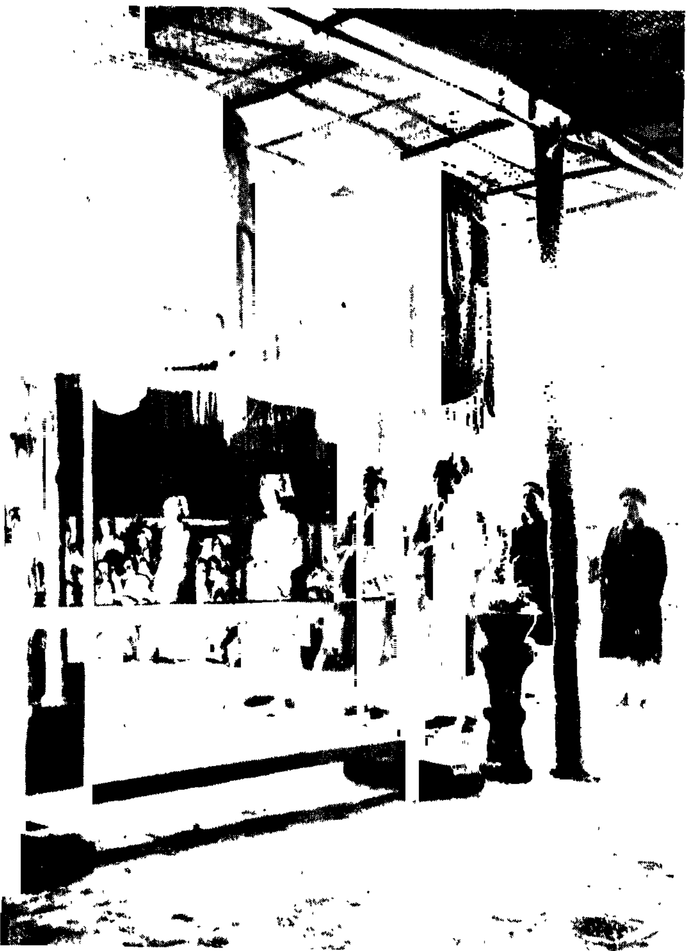
B

La cour du *đình* de Yên-sở avant la grande cérémonie du soir ; on note la table des libations avec sa lanterne ; le brûle-parfums est en grande partie caché par le voile. A droite, au bout de la table, le siège de toilette des officiants. A l'arrière-plan, le *hành-lang* Est des notables de Đác-sở. Cf. p. 80.



A

La cour intérieure du *dình* de Yên-sở avant la grande cérémonie du soir. On voit la table de la prière avec la planchette, la boîte d'encens et la lanterne. A l'arrière-plan du *hành-lang* Ouest, des notables de Yên-sở. Cf. pp. 73 et 76.



B

Une cérémonie de jour.

Les trois grands officiants en costume de cérémonie sur leur natte (natte III, natte des prosternations). Derrière eux, les sous-officiants (natte IV). Dans le fond, à gauche, l'ordonnateur extérieur de l'Est. A l'arrière-plan s'étend le *hành-lang* de Đắc-sở. Cf. p. 89.

Le même ordonnateur annonce :

Nghệ lập vị 詣立位, « Prenez vos places ! »

Les deux *chủ-tế*, grands officiants de Yên-sở, se rendent au côté Est où vient les rejoindre le *chủ-tế* de Đắc-sở (1).

Ils se tiennent debout à côté de la table à libation en A : le premier *chủ-tế* de Yên-sở en tête, au milieu celui de Đắc-sở, puis vient le deuxième *chủ-tế* de Yên-sở.

Puis le même ordonnateur commande :

Củ sát tế vật 糾察祭物, « Vérifiez les offrandes ! »

La musique cesse de jouer. Deux assistants, *chấp-sự*, prennent les deux lanternes disposées sur les deux tables d'offrandes de la cour et viennent composer leur attitude un peu au-dessus de ces deux tables, puis s'avancent vers le sanctuaire par les deux allées latérales (2). Celui de l'Est est suivi des trois grands officiants. Celui de l'Ouest marche seul à la hauteur du *chấp-chúc* de l'Est.

Après avoir traversé la plateforme d'honneur, ils se dirigent vers l'allée centrale et montent les trois marches (Fig. 14) : le porteur de lanterne de l'Est d'abord, puis celui de l'Ouest, le premier grand officiant de Yên-sở, le grand officiant de Đắc-sở, le 2e grand officiant de Yên-sở. Arrivé à la hauteur de la natte I, au *hạ-đình*, temple extérieur, ils tournent à droite et se dirigent vers le sanctuaire par l'allée Est. Parvenus à la limite du *trung-đình*, temple central, ils tournent à gauche, passent derrière la grande table à encens, *hương-án*, reviennent au *hạ-đình* par l'allée Ouest. Les *chấp-chúc* regagnent leur place à côté des tables de la cour. Les *chủ-tế* vont se tenir debout sur la natte III (Pl. XXIII, B), celui de Đắc-sở à l'Est, les deux de Yên-sở au centre et à l'Ouest (3).

Alors l'ordonnateur extérieur de l'Est annonce :

Nghệ quán tẩy sở 詣盥洗所, « Rendez-vous au lieu de la toilette ! »

Les deux porteurs de lanternes déposent leurs lanternes sur les tables. Puis les grands officiants et tous les assistants vont se mettre à côté de la cuvette posée sur un chevalet richement sculpté laqué rouge et doré qui est à côté de la table à libations, à l'Est.

On s'y lave les mains au commandement de :

Quán tẩy 盥洗, « Lavez-vous ! »

A l'annonce de :

Thuế cân 帨巾, « Essuyez-vous les mains ! »,
on s'essuie les mains à une serviette rouge qui y est accrochée.

Le même ordonnateur annonce :

Bồi-tế tựu vị 陪祭就位, « Que les co-officiants gagnent leur place ! »

---

(1) Les grands officiants portent le costume de cérémonie : robe ample bleue, bottes et bonnet. Ils ont sur la poitrine et sur le dos des carrés de broderies que leur confère leur grade dans le mandarinat.

(2) Ces porteurs de lanternes s'appellent *chấp-chúc* 執燭.

(3) Cette marche est appelée *chữ Á*, « caractère Á 亞 », car les officiants tracent en faisant l'inspection des offrandes le caractère Á.

Les trois co-officiants viennent se placer l'un à côté de l'autre sur la natte IV, celui de l'Est est de Đắc-sở, les deux autres sont de Yên-sở.

Le même annonce :

Tế-chủ tựu vị 祭主就位, « Que les grands officiants gagnent leur place ! »

Les trois grands officiants viennent se placer sur la natte III.

Puis le même ordonnateur annonce :

Thượng hương 上香, « Offrez l'encens ! »

Les grands officiants tiennent leur corps droit.

Et alors l'ordonnateur intérieur de l'Est annonce :

Nghệ hương án tiền 詣香案前, « Présentez-vous devant la table à encens ! »

A. — Offrande de l'encens et accueil des génies.

A l'Est s'avancent par le chemin de tout à l'heure vers le *hạ-đình,* le porteur de lanterne, le porteur de brûle-parfums, *lư,* les trois grands officiants et l'ordonnateur intérieur de l'Est. A l'Ouest montent vers le même endroit le porteur de lanterne, le porteur de la boîte d'encens et l'ordonnateur intérieur de l'Ouest.

Arrivés au *hạ-đình,* les trois grands officiants se tiennent debout l'un à côté de l'autre sur la natte I qui est la natte de l'offrande, *chính-hiến-vị* 正獻位. Les autres assistants avec leurs objets tenus à deux mains restent debout à côté de cette natte (Fig. 13).

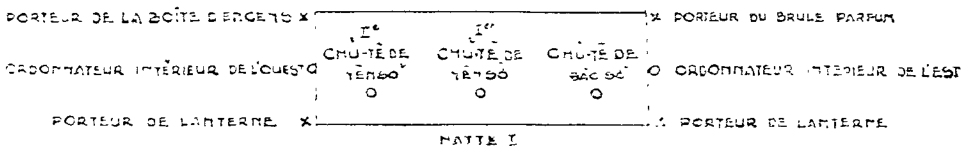


Fig. 13 — Disposition des officiants à l'offrande de l'encens.

Quand tout le monde est en place, l'ordonnateur intérieur de l'Est annonce:

Quỳ 跪, « Agenouillez-vous ! »

Les trois grands officiants se mettent à genoux.

L'ordonnateur annonce :

Phần hương 焚香, « Brûlez de l'encens ! »

Le porteur de brûle-parfums et le porteur d'encens se mettent à genoux et présentent leurs objets au grand officiant du milieu. Celui-ci prend de l'encens dans la boîte et le met dans le *lư* où brûlent quelques morceaux de bois sur de la cendre.

Le même ordonnateur annonce :

Tiến hương 進香, « Présentez l'encens ! »

Le grand officiant du milieu présente le *lư* à la hauteur de son front et le remet au porteur.

On annonce :

Hiến hương 獻香. « Offrez l'encens ! »

Les orchestres restent debout derrière les tables, se mettent à jouer et viennent se mettre sur la plateforme d'honneur, à la limite du *hạ-đình,* temple extérieur :

le premier orchestre de Đắc-sở se tient en P1, celui de Yên-sở en P2, le 2e orchestre de Đắc-sở en P3, celui de Yên-sở en P4 (Fig. 5).

En même temps le porteur de brûle-parfums précédé du porteur de lanterne s'avance par le côté Est vers le sanctuaire. De l'autre côté s'y dirige également le porteur de lanterne suivi du porteur de la boîte à encens. Les deux porteurs d'encens arrivés à la limite du *trung-đình* se mettent à genoux au seuil des portes latérales. Les porteurs de lanternes sont debout derrière eux.

Deux *thủ-từ*, gardiens du temple, se présentent de l'autre côté des portes, s'agenouillent et reçoivent la boîte d'encens et le brûle-parfums et vont les déposer sur la table dressée devant les tablettes des génies : le *lư* devant, la boîte à côté du siège à bois pour libation. Les porteurs se lèvent, font un demi-salut et reviennent à leur place à côté de la natte I précédés des lanternes.

L'ordonnateur de l'Est annonce alors :

Phủ phục 俯伏, « Prosternez-vous ! »

Les trois grands officiants plient leur tronc.

L'ordonnateur de l'Ouest annonce :

Hưng 興, « Relevez-vous ! »

Les grands officiants se lèvent et font deux saluts au commandement de *bái* 拜 (Prosternez-vous) de l'ordonnateur intérieur de l'Est, et de *hưng* 興 (Relevez-vous) de celui de l'Ouest (1).

On proclame ensuite :

Bình thân 平身, « Composez vos attitudes ! »

Les grands officiants se tiennent droits, laissant tomber tous les plis de leurs vêtements, joignant les mains à mi-hauteur du ventre (2).

L'ordonnateur intérieur de l'Ouest proclame :

Phục vị 復位, « Revenez à vos places ! »

Les grands officiants se retirent de leur natte à reculons, puis viennent se placer l'un derrière l'autre dans l'allée Ouest du *hạ-đình*. Ensuite ils descendent les trois marches de la plateforme d'honneur précédés des deux lanternes s'avançant sur le même rang, suivis des deux porteurs d'offrandes et des deux ordonnateurs. Les deux porteurs de lanterne déposent leurs objets sur les tables respectives et se rangent à côté des deux ordonnateurs extérieurs en 1 et 2. Les deux ordonnateurs intérieurs se tiennent en 3 et 4, ayant les deux *chấp-sự* derrière eux. Les trois grands officiants arrivés à la hauteur de l'ordonnateur debout en 2 font un angle droit à gauche et viennent se placer sur la natte III portant le nom de *bái-vị* 拜位, places des prosternations, dans le même ordre que sur la natte I, natte des offrandes.

Les orchestres reviennent jouer derrière les tables à offrandes.

L'ordonnateur extérieur de l'Est annonce :

Nghênh thần cúc cung bái 迎神鞠躬拜, « Saluez pour accueillir les Génies ! »

(1) Celui-ci dans cette partie du temple n'annonce que le relèvement et le retour à la cour.

(2) Ce maintien est nécessaire après chaque offrande et à l'annonce du *bình-thân*.

Les grands officiants et les co-officiants font alors quatre saluts aux commandements des deux ordonnateurs extérieurs.

Puis l'ordonnateur extérieur de l'Est proclame.

Bình thân 平身, « Composez vos attitudes! »

Les officiants se tiennent droits et la musique cesse de jouer.

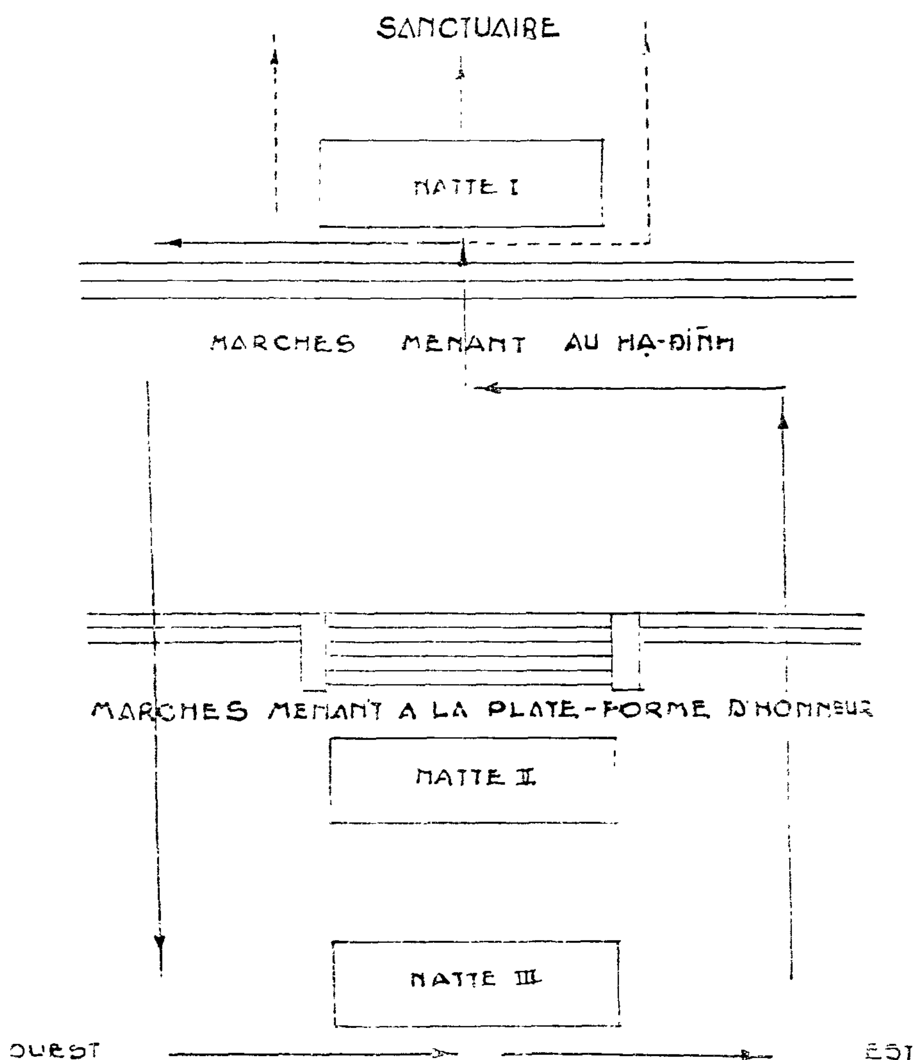


Fig. 14. — Ordre de marche des grands officiants et des assistants

Les flèches pleines indiquent la marche des grands officiants et de leurs assistants ; les flèches en pointillés, celle des assistants.

B. — Offrande de la première libation.

L'ordonnateur extérieur de l'Est proclame :

Hành sơ hiến lễ 行初獻禮, Procédez à la cérémonie de la première offrande !

Les trois grands officiants quittent leur natte et viennent se placer à côté de la table à libations, aux *lập-vị* 立 位, *places debout pour attente.*

L'ordonnateur intérieur de l'Est proclame :

Nghệ tửu tôn sở 詣 酒 樽 所, « Rendez-vous à la table des libations ! »

Le premier grand officiant de Yên-sở adresse un demi-salut *(vái)* aux génies, se détache du groupe et se dirige vers la table des libations.

Le même ordonnateur annonce :

Tư tôn giả cử mịch 司 樽 者 舉 幕, « Que le gardien des vases à libations enlève le voile ! »

Un assistant enlève le voile jaune qui recouvre les vases, *tôn* 樽, les coupes, *tước* 爵 (1).

Le même ordonnateur proclame :

Trước tửu 酌 酒, « Versez de l'alcool ! »

Le premier grand officiant de Yên-sở prend le premier vase, celui qui se trouve au bout de la table, et en verse l'alcool dans les bols des trois coupes dont un assistant a enlevé les couvercles. Puis il revient à sa place, tandis que l'assistant recouvre les coupes. Ce service est fait au rythme du gong et du tambour.

Le même ordonnateur annonce :

Nghệ tôn thần vị tiền 詣 尊 神 位 前, « Présentez-vous devant les génies ! »

A l'Est un porteur prend sa lanterne et s'avance vers le *hạ-đình* suivant le même itinéraire que dans l'offrande de l'encens, suivi de trois porteurs de coupes, *chấp-tước,* puis des trois grands officiants et de l'ordonnateur intérieur de l'Est. De l'autre côté s'avancent à la hauteur de leur correspondant le porteur de lanterne et l'ordonnateur intérieur de l'Ouest.

Arrivé à la limite du *hạ-đình,* ce cortège monte les trois marches dans l'ordre suivant : les deux lanternes sur le même rang, les trois porteurs de coupes, les trois grands officiants, l'ordonnateur de l'Est, puis son correspondant de l'Ouest. Les trois *chủ-tế* se tiennent sur la natte I. Les assistants sont debout à droite et à gauche (Fig. 15).

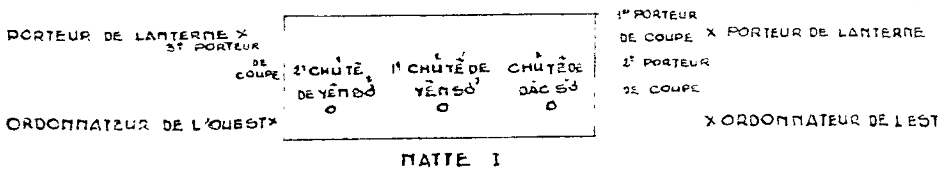


Fig. 15. — Disposition des assistants pour l'offrande des libations.

L'ordonnateur intérieur de l'Est proclame :

Quỳ 跪, « Agenouillez-vous ! »

Les trois grands officiants s'agenouillent sur leur natte. Puis le même ordonnateur annonce :

Tiến tước 進 爵, « Présentez les coupes ! »

Les trois porteurs de libations se mettent à genoux et passent leurs coupes aux grands officiants : le premier au 1er *chủ-tế* de Yên-sở, le deuxième au *chủ-tế* de

(1) Le vase à alcool est appelé vulgairement *bình rượu,* la coupe *đài rượu.*

Đắc-sở, le troisième au 2e *chủ-tế* de Yên-sở. Les grands officiants présentent leurs coupes à la hauteur du front, puis les remettent aux porteurs.

Le même ordonnateur proclame :

Hiến tước 獻 爵, « Offrez les coupes ! »

Les porteurs se relèvent et se dirigent vers le sanctuaire dans les mêmes conditions que lors de l'offrande de l'encens. Trois *thủ-từ*, gardiens du temple, après avoir versé l'alcool dans les trois bols qui sont placés sur un siège devant l'autel des tablettes, remettent les coupes aux porteurs qui se relèvent et gagnent leur place respective à côté de la natte I.

Au moment où l'on annonce « *Hiến tước* », les orchestres viennent jouer sur la plateforme comme pour l'offrande de l'encens, cependant que cinq chanteuses professionnelles, *ả-đào*, en costume noir, y exécutent une danse en carré dans l'axe du *đình* en P (Fig. 16).

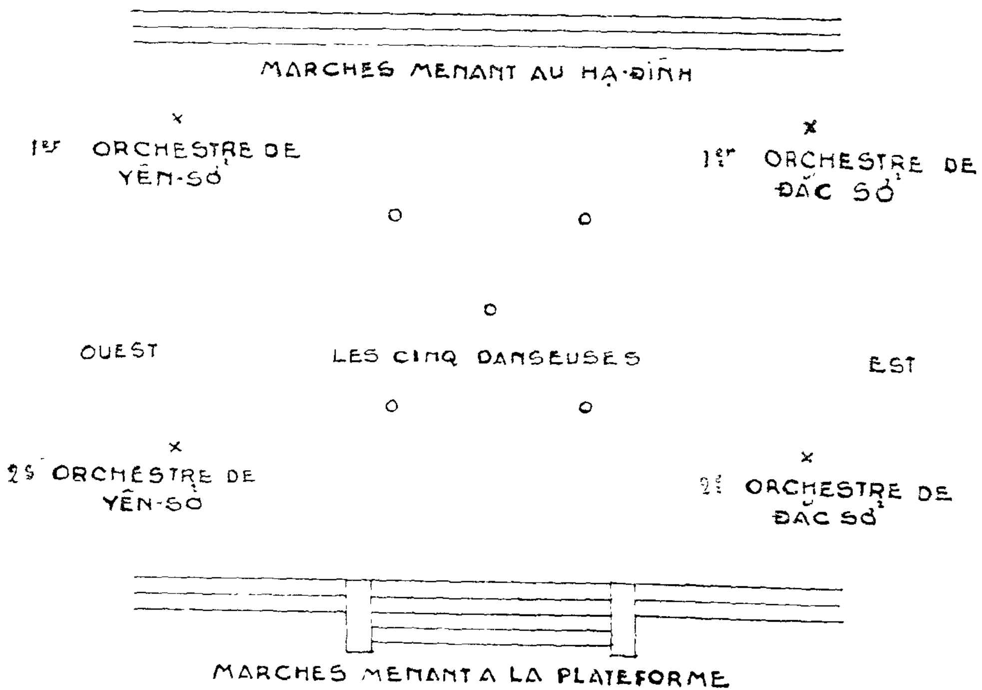


Fig. 16. — Disposition des orchestres et des danseuses à l'offrande des libations.

L'ordonnateur intérieur de l'Est annonce :

Phủ phục 俯 伏, « Prosternez-vous ! »

Les trois grands officiants se prosternent, puis se lèvent au commandement de *Hưng* « Relevez-vous » de l'ordonnateur intérieur de l'Ouest.

L'ordonnateur intérieur de l'Est proclame :
Bình thân 平 身, « Composez vos attitudes ! »
Les grands officiants se tiennent droits sur leur natte.
L'ordonnateur intérieur de l'Ouest annonce :
Phục vị 復 位, « Revenez à vos places ! »
Les grands officiants viennent se ranger dans l'allée Ouest.
Les danseuses cessent de danser et se retirent.

Les grands officiants et les assistants regagnent leur place dans la cour et sur la natte III, dans le même ordre et suivant le même itinéraire que lors du retour de l'offrande de l'encens. Les orchestres rejoignent leur place à côté des tables d'offrande tout en jouant.

Et quand tout le monde est en place, les porteurs déposent leurs lanternes et leurs coupes, la musique cesse de se faire entendre.

C. — LECTURE DE LA PRIÈRE.

L'ordonnateur extérieur de l'Est proclame :
Chuyển chúc 轉 祝, « Faites le transfert de la prière ! »

Le porteur de la prière prend la planchette qui se trouve sur la table (1) et vient se placer dans l'allée Ouest à hauteur de la natte III.

Les porteurs avec leur lanterne viennent se ranger à la hauteur de leur table respective.

L'ordonnateur intérieur de l'Est proclame :
Nghệ độc chúc vị 詣 讀 祝 位, « Rendez-vous aux places de la lecture de la prière ! »

Par l'allée Est s'avancent la lanterne, les trois grands officiants et l'ordonnateur intérieur de l'Est. Par celle de l'Ouest se dirigent vers le *hạ-đình*, le porteur de la lanterne, le porteur de la prière, le lecteur de la prière et l'ordonnateur de l'Ouest.

On monte les marches du *hạ-đình* dans l'ordre suivant : les deux lanternes, le porteur de la planchette de la prière, les trois grands officiants, le lecteur de la prière et les deux ordonnateurs intérieurs.

Les trois grands officiants se mettent debout sur la natte I. Le lecteur de la prière se tient sur une natte étendue dans le sens Nord-Sud à côté de la natte I étendue dans le sens Est-Ouest (Fig. 17).

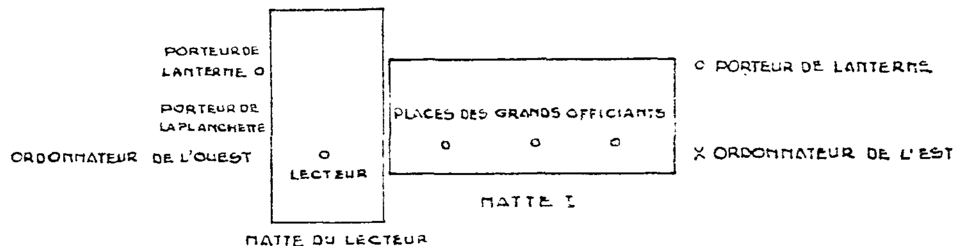


Fig. 17. — Disposition des officiants pour la lecture de la prière.

(1) Supra, p. 76.

L'ordonnateur intérieur de l'Est proclame :

Quỳ 跪, « Agenouillez-vous ! »

Les grands officiants, le porteur de la planchette et le lecteur de la prière se mettent à genoux.

Dans la cour, l'ordonnateur extérieur de l'Est proclame :

Dai quỳ 皆 跪, « Que tous s'agenouillent ! »

Les trois co-officiants, *bồi-tế*, s'agenouillent sur leur natte (natte IV).

L'ordonnateur intérieur de l'Est annonce :

Đọc chúc 讀 祝, « Lisez la prière ! »

Le porteur transmet la planchette de la prière au lecteur. Il enlève la broderie qui la recouvre. Le lecteur lit la prière à haute voix. Tout le monde baisse la tête quand il arrive aux noms des génies.

Et une fois la lecture terminée, le lecteur plie légèrement son tronc et remet la planchette au porteur qui va la déposer sur une petite table disposée devant la grande table à encens, *hương-án*, derrière un grand bol, entre deux bougies allumées.

La musique se fait entendre.

L'ordonnateur intérieur de l'Est annonce :

Phủ phục 俯 伏, « Prosternez-vous ! »

Les grands officiants se prosternent.

L'ordonnateur extérieur de l'Ouest annonce :

Hưng 興, « Levez-vous ! »

Les co-officiants se courbent, puis se relèvent et ensuite se tiennent debout sur leur natte.

Les grands officiants aux commandements des deux ordonnateurs intérieurs font deux saluts. Les co-officiants font de même aux proclamations des ordonnateurs extérieurs.

Ensuite on regagne la cour comme dans l'offrande de l'encens. Les grands officiants viennent sur la natte III.

La musique cesse de jouer.

D. — OFFRANDE DES DEUXIÈME ET TROISIÈME LIBATIONS.

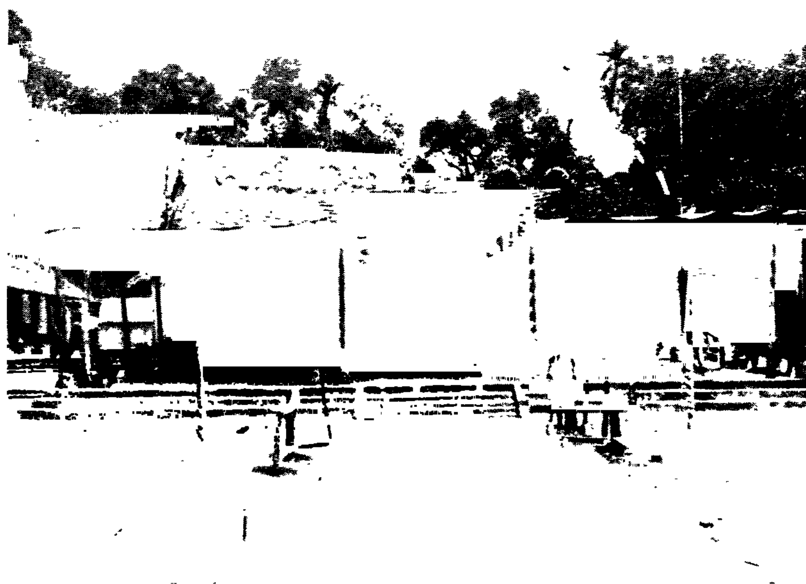
Après on procède suivant le même cérémonial à l'offrande des deux dernières libations. Pour la deuxième offrande, *á-hiến* 亞 献, c'est le *chủ-tế* de Đắc-sở qui verse l'alcool avec le vase du milieu ; pour la dernière, *chung-hiến* 終 献, c'est le 2e *chủ-tế* de Yên-sở avec le vase de l'intérieur.

A chaque offrande, ce sont les trois grands officiants qui présentent les coupes. Les orchestres jouent et les chanteuses exécutent des danses dans les deux cas.

La troisième offrande de libation faite, les trois grands officiants viennent se placer debout sur la natte III. Un *thủ-từ* sort du *trung-đình*, temple central, par la porte latérale Ouest, se dirige par l'allée Ouest vers la plateforme d'honneur avec un plateau d'offrande laqué rouge, *mâm-bồng*, sur lequel il y a une assiette avec trois tasses d'alcool et trois chiques de bétel.



A. L'acceptation de l'alcool et du bétel du bonheur.
Les grands officiants sont sur la natte II. On remarque les porteurs de lanternes et les ordonnateurs. Cf. p. 89.



B. Vue du temple et de la plateforme d'honneur à la fin de la fête.
On remarque à gauche e bâtiment qui sert de siège aux *giáp dương-cai* et la citerne. Derrière la citerne, l'abri des stèles. Cf. p. 92.

L'ordonnateur intérieur de l'Est annonce :

Tứ phúc tộ 賜 福 胙, « Distribuez la viande et l'alcool du bonheur ! »

Le gardien du temple place le plateau devant la natte II.

Le même ordonnateur proclame :

Nghệ ẩm phúc vị 詣 飲 福 位, « Rendez-vous à la natte du breuvage du bonheur ! »

Les grands officiants quittent la natte III et viennent se placer sur la natte II appelée *ẩm phúc vị* 飲 福 位, natte du breuvage du bonheur.

Le même ordonnateur annonce :

Quỳ 跪, « Agenouillez-vous ! »

Ils se mettent à genoux.

A l'annonce de *Ẩm phúc* 飲 福, « Buvez le bonheur » (1), ils boivent chacun une tasse d'alcool. Au commandement de *Thụ tộ* 受 胙, « Recevez la viande » (2) du même ordonnateur, ils prennent chacun une chique de bétel et la gardent dans la main (Pl. XXIV, A).

L'ordonnateur de l'Est annonce :

Phủ phục 俯 伏, « Prosternez-vous ! »

Les grands officiants se prosternent. Ils font ensuite deux saluts aux commandements des ordonnateurs intérieurs.

Le *thủ-từ* reprend le plateau à offrandes et se retire au *trung-đình*.

L'ordonnateur intérieur de l'Est proclame :

Bình thân 平 身, « Composez vos attitudes ! »

Les grands officiants se tiennent droits.

Puis l'ordonnateur intérieur de l'Ouest annonce :

Phục vị 復 位, « Revenez à vos places ! »

Les grands officiants par l'allée Ouest viennent se placer sur la natte III.

L'ordonnateur extérieur de l'Est proclame :

Lễ từ cúc cung bái 禮 辭 鞠 躬 拜, « Saluez les génies pour les remercier ! »

Les grands officiants et les co-officiants sur leurs nattes exécutent quatre saluts face au sanctuaire, font après un demi-angle vers le côté Est et saluent deux fois (3). Chacun de ces deux derniers saluts est accompagné de quatre petits mouvements de tête de haut en bas. Puis ils se tiennent debout sur leurs nattes (4).

L'ordonnateur extérieur de l'Est annonce :

Phần chúc 焚 祝, « Brûlez la prière ! »

---

(1) Le bonheur est représenté par une tasse d'alcool.

(2) La viande est remplacée par une chique de bétel.

(3) Ces deux saluts sont appelés *lễ ngánh* « salutation déviée ». Ils sont adressés aux *quan-bô-ha*, mandarins officiers du génie.

(4) D'un bout à l'autre de la cérémonie, les co-officiants font en tout dix saluts : quatre pour accueillir les génies quand les grands officiants sont revenus de la natte I après l'offrande d'encens, deux après la lecture de la prière, et quatre ici ; tandis que les grands officiants font outre ces dix saluts réglementaires quatre autres, dont deux après l'offrande de l'encens et deux après l'acceptation des dons de bonheur.

A l'Ouest s'avance le lecteur de la prière précédé de la lanterne. A l'Est marche parallèlement une lanterne.

Ils se rendent à la petite table devant le *hương-án*. Le lecteur détache la prière, la brûle dans le grand bol qui se trouve devant la planchette.

Les porteurs déposent leurs lanternes à côté du bol. Et tous les trois reviennent à leur place par l'allée Ouest.

L'ordonnateur extérieur de l'Est proclame :

Lễ tất 禮畢, « Le sacrifice est terminé ! »

Les grands officiants font un demi-salut, *vái*, et se retirent. Les co-officiants font de même.

Toute musique cesse.

Les gens des deux villages viennent saluer (Pl. XXV) : d'abord les assistants et les notables sur la natte IV, puis les autres sur les deux nattes suivantes : 5[e] et 6[e]. Les notables pourvus d'un titre de mandarinat à partir du 8[e] degré se prosternent sur la natte III.

Ensuite on procède au partage des offrandes.

Toutes les grandes cérémonies, *tế* 祭, se ressemblent. Cependant dans les *tế* du soir, la natte I, natte de l'offrande, *chính-hiến-vị*, est dans le *hạ-đình*, temple

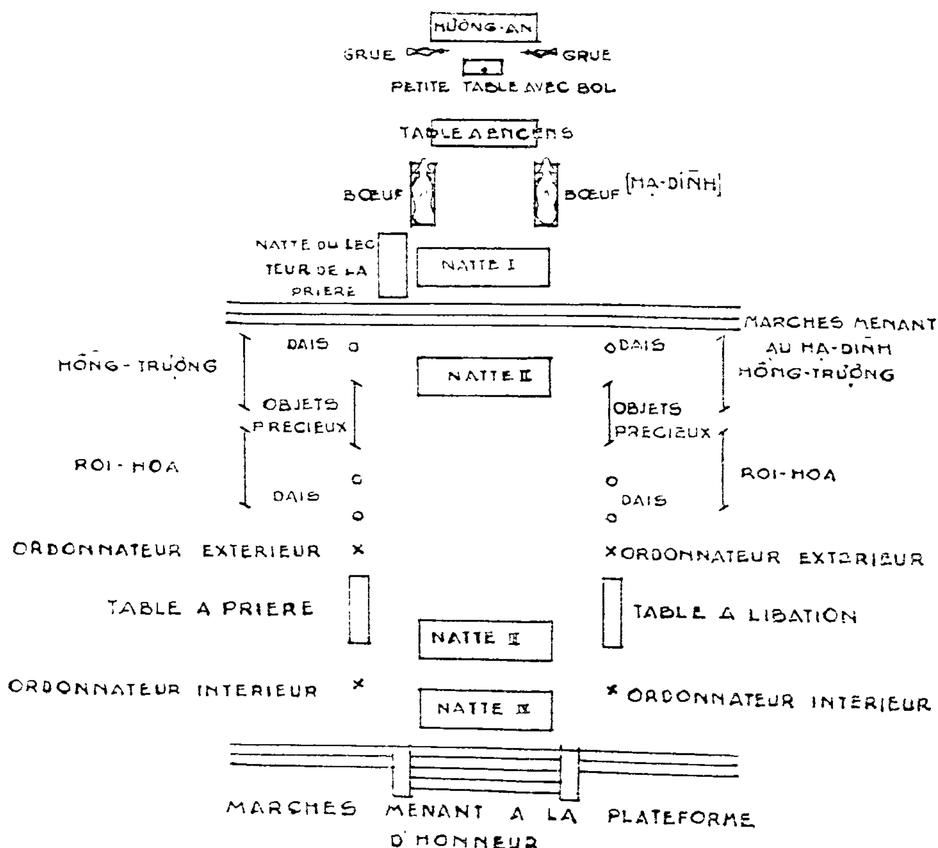


Fig. 18. — Disposition du *đình* de Yên-sở pour la cérémonie du dernier jour.



Les prosternations des gens des deux villages après la cérémonie des offrandes. On remarque ici des drapeaux fichés derrière les dais-éventails, *quạt vả.* Ces drapeaux sont de couleur jaune. ce sont les insignes de commandement du génie, *cờ vía.* On note également le bâtiment central du *tam-quan,* avec à droite le char du génie. Faisant pendant à ce char, au côté gauche du bâtiment, on devine le cheval blanc. Cf. p. 90.

extérieur ; la natte II, natte de la réception des dons des génies, *âm-phúc-vị*, est sur la plateforme d'honneur ; la natte III, *bái-vị*, natte des prosternations et la natte IV, natte des co-officiants, sont dans la cour. A la cérémonie de midi du 26e jour du 3e mois (le dernier jour de la fête) les nattes II, III et IV sont sur la plateforme d'honneur (Fig. 18).

On ne fait le grand sacrifice que les soirs et le dernier jour à 11 heures du matin. Pour les autres jours, à midi, un *lễ* 禮, petit sacrifice de *xôi gà*, riz gluant et coqs, sans musique d'orchestre, est offert par trois notables, deux désignés par Yên-sở et un par Đắc-sở. Il n'y a pas d'ordonnateurs. L'alcool est versé à l'avance dans les tasses du *trung-đình* par les gardiens du temple. Les officiants se tiennent sur la natte I. Ils font quatre saluts et s'agenouillent. Celui du centre qui est de Yên-sở dit à voix basse une invocation aux génies. Puis tous les trois se prosternent et font six saluts, accompagnés de deux autres adressés aux *bộ-hạ* à l'Est.

En dehors de la cérémonie, pendant le reste de la journée, depuis le 11 du 3e mois, on offre des chants aux génies. Un concours est institué pour choisir des chanteuses qui auront l'honneur d'exécuter des chants devant le *hạ-đình* du 17 au 26 (1). Il a lieu du 11 au 16. On choisit dix troupes de cinq chanteuses. Chaque concurrente doit chanter cinq morceaux. Un notable note en frappant sur un tambour. Celles qui sont éliminées reçoivent 0 $ 30.

Chaque troupe choisie chante une journée et une nuit, exécute des danses à la grande cérémonie.

Dans la journée, pendant la séance d'offrande de chants, une chanteuse vient se placer sur une natte étendue au milieu de la plateforme d'honneur. Un homme de sa troupe assis dans un coin de cette natte, scande son chant avec des castagnettes de bambou, *sênh*. Un joueur de guitare l'accompagne debout au côté Est.

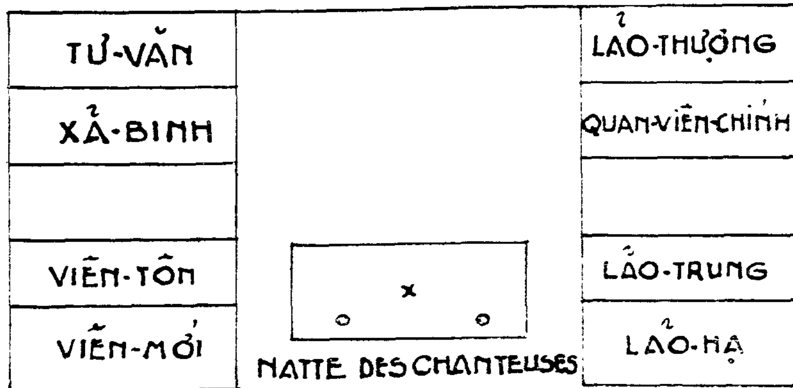


Fig. 19. — Plan de la plateforme d'honneur pendant la séance de chant des notables de Yên-sở.

(1) Les chanteuses viennent des villages de Phượng-cách 鳳格, *phủ* de Quốc-oai, province de Sơn-tây, de Phú-ô 富堪, *huyện* de Thạch-thất, province de Sơn-tây, et de Phượng-viên 芳園, *huyện* de Đan-phượng, province de Hà-đông. Chaque troupe est composée de cinq chanteuses, d'un joueur de guitare et d'un joueur de castagnettes.

On dispose des lits de camp de part et d'autre de la natte des chanteuses. Chaque lit a sa natte. Chaque natte est réservée à une catégorie de notables (Fig. 19). Les villages chantent à tour de rôle un jour : Yên-sở les jours pairs, Đắc-sở les jours impairs.

Les notables à tour de rôle scandent les chants en frappant sur le tambour cylindrique, *trông-châu*, placé aux 3es nattes, à droite et à gauche. Chaque fois qu'un notable frappe sur le bois du tambour, un autre qui est assis sur une natte plus basse jette un bâtonnet de bambou dans un panier. Chaque bâtonnet vaut une pièce *Khải-định*, un demi-cent. Et on paiera la troupe de chanteuses suivant le nombre de bâtonnets jetés. Chaque troupe peut gagner 15 à 20 piastres ; et cela dépend de la valeur de ses chants.

Le dernier jour, après la grande cérémonie, pendant que des gens de service, sous la surveillance des délégués des *giáp đương-cai*, partagent les offrandes, d'autres sortent les drapeaux de leur hampe, ferment des parasols, démontent les dais, enveloppent les objets précieux.

Tandis que dans le *tam-quan*, à l'entrée de la 3e cour, on s'apprête à rentrer le cheval de bronze dans son écurie qui se trouve au côté Est. Sous la surveillance d'un notable, quatre hommes enlèvent sa selle et ses autres décors. On attache au socle à quatre roulettes sur lequel est fixé le cheval, un gros rotin long d'environ vingt mètres. Quatre hommes se tiennent à côté du cheval pour le maintenir en équilibre. Au rythme d'un tambour à manche on traîne, avec l'aide des enfants, le cheval dans l'écurie. Le cheval y pénètre à reculons, et on referme les portes.

Ensuite le village de Yên-sở procède au *lễ yên-vị* 禮安位 qui a pour but d'annoncer aux génies la fin de la fête, de baisser les voiles et les stores, et enfin de fermer les portes du bâtiment intérieur. La cérémonie est faite par les trois notables de Yên-sở sur la natte I. Trois co-officiants se tiennent debout sur la natte II. Ils ont tous le turban noir et la robe ample bleue. Il n'y a ni ordonnateurs, ni offrande d'alcool. La prière est faite à voix basse par le notable qui se tient au milieu de la natte I. Ensuite tous les six officiants font 12 saluts, dont 10 face au sanctuaire et deux un peu à droite, face à l'autel des *bộ-hạ*. Chacun des deux derniers saluts est accompagné de quatre mouvements de tête.

Il est une heure de l'après-midi ; des volets de bambous sont placés au-dessus des marches du *hạ-đình*, derrière la plateforme d'honneur. Les bâtiments cultuels du *đình* sont devenus calmes. Quelques chandelles, des baguettes d'encens y brûlent encore. Les gens de Đắc-sở ont transporté dans leur temple les objets de culte qui leur appartiennent. Le *hành-lang* de l'Est n'abrite plus personne. Les notables de Đắc-sở se sont déjà partagé leurs offrandes et s'en sont allés chez eux. Ceux de Yên-sở se réunissent dans le *hành-lang* de l'Ouest et consomment sur leurs nattes leur part et emporteront les restes tout à l'heure (Pl. XXIV, B).

Les haies de bambous des deux villages se referment : Yên-sở et Đắc-sở qui ont communié suivant un protocole sévère, établi peut-être depuis bien des siècles, devant le génie Lí-Phục-Man pendant 17 jours, du 10 au 26 de la 3e lune, se retirent dans leurs limites et vivront séparément pendant le reste de l'année.

APPENDICE

LES INVOCATIONS.

Nous publions dans cet appendice les invocations récitées au cours de la fête annuelle de Lí-Phục-Man. Elles sont rédigées en phrases parallèles. Et il y a une correspondance dans les idées et la syntaxe, entre deux phrases successives.

Exemples :

Dans la première invocation du 10 de la 3e lune :

Thánh trí uyên thâm 聖 智 淵 深.

Thông minh thiên tích 聰 明 天 錫.

« Votre esprit est immensément profond. Votre intelligence est d'essence divine ».

Thân thượng đẩu thai mao việt, bỉnh bưu sự nghiệp nhật tinh minh

身 上 斗 台 旄 鉞 炳 彪 事 業 日 星 明.

Đình tiền lễ nhạc y quan, trắc giáng ảnh hình thiên địa bạch

庭 前 禮 樂 衣 冠 陟 降 影 形 天 地 白.

« Vous avez été à la fois un grand mandarin civil et un grand officier (1). Votre œuvre est éclatante comme le soleil et la lune.

« Devant votre temple retentit la musique rituelle et évoluent (les hommes en) costume de cérémonie. Votre image apparaît et réapparaît aussi manifestement que le ciel et la terre ».

Ces invocations contiennent à peu près les mêmes idées et les mêmes sentiments. Cependant elles sont rédigées chaque jour différemment de manière à produire un rythme nouveau et une rime qui correspond au nom de la journée ou de la cérémonie. Ainsi par exemple, la première cérémonie du 10 de la 3e lune étant appelée *nhập-tịch* 入 席, cérémonie de l'inauguration de la fête, l'invocation prend pour rime *tịch* 席. Les phrases de la prière sont parallèles deux par deux ; le dernier mot de la deuxième phrase de chaque couple constitue la rime. Tous ces mots riment donc avec « *tịch* » 席 : *tích* 錫, *minh* 明, *bạch* 白, *trạch* 澤, *tịch* 席, *cách* 格, *đích* 弔.

Le 16 de la 3e lune, le jour est *thập lục* 十 六 (16e). La rime est *lục* 六. Les mots rimés sont : *dục* 毓, *úc* 郁, *lục* 六, *tục* 俗 et *phúc* 福.

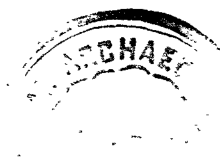
D'autre part, il n'y a que le corps de l'invocation qui change. Le début et la fin restent les mêmes tous les jours et dans toutes les prières. Chaque invocation commence par la date qui est suivie de l'énumération des invocateurs, puis des offrandes. Ensuite, on cite les noms et les titres des génies : Lí-Phục-Man et ses deux femmes :

« En la 12e année de *Bảo-đại*, au cycle de *đinh-sửu*, le 16 de la 3e lune, Nous, les mandarins (2), les notables, les chefs des villages de Yên-sở et de Đắc-sở

---

(1) *Đẩu-thai* désigne l'étoile *Bắc-đẩu*, l'étoile polaire. C'est un attribut du savant lettré, du mandarin civil. *Mao việt* sont les attibuts d'un maréchal, généralissime de l'armée.

(2) Notables qui possèdent un titre de mandarinat.



et toute la population des *giáp* Tây-kỳ, Tây-vĩnh, Đông-thượng [1] venons offrir respectueusement de l'alcool, de l'eau, des pains de riz, des pâtes en rouleaux, des fruits, du bétel, de l'or et de l'argent [2].

« Au Grand et Vénéré Génie Lí Gia-thông [3] investi par l'Empereur des titres de : Kiên công thụ đức tối linh diệu cảm, phù ứng trác vỹ dực bảo trung hưng thượng đẳng thần.

« Nous invitons également :

« Lí-nương phương dung đại vương,

« Á-nương đại-vương.

« Devant ces Génies nous présentons cette invocation : Nous savons que, suivant la règle, quand on offre un sacrifice, on doit prononcer une invocation. Aussi pensons-nous respectueusement ceci... ».

保大拾弍年. 歲次丁丑. 叁月拾陸日. 安所得所職色員目里鄉長. 仝西歧. 西永. 東上. 等甲上下等謹以醴酒. 淸酌. 持餅. 捲餅齊盤. 菓品. 芙榔. 金銀. 敢祇告于

嘉通李尊神 欽

晴建功樹德最靈妙感孚應卓偉翊保中興上等神

暨 李娘方容大王

亞娘大王位前曰.

遵例敬祭. 必告禮也. 恭惟

A la fin de la prière, on demande aux génies d'accepter les offrandes et de protéger la population :

« Nous vous devons beaucoup d'aide miraculeuse. Daignez accepter nos offrandes ».

實賴陰扶之大德也. 伏惟尙 享.

Entre ces deux parties se placent le chant du grand génie. On y parle des hauts faits et des mérites de ce dernier en des termes concis frappés en formules stérotypées.

Grâce à l'obligeance des notables de Yên-sở, nous avons pu recueillir le texte de tous ces chants qui constituent un exemple précieux des invocations aux génies tutélaires. Nous avons en notre possession tous les chants prononcés pendant la grande fête d'un mois (du 10 de la 3e lune au 10 de la 4e). Cette année (1937) la fête n'a duré que 17 jours.

On trouvera ici les chants récités dans les prières cette année et également ceux prononcés les autres jours de la fête extraordinaire. On remarquera que du 21 de la 3e lune au 9 de la 4e lune les chants sont les mêmes que ceux des premiers jours de la fête. Les noms des jours se terminant de la même façon, les rimes n'ont pas donc besoin de changer. Ainsi les rimes sont les mêmes pour le 11

---

(1) Chaque jour il y a un certain nombre de *giap* qui sont désignes pour le service des offrandes. Ces *giap* ont le droit de figurer sur l'invocation du jour.

(2) Quand on offre du riz gluant et des bœufs et des poulets, on doit les énumerer ici : pour le riz gluant, *tư-thình* 粢盛, les bœufs, *sa-lao* 沙牢, les poulets, *han-âm* 翰音.

(3) Gia-thông est le nom posthume de Lí-Phuc-Man.

et le 21, car ces deux jours sont terminés par le mot *nhất* 一. Il en est de même encore par exemple pour le 25 et le 15, car ils sont terminés par *ngũ* 五.

* * *

Le 10 du 3e mois

SACRIFICE DU NHẬP-TỊCH (1)

三月初十日入席文

尊神.聖智淵深.聰明天錫.身上斗台旄鉞.炳彪事業日星明.庭前禮樂衣冠.陟降影形天地白.全民永介洪禧.闔境均沾渥澤.節値季春.禮陳入席.望鑑虔誠.曲垂歆格.何福不除.維神之弔.

Tôn thần. Thánh trí uyên thâm. Thông minh thiên tích. Thân thượng đẩu thai mao việt ; bỉnh bưu sự nghiệp nhật tinh minh. Đình tiền lễ nhạc y quan ; trắc giáng ảnh hình thiên địa bạch. Đồng dân vĩnh giới hồng hy. Hạp cảnh quân chiêm ốc trạch. Tiết trị quý xuân. Lễ trần nhập tịch. Vọng giám kiền thành. Khúc thùy hâm cách. Hà phúc bất trừ. Duy thần chi đích.

Ô vous, Génie très vénéré ! Votre esprit est immensément profond. Votre intelligence est d'essence divine. Vous avez été à la fois un mandarin civil et un grand capitaine. Votre œuvre est éclatante comme le soleil et la lune. Devant votre temple retentit la musique et évoluent des hommes en costume de cérémonie. Votre image apparaît et réapparaît aussi manifestement que le ciel et la terre. Toute la population vous doit éternellement beaucoup de bonheur. Dans la région partout on est imprégné de vos bienfaits. Nous sommes au dernier mois du printemps. Nous célébrons la cérémonie de l'Entrée de la fête. Nous vous prions d'examiner notre cœur sincère et respectueux. Daignez accepter nos offrandes. Que vos dons se renouvellent sans cesse en notre faveur ! Que vos mânes soient toujours présents !

* * *

Le 10 du 3e mois

SACRIFICE DE L'ACCUEIL DU GÉNIE (2)

奉迎文

尊神.乃文乃武.至粹至精.雲車風馬往來.在宮在廟.音響影形感應.厥聲厥靈.億載重新香火.全民仰賴安寧.勝席爰茲載啓.菲儀虔告奉迎.鸞輿從淨廟啟行.旌旗賁草花之色.正御向大亭載駐.唱歌鳴琴瑟之聲.望悕睿鑒.俯察虔誠.民共而昌而熾.福鍾來下來成.

Tôn thần. Nãi văn nãi võ. Chí túy chí tinh. Vân xa phong mã vãng lai : tại cung tại miếu. Âm hưởng ảnh hình cảm ứng : quyết thanh quyết linh. Ức tải trùng tân hương hỏa. Đồng dân ngưỡng lại an ninh. Thắng tịch viên tư tái khải. Phỉ

(1) C'est le sacrifice qu'on offre à l'entrée des fêtes annuelles.

(2) Cette invocation est lue quand il y a procession au *đình* des tablettes pour la grande fête.

nghi kiền cáo phụng nghinh. Loan dư tòng tĩnh miếu khải hành. Tinh kỳ bí thảo hoa chi sắc. Chính ngự hướng đại đình tái trụ. Xướng ca minh cầm sắt chi thanh. Vọng khôi duệ giám. Phủ sát kiền thành. Dân cộng nhi sương nhi sí. Phúc chung lai hạ lai thành.

Ô vous, Génie très vénéré! Vous avez un esprit fin et puissant. Vous êtes extrêmement pur et subtil. Vous venez souvent dans ce temple au milieu des nuages et des vents. Vous nous apparaissez par votre renom et votre image. Votre puissance est surnaturelle. Le feu et l'encens se renouvelleront pour votre culte pendant des milliers et des milliers d'années. Toute la population vous doit la paix et la tranquillité. Nous célébrons aujourd'hui la grande et l'heureuse fête. Nous vous apportons des offrandes pour vous demander de monter en char et de sortir du temple. Les drapeaux et les parasols rendent éclatants les arbres et les herbes. Nous vous invitons à venir au *đình*. Vous vous y arrêterez pour écouter les chants et jouer de la musique. Examinez le cœur sincère de notre population avec votre grande lumière. Que toute notre population ait de la prospérité! Que votre don nous vienne et que nous puissions en tirer tout le profit!

*
* *

Le 10 du 3e mois

SACRIFICE DE L'ACCUEIL DU GÉNIE (1).

尊神·乃文乃武·至粹至精·雲車風馬往來·在宮在廟·音響影形感應·厥聲厥靈·億載重新香火·全民仰賴安寧·念從來正御升輿·將向大亭陳勝席·雖今日鸞車在廟·恪遵舊例展微誠·伏望廣恢睿鑒·錫以和平·民共而昌而熾·福鍾來下來成·

Tôn thần. Nãi văn nãi vũ. Chí túy chí tinh. Vân xa phong mã vãng lai ; tại cung tại miếu. Âm hưởng ảnh hình cảm ứng ; quyết thanh quyết linh. Ức tải trùng tân hương hỏa. Đồng dân ngưỡng lại an ninh. Niệm tòng lai chính ngự thăng dư ; tương hướng đại đình trần thắng tịch. Tuy kim nhật loan xa tại miếu ; khác tuân cựu lệ triển vi thành. Phục vọng quảng khôi duệ giám. Tích dĩ hòa bình. Dân cộng nhi sương nhi sí. Phúc chung lai hạ lai thành.

Ô vous, Génie très vénéré! Vous avez un esprit fin et puissant. Vous êtes extrêmement pur et subtil. Vous venez souvent dans ce temple au milieu des nuages et des vents. Vous nous apparaissez par votre renom et votre image. Votre puissance est surnaturelle. Le feu et l'encens se renouvelleront pour votre culte pendant des milliers et des milliers d'années. Toute la population vous doit la paix et la tranquillité. Nous eussions souhaité pouvoir vous prier, comme par le passé, de monter en char et d'aller au grand temple pour l'heureuse fête. Bien qu'aujourd'hui votre char reste au *miếu*, nous suivons l'ancienne tradition et nous vous offrons respectueusement notre cœur sincère. Nous vous prions de l'examiner généreusement et de nous donner la Grande Paix. Que votre don nous vienne et que nous puissions en tirer tout le profit!

(1) Cette invocation est lue quand la grande fête se fait au *miếu*, c'est-à-dire quand il n'y a pas, comme cette année, de procession au *đình*.

***

Le 10 du 3e mois

SACRIFICE POUR L'INSTALLATION DES GÉNIES (1)

安 位 文

尊神.乃聖乃神.至精至粹.七載斗台旄鉞.功名永紀於旂裳.億年禮樂衣冠.香火長存於天地.歷朝屢賁徽稱.闔境均蒙蔭庇.玆者鸞車既戾于大亭.正御告安於寶位.式展微誠.敬陳菲禮.尙鑒虔誠.錫之福履.

Tôn thần. Nãi thánh nãi thần. Chí tinh chí túy. Thất tải đẩu thai mao việt ; công danh vĩnh kỷ ư cân thường. Ức niên lễ nhạc y quan ; hương hỏa trường tồn ư thiên địa. Lịch triều lũ bí huy sưng. Hạp cảnh quân mông ấm tý. Tư giả, loan xa ký lệ vu đại đình. Chính ngự cáo an ư bảo vị. Thức triển vi thành. Kính trần phỉ lễ. Thượng giám kiền thành. Tích chi phúc lí.

Ô vous, Génie très vénéré ! Votre vertu était parfaite et merveilleuse. Vous étiez extrêmement pur et subtil. Pendant sept ans vous avez été à la fois un grand administrateur et un grand capitaine. Votre œuvre s'inscrit éternellement sur ces étendards que vous ont donnés les Empereurs. Pendant des milliers d'années vous aurez pour votre culte la musique sacrée et des gens en costume de cérémonie. Votre culte durera avec le ciel et la terre. Les souverains de toutes les dynasties ont loué vos vertus par de nombreux titres honorifiques. Dans la région partout on vous doit beaucoup de bienfaits. Maintenant votre char est arrivé au *đình*, nous vous prions de venir à cette place qui vous est réservée. Avec un cœur sincère nous vous présentons respectueusement ces offrandes qui n'ont pas beaucoup de valeur. Nous vous demandons d'examiner notre cœur sincère et respectueux. Et vous nous donnerez le bonheur et la prospérité.

***

Le 10 du 3e mois

SACRIFICE POUR L'INSTALLATION DES GÉNIES AU MIẾU (2)

神 位 在 廟 文

尊神.乃聖乃神.至精至粹.七載斗台旄鉞.功名永紀於旂常.億年禮樂衣冠.香火長存於天地.歷朝屢賁徽稱.闔境均蒙蔭庇.念舊例返言還之駕.戾于亭而敬献非儀.雖今年亭載往之車.本在廟而式陳薄禮.尙鑒虔誠.錫之繁祉.

Tôn thần. Nãi thánh nãi thần. Chí tinh chí túy. Thất tải đẩu thai mao việt ; công danh vĩnh kỷ ư cân thường. Ức niên lễ nhạc y quan. Hương hỏa trường

(1) Ce sacrifice a lieu quand il y a procession au *đình*.

(2) Ce sacrifice se fait au *miếu*. Il n'y a pas eu de procession des tablettes au *đình*.

tồn ư thiên địa. Lịch triều lũ bí huy sưng. Hạp cảnh quân mông ấm tý. Niệm cựu lệ phản ngôn hoàn chi giá. Lệ vu đình nhi kính hiến phỉ nghi. Tuy kim niên đình tái vãng chi xa. Bản tại miếu nhi thức trần bạc lễ. Thượng giám kiền thành. Tích chi phồn chỉ.

Ô vous, Génie très vénéré ! Votre vertu était parfaite et merveilleuse. Vous étiez extrêmement pur et subtil. Pendant sept ans vous avez été à la fois un grand administrateur et un grand capitaine. Votre œuvre s'inscrit éternellement sur des étendards que vous ont donnés les Empereurs. Pendant des milliers d'années vous aurez pour votre culte la musique sacrée et des gens en costume de cérémonie. Votre culte durera avec le ciel et la terre. Les souverains de toutes les dynasties ont loué vos vertus par de nombreux titres honorifiques. Dans la région partout on profite de vos bienfaits. Nous eussions souhaité suivre l'ancienne tradition et vous demander de retourner avec votre char au *đình*. A l'arrivée au *đình* nous vous eussions présenté des offrandes. Cette année nous remettons à plus tard votre procession en char. Vous restez au *miếu*. Et nous vous y offrons ce petit sacrifice. Veuillez croire à notre cœur sincère. Donnez-nous beaucoup de bonheur et de prospérité.

* * *

Le 11 du 3e mois

SACRIFICE DE LA NUIT DU ONZE.

十 壹 日 文

尊神. 西土福神. 南天良弼. 偉烈豐功. 中天明日. 玆屬季春. 日丁十一. 式啓花筵. 敬陳薄物. 尚郭高聰. 鑒斯椒餟 百福崇成. 玆民寧謐.

Tôn thần. Tây thổ phúc thần. Nam thiên lương bật. Vĩ liệt phong công. Trung thiên minh nhật. Tư thuộc quý xuân. Nhật đinh thập nhất. Thức khải hoa diên. Kính trần bạc vật. Thượng khuếch cao thông. Giám ty tiêu bật. Bách phúc sùng thành. Tư dân ninh bật.

Ô vous, Génie très vénéré ! Vous êtes le génie tutélaire de la Région de l'Ouest (1). Vous êtes le sujet illustre de l'Annam. Vous avez fait une œuvre qui illumine (le monde) comme le soleil au milieu du ciel. Nous sommes à la fin du printemps. Ce jour est le onzième. Nous étendons la natte à fleurs. Nous vous présentons respectueusement ce peu d'offrande. Veuillez ouvrir votre immense intelligence et votre haute compréhension pour examiner les offrandes de la population. Que grâce à vous cent félicités réussissent pleinement ! Que la population jouisse d'une grande paix !

(1) Il s'agit ici de la province de Sơn-tây à laquelle se rattachait autrefois le village de Yên-sở.

* * *

Le 12 du 3e mois

SACRIFICE DE LA NUIT DU DOUZE.

十 二 日 文

尊神. 乃聖乃神. 至精至粹. 彪炳事業. 永作山河. 赫濯靈聲長存天地. 億年之香火重新. 歷代之絲綸屢賁. 玆屬季春. 日丁十二. 式展微誠. 敬陳菲禮. 尙其鑒歆. 錫之福履.

Tôn thần. Nãi thánh nãi thần. Chí tinh chí túy. Bưu bỉnh sự nghiệp ; vĩnh tác sơn hà. Hách trạc thanh linh; tràng tồn thiên địa. Ức niên chi hương hỏa trùng tân. Lịch đại chi ty luân lũ bí. Tư thuộc quý xuân. Nhật đinh thập nhị. Thức triển vi thành. Kính trần phỉ lễ. Thượng kỳ giám hâm. Tích chi phúc lí.

Ô vous, Génie très vénéré ! Votre vertu était parfaite et merveilleuse. Vous étiez extrêmement pur et subtil. Votre œuvre est éclatante : elle se répercute sur les montagnes et les fleuves. Votre puissance surnaturelle se manifeste toujours : elle durera avec le ciel et la terre. Pendant des milliers d'années le feu et l'encens se renouvelleront sans cesse pour votre culte. Les souverains vous ont toujours prodigué des louanges. Nous sommes au dernier mois du printemps. Ce jour est le douzième. Nous vous ouvrons notre cœur sincère. Nous vous présentons respectueusement ces offrandes sans grande valeur. Daignez les accepter. Donnez-nous le bonheur et la prospérité.

* * *

Le 13 du 3e mois

SACRIFICE DE LA NUIT DU TREIZE.

十 三 日 文

尊神. 仁同天覆. 量郭海涵. 唐林九德解舒間. 偉烈長垂於竹帛. 李祖陳宗凝接後. 餘靈永作於南天. 歷代之洪稱屢賁. 一天之渥澤均沾. 玆逢春季. 日値十三. 敬陳菲禮. 聊寓至誠. 高聰降鑒. 至澤沾潭.

Tôn thần. Nhân đồng thiên phú. Lượng khuếch hải hàm. Đường lâm Cửu-đức giải thư gian ; vĩ liệt trường thùy ư trúc bạch. Lí-Tổ Trần-Tôn ngưng tiếp hậu ; dư linh vĩnh tác ư thiên nam. Lịch đại chi hông sưng lũ bí. Nhất thiên chi ốc trạch quân chiêm. Tư phùng xuân quý. Nhật trị thập tam. Kính trần phỉ lễ. Liêu ngụ chí thành. Cao thông giáng giam. Chí trạch chiêm đàm.

Ô vous, Génie très vénéré ! Votre bonté est aussi immense que la voûte céleste. Votre générosité est grande comme l'océan. A Cửu-đức et Đường-lâm vous avez délivré le pays et soumis les barbares (1). Votre œuvre est toujours gravée sur le bambou et la soie de l'Etat. Les Empereurs Lí-Tổ et Trần-Tôn (2) vous ont reçu en songe. Votre puissance surnaturelle se manifeste toujours sous le ciel d'Annam. Les souverains vous ont toujours conféré de nombreux titres honorifiques. Tout un coin du pays vous doit beaucoup de bienfaits. Nous sommes au dernier mois du printemps. Ce jour est le treizième. Nous vous présentons ce peu d'offrande. Elle témoigne notre cœur sincère. Nous prions votre profonde pénétration de l'examiner. Vous nous donnerez de nombreux bienfaits.

* * *

Le 14 du 3e mois

SACRIFICE DE LA NUIT DU QUATORZE.

十 四 日 文

尊神. 乃武乃文. 至精至粹. 在上洋洋. 垂休亹亹. 世襲褒稱. 人蒙蔭庇. 玆值季春. 日丁十四. 式展微誠. 敬陳非禮. 尙其鑒臨. 錫之福祉. 仝民曰壽曰康. 闔境俾昌俾熾.

Tôn thần. Nãi vũ nãi văn. Chí tinh chí túy. Tại thượng dương dương ; thùy hưu vỉ vỉ. Thế tập bao sưng ; nhân mông ấm tý. Tư trị quý xuân. Nhật đinh thập tứ. Thức triển vi thành. Kính trần phỉ lễ. Thượng kỳ giám lâm. Tích chi phúc chỉ. Đồng dân viết thọ viết khang. Hạp cảnh tỷ sương tỷ sí.

Ô vous, Génie très vénéré ! Vous avez un esprit fin et puissant. Vous êtes extrêmement pur et subtil. Vous vous manifestez clairement au-dessus de nous. Vous avez toujours donné le bonheur au peuple. A tous les règnes vous avez obtenu des titres honorifiques. Tous vous doivent beaucoup de bienfaits. Nous sommes au dernier mois du printemps. Notre jour est le quatorzième. Respectueusement nous vous offrons notre cœur sincère. Nous vous présentons ce peu d'offrande. Nous vous prions de l'accepter. Vous nous donnerez beaucoup de bonheur. Que toute la population ait la santé et la longévité ! Que toute la région ait la paix et la prospérité !

---

(1) Voir supra, p. 17.

(2) Il s'agit de Lí-Thái-Tổ (1010-1026) et de Trần-Thánh-Tôn (1257-1278). Voir supra, p. 17.

* * *

Le 15 du 3ᵉ mois.

SACRIFICE DE LA NUIT DU QUINZE.

十 五 日 文

尊神. 山川毓英. 河海鍾秀. 忠貫日星. 功垂宇宙. 世賴扶持. 人同敬慕. 茲値季春. 日丁十五. 式展微誠. 敬陳禮數. 尙其鑒歆. 錫之福嘏.

Tôn thần. Sơn xuyên dục anh. Hà hải chung tú. Trung quán nhật tinh ; công thùy vũ trụ. Thế lại phù trì ; nhân đồng kính mộ. Tư trị quý xuân. Nhật đinh thập ngũ. Thức triển vi thành. Kính trần lễ số. Thượng kỳ giám hâm. Tích chi phúc hỗ.

Ô vous, Génie très vénéré ! Les montagnes et les rivières ont concentré en vous toute la puissance surnaturelle. Les océans et les fleuves ont réuni en vous ce magnifique talent. Votre fidélité (envers l'Empereur) pénètre jusqu'au soleil et aux étoiles. Votre mérite se perpétue avec l'univers. Le monde vous doit tant d'aide. Tous vous respectent et vous aiment. Nous sommes au dernier mois du printemps. Notre jour est le quinzième. Nous vous ouvrons notre cœur sincère. Nous vous présentons respectueusement ces offrandes. Veuillez les accepter. Prodiguez-nous beaucoup de bonheur.

* * *

Le 16 du 3ᵉ mois.

SACRIFICE DE LA NUIT DU SEIZE.

十 六 日 文

尊神. 河海秀鍾. 山川英毓. 九德唐林重鎭 英風偉烈溢榮褒. 李前黎後徽稱. 馨號駿聲留馥郁. 茲値季春. 日丁十六. 敬獻菲儀. 恪遵舊俗. 望鑒微誠. 錫之景福.

Tôn thần. Hà hải tú chung. Sơn xuyên anh dục. Cửu-đức Đường-lâm trọng trấn ; anh phong vĩ liệt dật vinh bao. Lí tiền Lê hậu huy sưng ; hinh hiệu tuấn thanh lưu phức úc. Tư trị quý xuân. Nhật đinh thập lục. Kính hiến phỉ nghi. Khác tuân cựu tục. Vọng giám vi thành. Tích chi cảnh phúc.

Ô vous, Génie très vénéré ! Les océans et les fleuves ont réuni en vous ce magnifique talent. Les rivières et les montagnes ont concentré en vous toute la puissance surnaturelle. Vous avez administré les importants postes de Cửu-đức et Đường-lâm. Votre puissant renom et votre œuvre illustre ont été loués par l'Empereur. Les souverains des Lí d'abord, ceux des Lê après ont aussi loué vos vertus. Les parfums de votre mémoire se répandent jusqu'à nous. Nous sommes au dernier mois du printemps. Ce jour est le seizième. Nous vous présentons très respectueusement nos modestes offrandes suivant la vieille tradition. Veuillez bien les accepter et croire à notre cœur sincère. Et donnez-nous beaucoup de bonheur.

* * *

Le 17 du 3e mois.

SACRIFICE DE LA NUIT DU DIX-SEPT.

十 七 日 文

尊神.西土正神.皇天良弼.陟降洋洋在上.捍患除災.感通濯濯厥灵.佑民護物.仁恩普洽於同人.香火重光於後日.茲值季春日丁十七.菲禮敬陳.舊儀恪述.望鑒衷誠.曲垂歆格.百福崇成.全民寧謐.

Tôn thần. Tây thổ chính thần. Hoàng thiên lương bật. Trắc giang dương dương tại thượng ; hãn hoạn trừ tai. Cảm thông trạc trạc quyết linh ; hựu dân hộ vật. Nhân ân phổ hiệp ư đồng dân. Hương hỏa trùng quang ư hậu nhật. Tư trị quý xuân. Nhật đinh thập thất. Phỉ lễ kính trần. Cựu nghi khác thuật. Vọng giám kiền thành. Khúc thùy hâm cách. Bách phúc sùng thành. Đồng dân ninh bật.

Ô vous, Génie très vénéré ! Vous êtes le principal Génie de l'Ouest (1). Vous êtes le sujet méritant de l'Empereur céleste. Vous apparaissez et réapparaissez clairement au-dessus de nous. Vous chassez les malheurs, vous supprimez les calamités. Votre puissance se manifeste merveilleusement. Vous aidez le peuple, vous protégez tous les êtres. Toute la population vous doit des bienfaits immenses. Le feu et l'encens brûleront de jour en jour avec plus d'éclat pour votre culte. Nous sommes au dernier mois du printemps. Notre jour est le dix-septième. Nous vous présentons ces offrandes insignifiantes. Nous suivons les anciens rites. Veuillez examiner notre cœur sincère. Nous vous prions de venir accepter ce sacrifice. Que cent félicités ensemble se forment ! Que toute la population ait paix et prospérité !

* * *

Le 18 du 3e mois.

SACRIFICE DE LA NUIT DU DIX-HUIT.

十八日文

尊神 李代名臣.山西英傑.除災捍患.茂著豐功.匡國佑民.長悠偉烈.茲值季春.日丁十八.敬獻菲儀.望垂監察.百福駢臻.兆民康吉.

---

(1) Voir supra, p. 98.

Tôn thần. Lí đại danh thần. Sơn-tây anh kiệt. Trừ tai hãn hoạn ; mậu trứ phong công. Khuông quốc hựu dân ; trường khôi vĩ liệt. Tư trị quý xuân. Nhật đinh thập bát. Kính hiến phỉ nghi. Vọng thùy giám xát. Bách phúc biền trăn. Triệu dân khang cát.

Ô vous, Génie très vénéré ! Vous étiez le ministre illustre des Lí. Vous étiez le héros merveilleux de Sơn-tây. Vous avez chassé les dangers. Vous avez supprimé les calamités. Votre œuvre est immense. Votre mérite est éclatant. Vous avez défendu la nation. Vous avez protégé le peuple. Vous continuez toujours à développer vos mérites. Nous sommes au dernier mois du printemps. Ce jour est le dix-huitième. Nous vous offrons ce petit sacrifice. Nous souhaitons que vous vouliez bien l'examiner. Que des félicités nous viennent abondamment ! Que toute la population ait la parfaite santé !

* * *

Le 19 du 3e mois.

SACRIFICE DE LA NUIT DU DIX-NEUF.

十九日文

尊神. 至粹至精. 最靈最秀. 盛矣為德. 濯濯靈通. 聽之弗聞. 洋洋左右. 茲屬季春. 日丁十九. 敬献菲儀. 望垂享侑. 福疊崇成. 民陶仁壽.

Tôn thần. Chí túy chí tinh. Tối linh tối tú. Thịnh hỹ vi đức ; trạc trạc linh thông. Thính chi phất văn ; dương dương tả hữu. Tư thuộc quý xuân. Nhật đinh thập cửu. Kính hiến phỉ nghi. Vọng thùy hưởng hựu. Phúc điệp sùng thành. Dân đào nhân thọ.

Ô vous, Génie très vénéré ! Vous êtes extrêmement pur, vous êtes extrêmement subtil. Vous êtes le plus miraculeux, vous avez le plus beau talent. Vos vertus sont immenses. Votre puissance surnaturelle se manifeste avec éclat. Vous semblez nous entendre de partout. Vous apparaissez à notre droite, vous réapparaissez à notre gauche. Nous sommes au dernier mois du printemps. Ce jour est le dix-neuvième. Nous vous présentons ce petit sacrifice. Veuillez bien l'accepter. Que des milliers de félicités nous viennent successivement ! Que le peuple puisse atteindre aux vertus et à la longévité !

* * *

Le 20 du 3e mois.

SACRIFICE DE LA NUIT DU VINGT.

二十日文

尊神. 至正至公. 有臨有執. 除災捍患. 威振山河. 錫嘏垂休. 澤施鄉邑. 茲值季春. 日丁二十. 敬献菲儀. 尚其鑒納. 俾熾而昌. 民玆安集.

Tôn thần. Chí chính chí công. Hữu lâm hữu chấp. Trừ tai hãn hoạn ; uy trấn sơn hà. Tích hổ thùy hưu ; trạch thi hương ấp. Tư trị quý xuân. Nhật đinh nhị thập. Kính hiến phỉ nghi. Thượng kỳ giám nạp. Tỷ sí nhi sương. Dân tư an tập.

Ô vous, Génie très vénéré ! Vous êtes le plus droit, vous êtes le plus juste. Partout où vous nous apparaissez, vous nous manifestez votre puissance surnaturelle. Vous avez chassé le danger, supprimé les calamités. Votre puissance surnaturelle fait trembler les montagnes et les fleuves. Vous avez prodigué à la population le bonheur. Vos bienfaits se répandent au village et à la nation. Nous sommes au dernier mois du printemps. Notre jour est le vingtième. Nous vous présentons ces maigres offrandes. Daignez les accepter. Que vous nous donniez beaucoup de prospérité ! Que la population se rassemble pour jouir de la paix !

* * *

Le 10 du 4e mois.

SACRIFICE DANS LA NUIT DU 10 AU MIÊU.

十日文

尊神. 威容儼雅. 嚣宇軒昂. 唐林杜洞長城. 馀威赫赫. 李代陳朝顯冊. 歆祀焜煌. 闔境之旄倪永賴. 億年之香火重光. 玆值夏天. 閱月之花筵既満. 日丁初十. 三旬之菲禮虔將. 願其鑒格. 錫以繁昌. 百福來成來下. 全民日壽日康.

Tôn thần. Uy dung nghiễm nhã. Khí vũ hiên ngang. Đường-lâm Đỗ-đồng trường thành ; dư uy hách hách. Lí-đại Trần-triều hiển sách ; bật tự côn hoàng. Hạp cảnh chi mao nghê vĩnh lại. Ức niên chi hương hỏa trùng quang. Tư trị hạ thiên. Duyệt nguyệt chi hoa duyên ký mãn. Nhật đinh sơ thập. Tam tuần chi phỉ lễ kiền tương. Nguyện kỳ giám cách. Tích dĩ phồn xương. Bách phúc lai thành lai hạ. Đồng dân viết thọ viết khang.

Ô vous, Génie très vénéré ! Vous êtes majestueux, vous êtes élégant. Votre puissance est noble et sublime. Sur les immenses murailles de Đỗ-đồng et Đường-lâm, votre puissance est encore éclatante. Sous les Lí et les Trần les Empereurs vous ont conféré des titres honorifiques. Votre lieu de culte est encore resplendissant. Dans la région, vieillards et jeunes gens ont toujours profité de vos bienfaits. Pendant des milliers d'années le feu et l'encens brûleront avec éclat pour votre culte. Nous sommes au premier mois de l'été. Pendant un mois sur la natte fleurie nous avons célébré toute la fête. Ce jour est le dixième. Respectueusement nous vous présentons trois offrandes (de libations). Nous vous prions de les examiner. Vous nous donnerez de la prospérité. Que cent félicités nous viennent et que nous puissions en tirer tout le profit ! Que toute la population ait santé et longévité !

* * *

Le 10 du 4e mois.

SACRIFICE AU ĐÌNH POUR LE RETOUR.

祭在亭文

尊神. 山川英毓. 河海秀鍾. 在上洋洋. 灾是除患是禦. 厥靈濯濯. 求必應感必通. 闔境之旄倪永賴. 億年之香火無窮. 玆方滿席. 駕飭還宮. 敬陳菲禮. 式展丹衷. 尙其亨佑. 罔是怨恫. 民仝俾熾. 福疊來崇.

Tôn thần. Sơn xuyên anh dục. Hà hải tú chung. Tại thượng dương dương : tai thị trừ hoạn thị ngữ. Quyết linh trạc : cầu tất ứng cảm tất thông. Hạp cảnh chi mao nghê vĩnh lại. Ức niên chi hương hỏa vô cùng. Tư phương mãn tịch. Giá sức hoàn cung. Kính trần phỉ lễ. Thức triển đan trung. Thượng kỳ hưởng hựu. Võng thị oán đồng. Dân đồng tỷ sí. Phúc điệp lai sùng.

Ô vous, Génie très vénéré ! Les rivières et les montagnes ont concentré en vous toute la puissance surnaturelle. Les fleuves et les océans ont réuni en vous ce magnifique talent. Vous apparaissez clairement au-dessus de nous. Vous chassez les dangers, vous supprimez les calamités. Votre puissance surnaturelle est parfaitement éclatante. Quand on implore votre aide, vous donnez immédiatement satisfaction. Quand on vous invoque, on est bien compris. Dans la région, jeunes et vieux, tous vous doivent éternellement. Pendant des milliers d'années le feu et l'encens brûleront sans fin pour votre culte. Maintenant que la fête est entièrement accomplie, nous avons préparé le char pour votre retour au Palais. Nous vous présentons respectueusement ce sacrifice. Nous vous ouvrons notre cœur sincère avec respect. Veuillez les accepter. Seriez-vous jamais triste et mécontent pour ne pas accorder à la population la prospérité ! Que les félicités nous viennent successivement en abondance !

* * *

Le 10 du 4e mois.

SACRIFICE AU ĐÌNH-CẦU (1).

夜祭亭梂文

尊神. 氣鍾西土. 靈作南州. 感必應求必通. 爽氣長留於宇宙. 災是除患是禦. 洪恩普扇於寰區. 香火重光於崇祀. 旄倪共遂於嬉遊. 玆者勝席方完. 正御言遄於淨廟. 鸞車載駐. 菲儀敬献于亭梂. 仝民俾昌俾熾. 百福是總是遒.

---

(1) Au cours de la procession de retour du *đình* au *miếu*, on s'arrête à l'abri qui se trouve au haut de l'escalier qui mène de la digue au sentier aboutissant au *miếu*. On y offre un sacrifice de nuit pour inviter les génies à regagner définitivement le sanctuaire.

Tôn thần. Khí chung Tây thổ. Linh tác Nam chu. Cảm tất ứng cầu tắc thông ; sảng khí trường lưu ư vũ trụ. Tai thị trừ hoạn thị ngự ; hồng ân phổ phiên ư hoàn khu. Hương hỏa trùng quang ư sùng tự. Mao nghê cộng toại ư hý ru. Tư giả thắng tịch phương hoàn. Chính ngự ngôn xuyền ư tĩnh miếu. Loan xa tái trụ. Phỉ nghi kính hiến vu đình cầu. Đồng dân tỷ xương tỷ sí. Bách phúc thị tòng thị tu.

O vous, Génie très vénéré ! Le souffle excellent [de l'Univers] se concentre sur la terre de l'Ouest (1). Votre puissance surnaturelle se manifeste sur le sol d'Annam. Quand on implore votre aide, vous donnez immédiatement satisfaction. Quand on vous invoque, on est bien compris. Votre grande puissance reste éternellement sous le ciel. Vous nous défendez contre les dangers. Vous nous protégez contre les calamités. Votre œuvre immense rayonne avec éclat dans toute la région. Le feu et l'encens brûleront avec éclat pour votre culte dans le temple vénéré. Jeunes et vieux, tous vivent dans une joie insouciante. Maintenant que la fête est célébrée, votre char va se rendre directement au Palais. Vous vous arrêtez à ce temple du pont pour permettre à la population de vous offrir ce sacrifice sans grande valeur. Que toute la population ait bonheur et prospérité ! Que cent félicités se rassemblent et se répandent sur nous tous !

* * *

Le 10 du 2e mois.

SACRIFICE POUR LA RÉINSTALLATION DES TABLETTES AU MIẾU.

神位本安在廟文

尊神.乃聖乃神.至精至粹.七載斗台旄鉞.功名永紀於旂常.億年禮樂衣冠.香火長存於天地.歷朝屢賁徽稱.闔境均蒙蔭庇.玆者鸞車既戾於叢祠.正御告安於寶位.式展微誠.敬陳菲禮.尚鑒虔誠.錫之福履.

Tôn thần. Nãi thánh nãi thần. Chí tinh chí túy. Thất tải đẩu thai mao việt ; công danh vĩnh ký ư cân thường. Ức niên lễ nhạc y quan ; hương hỏa trường tồn ư thiên địa. Lịch triều lũ bí huy xưng. Hạp cảnh quân mông ấm tý. Tư giả loan xa ký lệ ư nghiêm từ. Chính ngự cáo an ư bảo vị. Thức triển vi thành. Kính trần phỉ lễ. Thượng giám kiền thành. Tích chi phúc lý.

O vous, Génie très vénéré ! Votre vertu était parfaite et merveilleuse. Vous étiez extrêmement pur, vous étiez extrêmement subtil. Pendant sept ans vous avez été à la fois un grand administrateur et un grand capitaine. Votre œuvre s'inscrit éternellement sur ces étendards que vous ont donnés les Empereurs. Pendant des milliers d'années vous aurez pour culte la musique sacrée et des gens

(1) Sous-entendu pour vous former. Voir supra, p. 98.

en costumes de cérémonie. Votre culte durera avec le ciel et la terre. Les souverains de toutes les dynasties vous ont loué de vos vertus par des titres honorifiques. Dans la région partout on vous doit beaucoup de bienfaits. Maintenant que votre char est parvenu au temple majestueux, nous vous prions de vous installer à la place sacrée (1). Avec un cœur sincère nous vous présentons respectueusement ces offrandes qui n'ont pas beaucoup de valeur. Nous vous demandons d'examiner notre cœur sincère et respectueux. Et vous nous donnerez le bonheur et la prospérité.

BIBLIOGRAPHIE

Périodique

Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient = BEFEO.

Ouvrages en langue française

A. CHÉON, *Recueil de cent textes annamites.* Hanoi, 1905.

P. DEMIÉVILLE, *Les chansons du Che-king au Tonkin.* dans Mélanges Prof. KANO. Kyōto, 1928.

G. DUMOUTIER, *Essais sur les Tonkinois.* Hanoi, 1908.

E. GASPARDONE, *Bibliographie annamite.* BEFEO. 1934.

H. MASPERO, *Etudes d'Histoire d'Annam.* BEFEO. 1910.

NGÔ-VI-LIỄN, *Nomenclature des communes du Tonkin.* Hanoi, 1928.

NGUYỄN-VĂN-HUYÊN, *Introduction à l'étude de l'habitation sur pilotis dans l'Asie du S.-E.* Paris, 1934.

NGUYỄN-VĂN-KHOAN, *Essai sur le Đình.* BEFEO. 1930.

Ouvrages annamites

Đại Nam nhất thống chí 大南一統志.

Đại Việt sử ký 大越史記.

Đại Việt sử ký toàn thư 大越史記全書.

Khâm định Việt sử thông giám cương muc 欽定越史通鑑綱目.

Nam quốc lịch đại thần phả 南國歷代神譜.

Việt điện u linh tập 粵甸幽靈集.

Nam-Việt thần kỳ hội lục 南越神祇會錄.

---

(1) Quand il y a la grande procession des tablettes au *đình*, on prononce cette invocation. Quand la fête a lieu comme cette année au *miếu*, on change une phrase dans l'invocation. Au lieu de dire : « Maintenant votre char est parvenu au temple majestueux, nous vous prions de vous installer à la place sacrée », on dit : « Suivant l'ancienne tradition, nous eussions souhaité célébrer en ce jour le retour de votre char, vous offrir un sacrifice pour vous réinstaller dans le Palais. Bien que nous ayons remis cette année la procession de votre char au *đình*, nous avons suivi au *miếu* les anciennes dispositions. Nous vous demandons d'examiner notre cœur sincère et respectueux. Vous nous donnerez beaucoup de bonheur. » *(Niệm cựu lệ phản ngôn hoàn chi giá. Nghinh nhập cung nhi kính hiến phỉ nghi. Tuy kim niên đình tái vãng chi xa. Bản tại miếu nhi khác tuân cựu lệ. Thượng giám kiền thành. Tích chi phồn chỉ* 念舊例返言還之駕. 迎入宮而獻菲儀. 雖今年停載往之車. 本在廟而恪遵舊例. 尙鑒虔誠. 錫之繁祉.)

Sources épigraphiques utilisées se trouvant à Yên-sở

Stèle gravée en l'année Canh-thân 庚申 de la période Vĩnh-tộ 永祚 des Lê (1620): Estampage E. F. E. O. n° 25.

Stèle gravée sous la période Cảnh-trị 景治 des Lê (1663) : Estampage E. F. E. O. n° 1274.

Stèle non datée contenant des titres conférés à Lí-Phục-Man à partir de la 6e année Vĩnh-thịnh 永盛 des Lê (1710) : Estampage E. F. E. O. n° 1275.

Stèle gravée en la 3e année Bảo-thái 保泰 des Lê (1728) : Estampage E. F. E. O. n° 1280.

Stèle gravée en la 2e année Gia-long 嘉隆 (1803) : Estampage E. F. E. O. n° 1276.

Stèle gravée en la 7e année Tự-đức 嗣德 (1854) : Estampage E. F. E. O. n° 1281.

TABLE DES FIGURES DANS LE TEXTE

CARTES

LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

TABLE DES MATIÈRES

LE STYLE DU KULÊN

(DÉCOR ARCHITECTURAL ET STATUAIRE)

par PHILIPPE STERN

Conservateur-adjoint du Musée Guimet

Correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient

Nous avons eu la bonne fortune, grâce à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, de pouvoir vérifier sur place, par les fouilles, des conceptions que nous avions élaborées au loin, à Paris. Elles concernaient un problème qui nous paraissait être une des clés de l'évolution de l'art khmèr : le problème du Kulên. Nous avons pu ainsi réunir une documentation qui, étudiée à loisir au retour, nous permet aujourd'hui d'affirmer qu'il existe un style du Kulên, chaînon manquant dans la série des styles khmèrs. Nous renvoyons à un article sur les travaux du Kulên inséré, avec la présente étude, dans le Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient p. 151, pour l'histoire des fouilles, la liste des sites et des pièces découvertes ; on y trouvera également quelques suggestions concernant certaines méthodes particulières de travail archéologique en Indochine. Nous laissons aux architectes l'examen structural des édifices qui échappe à notre compétence et que d'ailleurs nous n'aurions pu exécuter faute de temps. Nous nous bornons ici à étudier la décoration architecturale et la statuaire du Kulên que les récents travaux ont permis de connaître. Nous verrons ainsi ce que les recherches d'évolution des motifs auxquelles nous nous sommes consacrés peuvent apporter dans l'étude d'un style nouveau pour orienter tout d'abord les travaux puis, les pièces découvertes, pour situer ce style dans l'évolution générale de l'art. Nous verrons également se confirmer l'importance du problème du Kulên.

LE PROBLÈME DU KULÊN

Le Phnoṃ Kulên (Mont des Letchis) est un haut et long plateau couvert de forêts que traverse la rivière de Siemrāp et qui surplombe assez brusquement, de ses pentes Sud-Est, la plaine environnante. De gros blocs erratiques, analogues à ceux de Fontainebleau, parsèment le plateau. La forêt, luxuriante aux environs de la rivière, devient presque partout ailleurs un taillis très dense ; des villages peu nombreux et composés chacun de quelques cases sont établis dans les clairières. Le plateau se dresse à environ quarante kilomètres à vol d'oiseau, au Nord-Est d'Aṅkor. Une piste de soixante kilomètres amène, par un assez long détour, de Siemrāp au centre des sites archéologiques.

Le problème du Kulên est lié au règne du roi Jayavarman II, le grand rénovateur de la puissance khmère (fin du VIIIe siècle et première moitié du IXe siècle de notre ère). Nous connaissons surtout ce règne par la fameuse inscription de

Sdŏk Kăk Thoṃ (cf. L. FINOT, *L'inscription de Sdŏk Kăk Thoṃ*, dans *BEFEO.*, XV, p. 53-106), inscription consacrée au XIe siècle à la famille de prêtres du *liṅga* royal (*devarāja*) et qui insiste tout naturellement sur la fondation de ce culte par Jayavarman II sur le sommet du Mont Mahendra (Mahendraparvata, Mont du grand Indra). Jayavarman II fit venir de « Javā » un brahmane pour élaborer un rituel afin que le Kambujadeça fût indépendant et le roi Jayavarman II souverain *cakravartin*. Pour l'inscription de Sdŏk Kăk Thoṃ, cette fondation d'une ville religieuse sur le sommet du Mont du grand Indra est le plus grand événement d'un des plus grands règnes khmèrs. On pourrait objecter que cette inscription risque d'être partiale puisqu'elle célèbre justement la lignée des prêtres issue de la fondation de Jayavarman II. Mais d'autres inscriptions, complètement indépendantes du culte du *liṅga* royal, nous indiquent qu'il n'en est rien. Pour les inscriptions digraphiques, Jayavarman II fut « le roi qui établit son séjour sur la tête du Mont Mahendra »; l'inscription du Phnoṃ Sandăk compare « à la tête des lions et des rois son palais sur la tête du Mont Mahendra »; celle de Bàksĕi Čăṃkrŏṅ dit qu'il plaça « sa demeure sur la crête du Mont Mahendra » (FINOT, *BCAI.*, 1911, p. 24).

On devait tout naturellement chercher ce mont du grand Indra. Or, nous savons que le Phnoṃ Kulên portait autrefois ce nom (FINOT, *BCAI.*, 1911, p. 23). Une inscription, gravée en 1073 sur une grotte de la montagne, appelle cette dernière Mont Mahendra (AYMONIER, *Le Cambodge*, II, p. 413-414, et GOLOUBEW, *Le Phnom Kulên*, p. 14, *Cahiers de la Société de Géographie de Hanoi*, Hanoi, 1924) et l'inscription du Bàt Čŭm, à Aṅkor, dit « que personne ne se baigne ici dans l'eau provenant du *tīrtha* (rivière), né au sommet de la sainte montagne du Mahendra » (cf. G. CŒDÈS, *Les inscriptions de Bàt Čum*, *Journal Asiatique*, 10e série, XII, p. 220); or, la rivière passant près de Bàt Čŭm est justement la rivière de Siemrăp qui descend du Phnoṃ Kulên. Cette similitude de nom et le nombre relativement restreint des élévations de terre au Cambodge en général, tout particulièrement dans la région proche de Hariharālaya (Rolûos) où résidait Jayavarman II avant les fondations sur le sommet du Mont Mahendra, font qu'on a songé immédiatement à l'identification de ce « mont du grand Indra » de Jayavarman II avec le Phnoṃ Kulên.

Jusqu'en 1927 pourtant, une difficulté insurmontable empêchait toute solution du problème. On croyait, rappelons-le, sur la foi d'une inscription mal comprise, que le Bàyon était de la fin du IXe siècle ou du début du Xe et que les grandes fondations religieuses de Jayavarman II (première moitié du IXe siècle) étaient déjà de vastes ensembles de grès. On ne connaissait alors sur le Kulên, aucun ensemble de cet ordre, sauf le trop petit Kròl Romăs. On en arriva même à se demander si le temple de Bĕṅ Mālā, situé en plaine au pied de la montagne, ne répondait pas aux inscriptions de Jayavarman II; mais Bĕṅ Mālā est bien postérieur. nous le savons maintenant par l'étude de ses *nāga*, de ses *apsaras* et de tout son décor architectural; cet édifice est du commencement du style d'Aṅkor Vàt (fin du XIe ou début du XIIe siècle).

Cherchant à établir, en 1927, une chronologie nouvelle qui permette de comprendre l'évolution des motifs, et forcés de repousser vers la fin de l'art khmèr le Bàyon et les monuments de même style, nous avions été immédiatement conduits à tirer certaines conséquences de l'ordre chronologique nouveau que nous proposions. Pour nous, dans la première partie du IXe siècle, époque de Jayavarman II, ne pouvaient exister que des sanctuaires en briques isolés et non de vastes ensembles de grès. Le problème du Kulên présentait, par cela même, un aspect tout nouveau. Incidemment, en discutant l'attribution de Bantãy Čhmàr à Jayavarman II, attribution abandonnée depuis, nous avions indiqué que les sanctuaires de briques isolés du Kulên, et particulièrement le Pràsàt Daṃrĕi Kràp, nous paraissaient, par leur style, devoir être attribués, sans qu'il puisse y avoir de doute, à Jayavarman II (Stern, *Le Bàyon d'Angkor et l'évolution de l'art khmèr*, pp. 164-166).

M. Cœdès, l'année suivante, étudiant le problème des capitales de Jayavarman II, eut une opinion analogue. « L'idée que l'identification de Hariharālaya avec Lolei permet de se faire d'une résidence de Jayavarman II, dit-il, invite à chercher sur le Kulên tout justement ce que M. Goloubew y a récemment trouvé : des tours en brique qui semblent appartenir à une période intermédiaire entre l'art khmèr primitif et l'art d'Indravarman » (*BEFEO*. XXVIII, p. 122).

A notre grande surprise cette conception fut attaquée par M. Marchal dans le compte-rendu qu'il fit de notre livre (*BEFEO.*, XXVIII, p. 304). Ses objections nous amenèrent à examiner plus spécialement le problème du style de l'époque de Jayavarman II. Ce style, dès ce moment, nous sembla être le chaînon manquant dans l'évolution de l'art khmèr et former transition entre les styles des VIIe et VIIIe siècles, dits préangkoriens ou d'art khmèr primitif, et l'art plus connu de la période suivante, dit parfois art khmèr classique. Nos recherches à ce sujet, que les photographies de M. Goloubew ont rendues possibles, parurent dans les *Etudes d'Orientalisme à la mémoire de Raymonde Linossier* (Tome II, p. 507). De nouvelles objections furent alors présentées par M. Marchal auquel se joignit, sur certains points, M. Parmentier, M. Cœdès maintenant son point de vue antérieur. Cette discussion archéologique par lettres, fort amicales d'ailleurs (1931), ne fut pas publiée et il semble inutile d'en reprendre les détails, aujourd'hui périmés. Bornons-nous donc à en détacher les deux arguments principaux qui nous furent opposés, car ils gardent leur importance. L'un concerne l'apparence générale des édifices du Kulên, l'autre notre méthode d'étude.

On nous fit remarquer que les quatre sanctuaires alors connus sur le Mont Kulên (Pràsàt Daṃrĕi Kràp, Pr. Nãk Tà, Pr. Ó Paŏṅ, Pr. Kraham) sont, par leur aspect d'ensemble, fort différents les uns des autres. Les deux temples découverts par la suite en 1932 et 1935, ne firent d'ailleurs qu'accentuer cette impression hétéroclite. La plupart de ces monuments, de plus, ont un aspect assez archaïque. Les architectes pensèrent donc que les divers édifices du Kulên n'avaient pas été construits par le même roi et qu'ils pouvaient être antérieurs à Jayavarman II. Plus tard, au cours de notre mission, en voyant les sanctuaires eux-mêmes, nous avons eu la même sensation de diversité et nous avons compris qu'un tel argu-

ment nous ait été opposé. Cette diversité, nous le verrons plus loin, s'explique par les multiples essais tentés à une époque de renouvellement d'une part, d'autre part par l'influence čame, que M. MARCHAL avait le premier signalée et qui, liée à ces essais divers, est très accentuée sur certains de ces temples. L'unité de style existe: elle devait nous être prouvée par le décor architectural et plus particulièrement par les colonnettes.

L'autre objection, qui nous était faite en 1931, concernait notre méthode. On nous reprochait de délimiter un style en nous appuyant sur des documents trop restreints puisque nous ne connaissions à cette époque, et par des photographies, qu'un linteau, une paire de colonnettes, une statue et un tympan, éléments provenant tous d'un même monument. L'objection ne portait pas, croyons-nous, car ce qui compte, ce n'est pas le nombre de pièces examinées, mais le nombre de détails convergents observés. Or, sur l'unique linteau, l'unique paire de colonnettes, l'unique statue et l'unique tympan du Kulên alors connus, plus de douze de ces détails convergents nous étaient apparus (*Etudes d'Orientalisme à la mémoire de Raymonde Linossier*, pp. 512-517).

Ces détails sont souvent plus importants que l'impression d'ensemble pour prouver l'unité d'un style ou sa contiguïté avec le style qui précède ou celui qui suit. Aux époques de renouvellement, en effet, l'aspect d'ensemble des édifices change parfois très rapidement et des tentatives diverses se font jour. Les éléments décoratifs ne peuvent cependant être tous brusquement modifiés et l'habitude reste puissante dans un art religieux. De petits détails survivent toujours. Ils jouent alors un rôle analogue à ces traces d'organes inutilisés ou à ces transformations de l'embryon qui, en biologie, nous prouvent la parenté d'êtres dont l'aspect extérieur demeure différent. Comme une certaine fantaisie reste toujours possible dans le domaine de la vie et de la création esthétique, il est dangereux de se baser sur un seul détail, si précis soit-il. Par contre, un nombre suffisant de détails convergents, même moins nets, tend vers une probabilité telle qu'elle devient pratiquement égale à une certitude.

Certaines conclusions de notre article de 1931 doivent être revisées. Nous avions cru, par exemple, que les colonnettes de Práḥ Kô et de Bàkoṅ (879-881) représentaient les styles de leur temple et que les colonnettes de Daṃrĕi Kràp se trouvaient, condition bizarre, en avance sur leur époque. Nous voyons maintenant que les colonnettes du Pràsàt Daṃrĕi Kràp sont normales. Ce sont les colonnettes de Práh Kô et de Bàkoṅ qui, par désir de s'enrichir, reprennent certains motifs du passé. Mais l'ensemble de ce que nous disions en 1931 semble pouvoir être maintenu après les découvertes de 1936. Si nous insistons sur ce point, c'est que nous voyons là une mise à l'épreuve de la méthode que nous proposions, par un essai d'application sur le petit nombre de pièces connues en 1931 suivi d'une vérification grâce aux nombreuses trouvailles de 1936. Nous croyons ainsi qu'a été prouvé le bien-fondé d'une méthode, à la fois souple et stricte, qui cherche à établir l'ordre de ce qui s'est déroulé dans le temps, par la convergence de probabilités suffisamment nombreuses basées sur l'observation de multiples détails.

En avril 1932, M. PARMENTIER découvrait, sur le Phnoṃ Kulên, un monument nouveau presque intact et particulièrement important par son décor : le Pràsàt Thma Dắp. Il nous écrivait aussitôt pour nous faire savoir, avec cette camaraderie archéologique dont nous avons eu tant à nous louer, que sa découverte venait appuyer la thèse sur laquelle il avait, jusque là, fait certaines réserves. De notre côté, nous reprenions la question, en la développant légèrement, dans un article sur la date d'Ak Yŏṃ, article non publié. M. MARCHAL, en 1935, trouvait sur le Kulên un nouvel édifice, le Pràsàt Truṅ Khlà Khmŭṃ, temple assez spécial qui n'apportait guère d'éléments nouveaux pour le problème que nous étudions.

LES FOUILLES DE 1936

Le rapport sur les fouilles, p. 151 de ce même Bulletin, donne les détails des travaux accomplis au Kulên par l'Ecole Française d'Extrême-Orient, travaux dont nous avons pu, comme membre correspondant de l'Ecole en mission, nous occuper activement. Commencées le 16 avril 1936, ces fouilles ne durèrent que cinq semaines et n'employèrent qu'une, deux, puis trois équipes de huit coolies. Elles aboutirent cependant à la découverte de dix-sept temples nouveaux et de sept points archéologiques, de quatre statues, de seize linteaux, de dix-huit paires de colonnettes ou fragments de colonnettes de types différents, de lions, de marches en accolades, de quelques pièces décoratives et fragments sculptés. Après ces travaux, en joignant les nouvelles découvertes à ce qui était connu précédemment, dans un carré d'environ cinq kilomètres de côté, dix-neuf temples et points archéologiques paraissant de l'époque de Jayavarman II peuvent être cités. Là serait, semble-t-il, le centre des anciennes fondations. Par rapport à ce groupe central, existe un groupe Nord (quatre temples) et un groupe Ouest (deux temples). C'est de l'ensemble de ces trois groupes qu'il sera question lorsque, dans la suite de cette étude, nous mentionnerons les édifices ou sculptures du style du Kulên. Nous en excluons, naturellement, les divers éléments du style du Bàyon qui se rencontrent sur le Kulên, en général sensiblement plus à l'Ouest que les constructions de Jayavarman II : Kròl Romãs et le bas-relief proche, la grande statue brahmanique du style du Bàyon découverte en 1936 et les *liṅga* sculptés dans la rivière voisine de cette statue, s'ils font partie, ce qui est probable, de cet ensemble, l'escalier de Deñ Čòr si, comme sa position l'indique, il a été édifié pour accéder à ce groupe de Kròl Romãs, enfin quelques bas-reliefs du style du Bàyon qui se trouvent parmi les édifices de Jayavarman II, vers le site de Rôṅ Čĕn (Puṅ Mnãs).

Nous donnons, dans notre rapport, la liste des pièces et des monuments découverts ainsi que certains renseignements topographiques recueillis d'après les indigènes. Aucun de ces temples n'était encore debout. Dans les constructions de brique, malheureusement, nulle décoration de la partie écroulée ne subsiste. Ce qu'on trouve, en dehors des soubassements, souvent longs à dégager, et de quelques fragments de murs qui ont pu rester debout, ce sont les éléments en grès : linteaux, colonnettes soutenant ces linteaux, statues des sanctuaires, lions ornant les échiffres, rares fragments décoratifs. Ce sont ces éléments de grès qui vont nous

permettre d'étudier la décoration architecturale et la statuaire. Les fouilles de 1936 nous offrent à ce sujet des perspectives toutes nouvelles puisque les sculptures connues passent, après ces travaux, de un ou deux linteaux à dix-sept, de trois paires de colonnettes à vingt et une colonnettes de styles différents, d'une statue sans tête à cinq statues dont quatre ont conservé visage et coiffure.

LE STYLE DU KULÊN

En schématisant légèrement, on peut dire que les colonnettes, les linteaux et la statuaire du style du Kulên nous présentent trois aspects différents qui se complètent. Les colonnettes prouvent l'unité du style; les linteaux nous montrent l'extraordinaire faculté de renouvellement et l'imagination qui caractérisent l'art à cette époque, art qui cherche de tous côtés les sources d'inspiration et qui mêle et rénove les motifs qu'il emprunte; les statues soulignent la position du style du Kulên entre le style qui l'a précédé et celui qui l'a suivi, certains éléments se rattachant nettement au passé, d'autres annonçant l'avenir.

Pour faciliter notre étude, nous considérerons dès maintenant que le style du Kulên se développe pendant la première moitié du IXe siècle, le culte du *liṅga* royal ayant été fondé en 802. Des présomptions convergentes, basées sur l'observation du décor et que nous résumerons à la fin de notre travail, nous amèneront peu à peu, au cours de ces recherches et indépendamment des inscriptions, à situer le style du Kulên à cette même époque.

LES COLONNETTES DU STYLE DU KULÊN

La première impression que donne le style du Kulên est celle de richesse et de diversité. Les édifices, dans leur ensemble, et les linteaux semblent nous présenter tout d'abord une fantaisie sans unité. Cette unité existe cependant et le « fil d'Ariane » nous est donné par les colonnettes.

Laissons de côté, pour être examinées à part, les deux colonnettes du Pràsàt Črei; elles sont différentes entre elles, ce qui prouve qu'à l'origine elles n'étaient pas destinées à constituer une paire; forme et décor sont ceux des styles qui précèdent le style du Kulên; elles sont donc indubitablement utilisées en réemploi (1). Ces colonnettes momentanément écartées, les dix sept autres paires de colonnettes découvertes sur le Kulên (Pl. XXVII à Pl. XXXI) présentent une remarquable unité.

Parmi les très nombreux détails communs à toutes ou presque toutes ces colonnettes, cinq caractères principaux, facilement reconnaissables, émergent.

---

(1) Mettons à part également la colonnette de Pām Krē (Pl. XXXI, c), dont nous n'avons eu la photographie qu'après la rédaction de cet article et qui se rattache au tout début du style du Kulên (voir note p. 140), ainsi que les colonnettes des fausses-portes de Damrĕi Kràp qui imitent les colonnettes câmes.

1. *Forme octogonale ou carrée des colonnettes.* — Par leur forme octogonale ou carrée, les colonnettes du Kulên (Pl. XXVII à XXXI) s'opposent aux colonnettes antérieures, des VIIe et VIIIe siècles (style de Saṃbór, de Prei Kmeṅ et de Kòṃpoṅ Práḥ) qui sont rondes (Pl. L, E). On a cru longtemps qu'au début de l'art khmèr, aux VIIe et VIIIe siècles, dans l'art dit « préangkorien » ou « art khmèr primitif », les colonnettes rondes ou octogonales étaient simultanément employées. Si on examine plus attentivement la question, on s'aperçoit que les colonnettes octogonales sont postérieures aux colonnettes rondes. En ajoutant le passage de la décoration en feuilles en crosse à la décoration en feuilles de face répétées plusieurs fois sur le fût (voir plus loin), on pourrait considérer que forme et décor des colonnettes sont justement les traits qui permettent de caractériser à première vue le style du Kulên et de le différencier du style qui l'a précédé.

Si nous examinons, en effet, la liste des colonnettes octogonales que M. PARMENTIER cite dans son ouvrage sur l'art khmèr primitif (*Art khmèr primitif*, p. 36), nous voyons qu'il n'en mentionne que huit ou neuf. Parmi elles, quatre appartiennent nettement au style du Kulên (Pràsàt Daṃrĕi Kràp sur le Kulên, Pràsàt central de Saṃbór et Pràsàt Kôk Pô qui se rattachent, nous le verrons plus loin, à ce style ; Kŭk Vãṅ qui, par son linteau, en fait certainement partie). Quant aux autres, certaines sont présentées comme douteuses par M. PARMENTIER lui-même, d'autres n'ont pu être identifiées par nous. Les deux seules colonnettes octogonales qui semblent plus anciennes que le style du Kulên (Pràsàt Prei Pràsàt, Pr. Trapãṅ Phoṅ à Rolûos) ont été récemment découvertes (Pl. L, D) et elles paraissent se rattacher à des monuments immédiatement antérieurs. Premiers tâtonnements sans doute, elles présentent parfois les feuilles en crosse qui s'adaptent mal à la forme octogonale et non les feuilles de face répétées à des hauteurs différentes sur le fût que nous rencontrerons dans le style du Kulên et par la suite.

Après le style du Kulên, nous ne voyons guère de colonnettes rondes que jusqu'à Bàkoṅ (881), période où différents éléments de décor du passé se maintiennent, et à Bantãy Srĕi, où dans des édifices de même style qui copient à leur tour le style de Pràḥ Kô (Pràḥ Kô, Bàkoṅ, Lolei) ; d'ailleurs le décor empêche toute confusion entre ces très rares colonnettes rondes tardives et celles des VIIe-VIIIe siècles. Quant aux colonnettes d'Aṅkor Vàt qui, au premier coup d'œil, peuvent paraître rondes, elles sont en réalité à seize pans. Il semble donc, en tenant compte du léger chevauchement qui se produit toujours lorsqu'un motif change, que nous ayons, dans la modification de forme des colonnettes au début du style du Kulên, un signe très important pour dater les monuments.

La colonnette carrée (Pl. XXIX, D, E ; Pl. XXX, A, B) apparaît, croyons-nous, en même temps ou presque en même temps que la colonnette octogonale. Cette dernière est déjà moins longue et moins délicate à exécuter que la colonnette ronde. La colonnette carrée, enfoncée dans une encoignure et dont deux côtés invisibles demeurent non sculptés, présente, par rapport à la colonnette octogonale, une nouvelle économie de main-d'œuvre. Dans certains cas, elle semble être réservée aux édifices secondaires. Certes, elle est parfois employée aux

édifices principaux mais les rares colonnettes des édifices secondaires qui ont été découverts (sanctuaire secondaire et gopura de Rup Àrăk, gopura de Khtiṅ Slåp) sont carrées et à Rup Àrăk, la porte du sanctuaire principal était ornée de colonnettes octogonales, alors que les fausses portes de ce même sanctuaire avaient des colonnettes carrées en brique et les portes des sanctuaires annexes des colonnettes carrées en grès. Nous ne connaissions guère les colonnettes carrées avant 1936. Elles avaient été citées par M. PARMENTIER (A. K. P., p. 36) mais comme des épannelages ou simplifications n'existant qu'en petit nombre. Les travaux de 1936 au Kulên et à Rolûos en ont fait découvrir beaucoup. Nous voyons ainsi que leur usage est constant mais pendant une période assez courte. Née avec le style du Kulên, la colonnette carrée disparaît avec lui en tombant en désuétude. Les quelques colonnettes carrées trouvées à Rolûos paraissent appartenir à des monuments apparentés au style du Kulên. Dès le style de Práh Kô (877), nous n'en rencontrons plus, à notre connaissance. La forme carrée est ainsi caractéristique du style du Kulên.

En laissant de côté, comme nous l'avons vu, les deux colonnettes rondes du Pràsàt Črei, visiblement en réemploi, et les colonnettes des fausses-portes de Daṃrĕi Kràp, copiées sur les colonnettes čames, sur les dix-huit paires de colonnettes, colonnettes isolées ou fragments de colonnettes différentes trouvées sur le Kulên, dix sont octogonales, huit sont carrées.

2. *Décoration du fût des colonnettes par des feuilles séparées, une par côté.* — Cette décoration orne le fût des colonnettes de part et d'autre des bagues. Dès le début de l'art khmèr, on rencontre au bas de la colonnette, une feuille de face dont les parties droite et gauche sont symétriques et qui présente une partie supérieure effilée en forme de fleur de lys. Dans le style de Kŏmpoṅ Práḥ (deuxième moitié du VIII[e] siècle environ) apparaissent, sur les colonnettes, les feuilles en crosse qui, vues de profil, ne sont pas symétriques et, entourant le fût, se dirigent forcément vers la droite ou vers la gauche (Pl. L, E). Elles forment une très heureuse décoration pour la colonnette ronde dont la courbure est continue. Ce même motif de crosse, dont la partie droite et la partie gauche sont dissemblables, ne paraît pas à sa place sur les pans coupés de la nouvelle colonnette octogonale, pans coupés qui appellent un motif symétrique. Après un premier essai au sanctuaire du groupe central de Saṃbór et à Pãm Krê, qui paraissent être, on le verra plus loin, les premiers édifices du style du Kulên, ce style adopte la feuille de face dont la partie droite est semblable à la partie gauche pour toute la décoration du fût, mais il la modifie et la présente sans partie effilée en fleur de lys. La partie centrale de la feuille est plus ramassée ; c'est la forme et la disposition qui se perpétueront à partir de ce moment sur les colonnettes de l'art khmèr (Pl. XLVII, C). Ce motif s'applique admirablement à la forme octogonale nouvelle ; une feuille décore chaque côté (Pl. XXVIII, A à E ; Pl. XXIX, A et B). L'apparition de ce motif et sa disposition permettent de distinguer nettement le style du Kulên du style précédent. Dans le style du Kulên, sauf au tout début (Saṃbór

central et Pãm Krê), rien n'existe entre les feuilles qui sont souvent nettement séparées les unes des autres. A la fin du IX[e] siècle, style de Práḥ Kô (Práḥ Kô, Bàkoṅ, Lolei), nous trouvons encore une feuille par côté mais, entre les deux feuilles, sont des pendeloques à Práḥ Kô et à Bàkoṅ, de minuscules feuilles à Lolei. Dès le début du X[e] siècle, les grandes feuilles ornant les colonnettes deviendront plus petites et plus nombreuses.

Cette disposition, une feuille de face par côté, sur les colonnettes octogonales, feuilles presque toujours séparées les unes des autres et sans motifs intermédiaires, est très importante pour caractériser le style du Kulèn. Elle existe également, transposée sur le fût des colonnettes carrées : une feuille de face, une feuille sur les angles : ces feuilles de coin sont parfois supprimées. Seules les colonnettes en épannelage, sans décoration aucune, n'ont évidemment pas cette ornementation.

3. *Galbe et filets à fleurons.* — Galbe et filets à fleurons donnent à la colonnette du style du Kulên un aspect très particulier et, avec les feuilles de face une par côté, séparées les unes des autres, ce sont les caractères qui permettent d'identifier, au premier coup d'œil, la colonnette du style de Kulên.

Le fût de la colonnette s'évase en un élégant galbe aux deux extrémités. Cette forme apparaît, croyons-nous, dès le début du style du Kulèn, au Pràsàt principal du groupe central de Saṃbór (Pl. XLVI, C). Nous la rencontrons constamment dans les monuments du Kulên. Elle existe encore au Pràsàt central de Trapãṅ Phoṅ, presque de même style que la tour B de Kók Pô datée, semble-t-il, de 857. Elle disparaît dès les derniers édifices du style du Kulên, mais nous la retrouvons peut-être une dernière fois, traitée d'une manière presque caricaturale et sans filets à fleurons, dans une colonnette du Pràsàt Kravàn (921 probablement). Le galbe est donc un élément qui permet de distinguer nettement le style du Kulên.

Cet élément est d'autant plus significatif qu'il est accompagné d'un décor que nous nommons filet à fleurons, simple petite moulure ornée d'un motif tout différent des feuilles de face : fleurs puis fleurons, généralement à cinq pointes. Ce filet à fleurons, à notre connaissance, n'apparaît, avant le style du Kulèn, qu'une seule fois au Pràsàt Phum Pràsàt (Pl. L, E), édifice qui semble de la fin du style précédent. En réalité, le motif n'est encore qu'une série de fleurs de face jointives par leurs pétales et situées aux quarts du fût des colonnettes. Dès l'apparition du galbe, c'est sur lui, aux extrémités du fût, en haut comme en bas, que vient se placer le filet à fleurons. Au Phum Pràsàt, au sanctuaire principal du groupe central de Saṃbór (Pl. XLVI, C), au Pr. Daṃrĕi Kràp sur le Kulên (Pl. XXVII et XXVIII, A), les fleurons sont de petites fleurs à cinq pétales. Ce détail montre la parenté des trois édifices. Au Phum Pràsàt, les fleurs se rejoignent par les extrémités de leurs pétales et forment ainsi un motif continu sans support. Au Pràsàt central de Saṃbór les fleurs sont très rapprochées, une sur chaque face et une sur chaque angle, mais se rapportant à la forme de la colon-

nette, le motif n'est plus continu et la moulure sur laquelle reposent les fleurs apparaît alors. Au Pràsàt Daṃrĕi Kràp, sur le Kulên, le motif est encore composé de fleurs vues de face mais en nombre moitié moindre, une par côté ; le filet est alors très visible. Ailleurs, sur le Kulên, même disposition sur les colonnettes octogonales mais le motif a évolué, les pétales se sont réunis vers le haut, se sont allongés, ont pris une forme de lyre et la fleur est devenue fleuron. Ce motif, qui accompagne constamment le galbe, disparaît avec lui.

La plupart des colonnettes décorées, octogonales et carrées, ont le galbe et le filet à fleurons (Ó Paòn, Kaki, Rup Àrăk sanctuaire, Rup Àrăk *gopura*, Daṃrĕi Kràp, Anloṅ Thoṃ ou Sak Tŭ'k, Năk Tà, Khtiṅ Slăp sanctuaire, Khtiṅ Slăp *gopura*, Phnoṃ Sruoč, Dón Mãs). Deux exceptions, suivant la formule connue, confirment la règle. Elles nous montrent en effet qu'une règle ne saurait être absolument rigide mais que la trace des motifs se perpétue souvent même lorsque, par suite d'une modification momentanée ou d'une évolution, ils n'ont plus raison d'être. Au Pràsàt Kraham I (Pl. XXIX, B), le filet à fleurons manque mais le galbe subsiste. A Thma Dàp (Pl. XXX, C), au contraire, le galbe a disparu mais les feuilles en haut et en bas du fût sont traitées, non comme des feuilles mais comme des fleurons. Le motif se maintient donc à la place qu'il aurait occupée si le galbe avait existé. Les colonnettes seulement épannelées, sans décor, ont le galbe sans filets à fleurons.

4. *Forme et décor des bagues, disposition des feuilles par rapport aux bagues.* — Les bagues des colonnettes qui, dans les styles des VIIe et VIIIe siècles, étaient plates, prennent, avec le style du Kulên, un fort relief qu'elles conserveront par la suite (Pl. XXVIII à XXX). Ce changement permet de distinguer le style du Kulên des styles qui l'ont précédé. Ce relief n'existe pas encore au Pràsàt central de Saṃbór (Pl. XLVI, C).

La bague centrale et les bagues placées aux quarts du fût sont toujours ou presque toujours décorées, dans le style du Kulên, d'un motif emprunté à l'Inde et constamment employé dans les styles précédents : alternance de ronds ou de fleurs vus de face d'une part et, de l'autre, de carrés ou de losanges dressés sur une pointe. Par opposition, les bagues qui terminent le fût en haut et en bas, ne présentent pas ce motif mais un motif de feuilles de profil ou de face, feuilles plus ou moins frisées (Pl. XXVIII et XXIX, A et B). Cette opposition des bagues terminant le fût par rapport aux autres bagues, très caractéristique des colonnettes appartenant aux édifices construits sur le Kulên, ne se maintient pas dans les édifices de la fin de ce style, dans la région d'Aṅkor, et dans les styles suivants.

Les feuilles de face qui ornent les nus partent, non des bagues mêmes, mais de filets placés de part et d'autre des bagues. Dans le style du Kulên, ces filets sont en général particulièrement éloignés des bagues et comme décollés par rapport à elles.

Presque aucune exception n'est à signaler. Une fois écartées les colonnettes seulement épannelées, nous ne voyons à indiquer qu'une exception (Pràsàt Kraham I,

Pl. XXIX, B) où les filets décollés n'existent pas et une colonnette (gopura de Rup Àrãk, Pl. XXIX, E) où les bagues terminant le fût ne sont pas sculptées.

5. *Couronnement des colonnettes.* — Le couronnement des colonnettes du style du Kulên a un aspect spécial. La base est presque toujours, sauf le dé sur lequel repose la colonnette, semblable au couronnement mais elle est habituellement moins bien conservée. Le couronnement des colonnettes octogonales (Pl. XXVII; Pl. XXVIII; Pl. XXIX, A et B) se compose, en général, d'un bulbe évasé entre deux rangs de doubles pétales. Cet ensemble est lui-même situé entre la bague terminant le fût, d'une part, et une partie très évasée achevant le couronnement, d'autre part. Cette partie très évasée, octogonale, est décorée, comme les faces du fût, d'une feuille par côté. Ce couronnement avec de très légères variations est celui des colonnettes octogonales du Kulên sauf aux Pràsàt Kraham I et II.

Sur les colonnettes carrées (Pl. XXIX, D, E; Pl. XXX, A, B) et les colonnettes des Pràsàt Kraham I (Pl. XXIX, B) et II les pétales du couronnement se trouvent liés au bulbe et le couronnement ne comporte souvent qu'un seul rang de pétales.

Ces cinq caractères principaux des colonnettes, dont certains présentent plusieurs détails typiques, constituent cette série d'observations convergentes dont nous avons parlé. Les exceptions étant très peu nombreuses, ils nous permettent d'affirmer l'existence d'un style du Kulên, son unité, et nous assurent que les édifices auxquels appartiennent ces colonnettes ont été construits à la même époque.

On pourrait pousser beaucoup plus loin l'analyse des colonnettes en examinant en détail les motifs qui les ornent: feuilles, fleurons, décoration des bagues. Une telle étude serait surtout intéressante dans un ouvrage général sur l'évolution des motifs et nous la reprendrons ailleurs. La diversité, la richesse de ce décor font qu'il ne saurait nous être ici très utile pour délimiter le style du Kulên. Indiquons seulement la perfection et la fantaisie des moindres détails. Le système employé est celui de l'alternance: feuilles et fleurons présentent le plus souvent, sur une même bande horizontale, deux types différents employés tour à tour. Le traitement des feuilles varie suivant qu'elles sont montantes ou descendantes. L'anneau placé fréquemment au centre de la feuille est alternativement ouvert et fermé. Dans ce même centre des feuilles ou des fleurons, nous voyons parfois de petites têtes, des oiseaux (Rup Àrãk, sanctuaire, Pl. XXVIII, E), des têtes de *Kāla* (Pãm Krê, Pl. XXXI, C, et Kaki, Pl. XXVIII, C).

On sera peut-être surpris que nous ayons omis d'examiner les dispositions générales de la colonnette. Il est certain qu'avec le temps se multiplient, sur la colonnette khmère, les bagues et les divisions. Mais le nombre de ces bagues et de ces divisions ne devient à peu près fixe que vers le début du X[e] siècle; jusque là, les dispositions les plus diverses se rencontrent à la même époque, le style du Kulên le prouve. Nous y trouvons parfois, au Pràsàt Daṃrĕi Kràp par exemple (Pl. XXVII), une disposition très chargée: bague au centre du fût, bague avec ou sans feuilles de part et d'autre divisant ce fût par quarts et filets intermédiaires placés

aux huitièmes. Sept exemples de ce type nous sont connus (Daṃrĕi Kràp, Ó Paòṅ, Thma Dåp, Khtiṅ Slåp sanctuaire, Phnoṃ Sruoč, Kraham I, Pām Krê (Pl. XXVII; XXVIII, B; XXX, C; XXX, B; XXIX, B; XXXI, C) mais cinq autres exemples nous montrent une seule bague au centre, de simples filets sans décoration aux quarts et rien aux huitièmes (Kaki, Anloṅ Thoṃ ou SakTŭ̆k, Bòs Nāk, Khtiṅ Slåp gopura, Dón Mās, Pl. XXVIII, C; XXX, D; XLIV, C; XXX, A; XXIX, D). Des types intermédiaires existent, présentant des bagues aux quarts avec ou sans décor de petites feuilles, la division en huitièmes n'étant pas indiquée (Rup Àrăk sanctuaire et gopura, Nāk Tà. Pl. XXVIII, D; XXIX, E; XXIX, A). C'est la colonnette particulièrement chargée de Daṃrĕi Kràp, alors seule découverte au Kulên, opposée à une colonnette plus dégagée de Kôk Pô qui lui est postérieure, qui nous avait amenés, en 1931, à nous demander par erreur si les colonnettes de Daṃrĕi Kràp n'étaient pas en avance sur leur temps ou n'étaient pas réemployées (voir p. 114).

Il n'a été question jusqu'ici que des colonnettes en grès qui soutenaient le linteau de la porte principale, seule entrée du sanctuaire. Même lorsque le temple est détruit, on retrouve en général, dans les fouilles, ces colonnettes assez bien conservées. Il n'en est pas de même des colonnettes qui ornaient les trois fausses portes sur les trois autres côtés des sanctuaires et qui étaient partout ou presque partout en brique. Rien ne subsiste d'elles dans les édifices écroulés et peu même ont été préservées dans les édifices encore debout. Elles paraissent répondre aux colonnettes de la porte, être en général épannelées seulement et de forme parfois carrée, même lorsque les colonnettes principales sont octogonales (sanctuaire central de Rup Àrăk), ce qui confirmerait le rôle relativement secondaire des colonnettes carrées. Des colonnettes de brique, de forme exceptionnelle, existent aux fausses portes de Daṃrĕi Kràp (Pl. XLIV, A) : ce sont, en réalité, des colonnettes čames; elles se rattachent, nous le verrons plus loin, à l'architecture et au décor sur brique qui sont čams, et non à la décoration en grès qui, sauf certains détails, est khmère.

Nous avons laissé de côté, jusqu'ici, l'examen des deux colonnettes différentes du Pràsàt Črei (Pl. XXIX, C). Elles sont rondes et appartiennent nettement aux styles qui ont précédé le style du Kulên. L'une d'elles paraît être du style qu'on peut nommer de « Prei Kmeṅ » et qui suit immédiatement le style de Saṃbór (début du VIIIe siècle environ). Elle est postérieure au style de Saṃbór par le filet qui termine les motifs en haut et en bas, mais elle conserve diverses caractéristiques de ce style : guirlandes à la partie supérieure du fût avec petites feuilles en languettes ondulées dans ces guirlandes; centre du fût très dégagé et sans aucune feuille; haut tailloir. L'autre colonnette non terminée semble appartenir au style suivant, style qu'on peut dire de « Kòmpoṅ Práḥ » et qui précède immédiatement le style du Kulên (deuxième moitié du VIIIe siècle environ). Les guirlandes ont disparu à la partie supérieure du fût, remplacées par des feuilles en crosses; la division par quart est marquée par un perlage avec, de part et d'autre, des petites feuilles de profil; le tailloir est moins haut. Les deux colonnettes du Pràsàt Črei paraissent donc être des réemplois provenant de deux édifices différents.

Ces deux colonnettes ont les mêmes caractères que celles que nous trouvons à Hariharālaya (Rolûos) et dans la ville construite dans la région du Bàrày occidental d'Aṅkor. Nous reprendrons cette question plus loin, dans un paragraphe consacré au Pràsàt Črei et ailleurs, dans une étude sur les divers styles de Hariharālaya et de la ville du Bàrày occidental (voir p. 175).

LES LINTEAUX DU STYLE DU KULÊN

Si les colonnettes prouvent l'unité du style du Kulên, les linteaux (Pl. XXXII à XXXVII) en font ressortir l'extrême diversité. Le recoupement des détails, dans l'examen des linteaux, aurait seul suffi, croyons-nous, à nous permettre de les dater exactement. Cependant, l'impression d'ensemble qu'ils donnent, comme les quelques monuments préservés eux-mêmes, est celle d'une très grande fantaisie et le lien qui les unit n'apparaît pas tout d'abord. Cette diversité ne saurait nous étonner à une époque de renouvellement. Les recherches de M[me] DE CORAL RÉMUSAT et les nôtres, ont montré que, dans l'art khmèr — et ces observations sont sans doute valables pour la plupart des arts religieux et traditionnels — à des époques d'appauvrissement et de copie un peu mécanique où les thèmes décoratifs sont devenus peu nombreux et monotones, succèdent des périodes de changements rapides et de goût pour la nouveauté. Certains motifs se perpétuent cependant car tout ne peut être brusquement modifié, surtout dans un art traditionnel; ce sont eux qui, par leur évolution continue, nous permettent de dater. Les inventions nouvelles y sont mêlées, mais l'imagination des sculpteurs a des bornes. Des motifs sont alors empruntés soit au passé (reprise de décors tombés en désuétude), soit aux arts étrangers. Ces emprunts ou rappels du passé ne sauraient d'ailleurs tromper un examen suffisamment attentif. Il ne s'agit pas là, en effet, de la copie totale d'un ensemble qui voudrait passer pour plus ancien qu'il n'est. Les motifs repris sont mêlés à d'autres motifs ayant régulièrement évolué. Le temps n'étant pas reversible, lorsque nous rencontrons des motifs d'époques différentes, ce sont évidemment les plus récents qui datent la sculpture car il est plus facile de copier le passé que de prévoir l'avenir (1).

Les linteaux du Kulên semblent être un exemple particulièrement frappant de ce mélange, à une époque de renouvellement :

de motifs se perpétuant,

de rappels du passé,

---

(1) On pourrait, à la rigueur, dans des cas tout à fait exceptionnels, imaginer qu'un motif apparaît sporadiquement, disparaît et réapparaît ; l'époque de la sculpture pourrait être alors l'époque des motifs plus anciens, le décor d'aspect plus récent étant supposé apparaître sporadiquement. Mais nous rencontrons presque toujours avec ces motifs douteux, d'autres thèmes décoratifs constamment employés qui présentent un développement continu comme, par exemple, le traitement du feuillage. Ces motifs à développement continu permettent d'écarter l'hypothèse peu probable de l'apparition sporadique antérieure à l'époque où le motif se généralise.

d'emprunts étrangers,
d'inventions.

Dans cet art si plein de sève, le mélange de ces éléments est très intime. Nous ne nous trouvons pas en face de copies brutales. Le clavier des motifs décoratifs s'enrichit mais soit pour réduire les emprunts, soit par goût du nouveau, le sculpteur évite de grouper les motifs de même origine. Ainsi, la tête de *kāla* de face, au centre, et les têtes de *makara* de profil tournées vers l'extérieur, aux extrémités, motifs sans doute de provenance javanaise, ne sont unies comme à Java qu'à la fin du style du Kulên dans certains édifices de Rolûos (Pl. XLVII, A) et de la ville près du Bàrày occidental d'Aṅkor. Au Kulên, ces deux motifs existent mais séparés.

Motifs se perpétuant. — Les motifs qui se perpétuent nous indiquent la date réelle du style du Kulên en nous prouvant que certains motifs d'apparence ancienne sont des rappels du passé.

Les linteaux les plus anciens de l'art khmèr (VIIe et début du VIIIe siècle, styles de Saṃbór et de Prei Kmeṅ) (Pl. XLIX, A et B) présentent des motifs que le style du Kulên reprendra (arcs, médaillons, guirlandes, pendeloques, *makara*, etc.), mais aucune confusion n'est possible : dans ce style ancien n'existait ni la branche de feuillage, ni le feuillage développé avec feuilles en crosses de profil. Dans les guirlandes figuraient seulement, avec des pendeloques, les petites languettes ondulées qui méritent à peine le nom de feuilles.

Dans le style suivant (style de Kòṃpoṅ Práḥ, deuxième moitié du VIIIe siècle, Pl. XLIX, C, qui, l'évolution de la colonnette le démontre, suit immédiatement le style de Prei Kmeṅ), apparaît d'une part la branche de feuillage remplaçant l'arc sur les linteaux, branche qui se retourne aux extrémités vers le haut et l'extérieur, et d'autre part le feuillage développé, feuilles de profil en crosses qui pendent de la branche. Mais le linteau est bas ; les médaillons se sont transformés en fleurons et arcs ; guirlandes, pendeloques, *makara* ont disparu.

De ce linteau, qui lui est juste antérieur et qu'il enrichit, ce qui empêche toute confusion, le style du Kulên conserve presque toujours la branche s'enroulant vers le haut et l'extérieur. Sur deux linteaux seulement, cette branche est remplacée par la figuration de l'arc en bois emprunté au passé. Partout ailleurs, nous voyons la branche s'enroulant vers l'extérieur, totalement visible dans la majorité des linteaux, passant derrière la tête de *Kāla* (Năk Tà, Pl. XXXIV, C) ou derrière le *makara* quand ce dernier est tourné vers l'extérieur (Kaki, Pl. XXXII, B), disparaissant dans la gueule de ce même *makara* quand il est tourné vers l'intérieur, mais alors (Pràsàt Daṃrĕi Kràp et Phnoṃ Sruoč, Pl. XXXIII, B et C), la queue de feuillage de l'animal enroulée vers l'extérieur rétablit exactement le motif.

Cette branche enroulée vers l'extérieur, empêche de confondre le linteau du Kulên avec le linteau du VIIe et de la première partie du VIIIe siècles (styles de Saṃbór, de Prei Kmeṅ) malgré les rappels du passé empruntés à ces styles puisque, d'une part, nous l'avons vu, la branche de feuillage n'existait pas lorsque ces motifs étaient employés et que, d'autre part, lorsque la branche de feuillage

apparut tout d'abord, les motifs des styles de Saṃbòr et de Prei Kmeṅ avaient momentanément disparu.

Dans deux exemples, l'ancien arc remplace la branche (Rup Arăk sanctuaire et Khtiṅ Slăp sanctuaire, Pl. XXXII, C; XXXIII, A), et guirlandes, pendeloques, médaillon même, réapparaissent. C'est le traitement du feuillage sur l'arc et surtout dans les guirlandes qui évite alors toute possibilité d'erreur, puisque nous savons que dans le style ancien n'existaient que les feuillages en languettes ondulées et que lorsque nous rencontrons les crosses de feuillages, arcs et guirlandes disparaissent aussitôt. Dans les guirlandes du style du Kulên, les feuilles sont plutôt des feuilles de face que des feuilles de profil mais elles sont très développées et la guirlande elle-même est parfois feuillue. Dans certains linteaux (Pr. Daṃrĕi Kràp, Pl. XXXIII, B), nous retrouvons même les crosses de profil placées sur des feuilles de face. Sur l'arc lui-même, nous rencontrons un motif de feuillage qui n'apparaît qu'avec le style de la fin du VIIIe siècle et non les motifs symétriques avec lignes médianes (fleurs, ronds et carrés, etc.) qu'on trouve dans les linteaux du VIIe et du début du VIIIe siècle.

Rappels du passé. — Les emprunts au passé, rappels de motifs tombés en désuétude, sont extrêmement nombreux et frappants dans le style du Kulên. Les sculpteurs reprennent l'arc à médaillons orné de figures des premiers linteaux khmèrs (Pl. XXXII, C et XXXIII, A), les anciens *makara* représentés tout entiers et tournés vers le centre (Pl. XXXIII, B et C), les guirlandes qui vont bientôt, comme les motifs précédents, être définitivement abandonnées (Pl. XXXII, C; XXXIII, A et B; XXXVI, B et C), et les pendeloques qui se perpétueront parfois jusqu'à la fin de l'art khmèr. Ils ornent, comme par le passé, les linteaux de petits personnages, parfois de lions, et copient, semble-t-il, sur les linteaux plus anciens, l'attitude du *garuḍa*.

Deux linteaux à arc, ceux de Rup Àrăk sanctuaire et de Khtiṅ Slăp sanctuaire (Pl. XXXII, C; XXXIII, A) font tout d'abord songer aux linteaux du VIIe siècle (style de Saṃbór). La branche habituelle est ici remplacée par l'ancien arc à perlage orné de médaillons en haut-relief. De cet arc pendent guirlandes et pendeloques. Ces caractères sont ceux des linteaux du VIIe siècle. Mais si nous regardons plus attentivement, les contrastes s'affirment. Le décor de l'arc, nous l'avons vu, est en feuillage remplaçant les motifs de fleurs, de ronds et de carrés du style de Saṃbór. Les médaillons ne sont plus ovales comme ils l'étaient toujours au VIIe siècle, mais polylobés ou transformés en feuillage. Dans les guirlandes, nous l'avons indiqué, se trouvent des feuilles développées et non de petites feuilles en languettes ondulées et les guirlandes elles-mêmes sont parfois feuillues. Enfin, justement sur ces deux linteaux, les guirlandes ne se terminent pas par des *makara* représentés tout entiers et tournés vers le centre, comme sur les linteaux du VIIe siècle, mais par des têtes de *makara* tournées vers l'extérieur, la trompe levée d'où pend un perlage, motif qui existait bien au VIIe siècle mais sans la pendeloque, semble-t-il, tombant de la trompe. Ce motif, d'ailleurs, ne figurait jamais alors sur les linteaux. Il nous apparaît donc ici plutôt comme une influence javanaise.

Ailleurs, sur deux autres linteaux (Daṃrĕi Kràp et Phnoṃ Sruoč, Pl. XXXIII, B et C), nous retrouvons le *makara* entier tourné vers le centre et constant dans le style du VIIe siècle (style de Saṃbór, Pl. XLIX, A). Tous les *makara* sont différents. Ce ne sont plus des monstres marins à une seule paire de pattes dont l'attitude évoque encore le crocodile qui leur a donné naissance, mais des *makara* qu'on pourrait nommer *makara-éléphants*. L'influence des têtes de *makara* à trompe levée, d'origine javanaise, se distingue ici. Sur ces linteaux, nous trouvons la branche remplaçant l'arc, le feuillage développé et traité parfois en crosses qui empêche de les confondre avec les linteaux du VIIe siècle.

Les médaillons, rappels du passé, portent souvent des motifs employés au VIIe siècle. Le plus fréquent de ces thèmes est Indra sur éléphant, vu de face, au centre du linteau (Rup Àrăk sanctuaire, Khtiṅ Slăp sanctuaire, Phnoṃ Sruoč, Bŏs Năk, Pl. XXXII, C; XXXIII, A; XXXIII, C; XXXIV, A) avec parfois, de part et d'autre, les Açvin montés sur des avant-trains de chevaux (Khtiṅ Slăp sanctuaire, Rup Àrăk sanctuaire). Signalons l'adaptation des anciens motifs aux linteaux nouveaux. Au VIIe siècle (style de Saṃbór) les personnages placés de chaque côté du motif principal sont vus soit de face, soit tournés vers l'extérieur, pour contre-balancer les *makara* des extrémités qui sont tournés vers le centre du linteau. C'est ici le contraire. Le motif de part et d'autre du centre, quand il n'est pas de face (Rup Àrăk sanctuaire, Pl. XXXII, C, si proche du temple II de Saṃbór), est tourné vers le centre du linteau (Khtiṅ Slăp sanctuaire, Pl. XXXIII, A) pour équilibrer le décor terminal, tête de *makara* tournée vers l'extérieur.

Certains médaillons-fleurons ont un décor uniquement végétal qui reprend les feuilles en fleur de lys des anciens styles (Pl. XXXVI, B et C). Le médaillon central subsiste parfois, sans personnages (Pràsàt Črei), comme au début du VIIIe siècle, mais aucune confusion n'est possible puisque dans le style de Prei Kmeṅ, l'arc se maintient et se termine en branche enroulée vers l'intérieur alors qu'au Pràsàt Črei (style du Kulên). l'arc est remplacé par une branche aux extrémités s'enroulant vers l'extérieur. Parfois, les médaillons-fleurons sont devenus des fleurons véritables (Rup Àrăk, monument annexe), comme dans la plus grande partie du VIIIe siècle (style de Kòmpoṅ Práḥ). Là encore, on ne peut confondre car la pendeloque, rappel du passé, non employée dans le style de Kòmpoṅ Práḥ, la guirlande feuillue surtout, comme dans le linteau de Rup Àrăk sanctuaire, et les feuilles développées dans les guirlandes indiquent le style du Kulên.

Les petits personnages, fréquents dans les premiers linteaux khmèrs, sont repris mais sous un aspect différent (Kaki, Rup Àrăk sanctuaire, Năk Tà, Pl. XXXII, B; XXXII, C; XXXIV, C). Les lions qui sortaient de la gueule des monstres dans le style de Saṃbór, motif d'origine indienne, se retrouvent parfois (Kaki, Pl. XXXII, B; Năk Tà, Pl. XXXIV, C). Le *garuḍa*, que nous ne connaissons que par le linteau de Năk Tà (Pl. XXXIV, C), fait songer par son aspect général et sa posture à de très anciens linteaux khmèrs du Musée de Phnoṃ Penh.

Influences étrangères. — Deux influences étrangères paraissent certaines : l'influence javanaise et l'influence čame. L'influence čame est la plus frappante ; elle se manifeste surtout, nous le verrons plus loin, dans l'architecture et le décor sur brique de certains temples ; nous n'en trouvons que de simples traces dans le décor en grès. L'influence javanaise est, par contre, plus accentuée dans l'ornementation et particulièrement sur les linteaux.

Il a appartenu à Mme DE CORAL RÉMUSAT (*Journal Asiatique*, juillet-septembre 1933, p. 189) de montrer l'étendue de l'influence javanaise sur le style de Práḥ Kô (Práḥ Kô, Bàkoṅ, Lolei) et sur les édifices immédiatement antérieurs (extrême fin du style du Kulên), influence que M. GOLOUBEW avait le premier signalée. Cette influence est visible sur les pièces découvertes au Kulên et nous ne saurions en être surpris car elle paraît liée au règne de Jayavarman II venu, d'après l'inscription de Sdŏk Kăk Thoṃ, d'une contrée nommée « Javā », contrée qui a chance d'être, bien qu'on ne l'ait pas cru tout d'abord, tout simplement l'île de Java actuelle. Certes, le motif tête de *kāla* de face et le motif tête de *makara* de profil tournée vers l'extérieur, au centre et à l'extrémité d'un arc, existent séparément dans le style khmèr de Saṃbór mais ils ne figurent jamais alors sur les linteaux. Certains détails de ces motifs (pendeloques de perles tombant de la trompe du *makara*, etc.), tels qu'ils apparaissent sur les linteaux du Kulên, font croire que ces thèmes sont dus plutôt à une influence javanaise qu'à un rappel du passé.

La tête de *kāla* représentée sur les linteaux d'Anloṅ Thoṃ et de Thma Dăp (Pl. XXXV, A et B) a un aspect javanais (Pl. LI, B). L'analogie de ces deux linteaux (pendeloque centrale et terminaisons) avec le linteau du gopura de Khtiṅ Slăp (Pl. XXXV, C), dont le centre est brisé, nous amène à penser que ce linteau portait également une tête de *kāla*. L'élévation de ces divers linteaux marque leur parenté et plus encore le fait que la branche ne repose pas directement sur les consoles : il y a en effet, dans les linteaux d'Anloṅ Thoṃ et de Thma Dăp, trois petites feuilles en crosse de chaque côté qui viennent rejoindre les consoles, et dans celui du gopura de Khtiṅ Slăp, un enroulement intérieur et une branche rampante qui jouent le même rôle.

Les têtes de *makara* de profil tournées vers l'extérieur existent dans les deux linteaux à arc (Rup Àrăk sanctuaire, Khtiṅ Slăp sanctuaire, Pl. XXXII, C ; XXXIII, A). Elles présentent les caractères suivants qui sont nettement d'influence javanaise : trompe levée, pendeloque de perles tombant de cette trompe, ornement spécial sur le cou, corne de bélier séparant cet ornement de la tête, traitement de la mâchoire et de l'œil. Mme DE CORAL RÉMUSAT a signalé l'importance de la plupart de ces détails. Ces cinq points rapprochent la tête de *makara* de Rup Àrăk sanctuaire des têtes de *makara* javanaises (Pl. XXXII, C et LI, B). La tête de *makara* de Khtiṅ Slăp, envahie par les feuillages, semble, de prime abord, différente ; elle l'est par l'aspect général, par l'œil et par la mâchoire, mais les autres signes d'influence javanaise se retrouvent : trompe dressée, pendeloque, ornement du cou et même la corne de bélier devenue presque incompréhensible. D'ailleurs,

une forme de *makara*, plus ou moins transformée en feuillage, existe à Java dès le VIII[e] siècle, parallèlement à la forme uniquement animale du *makara*.

Fait bizarre, sur certains linteaux où la tête de *makara* n'est pas figurée, nous retrouvons cependant (Bǒs Nāk, Kraham II, Pl. XXXIV, A; XXXVII, A) une pendeloque analogue à celle qui tombe de la trompe des *makara*, placée exactement là où elle serait si la tête de *makara* était représentée. Le motif devient alors maladroit et absurde. C'est un curieux exemple de ces survivances de motifs mécaniquement copiés, même lorsque leur raison d'être a disparu. Nous voyons ainsi que les linteaux de Kraham II et de Bǒs Nāk sont bien contemporains, malgré leur apparence si différente, des linteaux avec *makara* à trompes, guirlandes et pendeloques de Rup Àrā̆k sanctuaire et de Khtiṅ Slǎp sanctuaire puisque le motif n'a pu être emprunté que là.

Une autre influence javanaise se décèle peut-être dans l'attitude des personnages assis et dans les bijoux. Sauf les deux exemples de figures assises à l'indienne qui ont alors les genoux écartés, comme certaines divinités čames, les autres personnages des linteaux, d'ailleurs peu nombreux, semblent avoir l'attitude dite « à la javanaise », un genou à plat sur le sol, l'autre relevé sur lequel repose le bras; seul le personnage d'Ő Paŏṅ a une jambe pendante au lieu d'être levée, mais la posture reste cependant très voisine.

Le *garuḍa* de Nāk Tà (Pl. XXXIV, C) paraît avoir le nez plissé si caractéristique des *garuḍa* javanais. Comme l'attitude est plutôt celle des *garuḍa* khmèrs anciens, nous sommes peut-être en présence d'une double influence.

L'influence čame est assez nette mais n'apparaît que dans certains décors. Signalons l'attitude que nous venons de mentionner: personnages assis à l'indienne les genoux très écartés (Pr. Daṃrĕi Kràp, Dón Mās, Pl. XXVII; Pl. XXXIV, B). La coiffure de la divinité de Kaki (Pl. XXXII, B) fait songer aux coiffures čames. Enfin, sur ce linteau de Daṃrĕi Kràp (Pl. XXXIII,B), et nous verrons plus loin que ce temple, au point de vue de l'architecture, est totalement čam, nous trouvons non seulement la divinité assise « à la čame », mais une biche associée au *makara*, ce qui existe chez les Čams, remplace le lion que crache habituellement le *makara* khmèr et, sur les pendeloques, sont représentés des *nāga* à trois têtes, traités d'une manière assez analogue à la manière čame.

Inventions. — Il est assez difficile de délimiter, dans les linteaux du style du Kulên, la part d'inventions des artistes khmèrs. On est frappé, en les voyant, de l'imagination et de la maîtrise des sculpteurs. Les linteaux les plus fouillés du XII[e] siècle, comparés à ceux du Kulên, paraissent relativement trop chargés et mièvres. Ceux de la fin du IX[e] siècle même (style du Práḥ Kô), les plus étonnants peut-être de l'art khmèr, n'ont plus cette simplicité et cette robustesse dans la richesse. Mais l'énumération des éléments nouveaux employés au Kulên est malaisée. Plus que des inventions nouvelles, ce style nous présente des transformations de motifs connus, de nouveaux groupements de ces motifs et surtout une fantaisie et un dynamisme surprenants dans un ensemble qui conserve un équilibre parfait.

Le décor ancien des médaillons à figures est modifié, le médaillon devient polylobé (Khtiṅ Slăp sanctuaire, Ó Paŏṅ, Pl. XXXIII, A; XXXII, A) ou se change en feuillage (Rup Àrăk sanctuaire, Kaki, Pl. XXXII, C; XXXII, B). La divinité au centre du linteau est souvent flanquée, dans le style du Kulên, de deux porteurs de chasse-mouche qui donnent un aspect monumental au groupe (Ó Paŏṅ, Kaki, Bŏs Năk, Pl. XXXII, A; XXXII, B; XXXIV. A). Le fond se modifie alors; ce n'est plus un médaillon polylobé fermé mais une conque ou un feuillage en conque.

Les petits personnages du VIIe siècle réapparaissent mais avec un dynamisme nouveau. Ils s'en vont violemment vers l'extérieur (Kaki, Rup Àrăk sanctuaire, Năk Tà, Pl. XXXII, B; XXXII, C; XXXIV, C) et sont parmi les plus remarquables figures du style du Kulên. Les lions suivent parfois ce mouvement (Kaki, XXXII, B).

Le *makara* se transforme (Pr. Daṃrĕi Kràp, Pl. XXXIII, B; Phnoṃ Sruoč, Pl. XXXIII, C; Kaki, Pl. XXXII, B). Ce n'est plus, nous l'avons vu, le monstre marin à une seule paire de pattes dont l'avant-corps évoque encore l'attitude du crocodile, mais une sorte de *makara-éléphant*. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer les *makara* de Daṃrĕi Kràp aux éléphants de profil qui, sur le même linteau et au centre de la composition, aspergent la déesse Çrī. Trouvaille unique à Kaki, ce thème ancien du *makara* représenté tout entier tourné vers le centre du linteau, et celui de la tête de *makara* à trompe, d'influence javanaise, tournée vers l'extérieur, sont intimement mêlés. Le *makara* est représenté entier comme les *makara-éléphants* tournés vers le centre du linteau; mais, comme les *makara* d'influence javanaise, il est tourné vers l'extérieur. Comme eux, il a la trompe dressée d'où tombe une pendeloque de perles et son œil est traité comme celui des *makara* de Rup Àrăk. Il a, de plus, particularité du style du Kulên, le dynamisme violent des personnages allant vers l'extérieur dont nous avons parlé plus haut. Enfin, à Năk Tà, les lions sont crachés par un monstre qui semble être un *kāla* à bras de profil cependant que la branche passe par derrière et forme comme une sorte de queue à l'animal (influence du traitement des *makara*).

Nous voyons, sur les linteaux du Kulên, de grosses pendeloques. Ce sont, en réalité, les simples pendeloques ordinaires du style khmèr du VIIe siècle, mais posées sur un fond de feuillage qui dépasse des deux côtés (Rup Àrăk sanctuaire y compris les pendeloques tenues par les *makara*, Phnoṃ Sruoč, Dón Măs, Năk Tà, Rup Àrăk édifice annexe, Kraham II, Pl. XXXII, C; XXXIII, C; XXXIV, B et C; XXXVI, B; XXXVII, A). Est-ce une invention du style du Kulên ? C'est fort possible, mais des recherches assez longues seraient indispensables pour l'affirmer. Nous rencontrons également, au Kulên, une autre forme de pendeloques nouvelles analogues au chasse-mouche (Kaki, Bŏs Năk et décorations murales de Thma Dăp; Pl. XXXII, B aux extrémités, XXXIV, A et XLII, A).

Sur la branche, le décor de feuilles à quatre pointes intérieures séparées par des bagues, apparu timidement vers la fin du VIIIe siècle (style de Kŏṃpoṅ Práḥ), prend forme avec le style du Kulên (Daṃrĕi Kràp, Bŏs Năk, Dón Măs, Kraham I;

Pl. XXXIII, B; XXXIV, A; XXXIV, B; XXXVI, A). De très curieuses petites têtes humaines, presque caricaturales, doivent être signalées sur les linteaux de Dón Mãs et de Kraham I ainsi que sur le linteau de Phnoṃ Sruoč (Pl. XXXIV, B; XXXVI, A; XXXIII, C). Des *kāla* à bras, traités plutôt comme des lions que comme les *kāla* javanais, sont assez fréquemment employés, soutenant un trône par exemple (Ó Paǒṅ, Kaki, Kraham II, Pl. XXXII, A; XXXII, B; XXXVII, A). Le linteau assez fruste de Bǒs Nǎk (Pl. XXXIV, A) nous présente des figures assises sur des lotus qui remplacent, sous la branche, les crosses de feuillages. Enfin, nous devons mentionner, ce qui s'explique mal, que le motif de hautes consoles constamment placé aux extrémités inférieures des linteaux khmèrs jusqu'à la fin du IX[e] siècle, est traité dans le style du Kulên, soit en consoles basses, soit en simples dalles sans décor.

Nous manquons d'éléments pour juger d'une façon sûre des bandes décoratives qui se trouvaient en dessus des linteaux du Kulên. Elles semblent n'utiliser que des motifs de décoration végétale ou des motifs géométriques: feuilles traitées à l'indienne et doubles pétales principalement; parfois alternance de fleurs de face et de losanges comme sur les bagues des colonnettes ou rang de simples carrés. Il n'est pas impossible que le nombre et la hauteur de ces bandes aillent croissant avec l'évolution du style et que ce soit un des éléments qui permettraient de préciser l'ordre chronologique des divers monuments du style du Kulên. Vers la fin du style, à Rolûos et dans la ville proche du futur Bàrày occidental d'Aṅkor (Svày Prãhm, Pl. XLVII, A et linteau à *garuḍa* de Kôk Pô, Pl. XLVIII, A), apparaît une décoration formée d'une ligne de têtes, début de cette haute frise de personnages si caractéristique du style de Práḥ Kô (voir p. 144).

Certaines parentés peuvent être indiquées entre les linteaux. C'est ainsi, nous l'avons vu, que les linteaux à têtes de *kāla* (Thma Dǎp, Anloṅ Thoṃ, probablement *gopura* de Khtiṅ Slǎp, Pl. XXXV) forment un groupe. La ressemblance est évidente, entre le linteau de Daṃrĕi Kràp (Pl. XXXIII, B) et celui de Phnoṃ Sruoč (Pl. XXXIII, C) si on considère surtout les *makara* des extrémités. Le rapport est non moins net entre le linteau de Rup Àrǎk sanctuaire et le linteau de Khtiṅ Slǎp sanctuaire (Pl. XXXII, C; XXXIII, A), tous deux avec arc et têtes de *makara* tournées vers l'extérieur. Le linteau de Pràsàt Črei est analogue au linteau du monument annexe de Rup Àrǎk (Pl. XXXVI, B et C). Celui de Ó Paǒṅ est nettement parent de celui de Kaki (Pl. XXXII, A et B) et l'on sent certaines affinités entre ces deux linteaux et ceux de Rup Àrǎk et de Nǎk Tà (Pl. XXXII, C; XXXIV, C.). Ainsi se délimitent plus ou moins divers «ateliers» de sculpteurs.

LA STATUAIRE.

Le jour où commencèrent les travaux du Kulên (16 avril 1936), nous nous trouvions auprès de trois tertres à peine visibles dans une brousse dense; des indigènes venaient de nous conduire à un monument inconnu jusqu'alors et qui se révéla être le plus important du Kulên. Ayant demandé comment on nom-

mait ce lieu, on nous répondit qu'il s'appelait « Rup Àrăk » (la forme ou statue du mauvais génie). Interrogés sur ce mauvais génie lui-même, nos guides nous amenèrent 200 mètres plus loin environ à un abri sous roche. Du sable, émergeait à mi-corps une statue de petite taille : corps fin, hiératique et modelé, coiffure en cylindre lisse, arc de soutien. La joie de la trouvaille fut d'abord compensée par un étonnement et un regret. Nous cherchions la trace des fondations de Jayavarman II célébrées par les inscriptions et appartenant à la première partie du IXe siècle. Le haut de la statue qui nous apparaissait avait les caractères généraux (coiffure cylindrique lisse, arc de soutien) des sculptures des VIIe et VIIIe siècles ; elle semblait, par ses détails, appartenir au VIIIe siècle. Cette impression première venait s'ajouter au soi-disant aspect archaïque des édifices (voir p. 113) et nous pouvions nous attendre à trouver au Kulên, non des fondations de Jayavarman II, mais des temples et des sculptures antérieurs.

Sur notre demande, qui les couvrait contre les mauvaises influences, les indigènes creusèrent le sable et la statue bascula. Surprise ! Elle portait, sur le devant du corps la double chute en ancre, qui n'apparaissait, pensions-nous, qu'au Xe siècle (cf. Ph. STERN, *Esquisse d'une évolution de la statuaire*, Catalogue des collections indochinoises du Musée Guimet, Paris, 1934). Le drapé en poche stylisé, la ceinture et le bout de ceinture semblaient indiquer la fin du IXe siècle. Si la statue avait été enterrée la tête en bas, nous aurions eu le même étonnement et le même regret, mais en sens inverse, convaincus d'abord, en voyant son costume, qu'elle était non du temps de Jayavarman II mais postérieure.

Ces impressions contraires, correspondant à la partie supérieure et à la partie inférieure d'une même statue (Pl. XXXVIII, E ; cf. *BE*. XXXVI, Pl. XLIV), nous montrent que la statuaire du Kulên est à la fois liée au passé et à l'avenir. Si les colonnettes ont prouvé l'unité du style et les linteaux sa richesse et sa diversité, la statuaire, par des détails du VIIIe siècle qui se perpétuent, par d'autres détails de la fin du IXe siècle et du début du Xe siècle qui apparaissent déjà, va préciser la position du style du Kulên dans l'art khmèr et sa date.

L'arc de soutien et la haute coiffure cylindrique lisse rattachent très nettement les statues du Kulên (Pl. XXXVIII ; cf. *BE*. XXXVI, Pl. XL à XLIV) à l'art des VIIe et VIIIe siècles. Les lèvres déjà bordées et la moustache ainsi que le drapé en poche, traité encore d'une manière relativement compréhensible dans la statue de Daṃrĕi Kràp (Pl. XXXVIII, A ; cf. *BE*. XXXVI, Pl. XL), relient plus précisément ces statues du Kulên aux statues les plus tardives du style dit jusqu'ici préangkorien. Ces caractères semblent apparaître avec l'admirable Harihara du Pràsàt Andèt (G. GROSLIER, *Collections khmères du Musée Albert-Sarraut à Phnom Penh*. Ars Asiatica, XVI, Pl. XXIII). Cette statue a chance d'être contemporaine de l'édifice où elle a été trouvée, édifice qui, par son linteau et ses colonnettes, est de la fin du style de Prei Kmeṅ, soit du milieu du VIIIe siècle environ. Ces signes, le drapé en poche ainsi que la ceinture basse, se retrouvent particulièrement sur certaines statues découvertes récemment à Trapăṅ Phoṅ et qui correspondent très probablement au style de Kṃpoṅ Práḥ et à la deuxième partie du VIIIe siècle

(Pl. LIX, A et BE. XXXVI, Pl. XLIII, B). Nous voyons ainsi, ce qui est normal, les statues du Kulên apparentées aux styles précédents.

Le costume, par contre, nous présente une série de détails qui annoncent les styles suivants. Ces détails sont 1° le traitement du drapé en poche ; 2° la ceinture ; 3° le bord rabattu ; 4° le bout de la ceinture qui offre, en général, une apparence particulière ; 5° la chute ou double chute en ancre.

Drapé en poche. — Le drapé en poche, plaqué contre la cuisse gauche des personnages sculptés, est un signe important qui nous a guidés dans notre première étude sur la statuaire. Stylisé et incompris, il demeure comme une décoration sur les statues masculines jusqu'à l'époque du Bàyon. Cette stylisation s'opère au Kulên même avec une rapidité stupéfiante. Avant les découvertes récentes, nous aurions cru qu'elle était plus tardive. Le drapé en poche est traité d'une manière très compréhensible sur la statue de Daṃrĕi Kràp (Pl. XXXVIII, A ; cf. *BE.* XXXVI, Pl. XL). Il est déjà nettement stylisé sur la statue de Rup Àrăk et sur la statue I de Thma Dăp (Pl. XXXVIII, B et C ; cf. BE. XXXVI, Pl. XLI, B et XLII). Il est devenu tout à fait incompréhensible sur la statue II de Thma Dăp et sur la statue de l'abri sous roche qu'il ne faut pas confondre avec la statue de Rup Àrăk (Pl. XXXVIII, D et E ; cf. *BE,* XXXVI, Pl. XLIII, A et XLIV) trouvée au temple même : ce n'est plus qu'un ornement constitué par les anciens plis transformés. Cette stylisation et l'apparition, dans les deux dernières statues, de la chute en ancre nous font croire que l'ordre que nous venons de donner a chance d'être l'ordre chronologique.

Le bord rabattu. — Dans l'art khmèr des Xe et XIe siècles, une partie du vêtement est souvent rabattue devant, au-dessus de la ceinture, présentant d'abord une forme arrondie avec larges plis curvilignes, puis une forme rectangulaire avec lignes rectilignes plus serrées. Ce bord rabattu semble prendre naissance avec le style du Kulên sous l'aspect d'un petit bord plissé diagonalement. Nous ne le trouvons pas, ce qui est curieux, sur la dernière statue, mais il existe sur les autres, rabattu sur deux d'entre elles, Daṃrĕi Kràp, statue I de Thma Dăp (Pl. XXVIII, A et C ; cf. BE. XXXVI, Pl. XL et XLII), dressé sur les deux autres (Rup Àrăk, statue II de Thma Dăp, Pl. XXXVIII, B et D ; cf. BE. XXXVI, Pl. XLI, B et XLIII, A).

La ceinture. — La ceinture semble apparaître au VIIIe siècle sur les statues masculines avec le Harihara du Pràsàt Andèt ; elle est alors mince, en métal probablement, et placée très bas (Pl. LIX, A et BE. XXXVI, Pl. XLIII, B). Elle remonte à une place normale avec le style du Kulên où les diverses statues portent une ceinture d'étoffe souple très simple, plus épaisse que dans le style précédent. Sur la dernière statue (celle de l'abri sous roche de Rup Àrăk) la ceinture se divise en trois, partie centrale entre deux méplats, disposition que nous verrons encore dans le style de la fin du IXe siècle et dans celui du Xe.

Bout de ceinture. — Nous trouvons souvent, sur les statues khmères plus tardives, un petit ornement placé de chaque côté sur la ceinture. On s'était demandé

si ce n'était pas un mouchoir. M. BELLUGUE avait indiqué que ce ne pouvait être à l'origine que le bout de la ceinture souple, motif vite stylisé et incompris. Les statues découvertes depuis lors confirment pleinement cette idée. Le motif semble apparaître dans le style du Kulên avec la ceinture haute. La statue de Daṃrĕi Kràp (Pl. XXXVIII, A; cf. BE, XXXVI, Pl. XL) présente sans doute ce détail pour la première fois; il est vu de face. Maladroitement traité, sa position et sa taille font cependant croire, si on le compare aux autres statues, qu'il s'agit bien du bout de la ceinture. Il n'est pas impossible que ce soit une première chute en ancre placée sur le côté, mais la petitesse du motif rend cette hypothèse peu probable. Dans les statues suivantes, nous voyons ce bout de ceinture représenté de profil (1), exactement tel qu'il le sera dans la suite; l'enroulement autour de la ceinture et la chute des extrémités sont très nets (statue de Rup Àrăk, statue I de Thma Dăp, statue de l'abri sous roche de Rup Àrăk). Dans la statue II de Thma Dăp, le bout de ceinture est traité d'une manière tout autre; il est dressé. On voit là plus clairement encore qu'il s'agit bien du bout de la ceinture.

La chute en ancre. — Sur le Harihara du Pràsàt Andèt (milieu du VIIIe siècle probablement) l'extrémité du drapé en poche retombe et forme une chute qui, en se stylisant, deviendra une chute en ancre. Ce motif se perpétue, plus ou moins bien indiqué, mais on ne le rencontre pas sur toutes les statues. Il manque sur la statue de Rup Àrăk, la statue I de Thma Dăp et la statue de Daṃrĕi Kràp à moins, ce qui est peu probable, que, pour cette dernière, ce que nous croyons être le bout de ceinture ne soit une chute en ancre toute petite. *La chute en ancre, sous la forme qu'elle conservera par la suite,* mais avec un plissé encore assez compréhensible, *apparaît dans les deux statues qui nous semblent être les dernières du Kulên :* statue II de Thma Dăp où la chute en ancre est simple, statue de l'abri sous roche de Rup Àrăk où la chute en ancre est double (Pl. XXXVIII, D et E; cf. BE. XXXVI, Pl. XLIII, A et XLIV, B). Ce motif de la double chute en ancre, très caractéristique de l'art khmèr, constitue un lien certain entre le style du Kulên et les styles qui le suivent. Il se perpétuera très longtemps, deviendra vite un simple ornement et subsistera même, abâtardi, dans le style du Bàyon comme simple chute en ancre d'une forme toute spéciale.

On le voit, la position des statues du Kulên dans l'évolution de la statuaire est très nettement marquée puisque leur coiffure, leur arc de soutien, certains détails du visage et le drapé en poche, traité sous une forme très compréhensible encore à Daṃrĕi Kràp, les rattachent à la statuaire du VIIIe siècle pendant que la stylisation rapide de ce même drapé en poche, la ceinture, le bord rabattu, le bout de ceinture, la chute et la double chute en ancre, bref tous les détails de costume les relient à la statuaire de la fin du IXe et du Xe siècle.

---

(1) Il est déjà ainsi sur les statues de Viṣṇu des sanctuaires secondaires de Daṃrĕi Kràp découvertes postérieurement à la rédaction de cet article.

L'unité des cinq pièces que nous avons examinées est frappante et leur beauté est indéniable. Le modelé du corps d'une part, le hiératisme d'autre part, nous étaient apparus intimement unis au VIII[e] siècle avec le très remarquable Harihara du Pràsàt Andèt. Les statues récemment découvertes à Trapãṅ Phoṅ, et qui doivent appartenir à la dernière partie du VIII[e] siècle, semblent indiquer une décadence. Avec le renouveau du style du Kulên, la statuaire retrouve cette union du modelé des chairs et du hiératisme qui se perpétuera jusqu'au début du X[e] siècle et qui ne cèdera que devant l'aspect monumental de puissance et de force, de froideur même, caractéristique du style de Kòḥ Ker.

L'identification iconographique de ces statues sort du cadre de notre étude. Indiquons seulement que les deux statues sûrement identifiées, celle de Daṃrĕi Kràp par le disque, celle de l'abri sous roche de Rup Àrãk par la conque, sont des Viṣṇu. Or, les coiffures des autres statues sont identiques à la coiffure de la statue de l'abri sous roche de Rup Àrãk et cette coiffure cylindrique lisse paraît être, dans l'art khmèr des VII[e] et VIII[e] siècles, réservée à Viṣṇu. Les cinq statues ont donc des chances d'être des représentations de cette divinité. Le roi Jayavarman II ayant un nom d'apothéose çivaïte et ayant créé le culte du *liṅga* royal, l'hypothèse paraît d'abord surprenante. La multiplication des Viṣṇu peut cependant s'expliquer, d'après M[lle] AUBOYER, par le lien qui unit les conceptions vichnouïtes et la notion du roi Cakravartin, titre revendiqué par Jayavarman II.

On sera peut-être surpris que nous ayons, à ce point, fait état des statues mises au jour sur le Kulên alors que nous avions toujours indiqué que les sculptures en ronde-bosse étaient souvent déplacées et qu'on ne pouvait se baser sur l'endroit où elles avaient été trouvées. Le cas est ici assez spécial. La région tout entière semble avoir été abandonnée peu après la construction des édifices. Des statues découvertes ainsi dans ou à côté de sanctuaires qui n'ont subi, par la suite, aucune modification et qui ont été rapidement délaissés, ont chance d'être de la même époque que ces édifices.

Nous n'avons examiné que les cinq statues principales trouvées dans ou à côté des temples du style du Kulên. Ajoutons qu'à Thma Dăp ont été découvertes plusieurs petites statues assises à la javanaise, ayant des détails de costume analogues à ceux que nous venons de citer et deux statues d'ascètes. Nous avons laissé de côté les grands animaux en ronde-bosse de Sraḥ Daṃrĕi qui semblent anciens mais qui ne présentent aucun détail permettant de les dater. Ils ne sont pas sans ressemblance avec des sculptures animales de l'ermitage d'O Tŏb Mahà Rosei. Or, sur la cellule même de cet ermitage existe un bas-relief représentant une figure féminine hanchée analogue aux plus anciennes statues khmères; nous y reviendrons plus loin. Nous avons écarté naturellement les quelques sculptures trouvées sur le Kulên même, dans des sites éloignés des temples et qui appartiennent, semble-t-il, au style des X[e], XI[e] et XII[e] siècles:

grande statue du style du Bàyon trouvée fort loin des fondations de Jayavarman II, statue isolée découverte dans un champ (Pl. XLV, B), bas-relief près de Phlơv Bàlăṅ (Pl. XLV, C), ensemble de petites pièces frustes.

PIÈCES DIVERSES.

En dehors des colonnettes, linteaux et statues, les travaux de 1936 nous ont fait connaître quelques autres motifs du style du Kulên.

Pierres de seuil (Pl. XXXVII, B et C). — Le plus intéressant d'entre eux est sans doute celui des pierres de seuil, en double accolade, d'un dessin très souple et très sûr. Elles sont placées en bas des escaliers comme les « Moonstones » de Ceylan. Elles sont nombreuses et fort belles : nous en avons découvert treize ou quatorze, si je ne me trompe (Rup Àrăk sanctuaire principal, sanctuaire secondaire et gopura, Ŏ Paŏṅ, Daṃrĕi Kràp, Anloṅ Thoṃ, Năk Tà, Črei, Khtiṅ Slăp gopura, Phnoṃ Sruoč, Kraham I et II, Dón Măs, Rup Àrăk II, Krê près de Rup Àrăk). M. LAGISQUET, Conservateur d'Aṅkor, avait songé à entreprendre une étude de ce motif. Nous n'en avons donc photographié que deux, lui laissant le soin de compléter cette documentation puis d'examiner et de comparer ces pièces. Malheureusement, M. LAGISQUET a quitté Aṅkor avant d'avoir pu entreprendre ce travail. Une étude d'ensemble de ce thème, sur place, et une documentation photographique complète seraient souhaitables.

Lions. — Une paire de petits lions a été trouvée à Thma Dăp (Pl. XL, A). Un autre lion plus fruste a été découvert près du même sanctuaire. Ils sont du type de ceux parfois nommés irrévérencieusement « lions-caniches » et dont les plus célèbres sont ceux du temple principal du groupe central de Saṃbór (Pl. LI, A), temple qui, nous l'avons dit et nous le verrons plus loin, nous paraît être le premier édifice du style du Kulên. C'est donc, semble-t-il, avec le style du Kulên qu'apparaissent, dans l'art khmèr, ces petits lions si particuliers placés sur les échiffres.

Soubassements. — Les travaux de 1936 n'ont permis de dégager qu'un nombre restreint de soubassements ; en tirer des déductions d'ordre général est donc prématuré. Indiquons seulement que le soubassement du Kulên (Pl. XL, B) paraît généralement se composer de belles moulures dégagées, harmonieuses mais sans décor, et s'opposer ainsi peut-être au soubassement plus orné du style précédent (Trapăṅ Phoṅ, S. 2-3 et Prei Pràsàt de Roḷûos, etc.).

Décor mural. — Le décor mural, plaqué sur un mur de brique, est totalement ruiné lorsque ce mur s'écroule. Or, des dix-sept temples découverts sur le Kulên en 1936, aucun n'était demeuré debout ; l'unique fragment de décoration murale trouvé au cours de cette campagne de fouilles est un pilastre resté miraculeusement dressé, à Rup Àrăk (Pl. XLI, B). Des six temples qui ont résisté, deux seulement ont conservé un décor mural appréciable : Năk Tà avec

des réductions d'édifices dont il sera question plus loin, Thma Dåp qui présente une belle décoration sur les murs (Pl. XLII. A).

Le pilastre de Rup Àrăk est orné de la succession de fleurs et de carrés que nous avons vus disposés horizontalement sur les bagues centrales des colonnettes : c'est un thème d'origine indienne. A Thma Dåp (Pl. XLII, A) les pilastres sont ornés de rinceaux et de motifs qui semblent nettement apparentés aux motifs et rinceaux du Phum Pràsàt, un des derniers temples du style précédent ; sur la partie supérieure des murs, une frise d'anneaux ouverts, polylobés et feuillus, est très proche de certains décors du style de Práḥ Kô qui suit le style du Kulên : entre ces motifs, sont des pendeloques en forme de chasse-mouche analogues à celles que nous avons vues sur certains linteaux (p. 129).

Tympans. — Le seul tympan vraiment bien conservé dans les frontons du Kulên est celui du Pràsàt Daṃrĕi Kràp (Pl. XXVII) connu depuis longtemps. Au centre est une divinité, les genoux écartés ainsi que les statues čames, mais portant le bord rabattu du costume khmèr et placée entre deux orants comme sur certains linteaux du style du Kulên. C'est probablement ce type de tympans à personnages, tympans peut-être d'influence čame, que nous retrouverons dans le style de Práḥ Kô (fin du IXe siècle). Cependant, le tympan à réductions d'édifices du style de Saṃbór se continuera au Kulên même (Thma Dåp) et jusqu'à la fin de ce style (tour principale de Trapăň Phoň de Rolûos).

ASPECT GÉNÉRAL DES ÉDIFICES : ARCHITECTURE ET INFLUENCE ČAME

Les fouilles de 1936 n'ont fait apparaître que peu d'indications nouvelles concernant l'aspect général des édifices. Ce sont des sondages de prospection qui n'ont pas permis la levée de plans. La plupart des temples, complètement écroulés, n'ont livré que leurs fragments de grès ou leurs soubassements. Le mieux conservé, ce qui permet de juger de l'état de préservation des autres, est le Pràsàt Bŏs Năk (Pl. XLIV, C). Des éléments d'architecture ont été cependant découverts : traces de pilastres à Rup Árăk, Khtiň Slåp (Pl. XLI, A) et Phnoṃ Sruoč, pierre de couronnement à Truň Khlà Khmŭṃ (Pl. XL, C), arcatures de soubassement à Truň Khlà Khmŭṃ et à Păm Krê (Pl. XLIII, C), mur d'enceinte avec arcature à Khtiň Slåp (Pl. XLIV, B), soubassements de divers temples. Comme nous l'indiquions plus haut, nous laissons aux architectes l'étude technique de la structure des édifices du style du Kulên, nous bornant ici à quelques observations annexes concernant l'ensemble des édifices encore debout.

L'unité du style du Kulên, nous l'avons vu, est établie par les colonnettes. L'apparence générale des édifices, tout comme celle des linteaux, montre un essai de renouvellement qui cherche des inspirations de tous côtés, accueille les influences étrangères, et présente, par cela même, une extrême diversité d'aspect. C'est cette diversité qui avait frappé les architectes et en particulier M. MARCHAL, qui, le premier, signala l'influence čame au Pràsat Daṃrĕi Kràp. Nous avons vu nous-mêmes ce temple peu de temps après un voyage d'étude en

Annam. Le rapport entre le Pràsàt Daṃrĕi Kràp et les monuments čams est encore plus frappant que tout ce que nous pouvions supposer. Certes, le décor en grès (linteaux, colonnettes, statues) reste khmèr et cependant, même dans ce décor, de légères influences čames s'infiltrent (genoux écartés des figures assises à l'indienne, biche et peut-être *nāga* du linteau) ; mais l'édifice lui-même et son décor sur brique sont čams. Disposition des pilastres sur les murs, divisions tripartites des pilastres d'angle, appliques à la base des pilastres, corniches et ornements de corniches avec atlantes analogues aux *garuḍa* de Hoà-lai, forme évasée du haut des pilastres d'angle du premier étage, forme ondulée des frontons avec enroulement intérieur et extérieur (bien conservé à la face Sud et surtout sur les frontons de toiture), grosses colonnettes de brique de profil spécial aux fausses-portes (bien conservées à la face Ouest, Pl. XLIV, A), tous ces éléments sont čams, complètement, totalement čams. On a ainsi l'impression d'un sanctuaire construit et décoré par un architecte čam, sanctuaire dans lequel auraient été insérés des éléments de décor khmèrs en grès, indiscutablement sculptés par des sculpteurs khmèrs suivant la tradition khmère.

Il est impossible de juger du plan et de l'élévation des temples de Khtiṅ Slằp et de Phnoṃ Sruoč, entièrement écroulés, mais des fragments de pilastres (Pl. XLI, A) montrent qu'il s'agit là de motifs čams, d'ailleurs peut-être mal compris, et la très curieuse enceinte de Khtiṅ Slằp (Pl. XLIV, B) rappelle, par ses ornements, les édifices čams. Le rapprochement est encore souligné par l'identité des *makara* des linteaux de Daṃrĕi Kràp (Pl. XXXIII, B) et de Phnoṃ Sruoč (Pl. XXXIII, C). Les fausses niches de Pãm Krê (Pl. XLIII, C) font songer aux fausses niches čames, la masse des colonnettes de la fausse porte de Čŏp Črei aux colonnettes čames et même dans le temple de Thma Dằp, si profondément khmèr par sa décoration, M. PARMENTIER voit un plan du même genre que celui de Hoà-lai et signale quelques rapprochements par la forme de l'étage. Enfin, la décoration murale de Nằk Tà (Pl. XLII, B), grandes réductions d'édifices en très mauvais état malheureusement, évoque plutôt la décoration analogue du sanctuaire Sud de Hoà-lai que les réductions d'édifices du style khmèr de Saṃbór (VIIe siècle). M. P. DUPONT a été aussi frappé des liens avec l'art čam, surtout à Nằk Tà où il signale des pierres de suspension, et à Khtiṅ Slằp où ont été trouvées des cornes faîtières comme dans les monuments čams (BE. XXXVII, 2, p. 668 et 670).

On comprend maintenant l'extrême diversité de l'aspect général des édifices encore debout sur le Kulên ; deux semblent de forme khmère et presque sans décor (Ó Paŏṅ, Kraham I) ; un est complètement čam par l'apparence générale (Daṃrĕi Kràp) ; un autre tout à fait khmèr par son décor et sa physionomie d'ensemble (Thma Dằp) ; un seul garde sur ses murs de grandes réductions d'édifices (Nằk Tà) ; un dernier présente un plan spécial qui est peut-être, d'après M. Pierre DUPONT, d'influence javanaise (Tɪuṅ Khlà Khmŭṃ). Nous ne pouvons que le redire, c'est le décor et les colonnettes qui nous fournissent la preuve de l'unité du style du Kulên.

LE PRÀSÀT ČREI

Tous les édifices trouvés dans la partie Est du Kulên sont du style du Kulên, nous l'avons vu d'après leurs colonnettes. Un seul semble faire exception : le Pràsàt Črei. De prime abord, il paraît antérieur : colonnettes rondes du style du VIIIe siècle (Pl. XXIX, C), linteaux avec médaillons, guirlandes et pendeloques (Pl. XXXVI, C), qui semblent être, tout d'abord, de cette même époque. Si on examine plus attentivement les motifs, l'impression se modifie. On s'aperçoit que le médaillon, les guirlandes et les pendeloques du linteau (Pl. XXXVI, C) n'appartiennent pas à la plus ancienne époque de l'art khmèr où ces motifs étaient constamment employés. En effet, le médaillon feuillu, avec partie centrale assez grande mais sans personnage, est caractéristique du style de Preï Kmeṅ, mais dans ce style plusieurs médaillons sont disposés sur un arc dont les extrémités en feuillage se retournent vers l'intérieur (Pl. XLIX, B), et dans les guirlandes, sont de petites feuilles en languettes ondulées. Dans le style suivant (Kòṃpoṅ Práḥ), les petites feuilles deviennent un véritable feuillage, l'arc se change en branche dont les extrémités s'enroulent vers l'extérieur ; un seul fleuron est placé sur cette branche et guirlandes et pendeloques ont disparu. Au Pràsàt Črei, nous avons à la fois la branche centrale enroulée vers l'extérieur, les feuilles développées du style de Kòṃpoṅ Práḥ et également les guirlandes et les pendeloques du style de Prei Kmeṅ. De plus, les feuilles du linteau du Pràsàt Črei sont absolument identiques aux feuilles du linteau du sanctuaire de Rup Àrăk (Pl. XXXVI, B). Le linteau du Pràsàt Črei est donc du style du Kulên avec rappels de motifs du passé. Il est à décor uniquement végétal et ainsi relativement proche du style précédent. C'est peut-être un des premiers linteaux du Kulên.

Les deux colonnettes sont très différentes l'une de l'autre (Pl. XXIX, C) ; elles n'appartiennent pas à la même paire ; nous voyons ainsi qu'elles ont été réemployées. Nous avons indiqué (p. 122) leurs caractères. L'une est du style de Prei Kmèṅ (début du VIIIe siècle probablement), l'autre du style de Kòṃpoṅ Práḥ (dernière partie du VIIIe siècle sans doute). Le style des deux colonnettes correspond aux deux styles que nous rencontrons constamment dans les plus anciens édifices de Hariharālaya (Rolûos) et de la ville située près du Bàrày occidental d'Aṅkor, cités peu éloignées du Kulên (voir p. 175). Le Pràsàt Črei semble donc être, mais ceci n'est qu'une hypothèse, un des premiers, sinon le premier édifice construit par Jayavarman II sur le Kulên. Il aurait utilisé les colonnettes de deux petits édifices disparus, édifices construits aux deux époques de prospérité des villes proches (fondation et premier séjour de Jayavarman II peut-être). Son linteau présenterait déjà les caractères du style du Kulên : branche s'enroulant vers l'extérieur, crosses de feuillage et rappels du passé. Il est uniquement végétal, soit parce qu'il est un des premiers linteaux du style du Kulên suivant immédiatement le style de Kòṃpoṅ Práḥ, soit parce qu'il veut s'harmoniser avec les colonnettes plus anciennes.

LE SANCTUAIRE PRINCIPAL DU GROUPE CENTRAL DE SAṂBÓR

A Saṃbór (Saṃbór-Prei Kŭk), capitale du VIIe siècle et ensemble le plus important des édifices de ce style, sont connus actuellement trois groupes de sanctuaires entourés chacun par une enceinte et un certain nombre des monuments isolés. Groupe Sud, groupe Nord et la totalité ou quasi totalité des sanctuaires isolés sont sans aucun doute possible du style dit de Saṃbór (VIIe siècle). L'unique exception est celle du sanctuaire principal du groupe central. C'est le seul monument préservé dans ce groupe et le seul dont nous nous occuperons car les autres édifices du groupe central, peut-être d'ailleurs de style ancien, sont terriblement ruinés. Ce sanctuaire principal du groupe central (abréviation : sanctuaire central) n'a aucun rapport avec les autres sanctuaires de Saṃbór. Du premier coup d'œil, on s'aperçoit qu'il n'appartient pas au même style mais qu'il est très probablement postérieur. Il est plus grand ; des lions ornent les échiffres des escaliers ; ses colonnettes et ses linteaux diffèrent profondément des colonnettes et linteaux des temples environnants. Un premier examen nous avait laissé dans le doute car nous avions cru voir une opposition entre colonnettes et linteaux. Une étude plus approfondie faisant état des récentes trouvailles du Kulên nous a montré qu'il n'en était rien. Plusieurs signes convergents indiquent que ce sanctuaire est tout proche, par son style, des édifices du Kulên mais probablement antérieur à eux.

Colonnettes. — Ce qui relie les colonnettes du sanctuaire central de Saṃbór (Pl. XLVI, C) au style du Kulên et montre qu'elles en font partie, c'est le galbe et le filet à fleurons, signes distinctifs de ce style. Plus exactement les colonnettes du Pràsàt central de Saṃbór semblent intermédiaires entre celles des derniers monuments du style précédent de Kǒṃpoṅ Práḥ et des premiers édifices construits sur le Kulên. En effet, les fleurons des filets, traités comme des fleurs, se retrouvent, d'une part, à l'apparition du motif dans le style de Kǒṃpoṅ Práḥ au Phum Pràsàt (Pl. L, E) lorsque le galbe n'existe pas encore et que le filet à fleurons est placé aux quarts du fût, et d'autre part une fois au Kulên, au Pràsàt Daṃrĕi Kràp (Pl. XXVII et XXVIII, A). Le traitement du motif à Saṃbór est exactement intermédiaire entre celui du Phum Pràsàt et celui de Daṃrĕi Kràp. Au Phum Pràsàt, le motif est sur le fût arrondi de la colonnette, c'est un motif continu de fleurs aux pétales jointifs sans support particulier. A Daṃrĕi Kràp, nous retrouvons les fleurs mais elles répondent aux feuilles du fût ; il n'y a qu'une fleur par côté, unies entre elles par un filet placé lui-même sur le galbe. Déjà, à Saṃbór, la colonnette, comme à Daṃrĕi Kràp, est octogonale et galbée, le motif est posé sur le galbe, les fleurs sont séparées les unes des autres et le filet qui les unit apparaît mais le motif se rapproche cependant de celui du Phum Pràsàt car les fleurs sont beaucoup plus nombreuses à Saṃbór qu'à Daṃrĕi Kràp ; leur nombre est exactement double, une par côté et une par angle, et l'aspect du motif de Saṃbór se rapproche ainsi du motif continu de Phum Pràsàt. Dans tous les autres monuments du

Kulên, le fleuron est devenu un véritable fleuron et les pétales ramenés vers le haut et allongés ont pris la forme d'une lyre (Pl. XXVIII, B à E). La colonnette de Saṃbór central est octogonale, ce qui la rattache aux colonnettes du Kulên et l'oppose aux colonnettes du style de Kòṃpoṅ Práḥ qui précédait. Les bagues restent plates, ce qui les rapproche au contraire du style antérieur. Les crosses de feuillage, employées dans les premiers essais de colonnettes octogonales, à l'extrême fin du style de Kòṃpoṅ Práḥ (Pl. L, D), ont disparu mais la disposition une feuille par côté n'est pas encore employée. Sur chaque face est une feuille ou un motif décoratif végétal et également une feuille sur chaque arête. Cette disposition ne saurait établir de confusion avec la même disposition usitée au début du X[e] siècle car les feuilles sont dessinées à la manière ancienne. Nous avons là, semble-t-il, un premier essai du motif constamment employé au Kulên (1).

Le couronnement de la colonnette, sans être semblable au couronnement des colonnettes du Kulên, est cependant très analogue comme disposition générale. Au-dessus de la partie évasée existe un très haut tailloir avec fleurons que nous ne connaissons que dans un autre exemple : la colonnette trouvée dans le Bàrày occidental d'Aṅkor (actuellement déposée aux Bains du Bàrày, Pl. L, B). Ce haut tailloir est décoré, sur la colonnette trouvée dans le Bàrày occidental, d'un médaillon-fleuron absolument analogue à celui du linteau de Pràsàt Črei (Pl. XXXVI, C). Nous avons donc une connexion de plus entre le Pràsàt central de Saṃbór, qui paraît être le premier monument du style du Kulên, et le Pràsat Črei qui serait le premier édifice de ce style construit sur le Kulên même. Ces rapports nous indiquent de plus que le monument détruit et recouvert plus tard par les eaux du Bàrày occidental d'Aṅkor, monument important d'après la taille de ses colonnettes, est très probablement du début du style du Kulên.

Linteaux. — Deux types de linteaux existent au Pràsàt central de Saṃbór ; l'un d'eux (Pl. XLVI, A) est reproduit deux fois aux fausses portes Nord et Sud ; l'autre (Pl. XLVI. B) existe à la fausse porte Ouest ; le linteau de la porte Est est trop ruiné pour pouvoir être pris en considération. Les deux types de linteaux sont de la même époque car ils ont des guirlandes et des pendeloques tout à fait semblables ; ils sont contemporains des colonnettes car les fleurons qui terminent les linteaux Nord et Sud et les fleurons des tailloirs des colonnettes (Pl. XLVI, C) sont presque identiques.

(1) La colonnette de Pãm Krê (Pl. XXXI, C) que nous n'avions pu photographier pendant notre mission et que nous ne connaissions pas encore lorsque cet article fut écrit, semble très analogue à celle de Saṃbór central ; elle paraît ainsi être une des premières colonnettes du style du Kulên ; sa forme est octogonale ; les bagues restent plates ; un motif s'inscrit sur chacun des côtés et un sur chaque angle ; et ces motifs ne sont pas encore les feuilles de face répétées qui seront bientôt toujours employées ; ils se développent avec une extrême fantaisie : personnages, *kāla* à bras, guirlandes. Le galbe et le filet à fleurons dont nous avons signalé la première apparition à Sambór central, semblent ne pas encore figurer sur la colonnette de Pãm Krê.

Le linteau des fausses portes Nord et Sud avec guirlandes, pendeloques, arcs, fleurons, n'est donc pas, comme il le paraît tout d'abord, beaucoup plus ancien que les colonnettes. En le regardant plus attentivement, on s'aperçoit que son cas est analogue à celui du linteau du Pràsàt Črei (voir p. 138). Deux styles différents se trouvent mêlés : arcs, guirlandes et pendeloques du style de Prei Kmeṅ, crosses de feuillages dans la guirlande du style de Kȯṃpoṅ Práḥ. Or, ces crosses n'apparaissent, semble-t-il, dans ce dernier style que lorsque arc et guirlande ont disparu. Il ne peut s'agir d'une transition entre le style de Prei Kmeṅ et le style de Kȯṃpoṅ Práḥ, car le linteau Ouest, qui a des guirlandes et des pendeloques analogues à celles des linteaux Nord et Sud, ne présente pas l'arc à fleurons mais une branche boudinée par des bagues avec motif à quatre pointes intérieures d'un style qui se rapproche du style du Kulên. De plus, nous l'avons vu, les linteaux Nord et Sud sont par leurs fleurons, de la même époque que les colonnettes octogonales qui les soutiennent, colonnettes qui ont galbe et filet à fleurons du style du Kulên. Enfin, le rapport des guirlandes et du feuillage des linteaux Nord et Sud avec les guirlandes et le feuillage du linteau du Pr. Daṃrĕi Kràp du Kulên (Pl. XXXIII, B) est frappant : les guirlandes ont la même alternance de fils et de perlages, droits à Saṃbór, torsadés à Daṃrĕi Kràp ; les feuilles dans les guirlandes sont traitées d'une manière presque identique à Saṃbór et à Daṃrĕi Kràp (feuillage en crosses à la partie supérieure avec partie débordante inférieure représentée comme une feuille de face).

Nous voyons donc que les guirlandes, les pendeloques, l'arc et les fleurons sont des reprises du passé (style de Prei Kmeṅ), mêlées aux crosses de feuillage du style précédent (Kȯṃpoṅ Práḥ), cependant qu'apparaît déjà le traitement de la feuille annonçant les monuments du Kulên. Linteaux comme colonnettes semblent donc nous indiquer la période intermédiaire entre la fin du style de Kȯṃpoṅ Práḥ et les édifices du Kulên.

Lions et divers. — Les styles des VIIe et VIIIe siècles ne comportaient pas, croyons-nous, de représentation de lion en ronde-bosse. Par contre, nous trouvons des lions de petite taille, fort curieux, justement au Pràsàt central de Saṃbór (Pl. LI, A), lions très analogues à ceux trouvés à Thma Dȧp, au Kulên (Pl. XL, A). Quelques pierres de seuil et d'autres détails indiquent également la connexion entre le Pràsàt central de Saṃbór et les édifices du Kulên.

FIN DU STYLE DU KULÊN OU STYLE DE TRANSITION ENTRE LE STYLE DU KULÊN ET LE STYLE DE PRÁḤ KÔ

Nous n'avons examiné jusqu'ici que les monuments trouvés sur le Kulên même et le Pràsàt central de Saṃbór qui semble les précéder immédiatement. Or, nous savons que Jayavarman II quitta le Kulên et mourut à Hariharālaya en 854 et que son successeur, Jayavarman III, régna en cette ville jusqu'en 877, date à laquelle Indravarman monta sur le trône. C'est à l'avènement d'Indravarman qu'apparut un style nouveau avec une floraison de nouveaux motifs, le « style de

Práḥ Kô » (Práḥ Kô, Bàkoṅ, Lolei). Les quelques monuments à Rolûos et dans la ville proche du Bàrày occidental d'Aṅkor, qui semblent avoir été édifiés entre le retour de Jayavarman II du Kulên et l'avènement d'Indravarman (877), constituent une transition entre le style du Kulên et le style de Práḥ Kô et peuvent être plus simplement considérés comme formant la fin du style du Kulên.

Trois édifices paraissent appartenir à cette période : à Kôk Pô, le sanctuaire B daté peut-être par l'inscription de 857 et même le sanctuaire A, qui paraît légèrement postérieur ; à Trapãṅ Phoṅ, le sanctuaire principal très analogue au sanctuaire B de Kôk Pô et qui semble plutôt légèrement antérieur ; à Svày Prãhm, le linteau du sanctuaire principal et certains détails de colonnettes qui correspondent à l'achèvement du temple (Pl. XLVII, A). D'autres édifices très ruinés ont chance, à Rolûos, d'appartenir à cette époque (voir notre étude sur les divers styles de Rolûos, Hariharālaya et Indrapura, p. 175).

La période entre le départ du Kulên et l'avènement d'Indravarman (de peu avant 854 probablement à 877) paraît être une période d'appauvrissement relatif du décor architectural et de copie plutôt que d'invention jaillissante. L'alternance de périodes de création et de périodes où les styles se perpétuent par une sorte de force d'inertie est d'ailleurs constante en art.

Certes, un très important motif nouveau, l'*apsaras* formant décoration murale et placée sous une arcature, nous apparaît pour la première fois au sanctuaire principal de Trapãṅ Phoṅ (Pl. L, A). Mais certaines figures sans arcature existaient déjà parfois sur les murs dans le style de Kòṃpoṅ Práḥ au VIIIe siècle (Ak Yõṃ, etc.) et si nous n'en rencontrons pas au Kulên, nous ne devons pas oublier que les monuments du Kulên sont presque tous écroulés et que les rares édifices debout sont souvent très mutilés. Nous ne pouvons donc savoir exactement quand le motif a pris réellement naissance. Au-dessus des *apsaras*, à Trapãṅ Phoṅ, un décor en arc ouvert, trilobé et feuillu, rappelle à la fois le décor de Thma Dȁp au Kulên (Pl. XLII, A) et le décor de Práḥ Kô.

La colonnette a conservé, au sanctuaire principal de Trapãṅ Phoṅ (Pl. LX), le galbe et le filet à fleurons du Kulên. Comme au Kulên, le décor de la partie évasée au sommet du couronnement porte une grande feuille sur chaque face. A Kôk Pô, sanctuaire B (Pl. LXI, B), sur une colonnette au fût très dégagé, le galbe se maintient, mais non le filet à fleurons et à la décoration de la partie supérieure s'ajoute un tailloir. A Trapãṅ Phoṅ et à Kôk Pô, les bagues aux extrémités du fût n'ont plus, comme au Kulên, une décoration différente de celles des autres bagues. A Svày Prãhm, ce qui est fort curieux, le décor de la seconde moitié du IXe siècle est sculpté sur des colonnettes rondes du VIIIe siècle laissées inachevées (Pl. LXII, B).

Les linteaux ne nous présentent plus, semble-t-il, que trois types distincts qui se répètent. Le plus fréquent (Kôk Pô B, Trapãṅ Phoṅ sanctuaire central, Svày Prãhm sanctuaire central, Pl. XLVII, A) est celui qui unit, comme à Java, les deux motifs d'importation javanaise rencontrés séparément dans le style du Kulên : au centre de la branche, la tête de *kāla* de face ; aux extrémités, des têtes de

makara de profil tournées vers l'extérieur, trompes levées d'où tombe une pendeloque de perles. Un second type (Trapăṅ Phoṅ, Pl. XLVII B; Kôk Pô A; Pl. XLVII, C) nous montre, au centre, Viṣṇu monté sur *garuḍa*. Le *garuḍa* a le nez plissé, influence javanaise. Viṣṇu à Trapăṅ Phoṅ a les jambes pendantes comme dans certaines statues du plateau de Diêng à Java. Dans les deux linteaux, le fond est une conque polylobée comme au Kulên. Nous retrouvons dans le linteau de Kôk Pô, la grosse pendeloque avec fond de feuillage. Nous voyons donc très nettement la contiguïté de ces linteaux avec ceux des édifices du Kulên. Un troisième type se rapproche de celui que nous venons d'examiner (Kôk Pô D et Kapilapura où l'ensemble du monument est postérieur, Pl. XLVIII, A et B). Dans ce linteau, *garuḍa* est seul au centre, tenant les extrémités de la branche qui se termine, comme sur le linteau de Viṣṇu et *garuḍa* à Kôk Pô, par des serpents. Ces derniers linteaux nous montrent la contiguïté entre le style de la fin du Kulên et le style de Práḥ Kô qui suit immédiatement. C'est à Bàkoṅ seulement (881) que le renouveau de l'art se marque par un foisonnement de linteaux différents les uns des autres. A Práḥ Kô (879), nous n'avons que trois types de linteaux: l'un d'eux est presque identique à ceux de Trapăṅ Phoṅ et de Kapilapura (Pl. XLVIII, C): *garuḍa* au centre, tenant la branche qui se termine en serpents. A Práḥ Kô, le linteau est devenu très haut; les consoles sont développées ainsi que la partie supérieure du linteau. mais la connexion, presque l'identité demeure évidente.

La transformation du motif du *garuḍa* et serpent souligne cette connexion et fait comprendre pourquoi, sur certains linteaux du style de Práḥ Kô (à Bàkoṅ et Lolei principalement), la branche est traitée sous la forme de serpent. Le *garuḍa* était tout d'abord représenté au Kulên (Năk Tà, Pl. XXXIV, C) tenant de minces serpents dressés, comme dans les linteaux du style de Saṃbór. A Trapăṅ Phoṅ (Pl. XLVII, B) le geste est le même, mais le serpent est lié à la branche qui se termine toujours par un enroulement de feuillage. A Kôk Pô A (Pl. XLVII, C), le *garuḍa* tient le serpent lié à la branche, mais la branche elle-même se termine à l'extérieur en serpent. A Kôk Pô D (Pl. XLVIII, A) et Kapilapura (Pl. XLVIII, B), où le *garuḍa* est seul, sans Viṣṇu, son geste n'a pas changé mais on trouve inutile, semble-t-il, de redoubler le motif du serpent aux deux extrémités de la branche, si bien que le *garuḍa* ne tient plus directement le serpent mais seulement la branche qui se termine à l'extérieur en têtes de serpents. Le serpent est par cela même repoussé vers l'extérieur, mais il demeure en contact avec le *garuḍa* par l'intermédiaire de la branche. Il en est exactement ainsi sur les linteaux à *garuḍa* de Práḥ Kô (Pl. XLVIII, C) et même de Bàkoṅ et on comprend alors comment ces modèles amenèrent, par fantaisie momentanée, dans certains linteaux de Bàkoṅ et de Lolei, à traiter la branche en serpent même lorsque le *garuḍa* est absent.

La connexion entre la fin du style du Kulên et le style de Práḥ Kô est encore accentuée par l'évolution de la partie supérieure du linteau. Cette frise semble être toujours, sur les édifices construits au *Kulên même*, formée par un

décor végétal ou géométrique que nous retrouvons à Trapăṅ Phoṅ et à Kôk Pô B (Pl. XLVII, B). A Svày Prãhm (Pl. XLVII, A) et sur le linteau du bâtiment D de Kôk Pô (Pl. XLVIII, A), ce décor est surmonté d'une rangée de têtes. A Práḥ Kô(Pl. XLVIII, C), pour augmenter la hauteur du linteau, le motif des doubles pétales est redoublé avec décoration intermédiaire, mais la rangée de têtes se retrouve presque identique à celle de Trapăṅ Phoṅ et de Kôk Pô D. Elle émerge seulement de la partie en encorbellement qui joue le rôle d'un balcon, et les mains jointes apparaissent. A Bàkoṅ (881), les personnages émergent plus encore et sont représentés à mi-corps, c'est le motif qu'on verra reproduit constamment pendant près d'un siècle.

Signalons enfin le rapport entre une petite tête sur la base d'une colonnette Pràsàt Kraham I du Kulên (Pl. XXXI, B) et une petite tête analogue située à la même place au Pràsàt Kaek (Pl. L, C) de Rolûos, monument qui semble être de la fin du style du Kulên ou de l'époque suivante. Une seule statue a été découverte qui a chance d'être de la fin du style du Kulên (voir p. 188).

LA CITÉ RELIGIEUSE DU KULÊN, LA POSITION DU STYLE DU KULÊN DANS L'ÉVOLUTION DE L'ART KHMÈR, LA DATE DE CE STYLE, SON IMPORTANCE ET SES CARACTÈRES DOMINANTS

Après les travaux de 1936, nous connaissons dix-sept temples, réunis dans un carré d'environ cinq kilomètres de côté, superficie assez grande, mais la distance entre les édifices ne semble cependant pas dépasser celle séparant les sanctuaires dans d'autres ensembles tels que Saṃbór, Hariharālaya (Rolûos) ou la ville primitive d'Aṅkor, en y faisant entrer le Bàrày oriental et les monastères (Pl. LII). Vers le centre de ce qui semble être une ligne Ouest de temples, se trouve une pyramide à gradins, Krus, déjà mentionnée par AYMONIER et LUNET DE LAJONQUIÈRE (LUNET DE LAJONQUIÈRE, I. K., III, p. 239) sous le nom de Krus Àràm Rôṅ Čĕn (Pl. XLIII, A, B) et que M. PARMENTIER décrit de nouveau. C'est un monument fort important : pyramide à trois gradins. Dans l'axe de l'édifice était une chaussée de quarante mètres de long au moins; au sommet a été trouvé un *liṅga* et les fouilles de 1936 ont permis de voir que ce *liṅga* était très probablement érigé sur une série de pierres plates empilées en forme de larges croix (Pl. XLIII, B). L'importance attachée à cette construction est peut-être indiquée par le fait que quatre temples très rapprochés les uns des autres et situés à l'Est du Krus, sont tous les quatre ouverts non pas à l'Est comme de coutume mais, ce qui est exceptionnel, à l'Ouest, dans la direction de la pyramide. Certains temples plus anciens, comme Ak Yŏṃ, ont été construits sur des gradins mais nous n'en avons pas moins, semble-t-il, avec le Krus, le premier exemple de la véritable pyramide à degrés, du véritable temple-montagne. Or, cette forme de temples est justement liée au culte du *liṅga* royal (*BEFEO.*, t. XXXIV, fasc. 2, 1935, p. 611, Ph. STERN, *Le temple-montagne khmèr, le culte du liṅga et le Devarāja*) fondé par Jayavarman II au

sommet du Mont Mahendra (Kulên). Krus avait déjà été décrit, mais son identification avec le premier véritable temple-montagne, celui où avait été fondé le culte du Dieu-roi (Devarāja) n'avait pas été, croyons-nous, proposée avant 1936.

Nous connaissions, certes, les dates de Jayavarman II avant d'avoir entrepris l'étude du style du Kulên. Il semble cependant que l'examen des sculptures, indépendamment de toute autre considération, nous aurait porté à proposer comme date pour ce style, la première moitié du IX[e] siècle. Il y a, en effet, liaison et contiguïté de style entre les édifices découverts sur le Kulên et deux groupes de monuments : certains temples de Rolûos et de la région du Bàrày occidental d'Aṅkor d'une part, et d'autre part, des sanctuaires du style de Kŏṃpoṅ Práḥ.

Le rapport entre les édifices du Kulên, le sanctuaire principal de Trapăṅ Phoṅ (Rolûos), les sanctuaires A et B de Kôk Pô (région du Bàrày occidental), le sanctuaire central de Svày Prăhm (Rolûos) est indéniable : galbe et filet à fleurons, disposition des feuilles sur le fût, détails du couronnement des colonnettes ; *kāla*, têtes de *makara* tournées vers l'extérieur, *garuḍa* d'influence javanaise, conque polylobée, grosses pendeloques et frise supérieure à doubles pétales ou feuilles des linteaux ; drapé en poche stylisé, ceinture, bout de ceinture, bord rabattu et surtout chute en ancre et en double ancre des statues du style de Práḥ Kô. Il y a un lien de style, nous l'avons vu, entre Kôk Pô, le sanctuaire central de Trapăṅ Phoṅ et Práḥ Kô. Connaissant la date de ce dernier temple (879) et la date probable de Kôk Pô B (857), le style du Kulên se trouve relié au style de la deuxième moitié du IX[e] siècle. Il est antérieur puisque nous trouvons encore, dans la statuaire du Kulên, l'arc de soutien et surtout la coiffure cylindrique lisse qui a disparu dans le style de Práḥ Kô.

Si nous examinons maintenant le style de Kŏṃpoṅ Práḥ, la contiguïté avec le style du Kulên est marquée sur les colonnettes par les fleurs employées au Phuṃ Pràsàt, qui se retrouvent à Daṃrĕi Kràp et qui deviendront les fleurons du filet à fleurons ; sur les linteaux, par la branche s'enroulant vers l'extérieur et les crosses de feuillage. Les rappels d'un passé plus lointain ne peuvent nous tromper car, lorsque ces motifs très anciens étaient employés d'une manière constante, n'existaient encore ni la branche s'enroulant vers l'extérieur, ni les feuillages en crosses. Le style de Kŏṃpoṅ Práḥ suit le style de Prei Kmeṅ, qui suit lui-même le style de Saṃbór, style en pleine floraison dans la première moitié du VII[e] siècle. Le style de Kŏṃpoṅ Práḥ a donc chance d'être du VIII[e] siècle déjà avancé. Le style du Kulên est nettement postérieur par la forme des colonnettes et par tout ce qui le relie à Kôk Pô, Trapăṅ Phoṅ, etc. (voir plus haut).

Résumons-nous. Nous constatons pour le style du Kulên, une contiguïté et une antériorité par rapport au style de la deuxième moitié du IX[e] siècle, une contiguïté et une postériorité par rapport au style de Kŏṃpoṅ Práḥ, lui-même très postérieur au style de Saṃbór. Nous aurions été amenés, par la seule observation des motifs décoratifs, à situer les édifices du Kulên dans la première moitié du IX[e] siècle.

Aucune inscription du temps de Jayavarman II n'a été découverte sur le Kulên ; seules, quelques lignes d'écriture ont été trouvées à Phnoṃ Sruoč, mais elles ne donnent aucune indication archéologique. Nous n'avons d'ailleurs, ce qui est curieux, aucun texte de Jayavarman II. Nous ne connaissons, par des inscriptions postérieures, que deux dates de son règne : la fondation du culte du *liṅga* royal sur le Mont du Grand Indra (Kulên) en 802, sa mort en 854. Or, nous savons par l'inscription de Sdŏk Kăk Thoṃ que le roi a résidé dans trois capitales avant d'aller au Kulên. Cela nous force presque à admettre que la fondation du culte du *liṅga* royal coïncide avec la fondation de la nouvelle cité religieuse sur le Kulên (802). Déjà ainsi, le règne est invraisemblablement long puisque, entre 802 et la mort, s'écoulent cinquante-deux ans et qu'avant cette date le roi avait déjà résidé dans trois villes. Imaginer que le culte du *liṅga* royal ne fut fondé qu'après un assez long séjour au Kulên serait allonger encore un règne déjà anormalement long. La fondation de la cité religieuse a plus de chance d'ailleurs de coïncider avec la fondation d'un nouveau culte et la proclamation du roi comme *cakravartin* plutôt que de les précéder sensiblement.

Les dates les plus probables pour le style du Kulên sont donc les suivantes : le sanctuaire principal du groupe central de Saṃbór, juste antérieur aux édifices du Kulên, serait de peu avant 802. Les monuments construits sur le Kulên même seraient de la première moitié du IXe siècle, entre la fondation de la cité religieuse, vers 802 et le retour à Hariharālaya (Rolûos), probablement peu avant la mort du roi, en 854, étant donné le nombre considérable d'édifices construits sur le Kulên et le petit nombre de monuments de Rolûos qui peuvent correspondre à la période comprise entre le retour du Kulên et la fin du règne de son successeur. La fin du style du Kulên s'étendrait du retour à Hariharālaya à 877, avènement d'Indravarman. Ces dates, conséquences des inscriptions, coïncident avec celles auxquelles nous serions arrivés, nous l'avons vu, par l'examen des motifs.

Nous pouvons nous demander maintenant comment s'est développée l'histoire du Kulên. Sur une cellule monolithe, très probablement un ermitage, on distingue encore, très effacée, une figure en bas-relief dont la silhouette est exactement celle des petites statues féminines hanchées de la première partie de l'art khmèr (de la fin du VIe à la fin du VIIIe siècle — *Catalogue des collections indochinoises du Musée Guimet*, Paris 1934, Ph. STERN, *Esquisse d'une évolution de la statuaire*, p. 25). Cette sculpture à cette place n'a rien de surprenant. Dans un pays assez plat, il est tout naturel qu'un lieu élevé, couvert de forêts et relativement peu éloigné de la capitale d'alors, Saṃbór, ait été habité par les ermites, saints personnages, dès une époque relativement ancienne. Les deux colonnettes du Pràsàt Črei nous font croire (voir p. 138) qu'antérieurement à la fondation de Jayavarman II existaient au moins deux petits temples, l'un construit sans doute vers le début du VIIIe siècle, l'autre, dont la colonnette est inachevée d'ailleurs, dans la seconde moitié du VIIIe siècle, aux deux époques de prospérité des villes toutes proches : Hariharālaya et la ville existant sur l'emplacement du futur Bàrày occidental d'Aṅkor (*Hariharālaya et Indrapura*, p. 175).

Le groupe principal des édifices du Kulên est celui du style de ce nom, groupe que nous pouvons attribuer presque certainement à Jayavarman II et à la première partie du IXe siècle. Il comprend très probablement, après les travaux de 1936, vingt-huit points archéologiques, dont vingt-quatre constructions qui sont certainement du style du Kulên. Ces édifices et ces sculptures nous présentent le style du Kulên dans toute sa pureté ; aucune adjonction postérieure n'est visible et au Pràsàt Črei seul existent des réemplois d'un art antérieur. Les édifices du Kulên s'opposent ainsi aux édifices de Hariharālaya (Rolûos) et de la ville proche du Bàrày occidental d'Aṅkor où presque tous les édifices ont été repris à diverses époques et où nous pouvons distinguer, croyons-nous, cinq périodes différentes (Voir *Hariharālaya et Indrapura*, p. 175). Dans quel ordre les édifices du Kulên ont-ils été construits ? Il est impossible de le préciser. Indiquons certaines probabilités à titre de simples hypothèses de travail. Le Pràsàt Črei, s'il n'est pas volontairement archaïsant pour que son linteau s'harmonise avec les colonnettes réemployées, ce qui semble peu probable, et Pãm Krê ont chance d'être les premiers temples de Jayavarman II sur le Kulên. Daṃrĕi Kràp, par les fleurs du filet à fleuron de ses colonnettes, fleurs identiques à celles du Phuṃ Pràsàt et du Pràsàt central de Saṃbór et par sa statue qui paraît la plus ancienne, serait également parmi les premiers édifices du Kulên. Khtiṅ Slằp et Phnoṃ Sruoč, où la même influence čame qu'à Daṃrĕi Kràp, se fait jour, seraient peut-être de la même époque ; la quasi identité des *makara* des linteaux de Daṃrĕi Kràp et de Phnoṃ Sruoč, tend à le faire croire ; c'est, de plus, sur le linteau de Khtiṅ Slằp que les rappels du passé sont le plus accentués comme si nous nous trouvions en face d'une nouveauté non encore mêlée à l'art habituel. Si les *makara* de Khtiṅ Slằp, très stylisés, semblent de prime abord plus évolués que ceux de Rup Àrằk, il faut se souvenir que ce sont des copies de modèles venus du dehors et que ces modèles existaient sans doute déjà soit dans l'art javanais, soit dans l'art čam ; les *makara* postérieurs du style khmèr semblent d'ailleurs plutôt copiés sur celui de Rup Àrằk que sur celui de Khtiṅ Slằp. Ó Paŏṅ, Kaki, Rup Àrằk, Nãk Tà sont caractéristiques du style du Kulên en pleine mâturité. Thma Dằp et Kraham I et II semblent, par leurs colonnettes, être parmi les derniers temples ; Anloṅ Thoṃ par son linteau si proche de celui de Thma Dằp, ferait peut-être partie de cet ensemble. Bŏs Nằk et Dón Mãs, beaucoup plus frustes, forment un groupe qu'on ne peut situer qu'en marge.

Après l'époque de Jayavarman II et jusqu'au style du Bàyon nous ne trouvons guère, au Kulên, qu'un nombre restreint de sculptures isolées, éloignées de tout temple : trois figures sculptées dans le roc près de Phlơv Bàlằṅ (Pl. XLV, C), une statuette assise à la javanaise découverte dans la brousse (Pl. XLV, B), quelques sculptures très frustes et tardives réunies on ne sait pourquoi dans le coin d'une vallée. C'est seulement à l'époque du Bàyon que nous retrouvons, au Kulên, un ensemble relativement important situé beaucoup plus à l'Ouest que les fondations de Jayavarman II. Cet ensemble com-

prend le petit monument de Kròl Romãs, les *liṅga* et la sculpture de la rivière, une grande statue toute proche, découverte en 1936 et peut-être l'escalier de Deñ Čòr qui donnerait accès à cet ensemble. Ce groupe semble être un groupe brahmanique car la grande statue brahmanique du style du Bàyon, a été trouvée près des *liṅga*. Il est possible que nous ayons là un refuge du culte brahmanique à une époque où le Bouddhisme était prépondérant et où les fondations royales étaient bouddhiques. Le seul bas-relief bouddhique du style du Bàyon que nous avons vu sur le Kulên est situé beaucoup plus à l'Est, vers le site de Rôṅ Čĕn (Pưṅ Mnãs).

L'époque du Kulên nous apparaît donc avant tout comme une période de rénovation et d'invention avec un jaillissement continu de trouvailles décoratives qui se maintiennent cependant dans un ensemble équilibré et sobre. L'étude détaillée que nous avons été amenés à faire pour prouver d'une part l'unité du style et sa position dans l'évolution de l'art, pour montrer d'autre part comment s'est formé le clavier décoratif utilisé, et dégager les sources d'où proviennent ces motifs, masque peut-être un peu cet aspect profondément créateur du style du Kulên. Ce renouveau éclate si on contemple les linteaux dans leur ensemble sans en disséquer les parties et si on examine les motifs des colonnettes sans chercher entre eux les points de ressemblance. Quant à la statuaire, nous l'avons vu, elle retrouve, après une éclipse, le modelé vivant et frémissant des corps lié au hiératisme. Grandeur et souplesse se trouvent ainsi unies et le corps droit et affiné, la petite taille harmonieuse de la statue de l'abri sous roche de Rup Àrãk, évoquent cette jeunesse grave, si fortement exprimée par DONATELLO, où la noblesse est intimement mêlée à la grâce.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE
par ordre de publication

AYMONIER : *Le Cambodge*, tome II, éd. Leroux, Paris 1900, pp. 411 à 418.

G. CŒDÈS : *Les inscriptions de Bàt Čuṃ*, dans Journal Asiatique, 10e série, XII, septembre-octobre 1908, p. 213.

L. FINOT : *Sur quelques traditions indochinoises*, dans BCAI., 1911, pp. 20 à 29.

LUNET DE LAJONQUIÈRE : *Inventaire descriptif des Monuments du Cambodge*. Publications de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, éd. Leroux, Paris 1911, tome III, pp. 236 à 240.

L. FINOT : *L'inscription de Sdŏk Kăk Thoṃ*, dans BEFEO., XV, pp. 53 à 106.

V. GOLOUBEW : *Le Phnom Kulên (Cambodge)*, Cahiers de la Société de Géographie de Hanoi, Hanoi 1924.

Ph. STERN : *Le Bàyon d'Angkor et l'évolution de l'art khmèr*, Bibliothèque de vulgarisation du Musée Guimet, tome XLVII, éd. P. Geuthner, Paris 1927.

H. PARMENTIER : *L'art khmèr primitif*, Publications de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, éd. Van Oest, Paris 1927, Divers et principalement pp. 139 à 153.

G. CŒDÈS : *Les capitales de Jayavarman* II, dans BEFEO., XXVIII, p. 113 à 123.

H. MARCHAL : *Bibliographie* dans BEFEO., XXVIII, compte-rendu du livre de Ph. STERN : *Le Bàyon d'Angkor et l'évolution de l'art khmèr*, pp. 293 à 305.

Ph. STERN : *La transition de l'art préangkoréen à l'art angkoréen et Jayavarman II*, dans Etudes d'orientalisme, publiées par le Musée Guimet à la mémoire de Raymonde LINOSSIER, tome II, Paris 1932.

G. DE CORAL RÉMUSAT : *Influences javanaises dans l'art de Rolûos (IXe siècle) et influences de l'art de Rolûos sur le temple de Bantãy Srĕi (fin du Xe siècle)*, dans Journal Asiatique, tome CCXXIII, juillet-septembre 1933, pp. 190 à 193.

Ph. STERN : *Esquisse de l'évolution de la statuaire*, dans Catalogue des collections indochinoises du Musée Guimet, Paris 1934.

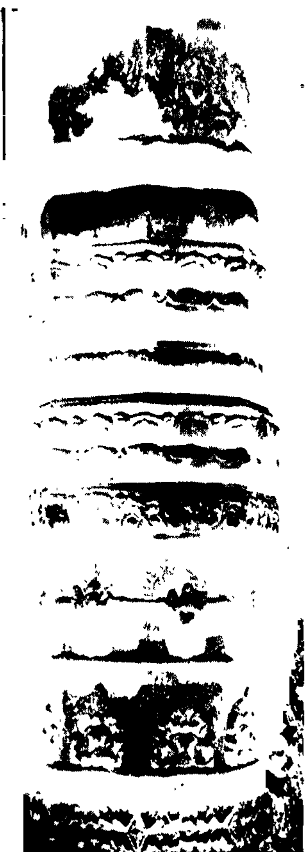
Ph. STERN : *Le temple-montagne, le culte du liṅga et le Devarāja*, dans BEFEO., XXXIV, fasc. 2. 1935.

ABREVIATIONS

E. F. E. O. : Ecole française d'Extrême-Orient.
B. E. (F. E. O.) : Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient.
B. C. A. I. : Bulletin de la Commission archéologique de l'Indochine.
J. A. : Journal Asiatique.
A. K. P. : Art Khmèr Primitif, de H. Parmentier.
I. K. : Inventaire descriptif des monuments du Cambodge, de Lunet de Lajonquière.



Pràsàt Damrĕi Kràp. Façade E. du sanctuaire central.



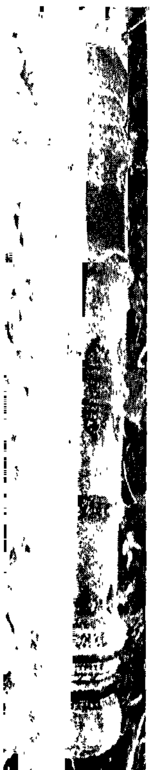
A. Pr. Daṃrĕi Kràp.



B. Pr. Ó Paŏṅ.



C. Pr. Kaki.



D. Pr. Rup Àrăk. Sanctuaire.

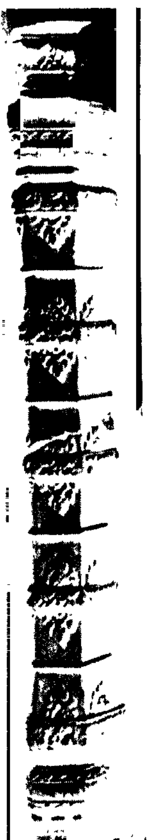


E. Pr. Rup Àrăk. Sanctuaire (détail).

Cf. p. 116-123.



A. Pr. Nak Ta.



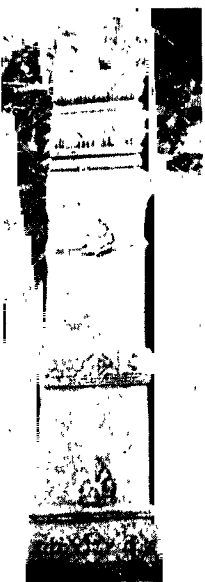
B. Pr. Kraham I.



C. Pr. Črei.
Cf. p. 116-123.



D. Pr. Dón Màs.



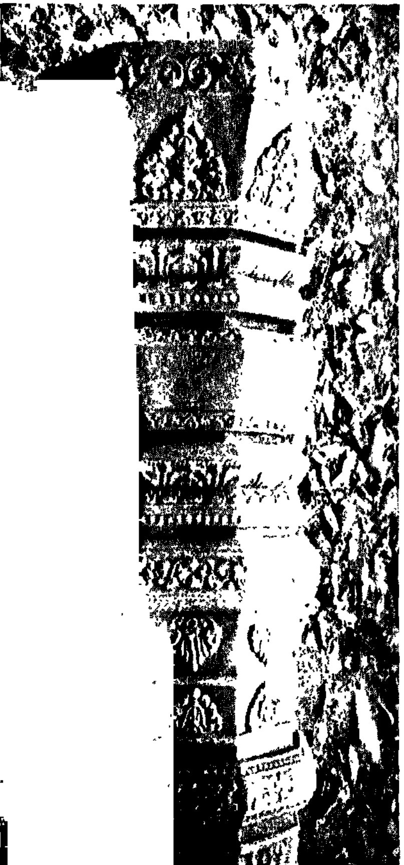
E. Rup Àrăk.
Gopura.



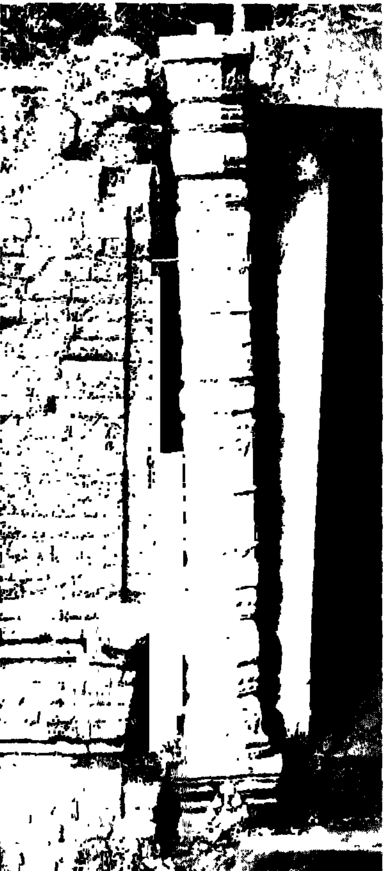
A. Khtiṅ Slåp. Gopura.



B. Phnoṃ Sruoč.



C. Thma Dåp.

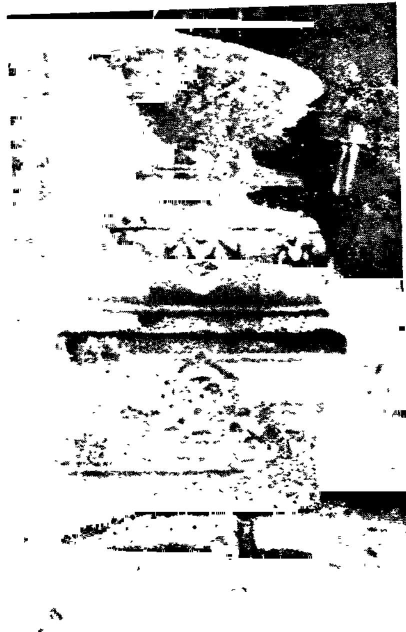


D. Anloṅ Thoṃ Sak Tŭk.

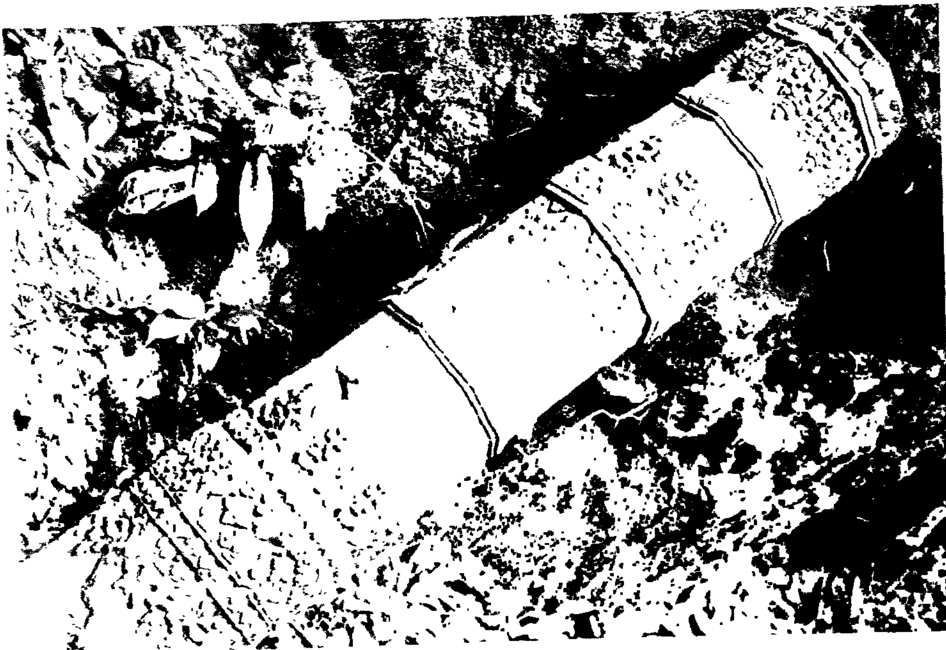
Cf. p. 116-123.



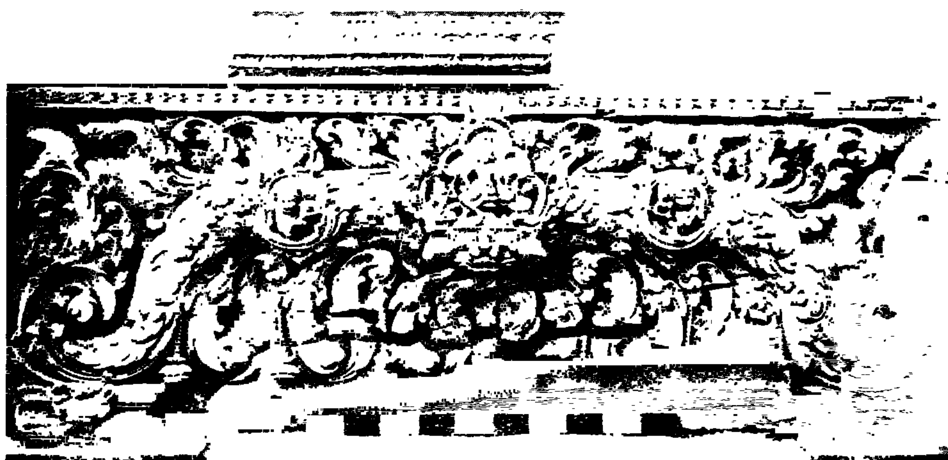
A. Pr. Kraham II.
Sommet de colonnette.



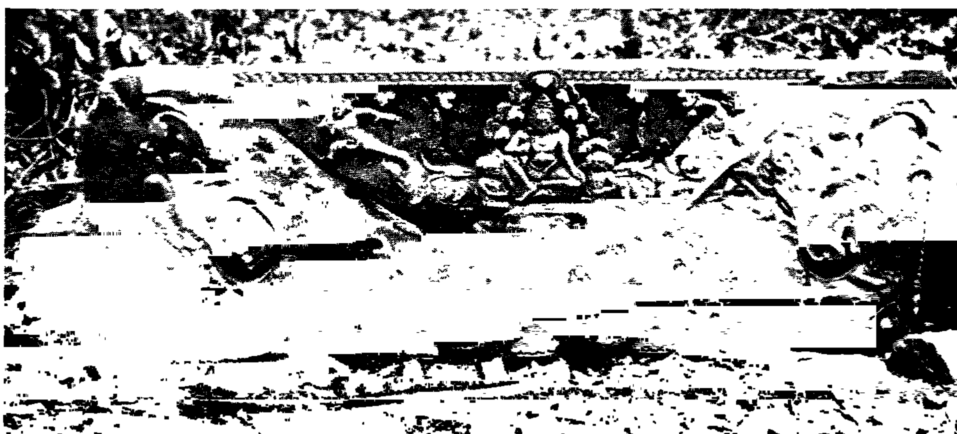
B. Pr. Kraham I.
Base de colonnette.



C. Păm Krê
Colonnette
(cf. p. 116-123).



A. Pr. Ò Paỏn.



B. Pr. Kaki.



C. Pr. Rup Àrăk.

Cf. p. 123-130.



A. Pr. Khtiṅ Slȧp.



B. Pr. Daṃrĕi Kràp.
Sanctuaire central.

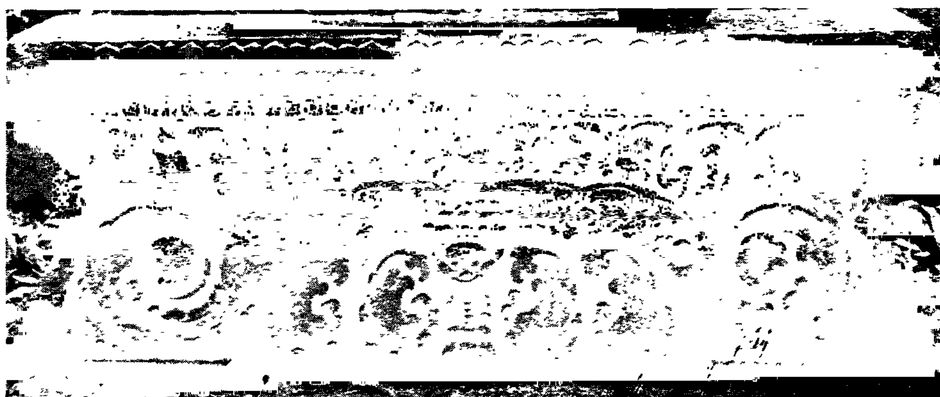


C. Phnoṃ Sruoč.
Cf. p. 123-130.

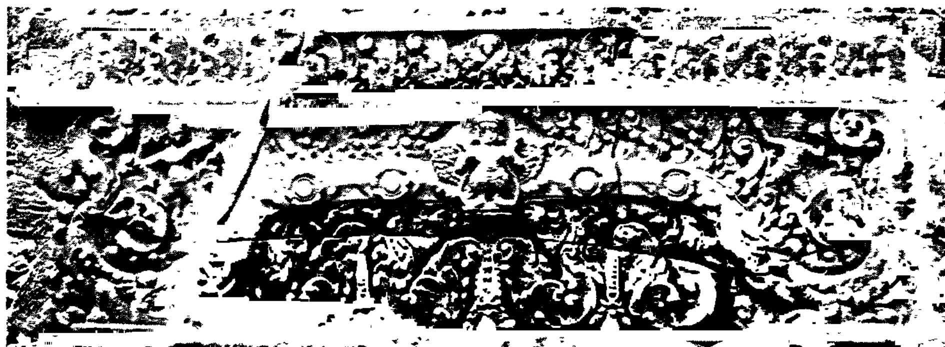
Style du Kulên — Linteaux.



A. Pr. Bǒs Nåk.



B. Pr. Dón Mãs.



C. Pr. Nǎk Tà.

Cf. p. 123-130.

Style du Kulên — Linteaux.



A. Pr. Thma Dắp.



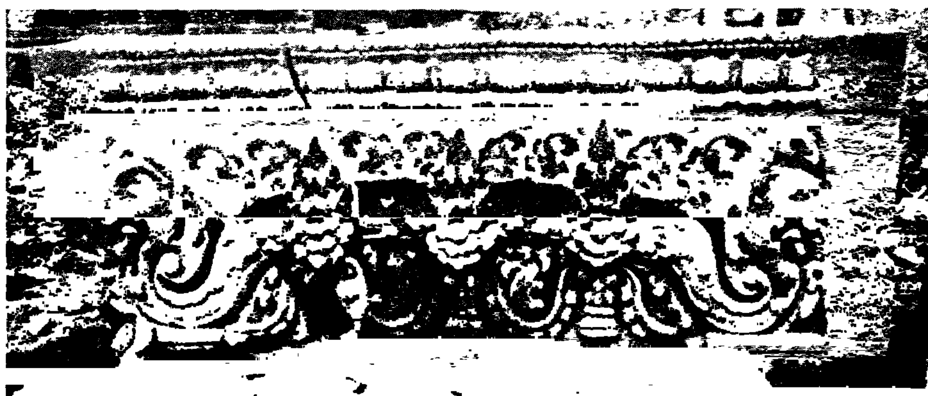
B. Pr. Anlon Thoṃ.



C. Pr. Khun Slàp.
Gopura.
Cf. p. 123-130.



A. Pr. Kraham I.



B. Pr. Rup Àrăk. Monument annexe.



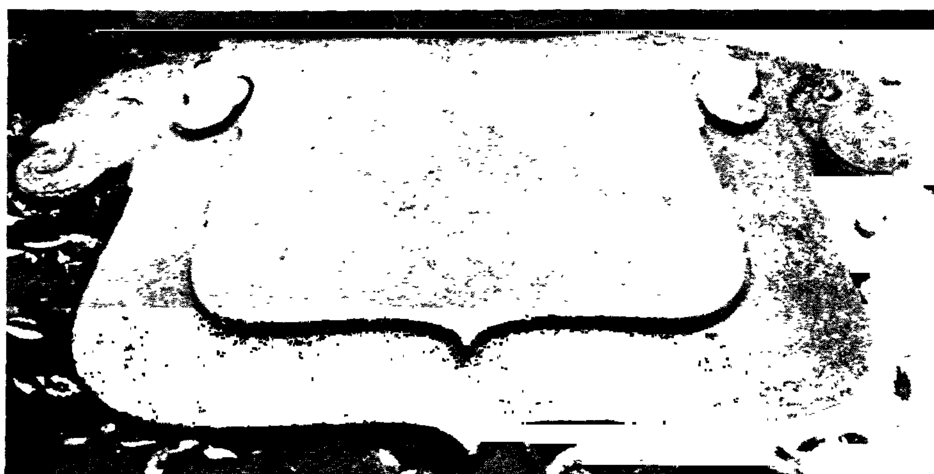
C. Pr. Črei.
Cf. p. 123-130.



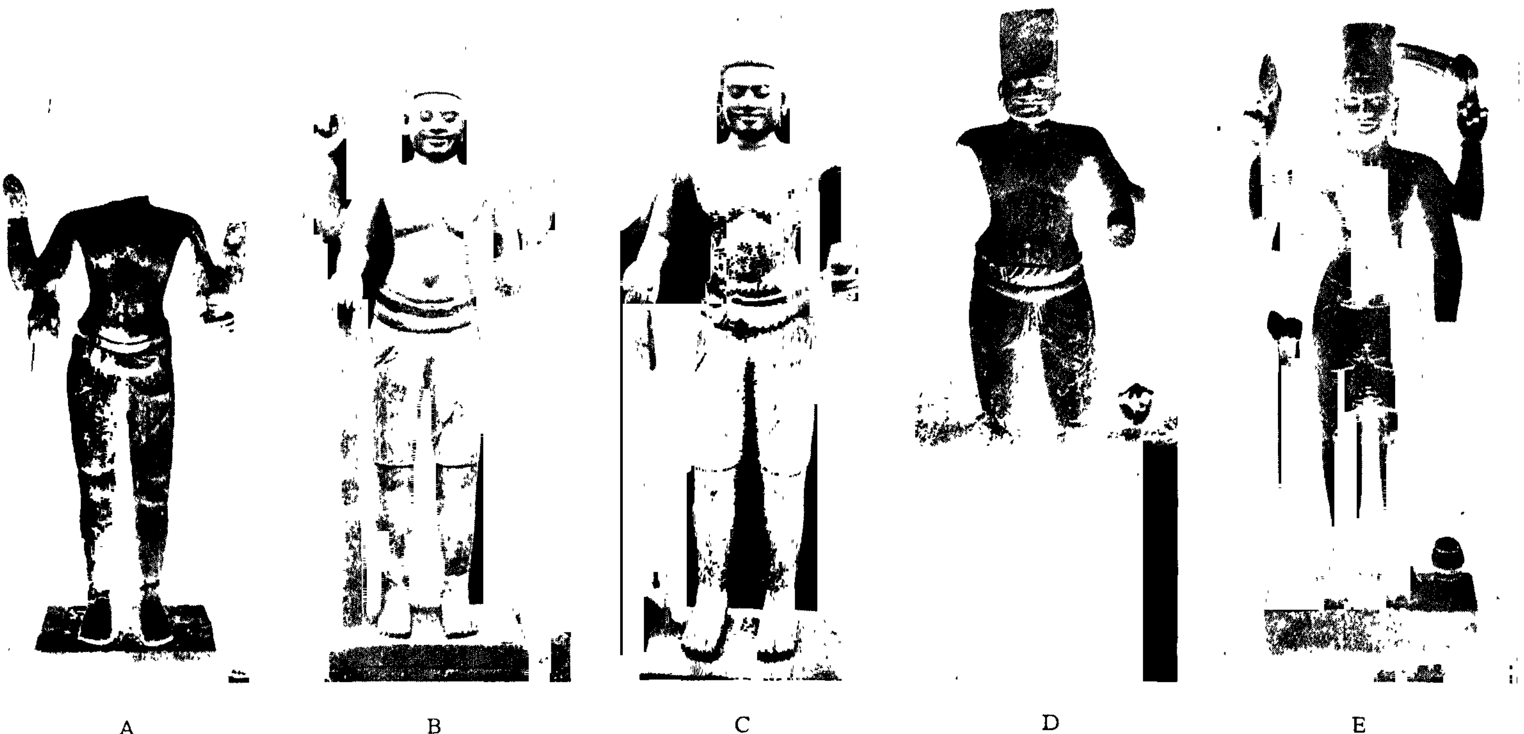
A. Linteau du Pr. Kraham II.



B. Marches en accolade de Rup Àrăk.



C. Marches en accolade du Pr. Damrĕi Kràp.
Cf. p. 123-130 et p. 135.



A. Viṣṇu du Pràsàt Damrĕi Kràp (*Musée Louis-Finot, Hanoi*).
B. Viṣṇu de Rup Àrăk (*Conservation d'Aṅkor*).
C. Viṣṇu de Thma Dàp (*Musée Albert-Sarraut, Phnom Péñ*).
D. Viṣṇu de Thma Dàp (*Musée Guimet, Paris*).
E. Viṣṇu de l'abri sous roche de Rup Àrăk (*Musée Guimet, Paris*).

Cf. p. 130-135.

Style du Kulên



Rup Àrằk Sanctuaire.

Style du Kulên.



A. Lions de Thma Dàp (cf. p. 135).



B. Rup Àrăk. Sanctuaire annexe. Soubassement (cf. p. 135).

C. Pr. Trun Khlà Khmŭṃ. Pierre de couronnement (cf. p. 136).



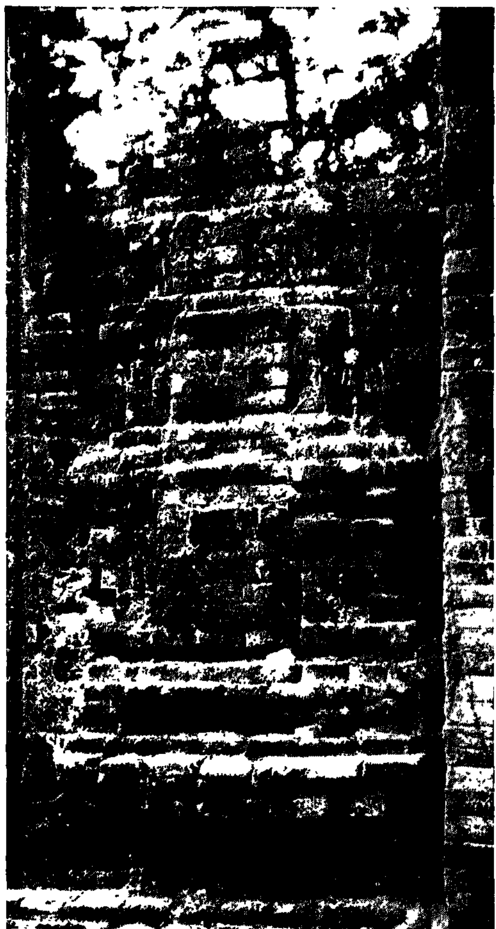
A. Khtiṅ Slåp (cf. p. 136).



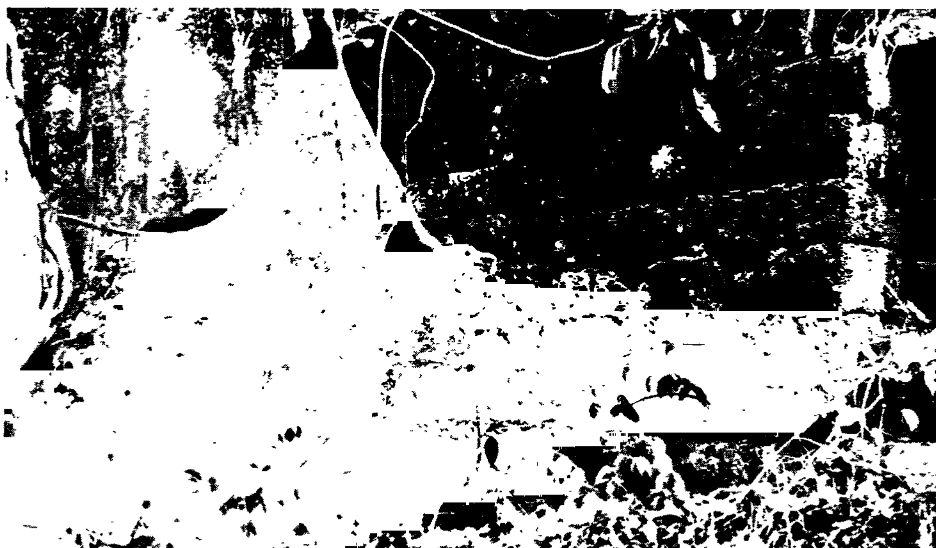
B. Rup Àrăk (cf. p. 135).



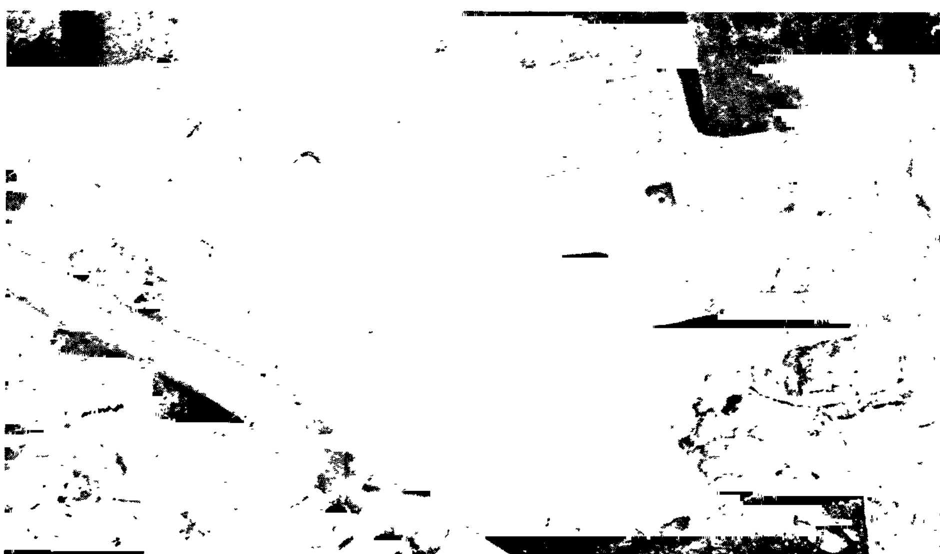
A. Thma Dap — Frise d'entre-pilastre et rinceau (cf. p. 136).



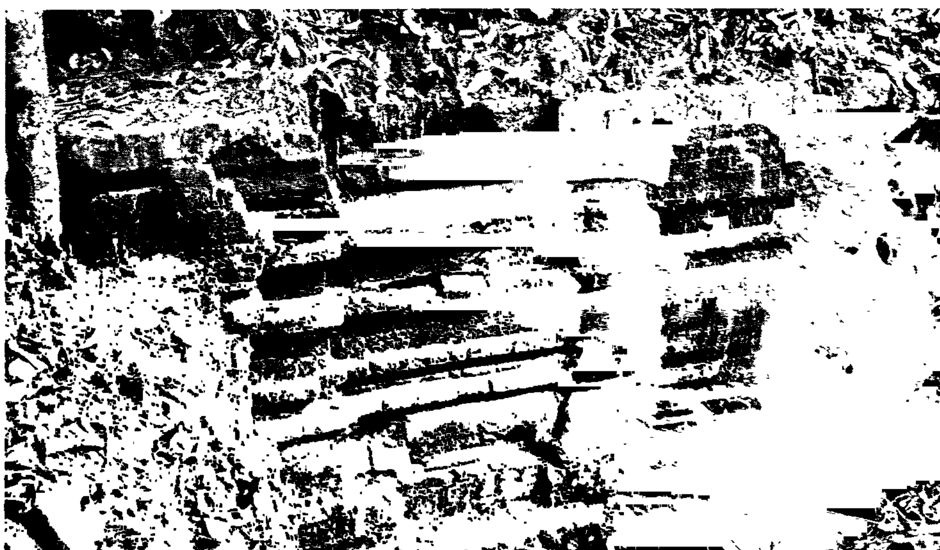
B. Nǎk Tà — Réduction d'édifice d'entre-pilastre (cf. p. 137).



A. Rôṅ Čĕn. Terrasse supérieure (cf. p. 144).



B. Rôṅ Čĕn. Puits (cf. p. 144).



C. Pām Krê. Soubassement (cf. p. 136).



A. Pr. Damrĕi Kràp (cf. p. 137).
Colnnettes en briques des fausses-portes.



B. Pr. Khtin Slàp. Enceinte (cf. p. 136).



C. Pr. Bŏs Nåk. Façade (cf. p. 136).



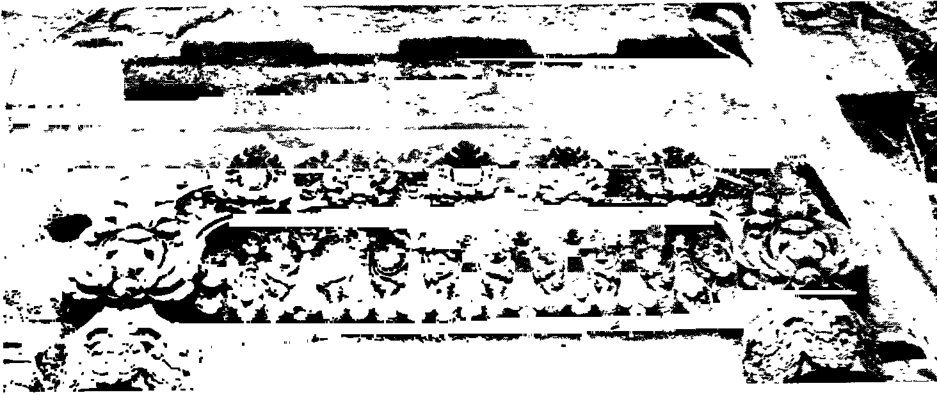
A. Pr. Trun Khlà Khmum. Détail de fausse-porte.



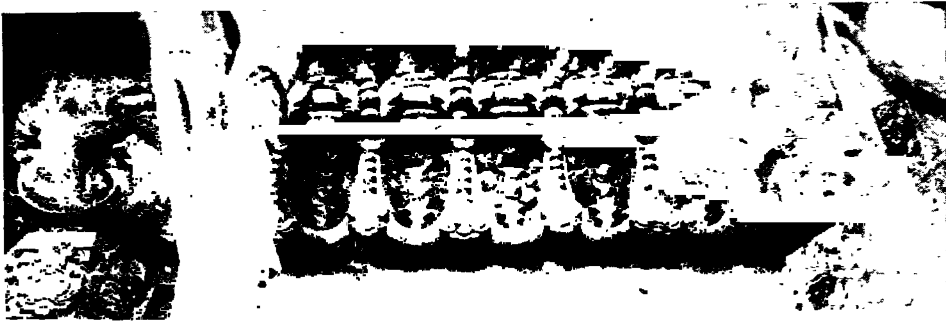
B. Statue près de Tà Set (cf. p. 135).



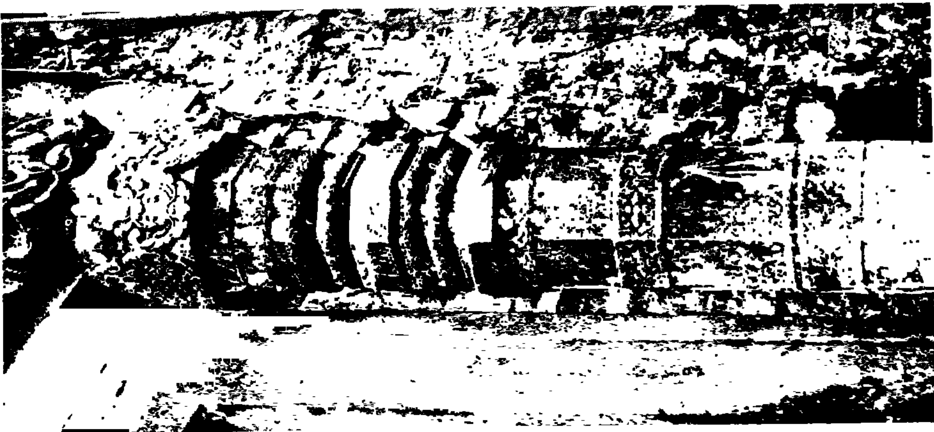
C. Phlóv Bàlàn. Relief (cf. p. 135).



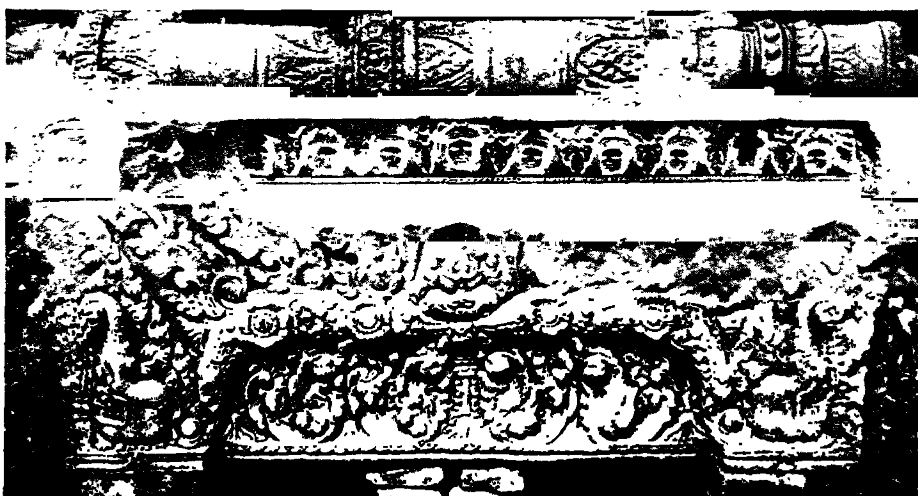
A. Sambór, Pràsàt principal du groupe central. Linteau Nord (cf. p. 140).



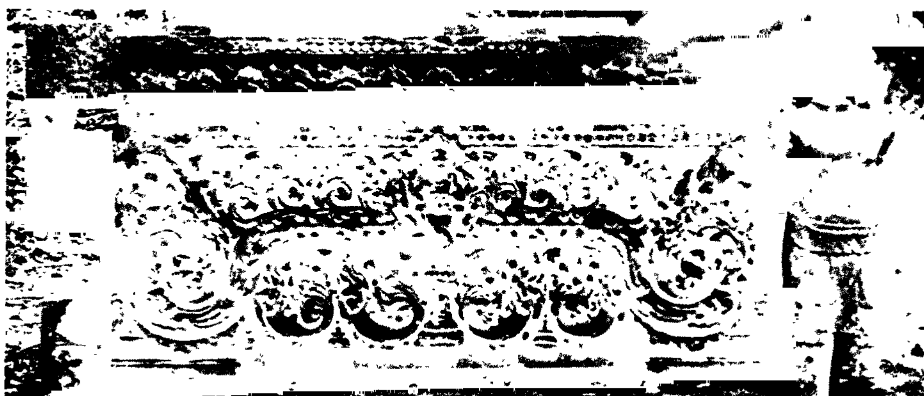
B. Saṃbór, Pràsàt principal du groupe central. Linteau Ouest (cf. p. 140).



C. Sambór, Pràsàt principal du groupe central. Colonnette (cf. p. 139).



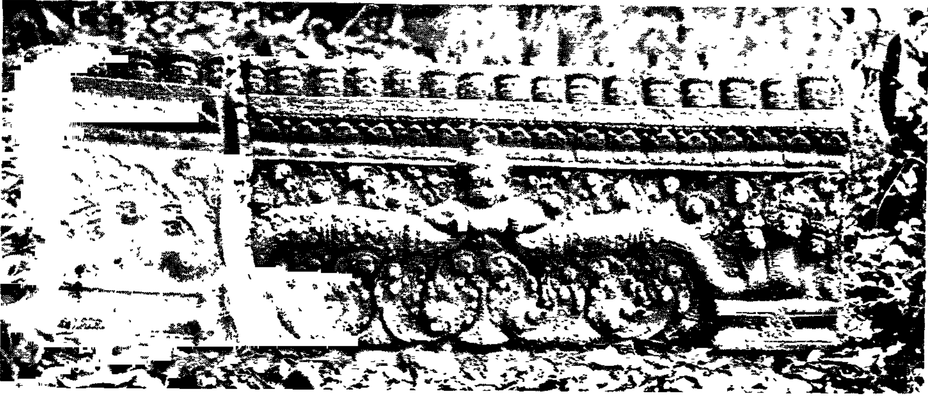
A. Svày Prãhm. Sanctuaire principal (cf. p. 142).



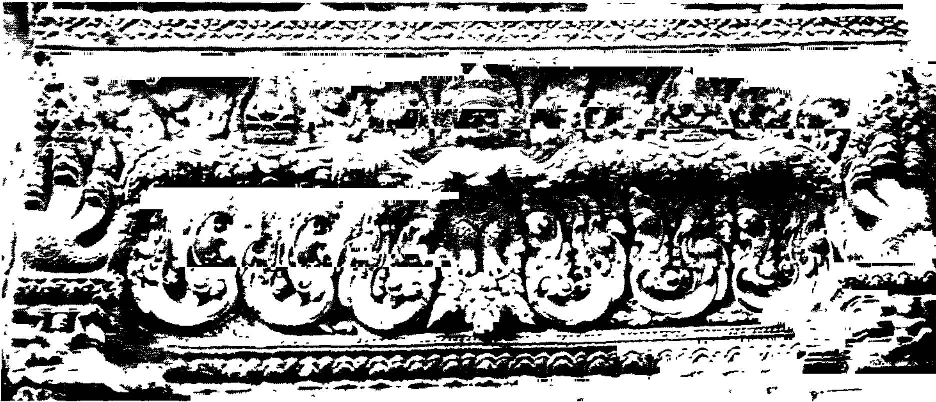
B. Trapăn Phon (cf. p. 143)



C. Kôk Pô A (cf. p. 143).



A. Pr. Kôk Pô D.



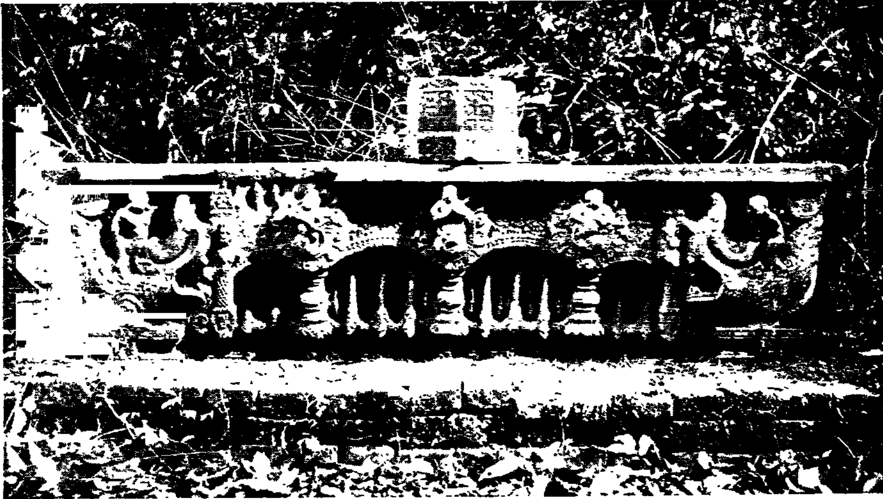
B. Kapilapura.



C. Práh Kô.

Cf. p. 143.

Linteaux antérieurs au Style du Kulên (pièces de comparaison)



A. Saṃbór, groupe Sud, gopura Ouest.



B. Pr. Prei Kmeṅ.



C. Pr. Phuṃ Prasàt.
Cf. p. 124.



A. Trapăṅ Phon.
Figure féminine (cf. p. 142).



B. Colonnette trouvée
dans le Bàrày occidental (cf. p. 140).



C. Pr. Kaêk (cf. p. 144).



D. Pràsàt Prei Pràsàt
de Rolûos (cf. p. 117).



E. Pr. Phuṃ Pràsàt
(cf. p. 117).



A. Saṃbór, Pràsàt principal du groupe central. Lion (cf. p. 135 et 141).



B. Décor javanais. Barabuḍur (cf. p. 127).

TRAVAUX EXÉCUTÉS AU PHNOṂ KULÊN

(15 avril-20 mai 1936)

par Philippe STERN

Conservateur-adjoint du Musée Guimet
Correspondant de l'École Française d'Extrême-Orient.

Vérifier et compléter nos recherches sur l'évolution des motifs, recherches poursuivies jusqu'alors à Paris grâce aux documents photographiques, était le but principal de la mission dont nous avions été chargés en 1935-1936. Nous devions visiter les sites les plus connus et les musées, étudier les monuments les plus importants et les sculptures, en photographier les détails afin d'appuyer nos observations. L'objet essentiel de la mission n'était donc pas la découverte de nouveaux édifices ou l'exécution de fouilles. Nous espérions cependant prendre un contact plus profond et plus vivant avec les importants travaux de l'Ecole Française d'Extrême-Orient en y collaborant.

Nous avions, en partant, un projet qui fut approuvé par le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient lors de notre passage à Hanoi. Il concernait la capitale que les Khmèrs avait quittée pour fonder Aṅkor: Hariharālaya (région de Rolûos), à 20 km. environ au Sud-Est d'Aṅkor. Il nous semblait qu'un phénomène analogue s'était produit dans les deux capitales : de même que le Bàyon et les portes de la ville à Aṅkor, édifiées vers la fin de la grande époque de prospérité de la cité, avaient masqué ses aspects plus anciens, de même, à Hariharālaya, le seul groupe de monuments importants [Práḥ Kô (879), Bàkoṅ (881), Lolei (893)], construits juste avant l'abandon de la capitale (avant 910), avait dissimulé, en quelque sorte, ce qu'avait été auparavant l'apparence de la ville. Or, cette cité de Hariharālaya existait déjà quand le grand rénovateur de la puissance khmère, Jayavarman II, vint s'y installer avant 802. Il la quitta pour aller fonder la ville religieuse sur le Mahendraparvata mais y revint avant sa mort (854). Le roi suivant y résida, et c'est seulement sous son successeur, Indravarman, que le groupe Práḥ Kô, Bàkoṅ, Lolei, fut commencé. De ce long et important passé, des traces devaient subsister. De nombreux sites archéologiques de la région de Rolûos (Hariharālaya) sont indiqués dans l'inventaire de Lunet de Lajonquière; d'autres, qui semblent correspondre au style du VIIIe siècle, ont été récemment découverts par G. Trouvé. Nos études d'évolution des motifs devaient nous permettre de distinguer facilement trois périodes : la période d'avant 802; l'époque qui s'étend entre le retour du Mahendraparvata et l'avènement d'Indravarman (de peu avant 854 à 877); enfin, après 877, le style bien connu de Práḥ Kô. Nous pensions donc qu'en relevant soigneusement les moindres traces de sculpture sur les édifices signalés, même les moins importants,

dans la région de Rolûos, nous pourrions aisément savoir à quelle époque ils appartenaient. Avec l'aide, au besoin, d'une exploration aérienne, il eut été facile alors de se rendre compte des aspects successifs de la cité de Hariharālaya et de son évolution qu'il pouvait être intéressant de comparer au développement de la ville d'Aṅkor tel qu'il apparaît depuis les récentes recherches.

La déception fut complète. Lorsqu'après une marche pénible au grand soleil, dans une plaine desséchée en cette saison, nous avons atteint, les uns après les autres, les divers temples de la région de Rolûos signalés dans l'*Inventaire* de LUNET DE LAJONQUIÈRE, ce fut, temple après temple, la même déconvenue : traversée des anciens fossés encore étonnamment tracés par de larges allées verdoyantes encadrant un quadrilatère de taillis épais ; pénétration difficile dans la broussaille plus dense encore que la forêt vierge, les indigènes n'ayant heureusement pas osé cultiver le sol autrefois sacré ; reptation à l'aide du coupe-coupe jusqu'au centre du taillis car, dans un tel fourré, rien ne peut être distingué à quelques pas, pour trouver un vaste tertre parsemé de briques, le temple, où *n'apparaissait pas la moindre trace de sculpture.* Notre idée s'avérait irréalisable. Par simple exploration et photographie aériennes, il était impossible de préciser le style de ces édifices.

Mais fallait-il abandonner entièrement notre projet ? Ne pouvait-on pas, par des sondages de prospection, atteindre le but poursuivi ? On devait y songer d'autant plus qu'un premier résultat encourageant nous fut donné avant même, pourrait-on dire, le premier essai. A Svày Prãhm qui, par sa situation et ses trois gros tertres indiquant trois grands pràsàt, semblait être un des temples les plus importants de l'ancien Hariharālaya, l'attention de M. MARCHAL, chef du Service archéologique, fut attirée, au moment où nous allions quitter le site, par un bloc de grès qui gisait à terre. Sous ce bloc, il crut distinguer des sculptures. Une équipe fut envoyée à Svày Prãhm pour retourner la pierre : on découvrit le plus beau linteau jusqu'alors connu du style de Prei Kmèṅ (première partie du VIIIe siècle probablement), linteau intermédiaire entre les linteaux à makara (style de Saṃbór) et les premiers linteaux à branche végétale (style de Kǒṃpoṅ Práḥ). Une réussite analogue marqua notre première visite au Phnoṃ Kulên. Au premier temple visité (Ó Paŏṅ), pendant que nous notions les divers détails de la colonnette, M. DE CORAL remarqua un bloc de pierre qui, par sa taille et la place qu'il occupait, pouvait être le linteau de la porte principale. Seule, la surface brute en était visible mais, quand le bloc fut retourné par les indigènes qui nous accompagnaient, nous vîmes apparaître un linteau sculpté d'un style étonnant et nouveau nous révélant un aspect encore inconnu du style du Kulên.

De tels résultats étaient encourageants, et des travaux furent décidés à Rolûos. Mais les jours étaient comptés, les hommes disponibles pour ce genre de travail peu nombreux : une méthode spéciale s'imposait. Lorsque M. MARCHAL nous demanda de donner des instructions à l'équipe qui commençait les travaux sur le site de Svày Prãhm, il nous sembla, après réflexion, que, pour obtenir le résultat cherché, il ne fallait pas tenter des fouilles exhaustives mais se borner, en

prenant les précautions nécessaires pour ne pas gêner les recherches futures, à des sondages de prospection. Lorsqu'une tour-sanctuaire en briques est écroulée, les briques se sont disjointes, et aucune indication ne demeure qui permettrait un travail de reconstitution. Quant à l'enduit qui, en général, recouvrait ces briques, il est presque toujours détruit sur les temples encore debout et, s'il existait encore au moment de l'écroulement, il s'est effrité alors; le terrain humide pendant la saison des pluies a dû achever de désagréger les menus fragments; il n'y a donc presqu'aucune chance d'en retrouver même d'infimes parcelles. La prospection devait donc chercher surtout les pierres sculptées qui, elles, résistent merveilleusement à la chute et à l'enfouissement. Ces pierres sont, dans un temple khmèr ancien, la statue divine, le linteau de la porte principale, les colonnettes soutenant ce linteau, les lions qui, à partir du VIIIe siècle environ, flanquent la porte, la pierre de seuil, parfois de petites statues ou des fragments décoratifs. Ajoutons que la partie enfouie et non écroulée du temple conserve, en général, son aspect primitif, mais ce ne sont, le plus souvent, que des soubassements.

Voici donc les instructions données aux chefs de chantiers pendant les travaux dont nous avons été chargés.

Repérer la porte principale du pràsàt (tour-sanctuaire) qui est généralement, mais non toujours dans les temples khmèrs anciens, à l'Est; *opérer le sondage* à cette place et :

1° rechercher avant tout, vers l'extérieur de ce point, le *linteau* et les *colonnettes* qu'on doit presque toujours découvrir; prendre naturellement toutes les précautions nécessaires pour ne pas écorner, même légèrement, les parties sculptées;

2° rechercher la ou les *statues*, en principe vers le centre du sanctuaire mais en explorant autant que possible tout l'intérieur du monument; prendre grand soin d'éviter tout écroulement des parties de mur qui pourraient rester encore debout et renoncer à cette recherche plutôt que de risquer le moindre affaissement ;

3° élargir le sondage de part et d'autre de la porte d'entrée, vers l'extérieur; dégager l'*escalier* en cherchant, à sa base, la *pierre de seuil;* dégager le *soubassement* à un angle du monument en évitant d'abîmer l'enduit qui peut recouvrir les briques. N'opérer ce dégagement que s'il ne présente aucun danger pour la solidité des parties de l'édifice qui peuvent être encore debout;

4° débroussailler dans l'axe de la porte d'entrée du sanctuaire à la recherche des *lions*;

5° rechercher tout monticule de terre aux abords immédiats du temple et y opérer un sondage;

6° rechercher aux environs les gros tertres parsemés de briques qui peuvent déterminer l'emplacement d'autres temples.

Après avoir précisé jusqu'ici par suite de quelles circonstances nous avons orienté les recherches qui nous étaient confiées vers des sondages de prospection,

nous nous bornerons maintenant à examiner ce que furent les travaux archéologiques exécutés au Phnoṃ Kulên. Pour les travaux de Rolûos et les hypothèses archéologiques qu'ils suggèrent, voir notre article sur *Hariharālaya et Indrapura*, p. 175 et pour l'examen des pièces découvertes au Kulên, notre étude sur le style du Kulên, p. 111.

Le transfert du chantier de Rolûos au Kulên a été dû aux circonstances suivantes.

Le problème archéologique du Kulên préoccupait depuis longtemps les archéologues qui s'en étaient déjà occupés à plusieurs reprises. Nous l'avions abordé nous-mêmes par deux fois (*Le Bàyon d'Angkor et l'évolution de l'Art khmèr*, pp. 164-166 et *La transition de l'art préangkoréen à l'art angkoréen et Jayavarman II*, Études d'orientalisme à la mémoire de Raymonde LINOSSIER, p. 507). Nos conceptions rencontraient quelque résistance, les divers temples encore debout sur le Kulên présentant, au prime abord, un aspect différent et nos conclusions s'appuyant sur l'examen d'un seul linteau et d'une seule colonnette. Une vérification sur place était souhaitable mais difficile par suite du manque de voies d'accès. Une unique piste existait, en effet, au Kulên, piste assez bonne jusqu'au grand Buddha, plus fruste jusqu'au village d'Anloṅ Thoṃ (voir pl. LII). Les temples connus se trouvaient de part et d'autre de cette piste, surtout vers le Sud et souvent assez eloignés d'elle. En partant de Siem Rãp, une journée entière était presque toujours nécessaire pour atteindre chacun d'eux. Surveiller plusieurs chantiers sur le Kulên en résidant à Siem Rãp s'avérait ainsi impossible. Or, nous étions forcés de demeurer à Siem Rãp pour terminer à Aṅkor les observations et photographies indispensables à nos recherches d'évolutions des motifs : le chef du Service archéologique et le conservateur d'Aṅkor devaient surveiller des chantiers à Aṅkor. Prévoyant ces difficultés, M. MARCHAL avait demandé au Résident de Siem Rãp s'il n'y aurait pas intérêt, autant pour les touristes que pour les archéologues, à faire exécuter, sur le Kulên, de nouvelles pistes partant de la piste d'Anloṅ Thoṃ et permettant d'atteindre les temples de Daṃrĕi Kràp, de Thma Dăp et les animaux de pierre de Srah Daṃrĕi. Le Résident avait bien voulu donner les instructions nécessaires et nous tenons ici à l'en remercier vivement, mais un retard de transmission fit que, lors de notre première visite au Kulên, les pistes étaient à peine commencées. Une difficulté rencontrée avait également retardé le travail. Un ravin séparant les temples de Daṃrĕi Kràp et de Thma Dăp, il était presque impossible de les atteindre tous deux par la même piste. D'accord avec M. MARCHAL, les autorités indigènes décidèrent alors de tracer non pas une mais deux nouvelles pistes plus courtes, l'une partant de la piste ancienne d'Anloṅ Thoṃ à mi-chemin environ entre le grand Buddha et Anloṅ Thoṃ et allant vers Phum Ta Set et Daṃrĕi Kràp, l'autre partant de l'ancienne piste juste avant son arrivée à Anloṅ Thoṃ et se dirigeant vers Năk Tà et Thma Dăp (voir pl. p. 52). Après l'exécution de ces pistes, la situation se trouvait entièrement modifiée. Les nouvelles pistes ne devaient pas seulement servir de voies d'accès à trois temples ; s'ajoutant a la piste ancienne, elles encadraient

presque complètement Krus Àràm Rôṅ Čĕn, temple-montagne qui avait toute chance d'être vers le centre de la ville de Jayavarman II; il y avait donc de grandes probabilités pour que les monuments qu'on pourrait découvrir soient assez proches des pistes nouvelles et les faits confirmèrent cette hypothèse. Rup Árăk, le plus important de ces temples, est à environ 700 mètres de la piste de Ta Set-Daṃrĕi Kràp; les trois temples trouvés près de Năk Tà sont respectivement à environ 30 mètres, 5 mètres et 100 mètres de la piste de Năk Tà-Thma Dảp; les trois temples découverts à l'extrémité méridionale de la cité religieuse de Jayavarman II, peuvent être atteints après une marche de 2 km. 500 environ depuis Thma Dảp alors qu'il aurait fallu, en partant de la piste ancienne, franchir à pied une distance plus de trois fois supérieure (voir pl. LII).

Par ces nouvelles pistes, la surveillance des travaux du Kulên devenait aisée mais il fallait en profiter sans tarder car les pluies étaient proches qui risquaient justement d'abîmer ces pistes nouvelles.

Trois considérations incitaient à transférer les chantiers de Rolûos au Kulên :

a) utiliser au maximum le travail exécuté par les indigènes, travail que les pluies devaient en partie détruire.

b) saisir cette occasion d'élucider le problème archéologique du Kulên, problème qui nous intéressait depuis de longues années et qui était bien plus important que celui auquel nous nous étions attaqués à Rolûos;

c) se servir de ces circonstances pour vérifier notre méthode d'étude sur l'évolution des motifs. Nous n'avions eu, pour bâtir notre théorie sur le style de Jayavarman II, qu'un seul linteau et une seule colonnette; si d'autres linteaux et d'autres colonnettes de même style pouvaient être trouvés, et la découverte des linteaux de Svày Prãhm et d'Ó Paŏṅ en donnait l'espérance, nous aurions un contrôle objectif de la valeur de notre méthode (voir p. 114).

On ne pouvait donc hésiter. Le chef du Service Archéologique, avec lequel nous étions, nous approuva pleinement et, sous réserve de la ratification du Directeur de l'Ecole Française qui fut demandée télégraphiquement et nous parvint très rapidement, le travail fut décidé dès le 15 avril au soir, avant même la découverte de temples nouveaux.

Nous donnons en annexe (annexe I) un résumé du Journal des travaux. Nous en étudions ici les résultats. Comme nous n'avions qu'un mois environ avant la saison des pluies, qui devait rendre la continuation des travaux impossible, et que nous ne disposions que d'un personnel restreint afin de n'être cause d'aucun ralentissement dans les autres chantiers d'Aṅkor, nous ne pouvions songer qu'à poursuivre les sondages de prospection. Les instructions aux chefs d'équipes furent donc les mêmes que celles données à Rolûos (voir p. 153). Une première équipe de huit hommes commença le travail le 16 avril; une seconde identique vint installer un autre chantier le 20; une troisième analogue leur fut adjointe le 28. Les travaux cessèrent le 20 mai.

Les efforts étaient poursuivis dans deux directions: découverte de nouveaux temples et sites archéologiques; sondage de prospection dans les sites nouveaux et dans les sites déjà connus.

En cinq semaines, *dix-sept temples nouveaux* et *sept points archéologiques* ont été ainsi découverts (annexe II et pl. LII). A quoi attribuer un résultat qui paraît exceptionnel? Autant, semble-t-il, à la chance qu'à l'archéologie. Il ne faudrait pas d'ailleurs sous-estimer le rôle de l'archéologue. Si nous n'avions pas indiqué, d'abord à un chef d'équipe parti en avant, puis directement aux villageois des plus proches hameaux, la région précise où, d'après nos travaux, devait être l'ancienne cité religieuse de Jayavarman II, si nous n'avions pas insisté et affirmé que des vestiges de pràsàt inconnus devaient encore exister dans la brousse, il est probable que, malgré la récompense promise d'une piastre par tour-sanctuaire, les temples découverts auraient été moins nombreux. La chance d'autre part, et ce qu'on nomme si facilement les «impondérables», ont dû jouer. On nous a assuré, sans que nous ayons pu vérifier, que notre succès avait dépendu de la récolte du riz. Il semble, en effet, que la crainte des influences néfastes empêche souvent les indigènes de rechercher les temples. Mais la récolte du riz ayant été mauvaise, l'arriéré des impôts qui, peu après notre passage, devait être annulé, inquiétait les indigènes. Tentés par la récompense promise, certains eurent le courage de nous conduire à des temples anciens encore inconnus. Peu à peu, d'autres, voyant l'impunité dont jouissaient les premiers, s'enhardirent. Et cette chance, jointe peut-être à l'insistance de l'archéologue, expliquerait la différence des résultats obtenus en 1936 et lors des précédentes visites archéologiques au Kulên. Quoi qu'il en soit, certain jour, à la tombée de la nuit, comme nous revenions et que notre présence avait été signalée, l'auto était à plusieurs reprises arrêtée au croisement de la piste et d'un sentier par un indigène posté là pour venir offrir un temple et indiquer sa position par rapport à un site connu. Les édifices étant parfois groupés, les indigènes dans ce cas faisaient coup double, triple ou même quadruple. C'est ainsi qu'un seul habitant du village d'Anloṅ Thoṃ put nous signaler et nous montrer, en quelques minutes, le 20 avril, les trois nouveaux temples groupés de part et d'autre de Năk Tà, et le monument situé tout près de Thma Dăp (Pràsàt Anloṅ Thoṃ ou Sak Tŭk, Črei, Bŏs Năk Čŏp Črei) (voir pl. LII). Comment de tels édifices, si proches d'une tour-sanctuaire connue (Năk Tà), ont-ils pu passer inaperçus? C'est qu'il s'agissait de monuments écroulés. Presque tous les édifices encore debout étaient connus avant 1936. La quasi-totalité de ceux qui furent découverts au cours des travaux dont nous nous sommes occupés n'étaient plus marqués que par un tertre parsemé de briques qui pouvait aisément se confondre, dans la brousse, avec les monticules naturels voisins. Nous avons pu nous en rendre compte en tentant une expérience. Frappés de ce que les quatre temples alignés (Anloṅ Thoṃ, Năk Tà, Črei, Bŏs Năk) s'ouvraient à l'Ouest, ce qui est exceptionnel, nous nous étions demandé si cette orientation était dirigée vers le temple-montagne qui est, en effet, dans cette direction mais assez éloigné, ou plutôt vers un édifice proche et encore inconnu.

Nous avons donc voulu battre un carré d'environ 500 mètres de côté à l'Ouest de ces temples ; nous disposions de deux heures ; nous avons dû y renoncer. La brousse au Kulên n'est pas impénétrable : on y avance lentement, souvent même sans le secours du coupe-coupe mais la densité du taillis rend la visibilité très mauvaise. On risque de passer à dix ou quinze mètres d'un tertre indiquant un temple sans le voir. Les monticules naturels sont si nombreux qu'on ne peut les examiner tous avec soin. La ligne droite qu'on s'est fixée ne peut être conservée sans un véritable débroussaillement ; si on ne s'y résout pas, on est constamment dévié par des accidents de terrains ou des buissons de rotin. Seule, l'habitude qu'ont les indigènes de circuler dans la brousse leur permet, sans dégager le terrain au préalable, de découvrir un temple ruiné ; or, on ne peut songer à débroussailler une région de cinquante kilomètres carrés comme celle qui nous intéresse ; la collaboration des indigènes est ainsi indispensable.

Il suffit souvent, d'ailleurs, d'un hasard — toujours cette collaboration de l'archéologue et de la chance — pour qu'une découverte soit faite. Lorsque, le 16 avril, on nous conduisit au premier temple trouvé dans la brousse, nous n'avons aperçu tout d'abord que six monticules de terre dont trois, assez gros et alignés, indiquaient l'importance de l'édifice. Nous avons alors voulu savoir le nom que les indigènes donnaient à ce monument. Les appellations modernes attribuées aux temples et qui dépendent, pour la plupart, d'un arbre, d'un menu fait local ou d'une légende sans base historique, sont instantanément données à tout site nouvellement découvert ; elles sont préférables aux dénominations que nous pourrions attribuer nous-mêmes car elles se perpétuent par tradition orale et permettent ensuite, beaucoup plus tard, de retrouver les édifices. On nous répondit que le monument se nommait Rup Àrăk, « la forme ou la statue du mauvais génie » ; je demandais alors, par acquit de conscience, où était ce mauvais génie. On nous offrit de nous conduire vers lui et, deux cents mètres plus loin, dans un abri sous roche, apparut, debout, émergeant du sable à mi-corps, la première statue complète du style du Kulên (voir p. 130-131).

Jusqu'à quel point pouvons-nous avoir confiance dans les renseignements topographiques donnés par les indigènes ? Les travaux du Kulên permettent peut-être de se faire une opinion à ce sujet. En effet, l'exploration aérienne de cette région, où l'orientation est particulièrement difficile car elle est couverte de forêts, n'a pu avoir lieu qu'après notre départ. Ignorant si elle serait exécutée, nous avions recueilli et recoupé le maximum d'indications topographiques indigènes. Nous avons pu les comparer plus tard avec la carte dressée grâce aux photographies prises en avion. Les résultats de cette confrontation sont assez nets. Le sens de l'orientation et la mémoire topographique des indigènes sont étonnants ; même après des mois, ils retrouvent sans hésitation un chemin une fois parcouru. Quelle que fût la longueur du trajet ou la densité de la forêt, on put toujours nous indiquer sans erreur la direction du point de départ et, approximativement, la distance franchie même si, ce qui était généralement le cas, la marche avait été en ligne constamment ondulante. On peut s'en rendre compte en comparant

avec la carte (voir pl. LII) la plupart des renseignements que nous avons ainsi obtenus et qui sont donnés dans l'annexe II. Nous avions l'impression, pour ne mentionner que les sites relativement éloignés de leur point de départ, que Phlov Bàlăň devait être proche de la cote 328 et Phnoṃ Sruoč à l'extrémité du plateau vers la cote 337 : ces précisions étaient exactes. On peut donc conclure que lorsqu'il s'agit d'un *parcours réellement effectué*, les distances et l'orientation données par les indigènes sont presque toujours approximativement justes. Par contre, on ne doit, semble-t-il, accorder aucun crédit aux précisions qu'ils apportent concernant la position réciproque de deux points auxquels ils sont parvenus par des voies d'accès différentes. Deux indications de ce genre nous ont été fournies qui étaient toutes deux complètement erronées. Nous avions atteint Phlov Bàlăň après une longue chevauchée de 5 kilomètres environ en partant de la clairière de la piste de Ta Set dans la direction opposée à celle du sentier de Rup Àrǎk. Nous étions allés à Dón Mãs depuis la piste d'Anloň Thoṃ, en partant d'un point situé à environ mi-chemin entre le Grand Buddha et l'embranchement de la piste du Ta Set. D'après les renseignements des indigènes, Dón Mãs aurait été au Nord-Nord-Est de Phlov Bàlăň et proche de ce temple. D'après la carte, Dón Mãs est à l'Est légèrement Sud-Est de Phlov Bàlăň et assez éloigné de cet édifice. La position assignée à Rup Àrǎk par rapport à Krus montre une erreur plus grande encore. Allant constamment d'Ó Paöň à Kaki et à Krus, les indigènes nous indiquèrent que ces trois monuments se trouvaient sur une ligne approximativement Nord-Sud qui aboutissait à Daṃrĕi Kràp, ce qui semble exact. Mais ils nous assurèrent que Rup Àrǎk, auquel on parvenait par un tout autre chemin depuis la clairière de la piste de Ta Set, était sur cette même ligne entre Krus et Daṃrĕi Kràp, c'est-à-dire au Sud de Krus. Cette précision est complètement fausse ; Rup Àrǎk se trouve, d'après la carte, à l'Ouest-Nord-Ouest de Krus et à une assez grande distance de cet édifice, assez exactement, semble-t-il, à l'Ouest de Kaki, c'est-à-dire tout à fait en dehors de la ligne Nord-Sud dont il a été question.

Le travail de sondage a été effectué dans les anciens et les nouveaux sites suivant les indications données plus haut. Le résultat a été très encourageant pour cette méthode. Quelques indications supplémentaires doivent être ajoutées ici pour éviter certains malentendus.

Dans des fouilles concernant des monuments khmèrs, toute stratigraphie est évidemment inutile puisque certains des édifices les plus anciens sont encore debout. La profondeur ne peut donc donner aucune précision quant à leur date. De plus, dans des climats humides comme celui de l'Indochine et avec la saison des pluies, des épaisseurs de terre assez considérables mêlées de racines peuvent s'accumuler très rapidement en des points déterminés. Nous en avons eu un exemple à Phnoṃ Ruň, au Nord du Bàrày occidental d'Aňkor où nous avons retrouvé, sous une couche dense de terre où briques et racines s'étaient agglomérées, un linteau qui avait déjà été photographié peu avant par l'Ecole Française d'Extrême-Orient alors qu'ailleurs les linteaux, tombés souvent depuis des siècles,

gisaient à fleur de terre. La stratigraphie ne serait donc nécessaire que pour des fouilles concernant des civilisations antérieures à la civilisation khmère.

Aucun plan de monument n'a été levé par nous, ces travaux étant hors de notre compétence et les sondages de prospection ne permettant pas la levée de tels plans qui font partie de fouilles plus complètes. Les temples étant en briques, on ne peut songer à rétablir avec certitude un mur écroulé. Retrouver l'enduit pourrait être tenté dans des fouilles exhaustives mais, vu l'humidité du climat, les chances de réussite sont minimes. Nous avons donné les instructions les plus précises pour éviter l'effondrement de tout mur qui pouvait être encore debout. Pratiquement, la seule façade retrouvée sous terre, en partie intacte, fut celle de Bŏs Nāk; le seul pilastre avec décor que nous avons pu découvrir fut celui qui émergeait du tertre central de Rup Àrāk; exceptionnellement, quelques briques sont restées agglomérées après leur chute et dessinent des moulures: c'est ainsi que nous avons pu voir et photographier un fragment de pilastre de style čam à Khtiṅ Slåp. Mais ces sondages, nous l'avons dit plus haut, étaient destinés à trouver des sculptures de grès, principalement des linteaux et des colonnettes. Sur ce point, le succès a été très net. Sur vingt-deux chantiers de sondage (1), avec vingt-quatre hommes au maximum et un travail de cinq semaines, *seize linteaux* ont été découverts ainsi que *dix-huit colonnettes et fragments de colonnettes* (voir pl. XXVIII, C à XXXVII, A, sauf XXXIII, B). Dans certains édifices (Rup Àråk, Khtiṅ Slåp) deux linteaux ont été trouvés; des colonnettes de type différent ont été mises au jour à Rup Àrāk, Khtiṅ Slåp et Črei. Parmi les temples où ni linteau ni colonnette n'ont été découverts, citons le temple-montagne qui n'a peut-être jamais été surmonté d'un sanctuaire en briques et grès, trois petits temples frustes qui n'avaient peut-être pas de linteaux et colonnettes en pierre (petit temple près de Rup Àrāk, dit Rup Àråk II, Ó Tŏp Mahà Rosĕi, Kàṅ Čåk) et un temple (Phlov Bàlàṅ) où les sondages n'ont pu être inspectés, la saison des pluies ayant brusquement interrompu les travaux. On peut donc conclure qu'*avec des sondages de prospection, linteaux et colonnettes sont aisément mis au jour dans plus de la moitié des cas.*

Pour la statuaire, le pourcentage des réussites est moins grand. La statue divine, par sa position au centre du pràsàt, est plus difficilement accessible, et il est des cas où il faut renoncer à la chercher dans des sondages de prospection pour éviter tout danger d'écroulement des parties du temple encore préservées. Cette statue, de plus, semble avoir été souvent enlevée et, plus fréquemment encore, déplacée, ce qui complique les recherches. Dans les travaux d'avril-mai au Kulên, *quatre statues* ont été découvertes dont deux dans le même temple (Thma Dåp) et une en dehors de tout édifice, dans l'abri sous roche de Rup Àråk (voir pl. XXXVIII, B à E).

(1) Sept temples connus avant 1936, quinze des dix-sept temples découverts car deux d'entre eux, Kôk Čĕn et Trapăn Veṅ, nous ont été indiqués trop tard pour pouvoir être fouillés.

Un cas exceptionnel doit être signalé, celui de Thma Dåp, dû peut-être à ce que le grès a été employé plus abondamment dans ce temple, un des derniers, croyons-nous, qui aient été édifiés sur le Kulên. Les travaux commencèrent le 20 avril (deuxième équipe, chef de chantier Svay) et furent visités le 24, c'est-à-dire après quatre jours de travail. Notre stupéfaction fut intense lorsque, ayant franchi le remblai de terre environnant le temple, nous découvrîmes un véritable musée : dix-sept pièces alignées sur le sol, comprenant deux statues ayant conservé leurs têtes (trouvées à l'intérieur du monument, l'une côté Sud, l'autre côté Nord) ; un grand linteau de grès (le linteau de la porte principale trouvé à sa place habituelle) ; une colonnette en grès complète et un fragment de colonnette (place habituelle) ; deux têtes de petites statues assises à la javanaise, statues découvertes antérieurement (les têtes ont été trouvées à l'intérieur du monument) ; deux lions des échiffres (trouvés à côté du linteau) ; une petite tête de Garuḍa (trouvée à l'extérieur, coin Nord-Est, côté Est) ; une petite tête humaine (trouvée à l'intérieur du monument) ; une tête de Ṛṣi (trouvée à l'extérieur, coin Sud-Est, côté Est) un morceau d'ornement (trouvé à l'extérieur, côté Est vers le centre) ; un fragment de Garuḍa de corniche (trouvé à l'extérieur, côté Sud) ; deux ornements, type épis de couronnement (trouvés l'un à l'extérieur vers l'escalier Est, l'autre à l'intérieur du monument) ; un morceau de statue.

Par la place des trouvailles, nous voyons que la plupart des petites pièces ont dû être transportées postérieurement à leur chute.

Indiquons enfin la rapidité avec laquelle certains résultats peuvent être obtenus dans les sondages de prospection. Rup Àrãk nous fut montré le 16 avril au matin ; une équipe y fut placée le jour même et commença aussitôt le travail ; une première visite du chantier eut lieu le même soir. Le site était débroussaillé par le feu qui n'était pas encore complètement éteint. Un fragment du linteau avait été découvert. Dans la première excavation de terre rouge ardent se voyait un fragment de colonnette. Son style était nettement marqué. Plusieurs observations convergentes pouvaient ainsi être faites. Nous avions, dès cet instant, la réponse quasi certaine à la question qui se posait : nous étions bien en présence des fameuses fondations religieuses de Jayavarman II. Comme nous n'avons découvert, en 1936, que des édifices ruinés et enfouis, une exploration complète du Kulên sans sondages de prospection, aurait, certes, enrichi l'inventaire d'un nombre assez considérable de numéros mais n'aurait, par contre, donné aucune indication sur le style des édifices ou de solution au problème archéologique posé.

Nous sommes ainsi amenés à nous demander s'il ne pourrait pas y avoir intérêt à ajouter, aux explorations futures, des *sondages de prospection*.

Nous sentons bien qu'il nous est impossible, après un court séjour au Cambodge, d'avoir une opinion autorisée sur la question des diverses méthodes archéologiques qu'on peut y appliquer, et qu'il serait présomptueux de notre part, vis-à-vis de ceux qui y ont consacré leur vie, de songer seulement à leur suggérer des directions de recherches. Mais si la longue pratique des travaux archéologiques

dans un pays est nécessaire pour former un jugement sûr, celui qui, après avoir étudié au loin, vient soudain prendre contact avec les recherches sur le terrain, apporte, par contre, un regard neuf. Nous avons ainsi été frappés par diverses considérations liées aux travaux archéologiques. Nous croyons, pour terminer, devoir les résumer ici afin d'attirer sur elles l'attention de nos collègues d'Indochine ; eux seuls peuvent en tirer les conclusions nécessaires.

Nous avons eu la bonne fortune d'arriver en Indochine au moment où, dans les méthodes archéologiques, un changement d'orientation était sensible. Plus tard, on sera peut-être surpris de voir combien les fouilles, si essentielles en archéologie, ont été peu employées au Cambodge jusqu'à ces dernières années. Si on examine plus attentivement l'effort du Service archéologique, on s'aperçoit alors qu'il ne pouvait en être autrement car la tâche était écrasante. Le sentiment dominant, quand on arrive à Aṅkor et qu'on visite les monuments anciens du Cambodge, est une stupéfaction devant les résultats obtenus en si peu d'années avec des moyens restreints. Nous ne parvenons pas encore à concevoir comment, en six mois environ, un inventaire, relativement aussi complet et aussi exact que celui de LUNET DE LAJONQUIÈRE, a pu être dressé. Il fallait évidemment d'abord relever la liste des monuments sans y toucher d'une part, d'autre part débroussailler et assurer la solidité des plus importants édifices *dans l'état où ils étaient*. Ce résultat atteint, il était nécessaire de le maintenir et c'est, en quelque sorte, une « création continue » puisqu'il s'agit d'une lutte constante contre la végétation. Mais, malgré la continuation de cet effort, d'autres travaux deviennent possibles, d'autres directions s'ouvrent qui semblent se déployer en triptyque.

1° On pouvait et on devait, pour certains édifices importants, ne plus se contenter de les consolider *tels qu'ils étaient* mais essayer d'une part, par des fouilles exhaustives, de retrouver ce qui était enfoui et d'apprendre tout ce qu'on pouvait connaître sur eux ; tenter, d'autre part, en se servant des matériaux anciens seulement et, lorsqu'un tel travail pouvait être accompli sans crainte d'erreur, de les rétablir au moins en partie, dans leur état primitif. M. MARCHAL avait déjà, il y a bien des années, remonté la chaussée des Géants de la Porte de la Victoire d'Aṅkor ; c'est lui qui, après un voyage d'études aux Indes néerlandaises, a reconstitué, avec les matériaux anciens, Bantãy Srĕi. MM. TROUVÉ, LAGISQUET, Pierre DUPONT, GLAIZE ont continué et continuent dans cette double voie. La reconstitution hâtive présente, certes, de grands dangers, et un édifice rétabli sous un aspect qui diffère, ne fût-ce que légèrement, de son apparence primitive, peut-être cause d'innombrables erreurs archéologiques. Mais, faite avec le soin et la lenteur nécessaires, la réédification des monuments doit nous apporter de précieux résultats. Fouilles exhaustives et reconstitution paraissent tout naturellement être le centre des travaux archéologiques actuels, mais, tels les volets d'un triptyque, deux autres routes semblent s'ouvrir.

2° Un aspect nouveau des recherches archéologiques est celui qui est lié aux travaux de M. GOLOUBEW. Il est dominé par les explorations en avion. Ce que ces reconnaissances aériennes permettent de révéler, ce ne sont pas les édifices

ruinés anciens, perdus dans la brousse, mais tout ce qui est surface dégagée : fossés entourant les temples, enceintes de villes, routes, canaux, bassins. De là une archéologie topographique et historique et les découvertes de M. GOLOUBEW, même quand elles ne sont pas en liaison directe avec l'exploration en avion, répondent cependant, en général, à cette ligne de recherches qui, tout naturellement, s'appuient aussi sur des fouilles.

3° Une troisième direction des efforts archéologiques pourrait peut-être compléter les deux autres en poursuivant systématiquement la *recherche des édifices écroulés encore inconnus* et les *sondages de prospection* accompagnés de photographies dans les monuments nouvellement découverts, ainsi que dans les édifices déjà repérés sur les inventaires mais pratiquement inconnus puisque toutes ou presque toutes leurs parties sculptées demeurent enfouies.

Ces travaux permettraient de mieux connaître les plus anciens styles khmèrs. Dans nos études d'évolution de motifs, nous sommes constamment embarrassés lorsqu'il s'agit du développement de l'art khmèr depuis son origine jusqu'au milieu du VIIIe siècle environ. Les documents manquent. Nous ne connaissons que trois colonnettes du style de Saṃbór ; en dehors de ce groupe, nous n'avons que peu d'exemples du décor architectural de ce style et des thèmes décoratifs du style de Prei Khmèṅ qui le suit immédiatement.

Il est rare qu'un vaste édifice en grès soit entièrement enseveli ; ce sont plutôt les tours-sanctuaires de brique qui ont ainsi complètement disparu. Or, toutes les tours-sanctuaires de la première moitié de l'art khmèr (VIIe-VIIIe-IXe s.) sont en briques ; plus tard, ce type devient de plus en plus rare. Les édifices totalement effondrés ont donc chance d'être parmi les plus anciens, c'est-à-dire les moins bien connus et par cela même les plus intéressants. Leurs sculptures, de plus, sont, en général, d'autant mieux conservées que l'enfouissement est plus complet. En effet, la détérioration due à l'écroulement ne dépend pas du moment de cet effondrement. Enterré, le grès se conserve parfaitement ; exposé aux intempéries, il s'abîme. Ainsi, plus l'écroulement du temple est ancien, plus les éléments de grès sont enfouis profondément, mieux ils ont chance d'être préservés.

Les fouilles exhaustives doivent, sans doute, former le centre de l'effort archéologique, mais on ne peut les exécuter que sur un nombre restreint d'édifices. Comment choisir ? Pour les grands édifices de grès dont une partie est encore debout, rien de plus facile ; mais pour les tours-sanctuaires de brique écroulées et enfouies, rien n'indique quelles sont les plus intéressantes d'entre elles. Or, il s'agit de monuments anciens et importants. Seuls, des sondages préliminaires permettraient de décider en connaissance de cause ceux qui méritent particulièrement que des fouilles plus complètes leur soient consacrées.

Se borner aux fouilles complètes serait se résigner, de plus, à laisser inconnus des éléments nécessaires pour une connaissance générale de l'art khmèr pendant des dizaines et même des centaines d'années. Une statistique qui compterait le temps nécessaire pour exécuter, avec les moyens présents, des fouilles exhaustives

dans tous les édifices khmèrs actuellement connus, donnerait, croyons-nous, un nombre d'années stupéfiant.

Enfin, les sondages de prospection peuvent, ce qui est important, être exécutés avec des moyens réduits. En cas d'expéditions lointaines dans des régions où l'on a peu de chance de revenir facilement, un chef de chantier pourrait être emmené par l'archéologue. Il enrôlerait sur place des coolies et, pour les travaux limités qu'on pourrait exécuter, leur inexpérience serait compensée par la présence constante de l'archéologue et du chef de chantier. Dans des régions plus proches, en spécialisant aux sondages de prospection une ou plusieurs équipes de travail, on pourrait donner, aux chefs de chantiers qui les dirigent, des instructions très précises sur les précautions particulières qui sont nécessaires pour ces travaux.

Ces précautions dépendent évidemment de la possibilité de sauver des parcelles de sculpture sur brique ou d'enduit ayant recouvert des murs écroulés. Nous avons dit plus haut les raisons qui nous font croire que ces chances sont extrêmement minimes. Cependant, les résultats des extraordinaires et récents travaux qui ont permis, à force de patience, la reconstitution par menus fragments du décor en stuc de Qasr-el-Hair, en Syrie, et des ivoires indiens de Begram en Afghanistan, doivent être pris en considération. Quant aux précautions concernant les parties du temple qui peuvent être encore intactes, nous avons cru devoir, par prudence, on l'a vu, insister particulièrement sur elles auprès des chefs de chantiers.

D'autres précautions, en cas de sondages de prospection généralisés, seraient utiles pour préserver les pièces de grès après leur mise au jour, faute de quoi leur découverte pourrait être cause de leur destruction plus rapide. Là où le transport est impossible, ce qui paraît important c'est que les *bas-reliefs ne demeurent jamais horizontaux, face au ciel* et que les sculptures en ronde-bosse soient protégées. Nous avons été frappés, au cours de notre mission, de la rapidité de désagrégation des bas-reliefs qui demeurent horizontaux : l'eau, pendant la saison des pluies, séjourne dans les anfractuosités ; des mousses croissent attaquant la sculpture qui disparaît très vite. Nous nous étions même demandé s'il n'y aurait pas intérêt à relever, dans la mesure du possible, les bas-reliefs (linteaux principalement) qui, dans les divers édifices du Cambodge, se trouvent ainsi posés par suite de leur chute. On pourrait, de la sorte, sauver bien des sculptures. Redressé, un bas-relief est en sécurité relative ; il est cependant moins à l'abri que lorsqu'il est à sa place primitive. Or, nous constatons que, même dans les temples encore debout, bien des linteaux ont souffert. Pour les bas-reliefs et plus encore pour les sculptures en ronde-bosse, le plus sûr évidemment, après avoir repéré et noté leur emplacement et les avoir photographiés, serait de faire basculer la partie sculptée des bas-reliefs face contre terre et d'enfouir légèrement les sculptures en ronde-bosse. Ainsi disposé — les fouilles le prouvent — le grès se conserve indéfiniment.

Les pièces nouvelles ont toujours, au Cambodge, été photographiées. Mais un phénomène, analogue à celui que nous avons constaté dans les recherches ar-

chéologiques, a eu lieu pour les photographies. Devant la tâche écrasante des premières années, le Service archéologique a dû se borner à photographier les travaux archéologiques en cours; le résultat est que nous avons actuellement plus de photographies d'architecture que de photographies de sculpture ou de décor architectural, plus d'ensembles que de détails et que des édifices importants, s'ils n'ont pas nécessité de travaux de consolidation, sont, du point de vue des photographies, relativement sacrifiés. Un inventaire photographique général est, nous dit-on, en projet. Il rendrait aux études qui se poursuivent à Paris un inappréciable service. Mais un tel inventaire ne saurait être exécuté que lentement. En l'attendant, un travail plus restreint serait déjà, pour les études d'histoire de l'art, d'une extrême utilité. Il pourrait être, par rapport à l'inventaire complet, dans une position analogue à celle des sondages de prospection en face des fouilles exhaustives. Nous avons tenté nous-mêmes un travail de ce genre quand le temps limité dont nous disposions nous empêchait de faire mieux. Il s'agit alors d'exécuter, en dehors des photographies d'ensemble, une photographie de *chaque élément essentiel du temple*. Les éléments essentiels, dans un pràsàt, sont: linteau, colonnette, fronton, pilastre, décor mural (dit d'entrepilastre), fausse-porte, soubassement, couronnement. Il convient d'ajouter évidemment les sculptures en ronde-bosse qui pourraient être découvertes: statues, lions, etc. Dans les édifices plus tardifs et plus complets, citons encore les bas-reliefs, le gopura, le pavillon d'angle, la galerie, le fronton de galerie, le pilier, les balustres, l'encadrement de fenêtres, etc. Une telle documentation, même incomplètement réalisée, pourrait être précieuse.

Résumons les impressions dominantes que nous avons rapportées de cette rapide mais, pour nous, si intéressante collaboration avec le Service archéologique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. C'est, d'abord, une leçon de modestie: en dehors de trouvailles fortuites, il faut, pour réussir, que le hasard collabore avec les déductions de l'archéologue; l'achèvement des pistes du Kulên juste à temps pour permettre les travaux, la coopération des indigènes, due peut-être à une mauvaise récolte du riz, ont été de ces heureuses chances. Nous avons aussi été frappés de la diversité des méthodes archéologiques, diversité plus grande encore que nous ne le supposions, et de leur étroite dépendance des conditions locales, d'où nécessité de méthodes souples qui s'infléchissent d'après les circonstances: notre projet concernant le site de Rolûos, projet élaboré à Paris, a dû être abandonné dès notre arrivée sur le terrain; les règles de stratigraphie de l'archéologie classique s'avèrent inutiles dans les fouilles khmères; les sondages de prospection, tels qu'ils ont été exécutés au Kulên, supposent une méthode qui n'est valable que pour les édifices de briques avec linteaux et colonnettes de grès, dans un climat humide, c'est-à-dire seulement en Indochine. Nous avons également été surpris de ce que pouvait apporter, par leur sens de la brousse, la collaboration des indigènes et de leur rôle essentiel d'explorateurs lorsqu'on a pu à la fois les inciter et les guider dans leurs recherches. Enfin, devant le nom-

bre si considérable des petits édifices complètement enfouis au Cambodge, l'intérêt des *sondages de prospection* s'est imposé à nous car eux seuls, semble-t-il, rétabliraient l'équilibre entre nos connaissances des styles anciens et celles des styles plus récents de l'art khmèr; eux seuls permettraient de ne pas laisser encore longtemps entièrement inconnus des monuments nombreux; eux seuls pourraient guider le choix des fouilles plus complètes à effectuer dans les édifices khmèrs les plus anciens.

Nous voulons terminer par des remerciements; mais la confiance qu'on nous a accordée, l'aide que nous avons reçue de toutes parts, ont été telles que nous ne savons comment nous acquitter d'une dette de reconnaissance si lourde. C'est grâce aux Musées Nationaux qui nous ont chargé d'une mission que nous avons pu gagner l'Indochine; c'est grâce au Gouvernement général de l'Indochine et à l'Ecole Française d'Extrême-Orient qui nous avait nommé correspondant, qu'en Indochine nous avons pu étendre ces recherches et collaborer à des travaux archéologiques. Nous tenons tout d'abord à exprimer notre reconnaissance à M. CŒDÈS pour la confiance qu'il nous a témoignée et le concours si précieux de l'Ecole qu'il nous a accordé sans mesure. M. MARCHAL, chef du Service archéologique, a bien voulu, pour nous, prolonger son séjour à Aṅkor, nous accompagner le plus souvent pour nous initier à sa connaissance de la brousse, organiser la plupart de nos travaux et principalement ceux du Kulên; on peut dire qu'une très grande partie des résultats acquis lui revient. Nous avons trouvé en M. LAGISQUET, conservateur d'Aṅkor, une aide amicale et une collaboration constante.

Nous voudrions aussi remercier le personnel indigène de la conservation d'Aṅkor et même les indigènes des villages. Nous ne pourrons assez dire combien notre tâche a été facilitée par l'intelligente compréhension de M. NGUON BUNLAO et par les qualités du chauffeur de la conservation M. BIR CHAN, plus souvent nommé CHIM; ses connaissances de la brousse, de l'auto, de la conduite de l'auto en brousse nous ont été précieuses; il nous a constamment servi de guide et d'interprète et a collaboré à certaines trouvailles. Mentionnons également le photographe de l'Ecole, M. PHẠM-VĂN-CHÚC, le chef de chantier KRUOCH qui, s'il n'a pas toujours conduit son chantier avec une extrême énergie a, par contre, largement contribué au succès de nos travaux en persuadant les indigènes de rechercher de nouveaux temples. Citons encore les chefs de chantiers POL et SVÀY: nous avons pu constater l'excellent travail de ce dernier à Thma Dăp et dans le groupe de Năk Tà. Enfin, sans pouvoir les nommer ici individuellement, nous voudrions indiquer que les indigènes des villages du Kulên, si la récompense promise fut parfois cause de leur collaboration, nous ont apporté, par leur affabilité, leur désir de rendre service, leurs qualités d'hommes de brousse qu'ils mirent si volontiers à notre disposition, une aide essentielle pour nos travaux.

ANNEXE I

RÉSUMÉ DU JOURNAL DES TRAVAUX

(La liste des monuments découverts avec leur position approximative et la liste des sculptures qui ont été mises au jour, sont données dans les annexes suivantes.)

Première visite (avec M. et Mme MARCHAL, M. LAGISQUET, M. et Mme DE CORAL). — Arrêt aux *liṅga* de la rivière — recherche rapide et infructueuse de Krus — visite et photographie des bas-reliefs mahâyâniques près de la clairière de la route d'Anloṅ Thoṃ (Puṅ Mnãs) — visite d'Ó Paõn (étude de la colonnette, découverte d'une partie du linteau) — visite de Ó Tõp Mahà Rosẽi (petit temple et cellule dans le rocher avec animaux sculptés) — visite de Damrẽi Kràp (étude et photographie). Les nouvelles pistes n'etant pas terminées, la visite à Thma Dãp a dû être remise.

Deuxième visite et commencement des travaux: 15-16 avril 1936 (avec M. MARCHAL et le photographe de l'Ecole Française d'Extrême-Orient). — 15 avril: visite du site mahâyânique (Puṅ Mnãs) à la recherche d'une inscription — visite de Krus (qui, dès le début de nos recherches, nous semblait être le temple-montagne de Jayavarman II) — visite à Nãk Tà et à Thma Dàp (étude des motifs — photographies) — visite de Kròl Romãs et de la cascade.

16 avril: découverte du premier temple nouveau et de la première statue à Rup Àrãk: six tertres dans la forêt indiquaient le temple, les trois principaux correspondant aux trois sanctuaires alignés, le quatrième au bâtiment annexe, le cinquième au gopura d'entrée, le sixième, fouillé plus tard, ne comportant aucun édifice. La statue est celle de l'abri sous roche près de Rup Àrãk. Un petit temple au delà de l'abri sous roche a également été signalé (Rup Àrãk II). Une première équipe de huit hommes, sous la direction de KRUOCH, commença dès ce jour les travaux du Kulên sur ce site de Rup Àrãk.

Recherche d'une statue assise à la javanaise dans une clairière sans monument à l'Est de Phuṃ Tà Set (étude, photographies; renseignements topographiques exacts relevés par M. MARCHAL).

Essai infructueux sous la conduite de deux indigènes pour découvrir un groupe de statues nouvellement signalé. Plus tard et par d'autres routes, nous sommes parvenus sans difficulté à ces statues, d'ailleurs sans intérêt.

Première visite le soir au chantier de Rup Àrãk. Le débroussaillement est achevé, le sondage commencé, un fragment de linteau et un morceau de colonnette ont déjà été découverts. Leur style est si précis que nous avons, dès cet instant, la quasi-certitude que le temple faisait partie de la cité religieuse de Jayavarman II.

Troisième visite : 20 avril (avec M. MARCHAL). — Visite au chantier de Rup Àrãk (trois jours et demi de travaux). L'escalier du pràsàt Sud, une partie de celui du pràsàt central, la porte Est du pràsàt Nord moins bien conservé ont eté dégagés — un linteau presque complet, les colonnettes octogonales avec filets à fleurons ornés de têtes du pràsàt central, les colonnettes carrées épannelées des tours-sanctuaires secondaires, une pierre de seuil ont été trouvés (étude, photographies).

Découverte de quatre nouveaux temples écroulés et sans sculpture visible comme presque tous les temples mis au jour pendant la campagne 1936: trois temples proches et de part et d'autre de Nãk Tà (Anlon Thoṃ ou Sak Tŭrk, Črei, Bŏs Nãk) et un quatrième pràsàt près de Thma Dàp (Čŏp Črei).

Visite à cheval d'un autre temple nouveau signalé à cinq kilomètres environ à l'Ouest de Phuṃ Tà Set, à la lisière du plateau (Phlov Bàlàṅ, trois sanctuaires). Un bas-relief est proche en descendant en pente raide vers le fond de la vallée (trois divinités en bas-relief).

Une seconde équipe de huit hommes, sous la direction de SVÀY, est mise au travail à Thma Dằp.

Quatrième visite : 24 avril (seul archéologue européen avec l'aide d'interprètes indigènes comme dans les visites des 29 avril, 4, 7 et 15 mai). — Visite au chantier de Rup Àrăk (première équipe KRUOCH). Le dégagement de l'escalier du sanctuaire central découvrant la pierre de seuil a été terminé ; l'escalier et le soubassement du bâtiment annexe ont été dégagés (les moulures de soubassement sont particulièrement belles) ; le sixième tertre a été sondé et ne contient aucun édifice ; au gopura d'entrée, la première colonnette carrée avec sculptures a eté découverte. Etude détaillée du temple en grande partie dégagé, des colonnettes, linteaux, soubassements (photos).

Visite au chantier de Thma Dằp. Les travaux ont été commencés le 20. En quatre jours, dix-sept pièces ont été découvertes : le linteau de grès de la porte principale, une colonnette de grès complète et un morceau de colonnette de la même porte, deux statues avec leur tête, deux têtes de petites statues assises à la javanaise découvertes précédemment, deux lions, une petite tête de Garuḍa et une petite tête humaine, une tête de ṛṣi, un fragment d'ornement, un fragment de Garuḍa de corniche, deux ornements genre épis de couronnement, un morceau de statue.

Essai infructueux d'explorer une étendue de cinq cents mètres de côté environ à l'Ouest des quatre temples groupés dont fait partie Nằk Tà.

Annonce de la découverte d'un nouveau temple (Kaki ou Trapằṅ Roṅ) mais l'indigène qui doit y conduire est absent.

Cinquième visite : 29 avril. — Différents temples nouveaux sont signalés par les indigènes incités à explorer des régions déterminées (Khtiṅ Slằp, Phnoṃ Sruoč, Pãm Krê).

Travail de la première équipe (KRUOCH). Terminaison le 24, après huit jours et demi de travail, de la première prospection de Rup Àrăk ; le 24, découverte de fragments de statue de l'abri sous roche. Les 25-26-27, travail à Daṃrĕi Kràp : découverte, à la tour-sanctuaire centrale, d'un pied de la statue déjà connue (d'autres fragments seront trouvés quelques jours plus tard mais la tête ne sera découverte que dans les fouilles des années suivantes sous la direction de M. Pierre DUPONT) ; à la tour-sanctuaire Sud, un linteau décoratif a été mis au jour, le soubassement et l'escalier dégagés ; à la tour-sanctuaire Nord, aucun résultat. L'équipe, le 28, a commencé le débroussaillement de Krus, puis s'est transportée au temple nouvellement découvert de Kaki. Le 29, premier sondage à Kaki ; découverte d'un fragment du linteau (un des plus curieux du style du Kulên).

Visite du chantier de Kaki (étude et photographie du fragment de linteau). — Visite à Krus (étude et indications pour les futurs travaux). Nous sommes parvenus facilement près de la clairière de la piste d'Anloṅ Thoṃ jusqu'au groupe de statues vainement cherchées le 16 avril : elles sont dans un abri sous roche ; il s'agit de pièces tardives, médiocres et sans intérêt.

Travail de la seconde équipe (SVÀY) à laquelle est venue s'adjoindre, le 28, une troisième équipe de huit hommes (chef de chantier : POL). Après avoir terminé le sondage à Thma Dằp, le 24, l'équipe s'est transportée aux temples nouveaux visités le 20

avril, celui près de Thma Dắp d'abord, ceux du groupe de Nằk Tà ensuite. Le 25 et le 26, travail à Čŏp Črei, sans aucun résultat, sauf la découverte d'une pierre de seuil. Les 27, 28 et 29, travail à Bŏs Nằk : découverte du linteau, des colonnettes carrées, dégagement de la façade du temple. Un jour et demi de travail de la troisième équipe à Nằk Tà : découverte du linteau presque entier et des colonnettes ; impossible de pénétrer, à l'occasion de simples sondages de prospection, jusqu'à l'intérieur du pràsàt qui risquerait de s'écrouler.

Assez longue marche au Sud-Sud-Est de Thma Dắp pour visiter les temples nouvellement signalés ; il y en a trois : à 200 mètres Sud de Thma Dăp, Kăn Čhàr ; à 800 mètres environ plus au Sud : Khtiṅ Slắp ; à 1 km. 500 approximativement au Sud-Est de Khtin Slắp : Phnom Sruoč. Impression, confirmée plus tard par les reconnaissances aériennes, que ce dernier temple est à la pointe extrême du plateau. Très frappé, dès cette première visite, des influences čames sur Khtin Slăp et Phnom Sruoč ; photographie de fragments de pilastres et de l'enceinte de Khtin Slắp.

Visite d'un krê à 100 mètres Sud-Ouest de la piste de Tà Set (trou dans le rocher, marches en accolade).

Sixième visite : 4 mai. — Visite à Rup Àrăk. Décision de reprendre les travaux insuffisants même pour une prospection du genre de celle que nous tentions ; il convenait d'opérer le dégagement prudent du sanctuaire central et du sanctuaire Sud. Visite à Damrĕi Kràp (étude et photographies). Visite à Ó Paŏn (pour indiquer les travaux à exécuter).

Visite des chantiers des deuxième et troisième equipes au groupe de Nằk Tà (excellent travail) : à Anlon Thom, découverte du linteau, de la marche en accolade, de la base d'une colonnette ; à Črei, découverte du linteau et des deux colonnettes rondes de la porte principale ; ces deux colonnettes, de style différent, étaient probablement en réemploi. La prospection du groupe de Nằk Tà terminée, l'équipe s'est transportée aux temples nouvellement découverts au Sud de Thma Dắp. A Khtin Slắp, travaux en cours (le linteau et les colonnettes carrees du gopura d'entrée ont éte découverts). Etude et photographies à Anlon Thom, Črei, Khtin Slắp.

Visite de Kaki et de Krus (première équipe KRUOCH). Travaux à Kaki : découverte du reste du linteau et d'un bàlăn (étude et photographies). Travaux à Krus : dégagement de l'empilage de pierres en croix du puits central (étude, photographies). Malgré des indications précises, il semble que le travail ait été fait sans le soin nécessaire et que les parois du puits central aient été attaquées. C'est la seule faute archéologique que nous ayons constatée dans l'ensemble des travaux du Kulên qui nous ont paru fort bien exécutés surtout par l'équipe de SVÀY.

Des fragments d'une grande statue sont signalés pres de la riviere, à proximité du pont.

Septième visite : 7 mai (avec M. LAGISQUET). — Visite de divers sites pour les montrer au conservateur d'Ankor : site près du pont, Rup Àrăk et abri sous roche près de Rup Àrăk, les trois temples près de Nằk Tà.

Visite au nouveau temple signalé au Nord-Ouest d'Anlon Thom : Păm Krê (deux tours-sanctuaires, appliques de base).

Visite à Kaki, à Krus, et à un nouveau site signalé à proximité du sentier allant de la clairière de la piste d'Anlon Thom à Kaki, à trois cents mètres de Kaki et à soixante mètres Nord du sentier : c'est un monticule très plat avec un linga qui semble indiquer un soubassement plutôt qu'un temple (aucun sondage n'a pu être exécuté sur ce site).

Huitième visite : 9 mai (avec M. LAGISQUET). — Visite à la grande statue brahmanique du style du Bàyon trouvée près du pont.

Visite aux chantiers de la deuxième et de la troisième équipes, au Sud de Thma Dȧp, à Kăn Čhàr (travaux terminés, rien n'a été découvert mais un petit morceau de soubassement prouve qu'il s'agit bien d'un temple), à Khtiṅ Slȧp (prospections terminées : trouvaille du linteau et des colonnettes carrées du sanctuaire, fort différents du linteau et des colonnettes du gopura ; étude et photographies ; par suite d'une erreur, les vestiges d'un petit édifice à l'Est, c'est-à-dire à droite du temple puisqu'il s'ouvre vers le Nord, n'ont pas été l'objet d'un sondage), à Phnoṃ Sruoč (découverte du linteau, des colonnettes carrées, d'un petit socle allongé et décoré ; le dégagement montre l'importance du temple ; les pilastres ont nettement l'aspect čam ; étude et photographies).

Annonce de la découverte de Dón Mãs. Visite à Rup Àrăk.

Neuvième visite : 15 mai. — Arrêt au pont. Photographie et étude de la grande statue. Visite des chantiers d'Ó Paȯṅ, de Kaki et de Rup Àrăk (deuxième équipe). Travaux à Ó Paȯṅ : les derniers morceaux du linteau ont été retrouvés ainsi que d'autres morceaux de la colonnette ; des sondages ont été opérés à l'intérieur et jusqu'à l'ancien sol sans retrouver la statue ; la percée vers l'extérieur n'a pu être exécutée ; la pierre de seuil a été dégagée. Travaux à Kaki (repris par la seconde équipe, le travail de la première équipe ayant été jugé insuffisant) : découverte de la colonnette et de la partie supérieure du linteau (étude et photographies). Travaux repris à Rup Àrăk : découverte d'un petit objet décoré de pétales et d'un morceau de linteau du bâtiment annexe.

Pendant que la deuxième équipe travaillait à Ó Paȯṅ et reprenait les chantiers de Kaki, puis de Rup Àrăk, la première équipe avait été au pràsàt Kraham et avait découvert le linteau, la partie supérieure de ce linteau, des fragments de colonnette et avait dégagé le soubassement. Etant donné la distance et le manque de piste au Nord d'Anloṅ Thoṃ, la visite de ce chantier n'a pu être faite que le 20 mai.

La troisième équipe, après avoir repris le travail à Daṃrĕi Kràp (découverte des bras et jambes de la statue mais non de la tête), s'était rendue au nouveau temple de Dón Mãs. Visite de ce chantier à 1 km. 500 environ au Sud de la piste d'Anloṅ Thoṃ : le linteau, les colonnettes, la pierre de seuil ont été dégagés (ensemble curieux et fruste. Etude et photographies).

Dixième visite : 20 mai (avec M. LAGISQUET et M. Pierre DUPONT). — Arrêt au pont à la statue brahmanique.

Excursion à cheval vers le Nord en partant d'Anloṅ Thoṃ à Truṅ Khlà Khmŭṃ, trouvés par M. MARCHAL en 1934 (étude et photographies). Un temple a été découvert à 150 mètres environ : Trapăṅ Veṅ mais trop tardivement, la saison des pluies ayant commencé, pour qu'un sondage de prospection puisse être effectué dans ce site.

Visite à Kraham où un second monument (Kraham II) venait d'être trouvé ; travaux à Kraham I et à Kraham II ; les linteaux des deux temples, les colonnettes, marches en accolade ont été mises au jour (étude et photographies).

Annonce de la découverte, à Pãm Krê, d'une colonnette ; il a été impossible, dans cette dernière visite, de gagner le temple pour photographier la colonnette.

Visite à Rup Àrăk où une statue avec tête a été exhumée ainsi qu'un nouveau linteau, celui du bâtiment annexe (étude et photographies).

Un sondage a été effectué sans résultat au petit temple près de Rup Àrăk (Rup Àrăk II).

Les travaux archéologiques au Kulên, commencés le 16 avril, ont été interrompus le 20 mai, la saison des pluies les rendant à peu près impraticables. Au moment où les travaux ont été suspendus, aucun sondage n'avait été effectué ni à Kôk Čĕn ni à Trapăṅ Veṅ (voir annexe II), découverts trop tardivement. A Khtin Slăp, après le départ de l'équipe, nous nous sommes aperçus qu'aucun sondage n'avait été opéré dans un petit édifice à l'Est du temple. A Ó Paŏn, la percée dans l'axe de la porte n'avait pas été faite. A Truṅ Khlà Khmŭm, les travaux sur une curieuse terrasse en brique n'ont pu être exécutés faute de temps.

ANNEXE II

TEMPLES ET POINTS ARCHÉOLOGIQUES DÉCOUVERTS AU PHNOM KULÊN EN AVRIL-MAI 1936.

(Avec indications topographiques approximatives pour en faciliter l'accès).

Temples

Kaki (ou Trapăn Ron) : au Nord de Krus. On s'y rend par un sentier de 1.500 mètres environ partant de la clairière de la route d'Anlon Thoṃ et se dirigeant au Sud-Ouest.

Kôk Čĕn : à 60 mètres environ au Nord d'un point du sentier qui va de la clairière d'Anlon Thoṃ à Kaki, point situé approximativement à 300 mètres avant Kaki.

Rup Ărăk : sentier de 700 mètres environ partant à gauche de la clairière de la piste en allant vers Tà Set. Il y a 4 à 5 km. environ de l'embranchement de la piste de Tà Set sur la piste d'Anloṅ Thoṃ à la clairière ; 2 km. à peu près de la clairière à Tà Set.

Abri sous roche près de Rup Ărăk : à 200 mètres environ Est-Sud-Est du temple en descendant, puis en remontant légèrement.

Petit temple secondaire près de Rup Ărăk (ou Rup Ărăk II) : à 400 mètres environ au delà de l'abri sous roche de Rup Ărăk au Nord-Est (?).

Ó Tŏp Mahà Rosĕi : non loin de Damrĕi Kràp et de Tà Set. Ce site nous a été donné comme nouveau mais il semble avoir déjà été signalé. Il se compose, d'une part d'un petit temple fruste, d'autre part d'un ermitage avec cellule de pierre ornée de figures humaines très usées ; tout proche de l'ermitage sont des animaux sculptés.

Anlon Thom (ou Sak Tŭrk) : le temple nous a été indiqué comme ayant reçu le nom de Pràsàt Anlon Thom ; il porte le nom de Sak Tŭrk dans les travaux archéologiques plus récents. Il se trouve à 70-75 mètres au Nord du temple déjà connu et encore debout de Năk Tà ; ce dernier se trouve au bord de la piste de Thma Dăp ; le nouveau temple est à environ 30 mètres à l'Ouest de la même piste.

Črei : à 100 mètres environ au Sud de ce même temple de Năk Tà et à 5 mètres environ à l'Ouest de la piste.

Bŏs Năk : à 100 mètres environ au Sud-Ouest du précédent ; on peut s'y rendre directement depuis la piste de Thma Dăp.

Čŏp Črei : à 100 mètres environ de Thma Dăp. On s'y rend depuis la piste juste avant d'arriver à Thma Dăp, en allant à gauche vers l'Est et en tournant encore à gauche.

Kăn Čhàr : à 200 mètres environ au Sud de Thma Dằp.

Khtiṅ Slằp : à 800 mètres environ au Sud du précédent, soit à 1 km. à peu près au Sud de Thma Dằp.

Phnoṃ Sruoč : à 1 km. 500 environ au Sud-Est de Khtiṅ Slằp.

Dón Măs : serait, d'après les indigènes, à 3 km. au Sud du Grand Buddha. On s'y rend après une marche d' 1 kilomètre 500 environ au Sud depuis un point de la piste d'Anloṅ Thoṃ situé à 1 km. 500 environ avant la bifurcation de la route de Ta Set.

Păm Krê : à 3 km. environ, disent les indigènes, au Nord-Ouest d'Anloṅ Thoṃ.

Phlơv Bàlăṅ : à 5 km. environ vers l'Ouest en partant de la clairière de la route de Tà Set d'où l'on va à Rup Àrăk. On suit le bord de la montagne et on descend légèrement, d'abord en pays découvert, puis en forêt.

Kraham II : à quarante mètres environ du temple connu depuis longtemps et encore debout de Kraham, temple nommé depuis cette découverte Kraham I. Ces deux temples sont à 1 km. 500 environ du village de Khlà Khmūṃ, dans un lieu élevé.

Trapăṅ Veṅ : à 150 mètres environ à l'Ouest (?) du temple de Khlà Khmūṃ.

Points archéologiques.

Abri sous roche avec krê : à 100 mètres environ Sud-Ouest de la piste de Tà Set parmi des rochers analogues à ceux de Fontainebleau.

Abri sous roche de Rup Àrăk (voir plus haut) à 200 mètres environ Est-Sud-Est du temple.

Ermitage près de Ó Tŏp Mahà Rosĕi (voir plus haut).

Sculptures rupestres (bas-relief avec trois divinités) près de Phlơv Bàlăṅ (voir plus haut) en descendant depuis Phlơv Bàlăṅ une pente abrupte en direction de la plaine.

Statue assise à la javanaise dans une clairière sans aucun monument visible à un kilomètre 500 environ au Sud-Est (?) de Tà Set.

Abri sous roche avec statues tardives : proche de la clairière sur la piste d'Anloṅ Thoṃ.

Grande statue brahmanique du style du Bàyon près de la rivière et du site des *liṅga*. On s'y rend depuis le pont.

Cette liste comprend dix-sept temples et sept points archéologiques. Ces dix-sept temples, en presque totalité écroulés, viennent s'ajouter aux huit temples encore debout dans la région du Kulên qui nous occupe. Ces temples, sept du style du Kulên et un du style du Bàyon, étaient déjà connus. Les sept temples du style du Kulên sont : Ó Paŏṅ, Krus, Daṃrĕi Kràp, Năk Tà, Kraham I (déjà signalés dans *l'Inventaire* de LUNET DE LAJONQUIÈRE), Thma Dằp (découvert par M. PARMENTIER le 30 avril 1932), Truṅ Khlà Khmūm (découvert par M. MARCHAL en 1935). Le temple du style du Bàyon est Kròl Romăs. Quatre points archéologiques étaient déjà repérés dans cette même région du Kulên : les animaux de Srah Daṃrĕi, les bas-reliefs rupestres mahâyâniques près de la clairière de la piste d'Anloṅ Thoṃ (Pưṅ Mnăs), les *liṅga* dans la rivière et un bas-relief près du point, l'escalier de Deñ Čòr.

Nous avons ainsi, pour la partie du Kulên qui nous intéresse, vingt-quatre temples du style du Kulên, un temple du style du Bàyon, onze points archéologiques dont

quatre seulement ont chance d'être du style du Kulên : l'abri sous roche avec krê, l'abri sous roche près de Rup Àrăk, l'ermitage de Ó Tŏp Mahà Rosĕi et les animaux de Sraḥ Daṃrĕi.

Ajoutons que, dans un quadrilatère d'environ 5 à 6 kilomètres de côté, se trouvent dix-sept temples, cinq déjà connus avant 1936 et douze trouvés en avril-mai 1936 qui sont : Ó Paŏṅ Kaki, Kôk Čĕn, Krus, Rup Àrăk, petit temple près de Rup Àrăk, Ó Tŏp Mahà Rosĕi, Daṃrĕl Kràp, Anloṅ Thoṃ ou Sak Tửk, Năk Tà, Črei, Bŏs Năk, Čŏp Črei, Thma Dăp, Kăn Čhàr, Khtiṅ Slăp, Phnoṃ Sruoč.

Les temples sont, en général, ce qui est normal au point de vue rituel, ouverts à l'Est. Signalons, cependant, que le petit temple près de Rup Àrăk et Khtiṅ Slăp ont leur ouverture au Nord, qu'Anloṅ Thoṃ, Črei, Bŏs Năk, Čŏp Črei ont leur ouverture à l'Ouest.

ANNEXE III

SCULPTURES DÉCOUVERTES EN AVRIL-MAI 1936.

Statues en ronde-bosse et bas-reliefs du style du Kulên. — 4 statues en ronde-bosse ayant conservé leur tête : statues de Rup Àrăk, de l'abri sous roche de Rup Àrăk, statue I et statue II de Thma Dăp.

Des fragments de la statue déjà connue de Damrĕi Kràp (bras et jambes). Les bas-reliefs (figures féminines) et les animaux en ronde-bosse d'Ó Tŏp Mahà Rosĕi (?)

Statues en ronde-bosse et bas-reliefs non du style du Kulên. — Bas-relief près de Phlơv Bàlàṅ ; grande statue brahmanique du style du Bàyon près du pont ; petite statue assise à la javanaise dans la clairière à l'Est de Tà Set ; statues secondaires dans l'abri sous roche près de la clairière de la route d'Anloṅ Thoṃ.

Linteaux. — 16 linteaux : Ó Paŏṅ, Kaki, Rup Àrăk sanctuaire, Rup Àrăk monument annexe, Damrĕi Kràp pràsàt secondaire, Anloṅ Thoṃ, Năk Tà, Črei, Bŏs Năk, Thma Dăp, Khtiṅ Slăp sanctuaire, Khtiṅ Slăp gopura, Phnoṃ Sruoč, Kraham I, Kraham II, Dón Măs.

Colonnettes ou fragments de colonnettes découverts. — 18 types différents : Kaki, Rup Àrăk sanctuaire central, Rup Àrăk sanctuaires secondaires, Rup Àrăk gopura, Anloṅ Thoṃ (fragment), Năk Tà, Črei (deux colonnettes différentes en réemploi probablement), Bŏs Năk, Thma Dăp, Čŏp Črei, Khtiṅ Slăp sanctuaire, Khtiṅ Slăp gopura, Phnoṃ Sruoč, Kraham I, Kraham II, Dòn Măs, Păm Krê (cette dernière n'a pu être photographiée en 1936).

Pierres de seuil ou marches en accolade. — Rup Àrăk, sanctuaire Sud, sanctuaire central et Gopura (?) ; Krê, près de Rup Àrăk ; Damrĕi Kràp sanctuaire Nord ; Anloṅ Thoṃ ; Khtiṅ Slăp gopura ; Črei ; Phnom Sruoč ; Ó Paŏṅ ; Dón Măs ; Kraham I ; Kraham II. Nous pouvons ajouter, d'après de nouvelles photographies : Thma Dăp, Kaki, Năk Tà, Rup Àrăk II.

(Nous comptons environ dix-sept pierres de seuil ou marches en accolade, mais notre liste n'est pas sûre, car nous ne les avons pas relevées avec le même soin que les autres éléments, M. LAGISQUET devant se charger d'une étude d'ensemble sur ce sujet, étude qu'il n'a pu mener à bonne fin ayant quitté Ankor peu après.)

Pilastres ou fragments de pilastres : Rup Àrăk (côté du sanctuaire principal), Khtiṅ Slăp et Phnoṃ Sruoč (pilastres apparentés au style čam).

Soubassements (ou plus exactement bases de temple, l'ensemble du soubassement pouvant difficilement être dégagé au cours de sondages de prospection). Découverts dans la plupart des édifices. Le plus beau comme mouluration semble être celui de l'édifice annexe de Rup Àrăk. Curieuse applique à Pãm Krê. Traces d'applique analogue peut-être à Phnoṃ Sruoč.

Murs d'enceinte. — Bien conservés à Khtiṅ Slåp. — Traces diverses à Rup Àrăk, Phlơv Bàlåṅ, Pãm Krê, etc.

Lions : deux types à Thma Dåp dont l'un reste fruste.

Objets divers : A Thma Dåp, deux petites têtes de statues assises à la javanaise trouvées antérieurement, une tête de Garuḍa, une petite tête humaine, une tête de ṛṣi, un morceau d'ornement, un buste de Garuḍa de corniche, deux ornements genre épis de couronnement.

Deux objets, sortes de socle, de forme différente, trouvés l'un à Phnoṃ Sruoč, l'autre à Rup Àrăk; des bàlåṅ à Kaki, à Kôk Čĕn, à Rup Àrăk (? ?), à Anlon Thoṃ (? ?) ; une pierre à neuf trous à Krus ; un liṅga à Kôk Čĕn.

Inscriptions. — Quelques lignes à Phnoṃ Sruoč (sans intérêt archéologique).

SCULPTURES TROUVÉES ANTÉRIEUREMENT À 1936 DANS LA PARTIE DU KULÊN OÙ POUVAIENT S'ÉTENDRE LES FONDATIONS DE JAYAVARMAN II.

Statues et bas-reliefs du style du Kulên : statue de Daṃrĕi Kràp sans tête, animaux de Srah Daṃrĕi (?).

Sculptures non du style du Kulên : bas-relief près des *liṅga*, bas-reliefs mahâyâniques près de la clairière de la piste d'Anloṅ Thoṃ (Pưṅ Mnãs).

Linteaux : le linteau de la porte principale de Daṃrĕi Kràp, les linteaux en brique des fausses portes de Thma Dåp.

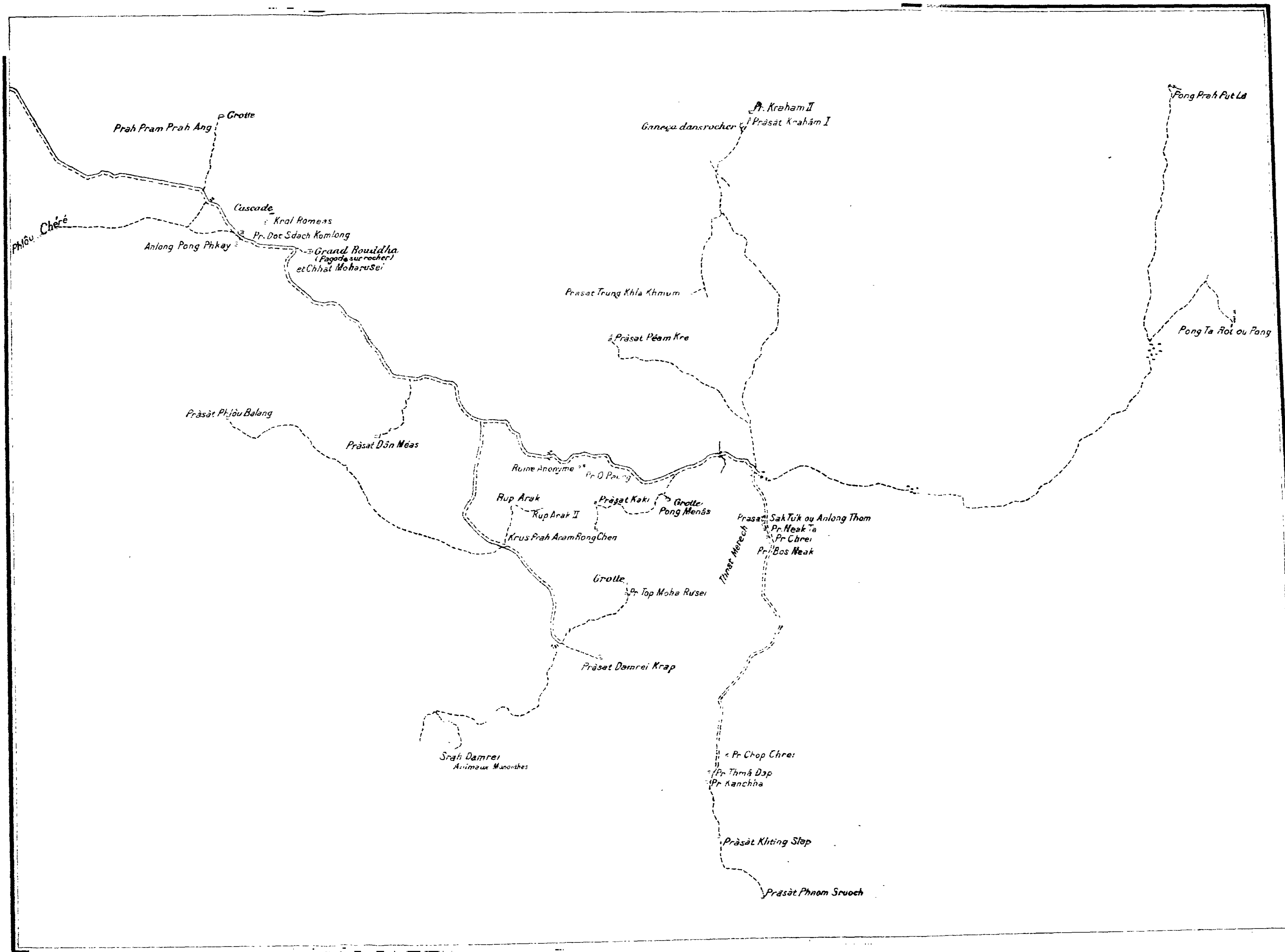
Colonnettes : colonnettes du sanctuaire central de Daṃrĕi Kràp, colonnettes épannelées d'aspect čam des fausses portes de Daṃrĕi Kràp, morceau de colonnette non photographié à Ó Paŏṅ.

Pierres de seuil ou marches en accolade : néant.

Pilastres : pilastres et décoration de Thma Dåp et de Daṃrĕi Kràp.

Lions : néant.

CARTE ARCHÉOLOGIQUE DU PHNOM KULÊN



Echelle 1:50.000e

HARIHARĀLAYA ET INDRAPURA

par PHILIPPE STERN
Conservateur-adjoint du Musée Guimet
Correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Les problèmes archéologiques soulevés par le long règne de Jayavarman II, le grand rénovateur de la puissance khmère, nous intéressaient depuis longtemps. La question essentielle et centrale était l'identification de la cité religieuse du Mahendraparvata, tant vantée par les inscriptions; à ce problème, les travaux du Kulên ont apporté, croyons-nous, une solution; mais, de part et d'autre de ce centre, l'obscurité est loin d'être dissipée. *Avant* son séjour au Mahendraparvata (Kulên), où fut consacré le culte du *liṅga* royal en 802, Jayavarman résida dans trois capitales [1] : Indrapura, Hariharālaya, Amarendrapura où il fit certainement construire des monuments. *Après* avoir quitté le Mahendraparvata, il revint à Hariharālaya et son successeur y séjourna; d'autres temples furent alors édifiés avant l'avènement du roi suivant, Indravarman (877), dont nous connaissons les fondations: Práḥ Kô, Bàkoṅ et l'étang de Lolei. Les données archéologiques que nous apportent les temples du Mahendraparvata (Kulên) d'une part, et les édifices des villes qui furent sans doute capitales avant et après le Kulên d'autre part, sont toutes différentes; elles s'opposent même. Au Kulên, nous sommes en face d'un ensemble de constructions réalisées pendant une période courte et déterminée (consécration en 802, abandon avant 854), d'où unité de style (voir notre article sur «le style du Kulên», p. 111). Dans les résidences de Jayavarman II, avant et après le Kulên, au contraire, une succession d'époques différentes ont laissé leurs traces d'où réemploi d'éléments de styles antérieurs, reprises, changements de plan des villes comme, plus tard, à Aṅkor. Ce sont ces superpositions de styles divers que nous voudrions étudier ici en examinant deux sites, l'un, le site de Rolûos, certainement capitale de Jayavarman II avant et après le Kulên, l'autre, le site près de l'actuel Bàrày occidental d'Aṅkor, présentant, avec le premier, d'étranges analogies.

Le groupe de Rolûos correspond à Hariharālaya, une des capitales de Jayavarman II avant son séjour au Kulên, ville où il retourna et où ses successeurs résidèrent jusqu'à la fondation d'Aṅkor; M. CŒDÈS l'avait démontré (*BEFEO.*, XXVIII, p. 121 et suivantes) et une inscription trouvée en 1936 l'a confirmé (CŒDÈS, *Inscriptions du Cambodge*, I, p. 187). Par commodité, nous nommerons l'autre cité «ville du Bàrày» bien que cet étang (bàrày), relié à Aṅkor, n'ait été creusé qu'au XIe siècle, longtemps après l'ère de prospérité de la cité qui s'y trouve en partie engloutie; Aṅkor même n'a d'ailleurs été fondée qu'au

---

(1) Les indications concernant les diverses résidences de Jayavarman II et de ses successeurs, ainsi que le culte du *liṅga* royal, sont données d'après la fameuse inscription de Sdŏk Kăk Thoṃ (*BEFEO.*, XV, p. 53-106). Certaines dates sont indiquées d'après M. CŒDÈS, *BEFEO.*, XXVIII, p. 113 et suivantes.

début du Xe siècle alors que les monuments de la ville du Bàrày appartiennent aux siècles précédents. Dès 1932, à propos des capitales de Jayavarman II, nous disions, frappé de ce groupement près du Bàrày occidental d'Aṅkor : « L'édifice dont le linteau de transition et les colonnettes rondes ont été réemployés au temple de Kôk Pô (il s'agit en réalité de Kôk Pô C) formait peut-être aussi un ensemble avec le Phnoṃ Ruṅ et Vàt Khnàt » (*Etudes d'orientalisme à la mémoire de Raymonde Linossier*, p. 518). Peu après, la découverte du très important temple d'Ak Yŏṃ, tout proche de Vàt Khnàt, augmenta considérablement l'intérêt du groupe et confirma notre impression. Nous avions écrit un article à ce sujet, en 1934, attribuant Ak Yŏṃ à Jayavarman II, mais diverses circonstances empêchèrent sa publication ; ces conclusions furent mentionnées cependant dans une autre étude (*BEFEO*, XXXIV, 2, p. 614 et 616). Partant en mission, notre intention était d'aborder sur le terrain le problème des aspects successifs de la cité de Hariharālaya (voir p. 151 et 152). De simples visites des sites n'ayant donné aucun résultat, des sondages de prospection furent décidés. Ils venaient s'ajouter aux importants travaux exécutés par G. TROUVÉ (Ak Yŏṃ, Pràsàt Prei Pràsàt, Ólok, etc.), eux-mêmes précédés de quelques dégagements de temples par M. MARCHAL (Hè Phkà, etc.). Le premier édifice où furent effectués des sondages, en 1936, Svày Prãhm, apporta des indications essentielles. Les travaux furent interrompus à Hariharālaya (Rolûos) pour permettre ceux du Kulên, plus importants encore (voir p. 154 et 155) ils furent repris peu avant notre départ d'Indochine et continués pendant quelques mois par M. LAGISQUET surtout (fouilles de Trapãn Phoṅ principalement), puis par M. MARCHAL. Ces travaux sont loin d'être terminés et ils ne le seront probablement pas avant de nombreuses années ; des édifices encore inconnus ont chance d'être découverts ; mais les résultats acquis sont assez considérables pour qu'il soit utile de les confronter avec ceux de nos recherches d'évolution de motifs.

Résumons les principales indications de style auxquelles nous aurons recours sans pouvoir, évidemment, indiquer comment nous sommes parvenus à ces précisions. Forcés de schématiser à l'extrême, nous rappelons au lecteur que, dans une évolution d'art, existent toujours des exceptions, des transitions et des chevauchements que nous ne pouvons mentionner ici.

Nous distinguons maintenant, avant le début du style du Kulên (peu avant 802), trois styles khmèrs caractérisés par leurs linteaux et leurs colonnettes. Nous nommons ces styles : style de Saṃbór, style de Prei Kmeṅ, style de Kǒṃpoṅ Práḥ.

Le STYLE DE SAṂBÓR a pour caractère dominant le linteau à *makara* avec *petites feuilles en languettes ondulées* (Pl. LIII, C) ; ces petites feuilles sont placées entre les guirlandes qui pendent d'un arc imitant le bois, arc sur lequel sont des médail-

lons portant, en général, des hauts-reliefs. Exceptionnellement, existent des linteaux à scènes portant l'arc seulement.

A ce linteau correspond une colonnette ronde, fine, asssez dégagée avec, au sommet du fût, des *guirlandes et des pendeloques*, des médaillons sur une bague assez plate souvent au centre de ce fût, et des feuilles de caractère ancien généralement à la partie inférieure, mais pas de filet ou nervure à l'extrémité des motifs.

LE STYLE DE PREI KMEṄ est marqué, sur le linteau (Pl. LIII, A et LIV, A et B), par la *disparition des makara* ainsi que des hauts-reliefs sur les médaillons. Quand le *makara* réapparaîtra plus tard, il aura le plus souvent une forme différente (monstre à quatre pattes ou tête de *makara* seulement) et, de toute façon, il sera accompagné d'un traitement du feuillage (feuillage développé ou feuilles en crosse) inconnu dans le style de Saṃbór.

Le linteau du style de Prei Kmeṅ *conserve l'arc orné de plusieurs médaillons et les petites feuilles en languettes* (triples ou en fleur de lys parfois) du style précédent mais, aux extrémités de l'arc, sont, généralement, des médaillons ou des fleurons et l'arc se termine *en feuillage enroulé à l'intérieur et vers le bas*.

Peu à peu, l'arc tend à se transformer en branche de feuillage et les médaillons perdent leur centre et deviennent des fleurons.

A ce linteau correspondent des colonnettes toujours rondes qui *conservent les guirlandes et pendeloques au sommet du fût* (Pl. LV, A et C). Différence avec le style de Saṃbór, ces colonnettes sont plus chargées et surtout, *après chaque motif, est une nervure ou filet contigu qui semble le limiter*.

Le STYLE DE KǑṂPOṄ PRÁḤ est caractérisé par l'*apparition des feuilles en crosse et du feuillage développé, inconnus jusqu'alors*.

Le linteau est *très bas*; l'arc a disparu ainsi que les guirlandes et les pendeloques (Pl. LVI, A et LVII, A et B). A la place de l'arc est une *branche de feuillage* d'où pendent des *feuilles en crosse*, branche dont les *extrémités s'enroulent vers l'extérieur et vers le haut*; il n'y a généralement qu'un seul fleuron au centre.

Vers la fin du style sans doute, et déjà en connexion avec la période de rénovation qui suit, sont tentés, semble-t-il, divers essais de linteaux présentant des décorations d'une extrême fantaisie (Pl. LIV, C; LVI, B, C, D). Ces linteaux se rattachent nettement cependant au style de Kǒṃpoṅ Práḥ car ils sont *très peu élevés* et leur décor est *uniquement végétal*. Certains d'entre eux d'ailleurs gardent la composition générale du linteau typique du style de Kǒṃpoṅ Práḥ (Pl. LVI, B; LIV, C).

A ces divers linteaux du style de Kǒṃpoṅ Práḥ correspond une colonnette ronde, plus chargée encore qu'au style antérieur, colonnette qui est caractérisée par la présence, en haut du fût, de *crosses de feuillage à la place des guirlandes et des pendeloques qui ont disparu*, et par les *nervures aux extrémités des motifs* qui se maintiennent comme au style précédent (Pl. LV, D).

C'est probablement vers la fin du style de Kǒṃpoṅ Práḥ que nous rencontrons les premiers essais de colonnettes octogonales avec, souvent, des crosses de feuillage maladroitement plaquées sur cette nouvelle forme (Pl. LV, B et E); ces colon-

nettes n'ont encore ni galbe, ni filets à fleurons, ni grandes feuilles de face répétées à diverses hauteurs du fût, comme dans le style du Kulên où la forme octogonale se généralise.

Rattachons ici au style de Kòṃpoṅ Práḥ ce qui est transition entre ce style et le style du Kulên et que nous avons classé ailleurs au début du style du Kulên. Cette transition est marquée (Pl. LVII, C et D) par la réapparition de guirlandes et pendeloques dans un décor qui reste végétal avec, dans ces guirlandes, non plus les petites feuilles en languettes des styles de Saṃbór et de Prei Kmeṅ, mais le feuillage développé ou les feuilles en crosses qui n'apparaissent qu'avec le style de Kòṃpoṅ Práḥ. Aucune confusion n'est donc possible entre cette reprise d'un motif ancien et les linteaux et colonnettes du style de Saṃbór et de Prei Kmeṅ ; tout au plus peut-il y avoir hésitation parfois entre cette transition du style de Kòṃpoṅ Práḥ au style du Kulên et la transition du style de Prei Kmeṅ au style de Kòṃpoṅ Práḥ.

A la fin du style du Kulên, après le retour dans la région d'Aṅkor, les linteaux sont caractérisés par leur *hauteur* et les *divinités ou motifs animaux* accompagnant la *branche de feuillage* avec feuilles en crosses et extrémités s'enroulant vers l'extérieur et vers le haut quand elle ne se termine pas en têtes de *makara* (Pl. LX ; LXI, A, B et LXIII, A). Trois de ces motifs sont alors constamment employés : tête de *kāla* de face entre deux têtes de *makara* de profil, Viṣṇu sur *Garuḍa*, *Garuḍa* seul (mêmes planches). L'ornement à la partie supérieure du linteau est souvent constitué par des rangées de têtes qui, plus tard, émergeront davantage, les corps apparaissant au-dessus d'une balustrade. Ces têtes sont, à l'époque qui nous occupe, particulièrement grosses et d'une facture spéciale. A ces linteaux correspondent des colonnettes (Pl. LVII, B, C ; LX ; LXI, A et B) qui sont tantôt rondes, tantôt octogonales jusqu'à Bàkoṅ (la forme ronde ne reparaîtra plus ensuite que dans le style de Bantãy Srĕi qui copie le style de Práḥ Kô), parfois encore carrées ; mais toutes ces colonnettes, quelle que soit leur forme, sont très différentes des colonnettes antérieures au style du Kulên. Ce qui oppose aux colonnettes des styles précédents les colonnettes de l'époque que nous étudions, c'est qu'*elles portent de grandes feuilles de face décorées souvent d'un arc trilobé, feuilles qui se répètent plusieurs fois le long du fût et qui sont placées une par côté sur la colonnette octogonale ;* ces colonnettes sont caractérisées également par *leurs bagues en fort relief.* Leurs pendeloques (Pl. LVII, B ; LXI, A) sont différentes des pendeloques des styles anciens. Certains signes — *galbe* aux extrémités du fût, *filet à fleurons* sur ce galbe, *feuilles disposées une par côté sur la partie évasée du chapiteau,* — disparaîtront vite. Leur présence sur les colonnettes indique une époque qui suit immédiatement celle du Kulên, époque antérieure donc au style de Práḥ Kô.

Quant aux monuments postérieurs à l'abandon de Hariharālaya comme capitale et à la fondation d'Aṅkor (début du Xe siècle), ils se distinguent facilement par les différents types de linteaux où les consoles ont disparu et par les colonnettes de styles divers où les petites feuilles se sont réduites ou multipliées.

L'histoire de Hariharālaya et de la ville du Bàrày peut se diviser en cinq périodes :

1 — Avant Jayavarman II, car, on le verra, ces deux villes existaient déjà avant le début du règne de ce roi.

2 — Pendant la première partie du règne de Jayavarman II, entre l'avènement de ce roi (peut-être juste avant 781) et son séjour au Kulên (consécration du culte du *liṅga* royal en 802).

3 — Du retour du Kulên (avant 854) à l'avènement d'Indravarman (877) : fin du règne de Jayavarman II et règne de son fils et successeur Jayavarman III.

4 — De l'avènement d'Indravarman (877), dont nous connaissons les monuments, à la fondation d'Aṅkor et à l'abandon de Hariharālaya comme capitale (avant 910).

5 — Après la fondation d'Aṅkor, lorsque les villes dont nous nous occupons eurent perdu de leur importance, mais furent l'objet cependant d'embellissements et de travaux divers (à partir du milieu du X[e] siècle environ).

Il semble qu'on peut établir une concordance entre les styles et les périodes historiques.

Le style de Prei Kmeṅ est antérieur au style de Kòṃpoṅ Práḥ, lui-même antérieur au style du Kulên ; or, ce dernier est en formation vers 802 ; on peut donc dire, avec une quasi-certitude, que le style de Prei Kmeṅ est antérieur au règne de Jayavarman II et correspond à la première période.

Les premiers édifices de Jayavarman II (2[e] période) doivent être du style en honneur lorsque ce roi arriva au Cambodge, c'est-à-dire vraisemblablement du style de Kòṃpoṅ Práḥ qui précède celui du Kulên lequel, nous l'avons vu, commence à se développer vers 802.

Les attributions deviennent plus sûres lorsque certains signes indiquent, semble-t-il, la fin du style de Kòṃpoṅ Práḥ : essai de rénovation des linteaux à décor végétal et premières colonnettes octogonales sans galbe et sans grandes feuilles de face répétées ; elles augmentent encore quand des signes marquent la transition vers le style du Kulên ou ce que nous appelons parfois le début de ce style : réapparition des pendeloques et guirlandes dans lesquelles sont des crosses de feuillage ou des feuilles développées. Les monuments du style de Kòṃpoṅ Práḥ portant ces signes de rénovation et de transition doivent correspondre au règne de Jayavarman II ; les édifices du même style, où ces signes n'apparaissent pas, ont grande chance d'appartenir également à la première partie du règne car les constructions durent être nombreuses alors mais il n'est évidemment pas impossible qu'ils soient immédiatement antérieurs.

Les caractères précisant la postériorité par rapport aux édifices du Kulên, c'est-à-dire la troisième période en tant qu'opposée à la seconde, sont très nets. Lorsque certains détails (voir plus haut) indiquent qu'il s'agit d'édifices suivant immédiatement les monuments du Kulên, leur attribution à cette troisième période est quasi certaine ; sans ces détails, l'hésitation entre la troisième et la quatrième période est assez fréquente.

Pour cette quatrième période, les principaux temples sont datés avec certitude (Práḥ Kô, Bàkoṅ, Lolei). Les autres peuvent seulement être situés entre le retour du Kulên et la fondation d'Aṅkor.

Par contre, aucune confusion n'est possible entre ce qui est postérieur au milieu du X[e] siècle (cinquième période) et ce qui est antérieur au début de ce siècle (périodes précédentes).

Après les récentes découvertes, les plus grands ensembles connus qui paraissent, par leur style, se rapporter à la première partie du règne de Jayavarman II, sont ceux de Hariharālaya et de la ville du Bàrày. Cette dernière a donc chance de correspondre à une des trois capitales où résida Jayavarman II avant d'aller au Kulên (Indrapura, Hariharālaya, Amarendrapura). Ce ne peut être ni Hariharālaya déjà identifiée, ni Amarendrapura, ville fondée par Jayavarman II, car les réemplois de l'époque précédente y sont constants. On pense donc à Indrapura où Jayavarman II vint d'abord régner. M[me] de CORAL RÉMUSAT, par d'autres méthodes que les nôtres, et G. TROUVÉ au début de ses recherches, parvinrent à la même idée. Qu'on ne nous objecte pas le peu de distance séparant Hariharālaya de la ville du Bàrày (de 25 à 30 km.). Quand, plus tard, Yaçovarman fonda Aṅkor, il érigea le temple principal à une distance moindre encore de Hariharālaya qu'il quittait (moins de 20 km). Pour ne pas risquer de donner trop de force, par des répétitions constantes, à ce qui n'est qu'une hypothèse, nous continuerons, dans la suite de cette étude, à employer l'appellation fictive de « ville du Bàrày » pour ce que nous croyons être Indrapura. Pour le groupe de Rolûos au contraire, nous conserverons le nom ancien de Hariharālaya qui est certain.

***

Voyons donc maintenant, période par période, ce que nous apporte la confrontation des données de style et des faits historiques.

PREMIÈRE PÉRIODE

Avant Jayavarman II, alors que les deux cités n'étaient certainement pas capitales : Style de Prei Kmeṅ.

Seuls, deux édifices de cette période sont actuellement connus, édifices d'ailleurs ruinés : Svày Prãhm à Hariharālaya, Prei Kmeṅ dans la ville du Bàrày ; mais les réemplois du style de Prei Kmeṅ dans les monuments de la deuxième période sont constants, ce qui indique que les deux villes existaient déjà avant le début du règne de Jayavarman II.

Aucun temple du style de Saṃbór n'a été découvert jusqu'ici dans la région d'Aṅkor. L'édifice le plus ancien paraît être celui de Svày Prãhm à Hariharālaya. C'est là que des sondages ont été tout d'abord effectués en 1936 au cours des

travaux dont nous avons eu à nous occuper et qu'a été trouvée l'inscription tardive qui identifie définitivement Hariharālaya avec le site de Rolûos.

SVÀY PRÃHM (I. K. 579) a peut-être été construit à l'époque de transition entre le style de Saṃbór et le style de Prei Kmeṅ.

Le linteau du sanctuaire Sud (Pl. LIII, A) est le plus beau linteau connu du style de Prei Kmeṅ. Il semble être un des *premiers linteaux de ce style.* L'arc à perlage ne tend aucunement à se changer en feuillage; le feuillage s'enroulant à l'intérieur et vers le bas à l'extrémité de l'arc est peu visible et en retrait; les médaillons restent grands; un motif de feuillage avec pendeloques, fréquent dans le style de Saṃbór et qui tombera bientôt en désuétude, flanque les médaillons.

Un second linteau, celui du sanctuaire central (Pl. LIII, B), est resté inachevé et a été sculpté plus tard sur son autre face, mais l'épannelage, non terminé, présente très nettement la silhouette générale des linteaux du style de Prei Kmeṅ.

Un troisième linteau (sanctuaire Nord, pl. LIII, C) est du style de Sambór: *makara* aux extrémités et hauts-reliefs sur les médaillons, mais il est d'une facture assez maladroite; c'est le seul de ce style actuellement connu, croyons-nous, dans la région d'Aṅkor. Est-ce un des derniers exemples du style au moment de la transition vers le style suivant, ou s'agit-il d'un réemploi apporté d'assez loin? Nous ne pouvons le savoir. Certains signes — branche en retrait aux extrémités de l'arc s'enroulant vers l'intérieur et le bas du linteau — paraissent indiquer la transition. Cependant la facture de ce linteau est toute différente de celle du linteau du sanctuaire Sud.

Ces linteaux nous incitent à croire que Svày Prãhm pourrait être le premier temple de la ville primitive.

Certaines colonnettes sont également inachevées. Le temple n'a sans doute pas été alors terminé. Nous y reviendrons à propos des reprises faites à la troisième période.

A la ville du Bàrày existe également un temple ancien, Prei Kmeṅ (I. K. 594); son linteau et ses colonnettes sont si typiques (Pl. LIV, A) que nous avons donné son nom à un style. Il est postérieur à Svày Prãhm. Sur le linteau, l'arc subsiste, le feuillage s'enroule aux extrémités vers l'intérieur et vers le bas mais ce feuillage fait corps avec l'arc et les médaillons sont déjà devenus fleurons. La colonnette répond aux caractères que nous avons indiqués plus haut.

En dehors de ces deux édifices dont les sanctuaires sont écroulés mais dont les traces demeurent encore, devaient exister d'autres monuments du style de Prei Kmeṅ qui, eux, ont complètement disparu. La preuve nous en est donnée par de nombreux réemplois du style de Prei Kmeṅ (linteau et colonnettes) dans les édifices de la deuxième période (style de Kòṃpoṅ Práḥ). Il n'est pas impossible que, pendant cette deuxième période, on ait copié linteaux et colonnettes de l'époque précédente, mais c'est fort peu probable car ces copies seraient des imitations rigoureuses, sans infiltration de motifs nouveaux, ce que nous n'avons en-

core jamais rencontré dans l'art khmèr. Il s'agit donc, selon toute vraisemblance, de réemplois. Les architectes ont d'ailleurs indiqué que les réemplois étaient fréquents à Ak Yŏṃ, par exemple. D'après le style, ces réemplois paraissent se rencontrer dans presque tous les temples importants et suffisamment dégagés de la deuxième période : pour Hariharālaya à Trapăṅ Phoṅ (colonnettes de S. 4, pl. LV, C), à Prei Pràsàt de Rolûos (colonnettes du sanctuaire Sud et du sanctuaire central, photo. 2.324 et 3.285) (1), à Hè Phkà (colonnette du sanctuaire Sud, face Est, côté Sud ; pl. LV, A) ; pour la ville du Bàrày, à Ak Yŏṃ (linteau, pl. LIV, B) et à Vàt Khnàt (linteau, photo. Guimet 31184/2).

DEUXIÈME PÉRIODE

Correspondant à la première partie du règne de Jayavarman II (et peut-être, bien que ce soit peu probable, à l'époque qui précède immédiatement), fin du VIII[e] *siècle : style de Kŏṃpoṅ Práḥ, transition et début du style du Kulên.*

Les travaux archéologiques ont montré l'importance de cette période à Hariharālaya et dans la ville du Bàrày ; le désir de construire beaucoup et vite est indiqué par la fréquence des réemplois.

Parmi les édifices suffisamment dégagés pour que leur style puisse être précisé, nous pouvons citer :

Pour Hariharālaya : TRAPĂṄ PHOṄ S. 2, S. 3, S. 4, (I. K. 583, sous le nom de Kuk Pràsàt) ; PREI PRÀSÀT DE ROLÛOS (récemment découvert) ; HÈ PHKÀ (récemment découvert) ; ÓLOK (récemment découvert). Pour ce dernier temple, nous ne savons s'il s'agit du monument lui-même sous sa forme primitive ou d'un édifice voisin dont les trois linteaux auraient été réemployés à Ólok.

Pour la ville du Bàrày : (fig 20) AK YŎṂ (récemment découvert), édifice très important qui, sous sa forme la plus complète, est nettement du style de Kŏṃpoṅ Práḥ ; VÀT KHNÀT (I. K. 592) ; le TEMPLE ENSEVELI DANS LE BÀRÀY dont on a retrouvé une colonnette (récemment découverte) ; PHNOṂ RUṄ (I. K. 596) ; Kôk Pô édifice C (I. K. 597).

Cette liste est certainement loin d'être complète. Par sa position dans l'axe approximativement Nord-Sud où se trouvent Kôk Pô, Phnoṃ Ruṅ, le temple enseveli dans le Bàrày et Ak Yŏṃ, ROLÛḤ (2) a chance d'être de la deuxième période mais aucun sondage n'y a encore été effectué. Parmi les autres temples repérés, mais dont nous ne connaissons rien parce qu'ils sont encore totalement ensevelis, ou parmi les monuments non encore découverts, existent probablement d'autres édifices de cette période.

(1) Les numéros des photographies sans autre indication sont ceux donnés par la Conservation d'Angkor aux photographies accompagnant le rapport et appartenant à l'Ecole française d'Extrême-Orient.

(2) Ou Rolus. Ne pas confondre avec Rolûos.

Examinons maintenant les linteaux et les colonnettes des divers édifices de la deuxième période.

A TRAPĂṄ PHOṄ, les fouilles de M. LAGISQUET ont fait découvrir trois édifices : S. 2, S. 3, S. 4, nettement antérieurs, par leur style et la position des soubassements, à S. 1, sanctuaire encore debout et connu précédemment. S. 2, S. 3, S. 4 faisaient peut-être partie d'un ensemble de quatre sanctuaires disposés plus ou moins en carré. Leurs soubassements, leurs pilastres, certaines de leurs statues sont du style de Kòṁpoṅ Práḥ (voir p. 185-186). Nous y trouvons un linteau de ce style (Photo. 4077) et un linteau de la série essais de rénovation de ce même style de Kòṃpoṅ Práḥ, indiquant sans doute la partie tardive du style (S. 4, pl. LIV, C), linteau intermédiaire, semble-t-il, entre certains linteaux ordinaires du style de Kòṃpoṅ Práḥ (Pl. LVII, A) et des linteaux de cette même série tardive à Ak Yŏṃ (Pl. LVI, B et C, voir plus loin) ; une paire de colonnettes du style de Kòṃpoṅ Práḥ (S. 2, pl. LV, D), une paire de colonnettes du style de Prei Kmeṅ, presque certainement en réemploi (S. 4, pl. LV, C), une paire de colonnettes rondes épannelées seulement, enfin une colonnette octogonale qui paraît un des premiers essais du type (Pl. LV, E). Cet ensemble se rapporte donc, croyons-nous, à la dernière partie du style de Kòṃpoṅ Práḥ.

A PREI PRÀSÀT, existaient soubassement, pilastres, décor d'entrepilastres du style de Kòṃpoṅ Práḥ que nous étudierons plus loin. Les deux linteaux retrouvés sont du style de Kòṃpoṅ Práḥ (photo. 3285 et 3286) ; les colonnettes paraissent être des réemplois du style de Prei Kmeṅ (photo 2324 et 3285) et également un premier essai des colonnettes octogonales avec crosses de feuillage maladroitement posées sur la forme nouvelle (Pl. LV, B), ce qui indiquerait la fin du style de Kòṃpoṅ Práḥ.

A HÈ PHKÀ, les colonnettes sont du style de Kòṃpoṅ Práḥ (photo. 2185 et 2186) ; une colonnette réemployée est du style de Prei Kmeṅ (Pl. LV, A), colonnette qui, sur une photographie des fouilles, est renversée sans que nous sachions si elle a été placée ainsi au moment de son réemploi ou mal redressée dans les travaux de dégagement.

A ÓLOK, sur les trois linteaux des trois sanctuaires, deux sont du style de Kòṃpoṅ Práḥ (Pl. LVII, A et B) ; le troisième a des guirlandes avec feuillage développé qui semble indiquer, nous l'avons vu, la transition vers le style du Kulên (Pl. LVII, C). Un linteau analogue existe à Phnoṃ Ruṅ (voir plus loin). Les colonnettes de deux des trois sanctuaires semblent plus tardives (Pl. LVII, B et C). Nous ne saurions dire si Ólok est un édifice de la deuxième période complètement restauré à la troisième, ou si c'est une création de la troisième période réemployant trois linteaux et peut-être une paire de colonnettes d'un édifice voisin de la deuxième période.

A AK YŎṂ, dont nous avons indiqué l'importance et sur lequel nous reviendrons à propos du soubassement et du décor puis du temple-montagne, les linteaux sont généralement en réemploi (rapport de G. Trouvé, conservateur d'Angkor, Avril 1935). Ces réemplois constants sont peut-être dus à des changements de plan

en cours d'exécution. Ak Yŏṃ, monument complexe, est, sous sa forme définitive, nettement du style de Kŏṃpoṅ Práḥ. Ses colonnettes, dont un petit nombre seulement a été retrouvé, sont de ce style (photo. 2794 et 3648). Quant aux linteaux, nous en connaissons sept qui se répartissent ainsi :

a) un linteau du style de Prei Kmeṅ, presque certainement en réemploi (Pl. LIV, B) ;

b) deux linteaux du style de Kŏṃpoṅ Práḥ, du type habituel (Pl. LVI, A et photo. 2926) ;

c) trois linteaux qui semblent être des essais de rénovation du linteau à décor purement végétal du style de Kŏṃpoṅ Práḥ, vers la fin de ce style sans doute (Pl. LVI, B, C et D) ; à comparer avec le linteau analogue de Trapăṅ Phoṅ. L'un de ces trois linteaux (Pl. LVI, B) est une fantaisie qui respecte la disposition générale du linteau type du style de Kŏṃpoṅ Práḥ et qui montre que ces essais de rénovation font partie de ce style ; un certain nombre de détails de ces linteaux rénovés se retrouvent d'ailleurs sur les linteaux ordinaires du style de Kŏṃpoṅ Práḥ.

d) un linteau unissant feuillage développé, guirlandes et nombreux fleurons. Il paraît ainsi être de la transition vers le style du Kulên (photo. 2830), à moins, car il est en réemploi, qu'il ne soit de la transition entre le style de Prei Kmeṅ et le style de Kŏṃpoṅ Práḥ.

De VÀT KHNÀT, qui était constitué, nous assure-t-on, par six tours-sanctuaires, mais qui est malheureusement complètement détruit, seuls subsistent, dans une pagode, deux linteaux et des fragments de colonnettes. Un linteau est du style de Kŏṃpoṅ Práḥ (photo. Guimet 31184/1), un linteau du style de Prei Kmeṅ (photo. Guimet 31184/2) ; les colonnettes sont du style de Kŏṃpoṅ Práḥ (photo. hors rapport 1243). Vàt Khnàt, édifice très important par le nombre de ses sanctuaires, semble donc, comme Ak Yŏṃ, appartenir au style de Kŏṃpoṅ Práḥ, avec réemploi du style de Prei Kmeṅ, ce qui est constant, nous l'avons vu.

Au TEMPLE ENSEVELI DU BÀRÀY, au Nord-Nord-Ouest et tout proche d'Ak Yŏṃ, a été trouvée une colonnette (Pl. LXII, A) ; sa taille exceptionnelle révèle la grandeur du sanctuaire ; son style est identique à celui des colonnettes du temple principal du groupe central de Saṃbór qui, nous avons tenté de le prouver ailleurs (p. 139), date presque certainement du début du style du Kulên, c'est-à-dire forme transition entre le style de Kŏṃpoṅ Práḥ et le style du Kulên.

A PHNOṂ RUṄ ont été mis au jour un linteau et une colonnette (Pl. LVII, D). Sur le linteau, des feuilles assez développées sont placées dans les guirlandes, elles-mêmes accrochées à une branche de feuillage s'enroulant vers l'extérieur. Nous sommes donc, semble-t-il, au début de la transition dont nous avons parlé, entre le style de Kŏṃpoṅ Práḥ et le style du Kulên. Nous avons trouvé des linteaux assez analogues à Ólok et Ak Yŏṃ. La colonnette est de même style que le linteau. Les feuilles de cette colonnette sont identiques aux feuilles de la colonnette de Kôk Pô C.

A KÔK PÔ C ont été découverts un linteau du style de Kòmpoṅ Práḥ et une colonnette presque semblable, nous venons de le voir, à celle de Phnoṃ Ruṅ (photo. 3.338).

Cette longue liste, peut-être fastidieuse, prouve l'importance du style de Kòmpoṅ Práḥ et de la transition qui suivit, dans les monuments des deux villes que nous étudions.

En dehors des linteaux et colonnettes, nous rencontrons, dans certains de ces temples, des soubassements, des décors de pilastres, même des décors d'entre-pilastres. Ils nous montrent qu'entre trois édifices importants des deux cités — Trapãṅ Phoṅ et Prei Pràsàt à Hariharālaya, Ak Yŏṃ dans la ville du Bàrày — existe une ressemblance frappante, d'une part, et d'autre part, qu'une profonde analogie unit ces trois édifices aux deux monuments qui semblent être les mieux préservés du style de Kòmpoṅ Práḥ : Kòmpoṅ Práḥ et Phum Pràsàt (I. K. 153).

Les soubassements de S. 2 et de S. 3 de Trapãṅ Phoṅ (Pl. LVIII et photo. 4066), découverts par M. LAGISQUET, ont paru tout d'abord très surprenants. S'ils ont semblé si étranges, c'est, croyons-nous, parce que nous ne connaissons que très peu de soubassements du style de Kòmpoṅ Práḥ. Ces soubassements présentent, semble-t-il, un double caractère ; ils sont très richement décorés d'une part et d'autre part, ornés d'appliques analogues aux appliques čames comme l'a remarqué M. PARMENTIER à propos de Trapãṅ Phoṅ. Décor et appliques sont semblables à Trapãṅ Phoṅ et à Prei Pràsàt (photo. 3284). Nous retrouvons les appliques à Ak Yŏṃ (photo. 2967). La similitude de ces soubassements et de la superstructure de Phum Pràsàt est très nette, toiture qui doit correspondre par son décor, au soubassement non encore dégagé (1). Il est possible que l'influence čame se soit déjà fait sentir dans le style de Kòmpoṅ Práḥ par l'adoption de certains motifs particuliers (appliques de base). Cette influence s'accentuera au début du style du Kulên où certaines tours-sanctuaires sont d'une architecture entièrement čame, la décoration seule restant khmère (Daṃrĕi Kràp et peut-être Khtiṅ Slȧp et Phnoṃ Sručč au Kulên), puis cédera peu à peu la place à l'influence javanaise qui, dans le style du Kulên, est de plus en plus marquée.

Les analogies des décors de pilastres de Prei Pràsàt, des fragments de décor de pilastres de Trapãn Phoṅ et de décors similaires d'Ak Yŏṃ, sont évidentes ainsi que le rapport de cette ornementation avec celle des pilastres de Phum Pràsàt et de Kòmpoṅ Práḥ. Mme de Coral Rémusat voit dans le décor d'Ak Yŏṃ et de Prei Pràsàt un stade intermédiaire entre les thèmes décoratifs des plus anciens édifices khmèrs et ceux des monuments de la fin du IXe siècle, car le décor fragmenté ancien y persiste encore et le rinceau à lotus bleus y apparaît déjà.

Le décor d'entrepilastre nous semble également se rattacher au passé et annoncer l'avenir : l'édifice qui figure dans les monuments les plus anciens existe à Prei Pràsàt mais avec un personnage allongé (photo. 3297) ; la grande *apsaras*,

(1) Il y aurait un double intérêt archéologique et esthétique à opérer ce dégagement s'il ne présente pas de danger pour l'édifice.

telle qu'elle se verra à partir du IXe siècle, se rencontre à Ak Yŏṃ (photo. 2816) mais sans l'arcature qui deviendra constante et avec une silhouette qui rappelle les statues féminines des plus anciens styles khmèrs.

Dans des temples de la seconde période, ont été trouvés des statues et des bas-reliefs représentant des divinités. Certaines de ces sculptures sont tardives ; d'autres ont de grandes chances d'appartenir à la période dont nous nous occupons ; ce sont ces dernières que nous allons examiner ici.

A Trapãṅ Phoṅ, cinq statues paraissent correspondre au style de Kŏṃpoṅ Práḥ, quatre statues masculines dont deux Harihara (Pl. LIX, A et photo. 4083, 3995, 3997), une statue féminine hanchée (Pl. LIX, B) qu'il convient de comparer à une pièce assez analogue découverte à Prei Pràsàt (Pl. LIX, C).

Les quatre statues masculines semblent intermédiaires entre le Harihara du Pràsàt Andèt, temple de transition entre le style de Prei Kmeṅ et de Kŏṃpoṅ Práḥ et les Viṣṇu du Kulên. La plupart de ces statues ont le drapé en poche (Pl. LIX, A), plus conventionnel que celui du Harihara du Pràsàt Andèt, moins stylisé que celui des statues du Kulên. Le traitement de la ceinture apparente un Harihara de Trapãṅ Phoṅ (Pl. LIX, A) au Harihara du Pràsàt Andèt ; d'autres signes rattachent certaines statues de Trapãṅ Phoṅ aux Viṣṇu du Kulên.

Les statues féminines hanchées sont maladroites de facture et semblent tardives (Pl. LIX, B et C) ; celle de Prei Pràsàt (Pl. LIX, C) porte, sur la retombée d'étoffe, une feuille assez analogue aux feuilles de l'époque de transition entre le style de Kŏṃpoṅ Práḥ et le style du Kulên ; la coiffure de l'une d'elles (Pl. LIX, B) est incisée et n'est pas sans rapport avec des coiffures de statues masculines du style de Kŏṃpoṅ Práḥ. Il n'est donc pas impossible que les deux statues féminines soient de la même époque que les temples où elles ont été trouvées. Si cette hypothèse se confirmait, elle nous amènerait à nous ranger à l'opinion de M. Pierre DUPONT qui pense que ce type féminin hanché se perpétue très longtemps. Nous continuons à croire que les statues féminines hanchées, de petite taille et d'un style très sûr, sont les plus anciennes statues khmères connues. Elles auraient été exécutées à une époque où le çivaïsme était en honneur et où Çiva n'était représenté, comme le pense M. DUPONT, que par le *liṅga*. Mais nous avons été soudain frappés par un fait auquel nous n'avions pas, jusqu'ici, prêté attention. Les statues de l'époque suivante, de taille normale et entourées d'un arc, semblent être *toutes masculines*. Les représentations de divinités féminines ont pu alors se perpétuer parallèlement en restant, par tradition, fidèles au type ancien, parfois agrandi et abâtardi.

TROISIÈME PÉRIODE

Du retour du Kulên (avant 854) à l'avènement d'Indravarman (877) ; fin du règne de Jayavarman II et règne de Jayavarman III : fin du style du Kulên ou transition entre le style du Kulên et le style de Práḥ Kô.

Fait remarquable : les tours-sanctuaires qui semblent, par leur style, appartenir à la première partie de cette période, sont *presque toutes construites dans des en-*

sembles existant déjà : tour-sanctuaire S. 1 de Trapãṅ Phoṅ, sanctuaire central de Svày Prãhm à Hariharālaya, tour-sanctuaire B et peut-être A de Kôk Pô à la ville du Bàrày, reprises très importantes à Ólok (Hariharālaya). Que ces monuments aient été édifiés par Jayavarman II revenant à Hariharālaya ou par son fils et successeur, on paraît avoir voulu insister sur la continuité de la tradition. Nous ne voyons guère qu'un seul exemple dans l'art khmèr de ces reprises systématiques qui sont plus que des embellissements, c'est celui de Jayavarman VII complétant les anciens édifices du style du Bàyon. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette dernière question dans une prochaine étude.

Examinons d'abord les édifices dont le style est nettement postérieur au Kulên mais qui, cependant, conservent encore des signes indiquant leur contiguïté par rapport aux monuments construits sur le Kulên même.

A Trapãṅ Phoṅ (Hariharālaya), l'édifice central S. 1 (Pl LX), le seul connu jusqu'en 1936, a été construit — son style et l'étude des soubassements le prouvent — après S. 2 et S. 3. Il a été élevé à la place d'honneur en quelque sorte, entre ces deux sanctuaires, en retrait et peut-être vers le centre du quadrilatère qu'auraient formé les tours-sanctuaires dans le plan primitif. Par son style, S. 1 est postérieur mais de peu aux temples du Kulên. Les linteaux sont hauts avec *kāla* et têtes de *makara*, branche de feuillage et consoles. C'est le type le plus caractéristique de l'époque qui nous occupe ; les linteaux du sanctuaire central de Svày Prãhm (Pl. LXI, A) et de Kôk Pô B (Pl. LXI, B) sont presque identiques. Les colonnettes ont des feuilles de face, une par côté, répétées plusieurs fois le long du fût et des bagues en haut-relief. Ces détails n'apparaissent pas avant les édifices du Kulên. La contiguïté, par rapport à ces monuments, est indiquée sur les colonnettes par le galbe, le filet à fleurons, les feuilles isolées sur la partie évasée des chapiteaux, signes qui vont bientôt disparaître mais qui se maintiennent encore. L'antériorité, relativement au style de Práḥ Kô, est ainsi marquée. A Trapãṅ Phoṅ S. 1, nous voyons, pour la première fois, le motif d'*apsaras* dans les arcatures qui va devenir constant dans l'art khmèr ; mais ce motif existait peut-être déjà dans les édifices détruits ou endommagés du Kulên. Un linteau avec Viṣṇu et *Garuḍa* dans un arc polylobé (Pl. LXIII, A) est certainement contemporain des linteaux de S. 1 ; il proviendrait de l'édifice S. 6 qui, on le verra plus loin, paraît postérieur ; peut-être était-il en réemploi.

A Svày Prãhm (Hariharālaya), formé de trois sanctuaires alignés, c'est au sanctuaire central, comme à Trapãṅ Phoṅ, que nous voyons linteau et colonnettes de la période que nous examinons (Pl. LXI, A) comme si Jayavarman II ou Jayavarman III avait voulu poser sa marque sur les édifices principaux de la cité en y élevant un pràsàt central. L'édifice, inachevé, était peut-être, nous l'avons vu, le premier temple de la ville primitive. Est-ce la raison pour laquelle on le termina, en le transformant sans doute, au retour du Kulên ? Nous l'ignorons. Y a-t-il eu à ce moment changement de place entre les linteaux, l'admirable linteau du début du style de Prei Kmeṅ ayant été à l'origine celui du sanctuaire central, ou est-ce le linteau du sanctuaire central qui avait été laissé inachevé ? Nous

ne pouvons le savoir. Quoi qu'il en soit, au sanctuaire central, le linteau actuel est sculpté sur une pierre portant au revers (Pl. LIII, B) un épannelage inachevé du style de Prei Kmeṅ. La face principale présente, comme à Trapãṅ Phoṅ S. 1 et Kôk Pô B, la composition la plus habituelle de l'époque que nous étudions : *kāla*, têtes de *makara*, arc de feuillage (Pl. LXI, A). A la partie supérieure de ce linteau est une rangée d'assez grosses têtes rappelant le même motif à Kôk Pô D, Kapilapura et Kàndal Dòm. Les colonnettes de cette porte sont très nettement postérieures au Kulên (Pl. LXI, A).

Des traces de cette si curieuse reprise sont visibles d'une manière inattendue, exceptionnelle et frappante sur un fragment de colonnette (Pl. LXII, B). Cette colonnette n'ayant pas été terminée, on continua à la sculpter à la période dont nous parlons mais on ne se borna pas à placer des motifs nouveaux plus haut ou plus bas que les anciens ; on reprit chaque registre, si bien qu'on voit sur certains d'entre eux, en tournant autour de la colonnette, un brusque changement de motif. Nous passons ainsi soudain des thèmes décoratifs anciens (guirlande avec feuilles en languettes ondulées et pendeloques anciennes ou feuilles appartenant aux premiers styles khmèrs) aux motifs postérieurs au séjour du Kulên (feuilles de face avec arc trilobé et pendentifs spéciaux). Aux mêmes places, entre les nus, nous constatons que le décor en ronds et carrés alternés des styles anciens est tout à coup remplacé par des fleurs à quatre pétales.

A KÔK PÔ, autour de Kôk Pô C, dont il ne reste que des vestiges, existe tout un ensemble de l'époque que nous étudions. Tout d'abord la tour-sanctuaire B, encore debout, qui nous présente comme Trapãṅ Phoṅ S. 1, à la fois des signes de postériorité et des signes de contiguïté par rapport aux édifices du Kulên ; linteaux et colonnettes (Pl. LXI, B) ont presque exactement le même style que les linteaux et colonnettes de Trapãṅ Phoṅ S. 1 ; seul, le filet à fleurons manque sur les colonnettes. Egalement la tour-sanctuaire A qui, par le style de ses colonnettes, paraît légèrement plus tardive ; son linteau avec Viṣṇu et *Garuḍa* (Musée Guimet), semble cependant antérieur à Práḥ Kô (voir p. 143). Enfin, un linteau avec *Garuḍa* seul et partie supérieure décorée de séries de têtes, qui appartient à la période qui nous occupe, a été trouvé à Kôk Pô D (photo. Guimet 31187 8) ; un linteau analogue a été découvert à Kapilapura.

A ÓLOK (Hariharālaya), deux paires de colonnettes sont du style postérieur au séjour au Kulên (Pl. LVII, B et C) ; l'une d'elles a le galbe aux extrémités du fût et les feuilles une par côté sur la partie évasée du chapiteau qui indiquent la contiguïté par rapport aux édifices du Kulên. Ólok est-il un temple nouvellement construit à l'époque que nous étudions ? Ce n'est pas impossible mais il faudrait alors admettre que plus de la moitié des éléments sculptés sont en réemploi, ce qui serait très exceptionnel. Il s'agit plus probablement d'une reprise importante d'un édifice de la deuxième période. Une statue (photo. 3350, à gauche) y a été trouvée dont le style correspond à la période que nous examinons. Cette statue porte déjà la coiffure orfévrie à étages mais conserve la chute en ancre simple et le drapé en poche relativement compréhensible encore ; elle est donc presque cer-

tainement de l'époque intermédiaire entre les Viṣṇu du Kulên et les statues de Prăḥ Kô. Une autre statue, assez fruste (photo. 3326) semble correspondre à la deuxième période et aux linteaux du style de Kòṃpoṅ Prăḥ.

Appartiennent aussi très probablement à la troisième période :

KŬK DÓṄ (Hariharālaya, I. K. 580) où une colonnette carrée (style du Kulên) et deux petits lions ont été découverts ; les colonnettes carrées n'apparaissent, croyons-nous, qu'au Kulên mais elles se perpétuent pendant quelques années après le retour à Hariharālaya ;

KANDÀL DÒ'M SUD (Hariharālaya, I. K. 587) où a été trouvée une rangée de têtes sculptées analogues à celle des linteaux de Svày Prăhm, Kôk Pô D et Kapilapura ; des travaux sur ce site pourraient donner d'intéressants résultats.

Il est certains édifices qui sont nettement postérieurs au Kulên, antérieurs à la fondation d'Aṅkor sans que nous puissions préciser s'ils appartiennent à la troisième ou à la quatrième période, soit qu'ils n'aient pas fait l'objet de travaux archéologiques suffisants, soit que nous n'ayons pu les examiner d'une manière détaillée.

Le plus important est le grand temple de PREI MONTI (Hariharālaya, I. K. 582) dont l'ampleur nous avait frappés au cours de notre mission. Cette impression s'accentua encore devant les photographies aériennes de M. GOLOUBEW (BEFEO., XXXVI, 2, pl. 78). Des sondages dans ce site apporteraient peut-être des précisions archéologiques intéressantes.

Citons aussi la tour-sanctuaire du Pràsàt KAÈK (Hariharālaya) qui présente un très beau décor.

Enfin, KŬK TRUṄ, (I. K. 581) dont le sanctuaire principal devait être de grande taille et d'un style remarquable d'après la base de colonnette à personnages qui, seule, a été retrouvée (Pl. LXII, C).

QUATRIÈME PÉRIODE

De l'avènement d'Indravarman (877) *à la fondation d'Aṅkor (avant* 910) *; règne d'Indravarman et première partie du règne de Yaçovarman : style de Prăḥ Kô.*

A cette période appartiennent peut-être les édifices qui viennent d'être cités comme ayant été construits entre le retour du Kulên et la fondation d'Aṅkor : Prei Monti, Pràsàt Kaèk, Kŭk Truṅ.

Mais cette quatrième période est surtout celle des plus grands temples de Hariharālaya bâtis peu avant l'abandon de la ville et qui sont parmi les plus beaux monuments khmèrs : PRĂḤ KÔ (879), BÀKOṄ (881), LOLEI (893). Leur identification et leurs dates étant certaines, nous n'avons pas à nous occuper d'eux ici ; nous reparlerons d'ailleurs de Bàkoṅ à propos des temples-montagnes. Ces trois grands temples construits peu avant l'abandon de Hariharālaya comme capitale, ont, par leur importance, masqué en quelque sorte les aspects antérieurs de la cité comme le Bàyon et son enceinte avaient changé l'apparence d'Aṅkor et empêché, pendant longtemps, qu'on se rendît compte de ce qu'était la ville plus ancienne.

CINQUIÈME PÉRIODE

A partir du milieu du Xe siècle

Entre 893 et 910, Yaçovarman fonda Yaçodharapura (Aṅkor); il quitta Hariharālaya qui cessa d'être capitale. En moins d'un demi-siècle, deux capitales furent édifiées : Aṅkor qui fut abandonnée momentanément en 921 ou 928, puis Kòḥ Ker (Chok Gargyar) que les rois quittèrent en 944. Il est normal qu'on n'ait point songé, pendant cette époque, à Hariharālaya où aucunes traces des styles du Bàkhèṅ et de Kòḥ Ker n'ont été relevées jusqu'ici. Mais, en 944, les rois revinrent à Aṅkor; Hariharālaya fut sans doute comprise alors dans les embellissements de Rājendravarman.

A KÔK PÔ (ville du Bàrày), en effet, nous le voyons nettement d'après les dernières fouilles de M. MARCHAL (*BEFEO.*, XXXVII, 2, p. 369 à 373), une salle longue a été ajoutée devant la tour-sanctuaire B qui s'ouvre au Nord. Le linteau de cette salle (photo. 3337) semble appartenir au style de Bantãy Srĕi; il est accompagné de colonnettes (*Ibid.*, p. 371) qui sont malheureusement invisibles sur les photographies. Deux *dvārapāla*, récemment découverts dans cette même salle, seraient, autant qu'on en peut juger d'après la description et les reproductions peu nettes, les plus anciens *dvārapāla* connus en ronde-bosse et appartiendraient peut-être à la même époque que le linteau (*Ibid.*, p. 369 et planche LXXIX, A). Devant cette salle et à une époque nettement postérieure à sa construction, un avant-corps paraît avoir été surajouté. Le style plus tardif de cette adjonction semble prouvé par d'autres *dvārapāla* (*Ibid.*, p. 373), par des colonnettes que nous ne connaissons malheureusement que par la description (*Ibid.*, p. 372) ainsi que par un linteau où la tête de *kāla* est tout en bas et traitée d'une manière différente de celle des têtes de *kāla* du linteau précédent (*Ibid.*, planche LXXXI). La ressemblance entre ces deux linteaux de Kôk Pô reste cependant très grande malgré leur style différent car le second paraît avoir copié bien des détails du premier ; nous retrouverons une copie analogue avec différence de style dans un linteau de l'édifice Sud-Est de Trapãṅ Phoṅ qui s'inspire des linteaux du sanctuaire principal de ce même temple.

A KŪK DÓṄ, ont été mis au jour une statue qui, par son style, semble de peu antérieure à Bantãy Srĕi (photo. 3141) et deux linteaux (photos 3144 et 3145) dont l'un est peut-être le premier essai de cette branche constamment brisée, fantaisie sans lendemain à l'époque qui nous occupe mais qui sera reprise sur tous les linteaux du début du style du Bàyon. Les deux linteaux de Kūk Dóṅ paraissent être contemporains de la statue. Nous ne savons si le temple tout entier était du style de Bantãy Srĕi ou s'il s'agit d'adjonctions dans un édifice plus ancien.

A TRAPÃṄ TOTŪ̃Ṅ THṄAI (Hariharālaya, *I. K.* 578), temple situé à l'Ouest de Trapãṅ Phoṅ, aucun sondage n'a été effectué. Une rapide visite nous a donné l'impression qu'une partie au moins de l'édifice datait de la deuxième moitié du Xe siècle.

A KŪK TRUṄ, l'édifice annexe Sud-Est, par son linteau et ses colonnettes (Pl. LXIII, C) peut être de cette même époque ou un peu plus tardif.

A TRAPĀṄ PHOṄ, un des linteaux de ce même édifice Sud-Est (Pl. LXIII, B, et comparer à Pl. LX ; LXI, A et LXI, A et B), présente la même disposition (*kāla* et têtes de *makara*) que les linteaux du sanctuaire central S. 1 mais il est traité d'une manière très différente (style général, tête de *kāla* avec museau pointu, disparition des consoles). Ce linteau semble être une imitation des linteaux de S. 1 mais avoir été sculpté entre le milieu du Xe siècle et le milieu du XIe. Il serait imprudent de tirer des conclusions de deux exemples seulement, mais *on pourrait examiner si ces édifices Sud-Est, dans des monuments antérieurs au Xe siècle, ne sont pas toujours des additions et embellissements postérieurs.*

A HÈ PHKÀ, nous trouvons également un linteau (photo. 2183) qui paraît être de cette même époque et ne pas appartenir aux sanctuaires principaux.

A Trapāṅ Phoṅ, des sculptures relativement tardives ont également été mises au jour. La plupart semblent appartenir au XIe siècle : statue de Viṣṇu (photo. 3998), statue de Brahmā (photo 4081), bas-relief de Viṣṇu Varāha (photo. 4085), stèle avec personnages (photo. 4086), piédestal avec personnages en haut-relief (photo. 4102). Fait assez curieux, quand ces sculptures ont été découvertes à l'intérieur d'édifices, c'est toujours dans les édifices S. 5 et 6 qui paraissent tardifs qu'elles ont été trouvées, S. 6 étant à Trapāṅ Phoṅ l'édifice Sud-Est dont il a été question plus haut.

Les adjonctions et embellissements de la cinquième période sont surtout visibles à Hariharālaya. Citons cependant, dans la ville du Bàrày, avec le linteau de Kôk Pô déjà mentionné, le Pràsàt Trapāṅ Sĕṅ ou Beṅ Sĕṅ repéré par M. Goloubew au cours de reconnaissances aériennes. Des fragments de sculptures du style du Bàphûon y ont été découverts. Il est impossible, avant dégagement, de savoir s'il s'agit d'un temple ancien repris à l'époque dont nous nous occupons ou d'un temple construit au XIe siècle et relié au Mébôn occidental, monument du style du Bàphûon bâti au centre du nouveau Bàrày et qui se rattache à Aṅkor.

Le sanctuaire central de Bàkoṅ a récemment été remonté par anastylose. Il est de la fin du XIe ou du début du XIIe siècle ; il modifie complètement l'aspect primitif du monument. Les restaurations de Bàkoṅ se bornent-elles à ce sanctuaire ? Des galeries avec fenêtres à balustres précèdent les temples de Bàkoṅ et de Práḥ Kô. Par leur style, elles semblent postérieures aux galeries de Kòḥ Ker (deuxième moitié du Xe siècle). Déjà avant la reconstitution du sanctuaire de Bàkoṅ, nous nous demandions si ces galeries étaient contemporaines des édifices. Maintenant que nous savons que d'importantes et tardives adjonctions ont été faites à Bàkoṅ, au XIe ou début du XIIe siècle nous pouvons dire qu'il y a toutes chances pour que ces galeries fassent partie d'additions postérieures aux monuments. On ne peut, en tout cas, en faire état comme galeries du IXe siècle dans une étude sur l'évolution de la galerie.

Quelques statues du style du Bàyon ont été trouvées à Hariharālaya.

Indiquons quels sont les édifices ou points archéologiques, à Hariharālaya et dans la ville du Bàrày, dont le style n'a pu être précisé d'aucune façon.

A Hariharālaya, KANDÀL DỞM NORD (*I. K.*, 586) et DĚI DỞM (*I. K.*, 588) sont indiqués par LUNET DE LAJONQUIÈRE mais n'ont été l'objet, à notre connaissance, d'aucun travail archéologique. Des sondages sur ces points seraient très désirables.

KOṄ HIṄ a été récemment découvert et de rapides sondages y ont été effectués mais n'ont donné aucun résultat.

A la ville du Bàrày, deux temples à l'Est d'Ak Yŏṃ sont peut-être le même monument répertorié sous deux noms : PHUṂ PRÀSÀT de l'inventaire de Lajonquière (*I. K.* 593) qu'il ne faut pas confondre avec le Phuṃ Pràsàt encore debout du style de Kŏṃpoṅ Práḥ dont il a été question plus haut et KAS HÒ, marqué sur les plans accompagnant le rapport de la conservation d'Aṅkor de février et juillet 1935.

Un PONT très important (*I. K.*, 595) doit être signalé sous bois près de la pointe Nord-Ouest de l'actuel Bàrày.

Un édifice complètement inconnu existe peut-être encore dans le Bàrày ; la colonnette étudiée plus haut provient d'un temple marqué D sur les plans de février et juillet 1935 (rapport de la conservation d'Aṅkor, fig. 20) ; or, M. LAGISQUET, au cours d'une reconnaissance aérienne (rapport de juillet 1936, p. 10), a cru voir au Nord-Ouest d'Ak Yŏṃ les vestiges de *deux* monuments.

Indiquons enfin que d'autres points archéologiques ont été relevés dans le Bàrày (rapport de la conservation d'Aṅkor, février et juillet 1935, fig. 20).

***

Dans l'examen que venons de faire, il nous a semblé préférable de ne pas tenir compte des inscriptions sauf pour les monuments de la quatrième période. En dehors de cette époque, en effet, nous ne trouvons aucune de ces stèles de fondation qui datent, sans aucun doute possible, un édifice. La plupart des inscriptions ne sont que des indications de donation dont l'époque est approximativement fixée par la forme de leurs caractères. En inférer le moment où le temple a été construit est évidemment dangereux. Même lorsque ces inscriptions portent des dates, elles ne peuvent indiquer qu'une antériorité du monument par rapport à la date la plus ancienne et à condition toutefois que la pierre inscrite ne soit pas en réemploi. Or, les réemplois de linteaux et colonnettes de la première période sont constants, nous l'avons vu, à la seconde époque et les piédroits du sanctuaire central d'Ak Yŏṃ, y compris celui qui porte la date de 704 de notre ère, sont justement en réemploi (rapport de G. TROUVÉ, mars 1935). Nous avons donc cru, n'étant pas épigraphiste, devoir nous borner, dans cette étude, aux indications de style.

Une question doit être abordée ici : celle du temple-montagne que nous avons étudiée plus longuement ailleurs (cf. *Le temple-montagne khmèr, le culte du liṅga*

et le Devarāja, dans *BEFEO.*, XXXIV, 2, p. 611 et suivantes). Le culte du *liṅga* royal, du dieu-roi, lié, semble-t-il, au temple-montagne, fut instauré sur le Kulên en 802, par Jayavarman II grâce à « un brâhmane souverainement intelligent » qui enseigna au chapelain du roi (*hotar*) la magie et quatre çāstra déterminés. Mais ce chapelain était déjà le chapelain du roi quand ce dernier résidait dans diverses capitales avant d'aller au Kulên et Jayavarman II avait sans doute connu, dans son enfance, à Java, un culte analogue à celui qu'il fonda plus tard. Si Ak Yŏṃ, comme nous le croyons, est du début de son règne, il ne semble donc pas étonnant qu'il ait déjà la forme d'un temple-montagne, sorte de préfiguration du culte définitivement établi par la suite. Or, sans être une véritable pyramide à gradins, M. MARCHAL insiste sur ce point, Ak Yŏṃ, par ses degrés, a déjà un aspect qui présente une certaine analogie avec celui du temple-montagne. Cette disposition inhabituelle est, croyons-nous, un argument de plus pour rattacher ce temple, sous sa forme définitive, au règne de Jayavarman II.

Au Kulên, le temple-montagne est presque certainement la pyramide à gradins de Krus Aràm Rôṅ Čĕn (voir p. 144). Le temple-montagne d'Indravarman est, sans aucun doute, Bàkoṅ (881). Celui de son successeur, Yaçovarman, fut construit à Aṅkor ; c'est, M. GOLOUBEW l'a démontré, le Phnoṃ Bắkhèṅ.

Mais nous cherchons en vain, à Hariharālaya, le temple-montagne qui devait exister pendant la troisième période entre le retour du Kulên où le nouveau culte avait été fondé et l'avènement d'Indravarman qui fit édifier Bàkoṅ. Avant la construction de ce dernier monument, un temple-montagne était nécessaire au culte à Hariharālaya. A-t-il complètement disparu ? C'est possible mais, même dans une région cultivée et habitée comme celle de Rolûos (Hariharālaya) on a, dans ces dernières années, découvert des édifices jusqu'alors inconnus. Le temple-montagne sera peut-être un jour retrouvé. Les récentes reconnaissances aériennes de M. GOLOUBEW indiquent, semble-t-il, une direction de recherches car elles montrent que les tours de Práḥ Kô ne sont pas au centre de la vaste enceinte qui les encadre (*BEFEO.*, XXXVI, 2, pl. LXXVII, A). Cette observation amène M. GOLOUBEW à se demander (*Ibid.*, p. 471) « si les sanctuaires en question n'avaient pas été conçus, au moment de leur fondation, comme le complément soit d'un temple-montagne dont on envisageait alors la construction au centre du carré, soit d'un édifice déjà existant, élevé à l'endroit où se croisent les axes Est-Ouest et Nord-Sud de l'enceinte ». Si la deuxième hypothèse se confirmait et s'il s'agissait d'un temple-montagne, tout deviendrait clair. Indravarman aurait d'abord fait construire six tours-sanctuaires pour ses ancêtres dans l'enceinte du temple-montagne existant antérieurement, tours-sanctuaires consacrées en 879, deux ans après son avènement ; puis, se ravisant, il aurait fait édifier un nouveau temple-montagne, sans doute plus important, au Sud du précédent (Bàkoṅ), temple terminé deux ans plus tard.

L'apparence que présente Bàkoṅ après anastylose du sanctuaire central, doit être très différente de l'aspect primitif du monument. Le sanctuaire central

réédifié est, en effet, du début du style d'Aṅkor Vắt et au sommet de la pyramide; seules les toutes petites tours-sanctuaires récemment remontées sont du IXe siècle. Quel était l'aspect du sanctuaire central contemporain de l'édifice? Nous ne le saurons jamais. C'était probablement le premier sanctuaire de grès, d'où cette insistance des inscriptions parlant du «*liṅga* d'Içа dans une maison de pierre», mais ce devait être une construction modeste si l'on en juge par la crainte, qui se maintiendra pendant tout le Xe siècle, de trop charger une pyramide entièrement en maçonnerie. Nous nous étions demandé, il y a quelques années, si les tours-sanctuaires de Bàkoṅ, au pied de la pyramide, n'étaient pas antérieures aux tours-sanctuaires de Práḥ Kô. Nous avions présenté cette idée comme une hypothèse de travail (*Etudes d'orientalisme*, p. 521 et suivantes). Un examen détaillé sur place nous a amené à abandonner cette conception. Les linteaux de Bàkoṅ semblent, au contraire, postérieurs à ceux de Práḥ Kô. A Práḥ Kô, d'anciens thèmes se maintiennent encore sur les linteaux, mêlés à des fantaisies nouvelles; à Bàkoṅ, la rénovation des motifs masque presque complètement les thèmes anciens.

Examinons maintenant ce que nous apportent les données topographiques.

On ne saurait être surpris du relatif éloignement des temples les uns par rapport aux autres à Hariharālaya et dans la ville du Bàrày. Il en est ainsi à Saṃbór, au Kulên et dans l'Aṅkor primitif.

D'anciennes voies de communication avaient déjà été signalées reliant Hariharālaya au Bàrày oriental d'Aṅkor (première fondation de Yaçovarman) et au Bàkhèṅ (centre de la première Ville d'Aṅkor). M. LAGISQUET a reconnu, au cours d'un vol au-dessus d'Aṅkor — ce qui est particulièrement intéressant pour nous, — qu'«une voie très importante, qui comprenait peut-être un canal et des chemins, passe au Sud de Bàkoṅ, à peu près aux environs de Trapãṅ Phoṅ et se dirige vers le quadrilatère situé au Sud-Ouest du Bàrày occidental»; plus loin, il insiste: «J'attire particulièrement l'attention sur la voie très importante qui est à peu près parallèle à la route coloniale, voie qui passe par Rolûos et aboutit aux environs d'Ak Yŏṃ. Cette voie qui passe au Sud de Bàkoṅ et à peu près aux environs de Trapãṅ Phoṅ, devait, selon moi, passer par Hariharālaya. Il est intéressant de voir que cette voie se dirige au Nord-Ouest vers Ak Yŏṃ et cela pourrait nous expliquer la ressemblance qui existe entre l'architecture des sanctuaires récemment découverts à Trapãṅ Phoṅ et celle du monument d'Ak Yŏṃ» (Rapport de la conservation d'Aṅkor de juillet 1936, pp. 11-12).

On voit l'intérêt de cette observation pour notre thèse. L'importance d'Ak Yŏṃ frappe de prime abord. Dès sa découverte, nous l'avions attribué à Jayavarman II et nous avons vu que c'était peut-être la préfiguration du temple-montagne. La situation de Trapãṅ Phoṅ avait déjà attiré notre attention avant notre mission et les découvertes de 1936. Trapãṅ Phoṅ est approximativement sur l'axe Nord-Sud passant par les édifices principaux et tardifs de Hariharālaya (Lolei, Práḥ Kô, Bàkoṅ) dont la position a peut-être été fixée par rapport à

lui. Hè Phkà et Trapăṅ Totŭṅ Thṅai sont, semble-t-il, à l'Ouest de Trapăṅ Phoṅ. Trapăṅ Phoṅ est donc dans une position relativement centrale; il est, certes, plutôt vers le Sud de la cité mais la ville semble s'être progressivement étendue vers le Nord. Lolei, le dernier temple construit, est aussi le plus septentrional. La double découverte, en 1936, de S. 2 et de S. 3, temples de la deuxième période, à Trapăṅ Phoṅ, confirme l'intérêt de ce dernier temple. Le fait que cette importante artère allait de Trapăṅ Phoṅ à Ak Yŏṃ nous amène à croire qu'elle a été tracée à la deuxième époque; ce serait la voie unissant les deux capitales.

Le plan de Hariharālaya au temps de Jayavarman II n'est pas très net. Celui de la ville du Bàrày vers la même époque est plus clair (fig. 20). Prei Kmeṅ, de l'époque précédente, est à l'Ouest du Bàrày, étang qui, rappelons-le, n'a été creusé qu'au XI[e] siècle, bien après le règne de Jayavarman II. Les principaux édifices de la seconde période sont situés à peu près sur un axe Sud-Nord. Cet axe part d'Ak Yŏṃ, passe vers l'édifice D enseveli dans le Bàrày, atteint le Pràsàt Rolûḥ (ou Rolûs), laisse le Phnoṃ Ruṅ légèrement sur la gauche car ce dernier temple est sur la hauteur, et aboutit à Kôk Pô (voir fig. 20). Vàt Khnàt est proche d'Ak Yŏṃ. Nous avions signalé les analogies entre un linteau d'Ak Yŏṃ, le linteau et les colonnettes du Phnoṃ Ruṅ, la colonnette de Kôk Pô C; or, ces trois édifices sont approximativement, nous venons de le voir, sur le même axe. Dans une reconnaissance aérienne, M. LAGISQUET signale, en dehors des chaussées liées au Mébôn occidental, et évidemment contemporaines du Bàrày, deux chaussées Nord-Sud, une devant Ak Yŏṃ, une autre plus à l'Ouest (rapport de juillet 1936, p. 10) et M. GOLOUBEW (*BEFEO.*, XXXVI, 2, p. 476) note sur sa carte ces deux axes. La chaussée devant Ak Yŏṃ répond à l'axe que nous venons d'indiquer qui va d'Ak Yŏṃ à Kôk Pô; l'axe plus à l'Ouest passe à Vàt Khnàt ou tout près de ce temple. M. GOLOUBEW remarque également que des enceintes rectangulaires et carrées existent à l'Ouest et au Sud du Bàrày occidental, c'est-à-dire dans la région de la ville du Bàrày. Une de ces enceintes semble être celle de Prei Kmeṅ et avoir peut-être appartenu à la ville primitive.

Nous insistons, avant de terminer, sur le fait que cette étude est incomplète, que de nombreux sondages et fouilles restent à effectuer dans cette région et que de nouveaux temples peuvent encore être découverts. La région qui va du pont au Nord-Ouest du Bàrày à Pràsàt Rolûḥ et jusque vers Kôk Pô, est une région assez désertique, semée de boqueteaux et qui aboutit à une forêt. Nous ne serions pas surpris si des monuments inconnus y étaient encore dissimulés. On pourrait inciter les indigènes à les chercher et tenter au moins un sondage à Rolûḥ.

On comprendra, croyons-nous, en lisant cette étude que nous ayons abandonné les termes de « préangkorien » et « d'angkorien ». Nous avions insisté pour leur adoption car ils nous semblaient préférables aux dénominations, fausses d'après nous, « d'art khmèr primitif », « d'art indo-khmèr » ou « d'art du Fou-nan » ; mais l'art angkorien commençait alors au groupe de Bàkoṅ, Práḥ Kô, Lolei, une ving-

taine d'années avant la fondation d'Aṅkor ou tout au plus aux monuments à peine plus anciens de Trapãṅ Phoṅ S. 1 et de Kôk Pô A et B ; aucun édifice antérieur n'était connu dans la région d'Aṅkor. Lorsque, grâce aux photographies de M. GOLOUBEW, Daṃrĕi Kràp du Kulên, nous a été révélé, nous avons été forcés de faire remonter le début de l'art angkorien plus haut et jusque vers 802. Ainsi se confirmait une tendance à considérer que le terme d'angkorien désignait non la ville mais la région d'Aṅkor. Cependant les découvertes s'accumulèrent. Aux travaux de M. MARCHAL succédèrent ceux de G. TROUVÉ, qui consacra une grande partie de son activité à la recherche des plus anciens monuments de la région d'Aṅkor, puis ceux de M. LAGISQUET; nous-mêmes avons tenté d'y apporter notre contribution au cours de notre mission. Actuellement, les deux plus grands ensembles du style immédiatement antérieur au Kulên, style appartenant très nettement à l'art dit préangkorien, sont *tout proches* d'Aṅkor ; ce sont justement les deux sites que nous venons d'étudier et nous y trouvons non seulement de nombreux édifices du style précédant celui du Kulên (style de Kòṃpoṅ Práḥ), mais aussi quelques monuments et de fréquents réemplois du style encore antérieur (style de Prei Kmeṅ). Maintenir, pour ces styles, le terme de « préangkorien » paraît donc impossible.

Cette opposition de « préangkorien » et d'« angkorien », de plus, établit une division de l'art khmèr en deux parties. Cette division avait été créée par l'idée erronée que le Bàyon et les monuments de même style étaient de la fin du IXe siècle, suivant immédiatement des édifices comme Práḥ Kô, Bàkoṅ, Lolei. Elle devint beaucoup moins nette quand le Bàyon et son style reprirent leur place véritable à la fin de l'art khmèr. Práḥ Kô, Bàkoṅ, Lolei et même les monuments antérieurs de Trapãṅ Phoṅ S. 1 et Kôk Pô A et B, se rattachèrent alors à l'art angkorien mais, entre eux et les monuments des VIIe-VIIIe siècles, une scission demeurait. Les découvertes du Kulên sont venues combler ce hiatus. L'art khmèr se développe maintenant, croyons-nous, d'une manière continue avec une alternance de périodes d'appauvrissement et de périodes de rénovation. La division de l'art khmèr en deux parties ne semble donc plus avoir de raison d'être ; la maintenir par habitude paraît arbitraire. C'est pourquoi nous croyons préférable de rétablir l'unité du style khmèr et de nous borner à y discerner une série de styles successifs. Afin de ne pas dépendre de données historiques et de dates que des observations plus complètes ou de nouvelles découvertes peuvent modifier, nous proposons, pour ces styles, des noms de sites ou d'édifices en choisissant de préférence le nom des monuments dont le style est particulièrement net et où, à notre connaissance, n'existe ni réemploi des époques précédentes, ni reprise ou adjonction des époques suivantes. L'art khmèr se trouve ainsi divisé pour nous en :

style de Saṃbór, style de Prei Kmeṅ, style de Kòṃpoṅ Práḥ, jusqu'à la fin du VIIIe siècle ;

style du Kulên, style de Práḥ Kô, pour le IXe siècle ;

style du Bàkhèṅ, style de Kòḥ Ker, style de Bantãy Srĕi jusqu'à la fin du Xe siècle ;

style des Khlãṅ et *style du Bàphûon* pendant la plus grande partie du XIe siècle ;

style d'Aṅkor Vằt et *style du Bàyon* pour la fin de l'art khmèr.

Les trois ou quatre premiers styles correspondent à l'art dit, jusqu'ici, « préangkorien ».

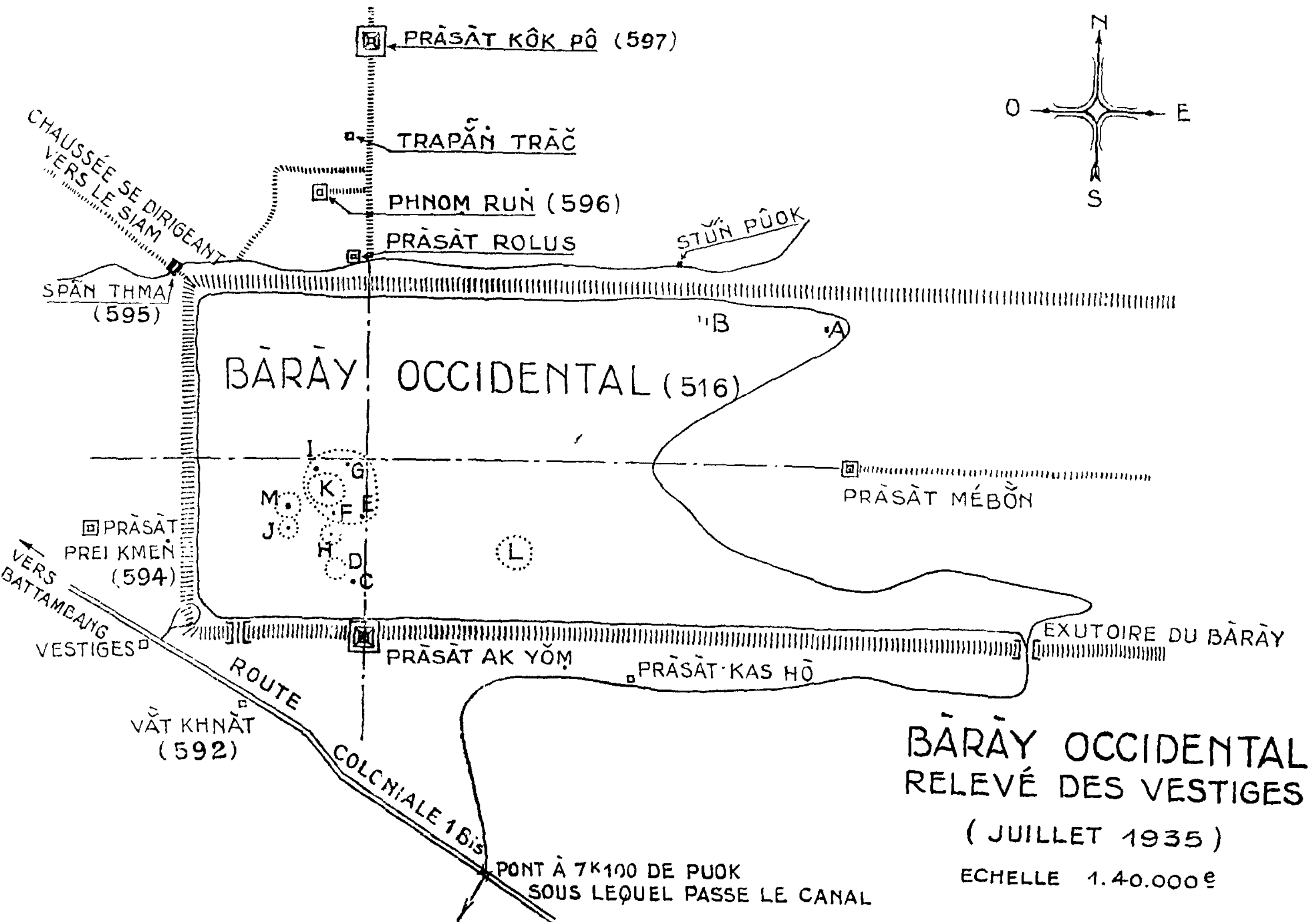
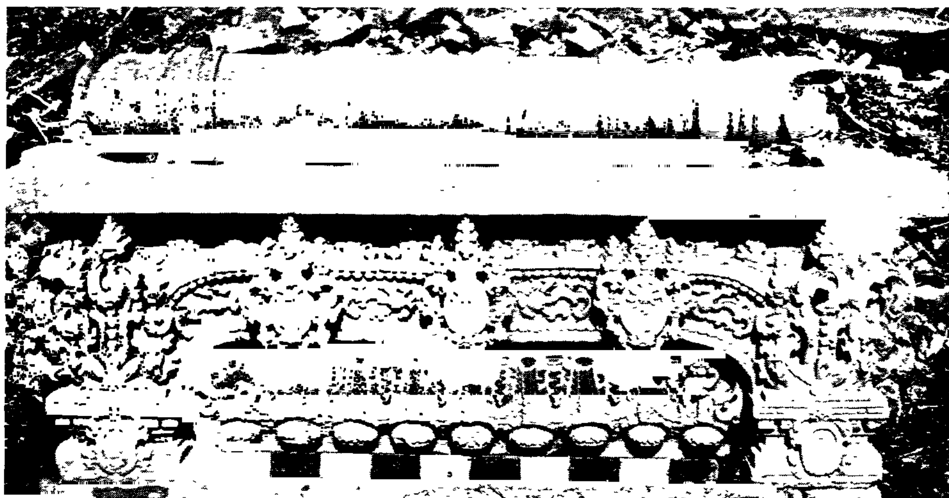
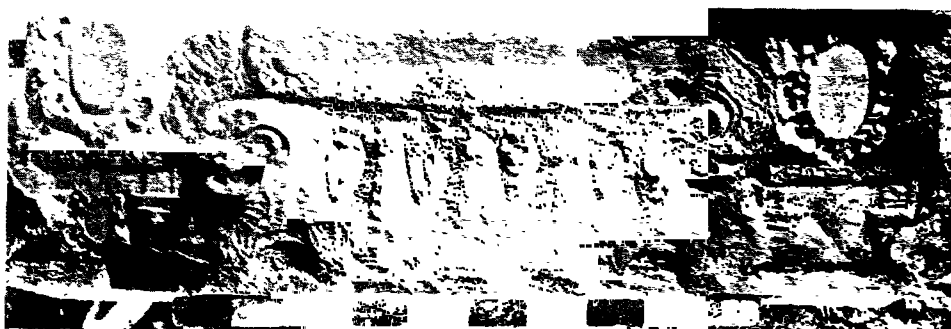

BÀRÀY OCCIDENTAL
RELEVÉ DES VESTIGES
(JUILLET 1935)
ECHELLE 1.40.000e
BÀRÀY OCCIDENTAL (516)
PRÀSÀT KÔK PÔ (597)
TRAPĂṄ TRĂČ
PHNOM RUṄ (596)
PRÀSÀT ROLUS
STŬṄ PÛOK
CHAUSSÉE SE DIRIGEANT VERS LE SIAM
SPĂN THMA (595)
PRÀSÀT PREI KMEṄ (594)
VERS BATTAMBANG
VESTIGES
VĂT KHNĂT (592)
ROUTE COLONIALE 1 Bis
PONT À 7K100 DE PUOK SOUS LEQUEL PASSE LE CANAL
PRÀSÀT AK YŎM
PRÀSÀT KAS HŌ
EXUTOIRE DU BÀRÀY
PRÀSÀT MÉBŎN
A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
E
S

Fig. 20



A



B



C

Linteaux de Svày Prãhm.

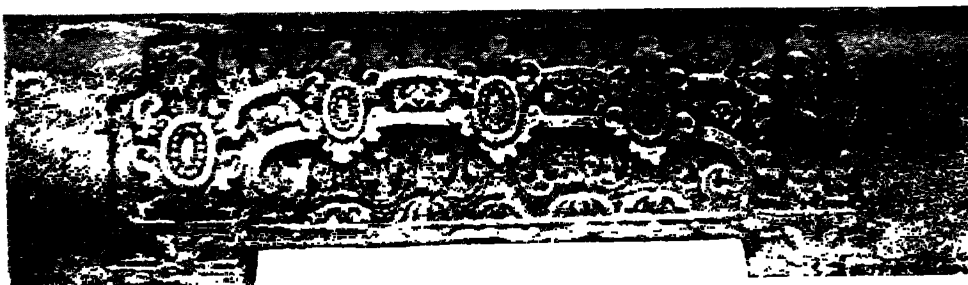
A : Linteau et colonnette du sanctuaire Sud.

B : Linteau du sanctuaire central (face interne).

C : Linteau du sanctuaire Nord.



A



B



C

A : Linteau et colonnette de Prei Kmeṅ.
B : Linteau d'Ak Yŏṃ (Style de Prei Kmen).
C : Linteau de Trapăṅ Phoṅ, sanctuaire S_4, face Est.



A



B



C



D

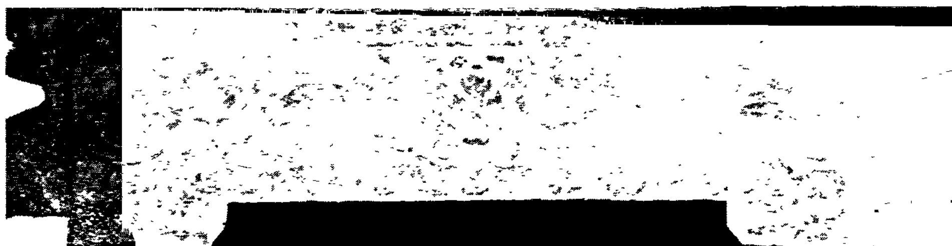


E

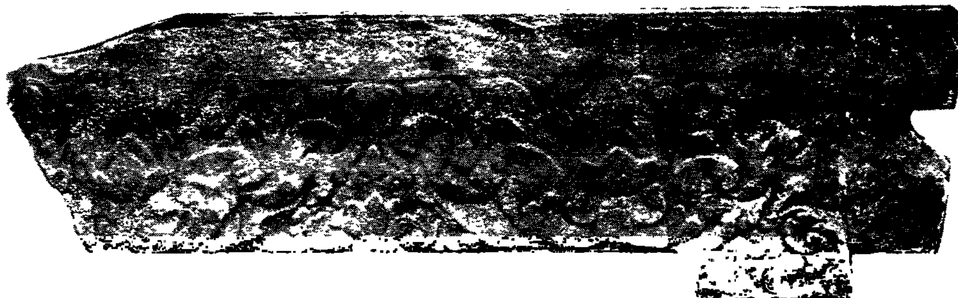
A : Colonnette de Hè Phkà, sanctuaire Sud.
B : Colonnette octogonale de Pràsàt Prei Pràsàt.
C : Colonnette de Trapăn Phon, sanctuaire S1, face Est.
D : Colonnette de Trapăn Phon, sanctuaire S2, face Est.
E : Colonnette octogonale de Trapăn Phon, à l'Est de S1.



A



B



C

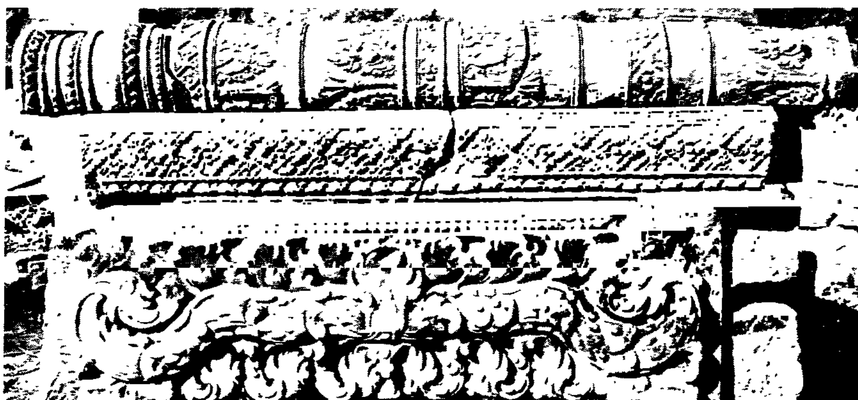


D

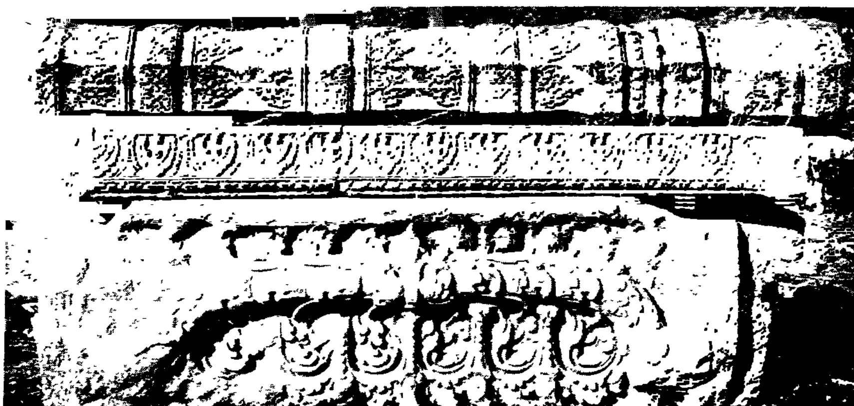
Linteaux d'Ak Yŏm.



A



B

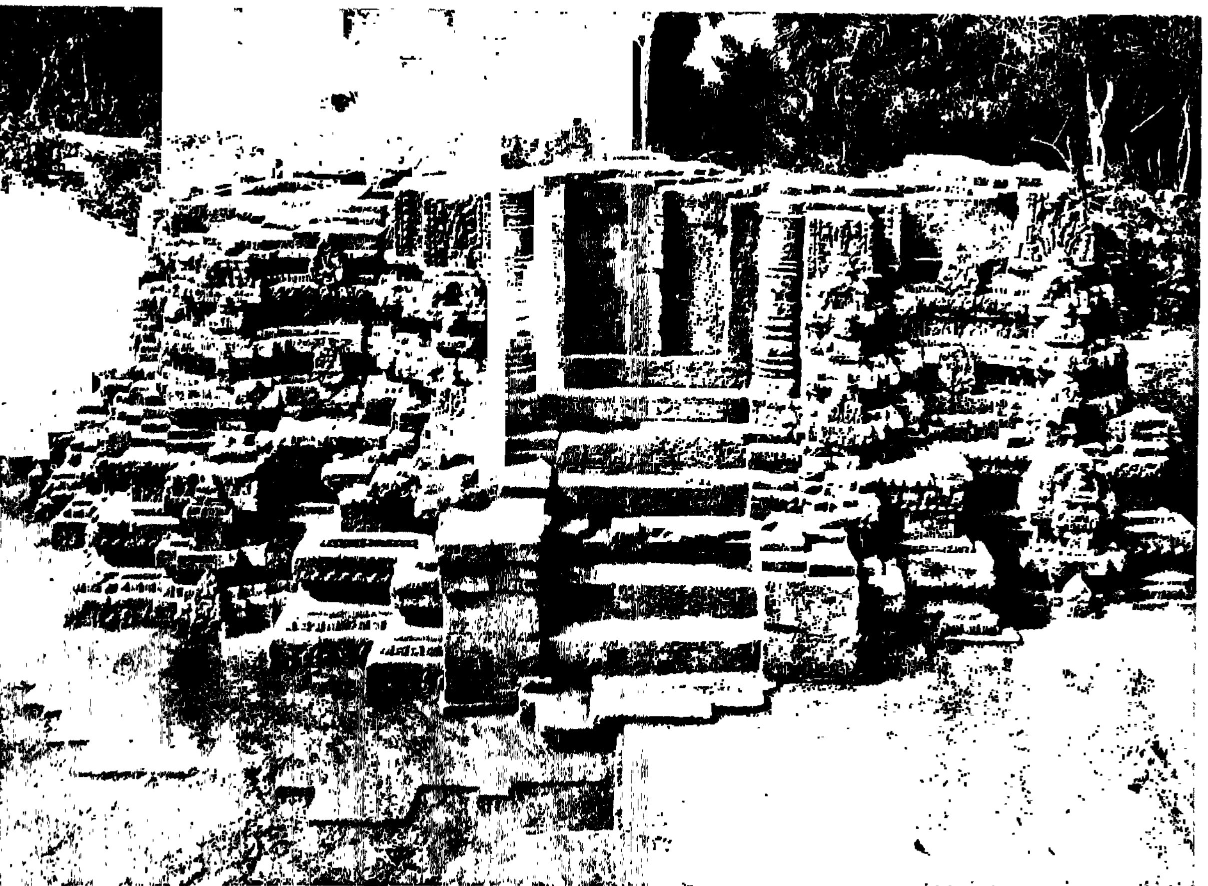


C



D

A : Linteau et colonnette de Pràsàt Ólok, sanctuaire *A.*
B : id. , sanctuaire *C.*
C : id. , sanctuaire *B.*
D : Linteau et colonnette de Phnom Ruṅ..



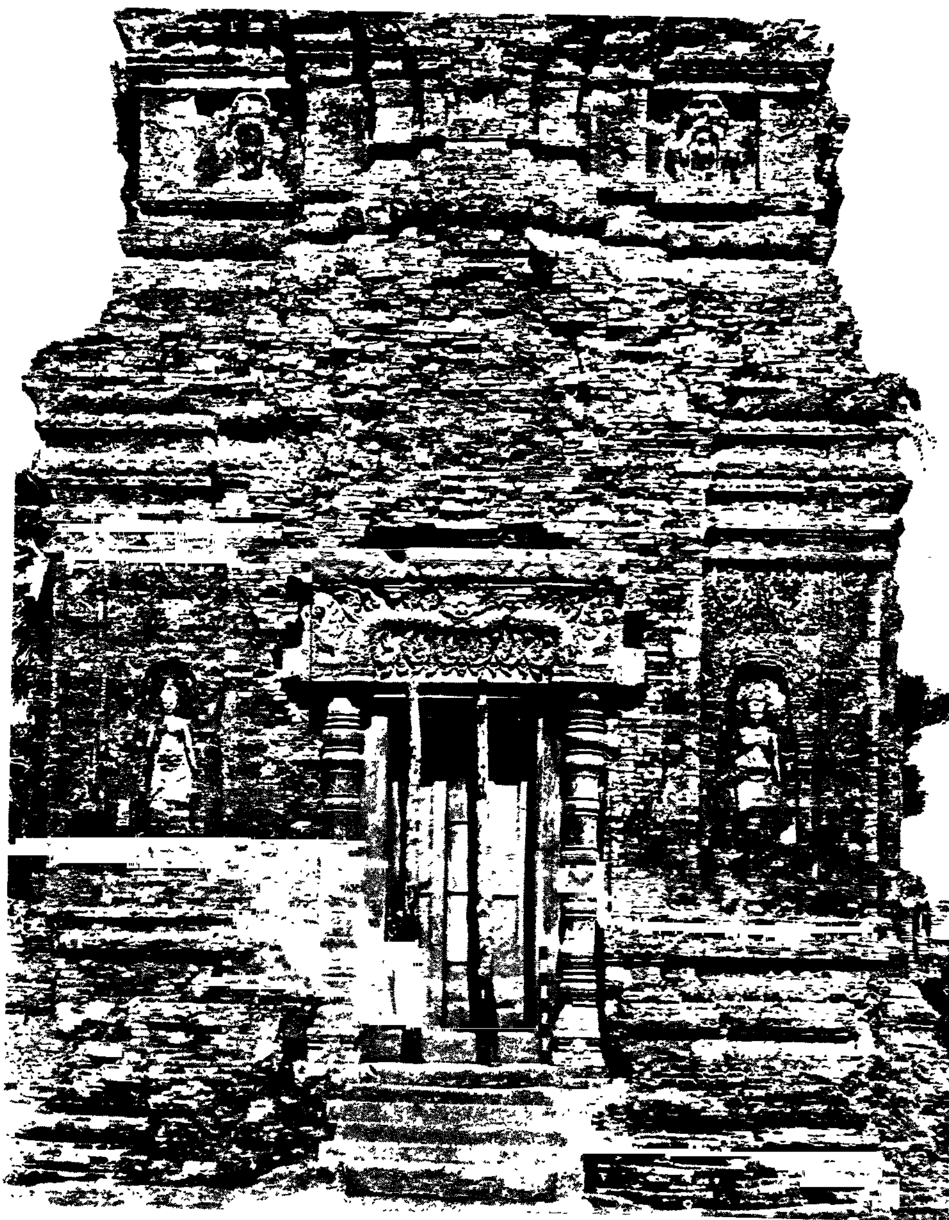
Pràsàt Trapăṅ Phoṅ, soubassement du sanctuaire S_2.



A — *B* — *C*

A : Harihara de Trapãṅ Phon.
B : Statuette féminine hanchée trouvée dans le sanctuaire S_3 de Trapãṅ Phoṅ.
C : Statuette féminine de Pràsàt Preı Pràsàt.

Cf. p. 130-135.



Sanctuaire central (S_1) de Trapăṅ Phoṅ, façade Ouest.



A

B

A : Linteau et colonnette de Svày Prãhm, sanctuaire central.

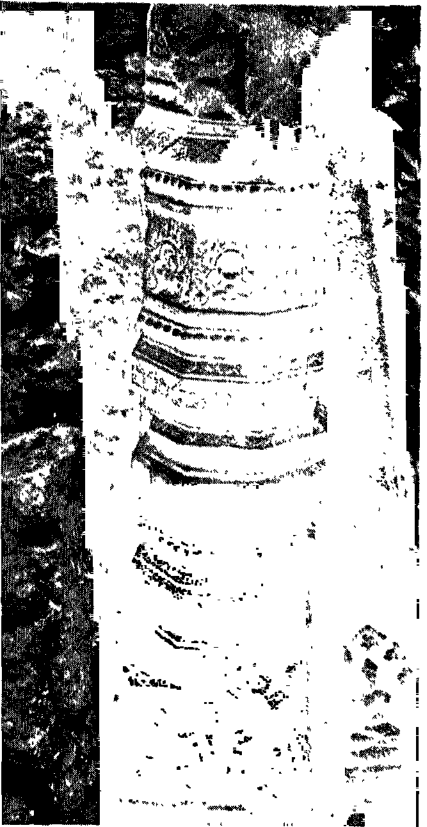
B : Pràsàt Kôk Pô, sanctuaire *B :* linteau et colonnette de la fausse-porte Sud.



A

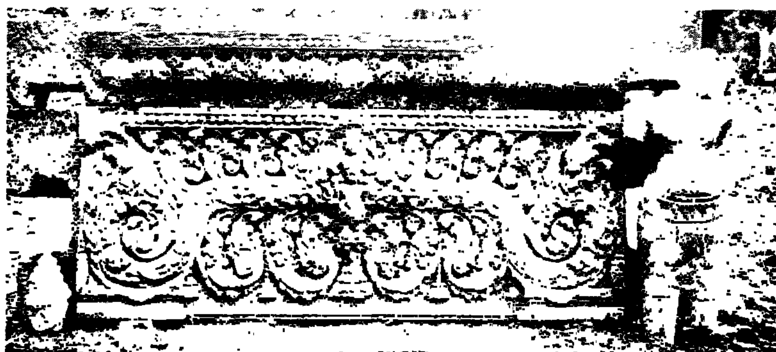


B

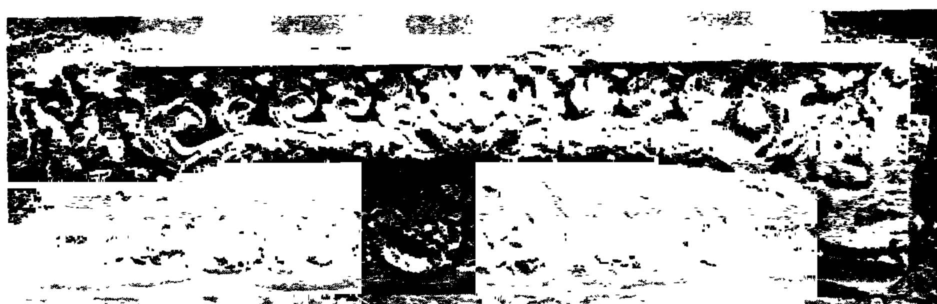


C

A : Fragment de colonnette trouvé dans le Bàrày occidental.
B : Colonnette de Svày Prãhm, sanctuaire central.
C : Colonnette de Kũk Truṅ, sanctuaire principal.



A



B



C

A : Linteau de Trapăn Phoṅ, annexe Sud-Est, face Ouest.
B : Linteau de Trapăṅ Phoṅ, édifice Sud-Est.
C : Linteau et colonnettes de Kŭk Truṅ.

LES MONUMENTS DU PHNOṂ KULÊN

par PIERRE DUPONT,

Membre de l'École française d'Extrême-Orient.

I. — LE PRÀSÀT NĂK TÀ

DESCRIPTION. — Ce monument fait partie d'un groupe de quatre sanctuaires, tous orientés à l'Ouest, qui se trouvent à 1 kilomètre environ au Sud du village d'Anloṅ Thoṃ, en bordure de la piste conduisant à Thma Dăp.

LUNET DE LAJONQUIÈRE (1), qui fut le premier à signaler le Pràsàt Năk Tà sous le nom de « Pràsàt Andóṅ è thbóṅ », le décrit en quelques lignes et ajoute qu'il fut inachevé. M. PARMENTIER (2) l'a étudié beaucoup plus minutieusement par la suite. Il en a donné plusieurs plans et une description complète, autant du moins que le permettait l'état du monument. Les premières fouilles eurent lieu en 1936 sous la conduite de MM. SIERN et MARCHAL et amenèrent la découverte du linteau et des colonnettes. En 1937, M. PARMENTIER retrouva un dernier fragment de linteau et constata l'existence, sur la face Ouest, d'un large soubassement. Deux mois plus tard, je fis entreprendre le dégagement systématique du monument, qui fut repris et achevé en 1938 (3).

Les travaux consistèrent extérieurement à supprimer les arbres et la végétation qui avaient poussé dans la partie haute de l'édifice, à dégager le soubassement sur les faces Nord, Est, Sud, et à en compléter le dégagement sur la face Ouest. Ils permirent de découvrir un vaste dallage entourant le monument, prolongé par une longue allée du côté Ouest. L'intérieur de la *cella* fut vidé de tous les débris provenant des étages supérieurs écroulés, qui atteignaient par endroits une hauteur de 3 mètres. Le corps du sanctuaire et le premier étage, qui subsistent seuls aujourd'hui, portent d'ailleurs de profondes lézardes causées par les racines des arbres et risquent à leur tour de s'écrouler bientôt. C'est probablement la même cause qui a entraîné la destruction successive des étages supérieurs.

Le Pràsàt Năk Tà, dans son état actuel, comporte donc un sanctuaire dont il reste seulement le corps et le premier étage, reposant sur un large soubassement entouré d'un dallage en briques (Pl. LXIV, LXV, LXVII, A, LXXI). Sur le côté Ouest, ce dallage se prolonge par une allée, également dallée, longue de 16 mètres (Pl. LXVIII, B).

Le corps du sanctuaire, dont M. PARMENTIER a déjà décrit les parties visibles avant tout dégagement, est de plan carré avec un redent sur chaque face, correspondant à la porte et aux fausses-portes. La porte, ouverte à l'Ouest où le redent

---

(1) LUNET DE LAJONQUIÈRE, *IK.*, III, 240.

(2) H. PARMENTIER, *AKP.*, I, 151 suiv., II, pl. LXII et LXIII.

(3) *Mission au Cambodge, Chronique* du *BE.*, XXXVII, 1937, 670 suiv. et ci-dessous.

est plus marqué, est seule à avoir une décoration en grès. Son cadre est constitué par quatre dalles larges de 0 m. 60, la dalle supérieure reposant simplement sur les deux dalles verticales.

Elle comporte deux colonnettes octogonales soutenant un linteau. Le fût des colonnettes est décoré par trois bagues largement espacées (Pl. LXIX, C). Chacune est flanquée de deux anneaux, l'un garni sur chacun des huit côtés d'un large fleuron triangulaire, l'autre garni tantôt aussi d'un fleuron (bague centrale), tantôt d'un ornement floral inscrit dans une sorte de niche. Les extrémités du fût comportent chacune un renflement bulbeux situé entre deux gorges décorées de pétales de lotus. Ces renflements sont séparés des bagues par un anneau intermédiaire décoré de fleurons.

Le linteau (Pl. LXIX, B) comporte un bandeau supérieur à décoration florale qui, sur d'autres pièces, constitue un bloc distinct (1). Il est décoré de feuillages. Les extrémités de la branche centrale s'associent à un motif compliqué représentant un lion sortant de la gueule d'un *makara* au corps remplacé par des feuillages. Chaque *makara* repose sur une console, vestige d'un ancien chapiteau. Au centre, vu de face et les ailes éployées, un Garuḍa tient dans chaque main un serpent. Il porte une sorte de coiffure bouclée. La branche elle-même est encore ornée de quatre fleurons, souvenirs de l'époque préangkorienne. Elle divise le linteau en deux registres, décorés l'un et l'autre de feuillages. Sur le registre supérieur, on voit des feuilles de profil, enroulées symétriquement vers la figurine centrale. Sur le registre inférieur, quatre grandes feuilles, de profil également, sont séparées par trois pendeloques. Dans les angles supérieurs du linteau, deux petits personnages sont représentés dans l'attitude de combattants ou de danseurs, le corps penché vers l'extérieur et la tête tournée au contraire vers le centre. L'un porte, comme le Garuḍa, une sorte de coiffure bouclée, l'autre un bonnet à étages. Leur court vêtement serrant les hanches est à peu près celui que portent les grandes statues. Par contre, ces personnages sont ornés de colliers et de bracelets, caractéristique qui ne se rencontre pas dans la ronde-bosse.

L'entrée est précédée par un perron de quatre marches ordinaires et une marche double, en forme d'accolade, telle qu'on en trouve souvent sur le Phnoṃ Kulên (Pl. LXVII, A). Les échiffres, à peu près informes aujourd'hui, sont en briques. Sur les autres faces, tous les détails sont également en briques : vantaux des fausses-portes, colonnettes rondes à chapiteau et base carrés, perrons. Ces derniers sont tellement détériorés qu'il est impossible de fixer le nombre de leurs marches (Pl. LXVII, B).

On voit sur chaque face, des pilastres en forte saillie et en briques (Pl. LXVI, B). Ils sont surmontés d'un large chapiteau sur lequel vient reposer chaque fronton. Ces derniers, en briques également, semblent avoir eu leur tympan décoré d'une

(1) Ce linteau a déjà été étudié par M. Ph. Stern dans l'article ci-dessus, p. 111 suiv.

réduction d'édifice ; c'est tout au moins le cas du fronton Nord, le seul qui soit à peu près intact.

La base du corps du sanctuaire est décorée d'une quadruple mouluration qui se continue sur les pilastres, ainsi que M. PARMENTIER l'a noté, et se rabat vers les colonnettes de la porte ou des fausses-portes (Pl. LXVI, A et LXVIII, A). Les moulurations hautes et la corniche elle-même, constituées par un tore placé entre deux doucines, sont interrompues sur chaque face par le développement du fronton (Pl. LXIV). Elles surmontent une large bande de frise, où M. PARMENTIER a distingué une guirlande en épannelage.

Enfin, les huit entrepilastres sont décorés de réductions d'édifices en briques, juste silhouettées (Pl. LXIV, LXV et LXX, A). On distingue seulement une sorte de console supportant un édifice redenté ; celui-ci semble comporter accessoirement un soubassement et deux ou trois étages de dimensions décroissantes surmontés par une sorte d'arc outrepassé rappelant le *kuḍu* indien. Des éléments assez informes, représentant très probablement des amortissements d'angles, semblent se répéter à chaque étage. C'est évidemment là une image reproduisant l'aspect général du Pràsàt Năk Tà lui-même, encore que le nombre des étages varie de deux à trois suivant les réductions d'édifice.

Le premier étage du Pràsàt Năk Tà, seul conservé aujourd'hui, et encore d'une façon bien incomplète, reproduit le profil du rez-de-chaussée avec cette particularité que les pilastres d'angle sont en forte saillie. En outre, les moulurations de la base et de la corniche sont différemment réparties. On retrouve par contre, rendus en briques, le redent sur chaque face, les fausses-portes (qui jouent le rôle de fausses-baies), les pilastres, les colonnettes, les linteaux, les frontons. Seules, les réductions d'édifices qui décoraient les entrepilastres n'ont pas été reproduites au premier étage (Pl. LXIV).

La pierre de couronnement, retrouvée dans les déblais, est décorée de deux rangées de pétales de lotus, les uns dressés, les autres retombant, de part et d'autre d'une cannelure centrale. Le bord supérieur porte un bandeau décoré de points inscrits dans des cercles. La face supérieure est creusée d'une cavité hémisphérique (Pl. LXX, B).

La *cella* mesure sensiblement 4 m. 25 × 4 mètres. Son sol est en contrebas du seuil et on y accède par une sorte de couloir long de 1 m. 20, comportant une marche.

De chaque côté de ce couloir, à 2 mètres de hauteur, un bloc de pierre sculpté et enfoncé dans le mur de briques faisait saillie (Pl. LXX, C). Il reproduit une tête d'animal très stylisée qui se présente perpendiculairement à la paroi. La forme du mufle, des yeux, des oreilles, est manifestement inspirée par la décoration végétale. La pièce comporte une gorge longitudinale qui partage la partie sculptée sur toute sa longueur. A hauteur de l'oreille, la gorge aboutit à un trou vertical percé de part en part. La tête d'animal se prolonge par une sorte de tenon fruste qui était enfoncé dans le mur. La destination de ce bloc de pierre n'est pas douteuse. Il servait à faire passer un cordon soutenant une draperie, qui pénétrait dans la gorge par le bout du mufle et était tirée verticalement à travers le trou.

A l'intérieur de la *cella*, à chacun des quatre angles, on trouve également un bloc de pierre encastré à une hauteur de 3 mètres environ et placé à l'intersection de deux parois (Pl. LXX, D). Ces blocs sont d'un aspect plus fruste que ceux de l'entrée. Tout au plus peut-on distinguer sur chacun les yeux et le mufle d'une tête de monstre ébauchée. Percés d'un trou vertical, ils servaient aussi à faire passer un cordon. Ce cordon devait être attaché à un *velum* tendu au-dessus de la *cella* et remplaçant le plafond. Il faut remarquer en effet qu'il n'y a ici aucune trace de la corniche intérieure, fréquente dans d'autres monuments khmèrs, sur laquelle reposaient les planches du plafond.

Trois niches sont réservées intérieurement dans la paroi sur les côtés Nord, Est et Sud. Le sol de la *cella* est dallé, sauf au centre où un espace carré indique le puits rituel, qui fut trouvé plein de terre. Il a été fouillé sans succès. Au-dessus, étaient placés un piédestal et une cuve à ablutions renversés. Quant à la statue du sanctuaire, elle fut déterrée près de la porte. C'est un Viṣṇu, debout, à quatre bras, assez nettement postérieur au monument puisqu'il date probablement de la fin du X[e] ou du début du XI[e] siècle (1).

Il porte un haut diadème noué derrière et un *mukuṭa* à rangées de fleurons ajourés. Les arcades sourcilières sont peu marqués, les yeux allongés et les paupières prolongées vers les tempes par trois traits parallèles. La moustache est indiquée par un trait gravé et la barbe par une accolade. La tête est trop grosse pour le corps, dont les muscles sont peu saillants et les membres grêles. Les mains supérieures ont conservé leurs attributs, celle de droite tenant la roue et celle de gauche un fragment de la conque ; la main inférieure droite tient une boule. Le vêtement, a minces plis verticaux, s'incurve sur le devant pour découvrir l'abdomen. Il est relevé sur la face intérieure des cuisses et comporte, sur la jambe gauche, une grosse masse de plis unis.

La datation approchée de cette pièce ne fait pas difficulté. Elle est de la fin du X[e] début du XI[e] siècle. Les seules caractéristiques qui rappellent l'art de Bantãy Srĕi sont le *mukuṭa* ajouré et la forme curieuse du vêtement, dont les jambes ne sont pas sculptées horizontalement. Les autres détails indiquent une période postérieure, *grosso modo* l'art du Bàphûon. Il y a lieu de faire, à propos de la tête, quelques remarques spéciales. On ne connaissait guère jusqu'ici que des images du Buddha sur le *nāga* présentant les mêmes caractéristiques : paupières prolongées vers les tempes, barbiche indiquée par une petite accolade gravée. Le spécimen le plus marquant en ce genre avait été publié dans les *Sculptures khmères* de MM. MARCHAL et MIESTCHANINOFF (frontispice). Après l'avoir attribué au XII[e] siècle, M. STERN et moi avions pensé qu'il pouvait être antérieur à cette époque et finalement il avait été rattaché à l'art du Bàphûon (2)

(1) Reproduit dans *BE.*, XXXVII, pl. CXV.

(2) *Musée Guimet, Catalogue des collections indochinoises, BCAI.*, 1931-34, pp. 27-28, n° 3-31.

avec quelques pièces qui lui étaient étroitement apparentées (1). C'est cette même datation que j'avais conservée en essayant de classer les images khmères du Buddha (2). Il semble aujourd'hui que l'apparition de ce type de tête, qui représente une mode extrêmement brève au Cambodge, peut être définitivement datée de la fin du Xe ou du début du XIe siècle. C'est ce que suggère l'étude du Viṣṇu du Năk Tà, dont toutes les autres caractéristiques appartiennent à cette période. Il est d'ailleurs facile de comparer celui-ci au Buddha sur le *nāga* ayant figuré à l'Exposition de Marseille de 1922, aujourd'hui conservé au Musée Guimet (3). Outre les détails indiqués plus haut, on retrouve la même expression de visage, le même corps un peu grêle et presque dépourvu de muscles.

Le temple repose sur un soubassement redenté dont la hauteur est de 1 m. 25 et la largeur de 1m. 50 en moyenne. Le profil de ce soubassement devait comporter primitivement deux groupes de moulurations placés de part et d'autre d'un tore médian, le groupe supérieur étant peut-être moins haut que l'autre (4). Comme ce soubassement a été détérioré par les matériaux tombant des étages supérieurs, il ne comporte plus, dans la plupart des cas, que les moulures inférieures complètes, le tore et les moulures supérieures en petit nombre (Pl. LXVII, B). Ceci amène à penser que sa hauteur primitive dépassait 1 m. 25. Les nombreuses briques brisées mêlées à la terre qui recouvraient la partie du soubassement encore intacte représentent probablement les assises aujourd'hui détruites. Celles-ci devaient s'élever jusqu'à un niveau situé légèrement au-dessous de la plus basse mouluration du corps du sanctuaire.

Le perron du soubassement, orienté à l'Ouest, comporte cinq marches de pierre suivies d'une marche double, sculptée en accolade et à peu près semblable à celle du perron supérieur (Pl. LXIX, A). Les échiffres, constituées par des assises de briques, sont très détériorées.

Au pied de ce soubassement s'étend un dallage en briques qui indique le niveau ancien du sol. Ses bords sont redentés sur la face Ouest mais rectilignes partout ailleurs (Pl. LXIX, A). Il s'étend autour du soubassement sur une largeur minima de 1 m. 40. Sur la face Ouest, ce dallage est prolongé par une allée longue de 16 m. et large de 1 m. 10 (Pl. LXVIII, B). Les sondages exécutés au delà n'ont rien révélé.

Tel est l'état présent du Pràsàt Năk Tà (Pl. LXXI). Une question qui se pose accessoirement est de savoir s'il portait extérieurement un enduit, un stucage quelconque. Personne n'en a trouvé trace au cours des travaux, mais on peut toutefois penser qu'il en existait un sur les réductions d'édifice décorant les entrepilastres. Le monument, dans son ensemble, paraît achevé et on s'expli-

---

(1) *Musée Guimet, Catalogue...*, n°s 3-32, 3-33, 3-34.
(2) *Chronique, BE.*, XXXVI, 632.
(3) *Ibid.*, n° 3-33, pl. VI.
(4) Cf. la base du sanctuaire Sud du Pràsàt Damrĕi Kràp.

querait mal que les réductions d'édifice soient restées en simple épannelage. d'autant que nulle part ici la brique n'est sculptée. Il est donc normal de supposer que les grandes lignes des réductions d'édifice furent taillées dans la brique, chaque détail devant être ensuite indiqué au moyen d'enduit.



ETUDE ARCHÉOLOGIQUE. — Le Pràsàt Năk Tà, comme tous les monuments de transition édifiés sur le Phnoṃ Kulên, se rattache à l'art préangkorien d'une part et à l'école de Rolûos de l'autre.

Divers détails sont entièrement conformes à la tradition préangkorienne. L'isolement de la tour, d'abord, alors que plus tard on rencontrera surtout des ensembles, nous ramène aux plus vieilles habitudes khmères et chames, ainsi que l'emploi de la brique. La décoration des entrepilastres également, qui est constituée par une simple réduction d'édifice. Cette réduction reproduit sans doute assez grossièrement les proportions générales du monument, qui en ce cas eût comporté trois étages; elle semble en outre surmontée d'un *kuḍu*, placé d'une façon anormale au sommet du sanctuaire. Ultérieurement, les entrepilastres seront décorés de personnages debout, dressés sous un édifice à caractère plus ou moins féerique, une sorte d'*ākāça-vimāna*. C'est ce que nous trouvons à Trapăṅ Phoṅ (tour centrale) et dans tout le groupe de Rolûos. Si d'ailleurs les motifs occupant les entrepilastres de l'époque préangkorienne semblent avoir eu un but principalement décoratif, l'apparition de personnages aux mêmes places dans le courant du IXe siècle répond à une intention de défense, consciente ou simplement imitative. Ce sont en effet des *dvārapāla* et des *apsaras*. L'usage de protectrices féminines pour défendre l'accès d'un édifice religieux est d'ailleurs fort ancien, puisque on trouve des *apsaras* déjà sculptées près des passages ménagés dans la balustrade de Sāñcī.

Troisième survivance préangkorienne, autant qu'on en puisse juger, que la décoration des tympans. Le fronton Nord du Pràsàt Năk Tà semble bien porter un édifice en épannelage. Il n'est pas certain que le même motif ne se retrouve pas dans l'école de Rolûos, mais les quelques vestiges que nous en possédons et notamment les édicules de grès reconstruits sur les gradins de la pyramide de Bàkoṅ comme ceux qui se trouvent sur la pyramide du Bàkhăṅ montrent des tympans à composition toute différente, avec niches et scènes.

On peut signaler comme conforme encore à la tradition préangkorienne l'assemblage des dalles constituant le cadre de porte ; il est fait en équerre et et non d'onglet, suivant l'absurde habitude de l'époque suivante. De même, le profil du soubassement, constitué par deux groupes de moulures symétriquement placées de part et d'autre d'un tore, se rencontre déjà dans les grands édifices

préangkoriens [1]. M. PARMENTIER avait suggéré lui-même de rattacher ce profil de soubassement aux grands modèles de l'art « classique » [2].

Il faut mentionner enfin quelques détails d'architecture dont l'emploi systématique se situe à l'époque des monuments du Phnoṃ Kulên, quoiqu'ils apparaissent un peu avant. Ce sont la marche de perron en forme d'accolade, les colonnettes octogonales et l'habitude d'élever le sanctuaire sur un soubassement. Ils constituent à proprement parler les innovations que l'art angkorien adoptera le plus volontiers dans la deuxième moitié du IXe siècle.

Quant à l'habitude d'entourer le soubassement par un dallage et de construire une allée d'accès, dallée également, elle ne semble pas s'être maintenue par la suite. Le groupement des édifices à l'intérieur d'une enceinte a pu d'ailleurs faire supprimer certaines dispositions désormais superflues.

L'influence chame se décèle particulièrement à propos des pierres dites de suspension, qui garnissent l'intérieur de la *cella*. Leur destination est la même que celle des crochets préangkoriens, supports de plafond ou peut-être simplement de *velum*, mais l'habitude de percer une pierre placée en potence pour y faire passer un cordonnet est uniquement chame [3]. Le Garuḍa tenant un serpent dans chaque main rappelle aussi des images du Quảng-nam appartenant à une période très archaïque de l'art cham.

L'étude iconographique du monument se réduit à peu de chose. Comme on sait, il contenait un Viṣṇu, plus tardif d'ailleurs que le sanctuaire lui-même puisqu'il date de la fin du Xe ou du début du XIe siècle. Ce fait indique simplement que la statue primitive fut sans doute détruite ou volée et remplacée ultérieurement par une autre image d'un style plus moderne. On peut aussi en inférer la continuité des cultes rendus sur le Kulên, observation que confirment des constatations faites ailleurs et sur laquelle je reviendrai en détail à propos du Pràsàt Daṃrĕi Kràp. Ce que nous savons jusqu'ici permet en tout cas d'avancer que si les constructions de temples ont cessé sur le Kulên après la première moitié du IXe siècle, le service cultuel continua d'y être assuré.

L'orientation du monument à l'Ouest ne paraît pas comporter d'explication spéciale. On rencontre sur le Kulên les orientations les plus diverses. M STERN avait pensé qu'une grande partie des sanctuaires édifiés sur le plateau étaient tournés vers le temple-montagne du Kruṅ Práḥ Àràm Rôṅ Čĕn, mais, après examen de la carte archéologique récemment établie, cette ingénieuse hypothèse ne peut plus être retenue. Le caractère vishnouite du sanctuaire ne peut non plus expliquer son orientation, car d'autres monuments vishnouites, comme le Pràsàt Daṃrĕi Kràp et Rup Àrăk, sont orientés à l'Est, d'autres encore, com-

(1) H. PARMENTIER, *AKP.*, I, fig. 16, no 28.
(2) *Ibid.*, p. 252.
(3) H. PARMENTIER, *IC.*, II, 6.

me le Pràsàt Kôk Pô, sont orientés au Nord. Il y a par contre, à mon avis, une relation certaine entre cette orientation et la présence, sur le linteau du Năk Tà, de Garuḍa, monture de Viṣṇu. La corrélation entre l'orientation d'un monument et le personnage figurant au centre du linteau, le *dikpālaka* ou son substitut, est un fait expérimentalement prouvé, qui apparaît vers le VIIIe siècle et subsiste avec une certaine constance jusqu'au Xe. Même pendant cette période il y a d'ailleurs des exceptions, puis la tradition se perd dans le courant du XIe siècle.

Parmi les monuments du Phnoṃ Kulên le Pràsàt Năk Tà semble donc être un de ceux qui restent le plus nettement dans la tradition antérieure. Hormis les pierres de suspension, d'influence chame, et le dallage entourant le soubassement, rien ne permettrait normalement d'isoler ce monument de l'art préangkorien pris dans son ensemble.

* * *

COMMENTAIRE DES ILLUSTRATIONS. Pl. LXIV. — *Façade Ouest.* Cette photographie a été prise avant le dégagement du soubassement. On distingue nettement le corps de l'édifice, les moulurations de la base et de la corniche, les pilastres, le cadre de porte. Les entrepilastres sont décorés de réductions d'édifice. Le premier étage reproduit de nombreux détails du corps du sanctuaire lui-même, mais les pilastres d'angles y sont en plus forte saillie.

Pl. LXV. — *Façade Est.* La fausse-porte est en briques, flanquée de colonnes rondes et précédée d'un perron, en briques également. La fausse-porte reproduit le détail des vantaux, qui étaient en bois sur la face principale. La réduction d'édifice située à gauche est particulièrement nette.

Pl. LXVI, A. — *Angle Nord-Ouest.* Les moulurations de la corniche surmontent un bandeau qui paraît encore décoré par endroits d'une sorte de guirlande continue. La fausse-porte Nord a ses divers éléments presque intacts : faux vantaux, colonnettes, pilastres, linteau, fronton. On voit encore sur le linteau les vestiges d'un arc et sur le tympan du fronton ceux d'une réduction d'édifice.

Pl. LXVI, B. — *Façade Sud.* La colonnette a conservé son chapiteau et le pilastre, fortement saillant, son coussinet et son entablement d'où part l'arc du fronton.

Pl. LXVII, A. — *Façade Ouest. Porte, soubassement et perrons.* On voit les deux perrons, les échiffres ruinées et les moulurations du soubassement, symétriquement placées de part et d'autre d'un tore.

Pl. LXVII, B. — *Façade Est. Perron en briques et soubassement.* Le perron, qui aboutissait à la fausse-porte, est presque complètement ruiné. Le soubassement, dont la partie inférieure est bien conservée, a pu être dégagé en creusant une tranchée, partiellement visible sur la pl. LXV.

Pl. LXVIII, A. — *Angle Sud-Ouest. Soubassement.* Photographie prise en cours de travaux. Les moulurations de la base et du soubassement sont très nettes.

Pl. LXVIII, B. — *Passage dallé. Côté Ouest.* Ce passage, large de 1 m. 10, s'étend sur une longueur de 16 m. Il se raccorde avec le dallage entourant le soubassement et est situé dans l'axe des perrons.

Pl. LXIX, A. — *Façade Ouest. Soubassement, perron et dallage.* Le dallage entoure le soubassement sur une largeur d'un à deux mètres. Les moulurations du soubassement devaient se développer symétriquement de part et d'autre du tore central. Les deux perrons comportent chacun une double marche de départ en accolade. Les échiffres, très détériorées, semblent n'avoir supporté aucune sculpture, car on n'a rien trouvé dans les déblais. La marche supérieure, plus étroite que les autres, porte des tenons latéraux dont on voit mal l'utilité : ce détail se retrouve au Pràsàt Khtiṅ Slàp.

Pl. LXIX, B. — *Linteau.* Voir p. 200.

Pl. LXIX, C. — *Colonnette.* Voir p. 200.

Pl. LXX, A. — *Réduction d'édifice. Façade Est.* La réduction d'édifice est supportée par une sorte de console. On distingue nettement, encore qu'elles soient bien schématisées, les moulurations de la base et de la corniche du sanctuaire. Le corps du sanctuaire est redenté et comporte trois étages de hauteur sensiblement égale, avec des amortissements d'angles. Rien d'analogue à ces amortissements n'a cependant été trouvé au cours des fouilles, encore que cette réduction d'édifice doive reproduire à peu près l'aspect du temple réel. La présence du *kuḍu* au sommet de l'ensemble laisse plus perplexe encore, à moins qu'il ne s'agisse d'un élément du couronnement mal reproduit.

Pl. LXX, B. — *Pierre de couronnement.* Cette pierre, décorée de pétales de lotus, est d'un type qui appartient soit au socle de certaines statues, hypothèse à exclure ici, soit au couronnement des temples.

Pl. LXX, C. — *Makara à gorge de l'entrée.* Deux objets pareils reproduisant une tête d'animal stylisé se trouvaient à 1 mètre de distance environ de l'entrée extérieure et à 2 m. 20 du sol. Ils servaient apparemment à faire passer les cordons d'un rideau. On distingue la gorge centrale et, vers l'arrière, le trou percé de haut en bas. Cette partie décorée faisait bloc avec un tenon enfoncé dans la muraille.

Pl. LXX, D. — *Pierre de suspension intérieure. Angle Nord-Est.* Ces pierres, au nombre de quatre, sont enfoncées à une hauteur de 3 mètres. Elles sont placées en bissectrices de l'angle formé par deux côtés de la muraille. Beaucoup plus frustes que les précédentes, elles semblent vouloir aussi représenter des têtes d'animal et servaient à tendre les cordons d'un velum.

Pl. LXXI. — *Plan du monument.*

Hanoi, Octobre-Novembre 1938.



PRÀSÀT NĂK TÀ. Façade Ouest. Cf. p. 201, 206.



PRÀSÀT NĂK TÀ. Façade Est. Cf. p. 201, 206.



A. — Angle Nord-Ouest. Cf. p. 201, 206.

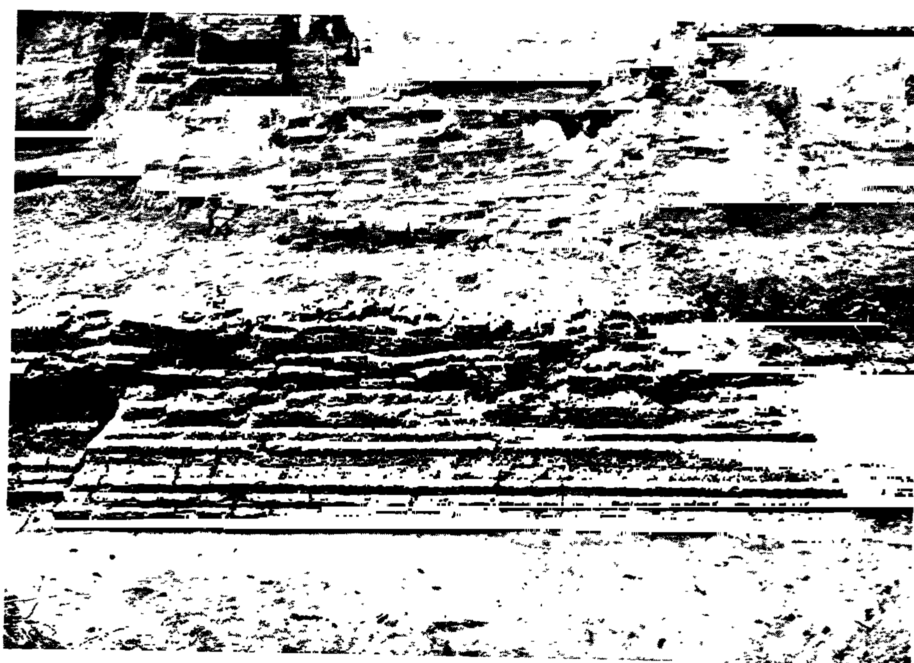


B. — Face Sud. Pilastre et réduction d'édifice. Cf. p. 200, 206.

PRÀSÀT NÂK TÀ.

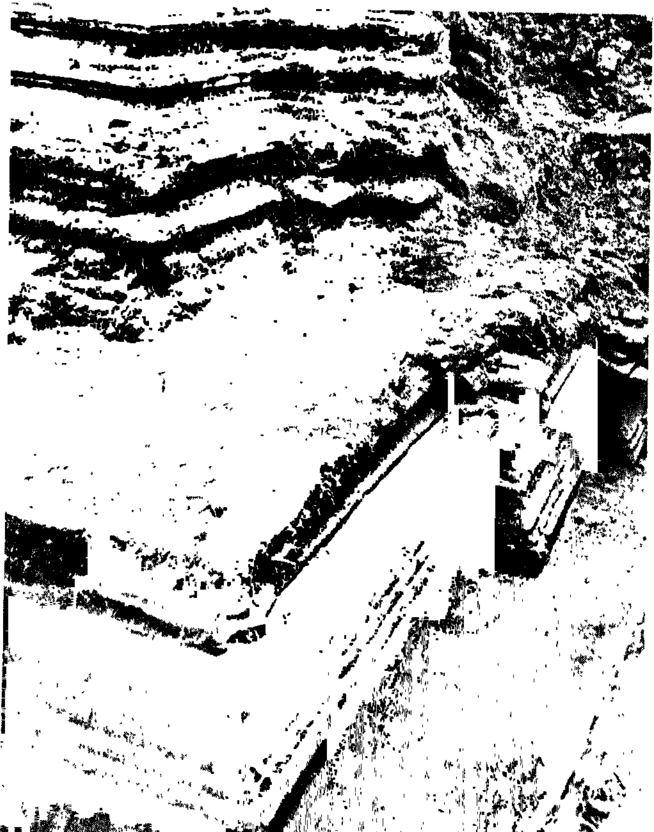


A. — Façade Ouest. Porte, soubassement et perrons. Cf. p. 200, 206.



B. — Façade Est. Perron en briques et soubassement. Cf. p. 200, 206.

PRÀSÀT NĂK TÀ.



A. — Angle Sud-Ouest. Soubassement.
Cf. p. 201, 206.

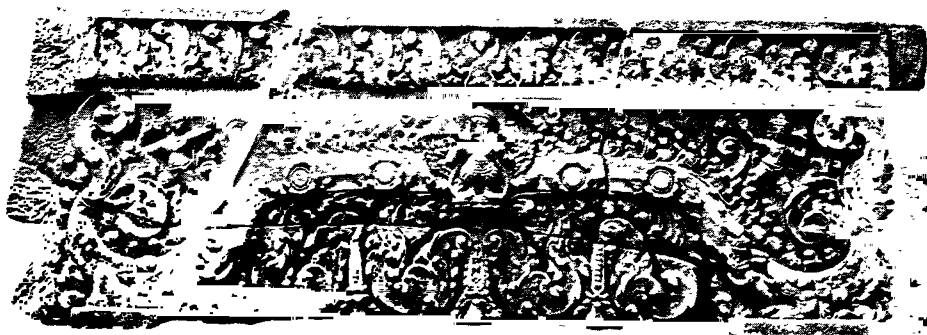


B. — Face Ouest. Marches du perron, dallage, allée dallée.
Cf. p. 203, 207.

PRÀSÀT NĂK TÀ



A. — Face Ouest. Soubassement, perron et dallage. Cf. p. 203, 207.

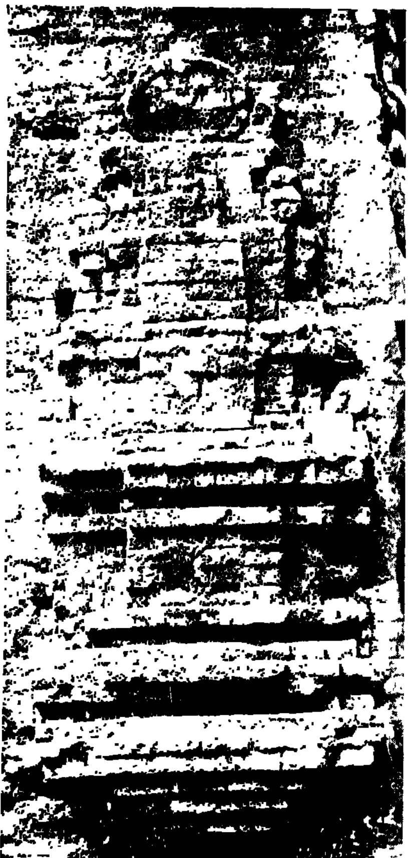


B. — Linteau. Cf. p. 200.



C. — Colonnette. Cf. p. 200.

PRÀSÀT NÃK TÀ.



A. — Face Est. Réduction d'édifice.
Cf. p. 201, 207.



B. — Pierre de couronnement. Cf. p. 201, 207.



C. — Vestibule. Pierre de suspension
Cf. p. 201, 207.



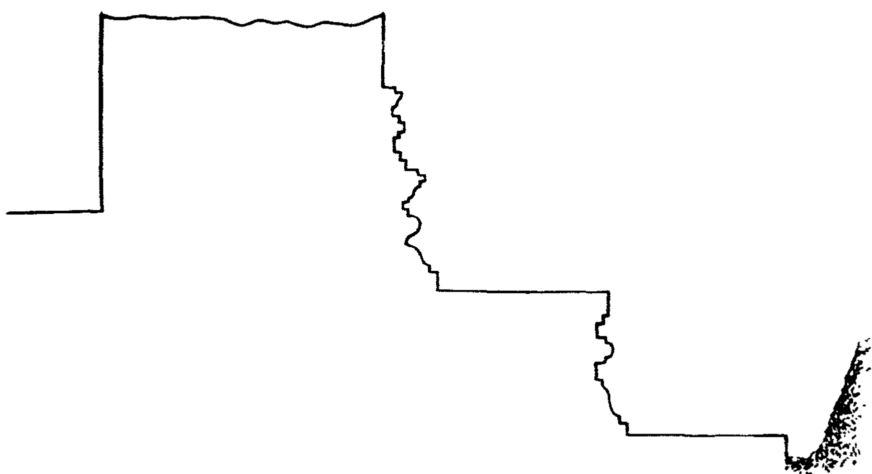
D. — Angle intérieur Sud-Est.
Pierre de suspension. Cf. 202, 207.

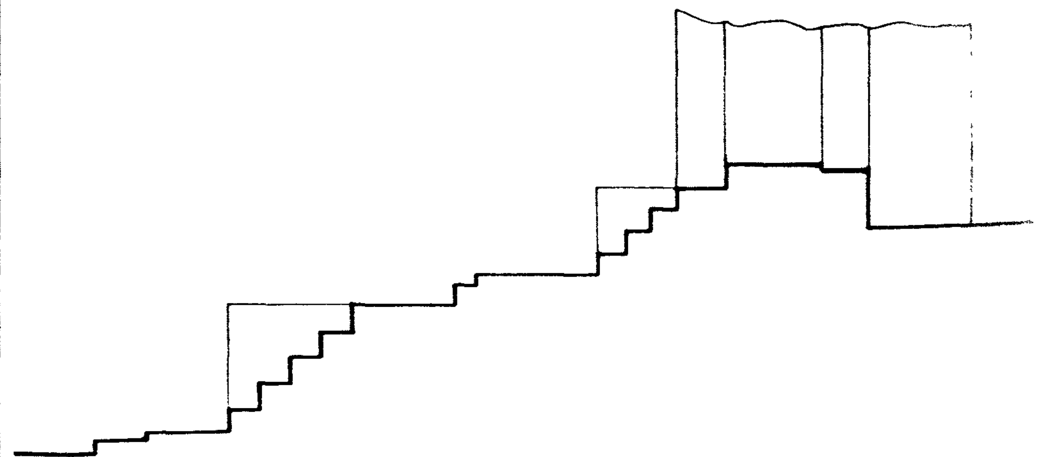
PRÀSÀT NĂK TÀ.

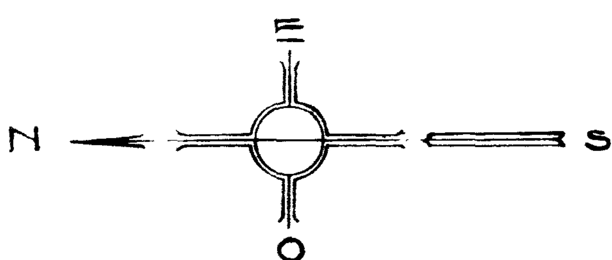
NẮK TÁ

PLAN D'ENSEMBLE

A B D C







Echelle:

0 1 2 3 4 5M



TR H. BA

ETHNOGRAPHIE COMPARÉE (1)

par Mlle MADELEINE COLANI

Docteur ès sciences,

Correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

IV. — PIÈCES EUROPÉENNES DES ÉPOQUES DE HALLSTATT ET DE LA TÈNE ET PIÈCES INDOCHINOISES ACTUELLES CORRESPONDANTES (2).

Bagues en argent et pendants d'oreilles en bronze.

(Fig. 21, de 1 à 4.)

1° *Bagues.* Description des échantillons. — Bague (figurée en 1) enroulée en une hélice décrivant un tour un tiers environ. Diamètre 13 millimètres. Déroulée, cette lame métallique mince montrerait deux extrémités très étroites ; au milieu, une région haute de presque 7 millimètres. Cette partie médiane est traversée par huit sillons parallèles et égaux, décrivant moins d'un tiers de circonférence. De chaque côté ils aboutissent à trois points encadrés par des circonférences incomplètes.

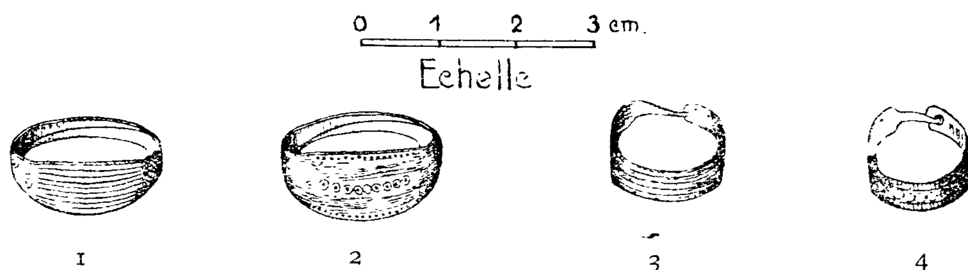


Fig. 21. — 1 et 2. Laos, province des Hua Phăn, environs de Sam-neua, peuple méo. Deux bagues d'argent, premier tour d'une hélice. — 3 et 4, Santa Lucia, Italie septentrionale, Epoque de Hallstatt. Pendants d'oreilles en bronze (env. 1 2 gr. nat.). [DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie*, t. II, 2, fig. 343, p. 841.] Comparaisons : 1 et 3 ; 2 et 4, decorations peu différentes.

Représentent-ils le Soleil ? ou le Soleil et un croissant ?

2° *Pendant d'oreille* (figuré en 3). — Fermé par une tige pénétrant dans une petite ouverture. Diamètre 28 millimètres environ. Hauteur de la région médiane 9 millimètres à peu près. Cette partie est traversée par quatre sillons disposés comme ceux de l'objet précédent.

3° *Bague* (figurée en 2). — Enroulée en une hélice décrivant un peu moins d'un tour et demi ; diamètre presque 19 millimètres. Même disposition que la bague figurée en 1 ; hauteur de la région médiane un peu plus de 12 millimètres.

---

(1) Cf. *BEFEO.*, XXXVI, 197, 479.

(2) Voir DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, t. II, 2, pl. VII, une partie des vingt-trois objets figurés se retrouvent en Indochine (pièces anciennes ou actuelles), entre autres le n° 22, trousse de toilette.

Décoration : tout au bord, en haut et en bas, une rangée de points ; au-dessus et au-dessous, de fines lignes parallèles au bord. Au milieu, une série de neuf cercles pointés.

4° *Pendant d'oreille* (figuré en 4). — Même disposition que celui représente en 2. Diamètre 26 millimètres ; hauteur de la région médiane 8 millimètres. Décoration : le long des bords, de petites lignes, parallèles à l'axe du cylindre ; au milieu, une rangée comprenant six cercles pointés.

Origine des bagues : Laos, province des Hua P ăn, environs de Sam-neua ; peuple mèo. Actuelles.

Origine des pendants d'oreilles : France. Tarn. Castelnau-de-Lévis. Epoque de Hallstatt.

Si l'on compare ces divers bijoux deux à deux, 1 avec 3, 2 avec 4, on voit de grandes analogies dans la disposition et la décoration, dont la base est le culte du Soleil (1).

Accessoires de trousses de toilette, etc.

Plaques auxquelles on suspend de petits bijoux.

(Pl. LXXII, en 1, 2, 4 et 5.)

Description de l'échantillon (argent) figuré en 5, pl. LXXII. — Demi-ellipse limitée en bas par un bord rectiligne perpendiculaire au grand axe de la figure entière. Latéralement, de petites dents, un peu arrondies. En haut, une perforation que traverse l'anneau terminal d'une petite chaîne. En face à l'opposé, en ligne droite, neuf autres trous auxquels s'adaptaient les anneaux destinés à la suspension de menus objets.

Dimension : 37 millimètres sur 33 ; épaisseur un peu inférieure à un millimètre.

Décoration (2) : des losanges ou des fractions de losanges, limités au moyen de têtes de clous (demi-sphères en relief). Un cercle pointé entouré d'un croissant, au milieu de ces figures ; à la périphérie de chacune d'elles, d'autres cercles pointés, à peu près analogues

Observations : que représentent ces figurations ? Le Soleil, c'est évident, et peut-être un quartier de lune.

Description de l'échantillon (bronze) figuré en 4, pl. LXXII. — Triangle rectangle, isocèle, moitié d'un carré, coupé par une de ses diagonales. Sous l'angle droit, une perforation traversée par un anneau (3). En face, le long de la base (la diagonale), huit trous auxquels devaient s'adapter les anneaux de menus bijoux.

(1) Une grande partie de nos bagues modernes provenant des hautes régions de l'Indochine, sont décorées de motifs se rattachant à un culte du Soleil.

(2) Ces objets sont décorés sur une seule face.

(3) Le premier d'une chaînette, sans doute

Dimension : Longueur de la base 32 millimètres ; hauteur 19 ; épaisseur un millimètre environ.

Décoration (1) : elle se compose de lignes droites, de circonférences incomplètes et de points en creux. Une rangée de six cercles, non fermés, pointés ; à chacun d'eux aboutit un faisceau triangulaire de traits convergents (2). Au-dessus, dix petits points, en une ligne maladroite. Les surmontant, quatre cercles inachevés contenant un point, entourés de circonférences incomplètes. A proximité quelques points non encadrés. Ces dessins sont certainement des symboles solaires, peut-être lunaites aussi. Ils se retrouvent sur la plaque décrite précédemment.

DECHELETTE (3) représente des « trousses d'instruments de toilette » ; dans l'une d'elles, en 2 (en 1 de notre pl. LXXII), les objets sont suspendus à une fibule, par l'intermédiaire de deux plaques en métal ayant la forme de triangles isocèles.

Plaque de gauche : au sommet, un anneau de suspension qui ne traverse pas une perforation, mais semble taillé dans le métal de la plaque. Angles un peu tronqués. Le long de la base, cinq perforations auxquelles sont accrochés, par l'intermédiaire d'anneaux, les menus objets. Dimensions approximatives : hauteur 39 millimètres ; longueur de la base 30.

Décoration : au-dessus des perforations de la base trois cercles pointés, puis deux, surmontés par un, et en haut, encore un.

Plaque de droite : même forme que la précédente mais, le long de la base, trois perforations

Dimensions approximatives : hauteur 35 millimètres ; longueur de la base 28.

Décoration : un seul motif, des cercles pointés ; leur diamètre est environ la moitié de celui des mêmes ornements dans l'objet précédent ; au-dessus des perforations, une ligne composée de quatre de ces cercles, surmontés par deux rangées de trois, puis par une et encore une de ces figures.

Origine. — Nos triangles proviennent de la province des Hua P'ăn ; peuple mèo. Actuels.

Ceux figurés par DÉCHELETTE ont été découverts à Santa Lucia, Italie septentrionale. Ils sont hallstattiens.

Rapports et différences. — Ces objets ont les uns et les autres été découpés dans des plaques de métal. Les hallstattiens sont triangulaires ; un des nôtres aussi, mais le rapport de la longueur de la base à la hauteur est différent.

Dans les quatre cas : en haut, un anneau de suspension ; en bas, des perforations dans lesquelles on passe des anneaux ; d'où même destination. Décoration :

(1) Ces objets sont décorés sur une seule face.

(2) Un motif presque identique se voit sur un tesson, débris d'un vase funéraire ancien de Corée. M. COLANI, *Mégalithes du Haut-Laos*, t. II, fig. 233, p. 301.

(3) DÉCHELETTE, t. II, 2, fig. 372, p. 882.

mêmes symboles, plus compliqués dans les pièces actuelles et plus nombreux; peut-être comprennent-ils aussi le croissant lunaire.

Ajoutons la pièce du Sud de Sumatra (pl. LXXII, en 2). Moderne.

Remarques. — Il est difficile de voir des objets de provenances aussi éloignées, dans l'espace et dans le temps, ayant autant de rapports que ceux figurés en 4 et 5 avec celui représenté en 1. Il ne s'agit ni de coïncidence, ni de déterminisme industriel, mais de filiation commerciale sans doute. M. PRZYLUSKI (1), en parlant de la route de la steppe, dit: « C'est le long de cette voie royale qu'au cours du premier millénaire se sont propagés la métallurgie (2) du fer, et, en même temps que ce procédé technique, des innovations décisives dans l'ordre politique et religieux: le culte du Soleil et la notion de la royauté universelle ».

V. — PIÈCES ET COUTUMES, LE PLUS SOUVENT EXTRÊME-ORIENTALES OU INDONÉSIENNES (3) SE RENCONTRANT ENTRE AUTRES EN INDOCHINE.

Colifichets.

(Pl. LXXII, 3, en *a*, *b*, *c*, *d*.)

Nous appelons colifichets les lamelles de métal que l'on suspend au bout de chaînettes dans certains bijoux (pl. LXXII, en 2).

Planche LXXII, en *a*, se voit un de ces ornements en argent décorant de grands disques auriculaires, la chaînette du colifichet se compose d'anneaux reliés entre eux par une hélice de fil métallique, très fin. Le colifichet proprement dit est une lamelle subtriangulaire.

Provenance. Son-la, Tonkin occidental. Actuel.

Planche LXXII, en *c*. En argent, petite chaînette à laquelle sont suspendus des sortes de tétraèdres, un peu décorés.

Plusieurs d'entre eux réunis sur un même support, constituent un pendant d'oreille.

Provenance: Tonkin, III[e] Territoire militaire, environs de Hà-giang.

Peuple Nùng. Actuel.

Planche LXXII, en *b*. En argent, fixés par des anneaux, en petits groupes, à une même pièce, les colifichets décorés représentent selon nous des feuilles, selon les indigènes des poissons.

Provenance: Tonkin, III[e] Territoire militaire, environs de Hà-giang.

Peuple Nùng. Actuel.

Planche LXXII, en *d*. Colifichets faisant partie d'un pendant. Ils sont suspendus probablement non par une chaîne mais par des tresses en fil métallique.

---

(1) *Nouveaux aspects de l'histoire des Scythes*, p. 30

(2) Peut-être aussi celle d'autres métaux (M. C.).

(3) Parfois aussi europeennes.

Plaque ou tablette divinatoire en argent.

(Pl. LXXIII, en 1 et 2.)

Nous avons acheté cette plaque mèo à des Laotiens; elle ressemble, dit-on, à la plaque de sorcellerie laotienne. Elle est munie d'une sorte de crochet, terminé en spirale servant à la fixer au collier ; en face, une perforation paraît remplir le même but.

Pour le travail quotidien, elle n'est d'aucune utilité. On l'emploie pour : chasse, jeu, voyage, etc.; elle fait connaître le jour et l'heure favorables à ces entreprises.

Description. — Subrectangulaire, légèrement arrondie aux angles, elle mesure 51 millimètres sur 28; épaisseur moyenne à peu près un millimètre.

Décoration. — Au bord d'une des faces (en 2), des lignes obliques, courtes, fines, disposées en groupes, parallèles dans le même groupe, convergentes d'un groupe à l'autre. Elles encadrent un dessin bizarre, quelques caractères (1) chinois simplifiés; vus dans un sens, ils sembleraient être de petits bonshommes debout, dessinés au trait, se tenant par la main; deux d'entre eux tête nue et trois, tête limitée par un croissant, en réalité chacun représente un caractère retourné.

L'autre face de la plaque (en 1) paraît plus spécialement divinatoire; à droite, quelques dessins géométriques, encore des caractères, semblerait-il. A gauche, un rectangle, 30 millimètres sur 27, partagé en vingt-cinq petits quadrilatères, carrés en général; par suite de l'imperfection du dessin, la hauteur de plusieurs d'entre eux est diminuée. Dans chacun de ceux situés sur une ligne parallèle à une des diagonales, une croix de St-André ; les quatre extrémités des branches sont limitées par les lignes. Une même figure dans l'angle du bas, à gauche. Points : un à quatre, dans la plupart des polygones (2).

Observations. — Comment se sert-on de cet objet divinatoire ? Nous l'ignorons. Rappelons que nous avons figuré des tablettes divinatoires dayak (3), beaucoup plus compliquées mais servant aux mêmes usages. Il est curieux de constater que les Dayak de Bornéo et les Mèo du Haut-Laos emploient une pièce analogue pour connaître les jours et les heures fastes.

Note. — Nous croyons intéressant de reproduire ici un passage d'une lettre que nous a écrite M. Paris, Administrateur des Services civils, Correspondant de

---

(1) Les Mèo n'ont aucune écriture.

(2) Dans les écoles chinoises, paraîtrait-il, on emploie une figure à peu près semblable pour apprendre à compter aux enfants.

On m'a fait remarquer aussi que cette plaque a la même section longitudinale qu'un hachoir de pharmacien chinois, même manche et même perforation. Pourquoi? Nous l'ignorons.

(3) M. Colani, *BEFEO.*, t. XXXVI, 1936, pl. XXXVII, en face de p. 268.

l'Ecole Française d'Extrême-Orient, alors en congé; nous l'en remercions vivement.

« Mettant à profit mon congé en France pour lire le *BEFEO.*, je viens de trouver dans le fascicule I de 1936, page 267 et suivantes votre analyse de l'article de WECHEL sur les tablettes divinatoires Dayak. Le rectangle servant à déterminer les heures fastes (planche XXXVII) se trouve couramment au Laos. Je reproduis ci-dessous un document que j'ai dans mes archives et qui me fut traduit par un secrétaire de Xiêng-Khouang ou de Savannakhet

Les 5 divisions du jour	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Soir	o	o o		X	o o o o	X	
Milieu de l'après midi	o o		X	o o o o	o	o o o o	X
Milieu		X	o o o o	o	o o		o o o o
Milieu de la matinée	X	o o o o	o	o o		o o	o
Bon matin	o o o o	o	o o		X		o o

Légende

o	Non chanceux
o o	Chanceux
	Normal
X	Accidents
o o o o	Reussite ou operation fructueuse

(Sic)

FIG. 22. — Tablettes divinatoires.

Remarquer que la loi d'inscription des signes n'est pas la même que chez les Dayak.

« J'ai aussi une canne astrologique de Paklay, don de M. VALMARY, alors Résident à Luang Prabang, qui comporte un tableau analogue, mais avec cinq jours seulement au lieu d'une semaine (carré de 25 cases). »

M. CŒDÈS, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, avait eu l'amabilité de nous signaler des tableaux assez analogues au Siam.

Dans ce même numéro, le P. Yves LAUBIE, étudie minutieusement tablette divinatoire et idéogramme servant aux Tay noirs de Nghĩa-lộ. Il établit d'intéressantes comparaisons. Cet article ne fait pas double emploi avec le nôtre.

Il y a près de douze ans, en pratiquant des fouilles dans la région de Sơn-la en pays Tay, nous avons trouvé une tablette divinatoire en os ou en ivoire, si nos souvenirs sont exacts. Ne nous occupant pas alors de ces questions et notre mission ne nous chargeant pas de recherches ethnographiques, nous en avons fait cadeau au Résident. au regretté SAINT-POULOF, qui jugeait cette pièce fort curieuse.

Sarbacane achetée province de Thừa-thiên, Annam.

(Pl. LXXIV, de 1 à 5.)

Cet instrument se compose d'un dard en fer (en 4) long de 5 cm. 5, terminé par un crochet recourbé. Le bas de cette tige s'enfonce dans une sorte de petit cylindre en bois creux. Une ficelle le relie à son flotteur, cylindre en bois, long de 8 centimètres environ (1), creux lui aussi, fermé au fond, garni de plumes en bas. 1° Au repos le cylindre du dard obture le flotteur (en 5). 2° Quand on veut pêcher, on va au bord de l'eau, on fixe au crochet un appât et on place l'appareil dans un tube en cuivre ou en bambou (la sarbacane). 3° On souffle; le dard est projeté dans l'eau, un poisson mord l'appât, l'animal cherche à se dégager en s'agitant et sépare l'arme du flotteur, une ficelle relie encore les deux. 4° Le pêcheur s'approche, tire le flotteur et s'empare du poisson.

Citons une lettre que M. NGUYỄN-VĂN-TỐ, dont on connaît la grande compétence, a eu l'amabilité de nous écrire :

« Le petit objet (*cái me*) que vous m'avez communiqué est un harpon dont les Annamites — de l'Annam proprement dit — se servent pour la pêche des *cá quả cá mương, cá thia, cá đối,* etc., poissons dont MM. P. CHEVEY et J. LEMASSON, donnent ainsi la traduction dans leur *Contribution à l'étude des poissons des eaux douces tonkinoises* (Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1937) :

« *cá quả* : Ophicephalus maculatus (LACÉPÈDE),

« *cá mương* : Hemiculter leucisculus (BASILEWSKY),

« *cá thia* : Macropodus opercularus (LINNÉ),

« *cá đối* : Muge.

« On lance ce dard à l'aide d'une sarbacane, généralement en métal (cuivre). Le manche est garni de plumes à l'endroit où sur votre harpon il y a une taillade. D'autre part, le fil est en soie cirée ou *dây đàn* « corde de violon » qui est plus résistante que la simple ficelle. J'ajoute que ce petit harpon n'est pas connu au Tonkin. »

M. HUTTON (2) signale la présence en Assam de la sarbacane.

M. MONTANDON (3) fournit les renseignements suivants [p. 422] : « La sarbacane est un tube avec lequel les projectiles menus peuvent être lancés par le souffle humain, jusqu'à une distance de 30 à 40 mètres. A part les sarbacanes qui servent de jouets et qui sont de petites dimensions, elles ont en général 1 m. 1/2 à 3 m. de long. Les projectiles des sarbacanes sont fréquemment des boulettes

(1) Ces dimensions sont celles de l'appareil que nous avons sous les yeux.

(2) *The occurrence of the Blow-gun in Assam*, Man, July 1924, n° 77.

Nous avons rapporté des confins du Siam et du Cambodge une sarbacane d'enfant, on l'arme avec des graines dures et rondes.

(3) *Traité d'Ethnologie culturelle*, p. 422.

d'argile (1) ; pour la chasse aux oiseaux on se sert soit de boulettes, soit de fléchettes non empoisonnées ; pour la guerre, les fléchettes empoisonnées sont en usage. La fléchette est très généralement une pointe simple et effilée ; la base de la fléchette est habituellement en coton ou en moëlle végétale, cette base étant calibrée à la dimension interne du tube. Le poison, utilisé aussi bien en Indochine qu'en Amérique du Sud, est presque toujours du poison végétal (2), en particulier le fameux curare qui paralyse les muscles, en Amérique du Sud, etc. Il y a trois *modes de construction de la sarbacane...* » [p. 423].

« Le domaine par excellence de la sarbacane est l'Indonésie... De l'Indonésie, l'arme en question s'est répandue à Madagascar [p. 424]. Les Negrito, les Aëta des Philippines, de même que les Semang de Madagascar ont cette arme. Elle est employée dans l'Amérique du Sud (3) [p. 424]. Elle existe aussi dans la péninsule malaise (4). »

Voici ce que nous écrivait M. SERÈNE, alors Directeur *p. i.* de l'Institut Océanographique de Nha-trang :

« Dernièrement j'ai vu au Tonkin un Annamite qui chassait les oiseaux avec une sarbacane et on m'assure que les chasseurs d'oiseaux utilisent encore en Cochinchine et en Annam cette arme, utilisant des billes d'argile comme projectiles.

« A Huê on utilise même la sarbacane pour la pêche aux mulets, poissons qui nagent presqu'à la surface de l'eau. On utilise comme projectile une petite flèche en fer à laquelle est attachée une petite ficelle munie d'un petit flotteur ; lorsque le projectile est à l'eau on le retire avec ou sans poisson grâce à un crochet avec lequel le chasseur-pêcheur accroche le fil qui le relie au flotteur. »

Sa présence en Assam et dans les environs de Huê augmente la liste des rapports entre les cultures actuelles de ces montagnards de l'Inde et de ceux de l'Indochine (5). Dans notre contrée extrême-orientale, cet instrument se rencontre rarement et serait employé pour la pêche.

---

(1) Au Gio-linh, province de Quảng-tri, Annam, les enfants lancent contre les oiseaux au moyen d'une arbalète, des boulettes d'argile. Ces gamins n'ont jamais tué, en notre présence, le moindre volatile.

(2) M. HUTTON [*loc. cit.*, p. 106] cite les poisons employés pour les dards et les flèches, ils sont produits par les arbres suivants : *Antiaris toxicaria, Strychnos tieute*, le poison est appelé *Ipoh, Aconitum ferox*.

(3) Une gravure du milieu du XVIe siècle représente deux forgerons péruviens, soufflant le feu avec des sarbacanes [blow-pipes]. D'après BENZONI in Erland NORDENSKIOLD, *The copper and bronze ages in South America*, fig. 3, p. 10.

(4) « SKEAT and BLAGDEN, *Pagan Races of the Malay Peninsula*, I, p. 280, 323 et II, p. 325. » Voir aussi t. I, en face de la p. 261, la carte montrant la distribution d'*ipoh*.

(5) M. COLANI, *Mégalithes du Haut-Laos*, t. II, p. 268.

« *Battoir automatique à blanchir le riz, etc.* »

(Pl. LXXV, 1 à 5.)

Battoir hydraulique. — Installation servant à blanchir automatiquement le paddy. Celle que nous allons décrire se compose d'un tronc d'arbre équarri, au bout duquel on a taillé une auge. A l'autre extrémité, en dessous, un pilon ; il frappe dans une coupe en pierre, contenant le paddy à décortiquer. La poutre est mobile autour d'un axe horizontal, la traversant, fixé de part et d'autre à deux piquets enfoncés dans la terre. A une petite distance, presque perpendiculairement au grand axe du tronc, un ruisseau coule ; un petit canal, continué par un demi-tuyau en bambou, amène l'eau au-dessus de l'auge et la remplit ; cette partie terminale s'alourdit et imprime à tout le système un mouvement de rotation autour de son axe ; elle s'abaisse, l'eau se déverse dans un bassin ; le bout muni d'un pilon, devenu le plus lourd, s'abaisse à son tour, frappe sur le paddy, et ainsi de suite.

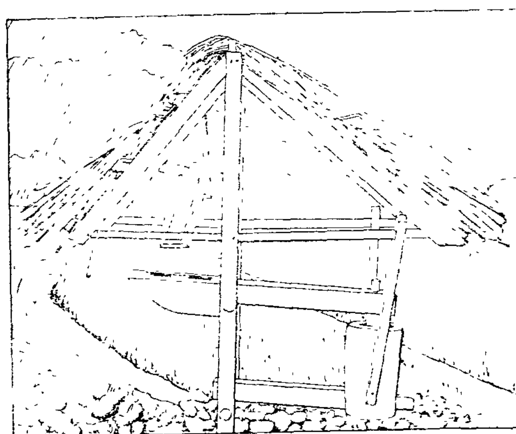


Fig. 23. — Tonkin, province de Cao-bằng. Battoir ou pilon hydraulique (Cliché de l'E.F.E.O. n° 3854.).

Le système que nous venons de décrire se trouve dans la province de Lạng-sơn, à quelques kilomètres de la station de Đông-mộ, à côté du raccourci de Đông-mộ à Vạn-linh, presque à mi-chemin. Nous avons vu pareil balancier automatique dans une partie des hautes régions septentrionales de l'Indochine française. M. MONTANDON (1) représente un système, à peu près semblable, pilant le millet (p . LXXV, en 5). On lit sous les figures « *Battoir automatique*, utilisé par des Aïnou, mais peut-être d'origine japonaise, sur le chemin de Piratori a Nieptani ». Dans

(1) G. MONTANDON, *La Civilisation Aïnou*, pl. 11.

le texte (p. 69) : « L'observation d'un tel battoir chez les Aïnou soulève la question de l'origine de la forge hydraulique. Celle-ci, dont le principe est tout à fait identique, aurait été trouvée, selon le commandant LEFEBVRE DES NOËTTES, au XII[e] siècle, par la culture occidentale. Que le battoir des Aïnou soit une invention aïnou ou japonaise, c'est-à-dire sinoïde, les questions de son origine unique ou multiple et de la priorité d'un foyer par rapport aux autres se pose en tous cas. » (1) Les montagnards indochinois (2), employant ce même système, l'ont aussi emprunté à la culture sinoïde. Il a été signalé dans l'île de Hokkaido et en Indochine, séparées par une distance d'environ 5.000 kilomètres. Selon toutes probabilités, cette installation hydraulique doit également se rencontrer dans l'intervalle, c'est-à-dire en Chine.

Cet ingénieux système est, semble-t-il, assez difficile à réussir. La densité du bois de la poutre, la longueur de l'auge et la place du pivot doivent être calculées de telle sorte que l'équilibre ne soit pas trop stable, afin que les oscillations se produisent facilement.

Nous ne nous rappelons pas l'avoir rencontré chez les Annamites. D'après nos souvenirs, on ne le verrait que chez les montagnards.

Battoir à pied.

(Pl. LXXVI, 1 à 4.)

Le battoir ou pilon à pied est en usage en Transcaucasie, en Chine, en Indochine, et probablement dans nombre d'autres contrées. DUMOUTIER (3) le figure comme un des instruments de torture de l'« Enfer des suicidés » (en 3).

Le principe est le même que celui du battoir hydraulique. Mais le moteur au lieu d'être l'eau, est *le* ou, en général, *les* pieds de l'opérateur ou des opérateurs. Les conditions exigées par le premier, un cours d'eau assez rapide, se rencontrent surtout en pays de montagne. Le second peut être manœuvré partout.

Décortication.

(Pl. LXXVII, 1 à 5.)

Dans un article précédent (4), nous avons représenté des indigènes de Phanrang (Sud-Annam), de Quảng-ngãi (Centre-Annam), du Tran Ninh (Laos), de Célèbes Central, etc., décortiquant le paddy. Pour compléter, nous figurons ici des

---

(1) En note : « La figure de la page 97 du tome 2 de GONSE (Louis), *L'Art japonais* (Paris, Quantin, 2 vol., 1883) reproduit un battoir japonais de même principe. Il est donc certain que les Aïnou ont emprunté ce système à la culture sinoïde. »

(2) M. NER signale, chez les Trinh, des moteurs hydrauliques ; l'absence de détails nous empêche d'établir des rapprochements [NER, *Les Moï du Haut Donnai*, fig. 14 et 15].

(3) DUMOUTIER, *Le Rituel funéraire des Annamites*, fig. 90, p. 167.

(4) M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXVI, 1936, pl. XXXVI.

femmes de l'Etat de Pahang (Péninsule malaise) se livrant à la même occupation (1). Le mortier bas rappelle assez celui des indigènes de Quảng-ngãi (2). Nous représentons aussi des Chinois, des Malgaches, etc.

Portage.

(Pl. LXXIV, en 6 et 7 et pl. LXXVIII, de 1 à 6 et fig. 24, ci-dessous de 1 à 3.)

M. MONTANDON mentionne « trois modes habituels de transport de longue haleine en dehors de l'Europe » [*loc. cit.*, p. 350] : sur perche d'épaule, par le front, sur la tête [*id.*].

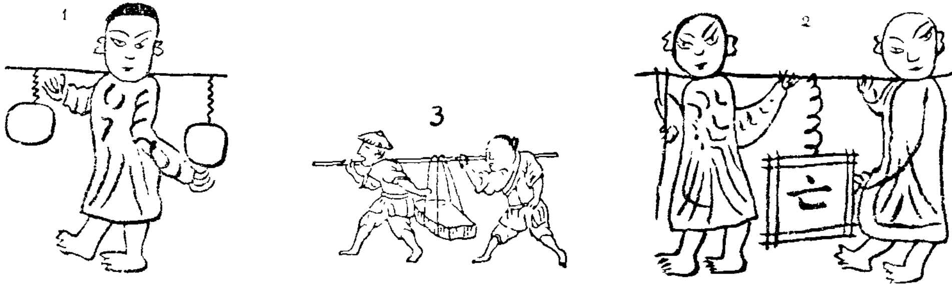


Fig. 24. — 1. Indigène portant deux ballots au moyen d'un fléau. — 2. Deux indigènes portant un colis à l'aide d'un fléau. L'homme de gauche tient le bâton fourchu, si en usage chez les montagnards d'Indochine, et qui permet aux coolies de se reposer sans décharger [D'après un manuscrit acheté à des Man par M. le Docteur BIGOT].
3. « Cour de justice de Tông-đê ». Porteurs de matériaux de construction attachés à un fléau [DUMOUTIER, *Le Rituel funéraire des Annamites*, fig. 90, p. 163].

Dans nos plaines côtières et deltaïques, le transport « sur perche d'épaule », pour nous servir de l'expression de M. MONTANDON, ou sur fléau, comme nous disons d'ordinaire, est très en usage. Dans les marchés du huyện de Gio-linh (prov. de Quảng-trị, Annam), et peut-être dans d'autres provinces, les vendeuses, surtout les jeunes. possèdent un fléau en bois décoré aux deux extrémités et s'en servent pour apporter leurs marchandises.

Dans les montagnes, il est indispensable d'avoir à l'occasion les deux mains libres, afin de se retenir aux branches du sentier, quand cette voie devient trop malaisée. La hotte permet cette manœuvre.

3e Territoire militaire (Hà-giang). — Les peuples qui habitent le bas des montagnes (Thổ, certains Mán) n'ont pas de hottes. Ceux qui sont aux altitudes élevées (Mèo, Nùng) en ont.

Les femmes mèo, la hotte sur le dos, travaillent toujours en marchant, même dans les mauvais sentiers : elles dissocient le chanvre pour le filer ensuite et le tisser.

Pendant les périodes de sécheresse, les villages mèo manquent d'eau ; les femmes, un seau sur le dos à la place de hotte, font souvent 20 km. pour en chercher ; elles travaillent de même en marchant.

(1) Pl. LXXVII, en 2, du présent travail.
(2) M. COLANI, *loc. cit.*, t. XXXVI, 1936, pl. XXXVI, fig. 2.

Enfin, le portage sur la tête se voit dans quelques provinces. Dans celle de Phan-rang, par exemple, en Annam, les femmes chames placent leurs fardeaux sur le chef ; c'est parfois très gracieux.

Observations. — Le mode de portage le plus habituel dans les régions planes de l'Indochine est celui fait à l'aide d'un fléau : transport des denrées alimentaires, porcs, etc. Parfois on pose même un gros bébé dans un panier ; celui d'en face contient quelques marchandises de poids à peu près égal.

Répartition : le fléau existe au Japon, en Chine et probablement dans d'autres contrées ; il est très employé en Indochine, dans les plaines du moins ; les enfants, dès qu'ils sont assez forts, possèdent un petit fléau.

Racloirs pour noix de coco.

(Pl. LXXXIII, en 2 et 3.)

1° Instrument cambodgien, en 3. Chez les Indochinois, l'animisme apparaît toujours ; ils ont fait de cet objet une sorte d'animal. Une tête en fer, avec un large cou arrondi ; un corps massif, posé sur deux pieds (probablement quatre, réunis deux par deux) et une petite queue. a) Tête en fer, disque muni de dents, faisant corps avec une tige coudée qui s'enfonce dans le cou en bois. b) Cou étroit en haut, large en bas, section transversale presque ronde. c) Corps, planche épaisse portant les deux pieds et la petite queue.

Dimension : longueur totale 65 centimètres ; du cou, en bois, 19,5 ; du corps, 40 environ. Largeur du corps 16 cm. Epaisseur 44 mm. 5.

Usage : avec la tête en fer, on racle le tégument blanc et mou qui reste à l'intérieur de la noix de coco, après que le lait a été extrait.

Provenance : cette pièce a été achetée au Cambodge par nous, dans un hangar situé sur la rive droite du St. Stap, en aval de Saṃròṅ Sen.

2° Instrument signalé aux Moluques (1) (« 370/781 et 2104 »). Racloir pour noix de coco (Kokos ch..ber) ; le fer est rond, denté, avec un manche plat, coudé à angle droit enfoncé dans le cou. Le même fer, dans sa région terminale inférieure, peut être o togonal ou circulaire, en coupe transversale. Lui faisant suite, une sorte de petit banc épais en bois, brun ou jaune clair. La face inférieure est convexe ou plane. Le tout repose en avant et en arrière sur des pieds épais (2).

Dimension : Longueur 78 centimètres et 52. Largeur du banc 11-16 et 7,6. Hauteur 27 et 8 centimetres.

Usage : le même qu'en Indochine.

Provenance : Halmahera (Archipel des Moluques).

Observations. — La présence de cet objet, probablement d'origine malaise, au Cambodge, n'a rien de surprenant, les Malais de la Péninsule de Malacca venant

(1) JUYNBOLL, *Katalog*, Band XXII, Tafel 1, fig. 1 et p. 48.

(2) Un autre racloir pour noix de coco (Tafel 1, fig. 2) a le cou arrondi comme celui de l'instrument indochinois et une queue ajourée.

souvent vivre et travailler au Cambodge. N'empêche que les deux instruments grossiers, si semblables, proviennent de points situés à environ 2.800 kilomètres l'un de l'autre.

Un exemple de gravure sur bois (pl. LXXXV).

La gravure sur bois en Europe remonte au XIIe siècle. Les peuples de civilisation chinoise ont dû avoir souvent recours à ce procédé avant de connaître nos caractères d'imprimerie.

En Indochine existent encore les cachets (1) administratifs indigènes. La pièce que nous allons décrire, permet d'imprimer assez rapidement. Une sorte de tableau destiné aux *âm hồn* (âmes sans famille). Ces âmes, n'ayant personne pour leur rendre des devoirs posthumes, sont affamées, privées de tout. Elles deviennent parfois méchantes et tourmentent les vivants. Dans le Centre-Annam, des cérémonies propitiatoires ont souvent lieu; elles procurent des aliments, des vêtements, etc. La planche dont nous avons parlé, sert à imprimer des images qu'on brûle à l'intention de ces malheureuses âmes en peine; les objets représentés leur arrivent par cette voie.

Description de l'échantillon. — Une planche rectangulaire, en bois lourd; longueur 47 cm. 5; largeur 32 cm. 5; épaisseur 4 cm. 2. L'un des côtés courts porte un petit manche, ce qui fait ressembler l'objet à une de nos planches à hacher. Les deux grandes faces sont rehaussées de bas-reliefs, à surface plate; la principale montre, sur deux petits côtés, un encadrement formé par une rangée de cinq sapèques vues à l'envers; en haut, une ligne de dix caractères chinois; au milieu, en colonne, des objets cultuels; de haut en bas: une grande cloche de pagode; au-dessous, une garniture d'autel, avec deux flambeaux; puis des objets accompagnant dans chaque maison l'autel des ancêtres, entre autres deux éventails rigides. A gauche, des vêtements, etc., à l'usage des femmes et des fillettes; en haut, une théière sur un fourneau portatif; des tuniques (*cái áo*), gilets, des pantalons, des souliers et quelques accessoires, diverses sortes de peignes, éventail pliant, ciseaux, couteaux, etc. A droite, côté des hommes et des garçonnets, à peu près les mêmes choses, placées symétriquement aux premières. Quelques différences pourtant, forme des souliers, éventail pliant fermé, etc. Au verso, treize rangées, parallèles aux petits côtés du rectangle, comprenant chacune dix sapèques en bas-relief, en tout cent trente sapèques.

Objets, vêtements et argent, une fois que leur effigie, imprimée sur papier, a été brûlée, servent aux *âm hồn*; de cette façon, ces infortunées peuvent se vêtir et ont de l'argent. Les vivants ont la possibilité de continuer leur existence, sans craindre les attaques de ces pauvres abandonnées.

L'instrument de gravure en question pourrait être quelque peu archaïque; notre exemplaire est obsolète, plus ou moins détérioré par l'usage.

Cette catégorie d'objets est intéressante à plusieurs titres: 1° ils n'ont subi aucune influence européenne; 2° ils montrent, dans sa naïve complication, une pratique

(1) Les cachets sont, dans le monde entier, une dernière application de procédés antérieurs à l'invention améliorée par GUTENBERG.

cultuelle très en honneur au Centre-Annam ; 3° les bonzes faisant vendre à l'usage des fidèles, dans les marchés, les feuilles imprimées par eux avec une planche à graver, on saisit sur le vif un des petits trafics de ces prêtres bouddhiques.

« Cachet de sorcier » (pl. LXXXIV, en 1), nous assure-t-on.

Planchette rectangulaire, mais arrondie, presque en demi-cercle à une extrémité. Mesures : longueur maxima 12 centimètres ; largeur 6,5 ; épaisseur 9 millimètres environ. Teinte rougeâtre. Sur une des faces, bas-relief très peu saillant, un animal symbolique, cheval au galop, semble-t-il, ou une licorne (?). Au verso, un tableau, surmonté d'une demi-couronne à denticules. Au-dessous, transversalement, une ligne de cinq cercles pointés ; une autre en bas ; chacune limite une colonne de quinze coups d'ongles. Serait-ce une figuration de sapèques vues de face et de sapèques vues par la tranche ? Il est presque impossible de le savoir.

Cette pièce vient de l'Annam central, province de Quảng-trị, huyện de Gio-linh.

Second échantillon (pl. LXXXIV, 2 à 5). A peu près même forme que le précédent. Mesures : longueur maxima environ 17 centimètres ; largeur 7,6 ; épaisseur 2,5. En bois, usé, abîmé. Sur une face (en 4), deux bandes longitudinales de caractères chinois. Entre elles, assez en relief, un être composite, dragon sans doute, couvert d'écailles ; une nageoire caudale fourchue (1) ; deux nageoires abdominales et deux dorsales. Tête allongée, peu discernable. Au verso (en 2) et sur les deux grandes faces latérales (en 3 et en 5) des bandes de caractères chinois parallèles aux longs côtés.

Cette pièce affecte la forme d'une tablette, mais n'en est pas une. Elle provient aussi du huyện de Gio-linh.

Couteaux de tailleurs (2).
(Pl. LXXIX, 4, 5 et 6.)

Couteau ancien (en 4) en corne : le manche, à l'extrémité active, décrit une courbe prononcée ; la courbe inverse se dessine au voisinage de la partie la plus large. Il est décoré de cercles pointés, deux grands, à contour double, et des petits, en lignes et en guirlandes. Le manche, très étroit, est perforé.

Dimensions : longueur 17 cm. 5 ; largeur maxima 3, 5 ; épaisseur la plus grande 4 mm.

Couteau ancien (en 5) en bois ; il a presque la forme du précédent, mais plus long. Les courbes sont plus harmonieuses, plus développées. Le manche est plus large. La perforation a été pratiquée dans la région active. La décoration consiste en une courbe, déliée et élégante.

Couteau actuel (en 6) en os ; des trois, le moins agréable à l'œil, hexagone, dont les quatre grands côtés sont subparallèles deux à deux et dirigés dans le même sens ; ils se coupent en formant, entre autres, deux angles très obtus.

Ni perforation, ni décoration.

(1) L'un des côtés de la fourche touche un croissant qui en enveloppe un plus petit.
(2) Ils servent à tracer sur les étoffes des traits que l'on repasse à la craie.

Couteaux tranchants fabriqués par les indigènes.

(Fig. 25.)

1° Rasoir et pince à épiler combinés (fig. 25, en 2 et en 3.)

Nous avons décrit à plusieurs reprises (1) des trousses de toilette en argent servant aux femmes indigènes. Maintenant nous étudions un instrument grossier, en fer, à l'usage des coolies et agriculteurs pauvres.

Longueur de l'instrument fermé 8 centimètres; épaisseur maxima 2 cm.5. Rasoir: rétréci aux deux extrémités, décrivant une demi-circonférence autour d'un pivot en se repliant, s'insère entre les deux mors d'une pince à épiler (1); celle-ci, modèle ordinaire, est traversée en son manche par un pivot.

Cet objet provient du Centre-Annam, province de Quảng-trị, huyện de Gio-linh.

2° Instrument combiné pour préparer la chique de bétel (fig. 25, en 1);

poignée en torsade;

couteau pour couper le bétel et quelquefois la noix d'arec;

pointe perpendiculaire destinée à piquer le pétiole quand on enroule la feuille de bétel;

tige pour prendre la chaux dans « M. le Pot à Chaux (*Ông Bình Vôi*) »; extraire par petites doses, la pâte de son récipient exige certaines précautions rituelles pour ne pas blesser « M. le Pot à Chaux ».

Ce Pot joue un grand rôle dans la famille annamite.

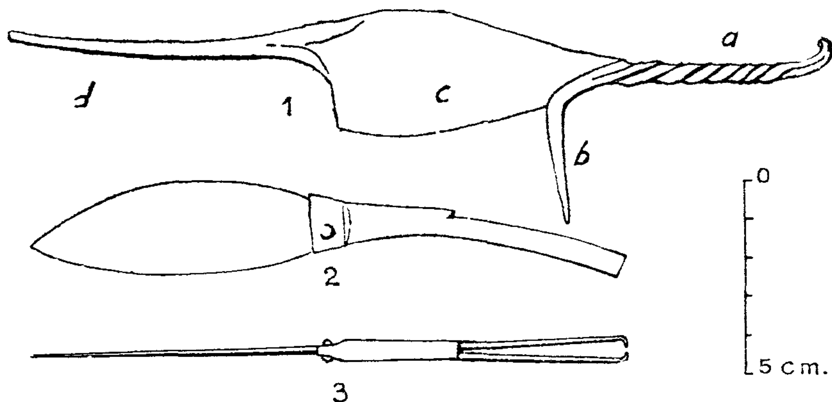


Fig. 25. — Objets en fer, de fabrication indigène. 1. Annam, province de Phú-yên, Marché de Tuy-hoà. Instrument: a, poignée, torsade; b, pointe pour piquer le pétiole quand on enroule la feuille de bétel; c, couteau pour couper le bétel et quelquefois la noix d'arec; d, tige pour prendre le chaux dans le pot à chaux (*Ông Bình Vôi*). — 2 et 3, Annam, province de Quảng-tri, village de Thuy-cân. Rasoir et pince à épiler combinés; 2, face; 3, profil.

(1) Nous avons déjà parlé dans d'autres études des pinces à épiler indochinoises; il en existait aussi en Europe. A. de MORTILLET [*Le Musée préhistorique*, pl. XCII, fig. 1175, 1176] Larnaudien: Palafitte du Saut-de-la-Pucelle, lac du Bourget, et Saint-Pierre-en-Chastres (Oise).

Curieuses coutumes.

Les Annamites, avant notre arrivée en Indochine, ne trayaient jamais leurs vaches. L'industrie laitière leur était complètement inconnue. Cependant les paysans possédaient des Bovidés, les uns pour la boucherie et la tannerie, les autres pour le travail (1). A présent, dans les villes seulement, quelques indigènes vont avec une vache et son veau chez les particuliers européens qui les ont fait appeler. Le petit prend entre les lèvres le pis de sa mère; dès qu'il a tété quelques gorgées, l'homme l'écarte brusquement et se met à traire. Les indigènes ne connaissent pas d'autres moyens pour obtenir le lait de la mamelle. Ils ont cependant fait des progrès; ils confectionnent des fromages blancs, équivalents de nos petits Gervais, et même du beurre. Ce sont, j'imagine, les Hindous (que nous appelons improprement les Malabars) qui leur ont enseigné ces choses.

Quand le veau est mort-né ou meurt un peu plus tard, on prend sa peau, on la prépare, et chaque fois que le laitier veut opérer, il met sous les naseaux de la mère la précieuse relique. La bonne bête lèche avec une grande affection cette pièce mensongère et laisse descendre son lait.

Cette méthode nous avait intriguée. Dernièrement, nous lûmes les lignes suivantes (2) ; la scène se passe au Thibet : « Un jour un des Lamas bouviers qui logeait avec nous s'en vint, la figure triste et allongée, nous annoncer qu'une de ses vaches avait mis bas pendant la nuit, et que malheureusement elle avait fait un *karba*. Le veau mourut en effet dans la journée. Le Lama se hâta d'écorcher la pauvre bête et de l'empailler. D'abord cela nous surprit fort, parce que ce Lama n'avait pas du tout la mine d'un homme à se donner le luxe d'un cabinet d'histoire naturelle. Quand l'ouvrage fut terminé, nous remarquâmes que le mannequin n'avait ni pieds, ni tête; il nous vint alors en pensée que c'était tout bonnement un oreiller qu'on avait voulu fabriquer. Cependant nous étions dans l'erreur, et nous n'en sortîmes que le lendemain matin, lorsque notre bouvier alla traire sa vache. Le voyant partir avec un petit seau à lait à la main et le mannequin sous le bras, il nous prit fantaisie de le suivre. Son premier soin fut de placer le *karba* empaillé aux pieds de la vache, et il se mit ensuite en devoir de lui presser les mamelles. La mère fit d'abord à son cher petit des yeux énormes; peu à peu elle baissa vers lui la tête, elle le flaira, elle éternua dessus, trois ou quatre fois, enfin elle se mit à le lécher avec une admirable tendresse. Ce spectacle nous fit mal au cœur; il nous semblait que celui qui le premier avait inventé cette affreuse parodie de ce qu'il y a de plus touchant dans la nature ne pouvait être qu'un monstre. Cependant une circonstance assez burlesque diminua un peu l'indignation que nous inspirait cette supercherie. A force de lécher et de caresser son petit veau, la mère finit un beau jour par découdre

(1) GOUROU, *Les paysans du delta tonkinois*, p. 431 et 543.

(2) P. E. HUC, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet pendant les années* 1844, 1845 *et* 1846, Pekin, 1924, t. II, p. 147.

le ventre. La paille en sortit, et la vache, sans s'émouvoir, se mit à brouter ce fourrage inespéré. »

Ces observations ont été faites à une époque où l'industrie laitière était ignorée au Tonkin. La curieuse coutume semble donc être venue du Thibet en Indochine, probablement par l'intermédiaire de l'Inde.

* * *

Nous avons observé au Tonkin, dans la province de Hoà-bình, je crois (1), une autre singulière coutume ; quand on suit un chemin perdu dans une brousse montagneuse, on trouve de loin en loin, au bord de la voie, un tas de pierres (2) ; chacun des coolies qui nous accompagnaient en ajoutait une. Les passants doivent toujours se conformer à cette habitude. Aux questions que je posais, les indigènes répondirent avec embarras ; ils me dirent cependant qu'un génie fort sévère vivait à proximité et que chaque pierre était une sorte d'offrande qu'il exigeait.

Voici une citation de BONVALOT (3) : « Les Obos (au Thibet) sont non seulement des tas de pierres, amoncelés le long des routes, mais aussi des pierres sur lesquelles on a gravé une prière. Des lamas voyageurs, ou de simples ouvriers, parcourent le monde bouddhique et offrent leurs services aux fidèles. On les héberge, parfois on les paye, et, selon qu'on se montre généreux, ils gravent des formules mystérieuses sur un plus ou moins grand nombre de pierres qu'on dépose sur des hauteurs, surtout aux points où, dans les passes, on laisse souffler les bêtes après une montée. Les passants ajoutent aux pierres écrites d'autres pierres, et c'est toujours en priant qu'ils les ajoutent. Parfois ils plantent des perches dans le tas, et ajoutent des banderolles, des carrés d'étoffes, où sont imprimées de longues prières, que le vent agite, et de la sorte le vent participe au rachat, ou mieux, il facilite la transmigration des âmes que séquestrent des corps peu habitables » (G. BONVALOT, *A travers le Thibet*).

Nos tas de pierres indochinois ne contiennent aucun élément gravé ; ils se composent de vulgaires cailloux. Mais ne tireraient-ils pas leur origine de cette coutume thibétaine qui aurait dégénéré ?

VI. — PIÈCES PARAISSANT ÊTRE D'ORIGINE INDOCHINOISE.

Corde de pêche, etc. (pl. LXXIX, en 1). — On peut lire dans l'étude dont nous avons parlé plus haut la description d'une corde à Palourdes (4), pour la pêche en eau douce.

Dans l'Annam central, nous avons trouvé à la place de cet engin une corde mesurant en moyenne treize millimètres de diamètre. Elle est formée de deux

(1) Malheureusement, je n'ai pas pris de notes ; c'était chez les *Mường*.

(2) Tas de pierres ou de branchages ; dans ce dernier cas, chaque voyageur ajoute une branche.

(3) In P. HUC, *Souvenirs d'un voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. II, appendice, p. 417.

(4) M. COLANI, *Essai d'Ethnographie comparée*, BEFEO., t. XXXVI, 1936, fig. 63 en P.

éléments : des lanières en rotin, larges de six millimètres au moins, beiges et des faisceaux d'un fil de chanvre épais, teint en brun foncé. Les deux parties de ce couple, claire et foncée, sont tordues ensemble. On se servirait de cette sorte de petit câble comme de la corde à Palourdes, quoiqu'il n'agisse pas sur l'ouïe, mais sur la vue. L'alternance insolite de clair et de foncé effraierait les poissons. Telle est l'explication qui nous a été donnée, nous n'en garantissons pas la véracité. Cette corde provient du village de pêcheurs de Tân-long, sur un petit golfe, province de Phú-yên, Annam.

Grande ligne pour pêcher la seiche (pl. LXXIX, en 2) *de nuit, à la torche*. Elle se compose d'un cylindre cannelé, en bambou ; hauteur 6 centimètres, diamètre 7 ; un fil de chanvre (1) teint en brun foncé, assez épais, long, est enroulé autour du corps de l'objet. Un plomb sert à lester le tout. Cinq houppettes en coton blanc, attachées au grand fil, servent à effrayer le céphalopode.

Cet engin a été rencontré entre autres dans un village de pêcheurs, près de Tuy-hoà, province de Phú-yên, Annam.

La corde décrite précédemment, et la ligne prouveraient que les indigènes cherchent à agir sur les yeux des poissons et des seiches, au moyen d'alternance d'objets clairs et foncés.

Teinture de filets (pl. LXXX, 1 et 2). — Les pêcheurs de l'Annam central et méridional pensent que les filets ayant la couleur naturelle du fil font peur aux poissons. Aussi les teignent-ils dans de grands baquets en bois, par exemple, à Nha-trang. Les indigènes mettent dans ces récipients un liquide,

---

(1) Voici quelques renseignements sur la culture du chanvre en Indochine [CREVOST et LEMARIÉ, *Catalogue des produits filamenteux et textiles*, p. 116] : *Cannabis sativa* LIN. ; *C. Indica* LAMK : *C. Chinensis* DEB. ; annamite *gai dầu*... Les plantations indigènes n'ont quelque importance, en Indochine, que sur les hauts plateaux, comme celui du Tran-ninh, au Laos, et ceux des provinces de Lao-kay, Ha-giang, etc., au Tonkin.

L'usage du chanvre y est assez répandu : il est fréquent de voir les femmes, notamment chez les Meos et les Nhungs, filer ce textile tout en se rendant au marché. Leurs jupes à nombreux plis sont confectionnées avec la toile grossière qu'elles fabriquent elles-mêmes.

Cela semble démontrer que la culture du chanvre n'est pas de date très ancienne en Indochine. Presque exclusivement pratiquée par les Meos, elle aurait été importée par eux quand, au cours du dernier siècle, fuyant de Chine, ils sont venus s'établir dans le Nord de la Chaîne annamitique....

Tout cela fortifie la présomption que les hauts plateaux septentrionaux de l'Indochine sont à la limite de l'aire où la culture du chanvre textile peut être rémunératrice.

A Hanoi, dans le quartier indigène, une rue s'appelle rue de la Soie (Phố hàng đào) : une autre, rue du Coton (Phố hàng bông) : une troisième, rue du Chanvre (Phố hàng gai).

Un jeune Annamite nous a affirmé que des montagnards indigènes vendent beaucoup de chanvre (de fibres, sans doute), au marché de Cam-lô (huyện de Cam-lô, province de Quảng-trị, Annam).

mélange d'eau douce et de sang de bœuf (1) ; ailleurs (2), une décoction d'une écorce d'arbre tinctoriale. On immerge quelque temps les filets. Puis, ils sont séchés sur des installations appropriées : sur la plage, en lignes parallèles, de grandes cordes ou des bambous soutenus par des piquets. Là encore, on tient compte de la vue des poissons. Nous avons rencontré ces filets dans les provinces de Quảng-trị (huyện de Vĩnh-linh ; villages de Thuy-luôt et de Cửa-tùng) et de Phú-yên (près de Tuy-hoà).

La consultation suivante est due à la grande obligeance de M. SERÈNE, de l'Institut Océanographique de Nha-trang. Nous l'en remercions très vivement.

« Les écorces employées dans le tannage des filets proviennent d'arbres poussant dans les forêts :

cây côc
cây gu
mo ca
bạch thau
gie mat
chùm chùm
chùm vu

au bord des cours d'eau :

cây gia
cây dước

« Les Annamites emploient le même nom :

cây san

pour désigner ces écorces. Séchées, elles sont vendues aux marchés, par bottes.

« Les filets teints avec la décoction de « san » sont : les filets

chà
com
goat
dang
bê, etc.

« Les filets sont d'abord lavés proprement, puis mis à sécher.

« Les écorces, pilées, sont trempées dans une cuve où elles séjournent au moins pendant deux jours. On retire ensuite les écorces, et on plonge les filets dans la décoction. Quand les filets sont bien imprégnés, on les fait sécher au soleil. On recommence l'opération 3, 4 fois de suite.

« Les écorces de *chùm* et *chùm vu* sont les plus recherchées parce qu'elles donnent un tannage plus persistant, ces écorces contenant des substances ressemblant à de la colle.

---

(1) Dans la cuve, il se forme des caillots, on en prend un à la main et on en frotte le fil avec lequel on confectionnera le filet (province de Khánh-hòa ; village de pêcheurs près de Nha-trang).

(2) Province de Quảng-bình, village de Liêm.

« Pour les filets :

gia trôi,
filets à plombs,
luoi hai,
ro, etc.

on emploie du sang de bœuf ou de porc. Cette manière de teindre les filets est très répandue dans les provinces du Sud-Annam, de Quảng-nam jusqu'au Bình-thuận.

« On mêle au sang frais un peu de balle de paddy, on laisse le sang pourrir, on pétrit les caillots, on passe le tout au tamis, on ajoute un peu d'huile « trâu » (?) ou d'alcool de riz pour atténuer la mauvaise odeur du sang pourri.

On verse ce produit dans une cuve où l'on trempe les filets à teindre. On fait sécher les filets au soleil, ensuite au bain-marie (dans une grande marmite)

« Certains pêcheurs emploient aussi la méthode suivante :

« Les filets tendus, on enduit un chiffon de sang de porc ; on passe ce chiffon 10 à 15 fois sur chaque fil du filet.

Quand il leur est impossible de se procurer du sang de bœuf ou de porc, les pêcheurs utilisent à sa place une décoction de feuilles de *neng* et de « trai thi » encore vertes.

La teinture des filets est nécessaire pour leur conservation. De plus, la couleur des filets joue aussi un rôle dans la pêche. Les filets blancs effraieraient les poissons.

La manière de teindre les filets est, en Annam, partout la même. Seules, les appellations des écorces diffèrent.

J'ai vu de grandes jonques du Quảng-bình aller jusqu'à l'îlot Cône, dans le golfe de Siam, recueillir ces écorces qui servent aussi dans le Nord-Annam à teindre les vêtements. »

Nous devons les renseignements suivants à l'extrême obligeance du regretté M. CREVOST ; nous en sommes bien reconnaissante.

« Voici les indications spécifiques qui conviennent aux produits signalés et employés :

Cây côc : Luminitzera racemosa, WILD., des Combrétacées.

« *Cây gia* (ou cây da) : Ceriops Roxburghiana, ARN., des Rhizophoracées.

« *Cây dước* : Rhizophora mucronata, LAMK.

Bạch thau : Mallotus philippinensis, MUELL., des Euphorbiacées.

« *Cây san* : Eugenia racemosa, GAGNEP., des Myrtacées.

« *Gie mat* : Très vraisemblablement des écorces de Quercus (chêne) ou de (châtaignier) Castanopsis.

« *Chùm* : Malpighia punicifolia, ROXB. vulgo : Cerisier des Antilles (fruit drupe comestible) dont les écorces sont connues pour fournir un suc tannant ou tinctorial rouge-brunâtre, tanno-gommeux, produit très recherché.

« *Chùm vu* : Espèce devant se rapprocher de la précédente ou former une variété.

« *Cây gu* et *Mo ca* : Je ne sais à quelles espèces il y aurait lieu d'attribuer ces désignations indigènes inconnues de moi et en l'absence d'échantillons botaniques. »

Idiophones marins (fig. 26). — Déjà, nous avons parlé (1) d'un idiophone servant d'indicateur aux pêcheurs. Avons-nous été quelque peu induite en erreur sur sa véritable destination ? Dans le Centre et le Sud-Annam, ces appareils ne servent pas de points de repère aux marins, mais ils sont attachés aux grands filets ; quand les poissons emprisonnés s'agitent, le pendule frappe contre les parois du bol, ce bruit avertit le pêcheur. Dans certains villages, ces pièces sont assez nombreuses : la tasse grossière de porcelaine est parfois remplacée par une vulgaire boîte de conserves européennes, vide.

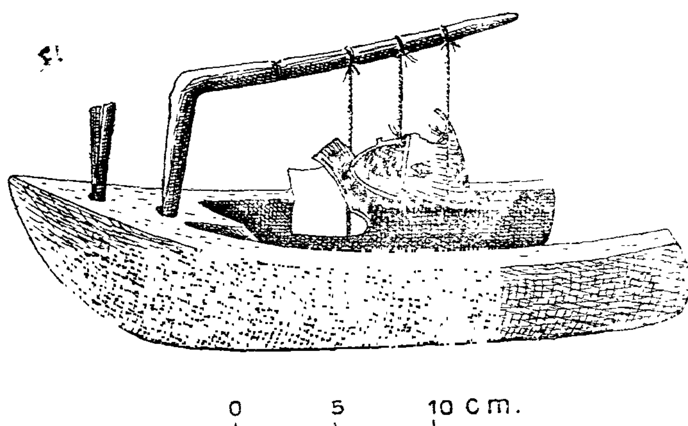


Fig. 26. — Province de Phú-yên, village de My-phu. Idiophone mû par la mer. Bois léger, tessons de porcelaine et ficelles de chanvre ; en réalité elles n'ont pas toutes la même longueur.

L'idiophone que nous avons sous les yeux (longueur 24 centimètres, largeur maxima 25 ?) aurait été inventé, assure-t-on, par un pêcheur ; il se compose d'un flotteur en bois léger, grossièrement travaillé ; les deux branches forment en plan horizontal un V (fourche naturelle composée de deux branches d'arbre) aux bords très épais (2). Au sommet, l'angle se termine en une carène ; deux trous ronds sont ménagés dans la ligne médiane de la paroi. Un bâton fendu, fixé dans l'un d'eux, permet d'attacher l'idiophone au filet. Une potence en bois plantée dans l'autre, est coudée presque à angle droit. Quatre encoches ont été pratiquées dans la branche libre. Trois tessons de bols en porcelaine commune, dessins bleus sur fond blanc, sortes de pendules, sont suspendus par des ficelles de chanvre. Au moindre mouvement du filet, frappant les uns contre les autres, ils

(1) M. Colani, *loc. cit.*, p. 260.

(2) Détail très délicat sur lequel nous n'insistons pas : entre les deux branches du V semble avoir été sculpté un organe féminin.

font entendre des sons assez nets, la porcelaine étant un corps sonore. Provenance : lagune de My-phu, province de Phú-yên.

Objets en bambou destinés à protéger les enfants (pl. LXXXI, en 2). — Dans notre dernier article, nous avons décrit (1), du Tonkin occidental (province de Sơn-la, près du chef-lieu, peuple thai noir), de petits objets en bambou attachés à une des portes de la maison, lors de la naissance d'un enfant. Notre sœur, Mlle E. COLANI, a trouvé chez les Moï habitant le village de Đông-đôn (haute région du huyện de Gio-linh, province de Quảng-trị, Annam) deux objets assez analogues pour les petits Moï malades.

Quand un enfant est malade, on met dans le coin de la maison réservé au genie, un tressage en bambou : berceau et génie qui tient de petits anneaux ; ce sont des jouets pour amuser l'enfant. Si le bébé meurt, on brûle tout le tressage ; s'il vit, quand il est grand, son père lui dit de le brûler.

On a tressé pour nous des objets semblables à ceux piqués dans la paroi de la maison. Les renseignements précédents sont donnés par nous, sous toute réserve.

Objets et coutumes assez analogues chez les Moï montagnards et chez les Thai noirs, montagnards des environs de Sơn-la. Ce n'est pas la première fois que nous faisons pareille observation (2) : les refoulés, les hommes de la montagne, ont certaines croyances communes, emploient parfois les mêmes objets : croyances et objets qui ne se retrouvent pas chez les gens des plaines et des deltas, chez les Annamites.

Un jouet (pl. LXXXI, en 1).—Il y a quelques années, notre sœur, Mlle E. COLANI, envoya au Musée d'Ethnographie du Trocadéro des jouets achetés dans le quartier annamite de Hanoi, rue des Ferblantiers notamment. Ils sont fabriqués à l'occasion de la fête que les Européens appellent Fête des Enfants, et les Annamites Fête de la Mi-Automne (*tết trông giăng tháng tám*) (3). La collection donnée par notre sœur a fait à Paris l'objet d'une petite exposition. La plupart des objets étaient en fer blanc (4) peint avec des couleurs criardes ; certaines pièces étaient très bien combinées, faites avec goût. Les produits de cet art barbare (nous soutenons que c'est un art) présentent un mélange d'influence chinoise et d'influence européenne (la pièce que nous allons décrire en témoigne). Elle est en mauvais bois, fragments de vieilles planches ramassés au hasard. Dimensions maxima : longueur 22 centimètres ; largeur 11,5 ; hauteur, moins les

---

(1) M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXVI, fasc. 2, pl. LXXXIV, fig. 1 à 3.

(2) M. COLANI, *loc. cit.*, p. 480. A propos des couteaux de moissonneurs entre autres.

(3) Littéralement Fête pour voir la Lune de la Mi-Automne. Cette fête a généralement lieu en septembre, la nuit de la pleine lune ; assez souvent, le temps est beau ; en ce cas, l'astre apparait dans toute sa splendeur.

(4) Les indigènes emploient surtout, pour la confection de ces jouets, de vieilles boîtes de conserves européennes, des touques (récipients en même metal dans lesquels les compagnies americaines versent le pétrole), hors d'usage, etc.

personnages, 6; hauteur du plus grand des acteurs 17, 5. Elle se compose d'un support posé sur quatre roues. En avant, la partie supérieure du corps d'un bonze debout; du bras droit, il tient une large baguette rouge avec laquelle il frappe sur un tam-tam rouge éclatant; la main gauche esquisse un geste.

En arrière, deux êtres (des bonzesses, disent les uns, des servantes, prétendent quelques indigènes), l'un à côté de l'autre, à genoux, le corps penché en avant, les mains presque jointes, attitude de la prière. Un dispositif grossier fait mouvoir ces personnages, lorsque l'appareil est traîné en avant; la main droite du bonze frappe sur le tam-tam; les bustes des suivants se relèvent et s'abaissent alternativement. Tout cela est peint; couleurs très voyantes; décoration intéressante. La planchette à laquelle sont fixées ces sortes de marionnettes est ornée, deux arbres aux troncs bleus y sont figurés. Les convers portent sur la tête le turban national noir; ils sont habillés, l'un en rose, l'autre en vert; leurs costumes sont parsemés d'ornements empruntés au règne végétal. L'officiant est coiffé d'une couronne à quatre dents : jaune, bleue, rouge et verte. Sa tunique, montant jusqu'à la mandibule, est composée de petits losanges peints aux mêmes couleurs, plus le rose et le noir.

Dans le costume annamite, le cou est découvert et le losange ne se rencontre pas. On a copié certains habits de nos polichinelles; la forme du corps, une demi-ellipse, paraît aussi être empruntée à un personnage de nos théâtres de marionnettes. Donc, influence européenne. Mais les roues, les quatre roues, portent chacune le même symbole : deux emblèmes qui devraient être semblables et égaux; l'un d'eux rose, l'autre foncé, noir, bleu, rouge ou vert. M. ANDERSSON (1) reproduit ce symbole : sous la figure, on lit : « Symbole chinois combinant le principe mâle *Yang* et le principe femelle *Yin* » (2). MONTANDON le figure aussi, comme Aïnou.

Ainsi donc ce dessin, cet emblème chinois, accompagne un costume de fantaisie emprunté à l'Europe. Il est intéressant de se demander quelle était la pensée de celui qui a décoré ce jouet. Le plus probable est qu'il avait une collection de dessins annamites et chinois, vieilles feuilles malpropres, et à demi déchirées, avec quelques pages de nos catalogues de nouveautés. Il a choisi dans cet ensemble hétéroclite les images qui donneraient la valeur marchande la plus grande à sa création.

Souvent, les sujets de ces jouets sont empruntés à des légendes chinoises. Les Annamites les ont oubliées, ou ne les ont jamais sues; ils copient plus ou

---

(1) ANDERSSON, *Children of the yellow Earth, studies in prehistoric China*, 1934, fig. 126, p. 277.

(2) Chinese symbol combining the male principle *Yang* and the female *Yin*.

D'après H. CORDIER : *Yang* est le principe mâle, la lumière, le ciel. *Yin* est le principe femelle, les ténèbres, la terre [CORDIER, *Histoire générale de la Chine*, t. I, p. 61]. Ces deux principes forment le *T'ai ki* [*loc. cit.*, p. 63].

moins machinalement des images chinoises. Il est fort difficile d'avoir des explications.

Voici ce que dit M. MONTANDON (1) de *Yin* et de *Yang*: « *L'ornement en forme de virgule.....*; c'est le signe chinois *Yin* et *Yang* dont les deux moitiés symbolisent la lumière et l'obscurité, le jour et la nuit, le mouvement et le repos, le masculin et le féminin; le soleil et la lune, le ciel et la Terre, le positif et le négatif. Si le S... est à trois branches, on a le mitsukok japonais... ».

Potier de village.

(Pl. LXXXII, 1 à 10.)

Objets servant à décorer les marmites (Cambodge).

Près de Kǒṃpoṅ Čhnǎṅ (2), « la ville des marmites », se fabriquent de nombreuses poteries en argile, non vernies. Nos tessons ont été trouvés chez un potier, à gauche de la route, quand on va vers Phnoṃ Péñ, tout près de Kǒṃpoṅ Čhnǎṅ.

Instruments: 1° un petit peigne en bambou (1 et 2) à six dents; le manche plat, peut-être employé comme lissoir, et il se termine en une pointe au moyen de laquelle on trace des sillons dans la pâte molle.

Longueur totale: 20 centimètres.

2° une raquette (5 et 6): a) corps de l'objet, planche en bois, parallélépipède rectangle, épais, dans laquelle on a découpé des lames minces parallèles, de direction perpendiculaire à celle du grand axe de l'objet, peu hautes; b) manche adapté au corps, section transversale octogonale, extrémité distale pointue.

Longueur totale: 34 centimètres.

Tesson (8 et 9). — Cuit à feu nu. Dégraissant: de nombreux petits cailloux anguleux, translucides, quartz, blancs, opaques, et feldspath (?). De la pièce, il ne nous reste guère qu'un fragment du col et de la panse.

1° Col incliné en dehors, en totalité concave extérieurement (voir pl. LXXXII, en 8), semble avoir été collé au haut du corps du vase. Hauteur: 48 millimètres à peu près; épaisseur en moyenne 6 millimètres. Diamètre calculé de l'ouverture: environ 18 centimètres.

2° Panse, la décoration du haut nous est seule connue. A la jonction du col et de la panse, un sillon tracé avec l'extrémité pointue du manche de la raquette. Au-dessous, trois autres sillons égaux et parallèles au premier. Limités par les trois supérieurs, de petits renflements, séparés par d'étroites coupures, obliques ou parallèles aux génératrices de la pièce, souvent très indistinctes. Ils ont été tracés avec le peigne. Enfin, au-dessous du tout, à droite dans notre figure, une

(1) MONTANDON, *La civilisation Aïnou et les cultures arctiques*, p. 159.
(2) Province de Kǒṃpoṅ Čhnǎṅ.

guirlande de lignes courbes, six, aux endroits où elles sont le mieux dessinées, ou quatre. Elles correspondent exactement aux dents du peigne.

Observations. — En appliquant la raquette sur de l'argile molle, dans un sens, puis perpendiculairement, on obtient une sorte de quadrillage (en 10), assez fréquent dans les poteries vulgaires.

Comparer ces procédés et ces outils d'un potier de village cambodgien à ceux d'un potier de village du Cammon (1) (Laos).

Nous aurions encore d'autres rapprochements à faire, par exemple, l'oreiller pliant des Chinois a été trouvé par nous sur les Côtes d'Annam et, par notre sœur, Mlle E. COLANI, à Hà-giang (IIIe Territoire militaire du Tonkin).

Notre article, comme les précédents, montre la dispersion en Extrême-Asie et dans l'Insulinde de certains types industriels vulgaires.

VII. — DOCUMENTS ETHNOGRAPHIQUES DIVERS.

a) *Disques perforés en coquilles de Mollusques bivalves.*

(Pl. LXXXVI.)

Les disques en coquilles ont été trouvés au Mohenjo-daro (2), facture soignée, semblerait-il. Or, la civilisation du Mohenjo-daro date du IIIe millénaire av. J.-C. (3).

Des disques (4) analogues se rencontrent en abondance en Indochine, dans quelques stations néolithiques. MM. VERNEAU et RIVET les ont également signalés de la République de l'Equateur. Les renseignements suivants relatifs à une industrie moderne océanienne (5) ne sont pas sans intérêt ; mais rappelons que nous avons établi des rapprochements ethnographiques entre quelques îles du Pacifique et l'Indochine (6). L'industrie actuelle en question consiste à façonner certains coquillages pour les transformer en monnaie : « Une spécialisation particulièrement poussée se pratique dans la presqu'île de la Gazelle de la Nouvelle-Bretagne (Papouasie) pour la fabrication de la monnaie, faite de coquillages ; une fois l'an, les hommes se rendent en canots au pied d'un volcan pour en rapporter une sorte de coquillage ; les femmes collectent un autre coquillage dans l'île de Neu-Lauenburg ; dans cette île, les coquillages sont réduits à l'état de disques grossiers, puis passent dans d'autres petites îles voisines pour y être affinées et perforées ; ce ne sont de plus que certaines familles qui ont le droit de se livrer à ces diverses opérations. »

---

(1) M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXI, n°s 3 et 4, p. 499. Dans la spatule laotienne, les lames sont disposées parallèlement au grand axe.

(2) J. MARSHALL, *Mohenjo-daro and the Indus Civilization*, vol. III, pl. CLVI, fig. 24.

(3) J. MARSHALL, *loc. cit.*, vol. I, p. 106.

(4) M. COLANI, *Bull. Ec. Franç. d'Extrême-Orient*, t. XXXV, fasc. 2, p. 339, fig. 64. *Haches et Bijoux.*

(5) MONTANDON, *Traité d'Ethnologie culturelle*, p. 469.

(6) M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXVI, p. 197.

Distance séparant les points extrêmes signalés ici : près de 3.600 kilomètres. Temps sur lequel se répartit la fabrication de ces disques : plusieurs milliers de siècles ?

Cette industrie moderne serait-elle une survivance compliquée de périodes préhistoriques où elle se pratiquait selon toutes probabilités plus simplement ?

b) *Instruments de musique.*

(Pl. LXXXVII, en 1 à 6.)

En 1936, nous avons écrit une courte étude sur les instruments de musique indigènes en Indochine et en Indonésie (1). Aujourd'hui, nous la complétons en publiant quelques illustrations supplémentaires. Nous les empruntons à un ouvrage sur la musique papou (2) (Nouvelle-Guinée) (3).

1° *Guimbardes* : [M. COLANI, *loc. cit.*, p. 209, pl. XXXII, en 4 à 7] guimbardes à anses, Haut-Thanh-hoá, peuple mường.

[J. KUNST, p. 57, pl. V, en 15 et 16.] Guimbardes à anses faites de bois ou de bambou, d'écorce de palmier, de glagale (?), ou de racine.

Notre présente planche (LXXXVII), en 1 et 2. Papou.

2° *Membranophone par percussion.* [M. COLANI, *loc. cit.*, p. 203, fig. 27.] Annam, province de Quảng-trị, huyện de Gio-linh, etc. Peuple annamite.

[J. KUNST, p. 59, pl. VI, en 18, 19 et 20.] Tambours sous forme de vases, coupes ou gobelets.

Notre présente planche (LXXXVII), en 3. Papou.

3° *Khènes.* [M. COLANI, *loc. cit.*, p. 214, fig. 33 et 34.] Pays moi, Laos, etc.

[J. KUNST, p. 72, pl. XII, en 54 et 55, pl. XIII, en 56 à 59.] Papou.

Notre présente planche (LXXXVII), en 4, tubes de bambou disposés sur plusieurs plans ; en 6, sur un seul plan.

4° *Idiophone composé de coquilles de mollusques* (pl. LXXXVII, en 5). [M. COLANI, *loc. cit.*, p. 263, fig. 62 et 63.] Annam, province de Quảng-trị. Peuple annamite.

[J. KUNST, p. 52, pl. III, en 5] : « rattles made of shells ». Papou.

Notre présente planche (LXXXVII), en 5.

Conclusion. — Il y a eu, aux temps préhistoriques au moins, des rapports certains entre les Papou et les indigènes de la Péninsule indochinoise.

---

(1) M. COLANI, *loc. cit.*, p. 203.

(2) Dr. J. KUNST, *A Study on Papuan Music.*

(3) E. Baxter RILEY, F. R. A. I., *Among Papuan Headhunters*, s'exprime en ces termes : « Quelques lecteurs nous poseront probablement deux questions : Qu'est-ce que la Papouasie et où est-elle ? La Papouasie est une grande île située au N.-E. de l'Australie. Comme l'ancienne Gaul, elle est divisée en Nouvelle Guinée hollandaise et anglaise. » (p. 17).

Le regretté MANSUY a découvert à Đồng-thước (Massif calcaire de Bắc-sơn, Tonkin) un crâne (1). Après l'avoir étudié avec soin, il le rapprocha des « Papouas non métissés connus sous les noms d'Afourous ou Arfakis (des monts d'Arfak dans la péninsule de Berau, Nouvelle-Guinée occidentale. . . . .) Certains exemplaires figurés de la même peuplade reproduisent d'une manière surprenante les proportions de longueur et de largeur et toutes les inflexions des courbes horizontales et du profil de notre individu indochinois » (p. 24).

c) *Un des modes de transport du porc en Indochine et en Papouasie.* (Pl. LXXXVIII.)

On voit communément en Indochine, surtout sur les grandes routes, deux indigènes portant un long bambou. Les extrémités de cette perche s'appuient tantôt sur l'épaule droite, tantôt sur l'épaule gauche des deux hommes. Le bâton est passé entre les pattes d'un pauvre cochon. L'animal ficelé solidement, avec plus ou moins de soin, a le ventre en l'air, le dos en bas (2), position bien peu agréable pour un cochon.

Une figure de J. H. HOLMES (3) (notre pl. LXXXVIII, en bas) montre que les Papou en Nouvelle-Guinée ont même pratique. La maison (rest-house), à l'arrière plan de la photographie, a l'aspect de certaines habitations indochinoises.

d) *Bijoux* :

2 colliers, 3 bracelets.

Les deux colliers sont en argent, de même style, même travail, rigides, sortes de torques ; arbitrairement, nous les désignons par les lettres A et B.

Collier A (pl. LXXXIX). — Les extrémités, repliées en dehors, sont terminées par une tête de dragon (?). Diamètre intérieur approximatif 218 millimètres ; épaisseur de la tige à peu près 9 millimètres. Sur le corps du bijou, sept groupes de onze traits courbes, parallèles dans un même groupe, subradiaux. Les espaces intermédiaires sont occupés par des dessins ornementaux, symboliques peut-être. Tête trapézoïdale, museau retroussé. Œil, une sphère, enchâssée dans des sortes de pétales repliés vers l'intérieur. Derrière l'œil, caché en partie par lui, un soleil, dirait-on, avec de longs rayons. Une quantité de petits points entoure le tout. Dans le prolongement postérieur de la tête, se voient trois rangées de petites écailles. Ce chef est recouvert par une ample et opulente crinière, dans laquelle se distingue une spirale. Cette luxuriante figuration est

---

(1) H. MANSUY, *Mémoires du Service géologique de l'Indochine*, vol. XI, fasc. II, p. 15.

(2) Dans une partie de l'Annam, entre autres au Gio-linh, province de Quảng-trị, on transporte les cochons dans un panier vertical, la tête en haut.

(3) J. H. HOLMES, *In primitive New Guinea*, planche placée en face de la p. 128.

complétée en avant par un ornement qui semble composé de pétales symétriques. Une sorte de corde, régulièrement tordue, part de la naissance du museau, s'élève, décrivant une courbe et se termine en avant en spirale. Cette dernière s'enroule d'un côté dans le sens parcouru par les aiguilles d'une montre, enroulement contraire à celui de la spirale mentionnée plus haut.

Collier B (pl. XC). — Diamètre intérieur approximatif 181 millimètres ; épaisseur de la tige à peu près 9 millimètres. Ici, les deux animaux qui terminent les extrémités s'affrontent, gueule ouverte en face de gueule ouverte, ce qui est une disposition chinoise. Tête composée presque uniquement d'une gueule. Cette dernière contient quantité de dents : celles du haut sont inclinées de dedans en dehors, à convexité tournée vers l'extérieur ; celles du bas ont une inclinaison, inverse, concavité externe. Dans la bouche, une demi-sphère. Au haut du museau, des sortes d'épines, dirait-on, et un petit œil. En arrière, un appendice se terminant en spirale. Crête abondante contenant deux disques dans lesquels est inscrite une croix, symbole du Soleil, d'après DÉCHELETTE. Le corps est petit, couvert d'écailles, trois rangs, puis deux, puis un. Le bout de la queue est une petite spirale. En arrière de l'œil, dirigé vers la queue, un appendice ayant une spirale à son extrémité libre. Une ligne et une circonférence presque entière sont constituées chacune par de petits cercles pointés.

Le maxillaire inférieur se recourbe vers l'extérieur ; son prolongement forme le corps même du collier ; il est couvert par plusieurs lignes subparallèles et par de petits cercles.

La tige du torque est ornée, comme celle de l'objet décrit plus haut, par des groupes de onze traits courbes, parallèles dans un même groupe, subradiaux, mais ici on ne compte que quatre de ces rangées. Dans les espaces intermédiaires, le motif ornemental n'est pas le même que celui de l'autre collier. Symbolisme peut-être : nous n'allons pas chercher ici à le déchiffrer.

Bracelets.— Trois bracelets en bronze à tige ronde, fermée, portant latéralement des reproductions assez primitives d'animaux en ronde bosse ; entre ces bêtes, sur chaque bracelet, un cylindre très bas. Nous désignerons ces bijoux par les lettres A, B, C, etc. Nous proposons nos interprétations sous toutes réserves.

Bracelet A (pl. XCI, en 1 et 2). — Diamètre intérieur 56 millimètres ; diamètre de la tige 6 millimètres. Passons en revue les animaux, en partant du petit cylindre ; sur ce bracelet, ils cheminent tous dans le même sens ; ces figurations sont fort grossières et ne donnent lieu qu'à quelques rapprochements assez contestables : 1° un cheval, à côté un serpent et un arthropode ; 2° une sorte de Caméléon (?) ; 3° un éléphant ; 4° en face du petit cylindre, un rhinocéros ; 5° un tigre (??) ; 6° une sorte de scolopendre ne possédant que cinq paires de pattes (!) ; 7° deux serpents superposés ; 8° une sorte de poisson marteau. Au pied du petit cylindre, un relief difficile à interpréter.

Provenance : 4ᵉ Territoire militaire (Lai-châu).

Bracelet B (pl. XCI, en 3 et 4). — Diamètre intérieur 63 millimètres ; de la tige 6. Les animaux ne cheminent pas tous dans le même sens. En partant du

petit cylindre : 1° un être indéfinissable, peut-être un poisson marteau ; 2° deux bêtes réunies, serpents (?) ; 3° un petit quadrupède, un rat (?) ; 4° derrière lui, un lézard à longue queue. Les quatre animaux suivants cheminent dans le sens opposé : 5° un cheval sellé ; 6° un caméléon (?) ; 7° un éléphant sans défense ; 8° une sorte de scolopendre à cinq paires de pattes ; 9° lui faisant face, une sorte de petit chien ; 10° enfin, un quadrupède bizarre qui paraît faire corps avec le petit cylindre.

Bracelet C (pl. XCII, en 1 et 2). — Diamètre intérieur 66 mm. ; diamètre de la tige 6 mm. Les animaux cheminent dans le même sens, à part la première grenouille qui fait face à la suivante. A partir du petit cylindre : 1° et 2° deux grenouilles, yeux énormes, pas de queue ; 3° un serpent, tête volumineuse, longue, gros yeux, queue énorme ; 4°, 5°, 6° et 7° quatre quadrupèdes énigmatiques, à peu près semblables, une perle dans la bouche : le premier paraît avoir des cornes, les autres des oreilles ; têtes grosses, dressées ; corps longs et minces, étirés ; quatre pattes. Le dernier tient dans sa gueule, outre la perle, la queue de l'avant-dernier ; 8° l'annelé que nous avons classé comme scolopendre (??), gros yeux, deux épaisses pattes mâchoires ou pinces, et sept paires de pattes latérales ; 9° enfin l'être bizarre, à deux corps dont nous avons fait plus haut deux serpents se touchant, mais en réalité que nous ne comprenons pas.

Ces trois bracelets sont d'origine thai.

Nous publions la description des deux colliers et des trois bracelets comme documents ethnographiques ; quelque lecteur de la Haute Région pourra peut-être nous donner plus amples renseignements.

Observations. — Pour les colliers cependant, nous sommes mieux documentée, d'après Léopold de SAUSSURE (1) « Le Dragon symbolise le printemps et le palais oriental », division du monde terrestre (si nous comprenons bien). D'après M. ANDERSSON (2) le dragon de l'Extrême-Orient est un être qui possède la force et l'esprit divin, il représente la vie même. « Caché dans les grottes des plus hautes montagnes ou roulé dans les profondeurs sans fond de l'océan, il réfléchit jusqu'à ce qu'il retourne au travail. Il monte dans les nuages qui causent les tempêtes. Il se lave la crinière dans l'obscurité des bouillants tourbillons, il plonge ses griffes dans la foudre ; sa peau brille comme l'écorce du pin quand la pluie descend le long du tronc. La tornade est sa voix quand, résonnant à travers les feuilles en décomposition des forêts, il annonce le printemps nouveau. »

---

(1) Léopold de SAUSSURE, *Le cycle des douze animaux et le symbolisme cosmologique des Chinois*, JA., 1920, 1re sem., p. 64.

(2) ANDERSSON, *Children of the yellow Earth*, p. 327.

On le voit, cet être magique, à moitié céleste, si souvent figuré par les décorateurs et les sculpteurs, ne peut que présager le bonheur, le retour aux temps heureux.

Passons au poisson (1) ; il est, m'assure-t-on, l'emblème du succès ; « le poisson monte » et se transforme, croit-on. Légende de la Carpe.

DÉCHELETTE (2) consacre un chapitre à « La religion à l'Age du bronze » ; il range parmi les symboles solaires, le disque solaire ayant deux diamètres perpendiculaires [fig. 166, en 3, p. 415] ; le cercle pointé [fig. 168, en 2, p. 419] ; le petit cercle [fig. 176, p. 433]. Ces signes se voient autour du poisson : au-dessus de la tête, cercle à diamètres perpendiculaires ; dans la crinière, nombreux cercles pointés. Sous l'animal, dans la tige, innombrables petits cercles.

Le poisson tient dans sa gueule entr'ouverte une demi-perle.

Ici, de même que dans les colliers terminés par une tête d'oiseau (3) nous retrouvons encore le culte du Soleil.

VIII. — INDOCHINE-INDONÉSIE.

Ikat (4) (fig. 27 à 29), procédé de décoration des étoffes en usage au Cambodge et en Indonésie. Il ne sera question ici que des tissus de soie.

Avant de parler de nos observations personnelles, donnons quelques extraits d'un excellent article de M. Jean STOECKEL (5) sur la décoration de la soie et du coton.

« Préparation spéciale. — (Trame du sampot "Hól"). Le sampot Hól présente la particularité suivante : les fils de trame sont teints par zones, avant tissage. Sur un cadre en bois de forme rectangulaire de 1 m. × 0 m. 30 environ, on tend parallèlement au grand côté du rectangle les fils de trame en les groupant par faisceaux de quatre-vingts brins à l'aide de deux petites ligatures faites à chaque extrémité. Sur chacun de ces faisceaux, d'après un dessin préétabli, on dispose des ligatures, fines lanières de fibres de bananier, préalablement découpées et séchées au soleil. La trame ainsi préparée est plongée dans un bain de teinture qui altère la soie, sauf aux endroits réservés par les caches de bananier ; puis, on change les masques de place et on utilise une seconde teinture. On recommence ainsi l'opération avec autant de couleurs différentes qu'en comporte le dessin. Et l'on obtient finalement un fil qui, sur sa longueur, présente des zones bleues, jaunes, etc.

---

(1) Cet être stylisé figure-t-il vraiment un poisson ?

(2) DECHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique*, vol. II, 1, p. 409.

(3) DECHELETTE, *loc. cit.*, p. 426, *Les oiseaux solaires*.

(4) *Ikat* veut dire « lier » en malais.

(5) *Arts et Archéologie khmers*, t. I, *Etude sur le tissage au Cambodge*, p. 387.

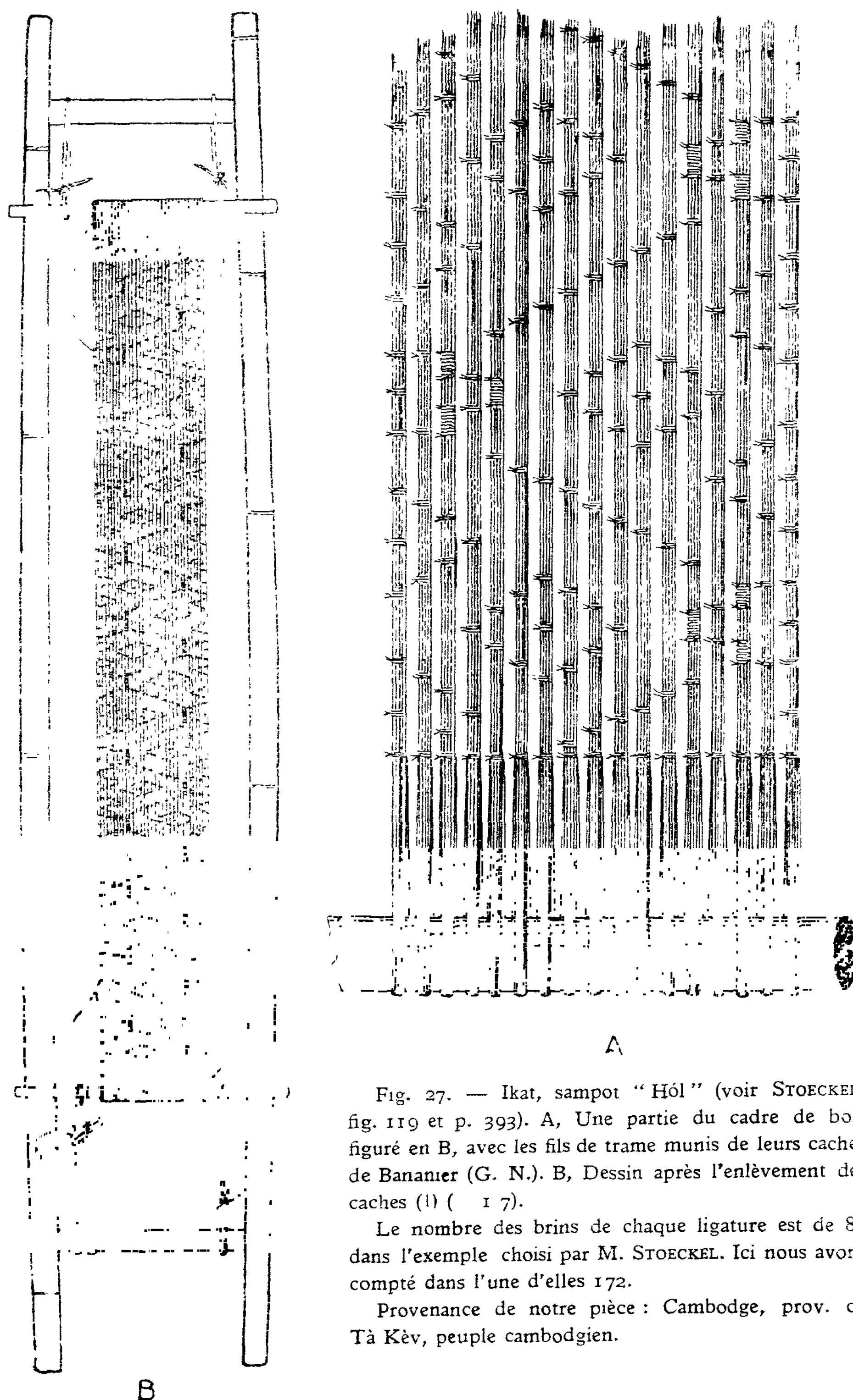


Fig. 27. — Ikat, sampot "Hól" (voir STOECKEL, fig. 119 et p. 393). A, Une partie du cadre de bois figuré en B, avec les fils de trame munis de leurs caches de Bananier (G. N.). B, Dessin après l'enlèvement des caches (1) (1 7).

Le nombre des brins de chaque ligature est de 80 dans l'exemple choisi par M. STOECKEL. Ici nous avons compté dans l'une d'elles 172.

Provenance de notre pièce : Cambodge, prov. de Tà Kèv, peuple cambodgien.

(1) Ce dessin est blanc dans l'original. On l'a reproduit ici en noir, ce qui est plus net.

« La mise sur canettes se fait en utilisant, pour chaque faisceau, une canette. On a soin de conserver aux canettes l'ordre des faisceaux. Au tissage, on reprend les canettes dans le même ordre et le dessin proposé apparaît, chacun des fils employés se trouvant teint aux places voulues ainsi qu'il vient d'être expliqué.

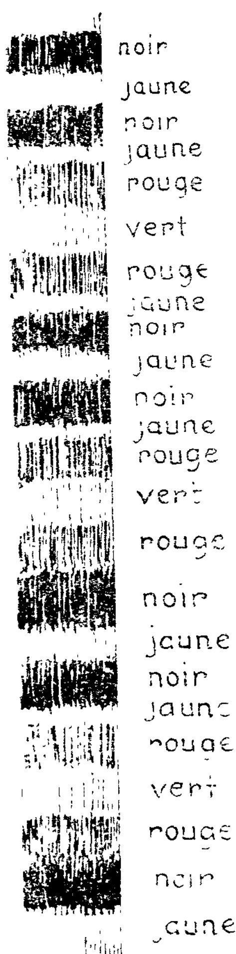


Fig. 28. — Fragment d'un écheveau de soie ikaté (G. N.). Les quatre couleurs ont nécessité quatre bains successifs. Provenance : Cambodge, prov. de Tà Kèv, peuple cambodgien.

« Le procédé est long et délicat, mais au Cambodge le temps et la main-d'œuvre ne comptent pas. Les résultats obtenus ne manquent pas de surprendre tous ceux qui s'intéressent à la question du tissage des étoffes de soie. La juxtaposition des fils ne se faisant jamais avec une très grande exactitude, il en résulte sur les bords du dessin un léger flou d'un grand charme ; de plus, les ligatures ne pouvant être absolument régulières, les couleurs empiètent un peu plus sur un fil que sur le précédent donnant un fondu dans les teintes qu'il serait impossible d'obtenir mécaniquement. Ces sampots sont aujourd'hui très appréciés des Européens qui les utilisent comme étoffes d'ameublement ; les coloris sont infiniment variés et toujours de tons admirablement assortis. Certains sampots tissés par ce procédé représentent des personnages, des animaux, des maisons ; d'autres des fleurs ou des motifs décoratifs. » (p. 393)

« Matières colorantes. — Qu'il s'agisse de la soie ou du coton, les procédés de teinture sont identiques. Les teintures employées sont presque toutes naturelles et extraites de plantes, de fruits ou d'écorces du pays.

« Voici, avec leurs couleurs, les différentes matières tinctoriales les plus utilisées :

« A. *Rouge.* — 1° Laque. . . . . .

« 2° Rocou. . . . . .

« 3° Sbeng. . . . . .

« 4° Char . . . . . .

« B. *Jaune.* — 1° Gardenia grandifolia .

« 2° Le cœur du Jaquier. . . . . .

« 3° L'écorce pilée du nauclée. . . . . .

« 4° Le palétuvier. . . . . .

« 5 La racine de safran. . . . . .

« 6° Les feuilles du phlong. . . . . .

etc. ; suit l'énumération de quatre autres produits :

C. *Bleu.* — Indigo.

« D. *Vert.* — Même substance, même procédé.

« E. *Noir.* — Dissolution d'une certaine eau de résine. . . . . .

« F. *Marron.* — Décoction d'écorces de certains palétuviers . . . . . . Toutes ces teintures, très fixes, n'abîment pas les étoffes et sont lavables à l'eau. »

Ce procédé de décoration est en usage au Cambodge et en Indonésie, nous le répétons. En Indochine, il semble n'affecter que la trame. Il n'en est pas de même en Indonésie ; d'après une lettre de M. FISCHER : « En Indonésie on distingue trois méthodes d'ikat. C'est-à-dire qu'on trouve 1° des tissus dont on a « ikaté » la *chaîne,* 2° des tissus avec la *trame* ikatée, 3° des tissus dont la trame et la chaîne sont ikatées toutes les deux. »

Un autre procédé indonésien de décoration des étoffes donne des produits recherchés dans les deux contrées :

« Certains tissus de coton très répandus dans le peuple sont importés de Java par les Malais et fabriqués par le procédé dit « batik » (pièces de coton teintes sur réserves de cire) quelques-uns d'après des motifs décoratifs cambodgiens. »

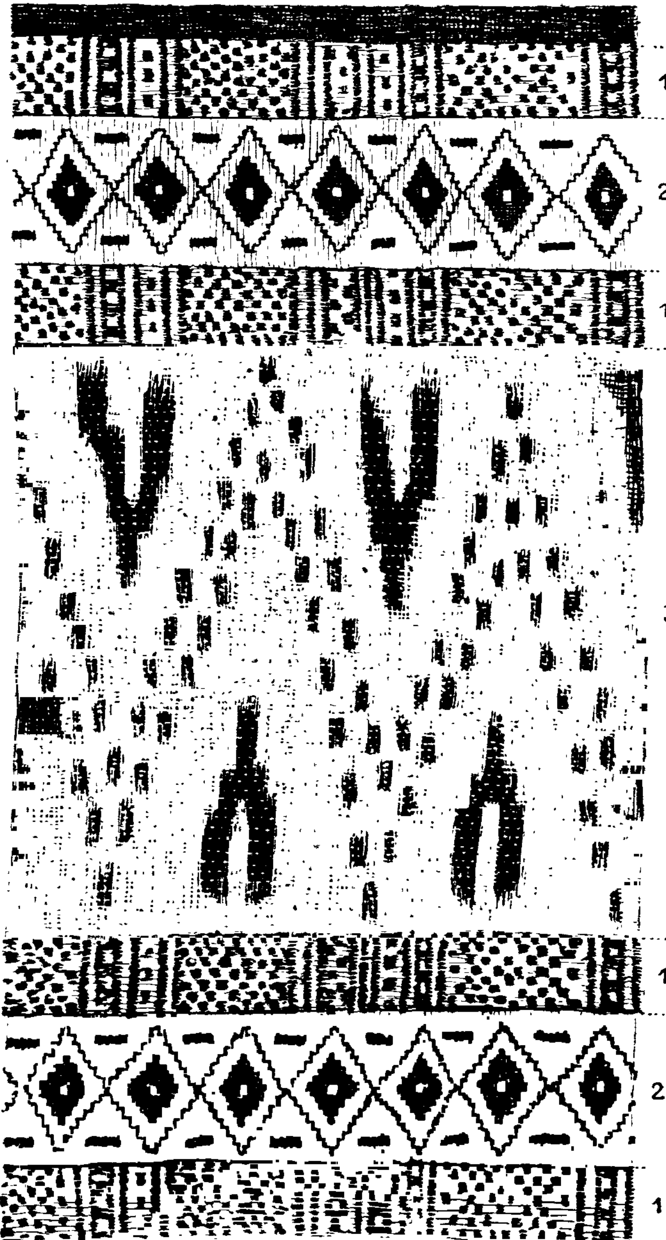


Fig. 29. — Fragment d'une étoffe décorée, tissée aux Hua P'ăn (Laos). 1. Le tissage a dessiné les motifs jaune pâle ; 2. motifs brodés ; blanc ivoire ; 3. ikat ; blanc et blanc bleuté.

P.S. — M. CŒDÈS, Directeur de l'École Française d'Extrême-Orient, a eu la grande obligeance de nous signaler un article (1) d'une revue des Indes néerlandaises sur l'ikat à Madagascar. D'après l'auteur, ce procédé de décoration a pris naissance dans les Indes néerlandaises. Il a été introduit dans notre grande île au commencement de l'ère chrétienne; il y est répandu.

Briquet pneumatique. — Nous avons déjà traité la question (2). Aujourd'hui nous nous contentons de signaler un exemplaire que nous devons à la grande obligeance de M. FISCHER. Il provient de Lombok (Indes néerlandaises). Nous en décrirons pas cet échantillon, un croquis étant suffisant.

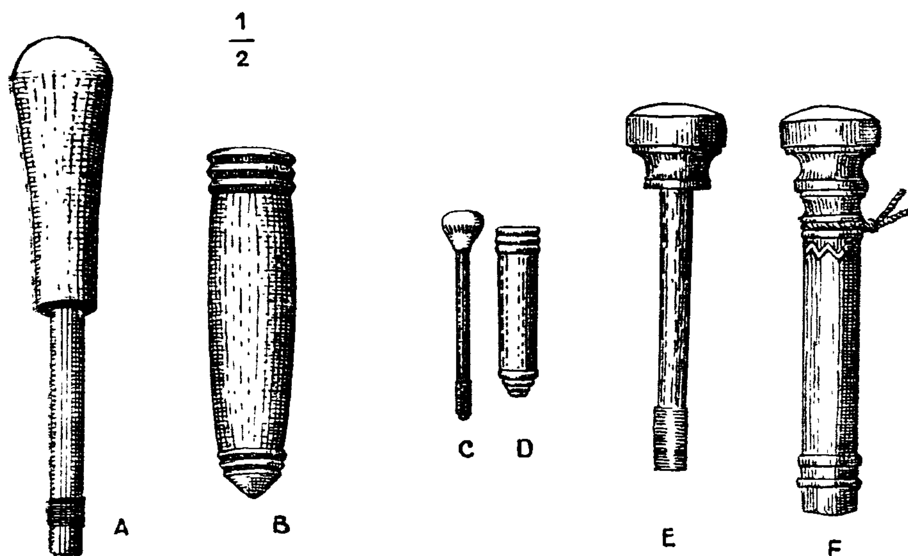


Fig. 30. — Briquet pneumatique (3). A et B, provient de Lombok, Indes néerlandaises. Don de M. le Dr. H. Th. FISCHER. A, piston tout en bois. B, cylindre en corne blonde. C et D, Indochine (4). C, piston. D, cylindre (d'après MONTANDON, *L'Ologénèse culturelle*, fig. 50, p. 263). — E et F, Nord de Bornéo, Saravak. E, piston en bois; F, cylindre, alliage de deux parties de plomb et d'une d'étain (longueur 81 mm. 25. — LING ROTH, vol. I, p. 321, fig. A et B).

Conclusions. — La décoration par le procédé de l'*ikat* et le briquet pneumatique (Laos) se rencontrent en Indochine et en Indonésie. Revenons à une idée

---

(1) Georg TILLMANN, *Het Ikatten op Madagascar* in *Cultureel Indië*, April 1939, p. 113.
(2) M. COLANI, *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*, t. XXXVI, p. 281.
(3) C D et E F ont déjà été reproduits par nous dans le *BEFEO.* de 1936, p. 243, fig. 52.
(4) D'Indochine, nous avons quelques échantillons : du Laos, Tran Ninh, Pou Eun et Kha ; des Hua P'ăn, Thai neua ; et de Cochinchine, de Biên-hoà, Stieng.

que nous avons déjà émise, nous et d'autres : ces deux civilisations sont très proches parentes. Pour le Cambodge, le contraire serait surprenant, le rivage occidental de la Péninsule malaise et Sumatra étant séparés seulement par un long détroit. D'autre part, la côte orientale de la Presqu'île de Malacca est frappée six mois de l'année par une mousson qui amène des navigateurs de l'Insulinde, Bornéo, etc. Le Cambodge, par sa situation géographique, est la contrée de l'Indochine où les échanges d'influence avec les pays que nous nommons Indes néerlandaises ont dû se faire le plus sentir. Ce qui n'exclut pas d'autres influences venues, par exemple, du Sud-Ouest de l'Asie.

Gongs et jeux de gongs. — Encore un fait : dans certaines régions des Indes néerlandaises (Sud de Bornéo, Milieu de Florès, etc.), un sacrifice de Buffle est accompagné de la musique de gongs (1).

Il en est de même chez les Thai (2) et chez les Moï (3) (p. 138 et 139).

L'auteur semble associer les Mégalithes aux concerts de gongs ; nous y reviendrons.

Origines de quelques peuples indochinois.

Voici quelques réflexions justifiant les rapprochements des Indonésiens et des Indochinois :

Arguments paléographiques et préhistoriques. — MANSUY (4) et moi formulions les constatations suivantes : « Les Indonésiens (les crânes) trouvés à Pho-binh-gia, Kéo-phay et Lang-cuom, d'après les observations faites dans cette dernière localité, ont sûrement coexisté avec les nigritiques océaniens au début du Néolithique. Cette race indonésienne, chez laquelle s'associent des caractères indo-européens et des caractères propres, mais demeurant, quand elle s'est conservée dans son état de pureté relative, facilement discernable des vrais mongoliques, constitue, de nos jours, une population qui se juxtapose par îlots, plus ou moins définis suivant une aire d'extension S.-E., N.-O., de largeur variable, depuis les îles malaises jusque vers la Chine occidentale moyenne . . . » [p. 42]. Plus loin : « Le lieu de formation et de dispersion des proto-Mélanésiens et des proto-Australiens, dans l'état actuel de nos connaissances, demeure inconnu . . . Ce champ (celui des chemins de migrations) supposé de migrations concorde, au point de vue géographique, avec la configuration des îles malaises durant le Quaternaire ; ces îles formant, à cette époque géologique, un pont presque continu, s'étendant du Sud

(1) Heinrich SIMBRIGER, *Internationales Archiv für Ethnographie*, vol. XXXVI, p. 137.

(2) On sait que les Thai occupent une grande partie du Laos et descendent le long de la rive gauche du Mékong.

(3) Les Moï habitent les hautes régions de l'Annam.

(4) H. MANSUY et M. COLANI, *Mém. Serv. Gén. de l'Indochine*, vol. XII, fasc. 3.

de l'Indochine, de la presqu'île actuelle de Malacca, jusqu'au détroit de Timor, l'île de Timor et les îles voisines, étant situées à peu près à égale distance de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée. . .

« Il convient de se réserver sur le sens dans lequel ont pu s'effectuer les migrations de ces primitifs en Extrême-Orient méridional et dans les îles malaises, qui, autrefois, s'y rattachaient ; mais on ne saurait méconnaître l'importance de la haute antiquité des subfossiles humains du Nord de l'Indochine. . . »

Arguments physiologiques. — Citons MM. les Drs HUARD et BIGOT (1), à propos des groupes sanguins : « Les Malais, les Sumatriens, les Javanais et la plupart des peuples de l'Insulinde ont un groupement sanguin qui les rapproche des Indochinois du Nord ; on sait qu'ils ont avec ceux-ci d'autres caractères communs et qu'en particulier ils participent, comme eux, à des degrés divers, du type négroïde et du type indonésien, plus ou moins profondément altérés par des métissages successifs. » [p. 132].

Les auteurs avaient déjà dit :

« Si les facies les plus marquants de la culture annamite dénotent un métissage sino-indoïde, le noircissement des dents (2) ne peut être rattaché aux vieilles civilisations de l'Inde ou de la Chine. Son existence chez les populations de l'Insulinde, du Japon et des îles de la Sonde semble être un argument en faveur de son origine indonésienne. Cette hypothèse cadrerait avec un ensemble de travaux contemporains qui nous montrent dans l'influence *sino-indoïde un facteur d'origine relativement récente* (3) dans la formation de l'humanité, de la civilisation et des arts de l'Indochine. Par contre, de nombreux documents, accumulés pendant ces dernières années, sont en faveur d'une communauté d'origine entre les groupes ethniques et les formes artistiques de l'*Indochine et de l'Indonésie* (3). »

Les idées exprimées dans les dernières lignes nous semblent bien concorder avec nos observations, avec la réalité.

Dans le même travail, à propos de la « Tache pigmentaire congénitale » [p. 100] : « Sa fréquence, extrême chez les populations de tout le pourtour du Pacifique, dans le bassin méditerranéen, et chez certains peuples africains, permet d'entrevoir qu'à un moment donné une race, vraisemblablement issue de l'Asie méridionale ou de l'Indonésie, a par ses migrations, recouvert cet immense territoire, fait que semblent confirmer l'Anthropologie, l'Ethnographie et la Linguistique. »

Ces lignes ne sont qu'un résumé d'une question que nous comptons traiter bientôt avec plus de détails.

---

(1) HUARD et BIGOT, *Les Caractéristiques anthropo-biologiques des Indochinois*, p. 132.

(2) Précédemment p. 195, il est dit ce qui suit : « Les textes chinois permettent de retrouver le noircissement des dents dès le IIIe siècle avant notre ère et ceci, uniquement chez les Annamites. »

(3) Souligné par nous.

Note. — En terminant, signalons rapidement quelques rapprochements tirés du livre du Rév. Harry Ignatius MARSHALL (1) sur le peuple Karen de Birmanie.

KAREN.	INDOCHINOIS.
P. 68 et p. 238. Pilonnage du paddy dans un mortier.	Pl. LXXVII du présent travail, Idem.
P. 69. Un foyer ; la maîtresse de la maison fait la cuisine.	Déjà mentionné (2).
P. 94. Femmes porteuses de hottes et petites maisons sur pilotis avec terrasse. P. 272. Jeunes filles porteuses de hottes.	Se voient dans les hautes régions d'Indochine, entre autres dans la région de Lạng-sơn.
P. 109. Arc pour trier le coton. « Existe chez les Birmans, chez les indigènes de Bornéo et chez les Philippins. »	Déjà mentionné par nous (3).
P. 122. Tambour de bronze.	D'après V. GOLOUBEW (4).
P. 128 et p. 140. Femmes portant de l'eau dans des bambous.	Se fait également en Indochine.
P. 163. « Jew's harp ».	Guimbardes (5).
P. 172. Enfant à califourchon sur la hanche de sa mère.	Mère et enfant (6). Chez plusieurs peuples.

Guimbarde ou jew's harp.
(Fig. 31.)

Citons MARSHALL (7), chez les Karen « la harpe du Juif est généralement considérée comme l'instrument des femmes, bien qu'il en existe une courte jouée par les hommes. Courtisée par un jeune homme qui joue de la harpe, la jeune fille lui répond avec sa guimbarde. Cet instrument consiste en une étroite lame de bambou d'un pied (8) de long et d'un pouce de large à une extrémité ; de là il s'effile graduellement jusqu'à l'autre extrémité. . . . . . Les spécimens que j'ai

(1) Rev. Harry Ignatius MARSHALL, M. A., *The Karen People of Burma : A Study in Anthropology and Ethnology.*

(2) M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXVI, fig. 54, p. 244.

(3) M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXVI, fig. 38, p. 220.

(4) Victor GOLOUBEW, *Sur l'origine et la diffusion des tambours métalliques.*

(5) M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXVI, fig. 31, pl. XXXI et pl. XXXII. Nous avons une guimbarde du Cambodge de même forme que celle des Karen.

(6) M. COLANI, *Mères et petits enfants.* Institut Indochinois pour l'Étude de l'Homme. Compte rendu des séances de l'année 1938. Pl. VII, en 2.

(7) *Loc. cit.*, p. 162.

(8) Le pied anglais mesure 32 cm. 4 ; il se divise en 12 pouces.

vus étaient durcis et noircis au feu et avaient l'apparence de l'ébène.» L'auteur ajoute que, d'après les vieillards, du temps des «raids» birmans, les Karen se

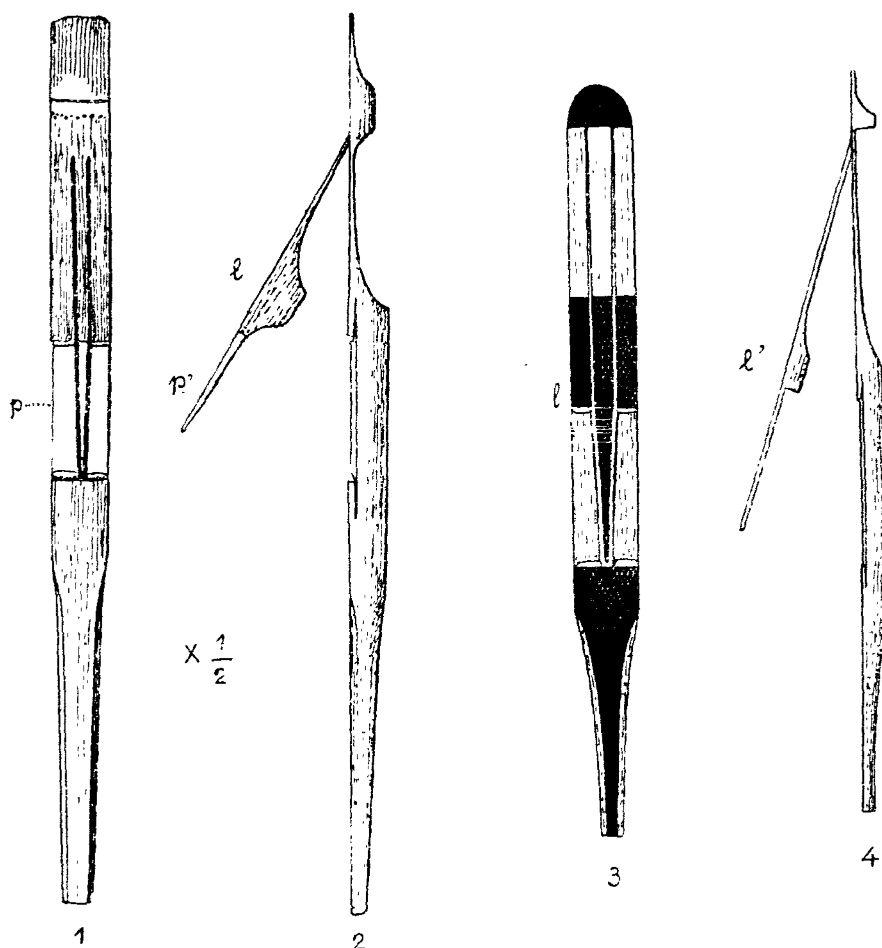


Fig. 31. — Guimbarde cambodgienne, environs de Bàttamban. 1, face plate; 2, profil; l, lame vibrante; p, placage. 3 et 4, guimbarde de Karen, pour hommes. 3, face; 4, profil; l et l', lame vibrante. Les parties noires ont été brûlées au feu.

cachaient dans la jungle, à quelque distance les uns des autres. Ils correspondaient en donnant certaines notes de la guimbarde.

Dans cet instrument il n'est pas question de lame métallique comme dans ceux que nous avons figurés (1). C'est une guimbarde grossière. Plus grossière encore est celle rapportée par nous des environs de Phnoṃ Sampou, près de Bàttaṃbaṅ (Cambodge). Cette guimbarde cambodgienne est tout en bambou rugueux, avec placage mince d'un bois lisse, plus dur à l'extrémité de la lame vibrante et auprès de cette extrémité. Le rapprochement de ces pièces primitives est intéressant.

(1) M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXVI, p. 209, fig. 31, pl. XXXI et XXXII.

Pipe moi (fig. 32).

Elle a été achetée en Cochinchine aux Moï de la Dadung, habitant le village situé près du kilomètre 25 de la route de Fiant. Toute en bambou, elle se compose de deux parties : le corps mesurant environ 25 cm. de longueur pour un diamètre de 19 mm.; le tuyau long de 20 cm., épais de 7 mm. Corps : orifice distal, extrémité noircie probablement au feu, figurant peut-être vaguement une demi-tête ; le reste est couvert de dessins, incisés, repassés ensuite avec une pointe enduite d'une substance noire. Ces dessins rappellent ceux qui décorent les étuis de certaines guimbardes (1). En partant de l'extrémité dans laquelle on enfonce le tabac, on rencontre : 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15 et 17 (9 fois), trois rangées de traits interrompus. 2, une bande de quadrillage. 4, 8, 12 et 16, rangées de dents de loups rehaussées de hachu-

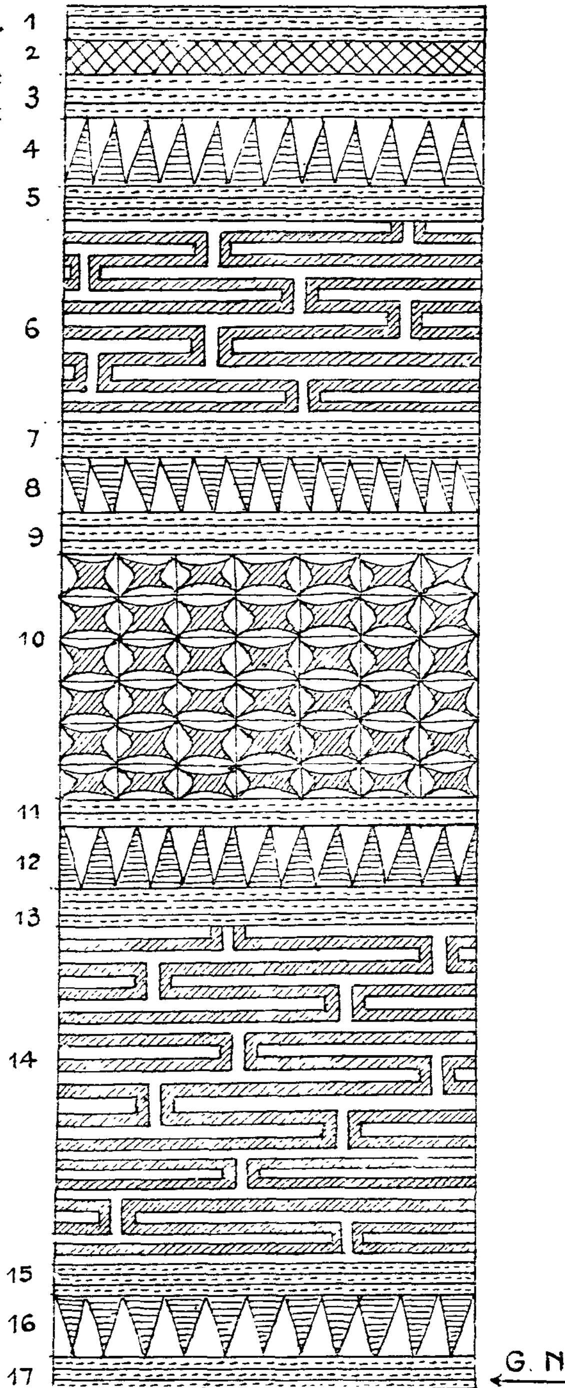


Fig. 32. — Moï de la Dadung. A droite, pipe à tabac en bambou (× 1/3) (lire la description). A gauche, développement de la partie décorée, grandeur naturelle.

(1) M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXVI, p. 486, fig. 92 en 3 et en 4, Thai noirs.

res ; 4 et 12, pointes tournées vers l'orifice de la pipe ; 8 et 16, pointes en sens inverse. 6 et 14, sortes de grecques basses, allongées ; ces motifs se répètent 4 fois en 6, 9 fois en 14. 10, un dessin assez bizarre (1), croix à branches curvilignes, convexe extérieurement.

Les rangées de dents de loups assez éloignées du milieu ont les pointes tournées en sens opposé. Les deux rangées médianes ont pointes vers pointes.

Que conclure de cette abondante décoration toute géométrique (2) ?

Nous allions classer cette pipe à côté d'un tube en bambou orné du Gio-linh (3), lorsque, en feuilletant les *Jungles Moï* (4), nous vîmes les figures 34, 35 et 36 (p. 401), puis la planche LXXIX (en face de la p. 528) ; dans les deux, des cylindres d'origine végétale portent des décorations de même style que les nôtres et de facture semblable. On y retrouve entre autres les grecques, motifs que nous n'avons pas encore vus, mais nous n'osons l'affirmer, parmi les objets des autres peuples des jungles.

LÉGENDES DES FIGURES.

Pl. LXXII. — 1. Santa Lucia, Italie septentrionale. Deux plaques triangulaires en métal auxquelles on fixe les instruments des trousses de toilette et que l'on suspend à une fibule [DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. Epoque de Hallstatt.* T. II, 2, fig. 372, en 2, p. 882].

2. Sud de Sumatra. Pendeloque décorée (Brustschmuck) en argent avec instruments de toilette : petites tiges droites et courbes ; deux curettes à oreilles, en forme de petites cuillères ; pincette à épiler et des colifichets triangulaires. Longueur totale 25 centimètres. Est accrochée pendant les danses à l'angle d'un mouchoir, porté au milieu du corps. [FISCHER, *Katalog des Ethnographischen Reichsmuseums*, Band XII, Taf. IV, fig. 2, p. 36, 370/2489.]

3. Colifichets faisant partie de la décoration de pendants d'oreilles. — a, b, c, en argent ; Tonkin. a) Environs de Sơn-la, Peuple thai noir (?) ; b, c, IIIe Territoire militaire, environs de Hà-giang, Peuple nùng.

4. Province des Hua P'ăn, Laos, Peuple mèo. Plaque triangulaire en bronze à laquelle on fixe de menus instruments et que l'on suspend par une chaînette. 5. Plaque semi-elliptique, même provenance, même utilisation.

---

(1) Un motif à peu près analogue se retrouve dans notre « broderie anglaise » actuelle.

(2) Elle se voit à peu près au complet, mais fractionnée, sur les tessons de Samrôn Sen (Age du bronze indochinois).

(3) M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXVI, 1936, fig. 59 en C, p. 259.

(4) Henri MAITRE, *Les Jungles moï*, 1911.
Le mot *moï* signifie *sauvage* en annamite.

Pl. LXXIII. — 1. Ban Xan Phak Dok, environs de Ban Koute, près de Sam-neua, province des Hua P'ăn, Laos, Peuple mèo. Plaque divinatoire en argent : à gauche, le rectangle révélant les jours et les heures fastes ; à droite, des caractères inconnus. En bas, à gauche, une extrémité du crochet de suspension ; à droite, une perforation.

2. Laos, province des Hua P'ăn, environs de Ban Koute, Ban Xan Phak Dok, Peuple mèo. Plaque divinatoire en argent ; l'autre face est représentée en 1. Bonshommes et caractères indéchiffrables, encadrés par des groupes de lignes obliques.

Vue de la coupe, à gauche.

Pl. LXXIV. — 1. Sarbacane : tube, dard de bambou empenné, pointe de fer, coton servant à obturer en partie le tube ; dard garni de duvet d'oie, coton obturant partiellement le tube; obturation incomplète à l'aide de feuilles.

2. Kuki employant la sarbacane [HUTTON, *The Occurrence of the Blow-gun in Assam*].

3. Sarbacane des Semang [SKEAT and BLAGDEN, *Pagan Races of the Malay Peninsula*, vol. I, en face de la p. 282].

A gauche, le dard ; à droite, le dard en place dans le tube de la sarbacane (coupe longitudinale).

4 et 5. Annam, environs de Huê. Dard et flotteur d'une sarbacane destinée à la pêche. A gauche, dard et son flotteur réunis par une ficelle. A droite, dard en place, sur le flotteur.

6. Annam, province de Khánh-hoà, huyên de An-phước, village de Phú-nhuận. Fête de l'Agriculture. Femme chame apportant à la pagode le repas d'un des bonzes. (Transport sur la tête ; d'après photographie.)

7. Laos, province de Tran Ninh, village de Song Meng. Garçon de 6 ans, fils d'un notable ; il porte sur la tête le bandeau auquel est fixée sa petite hotte (d'après photographie).

Pl. LXXV. — 1, 2, 3, 4. Battoir ou pilon hydraulique. 1. Pays basque. Appareil pour faire du bruit et effrayer les animaux sauvages [Paul LESER, *Entstehung und Verbreitung des Pfluges*, fig. 335, p. 511]. 2, Transcausie. Appareil pour battre les céréales [ID., fig. 336, p. 511]. 3, Japon [ID., fig. 337, p. 511]. A, levier creusé à son extrémité E ; à l'autre extrémité, en C, un pilon ; en O, une auge.

4. Yunnan [P. A. LIÉTARD, *Au Yunnan. Les Lo-lo P'o*, fig. VIII, p. 85].

5. Japon, île d'Hokkaido, sur le chemin de Piratori à Nieptani, Peuple Aïnou. « Battoir automatique, peut-être d'origine japonaise » [MONTANDON, *La Civilisation aïnou*, pl. 11, fig. 2]. Le mortier et l'auge sont dans la paillote, à l'abri de la pluie.

Pl. LXXVI. — 1. Pilon à pied : *a*, Chine. L'homme marche en avant et en arrière. *b*, Transcaucasie [LESER, *Entstehung und Verbreitung des Pfluges*, fig. 333, p. 350].

2. Hanoi, village du Papier. Pilon à pied, sous un hangar : il broie la pâte à papier. L'extrémité active est au haut de sa course ; elle va retomber ; quand elle sera en bas, les deux hommes se placeront sur l'extrémité opposée de la poutre. (D'apres photographie.) A gauche, l'auge contenant la pâte. A droite, une fosse creusée pour augmenter l'amplitude des oscillations.

3. « Quatrième région infernale. Supplice du broiement », au moyen d'un pilon à pied (1). « Enfer des suicidés » [DUMOUTIER, *loc. cit.*, fig. 90, p. 167].

4. « Maison II de Quan Nhân. » « Pilon à blanchir le riz. » Dans la terre, sous le pilon, une auge en pierre dans laquelle place le riz ; du côté opposé, une petite fosse pour l'extrémité du pilon. L'appareil est au repos, maintenu par une petite fourche en bois [GOUROU, *Les paysans du Delta tonkinois*, fig. 65].

---

(1) « Pilon », p. 168.

Pl. LXXVII. — 1. Chine. Pilonnage des céréales [*Lei chou San ts'ai t'ou houei*, VIII, *K'i-yong*].

2. Ulu Klau, Pahang. Femmes sakai décortiquant le paddy [SKEAT and BLAGDEN, *Pagan races of the Malay Peninsula*, vol. I, p. 153].

3. Madagascar. Enfants malgaches pilant du riz [Paul CAMBOUÉ, S. J., *Education et instruction en Madagascar*. Anthropos, t. X-XI, en face de la page 858].

4. Hautes régions de l'Indochine septentrionale, Peuple thai. « Aux jours de fêtes, les femmes thay frappent en cadence et à vide l'auge à piler le riz. » [Antoine BOURLET, *Les Thay*. Anthropos, II, 1907, en face de la p. 627.]

5. Bolivie. Guarayos pilant du riz [M. R. P. Francesco PIERINI, *Los Guarayos de Bolivia*. Anthropos, t. III, en face de la p. 878].

Pl. LXXVIII. — Indochine et Chine. Fléaux en bois. 1 à 6. Annam, province de Quảng-trị, huyện de Vĩnh-linh. Extrémités de fléaux décorés. 1 et 2, pour femmes. 3 et 4, pour enfants. 5, Chine. Marchand portant deux paniers en balance. 6, Annam, province de Quảng-ngãi, environs de Sa-huỳnh. Marchand portant quatre paniers en balance. [D'après photographie.]

Pl. LXXIX. — Province de Phú-yên. 1. Village de Tân-long. Corde à éléments clairs et foncés pour effrayer les poissons.

2. Environs de Tuy-hoà. Ligne pour pêcher la seiche. Fil de chanvre ; en avant, plomb pour lester ; de côté pompon en coton blanc, pour effrayer l'animal.

Annam, province de Phú-yên, village de Phu-thuong. Couteaux de tailleurs, servant à tracer des traits sur les étoffes. 3, ancien, en corne. 4, ancien, en bois. 5, actuel, en os.

Pl. LXXX. — A. Sud-Annam, province de Phú-yên, village de pêcheurs de Xuân-dai. Sur la plage. Teinture des filets. Cuve contenant les matières tinctoriales.

B. Centre-Annam, province de Quảng-trị, huyện de Vĩnh-linh, Thuy-luôt. Séchage de filets sur la plage. Au fond, la mer.

Pl. LXXXI. — 1. Hanoi, rue des Éventails. Fête de la Mi-Automne. Jouet mécanique en bois. Scène de pagode : le bonze porte un costume emprunté à nos clowns et à nos polichinelles (1) ; roues décorées des symboles chinois *yang* et *yin*.

2 Province de Quảng-trị, village de Đông-đôn, Peuple moï. Petits objets en bambou ; quand un enfant de la maison est malade, on les pique dans la paroi de la chambre d'entrée, dans le coin réservé aux génies. A gauche, berceau en miniature ; à droite un génie apporte au bébé des jouets, petits anneaux.

Pl. LXXXII. — Cambodge, province de Kompon Čhnăń, village de potiers. 1, peigne de potier en bambou. vu de profil. 2, de face. 3, agrandissement. — 4, 5, 6 et 7, battoir de potier en bois. 4, agrandissement. 5, de profil. 6, de face. 7, coupe transversale. 8 et 9, fragment d'une poterie non vernie, décorée. 8, coupe. 9, vue de face de la pièce couchée. o = ouverture ; le col n'est pas indiqué. 10, dessin obtenu au moyen du battoir posé dans deux directions perpendiculaires.

Pl. LXXXIII. — 1. Contrées d'Eurasie où ont été signalés le battoir hydraulique, B, et le battoir à pied, b.

2, 3. Racloirs pour noix de coco. En haut, Halmahera (Archipel des Moluques). [JUYNBOLL, *Katalog*, Band XXII, Tafel I, fig. 1, et p. 48.] En bas, Cambodge, au Sud-Ouest de Samròn Sen ; acheté dans un hangar situé sur la rive droite du St. Stap.

---

(1) « A nos clowns et à nos polichinelles », avons-nous dit dans le texte. M. NGUYỄN-VĂN-TỐ, dont on connaît la haute compétence, nous fait remarquer que ce costume avec des losanges est celui que les bonzes portent dans les grandes cérémonies.

Pl. LXXXIV. — 1. Annam, huyện de Gio-linh. Estampage d'une planchette montrant un animal (1) symbolique, peut-être un cheval au galop ou une licorne (?). Faisait partie d'un attirail de sorcier.

A Hanoi, ruelle des Oignons, on vend dans une boutique des images pour brûler sur les tombes ; nous y avons vu des estampages par xylographie représentant des animaux analogues.

2-5. Annam, huyện de Gio-linh. Estampage d'une planchette, avec caractères et dessins en bas-relief. 3 et 5, les deux petits côtés. 4, vue de face. 2, estampage du verso de la planchette représentée en 4. Elle faisait partie de l'attirail d'un sorcier.

Pl. LXXXV. — Gravure sur bois. Planche au moyen de laquelle on imprime sur papier des figures pour les *âm hồn* (âmes sans famille). On brûle ensuite ces représentations d'objets familiers.

Pl. LXXXVI. — Objets en coquilles de Mollusques : disques perforés.

1. Mohenjo-daro, station préhistorique (MARSHALL, *loc. cit.*, pl. CLVI, fig. 8 à 10 et 24).

2. Saṃròṅ Sen (Cambodge), station néolithique [M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXV, fasc. 2, p. 339].

3. Provinces de Quảng-bình et de Thanh-hoá. Néolithique [M. COLANI, *BEFEO.*, t. XXXV, fasc. 2, pl. LIV, fig. 26, 27, 13, 10 et 11]. G. N.

4. Equateur [*Mission du Service géographique de l'Armée...*, tome VI, VERNEAU et RIVET, *Ethnographie ancienne de l'Equateur*, pl. XVII].

Pl. LXXXVII. — Instruments de musique papou. Nouvelle-Guinée. Fig. 1 et 2, guimbardes. Fig. 3, membranophone par percussion. Fig. 4, joueur de khène, tubes de bambou sur plusieurs plans. Fig. 5, idiophone composé de coquilles de lamellibranches. Fig. 6, khène fait de trois tubes de bambou, disposés sur un seul plan.

Pl. LXXXVIII. — Transport d'un porc, sous un long bambou. Deux hommes portent chacun sur une épaule une des extrémités de cette perche.

En haut, Indochine. L'animal est souvent entièrement ficelé avec des lames de bambou.

En bas, Nouvelle-Guinée [J. H. HOLMES, *In primitive New Guinea*, en face de la p. 128].

Pl. LXXXIX. — Tonkin, 4[e] Territoire militaire (Lai-châu), Peuple mèo (?). Collier rigide en argent. 1, croquis montrant les divisions du bijou. 2, estampage des motifs. G. N. 3, photographie : les deux extrémités se terminent par une tête de Dragon.

Pl. XC. — Tonkin, 4[e] Territoire militaire (Lai-châu). Peuple mèo (?). Collier rigide en argent. 1, photographie : les deux extrémités se terminent par un animal stylisé. 2, croquis montrant les divisions du bijou. 3, estampage du motif principal. G. N. 4, dessin en grandeur naturelle d'une des extrémités ; les détails y sont étudiés.

---

(1) DUMOUTIER, *Les symboles, les emblèmes et les accessoires du culte chez les Annamites*. p. 30, le Cheval-Dragon (Long-mã).

Pl. XCI. — Điện-biên phủ, 4e Territoire militaire (Lai-châu). Bracelets en bronze décorés d'animaux en ronde bosse. 1 et 3, dessins grandeur naturelle. 2 et 4, photographies surpassant un peu la moitié de la grandeur réelle. Les animaux représentés sont étudiés dans le texte.

1 et 2, bracelet A ; 3 et 4, bracelet B.

Pl. XCII. — Điện-biên phủ, 4e Territoire militaire (Lai-châu). Bracelet en bronze décoré d'animaux en ronde bosse. 1, dessin grandeur naturelle. 2, photographie surpassant un peu la moitié de la grandeur réelle. Les animaux représentés sont étudiés dans le texte. Bracelet C.

Ethnographie comparée

Sommaire.

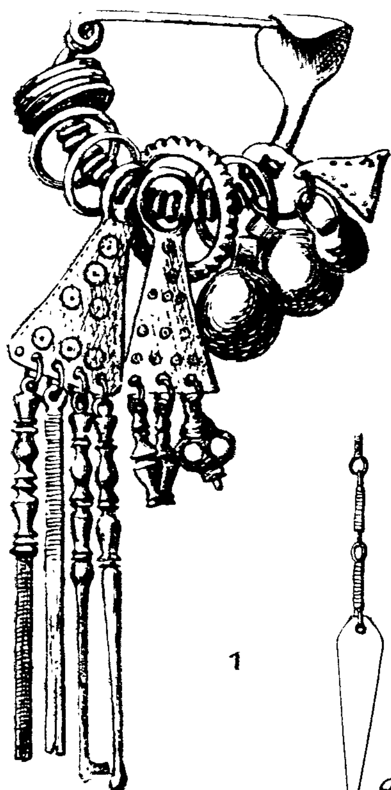
IV. *Pièces européennes des époques de Hallstatt et de la Tène et pièces indochinoises actuelles correspondantes.*

V. *Pièces et coutumes le plus souvent extrême-orientales ou indonésiennes, se rencontrant entre autres en Indochine.*

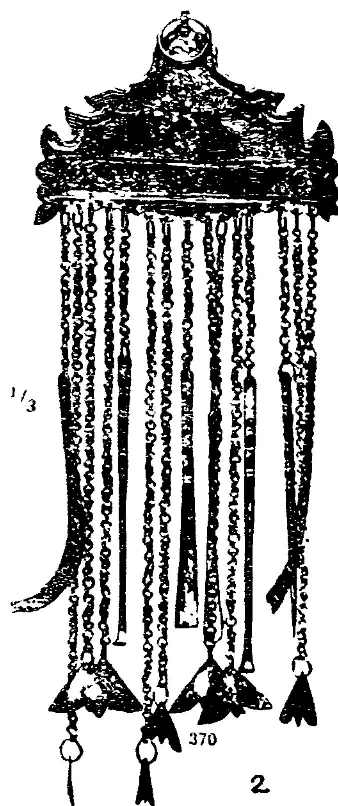
VI. *Pièces paraissant être d'origine indochinoise.*

VII. *Documents ethnographiques divers :*

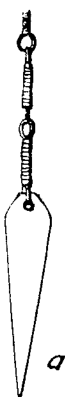
VIII. *Indochine — Indonésie.*



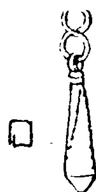
1



2



a



c

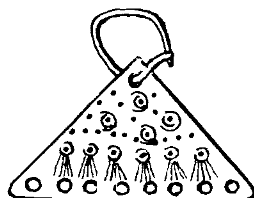
3



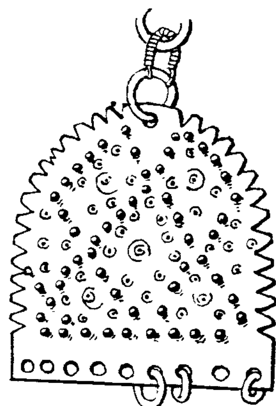
b



d

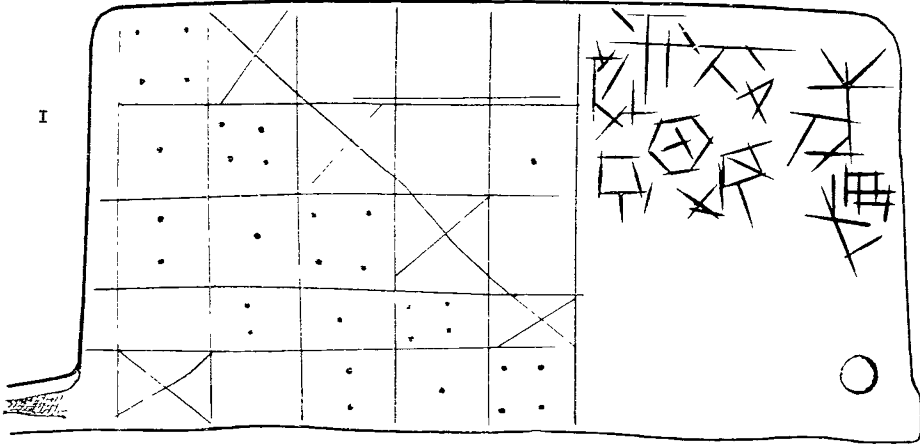


4

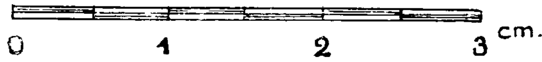


5

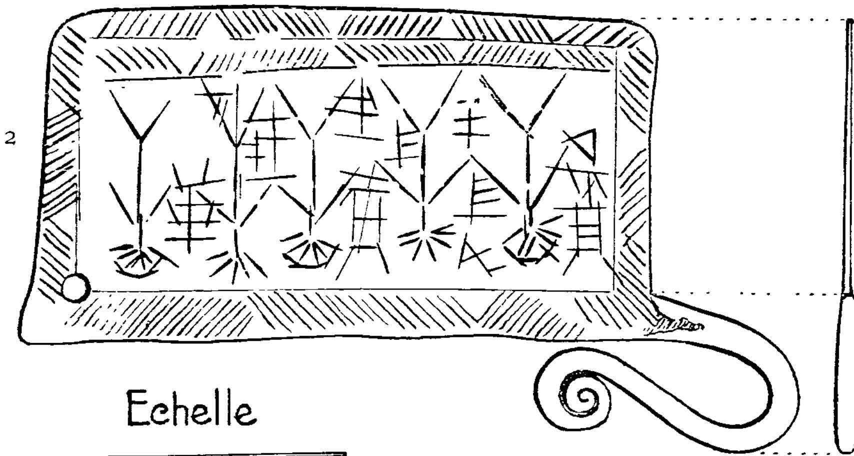
I



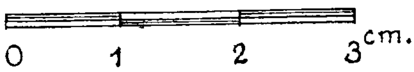
Echelle

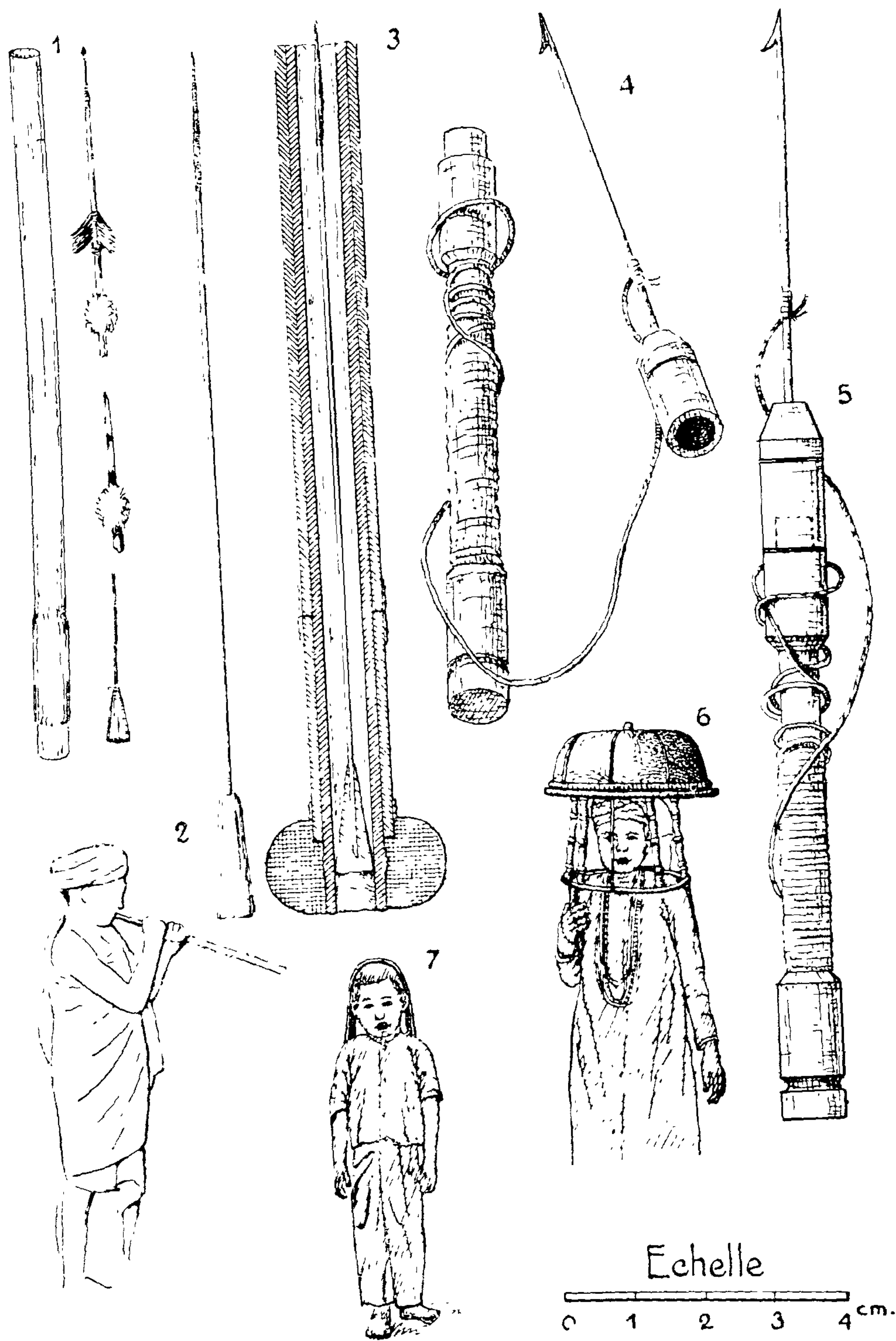


2

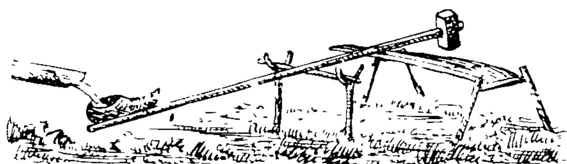


Echelle

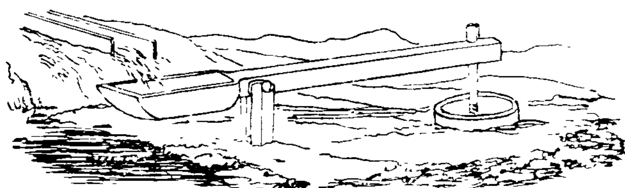



1
2
3
4
5
6
7
Echelle
0 1 2 3 4 cm.

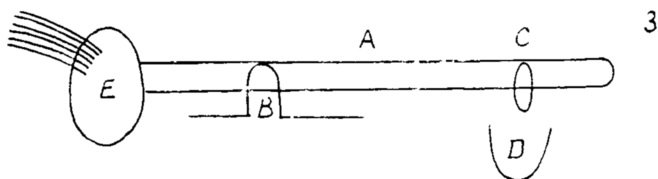
Pl. LXXV



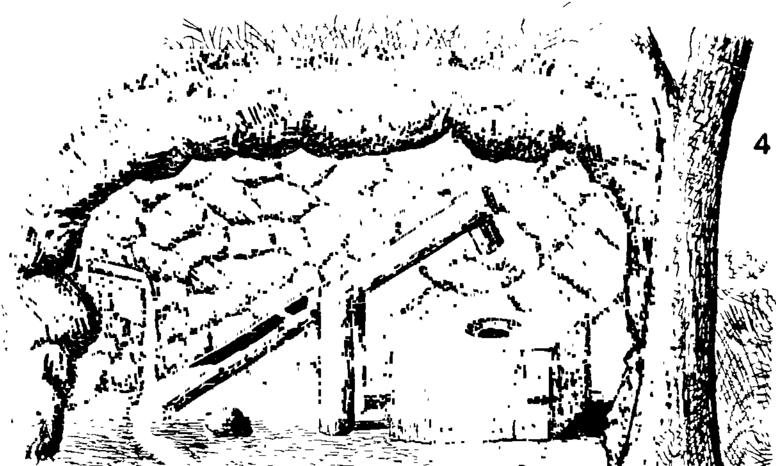
1



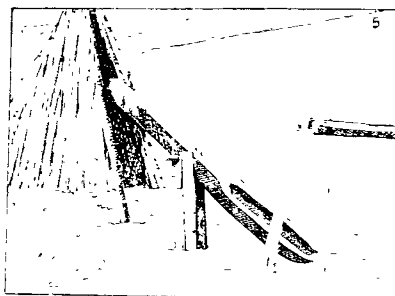
2

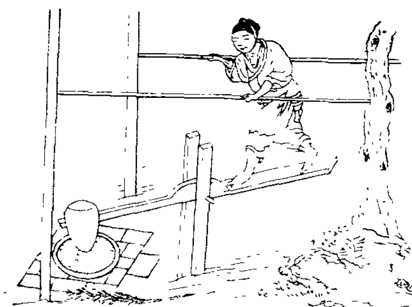


3

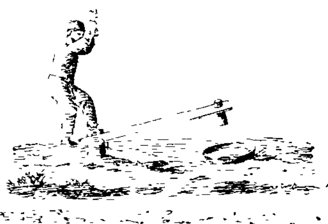


4

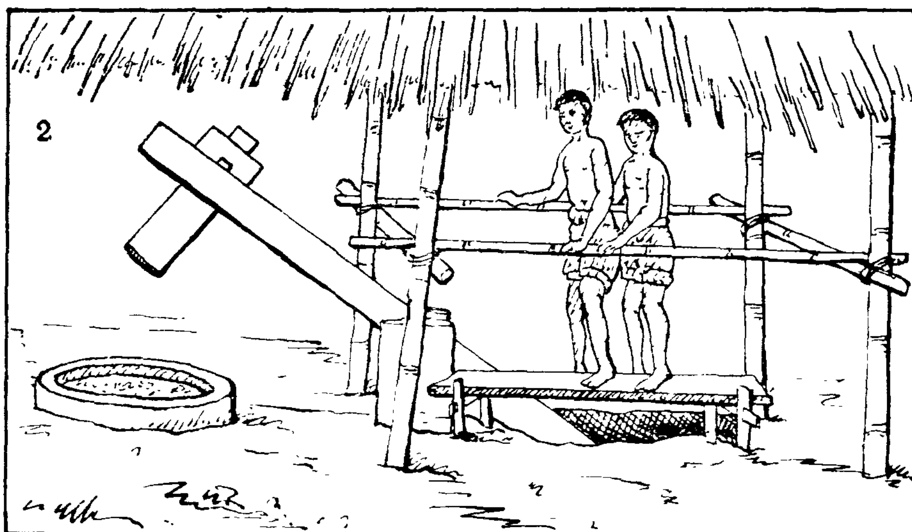




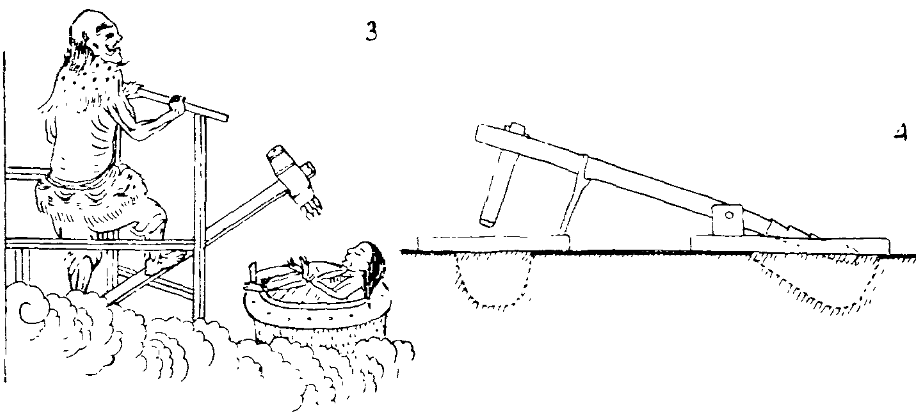
1



a *b*



3

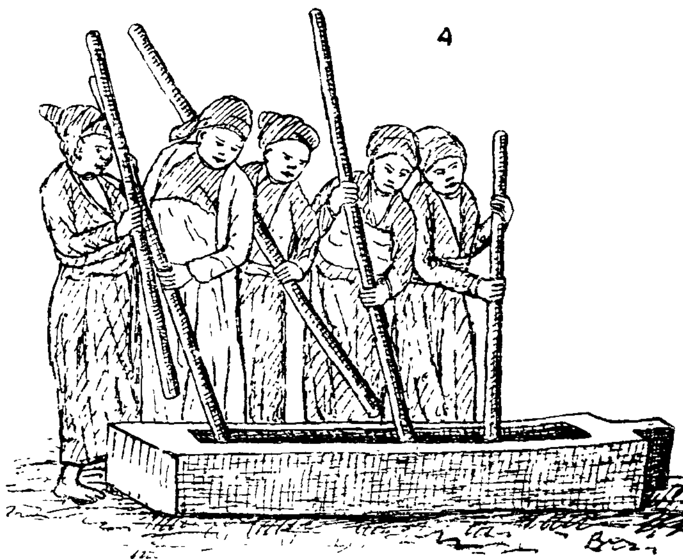




I



2



4

3

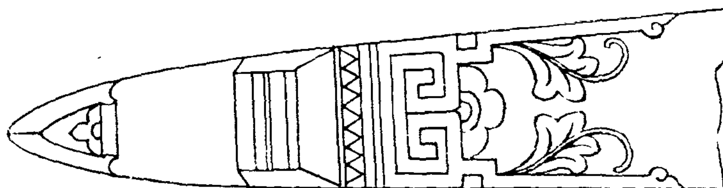


5





1

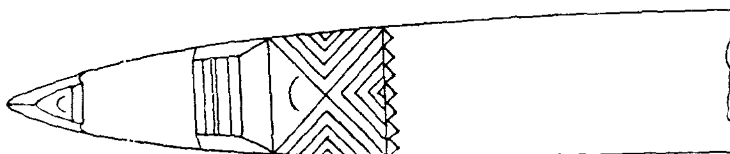


2

0 5 cm.



3



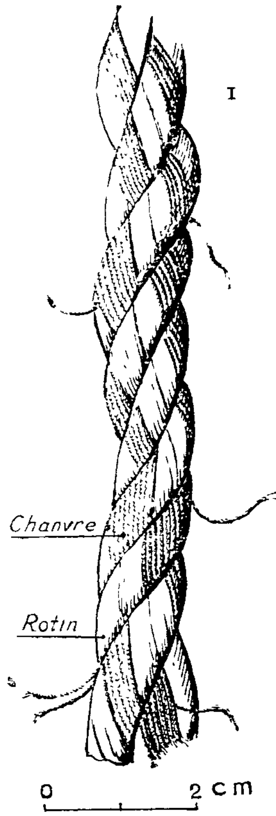
4

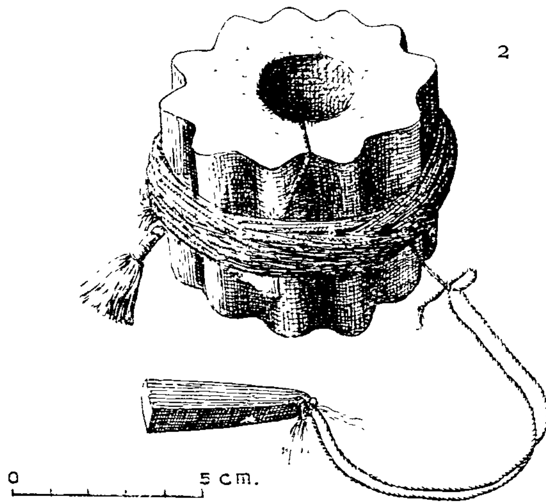


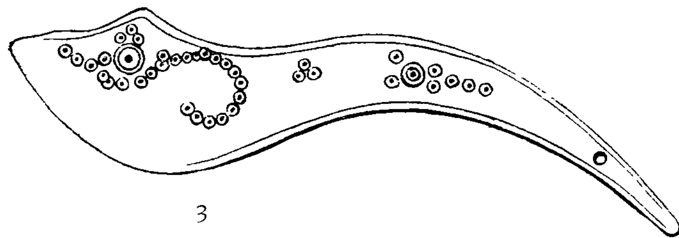
5

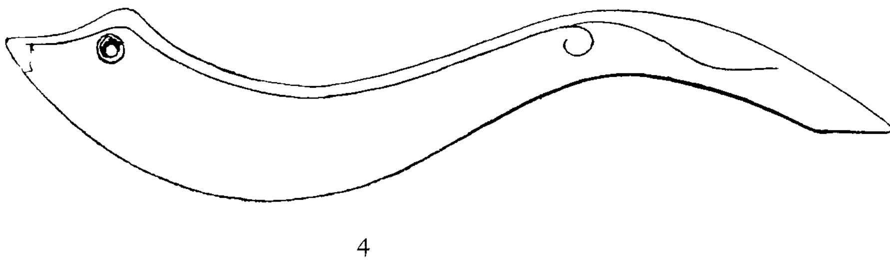


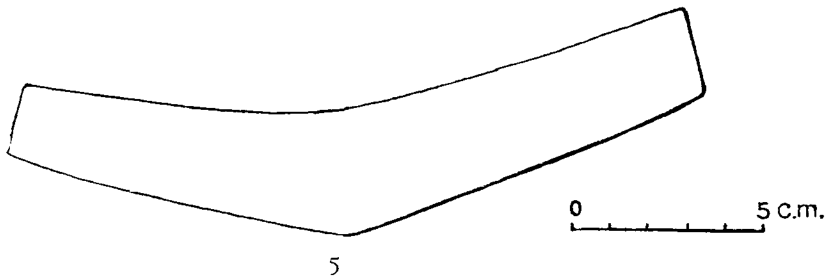
6


1
Chanvre
Rotin
0
2 cm


2
0
5 cm.


3


4

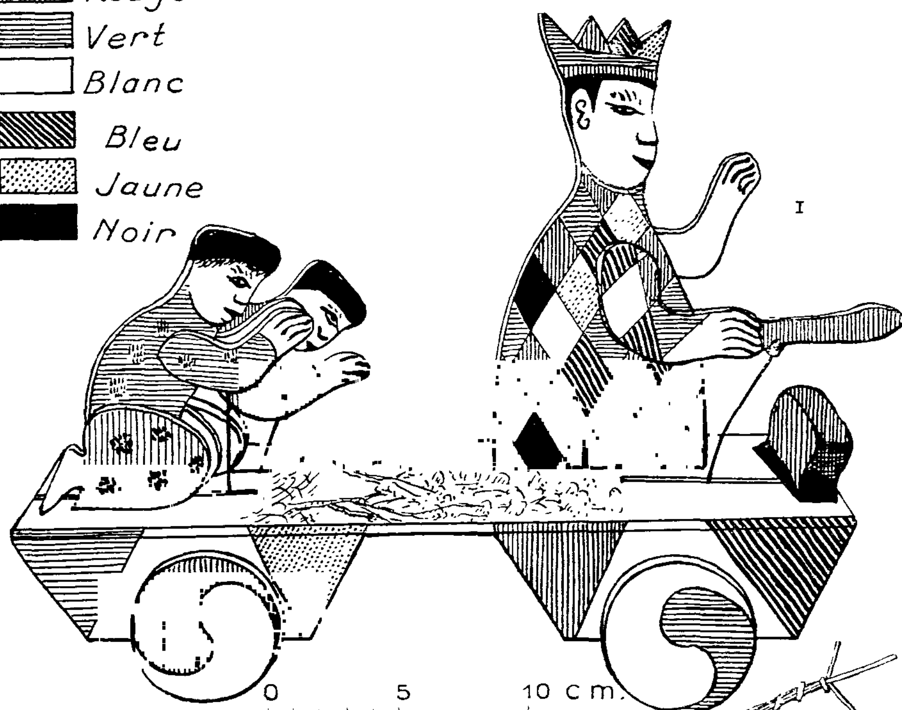

0
5 c.m.
5

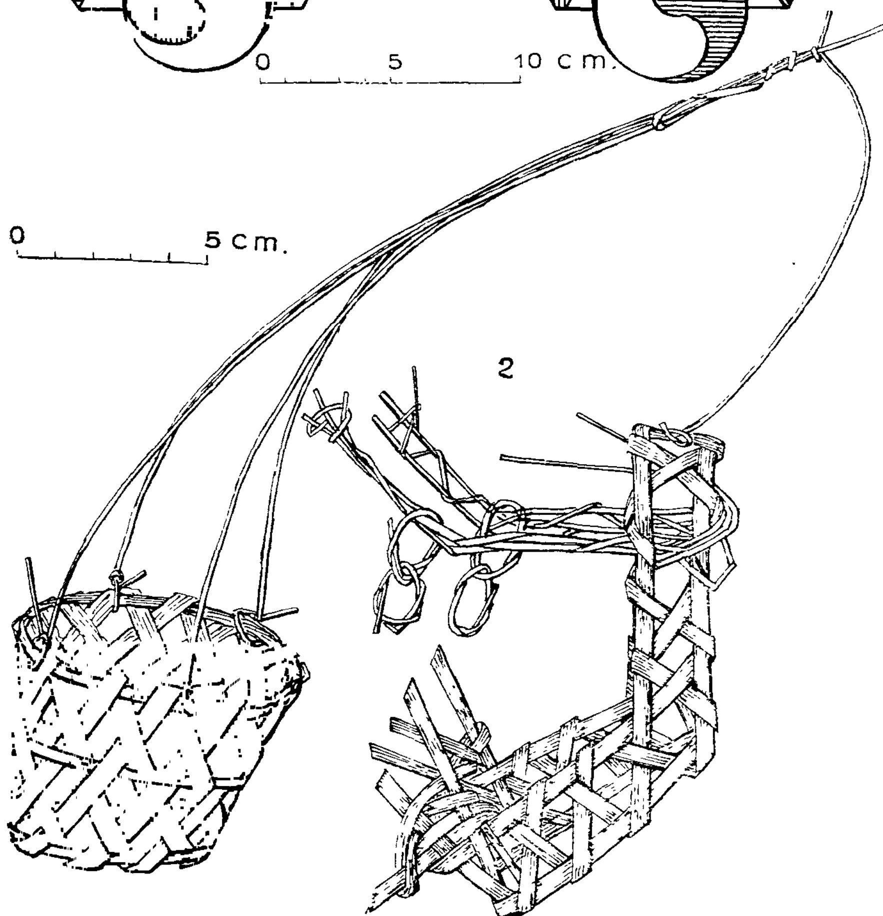


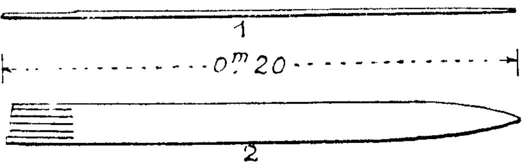
A

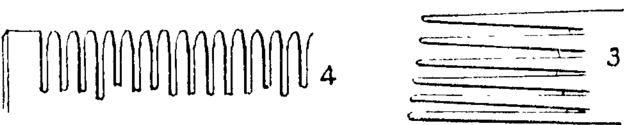


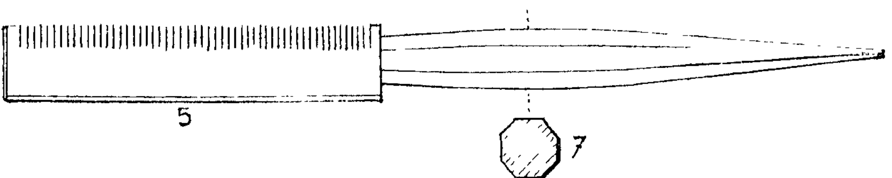
B

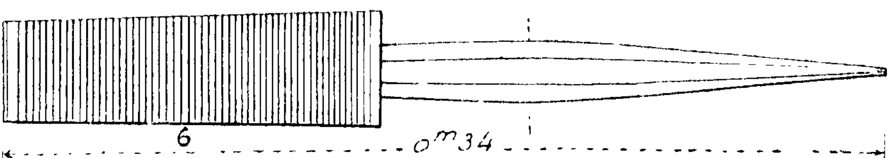

Rouge
Vert
Blanc
Bleu
Jaune
Noir
I
0
5
10 cm.

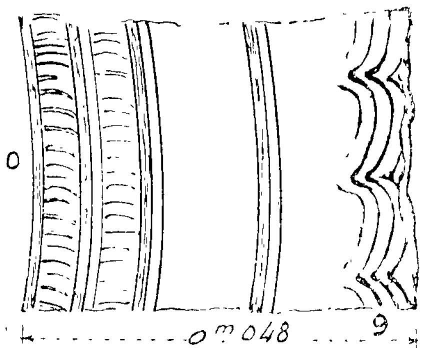

0
5 cm.
2

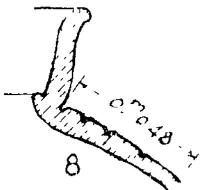

1
0m.20
2

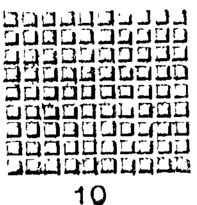

4
3

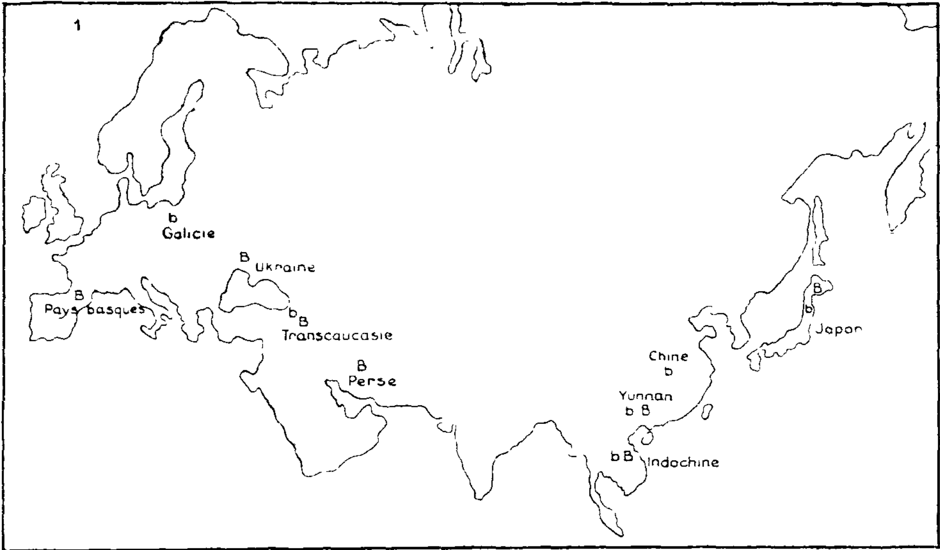

5
7

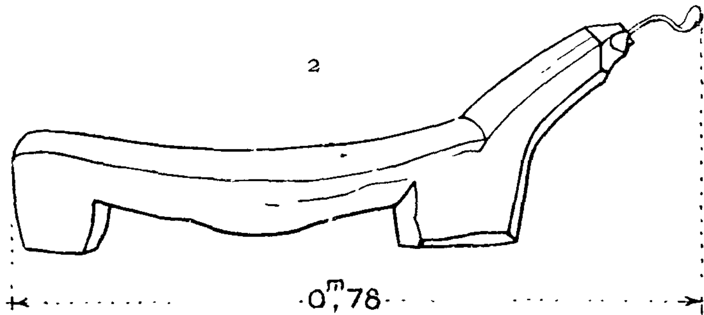

6
0m34

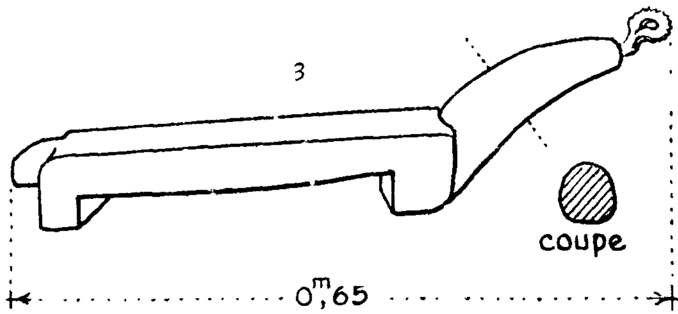

0
0m048
9


0m048
8


10


1
b
Galicie
B
Ukraine
B
Pays basques
b
B
Transcaucasie
B
Perse
Chine
b
Yunnan
b B
b B
Indochine
B
b
Japon


2
0m,78


3
coupe
0m,65



1



2



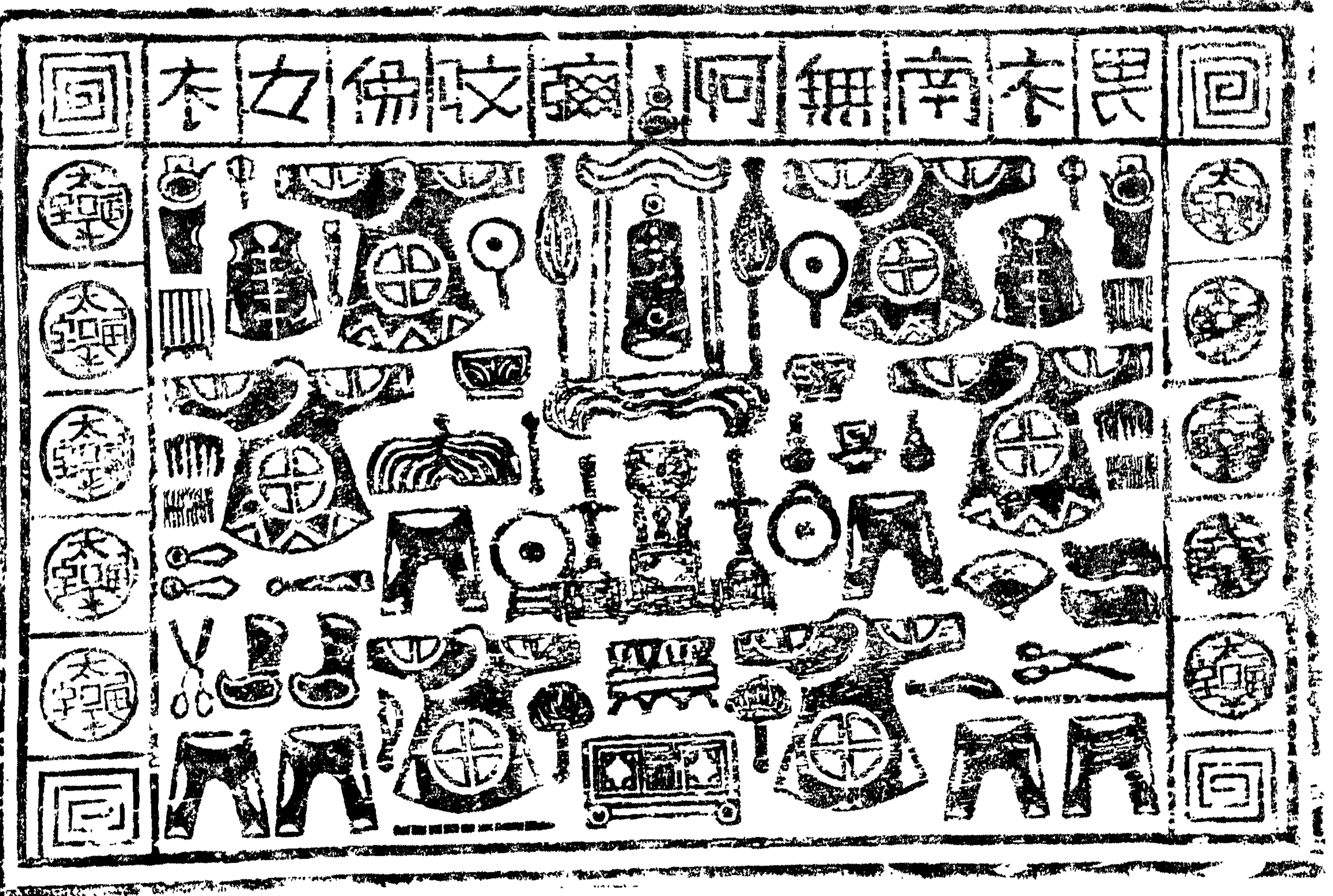
3

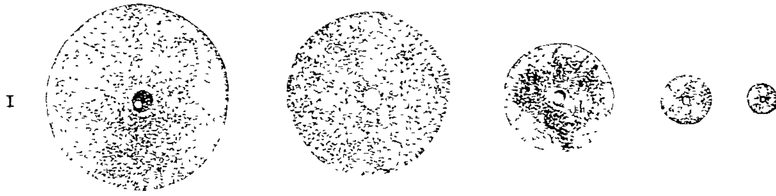


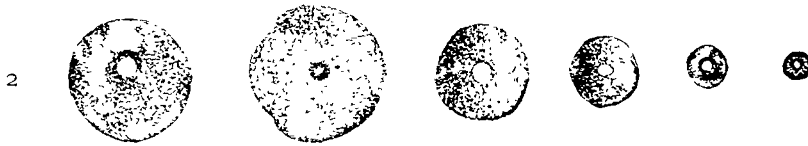
4



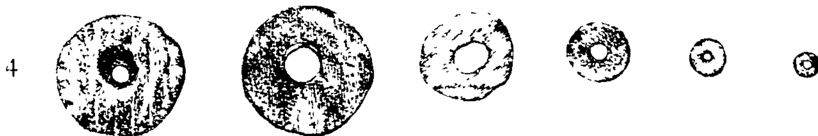
5



1 

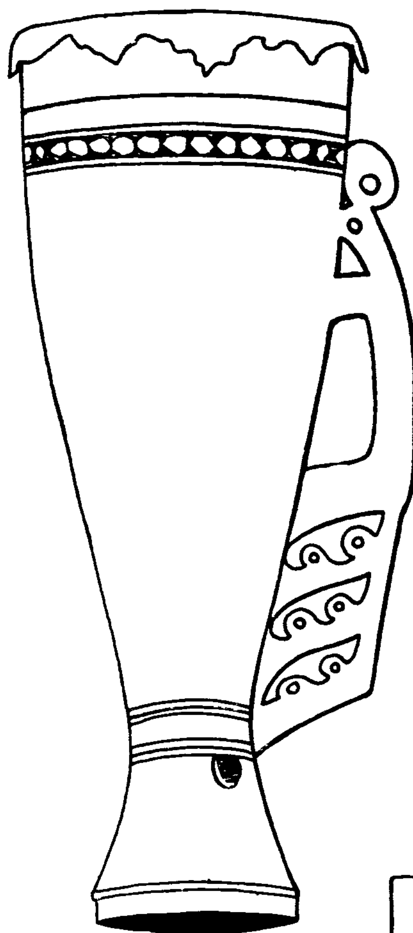
2 

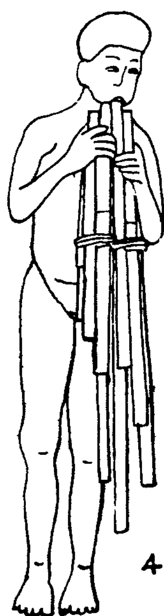
3 

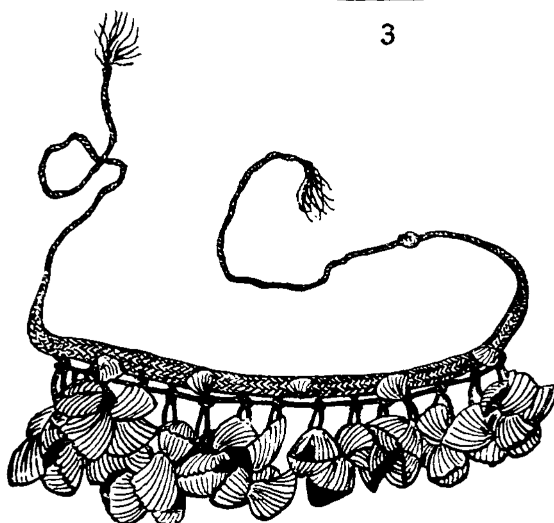
4 

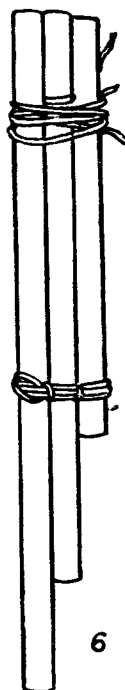

1


2


3


4


5

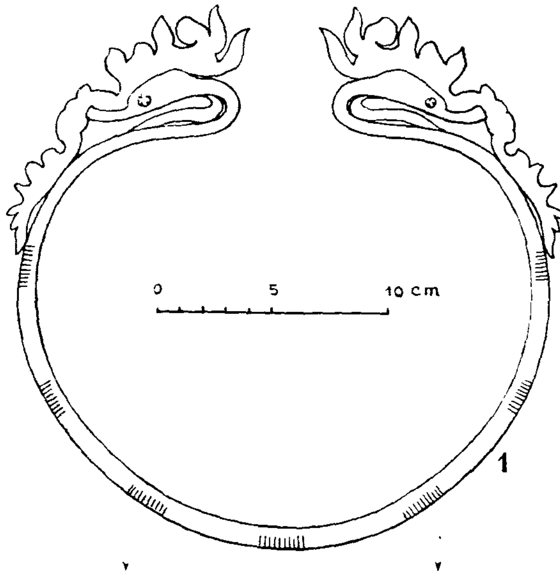

6



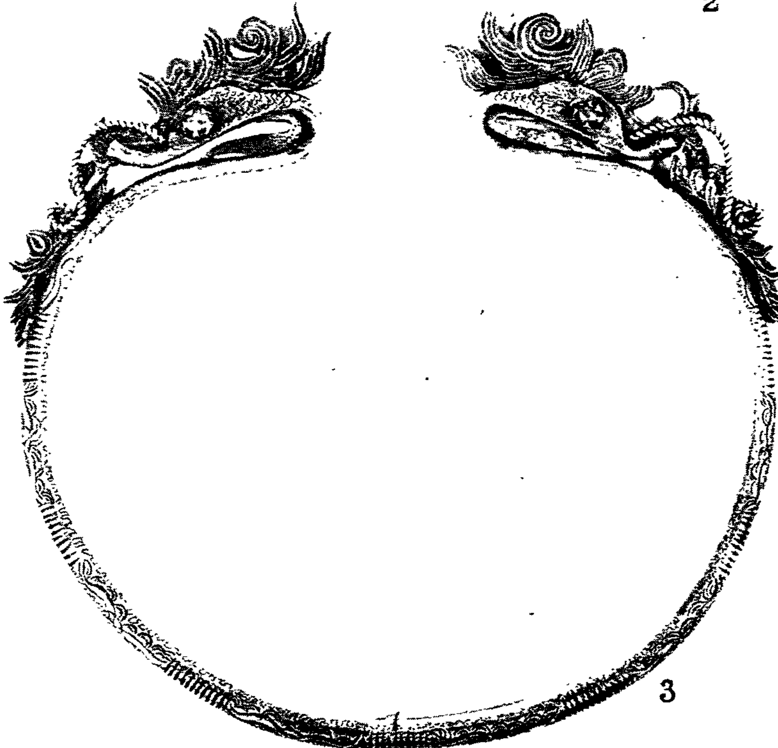
A

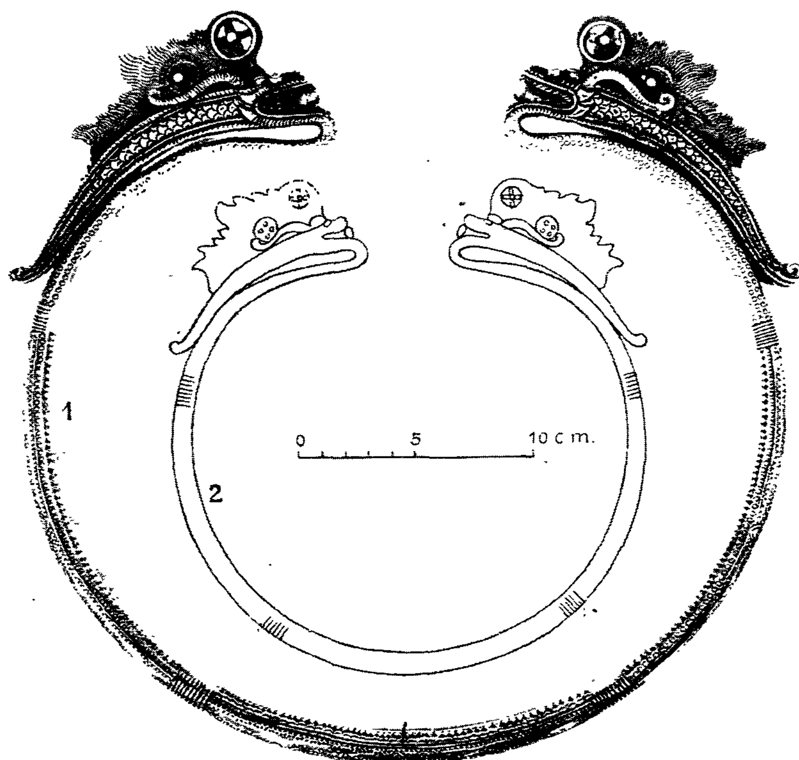


B


0
5
10 cm
1

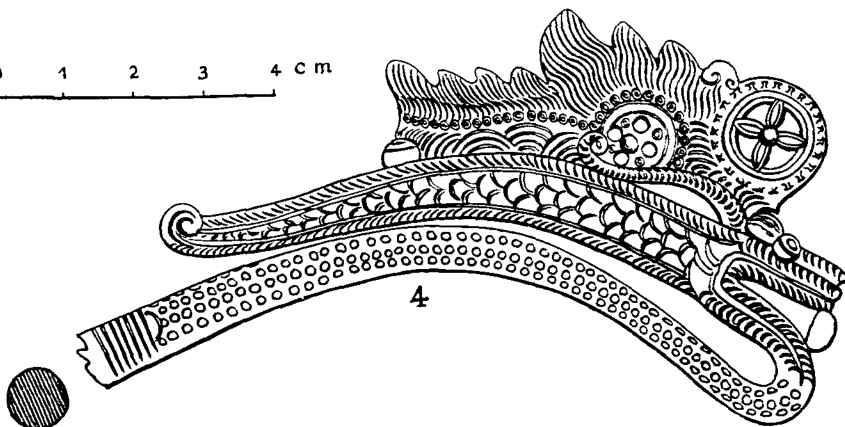

2


3

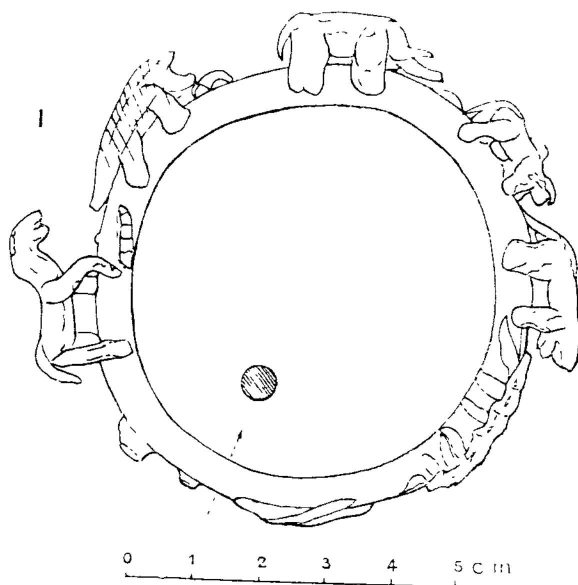




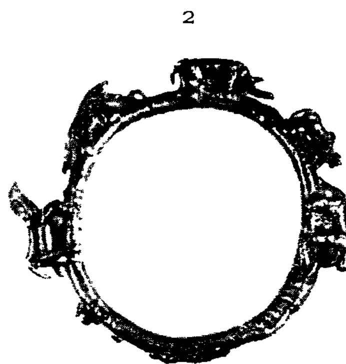
3



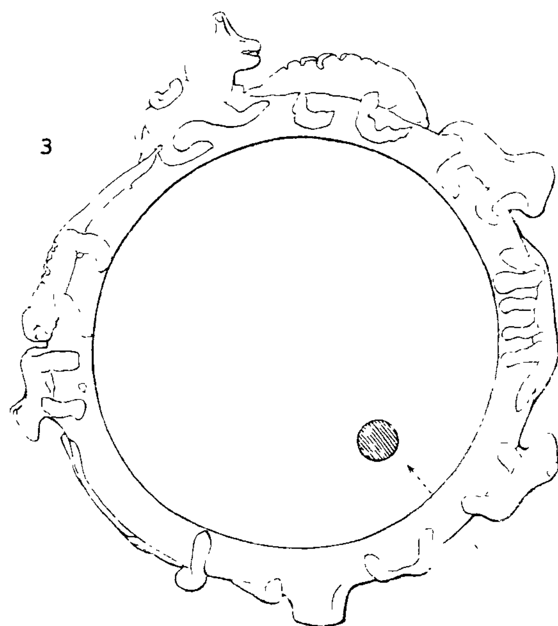
1



2



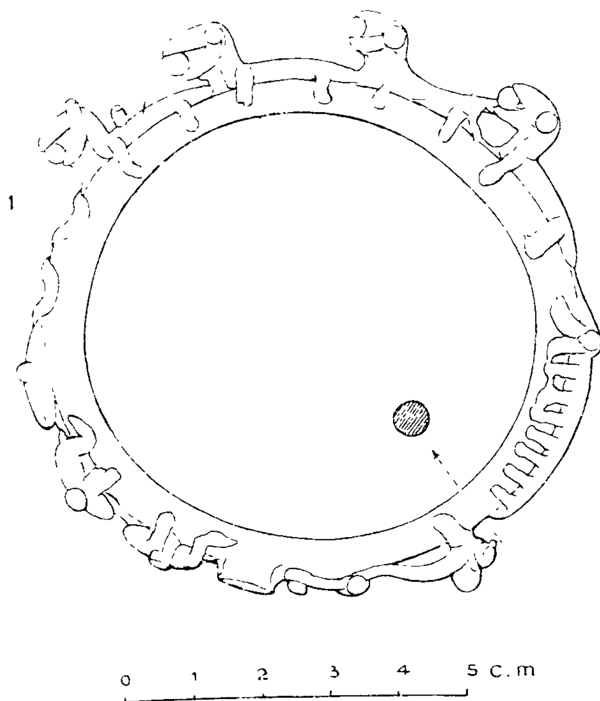
3



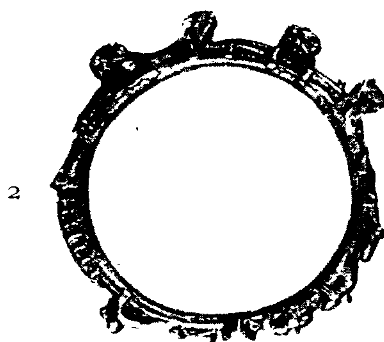
4



1



2



ESSAIS SUR L'ART DE L'INDUS

par VICTOR GOLOUBEW
Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

I. — *L'HOMME AU CHÂLE* DE MOHENJO-DARO.

I

Au cours d'une campagne de fouilles à Mohenjo-daro, en 1925-26, M. Ernest MACKAY recueillit dans les déblais d'un édifice dégagé par lui, un fragment de statuette mesurant environ 0 m. 18 et comprenant la tête d'un homme barbu avec une partie du buste (pl. XCIII, fig. 33 et 34) (1). Prise dans un bloc de stéatite, la figurine avait été revêtue d'un enduit de plâtre fin dont il subsistait encore des traces au moment de sa découverte. Le personnage qu'elle représente est un homme d'âge mûr, de taille plutôt petite que moyenne, et drapé à la mode des Chaldéens dans une sorte de *haïk* ou châle qui ne recouvre qu'une seule épaule, la gauche. Il a la face pleine et ronde, les traits du visage un peu alourdis par la graisse, le front bas et fuyant, les lèvres épaisses. Le nez qui est grand et presque droit, prolonge de profil la ligne oblique du front. Les arcades sourcilières sont à peine indiquées. Les yeux, assez saillants et démesurément allongés, font songer aux yeux bridés des Mongols, bien qu'ils soient fendus horizontalement et dépourvus, semble-t-il, du repli falciforme. Ils étaient incrustés avec de la coquille, selon un procédé en vogue dans certains pays de l'Asie Antérieure, au IIIe millénaire av. J.-C. L'un d'eux — l'œil



Fig. 33. — «L'homme au châle» (profil).

---

(1) *Arch. Survey of India, Annual Report,* 1925-26, p. 90, pl. XLIII, a. Pour l'illustration du présent essai, nous avons eu recours aux ouvrages suivants : Sir John MARSHALL, *Mohenjo-*

gauche — a gardé encore intacte sa sclérotique blanchâtre ; l'autre n'est plus qu'une fente vide, emplie d'ombre. Le menton et une partie des joues disparaissent sous une courte barbe taillée en fer à cheval, striée de traits parallèles. La lèvre supérieure paraît avoir été dégagée à l'aide du rasoir, détail qui se rencontre également, d'après M. E. MACKAY, sur « certaines figures de dieux et d'hommes, trouvées à Sumer » (1). Les cheveux, ramenés en arrière, sont serrés par un bandeau dont les deux bouts pendent sur la nuque. Ils sont tondus au ras du cou. Le fait que le sculpteur les a rendus par de simples hachures, sans indication de boucles, permet de supposer qu'ils sont censés être droits et lisses. Au milieu du front, on distingue un bijou en forme d'anneau ou de médaillon, fixé au bandeau. Un bijou tout pareil se voit au bras correspondant à l'épaule non recouverte par le châle. Comme les contours de la tête ont été légèrement déformés par une surface plane ménagée du côté de l'occiput, il est difficile de se faire une idée exacte de la forme affectée par la boîte cranienne. Toutefois, on peut considérer comme à peu près certain que nous avons affaire à un brachycéphale.

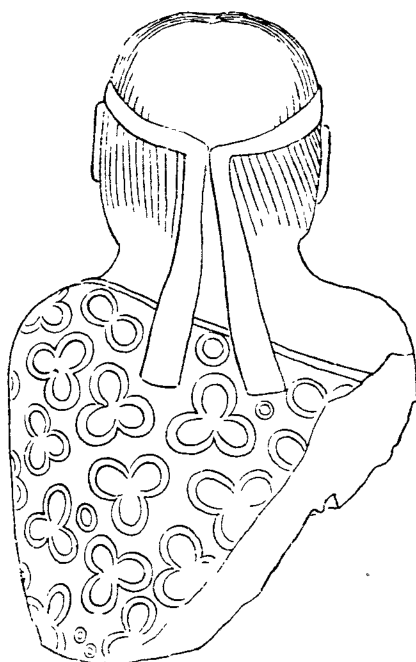


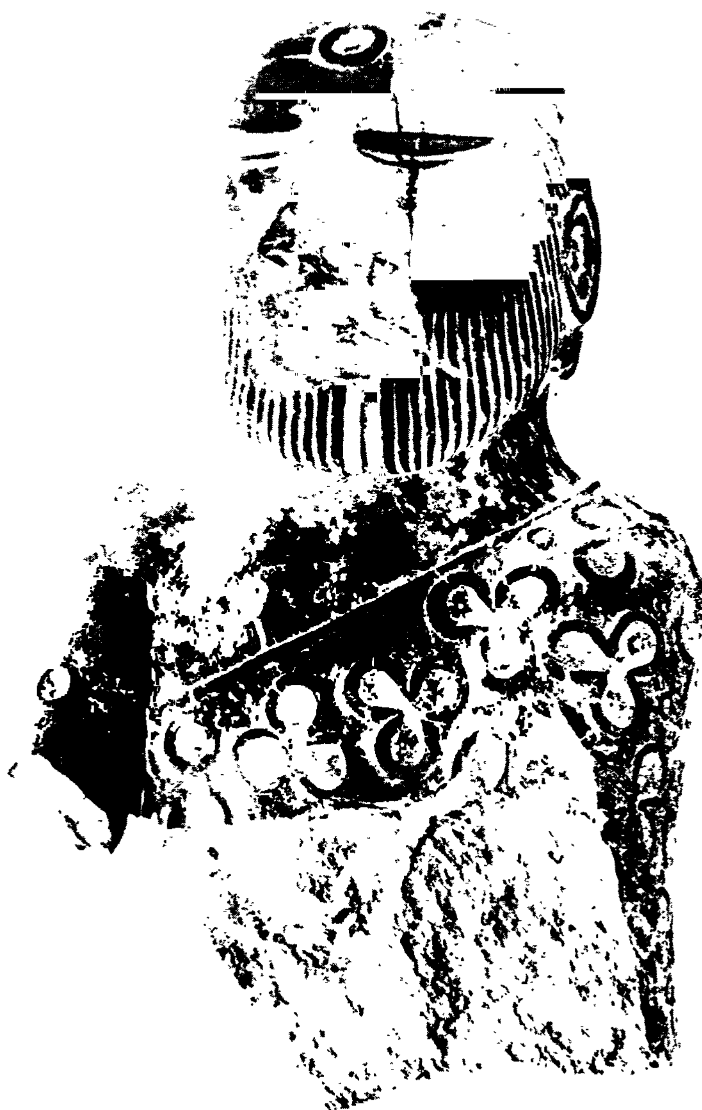
Fig. 34. — « L'homme au châle » (vu de dos).

Si tous ces détails ont été manifestement rendus d'après nature, il n'en est pas de même quant aux oreilles dont l'hélix et le lobule sont traités à la façon

---

daro and the Indus Civilization, Londres, 1931 (pl. XCIII et XCIV ; fig. 33-38, 49, 51-53, 55 et 56, *e-f*). — E. J. H. MACKAY, *Further Excavations at Mohenjo-daro*, Delhi, 1937 (fig. 56, *a-b-c-d*) ; *La Civilisation de l'Indus*, Paris, 1936 (fig. 46). — Dr G. CONTENAU, *Manuel d'Archéologie Orientale*, Paris, 1931 (fig. 39-44). — R. B. RAMAPRASAD CHANDA, *Survival of the Prehistoric Civilisation of the Indus Valley*, Mem. of the A. S. I., nº 41, Calcutta, 1929 (fig. 37). — C. LEONARD WOOLLEY, *The Development of Sumerian Art*, Londres, 1935 (fig. 48). — R. BRUCE FOOTE, *Catalogue of Prehistoric Antiquities*, Government Museum, Madras, 1901 (fig. 50). — *Encyclopédie Photographique de l'Art*, Paris, t. I (fig. 45 et 54).

(1) *La Civilisation de l'Indus*, Paris, 1936, p. 68.



Statuette-portrait d'un homme drapé dans un châle. Fouilles de Mohenjo-daro.
Cf. p. 255.

d'un double ourlet, avec, au milieu, un petit creux formant entonnoir (fig. 35, *a*). Il se peut que cet étrange motif de stylisation s'inspire d'un modèle emprunté à la faune marine, d'une valve de mollusque, par exemple. Nous croyons y reconnaître, en tout cas, la survivance d'une tradition extrêmement ancienne, venue sans doute du pays de Sumer, car on le retrouve sur le casque-perruque en or du prince Mes-Kalam-dug, conservé au Musée de Bagdad (fig. 35, *b*) (1). Dans l'art de l'Indus, le même motif se rencontre sur une fort belle jarre d'argile peinte, appliqué, cette fois, à un décor purement conventionnel (fig. 36) (2).

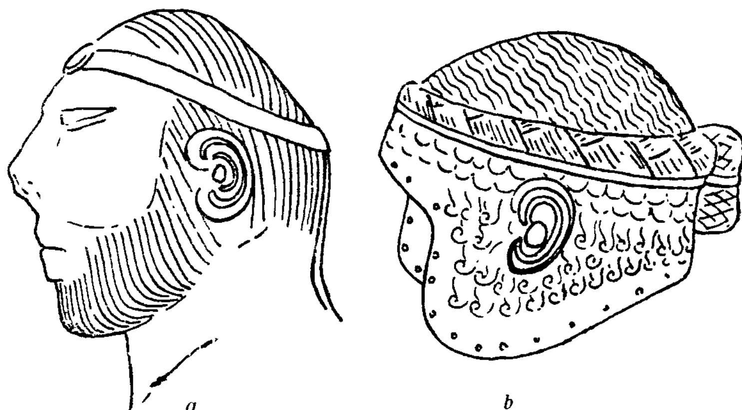


Fig. 35. — *a*. Profil de « l'homme au châle ».
b. Casque-perruque en or du prince Mes-Kalam-dug.
Musée de l'Irak, Bagdad.

Lorsqu'on examine la statuette du point de vue de sa facture, on ne tarde pas à se rendre compte qu'elle est d'une exécution très fine et soignée (3). Serait-elle par hasard l'œuvre d'un graveur de cachets, habitué à l'emploi de la stéatite et d'autres matières tendres ? Nous sommes tenté de l'admettre (4). Le soin que l'artiste avait mis à sculpter la figurine, apparaît notamment dans la manière dont est traité le châle, lequel est parsemé

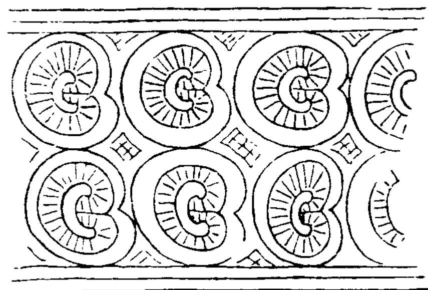


Fig. 36. — Décor d'un vase peint. Mohenjo-daro.

(1) C. LEONARD WOOLLEY, *The Development of Sumerian Art*, Londres, pl. 33 (p. 76).

(2) A. S. I., *Ann. Rep.*, 1924-25, pl. XXIII.

(3) Cf. Sir John MARSHALL, *Mohenjo-daro and the Indus Civilization*, 1931, vol. I, p. 357 : « The general finish of this head is exceptionally good. Its surface is smooth and in some places almost polished » (E. MACKAY).

(4) Cette supposition se trouve appuyée par le fait que la statuette avait été recouverte d'un enduit semblable à celui que l'on rencontre sur certains cachets de Harappa et de Mohenjo-daro. Voir, à ce sujet, la remarque de M. E. MACKAY dans l'ouvrage cité dans la précédente note, p. 357 : « When it was taken from the earth it had a fine smooth coating over most parts of it, similar to that observed on some of the seals ».

d'entailles trilobées où s'enchâssait une pâte colorée de rouge (1). Ce procédé raffiné, déjà si proche de l'émail, est un emprunt manifeste à l'art de la Chaldée, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Le détail que nous venons de relever, joint à d'autres indices, en partie déjà signalés par nous, montre clairement de quel côté il faut tourner les yeux si l'on tient à résoudre quelques-uns des problèmes que nous pose « l'Homme au châle » de Mohenjo-daro. Nul doute, quelque mutilée que cette sculpture puisse nous paraître dans son état actuel, ce qui en reste encore suffit pour la rattacher, malgré sa provenance indienne, à ce groupe de statuettes votives sumériennes et suméro-élamites, effigies de rois ou de patésis, dont le Musée du Louvre possède, grâce aux fouilles d'Ernest de SARZEC et de J. de MORGAN, de nombreux et remarquables spécimens. Ce qu'elle nous révèle de ses affinités avec l'art de l'Asie Antérieure, s'accorde donc parfaitement avec le témoignage des cachets et empreintes recueillis dans la vallée de l'Indus, et dont personne ne conteste la proche parenté avec les monuments glyptiques de la basse Mésopotamie et de l'Elam. C'est à l'étude de ces affinités que sera consacré en partie le présent essai. Mais avant d'entreprendre cette étude, il convient de dire quelques mots au sujet d'une hypothèse à laquelle a donné lieu, par suite d'une étrange « erreur de lecture », la belle découverte de M. Ernest MACKAY.

II

Dans un mémoire publié à Calcutta en 1929, M. R. B. RAMAPRASAD CHANDA signalait un groupe de figurines en pierre, sorties des fouilles de Mohenjo-daro et susceptibles, selon lui, de fournir un lien entre l'Inde védique, connue des historiens, et l'Inde préaryenne de l'Age chalcolithique, alors tout récemment découverte. Ces figurines, nous dit-il, se caractérisent par le « maintien droit et raide de la tête, du cou et de la poitrine », ainsi que par la façon dont sont traités les yeux, lesquels ont les paupières à demi closes et « le regard fixé sur la pointe du nez ». L'attitude figée de ces statuettes, ajoute-t-il, ne se retrouve dans l'art d'aucun peuple, hors de l'Inde, tandis qu'elle est connue de toutes les sectes religieuses indiennes comme étant celle du yogin dont le corps immobile exprime un effort de concentration mentale (2). Dans un autre passage de son mémoire, M. R. CHANDA, après avoir insisté sur le fait que les yogin hindous ont eu pour précurseurs les *satya* de la période védique, lesquels à leur tour, paraissent avoir été précédés par les *yati* ou prêtres magiciens, mentionnés dans le Ṛg-Veda, arrive à la conclusion que le dhyāna-yoga a été connu dans l'Inde dès l'époque

(1) *Ibid.* The interiors of the roundels and trefoils on the robe have been left slightly roughened, in order that the red paste used for filling them might adhere more firmly to the stone.

(2) *Survival of the Prehistoric Civilisation of the Indus Valley.* Memoirs of the Arch. Survey of India, n° 41, p. 25 et suiv. « A group of stone statuettes found at Mohenjo-daro in a mutilated condition seems to me to supply this missing link between the pre-historic and the historic civilization of India. The only part of these statuettes that is in fair state of preserva-

de Mohenjo-daro, et il en déduit aussitôt, sans d'autres preuves, que les figurines signalées par lui pourraient représenter des yati ou yogin en train de se livrer a leurs pratiques religieuses.

Quelles sont les sculptures révélatrices auxquelles se réfère M. R. CHANDA ? A la suite de son long mémoire, le savant indianiste n'a reproduit que deux spécimens empruntés à « l'Art de l'Indus » (1). L'une de ces pièces est à éliminer d'emblée. C'est une tête d'homme, détachée d'une statuette d'assez grande taille, et dont les yeux, privés de leur incrustation en éclats de coquille, n'ont plus ni sclérotique, ni pupille (pl. XCIV, A et fig. 37) (2). Aussi se demande-t-on, devant cette face d'aveugle, comment, si ce n'est par un prodige de vue intérieure, M. R. CHANDA avait pu y reconnaître les traits d'un yogin méditant, abîmé dans la contemplation de son nez. Voyons maintenant quelle est la sculpture reproduite à côté... Ce n'est pas sans surprise que l'on reconnaît en celle-ci la figurine décrite au début de notre étude. L'homme au châle orné de trèfles serait donc un yogin de l'Age du bronze, précurseur lointain des Çiva pénitents, des Buddha en méditation et des Jina (3). Assertion étonnante, invraisemblable pour qui s'est donné la peine d'examiner de près cette statuette d'inspiration si peu indienne, et d'en relever les attaches manifestes avec l'art sumérien !



Fig. 37. — Tête en calcaire provenant de Mohenjo-daro.

---

tion, the bust, is characterised by a stiff erect posture of the head, the neck and the chest, and hal -shut eyes looking fixedly at the tip of the nose. This posture is not met with in the figure sculptures, whether pre-historic or historic, of any people outside India ; but it is very conspicuous in the images worshipped by all Indian sects, including the Jainas and the Buddhists, and is known as the posture of the Yogin or one engaged in practising concentration. »

Ibid., p. 33 : « In classical Sanskrit Yati denotes an ascetic... As applied to a priest, etymologically Yati can only mean a person engaged in religious exercise such as *tapas*, austerities, and yoga. Von Schroeder understands by the term a magician priest or a Shaman. The marble (*sic*) statuettes of Mohenjo-daro with head, neck and body quite erect and half-shut eyes fixed on the tip of the nose has the exact posture of one engaged in practising Yoga. I therefore propose to recognise in these statuettes the images of the Yatis of the proto-historic and pre-historic Indus Valley intended either for worship or as votive offerings. »

(1) *Op. cit.*, pl. I.

(2) Dans l'ouvrage de M. R. CHANDA, la planche reproduisant cette tête a subi, sans doute par la faute de l'imprimeur, certaines retouches arbitraires. On y a notamment ajouté les pupilles qui manquent, en prenant soin d'en placer une, celle de gauche, dans l'angle interne de l'œil, de façon à donner l'impression que cet œil a le regard fixe sur l'extrémité du nez. Dans notre dessin au trait (fig. 37), il n'a pas été tenu compte de ce naïf « essai de reconstitution ».

(3) Cf. M. R. CHANDA, *op. cit.*, p. 34 : « This priest » of Mohenjo-daro in whom we propose to recognise the prototype of the images of Buddha and Jina...

La thèse de M. R. CHANDA, cependant, a fait fortune dans l'Inde. Accueillie sans la moindre objection par de nombreux savants, elle passe à l'heure actuelle pour un fait admis par tout le monde. Rien n'est plus contagieux, on le sait, que certaines idées basées sur la « logique des sentiments ». Ecoutons Sir John MARSHALL : « De même que le çivaïsme, le yoga est né parmi les populations pré-aryennes... M. R. CHANDA a observé sur le fragment d'une statuette d'homme, trouvé à Mohenjo-daro, que les yeux de celle-ci étaient tournés vers la pointe de son nez, et il en a conclu, avec une remarquable intuition, qu'il s'agissait d'un homme figuré dans l'attitude d'un yogin. Selon toute probabilité nous avons affaire à la représentation d'un prêtre ou d'un roi-prêtre, car l'absence de cornes au sommet de la tête ne nous permet point de reconnaître en cette sculpture l'image d'un dieu... » (1)

Voici un autre passage, emprunté au même auteur : « Cette statue paraît représenter un homme dans la posture d'un yogin, et c'est pourquoi, sans doute, celui-ci a les paupières plus qu'à moitié closes et les yeux abaissés vers la pointe du nez. Je ne crois pas, toutefois, que ces lèvres épaisses, ce nez à la racine large, ce front bas et ce cou enfoncé dans les épaules doivent être considérés comme étant les traits d'un individu déterminé, et je ne suis pas, non plus, d'avis qu'il faille y reconnaître les indices d'une race quelconque. Il ne s'agit, probablement, que d'une image conventionnelle représentant soit un être divin (*sic*), soit quelque maître religieux, en vogue à cette époque. Des images de ce genre, aux traits insignifiants et grossiers, ont été exécutées d'innombrables fois et pour d'innombrables générations par des artisans indiens — images de Tirthaṃkaras Jains, du Buddha et des bodhisattvas, de Kṛṣṇa, Viṣṇu et Çiva, et de tant d'autres dieux. D'habitude, elles ne font que reproduire à l'infini un type « unifié », familier à tous, et moins elles ont d'originalité, mieux elles se vendent. Ce serait faire fausse route que de porter un jugement sur l'art d'une époque en se référant à de tels spécimens. Non moins erroné serait-il de vouloir se faire une opinion sur l'art plastique de l'Indus d'après la statuette que nous avons sous les yeux. » (2)

---

(1) *Mohenjo-daro and the Indus Civilization*, Londres, 1931, t. I, p. 54 : « Like Śaivism itself, *yoga* had its origin among the pre-Āryan population... Rai Bahadur Ramaprasad Chanda had pointed out that the head of the male statue from Mohenjo-daro illustrated in Pl. XCVIII has its eyes concentrated on the tip of the nose, and had concluded — with remarkable intuition — that it was portrayed in an attitude of *yoga*. Probably it is the statue of a priest or may be of a king-priest, since it lacks the horns which would naturally be expected if it were a figure of the deity himself... »

(2) *Ibid.*, I, p. 44 : « It represents someone seemingly in the pose of a yogī, and it is for this reason that the eyelids are more than half closed and the eyes looking downward to the tip of the nose. I do not, however, think that the thick lips, broad-based nose, low forehead, and short, stunted neck are meant to reproduce the features of any individual; nor do I think that this head is typical of any particular racial stock. Probably it represents nothing more than a conventional type of deity or religious teacher in vogue at the time. Images such as this, with coarse, unmeaning features, have been turned out in countless numbers and for count-



A



B

A. Tête en calcaire (partie supérieure). Mohenjo-daro. Cf. p. 259.
B. *Homme au châle* (voir pl. XCIII). Détail agrandi de la tête. Cf. p. 262.

Ainsi, non seulement Sir John MARSHALL accepte, sans même la discuter, l'interprétation proposée par M. R. CHANDA, mais il renchérit sur sa pensée en admettant que le prétendu yogin pourrait être l'effigie non pas d'un simple prêtre, mais d'un roi investi de la prêtrise, peut-être même d'un dieu (1). Mais il y a plus. On croit constater chez l'illustre archéologue comme une défaillance momentanée du sens critique. Ne va-t-il pas, dans le désir manifeste d'annexer « l'Homme au châle » à l'art indien, jusqu'à prêter à l'auteur de cette statuette au faire si fin et si soigné, la mentalité expéditive et les recettes d'atelier des artisans hindous modernes ? Et ne rejette-t-il pas en bloc et *a priori*, pour la même raison sans doute, les précieux témoignages que lui offre, sur l'art de l'Indus et ses relations avec l'Orient non indien, un document plastique de tout premier ordre ? On ne saurait, à notre avis, montrer sur un meilleur exemple les risques auxquels s'expose un savant, fût-il des plus distingués, lorsqu'au mépris de certains faits réels il introduit dans son jugement des données d'ordre affectif.

Reprenons, en nous contentant de ces deux citations, l'étude de la figurine dont la découverte avait fait naître la trop ingénieuse théorie de M. R. CHANDA. Le lecteur se rappelle, sans doute, quels sont les principaux arguments invoqués par cet auteur à l'appui de sa thèse. Nous allons procéder par ordre, en discutant d'abord celui que M. R. CHANDA déclare avoir tiré du fait que les yeux du prétendu yogin sont à demi clos et tournés vers l'extrémité du nez. Le fait est-il exact ? Pour qu'il le soit vraiment, il faudrait que les deux pupilles fussent légèrement baissées et rapprochées plus que d'habitude, en simulant ainsi le regard d'un individu atteint de strabisme convergent. Or, M. R. CHANDA semble avoir négligé un détail dont, cependant, il aurait dû tenir compte : « l'Homme au châle » n'a conservé, par malheur, qu'un seul œil, l'autre œil ayant perdu sa sclérotique incrustée. Nous avons donc pratiquement affaire à un masque éborgné, tout comme nous avons déjà été en présence — le lecteur s'en souvient

---

less generations by Indian craftsmen — images of the Jain Tīrthaṁkaras, of the Buddha and the Bodhisattvas, of Krishna, Vishnu, Śiva, and a host of other deities. As a rule, they are mere repetitions of a standard type of image familiar to everyone, and the less originality they possess, the better do they sell. To judge the art of the day by the standard of such images would be wholly misleading ; and in my view it would probably be equally misleading if we were to attempt to estimate the character of the Indus sculpture from the statuette before us. En ce qui concerne l'opinion de M. E. MACKAY, voir chap. XIX du même ouvrage, p. 357, n. 1 : « Rai Bahadur Ramaprasad Chanda has pointed out that the half-closed eyes concentrated on the tip of the nose proclaim this figure to be a yogī. His view receives strong confirmation from the subsequent discovery of the seal figured in Pl. XII, 17, which depicts Śiva in the posture of a yogī. Dans un essai, actuellement en préparation, nous tâcherons de démontrer que l'hypothétique image de Çiva, mentionnée par M. E. MACKAY, n'a rien de commun avec « l'Homme au châle ».

(1) Le lecteur remarquera sans doute que cette dernière conjecture ne s'accorde pas avec ce que Sir John MARSHALL avait dit, dans le passage précédemment cité, sur l'impossibilité de reconnaître dans la figurine de Mohenjo-daro la représentation d'un être divin ; supra, p. 260.

sans doute — d'un masque sans yeux. Quant à l'œil resté intact sur notre figurine, on n'y distingue plus la moindre trace d'une pupille (pl. XCIV, B) (1).

Examinons maintenant d'un peu plus près ces paupières « mi-closes » que le savant sanskritiste de Calcutta nous signale avec tant d'insistance. Ici également, une grave objection s'impose. L'auteur de la statuette, en reproduisant les yeux bridés de son modèle, a traité le pourtour de l'orbite à la façon d'une ellipse très allongée, ce qui a eu pour conséquence la suppression, presque complète, de l'espace compris entre le bord de la paupière supérieure et l'arcade sourcilière correspondante. On conçoit donc difficilement comment l'hypothétique yogin pourrait avoir les yeux plus ouverts qu'il ne les a déjà.

Il reste maintenant à étudier notre figurine du point de vue de cette « fixité de la tête, du cou et de la poitrine » qui lui confère, au dire de M. R. CHANDA, son aspect si caractéristique. L'attitude du yogin méditant, on le sait, est une posture éminemment statique où le corps entier est rigoureusement soumis aux lois de la symétrie et du repos parfaits. M. R. CHANDA a-t-il remarqué que le bras droit de son yogin ou plutôt ce qui nous en reste, se porte un peu en avant, tandis que le bras gauche paraît immobile sous l'étoffe qui le recouvre ? Il résulte de ce mouvement une rupture d'équilibre assez sensible et qui, certes, ne saurait échapper à un œil habitué à voir et à analyser des sculptures (fig. 38, *a-b*).

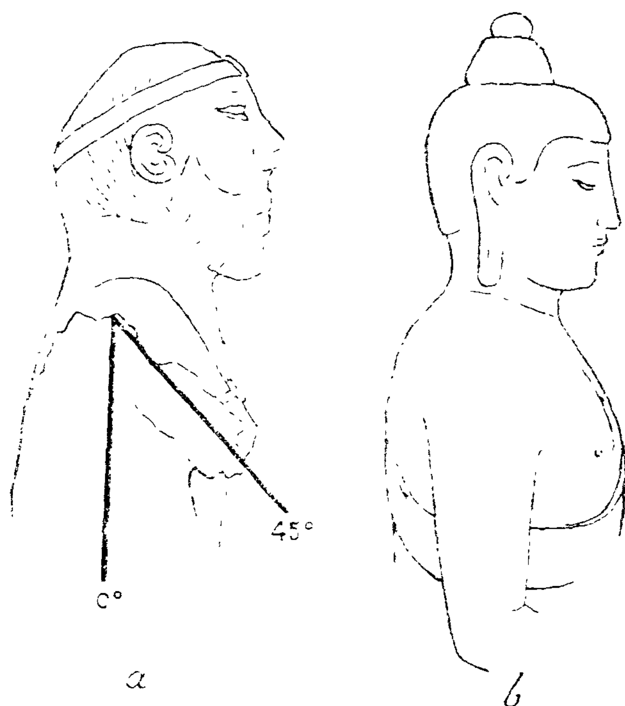


Fig. 38. — *a*. Profil droit de « l'Homme au châle ». — *b*. Buddha népalais dans l'attitude de la méditation.

Dans le cas de la figurine étudiée par nous, il ne peut donc être question d'un

(1) *Mohenjo-daro and the Indus Civilization*, I, p. 361 : There are no indications of any attempt to represent the pupil, but it is possible that this part of the eye was once painted on the inlay. Sur notre pl. XCIV, B, la petite tache noire au milieu de l'œil gauche provient d'une fissure qui part de la paupière inférieure et traverse la sclérotique incrustée ; pas plus que le trait blanc à côté, elle n'indique la présence d'une pupille.

personnage représenté en une attitude symétrique et parfaitement stabilisée, pas plus que d'un homme s'exerçant, les yeux à moitié clos, à fixer le regard sur l'extrémité de son nez (1). Au résumé, la thèse de M. R. CHANDA, édifiée avec autant de conviction que de hâte fâcheuse, s'écroule d'elle-même au contact du document plastique qui devait lui servir de principal appui. Nous n'aurons donc plus à en tenir compte dans les pages qui vont suivre.

III

Il a été fait allusion, plus haut, à un groupe de statuettes votives provenant, les unes de la Chaldée, les autres de l'Elam, et auxquelles la figurine de Mohenjo-daro s'apparente par de nombreux détails. Ainsi que l'avait fait observer Léon HEUZEY, ces statuettes ne se distinguent de la grande sculpture par aucun trait qui leur soit particulier; ce sont des statues en miniature dont l'exécution technique révèle l'habileté d'un artiste « rompu par la gravure des cylindres aux travaux les plus délicats » (2). A l'époque la plus ancienne, on utilisait pour ce genre de sculptures, l'albâtre, le calcaire, la stéatite blanche ou verte, et d'autres pierres au grain tendre. Plus tard, les sculpteurs prirent l'habitude de substituer à ces matières certaines roches grises ou gris-noir, « onctueuses et douces à l'outil », et qui rappelaient par leur aspect la diorite, roche beaucoup plus dure, employée de préférence pour les images de grande taille (3).



Fig. 39. — Buste du roi Lougal-Kisalsi. Vers 3000 av. J.-C. Musée du Louvre.

Parmi les statuettes proto-sumériennes, l'une des plus caractéristiques est l'effigie votive de Lougal-Kisalsi, roi d'Ourouk, datée approximativement de 3000 av. J.-C., et dont le Louvre conserve le buste mutilé (fig. 39). Elle évoque les traits d'un homme à longue chevelure, et dont la barbe, nettement délimitée

(1) L'identification proposee par M. R. CHANDA s'appuie principalement sur les vers suivants de la *Bhagavadgītā* (chap. VI) :

« 10. Que le yogin toujours se gouverne lui-même, retiré, solitaire, l'esprit dompté, sans désir, sans bien.

« 11. Dans un endroit pur qu'il se dresse un siège solide, ni trop haut ni trop bas, couvert d'étoffe, d'une peau et de Kuça.

« 12. Assis sur ce siège, l'esprit concentré, ayant enrayé toute activité de la pensée et des sens, qu'il exerce le yoga pour se purifier.

« 13. Impassible, tenant le corps, la tête et le cou droits et immobiles, qu'il fixe son regard sur l'extrémité de son nez sans le laisser errer ailleurs... *Les Classiques de l'Orient*, vol. VI, Paris, 1922, p. 84 (trad. par Emile SENART). Rappelons à ce propos, que si les artistes indiens ont rendu, en des formules plastiques parfaites, l'immobilité idéale du corps, ils n'ont jamais suivi à la lettre les recommandations du dhyāna-yoga quant à la concentration du regard sur la partie la plus saillante du visage.

(2) *Catalogue des Antiquités Chaldéennes* (Musée National du Louvre), Paris, 1902, p. 211.

(3) *Ibid.*, p. 212.

au-dessous des pommettes, descend jusqu'au milieu de la poitrine ; la lèvre supérieure ne porte pas de moustache. Le torse est nu. Les cheveux ramenés en arrière tombent sur le dos ; ils ne sont maintenus par aucun lien, bien qu'à l'époque archaïque à laquelle remonte cette statuette, le port d'un ruban noué autour de la tête paraisse avoir été un usage déjà très répandu (1). Quant aux yeux, ils ne sont pas incrustés, mais sculptés en plein dans la pierre, comme tous les autres détails de la statuette.

Une figurine-portrait d'albâtre, appartenant également au Louvre, et qui représente Manishtousou, le second successeur de Sargon, roi d'Agadé, tout en offrant des analogies de style manifestes avec la sculpture précédemment décrite, se signale à notre attention par certaines particularités qui la rapprochent de « l'Homme au châle » de Mohenjo-daro (fig. 40, *a-b*). Ainsi, les yeux sont faits de calcaire incrusté; la barbe, moins envahissante, ne masque plus la moitié du visage, et les cheveux s'arrêtent en arrière au niveau du cou, lequel se dégage à peine des épaules. Le buste cependant est nu, et il manque le bandeau frontal, tout comme dans la statuette de Lougal-Kisalsi. Cet élément important de parure, hâtons-nous de l'ajouter, se retrouve sur une tête détachée, datant sans doute de la même époque, et possédée également par le Louvre (fig. 41).

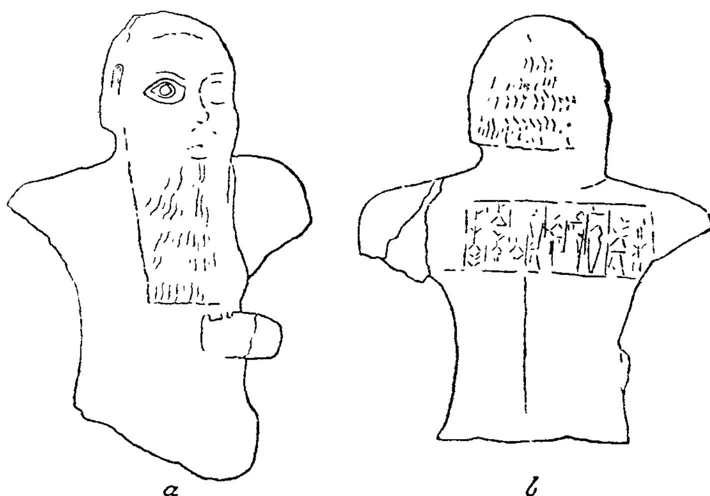


Fig. 40. — Buste du roi Manishtousou. Fouilles de Suse. Musée du Louvre. — *a*. Face ; *b*. Vu de dos.


Fig. 41. — Tête barbue de l'époque d'Agadé, avec bandeau frontal. Musée du Louvre.

C'est à l'âge d'or de la plastique sumérienne, sous Goudéa, patési de Lagash, et sous ses successeurs, que se multiplient les statues et statuettes figurant des personnages vêtus d'un

(1) La fameuse « Figure aux plumes » du Louvre a les cheveux maintenus par un ruban ; cf. L. HEUZEY, *op. cit.*, p. 85. Sur un autre fragment archaïque, provenant de Tello, on voit un personnage à barbe en collier, coiffé d'un bandeau ; cf. Dr G. CONTENAU, *Manuel d'Archéologie Orientale*, I, fig. 327.

long châle en étoffe lisse, sans mèches, drapé sur l'épaule gauche et passant sous l'aisselle droite (fig. 42). Plus tard, vers la fin de la troisième dynastie d'Our, cette façon de porter le châle fait place à une nouvelle mode selon laquelle ce vêtement est disposé de façon à dégager entièrement la partie droite du buste, en laissant libre le sein. C'est grâce à cette dernière innovation que nous croyons être à même d'établir un repère chronologique pour la figurine de Mohenjo-daro. Celle-ci, en effet, est drapée de la même manière que les statues du temps de Goudéa et d'Our-Nin-Girsou, sauf ce détail que le bord oblique du châle n'atteint pas le creux de l'aisselle, mais passe un peu au-dessous. En tenant compte de ce détail, nous aurions donc à la situer vers la fin de la période néo-sumérienne, période où le « drapé » austère du châle chaldéen se modifie sensiblement en affectant des aspects moins hiératiques (fig. 43). Or, cette recherche de l'élégance se manifeste sur les statues de l'époque encore par d'autres indices. Ainsi, l'étoffe des vêtements, et en particulier celle du châle, se couvre de dessins ; les bras se chargent de bracelets, tandis que le cou s'entoure d'un collier souple de perles ou de pierres précieuses. Tous ces détails, il est facile de s'en rendre compte, se retrouvent sur la statuette de Mohenjo-daro, à l'exception, bien entendu, du collier. Mais l'absence de cette pièce d'orfèvrerie n'est qu'apparente, car en réalité elle existait à l'époque où la figurine était encore intacte. On a relevé, en effet, sur celle-ci, au-dessous de chaque oreille, une petite ouverture dont la destination ne semble point douteuse : elle permettait de fixer, à l'avant du cou, un collier authentique, adapté aux dimensions réduites de la sculpture (1). En résumé, si l'on s'en réfère, de part et d'autre, à l'habillement et aux éléments de parure, la ressemblance ne paraît guère douteuse entre « l'Homme au châle » et certaines images votives néo-sumériennes ou suméro-élamites, postérieures de quelque 150 à

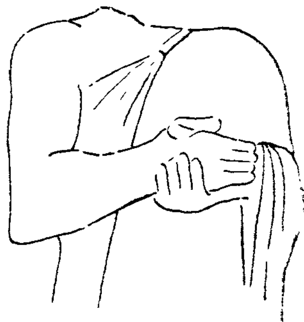


Fig. 42. — Statue de Goudéa. Musée du Louvre.

(1) Voir à ce sujet la notice de M. E. MACKAY dans *Mohenjo-daro and the Indus Civilization*, I, p. 357 : « Two holes drilled on either side of the neck just below the ears probably once served to secure an ornamental necklace of precious metal. This is a point of considerable significance, for the addition of ornaments to a statue suggests that it was a cult object. If we are right in this conjecture, the head before us may represent either a deity or a personage who was deified.

300 ans à l'époque de Goudéa. On peut également évoquer à ce propos une belle statue en diorite du Musée du Louvre, provenant de Suse et que l'on suppose être la représentation d'un patési d'Ashnounak (fig. 44) (1).



Fig. 43. — Statuette d'un homme barbu. Fin de l'époque d'Our. Musée de Bruxelles.

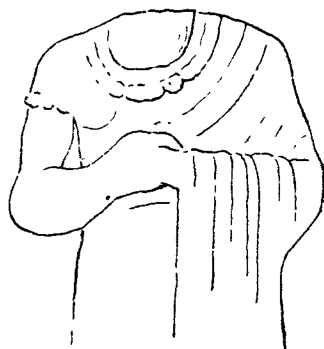


Fig. 44. — Statue d'un patési d'Ashnounak. Musée du Louvre.

Voyons maintenant si nous ne pouvons pas, en regardant de très près, tirer de notre figurine encore un tout dernier témoignage en faveur de la date entrevue par nous. Il a déjà été question du motif en forme de trèfle qui en décore le châle (2). Ce motif, exécuté dans une technique absolument semblable, se retrouve en Chaldée sur des sculptures à incrustations représentant un thème familier aux artistes sumériens : le taureau androcéphale. L'une de ces précieuses statuettes datant de la fin de l'époque d'Agadé et faite de stéatite, tout comme l'effigie de « l'Homme au châle », a été acquise en 1899 par le Louvre (fig. 45). Nous en reproduisons la description d'après le catalogue de Léon HEUZEY : « Le principal



Fig. 45. — Taureau androcéphale à décor incrusté. Epoque d'Agadé. Musée du Louvre.

(1) Attribuée à la période d'Isin et de Larsa (2225-2123) ; cf. G. CONTENAU, *op. cit.*, II. p. 802.

(2) Sir John MARSHALL écrit, à propos de cette figurine, *op. cit.*, I, p. 54 : « That it possessed a religious or quasi-religious character is suggested by the distinctive trefoil patterning of its robe — a motif which in Sumer is reserved for objects of a sacral nature ».

mérite de la nouvelle figure est qu'elle nous montre l'application du procédé de l'incrustation dans une statuette de ronde bosse parfaitement conservée... Tout le corps du taureau est parsemé d'entailles trilobées, disposées avec alternance. On reconnaît un véritable travail de champlevé, destiné à enchâsser dans la pierre des taches d'une autre couleur. Sur les parties les plus étroites, aux pattes par exemple, les entailles se réduisent à des croissants, à de simples zébrures, dans le creux desquelles on retrouve, par bonheur, quelques restes des incrustations. La matière, que l'on prendrait pour de l'ivoire jauni, est de la coquille. Elle formait une sorte de marqueterie sur fond de pierre noire et servait de plus à remplir les yeux, dont l'un est resté ainsi incrusté avec trou au centre pour l'insertion d'une prunelle de couleur... » (1) A première vue, la description si précise et minutieuse de L. HEUZEY concorde parfaitement avec ce que nous observons sur notre figurine. Ce n'est que lorsqu'on place, l'une à côté de l'autre, les photographies des deux sculptures que l'œil s'arrête à certains détails qui ne sont pas les mêmes dans les deux pièces. Sur la figurine du Louvre et sur d'autres figurines du même type, les motifs incrustés sont répartis de façon à imiter les taches naturelles sur le pelage d'un bovidé vivant, principe essentiellement réaliste, et dont nous avons observé l'application sur un pendentif de stéatite, exhumé par M. E. MACKAY (fig. 46). Sur la statuette de Mohenjo-daro, ce décor est devenu un semis régulier de trèfles conventionnels voisinant par endroits, avec de petits cercles (fig. 47) (2). Ces cercles

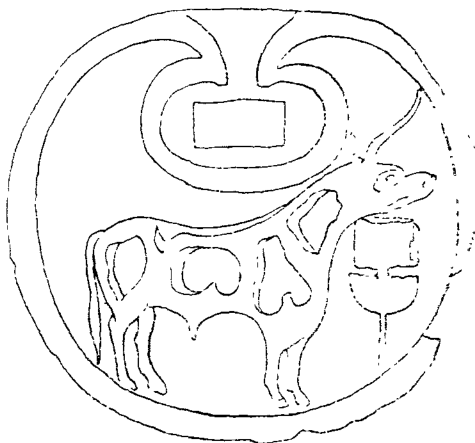


Fig. 46. — Pendentif de stéatite. Mohenjo-daro.

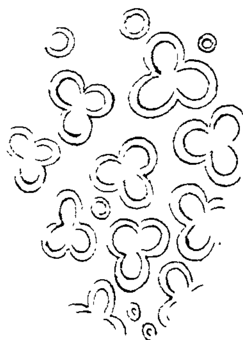


Fig. 47. — Décor incrusté de « l'Homme au châle ».

---

(1) *Catalogue des Antiquités Chaldéennes*, p. 285 et suiv.

(2) Ainsi que l'a constaté M. E. MACKAY, le décor tréflé, tel qu'il apparaît sur la statuette, est un motif essentiellement géométrique, formé par l'intersection de trois cercles ; cf. *Further Excavations at Mohenjo-daro*, p. 666. Ce motif se retrouve, traité dans le même esprit schématique, sur un cachet de Crète, publié par F. MATZ, *Die Frühkretischen Siegel*, p. IV, fig. 10 ; *ibid.*, p. 666, note 4. Outre les trèfles et les cercles, on distingue sur la figurine de Mohenjo-daro un motif en forme de 8, simplification manifeste de l'ornement trilobé.

n'existent pas sur le taureau à tête humaine du Louvre. On n'en retrouve pas, non plus, l'équivalent sur d'autres sculptures du même genre. D'où viennent-ils ? S'agit-il d'une variante locale, d'une modification appliquée par un artiste du cru à un thème ornemental importé ? Ou bien faut-il supposer que le décor trilobé ait évolué au pays même de son origine, et qu'après avoir sensiblement changé d'aspect, il fût emprunté une deuxième fois à l'art de Sumer par l'art de l'Indus ? Grâce à une récente trouvaille archéologique nous sommes, semble-t-il, à même de nous arrêter sur cette dernière conjecture. Sur un fragment de vase en stéatite incrustée, daté par une inscription de la troisième dynastie d'Our, on a relevé l'image en relief du Taureau Céleste, associée aux représentations du Soleil, du croissant lunaire et des étoiles (fig. 48) (1). On y voit de plus, incrustés dans le corps du bovidé symbolique quelques astres d'importance secondaire, à côté de taches tréflées rappelant celles que nous avons déjà vues sur les taureaux de l'époque d'Agadé, mais traitées plutôt à la façon d'un ornement conventionnel. Or, ces astres sont représentés non pas par des étoiles géométrisées aux traits rayonnants, mais par de menus disques. L'analogie entre ces disques stellaires et les cercles sur la statuette de Mohenjo-daro nous paraît certaine. Faut-il en déduire que le châle figuré sur celle-ci ne serait autre chose que le pelage du Taureau divin, symbole du ciel nocturne, métamorphosé en un vêtement sacerdotal (2) ? La chose nous semble extrêmement probable, car il n'est pas aisé d'admettre que l'auteur de la

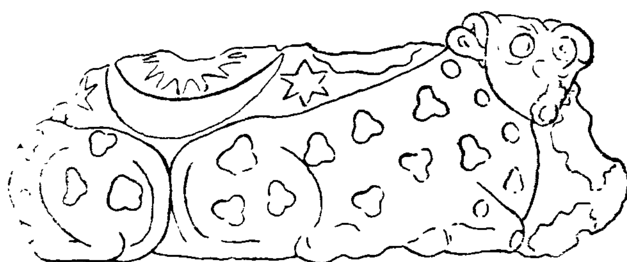


Fig. 48. — Fragment d'un vase en stéatite. Troisième dynastie d'Our.

(1) C. LEONARD WOOLLEY, *The Development of Sumerian Art*, p. 111, fig. 55, *a*. Il s'agit en réalité non pas d'un, mais de *deux* taureaux, couchés et adossés, et dont un seul est intact. Sur un dessin tréflé ornant le corps de la déesse-vache Hathor, voir E. MACKAY, *Mohenjo-daro and the Indus Civilization*, I, p. 356, note 2.

(2) Dans un premier rapport, consacré à la statuette de Mohenjo-daro et aux circonstances dans lesquelles elle avait été découverte, M. E. MACKAY écrivait (ASI., *Ann. Rep.*, 1925-26, p. 91) : Priestly statues have been found in Babylonia wearing garments very similarly decorated with trefoils . A notre connaissance, aucune statue de prêtre, provenant de la Chaldée, ne porte de vêtement orné de trèfles. Très probablement, il y a confusion avec les taureaux androcephales auxquels l'auteur se réfère, quelques années plus tard, dans la publication de Sir John MARSHALL sur Mohenjo-daro, chap. XIX, p. 356 et suiv. (1931).

statuette ait pu ignorer la signification du dessin utilisé par lui (1). Quoi qu'il en soit, le parallèle que nous venons de signaler, ajoute un argument de plus en faveur de la date assignée par nous à « l'Homme au châle », date qui s'inscrit sommairement entre 2350 et 2200 avant notre ère.

IV

Dans le précédent chapitre nous avons essayé de définir les liens qui unissent la statuette de Mohenjo-daro à la plastique de l'Asie Antérieure. Nous allons en déterminer maintenant les affinités avec la statuaire de l'Indus en utilisant, comme pièces de comparaison, un petit lot de sculptures provenant du même site.

A. — Une grande et belle tête virile en pierre calcaire présente les caractéristiques que voici : ovale facial arrondi ; dolichocéphalie ; nez mince aux narines étroites ; yeux à contour elliptique, jadis incrustés de coquille ; bouche large, aux lèvres fines ; pommettes saillantes (fig. 49) (2). L'oreille, ronde et petite, est

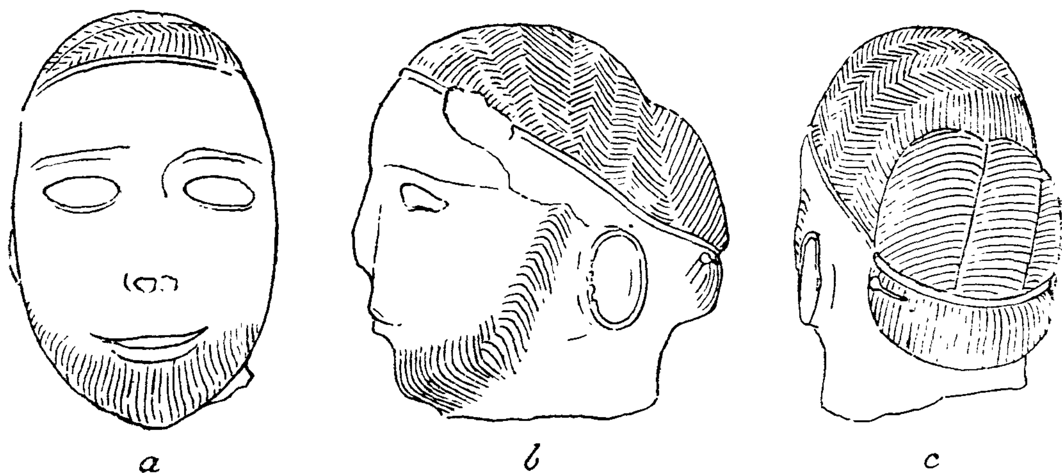


Fig. 49. — Tête en calcaire. Fouilles de Mohenjo-daro (voir fig. 37).

évidée en entonnoir, comme celles de « l'Homme au châle », mais n'a qu'un seul ourlet. La chevelure est longue et frise légèrement ; enroulée à l'arrière de la

---

(1) Dans l'art de l'Indus, l'ornement aux trèfles se rencontre encore sur un objet de pierre, de forme hémisphérique, ayant peut-être servi de support à un linga, ainsi que sur des perles de stéatite ; cf. E. MACKAY, *Further Excavations at Mohenjo-daro,* vol. I, p. 411 et vol. II, pl. CIV, 26, CXXXVI, 57 et 66, CXXXVII, 97, CXXXVIII, 1-2-3 et CXXXIX, 14 et 74.

(2) ASI., *Ann. Rep.*, 1925-26, pl. XXVIII, a. Voir également Sir J. MARSHALL, *Mohenjo-daro,* t. I, p. 44, et E. MACKAY, *ibid.*, p. 359 et t. III, pl. XCIX, 4-5-6. La même tête est représentée de trois quarts dans notre dessin au trait, fig. 37 (p. 259).

tête en un nœud-chignon, elle est maintenue en place à l'aide d'une cordelette et d'une épingle (1).

Séduit par le modelé délicat de cette tête, Sir John MARSHALL a cru y reconnaître un portrait (2). Toutefois, il n'a pas tenté de démêler les problèmes que comporte l'étude de cette sculpture du point de vue ethnique. Cette étude a été amorcée quelques années après la publication de son ouvrage, par deux savants de Francfort, le Dr. H. F. FRIEDERICHS et M. H. W. MÜLLER, dans un article de la revue *Anthropos* (3). Selon ces deux auteurs, l'homme qui avait posé pour la tête en question aurait été un représentant de cette race indide ou « hamitique » à laquelle appartiennent les Indiens du Nord, les Afghans et les Iraniens actuels (4). Nous n'avons pas à discuter ici le bien-fondé de cette définition, basée en partie sur la comparaison avec les crânes humains trouvés à Mohenjo-daro (5). Mais nous avons à insister sur un fait qui nous paraît essentiel: l'incompatibilité raciale entre la tête que nous venons de décrire, et celle de « l'Homme au châle ». Aussi ne nous serions-nous point obstiné à établir un rapprochement entre deux types humains en apparence si dissemblables, si la tête en calcaire n'offrait pas cette particularité d'avoir une barbe taillée de la même manière que celle de la figurine en stéatite. Courte et touffue, elle encadre l'ovale de la face en se prolongeant jusqu'aux tempes. Comme cette façon de porter la barbe ne paraît avoir été pratiquée ni en Mésopotamie, ni

---

(1) Il se peut que cette coiffure ait été introduite dans l'Inde dès l'âge chalcolithique, par suite du contact avec les Sumériens. Voir, à ce propos, le casque-perruque de Mes-Kalam-dug (fig. 35, *b*) avec la reproduction d'un chignon en forme de pelote, vrai ou faux, destiné sans doute à amortir les coups. Chez les femmes, le port du chignon a été très en vogue vers le XXVIII[e] siècle av. J.-C. ; cf. le buste d'une Sumérienne dans *Encyclopédie Photographique de l'Art*, Paris, t. I, p. 207. Cette façon de disposer la chevelure, s'observe encore dans diverses régions de l'Inde septentrionale.

(2) *Op. cit.*, p. 44 : « Here the prominent cheekbones, wide, thin-lipped mouth and other features leave no room for doubt that this was a portrait head, and when the nose and eyes were intact, we can well believe that the likeness was a tolerably good one. » Cet avis est partagé par M. E. MACKAY, *ibid.*, p. 359 : « It looks as if some attempt of portraiture had been made in this head and the careful finish of the hair is very striking. »

(3) T. XXVIII (1933). *Die Rassenelemente im Indus-Tal während des 4. und 3. vorchristlichen Jahrtausends und ihre Verbreitung*, p. 383-406.

(4) *Op. cit.*, p. 400 : « Alle Einzelheiten dieses Kopfes deuten auf Merkmale hin, wie sie dem hamitischen (indiden) Rassentypus eigen sind ; auch die heutigen Nordinder, Afghanen und Perser, soweit sie jenem Typus angehören, zeichnen sich durch gleiche Kopf-, Gesichts- und Haarformen aus ; sogar dieselbe Haartracht ist in Indien stellenweise heute noch gebräuchlich. Le terme « hamitique » correspond, chez MM. FRIEDERICHS et W. MÜLLER, au terme « proto-egyptian » chez Elliot SMITH, et à « méditerranéen », chez SERGI ; *ibid.*, p. 393. La définition « indide » a été proposée par le Prof. VON EIKSTEDT.

(5) Voir l'analyse d'un crâne dolichocéphale de type « hamitique » (indide) ; *op. cit.*, p. 391 et suiv., fig. 4, a-b.

en Elam, on est tenté d'admettre, avec M. E. MACKAY (1), qu'elle correspond à une tradition locale, tradition dont la survivance dans l'Inde du Sud, à l'âge du fer, est attestée, il nous semble, par les figurines en terre cuite du Musée de Madras que J. W. BRECKS avait recueillies, il y a quelque 70 ans, dans les Nilgiri (fig. 50) (2).

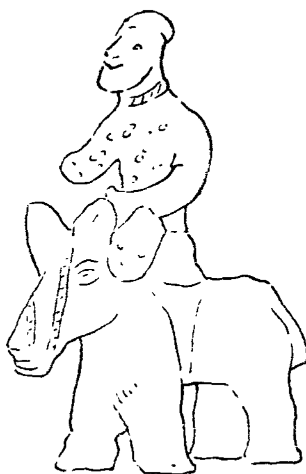


Fig. 50. — Statuette de terre cuite représentant un cavalier. Musée de Madras.

B. — Une autre tête, sculptée également dans du calcaire, mais très abîmée, celle-là, paraît être, si l'on s'en réfère à certains détails, plus proche du type racial représenté par « l'Homme au châle » (3) (fig. 51). Elle reproduit les traits d'un sujet brachycéphale apparemment très âgé, imberbe (?), au crâne comme aplati dans le sens de la largeur, au front bas, aux yeux légèrement obliques et se relevant vers l'angle interne. Cette tête a été décrite par le Dr. H. F. FRIEDERICHS et M. H. W. MÜLLER comme étant de « caractère mongoloïde » (4).

C. — Une statuette d'albâtre, d'un faire très médiocre, représente un vieillard accroupi dans une posture observée sans nul doute sur le modèle vivant et qui offre une certaine analogie avec une attitude bien connue des iconographes, celle « du plaisir royal » (*mahārājalīlāsana*) (fig. 52) (5).

Les traits du visage sont trop effacés pour que l'on puisse en distinguer tous les détails. Le nez paraît droit et long ; la face est large, aux pommettes accusées,

---

(1) *La Civilisation de l'Indus*, p. 106. D'après M. E. MACKAY, les témoignages fournis par les statues font supposer que « l'homme ordinaire portait toujours une barbe courte, parfois même tondue, et jamais aussi longue qu'à Sumer... ». « C'était peut-être, ajoute-t-il, parce que les barbes longues et abondantes se prêtaient mal au climat plus humide de l'Inde. » Nous faisons des réserves au sujet de cette dernière supposition.

(2) Cf. R. BRUCE FOOTE, *Catalogue of the Prehistoric Antiquities*, Government Museum, Madras, 1901, p. VIII, pl. III.

(3) ASI., *Ann. Rep.*, 1926-27, pl. XIX, 4-5-6. Voir également la notice de M. E. MACKAY dans *Mohenjo-daro and the Indus Civilization*, I, p. 358 (pl. XCIX, 7-9).

(4) *Op. cit.*, p. 401 : « Bis auf die Augen zeigt dieser Kopf vorwiegend mongoloiden Charakter ».

(5) Une statuette du même type, mais sans tête, a été reproduite par M. E. MACKAY dans *Further Excavations at Mohenjo-daro*, II, pl. LXXI, 30-32. Un personnage représenté en *mahārājalīlāsana* a un genou fléchi, l'autre dressé pour soutenir le bras correspondant ; une main pend par-dessus le genou, tandis que l'autre sert d'appui au bras qui étaye le torse un peu penché en arrière ; cf. A. K. COOMARASWAMY, *Pour comprendre l'Art hindou*, Paris, 1926, p. 123. Dans le présent cas, les deux mains reposent à plat sur les genoux. Chose curieuse, la même posture se retrouve dans un petit bronze čam du Musée Louis Finot à Hanoi (D. 22.86), à ce seul détail près que l'une des deux mains a la paume tournée en dehors.

le front bas et fuyant ; les yeux, sans être à proprement parler obliques, ont l'angle interne un peu relevé par rapport à l'angle externe, ainsi que cela

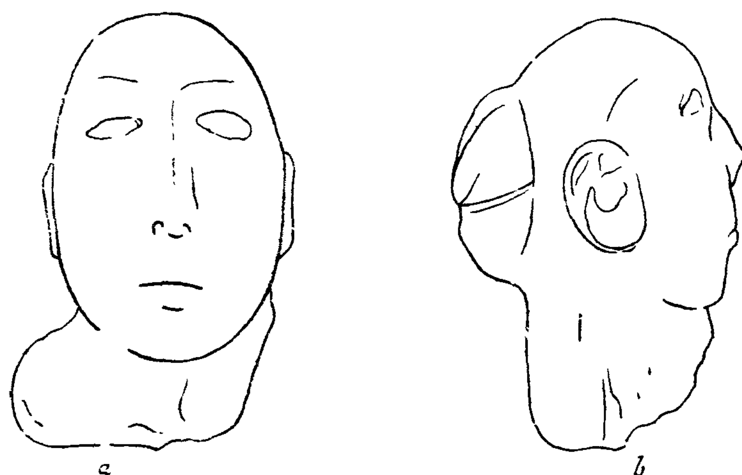


Fig. 51. — Tête en calcaire. Provient de Mohenjo-daro.

s'observe sur la tête en calcaire *B*, décrite plus haut. La barbe, plus longue que sur les autres sculptures du même groupe, est taillée en pointe ogivale. La bouche, peu distincte, paraît ouverte, et ce détail a été interprété par M. E. MACKAY comme un trait intentionnellement grotesque, propre à suggérer un rapprochement avec

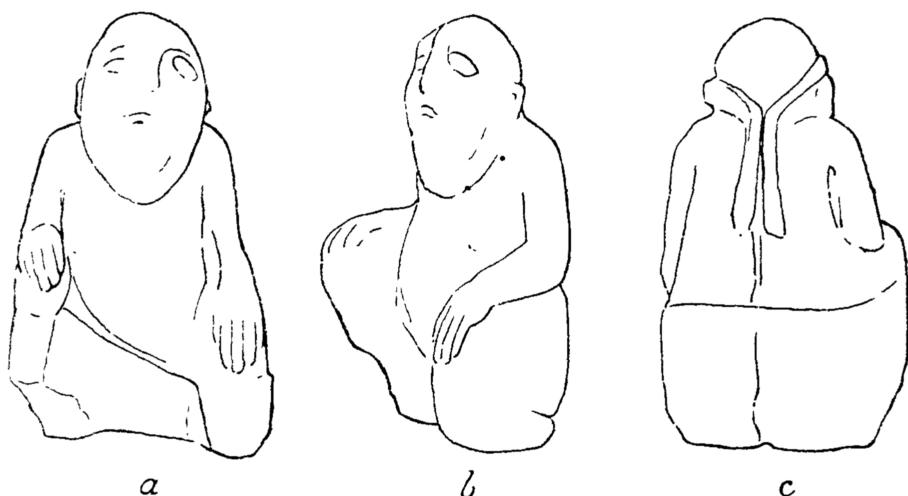


Fig. 52. — Statuette d'un homme accroupi. Mohenjo-daro. *a*. Face. *b*. De trois quarts. *c*. Vue de dos.

le dieu égyptien Bès ou quelque autre divinité semblable (1). Nous y voyons plutôt l'indication d'un état de fatigue, d'affaissement naturel chez un vieillard.

Ce qui, dans cette figurine, attire notre attention dès le premier regard, c'est le bandeau frontal qui en orne la tête, et dont les deux bouts retombent symétriquement sur le dos. Un bandeau tout semblable, enrichi d'un médaillon ou anneau orfévri, se voit sur la statuette de « l'Homme au châle ». Serait-ce là, par hasard, la marque distinctive d'un haut rang sacerdotal ? La chose paraît assez plausible, ne fût-ce que par analogie avec certains bas-reliefs sumériens où un ruban noué autour de la tête s'ajoute aux parures usuelles des prêtres-rois. En partant de cette supposition, on peut donc admettre, toujours à titre conjectural, que nous avons affaire à deux personnages investis des mêmes fonctions religieuses, mais dont l'un, le plus âgé des deux, n'a gardé de ses attributs rituels que le bandeau frontal, tandis que l'autre se présente sous une sorte de déguisement imitatif, drapé dans une étoffe dont les dessins évoquent la robe emblématique, parsemée d'étoiles, du Taureau Céleste (2). Ce déguisement se complétait-il d'une coiffe d'or amovible à laquelle s'ajustaient les cornes du dieu bovin ? Cette question a été posée par M. Paul LÉVY, à une réunion, toute récente, de l'Institut de l'Homme à Hanoi (3). Nous ne discuterons point ici le pour et le contre de cette hypothèse qu'un article de notre jeune collègue, actuellement en préparation, fera connaître au public. Mais nous tenons à rappeler, à ce propos, que sur un sceau provenant d'Harappa, M. Ch. PICARD a relevé la représentation de deux officiants déguisés, semble-t-il, en génies animaux, tout comme les prêtres danseurs figurés sur la frise d'Assur-nazir-pal, à Ninive (4).

D. — La petite statue d'albâtre dont nous aurons maintenant à dire quelques mots, serait sans doute d'un grand intérêt pour nos recherches, s'il ne lui man-

---

(1) *Mohenjo-daro and the Indus Civilization,* I, p. 360 : « There is no doubt that this figure represents a human being. The statue, however, may have been intended to be grotesque, as the mouth appears to be open ; and it is possible on this account that the figure represented some form of deity. » Voir la note 1 au bas de la même page : « There are, of course, numerous examples of deities represented grotesquely. I would instance, as an example, the Egyptian god Bes. »

(2) *Supra,* p. 268.

(3) Séance du 29 septembre 1939. D'après M. Paul LÉVY, la menue coiffe d'or s'adaptait, sur la figurine, à un plan lisse ménagé au sommet de la tête (à propos de ce dernier détail, voir *supra,* p. 256). On peut se demander, également, si les creux pratiqués dans les oreilles de la statuette n'étaient pas destinés à loger deux petits tenons fixés à cette pièce d'orfèvrerie à l'aide d'une matière gluante, du bitume, par exemple. M. E. MACKAY explique l'aplatissement caractéristique du crâne, chez « l'Homme au châle » par une brisure que l'on aurait tenté de réparer ; cf. *Mohenjo-daro and the Indus Civilization,* I, p. 357 : « There is a break at the back of this head of this statue, with a perfectly plain surface. It is possible that the head was accidentally broken and the fracture trimmed down in order that another piece might be cemented to it ».

(4) *D'un sceau d'Harappa à l'anneau d'or de Tirynthe,* Revue Archéologique, juillet-septembre 1938, pp. 6 et 9-10 (fig. 2 et 3).

quait pas, par malheur, la tête (fig. 53) (1). Dans son état actuel, elle ne nous fournit qu'une seule indication utile. La précédente figurine — rappelons-le au lecteur — représentait un homme accroupi dont le torse paraît être nu ; celle-ci nous montre un personnage dans la même posture, mais vêtu d'un tissu léger qui cache l'épaule gauche en laissant libre l'épaule droite. Il y a donc là une analogie certaine avec « l'Homme au châle ». En plus de ce vêtement, M. E. MACKAY a cru reconnaître sur la statuette l'indication d'une sorte de pagne ou vêtement de dessous s'attachant à hauteur de ceinture, mais l'existence de cette pièce d'habillement est contestée par Sir John MARSHALL, non sans raison, à ce qu'il nous semble (2).

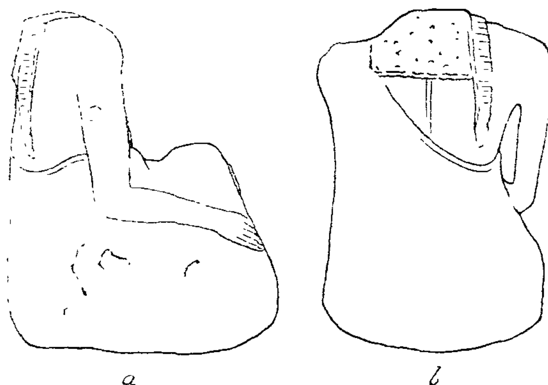


Fig. 53. — Fragment de statuette. Fouilles de Mohenjo-daro.

C'est devant la figurine d'albâtre C, le troisième spécimen du groupe de sculptures examiné par nous, que se pose un problème dont le lecteur ne saurait méconnaître l'intérêt : est-il possible, en se référant à cette sculpture à peu près intacte, de procéder par la pensée à une reconstitution hypothétique de « l'Homme au châle » ? Nous avons vu plus haut combien était vaine et chimérique la théorie de M. R. CHANDA, basée sur un rapprochement factice avec les thèmes statuaires de l'Inde médiévale. Aurions-nous par hasard quelque chance de trouver une solution plus compatible avec l'évidence plastique, en admettant que la précieuse figurine était à l'époque où elle n'avait encore subi aucune mutilation, celle d'un homme assis dans l'attitude de la statuette d'albâtre ? Quelque logique et séduisante que puisse paraître une telle conjecture, elle est réduite à néant par un fait implacable : dans la statuette de l'homme assis, les *deux bras* sont parallèles et symétriques jusqu'au coude, l'asymétrie ne commençant qu'avec les avant-bras ; chez « l'Homme au châle », ainsi que nous l'avons déjà fait observer, l'un des bras se porte en avant de façon à former avec un plan supposé vertical, un angle d'environ 45° (3). Force nous est donc, si nous avons

(1) ASI., *Ann. Rep.*, 1926-27; pl. XIX, 4-5-6 ; *Mohenjo-daro and the Indus Civilization*, I, p. 358, et III, pl. C, 1-2-3.

(2) *Moh.-daro*, I, p. 358, note 5 : « It is not clear how Mr. Mackay infers the existence of this kilt beneath the outer garment ». Il paraît extrêmement probable que l'étoffe qui voile une partie du buste descendait le long du corps jusqu'aux chevilles, à la façon d'un ample manteau.

(3) *Supra*, p. 262, fig. 38.

l'intention de persister dans notre tentative de restitution mentale, de réclamer, une fois de plus, à l'art ancien du Proche Orient un appui que l'art autochtone de l'Inde n'est pas à même de nous fournir.



Fig. 54. — Portrait en bas-relief de Hammurabi, roi de Babylone. Musée du Louvre.

Dans la plupart des statues sumériennes, les mains sont jointes devant la poitrine en un geste d'humilité et de vénération (1). Il existe cependant un certain nombre d'effigies royales ou sacerdotales provenant de la Chaldée, où le geste révérenciel est exécuté par une seule main, la main droite (2). Dans ce cas, le bras correspondant est parfois replié de manière à dessiner un angle plus ou moins aigu, tandis que l'avant-bras gauche tend à prendre une position horizontale. Un chef-d'œuvre du Musée du Louvre, le portrait de Hammurabi, roi de Babylone, sculpté en bas-relief sur un bloc de basalte, nous offre un exemple classique de cette attitude (fig. 54) (3). Est-ce dans une posture analogue, c'est-à-dire debout et la main levée en signe d'adoration, qu'avait été représenté « l'Homme au châle » ? Les indications recueillies sur la statuette même, notamment le mouvement accusé par le bras droit et la position du bras gauche, dissimulé sous l'étoffe décorée de trèfles, suffisent, nous le pensons, à rendre cette conjecture assez vraisemblable (fig. 55) (4).

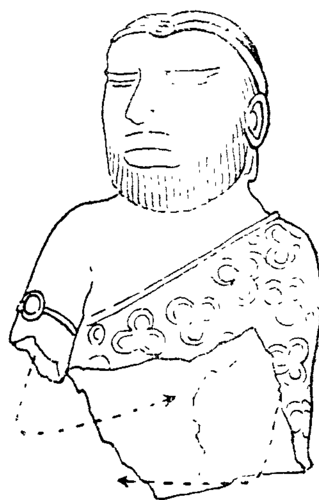


Fig 55. — Buste de « l'Homme au châle ». Le pointillé indique la position probable des bras.

(1) Cf. fig. 42, 43 et 44.

(2) Voir *supra*, fig. 39.

(3) Vers 2100 av. J.-C.

(4) Sur le bas-relief chaldéen, le roi Hammurabi lève la main à hauteur de la figure. Dans la statuette de « l'Homme au châle » il y aurait lieu peut-être de modifier légèrement cette pose en baissant un peu l'avant-bras et en l'amenant vers la poitrine, ainsi que cela se voit sur l'image votive du roi Lougal-Kisalsi (fig. 39). Le geste rituel de lever les bras infléchis vers un dieu ou une déesse, en signe de respect, n'était pas inconnu du peuple de Mohenjo-daro ; il est évoqué notamment sur un grand cachet représentant une cérémonie religieuse ; voir Sir John MARSHALL, *op. cit.*, I, pl. XII, 18.

V

Dans un article que nous avons déjà eu l'occasion de citer, le Dr. H. F. FRIEDERICHS et M. H. W. MÜLLER ont étudié la population de Mohenjo-daro du point de vue de ses composants raciaux, en associant au témoignage des crânes et ossements humains un certain nombre de données fournies par les documents d'art (1). Parmi ces documents, la statuette de « l'Homme au châle » est l'un de ceux qui ont le plus retenu l'attention des deux anthropologistes allemands. Faut-il admettre avec eux que le personnage dont ils énumèrent avec soin les caractères somatiques, soit un sujet aux affinités arménoïdes, et qu'il y ait lieu, de ce fait, de le rapprocher des Sumériens, des Assyriens et des Hittites (2) ? Nous n'en sommes pas absolument sûr, car si certains indices tels que le grand nez, le cou puissant et la brachycéphalie, s'accordent plus ou moins avec ce diagnostic, il en est d'autres qui nous engagent à l'accueillir avec une extrême réserve. Il y a notamment la forme des yeux. D'ailleurs, cette particularité de notre statuette semble avoir causé une certaine gêne chez les deux savants eux-mêmes, puisqu'ils rappellent au lecteur que des yeux bridés se rencontrent sur des sculptures primitives égéennes et sur les statues archaïques de l'Acropole, ainsi que dans les peintures de Thèbes en Egypte, lesquelles par ailleurs « n'ont rien de mongol ». « La forme des yeux, concluent-ils, ne s'oppose donc pas à ce que nous voyions dans la présente sculpture l'effigie d'un homme de race arménoïde. » (3)

On ne saurait, certes, nier l'exactitude des faits allégués par le Dr. FRIEDERICHS et M. MÜLLER, et même, nous pouvons rappeler à ce propos que M. E. MACKAY avait exprimé, dans un livre récent, un avis analogue en suggérant un rapprochement avec de « très anciennes figures en argile provenant de Kish et d'Our » (4). Mais s'il s'agit là de faits réels, faciles à vérifier, il n'est pas certain,

(1) *Supra*, p. 270.

(2) *Op. cit.*, pp. 401 et 404 : « Aus Reliefs reichlich belegt ist auch das armenoide Rassenelement bei Sumerern, Assyrern und Hettitern ; es soll von Nordosten gekommen sein, seine Ankunft in Sumer wird von Christian auf etwa 2750 v. Chr. angenommen. Es scheint sich hauptsächlich über Iran, Kleinasien und Südosteuropa verbreitet zu haben, während im Indus-Tal nur wenige (Harappa) und noch weiter östlich keine Vertreter festgestellt wurden. »

(3) *Ibid.*, p. 401 : « Es darf hier ferner darauf hingewiesen werden, dass vorstehende Augen häufig bei armenoiden Typen vorkommen, und dass die Koren und andere archaische Statuen der Akropolis wie auch frühägäische Statuen und ägyptische (Theben) Malereien, die im übrigen gar nicht mongoloid wirken, verschiedentlich schiefstehende Augen besitzen. Die Augenform der vorliegenden Skulptur spricht also nicht gegen deren Zurechnung zum armenoiden Rassentypus. »

(4) *La Civilisation de l'Indus*, p. 68-69. Voir dans L. Ch. WATELIN, *Excavations at Kish*, Paris, 1934, p. 10, pl. XIII, 1-2, une tête en terre cuite aux yeux extrêmement allongés et comme cernés d'un épais œdème. A propos de cette tête L. Ch. WATELIN a écrit : « Unless it represents a foreign type, one would suggest a mask ». Une tête semblable a été trouvée dans le même site par M. E. MACKAY, cf. *Antiquity*, décembre 1931, p. 459.

d'autre part, qu'il faille y voir des arguments décisifs, en marge desquels il n'y aurait plus de place pour une autre hypothèse. Le même M. E. MACKAY n'a-t-il pas été frappé, lorsqu'il dirigeait les fouilles de Mohenjo-daro, par les yeux étrangement allongés des travailleurs indigènes employés sur ses chantiers ? Et n'a-t-il pas tenté d'expliquer cette anomalie par la survivance de certains caractères raciaux légués aux Sindi d'aujourd'hui par leurs lointains ancêtres, les Proto-Indiens de l'Age chalcolithique (1) ? Bien que M. E. MACKAY n'ait pas poussé plus loin l'enquête amorcée par lui, ses observations méritent d'être retenues.

La population ancienne de Mohenjo-daro — nous en avons les preuves — était un ensemble complexe de races, et par conséquent un milieu favorable aux fusions ethniques (2). Il n'est donc pas absolument exclu que notre « Homme au châle » ait pu compter parmi ses ascendants non seulement des Asianiques de type arménoïde, mais aussi des Mongols. Admise comme « hypothèse de travail », pareille conjecture arrangerait bien des choses en mettant d'accord les historiens d'art et les anthropologues. Elle offrirait notamment, entre d'autres avantages, celui d'expliquer la singulière désharmonie que présentent les indices raciologiques de « l'Homme au châle » : ce nez droit et saillant, presque grec, associé à des lèvres charnues et des cheveux lisses, et surtout ces yeux aux fentes étroites, démesurément allongés, et qui pourtant ne sont pas obli-

(1) *Moh.-daro and the Indus Civilization*, I, p. 360 et suiv. : « In all Sumerian statuary, whether early or late, the eye is round and full, whereas in all the statues found at Mohenjo-daro it is curiously narrow ; so narrow, in fact, in some examples that it produces the effect of half-closed lids. This is a feature of the Mongolian eye, but the resemblance ceases at that, for there is no trace of Mongolian obliqueness... Struck by this very curious feature, I made an examination of some of the Sindi workmen at Mohenjo-daro, and found that the eyes of many of them presented the half-closed appearance seen in some of the statuary, an appearance which is quite distinct from the almond-shaped eye that we find in other parts of India. This is hardly to be wondered at, as there is every probability that certain elements of the old population have survived. It is, however, idle to dwell on this subject, until a proper anthropological survey has been made in Sind, a task which promises interesting results. » On peut, à propos de ces lignes, invoquer le témoignage d'un curieux document photographique sur lequel M. Paul LÉVY a bien voulu attirer notre attention ; cf. *Census of India*, 1931, vol. I, part III (Ethnographical), pl. IV, 6. On y voit représenté un Baluchistani de race Brahui dont les yeux, horizontaux et à fente étroite, présentent cette apparence d'yeux mi-clos observée par M. E. MACKAY chez des habitants actuels du Sind.

(2) Au sujet des races représentées dans la Vallée de l'Indus à l'époque de Mohenjo-daro, Sir John MARSHALL écrit, *op. cit.*, I, p. 42 : « The skeletal remains point to the presence here of elements from four different races, viz. Proto-Australoids, Mediterraneans, Alpines, and Mongolo-Alpines ». Le Dr. H. F. FRIEDERICHS et M. H. W. MÜLLER y distinguent également quatre races ou types humains : Weddoïde, Hamitique, Mongoloïde et Arménoïde ; *op. cit.*, p. 405.

ques (1). De plus, et il convient d'y insister, on peut alléguer en faveur de notre hypothèse les nombreux témoignages que nous fournissent les statuettes d'argile recueillies dans les fouilles. Dès 1931, dans leur ouvrage sur Mohenjo-daro et la Civilisation de l'Indus, Sir John MARSHALL et ses collaborateurs ont signalé la présence, parmi ces documents, de quelques figurines aux traits ethniques mongoloïdes (fig. 56) (2). M. E. MACKAY en a également décrit un



FIG. 56. — Têtes de figurines en terre cuite de type mongoloïde. Mohenjo-daro.

certain nombre dans *Further Excavations* (3). Toutes, elles sont pour nos recherches

---

(1) C'est un fait bien connu que chez les races jaunes, le métissage avec des Européens ou des Hindous tend à faire disparaître l'obliquité de l'œil, lequel néanmoins peut conserver le contour caractéristique de l'œil mongol. Au Tonkin, l'obliquité de l'œil chez les métis est souvent réduite à 0°, tandis que dans le cas d'un sujet non métissé elle varie de 0° à 10°; cf. P. HUARD et A. BIGOT, *Les caractéristiques anthropo-biologiques des Indochinois*, dans *Travaux de l'Institut Anatomique de l'Ecole Supérieure de Médecine de l'Indochine*, t. IV, p. 120.

(2) Vol. I, p. 345.

(3) Cf. pp. 267, 270, 275 et suiv., et 280-281.

d'un intérêt capital, car elles attestent l'importance de l'apport fourni par la race jaune au peuplement du Sind anaryen (1).

Plusieurs d'entre ces statuettes dont il ne reste la plupart du temps que la tête, paraissent avoir été faites d'après nature. Nous mentionnerons en particulier un masque d'homme barbu portant un bandeau frontal, dans lequel, à première vue, on serait tenté de reconnaître comme une ébauche hâtive sinon la grossière réplique de « l'Homme au châle » (fig. 56, *e*). Sans doute, il ne s'agit là que d'une ressemblance fortuite. Il convient toutefois de retenir une indication que nous fournit cette petite tête d'argile, quelque sommaire que nous puisse en paraître le modelé. Le personnage qu'elle représente est très vraisemblablement un métis : car s'il paraît tenir d'un ancêtre mongol ces yeux obliques et ce nez trop court, il n'en est pas moins vrai que les autres traits du visage ainsi que la chevelure bouclée, trahissent d'incontestables affinités avec certaines races du Proche Orient.

* * *

Avant de clore cette étude, la première de notre série, il importe peut-être de résumer brièvement, en quelques mots, les principaux faits qui se dégagent de l'enquête entreprise par nous.

S'il existe dans l'art de l'Indus des éléments qui suggèrent des rapprochements et des parallèles avec l'art indien, on y rencontre d'autre part des conceptions plastiques qui n'ont rien de commun avec cet art. Tel est le cas de « l'Homme au châle ». C'est absolument à tort que l'on a cru y reconnaître l'image d'un yogin méditant. Il est manifeste, par contre, que cette figurine se rattache tant par ses particularités iconographiques que par le choix de la matière et les divers détails de son exécution technique, à l'art statuaire de l'Asie Antérieure. La parenté est même si proche qu'il nous a paru possible de dater la statuette en nous référant à une série de sculptures votives provenant de la Chaldée et de l'Elam. Le témoignage de quelques-unes de ces sculptures nous permet en outre de supposer que « l'Homme au châle », alors qu'il n'avait encore

---

(1) L'expansion des races jaunes dans le Sud de l'Asie et en Asie Antérieure, à l'Age du Bronze et vers la fin de l'époque néolithique, n'a fait l'objet, jusqu'ici, que d'un nombre restreint de travaux, parmi lesquels il convient de mentionner, en premier lieu, ceux de V. CHRISTIAN et R. HEINE-GELDERN. D'après CHRISTIAN, les Sumériens ont absorbé, au cours de leurs migrations, un élément ethnique « prémalais », caractérisé par « les os malaires saillants et la position oblique des yeux » ; cf. *Untersuchungen zur Paläoethnologie des Orients*, dans *Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. LIV, 1924, pp. 1-50 (résumé par Constantin RÉGAMEY, *Bibliographie analytique*, BEFEO., t. XXXIV, 1934, p. 463 et suiv.). Dans l'Inde, la découverte à Mohenjo-daro d'un crâne brachycéphale présentant des analogies certaines avec des crânes de Nāga actuels, a déterminé le Colonel R. B. SEYMOUR SEWELL et le Dr. B. S. GUHA de supposer l'existence, dans le Sind préhistorique, d'une « Mongolian Branch of the Alpine stock » ; cf. *Moh.-daro* de Sir John MARSHALL, II, pp. 612 et suiv., et p. 643.

subi aucune atteinte, était la représentation d'un personnage debout ayant la main droite amenée vers la poitrine et le bras gauche replié à angle droit.

Ce personnage était-il une déité du panthéon proto-indien ? Il paraît plus vraisemblable, à notre avis, qu'il s'agit d'une effigie de prêtre, effigie à laquelle nous sommes enclin d'attribuer le caractère d'un portrait. On peut admettre, de plus, qu'en certaines circonstances solennelles, cette image recevait des parures en or ou autres matières précieuses simulant une sorte de déguisement rituel (Paul LÉVY) (1). Quant aux trèfles géométriques et aux cercles que l'on distingue sur le vêtement, ils ne sont peut-être pas sans relation symbolique avec le culte du Ciel étoilé, introduit dans l'Inde, à ce qu'il semble, par des immigrés de souche suméro-élamite.

Les traits physionomiques de « l'Homme au châle » sont indiqués avec suffisamment de soin et de précision pour que l'on puisse en faire l'objet d'une étude raciologique. Il s'agit, sans nul doute, d'un type humain qui a réellement existé à l'époque où florissait la Civilisation de l'Indus. Si certains indices ethniques relevés au cours de notre enquête s'opposent, semble-t-il, à ce que l'on y reconnaisse un Asianique pur, il paraît, en échange, extrêmement probable que nous avons affaire à un sujet de race métissée, aux affinités mongoliques manifestes.

---

(1) *Supra*, p. 273.

NOTES ET MÉLANGES

NOTES SIAMOISES

I. — *Khá yãng* « trépied ».

Nos dictionnaires siamois nous renseignent mal sur ce mot. PALLEGOIX, sous *khá* « jambe », donne *khá yãng*, avec *yãng* par un *a* long (I P, *khá yẫng*) : « trépied », et *khẫn khá yãng* : « exposer un coupable au carcan ».

La traduction de *khẫn khá yãng* pèche d'abord en ce que *khẫn* ne veut pas dire « exposer ». PALLEGOIX est sans doute parti d'exemples où il y avait *ão khẫn*. En second lieu, l'instrument de supplice dont il s'agit n'est pas un « carcan » mais un « trépied ».

Le dictionnaire du Ministère de l'Instruction publique sous *khá* « jambe », donne *khá yẫng* : *mại sám ăn phũk plai ruom kăn lẹo kang ỗk pãi sămrẵp tằng rứ hồi không tãng tãng*, « (se dit) de trois perches liées ensemble à un bout et ensuite écartées. On s'en sert pour y poser ou y suspendre des objets ».

Cette définition est bonne, mais l'emploi de *khá yãng* pour désigner un instrument de supplice en forme de trépied n'est pas indiqué.

Ce dernier genre de *khá yãng* se trouve figuré sur une peinture murale de la galerie pourtournante du *Wăt P'răḥ Kèo*, travée (*hồng*) 163 (1), que le Prince DHANI NIVAT a eu l'obligeance de me signaler. Il est constitué par trois perches liées, dressées sur le sol à la manière de fusils formés en faisceau. Le condamné, trop haut perché pour que ses pieds touchent terre, est assis sur le siège inconfortable que forment les trois branches supérieures, dont l'une pointe entre ses jambes à la manière du pommeau de certaines selles. On aperçoit, sous le séant du supplicié, le bourrelet de fixation qui maintient le faisceau. Il a les pieds enchaînés mais les mains libres. Du bras gauche il se couvre les yeux.

On n'est pas forcé d'admettre que les règles de l'exécution fussent invariables, et il est bon de signaler qu'en règle générale le condamné devait être bien plus

---

(1) Ces peintures murales racontent l'histoire du *Rāmāyaṇa* dans sa forme siamoise. L'épisode figuré à la travée 163, se trouve au fasc. 93, p. 4423, de l'édition populaire (la seule que je connaisse) du *Ramăkien* du premier règne : *čừng ão khẫn khá yãng prăčan wại*. Cf. René NICOLAS, *Le Ramayana siamois*, Extrême-Asie, nouvelle série, n° 25, juillet 1928, pp. 28-29, épisode du supplice de Mõngkũt.

lourdement chargé de chaînes que ce n'est le cas dans la peinture du *Wăt P'răḥ Kèo.*

D'après le Prince NARA, dans une remarque de sa traduction siamoise de la version anglaise de LA LOUBÈRE (1914), p. 378, la tradition reconnaissait deux variétés d'exposition. L'une est désignée par les mots *čăṃ hà prăkan khẁn khá yãng* et l'autre par les mots *khữ k'a k'hien.* Il faudrait conclure de là que le condamné qui devait subir l'exposition sur le trépied devait aussi porter des liens au cou, aux poignets et aux chevilles, les « cinq points » du siamois.

L'expression *čăṃ hà prăkan* n'est pas rare. On la trouve, par exemple, en *Prăḥ ràčăkăṃnỗt kão*, 6, BRADLEY[10], II, 274, où elle est glosée par : *khữ k'a sò truen rồi k'ô rồi t'ão* (1). L'attirail qui servait à lier le condamné pouvait donc comprendre des ceps, une cangue, des chaînes et des fers, sans parler du carcan qui n'est pas exclu.

On entrevoit maintenant la réalité qu'il faut se représenter sous un texte comme *Bẽt sẽt*, art. 13, éd. BURNAY-LINGAT, p. 4, qui, sans préjudice d'autres châtiments, commine contre celui qui coupe le riz sur pied pour le voler, une peine ainsi réglée : *ão khẁn khá yãng 3 wăn*, « qu'il soit exposé sur le trépied pendant trois jours » (2).

II. — *Tũ* « prétendre mensongèrement un droit de propriété sur quelque chose ».

Sous le mot *tũ* PALLEGOIX[2] donne « avide, qui veut tout ce qu'il voit », mais non le sens de « revendiquer mensongèrement » et plus généralement de « prétendre mensongèrement un droit de propriété sur quelque chose », bien attesté tant dans la littérature juridique que dans l'usage courant.

Dans les *Lois diverses* du *Corpus* de 1805, p. 86 (éd. BURNAY-LINGAT), on lit : *čăk klão lăksănăḥ tũ săp khà k ŏn t'àn* : « voici maintenant le titre de la *revendication mensongère* de la chose ou de l'homme d'autrui ».

Ibid. ănững phù dăi tũ săp t'àn wà mứen săp hẽng tŏn t'àt t'àn mứen t'àt hẽng tŏn lê kỗḥ kũm ão tà't t'àn wại hải mải tam tũ t àn nặn : « Item, quiconque prétend mensongèrement un droit de propriété sur la chose d'autrui en disant que c'est la sienne, qu'il la reconnaît, ou sur l'esclave d'autrui en disant que c'est le sien, qu'il le reconnaît et se saisit de la chose ou de l'esclave, sera passible d'une

---

(1) Les poignets manquent, seuls les deux points extrêmes sont retenus. Ceci est normal, car il s'agit ici non d'une énumération mais d'un binôme d'un type courant en siamois. On peut rapprocher *pen huõng phŭk k'ô phŭk tin*, « c'est un boulet », qui s'emploie par exemple en parlant de la femme d'un homme mal marié; *lit.* « c'est un carcan au cou et des fers aux pieds ». Mais il n'est pas exclu que l'appareil auquel il est fait allusion dans ce dernier cas soit celui que l'on impose pour le travail, lequel ne s'applique en effet qu'en trois points et laisse naturellement les mains libres.

(2) Voir aussi *Lăkṣ. Aya Lúang*, BRADLEY[10], II, 220 (art. 43).

amende égale à la valeur du bien sur lequel il a ainsi mensongèrement prétendu un droit de propriété » (1).

Le dictionnaire du Ministère de l'Instruction publique glose *tũ* par : *klão àng ão khồng phù ũrn khảo ma pěn khồng tua,* « revendiquer comme sienne la chose d'autrui ». BRADLEY donne lui aussi « revendiquer mensongèrement la chose d'autrui ».

Dans l'usage courant *tũ* est bien attesté soit avec son sens technique (2), soit employé d'une manière plus lâche.

De l'emploi technique je ne citerai qu'un exemple. Dans une pièce de théâtre : *Thửng t'ì kẽp dải,* publiée en B. S. 2457 (1913 - 1914 A. D.), l'auteur (3) a repré-

(1) La rubrique pâlie de la « Revendication mensongère », ou, si l'on veut être plus exact, de la « Propriété mensongèrement prétendue sur la chose d'autrui » : *Bŏt sĕt,* 86, *abbhutabbhakkhalakkhaṇaṃ* doit sans doute s'analyser, au prix d'une légère correction, en : *lakkhanam* « titre », *abhūtabbhakkh(ān)a* « de l'accusation fausse et mensongère, fausse parce que mensongère ». Si cette restitution est exacte, on sera tenté de critiquer le vague de l'expression. Mais il faut se rappeler que nous n'avons ici qu'un *incipit* (cf. *P'răḥ Th'ămmăsăt,* au *Corpus,* éd. de l'École de Droit de Bangkok, procurée par M. R. LINGAT, vol. I, pp. 26 et 27 : *ekuṇatiṃsādividhā*) *. La rubrique sous sa forme complète, aujourd'hui perdue, était peut-être plus précise. D'autre part, il faut s'expliquer le mot « accusation » par le fait que celui qui revendique mensongèrement, ou qui d'une manière générale prétend mensongèrement un droit de propriété sur la chose d'autrui, accuse habituellement sa partie de mauvaise foi. Il invoquera le plus souvent un prétendu vol ou un prétendu détournement.

Enfin l'emploi de *abhūtabbhakkhānalakkhaṇaṃ* se conçoit aussi bien dans le cas où le plaideur de mauvaise foi agit par voie d'action que dans celui où il élève ses prétentions pour repousser par voie d'exception ou de défense des prétentions légitimes, celles du vrai propriétaire par exemple. La rubrique pâlie se concilie donc sans peine avec le siamois *tũ* qui s'emploie également bien dans l'un et l'autre cas, pour autant que je puisse en juger. C'est en effet parce que je crois que *tũ* a, en réalité, un sens plus étendu que celui de « revendiquer mensongèrement » que je propose à côté de cette traduction, qui ne va bien, dans une langue rigoureuse, que dans certains contextes, celle de « prétendre mensongèrement un droit de propriété sur le bien d'autrui », qui me paraît livrer le vrai sens.

Pour un délit dont la notion est toute voisine, le vieux droit siamois distinguait, par une différence dans les termes, selon que le plaideur de mauvaise foi élevait ses prétentions mensongères par voie d'action, ou les opposait par voie d'exception ou de défense aux prétentions contraires et légitimes de sa partie. Dans le premier cas il disait *măk dải* en parlant du créancier qui commettait le délit d'exiger plus que son dû; dans le second il disait *prăbăt sín t'àn* en parlant du débiteur qui cherche à payer moins que ce qu'il doit. (Cf. R. LINGAT, *L'esclavage privé...,* p. 326, nn. 1 et 2, et *Corpus,* éd. LINGAT, II, p. 199, Loi sur les dettes (*Kù nì*), n° 65, texte où figurent côte à côte *tũ, măk dải* et *prăbăt sín.*)

(2) La langue juridique moderne, celle des vingt ou vingt-cinq dernières années, ne connaît plus *tũ.* Les auteurs aujourd'hui disent quelque chose comme *klão t'ĕt ăng wà săp khảo pĕn khồng tŏn* ou *ăng t'ĕt wà săp khảo pĕn khồng tŏn.*

(3) *Bŏt lăk'ŏn p'ùt rưang « thửng t'ì kẽp dải »* (*c'ŭt dieo čŏp*), B. S. 2457 (1913-1914 A. D.), in-16, 27 p. L'auteur, mort depuis, s'appelait C'ĀWĀLĪT SĔTT'ĀBŪT (Çreṣṭhaputra), mais il écrivait sous le pseudonyme de *Kũman mãi.*

* Cette rubrique pâlie ne se trouve pas parmi les 29 du Dharmaçāstra, mais elle est incontestablement du même type.

senté un brave homme qui, ayant trouvé un sac dans la rue, a mis une annonce dans les journaux, sur quoi une volée d'aigrefins s'abat sur sa maison. Dans une suite de scènes amusantes, ils sont démasqués les uns après les autres. Le plus effronté et le plus tenace, avant de subir le sort commun, assiste à la déconfiture de ses concurrents, et, à l'un d'eux, il a le front de dire (p. 11) : *yã ma tũ thŭng sị nà,* « ne viens pas réclamer le sac (alors qu'il n'est pas à toi, *scil.* puisqu'il est à moi). Compris ! »

Voici maintenant des emplois non techniques. D'un marchand qui retient malhonnêtement un *satang* en rendant la monnaie, on dira : *tũ sătang wặi nữ̆ng sătang,* ce qui pourrait se dire aussi *kong sătang wặi nữ̆ng sătang* : « il m'a refait d'un satang ». Un individu indélicat m'a emprunté ma montre avec l'intention de ne pas me la rendre. Quand je m'aperçois de la fraude, je dis : *khắo tũ naḷĭka khổng c'ắn păi lẹo* ou *khắo kong naḷĭka khổng c'ắn păi lẹo* : « il m'a refait ma montre ».

On remarquera que dans l'un et l'autre exemple il s'agit de filous qui retiennent par devers eux ce qu'ils sont tenus de donner ou de rendre, d'où l'emploi de *tũ.* Cette connotation est effacée si l'on emploie *kong,* qui implique seulement l'idée de fraude en général. On voit dès lors que le français « refaire » rend mieux *kong* que *tũ,* de ce point de vue.

Enfin *tũ* s'emploie dans le langage familier avec une valeur voisine de celle de « chiper » en français. Par exemple, un ami prend un livre sur ma table et je le retrouve sur la sienne. En français, je lui dirai, sans qu'il puisse se fâcher : « Pourquoi m'avez-vous chipé mon bouquin ? ». Pour rendre le « chiper » du français on dira très bien *tũ* en siamois : *kê tũ nắngsừ khổng c'ắn t ăm măi ? Kong* serait sensiblement plus vif. En mettant les choses au mieux, la personne incriminée y sentirait de la taquinerie, un rien suffirait pour qu'elle y perçût de la mauvaise humeur : sans le correctif d'un ton badin ou enjoué *kong* est brutal, alors que *tũ* n'est guère offensant. Au reste, même dans ce cas, *tũ* exprime quelque chose de plus que le français « chiper » ou l'anglais « to pinch », puisque l'on y sent toujours la valeur fondamentale qui le sépare de *kong,* de sorte que, en sacrifiant un peu la justesse du ton à l'exactitude littérale, on pourrait traduire notre dernier exemple par : « Où avez-vous pris que ce bouquin vous appartient ? ».

J. BURNAY.

EN MARGE DU RĀMĀYAṆA CAMBODGIEN

I

Les bas-reliefs qui à Aṅkor Vắt représentent des épisodes de la légende de Rāma ne sont pas toujours conformes, dans les détails, au texte du *Rāmāyaṇa*.

C'est ainsi que l'interprétation de l'un de ces bas-reliefs comme étant l'illustration du *svayaṃvara* de Sītā a été particulièrement contestée, tant l'écart est notable entre la scène sculptée et le récit contenu dans le fameux poème sanscrit.

Des auteurs n'ont pas manqué de penser que la légende de Rāma a pu subir au Cambodge des déformations et recevoir l'empreinte de traditions locales. En particulier, M. PRZYLUSKI, dans un article intitulé *La légende de Rāma dans les bas-reliefs d'Angkor-Vat* paru dans *Arts et Archéologie khmers*, 1924, p. 324-25, insiste sur l'idée que ces variantes ne doivent pas être imputées à l'infidélité des artistes cambodgiens mais au fait que les sculpteurs de ces bas-reliefs ont dû suivre une version locale sensiblement différente de celle contée par Vālmīki.

Car, dit cet auteur :

« Ils (les sculpteurs cambodgiens) ne pouvaient guère en effet s'éloigner de « la tradition sans courir le risque de ne pas être compris. D'ailleurs, il est à « noter que la légende a subi les mêmes déformations à Prambanan et à Ang- « kor-Vat, c'est-à-dire dans deux pays éloignés l'un de l'autre, et à plus de deux « siècles d'intervalle. Il est probable que les décorateurs javanais et khmèrs ont « interprété le *svayaṃvara* de Sītā en suivant fidèlement certaines traditions qui « avaient cours à leur époque. Ceci revient à supposer qu'au Moyen âge on « lisait et racontait au Cambodge comme dans l'Insulinde un *Rāmāyaṇa* sen- « siblement différent du *Rāmāyaṇa* original. »

Cette supposition se trouve confirmée par la lecture du *Rām-kert(i)*, la version cambodgienne de la légende de Rāma, en cours de publication, et que nous devons au zèle de Mlle S. KARPELÈS (1).

---

(1) *Réamker*. Editions de la Bibliothèque Royale, Phnom Penh, 1937. Parus fasc. I à X et LXXV à LXXX.

On sait que cette version khmère n'est pas une simple traduction du *Rāmāyaṇa* sanscrit, mais un récit autonome utilisant la même matière épique. Si le fond est d'emprunt, l'exécution est originale. Une analyse détaillée du *Rām-kert(i)* conduit à croire que le poète cambodgien et Vālmīki n'ont pas pris les détails de la geste de leur divin héros à la même source.

Pour le seul épisode qui fait l'objet de cet article, la principale variante qui caractérise le bas-relief B. 214 d'Aṅkor Vắt se retrouve dans le texte cambodgien du *Rām-kert(i)* (pl. XCV).

C'est M. CŒDÈS qui a vu dans cette scène la figuration du *svayaṃvara* de Sītā. On en trouve la description et le commentaire dans son ouvrage : *Les bas-reliefs d'Angkor-Vat*, BCAI., 1911, p. 187 :

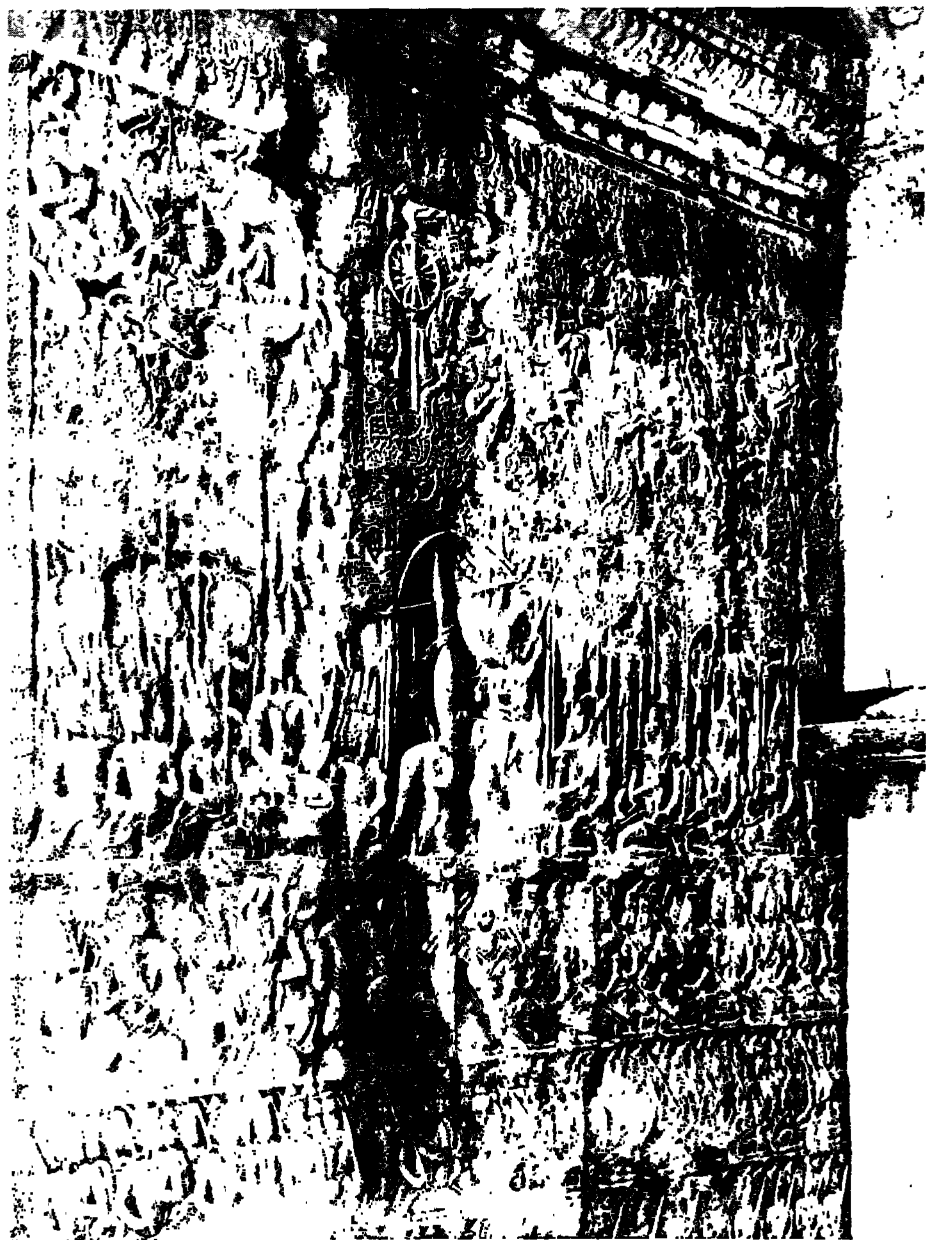
« Au milieu d'une nombreuse assistance, un jeune homme, brandissant un « grand arc, s'apprête à décocher une flèche contre un but (figuré par un oiseau « perché sur une roue) ; devant lui, une princesse richement parée est assise sur « un trône, derrière lui se tient un brâhmane caractérisé par son chignon et sa « barbiche : on reconnaît sans peine Rāma, Sītā, et Viçvāmitra. La scène repré« sente l'épreuve de l'arc à la cour de Janaka : ce dernier est vraisemblablement « le roi assis immédiatement derrière Viçvāmitra, et les archers rangés au-dessous « de ceux-ci sont les prétendants évincés.

« Le bas-relief ne présente aucune difficulté d'interprétation. Tout au plus « aurait-on pu se demander si les artistes n'ont pas voulu représenter le *svayaṃ*« *vara* de Draupadī plutôt que celui de Sītā. Le tireur à l'arc serait alors « Arjuna, et les quatre personnages accroupis derrière lui seraient les quatre « autres Pāṇḍavas. Mais, d'après la légende, les Pāṇḍavas étaient déguisés en « brâhmanes tous les cinq ; or, il n'y a qu'un seul brâhmane sur le bas-relief. « On ne voit guère d'ailleurs quelles figures correspondraient à Karṇa, Dhṛṣṭa« dyumna et autres témoins indispensables du *svayaṃvara* de Draupadī. Aussi vaut-il mieux renoncer à cette hypothèse et regarder le bas-relief en question « comme l'illustration d'un épisode capital du *Rāmāyaṇa*. »

Mais qui a lu le poème classique croit pouvoir formuler une grave objection : l'archer, ici, décoche une flèche, or il nous est conté dans le *Rāmāyaṇa* que Rāma avait brisé l'arc en le bandant. C'est pourquoi, Louis FINOT, dans le *BCAI.*, 1912, p. 191-193, a écarté l'interprétation de M. CŒDÈS. Tirant argument du geste de l'archer d'Aṅkor Vắt, L. FINOT préfère identifier le personnage à Arjuna, et voir dans ce bas-relief l'illustration du *svayaṃvara* de Draupadī.

« Il y a, écrit L. FINOT, entre les deux scènes une différence essentielle : « Rāma ne vise pas un but : il tend l'arc et le brise ; c'est une épreuve de force. « Arjuna vise un but et l'atteint ; c'est une épreuve d'adresse. Or, dans le bas« relief, l'archer tire sur une cible consistant en un oiseau perché sur une roue. »

On voit quelle tradition invoque L. FINOT pour refuser à Rāma le privilège d'être représenté dans la pose d'un sagittaire triomphant. C'est la tradition contenue dans le texte du *Rāmāyaṇa* sanscrit.



BAS-RELIEF D'ANKOR VÀT. Pavillon de l'angle Nord-Ouest. Un épisode du *Rāmāyaṇa*. L'épreuve de l'arc. Cf. p. 286.

Or, maintenant que la version cambodgienne de cette légende nous est devenue accessible, l'idée s'impose de vérifier si par le poème écrit dans leur propre langue, les sculpteurs cambodgiens n'ont pas reçu, au moins en ce qui concerne l'exploit de Rāma, une tradition différente de celle que nous connaissons par Vālmīki.

***

La prouesse de Rāma est contée trois fois dans le *Rām-kert(i)*. La première fois, c'est l'auteur même du poème qui fait le récit :

stec lœk kaudăṇḍ sar jăy
a's deb manuss ai-
ṭa mān kaṁḷuṅ lok-dhātu |
siṅ thvāy săbd sādhukār sādar
braḥ param-nāth
ṛddhī aṁṇāc ya'l thkœṅ |
stec vā't kaudăṇḍ pī ṭaṁḷœṅ
koḥ sar sakt(i) thlœṅ
saṁṭêṅ nūv tej pratyăks
stec krāy kaudăṇḍ sar sakt(i)
rū maṇḍal cakr
raṁbhāy braḥ kar sohhā |

(RK., I, 20 $^{3-9}$).

TRADUCTION.

Le prince (Rāma) lève l'arc (et) la flèche triomphale ;
Tous les dieux (et) les hommes
Qui sont dans le monde
Applaudissent avec déférence
Le maître suprême,
Qui a montré glorieusement sa force (et) sa puissance.
En le levant, Rāma bande l'arc,
Il décoche le trait puissant
(Et) révèle sa force, manifestement.
Il fait tournoyer l'arme puissante
Telle une roue
Qui ventile sa belle main.

La deuxième fois, la narration est faite à Daçaratha par un envoyé de Janaka, venu inviter le père de Rāma à se rendre au mariage du héros :

kāl noḥ a's deb ksatr phaṅ
siṅ cūl lœk laṅ
kaṁlāṁṅ dīdai sabb prāṇ |
buṁ āc nūv ka lœk pān
nit niṅ nau sthān
kralā braḥ roṅ ṭa bidhī
luḥ braḥ rāj-putr nar-patī
cūl laṅ nūv ṛddhī
tejaḥ samtec nai braḥ Rām |
stec lœk kaudāṇḍ sahassathām
pā'ñ pān nai sthān
kaṇṭāl jaṁnuṁ ṭa ṛsī |
ḷ khdār khdar dāṁṅ prathabī
ḷ sǎbd asanī
gḷ sên randaḥ gaṇanā |

(RK., I, 22[2-9]).

TRADUCTION.

Alors tous les dieux et les princes aussi
Vinrent pour lever (l'arc) et essayer
Leur force, chacun en particulier.
(Aucun) ne put lever (l'arme)
(Qui) restait stable à sa place,
(Dans) la salle du trône.
Alors, le rājaputra, le maître des hommes,
Vint faire l'épreuve de sa puissance magique
(Et) de sa force à (lui) Rāma, l'auguste,
Il leva l'arc (qui exige) la force de mille (hommes),
Il put tirer (le trait) dans la place,
Au milieu de l'assemblée des ṛṣi.
On entendit (le coup) se répercuter par toute la terre,
Le tonnerre se fit entendre
Comme (si) cent mille éclairs (avaient éclaté à la fois).

On note bien que dans ces deux premiers récits, il n'est nullement dit que l'arc ait été brisé par Rāma. L'auteur du poème, comme l'envoyé du roi Janaka, ont affirmé que non seulement Rāma a pu lever l'arc merveilleux, mais aussi qu'il a pu le bander (*vā't ṭaṁḷœṅ*), y ajuster la flèche (*koḥ sar*), et tirer (*pā'ñ*). Ce dernier trait est essentiel, c'est celui qu'ont retenu les sculpteurs d'Aṅkor Vǎt.

Voici enfin la troisième version de l'exploit de Rāma. C'est le roi Daçaratha qui en instruit sa Cour. Cette fois-ci on lit bien que l'arc a été brisé. Mais il ne s'est rompu qu'après que Rāma eut tiré. En outre, une circonstance est à considérer, c'est que Daçaratha rapporte les paroles d'autrui. Il n'a pas assisté à la scène, il ne connaît l'événement que par l'envoyé de Janaka. Or le détail qu'il ajoute, le bris subséquent de l'arc, ne lui avait pas été conté. L'orgueil paternel a voulu ajouter à la gloire de Rāma.

LE RÉCIT DE DAÇARATHA.

braḥ pād Dasarath rājā
stā'p dūt thlêṅ thā
ṭœm braḥ Rām rāj-putr cpaṅ |
stec stêṅ ṛddhī ṭa kanlaṅ
lœs lêṅ ksatr phaṅ
sāy sabb prades disā |
stec mān braḥ rāj-daiyā (1)
ar it gaṇanā
pandūl braḥ rāj-oṅkār |
hai mukh mantrī paribār,
cār stā'p rasā
barn ṭa mān (2) *nai dūt thlêṅ thā*
ṭœm braḥ Rām rāj-putr bhnā
cpaṅ mān ṛddhā-
nubhāb lœs lok bhab trai |
lœk pān kaudāṇḍ sar jāy
a's dāṁṅ manuss ai-
ta lok ka stêṅ cestā |
yeṅ ī sābd kāl noḥ ṇā
yœṅ git smān jā
randaḥ dāṁṅ sên asanī |
pāk braḥ Sumeru mās ṭa girī
ṭœb kakrœk prathabī
prā h-pī-hmīn yojana gaṇanā |
neḥ ṭḷūv dūt dūl añ thā
ṭœm braḥ Rāmā-
dhirāj ka lœk ṛddhi-dhanū- |
sılp pān pā'ñ pā'k nūv
sabd ṭūc nūv
randaḥ dāṁṅ sên gaṇanā |

(RK., I, 23^{4}-24^{6}).

(1) Pour : rāj-hadaya.
(2) Cacographie habituelle pour : bartamān (*sk.* vartamāna).

TRADUCTION.

Sa Majesté le roi Daçaratha
Écoutant l'ambassadeur (lui) conter que
Rāma, son fils aîné,
Avait manifesté une puissance magique, suprême,
Surpassant les autres princes,
(Et que la rumeur) s'en était répandue par tout l'univers.
Le roi éprouva une joie
Sans mesure.
Il prononça les paroles suivantes :
« O mandarins et vous qui m'entourez,
Écoutez ce que contient
Le discours de l'ambassadeur. Il rapporte que
Rāma, mon fils bien-aimé,
L'aîné, a plus de force magique
Et de puissance que les Trois Mondes.
Il a pu soulever l'arc et la flèche victorieuse.
A tous les hommes (qui sont) sur
La terre, il a montré sa valeur.
Le fracas que nous avions entendu à ce moment-là
Nous pensions que c'était
Cent mille foudres (à la fois)
Frappant le Sumeru, la montagne d'or.
Alors la terre avait été ébranlée
Sur une étendue de quatre-vingt mille yojana.
Or voici que l'ambassadeur me dit que
La cause en est Rāma,
L'adhirāja, qui ayant pu soulever l'arc
Magique (1), *a tiré (et) brisé (l'arme). C'est pourquoi*
On a entendu un bruit pareil à
(L'éclatement de) cent mille foudres (à la fois). »

Peut-on arguer de cette addition faite par Daçaratha au récit de l'envoyé du roi Janaka pour infirmer l'hypothèse que les sculpteurs des bas-reliefs cambodgiens aient suivi une tradition locale qui donne Rāma comme un archer habile plutôt qu'un hercule à la vigueur maladroite ? On ne saurait l'affirmer après réflexion. Il est en effet dit, à trois reprises, que Rāma a tiré avec l'arc merveilleux.

---

(1) Le composé *dhanūśilpa* doit être compris « *l'arc tel qu'il faut posséder la science (magique) de s'en servir*. Le reste du poème prouve que *silp(a)* est adjectif « qui exige la magie ».

En admettant que l'arme se soit rompue ensuite, et ce ne serait que par la violence de la détente, il n'en est pas moins vrai que Rāma a pu décocher la flèche.

On remarquera encore que Daçaratha insiste si peu sur le détail. Cela est si peu dit que le fait passe presque inaperçu. Qu'on reprenne le passage.

ṭœm braḥ Rāmā-
dhirāj ka lœk ṛddhi-dhanū-
silp pān pā'ñ pā'k....

Le bris de l'arc n'est exprimé que par un seul mot, l'unique mot *pā'k* venant après le mot qui signifie tirer *pā'ñ* et immédiatement accolé à lui, formant ainsi une suite allitérative (*banbañbak*) qui enlève au vocable beaucoup de son individualité sémantique. Il se peut qu'il n'y ait là que réminiscence d'une séquence rythmique qui se retrouve dans plusieurs autres poèmes, c'est-à-dire que *pā'k* pourrait n'être qu'une simple cheville.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier que ce détail est ajouté par un narrateur qui n'a pas assisté à la scène. Il faut encore se rappeler que dans le premier récit, Rāma après avoir décoché sa flèche fait, par jactance, un moulinet avec l'arc que personne n'a pu soulever. Il n'aurait pu faire tournoyer l'arme, comme une roue qui évente sa main, si l'instrument avait été brisé.

II

En représentant Rāma s'apprêtant à décocher une flèche, le sculpteur khmèr n'a donc fait que suivre le texte de l'épopée cambodgienne.

Cependant une difficulté subsiste. Il reste l'objection des trois personnages qui dans le bas-relief se tiennent derrière Viçvāmitra. Elle est même capitale pour M. VAN STEIN CALLENFELS. Dans un article intitulé *Le Mariage de Draupadī* (BEFEO., t. XXXIII, 1933, fasc. 1, p. 1-9), le savant archéologue hollandais résume le débat d'une façon très précise :

« MM. CŒDÈS et PRZYLUSKI sont convaincus que le bas-relief représente le « *svayaṃvara* de Sītā, parce qu'il y a seulement un brâhmane, et M. FINOT « l'interprète comme le *svayaṃvara* de Draupadī parce que le héros ne brise pas « l'arc, mais tire une flèche. »

Quant à lui-même, M. VAN STEIN CALLENFELS opte pour le *svayaṃvara* de Draupadī, à cause de la difficulté à justifier la présence des personnages qui seraient de trop dans la première hypothèse.

Cet auteur commence par nous rappeler que :

« Dans le cours de ces dernières années, les archéologues de Java ont reconnu « que pour l'interprétation des bas-reliefs que nous présentent les monuments « d'Extrême-Orient, il ne faut pas se limiter, comme nos prédécesseurs et nous-

mêmes par le passé, aux rédactions classiques des deux grands poèmes épiques. Aux Indes néerlandaises, dès le commencement du IXe siècle, les artistes ont illustré, non la version classique, mais les rédactions populaires, et cela non seulement pour quelques détails, mais souvent pour des traits capitaux, où ils s'éloignent tout à fait du *Rāmāyaṇa* et du *Mahābhārata* sanskrits. »

Cette constatation amène M. VAN STEIN CALLENFELS à dire :

« Pour trouver la solution de notre problème, il serait donc tout indiqué d'étudier les rédactions indochinoises modernes des épopées indiennes. Malheureusement, je n'ai accès ni aux rédactions siamoises ni aux rédactions cambodgiennes ; sur le peu que je sais d'elles, je crois pouvoir affirmer qu'elles sont, jusque dans les plus petits détails où elles s'éloignent des textes classiques, conformes aux récits modernes des Malais et des Javanais.

« J'ai donc essayé de trouver une solution en examinant la littérature javanaise et malaise. »

Il apparaît que M. VAN STEIN CALLENFELS a été mal informé. La confrontation que nous avons faite nous-même entre le texte khmèr et les différents récits dont fait état le distingué archéologue, nous a révélé que le *Rām-kert(i)* et les versions de l'Insulinde sont très différents.



Faute de pouvoir consulter les textes indochinois, M. VAN STEIN CALLENFELS va donc essayer de tirer argument de cette littérature javanaise et malaise qu'il croit conforme jusque dans les plus petits détails à la littérature siamoise et cambodgienne.

Optant pour le *svayaṃvara* de Draupadī, M. VAN STEIN CALLENFELS s'attache d'une part à renforcer l'argument qui permet de douter que le héros décochant la flèche soit Rāma, et d'autre part à justifier la présence d'un seul brâhmane dans le *svayaṃvara* de Draupadī.

Pour le premier point, l'auteur utilise une version malaise du mariage de Rāma et Sītā, puis une version javanaise connue sous le nom de *Rama kling*. Dans le texte malais, Rāma pour conquérir la main de la princesse, doit traverser d'une seule flèche une rangée de quarante palmiers à sucre. Dans le récit javanais, Rāma n'a plus que neuf palmiers à percer d'un trait, mais les arbres poussent cette fois sur le dos d'un dragon qui remue. Ne découvrant pas les palmiers à sucre dans le bas-relief d'Aṅkor Vât, M. VAN STEIN CALLENFELS ne veut pas non plus y reconnaître Rāma.

Nous avons vu dans la première partie de cet article, qu'il n'est question de ces palmiers dans aucun des trois récits cambodgiens du *svayaṃvara* de Sītā que nous avons transcrits. Mais il y a plus. Le *Rām-kert(i)*, pas plus d'ailleurs que le *Rāmāyaṇa*, n'ignore cet exploit de leur divin héros. Seulement le texte cambodgien, comme le texte sanscrit, place cette prouesse dans un autre épisode. Lorsque

Rāma fait alliance avec Sugrīva, ce dernier veut s'assurer de la valeur de son allié. Il demande au héros de prouver qu'il est de taille à combattre leur redoutable ennemi, le roi Vālin. L'une des deux épreuves que Sugrīva propose à Rāma est précisément de traverser d'une flèche des *tāla*. Dans le *Rāmāyaṇa* Sugrīva ne désigne qu'un seul *tāla*, mais Rāma en perce sept. Le *Rām-kert(i)* impose bien une rangée de sept *tāla* qui poussent sur le dos d'un nāga.

Ce trait est certes identique à celui que rapporte M. VAN STEIN CALLENFELS, mais on voit qu'il n'est pas accompli lors du *svayaṃvara* de Sītā comme dans l'histoire javanaise.

Dans l'hypothèse que l'archer d'Aṅkor Vằt est Arjuna, il restait à justifier pourquoi il y a, sur le bas-relief, un seul brâhmane, alors que selon la légende indienne, les Pāṇḍava étaient tous les cinq déguisés en brâhmanes.

La pensée de M. VAN STEIN CALLENFELS étant que le sculpteur a suivi une version moderne autre que la version classique du *Mahābhārata*, le savant archéologue passe en revue les récits malais et javanais du *svayaṃvara* de Draupadī.

Sans oublier que l'auteur part d'une supposition fausse, suivons-le cependant.

Dans le premier récit cité, en malais, aucun Pāṇḍava n'est déguisé en brâhmane. Sur le bas-relief cambodgien, il y en a un, qu'on ne peut escamoter.

Le deuxième récit, un *lakon* javanais, n'offre pas plus d'utilité, parce qu'il contient une « lacune des plus déplorables », de l'avis de l'auteur lui-même. Il y manque précisément l'entrée en scène des Pāṇḍava. On ne sait donc pas sous quel déguisement ils sont arrivés au *svayaṃvara* de Draupadī.

Enfin dans un dernier *wayang*, on trouve un brâhmane. Et pourtant, M. VAN STEIN CALLENFELS ne s'étend guère sur ce texte. Je transcris le peu qu'il en dit :

« Dans le *wayang* javanais, le *svayaṃvara* de Draupadī a lieu à la fin des « treize années de bannissement après la partie de dés, les Pāṇḍavas ayant à se « retirer dans la forêt pour douze années, et à rester cachés, la treizième. Cette « treizième année, ils la passeront : Yudhiṣṭhira, déguisé en brâhmane, Bhīma, « en boucher, Arjuna, en précepteur des enfants royaux, etc. »

Et M. VAN STEIN CALLENFELS de conclure que l'unique brâhmane du bas-relief khmèr doit être Yudhiṣṭhira.

Malheureusement personne parmi les autres personnages n'a tenue de boucher, ni de précepteur royal si ce n'est l'unique et bien encombrant brâhmane derrière qui se tiennent trois princes identiquement princes, je veux dire également pourvus des attributs princiers.

On voit bien qu'en ce qui concerne ces personnages, l'hypothèse du *svayaṃvara* de Draupadī n'apporte pas une meilleure solution.

III

En nous attachant au premier argument sérieux en faveur de l'autre interprétation, celle du *svayaṃvara* de Sītā, argument que fournit le texte cambodgien du *Rām-kert(i)*, nous allons essayer à notre tour, d'identifier les mystérieux personnages qui accompagnent Viçvāmitra.

Le bas-relief présente trois princes, assis derrière le précepteur de Rāma et deux rois assis en face des archers, dans le plan inférieur. Dans l'épopée cambodgienne, tout comme dans le texte classique, Viçvāmitra arrive à la Cour de Janaka, accompagné seulement de Rāma et de son frère Lakṣmaṇa. Dans le bas-relief, il y a avec lui outre Rāma, trois princes. M. PRZYLUSKI, dans l'article cité plus haut, proposait d'y voir Janaka, Kuçadhvaja, son frère, et Lakṣmaṇa.

M. VAN STEIN CALLENFELS ruine cette interprétation en remarquant que « si l'on explique les trois personnages derrière Viçvāmitra comme étant Janaka, « etc., les deux rois mis en bonne place en face de la rangée d'archers restent « énigmatiques, alors que si l'on veut voir en eux, au contraire, Janaka et Daça- « ratha, les trois princes figurés derrière Viçvāmitra (place qui fait ressortir leur « importance) restent à leur tour inexpliqués ».

La solution que nous allons proposer offre l'avantage d'échapper à cette difficulté et d'expliquer à la fois les trois princes et les deux rois.

Notre hypothèse nous est suggérée par les habitudes des dessinateurs cambodgiens. On sait que ces artistes ont coutume de représenter toute une histoire dans un seul tableau. Un cadre unique leur suffit pour les différentes phases d'un même événement, la série des mouvements d'un même récit.

Si au lieu de penser que le sculpteur a voulu seulement représenter la prouesse de Rāma, on songe que c'est le mariage de Rāma et Sītā que l'artiste a voulu illustrer avec magnificence, la solution saute immédiatement à l'esprit. Cet événement se compose de deux phases essentielles : le *svayaṃvara* et la cérémonie du mariage en présence des membres des deux familles. Le mariage de Sītā n'aurait pu exister sans l'un ou l'autre de ces deux actes. Aussi se présentent-ils simultanément à l'esprit de l'artiste qui, les embrassant dans une seule pensée, les réalise dans un tableau unique.

Le *Rām-kert(i)* nous conte bien qu'après que Rāma eut conquis Sītā, Janaka envoie en toute diligence un émissaire à Daçaratha qui accourt avec ses deux autres fils : Bharata et Çatrughna. Ils sont escortés par toute une armée de gens, de chars, de chevaux, d'éléphants, qui d'ailleurs figurent sur le dernier plan du bas-relief.

Ainsi, les personnages s'identifient facilement. Les trois princes, derrière l'ascète, sont les trois frères de Rāma : Lakṣmaṇa, Bharata, Çatrughna. Les deux rois, en face des archers, sont les deux pères : Janaka et Daçaratha. Il est aussi possible de reconnaître dans le bas-relief cambodgien, les reines, dont la présence à la cérémonie du mariage est indispensable. La princesse assise sur le trône bas est Sītā, mais dans le groupe des femmes qu'on a, jusqu'à présent, considérées

indistinctement comme ses suivantes, il en est qui, se présentant de face, portent la même coiffure royale que Sītā. Celles-ci pourraient bien être les reines-mères, les suivantes soutenant les éventails sont placées en file derrière et sont vues de profil.

FRANÇOIS MARTINI.

NOTE

M. PRZYLUSKI me fait remarquer qu'en fondant dans le même tableau le *svayaṃvara* et la cérémonie du mariage, j'opère une sorte de « surimpression » qui n'est pas exactement le procédé des dessinateurs cambodgiens, auquel je fais allusion. Il ne s'agirait plus, dans mon hypothèse, de phases décomposées d'un même événement et groupées dans un même cadre, mais de deux cérémonies distinctes que je superposerais et confondrais en une seule. Ainsi présentée l'objection peut paraître sérieuse. Il me semble cependant qu'on peut la lever. Je n'ai pas voulu envisager le procédé matériel du dessin en lui-même, j'ai surtout voulu rapprocher de cette technique, une opération qui a dû s'accomplir dans l'esprit de l'artiste. L'imagination du sculpteur a pu unir dans une évocation simultanée les différentes images éveillées par l'idée du mariage de Sītā. Il ne pouvait, pas plus que nous ne le pouvons, évoquer le mariage de Sītā sans songer du même coup à la prouesse fameuse par laquelle Rāma a conquis la princesse. Le *svayaṃvara* et les noces sont deux cérémonies différentes en soi, mais elles sont, en fin de compte, les phases d'un événement unique : le mariage de Sītā et de Rāma.

L'opinion actuelle de M. PRZYLUSKI, et qu'il a exposée dans son cours de cette année au Collège de France, est que le sculpteur a voulu figurer un quadruple *svayamvara*. On se rappelle, en effet, que dans le *Rāmāyana*, en même temps que Rāma épouse Sītā, Lakṣmana reçoit la main d'Ūrmilā, tandis que Bharata et Çatrughna prennent pour femmes les deux filles de Kuçadhvaja, le frère de Janaka. Les quatre princesses qui sont présentes dans le bas-relief de Prambanan et celles au moins en nombre égal qu'on peut découvrir dans le bas-relief cambodgien, semblent corroborer la nouvelle opinion de M. PRZYLUSKI.

Cette interprétation a l'inconvénient de se référer au *Rāmāyana* classique. Car, je ne trouve pas mention du quadruple mariage des fils de Daçaratha dans le *Rām-kerti*. Mais M. PRZYLUSKI a des raisons de supposer que plusieurs traditions relatives à la légende de Rāma ont pu coexister au Cambodge même, le *Rām-kerti* n'illustrant qu'une de ces traditions.

De toutes façons, pour voir dans ce bas-relief un quadruple *svayaṃvara*, M. PRZYLUSKI est obligé de recourir aussi à une anticipation. La version sanscrite et la version cambodgienne pareillement, nous content que les deux autres frères de Rāma sont venus à la Cour de Janaka seulement plus tard avec Daçaratha, lorsqu'ils furent invités par le père de Sītā. Dans l'hypothèse d'un quadruple mariage, il manquerait un roi. La présence anticipée des quatre fils entraîne celle du père ; un des deux rois du bas-relief cambodgien serait donc Daçaratha venu avec ses fils, selon les textes. Alors c'est Kuçadhvaja qui ferait défaut. Il eût été logique qu'il figurât avec ses filles.

En fin de compte, nous sommes d'accord pour voir dans les quatre princes qui accompagnent l'ascète, les quatre fils de Daçaratha. Ces quatre personnages ont une trop grande place dans la légende de Rāma pour que l'artiste, qui les a continuellement présents à l'esprit, n'ait point saisi l'occasion de les représenter, au prix même d'une anticipation, d'ailleurs de peu d'importance. Nous ne différons d'opinion qu'au sujet des personnages féminins. Pour M. PRZYLUSKI, les princesses sont Sītā, Ūrmilā et leurs cousines. Pour moi, étant donné le silence du *Rām-kerti* sur le mariage des frères de Rāma, je vois plus volontiers, à côté de Sītā, les reines-mères, assistant au mariage.

F. M.

TABLETTE DIVINATOIRE ET IDÉOGRAMMES A NGHĨA-LỘ

Cette note a deux points de départ : d'un côté la lecture du *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, t. XXXVI, p. 267-9 et pl. XXXVII, où Mlle COLANI communique les documents TE WECHEL sur des tablettes divinatoires, de l'autre un manuscrit tay noir de Nghĩa-lộ où l'on trouve en idéogrammes spéciaux le cycle duodénaire extrême-oriental, et parfois des reproductions de tablettes divinatoires. C'est de fait le manuscrit qui m'a conduit à ces tablettes en bois, os ou écaille, divisées en 25 cases pouvant porter 5 signes différents et qui rappellent invinciblement certain document TE WECHEL tout en se rapprochant des graphiques tay du cycle duodénaire. Les Tay noirs de Nghĩa-lộ nomment ces tablettes *kã : lã* (1). Ils s'en servent au moins pour les trois usages suivants : heure à laquelle on peut tel jour retrouver un objet perdu, heures fastes pour la chasse, heures fastes pour le commerce.

La figure 57 aidera à comprendre la description suivante :

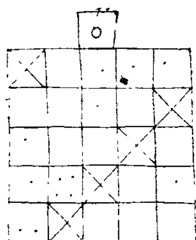


Fig. 57.

Un carré est divisé en 25 cases et chacune des 5 rangées de petits carrés, soit verticalement, soit horizontalement, renferme toujours 5 signes, les mêmes, mais dans un ordre différent. Ce sont : 4 points, un X barrant la case, un vide, deux points et un point. En dialecte tay noir, on lit : *sí sũm* ou : « quatre ensemble », *lem khoang* ou : « pointé transversalement », *hỏng pạu* ou : « travée vide », *xong hua mã* ou : « deux têtes qui reviennent » et enfin : *nả lăm*, soit : « figure noire ».

Le signe X serait le plus faste, suivi des 4 points. Les 2 points indiqueraient une chance tout juste moyenne, le point unique une mauvaise chance et le vide une très mauvaise chance. Mais ces détails semblent varier un peu selon la personne qui vous donne l'explication du *kã : lã*.

Ce qui ne varie pas, du moins à Nghĩa-lộ, c'est la façon d'utiliser la tablette divinatoire.

Si on la tient suspendue, il n'y a qu'à lire comme les caractères chinois, si on prend au contraire en main l'encoche du haut (à la manière du jeu européen le solitaire), il suffit de commencer la lecture en bas vers sa main gauche. Dans ce qui suit, on va supposer la tablette suspendue.

La première ligne verticale à main droite vaut pour les 1er, 6e, 11e, 16e, etc. jours du mois, la deuxième ligne pour les 2e, 7e, 12e, 17e, etc., et ainsi de suite.

La première ligne horizontale vaut « au lever de bon matin : *tứn chạu* » et la deuxième ligne horizontale « à l'heure du repas du matin : *kin ngãi* ». La troisième ligne est utilisée « à midi : *kang vẽn* », la quatrième « à la cuisson du soir : *nứng lẽng* » et la dernière « tard : *mựt* ».

---

(1) Il est bien certain que l'essai de romanisation du tay noir employé ici est fort imparfait Pour les signes des tons, se rapporter à GUIGNARD qui visita jadis Nghĩa-lộ. On a simplement

Le lecteur a désormais tout ce qu'il faut pour utiliser la tablette ! J'ai pu en acquérir une grossière en bois de 7 centimètres de côté, mais les *kã* : *lã* de petit modèle, en os ou en écaille de tortue assez bien gravées sont jalousement conservées comme bijou de famille.

Toutes les tablettes que j'ai rencontrées sont du modèle décrit, sans variante. J'ai trouvé deux fois ce modèle dans des manuscrits (1).

La figure 58 est tirée d'un manuscrit, et la manière de s'en servir est perdue, du moins pour ceux que j'ai interrogés. Il s'agirait des heures de descentes des « 4 chiens » ou « 4 mandarins judiciaires » venant sur terre juger les actions des hommes. Il n'y a pas de doute qu'il s'agit encore d'une tablette divinatoire de 16 cases, mais pourquoi ces diagonales qui en partagent 8 ?

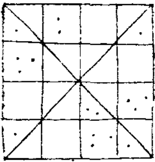


Fig. 58.

Les quatre autres figures, que par commodité je présente tout de suite, sont extraites du *păp sổ lu mự*, livre en grande partie adaptation du calendrier chinois (2).

---

noté par un *c* final les tons gutturaux étouffés des Tay noirs, que les Tay blancs voisins prononcent comme le *sách* ou le *nặng* suivi de *k*. L'écriture tay noire garde de fait ce *k*, en se servant de son double jeu de consonnes. Partout ailleurs, *k* est préféré à *c*.

Pour le choix des lettres, on a suivi Mgr CUAZ de préférence à l'annamite, spécialement pour les très brèves. Mais, sauf le *ă*, les simples brèves ne sont pas notées (comme dans l'écriture tay d'ailleurs). On a préféré garder le *e* et le *ê* annamite plutôt que d'emprunter le *ë* tréma (pour pouvoir écrire toutes les ultra-brèves avec ce tréma, au lieu de les faire suivre des deux points). Contrairement à l'écriture tay et à la transcription laotienne de Mgr CUAZ, et selon la phonétique, on a écrit comme final *p* et non *b*. Le *d* (*đ* annamite) se prononçant presque toujours, *l* a été supprimé. Le *f* n'existe pas, mais *ph* est noté tel.

La voyelle *ă* est notée comme pour l'annamite, mais un son intermédiaire entre lui et le *a* n'a pu être rendu (pas plus que dans l'écriture tay d'ailleurs). Ainsi *au*, « prendre », tient le milieu entre *báu*, non », et *cãng*, comme . Ne pourrait-on pas écrire : *báu, âu, cớng* (pour ce dernier mot, *o* barbu avec brève) ?

Je suis le premier à désirer la venue d'un spécialiste à Sơn-la pour adapter la notation siamoise du *BEFEO.*, t. XXXI, p. 355-7 que l'École a fait sienne. C'est là l'idéal théorique, mais peut-être est-il trop ambitieux pour une population peu intellectuelle. A ce point de vue, il est bon de noter dans le *BEFEO.*, t. XVI, 3, p. 29-30, note 2, la position de M. MASPERO. Mais je n'ai pas osé distinguer à sa suite, parmi les *u* ceux qui sont semi-voyelles (*w*), ni parmi les diphtongues celles renfermant une voyelle asyllabique, n'ayant aucune compétence en ces questions délicates demandant une oreille exercée. J'ai aussi cru devoir préférer le *j* au *z* ou au *gi*, le *ph* au *f*, les signes des tons annamites au numérotage chinois.

(1) Les manuscrits tay noirs de la région de Nghĩa-lộ sont relativement assez nombreux, quoique les lettrés tay reconnaissent à la région de Sơn-la une plus grande richesse. J'ai fait copier très lisiblement, pour former une bibliothèque raciale pour les scouts tay noirs, une trentaine d'ouvrages différents en 24 volumes : chroniques ou romans, chants ou rituels. Mais le seul ouvrage renfermant les idéogrammes ici décrits est le *păp sổ lu mư* « livre pour scruter les jours ».

(2) De tous les Thai, il semble bien que ce soit les Tay noirs qui soient les plus traditionnalistes : crémation, absence complète de bouddhisme, très faible vernis de caractères chinois qui n'empêcha en rien l'éclosion et le développement d'une petite littérature autochtone. Il faut y noter toutefois une forte influence annamite.

La figure 59 donne la rose des vents, la figure 60 les idéogrammes du cycle duodénaire, la figure 61 et la figure 62 deux tableaux divinatoires de ce livre.

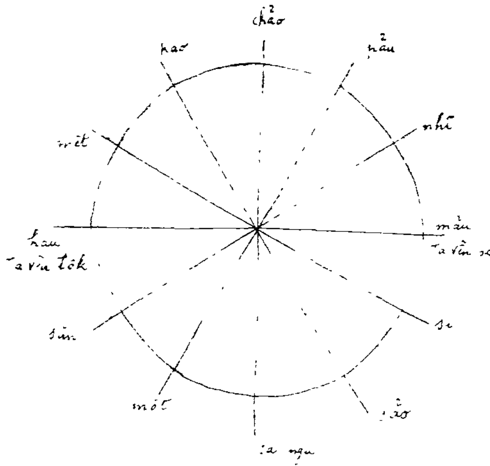


Fig. 59.

Rien de bien spécial à dire sur la rose des vents : c'est la chinoise, le Nord étant *chảo* qui correspond à *tzèu*, le Sud *sa : ngạ* qui correspond à *où* (cf. la boussole magnétique chinoise, extraite de KLAPROTH, page 41 du tome I de l'ouvrage de vulgarisation Larousse : *La Science, ses progrès, ses applications*). Il y a aussi, pour l'orientation des maisons, une figure similaire des manuscrits tay que je ne reproduis point.

La figure 60 donne en verticale les 12 idéogrammes correspondant au chinois : *tzèu, tch'eòu, ên, mào, tch'ênn, séu, où, wéi, chènn, yòu, siù, hài.* Les Tay noirs emploient tantôt ce graphique, tantôt leur écriture normale (1). Cette dernière est seule employée pour les 10 mots tay correspondant aux caractères : *kià,* 1, etc. Il n'y a que 12 idéogrammes tay noirs, j'en ai vainement cherché d'autres et j'ai minutieusement noté leurs variantes (cf. tableau comparatif).

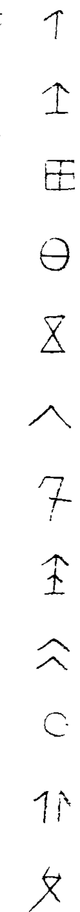


Fig. 60.

(1) Il est bon de noter que l'écriture des Tay noirs est peut-être la plus ancienne de tout le groupe thai. Dans *BEFEO.*, XVII, 5, p. 15 sq., Louis FINOT dit en effet : Comment expliquer que les Tai du Tonkin aient abandonné sans nécessité l'ordre immémorial des alphabets indiens, si logique, si bien rythmé, si facile à retenir, pour n'en garder que les éléments dissociés et mélangés au hasard ? N'est-il pas plus naturel de croire que cet alphabet incohérent représente le premier essai d'adaptation de l'écriture indienne à une langue tonique ? Rien ne s'oppose à ce que cet essai, si maladroit et empirique qu'il fût, ait réussi à établir une correspondance approximative entre les consonnes et les tons et à déterminer les deux grandes séries des lettres hautes et des lettres basses, qui forment la base de l'écriture thai. »

Si donc on admet, à la suite de FINOT, que depuis longtemps l'écriture des Tay noirs n'a pas évolué (comme celles des Siamois et Laotiens), et qu'à l'origine elle fut la rencontre d'un alphabet indien et d'une langue parlée tonique assez voisine du chinois, n'est-il pas normal aussi de voir dans les 12 idéogrammes qu'ont gardés les Tay noirs un reste de vieille tradition, ou bien un mélange de vieille tradition avec le cycle duodénaire chinois ? En tout cas, au point de vue des seules tablettes divinatoires, il faut bien voir chez eux une tradition similaire de celle des populations dont parle TE WECHEL. Et de là à supposer une commune origine, il n'y a qu'un pas que la logique porte à faire.

La figure 61 est un tableau divinatoire consistant en un cercle divisé en douze secteurs dominés chacun par un des idéogrammes. Les dessins du centre des secteurs sont de quatre sortes : deux schémas d'animal domestique représenté rentrant, soit les cornes dirigées vers le centre du cercle : jour très faste ; un seul schéma dans cette direction : jour encore faste ; un schéma rentrant, un sortant : jour que les uns me qualifient d'indifférent, les autres de peu faste, d'autres de très néfaste ; enfin un schéma d'animal sortant : jour néfaste. Ci-après le texte tay noir explicatif en romanisation et un essai de traduction :

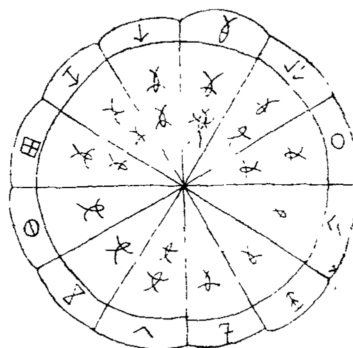


Fig. 61.

Chứ ăn nị hữ au koãi khẩu làng hưỡn má kéng jệt kọc mu lộk kãi hữ hảo bâng ăn nị mèn mự táo hua khẩu hữ chẳng jệt tẹ mèn mự táo hua óc hữ nhã jệt tẹ chứ vặi tẹ « Souviens-toi bien de ce qui suit : prends-tu un buffle pour le faire entrer sous le plancher de ta maison neuve, ou fais-tu une cage à porc, une volière pour les poules, prends et regarde le dessin pour trouver le jour faste, et si dessus l'animal tourne la tête pour entrer vers l'intérieur, alors seulement fais ce qui est prévu. Si au contraire il tourne la tête pour sortir vers l'extérieur, n'agis pas, souviens-toi de le laisser ».

Je n'ai pas encore l'explication exacte du graphique reproduit fig. 62 : ceux que j'ai interrogés disent que les deux hommes dessinés tête-bêche en haut (ainsi qu'un autre, comme dans un tombeau, en bas, et non reproduit ici) le furent par simple amusement. La méthode est la même que pour la figure 61 s'il s'agit du centre du dessin : si le poisson entre, c'est jour faste, dans le cas contraire, néfaste. Comme il semble s'agir de la pêche ou des objets perdus, peut-être s'agit-il des heures, comme dans la tablette de la figure 57.

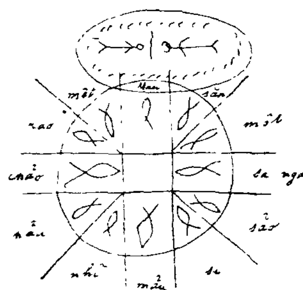


Fig. 62.

Tout comme en chinois, le cycle de 12 sert à qualifier les directions dans l'espace, et, dans le temps, année, mois, jour et heure. Il importait de comparer ces idéogrammes, considérés comme signifiant l'heure, avec la rangée type du 1er du mois dans la tablette (fig. 57) : la première rangée verticale à main droite. On a déjà vu que les cinq carrés donnent les heures : *tứn chạu* (au lever bon matin), *kin ngãi* (au repas du matin), *kang vẽn* (à midi), *nững lẽng* (à la cuisson du soir)

et *mựt* (tard). C'est là une récitation que sait de siècle en siècle tout Tay noir non annamitisé, et il en sait aussi une autre, en douze articles cette fois, commençant par chacun des idéogrammes. C'est celle qui suit, et je mets de suite en parallèle les cinq articles correspondant à ceux des cinq heures les plus cruciales du jour : le lecteur est fait juge de la légitimité du procédé. L'affaire est d'importance quand ensuite il jettera les yeux sur les graphiques des colonnes 2 et 3 du tableau comparatif, puis de là sur les documents TE WECHEL de la colonne 1 et les caractères chinois des colonnes 4 et 5 (1).

Chảơ, kón kắi	*Chảơ*, avant le coq		
pảu, kắi khăn	au chant du coq		
nhĩ, chẵn hùng	au point du jour	*tứn chạu*	au lever bon matin
mảu, nứng ngãi	à la cuisson du matin		
si, kin ngãi	au repas du matin		(item)
sảơ, pặk pợm	à la halte en commun		
sa : ngạ, tiếng vẽn	au milieu du jour	*kang vẽn*	(item)
mọt, ngoái chại	tourné vers le déclin		
săn, nững lẽng	à la cuisson du soir		(item)
hạu, pết kắi tom huỗng :	volaille va vers les paniers	*mựt*	tard
mệt, mựt tiềng	nuit noire		
kaơ, tiềng cữn	minuit.		

Seule la dernière identification pourrait à la rigueur prêter à critique. Si pourtant on réfléchit au renforcement de sens du mot *tiềng*, employé trois fois dans ce court passage, il semble bien que *mựt* tout court, tard, équivaut au coucher des poules à la latitude du Tonkin plutôt qu'à la nuit noire, malgré qu'on ait ainsi deux heures successives communes à la liste de 12 et à celle de 5. Mais n'est-ce pas dans la nature des choses que la cuisine du soir soit proche des ténèbres !

(1) Il est indéniable que les caractères chinois ont influé récemment sur les 12 idéogrammes tay, et aussi sur l'écriture tay ordinaire, en sens contraire peut-on dire. Le dixième mot *hạu* est le seul sans variante, sans doute à cause de sa simplicité. Certaines variantes, spécialement pour *chảơ, pảu, mọt* et *kaơ* ont des allures de caractère chinois, tandis que la variante de *si* est une lettre tay. Dans la série des 12, le septième mot *sa : nga*, est celui qui rappelle le plus par son graphique le caractère chinois actuel correspondant, et il ne donne pas à l'œil l'impression d'être le frère des autres. Remplacerait-il un caractère perdu, comme la lettre *m* tay remplace parfois *si* et une déformation de la lettre *o* tay le rond barré de *mảu* ? Il serait intéressant de rechercher les livres de Sơn-la : qui sait si on n'y trouverait point un caractère *sa : nga* se rapprochant plus des tablettes divinatoires que du chinois ?

Cela dit, il faut présenter le tableau comparatif. La première colonne renferme

TABLEAU COMPARATIF.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		[illegible]	子	[illegible]	[illegible]	chảo	N	mut	chõ	Tyu	Tu
		[illegible]	丑	[illegible]	[illegible]	pẩu			pãu	Tch'iou	sửu
[illegible]	[illegible]	[illegible]	寅	[illegible]	[illegible]	nhĩ			nhe	in	dần
		[illegible]	卯	[illegible]	[illegible]	mẩu	E		mu	mio	mão
[illegible]	[illegible]	[illegible]	辰	[illegible]	[illegible]	si			si	tch'im	thìn
		[illegible]	巳	[illegible]	[illegible]	sảo			sõ	séu	ti
[illegible]	[illegible]	[illegible]	午	[illegible]	[illegible]	sa ngọ	S	muh	'i ngĩ	ngọ	ngọ
		[illegible]	未	[illegible]	[illegible]	mõt			mĩt	wei	vi
[illegible]	[illegible]	[illegible]	申	[illegible]	[illegible]	săn			săn	chên	thân
[illegible]	[illegible]	[illegible]	酉	[illegible]	[illegible]	hau	W		thẫu	yịu	dậu
		[illegible]	戌	[illegible]	[illegible]	met			sĩt	sü	tuất
		[illegible]	亥	[illegible]	[illegible]	kao			nhõ	hài	hợi

a b c d e f g

dans leur case les 5 signes de TE WECHEL (dans la tablette des 35 cases reproduite *BEFEO.*, t. XXXVI, pl. XXXVII), placés selon la ressemblance avec :

La colonne 2 qui contient dans leur case les 5 signes du *kã : lã* tay noir. C'est leur place normale au premier jour du mois, en laissant les intervalles pour les sept heures non indiquées.

La colonne 3 donne les idéogrammes tay noirs avec toutes les variantes qu'on a pu trouver (une dizaine de manuscrits consultés à Nghĩa-lộ et Hạnh-sơn).

La colonne 4 donne le caractère chinois correspondant, la colonne 5 le tracé antique du caractère.

La colonne 6 n'est autre que le zodiaque occidental tel que l'emploie *L'Annuaire des Longitudes*. C'est pour être complet et non pas dans un fol espoir de concordance qu'on a placé dans ce tableau ces signes.

La colonne 7 donne la phonétique tay noire du dialecte de Nghĩa-lộ, la colonne 8 note les quatre points cardinaux, la colonne 9 rappelle les heures.

La colonne 10 donne la prononciation laotienne (rive gauche du Mékong, où ils sont employés) des mots du cycle de 12 (d'après GUIGNARD).

La colonne 11 donne la prononciation du chinois, la colonne 12 la prononciation sino-annamite des caractères chinois.

En fin de page : a et b sont les signes tay noirs de bovidé, c : d'un animal quelconque, d : d'un poisson, e et f : d'un homme. Enfin, à titre de témoin, g n'est autre qu'un signe astrologique européen (qu'on peut voir sur la « gemme Atzel »).

Avant de donner en note des remarques détachées sur des points de détail ou sur des « à côté », il me semble bon de dire ce qui suit :

1° Les ressemblances entre les tablettes de TE WECHEL et le *kã : lã* tay noir sont telles qu'une origine commune semble plus vraisemblable qu'un effet d'un hasard.

2° Il en est de même des signes du *kã : lã* et des idéogrammes tay correspondants, quoique à un moindre degré. La question de *sa : ngạ* sera traitée en note.

3° Mais de nettes ressemblances existent entre les signes duodénaires tay noirs et les caractères chinois correspondants tantôt quant au graphique actuel, tantôt quant aux vieux tracés, tantôt quant à un sens commun supposé (1).

(1) Il faut certes se méfier beaucoup des ressemblances accidentelles. Ainsi le cinquième idéogramme rappelle fort le 5 chinois antique, et le septième... notre 7 arabe. Enfin le cercle tient le dixième rang. En raison des études de HERCEY (pseudonyme du P. Raymond CHRÉTIEN, missionnaire au Sseu-tch'ouan, dans *Bulletin de la Société des Missions Étrangères de Paris*, édité à Hongkong, n°s 77 à 88 et 111), j'ai cru bon de noter que même avec le zodiaque occidental on peut trouver, avec beaucoup de bonne volonté, des similitudes. Un fait plus intéressant, ce serait la permanence d'une même idée sous des dessins différents, par exemple

Deux explications sont en présence :

1° tous les documents sont des restes d'une ancienne civilisation idéographique, et ce dossier doit être versé au débat si passionnant sur ce sujet : Indus, Ile de Pâques, etc. ;

2° ou bien les Tay noirs ont jadis fondu les 5 signes de la tablette divinatoire dans le cycle duodénaire emprunté au chinois. Pour ceux qu'intéresseraient les questions d'anthropophagie, je puis noter une tradition orale tay noire à Nghĩa-lộ : jadis, les ancêtres mangeaient leurs défunts. Il arriva qu'une fois un parent éploré, pour éviter ce sort au corps d'un mort, le brûla. L'exemple fut suivi comme plus décent et depuis ce jour, et encore aujourd'hui, les Tay noirs brûlent les cadavres.

YVES LAUBIE,
des Missions Etrangères.

---

si le *mõt* tay noir et le *vi* chinois désignaient une écrevisse, *kaơ* et *hơi* un poisson. Mais, au moins quant aux deux caractères chinois, il n'en est pas ainsi : les caractères chinois du cycle semblent de faux emprunts » et le cycle lui-même de formation tardive (cf. SCHLEGEL, Léopold de SAUSSURE, CHAVANNES, d'ARDENNE DE TIZAC, J. HALÉVY et *BEFEO.*, VI, 448-9). Quelques petits détails sont cependant dignes de remarque : *tzèu* chinois est l'enfant développé dont *séu* est le fœtus, selon les anciens graphiques : le premier caractère a les bras en plus. Or, avec au contraire absence du bas du corps, on a une même similitude pour les deux idéogrammes tay *chảơ* et *sảơ*... et doublement de ce dernier graphique pour *săn*... qui correspond aux Gémeaux. De même, l'idée originale du caractère chinois *mào* serait « deux portions d'un même objet » : est-ce que cette idée ne serait pas celle de l'idéogramme tay noir *mảu* ? En comparant maintenant tay et zodiaque occidental, balance et poisson peuvent être mis en parallèle, et en raison des cornes bélier et capricorne encore.

En ajoutant que *sa* : *nga* est un emprunt récent au chinois moderne, il ne resterait plus que *nhi* et *hạu* sans explication, soit 2 sur 12, de tous les idéogrammes tay.

Mais si on applique le calcul des probabilités en examinant chaque détail de divergence, et non pas la petite similitude que l'on cherche à trouver, tout ce qui précède s'évanouit, ou du moins n'est plus qu'hypothèse bien hasardée. Si cependant cette permanence d'une idée commune était certifiée ainsi que son évolution graphique différant en deux ou trois endroits de « l'espace-temps », la question du cycle chinois serait peut-être à réviser dans le sens d'une plus haute antiquité. Quant aux ressemblances avec le zodiaque, restera toujours l'objection du fait que Chinois et Tay, pour en faire leur cycle, l'emploient à rebours. On ne peut tout de même pas supposer que leurs ancêtres aient connu la précession des équinoxes !

Les traditions et les manuscrits des deux grandes communes tay noires de Nghĩa-lộ (Mường Lõ) et de Hạnh-sơn (Mường Cha), quoique voisins, diffèrent plus ou moins. Les tablettes divinatoires n'ont pénétré dans les manuscrits que dans le territoire de Hạnh-sơn, et la tablette reproduite fig. 58 n'y a encore été vue qu'une seule fois, dans le manuscrit appartenant à M. HÀ-VĂN-CHƯA, actuellement *coan bản* de *bản* Sái. Si l'explication en est perdue, il est encore possible par le contexte d'avoir quelques renseignements à son sujet.

La figure 63 reproduit en partie le texte de la page précédant celle de la tablette. On a

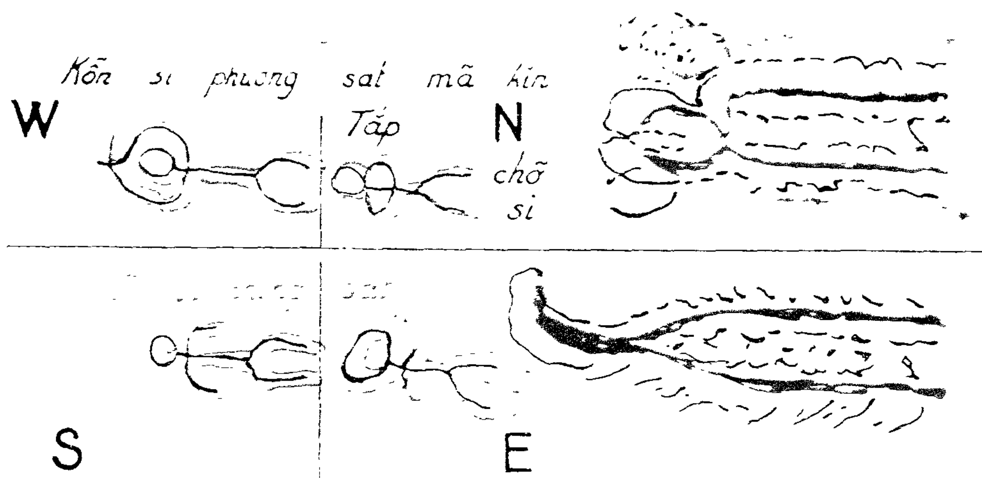


Fig. 63.

simplement rectifié les lignes droites, mis en romanisation le texte tay noir et ajouté les initiales des points cardinaux.

Kõn sí phư̛ơng sát mã kin tăp chỡ si, peut-on lire en caractères noirs, puis : *kỗn sí chíng sát* en caractères rouges. Quatre représentations humaines, accompagnées de 2 à 4 dragons grossièrement tracés, le tout avec traits doublés rouge et noir, sont jointes au texte. On trouve en outre, à la queue des dragons d'en haut : *pên mư si, mư sảo, mư (sa :) nga, pên mư mót, mư săn*, à la tête du dragon d'en bas : *mư hau, mư mèt, mư kaơ, mư chảơ*.

La tablette divinatoire fig. 58 est un quadrillé noir, avec diagonales et points rouges. A côté, on peut lire, en rouge : *Sút sóp* et *Kỗn sáy mư sa : nga báu lảy*, en noir : *Tăi phương, chíng sát, chỡ chảơ, chỡ páu, chỡ nhĩ, chỡ máu, chỡ si, chỡ sảơ, chỡ sa : nga, chỡ mót, chỡ săn, chỡ hau, chỡ mêt, chỡ kaơ*.

Les gens de la commune de Hạnh-sơn qui ont pu être interrogés disent ne plus bien entendre cette question, ceux du canton de Nghĩa-lộ ne pas la connaître. Dans tout le reste du manuscrit, sauf des dragons dessinés par amusement sous forme de cent pieds, l'encre rouge n'est pas employée. Les dragons ou chiens représentant les « quatre mandarins judiciaires » dans d'autres manuscrits ont souvent les deux couleurs, et on trouve aussi parfois des lignes avec dentelures (cela noté en raison de ce qui est dit *BEFEO.*, XXXIV, p. 695-6).

Pour qui compare la « calotte subsphérique de Nanong » avec l'un des quatre petits personnages ici reproduits, la parenté est évidente. On serait même tenté de dire : l'identité. D'où l'intérêt qu'il y a au point de vue archéologique à essayer de traduire le manuscrit tay noir. C'est ce qu'on va faire sous bénéfice d'inventaire, en se contentant de renvoyer le lecteur aux travaux de Mlle COLANI au point de vue comparaison (*Mégalithes du Haut-Laos*, t. I, pl. LVI, fig. 3, p. 164 et t. II, p. 300, fig. 232. En outre : *BEFEO.*, t. XXXVI, p. 267-9, fig. 65 et 66, et XXV, p. 423 et s., Victor GOLOUBEW).

On a, en mettant le texte en rouge entre parenthèses : les personnages des quatre points cardinaux jugeant reviennent manger le foie à l'heure *si*, cela le jour *si*, le jour *sảơ*, le jour *sa : nga*, le jour *mót*, le jour *săn* (les personnages des quatre points cardinaux jugeant) cela le jour *hau*, le jour *mêt*, le jour *kaơ*, le jour *chảơ* .

Tel est le texte accompagnant les personnages et dragons. Il a rapport à l'action nocive de l'heure *si* (qui correspond à la balance du zodiaque) : entre autres choses, un enfant né à cette heure n'arrivera jamais à l'âge adulte.

Il semble que les cinq premiers jours énumérés concernent les deux *coan sát* dessinés en haut, les quatre autres jours étant réservés aux deux autres. Rien n'est dit sur les trois jours restants, ni sur la position des dragons.

Un fait semble certain : le dessinateur, en reproduisant sans doute un manuscrit encore plus vieux, a bien voulu distinguer quatre personnages divers en leur donnant des attitudes différentes. Un autre fait dont ne doute pas le lecteur habitué aux écritures tay : il y a là une rose des vents sous-jacente avec léger décalage vers la droite. Ainsi, le curieux personnage qui est représenté tout à fait dans l'attitude du dessin de Nanong (jambes infléchies et bras se rejoignant au-dessus de la tête) est le *coan sát* de l'Ouest.

Or le texte accompagnant la tablette divinatoire (fig. 58) le concerne ; en voici un essai de traduction, en mettant toujours entre parenthèses ce que les Tay écrivirent en rouge :

« Côté Ouest. Juge du côté. (Bouche fermée.) (Si quelqu'un a la fièvre le jour *sa : nga*, impossible qu'il s'en sorte) soit à l'heure *chảơ*, soit à l'heure *pảu*, soit à l'heure *nhī*, soit à l'heure *máu*, soit à l'heure *si*, soit à l'heure *sáơ*, soit à l'heure *sa* : *nga*, soit à l'heure *mọt*, soit à l'heure *săn*, soit à l'heure *hau*, soit à l'heure *mêt*, soit à l'heure *kaơ*. »

Cette dernière phrase permet peut-être de supposer le sens de la partie (non reproduite ici) qui, dans un autre manuscrit, se trouve au bas de la figure 62 : homme couché comme dans un tombeau, entouré de la liste des 12 heures, en noir entre deux traits rouges. Mais la partie supérieure (deux hommes tête-bêche entourés d'un trait rouge discontinu, puis d'un trait noir) reste inexpliquée. Je crois bon de noter que, contrairement à mon schéma, l'un des deux personnages a les jambes dans la position de celui de Nanong, comme dans bien des graffiti d'enfant tay noir.

A titre de renseignement : le dictionnaire GUIGNARD nomme *Chướng* le peuple qui jadis fit les jarres de Tran Ninh. Cette peuplade n'a pas laissé, semble-t-il, de souvenir parmi les Tay noirs de Nghĩa-lộ. Dans le même dictionnaire laotien, temps se dit *kala*. A Nghĩa-lộ, la tablette divinatoire seule se dit : *kã : lã*. L'interversion de l'accentuation est presque de règle entre les deux dialectes, comme le constata jadis le P. GUIGNARD lui-même, et il y a plusieurs exemples de voyelle très brève dans un dialecte et longue dans un autre. Les deux mots sont donc de la même famille, mais à Nghĩa-lộ l'acception primordiale est perdue.

Dans le schéma de la fig. 58, *BEFEO.*, XXXVI, p. 251, au point de vue tay noir de Nghĩa-lộ, on peut noter : 10, couteaux de moissonneur ; 16, corbeille à offrandes, plutôt semblable à celle des Célèbes ; 17, jouets en vannerie, surtout oiseau, parfois plus esthétiques que ceux d'Annam, et sans doute bien autres choses encore...

NOTE SUR LA NOUVELLE ROMANISATION OFFICIELLE DU JAPONAIS

[Jusqu'en 1937, plusieurs systèmes de transcription du japonais en lettres « romaines » ou latines ont été concurremment employés. Celui qui a reçu à cette date la consécration officielle du Gouvernement japonais n'est pas celui qui avait été adopté dès 1902 par l'Ecole Française d'Extrême-Orient. La note qui suit, due à M. KIM YUNG-KUN, bibliothécaire adjoint pour le fonds japonais, précise les origines d'une divergence qui n'a pas été sans quelque inconvénient. Notre collaborateur a dressé un tableau propre à faciliter le passage du *kana* au système de transcription que nous emploierons désormais, d'accord avec les prescriptions officielles, pour contribuer, en ce qui nous concerne, à une uniformisation très désirable de la romanisation japonaise. — N. D. L. R.]

Le problème de la transcription du japonais en lettres latines s'est posé dès le début du règne de l'Empereur Meiji. La nécessité d'une transcription plus pratique que le *kana* japonais et les caractères chinois avait été clairement sentie et exposée par NAMBU Yosikazu, dès 1869 ; en 1884, un certain nombre de lettrés se groupaient autour de TOYAMA Masaiti pour jeter les bases d'une « Société pour l'adoption de l'alphabet latin (litt. des lettres romaines) » ou *Rōmaji kai,* définitivement lancée par eux l'année suivante. Parmi les fondateurs, on relève en particulier le nom du japonologue anglais bien connu Basil Hall CHAMBERLAIN, animateur du comité auquel échut la tâche d'élaborer les règles de la future transcription. Après bien des discussions, on finit par se rallier au système du missionnaire américain James Curtis HEPBURN ; HEPBURN prit d'ailleurs, à titre de conseiller, la part la plus active aux travaux de la société.

Cette même année 1885 marque le début de la *Rōmaji zasshi,* revue en japonais et en transcription latine. La transcription HEPBURN-*Rōmaji kai* a été adoptée par la majorité des auteurs japonais de dictionnaires japonais-anglais, japonais-français, etc., et par le Ministère des Chemins de fer.

En 1905, la Société a introduit une légère modification dans sa désignation. Mais sous le nom ainsi renouvelé de *Rōmaji hirome kai,* « Société de propagande en faveur de l'alphabet latin (litt. des lettres romaines) », elle est demeurée fidèle, sous réserve de quelques petites retouches, au système primitivement choisi (HEPBURN), couramment appelé « système de la (*Rōmaji*) *hirome kai* » (cf. *BEFEO.*, VII, 1907, p. 457-458).

Cependant l'unanimité n'avait pu se faire. Dès 1886, un an après la première publication de la *Rōmaji zasshi,* TANAKADATE Aikitu inaugurait une publication concurrente, la *Rōmazi sinsi,* revue elle aussi en japonais transcrit en caractères latins, mais selon un système différent de celui de HEPBURN, comme l'indique déjà le seul aspect du titre : le nouveau système a reçu le nom de *Nippon siki.* Cette initiative indépendante ne manqua point d'exercer un contre-coup sur les

activités de la *Rōmaji kai*, qui n'avait guère encore qu'un an d'existence. Ce n'est pas avant un an et demi de discussions que la majorité de ses membres décidèrent de s'en tenir au système de HEPBURN, auquel nous avons déjà eu l'occasion d'indiquer que la revue *Rōmaji* de la *Rōmaji* (*hirome*) *kai* est restée fidèle.

Un groupe dissident s'organisa cependant en une société rivale l'« Association pour l'alphabet latin », *Rōmazi sya*, qui propagea le système *Nippon siki* en diffusant, à partir de 1910, ses revues *Rōmazi simbun* et *Rōmazi sekai*. Adopté par le Ministère de la Marine et les services de navigation, ce système, très légèrement modifié, vient enfin de recevoir, par arrêté ministériel, la consécration du Gouvernement japonais (le 21 septembre 1937).

La différence entre le système de HEPBURN, autrement dit de la (*Rōmaji*) *hirome kai* et celui dit *Nippon siki* concerne la transcription des sons suivants: シ, チ, ツ, フ, ジ, ヂ, ヅ, シャ, シュ, ショ, チャ, チュ, チョ, ジャ, ジュ, ジョ, ヂャ, ヂュ, ヂョ. Le système de HEPBURN ou de *Hirome kai* représente ces sons respectivement par *shi, chi, tsu, fu, ji, ji, zu, sha, shu, sho, cha, chu, cho, ja, ju, jo, ja, ju, jo*; alors que celui dit *Nippon siki* représente ces mêmes sons par *si, ti, tu, hu, zi, di, du, sya, syu, syo, tya, tyu, tyo, zya, zyu, zyo, dya, dyu, dyo*. Enfin le nouveau système fixé dernièrement par le Gouvernement, tout en adoptant comme base le *Nippon siki*, représente cependant les sons ヰ, ヱ, ヲ, ヂ, ヅ, ヂャ, ヂュ, ヂョ par *i, e, o, zi, zu, zya, zyu, zyo*, au lieu de *wi, we, wo, di, du, dya, dyu, dyo*.

On trouvera ci-dessous un tableau de l'alphabet japonais *kana* transcrit en lettres romaines, dans le système de transcription fixé en 1937 par le Gouvernement du Japon, d'après le texte publié par M. Denzel CARR, *The new officiel romanization of Japanese* (*Journal of the American Oriental Society*, vol. 59, n. 1, march 1939, p. 100).

NOUVELLE ROMANISATION OFFICIELLE DU JAPONAIS

	kana		kana		kana		kana		kana
a	ア	i	イ	u	ウ	e	エ	o	オ
ka	カ	ki	キ	ku	ク	ke	ケ	ko	コ
sa	サ	si	シ	su	ス	se	セ	so	ソ
ta	タ	ti	チ	tu	ツ	te	テ	to	ト
na	ナ	ni	ニ	nu	ヌ	ne	ネ	no	ノ
ha	ハ	hi	ヒ	hu	フ	he	ヘ	ho	ホ
ma	マ	mi	ミ	mu	ム	me	メ	mo	モ
ya	ヤ	i	イ	yu	ユ	e	エ	yo	ヨ

NOUVELLE ROMANISATION OFFICIELLE DU JAPONAIS (suite)

	kana		kana		kana		kana		kana
ra	ラ	ri	リ	ru	ル	re	レ	ro	ロ
wa	ワ	i	ヰ	u	ウ	e	ヱ	o	ヲ
ga	ガ	gi	ギ	gu	グ	ge	ゲ	go	ゴ
za	ザ	zi	ジ	zu	ズ	ze	ゼ	zo	ゾ
da	ダ	zi	ヂ	zu	ヅ	de	デ	do	ド
ba	バ	bi	ビ	bu	ブ	be	ベ	bo	ボ
pa	パ	pi	ピ	pu	プ	pe	ペ	po	ポ
kya	キャ			kyu	キュ			kyo	キョ
sya	シャ			syu	シュ			syo	ショ
tya	チャ			tyu	チュ			tyo	チョ
nya	ニャ			nyu	ニュ			nyo	ニョ
hya	ヒャ			hyu	ヒュ			hyo	ヒョ
mya	ミャ			myu	ミュ			myo	ミョ
rya	リャ			ryu	リュ			ryo	リョ
gya	ギャ			gyu	ギュ			gyo	ギョ
zya	ジャ			zyu	ジュ			zyo	ジョ
zya	ヂャ			zyu	ヂュ			zyo	ヂョ
bya	ビャ			byu	ビュ			byo	ビョ
pya	ピャ			pyu	ピュ			pyo	ピョ

Indications complémentaires :

a) Pour indiquer la voyelle longue, un trait sera employé comme dans *okāsama, Kyūsyū, Ōsaka* ; *b*) La voyelle nasale sera représentée par *n* dans tous les cas ; *c*) Quand il est nécessaire de séparer *n* de la voyelle suivante (y compris *y*), un trait d'union sera employé comme dans *hin-i, kin-yōbi, Sin-ōkubo* ; *d*) Une consonne géminée sera rendue graphiquement par la consonne double comme dans *gakkō, happyō, tossa, Sapporo* ; *e*) La première lettre au commencement d'une phrase et des noms propres sera en majuscule, comme dans *Waga kuni no. . . , Sizuoka, Masasige.* Les noms communs peuvent prendre aussi la majuscule [comme en allemand] ; *f*) La représentation des sons particuliers est laissée libre. Il faut noter aussi que le son *kwa* ou *gwa* devra désormais être représenté simplement par *ka* ou *ga*, comme je l'ai fait jusqu'ici, suivant le principe du nouveau système.

KIM YUNG-KUN.

BIBLIOGRAPHIE

Indochine française.

Les Arts de l'Indochine. 77 héliotypies précédées d'une Introduction par G. de CORAL-RÉMUSAT. Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1938, in-8°, 23 pp., 1 carte, 77 pl.

Les planches de cet album sont d'une exécution qui rappelle, en plus petit format, la présentation d'*Ars Asiatica*. L'introduction est substantielle, et, dans sa brièveté, donne un tableau d'ensemble aussi complet que possible de l'origine et de l'évolution des arts du Cambodge, du Champa, du Laos et de l'Annam. Certains reprocheront peut-être à Mme de CORAL-RÉMUSAT d'avoir consacré les deux tiers des photographies au seul Cambodge. Par le nombre et l'importance de ses monuments ce pays tient évidemment une place prépondérante dans l'archéologie indochinoise, mais dans une synthèse des arts de l'Indochine, on souhaiterait une répartition mieux équilibrée des reproductions photographiques entre les divers pays de l'Union. Le Tonkin, par exemple, avec ses tombeaux Han, son art dôngsonien, sa tour de Bình-sơn, comprend toute une série d'antiquités vénérables auxquelles auraient pu être consacrées quelques planches, quitte à réduire le nombre de celles qui sont réservées à la décoration khmère. Le Laos, lui aussi, a une part un peu maigre.

G. CŒDÈS.

H. G. QUARITCH WALES. *Towards Angkor in the footsteps of the Indian invaders.* Londres, Harrap & Co., 1937, in-8°, 249 pp., 42 ill. formant 33 pl. h. t., 5 cartes.

Dans une série d'articles publiés par *Indian Art and Letters* (vol. IX et X, 1935 et 1936) et par les *Illustrated London News* (30 janvier 1937), M. Quaritch WALES a rendu sommairement compte du résultat de ses missions archéologiques dans les environs de Tăkua Pa, à C'āiya, à P'oṅ Tŭk et à Sri T'ep. Le livre qu'il publie aujourd'hui reprend ces articles et les utilise pour la démonstration d'une thèse qu'il résume ainsi : « My main object in this book has been to trace the spread of Indian inspiration, and eventually to bring the reader to the gates of Angkor with a better understanding of the long centuries of endeavour that led up to that crowning triumph. »

L'auteur considère la civilisation khmère et son expression la plus parfaite, à savoir Ankor, comme le point culminant de l'expansion indienne en Extrême-Orient, et il se propose de rechercher les étapes par lesquelles cette expansion a passé avant d'y parvenir. L'idée, en soi, est intéressante, mais la méthode suivie prête à la critique. Aṅkor, en tant qu'épanouissement de la civilisation khmère, est le résultat d'une évolution qui s'est faite sur place et dont les récentes recherches sur la chronologie des monuments cambodgiens ont à peu près fixé la courbe. Les influences étrangères ne sont pas niables, mais on doit plutôt les considérer comme des greffes entées sur un tronc vigoureux qui,

issu d'une semence indienne, a de profondes racines dans le sol cambodgien. M. W., au lieu de considérer Aṅkor comme le point final d'une évolution dans le temps, cherche les étapes de cette évolution dans l'espace, le long d'une route jalonnée par ses fouilles. Bien qu'il n'ignore pas les antécédents locaux d'Aṅkor, il semble considérer l'art khmèr à son apogée comme le terme d'un cheminement de l'art indien qui se serait peu à peu transformé en cours de route. Ce qu'il a dans l'esprit, c'est apparemment que ces étapes, sur la Péninsule Malaise et au Siam, correspondent à des périodes qui n'ont pas toujours laissé au Cambodge de traces archéologiques tangibles et dont les vestiges de Tăkua Pa et les monuments de C'äiya et de Sri T'ep donnent une idée. Mais emporté par son imagination, et dépassant manifestement sa pensée, il en arrive à écrire (p. 50) : « Si les statues indiennes de Tăkua Pa n'avaient pas été transportées à 12 milles en amont sur la rivière, Ankor au Cambodge n'aurait jamais existé. » Aṅkor est, je le répète, l'aboutissement d'une évolution qui commence avec l'hindouisation au Fou-nan au début de l'ere chrétienne ; et le transport de quelques images indiennes datant des VI[e]-VIII[e] siècles, le long de la route qui permettait de passer d'un rivage à l'autre de la Péninsule, n'a pas pu y changer grand'chose. M. W. se contredit d'ailleurs lui-même lorsque, à propos de la floraison de l'art khmèr dans la seconde période angkorienne, comparée à la décadence artistique des pays voisins, il écrit ce passage assez heureux : « But in Cambodia nothing of the sort occurred. When the guiding hand of India was removed, her inspiration was not forgotten, but the Khmer genius was released to mould from it vast new conceptions of amazing vitality different from, and hence not properly to be compared with anything matured in a purely Indian environment. » (p. 227). L'action du génie khmèr s'est exercée dès l'origine, et les statues indiennes de Tăkua Pa n'ont rien à y voir.

C'est peut-être, au demeurant, faire tort au livre de M. Wales que de le soumettre à une critique scientifique trop rigoureuse, alors que son titre même souligne son caractère tant soit peu romancé.

Dès le début, l'auteur nous donne un avant-goût de son style dans la façon dont il présente sa mission, « a scientific expedition on its way to probe one of the most enthralling mysteries of the ancient East, of which at that time the unrevealing heart of Indochina stille held the solution. The mystery was no less than that of the origin of Angkor and the Khmer civilization. » (p. 16). Pour qui veut se donner des allures de pionnier, c'est un procédé commode que d'envelopper au préalable de mystère le sujet que l'on se propose d'étudier. En quoi Aṅkor et la civilisation khmère sont-ils plus mystérieux que Mĩ-sơn et la civilisation chame, ou que Barabuḍur et la civilisation javanaise ? Aṅkor doit apparemment sa splendeur à la richesse ancienne du Cambodge et à la puissance de ses rois, mais la civilisation khmère n'est pas plus mystérieuse que les autres civilisations d'origine indienne qui ont fleuri dans l'Inde extérieure.

Ce n'est pas seulement cette grandiloquence qui rend parfois un peu irritante la lecture du livre de M. W., c'est aussi un certain manque de mesure et de prudence dans l'affirmation (p. 154, l'expression « no doubt » revient trois fois en dix lignes), et c'est enfin l'importance exagérée attachée aux moindres découvertes faites par l'auteur : loin de moi la pensée de vouloir rabattre l'enthousiasme de l'archéologue, mais à mon sens, plus de modestie et d'objectivité eût conféré à ce volume un peu de ce caractère scientifique qui lui manque. J'ajouterai, pour liquider les critiques d'ordre général, que M. W. ne fait pas toujours une distinction suffisamment nette entre ses propres trouvailles et celles des autres. Par exemple, sans s'attribuer expressément la découverte des

statues indiennes de Tăkua Pa (p. 48), il raconte sa visite en des termes qui peuvent conduire à lui attribuer cette découverte : or ces statues ont été signalées dès 1909 par L. de LAJONQUIÈRE avec croquis à l'appui (*BCAI.*, 1909, pp. 234-236, fig. 27).

Voici maintenant quelques observations de détail :

P. 28. « The majority of these very early Indian colonists were certainly Buddhists (of the Southern school), but in Southern Annam an inscribed stone has been found which dates from the third century and suggests that a colony of Brahminical Hindus had already established itself in one of the isolated valleys that were later to form the kingdom of Champa. » La date et la localisation de cette inscription indiquent qu'il s'agit de l'inscription de Võ-cạnh. Or, L. FINOT a essayé de montrer que cette inscription est bouddhique (*BEFEO.*, XV, 2, p. 3), mais M. W. ne semble pas connaître son article.

P. 51. «These more distant colonies (en Indochine et en Indonésie) must have offered a means of relieving the congestion in the older settlements on the West coast of the Peninsula. » Hypothèse absolument gratuite fondée sur l'idée que l'hindouisation de ces pays est le résultat d'un gros afflux d'immigrants indiens : or rien n'est moins certain.

P. 52. A propos de C'aiya et des autres sites voisins de la baie de Bandon, M. W. écrit : « It is in these ancient cities that, during the four centuries which followed the opening of the overland route about A. D. 400, there took place an evolution from the purely Indian artistic styles which the colonists had brought with them from India to a more developed form ». Ceci est l'idée fondamentale de l'article qu'il a publié dans *Indian Art and Letters* (vol. IX, 1935) sous le titre *A newly explored route of ancient Indian cultural expansion*, dont j'ai déjà eu l'occasion de critiquer les théories relatives au site de la capitale de Çrīvijaya (*J. Mal. Br. RAS.*, XIV, 3, 1936). D'après M. W., le caractère indifférencié des monuments de C'aiya tend à en faire les ancêtres des monuments beaucoup plus spécialisés du Cambodge et de Java. Cette thèse demanderait à être soutenue par des arguments précis, car, à première vue, les temples de C'aiya semblent être postérieurs à une époque pour laquelle nous avons au Cambodge, au Champa et à Java des monuments déjà nettement différenciés et portant toutes les caractéristiques de l'art khmèr, de l'art cham ou de l'art javanais.

P. 83. M. W. tire une conséquence inattendue de la façon dont le *Leang chou* raconte la visite dans l'Inde de l'ambassadeur du roi Fan Tchan du Fou-nan, de l'intérêt que ce roi témoigne pour l'Inde et de la surprise du roi de l'Inde qui s'exprime par les mots : « Aux extrêmes rives de l'Océan, il y a donc encore de ces hommes ! » M. W. écrit : « The interest of the occurrence lies in the evidence it affords that the coming of Prince Kauṇḍinya had made little lasting impression on Fu-nan, and that after a lapse of 200 years, the peoples of India and Fu-nan as yet knew little of each other. » A mon avis, un chef « sauvage », à peu près dépourvu de culture indienne, n'eût guère songé à envoyer une ambassade dans l'Inde, et j'inclinerais à interpréter l'exclamation du roi indien comme motivée par son étonnement de voir des gens hindouisés venir de si loin. Mais pour sa thèse, M. W. a besoin de minimiser l'importance des contacts antérieurs à l'époque des vestiges qui jalonnent sa route transpéninsulaire, et il aboutit à cette étrange contradiction : après avoir dit, p. 83, que les sources chinoises relatives à cette ambassade confirment son opinion que la culture de l'Inde n'avait pas encore, au milieu du III[e] siècle, fait une impression profonde sur le Fou-nan, il reproduit à la page suivante les renseignements recueillis par une ambassade chinoise au Fou-nan vers la même époque et mentionnant dans ce pays l'existence de livres et d'archives écrits dans un alphabet apparenté à celui de l'Inde.

P. 89. L'inscription sanskrite de Rudravarman, dernier roi du Fou-nan, ne provient pas de Cochinchine, mais de la province de Bàti (Cambodge méridional).

Pp. 91-92. Le voyage des gens du Fou-nan le long du Mékong et du Mun et leur arrivée à Sri Deva ou Sri T'ep « a great Indian city to act as a kind of half-way house for the refreshment of their military forces and an emporium at which traders from east and west might come and exchange their wares » est du pur roman.

P. 96. M. W. avait déjà affirmé dans son précédent article, et il répète ici que le plan de Sri T ep est « typically Indian ». Ceci demanderait à être précisé.

Pp. 99-100. « To us, who realized that we were standing face to face with the oldest known Hindu temple in Indo-China, it was a revelation, for it held within itself the germ of all the glories that Indian civilization was to produce in Indo-China in succeeding centuries... It would be difficult to imagine a simpler and more undifferentiated sanctuary tower, showing as it did not a single characteristic of the Khmer or other later classes of Indo-Chinese architecture which have beyond a doubt been evolved from the basic type. » Ce passage est tout à fait caractéristique du style grandiloquent et affirmatif de M. W. Mais comment un temple qui ne présente aucun caractère des monuments indochinois postérieurs peut-il être considéré comme leur ancêtre ? De deux choses l'une : ou il est leur ancêtre, et cette affirmation doit nécessairement se fonder sur quelque trait de parenté ; ou il n'a aucun trait commun avec eux et alors sur quoi se base l'assertion qu'il est leur ancêtre ? Quoi qu'en dise M. W., un certain doute subsiste.

P. 103. Dire que les statues de Sri T'ep « lie at the base of the whole later development of sculpture in Indo-China and even in Indonesia », est une nouvelle exagération qui illustre à merveille la méthode de M. W. La « triple flexion » de ces statues qui, soit dit en passant, ne se retrouve pas exclusivement dans les images bouddhiques d'Aṅkor Bórĕi comme l'écrit M. W., mais persiste jusqu'au VIIIe siècle dans l'art du Kulên, cette triple flexion correspond à un stade de l'évolution de la sculpture indienne en Indochine qui est plus ancien que celui auquel correspondent les sculptures d'Indochine et d'Indonésie. Mais donner ces statues comme la souche d'où est issue toute la sculpture khmère et javanaise est une exagération manifeste.

P. 122. M. W. fait venir de l'Ouest (delta de la Salouen) les Môns du Ménam qui, en arrivant dans cette région, auraient trouvé le pays déjà occupé par les T'ai. Cette théorie semble peu compatible avec l'existence d'une communauté linguistique môn-khmère. Sans confondre langue et race, ni conclure de l'une à l'autre, il semble logique de postuler à l'origine une communauté môn-khmère englobant les trois deltas, que la coulée t'ai, dont je ne prétends pas nier l'ancienneté, aurait ensuite dissociée.

P. 147. M. W. dit qu'au milieu du VIe siècle, « distant indianized states like Fu-nan, not only showed signs of political distress, but their art began to become stylized or to yield its purity to the effects of local influences. Before cultural decadence could make much headway, however, — at least along the main route of Indian colonial expansion across the Malay Peninsula to Fu-nan —, a new factor came to bear on the situation. » Nous savons si peu de chose de l'art de l'Inde extérieure avant 550 qu'il paraît bien osé de parler de décadence. Quant à dater l'influence Pallava du milieu du VIe siècle, c'est certainement trop tard. Si leur prédominance date bien du milieu du VIe siècle, leur établissement à Kāñcī et dans la région d'où partaient les bateaux à destination de l'Indochine et de l'Indonésie, est antérieur de près de deux siècles ; et leur influence, qu'il ne faut d'ailleurs pas exagérer et à laquelle on aurait tort de tout ramener comme

le fait B. Ch. CHHABRA (1), a commencé à s'exercer dès le temps du Fou-nan : je n'en veux pour preuves que la légende de la nāgī et l'écriture des inscriptions du Fou-nan.

P. 149. M. W. énonce ici une des idées maîtresses de ses articles et de son livre : « The Transpeninsular Route was the channel by which Pallava cultural influences were disseminated throughout the Farther East ; but in the preliminary process of crossing the watershed and taking root in the land around the Bay of Bandon, changes had taken place, and what was broadcast from that region was no longer purely Pallava, but was already an Indian colonial art ». Et plus loin, p. 153 : « The combination in a single temple of some of the basic features of the earlier temples of such geographically widely separated regions as Java, Cambodia and Champa can only mean one thing : a dissemination of art influences, during the period A. D. 550 to 750, from a cultural centre situated in the neighbourhood of the Bay of Bandon. Je ne nie pas le rôle de relais que les petits royaumes hindouisés de la Péninsule ont pu jouer dans les échanges entre l'Inde et l'Indochine, et j'ai moi-même indiqué qu'il fallait en tenir compte (2), mais la thèse de M. W. me paraît trop absolue, car la combinaison dans un seul temple de caractères propres aux architectures des pays voisins peut aussi bien s'expliquer par la convergence d'influences dues à des facteurs politiques. La carte de M. W., p. 163, n'indique de courants que dans un seul sens, qui est centrifuge par rapport à l'Inde et à la Péninsule. Mais l'expansion du Fou-nan et celle de Çrīvijaya vers la Péninsule Malaise sont des faits historiques bien attestés. L'art du Kulên présente des caractères chams et javanais : dira-t-on que le Kulên est un centre de dispersion qui a influencé le Champa et Java, et n'est-il pas plus conforme à l'histoire de parler d'influences chame et javanaise sur le Cambodge du VIIIe siècle ?

Le Wăt Kèu de C'āiya que j'ai été le premier à signaler et dont j'ai aussitôt souligné les affinités javanaises et chames (3) est à mon sens beaucoup moins un ancêtre qu'un métis. J'ai montré par ailleurs les difficultés qu'il y a à considérer C'āiya comme le centre d'un empire (4). Parler d'immigrants hindouisés venant de la baie de Bandon et faisant au VIIe siècle revivre à Java la culture indienne languissante depuis le Ve, et dire que les sculptures de C'āiya ont pu servir de modèles à celles du Dieng est pure imagination.

P. 158. M. W. place à Sambór du Mékong le centre du Tchen-la de Terre et à Ankor Bórĕi celui du Tchen-la d'Eau. C'est la vieille théorie dont je crois avoir fait justice dans une *Etude cambodgienne* publiée dans le *BEFEO.*, XXXVI, p. 1.

P. 167. Tout le chapitre XI est un roman sorti de la fertile imagination de l'auteur. Voici comment débute ce morceau : « The stage is now set for a series of dramatic events which not only increase the tempo of our story, but introduce a striking and romantic personage, the greatest of the Indian Argonauts. For now, at last, a hero emerges whose glorious deeds are brought to life once more as modern research painfully pieces together the all too fragmentary records of a forgotten past. This great conqueror, whose achievements can only be compared with those of the greatest soldiers known to Western history, and whose fame in his time resounded from Persia to China, in a decade or two

---

(1) *Expansion of Indo-Aryan culture during Pallava rule*, JASB., 1935, p. 1.

(2) *Recueil des inscriptions du Siam*, II, p. 4.

(3) *Indian Art and Letters*, N. S., vol. I, 1927, p. 65.

(4) *J. Mal. Br. RAS.*, loc. cit.

built up a vast maritime empire which endured for five centuries and made possible the marvellous flowering of Indian art and culture in Java and Cambodia. »

Cet émule d'Alexandre serait un jeune prince de la dynastie Gaṅga qui, après le milieu du VIII[e] siècle, aurait débarqué à Tākua Pa et traversé la Péninsule en en conquérant les petits états. Ce roi de la Montagne aurait ensuite annexé Sumatra, la plus grande partie de Java, entrepris des raids contre le Champa et finalement conquis le Cambodge où Jayavarman II est représenté comme un « scion of the conqueror's family ». Si certains épisodes de cette épopée guerrière sont effectivement en relation avec l'ascension de la dynastie des Çailendra, ce Roi de la Montagne est une pure création de l'esprit. Attribuer à un personnage unique tous les mouvements politiques qui agitèrent la Péninsule, le Cambodge et l'Archipel dans la seconde moitié du VIII[e] siècle est une idée qui ne repose sur aucune donnée historique. Enfin, représenter Jayavarman II comme un descendant des Çailendra qui serait resté leur vassal jusqu'à sa mort (p. 180) est exactement contraire à la vérité : Jayavarman II est le roi qui libéra le Cambodge de la tutelle de Java.

P. 221. La chronologie des monuments khmèrs est sujette à caution. Les Tours des danseurs de corde datées de Yaçovarman sont probablement très postérieures ; le Phimãnàkàs, attribué au même roi, n'est probablement pas antérieur à Rājendravarman ou à Jayavarman V. Quant au Bàphûon que M. W. place avant la fin du X[e] siècle, j'ai montré qu'il est plus jeune d'un siècle (*BEFEO.*, XXXI, p. 18).

Au total, considéré comme un livre d'archéologie romancée, l'ouvrage de M. W. est d'une lecture assez attachante et contribuera à attirer l'attention du grand public sur un certain nombre de questions que celui-ci ignore généralement. Mais la science pure n'a pas grand'chose à tirer de ce travail ; elle attend par contre avec intérêt les comptes-rendus scientifiques de ces campagnes de recherches et de fouilles, dont M. W. n'a jusqu'à présent donné que des résumés un peu trop sommaires.

G. Cœdès.

(Vacanānukrama khmèr.) *Dictionnaire cambodgien. Tome I. K-M. 9.641 articles. Première édition.* Phnom-Penh, Editions de la Bibliothèque Royale du Cambodge, 1938, in-8°, 8-779 pp.

Je me réserve de donner un compte-rendu détaillé du nouveau dictionnaire cambodgien, lorsque le second volume aura paru et que l'ouvrage sera complet. Je me bornerai à donner aujourd'hui quelques indications sur l'aspect extérieur de ce travail et sur la façon dont il a été composé.

L'ouvrage est entièrement rédigé en cambodgien.

Chaque mot est imprimé en caractères droits. Dans les cas où un doute pourrait se produire au sujet de la prononciation, celle-ci est indiquée entre parenthèses. La catégorie grammaticale est indiquée par une abréviation. L'étymologie est ensuite donnée pour tous les vocables d'origine non cambodgienne. Vient enfin la définition du mot avec l'indication des expressions toutes faites dans lesquelles il entre. L'ordre dans lequel les mots sont énumérés est naturellement celui de l'alphabet cambodgien, qui est celui de l'alphabet sanskrit. Les auteurs du dictionnaire se sont efforcés d'incorporer tous les termes dérivés du sanskrit et du pāli qui sont en usage en cambodgien ; ils

ont même péché plutôt par excès, en ce sens que, de leur propre aveu, ils ont fait figurer des mots qui ne sont pas encore entrés dans l'usage, mais qui, pensent-ils, sont destinés à y entrer.

La préface, non signée, mais qui semble avoir été rédigée par la Commission du Dictionnaire, attribue la conception et la réalisation de ce gros travail de lexicographie, le premier de ce genre qui ait été fait au Cambodge, à une Ordonnance Royale du 10 septembre 1929. Il y a là une déformation, volontaire ou non, de la vérité, que je ne saurais laisser passer sans formuler quelques remarques et rappeler quelques faits.

Cette Ordonnance Royale du 10 septembre 1929, que la préface présente comme étant en quelque sorte la charte de fondation de la Commission du Dictionnaire, a eu simplement pour but de modifier la composition de la Commission chargée de la correction des épreuves du dictionnaire, telle qu'elle avait été fixée par une Ordonnance Royale du 30 novembre 1927. Il résulte de cette constatation que l'origine de ce dictionnaire remonte beaucoup plus haut que 1929, puisque déjà en 1927 on prévoyait son impression et la correction des épreuves d'imprimerie.

En réalité, les débuts du travail remontent à 14 ans plus tôt que ne le laisse supposer cette préface, et celle-ci semble avoir le dessein d'étendre le voile de l'oubli sur tout ce qui a été fait avant l'année 1929, date de la création de l'Institut bouddhique à Phnom Pén.

Pour faire œuvre d'historien tout à fait impartial, je voudrais pouvoir oublier un instant la part que j'ai prise à l'élaboration de ce dictionnaire, et résumer simplement le dossier conservé à l'Ecole Française. Mais voici que justement la première pièce qui me tombe sous les yeux est une note, rédigée par moi dans les premiers jours du mois de juin 1915 à la demande de plusieurs de mes amis cambodgiens, et adressée à mon Directeur Louis FINOT pour approbation. « Les Cambodgiens instruits, écrivais-je, demandent depuis longtemps qu'une commission se réunisse afin d'établir un dictionnaire cambodgien — conçu sur le plan du Dictionnaire de l'Académie Française — qui fixerait une fois pour toutes l'orthographe de leur langue. » Et j'exposais mes idées sur la composition de cette commission et le programme de ses travaux. Le 16 juin, M. FINOT me répondait : « Votre plan me paraît bien conçu et je n'ai aucune objection à y faire. Quant à l'utilité de cette entreprise, elle ne saurait prêter au moindre doute : le désordre orthographique que l'arbitraire et l'ignorance des scribes a introduit dans la langue cambodgienne est un mal trop certain pour qu'on ne désire pas unanimement y remédier ». Je remis ma note le 27 juin au Résident Supérieur BAUDOIN qui saisit dès le début de juillet le Conseil des Ministres. Deux mois après, Sa Majesté le Roi SISOWATH promulguait l'Ordonnance Royale suivante qui est en quelque sorte l'acte de naissance du Dictionnaire.

Nous

Préa bat Samdach Préa Sisowath Chamchakrapong Hariréach Barminthor Phouvanay Kraykéofa Soulalay Préa Chau Crung Campuchéa Thippedey, Roi du Cambodge.

Vu que la langue cambodgienne ne possède pas encore d'orthographe officielle ;

Considérant qu'il importe, afin de faciliter son étude, de fixer l'orthographe et le sens des mots qui la composent ;

Vu l'entente intervenue entre M. le Résident Supérieur et Nous ;

Sur la proposition du Conseil des Ministres,

Ordonnons :

Art. 1er. — La Commission désignée ci-après est chargée d'élaborer un Dictionnaire officiel de la langue khmère fixant l'orthographe, l'étymologie et le sens des mots qui composent cette langue.

Composition de la Commission :

L'Okhna Châkrey Ponn, Ministre de la Guerre et de l'Instruction Publique, Président.

S. A R. le Prince Phanuvong ;

S. A R. le Prince Sutharot ;

Maha Réachéa Thom Suos, bonze dignitaire de la Secte Thommayut, Chef de la pagode de Pràa Youravong Phnômpénh ;

Prea Vannerât Chan, bonze dignitaire de la Secte Mohanikay de la pagode d'Onalom ;

Préa Silasangvâr Hak, bonze dignitaire de la Secte Mohanikay de la pagode d'Onalom ;

L'Oknha Thoméa Nikâr Kong, Ministre du Palais en retraite ;

L'Oknha Piphit Eysor Mey, Ministre de la Guerre en retraite ;

L'Oknha Vibol Réach Meas, Suppléant du Ministre de la Marine ;

L'Oknha Srey Thoméa Thiréach Ouk, Suppléant du Ministre du Palais ;

L'Achar Inn de Battambang.

Art. 2. — La Commission sus-nommée se réunira tous les matins, hormis les jours fériés à la pagode Pra-Kèo à Phnôm-Pénh, dans le pavillon dit « Monti-Pariyati ».

Elle devra obligatoirement consulter Notre Ministre de la Justice l'Oknha Youmréach Cheun ainsi que le Représentant à Phnôm-Pénh de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et pourra appeler toute personne compétente à participer à ses travaux.

Fait en Notre Palais royal à Phnôm-Pénh, le 4 septembre 1915.

Sisowath.

Vu pour exécution :
Le Résident Supérieur,
Baudoin.

La Commission ainsi constituée commença ses travaux le 6 octobre 1915, sous la présidence de S. E. Ponn. Les réunions avaient lieu au Vắt Práḥ Kèv, dans l'ancien local de l'Ecole de Pâli qui avait été créée l'année précédente et venait d'être inaugurée par le Gouverneur Général Roume. Ceux des membres de la Commission qui n'avaient été désignés qu'à titre honorifique ou pour des raisons plus diplomatiques que scientifiques, ne tardèrent pas à s'éliminer d'eux-mêmes, et il ne resta pour prendre part aux séances quotidiennes qu'un petit groupe de bons travailleurs. Qu'il me soit permis d'évoquer ici le souvenir de quatre d'entre eux, morts avant d'avoir pu voir l'achèvement d'une œuvre qui leur doit beaucoup.

L'Ŏkñā Piphit Eisór Mei, ancien Ministre de la Guerre et l'Ŏkñā Thommãnikar Kong, ancien Ministre du Palais, touchaient par leur jeunesse au règne du roi An Duong. Le premier, solide vieillard ayant encore une belle prestance, était fort loquace, souvent eloquent, toujours intéressant. Le second, d'extérieur moins brillant, mais fort spirituel, s'amusait volontiers à interrompre d'une boutade les tirades de son collègue et à lui couper ses effets. Tous deux apportaient à la Commission leurs souvenirs du Cambodge d'avant les Français et la parfaite connaissance de leur langue.

L'Achar In qui devait bientôt être investi de la dignité d'Ŏkñā Sŏttănt Prĕičã, excellent pâlisant, auteur de traités de grammaire et poète réputé, formé à l'Ecole du Siam, mais ardent patriote, faisait bénéficier les travaux de la Commission de sa connaissance très étendue du vocabulaire et de sa prononciation archaisante de Cambodgien de l'Ouest. C'est à lui que le Dictionnaire doit d'avoir pu rétablir à la finale d'un grand nombre de mots la semi-voyelle *r*, attestée dans les inscriptions anciennes et les emprunts siamois, disparue dans le parler du Cambodge central, mais prononcée encore à Bắttambaṅ.

Enfin, pour tous les termes se rapportant à la religion ou issus du pâli, la Commission ne tarda pas à faire appel à la science et à la compétence d'un nouveau membre, le Vénérable Mahâ Vimaladhamma Thong, premier Directeur de l'Ecole supérieure de Pâli, belle et intelligente figure de bhikṣu, que je m'honore de compter parmi mes maîtres.

Voici quelle était notre méthode de travail. Au début de la séance, le Secrétaire de la Commission, — c'était, si j'ai bonne mémoire, M. Hăk, aujourd'hui professeur à l'Ecole supérieure de Pâli, alors en religion sous le nom de Silasaṃvara, — écrivait au tableau noir sous ma dictée une liste provisoire de mots à étudier pendant la réunion. Cette liste était basée sur le Dictionnaire d'Aymonier et sur celui du P. Guesdon qui commençait alors à paraître. Elle était aussitôt complétée par la Commission, surtout par l'Achar In, qui, en sa qualité de poète toujours à l'affût d'une rime ou d'une assonance, possédait une véritable virtuosité lexicographique. La nature grammaticale de chaque mot, son étymologie et ses sens étaient alors fixés, ce qui n'allait pas toujours sans des discussions assez vives : le Président, qui n'était pas le moins passionné dans les controverses grammaticales, était parfois obligé d'avoir recours à un vote par mains levées, auquel en ma qualité d'étranger et de simple conseiller, je m'abstenais par principe de prendre part. A l'issue de chaque séance, les mots étudiés étaient transcrits sur des fiches.

C'est ainsi que nous procédâmes pendant le dernier trimestre de l'année 1915 et toute l'année 1916. Après mon départ au Siam en janvier 1917, je ne pris plus aucune part aux travaux de la Commission qui se terminèrent en 1924, mais je continuai à les suivre de loin grâce aux lettres de mes anciens collègues. Par elles parvinrent jusqu'à moi les plus bruyants échos de la polémique déchaînée par un projet de réforme orthographique, qui avait été élaboré par la Commission au cours de ses premières séances. Bien qu'il ait été finalement rejeté, il faut bien dire deux mots de ce projet puisque l'opposition farouche qu'il suscita devait retarder une publication qui aurait pu avoir lieu huit ans plus tôt.

La réforme consistait essentiellement dans la suppression du signe d'abrégement, nommé *sangkăt* ou *kbies*, dans l'extension de l'emploi du *mai phăt* ou *sangyŏk saññà* [illegible] et dans la création d'un nouveau signe ^ dénommé *aṭṭhačăn* (demi-lune) pour marquer la longueur de la voyelle inhérente à chaque consonne. Au lieu d'écrire [illegible], la Commission proposait d'écrire [illegible]. Le principal avantage de cette réforme était qu'elle eût permis d'écrire les mots d'une façon plus conforme à leur étymologie sanskrite ou pâlie et à leur forme ancienne, telle qu'elle est attestée dans l'épigraphie. Suivant l'opinion de M. Finot, consulté par la Résidence Supérieure, « la nouvelle orthographe réalise un progrès appréciable en simplifiant certaines graphies compliquées et en établissant une plus exacte correspondance entre les mots khmèrs et leurs prototypes sanskrits ou pâlis. Elle est d'autre part très modérée et ne bouleverse en aucune façon les habitudes prises ; sur quelques points même, elle n'est pas à proprement parler une innovation, mais plutôt un retour à une ancienne tradition cambodgienne abandonnée sans raison à une époque récente ».

Ce projet était cependant entaché de deux vices fondamentaux qui devaient, tôt ou tard, amener sa ruine. L'*aṭṭhačăn* était un signe nouveau, dont l'aspect insolite, en forme de « chapeau » ne devait pas tarder à exciter l'ironie. Surtout, la Commission avait commis l'imprudence de ne pas solliciter dès l'abord la sanction de l'autorité compétente,

en l'espèce le Conseil des Ministres et S. M. le Roi, pour les innovations orthographiques qui lui avaient paru désirables. Ces innovations réunirent l'opposition : des conservateurs de principe (ils sont nombreux au Cambodge), de ceux qui, s'estimant qualifiés pour prendre part aux travaux de la Commission, n'avaient pas été désignés pour en faire partie, enfin de toutes les personnes ayant quelque motif d'animosité contre certains membres de la Commission. L'hostilité provoquée par le projet de réforme rejaillit sur le Dictionnaire, et l'on assista une fois de plus au Cambodge au spectacle affligeant d'une entreprise d'intérêt national tenue en échec par des jalousies, des rancunes personnelles, et la volonté d'avoir coûte que coûte raison du contradicteur.

La campagne d'opposition fut suscitée par la publication vers 1920 d'un petit manuel destiné à faciliter aux maîtres d'école l'enseignement élémentaire du cambodgien, et imprimé avec la nouvelle orthographe. Des plaintes furent formulées : le Conseil des Ministres, consulté, se prononça contre la réforme. Mis en présence d'un conflit qui dépassait sa compétence, le Résident Supérieur BAUDOIN fit appel aux lumières de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et soumit en octobre 1921 le litige à L. FINOT, qui conseilla sagement d'ajourner la diffusion du manuel incriminé jusqu'à ce qu'une décision intervînt sur la question de l'orthographe, et d'inviter la Commission du Dictionnaire à fournir un exposé détaillé et une justification des innovations préconisées.

Les choses en restèrent là, et la Commission continua lentement ses travaux jusqu'en février 1924, date à laquelle la besogne de mise au net se trouva entièrement terminée. Par deux fois au cours de l'année 1924, S. E. le Ministre de l'Instruction Publique demanda l'imprimatur, proposant même de nommer une nouvelle commission chargée de contrôler le travail de la première. Le Résident Supérieur estima cette procédure inutile et décida de s'en rapporter au Roi, et lui demanda le 21 octobre son avis personnel sur une réforme à laquelle l'Ecole Française s'était montrée favorable. Par lettre du 25 décembre 1924, S. M. le Roi SISOWATH daignait donner Sa haute approbation à la nouvelle orthographe et la question paraissant définitivement tranchée, l'impression allait pouvoir commencer.

Mais au Cambodge, les choses ne se font pas si vite, ni si facilement. Le manuscrit fut bien envoyé à l'Imprimerie du Protectorat avec une préface datée de juillet 1925, mais après le tirage de quelques feuilles, le travail dut être arrêté, l'imprimerie se trouvant à court de papier. Les adversaires de la réforme orthographique en profitèrent pour déclencher une nouvelle campagne.

Je n'entreprendrai pas le récit de cette petite guerre qui remplit toute l'année 1926, car je serais obligé de mettre en cause, dans les deux camps, de hautes personnalités pour qui j'ai beaucoup d'amitié et d'estime, et je risquerais de réveiller une querelle aujourd'hui apaisée. Bien que la nouvelle orthographe eût déjà reçu la sanction royale, la Résidence Supérieure porta l'affaire devant le Conseil des Ministres. Le 19 avril 1926, le Conseil rendit un verdict de condamnation et la Résidence Supérieure, après avoir envoyé aux divers services une circulaire interdisant l'emploi de l'orthographe réformée, fit arrêter le 6 mai 1926 l'impression du dictionnaire. C'était au fond, le principal objectif de l'opposition. Mais le bon sens n'avait heureusement pas perdu tous ses droits, et le bon roi SISOWATH, revenant sur une décision qu'il n'avait d'ailleurs formulée que dans une lettre personnelle au Résident Supérieur, et « considérant la nécessité de statuer sur les modifications orthographiques proposées par la Commission du Dictionnaire, en tenant compte de l'opposition qu'elles ont rencontrées dans certains milieux », promulgua le 19 juillet 1926 l'Ordonnance Royale que voici.

Nous

Vu l'Ordonnance Royale n° 67 du 4 septembre 1915, portant composition de la Commission chargée d'élaborer un dictionnaire officiel de la langue khmèr ;

Vu le préambule rédigé par la Commission du dictionnaire et proposant de modifier sur plusieurs points l'orthographe actuellement en usage ;

Vu la délibération du Conseil des Ministres présidée par M. le Résident Supérieur de la République française au Cambodge dans sa 498e séance plénière du 19 avril 1926 ;

Considérant la nécessité de statuer sur les modifications orthographiques proposées par la Commission du dictionnaire, en tenant compte de l'opposition qu'elles ont rencontrée dans certains milieux ;

Vu l'entente intervenue entre M. le Résident Supérieur et Nous :

Sur la proposition du Conseil des Ministres,

Ordonnons :

Art. 1er. — Une Commission composée de :

1° L'Oknha Chakrey PONN, Ministre de l'Instruction Publique, *Président,*

2° Le Préa Moha Vimol Thom THONG, Directeur de l'Ecole Supérieure de Pâli,

3° Le Préa Amra Kérakhét PHUONG (secte Thommayuth),

4° Le Préa Krou Sangsatha NAT, Professeur de l'Ecole Supérieure de Pâli,

5° Le Préa Samu Moha Banha SIM (secte Mohanikay),

6° S. A. R. le Prince SUTHAROT,

7° S. A. R. le Prince WATCHHAYAVONG, Président de la Chambre d'Accusation,

8° L'Oknha Vibol KANN, Suppléant du Ministre de la Marine,

9° L'Oknha Oudom Phéasa UM, Président de la Cour d'Appel,

10° L'Oknha NEOU, Président de la Cour d'Appel en retraite,

(2° à 10° :) *Membres,*

11° Le Smién de 3e classe MUONG-KHUON, du Ministère du Palais, *Secrétaire.*

est appelée à se prononcer sur l'adoption ou le rejet des modifications orthographiques proposées par la Commission du dictionnaire dans son préambule.

Art. 2. — Cette Commission devra tenir compte des avis formulés à ce sujet par les Conseils des Résidences au cours des délibérations de leur dernière session.

Art. 3. — Elle pourra, en outre, consulter toute personnalité dont elle estimera utile de recueillir les avis.

Art. 4. — Le procès-verbal de chaque séance sera soumis avant la seance suivante à tous les membres de la Commission qui devront le signer après y avoir fait apporter, le cas échéant, d'accord entre eux les corrections et additions qu'ils jugeront utiles.

Art. 5. — Ces procès-verbaux accompagnés d'un rapport résumant les propositions de la Commission seront adressés à Notre Conseil des Ministres qui Nous les soumettra, avec ses observations.

Fait en Notre Royal Palais à Phnôm-Penh, le 19 juillet 1926.

SISOWATH.

Vu et rendu exécutoire
par arrêté n° 1794 du 23 juillet 1926 :
Le Résident Supérieur,
BAUDOIN.

La nouvelle Commission consacra deux séances (24 août et 8 septembre 1926) à l'examen de la réforme orthographique et conclut à son sujet, ne retenant du projet primitif que l'emploi du *mai phăt* ◌̑ dans les mots d'origine sanskrite et pâlie. Entre temps, l'Assemblée consultative indigène s'était également prononcée le 3 septembre contre toute innovation orthographique par 38 voix contre 6. Le Conseil des Ministres décida alors dans sa séance plénière du 14 octobre, que la Commission de révision du dictionnaire se réunirait avec la Commission permanente du Conseil des Ministres sous la présidence du Directeur des Bureaux de la Résidence Supérieure. Cette Commission mixte se réunit deux jours plus tard, le 16 octobre, et condamna à son tour la réforme dont elle ne retint que l'emploi facultatif du *mai phăt* : sa décision fut entérinée en séance plénière du Conseil des Ministres le 28 octobre. Pour procéder au travail matériel de révision du manuscrit et au contrôle de l'impression du dictionnaire, le Conseil des Ministres désigna le 6 janvier 1927 le Vénérable Saṅghasatthà NÀTH, professeur à l'Ecole supérieure de Pâli et l'Ŏkñà Sóphăthĭrăč SOU, Conseiller à la Cour d'Appel, sous la haute direction du Premier Ministre.

L'arrivée en janvier 1927 d'un nouveau Résident Supérieur, M. LE FOL redonna aux partisans de la réforme une lueur d'espoir vite éteinte. Dans sa séance plénière du 17 juin 1927, le Conseil des Ministres confirma ses décisions précédentes et soumit un peu plus tard à la signature de S. M. le Roi SISOWATH MONIVONG deux Ordonnances Royales. La première, du 29 novembre 1927, donnait « l'entière approbation aux délibérations du Conseil des Ministres, en date des 28 octobre 1926, 6 janvier et 17 juin 1927, et aux propositions de la Commission de révision du Dictionnaire cambodgien figurant au procès-verbal ci-annexé de sa réunion du 16 octobre 1926 relativement à l'orthographe khmère », et stipulant que « l'orthographe ainsi consacrée devra être la seule employée dans les correspondances officielles, enseignée dans tous les établissements scolaires du royaume et admise aux différents examens et concours ».

La seconde Ordonnance Royale, du lendemain 30 novembre, chargeait de la correction des épreuves du dictionnaire le Práh Kru Saṅghasatthà NÀTH et l'Okñà Sóphăthĭrăč SOU.

Pendant les trois années qui suivirent, le travail non pas de correction des épreuves, mais de révision du manuscrit, se poursuivit normalement à la Bibliothèque royale sous la surveillance de ses dévoués Conservateurs, Mlle Suzanne KARPELÈS, puis M. DESJARDINS. Lors de mon passage à Phnom Pénh, au mois d'août 1931, je trouvai le manuscrit prêt pour l'impression, et n'eus aucune peine à convaincre M. le Résident Supérieur LAVIT de l'intérêt qu'il y aurait à ne pas retarder plus longtemps une publication impatiemment attendue.

Telle est la genèse et telles sont les vicissitudes d'une œuvre qu'il aura fallu un quart de siècle pour mener à bien.

Avec cet ouvrage, les études cambodgiennes acquièrent un nouvel instrument de travail qui, s'il n'est pas parfait, marque cependant une date dans l'histoire de la philologie indochinoise. Il aura besoin d'être complété par un dépouillement de la littérature et enrichi par des citations tirées des ouvrages classiques : ce sera la tâche de la nouvelle génération formée sous la direction des maîtres de l'Ecole supérieure de Pâli.

Mais avant tout, le Dictionnaire cambodgien officiel est une œuvre véritablement nationale, dans son élaboration comme dans ses résultats qu'on en peut attendre. Il a été entièrement compilé et rédigé par des lettrés cambodgiens dont plusieurs n'avaient aucune teinture de la science occidentale et ne savaient pas un mot de français. L'Ecole

Française d'Extrême-Orient s'est contentée d'en lancer l'idée et à suivre attentivement la marche des travaux à leurs débuts, sans jamais chercher à imposer ses vues ; vers la fin, la Bibliothèque royale s'est bornée à surveiller la besogne de révision et de copie.

G. CŒDÈS.

Musée Blanchard de la Brosse. Catalogue général des collections, par Louis MALLERET. Tome I, *Arts de la famille indienne.* I.D.E.O., Hanoi, 1937. 8°, 190 pp., XXXI pl.

Une première série de catalogues des collections indochinoises a été entreprise par M. PARMENTIER, voici longtemps déjà : c'est ainsi que nous avons eu le catalogue du Musée que possédait l'Ecole à Phnoṃ Pén̄ et celui du Musée de Tourane (1). Mais l'augmentation considérable des collections et, quoique plus inégal, le progrès des études exigeaient de nouveaux guides donnant, outre la description et l'interprétation des objets, la totalité des renseignements disponibles dans chaque spécialité ; le catalogue devait désormais tenir en partie du *Manuel d'Archéologie.* Un essai dans ce sens, consacré récemment à la *Collection tibétaine* du Musée Louis Finot et dû à Mme Cl. PASCALIS (2), a constitué une intéressante réussite. Un deuxième essai vient d'être réalisé par M. MALLERET et mérite d'être analysé en détail.

M. MALLERET a surtout utilisé, pour l'élaboration de son travail, les procédés déjà mis en œuvre dans le *Catalogue des collections indochinoises* du Musée Guimet, paru en 1934, et je le remercie sincèrement de ce qu'il en dit en passant. Une introduction et un historique du Musée précèdent le corps même de l'ouvrage. Celui-ci est divisé en sections, précédées chacune d'un exposé archéologique concernant une des parties de l'art khmèr ou l'art čam. Chaque pièce est ensuite décrite et interprétée d'une façon complète avec accompagnement des indications matérielles utiles (provenance, dimensions, fonds primitif, etc.). M. MALLERET a même dû assumer un travail presque démesuré de chartiste pour déterminer toutes les vicissitudes subies par chaque objet transporté de local en local. Enfin, un numéro de renvoi, distinct du numéro d'inventaire et placé en tête de rubrique, se trouve reporté sur l'étiquette de la pièce elle-même et permet des correspondances faciles.

Les notices sont classées par ordre chronologique à l'intérieur de chaque section, ce qui est à mon sens préférable au classement par ordre de visite, vraiment trop empirique et trop précaire, puisque le moindre déplacement des pièces suffit à le fausser. Pour rédiger une telle quantité de notices avec exactitude et précision, M. MALLERET a utilisé une bonne part de la documentation actuellement disponible dans un domaine — celui de l'archéologie khmère et čame — qui ne passe pas pour facile. Il a cité des références éparses dans de nombreux articles, soumis eux-mêmes à une mise au point perpétuelle suivant les fluctuations des études. Aussi ne doit-on pas lui faire grand grief si ses exposés sont parfois caractérisés par un excès d'orthodoxie, un respect peut-être trop grand

(1) *Catalogue du Musée de Phnoṃ Pén̄*, BE., XII, 1912, III. — *Catalogue du Musée čam de Tourane*, BE., XIX, 1919, III.

(2) *Musée Louis Finot. La collection tibétaine*, par Claude PASCALIS, Hanoi, 1935.

de la chose écrite et quelquefois même périmée, ainsi que par quelques petites erreurs d'interprétation. Peut-être aussi n'aurait-il pas dû mettre sur le même plan tous les faits historiques et religieux du Cambodge, mais bien caractériser les changements dynastiques qui ont eu des conséquences générales, et surtout les grands courants religieux se développant sur un fond de croyances appartenant à un çivaïsme plus ou moins adapté. Ce sont là des petits défauts de non-spécialiste et on ne pouvait demander à M. MALLERET de soumettre à une critique serrée les renseignements d'importance très inégale dont nous disposons sur les faits propres au Cambodge ancien.

J'en viens maintenant à divers points de détails qui semblent mériter un développement spécial.

P. 31. Ce sont certains monuments čams *brahmaniques* qui comportent un *kalan* accompagné parfois d'édifices annexes. L'architecture *bouddhique*, qui nous est surtout connue par le grand ensemble de Đông-dương, disposait au contraire de compositions beaucoup plus vastes et de tout un système de cours et de bâtiments combinés, entourés par plusieurs enceintes.

P. 36. Les « divinités assises à l'indienne » des n°s 4 et 5, indiquées dubitativement comme provenant de Trà-kiệu, appartiennent manifestement au style de Mĩ-sơn. Comme le remarque M. MALLERET lui-même, elles sont du même type que les statues adossées à des chevets qui se trouvent aujourd'hui au Musée Henri Parmentier. Elles ont probablement la même origine, car rien en elles ne rappelle l'art mouvementé et un peu contourné de Trà-kiệu.

P. 37. Un personnage portant une fine barbiche, même doté de seins en « relief accusé », ne peut être une *ardhanārī* (non un *ardhanāri*). Le principe de la représentation des personnages mixtes, dans l'art indien et dans l'art indochinois qui en découle, consiste à accoler longitudinalement deux moitiés de corps humain appartenant chacune à la forme primitive d'un des personnages représentés. L'art du sculpteur ménage ensuite la liaison. C'est ce qui apparaît sur les images préangkoriennes de Hari-hara, où le côté droit est Çiva et le gauche Viṣṇu (1), comme sur l'unique *ardhanārī* khmère du Vắt Pô Vãl de Båttaṃbaṅ, étudiée par M. DALET (2), sur l'*ardhanārī* pré-siamoise d'Ubon (3), ou enfin sur les nombreuses *ardhanārī* dravidiennes. Il s'agit chaque fois de représenter sur une seule sculpture une moitié d'homme et une moitié de femme, chacun avec son vêtement propre, et non un personnage unique possédant cumulativement tous les attributs des deux sexes. Les statues masculines, dans l'art indien, ont parfois la poitrine assez pleine. Cette image adossée à un chevet doit représenter un ascète et provenir de la partie haute d'un édifice.

P. 40. Le motif iconographique des « neuf planètes » n'est pas seulement fréquent dans l'art du Nord-Est du Cambodge, mais aussi à Aṅkor, où on le rencontre dans nombre de fondations royales (Práḥ Kô, Bàkoṅ, Mébon oriental, Prè Rup, sans parler d'Ak Yŏṃ). M. MALLERET fait par ailleurs un rapprochement judicieux avec les 9 stalles

---

(1) G. GROSLIER, *La sculpture khmère au Musée Albert Sarraut de Phnom-Penh* (Ars Asiatica, XVI), pl. XXII.

(2) R. DALET, *Dix-huit mois de recherches archéologiques au Cambodge.* BE., XXXV, 1935, 148 et suiv., pl. XXXVIII, B.

(3) G. CŒDÈS, *Les Collections archéologiques du Musée national de Bangkok* (Ars Asiatica, XII), pl. VIII.

de l'édifice A 13 de Mĩ-sơn. Ce motif n'a malheureusement guère été étudié dans l'art čam.

P. 49. La « Lakṣmī aux éléphants » de Đồng-dương est en réalité une Māyā, ce qui va de soi, une fois reconnu le caractère bouddhique du monument. Les « Çiva » sont de même des Lokeçvara.

P. 54. L'art du Bình-định ayant été fortement influencé par l'art khmèr, ainsi qu'en témoigne l'examen des Tours d'Ivoire, il est normal qu'un Garuḍa de Tháp-mẫm présente des analogies avec un Garuḍa du Bàyon. Par contre, si le Garuḍa de Trà-kiệu, avec son auréole de têtes de *nāga*, suggère aussi un rapprochement avec un motif khmèr connu, il précède de plusieurs siècles l'apparition de celui-ci au Cambodge et je ne vois pour le moment aucune explication plausible à ce rapprochement, sauf une influence exercée par l'art čam sur l'art khmèr dans des conditions imprécises.

P. 63. L'aire d'extension du Fou-nan a certainement dépassé celle du Cambodge méridional et de la Cochinchine. On peut probablement y ajouter le Champa, ce qui expliquerait les points communs qu'il offre avec le Cambodge préangkorien, et de vastes territoires vers l'Ouest.

P. 65. La création d'un groupe spécial, réservé aux statues féminines et considéré comme particulièrement ancien est ce qui me semble le plus discutable dans le classement de la statuaire préangkorienne institué par M. Ph. STERN (1). La petite taille de ces sculptures n'a rien de très frappant car, mis à part six ou sept spécimens, aucune image préangkorienne, Buddha compris, n'est plus grande. En second lieu, le culte du Harihara semble attesté dès une haute époque, dès le temps du Fou-nan, mais rien dans les Annales chinoises ou l'épigraphie préangkorienne ne nous autorise à supposer un culte exclusif d'Umā (c'est elle que représentent les images féminines ayant conservé leurs attributs). Enfin, il semble qu'une certaine technique propre à la sculpture khmère et intéressant les statues debout ait comporté trois stades d'évolution : au cours du premier, les chevilles de chaque statue sont sculptées en relief dans un bloc plein qui joint le socle au bas du vêtement, au cours du deuxième chaque cheville est sculptée isolément mais un arc en pierre vient étayer la statue, au cours du troisième l'arc disparaît (2). Ces trois types se rencontrent non seulement parmi les statues masculines qui constituent une série continue depuis le VIIe siècle, jusqu'à l'art du Kulên (première moitié du IXe), mais aussi parmi les images féminines. Je crois donc que des divinités des deux sexes furent simultanément fabriquées pendant toute la période préangkorienne d'autant que la théorie des « statues archaïques de petite taille » n'explique pas l'existence d'une image comme celle trouvée par Adh. LECLÈRE à Kôh Kriến (3) qui est plus grande que nombre d'images préangkoriennes masculines.

C'est le seul point sur lequel me paraisse critiquable le classement des statues préangkoriennes, tel que M. STERN l'a réalisé. La chose ne lui était d'ailleurs pas facile, car un grand nombre de monuments préangkoriens sont peu accessibles ou ruinés ou aux trois quarts enterrés. L'étude de la statuaire de cette époque ne bénéficie donc pas des facilités que présente dans l'art angkorien la connaissance simultanée des divinités et des

---

(1) Ph. STERN, *Art khmèr. Esquisse d'une évolution de la statuaire.* BCAI., 1931-34, 25.

(2) P. DUPONT, *La statuaire en ronde bosse dans l'Asie du Sud-Est*, RAA., X, II, 97 suiv.

(3) H. PARMENTIER, *AKP.*, I, fig. 89.

sanctuaires, et l'on en est réduit le plus souvent aux témoignages des « déterreurs de fragments ». Les spécimens de l'art khmèr le plus archaïque furent en effet souvent découverts grâce à un procédé que je considère comme particulièrement néfaste. Consistant à dégager quelques mètres carrés et même parfois à simplement récolter des morceaux décoratifs, ou une inscription, ou encore une statue particulièrement réussie, il laisse la quasi-totalité des monuments inconnue et, en même temps, la porte ouverte à toute espèce de descriptions erronées et d'hypothèses sans fondement. On ne peut guère par la suite que reprendre les fouilles à frais nouveaux sur un site plus ou moins gâché par des prélèvements partiels ou des dégagements incomplets.

P. 65. Les Buddha préangkoriens, une fois admises leurs affinités générales avec l'art Gupta, montrent entre eux des différences appréciables, preuve qu'aucune école importante n'était alors constituée et accessoirement qu'à l'époque où nous pouvons atteindre avec certitude, celle du Tchen-la, le bouddhisme tenait une place secondaire. Les références à l'art pré-siamois de Dvāravatī, qui a comporté la production de nombreux Buddhas, sont recevables pour certaines pièces seulement (1), dont aucune ne se trouve au Musée Blanchard de la Brosse.

P. 68. M. MALLERET a raison de faire toute réserve sur l'identification avec Sūrya des trois statues préangkoriennes à nimbe. Toutes trois présentent de telles anomalies que leur datation et leur identification restent tout à fait incertaines. Une production de type « préangkorien » s'est-elle maintenue tardivement en Cochinchine ? Cette hypothèse est somme toute plausible, puisque nous savons que les Khmèrs ont conservé le pays jusqu'à la conquête annamite, et les vestiges d'art « classique » y sont cependant extrêmement rares. A noter qu'une pièce magistrale de la même région, le Bodhisattva de Rạch-giá, porte lui aussi un nimbe, et que la mitre polygonale se retrouve au Siam, portée par des statues originaires de Sí T'èp (2) ; mais Sí T èp lui-même reste à dater.

P. 75. Les images de Hari-hara parvenues jusqu'à nous appartiennent non seulement à l'époque de Vyādhapura mais, semble-t-il, à toute la période d'hégémonie du Tchen-la ou des Tchen-la (après la sécession du VIIe siècle). Le *terminus ad quem* de la série nous est exactement connu. Aucun Hari-hara n'a été trouvé sur le Phnoṃ Kulên, ni dans les monuments angkoriens du groupe de Lolei. Les parties préangkoriennes de Trapăṅ Phoṅ en ont par contre livré deux, qui ont peut-être donné son nom à la ville (*Hariharaālaya*, la résidence du Hari-hara). Pour des raisons stylistiques, on ne peut les faire remonter plus haut que la fin du VIIIe siècle (3). Le culte du Hari-hara aurait donc cessé avec la période préangkorienne elle-même, supplanté désormais par le culte du *liṅga* royal.

P. 79. Je crois que le grand Buddha en bois de Lợi-mĩ, une des plus importantes découvertes de ces dernières années, a la main droite seulement en *vitarka-mudrā* ; la main gauche paraît tenir le pan de la robe monastique.

---

(1) Cf. *Chronique* du *BE.*, XXXVI, 1936, 631.

(2) G. CŒDÈS, *Note sur quelques sculptures provenant de Srideb*, Etudes d'orientalisme... R. Linossier, I, 159 suiv.

(3) P. DUPONT, *L'art du Kulên et les débuts de la statuaire angkorienne*, BE., XXXVI, 1936, 422, pl. XLV, A et B.

P. 80. M. MALLERET émet justement un doute sur l'exactitude de la reconstitution du Viṣṇu-Maitreya de Trung-điền. Ce monstre iconographique fut remonté en utilisant un lot de seize fragments qui provenaient, *semble-t-il*, de Trung-điền. Neuf de ces morceaux paraissant s'ajuster vaille que vaille, on en fit une statue qui a trois attributs de Viṣṇu et la coiffure de Maitreya. En fait, parmi ces fragments divers, il y avait certainement les éléments d'un Viṣṇu à quatre bras, tenant la massue, la boule, le disque et sans doute la conque qui manque seule. Ce Viṣṇu portait une sorte de *sarong* serré à la taille et laissant le buste nu. On peut ainsi, avec ce qui nous en reste, le rapporter à un type iconographique déjà connu, dont d'autres spécimens ont été trouvés par M. MALLERET lui-même à Hưng-thạnh-mĩ et Tân-cửu, et qui se rencontre aussi dans l'art du Cambodge et du Siam. La tête et la coiffure mitrée propres à cette série manquent ici, mais on trouverait peut-être des morceaux appartenant encore à la même statue parmi les sept fragments inutilisés. Quant à la tête de Maitreya et à la main tenant un *pustaka*, qui sont d'ailleurs de proportions différentes, elles faisaient partie d'autres images. L'auteur de ce remontage absurde aurait dû penser, en 1926, que les seize fragments n'avaient pas été trouvés en place ou répartis sur le sol, mais réunis dans une sorte de cachette, ce qui rendait leur attribution particulièrement délicate.

P. 95. L'emploi de la galerie dans l'art khmèr est d'abord réservé aux édifices secondaires. A Prè Rup, par exemple, les galeries étaient en fait de longues salles destinées aux pèlerins. C'est en partie ce caractère mi-religieux, mi-utilitaire qui leur valut à l'origine d'être construites avec une certaine négligence et couvertes en charpente (non « voûtées en charpente »). L'emploi d'une voûte en pierre réduira d'ailleurs considérablement, sauf au XIIe siècle, la largeur de la galerie, donc son utilité, et ne sera possible que dans les parties de l'édifice à destination purement religieuse.

Avant le Tà Kèv, les sanctuaires du Phnoṃ Bàkhèṅ et du Phnoṃ Kròm ont été aussi entièrement construits en grès. Dans ces deux derniers monuments, seuls les édifices annexes sont partiellement construits en briques, et le Tà Kèv n'en possède pas.

P. 97. Le Phĭmãnàkàs fut évidemment achevé au début du XIe siècle, non à la fin du Xe, car Jayavīravarman (1002-1010) en surveilla la construction.

Attribuer au début du XIIe siècle l'édification de P'imai (et non Phi Mai) n'a rien d'hypothétique, puisqu'une stèle de fondation de ce monument date de 1108 A. D.

P. 100. Le style d'Aṅkor Vàt comprend *grosso modo* Bĕṅ Mãlã, Bantãy Saṃrè, une partie du Práḥ Pàlilai, Bantãy Ampĭl et probablement P'imai. Entre l'époque de Sūryavarman II et celle de Jayavarman VII s'espaceraient les parties les plus anciennes des monuments du style Bàyon. Les observations de MM. GROSLIER et PARMENTIER, reprises par M. STERN, permettent en effet de déceler plusieurs époques dans la construction de ces énormes ensembles.

P. 106. Les attributs peu distincts du Gaṇeça sont probablement la défense dans la main gauche et le gâteau de riz dans la droite.

P. 112. Les antécédents proprement khmèrs du Buddha paré sont assez rares, si l'on en exclut le Buddha assis sur le *nāga* dont la parenté avec le Buddha debout n'a pu être établie jusqu'ici. Celui-ci semble nous acheminer vers des influences vishnouïtes, assez explicables puisque il apparaît au début du XIIe siècle, vers le temps de la fondation d'Aṅkor Vàt.

P. 118. L' « objet long et indéfinissable » que tient dans sa main gauche le Lokeçvara est probablement le livre, *pustaka*.

P. 119. Ajouter à la note bibliographique concernant le « Bodhisattva aux figurines », G. CŒDÈS, *Bronzes khmèrs* (Ars Asiatica, V), p. 46.

P. 128. M. MALLERET fait bien d'insister sur l'emploi fréquent du grès rouge aux Xe-XIe siècles, en harmonie avec la teinte même des briques. L'explication de certains motifs décoratifs mi-végétaux, mi-animaux par des croyances philosophiques est intéressante aussi.

P. 129. Pourquoi ne pas dire « oies » ou « *hamsa* » plutôt que « oies sacrées » ?

P. 132. Les « antéfixes de face » des nos 153 et 154 representent des *dikpālaka*. On retrouve les mêmes personnages au centre des linteaux khmèrs.

P. 135. Identifier avec Çiva ascète le personnage barbu tenant un trident et placé dans une arcature, est peut-être aller trop loin. Le trident est un attribut des *dvārapāla* (cf. Práh Kô), mais non de Çiva ascète. Nous avons probablement affaire ici à un type spécial de *dvārapāla*, ce qui s'expliquerait fort bien, la figurine ayant été placée en antéfixe d'angle.

P. 139. Ajouter à la note bibliographique sur les représentations du nāga, J. Ph. VOGEL, *Indian Serpent-lore*.

P. 140. Il existe au Pràsàt Prei d'Aṅkor des *vāhana* qui rappellent ce char de Sūrya. Ils devaient être placés dans les parties hautes des monuments et associés aux représentations des *dikpālaka*.

P. 182. *Ficus religiosa* est le nom d'une espèce particulière de figuier et non la simple traduction de « figuier sacré ».

Le symbolisme de la roue (*cakra*) est infiniment compliqué. Outre la monarchie universelle, temporelle ou spirituelle, il évoque aussi dans le bouddhisme la première prédication.

P. 183. Gaṇeça n'est pas exactement « le principal des *gaṇa* ou acolytes de Çiva ». Comme son nom l'indique, il est le chef (*īça*) de la troupe (*gaṇa*) des génies figurant dans le cortège de Çiva.

Les pays où survit le Hīnayāna sont, outre Ceylan et le Cambodge, non pas le Népal mais le Laos, le Siam et la Birmanie.

P. 184. Le terme *nāga* s'applique en sanskrit à toute espèce de serpent. C'est plus tard qu'en cambodgien par exemple, une distinction a été faite entre le serpent mythologique et polycéphale (*nāk*) et le serpent ordinaire (*pōs*).

Sarong est un mot malais et non khmèr.

Cette série de mises au point enlève d'ailleurs très peu à l'intérêt d'un excellent catalogue, soigneusement établi et réalisé, bien illustré et où, par extraordinaire, l'orthographe des mots exotiques est généralement respectée et les signes diacritiques distribués à bon escient (1).

Pierre DUPONT.

---

(1) Tout au plus doit-on signaler, p. 65, *penasī* pour *pesanī* et, p. 86, *rasuṇ* pour *rasuṅ*.

HỘI KHAI-TRÍ-TIẾN-ĐỨC khởi-thảo [Association pour la formation intellectuelle et morale des Annamites, AFIMA.]. *Việt-nam tự-điển* [Dictionnaire annamite]. Fasc. XXXVI-XXXVII, *thèo-trạng*. Hanoi, Imprimerie Trung-bắc Tân-văn, 1938, p. 561-592.

Tous ceux, Annamites et annamitisants, qui ont manié le Dictionnaire de l'AFIMA, savent le genre de services qu'il faut lui demander. C'est un répertoire dont on peut dire beaucoup de bien et beaucoup de mal, selon le point de vue auquel on se place. Le titre est trompeur. Qui s'aviserait d'aller chercher dans un dictionnaire annamite, à l'ordre alphabétique, des noms propres, comme *Thiên-hâu* 天后, *Thiên-mụ* 天姥, *Thiên-thai* 天台, *Thiên-trúc* 天竺 ? Ils s'y trouvent cependant (p. 566), tandis qu'on y chercherait en vain *thế cho nên*, « c'est pourquoi », *thế nào*, « comment, par quel moyen », *thế thì*, « alors, en ce cas-là », *thế thôi*, « dans ces conditions, ce n'est pas la peine », et maint autre mot du groupe *th* qui, sous une forme plus ou moins correcte, figure dans tous les lexiques annamites-français. Cet état de choses singulier tient au but que s'est proposé l'AFIMA. Elle a voulu constituer un répertoire d'expressions sino-annamites, dans l'ordre alphabétique des types qui ont servi de point de départ, en laissant de côté nombre de mots annamites, sauf ceux qui peuvent donner lieu à quelque remarque importante. Que les types soient annamites ou non, elle n'en a cure ; mais comme le chinois est la source la plus abondante du vocabulaire annamite, c'est lui qui sert d'étiquette aux autres, et c'est sous son pavillon que s'abrite toute la marchandise. Voilà pourquoi l'AFIMA enregistre *thiêm* 添, *thiệm* 噡 (p. 565), *thiệt* 舌 (p. 568), *thóa* 唾 (p. 570), et exclut des centaines de mots de frappe annamite, tels que : *thết cơm*, « offrir un repas », *thi đỗ*, « reçu aux examens », *thi trượt*, « échouer aux examens », *thi nhau*, « rivaliser », *một thí, một thị*, « un peu », *thì-thụp* (*lạy*), « saluer interminablement », *thìa-là* (*tiểu-hồi* en cochinchinois), « fenouil », *thích cánh*, « donner un coup de coude », *thịch*, « bruit sourd », *thiệt phận, thiệt thân, thiệt mạng*, « perdre la vie », *thiệt mình*, « se faire tort », *thình-thịch*, « bruyamment », *thính hơi*, « flair », etc.

L'AFIMA enregistre, par contre, mainte chanson, maint dicton rural, mainte expression frappée au coin de l'originalité populaire : quelques-uns de ses articles sont de véritables petits *folkloriana* dans le sens large du mot. Faits avec un soin minutieux, ils paraissent excellents à bien des égards, et ils rendront certainement les services qu'on en pouvait attendre. Il est regrettable qu'ils ne soient accompagnés d'aucune explication ni d'aucun renvoi ; ainsi l'on est surpris de ne trouver ni sous le mot *thi* 詩 (p. 563), ni sous le mot *họa* 畫 (p. 240), de renvoi au vers 30 du *Kim Vân Kiều* qui a été cité sous l'expression *ca ngâm* 歌吟 (p. 65) :

Pha nghề thi họa, đủ mùi ca ngâm.

L'impression, elle aussi, laisse à désirer. Nous avons relevé de nombreuses erreurs : p. 561, col. 2, s.v. *thế* 世, *tình khế-nghị* pour *tình thế-nghị* ; p. 562, col. 1, s.v. *thể*, *thế* 勢 pour *thế* ; p. 567, col. 1, s.v. *thiền* 禪, *dyana* pour *dhyāna*, etc.

Les remarques qui précèdent ne s'appliquent qu'aux premières pages du fascicule XXXVI, les seules que nous ayons eu l'occasion de lire plume en main. Il eût donc été aussi facile d'en allonger la liste qu'il sera facile à l'AFIMA de la supprimer. Documentée comme elle l'est, ce ne sera qu'un jeu pour elle d'opérer la revision désirée : un jeu de patience, mais un jeu nécessaire.

NGUYỄN-VĂN-TỐ.

ĐÀO-DUY-ANH. *Pháp-Việt từ-điển* 法越辭典 *(chú thêm chữ Hán). Dictionnaire français-annamite (avec transcription en caractères chinois des termes sino-annamites).* Fasc. V, *H-Malmener.* Hanoi, Lê-văn-Tân, 1938, p. 761-1000. (Quan-hải tùng-thư, Huế.)

Le fascicule que nous avons sous les yeux va de *h* à *malmener.* C'est, avec les quatre fascicules parus en 1937, un précieux instrument dont il faut parfois user avec discernement, mais qui gardera sa valeur intrinsèque : on pourra le compléter, l'améliorer par des critiques de détail, on ne le remplacera pas.

Comme dans les fascicules précédents, M. ĐÀO-DUY-ANH ajoute aux données essentielles un renseignement sur l'usage actuel, ou tel autre détail accessoire. La traduction des exemples, proverbes, extraits d'écrivains français, est ce qu'elle est toujours : claire et scrupuleusement fidèle ; elle retient toute la saveur du texte, avec une aisance qui ne laisse rien voir des réelles difficultés qu'il y avait à transcrire le français. Parfois même, M. ĐÀO-DUY-ANH a voulu trop bien faire, et il « adapte » au lieu de traduire (cf. par ex. p. 763, col. 2 : « le moi est haïssable » : *bản-ngã* 本我 *là vật dễ ghét nhà văn đừng nên nói đến*). Il lui arrive souvent d'éliminer certains mots ou certaines particules conjonctives, affirmatives ou autres : le texte annamite y gagne en vivacité et le sens général reste le même ou à peu près ; mais pourquoi ne pas avertir de ces suppressions, ne fût-ce que par un signe typographique ? C'est ainsi que le proverbe « Il n'y a que les honteux qui perdent » (p. 792, col. 1) est rendu par *người hay bẽn lẽn thường chịu thiệt,* ce qui laisse dans l'ombre la locution « ne... que », si importante à divers égards. De même, *tư-tưởng* 思想 *rỗng mà tô điểm bằng lời đẹp* (p. 761, col. 2) n'équivaut pas à « habiller de belles phrases une pensée creuse », mais à « une pensée creuse habillée de belles phrases ». De même enfin, « un habit qui montre la corde » (p. 762, col. 1) est traduit par *áo mòn hết,* « habit entièrement usé » ; une expression tonkinoise qu'aucun dictionnaire n'a encore enregistrée, le rend habituellement par *áo cóc gặm,* « habit qui a été grignoté par un crapaud » ; le crapaud, dit une légende annamite, est pourvu de dents, il « grince des dents » (*cóc nghiến răng*) aux approches d'un typhon.

Ce n'est que sur des minuties de ce genre qu'on peut çà et là prendre ce beau recueil en défaut.

NGUYỄN-VĂN-TỐ.

Inde et Bouddhisme.

The « Numeral-Signs » of the Mohenjo-Daro Script, by Alan C. ROSS. Memoirs of the Archaeological Survey of India, n° 57. Delhi, 1938. 4°, 23 pp., 11 pl.

De tous les problèmes posés par la découverte de la civilisation préaryenne de l'Indus, celui que constitue l'interprétation des cachets à pictogrammes semble le plus malaisé à résoudre. Ce n'est pas cependant que les explications aient manqué depuis dix ans, mais la plupart sont des divagations pures, à commencer par toutes celles qui ont voulu restituer des sons ou des mots au delà des signes. Les plus raisonnables parmi les études seulement graphiques, celle de S. LANGDON qui rattache la *brāhmī* aux pictogrammes

des cachets, celle de M. DE HEVESY qui rapproche ces pictogrammes d'écritures récemment encore en usage dans les îles du Pacifique, n'ont pas suscité d'approbation très marquée. Il faut bien dire qu'ici les difficultés sont presque infinies : ignorance du système d'écriture, ignorance de la langue employée, ignorance des relations existant entre l'un et l'autre et de la valeur phonétique possible des signes. En outre, cette langue, pour autant qu'elle vive encore, ne s'est certes pas maintenue sans changement jusqu'à nos jours et, si dans l'avenir quelque fait nouveau facilite un essai de rapprochement entre signes et mots, les mots devront nécessairement être tirés d'*Ursprachen*, de vocabulaires restitués théoriquement par comparaison, ce qui agrémentera d'une incertitude supplémentaire des recherches où tout déjà n'est qu'hypothèses. Enfin, les rapprochements signalés par M. DE HEVESY nous permettraient peut-être de considérer les signes des cachets comme des pictogrammes purs, de les interpréter directement en fonction des tables dressées par les missionnaires de Polynésie, sans nous soucier de la langue qu'ils notent. On aboutirait ainsi certainement à un sens, mais rien ne viendrait le confirmer ou l'infirmer et, par la gratuité même de ses résultats, cette méthode est à écarter.

L'essai de M. ROSS se signale par une interprétation extrêmement intelligente des groupements de signes. Partant d'une sorte de philosophie générale de l'écriture, il arrive à caractériser dans leur aspect extérieur les différents types connus (idéogrammes, syllabaires, alphabets) et à déterminer quel type de langue peut être noté le plus aisément par les signes des cachets tels qu'ils nous ont été conservés.

Ses recherches portent sur les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, représentés sur les cachets par une quantité correspondante de traits groupés sur une ou deux lignes. Ces valeurs numérales ne sont pas cependant des idéogrammes à proprement parler ; en effet, si elles représentaient seulement des chiffres, on les retrouverait souvent associées aux mêmes groupements de signes, ce qui n'est pas le cas. Il s'ensuit qu'elles sont aussi employées avec une valeur phonétique pour noter soit des homonymes ou quasi-homonymes, soit simplement des phonèmes ou syllabes. La notation des homonymes conviendrait pour une langue analogue au chinois (sans indication des tons), celle des quasi-homonymes pour une langue sémitique ou hamitique telle que l'égyptien où la racine trilittère est constante, mais ces deux types linguistiques sont rares. La dernière possibilité semble donc préférable. De plus le nombre de signes conservés sur les cachets est trop grand pour convenir à la notation d'un alphabet ou même d'un système mixte (mi-alphabet, mi-syllabaire) ; il ne peut guère s'agir ici que d'un véritable syllabaire. D'autre part les divers signes numéraux étudiés de 1 à 12, appartiennent certainement à la séquence de base d'un système numéral. Ce ne sont pas des dérivés ou composés, servant dans toutes les langues à dénommer les valeurs supérieures, qui pourraient entrer dans un syllabaire. Il est vrai aussi que, par l'étude des poids, nous savons que le système décimal était connu à Mohenjo-Daro, mais on peut supposer alors que, la séquence de base s'arrêtant à 10, le nombre 12 avait cependant un nom spécial qui n'était pas un simple composé.

En fonction de ces diverses données, système décimal, dénomination spéciale du nombre 12, utilisation des noms de nombre dans un syllabaire, M. ROSS a fait une enquête dans quatre familles linguistiques, le Dravidien, le Munda, le Burushaski, le Malayo-polynésien. Or, en dravidien, la séquence initiale du système numéral s'arrête à 8 ; en Munda, on décèle maintes combinaisons, surtout si l'on ajoute le môn-khmèr à la famille, parmi lesquelles le système décimal tient un rôle secondaire, donc probablement tardif. Le Burushaski paraît comporter un système quaternaire. Il ne reste donc

que le Malayo-polynésien, où le système décimal semble avoir existé de toute antiquité et a même été restitué par M. R. BRANDSTETTER. Le nom spécial du chiffre 12 reste en l'air, mais il a pu disparaître depuis 5.000 ans. A l'issue de son ingénieuse démonstration, M. Ross conclut donc que le Malayo-polynésien peut avoir été la langue de Mohenjo-Daro.

La première chose à reconnaître est l'intérêt que présente un tel essai et l'esprit d'analyse qu'il dénote chez son auteur. Il n'y a aucune commune mesure entre cette étude et certaines divagations qui sont allées faire avec le sumérien, l'élamite ou même l'étrusque, toute espèce de rapprochements fallacieux. Le malheur cependant est que cette étude, dans sa démonstration comme dans ses conclusions, n'entraine pas une adhésion totale; nous en restons aux possibilités ou aux petites probabilités, la partie la plus intéressante et apparemment la plus exacte concernant l'emploi de signes numériques pour noter des syllabes homophones. Il y a même à la base de tout le système une pétition de principe, puisque on suppose démontré que les groupes de traits ont une valeur numérale. Sans doute la vraisemblance est-elle en faveur de l'interprétation de l'auteur, mais nous pouvons exiger davantage et — comme pour presque tout ce qui concerne Mohenjo-Daro — la preuve reste encore à faire. D'autre part, les comparaisons linguistiques sont assez décevantes.

En résumé, il y a là un essai très intelligent, mais il indique seulement une voie dans laquelle orienter les recherches et des solutions *possibles* à certains problèmes posés par la civilisation de l'Indus.

Pierre DUPONT.

H. G. RAWLINSON. *India. A short cultural history. Edited by Professor* C. G. SELIGMAN. Londres, The Cresset Press, 1937, in-8°, XV-452 pp., 24 pl. h. t., 45 fig., 13 cartes.

« Ecrire un livre bref sur un sujet vaste, dit l'auteur dans sa préface, est toujours une tâche difficile, car on se trouve en face du problème qui consiste à faire le départ de ce qu'il faut conserver et de ce qu'il faut écarter. Notre but a été d'éviter, autant que possible une masse de détails et de noms étrangers, qui déroutent toujours le lecteur peu familier avec le sujet traité, et de nous borner aux aspects particulièrement significatifs et distinctifs.

En d'autres termes, M. R. a voulu écrire sur cet immense sujet qu'est l'histoire culturelle de l'Inde, un livre d'une lecture facile où seuls les faits fondamentaux de cette histoire seraient mis en relief.

Sur le premier point, il a certainement réussi et l'ouvrage est d'une lecture agréable. Sur le second point, on sera amené à formuler certaines réserves, et à regretter notamment que cette histoire culturelle soit surtout un exposé élémentaire de faits historiques présentes analytiquement, alors qu'on s'attendait à un traitement plus synthétique du sujet. Le fait significatif et distinctif n'est trop souvent que le fait connu et admis par la science officielle, et le livre, sage résumé d'idées courantes, manque un peu de

l'originalité qui justifiait la publication d'un nouveau volume sur un sujet si souvent traité.

Il présente cependant une nouveauté, à savoir un chapitre sur l'Inde extérieure, trop souvent ignorée des auteurs qui traitent de l'Inde et de sa civilisation. Malheureusement ce chapitre qui est le neuvième et s'intitule « Intercourse with China, Tibet and the Far East » est le plus faible de l'ouvrage. La bibliographie qui termine le volume ne mentionne aucun ouvrage sur le sujet et les références au bas des pages de ce chapitre se bornent pour Java et le Cambodge à *Java pageant and Cambodian glory* de H. W. PONDER, *Angkor the magnificent* de H. C. CANDEE, *Angkor a royal romance* de Lucille DOUGLAS, et finalement TCHEOU TA-KOUAN. Il n'y a pas une ligne sur le Champa. Pour Java, la lecture de l'histoire de KROM eût permis de donner un aperçu des origines de la civilisation indo-javanaise un peu moins nébuleux qne la légende d'Aji Saka (p. 148). Dans un livre écrit en 1937 on ne devrait pas lire que de 732 à 1250 (sic), Java central demeura sous la souveraineté de la dynastie Çailendra de Çrīvijaya à Sumatra (p. 150). Il est vrai qu'à la page suivante, cette assertion est contredite par une phrase dans laquelle l'auteur nous dit qu'au milieu du Xe siècle la puissance des rois Çailendra à Java semble avoir pris fin et que la dynastie suivante fixa sa résidence à Prambanan.

Pour le Cambodge, rien ne permet d'affirmer que des commerçants hindous aient remonté le Mékong *avant* l'ère chrétienne (p. 151). A la page suivante la chronologie des monuments khmèrs est celle d'avant 1925.

La carte de la page 146 place Angkor sur le haut Nam Sak, quelque part entre Lomsăk et P'ĕc'abun. La localisation du Barabudur près de la côte Nord de Java est aussi fantaisiste.

G. CŒDÈS.

C. MINAKSHI. *Administration and social life under the Pallavas.* Madras, University of Madras, 1938, in-8°, 316 pp., 20 fig. (formant 10 pl. h. t.), 1 carte.

L'auteur de cette thèse de doctorat est un élève du Professeur NILAKANTA SASTRI : son livre fait honneur à l'enseignement qu'il a reçu et à ses pualités personnelles. Un dépouillement très consciencieux des textes épigraphiques lui a permis de grouper un grand nombre de données sur l'administration centrale et provinciale des Pallavas, leur système de taxation, leurs méthodes d'irrigation, la vie économique du village, la vie sociale et religieuse, l'instruction, les arts et la littérature.

Étant donnée la nature des sources utilisées ces données sont parfois incomplètes ou fragmentaires, mais il sera fort utile d'avoir pour l'époque des Pallavas un travail de dépouillement parfaitement objectif, dans lequel l'interprétation personnelle est réduite au minimum.

L'introduction donne un bref résumé de l'histoire des Pallavas de Kāñcī et un aperçu des théories relatives à leur origine. Il ne rejette pas, a priori, toute connection avec les Pahlava du Nord, et donne même une traduction de l'article de V. GOLOUBEW sur la légende de la Nāgī (*BEFEO.*, XXIV, p. 501). L'expression de « cinquième Gardien du monde » qui est appliquée au roi dans l'épigraphie des Pallavas et qui apparaît aussi

dans une inscription de Pahladpur (United Provinces) au nom d'un roi des Pārthiva constitue un nouvel argument dont l'auteur n'a pas tiré tout ce qu'il aurait pu. On sait en effet le rôle que la division quinaire jouait chez diverses peuplades septentrionales notamment chez les Yue-tche, les Hiong-nou, et en Sogdiane (v. les références dans Tarn, *Greeks in Bactria and India*, p. 288).

G. Cœdès.

A. J. Arberry. *The Library of the India Office. A historical sketch.* Londres, India Office, 1938, pet. in-8°, 109 pp., 3 pl. h. t.

La bibliothèque de l'India Office a un long et glorieux passé. Créée en 1798 par l'East India Company, au moment où l'Europe découvrait les langues et les littératures de l'Orient, elle a eu la bonne fortune d'avoir pour conservateurs d'éminents orientalistes, la plupart sanskritistes, tels que Wilkins, Horace Wilson, Ballantyne, Reinhold Rost, Tawney, F. W. Thomas, Thomas Arnold. Son rattachement en 1858 à l'India Office nouvellement créé, et l'institution en 1867 du dépôt légal pour tous les livres imprimés dans l'Inde, lui donnèrent un remarquable essor que ne laissaient pas prévoir ses modestes débuts. C'est actuellement la bibliothèque la plus riche pour ce qui concerne l'histoire et les littératures anciennes et modernes de l'Inde et de l'Iran. Il suffira de rappeler que, parmi les grandes collections qu'elle a incorporées à la faveur de dons ou de legs, figurent les manuscrits et papiers provenant de Tippoo Sultan, du Gaekwar de Baroda, de Mackenzie, Hodgson, Raffles, Wilson, Hastings, Leyden, Colebrooke, Burnell, Bühler, Aufrecht, Aurel Stein.

Cette magnifique bibliothèque méritait que ses 140 ans d'histoire fussent brièvement racontés. M. Arberry, l'actuel conservateur adjoint, s'est acquitté de cette tâche avec conscience.

Un appendice donnant la liste des catalogues imprimés de la bibliothèque permet de s'orienter à travers cette littérature bibliographique dont la numérotation n'est pas toujours très claire.

G. Cœdès.

Catalogue of the Library of the India Office. Vol. II, Part I (*Revised edition*). *Sanskrit Books by* Prana Natha *and* Jitendra Bimala Chaudhuri. Section I (A-G). Londres, Imprimerie royale, 1938, in-8°, xxiv-990 pp.

Le catalogue des livres imprimés de la bibliothèque de l'India Office est divisé en deux parties, intitulées « volumes », la première consacrée aux ouvrages européens, la seconde réservée aux ouvrages en langues orientales. Par suite de l'accroissement continu de cette collection, chaque volume a dû être divisé en parties, qui sont elles-mêmes si volumineuses qu'elles ont dû à leur tour être scindées en plusieurs tomes.

Le catalogue des livres sanskrits forme la première partie du volume II. L'édition de 1897 établie par Reinhold ROST et comprenant 6.200 publications. La réédition due à MM. PRANA NATHA et JITENDRA BIMALA CHAUDHURI, qui énumère 26.000 ouvrages, formera quatre tomes dont le premier qui vient de paraître comporte déjà plus de 1.000 pages.

Aux lecteurs habitués à la stricte division en catalogue par noms d'auteurs et catalogue par titres de livres, ce volume où tout est mélangé donne d'abord une certaine impression de confusion. Celle-ci se dissipe à l'usage, grâce à certaines conventions typographiques qui facilitent grandement le maniement de cet utile instrument de recherches.

G. CŒDÈS.

H. I. POLEMAN. *A census of Indic manuscripts in the United States and Canada.* New Haven, American Oriental Society, 1938, in-8°, XXIX-542 pp. (American Oriental Series, vol. 12.)

Le recensement des manuscrits en langues indiennes conservés aux Etats-Unis et au Canada, commencé en 1933 et financé par l'American Council of Learned Societies, a révélé l'existence d'environ 8.000 manuscrits dont plus de la moitié est en sanskrit, et qui sont répartis dans 69 bibliothèques publiques et 38 collections privées. Par « Indic », l'auteur de ce catalogue entend le sanskrit, le prākrit, le pāli, les vernaculaires de l'Inde, le tibétain, le birman, le javanais, le malais et le siamois.

Ce premier travail d'inventaire dans un domaine encore pratiquement inexploré ne saurait être considéré comme définitif : son aspect extérieur l'indique, puisque l'impression est la reproduction, d'ailleurs très nette, de feuillets dactylographiés. Aucune indication n'est donnée sur le contenu des manuscrits, les seuls renseignements donnés, en dehors du titre, se rapportant uniquement aux dimensions et à la pagination. Il y a un nombre relativement grand d'ouvrages non identifiés, surtout parmi les manuscrits en vernaculaires non indiens. D'excellents index portent la marque de fabrique américaine.

G. CŒDÈS.

W. A. DE SILVA. *Catalogue of Palm Leaf Manuscripts in the Library of the Colombo Museum. Volume I.* Colombo, Ceylon Government Press, 1938, in-4°, XXXIV-412 pp., 6 pl. h. t.

La bibliothèque du Musée de Colombo, fondée en 1877, a recueilli le fonds de la Government Oriental Library qui avait été créée en 1870 : elle conserve aujourd'hui plus de 5.000 manuscrits sur feuilles de palmier. La décision d'en publier un catalogue a été prise en 1935 par le Comité du Musée, grâce à une subvention de 1.000 $ octroyée par la Carnegie Corporation de New-York. Le travail fut confié à M. DE SILVA qui, en 1936, offrit à la bibliothèque sa collection personnelle comprenant 1.200 ouvrages.

Ce premier volume est consacré aux écrits canoniques en écritures singhalaise, birmane et cambodgienne, aux ouvrages d'histoire, de grammaire et de lexicographie, de poésie et d'art. Le second comprendra les traités de médecine, d'astronomie, d'astrologie et de démonologie. L'ouvrage débute par une introduction dans laquelle l'auteur donne d'utiles renseignements sur l'histoire de la collection, l'écriture et la confection des manuscrits, les dates, la littérature à Ceylan.

Chaque ouvrage catalogué fait l'objet d'une notice détaillée donnant la description matérielle du manuscrit, et reproduisant le début et la fin du texte, avec parfois une courte analyse du contenu ou une table des matières. On pourra regretter que ces citations soient imprimées en caractères singhalais, qui sont certainement les plus difficiles de tous ceux dans lesquels sont écrits les textes bouddhiques. Mais d'autre part, il est à peu près certain que ceux qui auront à faire usage de ce catalogue sont capables de lire cette écriture. Le volume se termine par de bons index des titres d'ouvrages, des noms d'auteurs et des noms propres.

Pour les ouvrages en pāli d'origine non-singhalaise, l'information de M. de Silva est parfois déficiente. J'en citerai quelques exemples.

N° 248. *Maṅgalatthadīpanī.* An explanation or Atthakathā on Maṅgala Sutta compiled by Siri Maṅgala Thera, pupil of Buddhadhara, who lived in a Vihāra, about a gov. to the South of ' New City ' (Navapura) = Alutnuvara (?) in the Saka year 1101 (1179 A. C.) during the reign of the King of Lanka who was the tilaka of all kings, etc. » Cette notice est un tissu d'erreurs, que l'auteur eût evitées s'il avait eu connaissance de la *Note sur les ouvrages pālis composés en pays thai* que j'ai donnée dans le *BEFEO.*, XV, 3. Siri-maṅgala, élève de Buddha*vīra*, composa son livre dans un endroit situé à une lieue au Sud de C'ieng Māi (nom qui signifie en effet « la ville neuve »), en C. S. 886 = 1524 sous le règne du roi Laka (= Bilaka). L'erreur sur la date est d'autant moins explicable que le colophon cité porte bien, comme les manuscrits siamois que j'ai eu l'occasion de voir : *chalā(va)sitāṭṭhasata*, ce qui ne saurait faire 1101.

N°s 879-881. *Cakkavāḷadīpanī.* « A descriptive work in Pāli on the Universe by Siri Maṅgala Thera, of Savanaka Khanti Vihāra in Navapura (Burma) written in Burmese Saka Era 882 (1520 A. C.). » Il s'agit du même auteur qui est ici daté correctement. Navapura représente toujours C'ieng Māi, et au lieu de *Savanaka Khanti,* il faut lire *Svan Khvan* (le jardin du Génie). Cf. *BEFEO.*, XV, 3, p. 1.

N° 1588. *Vajirasārattha Sangaha.* « A book of pāli quotations from various sources composed by Siri Ratanapañña Thera of Mahāvanārāma of Burma in the buddhist Era 2078 (1535 A. C., Burmese Saka Era 896). » Il s'agit très probablement de l'auteur de la *Jinakālamālinī,* écrite en 1516. Cf. *BEFEO.*, XV, 3, p. 6 et *Documents sur le Laos Occidental,* BEFEO., XXV, p. 1.

N°s 2144-2145. *Saddabindu* ṭīkā Līnatthasūdanī. « An explanatory work on Saddabindu, a Pāli grammar, by Ñāṇavilāsa Thera of Ghatikārāma in Burma. » Il s'agit ici de l'auteur du *Saṅkhyāpakāsaka,* correctement attribué par le *Sāsanavaṃsa* (Ed. Bode, p. 51) à un moine Yonaka, c'est-à-dire de la région de C'ieng Māi, le pays des Lao *Yuen.*

On voit par ces quelques remarques que l'horizon de M. de Silva ne dépasse pas la Birmanie, et qu'il ignore complètement l'activité littéraire de C'ieng Māi au début du XVIe siècle.

G. Cœdès.

Revilo Pendleton OLIVER. *The little Clay Cart, translated from the Sanskrit with Introduction and Notes.* Urbana, University of Illinois Press, 1938, 250 pp. in-8°. (Illinois Studies in language and literature, vol. XXIII, N°s 1-2.)

Après la belle traduction de A. W. RYDER (*Harvard Oriental Series,* IX), une nouvelle version anglaise de la *Mṛcchakaṭikā* ne pouvait se justifier que si elle ajoutait ce qui manque à sa devancière, à savoir les notes et commentaires dont RYDER, s'adressant à un public de spécialistes, n'avait pas jugé utile de surcharger son travail. Sur ce point, M. OLIVER a littéralement comblé ses lecteurs qui trouveront, tant au bas des pages que dans les appendices, toutes les explications qu'ils pourront souhaiter.

Evidemment, pour un indianiste de métier, ou même pour un lecteur tant soit peu familier avec les choses de l'Inde, certaines notes sembleront un peu élémentaires et même primaires : mais sans doute seront-elles bien accueillies par le public américain auquel elles sont destinées. C'est à l'usage du même public que M. OLIVER a rendu par des équivalents anglais un certain nombre de termes qu'il est d'usage de laisser intraduits. Il a par contre renoncé à rendre en vers anglais les mètres sanskrits, ce qui lui a permis de serrer le texte de plus près que ne l'avait fait RYDER. Au total cette traduction témoigne de la grande érudition de son auteur.

G. CŒDÈS.

Luigia NITTI-DOLCI. *Le Prākṛtānuśāsana de Puruṣottama.* Paris, 1938, pet. in-8°, XXVII-143 pp., 1 pl. h. t. (Cahiers de la Société Asiatique, VI.)

Ce petit traité de grammaire prākrite, qui est le plus ancien ouvrage de l'école « orientale », n'est connu que par un manuscrit népalais daté de 1265 A. D. Si cette date est celle de la copie, et non celle de la composition de l'ouvrage, on peut en attribuer la paternité au célèbre Puruṣottama, auteur de la *Bhāṣāvṛtti* et du *Trikaṇḍaçeṣa,* qui vivait à la fin du XIe et au début du XIIe siècle.

« Si cette identification est acceptée, le *Prākṛtānuśāsana* de Puruṣottama précéderait de quelques années la grammaire de Hemacandra. Mais, même si l'on préfère la date de 1265 A. D. comme étant la date de rédaction de l'ouvrage, et qu'on refuse par conséquent l'identification de l'auteur du *Prākṛtānuśāsana* et de l'auteur du *Trikaṇḍaçeṣa,* l'importance du manuscrit népalais reste très grande. Grâce à lui, nous sommes maintenant assurés que tous les dialectes prākrits étudiés par des grammairiens tardifs, comme Mārkaṇḍeya et Rāmaśarman, avaient déjà figuré dans une grammaire du XIIe, ou à la rigueur du XIIIe siècle, et que la théorie qui considère l'ancienneté des grammairiens comme inversement proportionnelle au nombre des dialectes qu'ils traitent n'a pas de base solide. » (p. XXI).

Edition, traduction et notes critiques font le plus grand honneur à l'érudition d'une indianiste qui vient d'être prématurément enlevée à la science.

G. CŒDÈS.

NYANATILOKA. *Guide through the Abhidhamma piṭaka, being a Synopsis of the philosophical collection belonging to the Buddhist Pāli Canon, followed by an essay on the Paṭicca-samuppāda.* Colombo, The associated Newspapers of Ceylon Ltd., 1938, pet. in-8°, v-165 pp.

Cette table détaillée des matières de la troisième corbeille du canon pāli rendra certainement de grands services à tous ceux qui ont le courage de s'attaquer aux sept traités de métaphysique qui la composent. Dépouillés de leur logomachie, ces traités qui exposent les conceptions fondamentales du bouddhisme hināyāna de langue pāli deviennent plus aisément assimilables, et si l'on n'est pas toujours d'accord avec l'auteur sur les traductions qu'il donne de certains termes techniques, du moins lui saura-t-on gré d'avoir composé ce guide.

G. CŒDÈS.

K. RÉGAMEY. *Three Chapters from the Samādhirājasūtra.* Varsovie, 1938, in-8°, 113 pp. (The Warsaw Society of Sciences and Letters. Publications of the Oriental Commission, Nr. 1.)

Ces trois chapitres du *Samādhirājasūtra* sont extraits d'un travail d'ensemble que M. RÉGAMEY prépare en collaboration avec le Professeur St. SCHAYER. Ce sont les chapitres philosophiques 8, 19 et 22, dont il est donné une édition critique en sanskrit, accompagnée du texte tibétain et d'une traduction annotée.

M. R. admet que le *Samādhirājasūtra* qui est un des textes sanskrits les moins connus du bouddhisme népalais, fut composé au plus tard au IVe siècle. Certains indices tendraient même à en faire un ouvrage contemporain des *Prajñāpāramitāsūtra*, antérieur au *Laṅkāvatāra*, et à en placer la composition au IIIe siècle. La recension actuelle n'est sûrement pas postérieure au IXe.

Au point de vue linguistique, ce texte présente les caractéristiques des textes sanskrits du canon septentrional : prose en sanskrit à peu près correct, et sanskrit mixte dans les gāthā. La sanskritisation de ces dernières est si avancée que les formes dialectales en sont conservées seulement lorsque la forme sanskrite normale serait métriquement impossible.

Le *Samādhirājasūtra* appartient au groupe de textes appelés *vyākaraṇa*, et explique différentes *samādhi* ou « méditations », en les illustrant par des histoires qui en montrent les résultats. C'est un des textes fondamentaux de l'école Mādhyamika qui se rapproche beaucoup des *Prajñāpāramitāsūtra* : il ne représente ni le *çūnyavāda* radical, ni le *vijñānavāda* développé. L'auteur en tire cette conclusion que les données du *Samādhirājasūtra*, comme celles de l'*Avataṃsaka* et du *Çrīmālādevīsūtra* amènent à penser que le Mahāyāna ancien était caractérisé par un point de vue métaphysique, commun aux différentes écoles, et ayant ses racines dans la couche protocanonique.

On voit l'intérêt de ce texte dont il faut souhaiter posséder bientôt l'édition et la traduction complètes.

G. CŒDÈS.

Précieuse guirlande de la Loi des Oiseaux, traduction inédite du tibétain par Henriette MEYER. *Préface de* Jacques BACOT. Bruxelles, Editions Hermès, in-8°, 36 pp.

Ce petit poème tibétain, d'auteur inconnu et de date incertaine, raconte comment les oiseaux ont été convertis au bouddhisme par le bodhisattva Avalokiteçvara sous l'aspect d'un coucou. Traduire ces vers aux mètres variés, qui font un usage constant de l'allitération, était presque une gageure. Sans vouloir garantir la fidélité d'une version que je n'ai pas pu confronter avec le texte original, je crois qu'on peut en toute justice féliciter M[lle] MEYER pour la tenue littéraire de sa traduction.

G. CŒDÈS.

Wei shih er shih lun, or the Treatise in twenty stanzas on representation-only by VASUBANDHU, *translated from the Chinese Version of* HSÜAN TSANG, *Tripiṭaka Master of the T'ang Dynasty,* by CLARENCE H. HAMILTON. New Haven, American Oriental Society, 1938, in-8°, 82 pp. (American Oriental Series, vol. 13.)

Il s'agit de la *Vijñaptimātratāsiddhi, viṃçatikā,* de VASUBANDHU, dont le texte sanskrit a été publié pour la première fois par Sylvain LÉVI en 1925 (Bibl. de l'Ecole des Hautes-Etudes, fasc. 245). Le texte de la version chinoise de HIUAN-TSANG faite en 661, est reproduit sur les pages paires d'après l'édition critique publiée en 1930 par l'Académie chinoise des sciences bouddhiques de Nankin. La traduction et les notes qui lui font face ont tiré grand secours du commentaire de K'OUEI-KI, sur lequel l'auteur a déjà en 1933 publié un article dans le *JAOS.* (vol. 53, pp. 144-151) et qu'il a eu la bonne fortune d'étudier la même année en compagnie du regretté LA VALLÉE POUSSIN. L'introduction donne une analyse du traité qui est un essai de transposition de la doctrine de VASUBANDHU en langage philosophique occidental.

G. CŒDÈS.

J. H. TELFORD, *Handbook of the Lahu (Muhso) language and English-Lahu dictionary.* Rangoon, Government printing, 1938, in-8°, 100 pp.

M. TELFORD, auteur d'un *Lahu reader,* donne aujourd'hui un manuel suivi d'un vocabulaire anglais-lahu. Etant donnée la pénurie de travaux linguistiques sur cette langue de la famille tibéto-birmane, ce travail, pour bref qu'il soit, rendra des services.

Le dialecte étudié est celui des Lahu Na ou « noirs » qui occupent un territoire s'étendant de Meng Meng au Yunnan jusqu'à C'ieng Rai au Siam ; il est parlé aussi dans l'état de Mung Lun. D'après l'auteur, ce dialecte essentiellement yunnanais ne diffère de celui de Keng Tung que par l'abondance plus grande des mots chinois, tandis qu'à Keng Tung les mots d'emprunt shans sont très nombreux.

La transcription, basée sur celle qui est employée pour le birman, présente toutes les complications et tous les illogismes de cette dernière ; elle y ajoute d'étranges graphies telles que *tc* et *ts*, qui représentent, paraît-il, des *s* aspirés.

Tout en reconnaissant l'inconvénient qu'il y a à forcer la grammaire d'un dialecte tibéto-birman dans les cadres d'une grammaire européenne, l'auteur, pour des raisons pratiques, suit dans son exposé la grammaire anglaise. Son paragraphe XII intitulé « Lahu Idioms » permet heureusement de se faire une idée de la syntaxe assez particulière du dialecte des Lahu Na.

Le volume débute par quelques notes ethnologiques sur les Lahu. Un vocabulaire lahu-anglais eût été précieux.

G. Cœdès.

Indonésie.

Oudheidkundige dienst in Nederlandsch-Indië. Uittreksel uit de oudheidkundige verslagen 1931-1935. Batavia, 1938. 4°, 21 pp., 26 fig.

Id. Oudheidkundig verslag, 1936. Bandoeng, 1937. 4°, 21 pp., 32 fig.

Id. Oudheidkundig verslag, 1937. Batavia, 1938. 4°, 36 pp., 48 fig.

Id. Een oudheidkundig jubileum. Batavia, 1938. 4°, 12 pp., 24 pl. non numérotées.

C'est avec grand plaisir que l'on voit reparaître les Rapports annuels du Service archéologique des Indes Néerlandaises. Ils impliquent en effet une reprise générale des recherches et nous apportent aussi tout un lot de renseignements nouveaux, indispensables dans cette science à mises au point perpétuelles qu'est l'archéologie.

Un bref exposé embrasse d'abord les années 1931 à 1935 où les difficultés économiques imposèrent des restrictions draconiennes aux travaux projetés. Puis, deux autres volumes nous acheminent jusqu'à l'époque présente, soulignant le développement nouveau pris par les restaurations et les recherches.

Le travail le plus important conduit depuis longtemps, et qui n'a jamais été interrompu, concerne la reconstitution du groupe de Lara Djonggrang à Prambanan. Il a intéressé d'abord les temples N. et S., puis d'une façon partielle, le temple de Brahmā, celui de Viṣṇu et celui de Çiva. Les pavillons d'accès de ce dernier ont été démontés et reconstruits, tandis que le dégagement était conduit sur le côté O. Des fragments appartenant aux statues de Durgā, de Bhatāra-Guru et de Gaṇeça ont été remis en place. Diverses terres cuites, assez primitives, ont été trouvées pendant les fouilles.

D'importants travaux furent entrepris au Caṇḍi Singosari en 1934 et continués jusqu'en 1937. Le sanctuaire central démonté, on consolida les fondations et on reconstitua sur le sol le couronnement, quoique plus de la moitié des pierres aient manqué.

Le dégagement de Watoegeḍe, près Singosari, a permis de retrouver une piscine à laquelle l'eau était amenée par de nombreux caniveaux, régulièrement répartis le long des bords. Neuf de ces caniveaux, décorés de personnages et d'animaux, ont l'aspect de véritables gargouilles. Leur style, qui les apparente à l'art moyen-balinais, peut constituer un élément de datation de la piscine. A Goenoeng Wukir, le dégagement permit la découverte d'une grande enceinte de latérite, d'un sanctuaire avec puits et socle à

ablutions, de deux Nandin et d'un vase en terre cuite décoré de graffiti; les sculptures appartiennent au style de Java central. L' « anastylose » du Caṇḍi Gebang, menée à bien en 1937, permit la reconstruction d'un temple de corps carré, à couronnement en forme de liṅga, appartenant au style de Java central mais totalement dépourvu de perrons d'accès; un Gaṇeça et un Naṇḍīçvara furent retrouvés à proximité. Autre « anastylose » au *stūpa* de Soemberawan et à ses annexes, dont la forme n'est pas sans rappeler certains *ghaṇṭa* de Java oriental. Enfin, le dégagement du Caṇḍi Demangan révéla les traces d'un vivier et d'installations hydrauliques.

Parmi les trouvailles importantes de ces dernières années, il faut signaler celle d'un Çiva en bronze, haut d'1 m., trouvé à Kali Lawas, au S. de Tĕgal, et celle de plats d'or à Sidomoeljo.

Une plaquette résumant l'activité du Service archéologique hollandais, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, survenu en 1938, est due à M. STUTTERHEIM, son actuel Directeur. Ce service avait été précédé en 1901 par une « Commission d'inspection archéologique » dont le président fut BRANDES et qui patronna les travaux du Barabuḍur dirigés par M. Th. VAN ERP. En 1910 le Prof. N. J. KROM en occupa à son tour la présidence, avant de devenir chef du Service archéologique fondé en 1913. Son successeur, le Prof. F. D. K. BOSCH eut le mérite considérable de faire mettre au point et réaliser la méthode de reconstruction, d'*anastylose*, qui a rendu aux monuments leur silhouette ancienne et ouvert une source de renseignements presque entièrement nouvelle aux études archéologiques, méthode que l'Indochine à son tour a utilisée. 24 planches reproduites à la suite montrent les réussites les plus remarquables dues à ces travaux d'*anastylose*, aux Caṇḍi Sari, Caṇḍi Ngawen, Caṇḍi Merak, Caṇḍi Badoet, dont plusieurs sont littéralement ressortis du néant, sans que rien jusqu'ici ait révélé quelque reconstitution arbitraire ou inexacte, sans que rien de toute manière puisse faire craindre pour l'avenir le blâme ou le discrédit global qui ont suivi chez nous les restaurations architecturales de VIOLLET-LE-DUC.

Pierre DUPONT.

Chine.

PAN KU. *The history of the Former Han Dynasty. Translation, Volume One. First Division. The Imperial Annals, Chapters I-V. A critical Translation with Annotations* by HOMER H. DUBS, with the collaboration of JEN T'AI and P'AN LO-CHI. Londres, Kegan Paul, Trench, Trubner & Co., 1938, in-8°, XIII-339 pp., 1 carte.

Ce volume est la première pierre d'un édifice dont le projet remonte à la décision prise en 1929 par l'American Council of Learned Societies, de développer en Amérique les études extrême-orientales. Dans l'esprit des promoteurs de ce projet, il s'agit de mettre à la portée des chercheurs non linguistes une sélection de traductions, avec texte, des œuvres maîtresses de la littérature chinoise et de la littérature japonaise.

Le choix du présent ouvrage et de son traducteur est dû au Comité pour le développement des études chinoises, section du Conseil des Sociétés Savantes qui est présidée

par le Dr. Arthur W. HOMMEL assisté de M. Mortimer GRAVES, Secrétaire. Le sous-comité chargé de guider leur choix avait proposé soit l'Histoire des Han, soit celle des T'ang.

L'entreprise a été financée pour trois ans par la Carnegie Corporation et a bénéficié de l'aide de la Bibliothèque du Congrès. Le travail de M. DUBS comprendra cinq volumes. La traduction des Annales impériales des Han en douze chapitres occupera trois volumes, dont le premier comprend les cinq premiers règnes. Ces trois volumes seront précédés par un volume d'introduction donnant une biographie de PAN KOU et un historique du texte, et suivis par un volume consacré à l'onomastique. Le texte en caractères chinois est reproduit sur chaque page, en marge. La traduction est accompagnée de notes copieuses et documentées. Chaque chapitre est précédé d'une introduction résumant ses données historiques et suivie d'un appendice où sont discutés des points de chronologie.

G. CŒDÈS.

Généralités.

S. TOLKOWSKY. *Hesperides, A History of the Culture and Use of Citrus Fruits.* Londres, John Bale, Sons & Curnow, Ltd., 1938, pet. in-8°, XX-371 pp., 113 pl. h. t., 10 fig.

Ce livre, qui porte à dessein le même titre que le célèbre ouvrage de FERRARI publié à Rome il y a tout près de 300 ans, est une excellente mise au point des nombreux travaux sur l'histoire de l'introduction et de la culture en Europe des fruits appartenant au genre *Citrus* : cédrat, citron, orange, etc. La documentation de l'auteur est très riche et son illustration aussi abondante que judicieuse.

Je n'ai pas qualité pour juger cet ouvrage, ni du point de vue botanique, ni du point de vue historique. Je me bornerai à exprimer le regret que, dans le premier chapitre relatif au pays d'origine du genre *Citrus*, M. TOLKOWSKY n'ait pas discuté les opinions exprimées dans trois articles consacrés à cette intéressante question et publiés dans le *Journal of the American Society*, à savoir :

B. LAUFER, *The lemon in China and elsewhere*, JAOS., LIV, 1934, pp. 143-160.

Helen M. JOHNSON, *The lemon in India*, JAOS., LVI, 1936, pp. 47-50.

Harold W. GLIDDEN, *The lemon in Asia and Europe*, JAOS., LVII, 1937, pp. 381-396.

D'autre part l'étude comparée des noms des fruits du genre *Citrus* sur la péninsule indochinoise et dans les régions avoisinant les pays où les botanistes ont tendance à en chercher l'origine, n'a pas encore été faite, et j'ai le sentiment très net qu'elle donnerait sinon la solution du problème, du moins de précieux renseignements sur les migrations de ces fruits dans les pays d'Extrême-Orient. Les noms sanskrits qu'on s'accorde à considérer comme l'origine des noms persans et arabes ont eux-mêmes une physionomie anaryenne.

G. CŒDÈS.

A. VAYSON DE PRADENNE. *La Préhistoire*. Paris, Librairie Armand Colin, 1938, in-16, 224 p., 47 fig. (Collection Armand Colin.)

M. VAYSON DE PRADENNE, Directeur à l'École des Hautes Études, Professeur à l'École d'Anthropologie, vient de publier un petit volume intitulé *La Préhistoire*. Au premier abord, on peut se demander quelle est la nécessité d'un pareil travail ; il y a tant d'ouvrages succincts s'occupant de la Préhistoire en général. Dans celui-ci la question est envisagée d'après une méthode très particulière et suggestive. Lisons la préface : les « grandes lignes même de la préhistoire ne sont pas encore nettement dégagées ». Plus loin : « bien des esprits cultivés et des hommes de science la tiennent en suspicion et hésitent à lui concéder le titre de Science ». C'est en champion de la préhistoire que se pose l'auteur et en guide de ses adeptes.

Pour les périodes très anciennes : « le climat, la faune, la flore, le modelé du sol, le niveau de la mer, l'ampleur des glaciers et des fleuves, tout cela était différent aux époques reculées ». Plus loin : « L'étude du milieu devient donc quelque chose de très vaste qui ressortit à la géologie, à la paléontologie, à la paléobotanique. Elle est cependant indispensable, car le milieu conditionne la vie de l'Homme d'autant plus étroitement qu'elle est à un stade plus primitif » (1). Enfin, en manière de conclusion : « Il paraît... désirable de voir maintenir sous le titre général de Préhistoire toutes les études relatives aux origines de l'Humanité et aux phases de son évolution physique et morale antérieures aux documents historiques dans chaque région du Globe. L'étude du milieu — faune, flore et climat — l'étude somatique du corps humain et la question des races, l'étude des manifestations intellectuelles et morales — industrie et art, organisation sociale et rites religieux — devront être menées de front pour chaque époque et dans chaque pays. Ce programme peut paraître trop ambitieux et d'une ampleur effrayante. » Mais lui seul peut empêcher la Préhistoire de s'enliser.

Voici la méthode que l'on préconise : deux grandes voies s'offrent pour aborder le problème. A, *Prolongement des recherches historiques et archéologiques* (2). Cette méthode apparaît comme une application logique du principe scientifique, aller du connu à l'inconnu. Mais elle voit le problème reculer constamment devant elle et finalement lui échapper. B, *Recherche des origines les plus lointaines par les méthodes de la géologie et de la paléontologie.* — Ce travail devra comporter d'abord la *recherche des documents*, puis leur *interprétation.*

Il faudra s'appliquer à ne recueillir que des documents intégraux, apprendre à les chercher. Nous n'allons pas suivre M. VAYSON DE PRADENNE dans les cinquante pages consacrées aux recherches de documents. A, *Recherches dans les alluvions des rivières.* B, *Recherches dans les limons.* C, *Recherches sur les emplacements d'habitat délimités.* a, grottes ; b, fonds de cabanes ; c, tertres de débris ; d, habitations lacustres. Enfin comme complément : cause générale d'erreur : la fraude. Chaque cas est minutieusement examiné ; les avis les plus sages sont donnés aux chercheurs : l'auteur leur enseigne ce qu'ils doivent éviter, ce qu'ils doivent faire, les met en garde contre les principaux écueils.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 8-9.
(2) *Loc. cit.*, p. 11.

Puis il les initie, dans le chapitre intitulé *Technologie*, à l'étude des matériaux et aux méthodes de travail des préhistoriques.

« Il est indispensable, pour le préhistorien, de connaître les techniques primitives selon lesquelles ont été fabriqués les objets qui constituent nos principaux documents archéologiques : c'est-à-dire les objets en pierre, en os, en poterie, les autres ayant généralement péri » (1). Suit l'étude des outillages en pierre : « *A, Matériaux employés*, dureté, ténacité, etc. » Examen minutieux des différentes catégories de roches, de leurs propriétés en tant que matières premières pouvant servir aux industries de la pierre. « *B, Techniques du travail de la pierre.* Il y a deux grandes techniques de la taille : par éclatement et par polissage (percussion et abrasion). » Inutile de suivre l'auteur dans ses explications excellentes renforcées par des figures parfaitement claires. *C. Principaux types d'outils et d'armes en pierre. — Pièces taillées par éclatement. — Pièces façonnées par piquage et meulage, ou polissage.* Les principaux objets produits de l'industrie lithique sont passés en revue et nettement définis.

Vient ensuite l'« *Étude des outillages en os* » (2). Comme précédemment, étude des matériaux employés et des procédés en usage.

L'« *Étude des poteries* » (3), question compliquée. Tout y est considéré dans les menus détails : dégraissant, pétrissage, façonnage, séchage, décoration. Ces analyses minutieuses prouvent que la poterie ne peut être regardée comme un « fossile directeur » permettant de classer les époques successives.

Après cette première partie (« INTRODUCTION AUX ÉTUDES PRÉHISTORIQUES », introduction qu'on ne saurait assez lire et méditer), vient « CLASSIFICATION ET CHRONOLOGIE ». « On a naturellement pensé à choisir un ordre de faits plus important que les autres, à établir sa chronologie et à rapporter ensuite les faits des autres ordres dans les divisions ainsi établies. » Mais il y a de grandes difficultés : « Au point de vue théorique, aucune méthode ne s'impose. »

Un exposé des « *anciennes conceptions et premières connaissances sur l'humanite primitive* » (4) se termine par un éloge de BOUCHER DE PERTHES.

L'examen de divers essais de classifications montre a M. VAYSON DE PRADENNE que « pratiquement, on aboutira à ce que pour les périodes les plus anciennes, les principaux renseignements seront fournis par la géologie, tandis que pour les phases récentes, l'archéologie restera à peu près seule. » (5)

Le chapitre II traite des « *Principales classifications établies en Europe occidentale* » (6).

I. *Classifications géologiques.* A. *D'après les phénomènes marins.*

« Après avoir fondé cette classification dans le bassin de la Méditerranée, DEPÉRET s'est appliqué à montrer qu'elle s'appliquait aussi aux côtes atlantiques de l'Europe et de l'Afrique. » (7) On peut lui appliquer des critiques d'ordre général.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 52.
(2) *Loc. cit.*, p. 68.
(3) *Loc. cit.*, p. 69.
(4) *Loc. cit.*, p. 74.
(5) *Loc. cit.*, p. 83.
(6) *Loc. cit.*, p. 84.
(7) *Loc. cit.*, p. 86.

B. *Classification d'après les phénomènes glaciaires.*

Inutile de suivre l'auteur dans ses développements. Enregistrons cependant ses conclusions : « . . . il y a encore bien des incertitudes relativement aux divisions géologiques du Quaternaire. »

II. *Classification archéologique* (1) « fondée par G. de MORTILLET, d'après des observations faites surtout en France, a été généralement admise. Elle a fourni des termes de comparaison pour toutes les études postérieurement conduites dans d'autres parties du monde. » G. de MORTILLET et ses successeurs ont été dominés par l'idée que cette succession vérifiait la loi du progrès. Ce qui n'est pas toujours vrai (voir le texte).

Une classification claire, débarrassée de toute complication, s'impose. L'Age de la pierre a été divisé en deux phases : le *paléolithique* et le *néolithique.* « Le paléolithique se divise assez clairement en trois termes : *p. ancien* ; *p. moyen* ; *p. supérieur* (2) ». Inutile de suivre l'auteur à travers le Paléolithique. Les pages qu'il consacre à cette période sont intéressantes, renferment des aperçus nouveaux, mais ces matières sont trop connues pour nécessiter une analyse.

Vient ensuite le Mésolithique, « la question de l'hiatus » (3) que les découvertes modernes ont annulé.

Enfin le Néolithique. « Si le polissage, ou plus exactement le meulage de la pierre, est une technique nouvelle, celle-ci n'entraîne pas la disparition de la taille par éclatement qui reste même le procédé de fabrication de la plupart des outils. » (4)

Simultanément à la modification des pratiques industrielles, les conditions de l'existence humaine changent complètement. Groupement en villages, travaux d'ensemble, digues, ponts, etc. Cinq animaux domestiques (chien, bœuf, chèvre, mouton, porc). Plantes alimentaires nombreuses. Perfectionnement de l'outillage et de l'armement. Tissage. L'art naturaliste a complètement disparu.

Ne poussons pas plus loin cette énumération.

M. VAYSON DE PRADENNE indique après le néolithique des palafittes, le néolithique nordique, le néolithique en France, ce qui lui permet de parler des mégalithes. Il termine par ces mots : « . . . . . . on peut placer la belle période dolménique à cheval sur le 3e et le 2e mill. av. J.-C. »

La troisième partie de cette étude est intitulée « LES PRINCIPALES DONNÉES PRÉHISTORIQUES A TRAVERS LE MONDE ».

Chapitre Ier. *L'Afrique.* 1. *L'Égypte.* « On a reconnu en Égypte l'existence d'une succession d'industries lithiques en corrélation avec des formations géologiques qui correspondent assez exactement aux divisions établies en Europe occidentale. » (5)

Paléolithique ancien et moyen : on l'a signalé dans la vallée du Nil ou à proximité.

Paléolithique supérieur et mésolithique : « . . . . . une industrie d'un facies original et où n'apparaissent ni poterie ni pierre polie. La faune comprenait, au moins au début, de gros animaux, hippopotames, buffles, *bos primigenius*. . . »

---

(1) *Loc. cit.*, p. 94.
(2) *Loc. cit.*, p. 96.
(3) *Loc. cit.*, p. 115.
(4) *Loc. cit.*, p. 120.
(5) *Loc. cit.*, p. 139.

Néolithique et énéolithique. « Parmi les trouvailles paraissant les plus anciennes sont celles de *Deir Tasa,* dans la moyenne Égypte. »

« Sur le pourtour de la dépression du *Fayoum.* . . . . , les traces d'importantes installations humaines ont révélé une civilisation analogue à celle des *tasiens.* » « Les céréales cultivées étaient l'épeautre et l'orge, des variétés mêmes que l'on cultive encore en Égypte. . . Les animaux domestiques comprenaient le bœuf, le mouton, la chèvre et le porc. »

« A *Merimde,* sur la lisière occidentale du Delta », une industrie « qui paraît une simple variante locale de celles du Fayoum et de Tasa » a été récemment découverte, etc.

La civilisation égyptienne, si puissante, a-t-elle irradié au loin sur le continent africain ? « . . . . la civilisation égyptienne ne cherchait pas à s'étendre : elle n'était pas transportable. »

2. « *Afrique du Nord* (Moghreb) (1). Cette zone, face à face avec l'Europe méridionale, est enserrée entre la mer et le vaste désert saharien, dans une position quasi insulaire. »

« *Paléolithique ancien.* En maints endroits du Moghreb, on trouve une industrie à bifaces et éclats tout à fait comparable à notre chelléo-acheuléen. » On a fait des observations à Palikao (Ternifine), près de Mascara (Oran) ; au lac Karar ; au N. de Tlemcen (Oran) ; à Ouzidan, près de Tlemcen ; à El Hank près de Casablanca ; près de Gafsa (Sud tunisien).

Paléolithique moyen. On a trouvé (M. REYGASSE, p. ex.) une industrie à éclats avec pointes et racloirs du type moustérien classique.

L'*atérien* de Bir-el-Ater (Tébessa) comprend un ensemble moustérien avec quelques pièces pédonculées. Ce serait un Moustérien final. M. REYGASSE a découvert dans le Sud constantinois, une industrie de technique campignienne avec pics, le *Mahrouguétien.*

Paléolithique supérieur. — Dans une zone intérieure, au Sud constantinois avec partie du Sud tunisien, se voient en abondance des stations en plein air sur tertres de débris, les *escargotières.* Industrie lithique nommée d'abord *gétulien* (PALLARY), puis *capsien* (de MORGAN). « L'industrie lithique est essentiellement dérivée de lames. » (2)

« Des pierres plates utilisées comme meules. . . . n'impliquent pas l'existence d'une agriculture récoltant des grains.

« L'industrie de l'os ne comprend guère que des pointes de tailles variées faites d'os longs, refendus ou non . . . . . », etc. Le *capsien* peut se diviser en plusieurs phases.

« En dehors de la Berbérie orientale. . . , la zone du Tell, depuis la Tunisie jusqu'à la côte atlantique du Maroc, n'a pas fourni d'industrie capsienne. »

Une autre industrie des grottes ou de gisements à ciel ouvert renfermant dans des dépôts cendreux des coquilles d'escargots paraît un équivalent du capsien supérieur. Elle a été appelée *ibéromaurusienne* par PALLARY.

Le capsien supérieur et l'ibéromaurusien paraissent l'équivalent de notre Néolithique comme inspiration et comme époque.

Néolithique. Aux environs d'Oran, dans des fonds de cabane, apparition de la poterie parmi une industrie ibéromaurusienne.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 150.
(2) *Loc. cit.*, p. 155.

Dans l'Est, fouilles du Dr GOBERT, abri de Redeyef, dans une couche de 1 m. 50, sans divisions stratigraphiques discernables, une évolution industrielle aboutit au Néolithique.

« Le Dr GOBERT a appelé *intergétulonéolithique,* puis *intercapsonéolithique* l'industrie de base de Redeyef. . . »

« Au total, dans tout le Moghreb on voit apparaître le néolithique comme résultat de simples infiltrations industrielles dans un milieu mésolithique (ou paléolithique supérieur) inchangé. » (1)

« M. VAUFREY l'appelle *néolithique de tradition capsienne* et lui rapporte les plus anciennes des gravures pariétales. . . . relevées en Afrique du Nord. »

3. *Sahara et Soudan.* « La vaste zone saharienne. . . renferme de très nombreuses traces d'occupation humaine avec de riches industries lithiques allant des types chelléo-acheuléens jusqu'à un néolithique extrêmement évolué. » Malgré les remaniements et les mélanges naturels, « quelques notions assez nettes se dégagent de l'ensemble des découvertes. » Le grand désert est « une conquête de la sécheresse sur une zone dont le Soudan n'est plus qu'un témoin. »

Paléolithique inférieur. Association de gros mammifères (Éléphants, etc.) « avec une très riche industrie acheuléenne » (2).

Paléolithique moyen. Très nombreux restes d'industrie « atérienne ». L'atérien a pu, d'après REYGASSE, « se prolonger à travers tout le paléolithique supérieur ».

Néolithique (3). « Grand nombre et variété de formes des pointes de flèches et rareté des haches polies. »

Trouvailles de peintures et de gravures rupestres.

Découvertes d'industries différant un peu les unes des autres.

4. *Afrique centrale et occidentale.* Déjà en 1884-85, on découvrit des stations de l'Age de la Pierre dans le bassin du Congo. Depuis, d'autres recherches ont été entreprises. « Il faut attendre des études et des publications plus complètes pour être fixé sur l'antiquité relative et l'ordre de succession des industries congolaises... » (4)

5. *Afrique orientale.* « Dès 1895, SÉTON-KARR avait fait connaître des instruments de types chelléo-acheuléens et moustériens trouvés en Somalie ». D'autres recherches ont été entreprises depuis.

Colonie du Kénya. En 1926, M. LEAKEY obtint rapidement des résultats complets. Selon lui, on aurait dans l'ordre chronologique :

a) Première période pluviale : *Kamasien :* Chelléen et Acheuléen.

b) Deuxième période pluviale : *Gamblien* : Moustérien du Kénya et Aurignacien du Kénya.

c) Première période humide dite *Makalienne.* « Cette période a laissé des dépôts lacustres superposés à ceux du Gamblien mais bien distincts. »

d) Deuxième période humide dite *Nakurienne.* Deux phases :

1° Décoration spéciale de la poterie, etc.

2° Cols épais, mortiers en lave grossière, etc.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 159.
(2) *Loc. cit.*, p. 161.
(3) *Loc. cit.*, p. 162.
(4) *Loc. cit.*, p. 165.

6. *Afrique du Sud* (1). « Des trouvailles de bifaces chelléennes ou acheuléennes dans la région de Cap ont été faites depuis longtemps. »

« Les préhistoriens sud-africains ont pu faire des observations stratigraphiques et géologiques analogues à celles faites en Europe... »

« I. *L'Age ancien de la Pierre* (Old Stone Age). A cet âge appartiennent plusieurs industries. »

« II. *L'Age moyen de la Pierre* (Middle Stone Age). Plusieurs types d'industrie paraissent appartenir à cette période... Dans l'ensemble, ces industries présentent des analogies marquées avec le moustérien et aussi avec le paléolithique supérieur d'Europe. »

« III. *L'Age récent de la Pierre* (Late Stone Age). » (2) Deux facies principaux. *L'industrie de Smithfield,* dans l'État d'Orange, outillage à lames. . .

L'industrie de Wilton. Surtout dans la Rhodésie et dans la Péninsule du Cap. « On l'a qualifiée d'*industrie pygmée.* »

Hommes fossiles en Afrique du Sud. H. Rhodesiensis très voisin du type de Néanderthal, mais encore plus robuste et plus bestial. Un crâne incomplet de Boskop (Transvaal).

Chapitre II. *Eurasie* (3). « L'ensemble est très peu connu au point de vue préhistorique », sauf l'Europe qui paraît avoir eu un rôle préhistorique important.

En Asie proprement dite quatre grandes zones :

1° *Zone boréale* ou arctique.

2° *Zone centrale Nord. L'empire des steppes.*

3° *Zone centre-orientale.* « Isolée par d'énormes chaînes de montagnes..., a pu travailler en vase clos. »

4° *Zone méridionale.* Découpée profondément par les mers.

« I. *Zone boréale.* La préhistoire de cette zone est pour ainsi dire inconnue, mais l'ethnographie y présente un intérêt particulier pour le préhistorien. . . . . . . Les industries hyperboréennes récentes font une large part à la pierre polie avec des formes inconnues des paléolithiques. . . . . . . » etc.

« II. *Zone centrale Nord* (4). Cette zone, dont les steppes forment la partie médiane, semble avoir eu à travers les âges, si ce n'est une véritable unité culturelle, au moins une fonction de liaison entre des peuples très éloignés. « Voie de la steppe »

« . . . on trouve sur toute la zone qui nous occupe un paléolithique semblable au moustérien d'Occident. »

« III. *Zone centre-orientale* (Tibet - Chine). Cette zone est fort mal connue, mais quelques découvertes marquantes y ont été faites. » Celle du *Sinanthropus Pekinensis* est la plus célèbre. Singe ou homme ? Le gisement de Chou-kou-tien appartient à la formation de terres rouges ; au-dessus « repose le lœss jaune, le grand lœss de Chine, formation extraordinairement étendue et homogène, renfermant partout la même faune... Elle s'étend depuis le Sud de l'Ordos jusqu'au Baïkal et paraît se rattacher sans interruption notable au lœss de Sibérie et du Turkestan russe. »

« Le paléolithique supérieur et le mésolithique sont pratiquement encore inconnus en Chine. »

---

(1) *Loc. cit.*, p. 172.
(2) *Loc. cit.*, p. 174.
(3) *Loc. cit.*, p. 178.
(4) *Loc. cit.*, p. 181.

« La partie superficielle du lœss renferme les traces d'une civilisation néolithique très riche. Les meilleures connaissances que l'on en ait sont dues aux fouilles de M. ANDERSSON dans le Honan. . . et dans le Kansou. »

Rapports avec le néolithique d'Europe et aussi avec celui d'Amérique et d'Océanie. « L'art décoratif . . . . qui a eu sa plus belle expression au bel Age du Bronze chinois, sous les Tchéou, s'apparente nettement à l'art du S.-E. de la N[lle]-Guinée, de la N[lle]-Zélande, ... de certaines parties de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Nord . . . . . . Ainsi cette civilisation paraît avoir eu des influences très lointaines. »

« IV. *Zone méridionale.* A. *De la Méditerranée à l'Inde.* La plus grande partie de cette zone est encore inconnue au point de vue préhistorique. » Deux zones actuellement attirent surtout l'attention : la Palestine et la Mésopotamie.

La Palestine (1). En 1897 et 1900, les travaux de ZUMOFFEN ont montré l'existence de l'industrie chelléo-acheuléenne, du paléolithique moyen, du paléolithique supérieur et enfin du néolithique. Parallélisme remarquable entre les industries du paléolithique ancien et moyen en Palestine et celles de gisements français.

« Le paléolithique supérieur est représenté en Palestine par des industries sur lames plus ou moins comparables à celles d'Europe et au Capsien. »

« Un *Homo sapiens* insuffisamment connu, mais paraissant de type assez rude, a remplacé les néanderthaloïdes. »

« Vient ensuite une période qualifiée de mésolithique. L'industrie ne comprend ni la pierre polie ni la poterie ; on y trouve des éléments microlithiques abondants... » Miss GARROD a donné le nom de *Natoufien* à cette industrie. Œuvres d'art. Elle montre une des origines de l'agriculture. « Les Natoufiens ne pratiquaient pas encore l'élevage, mais restaient chasseurs et pêcheurs. »

Le néolithique paraît manquer en Palestine : au-dessus du Natoufien, on trouve immédiatement l'*énéolithique.*

« M. NEUVILLE donne le nom de *Tahounien* à la première culture où apparaît l'emploi du métal... »

Dans le *Ghassoulien,* on rencontre une poterie très développée. A cette période appartiennent des monuments mégalithiques très nombreux en Transjordanie.

« Les races de l'énéolithique et de l'Age du Bronze en Palestine, mal connues, laissent entrevoir une grande complexité de mélanges. »

La *Mésopotamie* (2) « a joué un rôle capital à l'origine des temps historiques. » La zone méridionale de la Babylonie, le pays de Sumer, paraît le centre de ce développement. Malheureusement les restes sont enfouis profondément dans des alluvions récentes.

A trois niveaux différents, on a retrouvé les traces de grandes inondations. L'origine de la tradition babylonienne et biblique paraît certaine. Au-dessus d'une dizaine de mètres d'alluvions apparaissent deux niveaux correspondant à deux industries *El Oubaïd* et *Jemdet Nasr.*

La civilisation d'*El Oubaïd,* dite aussi d'Ur I, présente des caractères qui ont subsisté dans les phases suivantes et qui subsistent même encore. Le premier travail de l'homme dans ces régions a dû être le suivant : « assécher certaines parties et canaliser les eaux ».

---

(1) *Loc. cit.*, p. 189.

(2) *Loc. cit.*, p. 193.

L'emploi obligatoire que cette industrie a dû faire de l'argile en est la grande curiosité : tout manquait ou était rare, sauf la boue et les roseaux. C'est une sorte d'« Age de l'argile ». « Les faucilles elles-mêmes étaient souvent façonnées en terre cuite. »

Avec la période suivante, dite de *Jemdet Nasr*, une belle poterie, des hameçons en cuivre, une écriture idéographique ayant servi à faire des comptes.

La grande civilisation mésopotamienne a dû naître de façon analogue à celle du Nil : concentration des hommes sur une zone nécessitant de grands travaux en commun. Mais nous ignorons le rôle joué par l'Arabie dans cette phase primitive.

B. *L'Inde* (1). Pays où foisonnent les races humaines ; paraît avoir été depuis le tertiaire le lieu d'habitat privilégié des Primates.

Au point de vue préhistorique, ses bifaces de type chelléo-acheuléen près de Madras.

« On distingue cinq cycles glaciaires dans l'Himalaya » :

Glaciation I, faune Villafranchienne, pas d'industrie ;

Glaciation II, éclats de quartzite « probablement artificiels » (?).

Glaciation III, des bifaces chelléo-acheuléennes. « De gros galets de quartzite, largement retouchés sur un tranchant », *industrie de la Sohan*.

Dans la vallée de la Narbada : le *Narbada inférieur*, bifaces de type classique. *Narbada supérieur*, à la base, industrie de la Sohan.

Des gravures et des peintures rupestres ont été signalées en divers lieux de la péninsule, spécialement dans les grottes de Singanpur, animaux et scènes de chasse.

De grandes découvertes ont été faites assez récemment dans la vallée de l'Indus, aux sites d'Harappa et de Mohenjo-daro. Ce sont d'énormes villes datant du début de l'Age du Bronze. Nous pouvons donc considérer trois civilisations *potamiennes*, celle-ci, celles de la Mésopotamie et du Nil.

Les hommes du Mohenjo-daro connaissaient une écriture qui semble idéographique.

C. *L'Indochine, la Malaisie et l'Océanie australienne* (2). La péninsule indochinoise, et non seulement les archipels dits asiatiques, mais aussi la partie australienne de l'Océanie, apparaissent comme la fin de l'Asie en une immense zone montagneuse s'ennoyant sous le Pacifique. A cette unité physique paraît correspondre une unité archéologique entre des compartiments que, pour les communications humaines, la mer réunit plutôt qu'elle ne les sépare. »

Dans ce monde d'Extrême-Orient-Océanie la vie s'est conservée comme aux temps préhistoriques ; le préhistorien y devient ethnographe.

En *Tasmanie*, la race humaine est très proche de l'Homme de Néanderthal et des Anthropoïdes.

L'Australie. La race humaine est primitive ; elle a une industrie dont certains types sont paléolithiques.

A *Talgai* (Queensland) un crâne, très fossilisé, témoigne de l'existence d'une race protoaustralienne, à une époque très reculée.

Java a fourni le *Pithecanthropus erectus* (DUBOIS). Le Pithécanthrope et le Sinanthrope seraient deux espèces d'un même genre. Le Dr DUBOIS a encore découvert à *Wadjak* deux crânes fossiles à caractères australiens, etc.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 196.

(2) *Loc. cit.*, p. 202.

Récemment, VON KOENIGSWALD a trouvé dans des terrasses fluviatiles du bassin de la Solo, une industrie chelléo-acheuléenne avec bifaces.

L'Indochine. Elle se présente comme la racine continentale du monde d'Insulinde et d'Océanie. « Une découverte faite par M. MANSUY (1) et Mlle M. COLANI à Lang Cuom a fourni un crâne de type australien comme ceux de Wadjak. » Des crânes de type mélanésien ont aussi été trouvés en Indochine. « Il est permis d'attendre les renseignements les plus précieux de ce pays (l'Indochine) qui . . . . nous apparaît . . . . au moins comme un centre de jonction entre l'Inde, la Chine et l'Insulinde. »

« On peut distinguer deux grands groupes d'industries lithiques en Indochine : un grossier, comprenant le *Hoabinhien* et le *Bacsonien,* et un très évolué dit des *haches à tenon.*

Le *Bacsonien* (2). Industrie définie par MANSUY en 1924. Au lieu de silex, des galets de roches éruptives (rhyolithes, diabases). Lorsque la taille a porté sur les deux faces et créé un tranchant terminal, comme celui d'une hache, ce tranchant a souvent été aiguisé par grésage (poli). On a alors une hache identique à un type australien actuel, etc.

« Se trouvent associées à cet outillage des pierres d'usage énigmatique, petits galets ou fragments de roches assez tendres. . . . . à la surface desquels ont été creusés, en un ou deux endroits, des sillons parallèles formant comme une petite moulure demi-ronde poussée dans la pierre. »

« *Hoabinhien* (3) est le nom donné par Mlle COLANI aux industries de la province de Hoabinh (Ouest du Tonkin). Cet auteur distingue trois niveaux :

« Le Hoabinhien *inférieur,*

« Le Hoabinhien *intermédiaire,*

« Le Hoabinhien *supérieur* (4).

« Des industries de ce genre ont été trouvées en Annam, au Laos, au Siam, à Malacca, à Bornéo, aux Philippines. . . . . . . et la hache bacsonienne est encore en usage en Australie. » (5)

---

(1) Je m'incline devant la haute valeur du regretté MANSUY, mais je suis obligée de dire que, fatigué, malade, il n'a jamais été à Làng Cuom, village d'accès très difficile. La découverte est due à ma sœur, Mlle E. COLANI, et à moi. (Voir *Mémoires du Service géologique de l'Indochine,* vol. XII, fasc. 3, p. 5. Voir aussi vol. XII, fasc. 1, p. 10.)

(2) *Loc. cit.*, p. 205.

(3) *Loc. cit.*, p. 206.

(4) « Cette classification a été critiquée par PATTE qui remarque l'absence de vraies données stratigraphiques, l'existence de pièces grossières à tous les niveaux et le manque d'industrie microlithique au niveau III dans certains gisements comme celui de Da But. » Voici ce que je puis dire pour ma défense : absence de vraies données stratigraphiques ; si l'on prend le mot stratigraphie au sens géologique, elle ne peut pas exister en Indochine dans le remplissage des cavernes, aucun événement n'en ayant modifié le cours. Mais des transformations de l'outillage niveau par niveau, indiquent cependant des changements dans les industries humaines.

Le niveau III n'existe pas à Da But. Je ne comprends pas cet argument ; je le comprends d'autant moins que M. PATTE fait de Da But un gisement bacsonien.

En somme, ce n'est guère qu'une question de mots. — M. C.

(5) *Loc. cit.*, p. 207.

Le Néolithique de la hache à tenon (1). Industrie caractérisée par cet instrument et par l'absence presque complète de tous les autres (2). Dans ces pays, les armes ont pu être en bois et surtout en bambou (Malaisie, Nouvelle-Guinée).

« La forme des haches à tenon paraît copiée sur des types en métal. » A Đông-sơn (aux environs du début de notre ère), on en a trouvé une.

Les haches à tenon ont été signalées dans le néolithique de l'Est de l'Inde. « On les a rencontrées fossiles en Malaisie, au Japon, en Corée, et encore en usage. . . . . . . en Polynésie. »

Océanie et Amérique (3). Les grandes masses océaniennes nous sont apparues comme préhistoriquement liées à la Malaisie et à l'Indochine. Le Japon semble, pour les périodes anciennes, se rattacher à ce bloc et non pas à la Chine. « Au total, le Japon préhistorique apparaîtrait plutôt lié aux peuples de la mer qu'au bloc continental chinois. »

La quantité d'îles qui s'égrènent à travers l'immense Océan Pacifique apparaissent surtout au point de vue du peuplement humain comme des satellites du Sud-Est asiatique. « La répartition actuelle des races et des cultures indique un peuplement effectué par vagues successives atteignant de plus en plus loin. »

1re zone. Les Tasmaniens et les Australiens, les plus primitifs de type physique et aussi de niveau culturel : chasseurs et ramasseurs de plantes.

2e zone. Les Mélanésiens, avec Papous de la Nouvelle-Guinée, Canaques de la Nouvelle-Calédonie, etc. Caractères physiques assez brutaux, industrie néolithique. Elevage, agriculture.

3e zone. « Les Polynésiens (et les Micronésiens) achèvent de peupler cette poussière d'îles qui s'étend jusqu'à l'île de Pâques, quatre fois plus éloignée de la Malaisie que de l'Amérique... Ces Polynésiens, race supérieure à intelligence développée, à teint clair, apparaissent comme les plus grands navigateurs que le monde ait jamais connus. »

Tout est préhistorique en Océanie, nous sommes en pleine préhistoire vivante (4) : « l'étude de la civilisation matérielle, de l'organisation sociale et des croyances, l'anthropologie somatique, la linguistique peuvent et doivent collaborer. »

Le Dr Rivet a abordé le problème du peuplement de l'*Amérique*. Deux au moins des races océaniennes, les Australiens et les Mélanésiens, ont contribué à ce peuplement.

« Les passages d'Asie en Amérique du côté de l'hémisphère Nord sont à la fois faciles à concevoir non seulement, par Behring ou les Aléoutiennes, mais encore par le Kouro-Chivo, le grand courant qui, du large de la mer de Chine, aboutit aux côtes de Californie. »

Les savants anglais, Elliot Smith et son école, ont admis des migrations égypto-phéniciennes, postérieures à 900 av. J.-C., qui ont gagné l'Inde, la Chine, la Malaisie et le Nouveau Monde apportant la civilisation « héliolithique » née en Égypte depuis 4000 ans av. J.-C.

Des archéologues scandinaves ont montré les rapports culturels de la Chine préhistorique et de l'Amérique.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 207.

(2) Cette observation n'est pas toujours exacte ; la hache dite de « type cosmopolite » se trouve assez souvent associée à la hache à tenon d'emmanchement. — M. C.

(3) *Loc. cit.*, p. 209.

(4) Préhistoire à peine frôlée par notre civilisation. — M. C.

Ceci n'est vrai que pour la période post-paléolithique. On n'a jamais trouvé en Amérique de traces de l'homme paléolithique. Le Nouveau Monde n'aurait pas non plus connu le Singe anthropomorphe.

Si l'Amérique a joué un rôle de réceptacle pour des populations du Vieux Monde, elle n'a jamais agi en sens inverse.

Une étude de l'évolution humaine peut donc théoriquement se passer de l'Amérique.

Conclusion (1). Le cadre naturel de l'Homme est toute la planète. D'après les naturalistes, la création de l'Homme s'est faite comme celle de tout le monde vivant, par voie d'évolution. La souche d'où peut provenir cette grande espèce « apparaît en pleine vigueur de production au Miocène dans le Sud de l'Asie ». L'Homme dans la première phase de sa création, « nudus et inermis », a nécessairement vécu dans un climat doux, chaud, où il trouvait toute l'année la flore et la petite faune indispensables à sa vie. « L'Amérique paraissant exclue, la zone d'origine possible est ainsi limitée. »

La question se pose de placer la frontière entre l'animal et l'Homme. Cela est impossible. Aussi a-t-on été contraint de faire du *Sinanthropus* un Hominien. « Ce qui accuse la difficulté en voulant l'éluder. »

De la vieille humanité paléolithique, nous avons des traces industrielles et des restes osseux. Elle diffère plus de notre humanité actuelle que nos races ne diffèrent entre elles. Nous rencontrons son industrie, chelléo-acheuléenne, répandue sur une immense zone.

A cette vieille humanité, en succède brusquement une autre, c'est la nôtre ; notre espèce est nommée *Homo sapiens*. La grande apparition est celle de l'art figuré. Le genre de vie est toujours le même : chasse, pêche et cueillette.

Au contraire, le grand changement suivant porte sur le genre de vie. L'homme néolithique devient agriculteur et pasteur. Il a discipliné à son profit le règne végétal et le règne animal. Le monde actuel commence.

L'époque contemporaine apporte un nouveau bouleversement des conditions de la vie de l'Homme. C'est le monde des forces inanimées que l'Homme a réussi à capter pour son service avec le machinisme. Les attardés n'ont pas le temps d'évoluer. Souvent ils sont détruits par le contact brutal du monde nouveau. D'ici à quelques décades, le genre humain aura été nivelé ; toutes les races primitives, Tasmaniens, Australiens, etc., auront disparu (2).

L'auteur termine sa conclusion (3) en disant que la préhistoire « mériterait une place de choix », car elle apprend à l'Homme à « se connaître ».

Telle est l'analyse, un peu longue peut-être, de ce petit ouvrage : 1° Comme nous l'avons déjà indiqué, nécessité absolue pour le préhistorien, sous peine de voir périr son œuvre, de s'appuyer sur les sciences naturalistes et sur la géographie. Les auteurs qui s'y consacrent doivent être des *naturalistes* et non des *littérateurs*. Le public auquel ils s'adressent exige des preuves valables, et non, comme jadis de belles phrases, et d'ingénieuses pensées élégamment présentées.

2° En rapprochant les unes des autres les découvertes effectuées, on s'aperçoit qu'un grand travail utile a déjà été fait, et que l'on peut en déduire beaucoup, avec une méthode rigoureuse.

---

(1) *Loc. cit.*, p. 216.

(2) Ce paragraphe est un résumé, les expressions sont celles de M. VAYSON DE PRADENNE.

(3) *Loc. cit.*, p. 220.

Voilà pour l'ensemble ; quant au détail, les différentes phases des conditions antérieures dans chaque continent y sont examinées d'après les données les plus modernes. Par conséquent nous voyageons dans les temps et dans l'espace. Les idées, parfois fort originales, sont condensées. Nous ne les trouvons nulle part ailleurs sous cette forme raccourcie, exposées avec tant de clarté.

Même si nous n'admettons pas la totalité des vues de l'auteur, il nous oblige à réfléchir et nous présente les faits avec méthode, sous un jour très nouveau.

Madeleine COLANI.

I. Marcel GRIAULE. *Jeux Dogons*. Paris, 1938, 291 pp., 132 fig. dans le texte et XII pl. en phototypie. (Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, t. XXXII.)

II. ID. *Masques Dogons*. Paris, 1938, 896 pp., 261 fig. dans le texte, XXXII pl. en phototypie, un disque encarté. (Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, t. XXXIII.)

III. Curt SACHS. *Les instruments de musique de Madagascar*. Paris, 1938, 96 pp., 21 fig. dans le texte, XV pl. en phototypie. (Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, t. XXVIII.)

IV. H. M. DUBOIS. *Monographie des Betsileo* (*Madagascar*). Paris, 1938, XVIII-1510 pp., 191 fig., X pl. en phototypie, 3 cartes h. t. (Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, t. XXXIV.)

Quoique la série des ouvrages qui viennent d'être énumérés concerne particulièrement le continent africain, on ne peut s'empêcher d'en rendre brièvement compte ici, tant ces travaux ont d'importance du point de vue de l'Ethnologie en général. C'est depuis une dizaine d'années environ que M. M. GRIAULE, secondé par une pléiade d'ardents chercheurs, s'est attaché à l'étude des populations africaines et particulièrement de celles de la Nigeria française. Il vient de publier coup sur coup deux ouvrages qui achèvent de lui accorder publiquement cette consécration scientifique que tous ceux qui le connurent et suivirent ses enseignements n'avaient pas manqué de lui donner.

Spécialiste des faits éthiopiens, M. M. GRIAULE a eu le mérite de s'attacher à connaître à l'autre bout de son itinéraire transafricain la vie du peuple des Dogons.

I. — « Autrefois, au temps où le ciel était très proche de la terre, les femmes dogons décrochaient les étoiles et les donnaient aux enfants. Quand ceux-ci étaient las de jouer, les mères leur reprenaient les astres et les replaçaient dans la voûte céleste. » (*Op. cit.*, p. 1.) C'est par ce mythe que débutent les « Jeux Dogons » dont il fixe, dès l'abord, les limites et la nature à la fois profondément simple, humaine et belle. Les jeux étudiés seront donc des jeux mineurs, ceux des enfants, ceux qui ne sont pas affectés d'un caractère obligatoire et sérieux. Mais dira en fin de son introduction, M. M. GRIAULE (*op. cit.*, p. 27) « ... de quelque côté qu'on se dirige dans l'étude des jeux, on est conduit tôt ou tard au sérieux. Il n'en est pas de si humble qui n'ait un sens... Et combien d'autres jouets, rondes ou rites sont des représentations de ce qui attend le joueur après son adolescence.

« L'enfant dogon, comme beaucoup d'autres petits indigènes, est plongé directement dans la vie. Il jouit de cet inappréciable avantage sur les enfants européens de ne pas avoir devant lui l'écran monstrueux que notre système de dressage et d'instruction élève entre eux et la réalité... Il est à même la vie et, à l'égal des hommes faits qui ont des institutions propres où eux seuls pénètrent, il a des refuges, les jeux, où les grands ne viennent pas et qu'ils ont oubliés. Par les jeux il se prépare à sa manière pour la lutte qui l'attend... et il ne néglige aucune des institutions, des sentiments, des pratiques devant lesquels il se trouvera plus tard. Les jeux sont ses fêtes à lui... Ils sont aussi ses techniques et ses croyances solidement établies... semblables en cela à celles de nos enfants. Malgré le machinisme et le progrès de la raison pure, nos enfants vivront toujours dans le merveilleux. »

L'on comprendra par ces quelques citations pourquoi un spécialiste de l'envergure de M. M. Griaule s'est penché avec sollicitude sur le tendre visage de l'enfant d'Afrique (cf. son précédent ouvrage sur les *Jeux et Divertissements abyssins*, Paris, 1935) vers lequel le poussait un naturel qui se révèle aussi comme particulièrement affectueux et compréhensif.

II. — Depuis les explorations militaires françaises du début de ce siècle dans la boucle du Niger, l'on connaissait les peintures rupestres de la falaise de Bandiagara, elles avaient attiré l'attention de tous ceux que ce genre de manifestations artistiques intéresse et que l'important matériel de toutes les gravures préhistoriques africaines avait rendu nombreux pour le plus grand bénéfice de nos études en général.

M. M. Griaule, en effet, dans le travail qu'il nous offre aujourd'hui sur les « Masques Dogons » a étudié à sa place la signification de tout ce peinturlurage d'une haute falaise, qu'il intègre de la sorte dans l'ensemble de l'activité spirituelle des Dogons : « Quoi qu'il en soit de l'état actuel de *l'awa* [la Société des Masques qui comprend à peu près l'ensemble des adultes mâles du village] et sans préjuger de ce qu'il sera, on peut constater que son rôle dans le passé a été de conservation et d'évolution. Cette institution, préoccupée des morts, ne se conçoit pourtant que tournée vers l'avenir. Ses masques sont l'expression matérielle de ce caractère.

« Car si nous tentons de nous représenter les personnages humains mythiques qui les premiers taillèrent le bois pour reproduire un être, nous les trouvons devant un cadavre dont ils voulaient perpétuer la qualité de contenant d'une âme en lui substituant une image de même forme et de mêmes dimensions.

« Lorsqu'il s'avéra que cette image elle aussi était attaquée par le travail du temps et risquait de perdre ses formes, on la remplaça périodiquement au cours de fêtes soixantenaires dont les effets religieux se répercutaient, par un roulement régulier, d'un bout à l'autre du monde dogon. Le rite effectué sur le bois et l'effort technique des sculpteurs successifs tendaient à faire remplir à une matière périssable un office perpétuel : l'objet travaillé devait opérer la relève au moment opportun, quand le précédent commençait à disparaître.

« Autour de cet acte central, s'aggloméra un ensemble de rites et de pratiques qui tendait lui aussi à la protection de la société et, dans le même temps, à son organisation. Ces rites suscitèrent les activités esthétiques les plus diverses. La sculpture et la décoration du bois, la teinture des fibres, les peintures rupestres, la danse sur les scènes publiques, devinrent familières au peuple dogon qui voyait en elles des techniques indispensables à sa pérennité. Elles prirent même la première place dans les préoccupations des jeunes

générations et réagirent sur la partie publique du rituel comme sur les esprits. L'institution de l'*awa*, qui donna naissance à l'art, est sans doute destinée à disparaître par lui, démontrant par sa propre perte la puissance du ferment d'évolution qu'elle contenait.

« Mais quand bien même il ne resterait plus dans les falaises que des masques vides de sens, des peintures incomprises et des danses sans objet, il n'en serait pas moins sûr que, chez ce peuple, derrière toutes ces formes et tous ces rythmes, se cache sa volonté de durer, volonté qui lui vint dans le moment où, selon ses dires, il prit conscience de la décomposition de la mort. Et l'empreinte qu'aura laissée l'*awa* à ces formes et à ces rythmes révélera encore que, de par son origine, l'art des Dogons est une lutte contre la pourriture. »

La richesse de l'information, son extraordinaire probité, la clarté des exposés rédigés dans un style qui n'étonne pas ceux qui ont lu *Les Flambeurs d'hommes* ont fait de ces deux travaux sur les Dogons quelque chose de magistral qui demeurera comme un modèle, honneur et illustration de la science ethnologique française.

III. — La nouvelle contribution de M. Curt SACHS vient à point effacer cette tache blanche que faisait jusqu'à présent dans la musicologie la grande « Ile Rouge ». Le nom seul de Curt SACHS est une garantie de l'excellence d'une pareille monographie et la collection de l'Institut d'Ethnologie a su une fois encore s'enrichir en l'éditant. Il s'est agi principalement pour M. C. S. de cataloguer tout d'abord les quelque deux cents instruments de musique malgache appartenant au Musée de l'Homme (anciennement Musée d'Ethnographie du Trocadéro) de Paris. L'auteur y a ajouté la description de ceux qui sont en possession d'autres musées ou figurant sur des photographies ou encore mentionnés par les voyageurs depuis le XVII[e] siècle.

Enfin M. C. S. classe chronologiquement les instruments étudiés d'abord en s'aidant de sa classification universelle , puis de celle de Erich M. von HORNBOSTEL qui ne concerne que l'Afrique. Géographiquement et par analogie, les instruments malgaches sont divisés en instruments africains, malais, arabes et européens. Des planches photographiques et des gravures dans le texte parfont la valeur de cette monographie. Il semble toutefois que les gravures soient en nombre insuffisant. Ainsi il n'y en a point pour « la planchette frappée (p. 2) instrument rudimentaire certes, mais intéressant par l'utilisation que l'on fait, à son propos, du mortier à riz. Très justement, M. C. S. rattache cette « planchette frappée » aux instruments malais (p. 75), mais il le fait d'une façon dubitative. Levant ses scrupules et confirmant ses présomptions, nous lui signalerons qu'il y a au Raffles Museum de Singapour un instrument en tous points semblables à sa description et qui provient, si nos souvenirs sont exacts, de Sumatra. Une très intéressante précision est fournie par ses conclusions sur les instruments malais. Madagascar ne connaît pas les gongs, ni les métallophones variés, ni les carillons étincelants, qui font la gloire musicale de Java et de ses îles voisines . Ce ne peut être là, pense M. C. S., la conséquence du manque de métal ou de fonderies car ... il y aurait des substitutions, comme à l'Archipel même... Il n'y a qu'une seule conclusion admissible : les instruments malais à Madagascar sont dus à la première migration malaise au début de notre ère. » En chronologie absolue, nous aurions donc *grosso modo* une date pour l'arrivée des métaux, particulièrement des gongs en Insulinde.

IV. — Il faudrait trop de place et de compétences pour examiner ici l'énorme travail du R. P. DUBOIS. Nous nous contenterons de souligner l'intérêt que cet ensemble peut présenter du point de vue des études indonésiennes et indiennes. En effet, les Betsileo

classés jusqu'à présent parmi les populations non malayo-indiennes de Madagascar semblent cependant avoir hérité à la fois d'une partie de leur sang et de leurs mœurs. Cela fait un demi-million de Malgaches qui, étudiés à fond dans leur histoire, leur ethnographie, leurs coutumes et leur langue, constituent en outre une importante source d'informations et une base de comparaisons pour l'historien ou l'ethnologue.

L'ouvrage du R. P. DUBOIS a en outre le grand mérite d'être abondamment et clairement illustré. Il y a un tableau en couleurs montrant l'imprécision des noms donnés aux différentes couleurs par les Betsileo qui doit être retenu comme un modèle.

C'est enfin avec une fort louable franchise que le Père expose les déboires supportés par la Mission lors de son installation en pays Betsileo, déboires qui ont motivé ses recherches. On ne voit pas que l'Administration civile coloniale ait jamais reconnu de la sorte ses erreurs, ce qui explique probablement sa lenteur à suivre l'exemple que les Missions lui ont partout donné en s'efforçant de mieux connaître l'indigène.

Paul LÉVY.

Willowdean C. HANDY. *L'Art des Iles Marquises*. Introduction par E. S. Craighill HANDY. 55 pp., 24 pl. de figures au trait et XX pl. phototypiques. Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1938.

Les Marquises, archipel français du Pacifique, découvertes depuis la fin du XVI[e] siècle par les Espagnols, furent abordées par COOK en 1712 et annexées par l'Amiral DUPETIT-THOUARS en 1842.

Comme M. E. S. Craighill HANDY, dont les travaux et synthèses sur la Polynésie sont partout appréciés, l'expose dans son Introduction à *L'Art des Iles Marquises*, les habitants des Marquises sont divers par la race, la culture et la langue. Il semble bien qu'il y ait eu à la base de ces insulaires deux groupes ethniques : des polynésiens, les plus anciens occupants de race blanche qui déjà étaient métissés d'un sang plus ou moins jaune et des mélano-micronésiens où les négroïdes prédominent. Les deux principales cultures de ces populations correspondent-elles à leurs différences raciales ? La question reste posée. Et cela d'autant plus que ces cultures apparaissent d'une très grande complexité et lointainement influencées par l'Inde et la Chine. Il n'en reste pas moins qu'elles ont en Polynésie une nette répartition géographique. La première plus proprement polynésienne s'etend aux Marquises, à la Nouvelle-Zelande, l'autre plus récente, semble-t-il, domine à Samoa, Tonga et Tahiti. Cette prudente vue synthétique est le court résumé de laborieuses années de recherches. Jusqu'à ces tout derniers temps où parurent les monographies du B. P. Bishop Museum de Honolulu on n'avait guère pu s'accoutumer dans les milieux scientifiques occidentaux à tenir réellement compte de l'immense et complexe passé des Iles du Pacifique. On peut penser qu'actuellement c'est chose faite, et même quant au grand public auquel le travail de Mrs HANDY paraît très accessible. Les Marquisiens sont actuellement en pleine décadence physique, numérique et morale ; il apparaît évident qu'il ne peut en être autrement pour leur culture matérielle et leurs manifestations artistiques. Mrs HANDY qui a fait en 1920-21 un long séjour dans ces « îles Paradis » a été assez heureuse d'y recueillir sur leurs arts plastiques

la matière d'un bel ouvrage. La part la plus importante de *L'Art des Iles Marquises* est constituée par le décor des tatouages et leur interprétation indigène : on ne saurait sous-estimer la valeur d'une enquête opérée à leur propos, il y aura bientôt *vingt ans* et sur une *centaine* de *vieillards*. Le tatouage a en effet tenu dans ces populations océaniennes une place si considérable que de leur étude approfondie pourrait être retracée l'image la plus fidèle qui soit de leurs sociétés. Tout en se tenant à une étude artistique Mrs HANDY nous donne suffisamment d'éclaircissements sur les techniques et les préoccupations religieuses des Marquisiens pour que leurs arts plastiques replacés dans leur atmosphère, comparés rapidement aux arts voisins nous deviennent intelligibles et notre seul regret est que son livre soit réellement si bref surtout par son texte. L'abondance des illustrations, leur choix et leur reproduction d'une qualité à laquelle leur éditeur nous a déjà habitués, achèvent de mettre au premier rang ce livre. Mais son plus grand mérite, à nos yeux, est de nous faire pencher avec prudence sur des abîmes.

Paul LÉVY.

CHRONIQUE DE L'ANNÉE 1938

INDOCHINE FRANÇAISE.

Ecole Française d'Extrême-Orient.

Personnel. — Un décret du 8 juillet 1938, promulgué par arrêté du Gouverneur Général du 19 septembre, fixe la solde, la hiérarchie et le classement du personnel européen scientifique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Ce texte crée une nouvelle classe de membres permanents de l'Ecole Française portant le titre de « Directeurs d'études ».

— M. le Professeur J. Gunnar ANDERSSON, membre de l'Académie royale de Suède, directeur du Musée des Antiquités Orientales à Stockholm, a été nommé à vie membre d'honneur de l'Ecole par arrêté du 3 février 1938.

— Un décret du 3 juillet 1938 a chargé M. G. CŒDÈS, Directeur de l'Ecole, d'une mission d'études de huit jours au Siam. M. G. CŒDÈS a présidé les 22 et 23 août les Commissions chargées de fixer la transcription alphabétique des dialectes moï et de la langue chame.

— Par décret ministériel en date du 17 septembre 1938 (*J. O.* du 21 septembre), M. J. Y. CLAEYS a été versé dans l'armée de l'Air en qualité de Capitaine de reserve. Ce changement d'armes resserrera la collaboration entre l'archéologie et l'aéronautique et permettra au Chef du Service archéologique, tout en survolant l'Indochine au titre militaire, de faire des observations aériennes du point de vue archéologique.

— Par décret du 12 janvier 1938, une prorogation de séjour de six mois en France, à compter du 3 janvier 1938, a été accordée à M. P. MUS pour lui permettre de continuer ses recherches historiques et philologiques. M. P. MUS a été ensuite maintenu en France par ordre jusqu'au 31 décembre 1938 (dépêche ministérielle du 27 juillet 1938).

— M. V. GOLOUBEW dont le contrat vient d'être renouvelé pour trois ans, est parti en congé le 26 juin 1938. Par décret du 21 août, il a été chargé d'une mission d'études en Hollande et en Suède.

— M. H. MAUGER, rentrant de congé, est arrivé à Saigon le 15 mars 1938. Par arrêté du Gouverneur de la Cochinchine en date du 11 juillet 1938, il a été nommé Conservateur du Musée Blanchard de la Brosse pendant l'absence de M. L. MALLERET. Par décision du 16 août 1938, il a été chargé de la délivrance des certificats de non-classement concernant les objets d'art indochinois exportés par le port de Saigon, en remplacement de M. L. MALLERET.

— Par arrêté ministériel du 16 décembre 1937, M. L. BEZACIER a été nommé à l'emploi de membre permanent de l'Ecole à 20.450 francs pour compter du 29 août 1937. Un arrêté signé par le Résident Supérieur au Tonkin le 8 août 1938 a accordé à M. L. BEZACIER un congé administratif de six mois. M. L. BEZACIER a quitté Hanoi le 15 octobre.

— M. P. DUPONT a été nommé par arrêté ministériel du 29 avril 1938, membre permanent pour compter du 3 avril 1938. Il a été chargé des fonctions de secrétaire-bibliothécaire en remplacement de M. V. GOLOUBEW, parti en congé. Par décision du 1er juillet, il a été nommé Conservateur de la Section d'art et d'archéologie du Musée Louis Finot. Un décret du 3 juillet 1938 l'a chargé d'une mission d'études de deux mois au Siam.

— Le séjour de M. P. LÉVY à l'Ecole a été prorogé d'un an à compter du 20 avril 1938 (arrêté ministériel du 4 juin 1938). Par décision du 1er juillet, il a été nommé Conservateur de la Section de préhistoire et d'ethnologie du Musée de Hanoi.

— Un arrêté du 29 août 1938 a mis M. NGUYỄN-VĂN-HUYÊN, Professeur au Lycée du Protectorat, dans la position hors cadres pour servir à l'Ecole Française d'Extrême-Orient pendant une période d'un an, à compter du 15 septembre 1938.

— Le contrat d'engagement de M. René MERCIER, Chef des travaux pratiques de l'Ecole, a été renouvelé pour une période de trois ans.

— Par décret du 12 avril 1938, M. J. MANIKUS, Chef du Service photographique de l'Ecole, a été chargé d'une mission en France pour étudier l'organisation des laboratoires photographiques et le classement des archives photographiques des Musées nationaux. Il a quitté Hanoi le 26 avril 1938 et y est revenu le 28 octobre 1938.

— Les membres correspondants de l'Ecole dont les noms suivent ont été nommés ou ont eu leur mandat renouvelé pour une période de trois ans, à compter du 3 février 1938 : Mlle M. COLANI, Assistante au Service géologique de l'Indochine en retraite ; Mme Gilberte DE CORAL-RÉMUSAT, Attachée au Musée Guimet ; MM. P. DEMIÉVILLE, Professeur à l'Ecole Nationale des Langues Orientales vivantes à Paris ; Ch. DUROISELLE, Directeur du Service archéologique de Birmanie en retraite ; H. GOURDON, Directeur de l'Agence de l'Indochine à Paris ; G. GROSLIER, Directeur des Arts Cambodgiens, à Phnom Pẽñ ; P. GUESDE, Ancien Résident Supérieur en Indochine, Commissaire général de l'Indochine aux Expositions coloniales ; P. JABOUILLE, Administrateur des Services civils de l'Indochine en retraite ; O. JANSÉ, Professeur honoraire à l'Ecole du Louvre ; R. LINGAT, Conseiller légiste auprès du Gouvernement siamois, à Bangkok ; M. MEILLIER, Administrateur des Services civils en Indochine ; Dr A. SALLET, Médecin Major des Troupes coloniales en retraite ; SOLICHON, Lieutenant-Colonel, Chef du Service géographique ; Dr. P. V. VAN STEIN CALLENFELS, Inspecteur du Service archéologique des Indes Néerlandaises.

Un autre arrêté du 27 mai 1938 a nommé correspondants de l'Ecole pour une période de trois ans : MM. le Professeur VALDEMAR B. MÖLGAARD, Secrétaire provincial de la Société biblique britannique et étrangère pour le Yunnan et l'Indochine, et le Dr. J. F. ROCK, Membre de la Société royale de Géographie de Londres.

— Le R. P. Henri BERNARD, S. J., Professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes de Tientsin, Membre du bureau sinologique de Zikawei, est arrivé le 25 octobre à Hanoi, où il a séjourné jusqu'à la fin de l'année, complétant à la bibliothèque de l'Ecole sa documentation sur les rapports culturels anciens entre l'Indochine et l'Occident. Il a donné au Musée Louis Finot (cf. infra, p. 403), à l'Université, à l'AFIMA et à la Société de Géographie, une série de conférences qui seront réunies en un volume édité par la Société de Géographie. Le R. P. BERNARD a été nommé correspondant de l'Ecole pour une période de trois ans par arrêté du Gouverneur Général en date du 10 décembre 1938.

— M. G. Cœdès, Directeur de l'Ecole, chargé par la Grande Chancellerie de procéder à la réception de Mlle M. Colani dans l'ordre de la Légion d'honneur, lui a remis la croix de Chevalier de la Légion d'honneur le 26 février 1938, en présence de M. Biénès, Directeur du Cabinet du Gouverneur Général, représentant le Chef de la colonie, de M. Bertrand, Recteur d'Académie, Directeur de l'Instruction publique en Indochine, de M. Saurin, Assistant du Service géologique de l'Indochine, et des membres, correspondants et assistants de l'Ecole présents à Hanoi. Mlle M. Colani a reçu de la Caisse nationale de la Recherche scientifique une subvention de 15.000 fr. 00 pour ses recherches préhistoriques en Indochine.

— M. P. Gourou, Correspondant de l'Ecole, a été chargé de représenter l'Ecole au Congrès International de Géographie d'Amsterdam (18-23 juillet 1938) (v. infra, p. 453).

— Par décret du 15 avril 1938, M. H. Marchal, Correspondant de l'Ecole, a été chargé, lors de son passage de retour en France, d'une mission archéologique en Birmanie.

— M. M. Ner, Correspondant de l'Ecole, revenu en Indochine en septembre 1938, a été affecté au Lycée Yersin de Dalat.

— M. H. Parmentier, Correspondant de l'Ecole, a obtenu du Gouvernement Général de l'Indochine une subvention de 1.500 piastres pour la publication de son ouvrage sur l'architecture hindoue dans l'Inde et en Extrême-Orient.

— M. Ph. Stern, Correspondant de l'Ecole, a été décoré du *kim-khánh* de 2e classe.



Publications. — L'Ecole a fait paraître en 1938 le premier fascicule du tome XXXVII de son *Bulletin*, les numéros 13 à 16 de ses *Cahiers*, et le fascicule 1 du tome II de l'*Inventaire du fonds chinois de la Bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient* qui comprend la suite de l'article *Hou* jusqu'à l'article *K'iao*. La première partie de *L'Art Khmèr Classique* de M. H. Parmentier, qui formera les volumes XXIX et XXIX bis des « Publications », est à l'impression aux Editions d'Art et d'Histoire à Paris. L'Ecole a mis sous presse le Catalogue de la section khmère du Musée Louis Finot par M. Henri Marchal.

Bibliothèque. — La Bibliothèque s'est enrichie de 953 volumes au fonds européen, 156 volumes annamites, 1.246 volumes chinois et 41 volumes japonais ; — de 1.776 fascicules de périodiques européens, 17 fascicules chinois et 80 fascicules japonais ; — de 16 manuscrits européens et 8 manuscrits orientaux ; — de 142 cartes géographiques ; — de 566 estampages d'inscriptions en caractères chinois, et de 15 estampages d'inscriptions khmères et chames.

— Voici la liste des acquisitions nouvelles de la bibliothèque (1) :

(1) Les titres suivis de la mention [*Don*] sont ceux de livres ou de périodiques offerts par le corps savant, la société, l'institution ou le service officiel qui les a fait éditer. Les autres donateurs sont l'objet d'une mention spéciale. Les publications suivies de la mention [*Ech.*] sont celles qui ont été reçues à titre d'échange. La mention « dépôt légal » [*Dép.*] désigne les livres ou périodiques envoyés obligatoirement à notre bibliothèque en exécution de l'article 21 de l'arrêté du 27 juin 1933. Les titres qui ne sont suivis d'aucune mention sont ceux des ouvrages qui sont entrés par voie d'achat.

Livres.

L'Affaire sino-japonaise. Quelques faits... Quelques photos... Tōkyō, Japan Pacific Association, 1938. [*Don du Consulat général du Japon à Hanoi.*]

Ancien testament. Traduit [en laotien] par la Mission Evangélique du Laos. Hanoi, Imp. Evangélique, 1932.

Đào-duy-ANH. *Pháp-Việt từ-điển (chú thêm chữ Hán). Dictionnaire français-annamite (avec transcription en caractères chinois des termes sino-annamites).* T. Ier, *A-M.* Hanoi, Lê-văn-Tân, 1936-1937. (Quan-hải tùng-thư, Huế.) Cf. *BEFEO.*, XXXVII, 505 et supra, p. 328.

L'Annam, publié sous la direction du P. L. CADIÈRE. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1931. (Société de Géographie de Hanoi, Inventaire général de l'Indochine, fasc. V.) [*Don.*]

The Anthropological Society of Bombay. Jubilee Volume (1937). Bombay, Fort Printing Press, 1938. [*Ech.*]

D. ANTOMARCHI. *Enquête sur l'enfant. Rapport sur l'enfant rhadé.* Hanoi, Trung-Bắc tân-văn, 1938. (Extrait du Bulletin général de l'Instruction publique, nov. 1938.) [*Dép.*]

Arrêté du 28 décembre 1937 portant règlement de la Caisse des Pensions civiles de l'Indochine. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient 1938. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Id.*]

Jacques BACOT. *La vie de Marpa, le traducteur, suivie d'un chapitre de l'Avadāna de l'Oiseau Nīlakaṇṭha.* Extraits et résumés d'après l'édition xylographique tibétaine. Paris, Paul Geuthner, 1937. (Buddhica, 1re série : Mémoires, t. VII.)

Prabodh Chandra BAGCHI. *Deux lexiques sanskrit-chinois.* T. II. Paris, Paul Geuthner, 1937. (Sino-Indica, t. III.)

Bản sinh kinh 本生經. Nam-định, Liên-trì tự. 2 vol.

Jules BARTHOUX. *Les fouilles de Haḍḍa.* I, *Stūpa et sites.* Texte et dessins. III, *Figures et figurines.* Album photographique. Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1930, 1933. (Mémoires de la Délégation archéologique française en Afghanistan, t. IV et VI.) [*Don des Editions d'Art et d'Histoire.*]

André BELLESSORT. *L'apôtre des Indes et du Japon. Saint François Xavier.* 13e éd. Paris, Perrin, 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Augustin BERNARD. *Afrique septentrionale et occidentale.* 1re partie : *Généralités, Afrique du Nord.* Paris, Armand Colin, 1937. (Géographie Universelle, t. XI.)

Henri BERNARD. *Les premiers rapports de la culture européenne avec la civilisation japonaise.* Paris, Paul Geuthner, 1938. (Bull. de la Maison franco-japonaise, t. X, no 1.) [*Ech.*]

J. J. A. BERTRAND. *Instructions générales concernant l'enseignement des langues extrême-orientales.* Hanoi, Trung-Bắc tân-văn, 1938. (Extrait du Bulletin général de l'Instruction publique, févr. 1938.) [*Dép.*]

ID. *Instructions relatives à l'enseignement du français.* Hanoi, G. Taupin, 1938. [*Id.*]

Gregory BIENSTOCK. *La lutte pour le Pacifique.* Traduit par André GUIEU. Paris, Payot, 1938. (Bibliothèque politique et économique.)

Stéphane BINON. *Essai sur le cycle de Saint Mercure, martyr de Dèce et meurtrier de l'empereur Julien.* Paris, Ernest Leroux, 1937. (Bibl. Ec. des Htes Et., Sc. rel., LIIIe vol.) [*Ech.*]

C. O. BLAGDEN. *Catalogue of Manuscripts in European Languages, belonging to the Library of the India Office.* Vol. I, *The Mackenzie Collections.* Part 1, *The 1822 Collection and the Private Collection.* London, Oxford University Press, 1916. [*Don de l'India Office Library.*]

Derk BODDE. *China's first Unifier. A study of the Ch'in Dynasty as seen in the Life of Li Ssŭ (280 ? - 208 B. C.).* Leiden, E. J. Brill, 1938. (Sinica Leidensia, vol. III.) [*Don de l'éditeur.*]

Georges BONNEAU. *Bibliographie de la littérature japonaise contemporaine.* Paris, Paul Geuthner, 1938. (Bull. de la Maison franco-japonaise, t. IX, n[os] 1-4.) [*Ech.*]

ID. *Le problème de la poésie japonaise. Technique et traduction.* Paris, Paul Geuthner, 1938. [*Don de l'auteur.*]

The Book of Record of the Time Capsule of Cupaloy. New-York, Westinghouse Electric & Manufacturing Company, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

F. D. K. BOSCH. *Het ontwaken van het aesthetisch gevoel voor de Hindoe-Javaansche oudheid.* Santpoort, C. A. Mees, 1938. [*Don de M. V. Goloubew.*]

E. G. BOULENGER. *Les singes. Le gorille, le chimpanzé, l'orang-outang, le gibbon, le babouin, les singes de l'Ancien Monde, les singes du Nouveau Monde, les singes dans le folklore, les légendes et les religions.* Paris, Payot, 1937. (Bibliothèque scientifique.)

René BOURRET. *Notes herpétologiques sur l'Indochine française.* I. *Ophidiens de Chapa.* II, *Sur quelques serpents des montagnes du Tonkin.* III, *Ophidiens d'Annam et du Moyen-Laos.* IV, *Sur une collection d'Ophidiens de Cochinchine et du Cambodge.* V, *Sur Liopeltis major et ses alliés.* VI, *Sur diverses collections de serpents appartenant à l'Université de Hanoi.* VII, *Une salamandre nouvelle vivant au Tonkin.* VIII, *Sur les Achalinus d'Indochine.* IX, *Les serpents de Chapa.* X, *Les serpents de la station d'altitude du Tam-đảo.* XI. *Sur quelques serpents récoltés en 1934.* XIV, *Les batraciens de la collection du Laboratoire des Sciences naturelles de l'Université. Descriptions de quinze espèces ou variétés nouvelles.* XV, *Lézards et serpents reçus au Laboratoire des Sciences naturelles de l'Université au cours de l'année 1937. Descriptions de deux espèces et de deux variétés nouvelles.* Hanoi, Trung-Bắc tân-văn, 1934-1937. (Bulletin général de l'Instruction publique, mars-mai, sept., déc. 1934 ; janv.-mai 1935 ; déc. 1937.) [*Dép.*]

ID. *Les serpents venimeux en Indochine.* Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938. (Annexe au Bulletin général de l'Instruction publique, n° 9, mai 1938.) [*Id.*]

Jacques BOUSSARD. *Le Comté d'Anjou sous Henri Plantegenêt et ses fils (1151-1204).* Paris, Édouard Champion, 1938. (Bibl. Ec. des Htes Et., Sc. hist. et philol., 271[e] fascicule.) [*Ech.*]

A. D. BRANKSTON. *Early Ming Wares of Chingtechen.* Peking, Henri Vetch, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

Marcel BRION. *La résurrection des villes mortes.* T. II, *Chine, Inde, Asie centrale, Indochine, Afrique du Sud, Amérique du Nord, Les Mayas, Mexique, Pérou.* Paris, Payot, 1938. (Bibliothèque historique.)

[*Bya c'os rin c'en sp'r'eng ba.*] *Précieuse guirlande de la Loi des Oiseaux.* Traduction inédite du tibétain par Henriette MEYER. Bruxelles, Editions Hermes, 1938. [*Don de M[lle] Henriette Meyer.*] Cf. supra, p. 337.

G.-H. CAMERLYNCK. *Cours de droit civil annamite.* T. I. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938.

R. CARDON. *Contes malais. Le roman de Pelandok.* Hongkong, Imp. de la Société des Missions Etrangères de Paris, 1933. Cf. *BEFEO.*, XXXVII, 530.

P. CARTON et P. SALLENAVE. *Considérations sur l'action réciproque des forêts et du climat.* Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938. (Extrait du Bulletin Economique de l'Indochine, année 1938, fasc. II.) [*Don des auteurs.*]

Catalogue des objets de collection provenant de la saisie Hais. Vente à Hanoi le samedi 31 décembre 1938, et les jours suivants à compter du 2 janvier. Hanoi, G. Taupin, 1938. [*Don de M. G. Cœdès.*]

Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale. Auteurs. T. CXLIV et CXLV, *Pursh-Ramart.* Paris, Imp. Nationale, 1937. (Ministère de l'Education nationale.) [*Don.*]

P. de CENIVAL et Th. MONOD. *Description de la Côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal* par Valentim FERNANDES (*1506-1507*). Paris, Larose, 1938. (Publ. du Com. d'Et. hist. et scient. de l'Afr. occ. fr^se^, sér. A, n° 6.) [*Ech.*]

Les Chartistes dans la vie moderne. Causeries faites à la Société de l'Ecole des Chartes (1931-1936). Préface par Alfred COVILLE. Paris, Société de l'Ecole des Chartes, 1938. [*Don.*]

P. CHESNEAU. *Enquête sur l'analphabétisme en milieu rural dans une province du Nord-Annam.* Hanoi. Trung-Bäc tân-văn, 1938. (Extrait du Bulletin général de l'Instruction publique, n° 8, avril 1938.) [*Dép.*]

D^r^ Dương-câm-CHƯƠNG. *Recherches anatomiques sur le rein et taux de l'urée sanguine chez les Tonkinois.* Hanoi, G. Taupin, 1938. [*Don du Dr P. Huard.*]

Cidgagana-candrikā. With English introduction by Arnold AVALON. Edited by Svāmī Trīvikrama TĪRTHA. Calcutta, Sanskrit Book Depot, 1937. (Tāntrik Texts, vol. XX.)

Walter Eugene CLARK. *Two lamaistic Pantheons.* Edited with introduction and indexes from materials collected by the late Baron A. von STAËL-HOLSTEIN. Vol. I-II. Cambridge, Harvard University Press, 1937. (Harvard-Yenching Institute, Monograph Series, vol. III and IV.) [*Don de l'éditeur.*] Cf. *BEFEO.*, XXXVII, 519.

Code civil cambodgien, d'après les travaux des Commissions instituées par arrêtés des 5 juillet et 3 septembre 1912, 9 avril 1913, 19 juillet 1918 et 29 janvier 1919. Phnom Penh, Société d'Éditions khmèr, 1938. [*Dép.*]

Id. Texte cambodgien. Phnom Penh, Société d'Éditions khmèr, 1938. [*Id.*]

Code civil de l'Annam. Hoàng-Việt hô-luật. (Partie française.) Livres I et II. Huế, Imp. Phúc-long, 1936, 1938. [*Id.*]

Code de procédure en matière pénale. Phnom Penh, Société d'Éditions khmèr, 1938. [*Id.*]

G. CŒDÈS. *The Causeway of Giants at Angkor Thom.* Calcutta Oriental Press, 1938. (Reprinted from The Indian Historical Quarterly, vol. XIV, 1938.) [*Don de l'auteur.*]

ID. *Les civilisations de l'Indochine.* Hanoi, G. Taupin, 1938. (Extr. de *L'Indochine française.* Recueil de notices rédigées à l'occasion du Xe Congrès de la Far Eastern Association of Tropical Medicine.) [*Id.*]

ID. *Littérature cambodgienne.* Hanoi, G. Taupin, 1938. (Extr. de *L'Indochine française.*) [*Id.*]

ID. *Note on the Pillar at Sārnāth.* Calcutta, Alexandra Printing Works, 1937. (Reprint from Coomaraswamy Volume, Journ. of the Indian Soc. of Orient. Art, June-Dec. 1937.) [*Id.*]

Robert COHEN. *Athènes, une démocratie de sa naissance à sa mort.* 18e éd. Paris, A. Fayard, 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Gisbert COMBAZ. *L'Inde et l'Orient classique.* Paris, Paul Geuthner, 1937, 2 vol. (Publ. du Musée Guimet, Documents d'art et d'archéologie, t. I.) [*Ech.*]

Comment le Japon fut amené à combattre Changhaï. S. l. n. d. (L'Association des Affaires étrangères du Japon.) [*Don.*]

Trần-văn-CÒN, dit Trần-văn-NĂM. *Recherches sur l'œil des Indochinois.* Hanoi, G. Taupin, 1938. (Ecole de Médecine et de Pharmacie de plein exercice de l'Indochine.) [*Don du Dr P. Huard.*]

Le Conflit sino-japonais et les ressources financières. Paris, La Technique du Livre, s. d. (L'Association des Affaires étrangères du Japon.) [*Don.*]

Joseph CONRAD. *La rescousse.* Traduit de l'anglais avec une introduction par G. JEAN-AUBRY. 6e éd. Paris, Gallimard, 1936. (Collection Du Monde entier.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

G. CONTENAU. *Monuments mésopotamiens nouvellement acquis ou peu connus* (*Musée du Louvre*). Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1934. [*Don des Editions d'Art et d'Histoire.*]

Coup d'œil sur le conflit sino-japonais. Tōkyō, Imp. Kenkyūsha, 1937. (Association des Affaires étrangères du Japon.) [*Don.*]

Herrlee Glessner CRLEL. *La Naissance de la Chine. La période formative de la civilisation chinoise, environ 1400-600 avant J.-C.* Traduit de l'anglais par Clerc SALLES. Paris, Payot, 1937. (Bibliothèque historique.)

ID. *Studies in Early Chinese Culture.* First series. Baltimore, Waverly Press, 1937. (American Council of Learned Societies, Studies in Chinese and related civilizations, no 3.) [*Don.*]

Henri CUCHEROUSSET. *Trois ports d'escale: Djibouti, Pouket et Camranh.* Conférence faite à la Société de Géographie de Hanoi, le 16 novembre 1931. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1931. (Cah. de la Sté de Géogr. de Hanoi, 20.) [*Don de la Direction des Archives et des Bibliothèques de l'Indochine.*]

The Cultural Heritage of India. Sri Ramakrishna Centenary Memorial. Published by Swami AVINASHANANDA. Vol. I-III. Calcutta, Sri Ramakrishna Centenary Committee, [1937.]

Dai-Han bơbkyu ryu-tch'an 大韓法規類纂. Séoul, Dai-Han-kuk zơngbu zaizơng komun-bu, 1907. [*Don de M. Kim Yung-kun.*]

Dai hyak-ka ziten 大百科事典. Vol. XX, fasc. 1-2 ; vol. XXI, fasc. 1-2 ; vol. XXII, fasc. 1-2 ; vol. XXIII, fasc. 1-2 ; vol. XXIV, fasc. 1. Tōkyō, Heibon-sya, 1937.

Maurice DÉCAMPS. *Mon voyage à Sainte-Hélène et destruction des termites dans la Maison de l'Empereur.* Bordeaux, Librairie Delmas, 1937. [*Don de l'auteur.*]

Louis DELAPORTE. *Les Peuples de l'Orient méditerranéen.* I, *Le Proche-Orient asiatique.* Paris, Les Presses Universitaires de France, 1938. (Clio, I.)

A. DEMANGEON et Ch. ROBEQUAIN. *France, métropole et colonies.* Deuxième série: *Colonies.* Album no XIX, *L'Afrique du Nord: régions et paysages*; no XX, *L'Afrique du Nord: genres de vie et peuplement*; no XXI, *L'Afrique occidentale française*; no XXII, *L'Afrique équatoriale française*; no XXIII, *Madagascar, La Réunion*; no XXIV, *L'Indochine française: les montagnes*; no XXV, *L'Indochine française: les plaines*; no XXVI, *Etats du Levant, colonies d'Amérique et du Pacifique, établissements de l'Inde, Djibouti.* Paris, Librairie de l'Enseignement, 1933-1936.

[Henriette DEMOULIN.] *L'évolution des bronzes chinois archaïques d'après l'Exposition franco-suédoise du Musée Cernuschi, mai-juin 1937.* Avec une préface de René GROUSSET. Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1937. [*Don des Editions d'Art et d'Histoire.*] Cf. *BEFEO.*, XXXVII, 544.

Denis Frères, 1862-1937. S. l. n. d. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Développement de la culture de l'abrasin et du ricin en Indochine. Communication de l'Institut des recherches agronomiques et forestières, mai 1938. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938. (Institut des recherches agronomiques et forestières.) [*Dép.*]

Dictionnaire cambodgien. T. I, *K-M.* Phnom Penh, Editions de la Bibliothèque royale, 1938. [*Id.*] Cf. supra, p. 314.

Bùi-ĐÔNG. *Approvisionnement de l'Indochine en eau potable.* Hanoi, Tân-dân, 1938. (Ecole de Médecine de Hanoi.) [*Don de l'auteur.*]

Henri DORÉ. *Recherches sur les superstitions en Chine.* IIIe partie, IIe section : *Sommaire historique du bouddhisme* (fin), t. XVII : *Chine. Depuis les T'ang jusqu'à nos jours*; IIIe section, t. XVIII : *Lao-tse et le taoïsme.* Changhai, Imp. de T'ou-Sè-Wè, 1936, 1938. (Variétés sinologiques, n°s 62, 66.) [*Ech.*]

G. W. J. DREWES en R. Ng. POERBATJARAKA. *De Mirakelen van AbdoelKadir Djaelani.* Bandoeng, A. C. Nix, 1938. (Bibliotheca Javanica, 8.) [*Id.*]

Nguyễn-văn-ĐỨC. *Recherches craniologiques sur les Indochinois.* Hanoi, G. Taupin, 1938. (Ecole de Médecine et de Pharmacie de plein exercice de l'Indochine.) [*Don du Dr P. Huard.*]

Albert DUCHÊNE. *Histoire des finances coloniales de la France.* Paris, Payot, 1938. (Bibliothèque historique.) [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

Charles DUROISELLE. *The Ānanda Temple at Pagan.* Delhi, 1937. (Mem. of the Archæological Survey of India, n° 56.) [*Ech.*]

L'École pratique des Colonies et sa contribution à la propagande coloniale. Edité à l'occasion du Congrès de la Fédération internationale des Coloniaux et anciens Coloniaux. Paris, Imp. spéciale de l'Ecole pratique des Colonies, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

École préparatoire de Pāli. Pagode Onalom, Phnom Penh. Souvenir de son inauguration le 2 juillet 1938. Phnom Penh, Éditions de la Bibliothèque royale, 1938. [*Dép.*]

E. D. EDWARDS. *Chinese prose literature of the T'ang period A. D. 618-906.* Vol. II, *Fiction.* London, Arthur Probsthain, 1938. (Probsthain's Oriental Series, vol. XXIV.)

Empirebuilding, door Nederlander-middenstander. Soerabaja, Drukkerij de Toekomst, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

Encyclopædie van Nederlandsch-Indie. Aanvullingen en Wijzigingen. Afl. 55-58. 's-Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1937-1938.

Encyclopédie de l'Islām. Dictionnaire géographique, ethnographique et biographique des peuples musulmans. Supplément, livraison 5. *Sūdān-Ziryāb.* Leiden, E. J. Brill, 1938.

Encyclopédie française. Président-Fondateur : A. de MONZIE, Directeur général : Lucien FEBVRE. T. I, *L'Outillage mental,* dirigé par Abel REY, Antoine MEILLET, Paul MONTEL ; t. V, *Les êtres vivants,* dirigé par Paul LEMOINE, René JEANNEL, Pierre ALLORGE ; t. VIII, *La vie mentale,* dirigé par Henri WALLON. Paris, Société de gestion de l'Encyclopédie française, 1937-1938.

Rodolphe d'ERLANGER. *Mélodies tunisiennes, hispano-arabes, arabo-berbères, juive, nègre.* Paris. Paul Geuthner, 1937. (Bibliothèque musicale du Musée Guimet, 1ère sér., t. III.) [*Ech.*]

Lucien ESCALÈRE. *Le Bouddhisme et cultes d'Annam.* Shanghai, Imp. de T'ou-Sè-Wè, 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Exposition du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, des beaux-arts. Hanoi, 1938.

Souvenir. Edité par le C. I. P. Hanoi, Central-Photo, 1938. [*Don du Comité de la Foire de Hanoi.*]

Exposition internationale du Japon, 1940, Tōkiō-Yokohama. Tōkyō, The Sanshusha Press, 1938. [*Don du Consulat général du Japon à Hanoi.*]

L'Exposition internationale du Japon, 1940, Tōkiō-Yokohama. Tōkyō, Dai-Nippon Printing C°, 1938. [*Id.*]

Jean FILLIOZAT. *Etude de démonologie indienne. Le Kumāratantra de Rāvaṇa et les textes parallèles indiens, tibétains, chinois, cambodgien et arabe.* Paris, Imp. Nationale, 1937. (Cahiers de la Société asiatique, 1ère sér., IV.) [*Ech.*] Cf. *BEFEO.*, XXXVII, 516.

Florilège indochinois. Vinh, Les Presses annamites, 1938. (La Nouvelle Revue Indochinoise.) [*Don de l'éditeur.*]

Gaétan FOUQUET. *Les perles de l'Orient français.* Paris. (Le Figaro illustré, juin 1937.) [*Don de M. G. Cœdès.*]

Jacques FROMAGET. *Études géologiques sur le Nord-Ouest du Tonkin et le Nord du Haut-Laos. Vue d'ensemble.* 1ère partie, *Le Bâti.* Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1937. (Bull. du Service géologique de l'Indochine, vol. XXIII, fasc. 1 (n° 64). [*Dép.*]

W. FRUIN-MEES. *Zyaba si* 爪哇史, « Geschiednis van Java », traduite par MATUOKA Sizuo 松岡靜雄. Tōkyō, Iwanami syoten, 1924.

Frantz FUNCK-BRENTANO. *Luther.* 16e éd. Paris, Editions Bernard Grasset, 1934. [*Don de M. V. Goloubew.*]

FUNG YU-LAN. *A History of Chinese Philosophy. The Period of the Philosophers (from the beginnings to circa 100 B. C.).* Translated by Derk BODDE, with introduction, notes, bibliography and index. Peiping, Henri Vetch, 1937. [*Don de l'éditeur.*]

Raymond FURON. *La Perse.* Paris, Payot, 1938. (Bibliothèque géographique.)

Th. GERBER. *Lexique franco-stieng.* Saigon, Imp. du Théâtre, 1937.

Trần-văn-GIÁP. *Nghĩa chữ Phat.* Hanoi, Imp. Đuốc-tuệ, 1938. [*Don de l'auteur.*]

Victor GOLOUBEW. *La double enceinte et les avenues d'Angkor Thom, leur étude et leur dégagement systématique.* Conférence faite au Musée Louis Finot le 7 mars 1938. Hanoi, 1938. (La Volonté Indochinoise, mardi 8 mars 1938.) [*Id.*]

Golsamathakammatṭhāna. Extrait du livre sacré *Visuddhimagga* par Samdach Préas MAHĀSAMAṆAS. Traduit en cambodgien par Préas Mahābhrummunī (OU). 2e éd. Phnom Penh, Éditions de l'Institut bouddhique, 1938. [*Dép.*]

J. GONDA. *Aanteekeningen bij het Oud-Javaansche Bhīṣmaparwa.* Bandoeng, A. C. NIX, 1937. (Bibliotheca Javanica, 7 a.) [*Ech.*]

J. GUBLER. *Etudes géologiques au Cambodge occidental.* Hanoi, 1935. (Bull. du Service géologique de l'Indochine, vol. XXII, fasc. 2.) [*Dép.*]

Guide touristique général de l'Indochine (*Guide alphabétique Taupin*). Hanoi, G. Taupin, 1937.

M. GUILLAUME. *La Coopération agricole en Indochine.* [Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938.] (Extrait du Bulletin Economique de l'Indochine, année 1938, fasc. 1.) [*Dép.*]

Đào-huy-HÁCH. *Recherches sur la musculature des Annamites.* Hanoi, G. Taupin, 1938. (Ecole de Médecine et de Pharmacie de plein exercice de l'Indochine.) [*Don du Dr P. Huard.*]

J. HACKIN. *Nouvelles recherches archéologiques à Bāmiyān*. Avec la collaboration de J. CARL. Paris, G. Van Oest, 1933. (Mémoires de la Délégation archéologique française en Afghanistan, t. III.) [*Don des Editions d'Art et d'Histoire.*]

ID. *Recherches archéologiques au Col de Khair khaneh près de Kābul. Fouilles J. Carl et J. Hackin.* Avec la collaboration de J. CARL. Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1936. (Mémoires de la Délégation archéologique française en Afghanistan, t. VII.) [*Id.*]

J. HACKIN, Osvald SIRÉN, Langdon WARNER, Paul PELLIOT. *Studies in Chinese Art and some Indian Influences.* (Lectures delivered in connection with the International Exhibition of Chinese Art at the Royal Academy of Arts.) London, The India Society, 1937. [*Don de l'éditeur.*]

Wilfrid D. HAMBLY. *Skeletal Material from San José Ruin, British Honduras.* Chicago, Field Museum of Natural History, 1937. (Field Museum of Natural History, Anthropological series, vol. XXV, n° 1.) [*Ech.*]

ID. *Source Book for African Anthropology.* Parts I and II. Chicago, Field Museum Press, 1937. (Field Museum of Natural History, Anthropological series, vol. XXVI, parts I and II.) [*Id.*]

Willowdean C. HANDY. *L'art des Iles Marquises.* Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1938. [*Don des Editions d'Art et d'Histoire.*] Cf. supra, p. 355.

Haniwa syūsei zukan 埴輪集成圖鑑, pl. I, n°s 1-27 et 29-45 ; pl. II, n°s 1-24 ; pl. III, n°s 1-41 ; pl. IV, n°s 1-3 ; pl. V, n°s 1-18 ; pl. VI, n°s 1-8, 11 et 18-28 ; pl. VII, n°s 1-21 et 23-29 ; et pl. VIII, n°s 1-6. Tōkyō, Teisitu hakubutu-kan, 1931-1936.

Hanoi. [Dépliant publié à l'occasion de l'Exposition de 1938.] Edition française. Hanoi, G. Taupin. 1938. [*Don du Comité de la Foire de Hanoi.*]

Id. Edition anglaise. Hanoi, G. Taupin, 1938. [*Id.*]

Raoul d'HARCOURT. *Les textiles anciens du Pérou et leurs techniques.* Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1934. [*Don des Editions d'Art et d'Histoire.*]

Harvard-Yenching Institute. Sinological Index Series. Supplement n° 11. Combined Concordances to CH'UN-CH'IU, KUNG-YANG, KU-LIANG and TSO-CHUAN. Vol. I. Peiping, Yenching University Library, 1937. [*Ech.*]

Shōtirō HAYAMI. *Hydrological Studies on the Yangtze River, China.* I, *Variations in Stage of the Yangtze River at Hankow and Some Climatic Changes in Central China inferred from Them, I.* II, *A Theory of Silt Transportation by Running Water.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. I, vol. 1, separate print, n°s 7 and 9.) [*Don de l'éditeur.*]

Paul HERMANT. *Au Musée de l'Orangerie. Une intéressante présentation des arts de la Chine ancienne.* Paris. (Le Figaro illustré, juin 1937.) [*Don de M. G. Cœdès.*]

Albert HERRMANN. *Das Land der Seide und Tibet im Lichte der Antike.* Leipzig, K. F. Koehlers, 1938. (Quellen und Forschungen zur Geschichte der Geographie und Völkerkunde, Bd. I.) [*Don.*]

S. C. HILL. *Catalogue of Manuscripts in European Languages, belonging to the Library of the India Office.* Vol. II, part 1, *The Orme Collection.* London, Oxford University Press, 1916. [*Don de l'India Office Library.*]

Histoire littéraire de la France.... par des Membres de l'Institut. T. XXXVII, *Suite du quatorzième siècle.* Paris, Imp. Nationale, 1938. [*Don.*]

Hōbōgirin 法寶義林. *Dictionnaire encyclopédique du bouddhisme d'après les sources chinoises et japonaises.* Publié sous le haut patronage de l'Académie Impériale du Japon

et sous la direction de †Sylvain LÉVI et J. TAKAKUSU. Rédacteur en chef : Paul DEMIÉVILLE. 3e fascicule : *Bussokuseki-Chi*. Paris, Adrien Maisonneuve, 1937.

J.-H. HOFFET. *Les Lamellibranches saumâtres du Senonien de Muong Phalane* (*Bas-Laos*). Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1937. (Bull. du Service géologique de l'Indochine, vol. XXIV, fasc. 1.) [*Dép.*]

ID. *Note sur la géologie du Bas-Laos*. Complément au volume XX, fascicule 2, des Bulletins du Service géologique de l'Indochine. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1937. (Bull. du Service géologique de l'Indochine, vol. XXIV, fasc. 2.) [*Id.*]

Hommage à la mémoire du Professeur Henri Capitant. Tōkyō, Maison Franco-Japonaise, 1938. (Bibliothèque de Droit comparé, I.) [*Don.*]

C. HOOYKAAS. *Over Maleische literatuur*. Leiden, E. J. Brill, 1937.

Laurence HOUSMAN. *Victoria Regina*. Adapté de l'anglais par André MAUROIS et Virginia VERNON. 2e mille. Paris, Plon, 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

P. HUARD et A. BIGOT. *Les caractéristiques anthropo-biologiques des Indochinois*. (Rapport présenté au Congrès de l'Association de Médecine tropicale d'Extrême-Orient, Hanoi, 1938.) Hanoi, G. Taupin, 1938. (Trav. de l'Inst. Anatom. de l'Ec. sup. de Méd. de l'Indoch., sect. anthropologique, t. IV.) [*Don du Dr P. Huard.*]

ID. *Un hôpital d'Etat colonial : l'hôpital de Lanessan à Hanoi*. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938. (Extrait de la Revue médicale française d'Extrême-Orient, no 5, mai 1938.) [*Id.*]

P. HUARD et [Đào-huy-]HÁCH. *Les arcs axillaires et le muscle présternal chez les Annamites*. Hanoi, G. Taupin, 1938. [*Id.*]

P. HUARD et E. LERICHE. *Recherches sur le massif facial et l'appareil masticateur des Indochinois* (*Craniologie maxillo-faciale, morphologie et ethnologie dentaires*). (Extraits de La Revue Odontologique, nos 6-10, juin-octobre 1938.) [*Don des auteurs.*]

ID. *Recherches sur les mutilations dentaires*. Paris, Masson, 1938. (La Revue de Stomatologie, 40e année, no 10, octobre 1938, extrait.) [*Id.*]

P. HUARD, Nguyễn-xuân-NGUYÊN et [Đào-huy-]HÁCH. *Recherches sur l'œil des Indochinois et sur ses annexes*. Paris, Masson, 1938. (L'Anthropologie, t. 48, 1938, nos 1-2, extrait.) [*Don du Dr P. Huard.*]

Alfred E. HUDSON. *Kazak Social Structure*. New Haven, Yale University Press, 1938. (Yale University Publications in Anthropology, no 20.) [*Don de l'éditeur.*]

Tomonosuke HUKUHARA 福原眞之助. *Nettai kudamono sosai kakō-hō* 熱帶果物蔬菜加工法. Taihoku insatu kabusiki kaisya, 1925. [*Don de M. Kim Yung-kun.*]

Hutū-gakkō koku si 普通學校國史. Séoul, Tyōsen sōtoku-hu, 1932. [*Id.*]

Hideo HUZIDA 藤田秀雄. *Kai-gai tō-kō seikō saku* 海外渡航成功策. Tōkyō, Daiseidō syoten et Zyōhoku syobō, 1924. [*Id.*]

Tadataka IKEZAKI 池崎忠孝. *Beikoku osorurunı tara-zu* 米國怖るるに足らず. Tōkyō, Sensin-sya, 1929. [*Id.*]

Indices économiques indochinois. 1re et 2e sér. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1932, 1937. (Statistique générale de l'Indochine.) [*Dép.*]

L'Indochine française. Recueil de notices rédigées à l'occasion du Xe Congrès de la Far Eastern Association of Tropical Medicine, Hanoi, Tonkin, 24-30 novembre 1938. Hanoi, G. Taupin, 1938. [*Id.*]

Olov JANSÉ. *Notes sur un lampadaire trouvé à Lach-trường* (*Thanh-hóa*). Bruges, Sainte Catherine, 1936. (Extrait des Mélanges chinois et bouddhiques, vol. IV.) [*Don de l'auteur.*]

Robert JEANNIN. *Quelques aperçus sur la colonisation annamite dans les régions maritimes.* Conférence faite à la Société de Géographie de Hanoi, le 12 avril 1933. Hanoi, Lê-văn-Tân, 1934. (Cah. de la Sté de Géogr. de Hanoi, 25.) [*Don de la Direction des Archives et des Bibliothèques de l'Indochine.*]

Diamond JENNESS. *The Sarcee Indians of Alberta.* Ottawa, J. O. Patenaude, 1938. (Canada Department of Mines and Resources. National Museum of Canada. Bulletin nº 90. Anthropological series, nº 23.) [*Ech.*]

Jubilé de M. Marcellin Boule. Paris, Masson, 1937. (Extrait de L'Anthropologie, t. 47.) [*Don de l'Institut de Paléontologie humaine, Paris.*]

Ryūseki KAWAMURA 川村龍石. *Pen-zi ziten* ペン字辭典. Tōkyō, Bumbu syoin, 1928-1929. [*Don de M. Kim Yung-kun.*]

Kazuma KAWASE 川瀨一馬. *Ko-katuzi-ban no kenkyū* 古活字版之研究. Tōkyō, Yasuda bunko, 1937. 1 vol. de texte et 1 vol. de planches. [*Don.*]

J. KEUNING. *De tweede schipvaart der Nederlanders naar Oost-Indie onder Jacob Cornelisz. van Neck en Wybrant Warwijck, 1598-1600.* Journalen, documenten en andere bescheiden, uitgegeven en toegelicht. I, *Voorgeschiedenis en uitreeding, gevolgd door het reisverhaal van J. C. van Neck.* 's-Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1938. (Linschoten-Vereeniging, XLII.)

KIM Yung-kun 金永鍵. *Annan no si-ryō ni arawaretaru Kenki no na ni tuite* 安南の史料に現れたる顯貴の名に就いて. Hirosima, Sigaku kenkyū-kai, 1938. (Extrait du Sigaku kenkyū, vol. X, nº 1, juill. 1938.) [*Don de l'auteur.*]

ID. *Annam Syōhon-zi turigane to Taidoku-tūhō* 安南松本寺釣り鐘と泰德通寶. Tōkyō, Mida Sigaku-kai, 1938. (Extrait du Sigaku, vol. XVII, nº 1, août 1938.) [*Id.*]

Rudyard KIPLING. *Mais ceci est une autre histoire.* Traduit par Madeleine VERNON et Henry D. DAVRAY, avec un essai bibliographique par les traducteurs. Paris, Mercure de France, 1930. (Collection d'auteurs étrangers.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

ID. *Souvenirs. Un peu de moi-même pour mes amis connus et inconnus.* Traduction de S. et J. VALLETTE. Paris, Paul Hartmann, 1938. [*Id.*]

Klei Bhyăn Phung El Dru Yêsu Krist (*L'Eglise et sa liturgie* [en langue radée]). Hanoi, Imp. Evangelique, 1938. [*Don du Rev. Gordon H. Smith.*]

Klei Mrâo Mrang Jăk Markos (*L'Evangile selon Marc en langue radée*). Paris, Association pour la Distribution des Ecritures Saintes, 1937. [*Id.*]

Tomo-o KOBAYASI 小林知生. *Huturyō-Indosina Tonkin heiya no ko-bunka* 佛領印度支那東京平野の古文化. Tōkyō, Kōkogaku-kai, s. d. (Extrait du Kōko-gaku zassi, vol. XXVI, nº 11.) [*Don de M. Kim Yung-kun.*]

ID. *Minami-Sina no kako to Kanton-zin no toku-situ* 南支那の過去と廣東人の特質. Tōkyō, 1938. (Extrait du Tiri-kyōiku, août 1938.) [*Id.*]

ID. *Tonkin Annan syutudo no dō-boko ni tuite* 東京安南出土の銅鉾に就いて. Tōkyō zinruigaku-kai, 1937. (Extrait du Zinrui-gaku zassi, vol. LII, nº 1, janv. 1937.) [*Id.*]

Tomo-o KOBAYASI et Kōzaburō SIMAMURA 島村孝三郎. *Seki-hō Sidōseisi (kita) no iseki* 赤峯四道井子(北)の遺蹟. Tōkyō, Kōkogaku-kai, s. d. (Extrait du Kōkogaku zassi, vol. XXVIII, nº 4.) [*Id.*]

Ko-katuzi-bon tenran-kai mokuroku 古活字本展覽會目錄. Tōkyō, Kawase Kazuma, 1937. [*Don.*]

Kung Shang Book Reviews. Bibliographical Supplement to Kung Shang Review, December 1937. Tientsin, Office de Bibliographie Hautes Etudes, 1937. [*Don de l'éditeur.*]

Zituzō KUWAHARA 桑原隲藏. *Hozyukō no ziseki* 蒲壽庚の事蹟. Tōkyō, Iwanami syoten, 1935.

Marc LABOURÉ. *Une expérience de médecine préventive. Examen de dépistage des étudiants de la Cité universitaire.* Paris, Le François, 1937. [*Don de M. A. Honnorat.*]

Berthold LAUFER. *The American Plant Migration.* Part I: *The Potato.* Prepared for publication by C. Martin WILBUR. Chicago, Field Museum of Natural History, 1938. (Field Museum of Natural History, Anthropological series, vol. XXVIII, n° 1.) [*Ech.*]

Gal LECLERC. *Lettres* du Général LECLERC, Commandant en chef de l'armée de Saint-Domingue en 1802, publiées avec une introduction par Paul ROUSSIER. Paris, Société de l'Histoire des Colonies françaises, 1937. (Bibliothèque d'Histoire coloniale.) [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

Maurice LEENHARDT. *Gens de la Grande Terre.* 4e éd. Paris, Gallimard, 1937. (L'Espèce humaine, I.)

Reginald LE MAY. *A Concise History of Buddhist Art in Siam.* Cambridge, The University Press, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

Charles LÉONARDI. *Jurisprudence du Conseil d'État en matière indochinoise de 1922 à 1936.* Hanoi, G. Taupin, 1938.

Roger LESCOT. *Enquête sur les Yezidis de Syrie et dü Djebel Sindjār.* Beyrouth, Imp. Catholique, 1938. (Mém. de l'Institut Français de Damas, t. V.) [*Ech.*]

Sylvain LÉVI. *Fragments de textes koutchéens, Udānavarga, Udānastotra, Udānālaṁkāra et Karmavibhanga,* publiés et traduits, avec un vocabulaire et une introduction sur le « tokharien ». Paris, Imp. Nationale, 1933. (Cahiers de la Société Asiatique, 1ère sér., II.) [*Id.*]

Reuben LEVY. *Catalogue of the Arabic Manuscripts in the Library of the India Office.* Vol. II, III, *Fiqh.* Cambridge University Press, 1937. [*Id.*]

R. LINGAT. *Histoire du droit siamois* (*Droit privé*). *Les contrats.* (En siamois.) Bangkok, 1937. (Université des Sciences morales et politiques, Cours de Doctorat.) [*Don de l'auteur.*]

LIOK TZU BENG. *Some Remarks on Dutch Sinology.* Keng Po, 1938. (Overdruk uit de Mededeelingen voor het China Instituut Maart 1938.) [*Don de l'éditeur.*]

A. H. LONGHURST. *The Buddhist Antiquities of Nāgārjunakoṇḍa, Madras Presidency.* Delhi, 1938. (Mem. of the Archæological Survey of India, n° 54.) [*Ech.*]

Ferdinand LOT. *Les Invasions barbares et le peuplement de l'Europe. Introduction à l'intelligence des derniers traités de paix.* T. I, *Arabes et Maures. Scandinaves. Slaves du Sud et du Centre*; t. II, *Slaves de l'Est. Finno-Ougriens. Turcs et Mongols. Etats issus de la décomposition des empires du Centre et de l'Est.* Paris, Payot, 1937. (Bibliothèque historique.)

Samuel Kirkland LOTHROP. *Coclé. An Archæological Study of Central Panama.* Part I, *Historical Background. Excavations at the Sitio Conte. Artifacts and Ornaments.* In collaboration with H. B. ROBERTS, M. HUTCHINSON, F. JOHNSON, W. C. ROOT, R. J. GETTENS, and V. G. MOORADIAN. Cambridge, 1937. (Memoirs of the Peabody Museum of Archæology and Ethnology, Harvard University, vol. VII.) [*Ech.*]

LOU YI-YEN 陸衣言. *Kiao tsi kouo yu houei houa* 交際國語會話. Chang-hai che kiai chou kiu, 1935.

E. J. H. MACKAY. *Further Excavations at Mohenjo-daro. Being an official account of Archæological Excavations at Mohenjo-daro carried out by the Government of India*

between the years 1927 and 1931. With Chapters by A. S. HEMMY and by B. S. GUHA and P. C. BASU. Vol. I, Text; vol. II, Plates. New Delhi, Government of India Press, 1937-1938. [*Don de l'éditeur.*]

R. MAGLIONI. *Archæological Finds in Hoifung.* Part I. Hongkong, The Newspaper Enterprise Ltd. (Reprinted from the Hongkong Naturalist, vol. VIII, nos 3 & 4, march 1938.) [*Don de l'auteur.*]

The Mahābhārata. For the first time critically edited by Vishnu S. SUKTHANKAR. Fasc. 9, *Udyogaparvan,* I. Poona, Bhandarkar Oriental Research Institute, 1937.

G. P. MALALASEKERA. *Dictionary of Pāli proper names.* Vol. II, *N-H.* London, John Murray, 1938. (Indian texts series.)

Louis MALLERET. *Musée Blanchard de la Brosse, Saigon. Catalogue général des collections.* T. I, *Arts de la famille indienne.* Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1937. [*Dép.*] Cf. supra, p. 321.

The Manyôśû. Translated and annotated by Dr. J. L. PIERSON Jr., in collaboration with Dr. K. FLORENZ. Book V. Leiden, E. J. Brill, 1938.

Henri MARCHAL. *Le Nâga dans l'art khmèr.* Saigon, J. Testelin, 1937. (Extr. du Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises, n. s., t. XII, no 2.) [*Don de l'auteur.*]

Louis MARCHAND. *Le nouvel Institut franco-japonais de Kyōto. Documents pour servir à l'histoire des relations intellectuelles franco-japonaises.* Kyōto, Société de Rapprochement intellectuel franco-japonais, 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Georges MARCY. *Les inscriptions libyques bilingues de l'Afrique du Nord.* Paris, Imp. Nationale, 1936. (Cahiers de la Société asiatique, 1re sér., V.) [*Ech.*]

Paul S. MARTIN. *Archæological Work in the Ackmen-Lowry Area, Southwestern Colorado, 1937.* With Reports by Carl LLOYD and Alexander SPOEHR. Chicago, Field Museum of Natural History, 1938. (Field Museum of Natural History, Anthropological series, vol. XXIII, no 2.) [*Id.*]

MA TSING-WOU 馬精武 et WANG TCHE-TCH'ENG 王志成. *Fou-hing chö houei kiao k'o chou* 復興社會敎科書. Chang-hai chang wou yin chou kouan, 1933-35, 8 fasc.

Fernand MAURETTE. *Afrique équatoriale, orientale et australe.* Paris, Armand Colin, 1938. (Géographie universelle, t. XII.)

Jean de MECQUENEM. *Les portiques en croix au Cambodge.* (Extrait de la Gazette des Beaux-Arts, 1938.) [*Don de l'auteur.*]

ID. *La ziq-kurat.* (Extrait de la Gazette des Beaux-Arts, 1937.) [*Id.*]

A. MESSNER. *Un voyage à Java-Bali, pays de charme et de rêve.* [Batavia,] Kolff, 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Mi Fu on ink-stones. Translated by R. H. VAN GULIK. Peking, Henri Vetch, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

J. P. MILLS. *The Rengma Nagas.* London, Macmillan, 1937.

Jean MISTLER, Paul TIRARD, Paul REYNAUD, Lucien HUBERT, Albert MOUSSET Albert RIVAUD, Maurice PERNOT, S. E. M. OSUSKY. *Problèmes de Politique extérieure.* Conférences organisées par la Société des Anciens Elèves et Elèves de l'Ecole libre des Sciences Politiques. Paris, Félix Alcan, 1937. [*Don de l'éditeur.*]

Hideo MORIYAMA. *Chemical Studies on Vaccinia Virus.* I, *Isolation of Minute-Body-Forming Protein carrying the Virus Action.* II, *Purification of the Virus by Adsorbents.* III, *Isolation of Minute-Body-Forming Protein from some Pathological Products and Tissues.* Shanghai Science Institute, 1937. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print, nos 5, 6, 7.) [*Id.*]

Hideo MORIYAMA. *Further Studies on the Reversible Inactivation of Vaccinia-Virus-Protein by Acid.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 14.) [*Don de l'éditeur.*]

ID. *The Influences of Inorganic Salts upon Vaccinia-Virus-Protein.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 13.) [*Id.*]

ID. *On Antienzyme.* Shanghai Science Institute, 1937. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 3.) [*Id.*]

ID. *The Particle Size of Vaccinia-Virus-Protein.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 16.) [*Id.*]

ID. *The Progress of the Reaction between some Antigens and their Respective Antibodies.* Shanghai Science Institute, 1937. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 4.) [*Id.*]

Hideo MORIYAMA and Shunkichi ŌHASHI. *Minute-Body-Forming Protein of Animal Origin and Its Relation to Viruses.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 22.) [*Id.*]

ID. *The Particle Size of Phage Protein.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 20.) [*Id.*]

ID. *Studies in the Production of Phage Protein.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 21.) [*Id.*]

ID. *Studies on Bacteriophage,* I and II. Shanghai Science Institute, 1937. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print, n°s 9, 10.) [*Id.*]

ID. *Studies on Reversible Inactivation of Phage Protein.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 15.) [*Id.*]

Hideo MORIYAMA, Shunkichi ŌHASHI and S. K. CHANG. *Isolation of Minute-Body-Forming Protein from Infective Tissues of some Virus Diseases.* Shanghai Science Institute, 1937. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 8.) [*Id.*]

René MORIZON. *Monographie du Cambodge.* Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1931. (Société de Géographie de Hanoi, Inventaire général de l'Indochine, fasc. VI.) [*Don.*]

A. C. MOULE and Paul PELLIOT. *Marco Polo. The Description of the World.* Vol. I and II. London, George Routledge & Sons, 1938.

Mṛcchakaṭikā. The little Clay Cart. A drama in ten acts, attributed to King ŚŪDRAKA. Translated from the Sanskrit with introduction and notes, by Revilo Pendleton OLIVER. Urbana, University of Illinois Press, 1938. (Illinois Studies in language and literature, vol. XXIII, nos 1-2.) [*Don de l'éditeur.*] Cf. supra, p. 335.

Paul MUNIER. *Le Caï-Kinh, homme et contrée.* Conférence faite à la Société de Géographie de Hanoi, le 12 avril 1934. Hanoi, Lê-văn-Tân, 1934. (Cah. de la Sté de Géogr. de Hanoi, 27.) [*Don de la Direction des Archives et des Bibliothèques de l'Indochine.*]

Musée Guimet. Arts anciens de l'Afghanistan et de l'Indochine. Résultats des récents travaux archéologiques, 1935-1937. Paris, E. Baudelot, 1938. [*Don de M. G. Cœdès.*]

Kalidas NAG. *Art and Archæology abroad. A report intended primarily for Indian students desiring to specialize in those subjects in the research centres of Europe and America.* Calcutta University Press, 1937. [*Don de l'auteur.*] Cf. *BEFEO.*, XXXVII, 520.

Takeshiro NAGASSE. *La figure humaine dans les estampes japonaises à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle.* Paris, Les Editions d'Art et d'Histoire, 1934. [*Don des Editions d'Art et d'Histoire.*]

Kan-iti NAKADA 仲田幹一. *Pen to mōhitu no niku-hitu hagaki bun syū* ペン と毛筆の肉筆はがき文集. Tōkyō, Syuhu no tomo sya, 1936. (Appendice au Syuhu no tomo, vol. XX, n° 9, sept. 1936.) [*Don de M. Kim Yung-kun.*]

François NAU. *Les Arabes chrétiens de Mésopotamie et de Syrie du VII[e] au VIII[e] siècle.* Paris, Imp. Nationale, 1933. (Cahiers de la Société asiatique, 1[ère] sér., I.) [*Ech.*]

New Catalogus Catalogorum. A Complete and up-to-date Alphabetical Register of Sanskrit and Allied Works and Authors. Provisional fasciculus. Mylapore, Madras Law Journal Press, 1937. (University of Madras.)

Haruo NISHIMURA. *On the Types of Cholera of Shanghai Epidemic of 1937.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 17.) [*Don de l'éditeur.*]

Shinji NISHIMURA. *Ancient Rafts of Japan.* Tōkyō, The Society of Naval Architects, 1925.

Luigia NITTI-DOLCI. *Le Prākṛtānuśāsana de Puruṣottama.* Macon, Protat Frères, 1938. (Cahiers de la Société asiatique, VI.) [*Ech.*] Cf. supra, p. 335.

Khwājah NIẒĀMUDDĪN AḤMAD. *The Ṭabaqāt-i-Akbarī. A History of India from the early Musalmān invasions to the thirty-eighth year of the reign of Akbar.* Translated by B. DE. Vol. II. Calcutta, Baptist Mission Press, 1936. (Bibliotheca Indica : a Collection of Oriental Works, n° 225.) [*Id.*]

Percy NOEL. *When Japan Fights.* Tōkyō, The Hokuseidō Press, 1937. [*Don de l'éditeur.*]

Pierre de NOLHAC. *La résurrection de Versailles. Souvenirs d'un conservateur, 1887-1920.* Paris, Plon, 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Julian OBERMANN. *The Archaic Inscriptions from Lachish. A Non-Phoenician System of the North Semitic Alphabet.* Baltimore, 1938. (Supplement to the Journal of the American Oriental Society, n° 2, septembre 1938.)

Odagiri bunko mokuroku 小田切文庫目錄. Tōkyō, Tōyō bunko, 1938. [*Ech.*]

L'Office central du tourisme indochinois. Son organisation..., ses méthodes..., ses travaux... Saigon, J. Aspar, 1938. [*Don.*]

Shunkichi ŌHASHI. *On the Influences of Inorganic Salts upon Phage Protein.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 19.) [*Don de l'éditeur.*]

ID. *Poisonous Character and Antigenicity of the Bacterial Minute-Body-Forming Protein.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 12.) [*Id.*]

Yoshio ŌUCHI. *Contributiones ad Cognitionem Insectorum Asiae Orientalis.* I, *A New Soothsayer from Eastern China (Orth., Mantidae).* II, *A New Species of Genus Ahenobarbus from Eastern China (Fam. Jassidae).* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. III, vol. 4, separate print n[os] 4 and 5.) [*Id.*]

ID. *Diptera Sinica. Cyrtidae (Acroceridae).* I, *On Some Cyrtid flies from Eastern China and a New Species from Formosa.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. III, vol. 4, separate print n° 7.) [*Id.*]

ID. *Diptera Sinica. Muscidae-Eginiinae.* I, *A New Eginiid Fly from Eastern China.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. III, vol. 4, separate print n° 2.) [*Id.*]

ID. *Diptera Sinica. Muscidae-Muscinae.* I, *On Some Muscid flies from Eastern China.* II, *A New Muscoid Fly from South China.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. III, vol. 4, separate print, n[os] 1 and 6.) [*Id.*]

Yoshio ÔUCHI. *Diptera Sinica. Muscidae-Phaoniinae.* I, *Notes on Some flies of Genus Fannia from Eastern China.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. III, vol. 4, separate print n° 3.) [*Don de l'éditeur.*]

ID. *Diptera Sinica. Rhachiceridae.* I, *A New Rhachicerid Fly from Eastern China.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. III, vol. 4, separate print n° 9.) [*Id.*]

ID. *Diptera Sinica. Stratiomyiidae.* I, *On Some Stratiomyiid flies from Eastern China.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. III, vol. 4, separate print n° 8.) [*Id.*]

ID. *1936 Supplements to Bibliographical Introduction on the Study of Chinese Insects.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. III, vol. 3, separate print n° 10.) [*Id.*]

Een oudheidkundig jubileum, 1913-1938. Batavia, Drukkerij de Unie, 1938. (Oudheidkundige Dienst in Nederlandsch-Indië.) [*Ech.*] Cf. supra, p. 338.

G. W. OVERDIJKINK. *Lin Tsê-hsü, een biographische schets.* Leiden, E. J. Brill, 1938. (Sinica Leidensia, vol. IV.) [*Don de l'éditeur.*]

Erich PAGEL. *Der Ursprung der japanischen Katakana und der Fünfzig-Laute-Tafel.* Berlin, 1938. (ZDMG., Bd. 91.) [*Don.*]

Maurice PALÉOLOGUE. *Alexandre Ier, un tsar énigmatique.* Paris, Plon, 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

P'ANG CHOU-TCHEN 彭淑珍. *Tchou yin fou hao fa yin fa* 注音符號發音法. Chang-hai che kiai chou kiu, 1931.

PAN KU. *The History of the Former Han Dynasty.* Translation, Vol. I. 1st Division. *The Imperial Annals,* Chapt. I-V. A Critical Translation with Annotations by Homer H. DUBS, with the Collaboration of JEN T'AI and P'AN LO-CHI. Baltimore, Waverly Press, 1938. [*Don de l'éditeur.*] Cf. supra, p. 339.

J. R. PARTINGTON. *Origins and Development of Applied Chemistry.* London, Longmans, Green & Co., 1935.

Etienne PATTE. *L'Indochine préhistorique.* Paris, E. Nourry, 1936. (Extrait de la Revue anthropologique, 46e année, nos 10-12, oct.-déc. 1936.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Raphaël PETRUCCI. *La Porte de l'Amour et de la Mort.* 2e éd. Paris, Félix Juven, 1904. [*Id.*]

Louis PFISTER. *Notices biographiques et bibliographiques sur les Jésuites de l'ancienne Mission de Chine, 1552-1773.* T. II. Changhai, Imp. de T'ou-Sè-Wè, 1934. (Variétés sinologiques, n° 60.) [*Ech.*]

H. St. J. B. PHILBY. *The Empty Quarter, being a description of the Great South Desert of Arabia known as Rub'al Khali.* London, Constable, 1933.

Guy PORÉE et Éveline MASPERO. *Mœurs et coutumes des Khmèrs. Origines, histoire, religions, croyances, rites, évolution.* Préface de M. George CŒDÈS. Paris, Payot, 1938. (Collection de documents et de témoignages pour servir à l'histoire de notre temps.)

Çrī Praçastisaṃgraha. Amṛtalāla Maganalāla çāha. Ahmedabad, Çrī Jainasāhitya pradarçana, 1937. [*Don de M. Kasturbhai Lalbhai.*]

Programmes de l'enseignement primaire élémentaire indochinois et de l'enseignement primaire complémentaire indochinois. Hanoi, Trung-Bắc tân-văn, 1938. (Gouvernement général de l'Indochine, Direction de l'Instruction publique.) [*Dép.*]

Programmes de l'enseignement primaire supérieur indochinois. Hanoi, Trung-Bắc tân-văn, 1938. (Gouvernement général de l'Indochine, Direction de l'Instruction publique.) [*Id.*]

Jean PRZYLUSKI. *Etudes indiennes et chinoises.* II, *Les empalés.* Bruges, Sainte Catherine, 1936. (Extrait des Mélanges chinois et bouddhiques, vol. IV.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

ID. *Nouveaux aspects de l'histoire des Scythes.* Bruxelles, Imp. médicale et scientifique, 1937. (Extrait de la Revue de l'Université de Bruxelles, n°s 3-4, févr.-juill. 1937.) [*Id.*]

Paul RATCHNEVSKY. *Un Code des Yuan.* Paris, Ernest Leroux, 1937. (Bibliothèque de l'Institut des Hautes Etudes chinoises, vol. IV.)

Nihar-Ranjan RAY. *Sanskrit Buddhism in Burma.* University of Calcutta, 1936. [*Don de l'éditeur.*]

Reallexikon der Assyriologie. Unter Mitwirkung zahlreicher Fachgelehrter, herausgegeben von Erich EBELING und Bruno MEISSNER. 2ter Band, *Ber-Ezur* und Nachträge. Berlin, Walter de Gruyter, 1938.

Réamker. [En cambodgien.] Fasc. LXXV-LXXX. Phnom Penh, Editions de la Bibliothèque royale, 1937. [*Dép.*]

Louis RÉAU. *L'Europe française au siècle des Lumières.* Paris, Albin Michel, 1938. (L'Evolution de l'Humanité, Bibliothèque de Synthèse historique, LXX.)

Recueil des Lois siamoises, recension de 1804, édité d'après les manuscrits originaux par R. LINGAT. Vol. I. Bangkok, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

Recueil général de la législation et de la réglementation de l'Indochine. Répertoire chronologique et alphabétique des lois, décrets, ordonnances royales, arrêtés, décisions et circulaires publiés de 1931 à 1937. Précédé d'un répertoire chronologique et alphabétique des textes antérieurs à 1931, promulgués, modifiés ou abrogés entre le 1er janvier 1931 et le 31 décembre 1936. Vol. I et II. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938. (Gouvernement général de l'Indochine, Direction des Archives et des Bibliothèques.) [*Dép.*]

Le redoutable drame d'Extrême-Asie. Hanoi, G. Taupin, 1938. (Editions de La Volonté Indochinoise, numéro spécial du 8 juillet 1938.) [*Id.*]

K. RÉGAMEY. *Three Chapters from the Samādhirājasūtra.* Warszawa, Kasa im. Mianowskiego, 1938. (The Warsaw Society of Sciences and Letters. Publications of the Oriental Commission, nr. 1.) [*Don de l'éditeur.*] Cf. supra, p. 336.

Réglementation générale du travail en Indochine. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1937. (Gouvernement général de l'Indochine, Inspection générale du Travail et de la Prévoyance sociale.) [*Dép.*]

S. REICH. *Etudes sur les villages araméens de l'Anti-Liban.* Beyrouth, Imp. Catholique, 1937. (Documents d'Etudes orientales de l'Institut français de Damas, t. VII.) [*Ech.*]

Salomon REINACH. *Cultes, mythes et religions.* T. 5. Paris, Ernest Leroux, 1923.

José RENAU. *L'organisation de la défense du patrimoine artistique et historique espagnol pendant la guerre civile.* Paris, Institut international de Coopération intellectuelle, 1937. (Extrait de la revue Mouseion, vol. 39-40, 1937.) [*Ech.*]

Louis RÉTEAUD. *L'abrasin.* Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938. (Institut des Recherches agronomiques et forestières de l'Indochine.) [*Dép.*]

The Ṛgveda-Prātiśākhya, with the commentary of UVAṬA. Edited from original manuscripts, with introduction, critical and additional notes, English translation of the text and several appendices, by Mangal Deva SHASTRI. Vol. III. Lahore, Moti Lal Banarsi Das, 1937. (The Punjab Oriental Series, n° 24.)

Zauku RI 李在郁. *Ri-tyō zituroku no seiritu ni tuite* 李朝實錄の成立に就いて. (Extrait du Bunken hōkoku, n° 18.) [*Don de M. Kim Yung-kun.*]

Paul RIVET. *Congrès de la Recherche scientifique dans les Territoires d'Outre-Mer (Paris, 20-26 septembre 1937). VII*^e^ *section. Ethnologie. Rapport préliminaire.* Le Mans, Ch. Monnoyer, 1937. [*Don de l'auteur.*]

Claude RIVIÈRE. *La résurrection d'Angkor au bois dormant.* Shanghai, 1937. (Le Journal de Shanghai, 12 décembre 1937, supplément illustré.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Jules ROMAINS. *Pour l'esprit et la liberté.* Discours prononcés aux séances inaugurales des XIVe et XVe Congrès de la Fédération internationale P. E. N. 5e éd. Paris, Gallimard, 1937. [*Don de M. G. Cœdès.*]

Alan S. C. ROSS. *The « Numeral-Signs » of the Mohenjo-Daro Script.* Delhi, 1938. (Mem. of the Archæological Survey of India, n° 57.) [*Ech.*] Cf. supra, p. 328.

Benjamin ROWLAND Jr. *Notes on the Dated Statues of the Northern Wei Dynasty and the Beginnings of Buddhist Sculpture in China.* The College Art Association, University of Chicago, 1937. (Reprinted from The Art Bulletin, vol. XIX, 1937.) [*Don de l'auteur.*]

ID. *A Revised Chronology of Gandhāra Sculpture.* The College Art Association, University of Chicago, 1936. (The Art Bulletin, vol. XVIII, n° 3, sept. 1936.)

Curt SACHS. *Les instruments de musique de Madagascar.* Paris, Institut d'Ethnologie, 1938. (Université de Paris, Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, XXVIII.) [*Ech.*] Cf. supra, p. 352.

Shio SAKANISHI. *Kyôgen, Comic Interludes of Japan.* Boston, Marshall Jones Company, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

Muḥammad SĀLIḤ KAMBO. *'Amal-I-Ṣāliḥ, or S͟hāh Jahān Nāmah. A Complete History of the Emperor S͟hāh Jahān.* Edited by Ghulam YAZDANI. Vol. III, fasc. 4. Calcutta, Baptist Mission Press, 1936. (Bibliotheca Indica : a Collection of Oriental Works, n° 214.) [*Ech.*]

Georges SALLES. *Bronzes chinois des dynasties Tcheou, Ts'in et Han.* Paris, Imp. Nationale, 1934. (Musée de l'Orangerie, mai-juin 1934.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

George SANSOM. *The First Japanese Constitution.* Tōkyō, Kyōbun-kan, 1938. (Asiatic Society of Japan.) [*Ech.*]

Benoy Kumar SARKAR. *Greetings to Young India. Messages of Cultural and Social Reconstruction.* Part I. 2d ed. Calcutta, N. M. Ray Chowdhury, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

Gustave SAROUL. *L'Empire colonial français à l'Ile des Cygnes. Ses pavillons, son histoire, sa géographie.* Marseille, Imp. spéciale du « Midi Colonial » maritime et aéronautique, 1937. (Exposition internationale de Paris, 1937.) [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

P. P. S. SASTRI. *A Descriptive Catalogue of the Sanskrit Manuscripts in the Tanjore Mahārāja Serfoji's Sarasvatī Mahāl Library, Tanjore.* Vol. XIII, *Uttaramīmāmsā (Advaita)* ; vol. XIV, *Uttaramīmāmsā (Viśiṣṭādvaita, Dvaita, Śaiva, Caitanya) and Avaidika* ; vol. XV, *Mahābhārata, Gītā, Rāmāyaṇa, Sivarahasya, Mahāpurānas, and Upapurāṇas* ; vol. XVI, *Nāṭya, Saṅgīta, Kāmaśāstra, Vaidya and Jyotisa* ; vol. XVII, *Gṛhyasūtras, Bhāṣyas and Prayogas* ; vol. XVIII, *Vrata, Āgama and Tantra ; Dharma-sūtra, Bhāṣya and*

Prayoga ; vol. XIX, *General introduction to vols. I-XIX*; *Mantra, Stotra and supplement, indices to vols. I-XIX*. Srirangam, Sri Vani Vilas Press, 1931-1934. [*Don.*]

F. M. SCHNITGER. *Een Hindoe-Javaansch beeld te Kopenhagen*. Amsterdam, J. H. de Bussy, 1937. (Tropisch Nederland, X^{e} jaargang, n° 14, 1 november 1937.) [*Don de l'auteur.*]

Carl SCHUSTER. *A Comparative Study of Motives in Western Chinese Folk Embroideries*. Peiping, Henri Vetch, 1936. (Reprint from Monumenta Serica, vol. II, fasc. 1, 1936.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Tadashi SEKINO and Takuichi TAKESHIMA. *Jehol, The Most Glorious and Monumental Relics*. Tōkyō, The Zauho Press, 1937.

Kantaro SENDA. *Über die Temperatur der ultrahohen Erdatmosphäre nach der Dissoziationstheorie*. Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. I, vol. I, separate print n° 8.) [*Don de l'éditeur.*]

Robert SHAFER. *The Link Between Burmese and Lolo*. Berkeley, A. L. Kroeber, 1938. (Sino-Tibetica, 2.) [*Id.*]

ID. *Prefixed m- in Tibetan*. Berkeley, A. L. Kroeber, 1938. (Sino-Tibetica, 3.) [*Id.*]

ID. *Prefixed n- , ng- in Tibetan*. Berkeley, A. L. Kroeber, 1938. (Sino-Tibetica, 1.) [*Id.*]

J. SILVESTRE. *De la numismatique française, maritime et coloniale*. Rochefort, Ch. Thèze, 1914. (Extrait du Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, année 1914.) [*Don de M. Patrau.*]

ID. *L'insurrection de Gia-định. La révolte de Khôi (1832-1834)*. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1915. (La Revue indochinoise, 1915.) [*Id.*]

ID. *Notice sur les médailles de la Chine et dépendances*. Paris, Imp. Nationale, 1908. (Extrait du Rapport au Ministre des Finances, 1907.) [*Id.*]

ID. *Notice sur les monnaies circulantes dans les pays d'Extrême-Orient (1908)*. Rochefort, Ch. Thèze, 1909. (Extrait du Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, année 1909.) [*Id.*]

ID. *Notice sur les monnaies de la Chine et dépendances*. Paris, Imp. Nationale, 1905. [*Id.*]

ID. *Notice sur les monnaies du Japon et dépendances*. S. l. n. d. [*Id.*]

ID. *Notions élémentaires de langue malaise*. Rochefort, Ch. Thèze, 1893. (Extrait du Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, année 1893.) [*Id.*]

ID. *L'œuvre de la France en Indo-Chine*. Paris, Félix Alcan, 1918. (Extrait de la Revue des Sciences politiques, 3e sér., t. XXXIX, 15 février 1918.) [*Id.*]

M. L. SJOESTEDT-JONVAL. *Description d'un parler irlandais de Kerry*. Paris, Edouard Champion, 1938. (Bibl. Ec. des Htes Et., Sc. hist. et philol., 270e fascicule.) [*Ech.*]

Teikei SON 孫貞圭. *Saihō sankō-syo* 裁縫參考書. Séoul, Katubun-sya, 1925. [*Don de M. Kim Yung-kun.*]

Aurel STEIN. *Note on Remains of the Roman* Limes *in North-Western 'Iraq*. London, William Clowes and Sons, 1938. (Reprinted from The Geographical Journal, vol. XCII, n° 1, july 1938.) [*Don de l'auteur.*]

W. L. STEINHART. *Niassche teksten, met Nederlandsche vertaling en aanteekeningen*. Bandoeng, A. C. Nix, 1937. (Verh. Kon. Bat. Gen. K. en W., LXXIII.) [*Ech.*] Cf. *BEFEO.*, XXXVII, 527.

Philippe STERN. *Le Temple khmèr : formation et développement du Temple-Montagne*. Saigon, J. Testelin, 1937. (Extr. du Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises, n. s., t. XII, n° 2.) [*Don de l'auteur.*]

Philippe STERN. *Un nouveau style khmèr au Phnoṃ Kulên*. Paris, Auguste Picard, 1937. (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances de l'année 1937.) [*Don de l'auteur.*]

Lytton STRACHEY. *La reine Victoria, 1819-1901*. Traduit de l'anglais par F. ROGER-CORNAZ. Paris, Payot, 1937. (Bibliothèque historique.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Achar Chap-Pin SUVAṆṆAJOTO. *Ovādapātimokkha*. Phnom Penh, Editions de la Bibliothèque royale, 1938. [*Dép.*]

Percy SYKES. *A la recherche du Cathay. Découverte de la Chine par l'Europe et de l'Occident par la Chine*. Traduit de l'anglais par Robert GODET. Paris, Payot, 1938. (Bibliothèque géographique.)

Ta Ts'ing li tch'ao che lou 大淸歷朝實錄. Tchou-che houei chö 株式會社, 1.220 vol. (Ta Je-pen tong-king ta tsang 大日本東京大藏.) [*Don de l'Ambassade du Manchoukuo à Tōkyō.*]

B. TCHANG TCHENG-MING. *L'écriture chinoise et le geste humain. Essai sur la formation de l'écriture chinoise*. Changhai, Imp. de T'ou-Sè-Wè, 1937. (Variétés sinologiques, nº 64.) [*Ech.*]

ID. *Le parallélisme dans les vers du Cheu king*. Changhai, Imp. de T'ou-Sè-Wè, 1937. (Variétés sinologiques, nº 65.) [*Id.*]

Paul THIEME. *Der Fremdling im Ṛgveda*. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1938. (Abh. für die Kunde des Morgenl., vol. XXIII, 2.) [*Id.*]

Edward H. THOMPSON. *The High Priest's Grave, Chichen Itza, Yucatan, Mexico*. Prepared for publication, with notes and introduction by J. Eric THOMPSON. Chicago, Field Museum Press, 1938. (Field Museum of Natural History, Anthropological series, vol. 27, nº 1.) [*Id.*]

Nguyễn-hữu-THUYẾT. *Recherches sur les empreintes digitales des Annamites*. Hanoi, Lê-văn-Tân, 1938. (Ecole de Médecine et de Pharmacie de plein exercice de l'Indochine.) [*Don du Dr P. Huard.*]

Nguyễn-văn-TÍN. *Recherches sur le bassin de la femme annamite*. Hanoi, Trịnh-văn-Bích, 1938. [*Id.*]

H. TISSOT. *Causerie sur les mœurs et les institutions sociales de l'Annam*. Conférence faite en 1907 à l'Alliance française à Paris. Hanoi, Imp. Trung-hòa, 1908. (Extrait de la Revue Indochinoise, nº 72, 30 déc. 1907, nºs 73-74, 15-30 janv. 1908.) [*Don de l'auteur.*]

ID. *Notice sur la Société d'Assistance aux enfants franco-indochinois du Tonkin*. Hanoi, G. Taupin, 1937. [*Id.*]

Daijō TOKIWA and Tadashi SEKINO. *Buddhist Monuments in China*. Text. Part V. Tōkyō, Bukkyō-siseki kenkyū-kai, 1938.

Tōru TOMITA and Eigo SAKAI. *Cenozoic Geology of the Huzina-Kimati District, Izumo Province, Japan. A Contribution to the Igneous Geology of the East-Asiatic Province of Cenozoic Alkaline Rocks*. Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. II, vol. II, separate print nº 5.) [*Don de l'éditeur.*]

André TOUZET. *Le problème colonial et la paix du monde*. T. I, *Les revendications coloniales allemandes* ; t. II, *L'expansion coloniale italienne. Paracolonisation nipponne de l'Asie orientale*. Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1937, 1938. [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

V. TRENCKNER. *A Critical Pāli Dictionary*, begun by V. TRENCKNER, revised, continued, and edited by Dines ANDERSEN and Helmer SMITH, with the assistance of E. OLESEN. Vol. I, part 9. Copenhagen, Levin & Munksgaard, 1937-38.

Tripitaka. [Texte pāli et traduction cambodgienne.] Vol. XXIII. Phnom Penh, Editions de la Bibliothèque royale, 1937. [*Dép.*]

Nguyễn-khánh-TRƯỜNG. *Légendes des principaux génies honorés dans la province de Phúc-yên (Tonkin)*. Hanoi, Imp. du Nord, 1938. [*Don de l'auteur.*]

TSIANG KING-FOU 蔣鏡芙. *Piao tchouen kouo yu ying yong houei houa* 標準國語應用會話. Chang-hai Tchong houa chou kiu, 1938.

Tsuan-tsu-ying-hua. Tapestries and Embroideries of the Sung, Yüan, Ming and Ch'ing Dynasties, treasured by the Manchoukuo National Museum, Mukden. Tōkyō, The Zauho Press, 1934-1935, 5 vol. [*Don de l'Ambassade du Manchoukuo à Tōkyō.*]

Hideomi TUGE. *Early Behavior of Embryos of An Ovoviviparous Fish, Lebistes reticulatus.* Shanghai Science Institute, 1938. (Journ. Shanghai Sc. Inst., sect. IV, vol. 3, separate print n° 11.) [*Don de l'éditeur.*]

Trần-văn-TÙNG. *Aventures intellectuelles.* Hanoi, Imp. du Nord, 1938. [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

ID. *L'Ecole de France.* Hanoi, Lê-văn-Phúc, 1938. [*Id.*]

Bun-ei TUNODA 角田文衞. *Kokubunzi no kenkyū* 國分寺の研究. Tōkyō, Kōkogaku kenkyū-kai, 1938, 2 vol.

Nguyễn-mạnh-TƯỜNG. *Le culte de la femme dans la littérature du Moyen Age.* Hanoi, Trung-Bắc tân-văn, 1938. (Extrait du Bulletin général de l'Instruction publique, n° 9, mai 1938.) [*Dép.*]

Serge N. USOFF. *A Course of Colloquial Chinese.* Book I, English Edition. Adapted from the Sixth Russian Edition of *Kitaiskii Razgavornii Yazik,* in collaboration with C. TYRWHITT. Peking, Henri Vetch, 1937. [*Don de l'éditeur.*]

Id. Chinese edition. Peking, Henri Vetch, 1937. [*Id.*]

Nishu UTSUKI. *The Shin Sect. A School of Mahāyāna Buddhism. Its Teaching, Brief History, and Present-Day Conditions.* Kyōto, Publication Bureau of Buddhist Books, Hompa Honganji, 1937. [*Id.*]

G. VALLÉE. *Au service de la Compagnie des Indes. Lettres inédites d'une famille du Poitou au XVIIIe siècle. Les Renault de Saint-Germain.* Paris, Larose, 1938. (Revue d'histoire des Colonies, 3e trimestre 1938.) [*Ech.*]

P. V. VAN STEIN CALLENFELS. *The Founder of Malacca.* [Singapore, Printers Limited, 1937.] (Reprint from the Journal of the Malayan Branch of the Royal Asiatic Society, vol. XV, part II, 1937.) [*Don de l'auteur.*]

ID. *L'industrie osseuse de Ngandong.* Paris, Masson, 1936. (Extrait de L'Anthropologie, t. 46, n°s 3-4, 1936.) [*Id.*]

Việt-nam tự-điển. Hội Khai-trí-tiến-đức khởi-thảo. Fasc. XXXVI-XXXVII, *Thèo-Trang.* Hanoi, Trung-Bắc tân-văn, 1938. Cf. supra, p. 327.

Edoardo VOLTERRA. *Diritto romano e diritti orientali.* Bologna, Nicola Zanichelli, 1937. (R. Accademia delle Scienze dell' Istituto di Bologna, Classe di Scienze Morali.) [*Ech.*]

The Voyages of Cadamosto, and other documents on Western Africa in the second half of the Fifteenth Century. Translated and edited by G. R. CRONE. Cambridge, University Press, 1937. (The Hakluyt Society.)

Krishna-Dwaipayana-VYASA. *The Srimad-Bhagabatam.* Translated into English Prose from the Original Sanskrit Text by J. M. SANYAL. Vol. V, 2, part XXIII. Calcutta, Datta Bose, 1938.

WANG TCH'ANG-TCHE. *La philosophie morale de Wang Yang-ming.* Changhai, Imp. de T'ou-Sè-Wè, 1936. (Variétés sinologiques, n° 63.) [*Don de la Librairie Paul Geuthner.*]

WAN KIEOU-KOUANG 萬九光, TCHANG KENG-SI 張耿西 et CHOU TS'IAO-JOU 束樵如. *Tchong kouo kong min* 中國公民. Chang-hai chang wou yin chou kouan, 1934-35, 8 fasc.

Langdon WARNER. *Buddhist Wall-Paintings. A Study of a Ninth-Century Grotto at Wan Fo Hsia.* Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1938. (Harvard-Radcliffe Fine Arts series.) [*Don de l'éditeur.*]

Franz WEIDENREICH. *The Dentition of Sinanthropus Pekinensis : A Comparative Odontography of the Hominids.* Vol. I, text ; vol. II, atlas with plates and diagrams. Peiping, 1937. (Palæontologia Sinica, n. ser. D, n° 1.) [*Don de M. V. Goloubew.*]

Georges WEILL. *L'Europe du XIXe siècle et l'idée de nationalité.* Paris, Editions Albin Michel, 1938. (L'Evolution de l'Humanité, Bibliothèque de synthèse historique, 84.)

WEI PING-SIN 魏冰心. *Kouo yu yi yue t'ong* 國語一月通. Chang-hai che kiai chou kiu, 1938.

A. J. WENSINCK. *Concordance et indices de la tradition musulmane. Les six livres, le Musnad d'Aldārimī, le Muwaṭṭa' de Mālik, le Musnad de Aḥmad Ibn Ḥanbal.* Avec le concours de nombreux orientalistes. Livraisons IX et X. Leiden, E. J. Brill, 1937-1938. (Union académique internationale.)

Leonard WOOLLEY. *Ur en Chaldée, ou sept années de fouilles.* Traduit d'après la huitième édition anglaise par Jeanne ROGIER. Paris, Payot, 1938. (Bibliothèque historique.)

C. Leonard WOOLLEY et T. E. LAWRENCE. *Le désert de Sin.* Traduit de l'anglais par Charles MAURON. Paris, Payot, 1937. (Bibliothèque historique.)

WOU PAO-TCH'OU 吳保初. *Pei-chan leou tsi* 北山樓集. S. l. n. d., 2 fasc.

Tatsurō YAMAMOTO. *On Ṭawālisī Described by Ibn Baṭūṭa.* Tōkyō, The Tōyō Bunko, 1936. (Reprinted from The Memoirs of the Research Department of the Tōyō Bunko, n° 8, 1936.) [*Ech.*]

Tokuji YAMASHITA. *Education in Japan.* Tōkyō, Kenkyūsha, 1938. (The Foreign Affairs Association of Japan.) [*Don du Consulat général du Japon à Hanoi.*]

YANG KUN. *La sociologie de Marcel Mauss.* Une introduction élémentaire à sa doctrine et à sa méthode sociologiques. Texte chinois avec un résumé français. Pékin, Université de Yenching, 1938. (Extrait de la revue chinoise The Sociological World, vol. X, juin 1938.) [*Don de l'éditeur.*]

Yue hai kouan tche 粵海關志. Vol. I. S. l., 1935.

Stefan ZWEIG. *Magellan.* Version française par Alzir HELLA. Paris, Bernard Grasset, 1938.

Périodiques.

Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften, 1937, n°s 8-13 ; 1938, n° 1. [*Ech.*]

Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, t. XXII (1937), n°s 5-8 ; t. XXIII (1938), n°s 1, 2 et 5. [*Id.*]

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des Beaux-Arts, t. XIX (1937), n°s 4-12 ; t. XX (1938), n°s 1-9. [*Id.*]

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, t. XXIII (1937), n°s 10-12 ; t. XXIV (1938), n°s 1-9. [*Id.*]

Acta Orientalia, vol. XVI (1937), pars IV ; vol. XVII (1938), pars I. [*Ech.*]

The Adyar Library Bulletin, vol. II, parts 1-3 (17th february-1st october 1938). Madras, Vasanta Press. [*Id.*]

Almanach des Postes, Télégraphes et Téléphones de l'Indochine, 1938.

American Anthropologist, n. s., vol. 40. Published by the American Anthropological Association, Menasha, Wisconsin, 1938.

Analecta Bollandiana, t. LV (1937), fasc. III et IV ; t. LVI (1938), fasc. I et II. [*Ech.*]

Anales del Museo Nacional de Arqueología, Historia y Etnografia. Epoca 5 a, t. I, nos 2-5 (abril-diciembre 1925) ; época 4 a, t. IV, nos 2 y 3 (marzo-diciembre 1926), t. V, nos 1 y 2 (enero-diciembre 1927-1928), t. VI, nos 1 y 2 (enero-diciembre 1929-1930), t. VII, nos 1 y 2 (enero-diciembre 1931-1932), t. VIII, nos 1-4 (enero-diciembre 1933) ; epoca 5 a, t. I, nos 1-3 (enero-diciembre 1934), t. II, nos 1-4 (enero-diciembre 1935). Mexico, Talleres Graficos del Museo Nacional de Arqueologia, Historia y Etnografia. [*Id.*]

Annales de Géographie. t. XLVI (1937), no 264 ; t. XLVII (1938), nos 265-270.

Annales de l'Académie des Sciences coloniales, t. VIII (1935), t. IX (1938). [*Ech.*]

Annales de la Faculté de Droit d'Aix, n. s., nos 27-29 (1937-1938). [*Id.*]

Annales de la Faculté des Lettres d'Aix, t. XIX (1936), fasc. 3 et 4 ; t. XX (1937). [*Id.*]

Annales du Service météorologique de l'Indochine. Année 1936. [*Dép.*]

Annales sociologiques. Série A, *Sociologie générale*, fasc. 3. Paris, Félix Alcan, 1938. (Collection de l'Année sociologique.)

Id. Série C, *Sociologie juridique et morale*, fasc. 3. Paris, Félix Alcan, 1938. (Collection de l'Année sociologique.)

Annals of the Bhandarkar Oriental Research Institute, vol. XVII (1935-1936), part IV ; vol. XIX (1938), parts I and II. [*Ech.*]

L'Annam Nouveau, 1938.

Annuaire administratif de l'Indochine, 1938-1939. [*Dép.*]

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1938. [*Ech.*]

Annuaire du Ministère des Colonies, 1936-1937. Paris, Imp. Nationale, 1936.

Annuaire statistique de l'Indochine, 4e vol., 1931-1932 ; 5e vol., 1932-1933 ; 6e vol., 1934-1936 ; 7e vol., 1936-1937. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1933-1938. [*Dép.*]

Annual Bibliography of Indian Archæology for the year 1936. Leyden, E. J. Brill, 1938. (Kern Institute.) [*Ech.*]

Annual Report of the Archæological Survey of India, 1935-1936. Delhi, 1938. [*Id.*]

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution showing the operations, expenditures, and condition of the Institution for the year ended June 30, 1936. Washington, Government Printing Office, 1937. [*Id.*]

Annual Report of the Department of Archæology, Baroda State, 1935-1936, by Dr. HIRANANDA SASTRI. Baroda State Press, 1938. [*Id.*]

Annual Report of the Director to the Board of Trustees for the year 1937. Chicago, 1938. (Field Museum of Natural History. Report series, vol. XI, 2.) [*Id.*]

Annual Report on South Indian Epigraphy for the year ending 31st March 1934, 1935. Delhi, 1937-1938. [*Id.*]

Annual Report on the Archæological Survey of Ceylon for 1937. Colombo, The Ceylon Government Press, 1938. [*Id.*]

Annuario della Reale Accademia d'Italia, vol. VII-IX (1934-1937, XIII-XV). Roma, Reale Accademia d'Italia, 1938. [*Id.*]

L'Anthropologie, t. XLVII (1937), n°s 5-6 ; t. XLVIII (1938), n°s 1-4.

Anthropos, t. XXXII (1937), fasc. 5 et 6. [*Ech.*]

Archæologische Mitteilungen aus Iran, Band VIII, Heft 3 (Dezember 1937).

Archives de médecine et pharmacie navales, t. CXXVII (1937), n°s 3 et 4 ; t. CXXVIII (1938), n°s 1 et 2. [*Don.*]

Archives des Instituts Pasteur d'Indochine, avril 1937, n° 25 ; octobre 1937, n° 26. [*Dép.*]

Archiv Orientální, Journal of the Czechoslovak Oriental Institute. Prague. Vol. VIII (1936), n°s 2-3 ; vol. IX (1937), n° 3 ; vol. X (1938), n°s 1-2. [*Ech.*]

Asia, 1938.

Asiatica. Bollettino dell' Istituto Italiano per il Medio ed Estremo Oriente. Pubblicazione bimestrale. Anno III (1937), n° 5. Roma, Tipografia Poliglotta « C. di M. ». [*Ech.*]

The Asiatic Review, vol. XXXIV (1938), n°s 117-120.

L'Asie française. Bulletin mensuel du Comité de l'Asie française, 1938. [*Ech.*]

L'Asie nouvelle illustrée, 7e année, n°s 58-61 (janvier-avril 1938). [*Id.*]

Atti della Reale Accademia Nazionale dei Lincei. Rendiconto dell'Adunanza solenne del 6 giugno 1937 onorata dalla presenza di S. M. il Re d'Italia e Imperatore d'Etiopia. Vol. IV, fasc. 9. [*Id.*]

Atti della Reale Accademia Nazionale dei Lincei. Serie sesta. *Rendiconti. Classe di Scienze fisiche, matematiche e naturali*, vol. XXVI (1937), fasc. 12 ; XXVII (1938) ; XXVIII (1938), fasc. 1-2. [*Id.*]

L'Avenir du Tonkin, 1938.

Bắc-kỳ nhân-dân đại-biểu viện. Tập kỷ-yếu các công việc Hội-đồng thường niên. Viện nhân-dân đại-biểu Bắc-kỳ năm 1937. Hanoi, 1938. [*Dép.*]

Baessler-Archiv, Band XX (1937), Heft 3-4 ; Band XXI (1938), Heft 1-2.

The Bangkok Times, 1938.

Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde van Nederlandsch-Indie, Deel 96 (1938) ; deel 97 (1938), n°s 1-3. [*Ech.*]

Bizyutu kenkyū 美術研究, VIIe année, n° 5 (= n° 81) (sept. 1938). Tōkyō. Bizyutu kenkyū-zyo. [*Id.*]

Boletín del Museo Nacional de Arqueología, Historia y Etnología, t. I, n°s 11 y 12 (mayo-junio 1912) ; t. II, n°s 1-12 (julio 1912-junio 1913). Anexo : Informe general acerca de los trabajos llevados a cabo en el Establecimiento, 1911-1912. Epoca 4 a, t. I, n°s 1, 4, 5 y 6 (julio-diciembre 1922) ; t. II, n°s 1-3 y 6 (enero-septiembre 1923 y abril-diciembre 1924) ; época 5 a, t. I, n°s 1-12 (enero-diciembre 1932) ; t. II, n°s 1-4 (enero-diciembre 1933) ; época 6 a, t. I, entregas 1-3 (enero-septiembre 1934). México, Imp. del Museo Nacional de Arqueología, Historia y Etnología. [*Id.*]

Jules BRÉVIÉ. *Allocution prononcée à la Distribution des Prix du Lycée Yersin à Dalat le 12 juillet 1938*. Saigon, A. Portail, 1938. [*Don.*]

ID. *Discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session du Conseil de Gouvernement le 19 novembre 1938*. Saigon, C. Ardin, 1938. [*Don de M. G. Cœdès.*]

ID. *Discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session du Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers le 20 octobre 1938*. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938. [*Id.*]

Budget complémentaire des recettes et des dépenses de la ville de Cholon. Exercice 1938. [*Dép.*]

Budget de la ville de Cholon. Exercice 1938. [*Id.*]

Budget de l'Exploitation des Chemins de fer de l'Indochine. Exercice 1938. [*Id.*]

Budget du Port autonome de Haiphong. Exercices 1937, 1938. [*Dép.*]

Budget du Territoire de Kouang-tchéou-wan. Exercice 1938. [*Id.*]

Budget général de l'Indochine. Exercices 1938, 1939. [*Id.*]

Budget local de l'Annam. Exercices 1938, 1939. [*Id.*]

Budget local du Cambodge. Exercice 1938. [*Id.*]

Budget local de la Cochinchine. Exercice 1938. [*Id.*]

Budget local du Laos. Exercices 1938, 1939. [*Id.*]

Budget local du Tonkin. Exercice 1938. [*Id.*]

Budget primitif de la région de Saigon-Cholon. Exercice 1938. [*Id.*]

Budget primitif de la ville de Saigon. Exercice 1938. [*Id.*]

Budget spécial des grands travaux et dépenses sanitaires sur fonds d'emprunt. Exercice 1938. [*Id.*]

Budget supplémentaire de la région de Saigon-Cholon. Exercice 1938. [*Id.*]

Budget supplémentaire de la ville de Haiphong. Exercices 1937, 1938. [*Id.*]

Budget supplémentaire de la ville de Saigon. Exercice 1938. [*Id.*]

Budgets de la ville de Haiphong. Exercice 1938. [*Id.*]

Bulletin administratif de l'Annam, 1938. [*Id.*]

Bulletin administratif du Cambodge, 1938. [*Id.*]

Bulletin administratif de la Cochinchine, 1938. [*Id.*]

Bulletin administratif du Laos, 1938. [*Id.*]

Bulletin administratif du Tonkin, 1938. [*Id.*]

Bulletin de l'Académie des Sciences de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes, 1935, n° 9 ; 1937, n° 5 ; 1938, n°s 1-4. [*Ech.*]

Bulletin de l'Académie du Var. CV^e^ année (1937). Toulon, Imp. du Sud-Est, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

Bulletin de l'Académie malgache, t. XIX (1936), t. XX (1937). [*Ech.*]

Bulletin de la Chambre d'Agriculture de la Cochinchine. Année 1938, n°s 306 et 307. [*Id.*]

Bulletin de la Chambre d'Agriculture du Tonkin, n°s 266-275 (janvier-novembre 1938). [*Id.*]

Bulletin de la Maison franco-japonaise. Tōkyō, Série française, t. IX (1937), n°s 1-4 ; t. X (1938), n° 1. [*Id.*]

Bulletin de la Section de Géographie (Comité des travaux historiques et scientifiques), t. LI (1936). [*Don.*]

Bulletin de la Société de Géographie et d'Etudes coloniales de Marseille, t. LVIII (1937). [*Ech.*]

Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, t. XXXVIII (1937), fasc. 3 ; t. XXXIX (1938), fasc. 1.

Bulletin de la Société des Études indochinoises, t. XII (1937), n°s 2-4. [*Ech.*]

Bulletin de la Société Médico-chirurgicale de l'Indochine, t. XV (1937), n°s 8-10. [*Don.*] V. *Revue médicale française d'Extrême-Orient.*

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1er trimestre 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Bulletin de l'Association française des Amis de l'Orient, n°s 22-23 (avril-octobre 1937). Paris. [*Ech.*]

Bulletin de l'Office international des Instituts d'archéologie et d'histoire de l'art, vol. 4, n° 10. Paris, Imp. Union, 1937. (Institut international de Coopération intellectuelle.) [*Id.*]

Bulletin des Amis du Vieux Hué, 1938. [*Ech.*]

Bulletin d'Etudes orientales, t. VI (année 1936). Le Caire, Imp. de l'Institut français d'Archéologie orientale, 1937. (Institut français de Damas.) [*Id.*]

Bulletin d'information religieuse [en cambodgien], 1938, nos 1-7. Phnom Penh, Bibliothèque royale. [*Dép.*]

Bulletin d'informations économiques et financières japonaises, nos 45-48 (1937-1938). [*Don du Consulat général du Japon à Hanoi.*]

Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, t. XX (1937), nos 3 et 4 ; t. XXI (1938), no 1. [*Ech.*]

Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle, t. IX (1937), nos 3-6 ; t. X (1938), nos 1-5. [*Id.*]

Bulletin du Service géologique de l'Indochine, vol. XXII (1935), fasc. 2 ; vol. XXIII (1937), fasc. 1 ; vol. XXIV (1937), fasc. 1 et 2. [*Dép.*]

Bulletin du Tourisme indochinois. Publication bimestrielle éditée par le Bureau officiel du Tourisme indochinois. 1ère année, no 6 (novembre-décembre 1937) ; 2e année, nos 7-11 (janvier-octobre 1938). Saigon, A. Portail. [*Id.*]

Bulletin économique de l'Indochine, 1938. [*Id.*]

Bulletin général de l'Instruction publique. (Gouvernement général de l'Indochine.) 1938. [*Id.*]

Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce de Hanoi, nos 402-410 (janvier-octobre 1938). [*Ech.*]

Bulletin municipal. Ville de Hanoi, 1938. [*Dép.*]

Bulletin of Far Eastern Bibliography, vol. I (1936), vol. II (1937), vol. III (1938), nos 1-3. Edited by Earl H. PRITCHARD. Washington, Committees on Far Eastern Studies of the American Council of Learned Societies. [*Ech.*]

Bulletin of the Colonial Institute of Amsterdam. Published in collaboration with the Netherlands Pacific Institute. Vol. I, nos 2-4 (february-august 1938). Amsterdam, J. H. de Bussy. [*Don de l'éditeur.*]

Bulletin of the Madras Government, Museum, New series, General section, vol. II, no 4. [*Don.*]

Bulletin of the Metropolitan Museum of Art, New York, vol. XXXII (1937), no 12 ; vol. XXXIII (1938), nos 1-10. [*Id.*]

Bulletin of the Museum of Far Eastern Antiquities (Östasiatiska Samlingarna). Stockholm. Nos 9 and 10 (1937-1938). [*Ech.*]

Bulletin of the Museum of Fine Arts, Boston, vol. XXXV (1937), nos 211 and 212 ; vol. XXXVI (1938), nos 213-217. [*Don.*]

Bulletin of the Raffles Museum. Singapore, Straits Settlements. Series B, vol. I, nos 2 and 3 (december 1937). Singapore, Government Printing Office. [*Ech.*]

Bulletin of the School of Oriental Studies, London Institution, vol. IX (1938), part 3. [*Id.*]

Bulletin photographique des Sommaires et Comptes rendus bibliographiques des périodiques français et étrangers, no 59 (3 janvier 1938), no 68 (9 mai 1938), nos 71-78 (23 juin-3 octobre 1938). Bois-Colombes, Editions techniques.

Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, VIIIe série, t. 7 (1936) ; t. 9 (1938), fasc. 1-3. [*Ech.*]

The Burlington Magazine, 1938.

Cahiers de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, nos 13-15 (1937-1938).

The Cambridge Bulletin, n° LXXXI (Christmas 1937), n° LXXXII (Summer 1938). [*Don*.]

Canada Department of Mines and Resources. National Museum of Canada. Bulletin, n° 90. *Anthropological series*, n° 23. [*Ech*.]

Catalogue des plans et cartes publiés par le Service géographique de l'Indochine, 1938. [*Dép*.]

Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin. Compte rendu des travaux de la session ordinaire de l'année 1937. Hanoi, 1938. [*Id*.]

Chambre des Représentants du Peuple en Annam. Trung-kỳ nhân-dân đại-biểu viện. Session de 1937. Kỳ hội-đồng năm 1937. Procès-verbaux des séances. Biên-bản kỳ hội-đồng. Hué, 1937. [*Id*.]

Chantecler. Revue française de l'Université de Hong Kong. N° 1 (novembre 1937), n° 2 (avril 1938). Hongkong, The Newspaper Enterprise Ltd.

Yves C. CHÂTEL. *Chambre des Représentants du Peuple du Tonkin. Session ordinaire de 1938. Discours prononcé le 8 septembre 1938*. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938. [*Dép*.]

ID. *Conseil français des Intérêts économiques et financiers du Tonkin. Session ordinaire de 1938. Discours prononcé le 20 septembre 1938*. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938. [*Id*.]

Chemins de fer [*de l'Indochine*]. *Statistiques de l'année 1937*, dressées à l'Inspection générale des Travaux publics. Hanoi, Imp. Trung-hoà, 1938. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Id*.]

The China Journal, vol. XXVIII (1938) ; vol. XXIX (1938), n°s 1, 2, 4 et 6.

Chine, Ceylan, Madagascar, 1937, n° 124 ; 1938, n°s 125-128.

Chinesisch-Deutscher Almanach, 1933, 1935. Frankfurt. (China-Institut.) [*Ech*.]

Chơi mai hêt Lao, Bulletin officiel laotien, 1938, n°s 1-15. [*Dép*.]

Columbia University Bulletin of Information, 37th series, n° 24 (29 may 1937), n° 28 (25 june 1938). Catalogue number for the sessions of 1936-1937, 1937-1938. New York, Morningside Heights. [*Ech*.]

Commerce Japan, n° 2 (1938). Tōkyō, Japan Foreign Trade Federation, 1938. [*Don de l'éditeur*.]

Compte administratif de l'Administrateur de la Région de Saigon-Cholon. Exercices 1936, 1937. [*Dép*.]

Compte administratif du Budget de la ville de Cholon. Exercice 1937. [*Id*.]

Compte administratif du Budget de l'Exploitation des Chemins de fer de l'Indochine. Exercice 1936. [*Id*.]

Compte administratif du Budget du Port autonome de Haiphong. Exercice 1935. [*Id*.]

Compte administratif du Budget du Territoire de Kouang-tchéou-wan. Exercice 1936. [*Id*.]

Compte administratif du Budget général de l'Indochine. Exercices 1936, 1937. [*Id*.]

Compte administratif du Budget local de l'Annam. Exercices 1936, 1937. [*Id*.]

Compte administratif du Budget local du Cambodge. Exercice 1936. [*Id*.]

Compte administratif du Budget local de la Cochinchine. Exercice 1936. [*Id*.]

Compte administratif du Budget local du Laos. Exercices 1936, 1937. [*Id*.]

Compte administratif du Budget local du Tonkin. Exercice 1936. [*Id*.]

Compte administratif du Budget municipal de la ville de Haiphong. Exercices 1936, 1937. [*Id*.]

Compte administratif du Budget spécial des grands travaux et dépenses sanitaires sur fonds d'emprunt. Exercice 1936. [*Id*.]

Compte administratif du Maire de la ville de Saigon. Exercice 1937. [*Dép.*]

Compte rendu annuel des travaux exécutés par le Service géographique de l'Indochine, année 1937. Hanoi, Service géographique, 1938. [*Id.*]

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, juillet-décembre 1937, janvier-août 1938. [*Don.*]

Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences coloniales, t. XXV (1936), t. XXVII (1937). [*Ech.*]

Comptes rendus des séances du Conseil de Recherches scientifiques de l'Indochine, année 1937. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1938. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Dép.*]

Comptes rendus du Congrès international de géographie, Varsovie, 1934. T. IV, *Travaux de la section IV-VI et Communications aux séances spéciales.* Varsovie, Kasa Im. Mianowskiego, 1938. (Union géographique internationale.) [*Don du Gouvernement général de l'Indochine.*]

Conseil d'Administration du Port autonome de Haiphong. Procès-verbaux des séances de l'année 1936, n°s 58-64; *de l'annee 1937,* n°s 65-70. Haiphong, Imp. Commerciale, 1937, 1938. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Dép.*]

Le Courrier d'Extrême-Orient. Directeur: René CANDELON. L'Œuvre d'Indochine. N. s., n° 84, juillet 1938. Hanoi, Imp. spéc. du Courrier d'Extrême-Orient, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

Le Courrier d'Haiphong, 1938. [*Ech.*]

Direction des Archives et des Bibliothèques. Dépôt légal. Listes des imprimés déposés en 1937 (1er janvier au 30 décembre); en 1938 (1er janvier au 30 juin). Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1937-1938. [*Dép.*]

Djåwå. Tijdschrift van het Java-Instituut, 18de Jaargang, n°s 1-6 (januari-december 1938). [*Ech.*]

Đông-dương tạp chí, La revue indochinoise, hebdomadaire bilingue. Directeur: Nguyễn GIANG. 1re année, n° 33 (25 décembre 1937); 2e année, n°s 34-37 (6-27 janvier 1938). Hanoi, Trung-Bắc tân-văn. [*Don.*]

Đuốc-tuệ (*Le Flambeau, revue bouddhique*), 4e année, n°s 76-99 (1er janvier-15 décembre 1938). [*Don de l'Association bouddhique, Hanoi.*]

Epigraphia Indica, vol. XXI (1932), part VIII; vol. XXII (1934), part VIII; vol. XXIII (1935-1936), parts III-VI. [*Ech.*]

Epigraphia Indo-Moslemica, 1933-34 (supplement). [*Id.*]

L'Ethnographie, n. s., 1937, n°s 33-34.

Ethnologia Cranmorensis, n°s 2 and 3 (1938). Chislehurst, Cranmore Ethnographical Museum. [*Don.*]

Études traditionnelles, 43e année, n°s 224-225 (août-septembre 1938): numéro spécial sur le Soufisme. Paris, Chacornac Frères. [*Don du Dr. A. K. Coomaraswamy.*]

Eurasia Septentrionalis Antiqua, vol. XII (1938).

Ferienkurse in Deutschland, 1938-39. Berlin, Deutscher Akademischer Austauschdienst.

3e Foire de Hué. Fêtes de Pâques du 15 au 24 avril 1938. Programme officiel. Huê, Imp. du Mirador, 1938. [*Dép.*]

Forschungen und Fortschritte, 12. Jahrgang (1936), nr. 22, 31, 35-36; 13. Jahrgang (1937), nr. 6, 7, 9-15, 17, 19-21, 23-25, 29, 35-36; 14. Jahrgang (1938), nr. 1-5, 22, 26-30. Berlin. [*Don du Consulat général d'Allemagne à Hanoi.*]

France-Indochine, 1938.

The Geographical Journal, 1938. Supplements, vol. VI, nos 59 and 60 (may, august 1938) ; vol. VII, no 61 (december 1938). [*Ech.*]

La Géographie, 1938. [*Id.*]

Maurice GRAFFEUIL. *Allocution de bienvenue aux Membres de la Chambre des Représentants du Peuple.* [*Session de 1937.*] [*Dép.*]

ID. *Discours d'ouverture de la session annuelle du Conseil français des Intérêts économiques et financiers de l'Annam prononcé le 26 septembre 1938 à la Chambre des Conseils Élus.* Huê, Đắc-lập, 1938. [*Id.*]

E. J. J. A. GUILLEMAIN. *Discours prononcé à l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil des Intérêts français économiques et financiers du Cambodge (10 octobre 1938).* Phnom Penh, A. Portail, 1938. [*Id.*]

The Hakluyt Society. Prospectus and List of Members, with List of Publications and Maps, 1938. Cambridge, The University Press.

Hanasi 話, vol. VI, nos 7 et 11 (juill. et oct. 1938). Tōkyō, Bungei-syunsyū sya. [*Don de M. Kim Yung-kun.*]

Han-kɯl, vol. V, nos 7-11 (juill.-déc. 1937) ; vol. VI, nos 1-10 (janv.-nov. 1938). Séoul, Société des Etudes de la Langue coréenne.

Harvard Journal of Asiatic Studies, vol. 2, nos 3 and 4 (dec. 1937) ; vol. 3, no 1 (april 1938). Harvard-Yenching Institute, 1937-1938. [*Ech.*]

The Herald of Asia. A tri-monthly review of life and progress in the Orient. Vol. XVI, no 8 (december 21, 1937). Tōkyō. [*Don de l'éditeur.*]

Hespéris. Archives berbères et Bulletin de l'Institut des Hautes-Études marocaines, t. XXIV (1937), 3e et 4e trimestres ; t. XXV (1938), 1er trimestre. [*Ech.*]

Học-báo, 1938. [*Dép.*]

Honolulu Academy of Arts. Annual Report, 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Id. Bulletin, vol. 5, nos 2-4 (june-december 1937) ; vol. 6, nos 1 and 2 (march and june 1938). [*Id.*]

The Illustrated London News, 1938.

L'Illustration, 1938.

L'Impartial, 1938.

Indian Art and Letters, n. s., vol. XI (1937), no 1 ; vol. XII (1938), no 1.

Indian Culture (Journal of the Indian Research Institute). Edited by Devadatta Ramkrishna BHANDARKAR, Beni Madhab BARUA, Bimala Churn LAW. Vol. IV, nos 3 and 4 ; vol. V, no 1. Calcutta. [*Ech.*]

The Indian Historical Quarterly, vol. XIII (1937), no 4 ; vol. XIV (1938), nos 1-3. [*Id.*]

Indian State Railways Magazine, vol. XI, nos 3-10 (dec. 1937-july 1938). Bombay, H. W. Smith. [*Don.*]

India Office Library. Annual report for the financial year 1935-1936, 1936-1937, 1937-1938. [*Id.*]

Indochine Adresses. 3e édition, 1938-1939. Annuaire complet (européen et indigène) de l'Indochine. Officiel, commerce, industrie, plantations, mines, adresses particulières. Editeurs : Mme L. BARRIÈRE, R. J. DICKSON. Saigon, A. Portail, 1938.

Indogermanische Forschungen. Zeitschrift für Indogermanistik und allgemeine Sprachwissenschaft. Band LV (1937), Heft 3-4 ; Band LVI (1938), Heft 1-3.

Institut belge des Hautes Études chinoises. Rapports, no 5 (1936-1937). Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 1938. [*Don de M. V. Goloubew.*]

L'Intermédiaire des chercheurs et curieux, 1938.

Internationaler Kongress für anthropologische und ethnologische Wissenschaften. Zweite Session, Kopenhagen, 1938. Drittes Zirkular. Kopenhagen, 1938. [*Don.*]

Iraq. Published by the British School of Archæology in Iraq. Vol. IV, part 2 (1937); vol. V, part 1 (1938). London, Oxford University Press.

Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts, Band LII (1937), Heft 3 und 4; Band LIII (1938), Heft 1 und 2. Beilage: *Archäologische Bibliographie 1937.* Bearbeitet von Paul GEISSLER. Berlin, Walter de Gruyter, 1937. [*Ech.*]

Japan in pictures. Asahigraph. Overseas edition. Published monthly by Asahi shimbunsha. Vol. VI (1938), n°s 1-10. Tōkyō. [*Don du Consulat général du Japon à Hanoi.*]

Japan Today and Tomorrow, 1938. The Ōsaka Mainichi, 1938. [*Id.*]

Journal Asiatique, t. CCXXIX (1937), n°s 1-3. [*Ech.*]

Le Journal de Shanghai, 1938. [*Don.*]

Journal des savants, 1937, n°s 5 et 6; 1938, n°s 1-4.

Journal judiciaire de l'Indochine, 1937, n°s 7-12; 1938, n°s 1-6. [*Dép.*]

The Journal of American Folk-lore, vol. 49 (1936), n° 194; vol. 50 (1937), n°s 195-198.

Journal of Chinese Folk-lore. Edited by CHING-CHI YOUNG. Vol. I (1936-1937), n°s 1-3. Canton, The Chinese Folklore Society. [*Ech.*]

Journal officiel de l'Indochine française, 1938. [*Dép.*]

Id. Textes législatifs et réglementaires, circulaires et instructions. Edition spéciale mensuelle, 5e année (1937), n° 12; 6e année (1938), n°s 1-10. [*Id.*]

Journal of Indian History, vol. XIV (1935), part 3; vol. XVII (1938), part 2.

Journal of the American Oriental Society, vol. LV (1935), n° 4; vol. LVII (1937), n° 4; vol. LVIII (1938), n°s 1-3, et supplement, n° 2.

Journal of the Annamalai University, vol. VII (1938), n°s 2 and 3; vol. VIII (1938), n° 1. [*Ech.*]

The Journal of the Anthropological Society of Bombay. Jubilee volume (1937). Bombay, Fort Printing Press, 1938. [*Id.*]

The Journal of the Bihar and Orissa Research Society, vol. XXIII (1937), parts III and IV; vol. XXIV (1938), parts I-III. [*Id.*]

Journal of the Bombay Branch of the Royal Asiatic Society, n. s., vol. XIV (1938). [*Id.*]

The Journal of the Burma Research Society, vol. XXVII (1937), part III; vol. XXVIII (1938), parts I and II. [*Id.*]

Journal of the Ceylon Branch of the Royal Asiatic Society, vol. XXXIV (1937), n° 90, parts I-IV. [*Id.*]

Journal of the Department of Letters (University of Calcutta), vol. XXX (1938). [*Id.*]

Journal of the Federated Malay States Museums, vol. XIX (1936), part 1. [*Id.*]

The Journal of the Greater India Society, vol. V (1938), n° 1. Calcutta Oriental Press. [*Id.*]

Journal of the Indian Society of Oriental Art. ABANINDRANATH TAGORE, STELLA KRAMRISCH, editors. Vol. IV, n° 2 (déc. 1936); vol. V (1937). Calcutta, Sreekrishna Printing Works.

Journal of the Malayan Branch of the Royal Asiatic Society, vol. XV (1937), part III; vol. XVI (1938), part 1. [*Ech.*]

Journal of the North-China Branch of the Royal Asiatic Society, vol. LXVIII (1937). [*Id.*]

Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, vol. LXVII (1937); vol. LXVIII (january-june 1938). [*Id.*]

Journal of the Royal Asiatic Society of Bengal, Letters, vol. II (1936), n° 3; vol. III (1937), n°s 1 and 2. [*Id.*]

The Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, 1938, parts 1-4. [*Ech.*]

The Journal of the Royal Society of Arts, vol. LXXXVI, n° 4447 (february 1938). London, Geo. Barber & Son, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

The Journal of the Siam Society, vol. XXX (1938), parts II and III. [*Ech.*]

Journal of the University of Bombay. vol. VI (1937-1938), parts II-VI; vol. VII (1938), part I. [*Id.*]

Journal of the West China Border Research Society, vol. I-VIII (1922-1936), and Supplement to volume V. Chengtu, Canadian Mission Press. [*Id.*]

The Journal of Vedic Studies, vol. II (1935), n° 3.

Kaizō 改造, vol. XVIII, n° 9 (sept. 1936); vol. XIX, n° 6 (juin 1937). Tōkyō, Kaizō-sya. [*Don de M. Kim Yung-kun.*]

Kampuchéa Suriya, 9e année (1937), nos 10-12; 10e année (1938), nos 1-12. [*Dép.*]

The Kokka. 1937, n° 565; 1938, nos 566-576.

Koninklijk Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, jaarboek V, 1938. [*Ech.*]

Kouang-tcheou hio pao 廣州學報, vol. I, n° 2. Kouang-tcheou che li Tchong-chan t'ou-chou-kouan, 1937. [*Don de l'éditeur.*]

Kouo li tchong-chan ta hio wen che yen-kieou so tsi k'an 國立中山大學文史研究所輯刊, vol. II (1937), n° 1.

The Library of Congress. Division of Orientalia, 1937. Washington, Government Printing Office, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

Linschoten-Vereeniging. Dertigste jaarverslag, 1937. Lijst der uitgaven, naamlijst der leden in 1937. 's-Gravenhage, 1937.

Luzac's Oriental List and Book Review Quarterly, vol. XLIX (1938), nos 1-3. [*Ech.*]

Maandblad voor beeldende kunsten, dec. 1937-juli 1938. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Man, vol. XXXVIII (1938). [*Ech.*]

Mededeelingen der Koninklijke Nederlandsche Akademie van Wetenschappen, Afd. Letterkunde, Nieuwe reeks, deel 1 (1938), nos 1-5. [*Id.*]

Mélanges chinois et bouddhiques, publiés par l'Institut Belge des Hautes Études chinoises sous la direction de M. Louis de LA VALLÉE POUSSIN. 4e et 5e volumes, 1935-1937. Bruges, Sainte Catherine, 1936-1937. [*Id.*]

Mémoires de l'Académie Malgache, fasc. XXIII-XXVI (1937-1938). [*Id.*]

Mémoires de l'Institut Français de Damas, t. V, 1938. [*Id.*]

Memoirs of the American Anthropological Association, nos 49-52 (1937-1938).

Memoirs of the Archæological Survey of India, nos 54, 56 and 57. Delhi, 1937-1938. [*Ech.*]

Memoirs of the Asiatic Society of Bengal, vol. IX, nos 8 and 9 (1935, 1938).

Memoirs of the Peabody Museum of Archaeology and Ethnology, Harvard University, vol. VII. Cambridge, 1937. [*Ech.*]

Memoirs of the Research Department of the Tōyō bunko (The Oriental Library), n° 9. Tōkyō, The Tōyō bunko, 1937. [*Don.*]

Memorie della R. Accademia Nazionale dei Lincei, Classe di Scienze Morali, Storiche e Filologiche, ser. VI, vol. VI (1938), fasc. IV; vol. VII (1938), fasc. I; vol. VIII (1938), fasc. I. [*Ech.*]

Mercure de France, années 1935-1936 (janv.-déc.), 1937 (janv.-oct.), 1938 (janv.-juill.). [*Don de M. J. Y. Claeys.*]

Alfred MERLIN. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance publique annuelle du vendredi 19 novembre 1937.* Discours. Paris, Firmin-Didot, 1937. (Institut de France.) [*Don de M. G. Cœdès.*]

The Metropolitan Museum of Art. Sixty-eighth Annual Report 1937. New York, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

The Mid-Pacific Magazine. Including the Pan-Pacific Bulletin and the Journal of the Pan-Pacific Research Institution. George MELLEN, editor. Vol. XLVIII, n° 4 (oct.-dec. 1935). Honolulu, Pan-Pacific Union.

Mitteilungen aus Justus Perthes' Geographischer Anstalt, Band LXXXIII (1937), Heft 11 und 12.

Mitteilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien, Band LXVIII (1938). Heft I-IV. [*Ech.*]

Mitteilungen der Ausland-Hochschule an der Universität Berlin (früher Seminar für Orientalische Sprachen). Herausgegeben von ihrem kommissarischen Leiter Prof. Clemens SCHARSCHMIDT. Jahrgang XL (1937). Berlin, Walter de Gruyter. [*Id.*]

Mitteilungen der Deutschen Gesellschaft für Natur- und Völkerkunde Ostasiens, Band XXVIII, Teil F; Band XXX, Teil A-E; Band XXXI, Teil A. Jahresbericht für 1937. General-index der « Mitteilungen », Band I-XXXI (incl. Supplementbände nr. I-XVI). [*Id.*]

The Modern Review, 1938. [*Id.*]

Le Mois. Synthèse de l'activité mondiale, 1938. Paris, Maulde et Renou.

Le Monde Colonial illustré, décembre 1937, n° 174; février 1938, n° 176. Paris. [*Dép.*]

Monumenta Nipponica. Studies on Japanese Culture, Past and Present. Vol. I (1938), n°s 1 and 2. Tōkyō. Sophia University. [*Ech.*]

Monumenta Serica. Journal of Oriental Studies of the Catholic University of Peking. Vol. II (1936-37), fasc. 2; vol. III (1938), fasc. 1 and 2. Peiping, The Catholic University Press. [*Id.*]

Mouseion. Organe de l'Office international des Musées. Institut international de Coopération intellectuelle. Vol. 37-42 (1937-1938). Paris. [*Id.*]

Id. Supplément mensuel. Sept.-déc. 1937; janv.-oct. 1938. Paris. [*Id.*]

Le Muséon, t. L (1937), cahiers 3-4; t. LI (1938), cahiers 1-2. [*Id.*]

Nachrichten. Deutsche Gesellschaft für Natur- und Völkerkunde Ostasiens. Nr. 43-47. Tōkyō, 1937-1938. [*Id.*]

Nachrichten von der Ges. der Wiss. zu Göttingen. Jahresbericht über das Geschäftsjahr 1936-37, 1937-38.

Nachrichten von der Ges. der Wiss. zu Göttingen. Phil.-hist. Klasse, Neue Folge, Fachgruppe I, Band I, nr. 10; Band II, nr. 1-10; Band III, nr. 1; Fachgruppe III, Band II, nr. 1; Fachgruppe V, Band I, nr. 1 und 2.

The National Geographic Magazine. Published by the National Geographic Society, Washington. Vol. LXXII (1937), n°s 5 and 6; vol. LXXIII (1938), n°s 1-6; vol. LXXIV (1938), n°s 1-6.

National Research Council of Japan. Report, vol. II, n° 6 (april 1936-march 1937). Tōkyō, 1938. [*Don de l'éditeur.*]

Natuurwetenschappelijke Raad voor Nederlandsch-Indië te Batavia (Netherlands India Science Council), n° 13 (mei 1938). [*Id.*]

New Indian Antiquary. A monthly Journal of Oriental Research in Archaeology, Art, Epigraphy, Ethnology, Folklore, Geography, History, Languages, Linguistics, Literature, Numismatics, Philosophy, Religion and all subjects connected with Indology. Edited by S. M. KATRE and P. K. GODE. Vol. I, n°s 1-8 (april-november 1938). Bombay, Karnatak Publishing House. [*Ech.*]

Notes on Far Eastern Studies in America. Editor: Charles B. FAHS. N°s 1-3 (june 1937-june 1938). Washington, American Council of Learned Societies. [*Id.*]

La Nouvelle Revue Indochinoise, année 1937, n°s 10-12 ; année 1938, n°s 25-28, 31-35. Vinh, Nguyễn-đức-Tư.

Orientalia, vol. VII (1938), fasc. 1-4. [*Ech.*]

Oriental Literary Digest. A monthly journal devoted to the reviews on current literature in all branches of Indology and allied fields of Oriental Learning. Edited by S. M. KATRE. Vol. I, n°s 1-9 (july 1937-march 1938). Poona, Aryasaṁskṛti Press. (Oriental Literary Digest Association.) [*Id.*]

Ostasiatische Zeitschrift, Neue Folge, 13. Jahrg. (1937), Heft 5 und 6; 14. Jahrg. (1938), Heft 1, 4 und 5.

Oudheidkundige Dienst in Nederlandsch-Indië. Oudheidkundig Verslag, 1937. — *Uittreksel uit de Oudheidkundige Verslagen over 1931-1935.* [*Ech.*] Cf. supra, p. 338.

The Philippine Journal of Science, vol. 64-65 (1937-1938) ; vol. 66 (1938), n°s 1-3.

Politique étrangère, année 1937, n°s 5 et 6 ; année 1938, n°s 1, 3-5. Paris, Firmin-Didot. [*Don de l'éditeur.*]

Present-day Nippon. Her ancient inheritance. Annual English supplement of the Asahi, Ōsaka and Tōkyō. N° 13 (1937). Tōkyō, Toppan Printing Co., 1937. [*Don du Consulat général du Japon à Hanoi.*]

La Presse indochinoise, 1938.

Proceedings of the Imperial Academy, vol. XIII (1937), n°s 9 and 10 ; vol. XIV (1938), n°s 1-8. Tōkyō. [*Don.*]

Proceedings of the Royal Irish Academy, vol. XLIV, section C, n°s 1-10 (1937-1938). Dublin, Hodges, Figgis. [*Ech.*]

Quarterly Bulletin of Chinese Bibliography, vol. IV (1937), n°s 3-4. Shanghai, Chinese National Committee on Intellectual Cooperation. [*Id.*]

Rapport au Conseil colonial sur la situation de la Cochinchine pendant la période de mai 1936-avril 1937, mai 1937-avril 1938. Saigon, 1937, 1938. (Gouvernement de la Cochinchine.) [*Dép.*]

Rapport d'ensemble sur la situation du Protectorat de l'Annam pendant la période comprise entre le 1er juin 1937 et le 31 mai 1938. Huê, Phúc-long, 1938. (Protectorat de l'Annam.) [*Id.*]

Rapport sur la Direction des Archives et des Bibliothèques (1936-1937). Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1937. (Gouvernement Général de l'Indochine.) [*Id.*]

Rapport sur la situation administrative, économique et financière du Laos durant la période 1937-1938. Vientiane, Imp. du Gouvernement, 1938. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Id.*]

Rapport sur la situation administrative, économique et financière du Territoire de Kouang-tchéou-wan durant la période 1936-1937 ; 1937-1938. Hanoi, G. Taupin, 1937, 1938. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Id.*]

Rapport sur la situation administrative, économique et financière du Tonkin durant la période 1936-1937 : 1937-1938. Hanoi, 1937, 1938. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Id.*]

Rapport sur l'exercice du Protectorat du Cambodge pendant la période juin 1937-juin 1938. Phnom Penh, Société d'Editions khmèr, 1938. (Protectorat du Cambodge.) [*Dép.*]

Rapports au Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers et au Conseil de Gouvernement. Session ordinaire de 1937. Fonctionnement des divers Services indochinois. Hanoi, 1937. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Id.*]

Id. Session ordinaire de 1938. Hanoi, 1938. [*Id.*]

Reale Istituto Lombardo di Scienze e Lettere. Rendiconti, vol. LXX, 1° della Serie III, *Classe di Lettere e Scienze morali e storiche*, fasc. I-III. Milano, Ulrico Hoepli. [*Ech.*]

Id. Classe di Scienze matematiche e naturali, fasc. I-III. [*Id.*]

Id. Parte Generale e Atti Ufficiali, fasc. I-II. [*Id.*]

Recueil de l'Association de Recherches scientifiques pour l'étude des problèmes nationaux et coloniaux, n°s 1 (38), 2 (39). Moscou, 1937. [*Id.*]

Recueil des actes du Gouvernement cambodgien. Années 1933-1934, 1935-1936. Phnom Penh, Imp. royale, 1936, 1938. (Protectorat du Cambodge.) [*Dép.*]

Recueil général de jurisprudence, de doctrine et de législation coloniales et maritimes, 1938.

Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di Scienze morali, storiche e filologiche. Ser. VI, vol. XII (1936), fasc. 11-12; vol. XIII (1937), fasc. 1-12. [*Ech.*]

Répertoire d'art et d'archéologie, année 1936. Paris, Albert Morangé, 1937. (Bibl. d'art et d'archéologie de l'Université de Paris.) [*Id.*]

Report of the Librarian of Congress for the fiscal year ending June 30, 1937. Washington, Government Printing Office, 1937. (Library of Congress.) [*Id.*]

Report of the Superintendent, Archæological Survey, Burma, for the year 1937-38. [*Id.*]

Report on the Post Office for the twenty-fourth fiscal year of Chung-hua-minkuo (1st July 1935-30th June 1936). Shanghai, The Supply Department of the Directorate General of Posts, 1937. (China, Ministry of Communications, Directorate General of Posts.) [*Id.*]

Report on the Work of the Ministry of Public Instruction of the Siamese Government, B. E. 2475 (A. D. 1932-3). Bangkok, Printing School, Wat Sangvej. [*Don.*]

Résumé du 14e Rapport annuel de la Maison Franco-japonaise (du 1er avril 1937 au 31 mars 1938). [*Ech.*]

Résumé du 30e Rapport annuel de la Société Franco-japonaise (du 1er avril 1937 au 31 mars 1938). [*Id.*]

Louis RÉTEAUD. *Office indochinois de Crédit agricole mutuel. Rapport de gestion de l'exercice 1936.* Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1937. (Gouvernement général de l'Indochine.) [*Dép.*]

Revue anthropologique, fondée par Abel HOVELACQUE, publiée par les professeurs de l'Ecole d'Anthropologie de Paris. Organe de l'Institut international d'Anthropologie. 47e année, n°s 10-12 (oct.-déc. 1937); 48e année, n°s 1-9 (janv.-sept. 1938). Paris, Emile Nourry.

Revue archéologique, 1938.

Revue de l'art ancien et moderne, t. LXXI (1937), n° 378.

Revue de l'histoire des religions, t. 116, n°s 1-3, et 117, n° 1. [*Ech.*]

Revue de Paris, 1938.

Revue des Arts asiatiques, t. XI (1937), n°s 3 et 4; t. XII (1938), n° 1. [*Don.*]

Revue des deux Mondes, 1938.

Revue d'histoire des Colonies, 1937, 4e trim.; 1938, 1er-3e trim. (Société de l'histoire des Colonies françaises.) [*Don.*]

Revue économique française, publiée par la Société de Géographie commerciale et d'études coloniales, t. LIX, n°s 5 et 6 (août-déc. 1937) ; t. LX, n°s 1-4 (janv.-oct. 1938). Nemours, André Lesot. [*Ech.*]

La revue indochinoise juridique et économique, fondée par G. H. CAMERLYNCK et Paul COUZINET, 1937, n° 4 ; 1938, n°s 1-3. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient.

Revue médicale française d'Extrême-Orient. Organe officiel de la Société Médico-chirurgicale de l'Indochine, t. XVI, n°s 1-3 (janv.-mars 1938) ; t. XVII, n° 4 (avril 1938) ; t. XVIII, n° 5 (mai 1938) ; t. XIX, n° 6 (juin-juill. 1938) ; t. XX, n° 7 (août-sept. 1938). Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient. [*Don.*]

La Revue nationale chinoise, vol. XXX (1937), n°s 99-102 ; vol. XXXI (1938), n°s 103-105. [*Id.*]

Revue scientifique, 1938. [*Ech.*]

Rivista degli studi orientali, vol. XVII (1937-1938), fasc. II-IV. [*Id.*]

Rocznik Orjentalistyczny, t. XI (1935), t. XII (1936). [*Id.*]

School of Oriental Studies, London Institution (*University of London*). *Report of the Governing Body and Statement of Accounts for the year ending 31st July, 1937*. Hertford, Stephen Austin & Sons. [*Id.*]

Sciences politiques, n. s., 52e année, n° 5 (déc. 1937) ; 53e année, n°s 6-10 (fév.-oct. 1938). [*Id.*]

Seikyū gaku-sō 青丘學叢, n°s 28-29 (avril-août 1937). Séoul, Seikyū gakkai.

R. SERÈNE. *Rapport sur le fonctionnement de l'Institut océanographique de l'Indochine pendant l'année 1936-1937*. Saigon, A. Portail, 1938. (Institut océanographique de l'Indochine, Station maritime de Cầu-đá. 34e note.) [*Dép.*]

Service météorologique de l'Indochine. Bulletin mensuel des observations, publié sous la direction de E. BRUZON. Janvier-décembre 1937. Hanoi, G. Taupin. [*Id.*]

Siam. Report on the Operations of the Royal Survey Department, Ministry of Defence, for the year 1935-36. Bangkok, Printing Office, Royal Survey Department. [*Don.*]

Siam : *Rural Economic Survey, 1930-1931*, by Carle C. ZIMMERMAN ; *1934-1935*, by James M. ANDREWS. The Bangkok Times Press, 1931, 1935.

Sigaku 史學, vol. XVI, n° 3 (nov. 1937), n° 4 (avril 1938) ; vol. XVII, n°s 1-2 (août et nov. 1938). Tōkyō, Mida sigaku-kai. [*Ech.*]

Sigaku kenkyū 史學研究, vol. IX, n° 2 (déc. 1937), n° 3 (avril 1938) ; vol. X, n° 1 (juill. 1938). Hirosima, Sigaku-kenkyū-kai. [*Don.*]

Sigaku zassi 史學雜誌, vol. XLVIII, n°s 1-12 (janv.-déc. 1937). Tōkyō, Sigaku-kai. [*Ech.*]

Sinica. Zeitschrift für Chinakunde und Chinaforschung. XII, Jahrgang 1937, Heft 5-6 ; XIII, Jahrgang 1938, Heft 1-4. [*Id.*]

Si-rin 史林, vol. XXIII, n°s 1-4 (janv.-oct. 1938). Kyōto, Sigaku kenkyū-kai. [*Id.*]

SISOWATHMONIVONG. *Discours prononcés* par S. M. SISOWATHMONIVONG, Roi du Cambodge, et M. le Résident Supérieur THIBAUDEAU *à l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée consultative du Cambodge* (*25 octobre 1937*). Phnom Penh, A. Portail, 1937. [*Dép.*]

ID. *Discours prononcés* par S. M. SISOWATHMONIVONG, Roi du Cambodge, et M. le Résident Supérieur GUILLEMAIN *à l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée consultative du Cambodge* (*28 septembre 1938*). Phnom Penh, A. Portail, 1938. [*Id.*]

Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Phil.-hist. Abteilung, Jahrgang 1937, Heft 6-10 ; 1938, Heft 1-4.

Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften. Öffentl. Sitz., 1938. — *Verzeichnis der vom 1. Dezember 1936 bis 30. November 1937 eingegangenen Druckschriften. Verzeichnis der Mitglieder der Akademie der Wissenschaften am 1. Januar 1938.* [*Ech.*]

Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften. Phil.-hist. Klasse, 1937, XIV-XXX ; 1938, I-XVIII. Berlin. [*Id.*]

Société d'Assistance aux enfants franco-indochinois. Assemblée générale ordinaire du 10 mai 1937. Hanoi, 1937. [*Don de M. G. Cœdès.*]

Straits Branch of the Royal Asiatic Society. Notes and Queries. N°s 1-4. Singapore, Government Printing Office, 1885-1887. [*Don de l'éditeur.*]

Światowit. Rocznik Muzeum Archeologicznego im. er. Majewskiego towarzystwa Naukowego Warszawskiego. Tom XVI (1934-35). Warszawa, 1936. [*Ech.*]

Tetugaku kenkyu 哲學研究, vol. XXII, fasc. 11-12, n°s 260-261 (nov.-déc. 1937) ; vol. XXIII, fasc. 1-10, n°s 262-271 (janv.-oct. 1938). Kyōto tetugaku-kai. [*Id.*]

L.-E. THIBAUDEAU. *Discours prononcé à l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil des Intérêts français économiques et financiers du Cambodge (15 novembre 1937).* Phnom Penh, A. Portail, 1937. [*Dép.*]

Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap, vol. LV (1938). [*Ech.*]

Tijdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde, vol. LXXVIII (1938). [*Id.*]

The Times Literary Supplement, 1938.

Tōhō gaku-hō 東方學報. Tōkyō, vol. VIII (janv. 1938). Tōhō bunka gakuin Tōkyō kenkyū-zyo. [*Ech.*]

T'oung Pao, vol. XXXIII (1937), livr. 5 ; vol. XXXIV (1938), livr. 1-3. [*Don.*]

Tōyō gaku-hō 東洋學報, vol. XXV, n° 1 (nov. 1937), n°s 2-4 (fév.-août 1938). Tōkyō, Tōyō kyōkai. [*Id.*]

The Transactions of the Asiatic Society of Japan, second series, vol. XV (1937) and vol. XVI (1938). [*Ech.*]

Travaux de l'Institut anatomique de l'Ecole supérieure de Médecine de l'Indochine (section anthropologique), publiés par P. HUARD, t. III et IV (1938). Hanoi. [*Don de l'éditeur.*]

Travaux de l'Institut des Études Orientales de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S., XXIX (1938). [*Ech.*]

Travaux et Memoires de l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris, t. XXVIII-XXIX. [*Id.*] Cf. supra, p. 352.

Travel in Japan, vol. 3 (1937), n° 4. Tōkyō, Board of Tourist Industry, Japanese Government Railways. [*Don du Consulat général du Japon à Hanoi.*]

Trung-bắc tân-văn, 1938. [*Ech.*]

Tứ dân văn uyển. Le Jardin des Lettres pour les quatre classes de la Société. Revue bimensuelle en langue annamite. N°s 53-64 (1937-1938). Hanoi, Résidence Supérieure au Tonkin, Bureau des Publications indigènes, 1937-1938. [*Dép.*] Cf. *BEFEO.*, XXXVII, 507.

L'Université d'Aix-Marseille. Guide de l'étudiant, années scolaires 1937-1938, 1938-1939. Marseille, Imp. Marseillaise, 1937, 1938. [*Ech.*]

University of California. Anthropological Records, vol. 1, n°s 1-4 ; vol. 2, n°s 1 and 2. Berkeley, University of California Press, 1937-1938. [*Id.*]

Id. Publications in American Archæology and Ethnology, vol. XXXV (1936), n° 6 ; vol. XXXVI (1937), n° 4. [*Id.*]

University of California. Publications in Philosophy, vol. XX (1937). [*Ech.*]

Id. Publications in Semitic Philology, vol. X (1937), nos 7 and 8. [*Id.*]

University of Hawaii Bulletin, vol. 17, no 5, Supplement (july 1938). [*Don.*]

University of Hongkong. Students' Handbook, 1938-1939. [*Ech.*]

F. H. VAN NAERSSEN. *Literatuur-overzicht voor de Taal-, Land- en Volkenkunde en Geschiedenis van Nederlandsch-Indië voor het jaar 1937*, Deel II. 's-Gravenhage, M. Nijhoff, 1938. [*Id.*]

Verhandelingen van het Koninklijk Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, t. LXXIII (1937). [*Id.*]

La Volonté indochinoise, 1938.

Wen hien ts'ong pien 文獻叢編, fasc. 4-7. Kouo-li Pei-p'ing kou kong po-wou yuan wen-hien kouan.

Year-book of the Royal Asiatic Society of Bengal, vol. II (1936). Calcutta, Baptist Mission Press, 1938. [*Ech.*]

Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, Band 91 (1937), Heft 2 und 3 ; Band 92 (1938), Heft 1 [*Id.*]

Zeitschrift der Gesellschaft fur Erdkunde zu Berlin, 1937, Heft 9-10 ; 1938, Heft 1-8. [*Id.*]

Zeitschrift für Ethnologie, 1937, Heft 4-6.

Zindan hak-bo 震旦學報, vol. V-VI (juill. - nov. 1936), vol. VII-VIII (mars - nov. 1937) et vol. IX (juill. 1938). Séoul, Zindan hak-hoi. [*Don de M. Kim Yung-kun.*]

Zong-ưm 正音, nos 19-21 (juill.-nov. 1937) ; nos 22-25 (janv.-juill. 1938). Séoul, Société des Études de la Langue coréenne.

Manuscrits.

Le P. ALBERTY et P. GUILLEMINET. *Vocabulaire bahnar-français.*

ID. *Vocabulaire français-bahnar.*

Chansons thái. [En caractères thái, avec transcription en quốc-ngữ et traduction annamite.] [*Don de M. Cao-xuân-Thiện.*]

Chansons thổ, transcrites en quốc-ngữ. Chợ-rã, Bắc-kạn. [*Don de M. Vi-văn-Phúc.*]

Chansons thổ, transcrites en quốc-ngữ. Côn-minh, Bắc-kạn. [*Id.*]

Contes, légendes, mœurs et coutumes des Thổ et des Mán de Bắc-kạn [en annamite], accompagnés de chansons thổ et mán, transcrites en quốc-ngữ et traduites en annamite. [*Id.*]

Đặng Pham tộc gia phả 鄧范族家譜.

Hà-cát-ĐOẠT. *Recueil de chansons en langue thổ.* Bắc-kạn. [*Don de M. Vi-văn-Phúc.*]

Histoire de Mường Sing. Traditions lư. Légendes lư. Code de Mường Sing. Manuel du tireur d'horoscope. [En lư.]

Treize manuscrits mán-tiền. [*Don de M. Đặng-nhân-Đình, Ngân-sơn.*]

Deux manuscrits yao.

Les papiers de René NICOLAS (Jātaka siamois, Inao, etc., 9 vol.).

R. NICOLLE. *Lexique français-jăray et jăray-français.* Kontum, 1937.

Prières des Bàkô (brahmanes de la Cour de Phnom Penh). [En sanskrit, caractères granthā.]

Réamker. Fasc. 1-10, 75-80.

Cartes.

*Carte archéologique d'Angkor Thom au 10.000*e. Héliogravée et imprimée par le Service géographique de l'Indochine. Carte exécutée pour l'Ecole Française d'Extrême-Orient (décembre 1937).

Carte archéologique du Phnom Kulên. Echelle : 1 : 40.000e. Héliogravée et imprimée par le Service géographique de l'Indochine. Carte exécutée pour l'Ecole Française d'Extrême-Orient (décembre 1937).

Carte de Cochinchine. Echelle : 1 : 25.000e. Dressée, héliogravée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Feuille 221 13. Saigon-Gò-vấp. Tirage de juin 1938. [*Dép.*]

Carte de l'Indochine. Echelle : 1 : 100.000e. Dressée, héliogravée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Feuille 21. Phong-Saly. Edition et tirage de juin 1938. Feuille 39. An-châu. Tirage d'août 1938. Feuille 60. Phủ Nho-quan. Tirage de septembre 1938. Feuille 80 et 81. Phủ Tĩnh-gia. Tirage d'août 1938. Feuille 111. Ron. Tirage de juin 1938. Feuille 132. Tourane. Edition et tirage de janvier 1938. Feuille 137. Tam-kỳ. Tirage de juillet 1938. Feuille 144. Quảng-ngãi. Edition et tirage de janvier 1938. Feuille 150. Bồng-sơn. Tirage de juillet 1938. Feuille 182. Ban-mé-thuôt. Réédition de novembre 1928. Tirage de décembre 1937. Feuille 183. Hòn-khói. Tirage d'août 1938. Feuille 190. Kratié, 1/2 Ouest. Tirage de mai 1938. Feuille 201. Budop. Edition de novembre 1937. Feuille 204. Cam-linh. Réédition de juin 1932. Feuille 211. Hon-quan. Edition et tirage de décembre 1937. Feuille 242. Bắc-liêu. Edition d'avril 1934. Feuille 243. Vinh-chau. Edition de septembre 1928. [*Id.*]

Carte de l'Indochine. Echelle : 1 : 500.000e. Dressée, héliogravée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Feuille 4. Luang Prabang. Edition de novembre 1937. Feuille 10. Korat. Edition de janvier 1931. Tirage de mai 1938. Feuille 16. Pak-Nam. Edition d'avril 1938. Feuille 20. Vĩnh-long. Edition de février 1938. [*Id.*]

Carte de l'Indochine. Echelle : 1 : 1.000.000e. Dressée, héliogravée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Feuille 8. Vientiane. Tirage d'avril 1938. Feuille 11. Savannakhet. Edition de décembre 1927. Tirage de juin 1938. Feuille 14. Phnom Penh. Edition de mars 1938. Feuille 15. Dalat. Tirage de mars 1938. [*Id.*]

Carte des deltas de l'Annam. Echelle : 1 : 25.000e. Dressée, héliogravée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Feuille 1. Đông-sơn. Edition et tirage de décembre 1937. Feuille 3. Ngọc-diêm. Edition et tirage de mars 1938. Feuille 5. Quỳnh-lưu. Tirage d'avril 1938. Feuille 12. Cửa Lồ. Edition d'août 1906. Tirage de novembre 1937. Feuille 15. Cửa Hội. Edition et tirage de décembre 1937. Feuille 31. Huế. Tirage de septembre 1938. Feuille 36. Presqu'île de Sơn-trà. Edition de mars 1908. Tirage de mars 1938. Feuille 37. Phước-tường. Tirage de mai 1908. Feuille 42. Quảng-hoá. Edition d'août 1908. Feuille 43. Trà-kiệu. Edition d'août 1908. Feuille 48. Tam-kỳ. Tirage de juin 1938. Feuille 52. Bình-sơn. Edition et tirage de mars 1938. Feuille 54. Sơn-tĩnh. Tirage d'août 1938. Feuille 55. Quảng-ngãi. Tirage de juin 1938. Feuille 64. Bình-định. Tirage d'août 1938. Feuille 65. Hưng-lương. Edition de juin 1938. Feuille 68. Phủ Tuy-hoà. Tirage de juillet 1938. Feuille 70. Phú-khê. Edition et tirage de janvier 1938. Feuille 70 IV. Nha-trang. Edition et tirage de février 1938. Feuille 71. Tour cham. Edition et tirage de février 1938. Feuille 74. Phan-rang. Edition et tirage de janvier 1938. [*Id.*]

Carte du Cambodge. Echelle : 1 : 50.000e. Feuille 159bis. Phnom Koulen. 2. Rovieng,

½ Est. Carte d'étude provisoire, corrigée par le C^ne^ NURET, mission de décembre 1937. [*Don de M. V. Goloubew.*]

Carte du delta du Tonkin. Echelle : 1 : 25.000^e^. Dressée, héliogravée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Feuille 31. Haiphong. Edition et tirage de février 1938. Feuille 41. Đông-văn. Edition et tirage de décembre 1937. [*Dép.*]

Carte du Territoire de Kouang-tchéou-wan. Echelle : 1 : 25.000^e^. Dressée, héliogravée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Feuille 12. Ile de Nan-tchao. Edition de février 1938. [*Id.*]

Carte économique de l'Annam. Province de Quảng-bình. Echelle : 1 : 100.000^e^. Dressée par les Services agricoles. Héliogravée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Année 1925, 4 feuilles. [*Id.*]

Carte géologique de l'Indochine à l'échelle du 1 500.000^e^. Héliogravée et imprimée par le Service géographique de l'Indochine. Feuille 17. Saigon. Edition de mai 1938. Feuille 18. Nha-trang. Edition de septembre 1937. [*Id.*]

Carte routière de l'Indochine. Echelle : 1 : 400.000^e^. Dressée, héliogravée et publiée par le Service géographique de l'Indochine. Feuille 6. Vinh. Tirage d'août 1938. Feuille 7. Huê, ½ Est. Edition de mars 1936. Feuille 8. Tourane. Edition de mars 1936. Feuille 11. Qui-nhơn. Edition de mars 1936. Tirage d'avril 1938. Feuille 13. Saigon. Edition de janvier 1938. [*Id.*]

Golfe du Tonkin. De Haiphong à la Baie d'Halong, d'après les levés exécutés de 1905 à 1934 par MM. FICHOT, de VANSSAY, COT, RICARD, LESAGE, PÉLISSIER, CATHENOD, DAMIANI. Service hydrographique de la Marine. Paris, 1920. Echelle moyenne : 1 : 69.400^e^. Mai 1935. Edition n° 4.

Golfe du Tonkin. Archipel des Fai-tsi-long. De la Baie d'Halong à Pak-ha-mun, d'après les levés exécutés de 1905 à 1933 par la Mission hydrographique d'Indo-Chine. Service hydrographique de la Marine. Paris, 1920. Echelle moyenne : 1 : 70.000^e^. Septembre 1935. Edition n° 3.

Golfe du Tonkin. Archipel des Fai-tsi-long. De Pak-ha-mun aux îles Lo-shu shan, d'après les levés exécutés de 1883 à 1932 sous les directions successives de MM. RENAUD, LA PORTE, ROLLET DE L'ISLE, LESAGE, COURTIER, PÉLISSIER, VILLAIN, DAMIANI, CATHENOD, MARTI, CHAVANIER, GOUGENHEIM, GERSON. Service hydrographique de la Marine. Paris, 1921. Echelle moyenne de 1 : 69.240^e^. Avril 1935. Edition n° 2.

Indochine française (carte routière). Echelle : 1 : 6.000.000^e^. Dressée. héliogravée et imprimée par le Service géographique de l'Indochine. Edition de mars 1938. [*Don de M. P. Paris.*]

Mer de Chine, Golfe du Tonkin. De l'île Lo-chuc san au cap Pak-loung. Carte levée de 1912 à 1934 par la Mission hydrographique d'Indochine sous les directions successives de MM. G. LESAGE, C. VILLAIN, A. BRUNEL, L. DAMIANI. Service hydrographique de la Marine. Paris, 1937. Echelle moyenne de 1 : 69.150^e^.

Mer de Chine, Golfe du Tonkin. De l'île Hon-tseu au cap Lay. Carte levée en mai 1878 par M. E. CASPARI, assisté de MM. REY, DEVIC et LEGRAS. Dépôt des Cartes et Plans de la Marine. Paris, 1881. Edition d'août 1906.

Réseau routier de l'Indochine. Echelle : 1 : 2.000.000^e^. Dressé, héliogravé et publié par le Service géographique de l'Indochine. Edition d'août 1938. [*Dép.*]

E. SAURIN. *Carte géologique de l'Indochine à l'échelle du 1 500.000^e^. Notice sur la feuille de Nha-trang,* d'après les travaux de MM. A. LACROIX, F. BLONDEL, H. LANTENOIS, E. PATTE, E. SAURIN et de Mlle COLANI. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1937. [*Id.*]

E. SAURIN. *Carte géologique de l'Indochine à l'échelle du 1/500 000e. Notice sur la feuille de Saigon*, d'après les travaux de MM. A. LACROIX, L. DUSSAULT, R. de LAMOTHE, H. LANTENOIS, H. MANSUY, A. PETITON, F. BONELLI, J. GUBLER, E. SAURIN. Hanoi, Imp. d'Extrême-Orient, 1937. [*Dép.*]



Service ethnologique. — L'organisation du Service ethnologique, dirigé par M. Paul LÉVY, s'est poursuivie par la création d'un fichier répertoire bibliographique qui comprend à l'heure actuelle plus de cinq mille titres d'ouvrages imprimes ou d'archives concernant l'ethnologie et la paléo-ethnologie indochinoises. Parallèlement se sont effectués le reclassement de toutes les archives ethnologiques de l'Ecole Française ainsi que leur accroissement par dons, achats ou copies. La création de musées ethnologiques dans les divers pays de l'Union a été mise à l'étude. Au Tonkin, cette question est entrée dans la voie des réalisations et un « Musée de l'Homme » a été ouvert à Hanoi (v. infra, p. 404).

— Un groupement, né d'un désir spontané de collaboration entre les membres de l'Ecole Française d'Extrême-Orient s'intéressant aux recherches ethnologiques et sociologiques, et les membres de l'Institut Anatomique de l'Ecole supérieure de Médecine à Hanoi, a été créé sous le nom d'« Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme ».

Voici son règlement qui a été approuvé par arrêté du Gouverneur Général de l'Indochine du 3 février 1938 :

Art. I. — L'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme a pour but de développer les connaissances concernant l'Homme d'Extrême-Orient en tant qu'être physique et social. Sa durée est illimitée. Son siège est à Hanoi, dans les locaux de l'Université Indochinoise.

Art. II. — L'Institut Anatomique de Hanoi, la Section d'Anthropologie de l'Ecole de Médecine de Hanoi, l'Ecole Française d'Extrême-Orient, mettront à la disposition de l'Institut les locaux et le matériel nécessaires à ses travaux (musées, bibliothèques, matériel d'étude, aussi bien anthropologiques qu'ethnologiques).

Art. III. — Les moyens d'action de l'Institut sont ses publications et celles de l'Ecole Française d'Extrême-Orient se rapportant à l'Etude de l'Homme, les travaux originaux de ses membres, des conférences.

Art. IV. — L'Institut se compose de membres d'honneur, de membres fondateurs, de membres titulaires et de membres correspondants.

Le titre de membre d'honneur et de membre correspondant est décerné par le Bureau.

Pour être élu membre titulaire, il faut être présenté par deux membres de l'Institut, et avoir publié au moins un mémoire se rapportant à l'Etude de l'Homme. Les membres fondateurs sont titulaires d'office.

Les membres d'honneur et les membres correspondants ne peuvent prendre part à aucune délibération de l'Assemblée générale ou du Bureau.

Art. V. — La qualité de membre se perd :

1° par démission,

2° par radiation prononcée pour motif grave, par l'Assemblée générale, sur le rapport du Comité Directeur, le membre intéressé ayant été préalablement invité à fournir des explications.

La radiation des membres peut être prononcée d'office au bout de trois années d'absence s'ils n'ont pas fourni à l'Institut, pendant ces années, au moins un travail inédit se rapportant à l'Etude de l'Homme.

Art. VI. — L'Institut est administré par un Bureau composé d'un Président ; de deux Vice-Présidents qui seront obligatoirement le Professeur titulaire de la Chaire d'Anatomie à l'Ecole supérieure de Médecine de Hanoi, et le Membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Chef du Service ethnologique ; de quatre Membres conseillers élus, parmi lesquels le Bureau désignera un Secrétaire.

En cas de vacances, le Bureau pourvoit au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement par la plus prochaine Assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Bureau est élu pour un an et rééligible.

Art. VII. — Une réunion a lieu le premier mardi de chaque mois à 18 h. dans les locaux de l'Institut Anatomique de Hanoi. Tous les membres peuvent y assister. Ces réunions sont d'ordre purement scientifique. Le Bureau se réunit tous les mois ou chaque fois qu'il est convoqué par son Président. Il est tenu procès-verbal de chaque réunion scientifique ou du Bureau. Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

Art. VIII. — L'Assemblée générale de l'Institut comprend les membres titulaires. Elle se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Bureau ou par la demande d'au moins deux tiers de ses membres. Son ordre du jour est réglé par le Bureau. Elle entend un rapport sur l'activité et la situation morale de l'Institut. Elle pourvoit, s'il y a lieu, au renouvellement du Bureau. Le compte rendu détaillé de l'Assemblée générale ordinaire est adressé chaque année à tous les membres de l'Institut.

Art. IX. — L'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme est essentiellement un organe de travail scientifique sans budget autonome.

La première réunion a été suivie de l'élection d'un Bureau provisoire dont la composition est la suivante :

Président....................................	M. G. Cœdès.
Vice-Présidents..............................	MM. P. Huard et P. Lévy.
Secrétaire....................................	M. A. Bigot.
Membres conseillers........................	MM. J. Y. Claeys, Nguyễn-văn-Huyên et Nguyễn-xuân-Nguyên.

Service photographique. — Les chiffres que nous donnons ci-après sur l'activité du Service photographique pour l'année 1938 sont légèrement inférieurs à ceux de 1937, qui furent exceptionnellement élevés, mais ils restent néanmoins supérieurs à ceux des années précédentes.

Le nombre des reproductions et prises de vues s'est élevé à :

Format	9×12 :	945 clichés
—	13×18 :	653 —
—	18×24 :	215 —

Les clichés classés dans le Catalogue général de Hanoi pour l'année 1938 portent les numéros suivants :

Série 9×12 : du n° 1713 au n° 1866. (Cette série de 154 clichés se rapporte uniquement à des pièces khmères du Musée Louis Finot. Les clichés non classés ont été utilisés partiellement à la fabrication de diapositives pour projections et le reste, soit 159 négatifs, à la reproduction d'un manuscrit commandée par l'Oriental Library de Tōkyō.)

Série 13×18 : du n° 6194 au n° 6886. (Dans cette série figurent principalement les travaux de la Mission JANSÉ au Thanh-hoá, de la Mission J. G. ANDERSSON en baie d'Along, et de la Mission P. DUPONT au Phnoṃ Kulên, les travaux de restauration à Mĩ-sơn, ainsi que des statues annamites conservées dans diverses pagodes du Tonkin et des pièces d'art sino-annamite, khmèr et tibétain du Musée Louis Finot.)

Série 18×24 du n° 8822 au n° 8989. (On a réservé cette série pour des travaux importants, parmi lesquels figure la reproduction de 49 scènes de la vie du Buddha tirées du *Tch'ong houei Che-kia Jou-lai ying houa che-tsi yuan k'i* 重繪釋迦如來應化事蹟緣起, et destinées à l'Institut bouddhique de Phnoṃ Péñ.)

Tirages par *contact* tous formats entre 3×4 et 18×24 :

1er semestre :	5.825 épreuves
2e semestre :	7.827 épreuves

soit 13.652 épreuves dont 5.109 en format 13×18 et 3.821 en format 18×24.

Tirages par *agrandissement* tous formats entre 6×9 et 50×60 :

1er semestre :	1.222 épreuves
2e semestre :	1.378 épreuves

soit 2.600 épreuves dont 1.300 en format 13×18 et 140 en format 50×60.

La totalité des diapositives de projection pour 1938 s'élève à 890.

M. J. MANIKUS, Chef du Service photographique, a été chargé d'une mission de trois mois en France par décret du 12 avril 1938, afin d'y étudier l'organisation des laboratoires photographiques et le classement des archives photographiques.

Dès son retour en Indochine, M. J. MANIKUS a commencé à réorganiser son service en modifiant légèrement les locaux, afin de pouvoir faciliter les différentes manipulations que nécessitent le développement des plaques et papiers et leur conservation.

Les travaux d'archéologie, d'ethnologie et d'épigraphie exigent un matériel adéquat capable d'un rendement irréprochable, aussi bien sur le terrain dans des circonstances

défavorables de visibilité, qu'en atelier où une très grande précision est demandée aux reproductions des documents effacés. Le Chef du Service photographique a pris dans les aménagements commencés le 12 décembre 1938, toutes les dispositions utiles pour économiser le temps, et rendre aussi pratique que possible le classement des documents photographiques.

Les premières améliorations ont porte sur le laboratoire. Quatre manches d'aération étanches à la lumière, laissent évacuer l'air vicié vers l'exterieur. L'éclairage est indépendant et quoique lumineux pour le travail en chambre noire reste cependant inactinique. Il est d'autre part approprié au traitement des différentes émulsions sensibles. Les tables de développement et de lavage, ainsi que le carrelage du laboratoire ont été reconstruits avec des matériaux inattaquables aux bains acides. Enfin un siphon-laveur sera adapte sur une cuve et permettra un lavage extrêmement efficace et rapide des plaques, films et épreuves.

Durant son séjour à Paris, M. MANIKUS a fait examiner par les chimistes de la Société Kodak-Pathé les formules de développement et de fixage utilisées par les laboratoires de Hanoi et de Siemrãp. Ces formules ont été approuvées par les experts qui ont, en outre, préconisé un bain d'arrêt, dit de sécurité, entre le développement et le fixage. Ce bain d'arrêt arrête le développement et empêche, avec une solution tannante, la fusion de la gélatine à la température de 30°.

Pour les travaux de prise de vues et de reproduction à l'atelier, le matériel actuellement utilisé est insuffisant. Un appareil industriel d'atelier a été commandé, qui sera susceptible de supporter sans fatigue et sans usure anormale le travail quotidien. Cet appareil est du type à trois corps permettant éventuellement la reproduction, l'agrandissement, ou la réduction de documents transparents (négatifs ou diapositives).

Pour les extérieurs et les détails d'architecture, un autre appareil a été commandé. Ce matériel, destiné aux missions importantes, utilisera les objectifs de longueurs focales différentes que possède le Service photographique. Il sera en outre équipé d'un filtre à lumière polarisée pour l'élimination des reflets.

Au cours de l'année 1938, les lampes à vapeur de mercure ont été transformées et équipées avec des lampes à incandescence demi-watt, évitant ainsi l'usage d'un transformateur dont les vibrations gênaient quelque peu les reproductions de documents. D'ailleurs toute l'installation électrique a eté transformée et les commutateurs et fusibles remis en un seul tableau. L'éclairage du laboratoire, pour plus de commodité, est indépendant. D'autre part les appareils d'agrandissement, la presse à coller et la sécheuse-glaceuse possèdent des fils de terre pour le cas où il y aurait un défaut d'isolement, car le contact des doigts humides avec une pièce métallique, reliée à l'un des fils d'un réseau à 120 volts, surtout sur sol humide, peut provoquer des accidents mortels.

Enfin un rupteur général coupe le courant de toute l'installation pour éviter toute cause d'incendie quand le personnel a quitté les locaux.

Classement des négatifs. Le nombre de jour en jour plus important de clichés a amené le Chef du Service photographique à transformer entièrement l'ancien procédé de classement et de conservation des négatifs. Au cours de l'année 1938, les clichés de la collection ont été classés dans l'ordre même de leurs numéros d'inscription au registre d'entrées. On a conservé pour Hanoi le numérotage distinct pour chaque format, constituant ainsi trois séries différentes pour les trois formats 9×12, 13×18 et 18×24. Ce classement méthodique permet de retrouver rapidement les clichés dont on doit effectuer un nouveau tirage.

Etant donné la quantité importante de clichés négatifs sur verre dans les trois séries (plus de 30.000), le Service photographique a adopté le moyen le plus économique et le moins encombrant pour leur classement et leur conservation. Ce système consiste à les loger par séries de 15 de même format dans des boîtes en carton. Pour éviter que les clichés soient rayés, et afin de les mieux protéger contre les parasites et l'humidité, chaque cliché est enfermé dans une enveloppe en papier cristal. Ce procédé offre l'avantage de permettre éventuellement l'identification du cliché sans qu'il soit nécessaire de l'extraire de sa chemise. Les boîtes sont ensuite classées dans leur ordre numérique à la façon dont sont placés les volumes sur les rayons d'une bibliothèque. Le placement des boîtes sur champ permet de retirer ou de remettre chaque boîte sans en déplacer aucune autre et c'est dans cette position que les clichés sont soumis au minimum d'efforts et par conséquent le moins exposés à des accidents. Les tranches apparentes des boîtes en carton portent les numéros extrêmes des clichés qu'elles contiennent.

Classement des épreuves. Les premiers essais de collage à l'adhésif des photographies sur fiches en carteline ont été satisfaisants. Toutes les fiches seront du format universel 247×318 mm. et seront placées verticalement dans des meubles métalliques à quatre tiroirs. Les fiches porteront en haut et à gauche sur trois cases superposées le nom du site ou monument et les indications géographiques de lieu ; puis les deux cases suivantes indiqueront immédiatement après : 1° les catégories (archéologie, ethnologie, épigraphie, etc.) et 2° les indications complémentaires (art, type ou époque et style). Enfin, sur trois lignes le titre vedette et la légende, et à droite, en haut, l'indication de la série (9×12, 13×18 ou 18×24), et la date d'inscription.

Un des procédés de classement que M. MANIKUS a étudié en France et dont le système s'adapte le mieux aux besoins de l'Ecole est celui qui a été adopté par le Muséum National d'Histoire Naturelle (et partiellement utilisé par « les Archives d'Art et d'Histoire »).

L'ordre de classement qui sera suivi en 1939 pour la photothèque de l'Ecole est à base géographique, suivi de deux grandes subdivisions, par sites et monuments pour l'archéologie et par races et populations pour l'ethnologie. Dans ce système toute la documentation photographique est groupée par sujet, le format et l'origine de la photographie n'ayant qu'une importance secondaire. Pour faciliter l'examen des photographies dans les tiroirs, des guides en trois positions seront intercalés entre les séries donnant ainsi en 1ère position l'indication géographique, en 2e la catégorie et en 3e le titre vedette.



Musée Louis Finot, Hanoi. — Par décision du 30 juin, le Musée a été divisé au point de vue administratif en deux parties : un département d'art et archéologie et un département de préhistoire et ethnographie.

Le nombre de visiteurs du Musée s'est élevé au cours de l'année 1938 à 14.000. S. M. l'Impératrice d'Annam a visité le Musée le 16 janvier. S. M. le Roi de Luóng P'răbang, accompagnée de S. A. R. le prince héritier SAVANG, de M. le Résident Supérieur EUTROPE, de M. le Commissaire du Gouvernement MONLAÜ et de leur suite, a visité le Musée le 31 mars. A l'occasion du Congrès de la Far Eastern Association of Tropical Medicine, le Directeur de l'Ecole a reçu au Musée les membres du Congrès et leur a fait une conférence-promenade, à l'issue de laquelle une réception a été offerte par la Société des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Les collections se sont accrues de 1.650 pièces nouvelles dont voici les principales :

Section chinoise : Grâce à l'obligeante entremise du Professeur J. G. ANDERSSON, le Musée s'est enrichi d'une collection de soixante-dix bronzes sino-mongols, dits « bronzes de l'Ordos », offerte par le Musée des Antiquités extrême-orientales à Stockholm (Östasiatiska Samlingarna) (I. 27.728 à I. 27.797). Le Musée de Stockholm a envoyé en outre trente-deux bronzes chinois d'époque Han (I. 28.483 à I. 28.514) parmi lesquels figurent des pièces de char et de harnais, des couteaux, des poignards, des boucles de ceinture. Le Prof. J. G. ANDERSSON a de son côté acquis en Chine, pour le compte de l'Ecole, des fragments d'os inscrits et divers bronzes chinois archaïques provenant d'An-yang (I. 27.958 à I. 27.966), dont un vase tripode et plusieurs *kou* (pl. XCVI), ainsi que quatre grandes briques funéraires d'époque Han (I. 28.091 à I. 28.094). Tous ces objets ont été donnés au Musée en échange de bronzes de Đông-sơn et de céramiques chinoises du Tonkin. Un grand brûle-parfums en bronze marqué des Ming (Siuan-to) et trois statuettes de Buddha en bronze doré et une autre en bois laqué, de style tibétain, ont été achetés à l'occasion d'une vente publique aux enchères (I. 29.236 à I. 29.240). Trois tambours de bronze provenant du 3ᵉ Territoire militaire (I. 27.951 à I. 27.953) et de nombreuses pièces de céramique de Đại-la ont été acquis au cours de l'année.

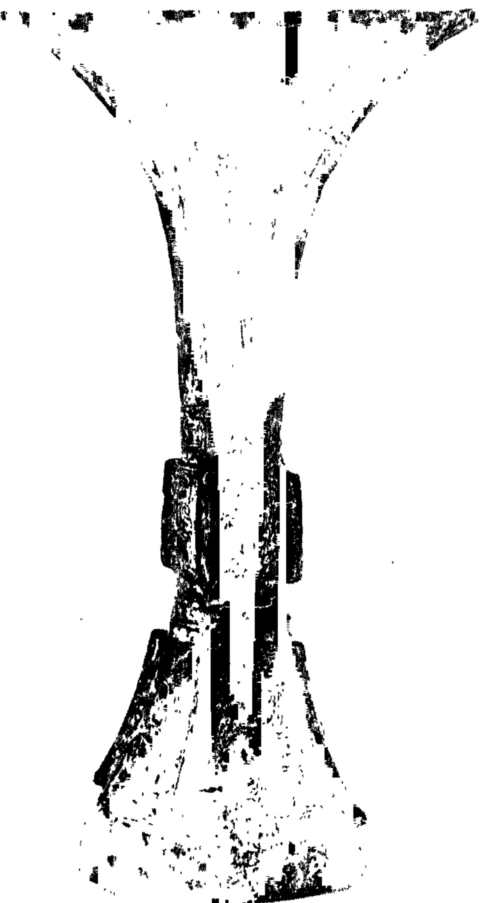
Section tibétaine : Une grande bannière tibétaine représentant le panthéon bouddhique (I. 29.220) a été offerte par le Dr. ROCK.

Section khmère : Un lot important de petits objets de fouilles provenant du Cambodge (I. 27.579 à I. 27.716) a été adressé par M. DALET, Correspondant de l'Ecole Française. Parmi les 138 pièces qui le composent, figurent 27 *prâḥ patimà* en or et en argent, un certain nombre de poteries, dont quelques-unes à décor bleu sur fond blanc, de menus morceaux de quartz et de tectite, des haches et des polissoirs en pierre. La plupart de ces objets ont été trouvés à Tûol Aṅ Sraḥ Romčän, dans la résidence de Tà Kèv (fouilles du 31 janvier — 2 février 1938) ; le reste provient de Tûol Aṅ Kôṃbôt Ka (même province). Le Viṣṇu de Pràsàt Daṃrëi Kràp déjà installé depuis plus d'un an, a pu être complété par suite de la découverte de sa tête et de divers autres fragments au cours des travaux conduits par M. DUPONT sur le Phnoṃ Kulên. Ces travaux ont livré deux autres superbes statues de Viṣṇu, provenant des sanctuaires Nord et Sud du même monument, qui sont également entrées au Musée (I. 29.234, 29.235).

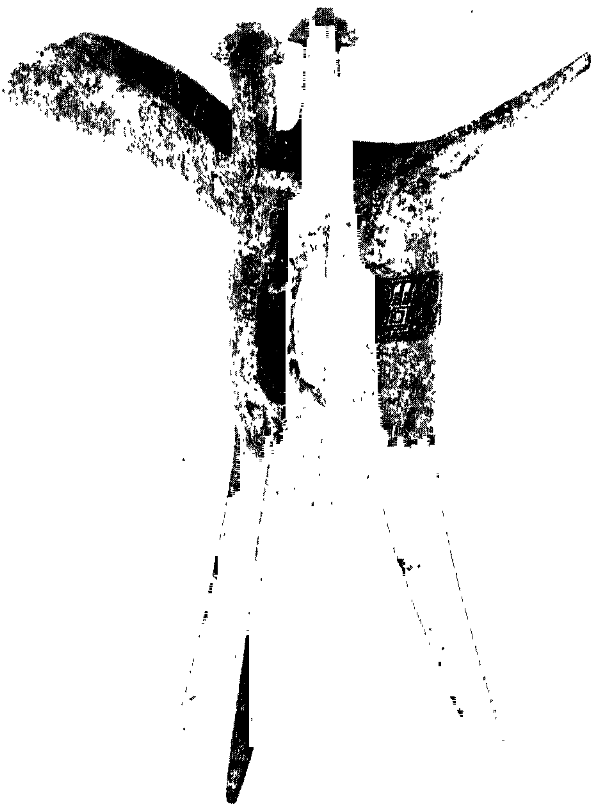
Section chame : Cette section s'est enrichie d'un buste en grès (I. 27.798) et d'une statuette d'Avalokiteçvara en bronze, d'origine chame, trouvée par un paysan au village de Tả-ao, huyện de Nghi-xuân, province de Hà-tịnh (I. 29.215).

Section siamoise : La section d'archéologie siamoise a reçu une tête de Buddha en bronze (I. 28.084) appartenant à l'art d'Āyuth ya et offerte par M. STOCLET en échange des fragments de son « Homme au bras levé » (en réalité un Kṛṣṇa soulevant la montagne) retrouvés au Phnoṃ Dà par M. MAUGER en 1936.

— M. MERCIER, Chef des travaux pratiques, a mis au point deux reconstitutions, d'après moulages, d'un étage de la tour de Bình-sơn (Vĩnh-yên), et d'un ensemble décoratif de la grande tour de Mĩ-sơn (Quảng-nam). Ces reproductions ont figuré en novembre et décembre à la Foire-Exposition de Hanoi, où l'Ecole avait organisé un stand, à côté de celui du Service géographique. Ce stand, qui a valu à l'Ecole un diplôme de grand prix d'honneur, contenait en outre un des trois Viṣṇu de Pràsàt Daṃrëi Kràp, mentionnés ci-dessus, deux vitrines de préhistoire consacrées respectivement



Kou PROVENANT DES FOUILLES D'AN-YANG
(Musée L. Finot: I. 27.959).



Tsio PROVENANT DES FOUILLES D'AN-YANG
(Musée L. Finot : I. 27.958).

Cf. p. 402.

aux recherches de Mlle COLANI en baie d'Along, et de M. Paul LÉVY à Mlu Prei, des photographies relatives aux principaux travaux archéologiques de l'année en cours, et enfin une collection des publications de l'Ecole.

— Le Musée a envoyé à titre d'échange, une collection d'outils néolithiques au Musée australien de Sydney et une petite collection de bronzes dongsoniens et de céramiques chinoises du Tonkin au Musée des antiquités extrême-orientales de Stockholm. Il a confié à titre de prêt au nouveau Musée archéologique de Thanh-hoá une importante sélection de bronzes et de poteries.

— Le pavillon des Beaux-Arts à l'Exposition Internationale de San-Francisco a reçu du Musée, à titre de prêt pour la durée de l'Exposition, une collection de poteries Han, T'ang, Song, Yuan, des céramiques sino-annamites de Bát-tràng (Bắc-ninh), de Thổ-hà (Bắc-giang) et un tambour de bronze (petit modèle).

— Treize conférences accompagnées de projections ont été données au Musée sous les auspices de la Société des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Voici la liste de ces conférences dont les *Cahiers* ont donné des résumés :

10 janvier 1938 : *Les bronzes de l'Ordos*, par le Professeur J. G. ANDERSSON.
17 — : *La maison dongsonienne*, par M. V. GOLOUBEW.
24 — : *Une bataille céleste dans la tradition annamite. La fête de Phù-đổng*, par M. NGUYỄN-VĂN-HUYÊN.
7 février 1938 : *Les animaux dans l'art annamite*, par M. NGUYỄN-VĂN-TỐ.
14 — : *L'architecture religieuse au Tonkin*, par M. L. BEZACIER.
21 — : *L'imagerie populaire au Tonkin*, par M. NGUYỄN-VĂN-HUYÊN.
28 — : *Pithécanthrope, sinanthrope et chasse au singe*, par Mlle M. COLANI.
7 mars 1938 : *La double enceinte et les avenues d'Angkor Thom, leur étude et leur dégagement systématique*, par M. V. GOLOUBEW.
14 — : *Le fondateur de la royauté angkorienne et les récentes découvertes archéologiques au Phnom Kulên*, par M. G. CŒDÈS.
21 — : *L'Annamite et la Mer*, par M. J. Y. CLAEYS.
5 déc. 1938 : *Nouvelles recherches sur une période essentielle de l'histoire annamite.* I, *Les Annamites dans le rayonnement de la culture chinoise à la fin de la dynastie des Ming*, par le R. P. H. BERNARD.
12 — : II, *Le rôle de l'Annam et du Tonkin dans la préservation du patrimoine chinois sous les derniers prétendants Ming*, par le R. P. H. BERNARD.
19 — : *Recherches préhistoriques en baie d'Along*, par Mlle M. COLANI.

— Le samedi 19 mars, MM. G. CŒDÈS et V. GOLOUBEW ont fait au Musée Louis Finot, en présence de M. le Gouverneur Général BRÉVIÉ, un exposé, illustré de projections, des principales découvertes archéologiques réalisées par les membres et correspondants de l'Ecole Française, dans diverses régions du Cambodge, au cours des années 1936-37. M. J. G. ANDERSSON, membre d'honneur de l'Ecole, a présenté le 16 avril à M. le Gouverneur Général le résultat de ses recherches préhistoriques en baie d'Along.

Musées ethnographiques d'Indochine. — Sur la demande du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, M. Paul LÉVY, Chef du Service ethnologique, s'est rendu à

Huê, Saigon et Phnom Péñ. Il s'agissait de pousser activement la réalisation ou la réorganisation des galeries locales d'ethnographie avec le bienveillant concours des Chefs des Gouvernements locaux. On peut espérer que sous peu M[lle] Georgette NAUDIN, Membre correspondant de l'Ecole Française à Saigon, M. ROBERT, Conseiller du Ministère de la Justice à Huê, et M. George GROSLIER, Membre correspondant de l'Ecole et Conservateur du Musée Albert Sarraut à Phnom Péñ, auront, soit réorganisé et augmenté considérablement les collections ethnographiques déjà existantes, soit créé de toutes pièces les musées locaux rendus indispensables par le développement des recherches ethnologiques en Indochine.

Musée de l'Homme, Hanoi. — M. CHÂTEL, Résident Supérieur au Tonkin, ayant bien voulu mettre à la disposition de l'Ecole Française d'Extrême-Orient la salle des expositions temporaires du Musée Maurice Long, le Directeur de l'Ecole a chargé M. P. LÉVY d'y organiser un « Musée de l'Homme ». Celui-ci a été inauguré le 30 novembre en présence de M. le Gouverneur Général J. BRÉVIÉ.

Conçu et réalisé par le Chef du Service ethnologique, assisté de M[me] E. CASTAGNOL et de M. NGUYỄN-VĂN-HUYÊN, ce Musée constitue un premier essai de présentation d'objets ethnographiques replacés dans leur cadre à l'aide de nombreux documents graphiques et photographiques. Le manque de place ne permettant pas de donner un aperçu ni de toute l'ethnologie indochinoise, ni même de celle du Tonkin, la section annamite a été réduite à deux vitrines contenant des réductions d'outils agricoles, d'instruments de pêche (provenant de l'Exposition de l'Enseignement et aimablement offerts à l'Ecole Française d'Extrême-Orient par M. G. BERNARD, Directeur de l'Instruction publique en Indochine), ainsi que des maquettes de moyens de transport, et à quelques vitrines où sont exposés les divers types de costumes annamites du Tonkin ; ces vitrines sont installées dans la galerie économique du Musée Maurice Long attenante au Musée de l'Homme. Dans la salle réservée à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, figurent d'une part des collections se rapportant aux groupes ethniques non annamites : mường, t'ai, man, meo, et d'autre part une sélection représentative de costumes et d'objets du Yunnan.

Les objets appartenant au groupe mường proviennent soit de la mission CUISINIER-DELMAS qui a aimablement prêté au Musée un ensemble provenant de la province de Hoà-bình, soit de dons faits par M. QUÁCH-ĐIÊU, quan lang du village de Mãn-đức, soit de récoltes faites dans la province de Thanh-hoá, par M. ROBERT, alors qu'il était délégué à Bái-thượng.

Les costumes et bijoux appartenant aux groupes t'ai, man et meo, proviennent en partie du fonds de l'Ecole qui les avait acquis autrefois du R. P. SAVINA, alors missionnaire apostolique à Chapa. D'autres ont été acquis à la Foire de Hanoi, au stand de Sơn-la. Le R. P. LAUBIE, missionnaire apostolique à Nghiã-lộ (Yên-báy), a fait don d'une collection d'étoffes t'ai-noir.

La collection du Yunnan a été constituée par M. P. LÉVY, au cours de sa mission à K'un-ming en juillet 1938, avec l'aide du Prof. V. MÖLGAARD, Correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Tous ces objets sont accompagnés de photographies qui en visualisent l'emploi. Un ensemble de maquettes de maisons parmi lesquelles figurent une maison meo acquise par l'entremise du R. P. IDIART ALHOR, missionnaire à Chapa, et une maison banhar, offerte par M. GUILLEMINET, Résident de Kontum, donne une idée assez complète de

l'habitation indochinoise. Quatre grands panneaux portent des cartes ethno-linguistiques de l'Indochine et du Tonkin, des cartes indiquant les genres de vie des populations de l'Indochine et du Tonkin, une carte montrant les principaux sites préhistoriques et historiques d'Indochine. Une petite section anthropologique, comprenant des documents sur les caractères somatiques des Annamites, a été constituée par les Drs HUARD, BIGOT et ĐỖ-XUÂN-HỢP.

Musée Henri Parmentier, Tourane. — Le Musée a reçu 3.856 visiteurs en 1938. Cinq sculptures provenant du dépôt archéologique et représentatives des diverses périodes de l'art cham ont été envoyées à l'Exposition Internationale de San-Francisco. Le Musée a reçu un tympan et un relief qui, découverts autrefois à Chánh-lộ, avaient été scellés dans le perron de la Résidence de Quảng-ngãi. Les terrasses de la salle de Trà-kiệu du Musée et les impostes de la salle de Đồng-dương ont été refaites pendant l'été sous la direction de M. FAUCHEUX, Ingénieur subdivisionnaire de Tourane, après étude avec le Chef du Service archéologique. Celui-ci a procédé à la fin du mois de décembre à la passation de service entre M. TRẦN-THẠCH-YÊN, secrétaire du Musée, dont l'engagement expirait, et M. NGUYỄN-XUÂN-ĐỒNG, dessinateur de l'Ecole, qui assumera désormais ces fonctions.

Musée de Thanh-hoá. — L'aménagement intérieur du Musée s'est poursuivi avec le concours de l'Ecole Française, représentée par M. MERCIER, qui s'est rendu sur place le 4 juillet.

Une importante collection de bronzes et de céramiques provenant des fouilles de Thanh-hoá y a été envoyée à titre de prêt afin de permettre l'ouverture du Musée au public au début de l'année 1939.

Musée Khải-định, Huế. — Le Musée a reçu 3.894 visiteurs. Les collections se sont enrichies d'une trentaine d'objets. Parmi les acquisitions les plus remarquables, M. SOGNY, Conservateur, mentionne : un bol en porcelaine à couverte émail bleu foncé, et à décor doré « deux dragons poursuivant un globe enflammé », époque Ming (n° 4.699) ; un grand vase en porcelaine à couverte émail noir, époque K'ang-hi (n° 4.696) ; une potiche en céramique à couverte émail « poudre de fer » marron foncé, avec sur l'épaulement deux têtes de chimère en relief, époque K'ien-long (n° 4.700); une tasse et une soucoupe en cuivre émaillé, à décor polychrome sur fond jaune, motifs floraux stylisés, époque Minh-mạng (n° 4.695).

M. CLAEYS a fait déposer à la section chame du Musée Khải-định plusieurs sculptures chames précédemment conservées au chalet que possède l'Ecole à Huế et comportant quatre lions en applique provenant de Chánh-lộ, deux éléphants en métope et une tête de singe. Une stèle annamite, qui leur avait été jointe, est également entrée au Musée.

En creusant une tombe au village de Mỹ-lợi, huyện de Phú-lộc, phủ de Thừa-thiên, on a découvert les objets suivants : une bague en or de style cham, deux garnitures en filigrane d'or, une boucle d'oreille et trois bracelets en argent doré d'origine vraisemblablement moï, deux récipients en cuivre paraissant être d'origine chame. Tous ces objets sont entrés au Musée Khải-định, ainsi que de menus objets d'or de style annamite et d'inspiration chrétienne trouvés en terre par des habitants du huyện de Đức-phổ, province de Quảng-ngãi.

Musée Blanchard de la Brosse, Saigon. — Le Musée a reçu au cours de l'année 180.820 visiteurs. Les collections se sont accrues de 123 pièces dont 37 proviennent de dons, 18 d'achats, et le reste de fouilles et recherches des Conservateurs du Musée : M. MALLERET pendant le premier semestre et M. MAUGER pendant le second.

Parmi les dons, on mentionnera une statue de Buddha assis sur le *nāga*, en grès, provenant de la région de Tây-ninh, et un pot à chaux en céramique de Bát-tràng offerts par M. RÉVERTÉGAT ; un socle de grès portant les pieds d'une petite statue trouvée à Tháp-mười, don de M. FAGET ; un vase de céramique khmère, offert par M. LARRAIN ; un Viṣṇu préangkorien offert par M. NGUYỄN-VĂN-HƯƠNG ; deux haches préhistoriques trouvées par M. FRAISSE dans la province de Chợ-lớn. Parmi les autres dons, mentionnons une nouvelle série de bronzes du Thanh-hoá et deux tambours de bronze provenant du Musée Louis Finot. La collection d'art khmèr s'est enrichie de plusieurs sculptures envoyées par la Conservation d'Aṅkor, en particulier de plusieurs statues de Buddha. Parmi les autres donateurs, citons la Société des Etudes Indochinoises, M. WORMSER et le Vénérable TOCH-CHAP.

M. O. JANSÉ, Correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, a acquis à Hongkong et à Changhai, pour le compte du Musée, une importante série de bronzes anciens de la Chine. Parmi les autres achats, figurent un vase piriforme à couverte émail noir, époque K'ang-hi, ayant appartenu à la collection CAZEAU ; deux nāga khmèrs en bronze de grande taille et de bonne facture, provenant des environs de Prei Četr (Tây-ninh) ; cinq bronzes achetés au Docteur DESFOSSÉS.

Les pièces provenant de fouilles comprennent entre autres : une statue de divinité féminine traitée dans le style du Bàphûon (village de Bình-phú), la tête et le torse d'une idole de Ganeça (village de Tiểu-cần), ainsi qu'une statue de Lokeçvara de petite taille, avec arc de soutien (village de Tập-sơn). Ces pièces ont été rapportées par M. MALLERET de sa tournée dans la province de Trà-vinh. Un Viṣṇu préangkorien avec arc de soutien, un groupe figurant un personnage accroupi sur un bœuf (XIIe-XIIIe siècles), un Viṣṇu sur Garuḍa de même époque, un linteau préangkorien à arc, guirlandes et pendeloques, un linga formant monolithe avec sa cuve d'ablutions, deux bases de statues portant les pieds des divinités, une brique de dimensions inusitées (0 m. 37 × 0, 195 × 0, 095) ont été trouvés par M. MAUGER au cours de ses travaux en Cochinchine.

La collection de numismatique dont M. DAUDIN, interprète du Service judiciaire, a entrepris le classement, s'est augmentée d'un nombre considérable de pièces, grâce notamment à la découverte d'un dépôt de plusieurs milliers de sapèques au pénitencier de Poulo Condore et à un envoi du Musée Louis Finot.

M. MAUGER a mis au point un projet de réorganisation du Musée, permettant d'assurer un éclairage convenable des collections, et comportant l'addition de deux ailes, une destinée à l'archéologie, l'autre à la section Chine-Japon avec un dépôt pour les sculptures d'intérêt secondaire. La construction à l'arrière du Musée d'un nouveau local pour la Societé des Etudes Indochinoises restituera au Musée la pièce qu'elle occupe actuellement et qui pourrait être transformée en salle de conférences.

Le catalogue des collections du Musée, rédigé par M. MALLERET, en deux volumes, a été publié à l'Imprimerie d'Extrême-Orient, Hanoi.

Musée Albert Sarraut, Phnoṃ Pĕñ. — Le Musée a reçu 45.228 visiteurs. Le Conservateur, M. GROSLIER, a achevé les aménagements de la cour intérieure du Musée, pour

lesquels le Gouverneur Général avait alloué des crédits spéciaux. Quatre bassins ont été creusés, de part et d'autre des deux allées axiales. A l'intersection de ces allées, un petit pavillon de style cambodgien a été construit, par les « corporations cambodgiennes ». Il sert à abriter une statue brahmanique.

Parmi les nouvelles entrées, figure une triade bouddhique en pierre, comportant un Buddha sur le nāga entre une divinité masculine et une divinité féminine ; en bas de ce groupe, qui a été rapporté du Prāḥ Khằn de Kòṃpoṅ Thoṃ par M. MAUGER, est représenté un personnage tenant un lotus. On peut signaler encore une tête brahmanique venant de la région de Tà Kèv et une tête de Buddha provenant d'Aṅkor Thoṃ ; cette dernière appartenait primitivement à un personnage brahmanique, et a été retouchée par la suite, mais la barbe en collier et les moustaches n'ont pu être transformées.

Ecole supérieure de pāli, Phnoṃ Péñ. — L'Ecole a été fréquentée par soixante-dix élèves, répartis en quatre années. L'enseignement du sanscrit a continué à y être donné à partir de la 2e année : un des professeurs de l'Ecole, le Vénérable PANG-KHAT, a été envoyé à Hanoi, pour s'y perfectionner dans l'étude de cette langue sous la direction du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.



Tonkin. *Préhistoire.* — Le Professeur J. G. ANDERSSON, Membre d'honneur de l'École Française d'Extrême-Orient, s'est rendu dans le courant du mois de janvier à Vachay, afin de procéder à une série de recherches dans la baie d'Along. Après avoir visité plusieurs sites voisins de Hongay, l'illustre savant a porté ses investigations sur les îles situées au Nord et à l'Est de la baie de Fai-tsi-long. Dans l'île de Đanh-đô-la, il a repéré un important gisement préhistorique contenant un grand nombre de tessons, ainsi que des outils en pierre polie. Dans l'île des Grottes, un autre dépôt néolithique lui a livré des objets en pierre et en os, associés à des fragments de poterie et des amas de coquilles. Dans ces enquêtes et fouilles, le Professeur ANDERSSON était assisté de M. NGUYỄN-NGOC-TRÂN, secrétaire-dessinateur à l'Ecole Française. Grâce au concours actif et avisé de M. P. A. LAPICQUE, il a pu visiter, dans des conditions particulièrement favorables, un certain nombre de plages et de grottes situées à l'écart de l'itinéraire parcouru d'habitude par les visiteurs de la baie d'Along. Les principaux sites néolithiques explorés par lui, outre les sites déjà mentionnés plus haut, sont ceux de Đồng-mô et de Xích-thổ, aux environs du Port Courbet, la grotte des Sylphes (Port des Sylphes), la grotte des Huîtres et celle des Coquilles (Ile du Serpent). A son départ, il a demandé à Mlle M. COLANI de continuer ses recherches, et lui a laissé à cet effet le reliquat de ses crédits.

Le 14 mai, Mlle COLANI se rendit à Vachay et commença son travail par les installations anciennes de l'Ile aux Buissons. Puis elle alla revoir les gisements déjà fouillés par le Professeur ANDERSSON autour de Port Courbet. A Đồng-mô ou Đồng-mang, à Xích-thổ, etc., elle fit une abondante récolte, surtout de pierres à sillons. Elle s'embarqua ensuite pour la Các Bà ou Cát Bà où ses recherches furent infructueuses.

Le long du littoral de la baie des Pêcheurs, se trouve un misérable hameau, à proximité duquel, du côté de la mer, dans un champ, elle découvrit une station préhistorique assez riche : mêmes pièces qu'à Đồng-mang et à Xích-thổ.

M. BERNARD, Ingénieur des Mines de Hongay, lui ayant montré une belle hache en pierre taillée, elle fit des recherches dans la grotte de Đồng-cầu, au Nord de Chợ Trới. Celle-ci renferme un kjökkenmödding contenant une invraisemblable quantité de coquilles de *Melania*, des débris de squelettes humains, peu d'objets travaillés, sauf une grande pierre à cupules, et, à 1 m. 20 de profondeur, trois haches taillées, mais polies au tranchant. Ce sont sans aucun doute des pièces bacsoniennes. Plus tard, à Hayat, dans l'île de Kê-bào, M. BERNARD et elle rencontrèrent d'autres échantillons de la même technique.

Après avoir touché Vachay, elle s'embarqua pour le petit port desservant Moncay. A peu près à mi-chemin, entre Moncay et Hà-côi, elle reconnut une station préhistorique, à Quất-đông-nam, au bord d'un large et court fleuve à deux mètres environ au-dessus du niveau de l'eau, dans un champ en terrasse où la récolte de maïs venait d'être terminée. Dans le sol, elle trouva des instruments préhistoriques, types de Đồng-mô, Xích-thổ, etc., pierres à sillons et autres.

Elle alla ensuite à l'île du Chapeau chinois où elle trouva quelques objets lithiques à la surface du sol, mais pas d'indications d'un gisement.

M[lle] COLANI se rendit alors à Đanh-đô-la. Le long d'une tranchée, faite pour un petit Decauville transportant du sable, se trouve un kjökkenmödding important, déjà visité par M. ANDERSSON, et renfermant de petites haches néolithiques, des tessons céramiques et des pierres à sillons.

Enfin, les dernières recherches furent faites dans l'île aux Cerfs (Tuần-châu), toute proche du littoral : là en deux ou plusieurs points, presque à fleur de sol, on trouve des fragments de céramique, quelques petites haches en pierre polie et pierres à sillons.

Toutes ces stations sont à ciel ouvert. La seule grotte dans laquelle M[lle] COLANI ait fait des recherches est celle du Ciseau, dans la petite île des Grottes où elle a fait une récolte à peu près analogue à celle de son prédécesseur dans un énorme kjökkenmödding, avec une abondance extraordinaire de coquilles de *Melania* et quelques coquilles d'espèces marines (aucune pierre à sillons, deux lamelles de molaires d'éléphant, quelques débris de tectites).

Archéologie. — Fin mars, M. BEZACIER, Conservateur des monuments du Tonkin, s'est rendu à Kim-mã à 3 km. de Hanoi (huyện de Hoàn-long, province de Hà-đông) afin d'examiner le terrain d'où un indigène avait ramené des armes en fer, parfois avec un alliage de cuivre, et pouvant dater du XV[e] siècle environ (?). Cet emplacement se trouve au Sud et immédiatement contigu à l'ancienne capitale Đại-la thành.

— Les ouvriers annamites continuent à déterrer des fragments de *stūpa*, accompagnés cette fois de figurines, dans les villages de Vạn-phúc et Ngọc-hà (province de Hà-đông). Un dessinateur de l'Ecole, M. NGUYỄN-NGỌC-TRÂN, est allé enquêter sur ces trouvailles.

— Dans le courant de février, un indigène de Bình-xuyên vint signaler un tombeau chinois au village de Bồng-mạc, phủ de Yên-lãng, province de Phúc-yên. Ce tombeau étant situé au milieu d'une mare, on n'a pu encore exécuter les travaux de dégagement.

— Plusieurs autres tombeaux chinois ont été également signalés dans la province de Hà-nam, au village de Khả-phong, huyện de Kim-bảng. Des travaux de dégagement ont été aussitôt entrepris. Malheureusement, ces tombeaux, au nombre de quatre, n'ont rien livré de très intéressant, sauf une réduction de maison en bon état, une

perle de forme allongée en matière bleue transparente et quelques poteries de modèles connus.

— Dans le courant du mois de mars, M. BEZACIER s'est rendu avec M. BONAMY, Résident de France à Ninh-bình, à l'ancienne capitale de Hoa-lư, pour se rendre compte des travaux à exécuter aux temples dynastiques de Đinh Tiên-hoàng-đế et des Lê antérieurs.

Au cours de cette tournée, son attention a été attirée par un magnifique pont annamite en pierre de cinq travées, qui sera proposé pour le classement comme monument historique.

C'est également au cours de cette tournée, que M. BONAMY a signalé un pont couvert en bois, situé au village de Nộn-khê, huyện de Yên-mô. Ce pont, plus simple que celui de Khúc-toại (Bắc-ninh), est très intéressant. Il paraît, d'après les dires des habitants du village, que c'est sur ce pont que le R. P. SIX, aurait pris modèle pour exécuter celui de Phát-diệm.

— Aux environs de Bắc-ninh, à Quả-cảm, se trouve une léproserie adossée à un de ces mamelons caractéristiques, souvent couronnés par un établissement militaire rasé, presque toujours ceints de tombeaux Han. En creusant une tombe pour un de leurs congénères, les lépreux percèrent incidemment la voûte d'une sépulture Han. M. MARTIN, de l'Assistance médicale, Directeur de la léproserie, prévint les autorités, et l'Ecole fut alertée. M. CLAEYS, Chef du Service archéologique, se rendit sur les lieux et releva le plan de la crypte devenue accessible. C'est un caveau double de forme ordinaire de 7 m. de long environ, les deux chambres communiquant par un passage voûté de 0 m. 75. Aux environs de ce point, plusieurs tumuli ont été par la suite dégagés extérieurement, l'extrados des caveaux mis au jour. L'intérieur n'a pu encore être fouillé ; mais ces recherches réservent sans doute peu de surprises, les tombes ayant toutes été violées à une époque indéterminée, ainsi qu'en témoigne le trou d'homme pratiqué dans la voûte. La continuation des travaux s'est d'ailleurs heurtée à quelques difficultés : la main-d'œuvre fournie par les lépreux est la seule possible sur ce site et aucun auxiliaire, dessinateur ou « cai » de l'Ecole ne consent à travailler dans une léproserie.

— Dans la grotte de Thụy-khê du massif calcaire de Thiên-phúc, des ossements dont l'ancienneté n'a pu être exactement déterminée ont été réunis dans un ossuaire par les bonzes. En fait, une tradition locale prétend que les ossements sont ceux de pirates qui se seraient réfugiés en cet endroit et qui auraient été murés dans la grotte il y a un demi-siècle. Il est dit dans la « Bibliographie du Đại Nam », première série (1), que la grotte située sur le mont Sài-sơn est celle où vécut Từ-đạo-Hạnh, de la dynastie des Lý (2). Le mont s'appelait Phật-tích (qu'il ne faut pas confondre avec le Phật-tích des bords du canal des Rapides dans la province de Bắc-ninh).

---

(1) L. CADIÈRE et P. PELLIOT, *Première étude sur les sources annamites de l'histoire d'Annam*, BEFEO., IV, p. 622.

(2) TRẦN-VĂN-GIÁP, *Le Bouddhisme en Annam des origines au XIII[e] siècle*, BEFEO., XXXII, p. 267.

Les ossements dont il est question dans cette grotte ont été examinés par Mlle COLANI qui les a déclarés sans intérêt. Le Chef du Service archéologique, invité par le chef de la bonzerie, s'est également rendu sur les lieux au moment d'une de ses visites aux travaux de réfection de la pagode, travaux qui avaient été entrepris par M. BEZACIER avant son départ en congé.

— Des stèles et des pierres taillées ont été signalées à l'Ecole dans la région de Uông-bí par M. CUNG-ĐÌNH-HUÊ.

— Dans un banc de sable, voisinant avec le village de Hòn-một (délégation de Campha-mines), ont été trouvés divers objets en porcelaine et en cuivre.

Conservation des monuments historiques. — Dans le courant du mois de janvier, M. BEZACIER a entrepris la restauration du sanctuaire de la pagode Thần-tiên, appelée vulgairement Chuà Cói, huyện de Tam-dương, province de Vĩnh-yên, et classée sous le nº 94. Voici un extrait de son rapport :

« Pour cette restauration, nous avons procédé suivant la méthode employée dans les autres monuments ; c'est-à-dire que nous avons démonté complètement la charpente, puis, après avoir lavé et brossé très soigneusement chaque pièce de bois, nous l'avons passée au pétrole avant de procéder au remontage.

« Les quatre grosses colonnes centrales étaient complètement creuses. Tenant à les conserver, à cause de leur ancienneté, nous avons construit à l'intérieur un poteau en béton armé de 0 m. 15 × 0 m. 15. Le vide laissé entre ce poteau et l'intérieur de la paroi de la colonne a été comblé par un béton maigre. Ensuite, afin que chaque pied de bois soit propre, nous avons rempli les fentes, gerçures ou éclats de bois, d'un mélange composé de vernis, de riz gluant et de sciures de bois. Cette composition a l'avantage de se confondre avec la couleur du bois. Pour d'autres pièces, dont la teinte était plus foncée, nous avons remplacé ce mélange par de la laque. »

— A Thiên-phúc (Sơn-tây), les charpentes de la salle antérieure ont été réparées, les parties détruites par les termites remplacées par des pièces de charpente semblables à l'original. Les emmarchements des différentes salles successives qui avaient joué et s'étaient disloqués ont été réglés sur de nouvelles assises. Au centre de la pièce d'eau, le petit pavillon sert, au moment de la fête de la pagode, de « théâtre d'eau ». Les fondations ont été reprises en sous-œuvre et disposées pour les représentations qui nécessitent un arrangement spécial. Les ponts couverts ont également été réparés et remis en état.

— Parmi les travaux d'entretien de moindre importance, effectués par les soins de l'Ecole, ou surveillés par elle, on citera les réparations aux murs de clôture et de terrassements du tombeau de Hùng-vương (Phú-thọ), au mirador de la citadelle de Sơn-tây et au Chuà Tháp de Nam-định.

La restauration et la réfection partielle de plusieurs pagodes non classées (notamment celle de Thánh Tháp, huyện de Yên-lạc, province de Vĩnh-yên) ont été autorisées par l'Ecole à condition que le plan des travaux envisagés ait été soumis et approuvé. A la pagode de Quỳnh-lâm (Hải-dương), des réparations sommaires ont été effectuées par les soins du village. Il en a été de même à la pagode de Yên-sinh, même province, au pont couvert de Phát-diệm (Ninh-bình), à Phật-tích, à Đình-bảng, au đình de Phú-mẫn (Bắc-ninh) et au đền Bạch-mã à Hanoi.

Epigraphie. — L'Ecole a poursuivi l'exécution de son programme d'estampage des inscriptions sur pierre, sur bronze ou sur bois du Tonkin. Du 1er janvier au 31 juin, trois estampeurs ont parcouru dans la province de Vĩnh-yên, une trentaine de villages des cantons de Kiên-cương, Tang-đỗ, Tuân-lộ, du phủ de Vĩnh-tường, une cinquantaine de villages des cantons de Hội-hạ, Hội-thượng, Hoàng-chuế, Đạo-tú, Định-trung, Miêu-duệ, Quan-ngoại, Bình-hoà, Tĩnh-luyện, du huyện de Tam-dương, et une quarantaine de villages des cantons de Nhật-chiêu, Phương-nha, Vân-đài, Lương-quán, Thư-xá, du huyện de Yên-lạc. Ils ont apporté à l'Ecole 566 estampages (nos 14.250-14.817) dont 150 sont datés d'avant Gia-long, c'est-à-dire avant le XVIIIe siècle. Il y en a 4 de Quang-trung, 22 de Cảnh-thịnh et 2 de Bảo-hưng des Tây-sơn. Celles-ci présentent un certain intérêt pour l'étude de cette dynastie rebelle. Les estampeurs ont également fait une enquête portant sur : les brevets et légendes de génie, les archives communales, les édifices religieux, les coutumiers, les statues et mobiliers cultuels, les fêtes, etc. Ces renseignements sont notés en annamite sur un cahier spécial pour chaque village.

— Sur la demande du Directeur de l'Ecole, un questionnaire sur le culte des génies tutélaires a été envoyé par les soins du Résident Supérieur au Tonkin aux résidents chefs des provinces et aux commandants des territoires militaires. Il se compose de plusieurs parties :

1° Légende du génie,
2° Lieux consacrés au culte,
3° Date des rites et cérémonies,
4° Offrandes,
5° Officiants,
6° Vêtements et objets de culte,
7° Interdits à observer dans le culte et dans la vie courante,
8° Evolution du culte.

A partir de fin mai des réponses sont parvenues à l'Ecole de toutes les provinces du Tonkin, à l'exception de celle de Thái-bình qui ne pourra envoyer les siennes qu'au début de 1939.

Le culte du génie tutélaire est répandu dans tout le Delta du Tonkin. Chaque village a son *đình* et son génie-patron. Parfois le même génie est adoré par plusieurs villages voisins. Et il s'établit alors des relations amicales entre eux. Chaque année, ou au bout d'un nombre d'années déterminées, on organise des processions et des fêtes entre plusieurs villages.

Par contre, au Haut Tonkin, d'après les réponses qui nous sont parvenues, dans le 4e Territoire militaire, Lai-châu, dans les délégations de Na-cham, de Thất-khê de la province de Lạng-sơn, ce culte est inexistant. Il sera donc intéressant de fixer l'aire d'expansion de ce culte qui constitue une base religieuse et sociale extrêmement solide de la population annamite du Delta. Il sera d'un haut intérêt de savoir comment il s'est répandu dans la Moyenne et la Haute Région, d'étudier sous quelle forme il y existe, les obstacles qu'il y rencontre et également comment il y a évolué. On espère que le dépouillement de ces documents permettra de répondre à ces questions qui constituent un des problèmes essentiels de l'histoire de la colonisation annamite.

Les résultats obtenus sont très satisfaisants. Ils constituent une masse énorme de faits qui n'avaient jamais encore été jusqu'ici réunis. L'enquête renferme en outre des

copies de manuscrits concernant les légendes des génies et des brevets royaux des différentes dynasties annamites conférant des titres aux saints-patrons des villages. On a vu que l'Ecole fait en ce moment estamper toutes les stèles du Delta du Tonkin. Une étude comparative de ces stèles et des résultats de cette enquête sera d'un très grand profit pour l'histoire religieuse du pays.

M. NGUYỄN-VĂN-HUYÊN qui est chargé d'étudier ces documents projette de publier un calendrier des fêtes villageoises du Tonkin avec une introduction sur les génies adorés. Il mène cette étude du culte du génie tutélaire en relation avec l'organisation sociale des communes annamites.



Annam. *Archéologie.* — M. PAJOT a débarrassé de la terre qu'il contenait un ancien tombeau chinois qui avait été signalé près du village de Mẫn-thôn, phủ de Thọ-xuân (Thanh-hoá). La récolte des poteries a été peu considérable. Le Directeur de l'Ecole a profité de cette découverte pour faire réserver à l'Ecole deux nouveaux périmètres dans cette région où de nombreux tumuli signalent la présence d'anciennes constructions funéraires chinoises.

— A Mật-sơn (Thanh-hoá), une statue en bronze, représentant un personnage taoïste assis a été trouvée. Elle semble appartenir à l'art sino-annamite du XVIe siècle. Elle est conservée désormais à Thanh-hóa et est en instance de classement.

— Une statuette d'origine chame, en bronze, représentant un Avalokiteçvara, a été trouvée par un paysan dans un champ de patates au village de Tả-ao, huyện de Nghi-xuân (Hà-tịnh). La statuette, haute de 11 cm. 5, était placée dans un pot en terre cuite. Elle est entrée au Musée Louis Finot.

— Au Nord du pays cham, M. CLAEYS, Chef du Service archéologique, a visité les inscriptions chames des grottes de Phong-nha (Quảng-bình), connues également sous l'appellation de Grottes de Cu-lạc, du nom d'une chrétienté voisine, sur lesquelles on a plus d'observations que de renseignements précis. Ces inscriptions gravées sur une roche que l'humidité constante rend particulièrement tendre et « savonneuse », sont restées malheureusement jusqu'ici sans traduction. Cette humidité a toujours empêché tout estampage correct. En 1897, le R. P. CADIÈRE, accompagnant C. PARIS (1) en mission, avait déjà essayé de relever ces inscriptions. Il avait fallu souligner les traits en les noircissant et par conséquent les retracer avant de les calquer, seule méthode possible. Cette opération, faite par cinq ou six scribes (recrutés par le sous-préfet, nous dit le P. CADIÈRE, et non par lui-même et C. PARIS, comme l'a écrit celui-ci) ne connaissant pas le cham ou le sanskrit, ne pouvait malheureusement qu'altérer le dessin original. Il est même à craindre qu'en le retraçant, on ne l'ait parfois rendu définitivement illisible. La trace de ces essais ou de tentatives ultérieures du même ordre soit à la craie, soit au charbon est encore nettement visible. De bonnes photographies avec un

(1) *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, 1897, p. 391 sqq. Cf. également *BE.*, XV, 2, 121.





Statues du roi Pō Klauṅ Moh Nai et de sa femme (pagode de Thuận-đông). Cf. p. 413.

éclairage frisant donneraient peut-être une base de travail plus fructueuse aux tentatives d'interprétation. Il est bon de noter combien les visiteurs — et les Annamites sans exception — aiment à tracer leur nom ou des pseudonymes (le nom personnel ayant un caractère sacré) lorsqu'ils visitent un site remarquable. Les parois intérieures des grottes de Phong-nha (comme celles des montagnes de marbre ou de la baie de Hạ-long) sont littéralement tapissées en toutes dimensions de caractères ou de quốc-ngữ. La gravure au moyen d'un couteau ou d'un outil est fréquente parce qu'aisée dans la roche tendre et humide. La flamme de l'inévitable lanterne à acétylène est aussi souvent employée ; on en voit les traces en des régions des voûtes dont on se demande par quels moyens elles furent accessibles. On comprend combien, dans ces conditions les inscriptions anciennes supposées chames ont eu l'occasion d'être détériorées. Souvent en effet les visiteurs, sans respect pour la « chose écrite » antérieurement, ont surchargé les vieux caractères annihilant tout espoir de leur voir découvrir ultérieurement un sens.

Dans le Sud de l'Annam-Champa, le Chef du Service archéologique a examiné un curieux tombeau signalé par M. GALLOIS dans la plantation de l'Institut Pasteur à Souei Dao (1). De plan général de type annamite, ce tombeau est cependant orné de sculptures où l'influence chame est prépondérante. Les pièces de décor, qui ne proviennent cependant pas d'un temple voisin, ont été taillées dans un grès très tendre.

— L'onomastique réserve parfois des surprises. C'est ainsi que plusieurs monuments ou emplacements chams avaient été signalés au Chef du Service archéologique dans la province de Phan-thiết. Leur reconnaissance montra qu'ils étaient connus sous des noms différents. C'est ainsi que Pō Dām et les groupes voisins avaient été donnés comme monuments nouveaux dans la région de Song-long-son. Il arrive parfois que le même monument soit connu sous plusieurs noms ou que le rattachement à un canton ou à un huyện différent change sa désignation. Il en est ainsi pour la « pagode » chame située à 14 km. au Sud de Phan-lí chàm et à 250 m. de la route (Est), donnée sous le nom de Mai-lãnh, canton de Tuân-giáo, *alias* Vua Già, par M. CLAEYS (*BEFEO.*, XXVIII, p. 609) et par M. PARMENTIER dans son *Inventaire* (t. I, p. 38), comme pagode de Thuận-đông, canton de Vĩnh-an, huyện de Hoà-đa, vingt ans plus tôt. Ces deux premières visites avaient montré l'état de vétusté du monument. Or, le Chef du Service archéologique voulant en vérifier l'état cette année constata que sur l'emplacement même de l'ancienne pagode, les bâtiments étaient en complète reconstruction. Les statues du roi Pō Klauṅ Mơḥ Nai (2) et de sa femme, avaient été repeintes à neuf (pl. XCVII) et une seconde femme, dans le pavillon refait du Sud, avait été montée en ciment coloré. Une constatation intéressante a pu également être faite, c'est que les tiares et bonnets royaux en or du dépôt de Tịnh-mĩ (3), éloigné d'une dizaine de kilomètres, sont destinés à orner, non des personnages vivants au cours d'une cérémonie, mais les statues elles-mêmes. Des mensurations précises sur les statues restaurées le prouvent sans contestation possible.

---

(1) Huyện de Vĩnh-xương, province de Khánh-hoà.

(2) *Inv.*, t. I, p. 38.

(3) *BEFEO.*, t. II, p. 280 ; t. V, p. 1-46 ; t. XXVIII, p. 608.

— Le Chef du Service archéologique a visité les deux rives de la vallée du Sông Đà-rang. Sur la rive droite, vis-à-vis de la citadelle de Thành-hồ, l'emplacement du Núi Tháp contient un dépôt de sculptures dont la plupart mériteraient d'être abritées dans un Musée (pl. XCVIII). Il faudrait cependant pour cela lever le culte dont ce lieu est l'objet, opération qui n'est pas toujours aisée. Sur la rive gauche, à 3 km. en amont de la citadelle, la carte au 1 : 25.000 porte un emplacement signalé comme ruines chames. En fait, quelques fouilles rapides ont donné des briques, de fortes dimensions, qui révèlent ainsi leur haute époque. Cette constatation concorde avec les observations précédemment faites à propos des têtes de Cung-sơn.

Conservation des monuments historiques. — Les travaux d'aménagement du parc de Mĩ-sơn ont été continués par M. BEZACIER. Ils ont porté cette année : 1° sur la construction d'une digue destinée à empêcher l'érosion devenue dangereuse pour le groupe A ; 2° sur l'établissement d'une plate-forme automobilable en saison sèche destinée à devenir ultérieurement une route touristique ; 3° à la continuation des travaux de conservation des monuments en danger de destruction.

Le Chef du Service archéologique s'est rendu à Mĩ-sơn au début des travaux pour décider du programme avec M. BEZACIER et à leur achèvement pour inspecter ce qui avait été réalisé. Les conseils de M. DUCREST, Résident de Quảng-nam, ancien Ingénieur des Travaux publics, furent précieux en ce qui concernait l'exécution technique du barrage-digue et du piquetage de la route. Malheureusement le barrage n'a pu être achevé au cours de cette campagne, M. BEZACIER ayant épuisé les crédits dont il disposait. Un typhon extrêmement violent, à la fin de la saison, emporta une partie des terrassements et creusa une entaille profonde dans la berge de la rivière opposée au barrage qui formait épi et renvoyait les eaux. L'achèvement de cet ouvrage, dont la détérioration montre le violent effet des eaux de ruissellement et prouve la nécessité d'y parer, est inscrit en première urgence au programme de la prochaine campagne.

La piste, par contre, a bien tenu, et il suffira de quelques reprises partielles pour qu'elle soit praticable au cours de la bonne saison. Le typhon a malheureusement détérioré un édicule (B7) à l'Ouest de la cour des stèles. La partie restante de la toiture, qui était déjà en très mauvais état, a achevé de s'écrouler. Un autre édicule (B9) voisin a subi aussi quelques légers dégâts.

Voici quels travaux ont été entrepris au cours de la campagne de 1938 :

Groupe A. Les travaux portèrent sur les monuments A1 (pl. XCIX, A) : nettoiement, consolidation de toutes les superstructures, suppression d'un poteau provisoire à la porte Est ; fouilles de la partie centrale du sanctuaire et essai de reconstitution du dallage et du piédestal. A12 : réfection du portique. A10 : dégagement d'une cuve à ablutions et d'un *liṅga*. Groupe B-B1 : dégagement et commencement de la remise du dallage. B3 : nettoiement de la superstructure ; consolidation et réfection du portique ; reprise de briques dans de nombreuses fissures. B4 : reprises diverses à la base, réfection du portique. B5 : reprises diverses de la superstructure et aux fenêtres Est et Ouest. B6 : nettoiement de la superstructure et remontage du portique. Groupe C : nettoiement du C1 et diverses reprises. Groupe D : nettoiement du sommet des murs du D1 (pl. XCIX, B). Reprises au pourtour de la base avec poteau de béton armé. Remise en place de colonne. D2 : reprises diverses au pourtour (pl. C, A).

Cour des stèles : enlèvement des nombreuses sculptures pour les remettre à leur place définitive ; remblaiement d'une partie de cette cour.



Dépôt de Núi Tháp (cf. p. 414).



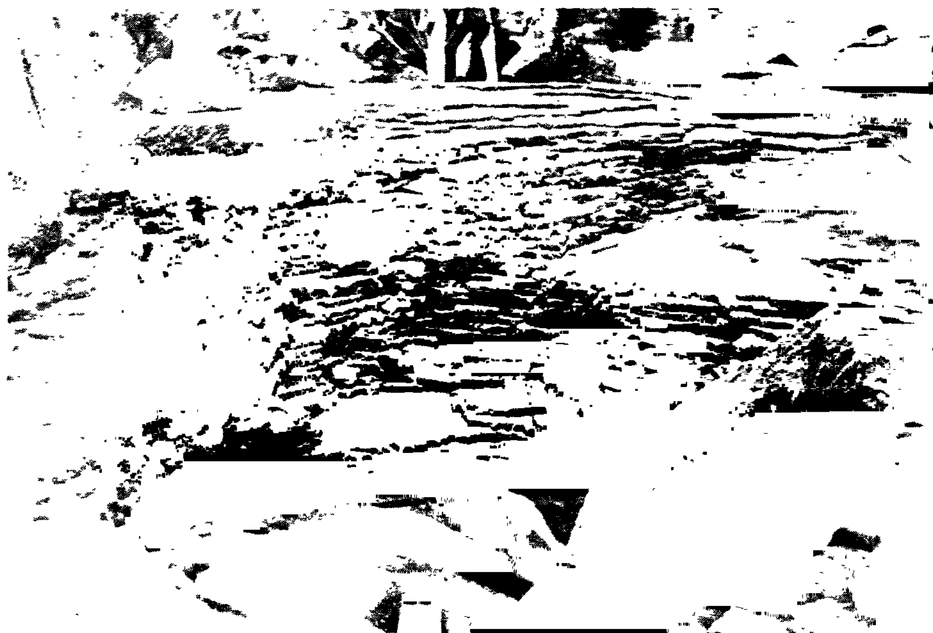
MĪ-SO'N. Tour A_1. Etage de la façade (cf. p. 414).



MĪ-SO'N. Monument D_1 (cf. p. 414).



MĪ-SƠN. Ensemble des groupes BCD, vu du sommet de la tour A_1 au cours des travaux (cf. p. 414).



CHÁNH-LỘ. Angle Sud-Est du sanctuaire principal après dégagement (cf. p. 415).

A l'intérieur de A1 le piédestal est en voie de reconstitution, le poids de la cuve à ablutions, malgré les brisures qui la divisent en plusieurs fragments, est tel qu'il a fallu installer un fort palan différentiel sur jambes métalliques pour la remettre en place.

A B3, un procédé nouveau a été essayé pour masquer la jambe de force en béton armé substituée à un piédroit défaillant. Les briques du nouveau parement ont été rodées à la manière chame et collées au moyen d'un liant annamite au sucre contenant de la poudre de brique. Cet essai de reconstitution des procédés de construction chame a été parfaitement réussi par M. BEZACIER. Il présente l'inconvénient de masquer complètement la reconstitution et son emploi systématique serait incompatible avec la règle qui prescrit de laisser les réparations modernes apparentes afin d'éviter toute restauration intempestive non contrôlable.

M. MERCIER, Chef des travaux pratiques, a installé à Mĩ-sơn son équipe de mouleurs. Ceux-ci ont profité de l'échafaudage de A1 pour prendre plusieurs empreintes de motifs décoratifs des superstructures pratiquement inaccessibles en temps ordinaire. Le dessin et les cotes exactes du monument ont été également relevés à l'aide de cet échafaudage. Les moulages ont été transportés à Hanoi où, après avoir été installés au stand de l'Ecole Française à l'Exposition de Hanoi en novembre (concurremment avec les moulages de la tour de Bình-sơn au Tonkin), ils seront remontés au Musée Louis Finot dans la section projetée de sculpture et d'architecture comparées (1[er] étage de la rotonde).

— A Quảng-ngãi, le groupe cham de Chánh-lộ, envahi de brousse, a été dégagé et fouillé en surface. Il est fort important par la disposition de son plan. La tour centrale était dotée d'un pavage de briques circulaire comportant un nombre imposant d'assises (pl. C, B). Quelques sculptures ont été dégagées, mais n'apportent rien de nouveau à la description de l'*Inventaire* de M. PARMENTIER.

Un tympan de 1 m.66 de hauteur sur 1 m.58 de large et un linteau, 2 m.74 × 0 m. 58, provenant de ce site avaient été autrefois encastrés dans le perron de la Résidence de Quảng-ngãi. L'équipe de mouleurs en a exécuté de parfaites reproductions en ciment. Ces reproductions ont été substituées aux originaux dans le perron et les pierres elles-mêmes ont été acheminées sur le Musée Henri Parmentier à Tourane où elles seront installées dans la section correspondant à la région de Quảng-ngãi.

— A Thanh-hoá, des travaux de réfection au temple des Lê ont été exécutés sous le contrôle de M. BEZACIER. Un inventaire du trésor conservé dans le temple a été relevé avec la participation de M. NGUYỄN-XUÂN-ĐÔNG, représentant l'Ecole.

— A Ban Méthuot, le Chef du Service archéologique a fait une enquête au sujet de pièces de sculptures malencontreusement enlevées et déplacées du monument de Yaṅ Proṅ. Le Directeur a pris à cette occasion toutes dispositions utiles pour que pareil fait, extrêmement regrettable, ne se reproduise plus. Certaines sculptures de Yaṅ Pron ayant été déposées à Ban-don, M. CLAEYS a demandé à M. NER, Correspondant de l'Ecole, qui se rendait en mission dans ce village de chasseurs d'éléphants, de faire un inventaire de ce qui s'y trouve. D'autre part, M. ANTOMARCHI, Inspecteur de l'enseignement primaire à Ban Méthuot, a bien voulu se charger de prendre des estampages des inscriptions de piédroits de Yaṅ Proṅ transportés à Ban-don avec les sculptures.

— Des réparations ont été autorisées au « pont japonais » de Faifo.

Ethnologie. — Au cours d'un séjour effectué au début du mois de janvier à Bái-thượng (Thanh-hoá), M. P. Lévy, Chef du Service ethnologique, invité par M. Robert, Chef de cette Délégation, a pu faire un certain nombre de recherches. Les unes portent sur les Annamites et en particulier sur leurs curieuses danses de Xuân-phả, dont un film de cinéma a été pris, et sur les divers groupements de langue t'ai, peuplant une partie de la province de Thanh-hoá, sur lesquels M. Robert nous donnera bientôt un très important ouvrage. Tout un groupe de jeunes danseuses t ai nưa venues de Sam Nưa (Hua P'ăn), à l'occasion des fêtes du nouvel an, a exécuté à Bái-thượng une série de danses accompagnées de chants d'un grand intérêt. Soixante objets destinés au futur Musée ethnographique de Hanoi, ont été rapportés.

— M. Claeys a continué ses observations sur les coutumes, le matériel et l'histoire des marins et pêcheurs de la côte d'Annam entre Phan-thiêt et Hà-tịnh. Il a rapporté de cette tournée une importante collection photographique. Un séjour à l'Institut Océanographique lui a permis de poursuivre ce travail avec l'utile collaboration et documentation de son Directeur, M. Chevey. Grâce au concours que lui prêtèrent très obligeamment les chefs des provinces visitées par lui, il a pu étendre son enquête sur un grand nombre de phủ et de huyện situés au bord de la mer, et réunir ainsi une foule d'observations et de renseignements encore inédits.

— Le Résident Supérieur en Annam a envoyé à l'Ecole les cartes ethno-linguistiques des provinces de Darlac, Hà-tịnh et Thanh-hoá. C'est également grâce à M. Graffeuil qu'une enquête sur le *culte du génie tutélaire* a pu être faite en Annam en utilisant le même questionnaire qu'au Tonkin (v. supra, p. 411). Plus de cinq cents réponses emanant d'instituteurs nous sont parvenues par l'intermédiaire du Ministère de l'Education Nationale de Huế. Mais il reste encore un grand nombre de villages qui n'ont pas été touchés par l'enquête.

Cependant les résultats obtenus nous montrent que souvent les génies adorés ne sont pas les mêmes qu'au Tonkin. La structure du culte en est également différente. Le culte du génie des eaux y est d'autre part beaucoup plus répandu que dans le Nord.

Les renseignements fournis se révèlent donc déjà très instructifs et pourront être étudiés en même temps que ceux qui ont été réunis au Tonkin.

***

Cochinchine. *Préhistoire.* — M. O. Jansé, Correspondant de l'Ecole Française, a entrepris en collaboration avec M. Malleret, Conservateur du Musée Blanchard de la Brosse, des fouilles dans l'Ile de la Tortue (Biên-hoà). Ces fouilles ont mis au jour des haches lithiques et de la céramique post-Song.

— M. Malleret, Correspondant, a effectué une série de reconnaissances en Cochinchine, en vue d'établir un inventaire des ressources archéologiques de ce pays. Dans la province de Chợ-lớn, il a visité le site de Rạch-núi, au village de Đông-thành, non loin du centre de Cần-giuộc, où se trouve un monticule qui a livré en abondance des tessons de poteries et d'où les habitants ont retiré des haches en pierre polie. Un *liṅga* se trouvait en outre sur cet emplacement. Trois autres points ont été visités dans la même province, au village d'An-ninh, non loin du Vaico oriental. Un monticule contenant des haches et divers fragments en grès, ainsi qu'un bassin orienté N.-E. — S.-O., ont été reconnus dans cette région. Après des sondages et la récolte de tessons de po-

terie et de néolithes, M. P. LÉVY a reconnu l'importance insoupçonnée de ces gisements et de la préhistoire cochinchinoise en général. Il se propose, avec M. MALLERET, d'en pousser l'étude aussi loin que possible.

Archéologie. — Dans la province de Mĩ-tho, région de Tân-hiệp, cinq tumuli où apparaissent des dalles en schiste et en grès ont été repérés. Au village de Thân-cửu-nghĩa, il a été trouvé une remarquable statue de Viṣṇu d'art préangkorien. Enfin, dans la même province, au village de Hưng-thạnh-mĩ, situé dans le Sud de la Plaine des Joncs, a été découverte une autre statue de Viṣṇu, de même époque, en un état de conservation excellent.

Dans la province de Tân-an, région de Mộc-hoá, au village de Hưng-điền, situé dans le Nord de la Plaine des Joncs, se trouvaient deux grandes statues, dont l'une présente une abondante chevelure bouclée repandue sur la nuque. Deux torses, une tête et divers fragments ont été repérés au même point.

Dans les provinces de Trà-vinh, Cần-thơ et Vĩnh-long, M. MALLERET, accompagné de M. DANH-HAN, secrétaire cambodgien du Musée, a visité 34 pagodes dont 17 contenaient des vestiges. L'ensemble des pièces découvertes s'établit ainsi : 27 statues en grès dont 14 en très bon état de conservation, 8 *linga*, 7 cuves à ablutions, 10 piédestaux, 2 lions, un élément de crête de faîtage et un amortissement d'angle, une colonnette de porte cylindrique, 14 dalles en schiste ou en grès, une partie de frise, cinq bassins orientés E.-O., quatre emplacements présumés de *pràsàt*, huit Buddha en bronze, 14 poteries. Parmi les statues se trouvent : un Buddha préangkorien assis, d'une excellente facture et intact, portant sur son socle une ligne d'écriture qui permet de lui assigner une date voisine du VIIe siècle, un autre Buddha préangkorien debout, de même style que celui de Trung-điền, une statue préangkorienne de Lokeçvara adossée à un arc de soutien, un très beau Viṣṇu en grès rouge avec arc de soutien, une tête avec buste de Gaṇeça, une très belle statue féminine du style du Bàphûon, plusieurs statues masculines ou féminines du premier art classique.

Dans la province de Gia-định, M. MALLERET a pu déterminer l'emplacement de l'ancien fort annamite de Thuận-kiều, qui joua un rôle au cours de la bataille de Chí-hoà. Il a visité en outre les tombeaux des Hồ et le mausolée de NGUYỄN-HUỲNH-ĐỨC, ainis que la pagode où est conservé le *mukhaliṅga* de Bà-điểm.

Dans la province de Chợ-lớn, région de Đức-hoà, il a visité la série des emplacements signalés par M. H. PARMENTIER en 1920 et par M. J. Y. CLAEYS en 1931. Trois nouveaux sites ont été signalés au village de Mĩ-hạnh et de Đức-lập.

Dans les villages de Sốc-trăng et de Rạch-giá, M. MALLERET a signalé l'existence de huit emplacements présumés de sanctuaires, neuf statues en grès dont quatre dans un remarquable état de conservation, quatre torses et trois têtes de statues, dix *liṅga* dont deux solidaires de leur cuve à ablutions, trois piédestaux, plusieurs cuves à ablutions, une partie de frise ou de registre de fronton, une antéfixe de face, six *peṣaṇī*, trois rouleaux de *peṣaṇī*, enfin diverses dalles, socles de statues, poteries ; anciens canons annamites, etc. Parmi les pièces les plus intéressantes, se trouve une statue de divinité féminine (Umā ?) de style préangkorien, à haut chignon et sarong uni, découverte au village de Trương-khánh, province de Sốc-trăng.

Dans le seul village d'An-ninh, même province, une quarantaine de pièces ont été signalées, parmi lesquelles se trouvent quatre statues du premier art classique, deux torses et une tête de divinité.

Conservation des monuments historiques. — Un arrêté en date du 24 mai 1938 porte classement du mausolée de Petrus TRƯƠNG-VĨNH-KÝ à Chơ-quán (Chơ-lớn) et de la stèle de granit élevée à sa mémoire à Vĩnh-thành (Bên-tre).

— Un crédit de 500$ offert par le Gouvernement local pour l'entretien des monuments de Cochinchine a permis à M. MAUGER d'effectuer quelques travaux aux sanctuaires de Prei Četr et de Chót-mạt. Voici son rapport :

« *Travaux de Prei Četr* (latitude Nord 12 G 243 ; longitude Est 115 G 420. Carte n° 220-Est au 1 100.000e). — L'appellation cambodgienne de ce sanctuaire est Pràsàt Aṅkũñ, tandis que Prei Četr est le nom du khũm (l'orthographe Prei Chêk adoptée jusqu'à ce jour est fautive).

« Le plan d'ensemble (pl. CI) présente deux sanctuaires alignés A et B faisant face à l'Est, et précédés d'un gopura. Le terre-plein sur lequel sont érigées ces constructions est entouré de douves. Seul le sanctuaire du Sud, A, est bien conservé (cf. pl. CII). La planche CIV, A montre un intéressant détail des réductions d'édifices qui ornent les entre-pilastres, près des angles du monument. Le soubassement de ce sanctuaire a été dégagé ; la porte remise en état, le linteau a retrouvé sa place. Une dalle de couverture assure la protection de la ruine contre les pluies.

« Quant au sanctuaire B, il ne présentait avant les travaux que l'aspect d'un tertre de 3 m. de haut. Le dégagement de ce monticule a permis de mettre au jour le soubassement qui est plus important que celui du sanctuaire A.

« *Travaux de Chót-mạt.* — Ce sanctuaire est situé à 18 km. au Nord de Tây-ninh, et à environ 1.800 m. à l'Ouest de la route coloniale de Saigon à Kòṃpoṅ Čàm.

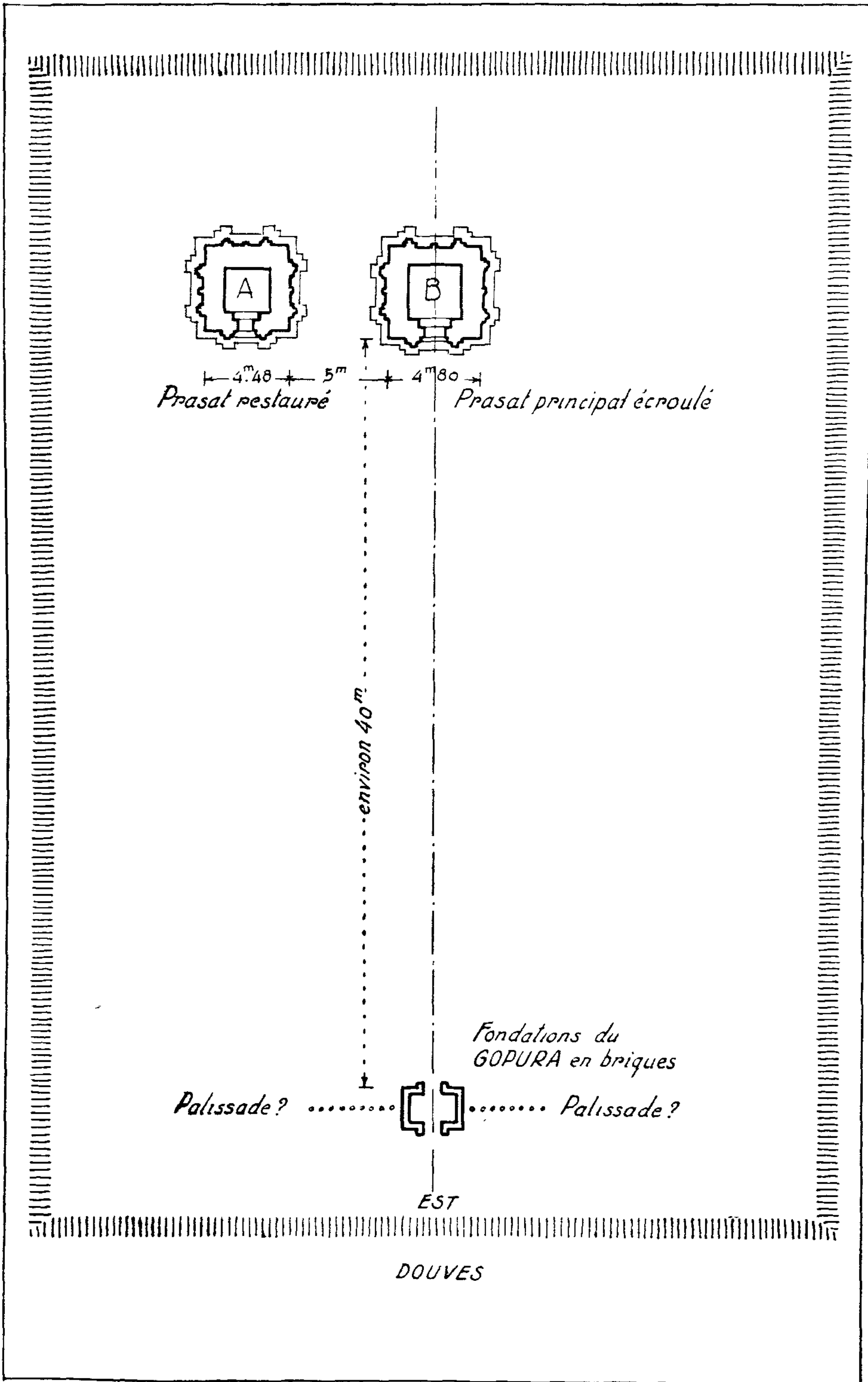
« Les portes étaient surmontées d'un grand fer à cheval ; les soubassements et corniches ornés de nombreux *kudu*. Huit personnages décoraient les entre-pilastres. A l'heure actuelle, trois d'entre eux subsistent en entier : ce sont des dvārapāla. Leurs costumes et leurs attitudes sont très particuliers. Ils sont vêtus de pagnes courts, maintenus, semble-t-il, par une ceinture à pendeloques. Un pan d'étoffe long et recourbé (comme serait une queue de renard ayant le port de la panthère) tombe de leur ceinture, passe entre les jambes et pend jusqu'aux chevilles.

« Autant qu'il est possible d'en juger par l'état d'usure de la brique, les hommes ne portent ni bracelets, ni colliers, mais un couvre-chef en orfèvrerie (pl. CIV, B).

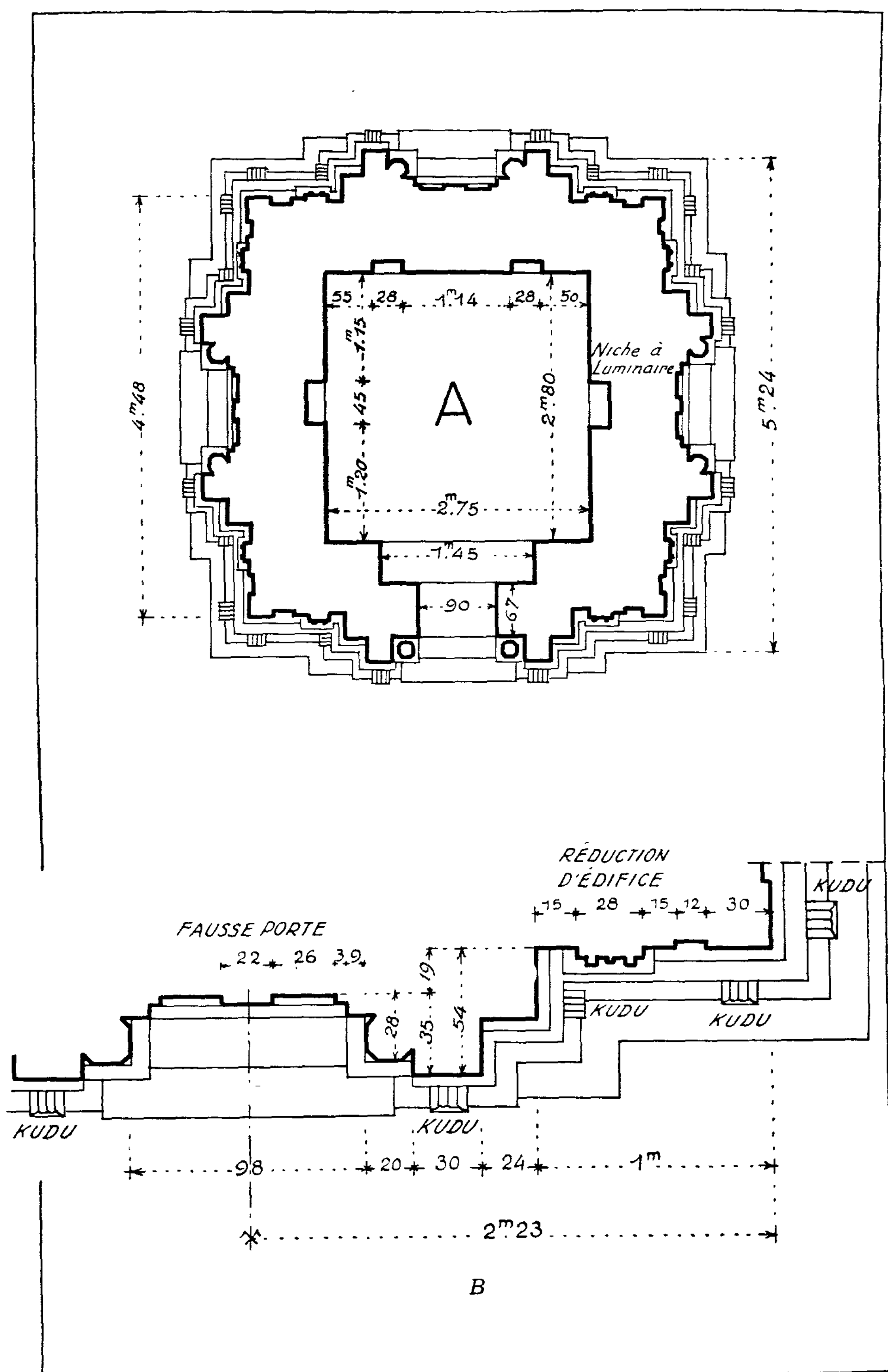
« L'un des dvārapāla (pl. CIV, B) est armé d'un trident (qui ne serait pas plus long qu'un sceptre) et l'autre porte un croc à éléphant ; l'attribut du 3e personnage est indistinct.

« Tandis que les dvārapāla du Sud et de l'Ouest sont presque de face, et rappellent ceux de Práḥ Kô par leur attitude, celui de la face Nord est figuré de 3/4 arrière. On ne distingue son visage qu'en profil perdu ; ses mains sont dissimulées par son torse ; les jambes sont dans une attitude fléchie qui semble interpréter la marche respectueuse, telle qu'on la pratique encore de nos jours au Cambodge dans un lieu sacré, ou devant une personne de haut rang.

« Le linteau en grès de la porte d'entrée est écroulé ; les colonnettes ayant disparu, ainsi que tout point de repère, il a été impossible de le remettre en place. Ce linteau est d'ailleurs en très mauvais état. On y distingue un arc (bordé de perlages) auquel sont suspendues guirlandes et pendeloques. Cinq motifs de fleurons sont répartis sur l'arc. Le développement du feuillage indique une période assez avancée dans l'évolution (VIIIe siècle environ).

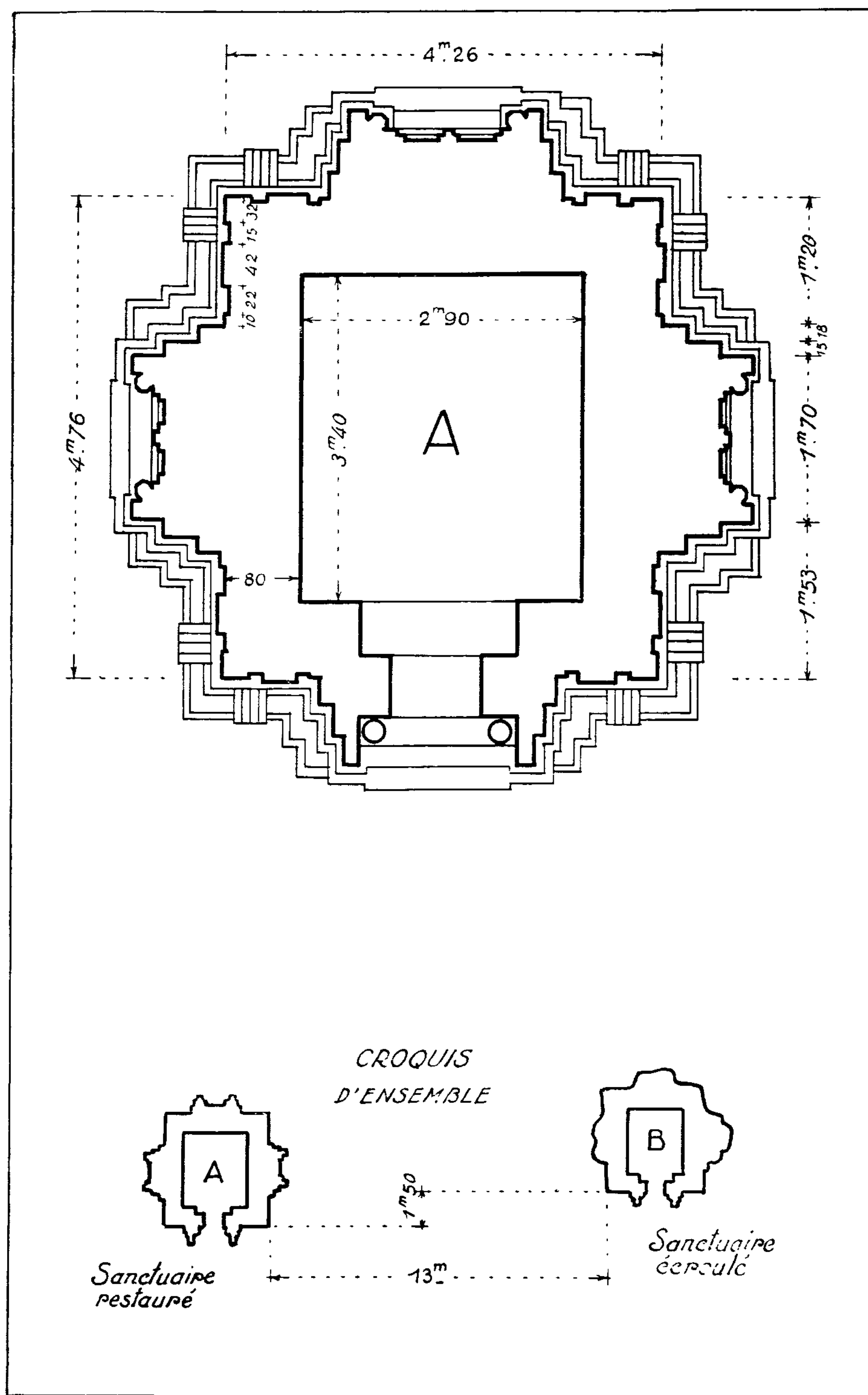


PREI ČETR. Plan d'ensemble de Pràsàt Aṅkũñ (cf. p. 418).

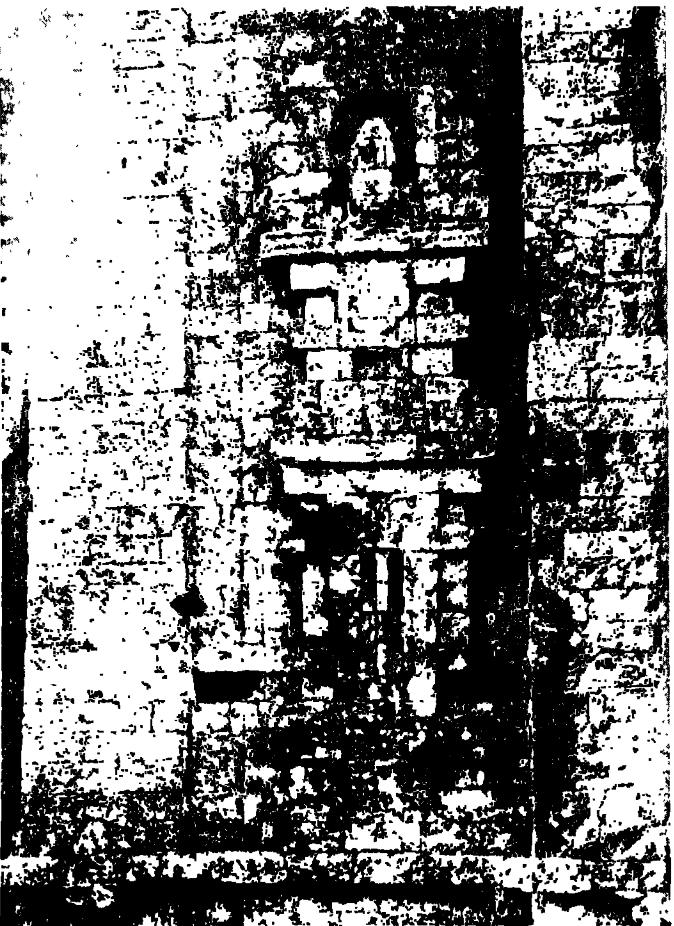


PREI ČETR, PRÀSÀT ANKŨÑ.

A, ·lan d'ensemble de la tour A. *B,* Détail. Cf. p. 418.



ÇHÓT-MẠT. Sanctuaire principal (cf. p. 419).



PREI ČETR. Détail d'entre-pilastre, face Nord, côté Est (cf. p. 418).



CHÓT-MAṬ. Dvārapāla, face Sud, côté Ouest (cf. p. 418).

« Le linteau de la porte Sud taillé dans la brique est différent des autres et dénote un état encore plus évolué (arc transformé en branche ; important développement de rinceaux entre les pendeloques). Le montant central de cette porte est traité en losanges beaucoup plus frustes que le reste du décor, et tout porte à croire que cette partie de l'édifice aurait été achevée à une date postérieure (IXe siècle ?).

« Le plan du sanctuaire principal (pl. CIII) présente cette caractéristique anormale que les fausses portes sont en très forte saillie sur le nu des murs.

« Ainsi que l'indique mon croquis au bas de la même planche CIII, il existait un autre sanctuaire à peu de distance au Nord, et légèrement en retrait. Je l'ai désigné par la lettre B. Sa façade principale a été dégagée. A l'intérieur de ce sanctuaire, on a trouvé un petit Viṣṇu à arc de soutien, qui est entré au Musée Blanchard de la Brosse.

« La fouille du sanctuaire A n'a livré aucune pièce : le sanctuaire avait été dévalisé à plusieurs reprises.

« Le sanctuaire A a été dégagé de sa végétation et des déblais qui recouvraient la base des murs parfois jusqu'à 2 mètres de haut.

« Il aurait été illusoire de chercher à réparer le sommet de la tour. Par contre, j'ai apporté quelques soins à l'angle N.-O. qui a pu être utilement consolidé. »



Cambodge. *Préhistoire.* — A son retour de Malaisie (infra, p. 470), Mlle M. COLANI, Correspondant de l'Ecole Française, a visité près de Kòṃpoṅ Čhnăṅ le gisement préhistorique de Saṃroṅ Sèn, d'où elle a rapporté, entre autres, quelques spécimens de poteries de couleur rougeâtre, assez différentes de la céramique livrée jusqu'ici par ce site.

— Dans le courant du mois de février, plusieurs sépultures de date non encore déterminée, contenant des objets de bronze, ont été découvertes dans la province de Mlu Prei. Avisé de ce fait, M. PARMENTIER a pris aussitôt les mesures nécessaires pour arrêter les fouilles. Les bronzes exhumés ont été déposés provisoirement chez lui, à Phnoṃ Péñ.

M. P. LÉVY a été envoyé ensuite par le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient dans cette région de Mlu Prei pour y opérer des recherches systématiques. Grâce à M. PELLEN, concessionnaire de mines de jais dans la région, la mission, qui dura trois semaines, a été fructueuse : un certain nombre de sites inconnus ont été découverts et trois d'entre eux ont livré un mobilier important par son ampleur et par les connaissances qu'il nous apporte sur les relations préhistoriques entre le Cambodge (Saṃroṅ Sèn) et le Laos.

Conservation des monuments du Cambodge. — A la suite d'observations aériennes effectuées par M. GOLOUBEW et le Commandant TERRASSON en survolant le groupe de Práḥ Khăn en 1937, il apparut que l'ensemble des monuments était entouré d'une vaste levée de terre, constituant un quadrilatère de près de 5 km. de côté, plus grand qu'Aṅkor Thoṃ par conséquent. Afin de contrôler et de préciser ces données, M. MAUGER, Conservateur des monuments de Cochinchine-Cambodge, a été chargé

d'effectuer un relevé général du groupe (cf. pl. CV), duquel ressortent les observations suivantes, extraites de son rapport :

« 1° Il existe au centre du grand Bàrày oriental un Mébôn qui n'est autre que le Práḥ Thkòl, dont la position faussement indiquée par AYMONIER (*Le Cambodge*, tome I, p. 431) n'avait jamais été rectifiée.

« 2° Le Práḥ Daṃrěi se situe sur la digue orientale de ce bàrày, à proximité de l'angle Sud-Est.

« 3° La grande enceinte a été reconnue en cinq points différents. Cette enceinte est constituée par deux fossés jumelés, alternant avec trois levées de terre. Cet ensemble défensif occupe une largeur qui dépasse trois cents mètres.

« 4° Trois points archéologiques nouveaux ont été découverts au cours de ces recherches :

« A) Vers l'Ouest de l'enceinte, le Pràsàt Ó Čhơ Tãl È Thbóṅ, sanctuaire de grès sur une terrasse de latérite.

« B) A l'extremité Est, plus loin que le Práḥ Daṃrěi, un pont khmèr sur le Stư̆ṅ Krasǎṅ.

« C) Au Sud du Pràsàt Práh Stun, non loin de l'angle S.-O. du Bàrày, une statue monumentale de Buddha debout, qui a été partiellement dégagée.

« Pénétrant plus avant dans le détail, étudions maintenant la 3ᵉ enceinte. Celle-ci est sensiblement rectangulaire, et ne comporte, on le sait, que le monument dit de l'inscription et la Dharmaçālā. Quelques consolidations de détail ont été effectuées à ce dernier édifice.

« La seconde enceinte qui est une galerie en grès est doublée à l'extérieur par un mur de latérite qui a été dénommé enceinte 2 *bis*.

« Enfin, l'enceinte nᵒ 1 comprend le sanctuaire central important, mais ruiné — et par ailleurs inachevé — et ses deux bibliothèques.

« La première enceinte est longée extérieurement sur ses trois côtés secondaires par un fossé, doublé d'une chaussée qui permet de faire le tour de l'enceinte et d'accéder aux gopura ainsi qu'aux sanctuaires adjacents. »

Une question fort importante se pose en examinant le plan général de Práḥ Khǎn. Quels sont les rapports qui lient la 4ᵉ enceinte au grand Bàrày ? Ces deux ouvrages sont-ils solidaires l'un de l'autre ? Peut-on établir l'antériorité de l'un d'eux par rapport à l'autre ?

Voici l'hypothèse que M. MAUGER formule à ce sujet :

« La ville était primitivement orientée vers le S.-E. ainsi qu'en témoignent le Pràsàt Ó Čhơ Tãl Tóč, certains srah du quart S.-E. de la grande enceinte et la digue dont il subsiste quelques vestiges au Sud de la 3ᵉ enceinte.

« Lorsqu'elle fut reconstruite, on l'orienta cette fois vers l'Est-Nord-Est, et l'on dressa la 4ᵉ enceinte (qui est peut-être contemporaine du cœur de Práḥ Khǎn, peut-être antérieure aussi).

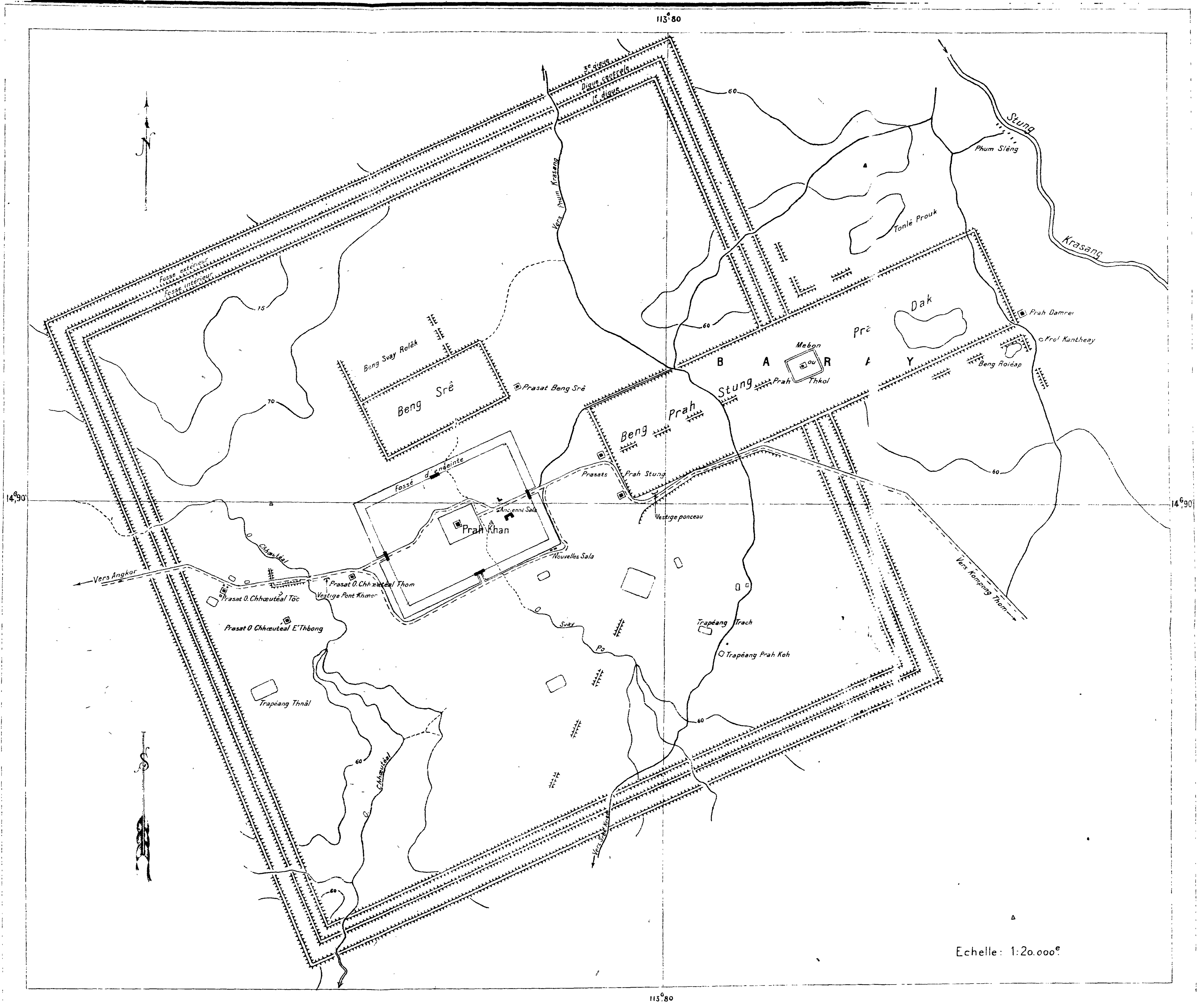
« Il ne semble pas qu'à cette époque le grand Bàrày de l'Est ait existé, et voici pourquoi :

« 1° Au point de vue stratégique, la défense de la ville aurait été mal assurée si le Bàrày avait existé, car l'ennemi pouvait cheminer le long des digues N. et S. du Bàray, où il ne trouvait sur sa route aucun rempart d'eau.

« 2° Au point de vue hydraulique, si le Bàrày avait été contemporain de la 4ᵉ enceinte, il était logique de faire communiquer ce Bàrày avec les fossés d'enceinte.

PRAH KHAN

Pl. CV.



Cf. p. 420

Puisque l'on a complètement isolé le Bàrày, c'est probablement que les fossés d'enceinte n'étaient déjà plus utilisables au moment où le Bàrày fut creusé. La 3e enceinte était à ce moment jugée suffisante.

« 3° Au point de vue archéologique, nous savons que le Pràsàt Práḥ Stŭṅ et le Práḥ Thkŏl furent construits aux environs de l'an 1200. Leur emplacement semble solidaire du Bàrày. Ils ne présentent par ailleurs pas trace de réemploi, et il serait surprenant que l'on ait construit le Bàrày antérieurement aux monuments.

« Ces trois points concourent à montrer que le Bàrày serait postérieur à la construction de la 4e enceinte. »

— M. MAUGER a fait divers travaux de consolidation à la dharmaçālā et exécuté le débroussaillement d'un des sanctuaires annexes, le Pràsàt Práḥ Stŭṅ, devant lequel il découvrit une intéressante terrasse cruciforme. Il a trouvé en outre un monumental Buddha à quatre corps.

— Au cours du mois de mai, un des sous-officiers du Service géographique, l'adjudant HODEMON, s'est rendu au Práḥ Khăn pour faire le levé au 20.000e de ce groupe, et vérifier avec des instruments de précision les observations de M. MAUGER. Il a observé, notamment, à la demande de ce dernier, qu'aucun des angles des troisième et quatrième enceintes n'était parfaitement droit.

Conservation d'Aṅkor. — Pendant son séjour à Siemrāp du 11 au 22 février 1938, le Chef du Service archéologique a fixé avec M. GLAIZE, Conservateur d'Aṅkor, les détails d'un projet relatif à la transformation de l'ancienne Conservation en musée. Ce projet comporte notamment l'édification d'une galerie formant cloître avec le vieux bâtiment en latérite construit par Jean COMMAILLE et destinée à remplacer la véranda de bois qui tombe en ruines.

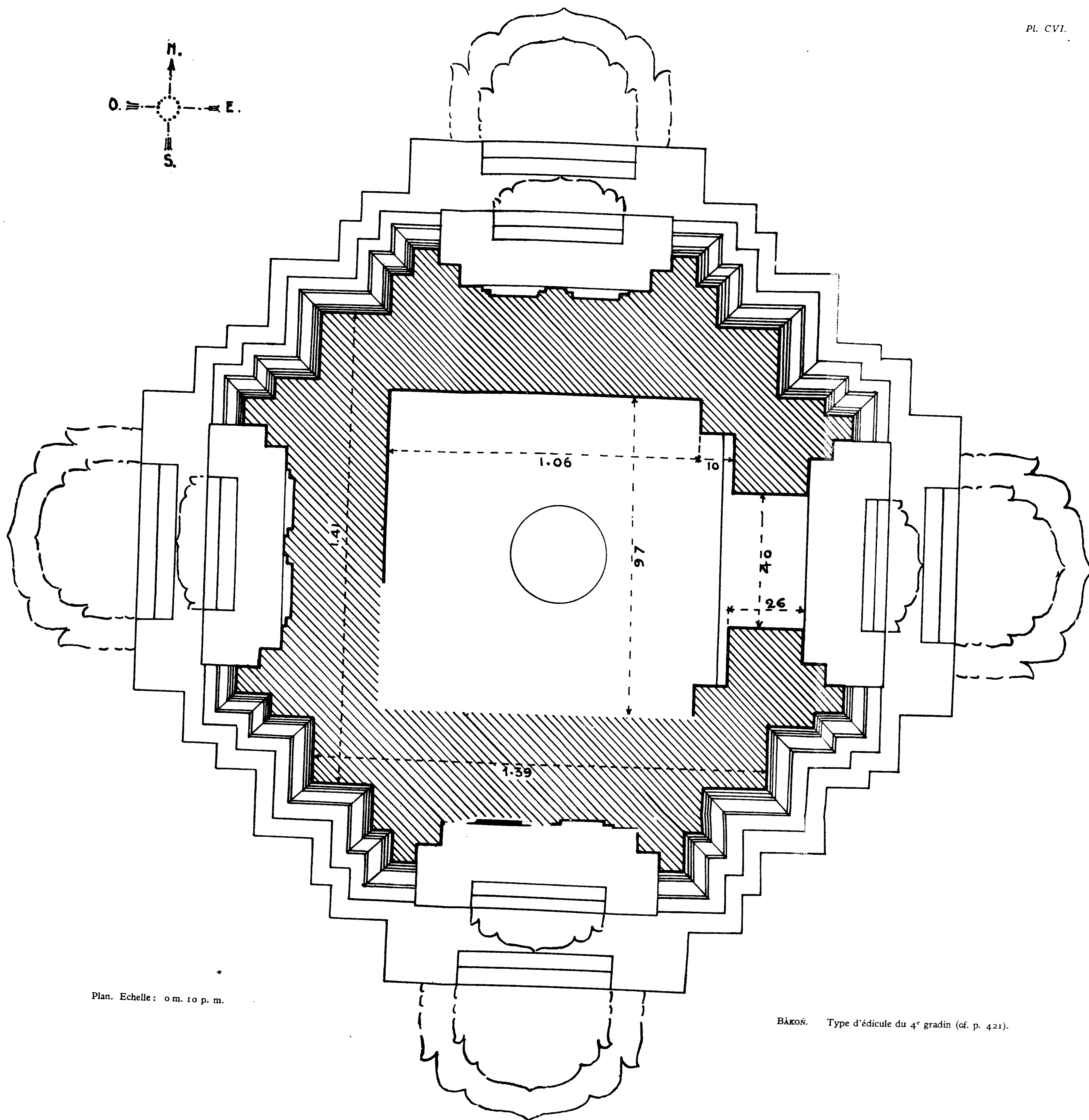
— Six sculptures khmères, prélevées sur le dépôt archéologique d'Aṅkor, et appartenant aux principaux styles connus, ont été envoyées temporairement à l'Exposition Universelle de San-Francisco.

— Voici le rapport de M. GLAIZE, Conservateur d'Aṅkor sur ses travaux pendant l'année 1938.

« Poursuivant sa tâche de l'année précédente, M. GLAIZE, Conservateur d'Aṅkor, a consacré la majeure partie de ses efforts aux travaux d'anastylose, qui lui ont permis de restaurer plusieurs monuments intéressants, en facilitant par là même aux spécialistes l'étude approfondie et les présentant aux visiteurs en leur véritable proportion d'autrefois.

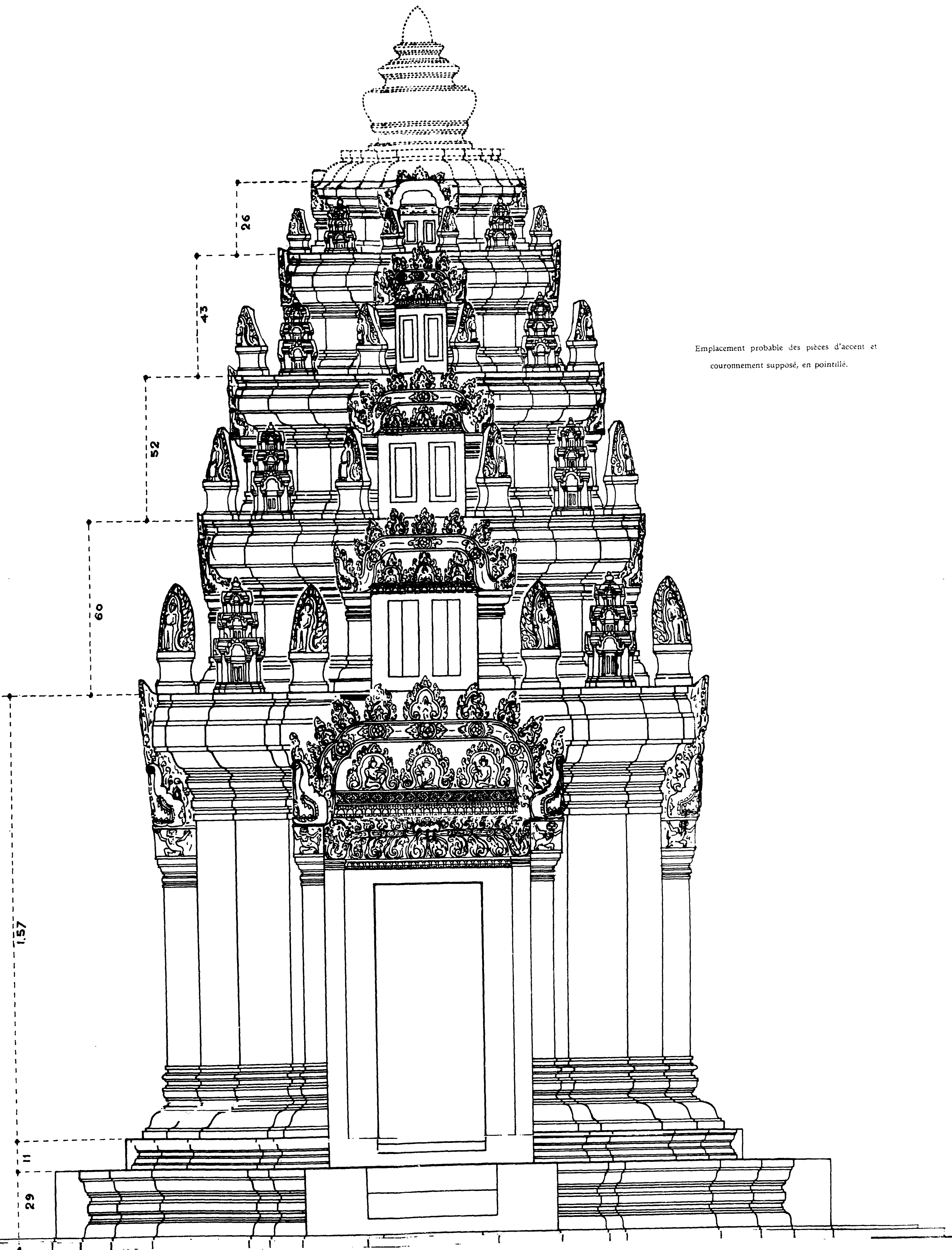
« 1° *Bàkoṅ* (*Rolûos*). — Le travail a pu être mené, pour le sanctuaire central, jusqu'à la partie supérieure du 3e étage en retrait (pl. CVI). Celui-ci, comme le second, n'a été reconstitué qu'à grand'peine, les manques devenant de plus en plus nombreux et l'ornementation absolument indéchiffrable en raison de l'état d'usure des pierres. La corniche du 3e étage, certains éléments du 4e et le motif de couronnement n'ayant pas été retrouvés, la reconstruction a dû s'arrêter sur une silhouette incomplète, mais très suffisante pour se faire une idée de l'état ancien sans terminer sur la sécheresse de ligne d'une horizontale.

« Sur le 4e gradin de la pyramide, où le dégagement avait mis au jour les assises de base de douze petits *pràsàt* en grès édifiés à chaque angle et de part et d'autre des



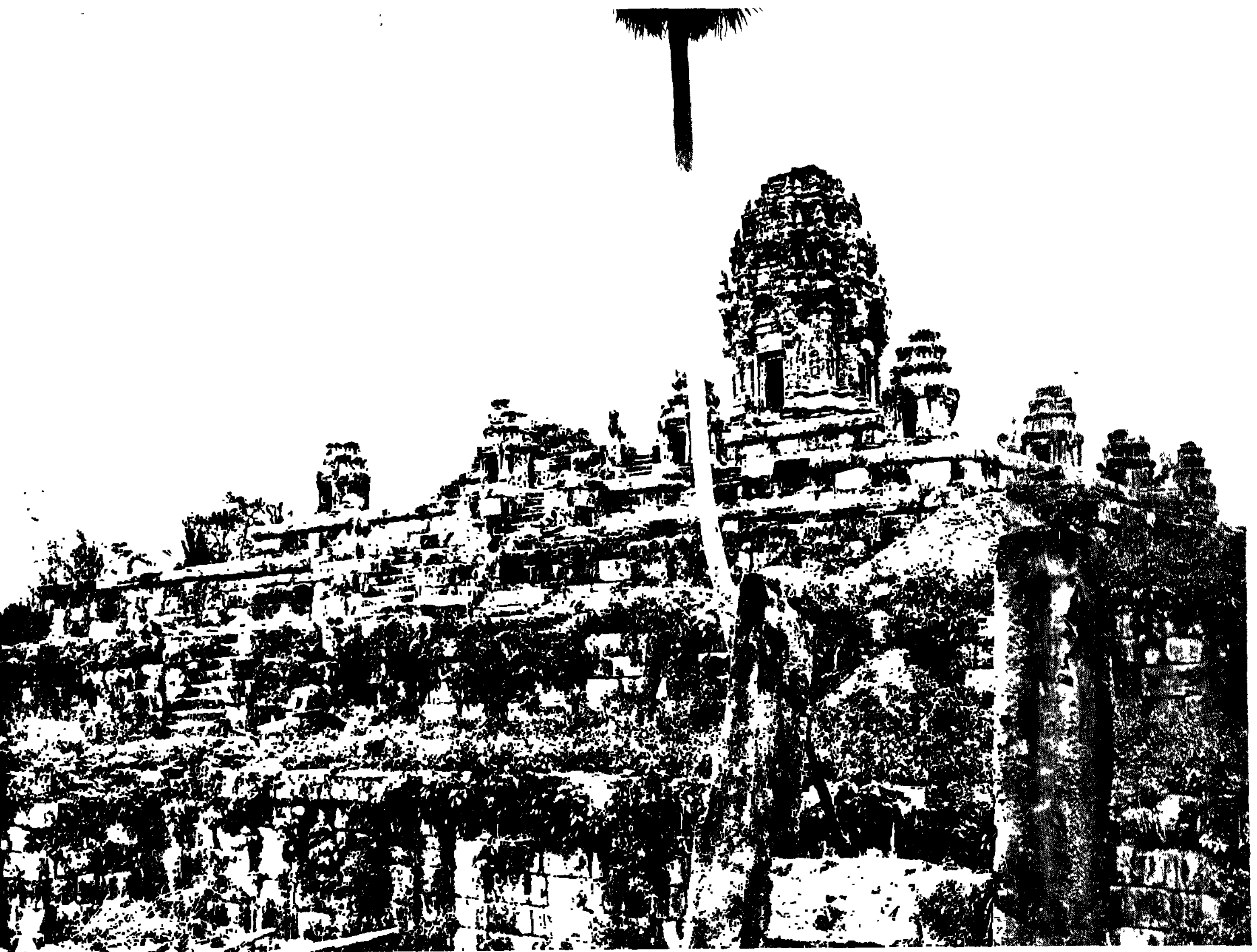
Plan. Echelle : 0 m. 10 p. m.

BÀKOṄ. Type d'édicule du 4[e] gradin (cf. p. 421).



BÀKON.

Type d'édicule du 4[e] gradin façade Est. Echelle [illegible] p. 222



BÀKOṄ. Vue générale de la pyramide, prise de l'Est-Nord-Est (cf. p. 422).



BÀKOṄ. Soubassement du cinquième gradin. Fragment du bas-relief de la face Sud (cf. p. 422).



Bantãy Samrè. Bibliothèque Sud, vue d'ensemble prise du Nord-Ouest, après reconstruction (cf. p. 422).



BANTĀY SAṂRÈ. Salle longue précédant le sanctuaire central et gopura I Est. Vue plongeante prise du Sud-Ouest après reconstruction (cf. p. 422).

BANTÃY [illegible]

Plan du sanctuaire central.

Echelle : 0 m. 02 p. m. (cf. p. 423).

« Au-dessus des demi-voûtes latérales, les parties verticales des parois, faites de blocs de latérite simplement accolés au parement extérieur de grès sans aucune liaison, avaient amené la ruine des maçonneries de superstructure et ont dû être fortement chaînées en reprise.

« La réfection de la voûte, dont l'extrados était uni, a exigé de longs et multiples tâtonnements, l'identification des pierres étant rendue particulièrement difficile par la rareté des points de repère : elle ne pouvait se faire que d'après la largeur des blocs, qui se retrouvait à chaque lit sur l'assise inférieure.

« Par ailleurs, l'avant-corps Sud du sanctuaire central a été entièrement reconstruit (pl. CXII), avec ses deux frontons superposés qui gardent, malgré leur érosion, une silhouette élégante et suffisamment précise, mais ce qui subsiste des scènes figurées sur les tympans reste indéchiffrable. En revanche, la fausse porte intérieure et le linteau, protégés par un arrachement de voûte, ont été retrouvés dans un état de conservation remarquable.

« Sur deux des piles d'angle du sanctuaire central a été constatée la présence de devatā simplement indiquées au trait sur la pierre : preuve nouvelle que ce temple, comme tant d'autres, est resté inachevé en tant que sculpture.

« Enfin la cour intérieure a été déblayée à l'exception de son quart Nord-Ouest, ce qui a permis de retrouver partout l'excellente qualité des soubassements et d'effectuer un premier tri des pierres récupérées avec reconstitution au sol de plusieurs frontons : le plus intéressant paraît être une « naissance de Brahmā » provenant de la face Ouest de la bibliothèque Nord.

« A l'extérieur du temple, des fouilles ont été pratiquées le long de la face Est du mur en latérite constituant la 2e enceinte : son soubassement mouluré de 1 m. 20, enterré sans doute volontairement, a été dégagé sur sa moitié Nord, reprenant ainsi sa véritable proportion de 6 m. 00 de hauteur totale. Sont apparus également, le long de la chaussée centrale, quelques vestiges de murs d'anciennes terrasses dont le plan général reste incertain : entourant une sorte de cour avec, sur deux faces, un dallage en saillie soutenu par des colonnes de grès, ils se raccordaient peut-être à un bâtiment d'entrée plus important que l'actuel gopura, certainement postérieur à l'ensemble du monument.

« 3° *Práḥ Pàlilai*. — Après achèvement du pavillon d'entrée de la face Est, reconstitué en 1937, quelques travaux de consolidation urgente ont dû être entrepris à la grande tour pyramidale du sanctuaire central, haute de 19 m. 00 et édifiée sans aucune précaution avec des pierres de réemploi. Deux poutres en bois soutenant la maçonnerie au-dessus des baies Nord et Ouest ont été remplacées en sous-œuvre par du béton armé, d'énormes fissures verticales ont été bouchées, et un échafaudage intérieur de réalisation hardie a permis d'étêter la tour des 2 m. 00 environ de hauteur impossibles à conserver en raison de leurs conditions d'équilibre instable.

« Les murs de l'avant-corps Est enfin, disloqués par les racines et menacés d'écroulement, ont été démontés et reconstruits, tandis qu'on reconstituait au sol le fronton qui en surmontait l'entrée (l'« assaut de Māra ») et dont la masse a paru trop considérable pour être supportée sans danger par les piédroits en leur état actuel.

« 4° A *Nāk Pān* — où l'on a décidé de tenter l'anastylose du sanctuaire central et de son soubassement circulaire à gradins, le monument a été débarrassé des énormes racines qui l'étreignaient, derniers vestiges du ficus géant dont les branches maîtresses avaient été brisées en 1935 par un ouragan. Les eléments de la construction restés

debout, et qui n'ont été sauvés de la destruction totale que par la masse considérable des blocs d'ossature — monolithes de plus d'un mètre cube aux piles d'angle — sont apparus en meilleur état qu'on pouvait le penser. Les pierres des étages supérieurs, du couronnement et des motifs d'angle, retrouvées dans le sol en nombre suffisant, ont permis de faire revivre le pràsàt en son entier, depuis le galbe parfait de son soubassement de lotus à larges pétales incurvés jusqu'au faîte de même caractère floral, à 9 mètres du sol de base (pl. CXIII). De proportion élancée, avec son ornementation quelque peu lâchée — fréquente dans les monuments de l'époque Bàyon trop riche en réalisations hâtives — mais dûment équilibrée et savamment répartie, il s'est affirmé comme une œuvre de valeur intrinsèque, bien supérieure à celle que les amis de l'arbre disparu lui attribuaient en son rôle ancien de support.

« La dépose des pierres a permis de repérer sur les faces externes des avant-corps, derrière les motifs d'angle à trois têtes d'éléphant bizarrement surmontées d'un lion assis, des traces de sculptures à devatā qui ont été raclées : le pràsàt initial, de plan carré à redent sur chaque face, semble donc avoir été remanié beaucoup plus sérieusement que pouvait le faire croire le rajout déjà connu des trois panneaux à Lokeçvara qui en avaient fait un sanctuaire à fausses portes ouvert seulement à l'Est. Les deux étages en retrait, également sur plan carré, étaient surmontés d'un couronnement circulaire.

« Alentour, les gradins en grès, à la base encerclée de nāga et couronnés de pétales de lotus, étaient disloqués par les infiltrations d'eau et l'action des racines (pl. CXIV) : il a donc fallu les remanier entièrement. Il existait en dessous, à faible distance, un autre système homocentrique de degrés en latérite, avec un emmarchement formant perron axial du côté Est, qui devait correspondre soit à une première version moins monumentale de l'ensemble, soit à une nouvelle représentation symbolique de la montagne cosmique, fréquemment traduite sous la forme d'un double soubassement.

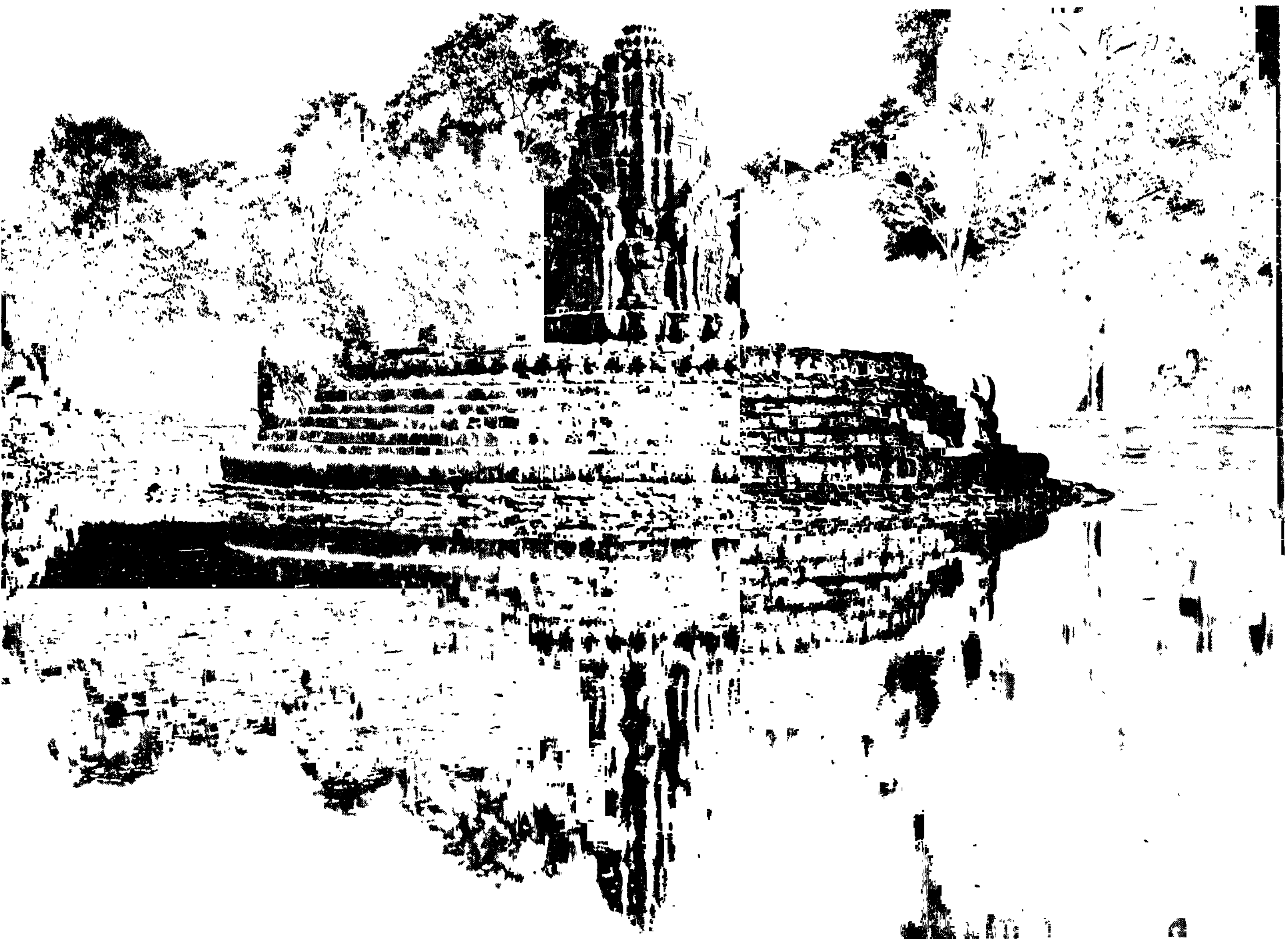
« La restauration complète du temple se poursuit par l'anastylose des édicules d'axe correspondant aux quatre bassins secondaires. En cours à l'Est et terminé au Nord (pl. CXV), ce travail, en assurant aux divers bâtiments un caractère de netteté plus homogène, permet en outre la suppression des étais en béton armé fort disgracieux qui jouaient jusqu'ici le rôle de consolidation provisoire.

« 5° *Travaux de dégagement.* a) *Mébôn oriental.* — Les operations de dégagement de la 2ᵉ enceinte ont été menées à bonne fin, et le plan général définitif du monument a pu être dressé (pl. CXVI). Les bâtiments ont été trouvés conformes aux prévisions et parfaitement symétriques par rapport aux axes : seuls ceux des côtés Est et Ouest, échappant à la règle, avaient leurs baies uniformément ouvertes à l'Est. Les murs ne sont restés debout jusqu'à la corniche que sur le côté Sud et la partie méridionale du côté Est, alors que partout ailleurs les matériaux ont disparu après démolition d'apparence voulue. L'absence de tout débris de tuiles dans les déblais de ce même secteur autorise à se demander si la construction n'y a pas été arrêtée avant la pose des toitures.

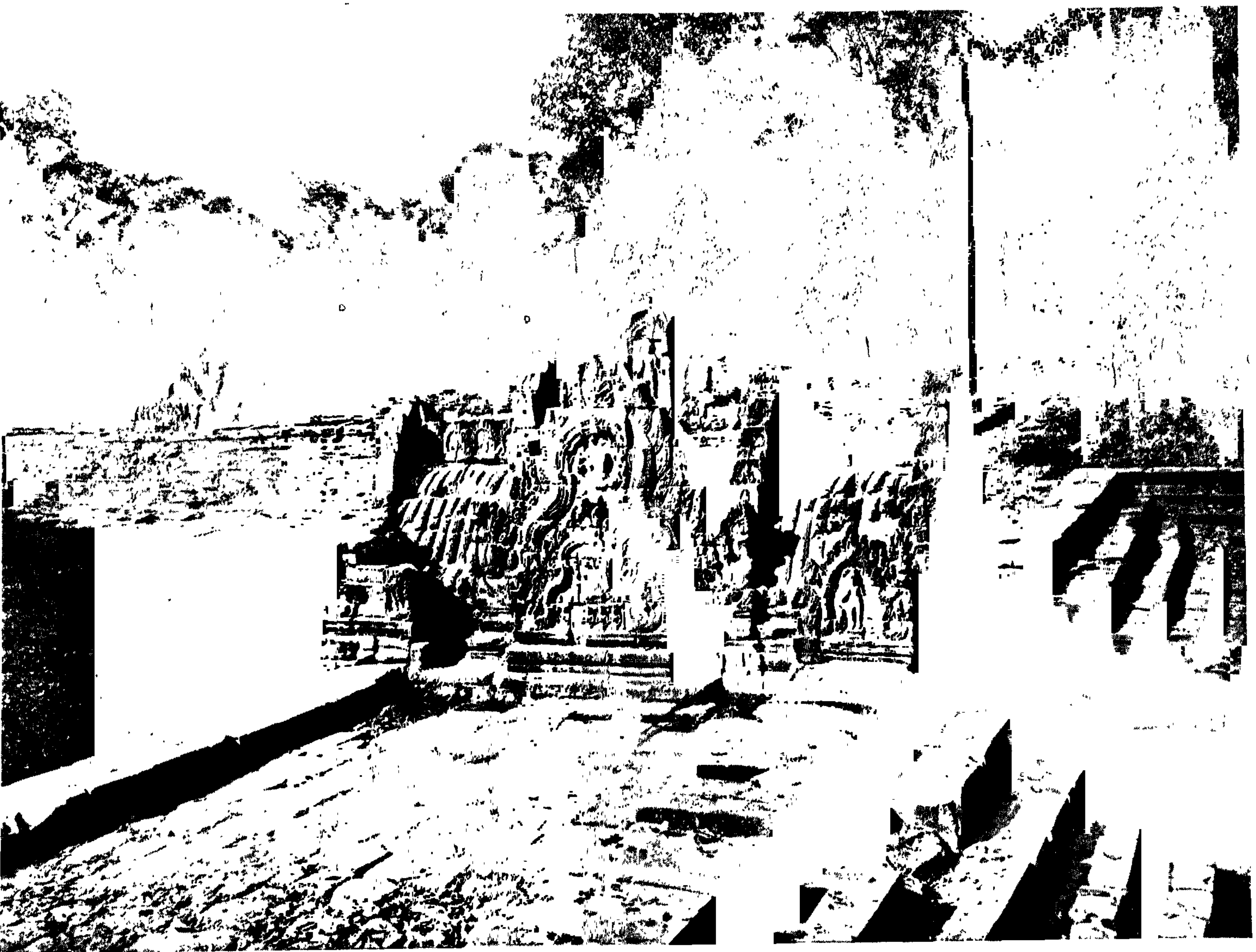
« Quelques sculptures intéressantes ont été trouvées au voisinage des gopura Ouest, dont un beau lion assis de 1 m. 45 de hauteur à peu près intact, et un spécimen fort rare de la statuaire de cette époque sous la forme d'une femme debout, grandeur nature, amputée des bras : pièce de qualité qui pourrait être la « Pārvatī » citée dans l'inscription du Mebòn.



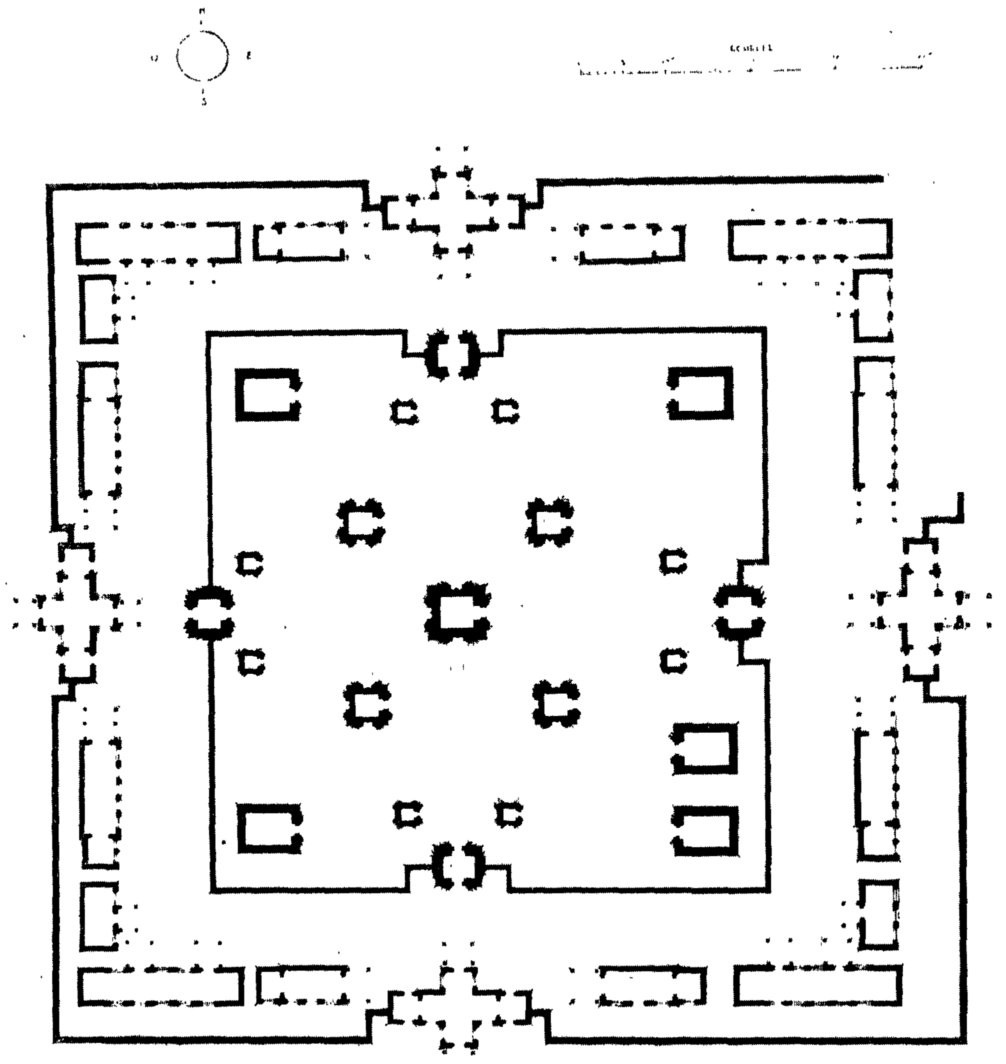
NĀK PĂN. Sanctuaire central, face Est, après reconstruction (cf. p. 424).



NĀK PÅN. Vue prise du Nord-Ouest après reconstruction (cf. p. 424).

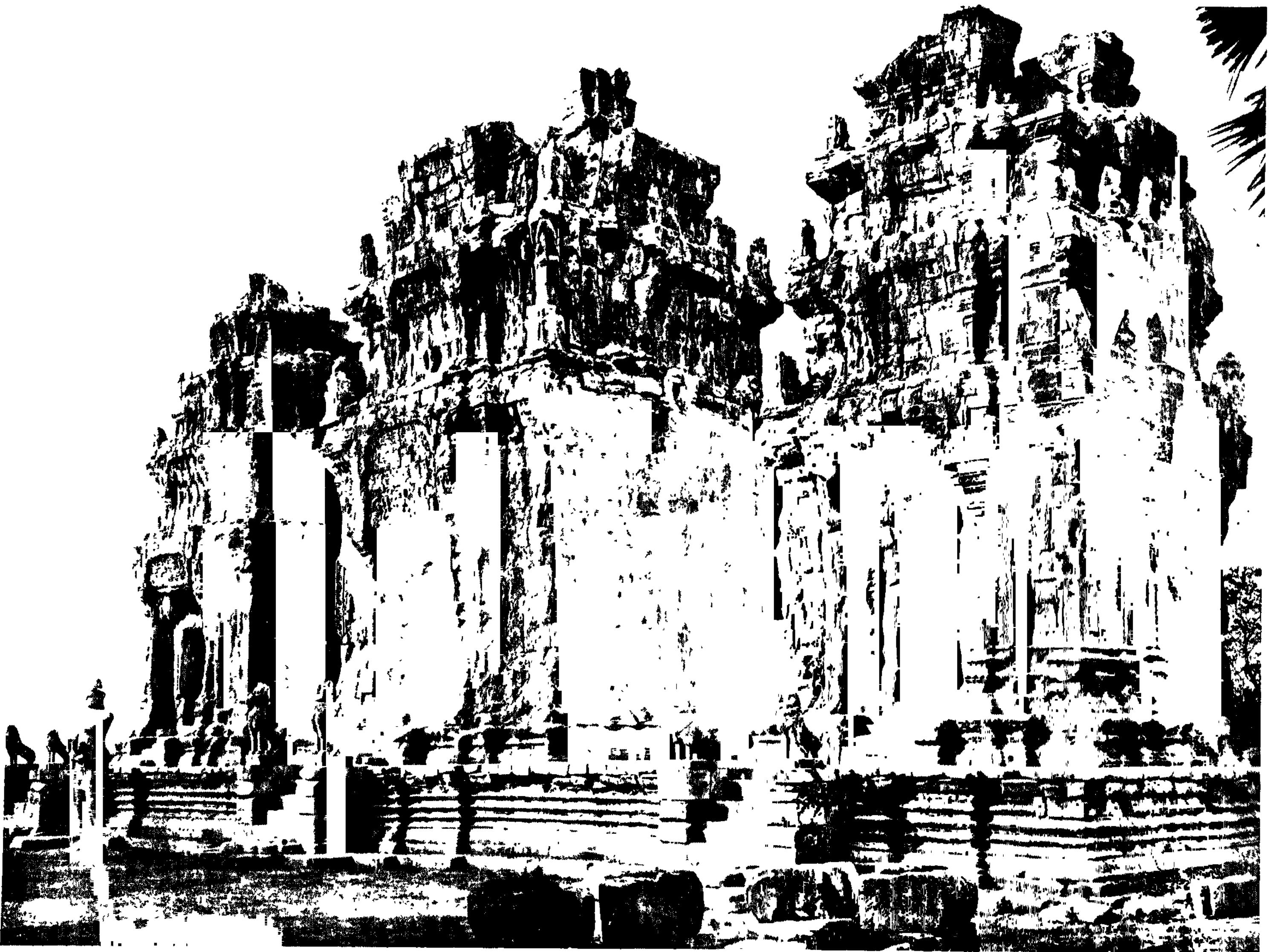


NĀK PÅN. Edicule Nord. Vue plongeante prise du Nord-Est après reconstruction (cf. p. 424).

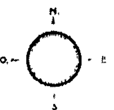


MEBON ORIENTAL

Cf. p. 424.



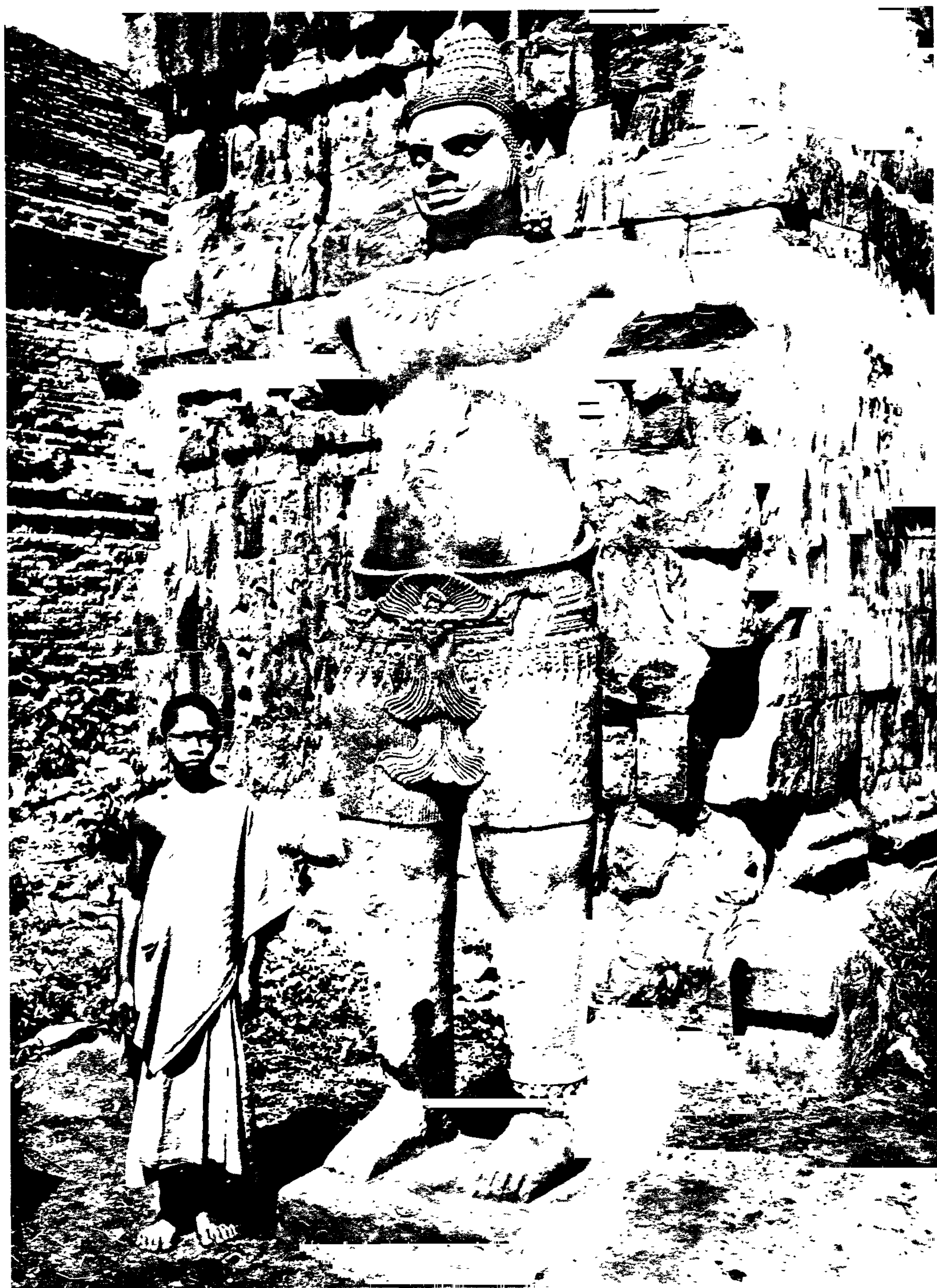
PHNOM KRÒM. Vue prise du Nord-Est (cf. p. 425).



PHNOM KROM

PLAN D'ENSEMBLE

Cf. p. 425.



PHNOṂ KRÒM. Statue de dvārapāla déterrée devant le sanctuaire Nord, côté Est (H.: 3 m. 20). Cf. p. 425.

« b) *Phnom Kròm* (*IK.*, 501). — Le monument situé au sommet du Phnoṃ Kròm étant menacé de ruine totale à brève échéance en raison des ravages subis par les murs encore debout, construits en un grès très friable qui n'a pu résister aux intempéries, il a paru nécessaire d'en effectuer le dégagement.

« Cette opération a permis de constituer une documentation photographique aussi complète que possible de ce vestige intéressant de l'art d'Indravarman et d'en relever le plan (pl. CXVII et CXVIII). Outre les trois tours sur plateforme commune, les quatre bâtiments annexes et les restants de galeries en latérite entourées d'une berme et d'un mur d'enceinte, déjà étudiés par M. PARMENTIER, sont apparues les traces certaines de l'existence, jusqu'ici contestée, de quatre gopura d'axe : construits en latérite, ils étaient de plan cruciforme complété par deux petites salles latérales, avec porche à quatre piliers de grès sur cour.

« L'état de décomposition des maçonneries des trois tours n'a permis que de menus travaux de consolidation urgente et la remise en état sommaire de la plateforme. Les soubassements et perrons ont été dégagés, l'intérieur des sanctuaires nettoyé de ses éboulis, ce qui a amené la découverte de trois piédestaux richement ornés, dont un de forme circulaire de toute beauté : incomplets et brisés, ils ont pu être reconstitués, avec les statues qu'ils portaient.

« Celles-ci, retrouvées de même en multiples fragments et mutilées, tant à proximité de leur emplacement que dans un « Nằk Tà » voisin, représentaient la trimūrti habituelle : Viṣṇu, Çiva et Brahmā. Hautes de 2 m. 15 et d'une anatomie médiocre, elles devaient être contemporaines du monument, tandis qu'un colossal dvārapāla de 3 m. 20, également mis au jour et mieux conservé, paraît d'époque plus tardive (pl. CXIX).

« L'ornementation des tours, très proche de celle du Phnoṃ Bàkhèṅ et du Phnoṃ Bók, mais complètement effacée sur la majeure partie de la surface, se laisse cependant déchiffrer par bribes, permettant aux spécialistes de se faire une idée suffisante des divers motifs qui en constituaient l'ensemble.

« Sur le flanc Nord de la colline, le sol semble avoir été préparé pour recevoir un large escalier d'accès monumental, mais l'absence de tout vestige d'emmarchement fait douter qu'il ait jamais été construit.

« 6° *Travaux de recherches.* — Les pluies précoces ayant rendu de bonne heure les pistes impraticables, la campagne de recherches s'est limitée au dégagement sommaire de trois petits temples dans la région de *Dàṃdèk*, à une dizaine de kilomètres Nord de ce village.

« a) Le *Pràsàt Kŏk* (*IK.*, 570) a montré après déblaiement quatre tours en briques d'importance inégale, très ruinées, alignées Nord-Sud et ouvertes à l'Est, au lieu des trois signalées par LAJONQUIÈRE, ainsi que les vestiges d'un gopura à trois portes, dont l'une formant avant-corps dans l'axe du sanctuaire n° 2. Colonnettes et linteaux, dont les deux plus importants (tours n°s 2 et 3) représentent Indra sur Airāvaṇa, confirment l'époque d'origine du monument (Xe siècle) donnée par les inscriptions déjà traduites des piédroits du sanctuaire n° 3. Deux intéressantes pierres à dépôts et quelques sculptures bouddhiques ont été sorties des fouilles, notamment un grand Buddha assis, en morceaux, de 1 m. 55 de hauteur.

« b) Au *Pràsàt Kŏk Sud*, sanctuaire inédit et très ruiné, élevé sur un tertre à 400 mètres Sud du précédent et entouré d'un mur d'enceinte à quatre gopura, une inscription dont il subsiste une vingtaine de lignes a été relevée. Un linteau à décor

ornemental, très bien conservé, a été mis au jour, ainsi qu'une jolie statuette de Buddha debout qui semble une ancienne sculpture brahmanique remaniée.

« c) Comme le Pràsàt Kôk, le *Pràsàt Phum Pu* (*IK.*, 571) avait, contrairement aux constatations de LAJONQUIÈRE, quatre tours et non trois, curieusement implantées en damier sur deux rangs, construites en briques et ouvertes à l'Est. Deux inscriptions inédites, l'une de quatorze lignes, l'autre de dix, ont été estampées sur les piédroits, et un beau linteau remarquablement conservé, à figure centrale de Brahmā sur haṃsa, semble, avec un autre représentant Indra, se rattacher à l'art des IXe-Xe siècles. Là encore plusieurs sculptures ont été déterrées, dont une statue de divinité féminine adossée et une réduction d'édifice aux frontons ornés de figurines du Buddha.

« Le dégagement d'une 5e tour isolée, à 75 mètres du monument principal, a livré une intéressante statuette de Viṣṇu debout.

« 7° *Divers.* — Le petit ensemble de *Bantãy Ampĩl* (*IK.*, 560), situé près du kilomètre 26 de la piste d'Aṅkor à Bĕṅ Mãlã, et remarquable par les analogies qu'il présente avec Bantãy Saṃrè, a été débroussaillé afin de permettre la prise d'une série de clichés.

« Enfin, outre les travaux d'entretien courant dans l'ensemble du groupe d'Aṅkor, il a été procédé à l'anastylose du motif d'angle Nord-Est de la *Porte de la Victoire*, dont l'une des trois têtes d'éléphant s'était écroulée, et à quelques réparations à la statue du *Roi Lépreux*, dont les cassures s'étaient rouvertes. »

— *Mission de M.* PIERRE DUPONT *au Cambodge.* — M. DUPONT a quitté Hanoi le 23 avril pour une mission archéologique au Cambodge qui a duré jusqu'au début de juin. Ses recherches ont porté sur le Phnoṃ Kulên.

En voici un compte rendu détaillé :

« *Pràsàt Nãk Tà.* — Ce monument avait déjà livré au cours du dégagement systématique entrepris l'an dernier, presque tous les renseignements archéologiques désirables (1). Il convenait cependant d'achever de déterrer le soubassement déjà visible sur la face Ouest et de suivre jusqu'à son extrémité le passage dallé qui s'éloignait du sanctuaire. Ces travaux durèrent une douzaine de jours et consistèrent à creuser des tranchées autour du pràsàt et jusqu'au bout du passage dallé, en évitant de déplacer un trop gros volume de terre.

« Ils permirent de déceler la présence d'un assez vaste dallage en briques, redenté sur la face Ouest, rectiligne sur les autres faces. Quant à l'allée, elle s'interrompait au bout de 16 m. Elle constituait évidemment un accès au sanctuaire, sorte de stade intermédiaire entre les lieux avoisinants et le temple lui-même. Le large dallage entourant le soubassement répondait évidemment au même but d'assurer une transition entre ces tours isolées, sans enceinte, et l'espace accessible aux profanes.

« Il a été par ailleurs impossible de trouver les fragments complémentaires du Viṣṇu decouvert au pràsàt Nãk Tà en 1937.

« *Pràsàt Khtiṅ Slãp.* — Ce monument, ouvert au Nord, est dans un état de dislocation tel que le dégagement en sera très long (pl. CXX). Les travaux, qui durèrent six semaines cette année, ont porté sur le *gopura*, l'allée centrale conduisant au sanc-

---

(1) Voir ci-dessus, p. 199 suiv., une étude d'ensemble. *Les monuments du Phnoṃ Kulên, I. Le Pràsàt Nãk Tà.*

tuaire, le soubassement du sanctuaire (face Nord), et sur deux bâtiments annexes situés dans la moitié Est de l'enceinte.

« Le *gopura* (pl. CXXI), dont une partie seulement subsiste sur une hauteur de 1 m. environ, comportait une petite salle précédée d'un perron à quatre marches de grès, la première étant double et en forme d'accolade conformément à la caractéristique constante des monuments du Phnoṃ Kulên. Les moulurations de base, qui ont subsisté seulement sur l'angle Nord-Est et le côté Est, sont formées par des assises dépassantes de briques ordinaires. Elles constituent trois groupes qui d'ailleurs ne se raccordent pas avec les moulurations de l'enceinte.

« Le *gopura* aboutit par une marche à un passage dallé en briques conduisant au sanctuaire (pl. CXXII, A). Ce passage comporte de chaque côté une bordure de briques très détériorées, dont on ne peut déterminer la hauteur primitive, mais qui est réduite actuellement, suivant les endroits, à trois ou quatre assises. Deux massifs de maçonnerie, de plan rectangulaire, sont placés sur ce dallage, à 3 m. l'un de l'autre, le premier un peu déporté vers l'Est, le second dans l'axe général des bâtiments. Ils ont l'un et l'autre un trou circulaire central qui devait servir à encastrer un tenon de statue ou un poteau. Leur situation assez anormale ne permet guère d'imaginer l'installation de statues au milieu de l'accès central vers le sanctuaire. Peut-être ces rectangles de maçonnerie se rattachent-ils à un ensemble non encore dégagé.

« Les parties basses du monument (base et soubassement) ont énormément souffert sur la façade Nord. De nombreuses assises de briques manquent. Peut-être étaient-elles d'aussi mauvaise qualité que les briques du passage central et se sont-elles finalement décomposées. Cette hypothèse expliquerait l'écroulement des parties hautes du sanctuaire, apparemment construites en briques plus solides, de même que le *gopura* et l'enceinte. Les niveaux de la base et du soubassement n'ont pu être déterminés jusqu'ici que par l'emplacement occupé par les deux perrons. Ils seront mieux connus après dégagement du côté Sud, où ils semblent l'un et l'autre être intacts. Le soubassement comportait sur la façade Nord un double redent de chaque côté du perron central. Il en reste seulement le profil incurvé sur une hauteur de 15 cm. et la mouluration inférieure. Le perron actuel du soubassement n'a que trois marches, ce qui indiquerait une faible hauteur, mais celui du sanctuaire n'en a pas davantage ; dans ces conditions il manque quatre ou cinq marches pour atteindre le niveau de la porte (pl. CXXII, A). Le niveau ancien du soubassement semble d'ailleurs visible sur photographie et correspondrait à la moitié environ de la hauteur disponible, ce qui supposerait un affaissement du perron supérieur. A noter en outre que, conformément à la tradition, chaque perron est précédé d'une double marche en accolade.

« L'accès à la *cella* comporte une large dalle, sans doute marche supérieure, flanquée de deux bases carrées de colonnettes (pl. CXXIII, B). Derrière, est placée la dalle inférieure du cadre de porte, avec deux logements carrés servant à encastrer les montants trouvés un peu plus loin. Le petit couloir conduisant à la cella est bordé par une rangée de briques le long de chaque mur. On remarquera l'absence de crapaudines, ce qui implique l'absence de porte. Sans doute aurait-on trouvé dans le vestibule des crochets de suspension analogues à ceux du pràsàt Nǎk Tà si le monument avait été conservé sur une plus grande hauteur.

« Une particularité du pràsàt Khtiṅ Slăp dont toutes les conséquences n'ont pas encore été relevées est la présence d'un dallage de part et d'autre de l'allée axiale, hors des bordures en briques. A titre de sondage, j'ai fait creuser en 1938 une tranchée per-

pendiculaire à cette allée en direction de l'Est. Elle permit de constater l'existence de ce dallage sur une grande étendue et de découvrir un soubassement mouluré dont une petite partie a été jusqu'ici dégagée (pl. CXXIII, A). Les moulurations se présentent progressivement en retrait sur une hauteur de 0 m. 30 et quelques assises supplémentaires de briques semblent border ce soubassement ou cette terrasse. Si d'autre part, une de ses extrémités se termine par un angle parfaitement net, la partie proche de l'allée dallée s'interrompt sans que le dessin des moulurations le laisse prévoir.

« Enfin, un autre soubassement est situé dans la partie Est de l'enceinte, un peu en retrait du sanctuaire central (pl. CXXII, B). Il est de forme carrée. Le profil des moulurations, très sommaires, est concave, avec quelques assises de briques en relief au sommet et à la base.

« Le dégagement de ces soubassements sera d'ailleurs repris ultérieurement, ainsi que celui du sanctuaire central. Si les travaux entrepris au Pràsàt Khtin Slàp ne peuvent être achevés en une année, il y aura lieu d'abord de vider le secteur Nord-Est de toute la terre qui l'occupe afin de vérifier l'étendue des dallages et de la terrasse mentionnée plus haut. Les travaux sont malheureusement difficiles en ce point, à cause de la vétusté de l'édifice et de son isolement, loin de tout village. Il a été déjà malaisé d'y amener des coulis en 1936 et 1937, et la mort en mai dernier du caporal HUOT qui avait jusque-là conduit le travail, a valu au sanctuaire une très mauvaise réputation. Ce caporal, un des vieux collaborateurs de la Conservation d'Aṅkor, dut cesser son travail à la suite sans doute d'une dysenterie et mourut quinze jours après au village d'Aṅkor Vàt sans avoir voulu consulter un médecin européen. Il convenait, à propos des travaux du Kulên, de mentionner la disparition d'un de ces Cambodgiens qui ont tenu leur humble place dans l'histoire des découvertes archéologiques en pays khmèr.

« *Krus Práḥ Àràm Rôṅ Čen.* — Des fouilles complètes sur cet emplacement étaient assez urgentes, ainsi que je l'indiquais l'an dernier (1), puisque nous avons probablement affaire au premier temple-montagne construit au Cambodge par Jayavarman II. Il convenait aussi de vérifier son importance centrale par rapport aux autres monuments de la ville du Mahendraparvata.

« Avant tout travail, les gradins inférieurs du Rôṅ Čen se présentaient comme un amas de terre et de branchages où affleurait la bordure des terrasses. La partie centrale, exhaussée sur une muraille assez élevée, portait un socle et un liṅga renversés. A côté, le puits avait été fouillé et une pierre en croix était visible au niveau du sol.

« Le dégagement des deux gradins inférieurs permit de voir qu'ils étaient sensiblement carrés et concentriques, ce qui ne coïncide pas avec les indications fournies par LUNET DE LAJONQUIÈRE (2), reproduites ensuite par M. PARMENTIER (3). Ceux-ci signalaient en effet une première terrasse de 100 m. de côté, en supportant une deuxième, de plan rectangulaire et mesurant 43 m. × 23, sur laquelle reposait une troisième terrasse de 10 m. de côté, en retrait vers l'Ouest.

« Chacun des gradins inférieurs est simplement constitué de terre avec un parement de latérite (pl. CXXIV, A). Il est peu élevé, ce qui se justifie d'ailleurs par les risques d'éboulement que comportait la pression des terres entassées contre une

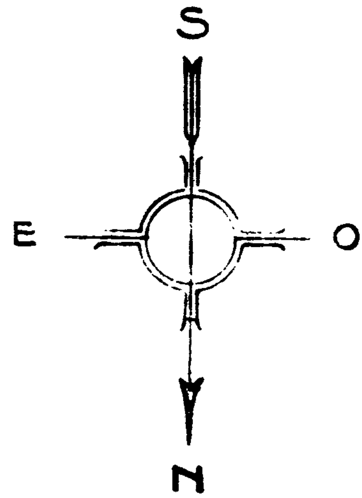
---

(1) Mission au Cambodge, *Chronique* du *BE.*, XXXVII, 1937, 667.
(2) LUNET DE LAJONQUIÈRE, *IK.*, III, 239.
(3) H. PARMENTIER, *Complément à l'AKP.*, BE., XXXV, 1935, 67.

SANCTUAIRE

Echelle:

0 1 2 3 4 5



PASSAGE DALLÉ

COUPE LONGITUDINALE

ENCEINTE

GOPURA

Pràsàt Khtiṅ Slåp (cf. p. 426).



PRÀSÀT KHTIN SLȦP. Gopura (cf. p. 427).



A, Allée centrale (cf. p. 427).

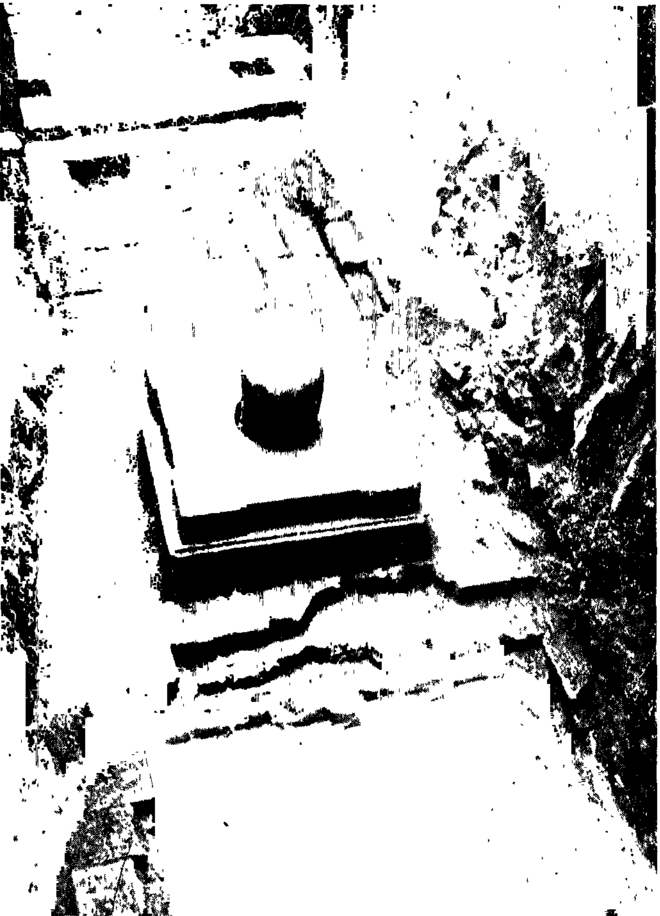


B, Edifice annexe (cf. p. 428).

PRÀSÀT KHTIṄ SLÀP.



A, Soubassement du secteur Nord-Est (cf. p. 428).

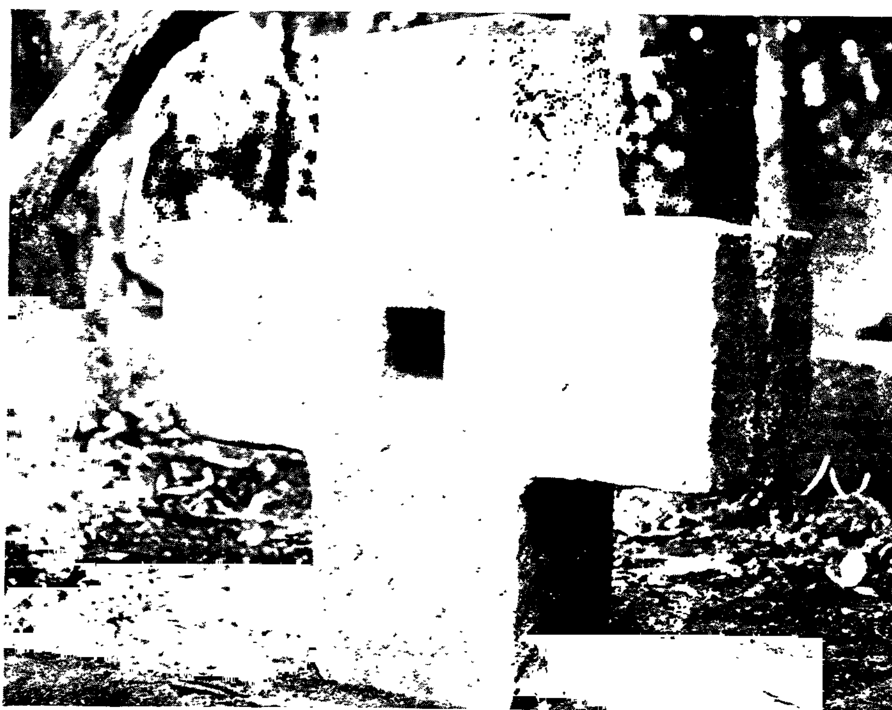


B, Sanctuaire central. Puits et *liṅga* (cf. p. 427).

PRÀSÀT KHTIṄ SLÀP.



A, Vue d'ensemble (cf. p. 428).



B, Pierre en croix (cf. p. 429).

KRUS PRÁH ÀRÀM RÔN ČEN.

simple paroi de latérite non cimentée. Le gradin supérieur a au contraire 2 m. de haut, mais ici la latérite masque un remplissage de briques beaucoup plus résistant. Au milieu de la terrasse supérieure un carré de 4 m. de côté est délimité par une rangée de blocs de latérite. Au milieu de ce carré était placé le piédestal surmonté du *liṅga*. M. PARMENTIER a dessiné ce piédestal monolithe (1) et signalé l'aspect assez anormal du *liṅga* tronconique, dont une réplique existe à Ampĭl Rolŭm (2). Je ne crois pas cependant que l'identification de cette pierre soit douteuse : il ne peut s'agir d'un épi de faîtage mais bien d'un *liṅga*, quelque exceptionnel qu'en soit l'aspect. Toutes les données historiques, iconographiques et religieuses dont nous disposons, l'objet cultuel même que suppose l'existence de la pyramide confirment l'idée que nous devons trouver ici un *liṅga*.

« Le massif de briques enrobe sept pierres en croix, mises à plat et superposées. Le *liṅga* était probablement placé juste au-dessus d'elles. Chacune de ces pierres est percée transversalement d'un trou et comporte sur chaque face un tenon ou une mortaise, carrés et situés juste au milieu (pl. CXXIV, B). Une cannelure longitudinale est taillée dans l'épaisseur de chaque branche de la croix. Les tenons et mortaises servaient évidemment à encastrer et maintenir en place les pierres superposées. Mais l'autre particularité est pour le moment inexplicable. Sous ces sept pierres se trouvaient deux dalles de latérite juxtaposées, qui recouvraient apparemment le dépôt sacré, malheureusement pillé.

« L'interprétation générale de tout le matériel trouvé sur la terrasse supérieure ou à l'intérieur de celle-ci n'offre pas de difficulté : il s'agit évidemment du mont Meru, figuré par la pyramide, comportant en son centre l'axe du monde surmonté du *liṅga*. L'interprétation détaillée que demandent les sept pierres superposées, leur aspect et peut-être aussi l'existence des deux gradins inférieurs est plus complexe. J'y reviendrai en publiant une description de ce monument, qui fut très probablement la première résidence du *kamrateṅ jagat* et le prototype des pyramides espacées tout au long de l'art khmèr comme MM. STERN et MARCHAL l'ont déjà supposé. Sa fondation est évidemment à associer à l'emploi des rituels énumérés par l'inscription de Sdŏk Kăk Thoṃ, au moment où un culte dynastique fut institué en 802 par Jayavarman II au Cambodge.

« Le dégagement des pierres superposées au centre de la terrasse supérieure et l'étude de leurs dispositions ont été rendus malaisés par suite de fouilles antérieures. Je pensais l'an dernier que le dépôt sacré devait être intact à cause de la difficulté que représentait le déplacement de ces blocs de pierre dont six étaient encore en place. Les pillards ont percé un puits latéral dans la maçonnerie de briques, le long de l'empilement de pierres cruciformes et atteint ainsi le dépôt sacré placé sous les pierres. Cette fouille a été suivie de plusieurs autres, sans qu'on puisse dire qu'aucune n'est due aux archéologues ; elles ont eu pour résultat le creusement d'un large entonnoir à la surface de la terrasse et des déplacements d'objets assez fâcheux ; c'est ainsi que l'une des pierres cruciformes a été retrouvée sur le second gradin, à 20 m. de distance, et que la cuve à ablutions et son bec d'écoulement manquent encore.

---

(1) H. PARMENTIER, *Complément à l'AKP.*, BE., XXXV, 1935, fig. 7.
(2) *Ibid.*, 68.

« En terminant les travaux, j'ai fait combler l'entonnoir de la terrasse, remettre en place les pierres cruciformes, le piédestal et le *liṅga*. Pour compléter les recherches, il faudra encore repérer la chaussée d'accès longue de 40 m., le bassin-fossé et la deuxième terrasse signalés par M. PARMENTIER (1).

« *Pràsàt Daṃrĕi Kràp.* — Les recherches les plus importantes de 1938 ont porté sur le Pràsàt Daṃrĕi Kràp. Ce monument a été découvert voici une quinzaine d'années (2), encore que LUNET DE LAJONQUIÈRE l'ait antérieurement signalé sans l'avoir visité (3). Les photographies qui en furent prises à cette époque ont été largement utilisées et commentées par la suite. C'est ainsi que le Pràsàt Daṃrĕi Krap, après avoir été placé dans l'art préangkorien (4), fut finalement considéré comme appartenant à un groupe spécial, intermédiaire entre le VIIIe siècle et l'école de Rolûos, et qui est devenu l'art du Kulèn (5). On en connaissait seulement alors l'enceinte extérieure, la tour centrale dont tous les éléments étaient en place, et, partiellement les tours latérales, toutes trois plus ou moins engagées dans un amas d'éboulis.

« En 1936 et 1937, les recherches successives de MM. STERN et PARMENTIER permirent d'avoir une meilleure connaissance du Pràsàt Daṃrĕi Kràp. Elles amenèrent la découverte du linteau inachevé de la tour Sud et d'une vaste terrasse sur laquelle reposaient les trois tours.

« En 1938, je fis entreprendre le dégagement complet de l'ensemble (pl. CXXV) pour tenter de résoudre principalement un problème d'iconographie. Le sanctuaire central ayant livré un Viṣṇu, pouvait-on s'attendre à trouver dans les sanctuaires latéraux Lakṣmī et Bhū Devī, l'ensemble restant ainsi uniquement vishnouïte, ou bien encore Çiva et Brahmā ? En fait, les cultes du Kulên ne semblaient concerner jusqu'alors que Viṣṇu et le *liṅga* ; les images féminines en semblaient exclues et si l'art préangkorien a connu les Umā, il n'a encore livré, parmi les statues identifiables, ni Pārvatī ni Bhū Devī. La deuxième possibilité n'était pas sans intérêt non plus, car, confirmée, elle pouvait nous donner l'origine du culte de la triade brahmanique qui s'est développé au Cambodge dans la première moitié du Xe siècle, culte dont les temples du Phnoṃ Kròm et du Phnom Bók nous ont gardé la trace. D'autre part, ni Brahmā ni Çiva n'ont eu, comme on sait, une grande vogue à l'époque préangkorienne (6). Le premier n'est guère représenté que par quelques rares images (7), le deuxième peut-être par la statue de Kòṃpoṅ Čàm Kau dont il reste à prouver d'abord qu'elle est bien un Çiva, ensuite qu'elle est khmère (8). A tout point de vue, nous pouvions donc déceler au Kulên

---

(1) H. PARMENTIER, *Complément à l'AKP.*, BE , XXXV, 1935, 63.

(2) H. PARMENTIER, *AKP.*, I, 147 suiv., II, pl. LX-LXI. *Complément à l'AKP.*, BE., XXXV, 98. — V. GOLOUBEW, *Le Phnom Kulên*, Cahiers de la Société de Géographie de Hanoi, VIII, 1924, 25.

(3) LUNET DE LAJONQUIÈRE, *IK.*, III, 239.

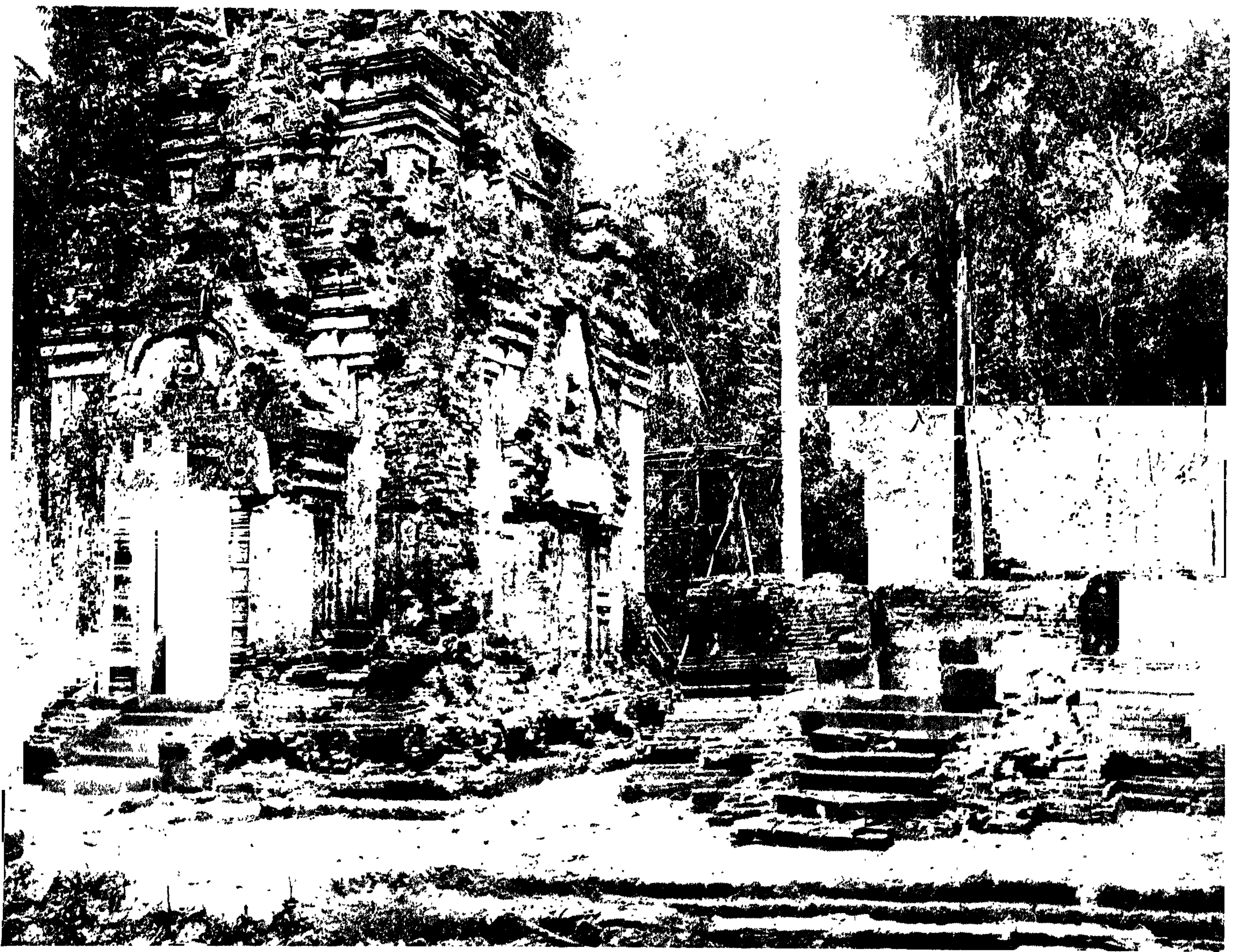
(4) H. PARMENTIER, *AKP.*, I, *loc. cit.*

(5) Ph. STERN, *La transition de l'art préangkoréen à l'art angkoréen et Jayavarman II.* Etudes d'orientalisme... R. Linossier, II, 507 suiv.

(6) P. DUPONT, *L'art du Kulên et les débuts de la statuaire angkorienne*, BE., XXXVI, 1936.

(7) H. PARMENTIER, *AKP.*, I, 319. — G. GROSLIER, *La sculpture khmère au Musée Albert Sarraut à Phnom Penh* (Ars Asiatica, XVI), pl. XXIV, 2.

(8) H. PARMENTIER, *op. cit.*, p. 310, fig. 106.



PRÀSÀT DAMṚĔI KRÀP. Sanctuaire central et sanctuaire Nord (cf. p. 430).

l'apparition de cultes nouveaux. Il n'en a rien été, puisque les deux sanctuaires latéraux contenaient eux aussi des Viṣṇu, ce qui pose d'ailleurs un autre problème, insoluble quant à présent. Des fouilles à Rup Àrăk, où se trouvent aussi trois sanctuaires dont l'un a dès maintenant livré un Viṣṇu, apporteront sans doute la confirmation de ce groupement inexplicable, d'autant qu'un autre Viṣṇu découvert dans une grotte voisine et qui fut longtemps l'*Àrăk* de la région avant de s'en aller vers le Musée Guimet, provient peut-être de ce temple.

« Outre la découverte des deux statues, les travaux ont donné quelques résultats intéressants. Ils ont consisté d'abord à débroussailler les parties hautes du sanctuaire central, encore insuffisamment connu (pl. CXXV). Ainsi, s'est trouvée mise au jour la décoration complète du monument. Elle comporte suivant l'habitude des étages de plus en plus réduits et superposés. Ils sont caractérisés ici par la présence d'un double fronton au-dessus de chaque fausse-porte ou fausse-baie, d'appliques décorant les entrepilastres, par la décoration végétale et l'évasement des pilastres d'angle, enfin par la présence d'amortissements d'angle. Tous ces détails attestent une forte influence chame, de même que les personnages en atlante (Garuḍa ?) soutenant la corniche et la forme des pilastres et entrepilastres du corps même du sanctuaire. Le perron de l'entrée fut ensuite dégagé ; il avait une double marche inférieure en accolade, conformément à la tradition. La base comportait, au-dessous des grandes appliques d'angles déjà connues, une autre série de petites appliques, placées presque au ras du sol, en relief sur un profil de moulurations symétriques (pl. CXXVI, B). Ces détails attestent eux aussi une influence chame. L'intérieur de la cella contenait un piédestal, placé sur un puits. Enfin, la pierre à dépôt fut trouvée devant la porte. Sur plusieurs parties du sanctuaire central, la décoration est inachevée. Il a en outre été plus ou moins détérioré. En disposant cependant de nombreuses photographies prises sur toutes les faces, on a pu faire une restitution théorique du monument, complète sauf pour le couronnement.

« Le sanctuaire Nord n'avait fait l'objet jusqu'ici d'aucune recherche (pl. CXXV). Il disparaissait d'ailleurs presque complètement sous la terre et la végétation. Son dégagement a seulement donné quelques renseignements sur les moulurations de base, la partie inférieure des pilastres, de la porte et des fausses-portes. Nulle part, en effet, sa hauteur ne dépasse 1 m. 70. Il y a lieu de souligner la composition assez simple de la base, constituée par deux éléments : d'abord un petit nombre de moulures dessinant un profil concave, développées sur un plan redenté du côté Est, rectiligne sur les autres côtés ; ensuite un deuxième groupe suivant les contours des pilastres et des entrepilastres. Devant l'entrée, se trouve un perron comportant comme toujours la double marche en accolade. A l'intérieur, on découvrit successivement un piédestal complet et une statue de Viṣṇu sur laquelle je reviendrai plus bas ; un puits situé au centre de la cella fut fouillé jusqu'à une profondeur de 3 m., niveau auquel furent trouvées deux dalles de latérite ; celles-ci avaient servi à recouvrir ou à supporter le dépôt sacré, évidemment pillé.

« L'état actuel du sanctuaire Nord justifie par ailleurs quelques observations. Il y a lieu de remarquer d'abord que tous les murs s'interrompent au même niveau, presque à la même assise de briques, fait anormal si l'on pense à l'aspect que présentent généralement les monuments ruinés par les intempéries et la végétation. Les seules traces de dégradation naturelles sont visibles aux angles Nord-Ouest et Sud-Ouest, effondrés en biais. Ensuite, la *cella* et le pourtour du sanctuaire Nord n'étaient encombrés de

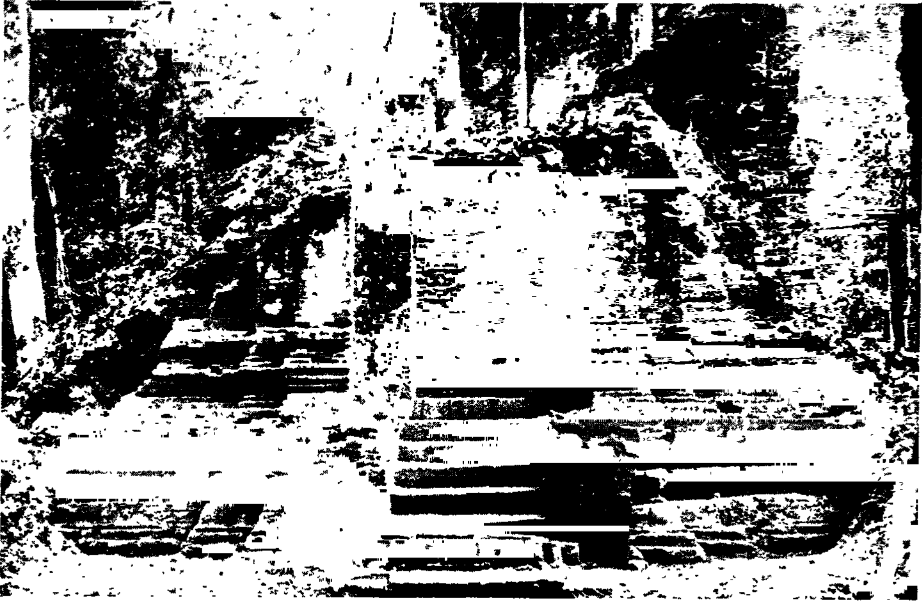
déblais que sur une faible hauteur, o m. 80 à 1 m. en moyenne, ce qui est sans rapport avec les amas énormes trouvés à Năk Tà ; encore dans ces déblais n'y avait-il presque pas de briques, mais surtout de la terre. Troisième point : l'absence du cadre de porte (montants et traverse supérieure), du linteau et des colonnettes, quoique le pourtour du monument ait été soigneusement fouillé. On ne trouve même pas en place les bases des colonnettes, ce qui indique bien qu'elles n'ont jamais été apportées. L'encadrement des fausses-portes est très fruste, l'endroit réservé normalement aux fausses-colonnettes étant occupé par un empilage de briques, en partie circulaires et en partie rectangulaires, ces dernières n'étant manifestement pas encore retaillées. Enfin, dans les déblais, furent trouvées quelques tuiles, qui ne pouvaient guère recouvrir qu'une charpente.

La conclusion évidente de toutes ces observations est que la construction du sanctuaire a été interrompue brusquement et laissée en l'état où nous la voyons aujourd'hui. Le niveau uniforme des murs, la faible quantité de déblais, l'absence du linteau, des colonnettes et du cadre de porte, l'inachèvement de la taille des briques ne peuvent comporter d'autre explication. La présence de tuiles suggère l'idée qu'un abri en bois fut temporairement construit. Enfin, si l'on a trouvé dans les deblais un ornement en terre cuite qui a appartenu au couronnement d'une tour, on peut penser qu'il provient du sanctuaire central, lui certainement achevé et près duquel aucun couronnement n'a été trouvé. Les deux tours étant séparées par deux mètres à peine, il est raisonnable de penser que le couronnement, en tombant, a atteint le sanctuaire voisin.

Ce fait n'aurait d'ailleurs pas grande importance — il n'y a peut-être aucun monument khmèr entièrement achevé — si nous n'avions découvert à l'intérieur le Viṣṇu qui, certainement, était autrefois sur son socle. Il s'ensuit qu'un sanctuaire pouvait être consacré avant tout achèvement et même avant que les travaux aient été bien avancés, car la statue devait saillir d'un mètre au moins au-dessus du niveau actuel du mur. Ce fait rend d'autant plus probable la construction d'un pavillon de bois, puisque l'image ne porte la trace d'aucune détérioration ancienne, antérieure au temps où elle fut abattue. Une autre conséquence de ces diverses constatations est que le dépôt sacré du couronnement n'était pas nécessaire pour la consécration. Peut-être aussi cette cérémonie a-t-elle porté sur le sanctuaire central seul, la construction des deux autres étant finalement abandonnée.

« En effet, le sanctuaire Sud semble aussi inachevé (pl. CXXVI, A). Sa construction a cependant été poussée plus loin puisque le mur du côté Nord atteint 2 m. 50 de haut. Les autres côtés étaient peut-être d'égale hauteur, car une assez grosse quantité de déblais a été trouvée dans la cella. Il présente par ailleurs toutes les caractéristiques d'inachèvement du sanctuaire Nord, avec cette différence toutefois que le cadre de porte existe ainsi que le linteau, quoique non terminé. Les extrémités et le registre inférieur en sont sculptés avec un relief extrêmement faible, de même que le personnage central, mais le registre supérieur et le bandeau sont complètement nus. Il est d'ailleurs curieux d'imaginer que les cérémonies cultuelles furent soigneusement exécutées pendant des siècles dans ces édifices incomplets et que le linteau inachevé, certainement contemporain des sanctuaires, resta à la place même où le travail fut interrompu.

« Le dégagement de ce *pràsàt* étant encore inachevé, son étude est nécessairement incomplète. L'ensemble comporte une base comprenant deux groupes de moulurations dessinant un profil concave de part et d'autre d'un tore médian, le groupe supérieur



A, Sanctuaire Sud (cf. p. 432).



B, Sanctuaire central. Angle Nord-Est. Appliques de base (cf. p. 431).

PRÀSÀT DAMRĔI KRÀP.

étant moins haut que l'autre. La partie inférieure des pilastres et des murs reproduit, à une plus petite échelle, le même profil. Le perron comporte une double marche en accolade. L'intérieur de la cella, complètement vidée, a livré un socle monolithe, une cuve à ablutions, une statue de Viṣṇu (pl. CXXVII, B) ainsi que la tête (pl. CXXVII, A) et le bras supérieur gauche de la statue du sanctuaire central, découverte voici une quinzaine d'années et rapportée l'an dernier au Musée Louis Finot. Il y a d'ailleurs lieu de souligner que si les statues des sanctuaires latéraux furent retrouvées l'une et l'autre dans leurs *cella* respectives, telles que les pilleurs de temples les avaient abattues, celle du sanctuaire central a été certainement déplacée par la suite : le corps, puis les pieds et une main furent découverts devant l'entrée, la tête et une autre main proviennent du sanctuaire Sud. Les deux mains qui nous manquent encore ainsi que la massue se trouvent peut-être parmi les déblais recouvrant encore une partie de la terrasse.

« Enfin, cette terrasse a fait l'objet d'un dégagement partiel. Elle est commune aux trois édifices et comporte seulement un perron devant le sanctuaire central, perron ayant comme d'habitude une double marche en accolade. Son parement extérieur est double, d'abord formé par des assises de latérite en gradins devant lesquelles fut édifié un parement en briques mouluré, l'espace intermédiaire étant rempli par de la brique pilée qui constitue aussi le sol de la terrasse. Peut-être les constructeurs craignaient-ils que sous la pression des terres le parement de briques seul, s'effondrât. Il faut cependant souligner qu'une assise des gradins en latérite dépasse le niveau de la terrasse et constitue une sorte de bordure.

« Les deux statues debout découvertes au cours des fouilles et qui ont pu être complètement reconstituées, présentent toutes les caractéristiques du style du Kulên : mitre cylindrique, chevelure dessinant une pointe sur chaque tempe, visage carré aux yeux à fleur de tête et à la bouche large, buste nu et sans bijou, vêtement uni à poche latérale. On n'a d'ailleurs trouvé jusqu'ici que des Viṣṇu, présentant tous les mêmes caractéristiques iconographiques : disque et roue dans les mains supérieures, boule et massue dans les mains inferieures. La technique des derniers spécimens découverts mérite toutefois une étude spéciale, car elle nous renseigne sur un fait qui jusqu'ici restait dans l'incertitude.

« Une caractéristique constante des statues préangkoriennes est comme on sait, la présence d'un arc d'appui étayant l'image debout, ou tout au moins de supports sous les mains (1). L'art du Kulên, pour autant qu'il nous était connu jusqu'ici, montrait la trace d'une évolution qui nous conduisait à la ronde-bosse complète de l'époque angkorienne. C'est ainsi que le Viṣṇu trouvé dans la grotte voisine du pràsàt Rup Àrăk n'avait plus à proprement parler un arc, mais simplement deux éléments d'arcature joignant les bras supérieurs à la tête en deux supports soutenant les bras inférieurs (2). Sur d'autres images, comme celle de Thma Dàp, les arcatures disparaissaient et seuls les étais inférieurs subsistaient (3). Les statues du pràsàt Daṃrĕi Kràp nous montrent un troisième état où la ronde-bosse complète est manifestement réalisée : il n'y a

(1) P. DUPONT, *La statuaire en ronde-bosse dans l'Asie du Sud-Est*, R.A.A., VIII, 2.
(2) *BE.*, XXXVI, 1936, pl. XLIV, B.
(3) *Ibid.*, pl. XLII.

plus trace des étais joignant les mains inférieures au socle, sauf la massue, qui est un accessoire iconographique, ni de tout autre système d'appui. Il s'ensuit que cette innovation technique est imputable à l'école du Kulên et, accessoirement, que les statues du pràsàt Daṃrĕi Kràp se placent à la fin de cette école.

« Il y aurait encore beaucoup à dire sur le pràsàt Daṃrĕi Kràp, sur les influences chames qu'il a subies (atlantes, personnages des frontons, décoration), sur ses analogies avec les tours de Hoà-lai et l'art cubique cham en général. Mais l'étude de ces analogies, déjà signalées par MM. STERN et PARMENTIER, devra faire l'objet d'une étude spéciale après le dégagement complet du monument. Une observation accessoire à faire est que les trois tours du pràsàt Daṃrĕi Kràp n'ont ni même composition, ni même plan, ni mêmes dimensions.

Le dégagement de ce monument sera probablement achevé au cours de ces prochaines années. Les travaux devront porter d'abord sur la terrasse et le sanctuaire Sud, encore plus ou moins masqués l'un et l'autre par des déblais. Il faudra ensuite dégager la muraille extérieure sur tout son pourtour et le gopura d'entrée. Enfin, un travail assez long et assez fastidieux consistera à vider entièrement l'intérieur de l'enceinte de la terre qui s'y est accumulée. L'exemple du pràsàt Khtiṅ Slắp montre que l'on peut ainsi déceler des soubassements d'édifices en matériaux légers et si les monuments du Kulên ont comporté des stèles de fondation, il y a des chances pour que l'on trouve ces stèles dans les cours.

« En terminant le rapport sur ma mission de l'an dernier, je signalais quelques recherches immédiates qui pouvaient présenter un intérêt particulier : d'abord l'importance du Rôn Čen comme centre d'orientation des monuments ; la carte dès maintenant permet d'écarter cette hypothèse, d'autant que le pràsàt Ó Paóṅ n'est pas orienté au Sud comme il faudrait ni le pràsàt Koki au Nord. C'est le problème général posé par l'orientation des monuments khmèrs qu'il faudrait aborder ; or, avant que l'orientation à l'Est soit systématiquement adoptée, sauf à Aṅkor Vắt, on a construit jusqu'au IXe siècle des monuments ouverts dans toutes les directions. Une autre question qui se posait était la destination des sanctuaires latéraux du pràsàt Daṃrĕi Kràp : ainsi que l'on a vu plus haut, ils contenaient des Viṣṇu comme le sanctuaire central. Enfin, les édifices annexes qui se rencontrent dans plusieurs monuments (pràsàt Daṃrĕi Kràp, pràsàt Khtiṅ Slắp, pràsàt Truṅ Khlà Khmŭm, pràsàt Rup Àrắk) n'ont pas encore été dégagés ; on ne peut donc savoir encore s'ils contenaient les premiers exemplaires de ces frises à neuf planètes qui apparaissent constamment à l'époque suivante.

« Certains de ces dégagements devront figurer sur le programme futur. Outre l'achèvement des travaux au Daṃrĕi Kràp, à Khtiṅ Slắp et à Rôṅ Čen, il y aura lieu d'entreprendre des fouilles à Rup Àrắk et de vider la cour du pràsàt Ó Paóṅ pour tenter de retrouver la statue du sanctuaire.

« L'étude de la carte nouvellement dressée par le Capitaine NURET suggère encore quelques hypothèses sur l'organisation ancienne du Phnoṃ Kulên. C'est ainsi que les systèmes de digues qui se trouvent en plusieurs endroits et dont le plus connu est le Thnắl Mreč semblent destinés à former de véritables réservoirs. Ceux-ci sont constitués, sur deux côtés ou parfois sur trois comme au Nord du village de Rahàl, par des levées de terre qui se combinent avec les pentes du terrain lui-même. Placées à flanc de montagne, elles arrêtaient les eaux qui allaient se rassembler dans la cuvette occupant le milieu du plateau des Kulên. Le hasard m'a d'ailleurs permis de retrouver une nouvelle digue importante entre le pràsàt Daṃrĕi Kràp et Thma Dắp. Toutes ces installa-



A, Viṣṇu du sanctuaire central.



B, Viṣṇu du sanctuaire Sud.

PRÀSÀT DAMRÈI KRÀP (cf. p. 433).

tions tendraient à prouver que le site du Mahendraparvata ne fut pas seulement une ville religieuse mais aussi une ville civile, et il y aura lieu de faire une étude complète de cette carte, à la lumière des indications que fourniront de nouvelles recherches. »

— *Recherches R. Dalet.* — En 1938, soixante-dix points ont été visités, la majorité pendant le cours du premier semestre. Les plus intéressants sont les suivants :

POINTS NOUVEAUX. — 1° Le *Vǎt Phnoṃ Tàmok,* Khŭṃ Srań, Khảnd Koń Pisĕi, Khèt Kòṃpoń Spư, est une pagode sans desservants construite sur une petite esplanade en partie naturelle existant sur le flanc Nord-Est du Phnoṃ Tàmok. Cet emplacement offre plusieurs plaques de schiste, fragments de piédroits ou de seuils, trois linga, un piédestal à dé à gorge. Sur l'autel, devant le grand Buddha traditionnel, sont trois autres Buddha debout qui paraissent à première vue en mortier mais dont deux au moins renferment, comme armature, une statuette ancienne ; sur l'un, l'écaillage de l'enduit laisse voir un sampot rayé retenu par une ceinture ornée d'ovales doubles ; sur l'autre, on discerne un costume et une ceinture unis.

Un grand bassin rectangulaire, au pied du phnoṃ, paraît axé sur ce point ancien.

2° Le *Vǎt Kñĕk,* Khŭṃ Màk Pên, Khảnd Saṃron Ton, Khèt Kòṃpoń Spư, possède quelques vestiges dont les plus intéressants sont réunis sous l'abri de génies du Nord-Est :

Une statuette d'art primitif a un costume curieux ; le sampot tombe jusqu'à mi-mollets et montre sur le devant un long pan descendant presque jusqu'aux chevilles et s'épanouissant en un joli plissé. Une ceinture plate, fort basse car elle passe au-dessous des fesses, retient au-dessous de la pointe de la hanche droite un amas d'étoffe laissant échapper un pan qui se continue jusqu'au socle où il forme contrefort ; un autre pan part du même amas, s'enroule autour de la ceinture, forme une grande anse au-dessous d'elle et vient se confondre avec le pan central.

Il manque malheureusement presque tout le haut du corps. Les bras postérieurs posaient, le droit, sur l'amas d'étoffe retenu sur la hanche, le gauche, sur une réserve de grès que l'on voit à hauteur de la ceinture plate (pl. CXXVIII, D et E).

A côté, est une tête avec partie du buste d'un personnage d'art primitif à haute mitre, mais il ne paraît pas que ce vestige puisse être raccordé au précédent. Sur ce second débris, l'on voit sur le cou comme un collier de chien de petites feuilles et la mitre est limitée en bas par un filet perlé qui va d'une oreille à l'autre (pl. CXXVIII, D).

Un troisième fragment de statuette debout est de la première période de l'art classique, sans qu'il semble possible de préciser mieux ; son intérêt est dans une barbiche en pointe qui vient jusqu'au milieu de la poitrine ; la tête est malheureusement presque entièrement disparue ; le sampot rayé est retenu par une ceinture, rayée aussi, et une double chute en ancre se voit sur le devant (pl. CXXVIII, D).

Parmi les autres vestiges sont : un piédestal à dé à gorge, en granit, matière inhabituelle, et une peṣaṇī, abîmée, presque identique à celle du *Vǎt Sdŏč* (1).

3° Le *Vǎt Prǎṃbĕi Čhòm,* Khŭṃ Pãm Lońvèk, Khảnd Poñã Lư, Khèt Kandàl, possède un bloc de grès représentant un serpent enroulé, mais on ne peut dire si cette

(1) *BE.*, XXXV, 1, pl. XXII. B.

pièce est ancienne ; c'est la première fois qu'une sculpture de ce genre est signalée (fig. 64).



Fig. 64.—VÀT PRÀMBĔI ČHOM. Serpent de grès.

4° Au *Vắt Bŏndĕi,* Khŭṃ Kòṃpoṅ Thoṃ, Khånd Kŏṃpoṅ Svày, se trouve un linteau du type II en assez bon état ; l'arc d'une seule courbe, orné de rinceaux alternés entre bords perlés, est interrompu par trois médaillons ; celui du centre a un décor de feuillage avec une fleur à trois pétales au sommet, les médaillons latéraux offrent une oie sacrée dans un ovale cerné de feuilles. Les extrémités de l'arc sont masquées par les grands fleurons habituels ; il ne reste presque rien des tailloirs. Des anses perlées pendent sous l'arc et des feuilles inclinees vers le centre occupent le vide entre l'arc et la bande saillante supérieure qui est ornée de fleurs rondes en losanges.

Un fragment d'un grand linteau du type I gît un peu plus à l'Ouest ; très dégradé, il laisse à peine distinguer le makara de droite et un médaillon de l'arc.

Un disque de grès percé d'un trou central est à côté ; il a 70 centimètres de diamètre pour une épaisseur de 10 centimètres ; peut-être a-t-il fait partie d'une de ces terminaisons de stūpa que l'on suppose avoir été constituées de disques décroissants.

5° Au *Nắk Tà Kroṃ Khmā,* Khŭṃ Kŏmpên, Srŏk Kirïvoṅ, Khèt Tà Kèv, existent plusieurs petites statues. L'une d'elles, féminine, a un costume inhabituel : il n'y a pas de pan central mais deux chutes d'étoffe de chaque côté de l'attache du sarong (fig. 65). Une autre, masculine, très mauvaise, a un sampot avec chute en ancre et bord rabattu.

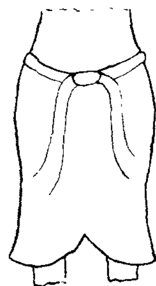


Fig. 65. — NẮK TÀ KROM KHMĀ. Costume féminin.

6° Dans la terrasse du *Vắt Pûok,* Khŭṃ et Khånd Pûok, Khèt Siemrāp, était en grande partie enterrée une pierre sculptée. Le chef de pagode voulut bien la donner à l'École et elle est actuellement à la Conservation des Ruines à Siemrāp.

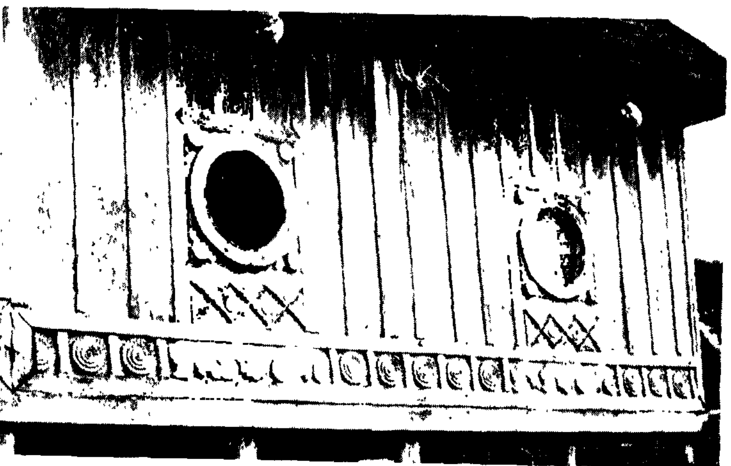
C'est très probablement le couronnement d'un čedĕi circulaire ; le décor terminal est composé de quatre disques posés verticalement en croix et réunis par la tranche ; un bouton supérieur marque l'axe de la pièce. Chaque face des disques est ornée de fleurettes, une centrale, les autres en couronne ; la base moulurée est en forme de coupe renversée (pl. CXXVIII, c).

7° A l'Est du *Vàt Kakòḥ,* Khŭṃ Kakòḥ, Khånd Santŭk, Khèt Kŏṃpon Thoṃ, sont déposés deux linteaux du type III. L'un surtout, de meilleure facture, mérite d'être cité pour sa frise supérieure où l'on voit, de gauche à droite, Garuḍa dressé et semblant vouloir lutter contre Çeṣa sur lequel Viṣṇu couché donne naissance à Brahmā. A côté, Lakṣmī tient les pieds du dieu. Puis viennent huit personnages : un homme sur piédestal encadré de deux femmes accroupies sur un socle moins haut et ayant une main sur la poitrine, un personnage sur oiseau de profil (Skanda sur paon ?), deux figurines assises, Gaṇeça debout, à deux bras, et dont les mains posent sur les hanches, et à nouveau Garuḍa enserrant des nāga et faisant pendant au Garuḍa de l'autre extrémité.

La partie centrale du linteau offre Indra sur Airāvata avec deux suivantes à côté ; il n'y a pas de tête de monstre pour soutenir le groupe ; ce sont les pattes et l'arrière-train des lions crachant la guirlande qui masquent le bas du motif central. Aux extrémités de la guirlande, les crosses en nāga sortent de la gueule d'un makara à grosse et courte



A



B



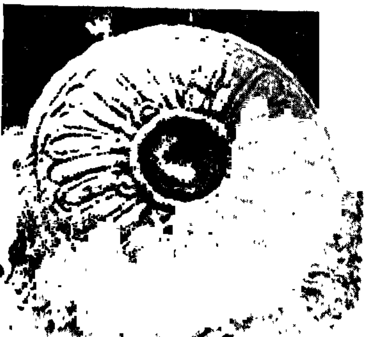
C



D



E



F

A, VẢT KAKÒH, linteau III (cf. p. 437). *B*, VẢT PÛOK, maison (cf. p. 436). *C*, VẢT PÛOK, couronnement de *čedĕi* (cf. p. 441).
D, VẢT KÑÊK, statues (cf. p. 435). *E*, VẢT KÑÊK, dos d'une statue (cf. p. 435). *F*, PRÀSÀT YĂY HŌM, *IK.*, 88, pierre sculptée (cf. p. 439).

trompe. Le linteau est bien plus haut, relativement à la longueur, que d'habitude (pl. CXXVIII, A).

8° Au *Vắt Kdàn Ña*, Khũṃ Prêk Khpop, Khånd Båttambaṅ, deux fragments de colonnettes marquent une entrée de la pagode. La bague centrale offre de jolies feuilles-frise (une feuille et deux demi-feuilles par pan), mais la feuille d'angle est de moitié moins haute que la feuille se trouvant au centre du pan. Les feuilles des bagues secondaires sont moins grandes et moins belles, et la différence entre la feuille du centre et celle d'angle est plus faible qu'à la bague centrale. Il n'y a pas de filets de boutons dans les nus. Ces fragments rappellent l'ornementation des colonnettes de la porte occidentale du Khlăṅ Nord, *IK.*, 480.

POINTS CONNUS. — 1° Le *Vắt Kòṃpêṅ, IK.*, 6, est bien un monument d'art primitif comme le laissait entrevoir M. H. PARMENTIER dans son *Complément à l'Art Khmèr Primitif* (1). A partir de la corniche du corps, une grande partie des superstructures a été remaniée récemment.

La porte, qui ouvre exactement à l'Est, a encore ses colonnettes rondes en briques et partie du linteau, en briques également, dont il ne reste plus que les anses perlées ; il fut donc du type I ou II.

La baie est suivie d'un avant-corps d'importance moyenne et le linteau vrai de la porte n'a pas d'arc de décharge. La cella abrite des Buddha modernes ; un plafond de bois empêche de voir les dispositions intérieures des étages ; un canal de somasūtra traverse le mur septentrional.

Le monument n'est presque pas orné ; on ne voit, à la base ainsi qu'à la corniche, qu'un rang de lotus en cavet. Les fausses-portes, à peine saillantes (fig. 66), ont un battement non détaillé et n'ont ni linteau ni colonnettes ; les marches figurées en avant sont en partie ruinées ainsi que les murs d'échiffres qui les encadraient. Les moulures inférieures du soubassement ont également disparu sauf à la face Est, partie Nord, où il en reste quelques traces.

La tour pose sur une petite terrasse qui devait exister à l'origine ainsi que semblent l'indiquer les murs d'échiffres en briques non liées au mortier qui font partie de l'accès oriental de cette terrasse (fig. 67).

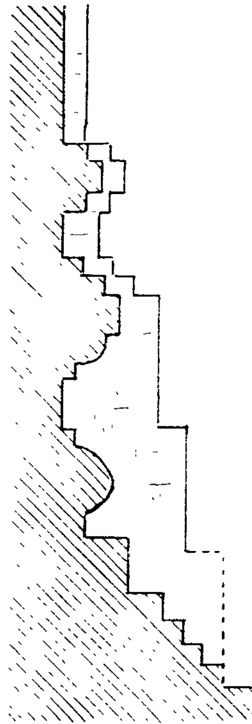


Fig. 66.—VẮT KÒṂPÊN, *IK.*, 6. Profil de pilastre et d'avant-corps de fausse baie avec mur d'échiffre (échelle : 0,05 p. m.).

2° Au *Vắt Pôthivoṅ Lơ, IK.*, 2, Khũṃ Práḥ Bàt Čăn Čuṃ, Khånd Tonlåp, Khèt Tà Kèv, traînent d'énormes blocs de latérite ; l'un d'eux mesure 270 × 55 × 50 et a pu être un piédroit. Ces vestiges, ainsi que deux fortes antéfixes d'angles en nāga (grès) indiquent qu'une tour importante s'élevait sur cette terrasse dont le croquis est donné dans l'*IK.*, tome I, figure 51 ; il ne paraît pas que les

(1) *BE.*, XXXV, 1, page 8.

quatre dépressions E, E', E'', E''' signalées par LAJONQUIÈRE aient pu être des bassins ; il n'y a aucun escalier d'accès et la profondeur est minime (1).

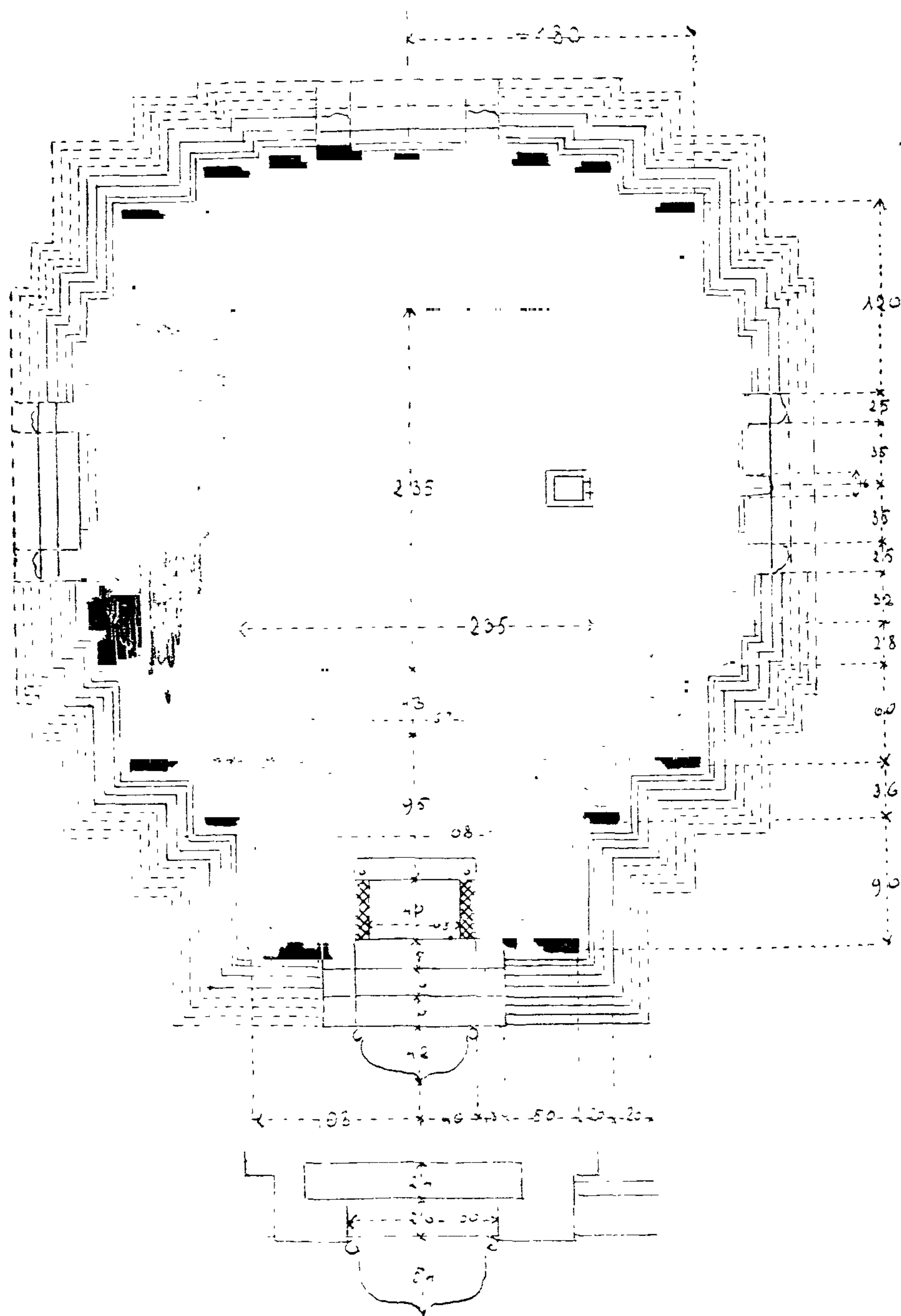


FIG. 67. — VĂT KÔMPÊÑ, *IK.*, 6. Plan (échelle : 0,02 p. m.).

---

(1) Peut-être tous ces vestiges proviennent-ils, ainsi que l'indique LAJONQUIÈRE, d'un autre point. Il paraît cependant plus vraisemblable, vu l'énormité de certains blocs, que toutes ces pièces architecturales aient eu jadis leur emploi en ce lieu.

Les inscriptions Cœ. K. 11 et 422 sont toujours là, avec de nombreux blocs de schiste, piédroits, linteaux vrais ou seuils. L'on voit aussi une marche en accolade de forme rectangulaire, une cuve à ablutions en schiste et deux lions d'époque classique. Un de ces animaux est en grès rouge et pose sur un socle fleuri ; il a une toison de petites mèches nouées dans l'esprit de celles des grands lions du Phnoṃ Bằkhèṅ.

3° Près de la terrasse du *Vằt Bàpol* ou *Moṅkŏl Kīrī, IK.*, 7, 5, Khŭṃ Prei Roṃdéṅ, Srŏk Kīrīvoṅ, Khèt Tà Kèv, sont deux piliers de latérite qui furent probablement des supports d'édicules votifs, d'abris à cendres ou encore des porte-luminaires ; ceux-ci paraissent plus anciens que les autres piliers du même genre déjà connus (Tà Prohm de Bàti, Tà Prohm d'Aṅkor).

L'un d'eux a un fût quadrangulaire et galbé portant en bas de grandes feuilles non détaillées. Base et chapiteau disparus s'assemblaient avec le fût à l'aide de tenons et mortaises (fig. 68, A).

L'autre, entier, n'a pas de décor à la partie inférieure du fût et la ligne de celui-ci est moins heureuse ; il a encore son chapiteau, qui formait tablette, et sa base avec dé important (fig. 68, B).

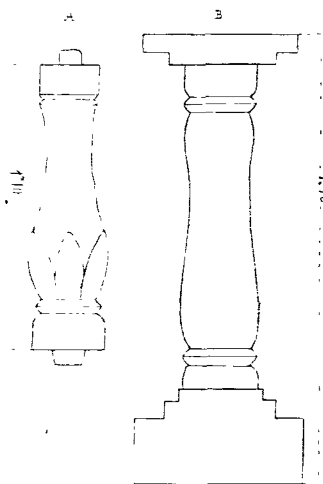


FIG. 68. — VẰT BÀPOL OU MOṄKŎL KĪRĪ. Piliers.

4° Au *Pràsàt Yāy Hòm, IK.*, 88, AYMONIER avait signalé deux tours de briques situées à l'Ouest et très rapprochées du monument principal (1). L'une de ces tours, au moins, existe bien au Sud-Ouest et il est vraisemblable que les ruines de la tour du Nord-Ouest sont sous l'amas de végétation qui encombre cet endroit.

L'édifice de grès a eu sa décoration plus poussée que ne l'indique l'*IK.*, I, page 95 ; on voit à terre des parties de corniches en lotus, un fragment de fronton montrant le Buddha méditant, un morceau de pilastre à rinceaux alternés, tous débris qui proviennent des étages. En avant de l'entrée orientale est le bas d'un énorme Buddha qui semble de basse époque ; les jambes ont plus d'un mètre de la cheville au genou. Une pierre circulaire est ornée de lotus de mauvais dessin ; au centre sont une dépression et un trou : peut-être est-ce l'extrémité d'un coussin de Buddha couché ; la cavité et le trou auraient pu servir à fixer un péricarpe ou un gland de métal (pl. CXXVIII, F).

5° Le *Pràsàt Èṅ Khnà, IK.*, 168, n'est plus connu sous ce nom ; la pagode qui est installée en ce point s'appelle *Vằt Pràsàt* et c'est le village voisin qui porte le nom d'Èn Khmar (et non Khnà). Un moule en bronze pour tablettes votives est conservé par le chef de pagode ; la partie supérieure manque presque totalement ; elle dut être en ogive ondulée. Le bas offre trois rangées de 7, 9 et 9 Buddha assis.

6° Non loin se trouve le *Vằt Kdĕi Čàr*, Khŭṃ et Khằnd Kŏṃpoṅ Svày, Khèt Kŏṃpoṅ Thoṃ, où existe bien la stèle Cœ. K., 157. Une mise au point de L. FINOT avait déjà

(1) *Cambodge*, I, page 231.

paru dans le *BE.*, XV, 2, page 25 et infirmait les indications de L. DE LAJONQUIÈRE (1). Le texte d'AYMONIER (2) est donc le seul exact. La tranche de la stèle est entièrement inscrite, mais un côté est très dégradé et ce fragment d'inscription ne paraît pas avoir été vu par AYMONIER car les 23 courtes lignes qu'il cite font partie de la moitié de tranche en bon état.

INSCRIPTIONS. — Peu de choses à signaler :

1° Deux lignes de caractères grossiers furent estampés sur un bloc non apprêté existant au *Vắt Sĕn Sòvan*, Khŭṃ Tàmŭ̈n, Khảnd et Khèt Bàttaṃbaṅ ; on ne voit guère l'utilisation de cette pierre à moins qu'elle ne fût borne de champ.

2° Une petite stèle cubique en grès fut déterrée au *Vắt Tàtok*, Khŭṃ et Khảnd Pûok, Khèt Siemrāp ; les inscriptions de basse époque de 15, 11 et 12 lignes sur trois des faces énumèrent des fondations diverses.

FOUILLES. — Fin janvier, une fouille entreprise au *Tûol Aṅ Kŏṃbŏt Ka, IK.*, 76, 38 (3), permit de mettre au jour un petit liṅga à bulbe ovoïde posant sur une faible base carrée continuée par un tenon, et des parties de colonnettes rondes avec bagues formées d'un rang d'olives entouré de feuilles découpées.

Les restes d'édifices sont confus ; tout ce tertre paraît avoir été bouleversé à une époque indéterminée. Au Nord, fut trouvée la base d'une cellule carrée en briques qui a peut-être été enfermée dans une tour. Au centre, les marches de la porte avaient servi de dépôt à bols funéraires ; ceux-ci étaient de facture chinoise, à décor bleu sur fond blanc.

La statue de Viṣṇu adossée à une stèle à peine ajourée (4) fut apportée au Musée Albert Sarraut.

Les deux jours suivants, une autre fouille fut entreprise au *Tûol Aṅ Sraḥ Roṃčāṅ, IK.*, 76, 18 (5). Ce point avait aussi servi de dépôt mortuaire et il fut sorti du sol près de 100 pots à ossements, très variés et certains minuscules. Les uns étaient de facture chinoise, les autres, de petits vases de forme cambodgienne. Quatre d'entre eux contenaient une piécette d'argent « à l'oiseau ».

Il fut trouvé un objet en poire à pans avec une âme de métal, peut-être un fragment de boucle d'oreille ; la matière paraît être de la cornaline. Un autre objet en pâte de verre verte est plus énigmatique ; une extrémité est cassée malheureusement : c'est un tube plein, de la grosseur d'un crayon, et se recourbant en s'amincissant. Cela semble être un bijou : pendeloque, boucle d'oreille ?

Aux environs des pots funéraires, furent extraites des plaquettes votives d'or et d'argent ; elles représentent le Buddha, sauf une qui a pour décor une apsaras.

(1) *IK.*, I, page 237.
(2) *Cambodge*, I, pages 371-372.
(3) *BE.*, XXXV, 1, page 46 et *BE.*, XXXVI, 1, page 36.
(4) Voir fin de description dans *BE.*, XXXV, 1, page 46.
(5) *BE.*, XXXV, 1, page 44 et pl. II, A et *BE.*, XXXVI, 1, page 37.

La fouille du dépôt sacré montra que celui-ci fut pillé ; à 3 m. 50 de profondeur fut exhumé un petit Gaṇeça d'art primitif, à deux bras, debout sur un léger socle à tenon, et dont l'extrémité de la trompe est posée sur le gâteau de riz que tient la main gauche.

D'autres pièces furent déterrées : des épis de crête en schiste ; trois liṅga montrant seulement un bulbe ovoïde à filet très saillant, sur petite base cubique ; un fragment et deux dés de colonnettes rondes.

Disséminés dans les terres, des galets ronds ou ovoïdes, des fragments de quartz, de petits outils préhistoriques et une tectite assez importante provenaient vraisemblablement du pillage du dépôt sacré.

POINTS MODERNES. — 1° Au *Văt Pûok* (voir points nouveaux, 6°), les maisons de l'Ouest offrent des décors intéressants. La sàlà du chef de pagode a de petites fenêtres rondes cantonnées de fleurs ramenant le contour au carré; l'ensemble pose sur une bande de losanges fleuris ; le bas de la paroi présente une suite de grosses fleurs rondes à trois rangs de pétales sauf sous les fenêtres où est un tabouret bas, contourné, rappelant le décor de base des socles cambodgiens modernes du Buddha (pl. CXXVIII, B).

Une autre maison montre une petite fenêtre rectangulaire avec un gros battement orné simplement ; au-dessus est un panneau où il semble qu'un personnage à mi-corps laisse échapper des feuillages; au-dessous on voit encore un tabouret contourné, et de jolis rinceaux. La frise sous la fenêtre est formée de gracieuses crosses alternées alors qu'au bas du corps principal court une bande de losanges fleuris.

2° Au *Văt Koṅkã*, Khŭṃ Tăṅ Krăsaṅ, Khănd Rolã Pier, Khèt Kòṃpon Čhnăṅ, les rampes des escaliers de la pagode se terminent en animaux de mortier ; l'escalier Est-Sud a des coqs (la tête étant disparue, ce pourrait être aussi des gajasiṃha), celui Est-Nord, des nāga, ceux de l'Ouest, des éléphants et des volatiles, plus grossiers que les précédents. Ces décors, en mauvais état, disparaîtront bientôt car on reconstruit la pagode ; ils sont apparentés aux ornements laotiens que l'on rencontre aux mêmes endroits dans certaines pagodes.

3° Au *Văt Prei Čhor*, Khŭṃ et Khănd Prei Čhor, Khèt Kòṃpoṅ Čàm, les lambris peints en haut des murs de bois et sous le premier appentis pourtournant paraissent offrir des scènes du *Rāmāyaṇa* ; le dessin en est assez bon et l'un des palais figurés a sa porte d'enceinte surmontée d'une énorme tête de rākṣasa qui constitue toute la toiture de ce passage.

4° Le *Văt Práḥ Thãt Sdaṃ*, Khŭṃ Prei Mul, Khănd Kòṃpoṅ Čhnăṅ, conserve les débris d'un Buddha attestant la terre, en bois laqué et doré ; il est assis sur un socle important de lotus opposés autour d'une moulure médiane ; il est devant un arc lobé dont les extrémités se retournent en crosses et qui posent sur des pilastres à base et chapiteau ornés. Au-dessus de l'arc est l'arbre de la Bodhi, à branches pendantes. Il manque presque la moitié de l'arbre et de l'arc, le bras gauche du Maître, et le bas du socle est très abîmé.

5° Au *Văt Kôk Kančăp*, Khŭṃ Pô Romčák, Khănd Prei Krabàs, Khèt Tà Kèv, sont les restes d'un Buddha de bronze, assez grand, de basse époque probablement, mais encore de facture acceptable ; il manque la tête, les bras et tout le devant du buste. Le Sage est assis, attestant la terre, et ses deux mains aux doigts allongés et fins sont bien modelées; les jambes sont repliées l'une sur l'autre et la plante du pied droit porte une rosace centrale et deux quarts de rosace aux angles, près des doigts.

Dans le dos, on voit une ceinture plate retenant la robe, ainsi que la bandelette traditionnelle venant de l'épaule gauche et tombant jusqu'au milieu des fesses. L'épaule droite est nue alors que le bras gauche est lié au corps par l'enveloppement du manteau.

Aéronautique. — Au début de l'année courante, un équipage de la 41e escadre aéronautique, composé de l'adjudant chef BARBIER, pilote, et de l'adjudant chef TURPIN, a effectué une série de prises de vue photographique au-dessus du Práḥ Khằn de Kŏmpoṅ Thoṃ et de la forêt de Saṃbór-Prei Kŭk, survolés au cours du printemps dernier par le C^t TERRASSON et M. V. GOLOUBEW. Les 210 clichés rapportés de cette mission ont permis d'établir pour la région de Saṃbór un plan photographique complet au 1/5.000^e, sur lequel se distinguent nettement l'enceinte d'eau et le bàrày récemment découverts. Les vues prises au-dessus du Práḥ Khằn de Kŏṃpon Thoṃ ne couvrent que 3/5e environ de la surface à photographier, le travail ayant été interrompu à la suite d'une panne survenue pendant que l'avion survolait les ruines à 1.500 mètres. Dès que les circonstances le permettront, on procédera à de nouvelles prises de vue. L'examen des clichés déjà obtenus a permis de fixer l'étendue de l'enceinte signalée par le C^t TERRASSON et M. GOLOUBEW.

— En mission aérienne avec le Capitaine COURTALHAC, M. CLAEYS, Chef du Service archéologique, a survolé divers points archéologiques du Cambodge et fait de nombreuses observations, notamment à Saṃbór, au Práḥ Khằn de Kŏṃpoṅ Thoṃ, à Bĕṅ Mālā, au Phnoṃ Kulên, et dans le groupe d'Aṅkor. Malgré des conditions météorologiques défavorables, il a pu photographier à plusieurs reprises le Práḥ Vihăr.

Ethnologie. — Pendant son séjour à Mlu Prei, M. P. LÉVY a étudié les peuples Kuy voisins, leur actuelle répartition, leurs vocabulaires et leurs rapports culturels avec les populations préhistoriques du Cambodge. Il a fait à l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme à Hanoi une communication sur cette mission. Il a fait remettre à M. le Résident Supérieur GUILLEMAIN une note où il exprime le vœu de voir créer par le Gouvernement du Protectorat, sous la direction scientifique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, une galerie d'ethnographie cambodgienne, et seconder d'une façon très efficace les efforts des chercheurs locaux. Cette note était accompagnée d'un projet qui semble devoir entrer prochainement dans la voie des réalisations.

— L'Ecole a reçu les cartes ethnographiques des provinces de Siemrăp, de Pôrsăt et de Kŏmpon Thoṃ.

***

Laos. *Préhistoire.*— M. P. LÉVY, Chef du Service ethnologique, s'est rendu au cours du mois de décembre dans les Hua P'ăn (Laos), qu'il se proposait d'étudier au double point de vue de la préhistoire et de l'ethnologie. Il recherchait dans la partie orientale de la province des Hua P'ăn les restes préhistoriques pouvant faire la jonction entre les industries découvertes par Mlle COLANI dans Hoà-bình et celles qui sont explorées actuellement dans la partie occidentale des Hua P'ăn par M. FROMAGET, Chef du Service géologique. Or, dans une vallée de 700 mètres d'altitude, bordée de rochers calcaires, il a découvert dans une série de grottes tout un mobilier préhistorique allant du Néolithique et même de l'Age du Fer au « Paléolithique indochinois »

le plus ancien. En particulier, il s'est trouvé devant une industrie à éclats en rhyolite qui semble être propre à la région. Le principal intérêt de ces recherches repose cependant sur une *stratigraphie* des couches archéologiques qui s'enfonçaient, sans avoir atteint le plancher de l'abri rocheux fouillé, jusqu'à une profondeur de 3 m.50. M. P. LÉVY se propose de reprendre incessamment l'exploration méthodique de la vallée de la Nam Xin (affluent du Sông Mã) dont l'intérêt préhistorique se double de celui que présente l'étude de ses populations actuelles T'ai Nưa et T'ai Dêng, relativement peu connues surtout du point de vue de leur culture matérielle. La province des Hua P'ăn semble avoir joué de par sa situation dans le passé de l'Homme indochinois le rôle d'une gigantesque plaque tournante.

— La *Plaine des jarres* a été visitée, et ensuite survolée par le Chef du Service archéologique. De nombreuses traces de cultures abandonnées, probablement des rizières, montrent que cette plaine, aujourd'hui aride et inculte, a été autrefois occupée et prospère. Ces traces de cultures, invisibles dans la petite brousse qui tapisse le sol pour un observateur à terre, occupent les creux et les fonds, tandis que les groupes de jarres sont généralement situés au sommet des légers mamelons qui animent le paysage.

Archéologie et Conservation des monuments. — Les travaux du Văt P'ra Kèo, sous la direction du Tiao SOUVANNA PHOUMA, continuent à une cadence plus rapide qu'il n'était permis de l'espérer. Les charpentes sont en voie d'achèvement et les colonnes des galeries et des vestibules ont été refaites sur un noyau de béton armé remplaçant avantageusement le poteau de bois qui leur servait de cœur autrefois. Un crédit de 2.000$ a été délégué par l'Ecole comme contribution pour l'exercice 1938. Un autre crédit de 3.000$ sera délégué dès le mois de janvier, comme contribution de l'Ecole, et les travaux recommenceront immédiatement. La réfection achevée, le temple ne sera sans doute pas rendu au culte, mais servira de musée sous l'égide de la Société des Amis du Vieux Laos.

— Le Chef du Service archéologique s'est arrêté plusieurs jours à Saravăn. Il a examiné l'état de la bibliothèque signalée par M. MARCHAL en février 1937 et en a fait un relevé photographique. Les réparations qui ont été faites assurent à cet édicule une durée suffisante. L'intérêt qu'il présente ne justifie pas pour le moment de dépenses supplémentaires.

Ethnologie. — M. CLAEYS a profité de son séjour à Saravăn pour étudier plusieurs constructions laotiennes, notamment le văt et la bibliothèque de Lao Ngam. Il a pris également de nombreuses notes ethnographiques et rapporté des photographies de types laotiens et aussi de Kha Tallieng, Kha Alak et Kha Tahoi, groupes de « sauvages » des Bolovens de type laocisé.

— M. P. LÉVY a rapporté, pour la section de préhistoire et d'ethnologie (Musée de l'Homme au Musée Maurice Long) du Musée Louis Finot d'importants documents et particulièrement une série complète de tissus fabriqués dans un même village T'ai Nưa (200 pièces environ).

— L'Ecole a reçu les cartes ethnographiques des provinces du Cammon et de Xieng Khouang.

FRANCE.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Séance du 4 mars 1938 : L'Académie entend lecture d'une lettre du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient annonçant la signature, entre l'établissement qu'il dirige et le Département des Beaux-Arts du Siam, d'un accord de collaboration technique (cf. *BEFEO.*, XXXVII, p. 685).

Séance du 1er avril : L'Académie décide de présenter à M. le Ministre des Colonies, pour une place vacante de membre permanent, M. Pierre DUPONT, membre temporaire.

Séance du 13 mai : L'Académie émet un avis favorable à la demande de prorogation de séjour d'un an, à compter du 20 avril, présentée par le Directeur de l'Ecole, en faveur de M. Paul LÉVY, membre temporaire.

Séance publique annuelle du 18 novembre : Dans son discours, M. PETIT-DUTAILLIS, Président de l'Académie, a consacré à l'Ecole Française d'Extrême-Orient le passage suivant :

« Je ne puis marquer que les principaux traits de l'existence de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Le rapport de son directeur, M. CŒDÈS, est trop riche pour qu'on puisse vraiment le résumer. Cette Ecole a été fondée pour répondre à l'intelligent désir de nos coloniaux, de posséder des renseignements historiques sur l'Indochine et l'Extrême-Orient et de conserver les traces de civilisations vénérables. Etudier le passé et le présent des races humaines dans l'Asie du Sud-Est, de l'Inde à la Chine et au Japon, en passant par l'Asie centrale et par l'Insulinde et l'Indochine ; conserver les monuments ou les rebâtir pierre par pierre là où la redoutable végétation tropicale a été victorieuse ; aider à la fondation de Musées dans les grandes villes d'Indochine ; donner une instruction historique, et par conséquent le respect du passé, aux colons européens et aux indigènes par de nombreuses conférences ou un enseignement systématique, tel est le programme immense qui s'est imposé, et auquel s'ajoutent et s'ajouteront de nouveaux chapitres. Pour le réaliser, il faut beaucoup d'argent, et des hommes. Cette année, le Gouvernement général a augmenté les crédits ou compensé leur récente diminution ; surtout pour l'entretien des monuments historiques (subvention portée de 5.000 à 14.000 piastres) et pour les travaux d'Angkor (subvention portée de 15.000 à 25.000 piastres) ; à quoi sont venues s'ajouter une subvention de 125.000 francs des Musées nationaux et diverses contributions des budgets locaux. Quant aux hommes — et aux femmes — membres permanents, correspondants ou collaborateurs bénévoles, ils sont trop nombreux et leur activité est trop considérable pour que je puisse faire autre chose que renvoyer au rapport de M. CŒDÈS ; mais je dois au moins adresser les remerciements et les souhaits de l'Académie à M. Henri MARCHAL, chef du Service archéologique, qui a été le conservateur d'Angkor pendant une quinzaine d'années et a quitté définitivement son poste pour accomplir un long voyage d'études en Orient et rentrer ensuite en France. Il a été remplacé par l'Inspecteur de service, M. CLAEYS.

« Trois importantes nouveautés sont à signaler dans la vie de l'Ecole : des relations étroites et un système d'échange institué entre elles et le Musée Est-Asiatique de Stockholm ; un accord de concours mutuel signé avec le service des Beaux-Arts du Gouvernement siamois ; enfin la création d'un service ethnologique, dont il y avait des

embryons au Tonkin et en Cochinchine ; si l'on songe que la péninsule compte plusieurs peuples indigènes civilisés et à côté d'eux des tribus sauvages extrêmement diverses, on apprécie immédiatement la nécessité pour la France de voir clairement les problèmes qui se posent.

« Ce n'est point uniquement par le rapport de M. CŒDÈS que nous avons été renseignés sur l'activité si remarquable de l'Ecole. L'Inspecteur du Service archéologique, M. MAUGER, est venu nous parler, le 11 février, de ses travaux au Cambodge sur la colline de Phnom-Da. Il y a trouvé d'importantes statues et a sauvé de la ruine un petit temple du VIIe siècle, par un démontage et un remontage complet. »

Dans la même séance, M. René DUSSAUD, Secrétaire perpétuel, a lu une notice sur la vie et les travaux de Louis FINOT que nous nous faisons un pieux devoir de reproduire intégralement :

« Messieurs,

« Vous avez appelé Louis FINOT à siéger parmi vous le 8 décembre 1933 et, moins de deux ans après, en 1935, il disparaissait à la suite d'une intervention chirurgicale. Comme il avait passé hors de France une grande partie de son existence et qu'il s'était retiré à Toulon, beaucoup d'entre vous l'ont à peine connu et, cependant, combien il méritait de l'être ! Parfait camarade et d'un dévouement inlassable, chef à l'accueil cordial et au jugement sûr, peu ménager de sa personne, professeur écouté, en lui s'alliaient harmonieusement les qualités du cœur et celles de l'esprit.

« Louis FINOT naquit à Bar-sur-Aube le 20 juillet 1864. Après avoir étudié au collège de Troyes, il passa, à Paris, la licence en droit et la licence ès lettres et fut admis, en 1884, à l'Ecole nationale des Chartes. Deux ans plus tard, il fut proclamé, ici même, archiviste-paléographe, ayant soutenu une thèse sur les revenus de la couronne et l'administration des finances sous le règne de Charles VI. Entré à la Bibliothèque nationale, il fut nommé sous-bibliothécaire en 1892. Rien ne faisait alors prévoir qu'il n'achèverait pas sa carrière dans le grand établissement de la rue de Richelieu.

« Une heureuse curiosité l'incita à suivre les cours de sanscrit que Sylvain LÉVI donnait à l'Ecole des Hautes Etudes. Sous la brillante impulsion d'un maître, d'un an à peine plus âgé que lui, Louis FINOT se passionne pour les études indiennes. Dès 1891, il donne à la *Revue de l'Histoire des Religions*, un article sur la religion et le théâtre dans l'Inde et, en 1894, il est en état d'éditer et de traduire un traité sur les Lapidaires indiens, qui fut agréé comme thèse par l'Ecole des Hautes Etudes à laquelle, bientôt, le jeune indianiste fut attaché comme directeur-adjoint des conférences de sanscrit. En 1898, intervient l'acte décisif qui dominera toute la carrière de Louis FINOT : sur la proposition de nos trois confrères BARTH, BRÉAL et SENART, il est nommé directeur de l'organisation qu'on appela d'abord la « Mission archéologique d'Indochine ».

« Une tradition française, remontant à BONAPARTE et à l'expédition d'Egypte, veut que tout envoi de nos troupes dans un pays de vieille civilisation soit accompagné d'une mission scientifique. Ainsi fut-il fait pour l'expédition de Morée et, en 1860, en Syrie avec la mission Ernest RENAN.

« La question se pose différemment quand l'intervention militaire aboutit à l'occupation. Il doit s'en suivre l'installation d'un Service des antiquités. En Indochine, après une période d'incertitude, on a fait plus et mieux, grâce à l'esprit largement

ouvert et hautement compréhensif d'un homme d'Etat dont, il y a six ans, la France entière a déploré la fin tragique autant qu'imméritée, je veux parler du président Paul DOUMER.

Je n'ai pas à rappeler les événements que marquent le traite de 1862 passé avec la Cour de Hué, cédant à la France les provinces qui constituèrent notre colonie de Cochinchine, et dès 1863, l'extension de notre protectorat sur le Cambodge.

L'installation au Tonkin souleva de plus grosses difficultés. En conflit avec l'Annam, en guerre avec la Chine, puis aux prises avec la piraterie des Pavillons-noirs, notre maintien au Tonkin a nécessité une véritable guerre coloniale dont on a pu dire que ce fut la plus dure que la France ait eu à soutenir depuis la conquête de l'Algérie.

Les différents gouverneurs s'attachèrent d'abord à pacifier le pays. Paul BERT fut le premier à s'inquiéter d'une organisation méthodique et à reconnaître l'obligation morale où nous étions de pourvoir notre lointaine colonie d'institutions scientifiques. Mais son effort ne fut pas poursuivi. Le musée, qu'il avait constitué à Saïgon, fut, à son départ, dépouillé de ses collections pour servir de demeure à un haut fonctionnaire.

Un rapport de Louis FINOT nous décrit la situation à ce moment : « Les langues savantes, les vieilles religions, tous les faits anciens qui expliquent le présent étaient ou ignorés, ou défigurés par des méprises pires que l'ignorance. Certains personnages témoignaient de leur intérêt pour l'archéologie en utilisant les statues et les inscriptions des temples à la décoration des jardins. Les documents les plus précieux disparaissaient l'un après l'autre. En résumé, toute recherche méthodique des origines avait cessé, excepté peut-être en ce qui concerne la partie annamite, où une certaine tradition érudite, plus ou moins préservée par les lettrés indigènes, facilita l'éclosion de quelques travaux méritoires, d'autant plus dignes d'estime qu'ils ne furent ni encouragés, ni imités (1). »

Cette incuriosité générale était d'autant plus surprenante que le pays des Khmers, peuple de l'antique Cambodge, avait atteint un haut degré de civilisation dont témoignaient encore les nombreux et vastes édifices qui parsemaient la région. Le Gouverneur général DOUMER s'émut à ce spectacle et son expérience lui dicta les observations suivantes : « Un jour est venu où [ce peuple] s'est relâché dans son labeur, où il s'est cru trop complètement victorieux, où peut-être le culte de l'art lui a fait négliger le culte de la force, nécessaire à qui veut la sécurité et l'indépendance. Il a dû, lui aussi, écouter les rhéteurs, ces avant-coureurs de la chute des empires. Et son affaiblissement a commencé... L'invasion est venue qui a détruit, en un jour, dix siècles de civilisation et de gloire. De cet empire puissant, ordonné, dont le juste équilibre, la sage administration se lisent encore dans l'amas de pierres bouleversées, il n'est resté que des ruines (2) !

Les ruines, qui ont inspiré ces fortes et prophétiques paroles, méritaient d'être ranimées. La Mission archéologique devenue bientôt l'Ecole Française d'Extrême-Orient devait s'y employer. Mais son rôle ne fut pas uniquement archéologique ; il répondait aussi à des fins pratiques. En effet, comment gouverner un pays aux

(1) Rapport de Louis FINOT publié dans : Paul DOUMER, *L'Indo-Chine française* (Paris, 1905), p. 249.

(2) Paul DOUMER, *op. cit.*, p. 246 et suiv.

multiples races, différentes de langue, de mœurs, de traditions et dont l'organisation variait depuis le non-civilisé le plus attardé jusqu'à des groupes ayant hérité une ancienne et très fine culture, comment se diriger dans ce dédale social sans être muni d'informations précises et sûres ? Un administrateur doit connaître le passé des populations de sa province, leurs tendances, le sens dans lequel elles évoluent. Seule, une institution de caractère permanent pouvait mener à bien des recherches qui réclamaient des enquêtes impartiales, et savantes autant que méthodiques.

« Or, comme son nom même le souligne, on rencontre en Indochine deux civilisations très différentes, la chinoise (Cochinchine, Annam et Tonkin) et l'indienne (Cambodge, Laos), elles-mêmes superposées depuis deux mille ans à des civilisations primitives disparates dont il subsiste des vestiges chez les tribus montagnardes. Cette particularité soulève des problèmes complexes qui demandent une étude attentive.

« Le projet du Gouverneur général faisait ainsi partie de tout un plan à la fois scientifique et utilitaire : création de laboratoires et de plusieurs services destinés à préparer et à diriger la colonisation. Le projet de la « Mission archéologique d'Indochine » fut soumis à nos confrères BARTH, BRÉAL et SENART. Non seulement on sollicita leur avis, mais on les chargea d'obtenir le patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

« Il y avait plusieurs façons d'envisager le rôle de l'établissement projeté et les procès-verbaux de notre Commission des Travaux littéraires conservent la trace des discussions qui s'instituèrent alors. Toutefois, les indianistes de notre Compagnie furent unanimes sur « l'urgence, selon l'expression d'Emile SENART, qu'il y avait à créer en Indochine une sorte d'atelier scientifique qui deviendrait, sous la direction d'un savant compétent, le centre de toutes les études philologiques et archéologiques que nous imposait l'occupation du pays ».

« Auguste BARTH développa la même idée dans la séance du 2 décembre 1898 : « En prenant possession de l'Indochine, disait-il, la France a assumé la tâche d'apprendre à la connaître et, pour cela, d'en étudier le passé. S'acquittera-t-elle de cette tâche, ou la laissera-t-elle à ses voisins de Rangoun, de Singapour, de Batavia, peut-être à ceux de Kiaou-Tchéou ? Telle est au fond la question. »

« Ce n'est pas devant l'Académie, ajoutait BARTH, qu'il est besoin de rappeler que l'histoire, l'archéologie, l'ethnographie, la philologie ont leurs instruments spéciaux et leurs méthodes, qui ne se fabriquent ni ne s'inventent au moment de s'en servir ; que l'esprit critique est, en partie du moins, une faculté acquise, qu'il y faut un apprentissage, et que cet apprentissage est d'autant plus indispensable qu'il s'agit, comme ici, de rechercher un passé infiniment trouble, où les vestiges d'une civilisation importée du dehors sont à retrouver sous des déguisements étranges, plus déformés que ne le sont, par exemple, les restes de l'hindouisme en Birmanie et en Java. D'autre part, il n'est que trop évident que ceux qui vont là-bas, fonctionnaires et missionnaires, y arrivent avec une éducation professionnelle bien différente de la préparation que des études archéologiques exigent en un pareil milieu. »

« Pour BARTH, la tâche première de l'Ecole d'Extrême-Orient devait être de créer la philologie khmère et chame « qui n'existe pas, remarquait-il, même en ébauche ». Il faudra aussi que, dans la personne du directeur et de ses adjoints, le professeur se double d'un explorateur qui prendra possession de tous les terrains à exploiter archéologiquement.

« Le projet qui vous est soumis, concluait BARTH, me paraît non seulement se présenter comme pratique et viable, mais encore répondre à un besoin urgent, à une condition toutefois : celle que l'Académie voudra bien accepter le patronage et la direction de l'Ecole. Car c'est là seulement que se trouvent la compétence et la garantie d'une tradition sans lesquelles il ne se fera rien d'utile et de durable. Si elle devait s'y refuser, je n'ose imaginer ce qu'il adviendrait du projet, dans le cas nullement improbable où il viendrait à être mis à exécution quand même, en dehors de son contrôle. »

« L'Académie ne s'y refusa pas. Les observations qu'elle présenta au projet primitif furent adoptées dans la rédaction de l'arrêté définitif. Le Gouverneur général accepta aussi la désignation de Louis FINOT comme premier directeur et l'excellence de ce choix apparut dès que le nouveau fonctionnaire, arrivé en Indochine, eut fixé son programme d'action suivant les vues de ses maîtres.

« L'Ecole Française, disait-il, est donc avant tout une institution de recherches scientifiques. Le domaine de ces recherches est vaste. Il ne se borne pas à l'Indochine : il embrasse tout l'Extrême-Orient, en y comprenant l'Inde. Assurément, nous avons envers notre colonie des devoirs particuliers, et nous aurons d'autant moins de peine à nous en acquitter qu'elle offre à l'étude les questions les plus intéressantes et les plus variées ; mais il serait contraire au bon sens de s'y enfermer. L'Indochine ne s'explique pas par elle-même : elle est un confluent de races et de civilisations, qu'on ne saurait comprendre sans remonter à leurs sources. On ne peut étudier le Laos sans le Siam et la Birmanie, le Cambodge sans l'Inde, l'Annam sans la Chine, les Chams sans la Malaisie. L'Extrême-Orient est un tout, et c'est ce tout qui constitue le champ de travail de notre Ecole.

« Elle est autre chose encore qu'un établissement scientifique : elle est un service administratif chargé de la conservation des antiquités. Il faut avoir visité les monuments de l'Indochine pour bien comprendre à quel point ce service était urgent, et combien il est à regretter qu'il ait été créé si tard (1). »

« FINOT nous a confié, qu'aux motifs que nous venons d'exposer et qui ont fixé la résolution du Gouverneur général, s'ajoutait l'intérêt qu'il portait aux orientalistes français. Il estimait que la France se devait de perpétuer la tradition d'ANQUETIL-DUPERRON et d'Eugène BURNOUF.

« Le premier soin du nouveau directeur fut de procéder à une visite générale de l'Indochine en compagnie de ses deux premiers collaborateurs, M. Antoine CABATON et le capitaine Lunet de LAJONQUIÈRE. Il séjourna ensuite deux mois à Java pour y étudier le fonctionnement de la Société des Arts et des Sciences de Batavia. De cette époque (août-septembre 1899) datent les excellentes relations que l'Ecole Française d'Extrême-Orient entretient avec les savants de Batavia.

« Son exploration générale achevée, Louis FINOT décida de s'occuper tout d'abord du Cambodge. L'inventaire archéologique du pays fut rapidement dressé et les monuments classés par arrêté du 6 février 1901. Une bibliothèque et un musée étaient fondés à Saigon.

« Dès 1901, aussi, l'Ecole d'Extrême-Orient fut autorisée par le Siam à installer une mission d'études dans la région d'Angkor. Charles CARPEAUX, fils aîné du grand

---

(1) Rapport de Louis FINOT, dans Paul DOUMER, *op. cit.*, p. 252. »

statuaire, et l'architecte H. DUFOUR s'installèrent dans une paillote auprès du Bayon d'Angkor et commencèrent le long et pénible travail consistant à dégager les bas-reliefs des lianes qui les enserraient, à les photographier et à les mouler. Le jeune CARPEAUX devait succomber après sa seconde campagne de 1904.

« Parallèlement à ces études au Cambodge, Louis FINOT, secondé par M. A. CABATON pour la partie philologique, s'occupe des Chams dont les travaux d'Etienne AYMONIER et d'Abel BERGAIGNE laissaient entrevoir l'importance comme vieille civilisation imprégnée d'éléments indiens.

« En effet, les Chams ont laissé dans les provinces annamites des monuments et des inscriptions que Louis FINOT se mit à publier, reconstituant, à l'aide de ces documents, l'ancienne histoire de l'Annam. A partir de 1900, avec l'aide de l'architecte PARMENTIER, nommé chef du Service archéologique de l'Ecole Française, les fouilles prirent une nouvelle ampleur : monuments et inscriptions sortirent à profusion des sites de Đông-dương et de Mĩ-sơn.

« L'Ecole entreprit la pénétration des versants boisés de la Chaîne annamitique et des régions montagneuses, d'accès difficile, au Tonkin comme au Laos et où se cachaient des populations singulièrement attardées. Prosper ODEND'HAL, résident de France à Phanrang, un des plus brillants collaborateurs de l'Ecole, paya de sa vie d'avoir pénétré les pratiques secrètes des Moïs. Dans le Nord du Tonkin, Lunet de LAJONQUIÈRE recueillit vingt-deux vocabulaires qui l'amenèrent à répartir en quatre groupes la composition ethnique des régions qu'il avait parcourues.

« Ces explorations permirent à Louis FINOT de débrouiller le problème de l'ethnographie indochinoise. En même temps, il formait le projet d'un Musée ethnographique sur le modèle de celui de Batavia ; mais les temps n'étaient pas révolus et ils ne le sont pas encore, puisque ni FINOT, ni ses successeurs n'ont pu décider le Gouvernement de l'Indochine à installer ce Musée d'ethnographie. Toutefois, le directeur actuel, M. CŒDÈS, vient d'organiser, dans l'Ecole même, un Service d'ethnographie.

« L'impulsion hautement scientifique que Louis FINOT avait donnée à l'Ecole Française, exigeait la collaboration de savants qualifiés dans des disciplines fort différentes. Le contact avec les civilisations de l'Inde était assuré par le directeur lui-même ; mais il fallait aussi un sinologue. Au 15 août 1899, Louis FINOT obtint la nomination d'un jeune sinologue de vingt-deux ans à qui la plus brillante carrière était réservée puisqu'il s'agit de notre confrère M. Paul PELLIOT. Le nouveau pensionnaire mit rapidement sur pied le centre sinologique de l'Indochine, publia d'importants mémoires consacrés à ce pays et constitua un fonds d'ouvrages chinois qui se classe aujourd'hui parmi les plus riches du monde. Dans la suite, l'Ecole eut aussi la bonne fortune de compter, comme sinologue, notre confrère M. Henri MASPERO.

« En même temps, Louis FINOT fonda le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, dont le tome Ier parut en 1901, et aussi la série des *Publications* de l'Ecole. En 1902, le siège du Gouverneur général fut transféré de Saïgon à Hanoï et l'Ecole Française dut déménager. L'opération fut vivement menée pour lui permettre de recevoir, dans la nouvelle installation, le premier Congrès international des études d'Extrême-Orient.

« Deux ans après, Louis FINOT voyait expirer son mandat de directeur et il n'en demanda pas le renouvellement. Il estimait, bien à tort nous le verrons, que sa tâche était accomplie et sa modestie naturelle l'incitait à rentrer dans le rang. Notre Compagnie désigna pour lui succéder M. Alfred FOUCHER, devenu, depuis, notre confrère ;

mais la Sorbonne réclama ce dernier au bout de deux ans et il fut, à son tour, remplacé par Cl. E. MAITRE, un japonisant des plus distingués, mort prématurément.

En 1907, Louis FINOT, qui avait repris son enseignement à l'Ecole des Hautes-Etudes, fut nommé au Collège de France dans la chaire d'histoire et de philologie indochinoises. De nouveau, cependant, l'Indochine fit appel à son dévouement au début de 1914 pour assurer l'intérim de la direction de l'Ecole Française pendant le congé de MAITRE. La guerre éclata en août et FINOT fut retenu en Indochine jusqu'à la fin des hostilités.

Dans ce second séjour, le directeur par intérim porta son effort sur les ruines d'Angkor que le traité franco-siamois de 1907 avait cédé à la colonie. La vieille capitale khmère allait revenir à la lumière.

Jean COMMAILLE d'abord, puis, après qu'il eut été assassiné en 1916, Henri MARCHAL, dégagèrent des plantes grimpantes et des arbres envahissants, d'abord le temple d'Angkor Vat, puis la ville d'Angkor Thom. Quand, après un séjour de moins de deux ans en France, Louis FINOT reprit pour la troisième fois, à la fin de 1919, la direction de l'Ecole Française, il se rendit directement à Angkor. On s'y occupait toujours à abattre les lianes, à scier les arbres, à arracher les racines. « A Aṅkor Thoṃ, rapporte M. GOLOUBEW qui accompagnait le directeur, on venait de reconstituer bloc par bloc, et de remettre en place les cinquante-quatre géants de pierre qui montaient la garde devant la Porte de la Victoire. C'était comme la résurrection d'une armée de devas et d'asuras, taillés en morceaux par quelque héros du *Rāmāyaṇa*. Mais ce qui retenait surtout l'attention de Louis FINOT, en alertant ses antennes d'iconographe subtil, c'était le Bàyon, le Bàyon qui était maintenant complètement dégagé et visible jusqu'au sommet de sa plus haute tour (1). »

Louis FINOT reconnut que les bas-reliefs avaient subi des retouches ; il eut l'impression que primitivement le sanctuaire avait été bouddhique, puis qu'une patiente reprise au ciseau avait transformé les images premières en celles d'ascètes brahmaniques. Pour en avoir le cœur net, il s'attaqua au vaste ensemble de ruines de Bantāy Chmar, situées à cent vingt kilomètres d'Angkor, ruines contemporaines de celles du Bayon. Bientôt aucun doute ne subsista : on se trouvait en présence d'un « monastère mahâyâniste, placé sous la protection du bodhisattva miséricordieux et secourable Lokeçvara. L'image de ce saint, haute de deux mètres, se voyait, répétée huit fois, sur le mur d'une galerie ornée de bas-reliefs ». Dès lors, il était permis de supposer que le Bayon d'Angkor Thom était un sanctuaire bouddhique du même genre. La preuve en fut apportée en 1923 par « la découverte, au Bayon, d'un fronton encore intact, sculpté d'un authentique Lokeçvara debout, tenant dans ses quatre mains ses attributs habituels : le lotus, le flacon, le livre et le rosaire (2) ».

Ces découvertes ont changé les données du problème touchant le constructeur de l'édifice et ont conduit finalement à faire ériger le Bayon par un roi bouddhiste de la fin du XIIe siècle.

Au cours des cinq années (1920-1926) de son quatrième séjour en Indochine, Louis FINOT ajouta aux charges de sa fonction, celle de relever le niveau intellectuel des

---

(1) V. GOLOUBEW, *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, 1935, p. 525.
(2) *Ibid.*, p. 526.

bonzes cambodgiens. Sa connaissance approfondie du bouddhisme et de la langue pâli lui permit de réussir cette difficile entreprise. Il s'occupa avec zèle de l'Ecole de pâli, créée en 1914 à Phnom Penh, et enseigna lui-même le sanscrit et l'histoire des doctrines bouddhiques à plusieurs religieux de ses amis. « Peu à peu, nous dit M. GOLOUBEW, il devint pour les bonzes du Cambodge le sage directeur de conscience toujours écouté, dont le savoir infaillible, libre de toute scolastique, accessible aux plus humbles comme aux plus instruits, avait quelque chose de profondément humain et attachant (1). »

« FINOT séjourna pour la dernière fois en Indochine en 1928-1929, jusqu'à l'arrivée du directeur actuel M. G. CŒDÈS. Il avait bien mérité de se reposer après une œuvre magnifique dont on a pu dire que les « mérites suffisaient au prestige de la France dans le Pacifique ». Il se retira dans la petite propriété, sise dans la banlieue de Toulon, qu'il avait dénommée *Santaram*, c'est-à-dire, en sanscrit, « l'hermitage paisible ». Désormais, en dehors de quelques éditions et traductions de textes bouddhiques, sa vie laborieuse sera consacrée au volumineux Corpus des inscriptions du Cambodge. La série des *Notes d'épigraphie indochinoise* qu'il avait données au *Bulletin* de l'Ecole de 1902 à 1915, et qui resteront son ouvrage principal, le qualifiaient mieux que personne pour reprendre la tâche commencée, dans les publications de notre Académie, par Auguste BARTH et Abel BERGAIGNE dont il s'est montré le digne continuateur.

« C'est encore à M. GOLOUBEW que nous emprunterons la description de sa vie d'ascète laborieux et sensible : « Tous les matins, après avoir inspecté son jardin et cueilli quelques roses, il s'installait à son bureau, le dos tourné à la fenêtre, et il y restait de longues heures, penché sur ses notes et lexiques. Excellent épistolier, il correspondait beaucoup. Ses lettres étaient toujours attendues avec impatience, accueillies avec joie, surtout en Indochine. Car il continuait à être pour l'Ecole ce qu'il avait toujours été pour elle, dès ses débuts : son bon génie, l'ami de tous les instants. En parfaite harmonie d'idées avec son successeur à Hanoi, tenu par lui au courant de tous les travaux et missions confiés aux membres de l'Ecole, il donnait l'impression à ses amis de là-bas qu'il ne les avait point quittés (2). »

« Le 16 mai 1935, Louis FINOT s'éteignit en pleine lucidité. Son œuvre, tant écrite que d'organisation et de découverte, est considérable. Il a imprimé à l'idée première de Paul DOUMER un développement inattendu ; il a trouvé les appuis nécessaires auprès des successeurs du grand Gouverneur général, notamment auprès de M. Albert SARRAUT ; il a su réunir les collaborateurs les plus désignés et former de fortes équipes ; enfin, il a rallié dans la Colonie, autour de l'Ecole, tous ceux qui, selon sa propre expression, « gardent le goût des recherches désintéressées et la préoccupation des choses de l'esprit ».

« Le groupe des monuments d'Angkor, délivré de l'étreinte meurtrière de la forêt, offre aujourd'hui aux touristes, accourus nombreux de tous les coins du monde, le plus étonnant des « Parcs archéologiques » ; et combien d'autres monuments ont été sauvés et classés. L'Ecole Française étend sa charge de Service des Monuments historiques jusque sur des édifices religieux, encore ouverts au culte, comme c'est le cas notamment au Tonkin, où elle s'efforce d'obtenir que la réparation des pagodes en conserve le dispositif ancien.

---

(1) *Ibid.*, p. 528.
(2) *Ibid.*, p. 536.

Deux grands musées archéologiques appartiennent à l'Ecole, celui de Hanoï auquel on a justement donné le nom de Louis FINOT et celui de Tourane; d'autres musées sont sous son contrôle scientifique, à Hué, à Saïgon, à Phnom Penh où le Musée Albert Sarraut est le complément indispensable de l'Ecole des arts cambodgiens.

La bibliothèque spécialisée de l'Ecole Française groupe ses richesses dans son immeuble neuf: 35.000 volumes européens, 19.000 volumes chinois, 8.000 annamites, 2.000 manuscrits orientaux et 18.000 estampages d'inscriptions. Quant aux publications de l'Ecole, elles comptent aujourd'hui trente-huit gros *Bulletins* annuels et vingt-huit importantes publications dont je ne citerai que celles émanant de confrères disparus, la *Mission archéologique dans la Chine septentrionale* d'Edouard CHAVANNES et la *Bibliotheca Indosinica* d'Henri CORDIER.

Un tel résultat n'a pu être obtenu sans les efforts désintéressés de nombreux savants, architectes et fouilleurs; grâce aussi aux crédits que la Colonie a consentis. Cette activité scientifique, méthodiquement conduite, a dépassé les espérances du début et ses conséquences ont débordé le cadre primitivement tracé.

En Indochine même, en éveillant la curiosité sympathique du personnel gouvernemental, elle a ouvert la voie à une plus large compréhension des besoins matériels et moraux des populations indigènes. Mieux encore, en relevant le niveau des élites locales, elle a préparé des bases solides pour étayer cette collaboration avec les indigènes qui est le propre de la politique française.

D'autre part, le grand prestige que l'Ecole s'est justement acquis dans cette immensité de territoires qui s'étend depuis les Indes anglaises et néerlandaises jusqu'au Japon, doit être pleinement utilisé. Avec la documentation qu'elle a réunie, sa tradition bien assise, ses organes techniques en plein rendement, sa réserve de membres correspondants et de membres d'honneur, l'Ecole Française d'Extrême-Orient doit être considérée comme une sorte de relais de la métropole pour toutes les études qui concernent l'Océan Pacifique. Loin d'être achevé, le rôle de l'Ecole peut et doit se développer dans un avenir prochain avec les obligations nouvelles que préparent les évenements actuels.

En concourant à sa naissance et en acceptant d'en prendre la tutelle, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a marqué sa foi dans les destinées de cet organisme scientifique, précisément parce qu'il était scientifiquement organisé. En constatant aujourd'hui la belle réussite de cette fondation, notre Compagnie souhaite de voir se développer une si heureuse activité selon la définition de Louis FINOT quand il affirmait: « L'Extrême-Orient est un tout, et c'est ce tout qui constitue le champ de travail de notre Ecole. »

— M. GOLOUBEW, en congé en France, a fait le 17 novembre à l'Institut de civilisation indienne à la Sorbonne une leçon d'ouverture sur « Le génie plastique de l'Inde et sa dispersion en Asie ».

— Le 28 janvier, Mme DE CORAL-RÉMUSAT, Correspondant de l'Ecole, a donné à l'Université de Strasbourg une conférence sur « La civilisation d'Angkor ».

— Le 18 mars, M. Marcel NER a fait au Musée Guimet, sous les auspices des « Amis de l'Orient », une conférence sur l'art moï, sous le titre: « Un art primitif en Indochine ».

— Par décret du 12 avril 1938, M. J. MANIKUS, Chef du Service photographique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, avait été chargé d'une mission en France pour étudier l'organisation des laboratoires photographiques et le classement des archives photographiques des Musées Nationaux. Cette mission a duré trois mois. Pendant son séjour à Paris, M. MANIKUS a étudié, grâce à l'obligeance de M. STERN, le système adopté par le Musée Guimet pour le classement des photographies archéologiques et au Musée de l'Homme (ex-Musée ethnographique du Trocadéro) pour les photographies ethnologiques. Il a également visité les principaux laboratoires photographiques de Paris, et s'est documenté sur les différents systèmes de déparasitage et de désinfection des livres et objets ethnographiques.

ETRANGER.

Angleterre. — M[me] DE CORAL-RÉMUSAT, Correspondant de l'Ecole, a fait en février-mars une série de conférences sur l'art indochinois à Londres, Sheffield, Nottingham, Cardiff, Bournemouth, Hastings, Brighton et plusieurs autres villes.

Hollande. — M. V. GOLOUBEW a fait le 10 décembre, à l'Institut Colonial d'Amsterdam, et le 17 décembre, à l'Institut Kern de Leyde, deux conférences sur les travaux de l'Ecole Française d'Extrême-Orient au Cambodge.

— M. P. GOUROU, Correspondant, qui a bien voulu représenter l'Ecole Française d'Extrême-Orient au Congrès international de Géographie d'Amsterdam, nous a adressé sur cette réunion le compte-rendu suivant :

« Un Congrès International de Géographie, organisé par l'Union Géographique Internationale, a tenu ses assises dans les locaux du « Koloniaal Instituut » d'Amsterdam du 18 au 28 juillet 1938. Ce Congrès a réuni douze cents géographes, représentant quarante pays. Il avait été remarquablement préparé et ses débats se sont déroulés sans heurts ; aucun conflit ne s'est élevé au sein des sections, même quand des problèmes épineux en notre époque de passions surexcitées ont été abordés ; les questions coloniales ont été examinées dans un grand esprit d'objectivité. Les communications au Congrès ont été publiées avant le début des délibérations ; douze volumes comptant 3.200 pages ont été dès le premier jour mis à la disposition des congressistes : c'est un tour de force dont les organisateurs néerlandais du Congrès doivent être félicités. Un volume est consacré aux questions générales que des commissions désignées au congrès précédent (Varsovie, 1934) ont examinées : section A (Peuplement et habitat rural), section B (Terrasses pliocènes et pléistocènes), section C (Variations climatiques), section D (Publication de cartes anciennes), section E (Photographie aérienne), section F (Cartographie des surfaces d'érosion tertiaire). Les questions « spéciales » (1) avaient été définies à l'avance, de sorte que les communications pussent être groupées en

(1) La classification des publications du Congrès n'est peut-être pas d'une parfaite clarté. Les douze volumes sont tous placés dans un tome « deuxième » ; les questions « générales » ne se distinguent guère par leur nature des questions « spéciales » ; quelque confusion peut naître de la double série des sections, A à F pour les questions générales, I à VII pour les questions « spéciales ».

ensembles cohérents. La section I (Cartographie) examinait les questions suivantes: Adaptation des représentations topographiques et cartographiques à la pratique de la photogrammétrie, plus particulièrement en ce qui concerne la construction des lignes hypsométriques ; Emploi de la photographie aérienne pour obtenir une cartographie rapide de régions peu connues; Projections cartographiques; Présentation d'ouvrages cartographiques.

« Section II a (Géographie physique) : Erosion glaciaire ; La question de l'escalier de piedmont ; Les moraines terminales.

« Section II b (Océanographie) : Circulation générale des Océans; Oscillations internes dans les Oceans ; Relief du fond de la mer (particulièrement dans l'hémisphère austral).

Section III a (Géographie humaine): Les mouvements migratoires actuels et les influences agissant sur leur caractère ; Rapports fonctionnels entre les agglomérations urbaines et les campagnes ; Avantages et désavantages sociaux de l'industrie à domicile pour une population rurale.

« Section III b (Géographie économique) : Développement industriel des ports maritimes ; Rapports qualitatifs et quantitatifs des divers modes de transport en général et dans chaque pays en particulier ; Serait-il possible d'exprimer d'une manière plus exacte, par des indices numériques, la valeur productive des facteurs sol et climat, afin d'obtenir une mesure permettant la comparaison économique des divers pays ?

« Section III c (Géographie coloniale) : Possibilités de colonisation par la race blanche dans la zone tropicale ; Rapport entre la densité de la population et le mode d'utilisation du sol dans les régions coloniales ; L'industrialisation et le maintien de la prospérité dans les régions tropicales à population très dense.

« Section IV (Géographie historique et histoire de la Géographie) : Histoire de la géométrie de la Terre et de la localisation géographique ; L'influence de la Renaissance sur la Géographie et la reprise des études sur PTOLÉMÉE ; Points contestés et incertains dans l'interprétation des cartes, plus spécialement dans celles de l'époque des grandes découvertes.

« Section V (Paysage géographique) (1) : Le concept paysage dans la géographie humaine ; L'étude analytique de la structure du paysage comme base de l'utilisation du sol pour l'habitat, l'agriculture et l'industrie ; Quels sont dans la civilisation moderne les principes sur lesquels doit se baser la conservation des beautés du paysage ?

« Section VI (Méthodologie et didactique).

« Section VII (Biogéographie).

« Enfin un volume groupe les conclusions des rapporteurs désignés pour chacune des questions proposées ; ces rapports offraient d'excellentes bases de discussion pour les séances des sections. Le Congrès a été précédé et suivi d'excursions géographiques, dont l'une avait les Indes Néerlandaises pour objet (3 août au 11 octobre 1938). Une Exposition Internationale de la Cartographie officielle s'est tenue pendant le Congrès ;

---

(1) L'étude du « paysage géographique » est fort à la mode en Allemagne et en Néerlande. C'est un pavillon qui couvre une marchandise qui n'a rien d'original. Les géographes français ne négligent aucun des aspects du « paysage géographique » quand ils font une étude de « géographie régionale ».

les divers services cartographiques y avaient exposé les plus beaux échantillons de leur production : il est fâcheux que le Service géographique de l'Indochine et le Service Géologique de l'Indochine aient été absents de cette Exposition, où ils auraient pu figurer honorablement par quelques-unes de leurs publications.

« Nous avions l'honneur de représenter l'Ecole Française d'Extrême-Orient à ce Congrès et nous voudrions résumer l'essentiel des communications relatives aux pays qui sont dans la zone d'intérêt de notre École ; nous grouperons ces communications par pays, au lieu de les examiner dans l'ordre logique où elles sont rangées dans les publications du Congrès ; nous étudierons successivement le Japon, la Corée, Formose, la Chine, l'Indochine française, la Malaisie, les Philippines, les Indes néerlandaises, les Indes britanniques, Ceylan. Aucune communication n'a été envoyée sur le Siam, la Birmanie, le Tibet, la Mongolie, la Mandchourie. Signalons une communication générale sur l'Asie : M. B. ZABORSKI, Carte des langues d'Asie ; c'est un commentaire assez bref d'une carte au 1/5.000.000^{e} que nous n'avons pu voir (1).

« *Japon* : l'étude de M. G. IMAMURA, « Raised beach studies in Japan » (2), est une bonne mise au point de la question des rivages soulevés au Japon. M. Y. MINO (« Piedmont benchlands and their peneplanations in Tyûgoku ») (3) examine les niveaux d'érosion dans la région de la rivière Takahasi ; il reconnaît l'existence de trois niveaux à 580 m., 400, 300, 200 m. M. A. WATANABE expose (4) que l'étude des niveaux est des plus difficiles au Japon parce que l'érosion, très violente, détruit rapidement les traces des anciennes surfaces d'aplanissement et parce que de nombreuses failles modifient les niveaux des dépôts même assez récents ; les monts Kitami, dans le Nord-Est de Hokkaido, n'ont pas été sérieusement faillés et les niveaux y sont bien conservés ; on y peut reconnaître des niveaux aux altitudes approximatives suivantes : 1.200 m., 900, 700, 300. Selon M. G. IMAMURA (5) la glaciation des Alpes japonaises a été peu importante, comme le révèlent la faible extension des traces de glaciers de vallée, la médiocre concavité des cirques d'origine glaciaire, la prédominance à peu près absolue de la topographie fluviatile ; cette glaciation date du quaternaire ancien ; les volcans quaternaires ne portent pas trace de glaciation. Le problème de la circulation des eaux littorales est étudié avec beaucoup de précision par M. N. OBARA (6). Le climat japonais fait l'objet d'une remarquable communication de M. E. FUKUI (7), dont sera obligé de tenir compte quiconque s'intéressera à la géographie du Japon. MM. G. IMAMURA, N. YAZIMA et Y. TUZIMOTO (8) réagissent contre la tendance que marquent de nombreux géographes japonais à penser que le milieu physique a peu d'influence sur l'activité

---

(1) Questions spéciales, Section I (Cartographie).

(2) Questions générales, Section B.

(3) Questions générales, Section F.

(4) « Piedmont benchlands of the Kitami Mountainland, Northeastern Hokkaïdo », Questions spéciales, Section II (Géographie physique).

(5) « Quaternary glaciation of the Japanese Alps », Questions spéciales, Section II a (Géographie physique).

(6) « Circulation of the Sea water in the vicinity of Simoda Bay, Sizuoka », Questions spéciales, Section II b (Océanographie).

(7) « Climatic divisions of Japan », Questions générales, Section C.

(8) « Underground waters and rural habitations », Questions générales, Section A.

humaine et à faire de la géographie humaine une branche de la sociologie ; pour étayer leur thèse, les trois auteurs étudient l'habitat rural dans les hautes plaines de Musasino et Sagamino à l'Ouest de Tôkyô : ils montrent que l'eau y est rare et que l'habitat est concentré, en relation avec des puits profonds et peu nombreux ; au contraire l'habitat est plus dispersé à la limite de ces plateaux, où la nappe d'eau est moins profonde. M. H. TAKANADATE étudie la population rurale au Japon (1). En 1935 la population rurale du Japon (Hokkaido exclu) était de 46.585.000 habitants, contre une population urbaine de 22.665.000. La population rurale la plus dense est atteinte dans la plaine de Matuyama (Sikok) avec 676 habitants par km^2 ; la densité la plus faible est réalisée dans la région montagneuse de Minami-Aizu (Nord de Hondo) où on ne compte que 20 habitants par km^2 ; sur le territoire du village de Hinoemata, qui fait partie de cette région, la densité s'abaisse à 2. M. T. ODAUTI étudie le mouvement de la population (2) dans le Japon central, zone montagneuse qui comprend trois « pays », le Hokurikudo (au Nord-Ouest, face à la Mer du Japon), le Tosando (au centre), le Tokaido (au Sud-Est, vers le Pacifique), et sépare deux zones de grande activité, le Kinai (Kyôto, Ôsaka, Kobe) et le Kanto (Tôkyô, Yokohama). La partie la plus pauvre de cette zone montagneuse est la préfecture de Toyama, où la densité par rapport à la surface cultivée est la plus faible (863 h. au km^2 contre 1.268 dans Sizuoka), parce que les rizières irriguées y occupent une faible part du sol exploité (105 pour 1.000). La préfecture de Toyama est le siège d'une très forte émigration, qui interdit une augmentation sensible de la population ; beaucoup d'habitants vont dans les régions industrielles voisines ; des médecins ambulants, originaires de cette préfecture, parcourent tout le Japon. La communication de M. OBARA (3) donne de précieux détails sur l'évolution économique d'un canton japonais, le pays d'Owari-Mino, dans la plaine de Nagoya ; avant l'ère Tokougawa on y élevait des chevaux pour la guerre ; la paix des Tokougawa ruina cette activité, en même temps que le développement de la population poussait à accroître l'étendue des cultures : en effet une superficie qui nourrissait un cheval permet, si on la cultive, à dix hommes de vivre. M. S. YOSHIMURA (« The rate of land cultivation as an indication of the boundary of a large city with special reference to Tokyo ») (4) veut préciser la limite d'une grande ville par le pourcentage des terres cultivées dans les environs ; pour Tôkyô ce pourcentage est nul jusqu'à trois kilomètres de la limite administrative de la ville. De trois à sept kilomètres s'étendent les faubourgs ; M. YOSHIMURA considère que le pourcentage de 60 % (terres cultivées par rapport à la surface totale) donne la limite extrême de la cité. M. T. NOH (5) étudie rapidement le paysage des bordures de canaux d'irrigation, M. A. BETSUKI le paysage des polders japonais (6).

(1) « Regional analysis of the distribution of the population in the main land of Japan », Questions générales, Section A.

(2) « Regional movement of population in Japan », Questions spéciales, Section III a (Géographie humaine).

(3) « Contributions to the study of the textile industry in the Owari-Mino Plain, Japan », Questions spéciales, Section III a (Géographie humaine).

(4) Questions spéciales, Section V (Paysage géographique).

(5) « On the landscape of irrigation canals in Japan », Questions spéciales, Section V (Paysage géographique).

(6) « 'Waju' or the polder in Japan », Questions spéciales, Section V.

M. S. NISHIMOTO parle trop brièvement (1) des modes de transport au Japon et de « the possibility of index numbers on the value of the productions ». Selon M. T. IKEDA (2) des indices font croire que les Japonais ont eu connaissance de cartes européennes du monde dès 1579; la plus ancienne carte existant au Japon est la carte du monde de Matteo RICCI (1602). Les documents hollandais ont inspiré une grande floraison d'études géographiques au Japon à la fin du XVIIIe siècle; malgré leur isolement les Japonais n'étaient pas ignorants de la géographie du monde. M. M. KURITA commente d'anciennes cartes imprimées de villes japonaises, principalement d'Edo (Tôkyô), Kyôto, Ôsaka (3). M. A. CORTESÃO consacre un article du plus haut intérêt à la première apparition du mot « Japon » dans la géographie (4); l'auteur utilise une description de l'Orient faite par Tomé PIRES et achevée en 1513-1514 (5). Tomé PIRES, chef des bureaux à la factorerie de Malacca, alla en Chine comme ambassadeur, parvint à Pékin en 1520, et mourut en prison à Canton en 1521. La description de Tomé PIRES, écrite avant ce voyage, est établie d'après des indications fournies par des Chinois, des Malais, des Portugais (mais il est peu probable que PIRES ait pu recueillir des informations de Jorge ALVARES, le premier Portugais qui ait touché la Chine, — en juin 1513, aux bouches du Sikiang —, car ALVARES ne fut de retour à Malacca qu'en mars-avril 1514, tandis que le manuscrit de PIRES fut terminé en janvier 1514). C'est dans ce manuscrit qu'apparaît pour la première fois le mot de Japon, sous la forme « Jampon », dérivé probablement du malais « Japún » ou « Japánh ». M. Z. KATABIRA (6) apporte d'intéressantes précisions sur l'activité des études géographiques dans les écoles moyennes japonaises.

« *Corée*: une seule communication, consacrée par M. T. FUMIO aux variations des précipitations totales annuelles depuis 1776 (7).

« *Formose*: l'étude de M. I. HAYASAKA (8) est une contribution pleine d'intérêt à notre connaissance du relief de Formose. L'auteur a observé d'une part un étagement de terrasses, probablement d'origine marine, particulièrement nettes dans la région de Daiton (au Nord de Taihokou) (9); il note d'autre part l'existence, dans les montagnes du centre de l'île, de nombreux cones de déjection disséqués; ces cones n'étant pas adaptés au climat actuel, ils donnent à supposer qu'ils ont été constitués pendant une période de plus grande pluviosité coïncidant avec un soulèvement de l'île. Les cones

---

(1) Questions spéciales, Section III b (Géographie économique).

(2) « World maps in Japan before 1853 », Questions générales, Section D.

(3) « Japanese old printed maps of cities », Questions générales, Section D.

(4) « The first account of the Far East in the sixteenth century. The name « Japan » in 1513 », Questions spéciales, Section IV (Géographie historique et histoire de la Géographie).

(5) L'ouvrage n'existe qu'à un seul exemplaire, à la Bibliothèque de la Chambre des Députés de Paris sous le n° 1.248 (ED, 19) et le titre « Journal de Francisco Rois ».

(6) « Etude sur l'éducation géographique dans le Japon, vue de la part des intérêts que les élèves y portent », Questions spéciales, Section VI (Méthodologie et didactique).

(7) « Ueber die periodische Aenderung der Regenmenge in Chosen seit dem Jahre 1776 », Questions générales, Section C.

(8) « Terraces in Formosa », Questions générales, Section B.

(9) Ces terrasses sont à 50, 100, 150, 200, 250 m. au-dessus du niveau de la mer; un sceptique pourrait admirer avec étonnement l'admirable régularité des intervalles.

de déjection doivent être mis en rapport avec des plateaux, fort développés dans l'Ouest de Formose, qui sont constitués d'une couche de graviers de 20 à 30 m. d'épaisseur, recouverte d'un sol rouge de 2 à 3 m.; ces plateaux se relèvent d'une altitude de 300 m. près du rivage à un niveau de 600 m. au contact des montagnes; les dépôts qui les constituent sont d'origine fluviale. Ces tables alluviales et les cones de déjection sont probablement du même âge et remontent à une époque où Formose atteignait 5.000 m., où les montagnes portaient des glaciers (1) et étaient dévorées par une puissante érosion, où l'île était beaucoup plus étendue, comme le prouvent les profondes vallées sous-marines qu'on observe au Sud-Ouest de l'île. On trouve des terrasses de graviers surmontées de sols rouges latéritiques aux Riou Kiou ; on les considère généralement comme d'origine marine ; l'auteur pense qu'elles sont d'origine continentale mais qu'elles ont pu être submergées. Des dépôts de même allure s'observent au Japon. Ces divers dépôts seraient en rapport avec une période pluvieuse plio-pléistocène, qui a coïncidé avec le relèvement général des marges de l'Asie orientale. M. T. TANAKA (2) étudie la topographie glaciaire des montagnes formosanes; il a observé de beaux cirques glaciaires dans les montagnes du Nord de l'île: Nankotaisan (3.797 m.) et Tugitaka (3.931). Cette topographie glaciaire a pu être organisée à une époque où Formose était plus haute (vallées noyées jusqu'à 600 m. au-dessous du niveau de la mer au Sud-Ouest de Formose); mais il faut remarquer que le Nord de l'île est encore à l'heure actuelle la partie la plus enneigée de l'île; de décembre à mars les sommets y disparaissent sous la neige, parce que la partie septentrionale de Formose a un hiver pluvieux, déterminé par l'humidité des vents du Nord qui viennent de traverser la Mer Jaune ; il suffirait d'un climat un peu plus froid pour que les neiges devinssent éternelles et alimentassent des névés. M. Y. TOMITA (3) apporte une contribution du plus haut intérêt à notre connaissance de l'habitation et de l'habitat à Formose. Sur une population de 5.212.000 âmes, Formose compte 4.675.000 Chinois ; les faits de géographie humaine présenteront donc une grande parenté avec ceux que l'on observe sur l'autre rive du détroit de Formose. Les habitations urbaines sont des constructions mitoyennes faisant front par leur petit côté sur la rue : l'auteur a observé que les largeurs les plus communes des façades sur la rue étaient 4 m. 60, 5 m. 30, 6 m., tandis que les longueurs (ou profondeurs) les plus usuelles étaient 8, 10 et 12 m. Mais les habitations rurales nous arrêteront plus longtemps. Les maisons isolées sont du type chinois habituel, le plan le plus répandu étant en forme d'U, corps de bâtiment principal au fond de la cour, bâtiments secondaires sur les côtés. Les maisons rurales se groupent parfois en agrégats serrés et confus témoignant d'accroissements successifs ; de tels ensembles sont habités par une grande famille ou des familles étroitement

(1) Voir, immédiatement ci-dessous, la communication de M. T. TANAKA.

(2) « Glaciated topography traced in Taiwan », Questions spéciales, Section II a (Géographie physique).

(3) « Characteristic features of the Formosan Settlements in Taiwan », Questions générales, Section A.

apparentées. Les maisons sont en général faites en briques et tuiles ; certaines maisons pauvres emploient l'adobe de pisé et de paille et le toit de chaume. Au Sud de l'île la charpente est visible et on aboutit à un effet de colombage ; au Nord les murs de briques sont continus. Les habitations isolées ou les villages se dissimulent derrière des haies de bambous (Bambusa stenostachya Nakai). On distingue dans la plaine occidentale de Formose deux types d'habitat rural, dont les aires entrent en contact à peu près le long de la rivière Dakusui. Au Nord de celle-ci (régions de Sintiku, Taityu, Taihoku, Giran) l'habitat est dispersé ; dans les parties les plus humides les maisons isolées se rassemblent le long des bourrelets des rivières ou des digues et forment un habitat linéaire. Au Sud du Dakusui l'habitat est concentré ; les maisons se groupent sans ordre en gros villages. Pour expliquer ces différences entre le Nord et le Sud, l'auteur fait les remarques suivantes : 1° au Sud du Dakusui la saison sèche d'hiver bien marquée engage les paysans à se rapprocher des points d'eau permanents, tandis qu'au Nord du Dakusui tous les mois sont pluvieux ; 2° le paysage naturel original a pu exercer une grande influence : il était fait dans le Nord de forêts et de marais, dans le Sud de savanes mêlées de bois ; le peuplement de la forêt conduisit à la dispersion, tandis que les savanes permettaient dès l'origine la concentration du peuplement ; 3° les procédés de mise en valeur ont été différents dans les deux régions : au Sud du Dakusui les autorités néerlandaises (1624-1661) ont fait une entreprise de colonisation en appelant des Chinois ; elles ont créé des villages dirigés par des chefs ; sous le gouvernement de Koxinga (1662-1683) les mêmes villages servirent de cadre à une organisation militaire, surtout aux environs de Tainan. Au contraire, dans le Nord, la colonisation, beaucoup plus récente, a été le fait de particuliers agissant isolément ; 4° les rapports avec les indigènes ont pu jouer un grand rôle : tandis qu'au Sud du Dakusui les indigènes, assez nombreux, ont lutté contre les Chinois et ont obligé ceux-ci à se grouper pour se défendre, au Nord le pays était à peu près vide d'indigènes.

« *Chine*: la seule communication relative à la Chine est celle de M.T.W. FREEMAN (1), qui résume avec clarté ce que l'on sait des émigrations chinoises. L'absence de communications envoyées par des Chinois s'explique par les pénibles événements actuels, car il ne manque pas en Chine de géographes qui auraient pu envoyer d'intéressants exposés sur les divers sujets examinés par le Congrès.

« *Indochine française*: toutes les communications présentées au Congrès International de Géographie sont relatives à la géographie humaine, la géographie économique, l'histoire de la géographie. Mme Virginia THOMPSON, auteur d'un gros ouvrage sur l'Indochine française (2), consacre une longue communication (3) aux rapports entre la densité de la population et les méthodes d'utilisation du sol ; travail de bonne

(1) « Recent and contemporary Chinese migrations », Questions spéciales, Section III a (Géographie humaine).

(2) « The relationship between the density of population and the method of land utilization in colonial regions. French Indo-China », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(3) French Indo-China.

volonté qui montre que l'auteur a sérieusement travaillé et sait l'essentiel des questions qu'il aborde (1). Dans une étude des rapports entre villes et campagnes M. H. BOBEK (2) prend comme type des campagnes du Sud-Est de l'Asie le Delta du Tonkin, qu'il examine en s'inspirant de notre travail (3), qu'il veut bien citer élogieusement. Nous avons envoyé deux communications au Congrès, l'une sur l'industrie villageoise dans le Delta du Tonkin (4), l'autre sur la densité de la population et l'utilisation du sol en Indochine française (5). Faut-il encourager la création de puissantes manufactures en Indochine? Cette question fait l'objet de trois communications: M. Giscard D'ESTAING (6) prône l'industrialisation tout en combattant la prolétarisation, et ne prend pas parti pour la très grande industrie. M. A. VARENNE (7) est un champion fougueux de l'industrialisation par grandes usines: l'approvisionnement en matières premières à bas prix lui paraît aisé; le problème des débouchés est des plus simples: si en effet le marché intérieur est peu développé, les provinces méridionales de la Chine constitueront un débouché privilégié; enfin M. VARENNE n'est nullement préoccupé de la ruine où le développement inconsidéré d'usines modernes pourrait précipiter les industries artisanales: « les artisans peinent beaucoup et gagnent peu: que la création d'industries locales doive lutter contre un débordement de l'artisanat, il faut l'admettre et s'en féliciter ». L'exemple de l'Inde (8) n'inspire aucune hésitation à M. VARENNE. M. Ch. ROBEQUAIN (9) étudie avec sa compétence et sa hauteur de vues habituelles l'état actuel de l'industrie en Indochine et les possibilités de développement; il conclut que les circonstances ne permettent pas de penser que de grandes industries modernes pourront se développer aisément en Indochine et qu'il faut prendre garde de ne pas troubler les industries traditionnelles.

---

(1) Signalons quelques imprudences de l'auteur: « les Annamites, à une époque indéterminée, ont probablement emigré du Tibet vers l'Indochine »; entre le VII[e] et le X[e] siècles les Annamites ont-ils exterminé les Chams, les ont-ils repoussés vers les montagnes? Est-il permis d'affirmer que l'expansion historique des Annamites fut essentiellement le fait de l'initiative de chaque commune? Peut-on classer dans la même catégorie de « tribus primitives » les Thổ, les Mán et les Moi? La porte d'Annam est-elle une passe « à travers » la Chaîne annamitique? Peut-on dire que l'achèvement du transindochinois permettra enfin à la Cochinchine de ravitailler le Tonkin en riz en cas de nécessité: les transports par mer n'étaient-ils pas suffisants?

(2) « Ueber einige funktionelle Stadt typen und ihre Beziehungen zum Lande », Questions spéciales, Section III a (Géographie humaine).

(3) « Les paysans du Delta tonkinois », Publications de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Paris, Editions d'Art et d'Histoire, 1936.

(4) Questions spéciales, Section III a (Géographie humaine).

(5) Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(6) « L'industrialisation de l'Indochine », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(7) « L'industrialisation des colonies », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(8) Voir ci-dessous, la communication de Mrs Vera ANSTEY.

(9) « Le développement industriel de l'Indochine française », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

« M. A. HERMANN (1) commente les données de PTOLÉMÉE sur la géographie de l'Indochine. Le « Magnus Sinus » ne désignerait pas une échancrure de la côte de Chine mais le Golfe de Siam. Le « Cap Sud » serait la pointe de Cà-mâu, le delta du Cottiaris le delta du Mékong, et la ville de Cattigara Saigon. Mais l'existence de Saigon est-elle anciennement attestée ?

« A l'occasion du Congrès International de Géographie une intéressante « Exposition d'ancienne cartographie néerlandaise (1540-1800) » avait été organisée dans les locaux du « Nederlandsch historisch Scheepvaart Museum (Amsterdam) ». Parmi les cartes, atlas et globes exposés, généralement bien connus des spécialistes, nous relèverons les documents suivants, qui apportent quelques précisions sur la connaissance que les cartographes européens ont eue du Tonkin après 1540. Le globe terrestre (2) de MERCATOR (1541) est intéressant parce qu'il est établi d'après les premières cartes portugaises de l'Asie du Sud-Est, alors que ces cartes sont perdues ; la toponymie en est encore influencée par PTOLÉMÉE : la ville de Canton est connue mais elle est dénommée « China » ; la carte de l'Indochine orientale est encore informe : le seul nom géographique valable, et à peu près en place, est celui d'Abarella (Cap Varella). Sur la carte de Petrus PLANCIUS (Anvers, 1592) le Tonkin n'est pas nommé ; sur son emplacement apparaissent les localités de Bicipuri et Quibenhu, qui devaient avoir une longue fortune sur les cartes. La carte de « Ioannes a Doetechum » (1592, Amsterdam) donne le nom de « Tunquin », dont c'est la première apparition dans les documents exposés au Scheepvaart Museum ; au contraire la carte de Jodocus HONDIUS, de 1608 pourtant, n'en fait pas mention. La deuxième édition de la carte de Jean BLAEU (Amsterdam, 1648) est remarquable par l'exactitude du dessin des rivages : le delta du Tonkin n'y est pas occupé par un immense estuaire ; mais le nom de Tonkin n'y apparaît pas, non plus d'ailleurs que sur l'édition de 1650 de la carte de BLAEU. La carte de Pieter Goos (Amsterdam, 1660 environ) ne mentionne pas le mot « Tunquin », mais, à l'emplacement du Tonkin note l'existence du pays de « Gan Nan » : première apparition de l'Annam parmi les documents exposés ; les rivages sont assez exactement figurés ; une toponymie assez abondante, mais d'une identification délicate, énumère du Nord au Sud : De Bocht, Nova Macao, Koa Goaek, Koa Nabum, Koa Tesiari, Koa Roehbo. Un atlas de 1666 (De Zee-Atlas ofte water-weereld..., Amsterdam) conserve le nom de Gan Nan, et le place au Sud du mot « Tung King » donné à une région et à une ville. La carte de DE WIT (Amsterdam, 1670 environ), réduction de la carte de BLAEU, présente cependant la particularité de placer la Cochinchine au Nord du « Tonquin » ; la « Nova totius terrarum tabula » (s. l. n. d., environ 1670) place correctement le mot « Tunkin » et note l'existence de « Kecio de Tunquim », première apparition dans cette Exposition du nom vulgaire de Hanoi. La carte de Fred. DE WITT (1700, Amsterdam) retient trois noms de pays : Tungking, Gan Nan, Ton Quin et quatre noms de villes : Cochinchina, Quibenhu, Bisipuri, Tonquin, Tsinefay. Quant à la carte de SANSON, postérieure à 1770,

(1) « Der Magnus Sinus und Cattigara nach Ptolemaeus », Questions spéciales, Section IV (Géographie historique).

(2) Pour plus de précisions sur l'identité des documents dont nous parlons, consulter le « Catalogue de l'exposition d'ancienne cartographie néerlandaise » publié par l'Union Géographique Internationale chez E. J. Brill, à Leiden, 1938.

elle est inférieure à la précédente pour l'exactitude du dessin des rivages et la richesse de la toponymie (1).

« *Malaisie britannique* : une seule communication, de M. A. J. HAYNES (« Industrialisation as an indispensable means of maintaining the level of prosperity in tropical regions : the position of Malaya ») (2), donne d'utiles indications sur la situation des industries en Malaisie.

« *Philippines* : l'étude de M. F. M. KEESING (3) apporte de très importants renseignements sur un des huit groupes du peuple Igorot (Nord de Luçon), le groupe Lepanto (4). Chacun des huit groupes s'individualise par des traits originaux, et chaque village a aussi les siens. Le groupe Lepanto compte trente villages, s'étend sur environ 250 km², et comprend 18.500 habitants : la densité est donc de 74 habitants au kilomètre carré, densité très élevée pour un pays accidenté ; elle s'explique par le fait que les Lepanto, comme tous les Igorot, cultivent de vastes rizières irriguées. Les habitants sont réunis en villages serrés, de 200 à 1.200 personnes ; les maisons, sur pilotis, ont une forme pyramidale ; les Lepanto pratiquent traditionnellement l'endogamie dans le village. La base de la vie économique est la culture des rizières irriguées établies sur des terrasses très anciennement aménagées sur le flanc des montagnes ; tous les travaux de la riziculture sont pratiqués par les hommes, hors les semailles et le repiquage que la religion commande de laisser aux femmes. Les Lepanto pratiquent aussi le « rẫy » (appelé « Kaingin »). Les buffles appartiennent aux riches : une classe riche se développe en effet, qui loue les bras des pauvres gens ; ceux-ci ne mangent de riz qu'aux jours de fête et leur ordinaire se compose de patates et de légumes provenant des rẫy. Des transformations importantes se produisent chez les Lepanto, liées à la sécurité beaucoup plus grande (plus de razzias entre tribus, plus de « chasse aux têtes »), à la disparition des grandes épidémies, au développement de commodes voies de communication. La population a certainement augmenté ; en conséquence l'exploitation du sol est plus intense : on ne faisait autrefois qu'une seule culture de riz irrigué, pratiquée en saison sèche, de décembre à la moisson de juillet ; on fait maintenant une deuxième récolte, en saison des pluies ; constatation très intéressante, la deuxième récolte est une sorte de récolte « laïque », qui s'accompagne de très peu de rites

---

(1) Les documents énumérés portent les numéros 101, 129, 137, 147, 156, 153 b, 166, 78, 171, 172, 172 d, 197 b dans le catalogue de l'Exposition. Nous les avons énumérés dans l'ordre chronologique. On voudra bien prendre ces quelques notes pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire le relevé des observations faites au cours d'une simple visite, et non pas une étude critique de la cartographie européenne ancienne du Tonkin. Quelques-uns des faits que nous avons relevés pourront apporter quelques compléments à l'étude de MAITRE, *Note sur l'histoire de la cartographie indochinoise*, Hanoi, 1909 (préface à l'atlas de CHABERT-GALLOIS) et à celle d'AUROUSSEAU, *Sur le nom de Cochinchine*, BEFEO., XXIV, p. 563-579. Cf. aussi ce que nous avons dit de ces questions dans *Les paysans du Delta tonkinois* (Publ. de l'EFEO., vol. XXVII, 1936), p. 128.

(2) Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(3) « Population and land utilization among the Lepanto, Northern Philippines », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(4) Le nom de Lepanto a été donné à ce groupe par les Espagnols ; les Lepanto n'ont pas de nom indigène ; ils ne savent que les noms des villages du groupe.

religieux, tandis que la première récolte est encombrée de mille rites agraires. D'autre part, grâce à la paix, les villages ont mis en valeur des terres éloignées qui se trouvaient autrefois à la limite de groupes hostiles. Les Lepanto sont entrés en relations avec le monde extérieur, ils travaillent sur les routes, dans les mines ; ils font ainsi des gains en monnaie et peuvent acheter les produits que leur offrent les commerçants. L'exclusivisme villageois se perd et des Lepanto se marient hors de leur village. Les communications de MM. E. R. HYDE et F. ROMAN (1), S. R. MENDINUETO (2), J. C. ROBB (3) sont de courts articles extraits de divers journaux ; on n'y trouvera pas une information très approfondie, mais l'expression du sentiment que les Philippines doivent créer une industrie moderne pour transformer leurs propres produits et réduire leurs importations, peut-être même pour exporter des articles fabriqués. La contagion de la passion autarcique s'est étendue jusqu'aux Philippines ; et la force de ce sentiment est telle que ces divers auteurs n'hésitent pas à appeler de leurs vœux la création de hauts fourneaux aux Philippines, alors qu'ils reconnaissent que les réserves de minerai de fer ne dépassent pas cinquante millions de tonnes. Est-ce suffisant pour faire de tels projets d'avenir ?

Indes néerlandaises. — Les Indes néerlandaises ont, bien entendu, fait l'objet de nombreuses communications. M. J. L. H. LUYMES (4) commente le très intéressant atlas qui vient d'être consacré aux colonies néerlandaises ; M. W. BEHRMANN apporte d'intéressantes indications sur la cartographie de la Nouvelle-Guinée (5). La mission océanographique SNELLIUS (6) a recueilli d'importants documents qui sont utilisés dans plusieurs communications. M. D. L. LEK étudie les mouvements internes dans les mers indonésiennes (7). M. Ph. H. KUENEN (8) montre que la hauteur des volcans au-dessus de la mer n'influence pas la pente de la partie submergée ; le profil submergé des volcans est toujours à peu près rectiligne ; il arrive que de petits cones aient une pente plus forte dans leur partie émergée parce que l'équilibre des produits secs permet une pente plus forte que celui des produits mouillés ; mais quand le cone atteint une certaine altitude (environ 600 m.) le profil de la partie émergée s'adoucit et devient concave, sous l'action de l'érosion subaérienne. L'étude des récifs coralliens ne révèle aucune trace du plus bas niveau que la mer aurait atteint à l'époque glaciaire ; la plate-forme continentale actuelle se termine par une pente brutale ; les sondages n'y révèlent pas une pente intermédiaire qui aurait été aménagée par les vagues à un niveau plus bas que l'actuel.

---

(1) « Industrialization of the Philippines », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(2) « Industrial Philippines », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(3) « Foretaste of industrialization », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(4) « The newly published Atlas of the tropical Netherlands », Questions spéciales, Section I (Cartographie). Cet Atlas fera l'objet d'un compte rendu spécial.

(5) « Neueste kartographische Erfolge in Neu Guinea », Questions spéciales, Section I (Cartographie).

(6) Les publications de l'expédition SNELLIUS feront l'objet d'un compte rendu spécial.

(7) « Interne Wellen in den Niederländisch-Ostindischen Gewässern », Questions spéciales, Section II b (Océanographie).

(8) « Submarine slopes of volcanoes and coral reefs in the East Indian Archipelago », Questions spéciales, Section II b (Océanographie).

Les récifs coralliens fournissent de nombreuses preuves de l'abaissement du continent : des atolls sont évidemment issus de récifs frangeants ou de récifs-barrière ; un atoll est particulièrement significatif : la différence de niveau entre le sommet du récif et le fond du lagon est de 170 m. M. P. M. VAN RIEL (1) étudie les eaux des profondeurs abyssales des mers insulindiennes ; de profondes dépressions se creusent en effet dans l'Est de ces mers étroites (7.440 m. dans la Mer de Banda), et leurs eaux ne communiquent avec le Pacifique que par des seuils relativement élevés : 3.130 m. pour la Mer de Banda, et, plus exactement, 1.880 m. si on tient compte que les eaux du Pacifique, pour parvenir dans la Mer de Banda, doivent passer par le bassin de Batjan dont le seuil d'entrée est à 2.550 et le bassin de Bourou dont le seuil d'entrée est à 1.880 ; les caractéristiques des eaux prélevées à 4.370 m. de profondeur dans la Mer de Banda correspondent d'ailleurs à celles des eaux de 1.590 m. dans le Pacifique. M. J. H. F. UMBGROVE (2) fait une remarquable synthèse des connaissances acquises sur le passé géologique récent des Indes néerlandaises. Les Indes néerlandaises doivent se diviser en deux ensembles : à l'Est du détroit de Macassar (entre Célèbes et Bornéo) et à l'Ouest de ce détroit. La partie orientale est une région plissée, faillée, submergée au cours du secondaire et du tertiaire ; les grandes profondeurs de cette zone (Mer de Banda par exemple) se sont donc creusées à une époque géologique récente, plus récente que les derniers sédiments tertiaires émergés, qui sont néritiques ; les plissements miocènes sont recoupés par les rivages des bassins profonds : ceux-ci sont donc nés après ces plissements. L'affaissement des bassins et le relèvement des îles se sont produits à la fin du Pliocène et même au Pléistocène : du pliocène marin a été porté dans l'île de Céram à 3.000 m. d'altitude ; du calcaire pléistocène est soulevé à 1.283 m. dans Timor. Le détroit de Macassar est une limite des plus importantes pour les biogéographes et leur apparaît comme fort ancien, tandis que les géologues le considèrent comme récent ; ces opinions se concilient aisément : il existait à l'emplacement du détroit de Macassar une mer peu profonde, au moins dès l'Eocène, qui suffisait à constituer une barrière biologique, tandis que les grandes profondeurs sont récentes. La partie occidentale des Indes néerlandaises, le « Sundaland (Bornéo, Malaisie, Sumatra, Java, la Mer de Chine méridionale), est une pénéplaine de la fin du pliocène, qui s'est constituée à une époque où le niveau de la mer était d'environ 100 m. plus bas, soit du fait d'un mouvement enstatique déterminé par une grande glaciation quaternaire, soit d'un emplacement différent de l'équateur déterminant un amincissement de la couche d'eau à l'emplacement actuel de l'équateur, soit d'une situation plus élevée du continent. Les eaux de Bornéo occidental et de Sumatra se dirigeaient vers le Nord et allaient se joindre à celles du Mékong (relations des faunes d'eau douce de Bornéo Ouest, Sumatra Est, Indochine méridionale) ; les eaux de Java s'en allaient vers l'Est ; mais les eaux du fleuve javanais et celles du fleuve issu de Bornéo méridional ne se mêlaient pas, sinon dans la zone des embouchures, ce qui explique les grandes différences observées entre les faunes d'eau douce de Java et de Bornéo méridional. Beaucoup de détroits actuels sont d'anciennes vallées recreusées par les

---

(1) « The influence of the bottom configuration on the properties of the sea water in the abyssal layers », Questions spéciales, Section II b (Océanographie).

(2) « On the time of origin of the submarine relief in the East Indies », Section II b (Océanographie).

courants, par exemple le détroit de la Sonde, le détroit Java-Bali, Bali-Lombok. M. W. ESHUIS décrit les paysages des Indes néerlandaises (1). Les rapports entre la densité de la population et le mode d'utilisation du sol ont intéressé plusieurs chercheurs. C'est en effet pour le géographe une entreprise particulièrement séduisante que de pouvoir établir une relation de cause à effet entre les qualités d'un sol et la façon dont il est exploité d'une part et, d'autre part, le nombre des habitants. La communication de M. M. B. SMITS (2) apporte d'intéressantes généralités. Pour M. E. C. J. MOHR (3) les fortes densités se concentrent sur les sols volcaniques récents ; partout, à Java, où les volcans jeunes aidés des rivières ont étalé des alluvions basiques, la population serait très serrée. Cette thèse est séduisante par sa simplicité, mais inquiétante par là même. Il faudrait, pour qu'elle triomphât sans conteste, établir pour un grand nombre de cas les trois cartes détaillées suivantes : carte des sols, carte de l'importance des récoltes, carte de la densité de la population. On verrait de la sorte si la nature du sol influe automatiquement sur les récoltes, et si la densité de la population est dans un rapport simple avec l'abondance des récoltes. On verrait certainement apparaître des exceptions qui donneraient à réfléchir : sols fertiles à faible production, sols médiocres à forte production (parce que mieux exploités), fortes densités de la population sur des sols de valeur moyenne, liées à des occupations industrielles. Il n'est pas douteux que M. E. C. J. MOHR détient dans ses dossiers tous les éléments d'une réponse à ces diverses questions, que seul le très grand intérêt de sa communication permet d'ailleurs de poser. M. J. W. GONGGRIJP (4) apporte des renseignements de grande valeur sur l'exploitation des régions accidentées ; il montre que le système du rãy (dénommé « ladang » dans les Indes néerlandaises) n'offre pas de grands inconvénients dans les régions peu peuplées, parce que, dans de telles conditions démographiques, on laisse à la forêt le temps de se reconstituer, et, parce que, les parcelles défrichées étant séparées par de larges espaces forestiers, l'incendie du rãy ne peut s'étendre. Au contraire quand les rãy sont trop étendus, ils se succèdent sur un rythme trop rapide et les écrans forestiers trop minces et trop jeunes peuvent prendre feu. Une forêt jeune trop fréquemment incendiée laisse la place à la savane de « lalang » ou « alang-alang » (Imperata arundinacea Cyr.) : le « tranh » d'Indochine. Selon l'auteur, les rãy occupent chaque année de 4 à 5 millions d'hectares dans les « Possessions extérieures » ; les étendues de « tranh » gagnent chaque année 200.000 ha. environ. L'auteur attire l'attention sur les dangers de cette progression, sur la grave menace que font peser sur l'avenir l'épuisement et l'érosion des sols. M. G. KUPERUS (5) concentre son attention sur Java ; il reconnaît la difficulté qu'on éprouve

(1) « Natuurbescherming in Nederlandsch-Indie », Questions spéciales, Section V (Paysage géographique).

(2) « Population density and soil utilisation in the Netherlands Indies », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(3) « The relation between soil and population density in the Netherland East Indies », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(4) « Soil management and density of population in the Netherlands Indies », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(5) « The relation between density of population and utilization of soil in Java », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

à étudier la relation entre la densité de la population et l'utilisation du sol dans une société évoluée. L'auteur prend comme exemples les districts ruraux les plus peuplés de Java :

	Densité de la population.	Densité par rapport à la terre exploitable (cultures, pâturages, forêts).	Surface totale.	Surface exploitée.	Rizières irriguées.
Adiwerno (Tegal, plaine côtière Nord).	1.638 h. au km2	1.765	92,78 km2	84,98 km2	54,32 km2
Plumbon (Cheribon, plaine côtière Nord)...	1.075	1.192	103,76	92,41	57,91
Wiradesa (Pekalongan, plaine côtière Nord).	979	1.134	94,56	80,85	49,68

Il compare ces données à celles des districts où la densité par rapport à la surface exploitable est la plus faible, le plus remarquable étant celui de Tegalombo (Patjitan), où cette densité tombe à 185. Les conclusions sont les suivantes : dans les districts très peuplés la fertilité des sols n'est pas exceptionnelle, mais les rizières irriguées occupent une part très importante du sol ; la culture de la canne à sucre assure d'importants revenus à la population, en particulier à de nombreux coolies sans terres qui travaillent sur les plantations, des occupations industrielles complètent enfin les ressources de la population. Par conséquent la forte densité de la population n'est pas le résultat direct de la fertilité du sol (il est à Java des terres plus fertiles que celles des trois circonscriptions étudiées), des méthodes occidentales d'irrigation (elles ont été appliquées dans ces districts à une date assez récente), du rendement des rizières (il est plus elevé dans l'Est de Java). Dans les districts peu peuplés le sol est peu fertile, les rendements faibles, les rizières irriguées peu importantes, les cultures d'exportation sans importance, l'industrie inexistante. La communication de M. KUPERUS est riche de nuances, elle s'adapte à la complexité du vivant et apporte une contribution d'une grande valeur à notre connaissance géographique de Java. Les Blancs peuvent-ils s'établir comme cultivateurs-paysans aux Indes néerlandaises ? Cette question fait l'objet de plusieurs communications, de MM. C. J. J. HALL (1), C. BONNE (2), W. K. H. FEUILLETEAU DE BRUYN (3), I. M. B. SMITS (4). Ces auteurs ne peuvent évidemment

(1) « Why does the European fail as a small farmer in tropical countries ? », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(2) « Over de Mogelijkheid van Volks-plantingen door Blanken in de Tropen », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(3) « Over de economische Mogelijkheid van een kolonisatie van Blanken op Nederlandsch Nieuw-Guinea », Questions speciales, Section III c (Géographie coloniale).

(4) « Economic aspects for white farmers in the Netherlands Indies », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

aboutir à une conclusion définitive, mais apportent des données extrêmement intéressantes. Dans l'ensemble leurs observations sont peu favorables à la petite culture européenne directe. Selon M. I. M. B. SMITS on ne compte aux Indes néerlandaises que mille fermiers européens ou eurasiens exploitant 10.000 ha. : encore utilisent-ils de la main-d'œuvre indigène, et sont-ils spécialisés dans des produits coûteux destinés à la consommation de la colonie européenne. La production de paddy chez les cultivateurs indigènes ne dépasse guère 2 kgs de paddy par heure de travail humain : les autres productions agricoles ne rapportent guère davantage, et souvent moins. Ce faible rendement n'est pas dû aux insuffisances des techniques agricoles indigènes, qui paraissent à M. I. M. B. SMITS habiles et faiblement susceptibles d'être perfectionnées. Les grandes plantations l'emportent sur les cultures indigènes, non pas par la technique de la culture, mais par le meilleur conditionnement des produits. Un paysan européen pourrait-il maintenir son niveau de vie avec un revenu brut de 2 kgs de paddy et même de 3 ou de 4 par heure de travail ? MM. VAN DER WAERDEN (1), D. J. Pol HULSHOFF (2), Mlle C. ROTHE (3) ont envoyé d'intéressantes communications sur les possibilités de développement d'une industrie moderne aux Indes néerlandaises. A l'heure actuelle 1.700.000 personnes y sont employées dans l'industrie, dont seulement 120.000 dans des usines modernes. Les auteurs concluent à l'utilité d'un développement industriel modéré, qui trouverait d'abondantes matières premières, une nombreuse main-d'œuvre et surtout un important débouché local ; ces industries apporteraient de la stabilité à la structure économique des Indes néerlandaises, en atténuant les conséquences de la mévente des grands produits agricoles d'exportation ; mais M. D. J. Pol HULSHOFF insiste beaucoup sur la nécessité de défendre les industries artisanales et de développer de petites entreprises.

Indes britanniques. Deux excellentes études de géographie régionale sont consacrées par M. A. GEDDES (4) au plateau de Chota Nagpur et à la plaine de l'Orissa. Au centre du plateau de Chota Nagpur s'ouvre une large clairière d'environ 10.000 km², dont la population atteint une densité considérable, pour un pays montagneux, de 100 à 200 h. par km² ; la ville de Ranchi est au centre de cette région peuplée de primitifs ; la population augmente très vite, malgré une forte émigration ; de 1881 à 1931 le pays de Ranchi a vu sa population s'accroître de 48 %. M. GEDDES achève son étude du plateau de Chota Nagpur par ces phrases suggestives : « C'est le tableau d'un plateau sain peuplé de vigoureux primitifs, dont l'accroissement naturel détermine une énergique exploitation du sol, si bien que les possibilités d'exploitation du sol sont de plus en plus réduites. La santé de ces populations, leur indépendance à l'égard du système des castes, un certain optimisme qui les différencie des populations déprimées par la malaria

(1) « De industrialisatie als noodzakelijke voorwaarde voor de handhaving van het weltvaartpeil in dichtbevolkte Gebieden », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(2) « The desirability and possibility of industrialisation in the Netherlands Indies », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(3) « Industrialization in Java as an indispensable condition for maintaining the level of prosperity of the population », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(4) « The Chota Nagpur Plateau and its bordering Plains », The Delta of Orissa, Population and Agriculture », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

qui vivent en bordure de la plaine, les rendent aptes à l'émigration quand le besoin les presse, avant d'être tombées dans un tel état de dénuement qu'elles ne pourraient plus éprouver qu'un renoncement sans espoir ». La plaine de l'Orissa s'étend sur 320 km. de long et 80 km. de large au maximum ; elle a été constituée par les alluvions de la Mahanadi et de ses affluents. Elle compte 4 millions d'habitants ; la densité de la population est en moyenne de 240 par km^2 ; la zone la plus peuplée (densité 600) s'étend autour de la capitale, Cuttack, qui n'est qu'une petite ville de 65.000 âmes. Ce delta est beaucoup moins peuplé que celui du Tonkin : il est plus pauvre puisqu'on ne pratique en Orissa qu'une culture par an, en saison des pluies ; la culture est d'ailleurs moins intensive qu'au Tonkin : la plus grande partie des rizières ne sont pas repiquées et les engrais sont beaucoup plus parcimonieusement distribués à la terre. L'Orissa est un pays misérable, dont la population est à peu près stationnaire (de 1911 à 1931 une large partie de l'Orissa a même vu sa population décroître de un pour cent). M. R. Maclagan GORRIE (1) apporte d'intéressants renseignements sur les méthodes d'exploitation du sol au Pendjab ; il insiste sur les conséquences de l'élevage tel qu'on le pratique dans cette contrée : ruine des pâturages par surcharge de bétail, pauvreté du bétail. M. K. J. PELTZER expose les données essentielles de la question des migrations de coolies hindous vers les plantations de Malaisie et d'ailleurs (2). Le problème de l'industrialisation de l'Inde est abordé par M. Brij NARAIN (3) qui donne une bonne étude quantitative de la population et une pénétrante analyse des revenus du paysan ; le paysan chef de famille n'a pas en moyenne un revenu net (le revenu de sa terre moins les dépenses en argent faites dans une fin agricole) supérieur à 51 roupies par an. L'auteur estime que le niveau de vie ne pourra être relevé sans l'industrialisation de l'Inde ; il lui paraît indispensable que l'Inde transforme ses propres produits. Mme Vera ANSTEY (4) apporte sur cette question des précisions importantes ; il existait au XVIIIe siècle dans l'Inde une industrie assez brillante qui fabriquait des produits renommés (châles et tapis du Kachmir, mousselines, etc.) ; ces articles de luxe se vendaient bien au dehors. Au XIXe siècle ces industries perdent leurs marchés extérieurs et même le marché intérieur ; à la fin du XIXe siècle ces industries ont à peu près disparu. Les produits de l'industrie européenne inondent l'Inde. A partir de 1900 se développent de grandes usines dans l'Inde (filature et tissage du coton, du jute, métallurgie) ; l'industrie cotonnière indienne subvient aujourd'hui à 80 % des besoins du marché intérieur, mais elle est protégée par des droits de douane. L'industrie est en grands progrès : les fabriques indiennes subviennent à tous les besoins locaux en ciment, sucre, allumettes ; la production industrielle a crû de 51 % de 1922 à 1932. Mais l'Inde n'est pas industrialisée. Sur 352 millions d'ha-

(1) « The Relationship between Density of Population and the Method of Land Utilization in British India », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(2) « Present Day Plantation Labour Migration in India », Questions spéciales, Section III a (Géographie humaine).

(3) « Industrialisation as an indispensable condition for maintaining the level of prosperity in a densely populated tropical region », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

(4) « Industrialization in relation to the level of prosperity in densely populated tropical regions », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

bitants (en 1931) 3.500.000 seulement sont employés dans des usines modernes ; la proportion des ouvriers d'industrie à la population totale n'a pas crû de 1911 à 1931 et les usines n'ont pas aidé à résoudre le problème indien fondamental, la surpopulation rurale. Même si l'Inde suffisait à tous ses besoins en articles manufacturés, elle ne pourrait absorber l'excédent annuel de sa population. L'auteur conclut par ces mots : « Je suis convaincue que l'Inde ne peut aujourd'hui espérer une industrialisation rapide et poussée très loin et que toute intensification de la protection apporterait de gros profits aux industriels aux dépens de la masse. Les méthodes occidentales ne sont pas adaptées aux conditions indiennes. L'Inde a un besoin criant de relever la capacité de consommation de la population rurale ; il faut investir des capitaux, mais sous la forme d'améliorations rurales permanentes (irrigation, drainage, assainissement, etc.) et non de grandes usines... Le développement industriel doit jouer un rôle important dans ce programme d'action, mais l'industrialisation doit être d'un type spécial. Alors qu'en Occident le travail est cher et le capital bon marché, dans l'Inde le capital est cher et le travail bon marché, et les grandes villes ne conviennent pas aux conditions sociales... Mais il est besoin d'une renaissance de la vie villageoise, en partie par l'utilisation des loisirs du paysan dans de petites industries rurales. Celles-ci doivent être créées par l'autorité car les masses n'ont ni les capitaux, ni l'esprit d'initiative, ni la connaissance des bonnes méthodes et des marchés. De telles industries organisées simplement mais de façon moderne seraient d'une utilité infinie pour les villages. »

« *Ceylan.* Sir James BARRETT apporte incidemment (1) d'intéressantes précisions sur les récentes épidémies de malaria à Ceylan. Dans le centre et le Sud de Ceylan, c'est-à-dire dans les parties les plus peuplées de l'île, la médiocrité de trois moussons pluvieuses consécutives a transformé 8.000 miles de rivières en mares stagnantes ; les anophèles se sont multipliés. La malaria a fait 100.000 morts. Cette catastrophe aide à comprendre l'histoire du Nord de Ceylan, où la jungle déserte s'étend sur une contrée autrefois brillamment peuplée. »

Inde. — M. MARCHAL, Chef honoraire du Service archéologique et Correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, dont la mission dans l'Inde a été précédemment mentionnée (*BEFEO.*, XXXVII, p. 553), a adressé à l'Ecole, sur ses voyages pendant l'année 1938, un rapport sommaire dont voici un extrait :

« Arrivé à Calcutta le 27 avril, j'ai préparé mon itinéraire de visite des monuments hindous avec l'aide de l'Archæological Survey. De Calcutta je suis allé dans l'Orissa à Bhuvanesvar, Puri et Konarak et dans le Bengale à Paharpur et Bahulara.

« Reçu par l'Indian Research Society de Calcutta, j'ai donné une causerie avec projections sur Aṅkor et le Cambodge ; j'ai rédigé pour le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient* un compte rendu de deux ouvrages récemment publiés par cette Société : *Barhut* et *Bodh-Gayā* par B. M. BARUA (cf. *BEFEO.*, XXXVII, p. 546-552).

« J'ai quitté Calcutta le 15 juin pour Bénarès, Sārnāth, Allahabad, Khajurao, Bithargaon, Agra, Muttra et Delhi. Dans cette dernière ville j'ai pu m'entretenir avec le Directeur de l'Archæological Survey, M. K. N. DIKSHIT qui a mis très aimablement à

(1) « White colonisation of the Tropics », Questions spéciales, Section III c (Géographie coloniale).

ma disposition la bibliothèque et les photographies de son service en vue de compléter ma documentation prise sur place : je suis heureux de le remercier ici de son obligeance.

« J'ai quitté Delhi le 17 août et après avoir visité Gwalior, Bhilsa et Sāñchī, je suis arrivé à Bombay où j'ai donné le 1er septembre une conférence à l'Alliance française : « Les temples d'Aṅkor et l'art khmèr ».

« J'ai visité ensuite Elephanta, Ambarnath, Karli et Bhaja. A Poona j'ai donné quatre conférences les 19, 20, 21 et 22 septembre sur « Aṅkor et l'art khmèr » au Collège N. Wadia, au Bhandarkar Oriental Research Institute, au Bharata Itihasa Samshodhaka Mandala et au Collège Fergusson.

« J'ai visité en quittant Poona les points archéologiques suivants : Nasik, Sinnar, Aurangabad, Ellora, Bijapur, Aihole, Badami, Pattadakal, Gadag, Lakkundi, Dombal, Hampi, Tadpatri et je suis arrivé le 1er novembre à Madras où j'ai préparé mon itinéraire de voyage dans l'Inde du Sud.

« De Madras j'ai visité Mavalipuram, Conjivaram, et je me suis reposé quelque temps à Pondichéry avant de reprendre mes visites aux temples de Bahur, Chidambaram, Gingi, Tiruvannamalai, Somnathpur, Belur, Halebid et Sravana Belgola, ces quatre derniers points dans les Etats de Mysore. »

Birmanie. — Au cours de sa mission, M. MARCHAL a visité les principales pagodes de Rangoon, les anciennes villes de Prome, Pagan et les palais et monastères de Mandalay. Il a préparé un relevé du petit sanctuaire de Zegu Est à Hmawza, ce qui lui permettra d'aborder la question des voûtes à claveaux et joints obliques dans l'Extrême-Orient.

Il a donné le 7 mars une conférence à la Burma Research Society de Rangoon : « L'art khmèr et les travaux de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ».

Indes néerlandaises. — Après un séjour à Bali d'où il a rapporté croquis, relevés et photographies du Pura Agong près de Pedjeng, M. MARCHAL a visité les principaux temples de Java oriental et Java central complétant ainsi la documentation prise au cours de sa mission en 1930.

Il a donné le 10 février une conférence à la Koninklijk Bataviaasch Genootschap sur « L'évolution de l'art khmèr et les travaux d'anastylose sur les chantiers d'Aṅkor », et a quitté Batavia le 18 février pour la Birmanie.

Malaisie. — Le troisième Congrès des Préhistoriens d'Extrême-Orient a tenu ses assises à Singapour, dans une des salles du Raffles Museum, du 24 au 28 janvier 1938. L'Indochine y était représentée par Mlle COLANI, Correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, M. Paul LÉVY, Chef du Service ethnologique et M. E. SAURIN, Directeur *p. i.* du Service géologique. Du rapport rédigé par M. SAURIN, nous extrayons les passages suivants :

« Le Congrès comprenait trente-trois membres, chiffre qui témoigne de sa croissante vitalité.

« Outre les trois délégués de l'Indochine française, on y comptait les personnalités suivantes :

« Le Gouvernement de Hongkong avait délégué M. A. D. BRANKSTON et M. W. SCHOFIELD, haut fonctionnaire et auteur de fouilles intéressantes aux alentours de Hongkong.

« Les Indes néerlandaises étaient représentées par M. VAN STEIN CALLENFELS, Mme et M. R. VON KOENIGSWALD, géologue allemand du Service géologique des Indes néer-

landaises qui présenta au Congrès sa trouvaille sensationnelle, d'un nouveau crâne de Pithécanthrope, M. WILLEMS, du Service archéologique, enfin par M. VAN DER HOOP, délégué de la Société Royale de Batavia, qui, d'aviateur renommé — il réalisa, comme pilote de la K. L. M., la première liaison aérienne Amsterdam-Batavia, — devint, séduit par les charmes des Indes où l'avaient amené ses ailes, archéologue, préhistorien et spécialiste autorisé des cultures mégalithiques et de l'âge du bronze de Java et des îles voisines.

« Les Philippines avaient envoyé le professeur OTLEY BEYER, organisateur et président du Congrès de Manille et M. Edouardo QUISUMBING.

« Pour la première fois, l'Australie était représentée, par M. D. CASEY, délégué du « National Museum » de Victoria et par M. F. O. MAC CARTHY, de l'« Australian Museum » de Sydney.

« La Malaisie britannique avait, on le conçoit, une nombreuse représentation : M. LINEHAN, du Service Civil de Malaisie, docteur ès lettres de l'Université de Dublin, auteur d'une histoire de Pahang, pour le sultanat de Pahang, M. H. D. NOONE, ethnographe, pour le sultanat de Perak, MM. CHASEN et TWEEDIE, du « Raffles Museum », pour les Etablissements des Détroits, S. A. le « tunku » (prince) YAACOB, de la maison royale de Kedah, pour le sultanat de Kedah ; j'ai eu plaisir à entendre ce prince malais parler couramment notre langue dont il doit la connaissance à son éducation chez nos missionnaires et à un séjour ultérieur en France, à Tours (Indre-et-Loire). Outre ces délégués de gouvernements, les sociétés scientifiques locales étaient représentées par MM. COLLINGS (Raffles Museum), PENDLEBURY (Federated Malay States Museums), Dr. HOOPS et M. Roland St. J. BRADDELL (The Malayan Branch of the Royal Asiatic Society). Nous eûmes enfin le plaisir de compter parmi nos collègues, comme délégués de la « Malacca Historical Society » deux de nos compatriotes, les RR. PP. CARDON et FRANÇOIS, des Missions étrangères de Paris, auxquels l'étude du folklore malais et l'histoire de Malacca doivent de notables contributions ; leur présence au Congrès comme représentants de leur Société scientifique (le P. CARDON en est d'ailleurs président) montre l'influence et l'estime bien méritée dont ils jouissent en pays britannique.

« Tout comme aux Congrès précédents, la Chine n'avait pas envoyé de délégué officiel, mais M. LIN HUI SIANG, professeur à l'Université du Fou-kien, suivait les séances à titre privé. Il en était de même du R. P. MAGLIONI, missionnaire italien du Kouang-tong, chargé par ses supérieurs ecclésiastiques de prendre, dans l'étude préhistorique de la Chine du Sud, la place laissée vacante par la mort récente du P. FINN.

« Le Japon ne nous accorda point sa participation. Il faut dire que la préhistoire japonaise paraît actuellement surtout préoccupée de ses facies locaux, de l'évolution de sa céramique et semble accorder peu d'intérêt aux influences qu'elle a pu subir et aux travaux qui s'accomplissent dans les pays voisins. Cette tendance à l'isolement est encore accentuée par le fait que les publications japonaises de préhistoire sont rédigées en caractères et, de ce fait, inaccessibles au monde savant. Il ne semble pas cependant que cette abstention du Japon soit systématique : un préhistorien japonais avait annoncé sa ferme intention de participer au Congrès de Singapour, intention qu'il ne put réaliser par suite de sa nomination, alors imprévue, comme professeur d'échange dans une université italienne.

« La Birmanie aurait envoyé un délégué, si celui-ci était rentré en temps voulu d'un congé en Europe. Et la participation de ce pays aux Congrès des Préhistoriens est désormais acquise pour l'avenir.

« Par contre, les organisateurs de ces réunions ne désirent point encore y inviter des représentants des Indes anglaises, n'étant point assurés — à tort ou à raison — de la qualité de leurs éventuelles contributions.

« Conformément à l'usage adopté qui veut que son Président appartienne de droit au pays où il se tient, le Congrès était présidé par M. LINEHAN.

« Au cours de la séance d'ouverture, qui eut lieu avec la plus grande simplicité, le Dr. HOOPS lut une adresse de bienvenue au nom de la « Malayan Branch of the Royal Asiatic Society », saluant en quelques mots aimables les délégués étrangers et en premier lieu, M[lle] COLANI « mature in years, young in heart ». Il fut suivi par le Directeur de l'Education des Etablissements des Détroits, puis enfin par M. F. J. MORTEN, « Acting colonial Secretary » et représentant du Gouverneur, qui souligna dans son discours le caractère unique de cette assemblée en ce sens qu'elle était le premier Congrès de science pure tenu en Malaisie sous les auspices du Gouvernement (1), et fit ensuite ressortir les récents et rapides progrès des recherches préhistoriques dans le pays qu'il administre (2).

« Les séances d'étude débutèrent par la lecture de l'adresse présidentielle (3). M. LINEHAN, après avoir cité des exemples de trouvailles fortuites complètement perdues pour la science, non seulement par défaut d'observations, mais par disparition et même exportation des objets exhumés, y réclamait et y proposait pour la Malaisie une législation qui permît de protéger et de conserver les antiquités ainsi découvertes. Une telle réglementation fait en effet défaut en Malaisie, sauf dans le sultanat de Johore, où ne sont d'ailleurs réglementées que les trouvailles faites en terre, les trouvailles faites sur le sol (assez fréquentes du fait de remaniements dus aux crues et inondations) restant hors de tout règlement.

L'exposé des communications scientifiques commença ensuite et devait se poursuivre pendant les quatre jours suivants, au cours de séances un peu trop chargées qui suffirent à peine pour réaliser le programme annoncé. Les congressistes avaient à entendre en effet vingt-sept communications toutes intéressantes, mais quelques-unes fort longues du fait du manque de mesure de leurs auteurs et de l'absence de règlement tendant à limiter raisonnablement leur durée.

« Une participation très importante fut celle de M. R. VON KÖNIGSWALD (4) qui présenta une nouvelle calotte cranienne de Pithécanthrope. Chacun sait que ce nom fut créé par un savant hollandais, DUBOIS, pour une calotte cranienne, un fémur et deux

(1) « There have been many other conferences in this country, but never I believe such a gathering as this where the distinguished members are in pursuit of knowledge solely for its own sake ».

(2) Il faut ajouter que ces progrès réels sont dus en petite partie à des crédits consentis par le Gouvernement des Détroits et surtout aux subventions du Fonds Carnegie, de New-York, qui permirent les nombreuses fouilles récemment exécutées en Malaisie sous la direction ou l'impulsion de M. VAN STEIN CALLENFELS et qui permirent même au « Raffles Museum » d'acquérir les vitrines nécessaires à l'exposition des objets trouvés.

(3) « The protection and preservation of antiquities in the Malay States ».

(4) « New *Pithecanthropus* finds ».

dents supposés appartenir au même individu, hominien ou singe anthropoïde, trouvés par lui à Trinil (Java) en 1891 et 1892. C'est au même endroit, refouillé de nouveau, qu'un coolie présenta récemment à KÖNIGSWALD un fragment de crâne dont la cassure fraîche indiquait que d'autres débris se pouvaient encore trouver à proximité. Une trentaine de morceaux furent en effet récoltés qui permirent de reconstituer une calotte cranienne plus complète que celle qu'avait décrite DUBOIS et qui appartint à un être de sexe féminin. L'étude de ce nouveau document semble mettre fin aux controverses qui, depuis 45 ans, s'agitaient autour du Pithécanthrope. Ce dernier est bien un homme primitif, un hominien, et non pas un grand singe. Ainsi deux espèces diverses d'Hominiens, sans doute contemporaines, ont vécu, au Quaternaire inférieur, en Extrême-Asie : le Pithécanthrope et le Sinanthrope de Chou Kou Tien, chacune de ces espèces étant associée à une faune spéciale de mammifères.

« Dans la même séance, j'eus l'avantage de présenter deux notes de M. FROMAGET (1) apportant d'intéressantes précisions sur ses récentes découvertes dans le Haut-Laos. Une faune du Quaternaire inférieur, probablement synchronique de celles de Chou Kou Tien et de Trinil y présente des ossements et surtout des dents d'orang-outan, d'ailurope, de hyène, de stegodon et de tapir ; elle contient aussi des dents humaines. Et M. VON KÖNIGSWALD, qui m'a entretenu de ce sujet, pense que ces dernières pourraient appartenir à une troisième espèce d'Hominien également contemporaine du Pithécanthrope et du Sinanthrope, que lui-même n'a pas trouvée en place, mais qu'il croit pouvoir diagnostiquer dans les lots de fossiles qu'il a coutume d'acheter aux pharmaciens chinois (qui, sous le nom d'« os de dragon » les vendent, comme l'on sait, à titre de médicaments).

« D'âges plus récents et de types ethniques variés sont de nombreux crânes préhistoriques également exhumés par M. FROMAGET de ces grottes du Haut-Laos.

« A l'anthropologie se rattachait encore une note de M. MIJSBERG, présentée par M. TWEEDIE (2) sur une mâchoire proto-mélanésienne trouvée dans un milieu néolithique, en Malaisie occidentale.

« Rappelons à ce sujet qu'un élément ethnique mélanésien semble avoir prédominé parmi les peuplades préhistoriques de l'Extrême-Orient méridional, notamment en Malaisie et en Indochine. Ce qui incita M. VAN STEIN CALLENFELS à préconiser récemment l'emploi du terme général de « Melanesoid civilisations » pour ce que nous appelons en Indochine « Hoabinhien » et « Bacsonien », désignations qui s'appliquent, selon lui, à des facies trop localisés pour être étendues aux industries — cependant bien analogues — qui se trouvent dans les pays voisins de l'Indochine. M[lle] COLANI, revendiquant à juste titre la maternité du Hoabinhien, tint à protester contre cette conception et à souligner l'identité de son Hoabinhien, dans quoi l'on trouve de nombreuses traces d'emploi d'ocre rouge, contrairement aux assertions de M. CALLENFELS, avec les vestiges « mélanésoïdes » de Malaisie.

---

(1) « La stratigraphie des dépôts préhistoriques de Tam Hang et ses difficultés ».
« Les récentes découvertes anthropologiques dans les formations préhistoriques de la Chaîne annamitique ».

(2) « On a neolithic Palae-Melanesian jaw found at Guak Kepah, Province Wellesley ».

Une trouvaille de squelettes humains néolithiques, dans l'Etat de Perak, fut encore mentionnee par M. NOONE (1) qui découvrit dans une grotte, à des hauteurs différentes, des sépultures révélant des rites divers et successifs. Parmi les trois squelettes des couches supérieures, deux gisaient sur le dos, jambes et bras étendus et le troisième avait le bras gauche replié sous le crâne ; au-dessous, sépulture d'accroupi, et squelette accompagné de deux pierres plates posées près du côté droit du crâne.

L'étude des divers facies du Néolithique extrême-oriental donna lieu à plusieurs communications : M. VAN DER HOOP (2) parla d'un nouveau site de cette époque découvert à Sumatra ; M. COLLINGS (3), de la poterie qui accompagnait les squelettes trouvés par M. NOONE à Sungai Siput. M. VAN STEIN CALLENFELS (4) nous entretint de la culture à microlithes jusqu'ici spéciale aux Célèbes et connue sous le nom de « Toalien ».

Je présentai moi-même une note sur des stations d'un Néolithique très évolué, riches en poterie diversement décorée, du Quì-châu (province de Nghệ-an) et de Thường-xuân (Thanh-hoá) (5).

Et MM. LIN HUI SIANG (6), BRANKSTON (7) et MAGLIONI (8) exposaient leurs trouvailles et leurs réflexions relatives à diverses stations ou objets néolithiques de la Chine méridionale.

Les recherches du P. MAGLIONI semblent présenter un particulier intérêt. Il trouva aux environs de Hoi-fung (Kouang-tong), au bord immédiat de la mer ou sur des collines voisines, plusieurs emplacements de villages néolithiques qui lui fournirent une abondante moisson d'outils et armes en pierre polie, d'ornements et de poteries. Ces objets et leur décoration lui furent prétexte à proposer de nombreux rapprochements entre la civilisation sumérienne et la culture chinoise primitive. Ce missionnaire qui, rentrant à Hongkong, vient de passer plus d'une semaine à Hanoi pour étudier en détail les collections préhistoriques de l'Ecole Française et du Service géologique, m'a fait part de son intention de demander à l'Indochine, dès que l'état de guerre aura pris fin en Chine, et après entente avec les autorités cantonnaises, d'envoyer à Hoi-fung une mission pour examiner et étendre ses découvertes. Cette suggestion, quel que soit le sort que l'avenir lui fera, montre cependant l'attirance exercée par l'œuvre scientifique française en Indochine sur les chercheurs isolés des pays voisins qui ont l'occasion d'en apprécier les résultats.

Les dernières communications ci-dessus mentionnées nous amènent à l'âge du bronze. Plusieurs d'entre elles posent d'ailleurs la grande question de savoir si tels objets de pierre polie, tels décors céramiques constituent un prototype ou sont une imitation de pièces similaires en bronze.

---

(1) « An excavation at Sungai Siput, Perak ».
(2) « A prehistoric site near Lake Korinchi, Sumatra ».
(3) « Neolithic pottery from Sungai Siput, Perak ».
(4) « The present state of the Toalien problem ».
(5) « Stations préhistoriques du Quì-châu et de Thường-xuân (Nord-Annam) ».
(6) « A Neolithic site in Wuping, Fukien ».
(7) « Etude de quelques types d'objets de pierre et de bronze de la Chine du Sud ».
(8) « Some aspects of South China archaeological finds ».

« La question paraît résolue pour la culture protohistorique des environs de Hongkong qui, comportant un abondant matériel lithique, peut cependant se rapporter aux débuts de l'âge du bronze. Avec une extrême minutie, tant dans son exposé que dans ses fouilles, M. SCHOFIELD (1) apporte, après le Prof. SHELLSHEAR et le P. FINN, une large contribution à la connaissance de cette culture.

« M. VAN DER HOOP (2) retient encore notre attention sur l'âge du bronze en présentant, avec de savants commentaires, des reproductions de décors de tambours de bronze des Indes néerlandaises. Ces décors sont dégénérés et montrent le passage d'un style naturaliste à une ornementation purement géométrique. L'auteur voit dans ces tambours les types les plus récents de cette série d'objets abondamment représentés, on le sait, en Indochine. Il a d'ailleurs l'occasion de citer maintes fois à ce propos les collections de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, le site de Đông-sơn et les travaux de M. GOLOUBEW. Hors séance, il entretient d'ailleurs en français Mlle COLANI et M. LÉVY, représentants de l'Ecole, de ses vues sur ce sujet.

« Les dernières périodes de la proto-histoire du Sud-Est de l'Asie donnèrent également lieu à quelques communications : MM. SCHOFIELD (3) et VAN DER HOOP (4) abordèrent à nouveau la question des perles, de verre ou de cornaline, trouvées depuis la Malaisie jusqu'aux Célèbes, ainsi qu'en Indochine et en Chine, généralement dans des sites ou des sépultures de l'âge du fer. M. VAN DER HOOP pense que les perles trouvées aux Indes néerlandaises datent d'environ 300 B. C., qu'elles proviennent de Chine où l'on imitait des perles venues d'Egypte par caravane. Les dates proposées varient ainsi de 300 B. C. (Indes néerlandaises) à 400 A. D. (Kuala Selinsing, Malaisie). Ayant eu l'occasion d'examiner personnellement au microscope beaucoup de ces perles provenant de Malaisie et des fouilles de Mlle COLANI en Indochine, j'estime que — les perles en verre peu coloré qui n'ont rien de caractéristique étant mises à part — certaines par contre, de couleur orangée, faites d'une pâte de verre chargée de limonite et qui ont précisément la plus grande extension géographique, sont de la même fabrication et sans doute contemporaines, à moins que, pendant les 700 ans d'intervalle que donnent les estimations précédentes, on les ait fabriquées selon le même procédé, ce qui paraît assez peu vraisemblable.

« D'une époque relativement récente sont aussi les sépultures en jarres céramiques trouvées, sans mobilier, par M. WILLEMS (5), dans l'île de Célèbes.

« L'ethnologie fournit la matière des trois communications de mes co-délégués, représentants de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui, par de suggestives comparaisons, mirent en relief des rapports et des filiations entre objets préhistoriques et objets actuels.

---

(1) « A protohistoric site at Shile Pele, Lantau ».
(2) « Some remarks on the Latest Bronze-age finds in the Netherlands Indies ».
(3) « Ancient beads from near Hongkong ».
(4) « Glass beads in the Netherlands Indies ».
(5) « The urn burial ground at Sa 'bang, Central Celebes ».

« C'est ainsi que M. LÉVY (1) étudie les divers types de faucilles, tant préhistoriques qu'actuels, et leur répartition en Eurasie et Afrique du Nord.

« Mlle COLANI (2) expose également un sujet voisin en étudiant les types de couteaux à moissonner spéciaux au Sud-Est de l'Asie, dont elle voit la lointaine origine dans la « hache courte » de pierre du Hoabinhien et du Néolithique indochinois.

« Dans une autre note, le même auteur (3), considérant les dessins qui ornent certains bijoux mèo de la haute région tonkinoise, y trouve des symboles solaires assez voisins de ceux que reproduit l'ouvrage classique de DÉCHELETTE à propos de la civilisation et des cultes scandinaves des âges du bronze et du fer.

Divers sujets qui, trop généraux ou trop particuliers, ne peuvent entrer dans la classification jusqu'à présent suivie, furent encore exposés.

« M. CASEY (4) lut une étude générale sur la préhistoire de l'Australie. Il établit que, malgré les conclusions antérieurement tirées de certaines découvertes, aucun vestige de l'homme pléistocène n'y a été découvert, et cependant, dit-il, « aucune contrée au monde » n'a été prospectée (à l'occasion de travaux miniers) autant que les terrasses et graviers du Victoria, et par des chercheurs et observateurs intelligents. Tous les instruments de pierre que l'on trouve en Australie gisent à la surface du sol ou immédiatement au-dessous ; il semble donc que l'homme y soit relativement récent. L'auteur pense que les cultures et les langages divers des aborigènes ne sont, malgré leurs différences, que des variations d'un même type culturel et linguistique ; il croit à la profonde unité raciale du « peuple » australien qui n'a pas subi, comme on l'a parfois avancé, d'influences ou de mélange tasmaniens.

« M. MAC CARTHY (5) présenta de nombreux outils et armes de pierre, anciens ou actuels, trouvés en Australie et en Nouvelle-Guinée, et les compare avec des objets similaires du Hoabinhien et du Néolithique de l'Indochine, de la Malaisie et des Indes néerlandaises. Ces comparaisons sont fort intéressantes, et M. PATTE avait déjà signalé, dans le *Bulletin du Service Géologique de l'Indochine*, l'étonnante similitude de certaines haches du Bacsonien de Đa-bút avec des haches australiennes de Port Dickson.

« Dans une improvisation orale, que l'on aimerait voir par la suite suivie d'un exposé imprimé et d'une argumentation écrite, M. O. BEYER (6) parle des recherches préhistoriques aux Philippines et conclut par des considérations ethnographiques : les Négritos actuels sont, dans ces îles, d'origine pré-néolithique et les ont atteintes par terre, avant le morcellement de l'Insulinde, alors que les peuplades néolithiques sont, par la suite, arrivées par voie maritime.

« Touchant encore les Philippines, M. QUISUMBING (7) fait part à l'Assemblée du projet de construction d'un nouveau Musée à Manille, incorporé dans le programme

(1) « Relations de la préhistoire et de l'ethnologie ».

(2) « Evolution du couteau de moissonneur ».

(3) « Manifestations actuelles d'un culte astral ancien ».

(4) « The present state of our knowledge of the archaeology of Australia ».

(5) « A comparison of the prehistory of Australia with that of Indo-China, the Malay Peninsula and the Netherlands Indies ».

(6) « A Summary of recent prehistoric work in the Philippines ».

(7) « Note on the prospects of a new Museum in the Philippines ».

des Travaux Publics et soumis à l'approbation du Gouvernement philippin. Ce projet nécessite 1.000.000 de dollars de dépenses pour la construction et 500.000 dollars pour l'aménagement du Musée. Souhaitons que les travaux scientifiques qui, éventuellement, y seront élaborés, aient, dans leur domaine spirituel, une valeur aussi considérable.

« M. VAN STEIN CALLENFELS (1) nous entretint de diverses observations faites au cours de ses fouilles, et notamment de rites funéraires observés à Bali dans un tombeau récent (XVIIe-XVIIIe siècle), dérivé du type mégalithique, où le squelette était étendu face contre terre. C'était autrefois la coutume générale, à Bali, d'enterrer ainsi les hommes, alors que les femmes étaient inhumées couchées sur le dos.

« Ce préhistorien, toujours féru de méthode, clôtura enfin les séances d'étude du Congrès en prônant l'emploi d'un produit à base d'acétone (2), fabriqué en Allemagne, pour consolider, au cours des fouilles, les terres et les objets. »

— A l'issue du Congrès de Singapour, M. P. LÉVY, invité par M. H. D. NOONE qui dirige les recherches ethnologiques des Etats Fédérés Malais et par le Service des Musées de ces mêmes Etats, a pu, au cours d'un séjour de deux mois et demi, visiter les gisements préhistoriques récemment fouillés, les admirables collections ethnographiques du Musée de Taiping et a été assez heureux de voir un échantillonnage complet de tous les groupes ethniques peuplant la Péninsule Malaise, tant dans les Etats de Johore que dans ceux de Perak, de Kedah et de Perlis. Une série d'objets les plus caractéristiques de l'ethnographie de la Péninsule Malaise a été rapportée pour la future salle de comparaison du Musée Ethnographique indochinois.

Siam. — M. G. CŒDÈS a fait au début du mois d'août un court séjour à Bangkok en vue d'amorcer les échanges de visites prévues par la Convention signée le 24 décembre 1937 avec le Département des Beaux-Arts du Gouvernement siamois. Il a profité de ce séjour pour fixer avec S. E. Luang Vichitr VADAKAR, Directeur général de ce Département, les modalités de la mission archéologique que M. DUPONT accomplira au Siam au début de 1939.

— A son retour du Congrès des préhistoriens de Singapour, M. P. LÉVY a passé en mars deux semaines à Bangkok, où il a pu, par l'entremise de la Légation de France, se mettre en relations avec toutes les compétences en matière ethnologique, jetant ainsi les bases d'une collaboration plus étroite, plus efficace, dans les futures recherches dans les deux pays. M. P. LÉVY, frappé de l'ampleur, de la beauté et de l'importance scientifique des peintures recouvrant toutes les parois des principaux temples de Bangkok et même celles des édifices secondaires, a tenté d'attirer l'attention des pouvoirs publics responsables sur la nécessité urgente d'apporter tous les soins nécessaires à la conservation et à la restauration de cette inestimable partie du patrimoine national siamois.

---

(1) « Miscellaneous notes on the prehistory of S. E. Asia ».

(2) « Demonstration of the Sprimoloïd Geiseltal Lack Method ». Ce produit, formé d'un mélange de 30 grammes de celluloïd, 235 gr. d'acétone et 235 gr. d'acétate d'amyle, est vendu par « Springer und Möller Aktien Gesellschaft » à Leipzig.

Chine. — En juillet et en août, M. P. LÉVY a fait à titre personnel un séjour d'un mois à Yunnanfou. Il y a reçu le plus obligeant et efficace des appuis de la part de M. CRÉPIN, Consul de France à Yunnanfou, de M. le D[r] LANZALLAVI, Directeur de l'Hôpital Calmette, et de M. CLERGET, Inspecteur de la Compagnie des Chemins de fer du Yunnan. Avec le précieux concours de M. V. B. MÖLGAARD, Membre correspondant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et de l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme, il a pu réunir les éléments d'une importante enquête ethnologique sur le contact que la civilisation chinoise a eu au Yunnan avec celle des peuples aborigènes, au premier rang desquels se placent les Lolo.

Aidé bénévolement par son frère, M. André LÉVY, il a rapporté pour le Musée de l'Homme de Hanoi seize caisses d'objets ethnographiques. Il a profité de son séjour au Yunnan pour rencontrer à différentes reprises les réfugiés membres de l'Académie chinoise (Academia Sinica). Ceux-ci l'ont mis au courant des dernières recherches archéologiques faites à An-yang et de celles qui ont trait à la connaissance des peuples non-chinois de la Chine.

États-Unis. Exposition de San-Francisco. — En plus des objets prêtés par le Musée Louis Finot, le Musée Henri Parmentier et le dépôt archéologique d'Aṅkor, l'Ecole a envoyé à l'Exposition internationale de San-Francisco une collection de ses publications et divers documents graphiques et photographiques concernant son activité. L'atelier de moulages du Musée Louis Finot a exécuté également pour le pavillon de l'Indochine à ladite exposition des reproductions de sculptures chames (Mĩ-sơn et Tháp-mắm) et de diverses pièces en bronze.

Washington. — La direction de la « Library of Congress » nous prie d'informer nos lecteurs qu'un département d'études indiennes a été organisé dans cette bibliothèque le 15 novembre 1938. L'expression « études indiennes » couvre non seulement l'Inde, mais aussi la Birmanie, Ceylan, le Siam, l'Indochine, Java, Sumatra, Bali, l'Asie centrale et le Tibet. Les disciplines intéressées sont la littérature, la philosophie, les religions, les sciences juridiques, les sciences exactes, l'art, l'archéologie, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la linguistique, la politique, etc. La création de ce département a pour but de centraliser les informations concernant les ressources existant actuellement à la « Library of Congress », et d'aider les diverses divisions de cette bibliothèque à combler leurs lacunes en ce qui concerne les etudes indiennes. On se propose en outre d'entrer en relations avec les centres de publication dans l'Inde et dans les pays voisins de manière à constituer à la bibliothèque un centre où leurs renseignements bibliographiques seront rassemblés, classés et diffusés. D'une façon générale, le nouveau département désire collaborer avec les savants et les institutions scientifiques s'intéressant aux études indiennes.

NÉCROLOGIE

Louis de LA VALLÉE POUSSIN
(1869-1938).

Le 18 février 1938 s'est éteint à Bruxelles un illustre collaborateur de notre *Bulletin* Louis de La Vallée Poussin, Membre d'Honneur de l'École Française d'Extrême-Orient. Né à Liège, le 1er janvier 1869 d'un père Français et d'une mère Belge, née de Monge, il appartenait à une famille de professeurs qui illustrèrent la science : le géologue Charles de La Vallée Poussin, le mathématicien Philippe Gilbert, le juriste Francis de Monge, le lettré Léon de Monge et l'actuel professeur de mathématiques à l'Université de Louvain, Charles de La Vallée Poussin.

Il fit de brillantes humanités au collège Saint-Servais à Liège, où il subit particulièrement l'influence du P. Bodson, mort missionnaire au Chotanagpour, et du P. Ange Durand, un jésuite français. Il se passionna pour l'étude du grec et excellait dans la composition des vers latins. Ses humanités terminées, il passa quatre ans à l'Université de Liège, de 1884 à 1888, où il conquit avec « la plus grande distinction » ses diplômes de Philosophie et Lettres. Louis Roersch lui apprit les principes rigoureux de la critique et de la philologie, tandis que Delbœuf lui communiquait le goût de la dialectique.

Docteur en Philosophie et Lettres à 19 ans, il sentit naître en lui la vocation d'indianiste à la lecture des *Asiatic Studies* de Charles Lyall. Il fit ses premières armes à Louvain où Charles de Harlez et surtout Philippe Colinet lui enseignèrent les rudiments du sanskrit, du pâli et du zend, ainsi que les principes et la méthode de la linguistique comparée. Ayant en moins de deux ans « épuisé » ses maîtres, il s'en fut chercher à Paris de nouveaux aliments pour son insatiable curiosité. Le moment était bien choisi : l'étude de l'indianisme était en plein essor à la Sorbonne et à l'École des Hautes-Études. Il y fut l'élève de Victor Henry et de Sylvain Lévi et conquit la sympathie d'Auguste Barth et d'Émile Senart. Le contact avec ces savants exerça sur lui une influence profonde et toute son œuvre scientifique portera la marque si caractéristique du génie français. En 1893, il passa à Leyde pour se mettre à l'école de Henri Kern, un des plus grands érudits du XIXe siècle. Kern lui apprit la langue des Gāthā. Avec la connaissance du sanskrit, du pâli et de l'avestique, Louis de La Vallée était armé pour son œuvre. Plus tard, lorsque son intérêt se porta presque exclusivement sur le bouddhisme, il s'imposa l'étude du tibétain et du chinois.

En 1894, ayant opté — non sans hésitation — pour la nationalité belge, il fut nommé professeur à l'Université de Gand, où il professa durant trente-cinq ans la grammaire comparée du grec et du latin : enseignement assez léger qui lui laissa presque tout son temps pour se livrer à ses études personnelles. Pour une fois, le professorat et les soucis universitaires respectèrent et épargnèrent le chercheur. La guerre de 1914-18 vint interrompre cet enseignement. Réfugié à Cambridge, il organise des cours pour les jeunes Belges, dresse l'inventaire des manuscrits jaina de la Bibliothèque et catalogue les papiers tibetains de l'India Office. En 1918, il donne à Oxford les petites *Hibbert Lectures* et, à Londres, les *Forlong Lectures.*

Rentré en Belgique après la guerre, il se détache progressivement de l'Université de Gand en voie de flamandisation pour faire de Bruxelles le centre de son activité. En

1921, il organise la Société belge d'Etudes Orientales ; en 1929, il donne sa démission de professeur à Gand, mais continue quelques leçons à l'École des Hautes-Études et à l'Institut des Hautes-Études chinoises de Bruxelles. Le 18 février 1938, épuisé par ses travaux, il s'éteignit devant son bureau, en pleine lucidité.

Mais ce cadre extérieur où se mut LOUIS DE LA VALLÉE ne nous apprend rien sur sa vie ni sur sa personne. Veillé avec un soin jaloux par son admirable femme, il vécut solitaire, dans les livres et ses pensées, en son bureau de l'avenue Molière à Bruxelles. Pendant quarante-sept ans (1891-1938), à raison de douze heures par jour, cet homme petit, nerveux, aux cheveux noirs de jais, au regard d'aigle, vécut penché sur ses manuscrits orientaux, dans la transe de la recherche et de la découverte, se jouant des textes les plus ardus et jonglant avec les théorèmes les plus déconcertants de la pensée bouddhique.

Il ne peut s'agir ici de détailler son œuvre (1) : un seul volume ne suffirait pas à énumérer les titres de ses ouvrages et de ses articles. Contentons-nous de donner une idée générale de son activité, en dehors de toute chronologie. Remarquable par son unité dans les vues et les méthodes, l'œuvre de LOUIS DE LA VALLÉE POUSSIN se prête admirablement à un exposé de ce genre.

1. Si on excepte le *Mahāniddesa* dont il assura l'édition (P.T.S., 1916, 535 pp.), c'est au Bouddhisme sanskrit et à ses prolongements tibétains et chinois qu'il s'attacha particulièrement. Il exhuma et édita certains fragments du Canon sanskrit découverts au Turkestan par AUREL STEIN (J.R.A.S., 1911-1913). Mais, à l'étonnement de ses anciens maîtres comprenant mal qu'on puisse s'« acharner sur l'inintelligible » (BARTH), il s'intéressa surtout aux œuvres philosophiques et aux traités systématiques des maîtres bouddhiques postérieurs. Il traduisit du chinois de longs extraits de l'*Abhidharma* et de la *Vibhāṣā* (*Controverse du Temps et du Pudgala dans le Vijñānakāya*, Etudes Asiatiques, I, 1925, p. 342-372 ; *Documents d'Abhidharma sur le Nirvāṇa et les Asaṃskṛta*, BEFEO., XXX, 1930, p. 1-28, 247-298 ; *Documents d'Abhidharma sur la doctrine des refuges et le corps de l'Arhat*, M.C.B., I, 1931-32, p. 65-125 ; *Documents d'Abhidharma sur la controverse du temps et des vérités*, M.C.B., V, 1937, p. 1-188).

Toute la dogmatique du Petit Véhicule avec ses tenants et ses aboutissants est contenue dans le *Kośa*. Comparant les versions chinoises et tibétaines, utilisant largement le commentaire sanskrit de YAŚOMITRA, L. DE LA VALLÉE a fourni, en six volumes compacts, une version annotée de cet ouvrage capital (*Abhidharmakośa de Vasubandhu*, Paris, 1923-31, six vol., 1.564 pp.) où le Bouddhisme s'étale dans sa gigantesque grandeur.

Il renouvela et enrichit également l'histoire du Grand Véhicule en exhumant les traités de l'école nihiliste et idéaliste. Par la traduction du *Bodhicaryāvatara* (Paris, 1907, 144 pp.), l'édition de la *Pañjikā* (Calcutta, 1901, 605 pp.), la publication des *Mādhyamakakārikā* et de leur commentaire, la *Prasannapadā* (St-Pétersbourg, 1903, 658 pp.), l'édition et la traduction du *Madhyamakāvatāra* (St-Pétersbourg, 1907, 427 pp. ; Muséon, 1907-1911), l'interprétation savante du *Joyau dans la main* (M.C.B., II, 1932-33,

(1) On trouvera la liste chronologique des travaux de L. DE LA VALLÉE POUSSIN, depuis 1891 jusqu'à 1933 dans la revue belge des *Alumni de la Fondation Universitaire*, IV, 1933, p. 181-185. Le prochain fascicule de la *Bibliographie bouddhique* de Paris contiendra une rétrospective sur l'œuvre complète de L. DE LA VALLÉE POUSSIN, confiée à Mlle LALOU.

p. 68-146); les grands maîtres de la Philosophie du Vide, NĀGĀRJUNA, CANDRAKĪRTI, ŚĀNTIDEVA et BHĀVAVIVEKA sortirent des ombres du passé pour répéter à notre monde « naïf et chimérique » (L. DE LA VALLÉE) les leçons d'une critique impitoyable. — Après une série de travaux d'approche tels que l'analyse détaillée de la *Bodhisattvabhūmi* (Muséon, 1905-1906) et la traduction sur le tibétain de la *Viṃśikā* (Muséon, 1912, p. 53-90), dont S. LÉVI devait découvrir plus tard au Népal l'original sanskrit, L. DE LA VALLÉE aborda de plein front l'idéalisme asangien, philosophie du subconscient et du « Rien qu'idée » par la traduction annotée de la *Vijñaptimātratāsiddhi* de HIUAN-TSANG (Paris, 1928, 2 vol., 432 pp.).

Enfin, dans ses jeunes années, il s'était intéressé aux textes tantriques du bouddhisme décadent. On lui doit une édition du *Pañcakrama* (Louvain, 1896, 56 pp.) et de l'*Ādikarmapradīpa* (dans *Bouddhisme, Études et matériaux*, Londres, 1898, 417 pp.).

C'est par ces travaux que L. DE LA VALLÉE, au dire de ses pairs, « s'est placé au premier rang des savants de l'Occident et a joui dans tout l'Extrême-Orient d'un prestige insurpassable » (S. LÉVI). Dans son étude des textes bouddhiques, il ne se départit jamais de certaines règles qui lui étaient personnelles. Lorsque l'original sanskrit était conservé, il se contentait le plus souvent de réunir les manuscrits et d'en fournir une édition corrigée et annotée. Rarement il le traduisait. Par contre, si le texte sanskrit était perdu, il recourait aux collections de versions tibétaines et chinoises : Kanjour et Tanjour tibétain, Tripitaka chinois. Comparant les versions quand elles existaient dans ces deux langues, il restituait mentalement l'original sanskrit, puis établissait sa traduction en gardant soigneusement les termes techniques indiens. Ses ouvrages se présentent donc sous la forme d'une version mi-française et mi-sanskrite, déconcertante pour les non-initiés, mais très commode pour le spécialiste. Par ce procédé il se séparait nettement de T. STCHERBATSKY, dont les traductions tendent vers la paraphrase, et de S. LÉVI, qui s'astreignait à rendre les termes techniques sanskrits par des équivalents français forgés de toutes pièces et devant lesquels le lecteur français restait plutôt perplexe. Sa traduction établie, L. DE LA VALLÉE procédait au long et pénible travail de l'annotation, identifiant les citations d'ouvrages canoniques, expliquant son texte par des passages similaires. Son information s'amplifiant sans cesse, ses derniers ouvrages baignent dans un véritable océan de références.

2. L. DE LA VALLÉE fut encore un historien de la religion et de la philosophie bouddhique. L'étude d'un document nouveau était pour lui l'occasion de marquer le point et de modifier sa synthèse du Bouddhisme. Il allait ainsi de l'avant en se réfutant et en se corrigeant soi-même. Au début de sa carrière, il se contentait de poser les problèmes et de polémiquer avec ses collègues (*Histoire du Bouddhisme* dans *Études et matériaux*, Londres, 1898, 417 pp.; *Religions de l'Inde*, R.H.L.R., VI, X, XII, 1901-1907; *Bouddhisme. Opinions sur l'histoire de la dogmatique*, Paris, 1909, 427 pp.). Graduellement ses positions se précisent (*Notions sur les religions de l'Inde* : *Védisme* et *Brahmanisme*, Paris, 1909, 127 pp.; 1910, 126 pp.; *Religions dans l'Inde*, dans le Manuel BRICOUT, Paris, 1911; *Le Bouddhisme et les religions de l'Inde*, dans Christus, Paris, 1912). En 1930 seulement, ses opinions deviennent des certitudes et le maître consent enfin à livrer sa pensée sur le *Dogme et la philosophie du Bouddhisme* (Paris, 1930, 213 pp.), synthèse courte et substantielle que l'on complètera par l'article *Buddhism* dans *Legacy of India*, Oxford, 1937, p. 162-184.

Il faudrait un livre pour résumer les idées de L. DE LA VALLÉE en matière de Bouddhisme primitif. Contentons-nous d'indiquer ici ses idées maîtresses. Le Bouddhisme

ne dérive pas de la spéculation des Brāhmana et des Upaniṣad, c'est une branche de l'ascétisme sorcier ou Yoga, étranger primitivement à toute spéculation (voir notamment : *Le Bouddhisme et le Yoga de Patañjali*, M.C.B., V, 1937, p. 223-242). Le Nirvāṇa des anciens n'est pas une annihilation complète : il est l'entité que touche l'ascète entré dans le recueillement sans pensée ; il est le principe de l'apaisement du désir ; il est une sorte d'absolu eschatologique, la fin suprême, l'autre rive de la transmigration, l'Immortalité.

Au Nirvāṇa, « objet de sa plus pieuse conviction », L. DE LA VALLÉE n'a pas consacre moins de dix articles et de deux livres ; citons : *The Way to Nirvāna* (Londres, 1917, 172 pp.) ; *Le Nirvāṇa* (Paris, 1925, 194 pp.) ; *Une dernière note sur le Nirvāṇa* (Mémoires Linossier, Paris, 1932, p. 329-354).

Le Bouddha Śākyamuni est, d'après lui, une figure complexe. On ne peut le considérer ni comme un personnage simplement historique (OLDENBERG), ni comme un dieu mort (KERN), ni comme la figuration historique d'un mythe solaire (SENART). Une chose est certaine : de très bonne heure, les moines des écoles anciennes pensèrent qu'il avait été un grand dieu et vraiment divin.

Innombrables également les problèmes de scolastique bouddhique que L. DE LA VALLÉE a posés et précisés. Mentionnons, pour faire un choix, ses études sur l'acte, la rétribution et la série mentale rétribuée (*Dogmatique bouddhique*, J. A., 1902, 1903 ; *Morale bouddhique*, Paris, 1927, 256 pp.) : sur la théorie des douze causes (Gand, 1913, 128 pp) ; sur le contingent et l'absolu dans l'école nihiliste (*Madhyamaka*, M.C.B., II, 1932-33, p. 1-59) ; sur la psychologie du subconscient dans l'école idéaliste (*Note sur l'Ālayavijñāna*, M.C.B., III, 1934-35, p. 145-168) et sur l'absolu asangien (*Notes sur la Tathatā ou Dharmatā*, Appendice II dans *Siddhi*, p. 743-761) ; sur la mystique du Grand Véhicule : carrière du Bodhisattva, corps du Bouddha, etc. (*ibidem*, p. 721-742, 762-813).

Son goût de la polémique l'entraîna également dans les querelles du Modernisme, et on lui doit plusieurs articles sur le Bouddhisme et le Christianisme primitif où il parvint à déconcerter à la fois les progressistes et les réactionnaires et souvent à les renvoyer dos à dos : *Le Bouddhisme et les Evangiles canoniques*, R. B., III, 1906, p. 353-381 ; *L'Histoire des religions de l'Inde et l'Apologétique*, R.S.P.T., VI, 1912, p. 490-526.

3. L. DE LA VALLÉE collabora aux revues orientalistes du monde entier, principalement aux revues françaises et anglaises. Il en dirigea — « composa » serait plus exact — lui-même plusieurs. De 1892 à 1914, il remplit les pages du *Muséon* dont il tint la chronique bouddhique. Pendant la guerre, ses notes passent sous forme d'articles dans l'*Encyclopaedia of Religion and Ethics* de J. HASTINGS : trente-six sont de sa main. De 1921 à 1931, par une série de *Notes bouddhiques*, numérotées de I à XIX et équivalant chacune à un fascicule, il grossit le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. Enfin de 1932 à 1937, il remplit d'articles volumineux les *Mélanges chinois et bouddhiques* dont il était le fondateur et le directeur.

4. On lui doit enfin une grosse histoire de l'Inde en trois volumes parue dans la collection de l'*Histoire du Monde*, dirigée par CAVAIGNAC (Paris, vol. III, 1924, 345 pp. ; vol. VI[1], 1930, 377 pp. ; vol. VI[2], 1935, 396 pp.). Cet ouvrage se caractérise par une information écrasante et une critique impitoyable. Après l'exposé des sources, l'auteur fait comparaître tour à tour les auteurs en vue en notant leurs propos contradictoires. Suit alors la brève appréciation : « Très joli, mais douteux ». Pourquoi, demanda-t-on, un tome entier pour dire qu'il n'y a rien à dire ? « Pour moi, répondait LOUIS DE LA

VALLÉE, en ce qui concerne les grandes questions, de solution difficile ou impossible, je m'enferme volontiers dans le rôle de secrétaire-rapporteur ; je goûte le mélancolique plaisir de noter les hypothèses ingénues, l'injurieuse suffisance de certains sociologues, les rapprochements imprévisibles et bizarres qui s'imposent à quelques indianistes. Pourquoi tenterais-je au loin des courses inutiles en pays inconnu et accidenté quand certaines provinces de notre philologie offrent de sûrs asiles à une étude modeste, mais qui satisfait l'esprit ? »

Modeste, certes, il l'était. Jamais il ne s'aligna avec d'autres dans la course à la célébrité: cette attitude n'était pas du mépris, mais la réaction spontanée d'un complexe d'aristocratie. Cependant les honneurs viennent à ceux qui ne les recherchent pas : il était membre de l'Académie Royale de Belgique, membre correspondant de l'Institut de France, docteur *honoris causa* de l'Université d'Oxford, membre d'honneur des grandes sociétés orientalistes. Grand officier de l'Ordre de la Couronne et commandeur de l'Ordre de Léopold, il était titulaire de nombreux ordres étrangers. Le gouvernement japonais lui attribua, en 1935, la médaille commémorative du 2.500ème anniversaire de la naissance du Bouddha, distinction qui ne fut accordée qu'à huit savants dans le monde entier.

Qu'il nous soit permis en terminant cette courte notice d'évoquer quelques traits caractéristiques de la grande figure que fut L. DE LA VALLÉE POUSSIN.

Il devait à ses origines ce goût des « raisonnements clairs et assurés » et cette habitude de « mener par ordre ses pensées » qui caractérisent l'esprit cartésien ou français. On pourra se heurter dans son œuvre à des passages difficiles et à des problèmes ardus, nulle part on n'y trouvera la moindre trace de ce flou et de ce vague qui, au dire de RENAN, sont pires que le faux.

Le travail philologique à doses massives, prolongé pendant plus d'un demi-siècle, avait développé chez lui jusqu'à l'hypertrophie le sens critique. Ceux qui lui ont reproché d'avoir étudié le Bouddhisme avec plus de curiosité que de sympathie n'ont pas vu que cette attitude doit être attribuée à son esprit critique bien plus qu'à ses croyances. Une doctrine ou une théorie passée au crible impitoyable de sa dialectique, ne gardait plus matière à enthousiasme.

Si, selon ses propres termes, il évita toujours de « mettre en danger les préjugés nécessaires à notre progrès », s'il garda un respect ému pour ses traditions familiales, qu'elles fussent d'ordre religieux, politique ou culturel, il put néanmoins se livrer en toute liberté d'esprit à des recherches scientifiques absolument désintéressées.

Les fatigues du travail n'avaient pas altéré en lui l'ardeur juvénile et souvent taquine qui faisait le charme de son commerce. Sa sincérité naturelle ne lui permettait pas de déguiser ses sympathies ou ses antipathies. Elle lui valut quelques amitiés précieuses qui ne se démentirent jamais. Mais la grande passion de sa vie fut l'amour de la France à laquelle il était attaché par toutes les fibres de son être. Devant ce foyer de lumière et d'harmonie, ce critique pénétrant suspendait ses doutes pour formuler un acte de foi dans les destinées de la France qui, aujourd'hui plus que jamais, sont celles de la civilisation.

Dans la lignée des BURNOUF et des BARTH, LOUIS DE LA VALLÉE POUSSIN a sa place marquée dans les fastes de l'Indianisme, et les études bouddhiques garderont longtemps encore la marque caractéristique de son génie.

Et. LAMOTTE
Professeur à l'Université de Louvain.

P. V. VAN STEIN CALLENFELS
(1883-1938).

Né à Maestricht le 4 septembre 1883, il mourut le 26 avril 1938 à Colombo. Son père était officier et lui comme tant d'autres de ses compatriotes se prépara, à Leyde, au départ pour les Indes.

A vingt et un ans P. V. VAN STEIN CALLENFELS était aspirant-contrôleur des Services civils à Modjokerto (Java). La rigueur des cadres administratifs ne devait pas contenir longtemps sa naissante, mais puissante originalité. Il se fit planteur de café, s'intéressa bientôt au somptueux passé de Java et à ce qu'en reflétait encore la vie contemporaine.

En 1913 ses vœux sont comblés : il est nommé inspecteur du Service archéologique des Indes néerlandaises. Cependant son activité ne devait pas se concentrer sur la seule archéologie classique. Il soutient en 1921, à Leyde, une intéressante thèse de doctorat sur un sujet d'iconographie: *La Sudamālā dans l'art indo-javanais* et du même coup découvre ce qui deviendra sa préoccupation dominante : la Préhistoire.

A partir de cette époque, en même temps qu'il publie une série d'études sur les temples de l'époque hindoue de Java oriental, un corpus d'inscriptions en langue ancienne de Bali *Epigraphia Balica* et même un article sur le fondateur de Malacca, il multiplie les fouilles et prospections préhistoriques. Il en édite les résultats, souvent accompagnés de synthèses intéressantes, aussi bien en français (in *Hommage du Service archéologique des Indes néerlandaises au Premier Congrès des Préhistoriens d'Extrême-Orient à Hanoi, L'Anthropologie*, etc.), en anglais (in *Federated Malay States Journal, R. A. S. Malay Branch Journal, Bulletin of the Raffles Museum*, etc.) qu'en hollandais (in divers périodiques de Java et des Pays-Bas, son *Bref Guide des collections préhistoriques du Musée de Batavia*). Ces travaux resteront les bases les plus sûres des recherches préhistoriques en Extrême-Orient aussi bien par les méthodes qu'ils révèlent que par les matériaux qu'ils présentent.

Mais l'on se rendrait mal compte de ce que la Préhistoire lui doit en Extrême-Orient si l'on se bornait à mentionner ses publications. Quelqu'un disait récemment « qu'il était mort deux ans trop tard car les travaux de ses disciples étaient en train de dépasser les siens » (!) Je ne pense pas qu'on puisse lui rendre un meilleur, autant qu'involontaire, hommage. Par son talent d'animateur, par son enseignement de la technique des fouilles toujours tenue au courant des plus récents perfectionnements, P. V. VAN STEIN CALLENFELS aura joué depuis vingt ans un rôle considérable, aussi bien à Java et aux Célèbes qu'en Péninsule malaise et même au Japon.

Il vint à deux reprises en Indochine, en 1929 et en 1932, cette seconde fois pour participer au Premier Congrès des Préhistoriens d'Extrême-Orient. Il a publié dans le *Bulletin* de l'Ecole une note sur *Le mariage de Draupadī* et devint en 1932 un de nos membres correspondants.

C'est aux Célèbes qu'en 1937 il ressentit les premières atteintes du mal qui devait avoir raison de sa puissante carrure. J'ai connu P. V. VAN STEIN CALLENFELS deux mois avant sa mort au moment où sa résistance physique colossale, l'épithète n'a rien d'excessif pour ceux qui le connurent, avait à ce point cédé devant l'affection, qu'au cours de sa dernière mission où, en compagnie de mon collègue H. D. NOONE, je l'accompagnais, nous crûmes bien souvent le voir agonisant. Ce fut à la suite du IIIe Congrès des Préhistoriens d'Extrême-Orient, qui se tint à Singapour en janvier 1938, que, se

rendant à Rangoon sur l'invitation du nouveau gouvernement de Birmanie, P. V. VAN STEIN CALLENFELS voulut, à M. H. D. NOONE et à moi-même, nous donner sur le terrain une démonstration de la fameuse « Sprimoloid Method » (1) dont il venait de mettre au courant le Congrès.

Je le revois encore sous l'abri rocheux de Gol-Ba-It dans le grand fauteuil de rotin que M. NOONE avait fait apporter d'un club voisin. Parfois son terrible mal le courbait de douleur, mais il avait tôt fait d'entrecouper ces crises de conseils empreints de bonne humeur et souvent d'humour. Nous demeurâmes encore dans l'état de Perak une dizaine de jours en sa compagnie, et en lui disant « au revoir » à l'auto qui l'emmenait à Penang, nous vîmes bien que c'était un « adieu ». Une intervention chirurgicale qu'il subit à Rangoon, nous donna un espoir qui devait rendre plus brutale la nouvelle de sa mort. C'est à ces tristes et exceptionnelles circonstances que j'ai dû de pouvoir reconnaître à mon tour en P. V. VAN STEIN CALLENFELS cette grande passion pour la science préhistorique qu'il poussa, sous mes yeux, jusqu'à l'héroïsme.

Paul LÉVY.

---

(1) La « Sprimoloïd Method » permet par la celluloïdification d'une portion déterminée du sol d'en détacher une portion qui devient ainsi l'idéal échantillon d'un coupe-témoin des couches archéologiques.

CORRESPONDANCE

Lettre de M. R. Dalet.

Monsieur le Directeur,

Dans un compte-rendu paru dans le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, t. XXXVIII, fasc. 2, pages 497 à 500, au sujet d'une de mes notes que la *Revue des Arts Asiatiques* avait bien voulu publier, M. P. Dupont se livre à une attaque en règle contre un article qui n'a pas eu l'heur de lui plaire.

Je regrette vivement de n'avoir pas mis directement en cause M. P. D. mais il ne m'avait pas paru que cela soit bien nécessaire et puisse apporter une clarté quelconque à l'exposé que je faisais.

Les divers points de la critique de M. P. D. soulèvent les remarques suivantes :

1° J'ai appelé « écharpe » ce qui ne peut être nommé autrement si l'on regarde sans parti pris ce détail du costume et si l'on veut bien faire abstraction un instant de ce qu'on a pu apprendre. Il aurait été vraiment coupable de ma part d'ignorer que les statues indiennes du Buddha ont, parfois, l'extrémité du manteau placée dans la main gauche ; au surplus, pendant mes tournées, je rencontre constamment les bonzes avec cette extrémité du costume dans la main.

Mais M. P. D. n'a peut-être pas eu le loisir de remarquer que les chefs de pagode, lorsqu'ils officient, ont sur le bras gauche une espèce de petite étole et que les Buddha qui nous occupent sont des Buddha officiant ou, tout au moins, prêchant.

Cette étole est particulièrement bien visible sur le Buddha du Vàt Práḥ Nirpãn (*R.A.A.*, X, 4, pl. LXVIII, 3) ; elle est absolument indépendante du manteau.

2° L'art de Dvāravatī est vraiment un moyen par trop commode d'expliquer tout ; l'on ne voit pas d'ailleurs pourquoi cette forme d'art ne serait pas aussi bien originaire du Cambodge et importée ensuite dans la région de Dvāravatī. On peut admettre l'amour de M. P. D. pour cet art mais on comprend moins bien qu'il veuille absolument y rapporter tout ce qui peut offrir quelque trait commun avec lui. Pourquoi, alors, ne pas décréter que la cellule cubique de pierre du Cambodge n'ait pas été importée de l'Inde en pièces détachées ?

3° Je remercie M. P. D. de m'avoir signalé une troisième statue assise à l'indienne. Comme il en ignore l'origine, ce point n'a d'intérêt qu'en ce qu'il augmente d'une unité le total des pièces connues. Nous ne désespérons pas qu'à force de recherches, le nombre de plus en plus grand d'images n'amène enfin M. P. D. à admettre qu'il puisse y avoir une école bouddhique khmère au temps de l'art primitif.

4° Je n'ai jamais dit que cette statue était indubitablement khmère et c'est forcer abusivement le sens des mots que de me faire avancer cela.

5° L'apparition du Buddha assis à l'indienne au Cambodge est, *au plus tard*, du VIIe siècle çaka ainsi qu'en fait foi l'inscription du Vàt Čhnáh, Cœ. K. 755. Peut-être M. P. D. met-il aussi en doute la valeur d'un texte lorsque celui-ci ne cadre pas avec ses théories ?

Mais si cela peut faire plaisir à M. P. D., je veux bien admettre que les Buddha assis à l'européenne sont postérieurs aux Buddha assis à l'indienne. Encore faudra-t-il pour cela qu'il m'apporte plus qu'une affirmation sans preuves.

6° M. P. D. paraît avoir oublié qu'il écrivit dans *R.A.A.*, 1935, p. 74 : « L'origine d'un tel type (de facture indienne) ne peut guère s'expliquer que par la survivance, à proximité, d'une école reproduisant des modèles indiens de haute époque ».

Il est trop commode d'inventer une école locale lorsque certaines statues sont difficiles à dater ou ne rentrent pas dans une classification préétablie. J'avais toujours cru que les théories devaient s'adapter aux faits lorsqu'une difficulté se révélait.

7° Le Buddha debout de Bantãy Kdĕi est certainement plus récent que le Buddha du Práḥ Khằn d'Aṅkor, mais il y a peu de chances que ce dernier soit contemporain du monument si l'on s'en rapporte à la physionomie. Il n'en est pas de même pour le Buddha de Bantãy Kdĕi qui pourrait bien être de la même époque que l'enceinte extérieure de ce monument (Jayavarman VII). D'ailleurs, dans son *Art de Dvāravatī*, M. P. D. veut assigner aux Buddha du cloître d'Aṅkor Vắt une époque plus ancienne que le XVe siècle (page 65, pl. XXVI) ; il ne faudrait pas trop jongler avec les siècles.

M. P. D. voudra bien revoir le *Catalogue des Collections Indochinoises du Musée Guimet* où, pour une tête très apparentée à celle du Buddha du Práḥ Khằn, M. Ph. STERN dit : « Cependant, même sur ces pièces (d'art du Bàyon), nous sentons déjà une légère empreinte de l'art khmèr qui s'affirme plus fortement encore sur trois figures du même style (4-12 à 4-14, pl. VII, fig. A) qui se trouvent au fond de la salle du Bàyon et que leur taille seule a fait placer en cet endroit, car elles semblent antérieures aux statues qui les précèdent ».

La « digression » qui paraît inutile à M. P. D. lorsque je précise qu'une statue n'est pas forcément contemporaine du monument où elle se trouve s'applique parfaitement au Buddha du Práḥ Khằn.

8° Je n'ai jamais nié qu'il y ait des affinités entre Buddha khmèrs et Buddha de Dvāravatī ; j'ai protesté, et je proteste encore, contre ce rattachement systématique à cet art du Siam.

Si les discussions sur « la 'bandelette verticale' ne sont d'aucun secours ici », l'on ne voit pas alors pourquoi M. P. D. la fait intervenir dans son *Art de Dvāravatī et Art khmèr*, page 71. Si l'on admet, pour certaines sculptures, la valeur d'un détail — important à mon avis — il n'est plus possible de l'éluder ensuite.

9° Je n'ai évidemment pas la prétention de me servir des termes sanscrits comme le fait M. P. D. ; je n'aperçois pas par contre l'« impropriété choquante » qu'il y a à utiliser d'autres termes, similaires, et qui sont peut-être mieux compris.

Quant à l'inutilité des données modernes pour essayer d'expliquer certains problèmes, M. P. D. est en parfaite contradiction avec ce que tentent de faire les préhistoriens et les ethnographes.

10° Je regrette, une fois de plus, de ne pas être de l'avis de M. P. D. S'il s'était donné la peine d'ouvrir le dossier de P imai qui doit exister à l'École Française d'Extrê-

me-Orient, il y aurait vraisemblablement trouvé le rapport que fit M. H. PARMENTIER lors de sa visite à ce monument en mars 1931. Il aurait pu y lire, aux pages 8 et 9 :

« L'édifice opposé, tour S.-E., *B* de LAJONQUIÈRE, un peu moins mal conservé, fut exécuté en latérite. Ce semble être une reprise postérieure où les colonnettes inachevées et les mauvais cadres de baies seraient des copies de basse époque, tout au moins du temps du Bàyon, si l'on en juge par les assemblages d'équerre aux montants des portes »

et à la page 29 :

« La tour B a sur sa porte intérieure E. un linteau en réemploi à double étage. L'inférieur est de lions-atlantes ; le supérieur présente six personnages, mains dans le giron, dans des niches dont les arcs paraissent avoir été rognés dans le haut. La porte S. a un linteau qui présente cinq mauvais *buddha*, inachevés, devant des niches dont les piliers sont précédés par de petits orants placés de côté. Le linteau que M. de LAJONQUIÈRE cite p. 292 avec une scène où figure un cheval est en réalité un fragment de fronton en réemploi et nous l'examinerons avec les frontons. »

Nous voyons ici : réemplois, pièces rognées, fragment de fronton utilisé en linteau, ce qui indique une période décadente ; on ne trouve guère de réutilisation aussi caractérisée que dans l'art du Bàyon ou ensuite. Il est possible que le linteau aux cinq Buddha soit aussi un réemploi mais il est fort imprudent de vouloir le faire remonter à l'époque de la fondation du temple de P'ïmai. De deux choses l'une : ou le linteau est de même époque que la tour qu'il orne et alors il est moins ancien que le sanctuaire de P'ïmaï, ou ce linteau est un réemploi et l'on ne peut se baser sur les inscriptions pour lui attribuer une date certaine.

Dans la page 1 de son rapport, M. H. PARMENTIER précise : « Ce sanctuaire important et d'un fini remarquable est accompagné de deux *pràsàt* qui paraissent des édifices postérieurs et inachevés... »

et à la page 9 :

« Ce groupe d'édifices qui, sauf les deux tours A et B, paraissent d'une même venue... »

Je ne connaissais pas, non plus, ce rapport lorsque la *Revue des Arts Asiatiques* voulut bien accueillir ma prose. Je n'ai malheureusement pas près de moi une bibliothèque spécialisée et des documents abondants comme c'est le cas à Hanoi. Mais M. P. D. avait le rapport PARMENTIER à portée de sa main lorsqu'il fit la critique de mon article.

11° Le classement que j'avais proposé, sous beaucoup de réserves, n'était certainement pas parfait ; celui de M. P. D. n'apparaît pas comme beaucoup plus satisfaisant car il attribue au début du XIIe siècle A. D. les Buddha du linteau de P'ïmai que je persiste à croire plus tardifs, et au Práḥ Khẳn d'Aṅkor un Buddha debout qui paraît bien être antérieur à ce monument.

Dans les quelques lignes qui suivent ce premier compte rendu et qui signalent mon *Essai sur les pagodes cambodgiennes et leurs annexes*, M. P. D. dit : « il (DALET) a apparemment profité de l'expérience de M. PARMENTIER. »

Je n'ai jamais reproché à M. P. D. de tenir de M. FOUCHER, de M. Ph. STERN ou d'autres ce qu'il sait sur les arts asiatiques, car c'est un moyen par trop commode et peu élégant de tenter de minimiser les recherches personnelles. Il est exact que tout ce que je crois connaître résulte des leçons de mon maître Henri PARMENTIER mais aussi de lectures et de quelques recherches personnelles.

Il y avait pourtant dans cet essai sur les pagodes, dont je suis actuellement peu satisfait, matière à critiques et à redressements.

Je vous serais très reconnaissant, Monsieur le Directeur, de vouloir bien étudier la possibilité de faire paraître cette mise au point dans le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.*

En vous remerciant d'avance de ce que vous pourrez faire à ce sujet, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

R. DALET.

RÉPONSE DE M. P. DUPONT.

La discussion à propos d'un article sans grande valeur demandant une conclusion rapide, je répondrai pour la dernière fois à M. DALET. Il y a lieu de passer rapidement sur certaines de ses réflexions : On peut admettre l'amour (!) de M. P. D. pour l'art de Dvāravatī », « Il ne faudrait pas trop jongler avec les siècles », etc. Elles dénotent surtout un maniement rudimentaire de l'ironie. Mais il y a aussi deux remarques très générales à faire, avant d'en venir à certains points de détails. C'est que M. DALET paraît assez mal informé du progrès des études indiennes et indochinoises et que les travaux auxquels il renvoie sont généralement mal compris ou inexactement cités. Si d'autre part mon article sur *Art de Dvāravatī et art khmèr* paraissait inutile à son exposé, pourquoi en avoir mentionné les détails et les conclusions ?

Venons-en maintenant aux divers points que l'auteur aborde de biais — car, sauf sur deux d'entre eux, M. DALET semble avoir renoncé à ses assertions antérieures.

1° La question de l'echarpe me paraît réglée. Il y a quelque naïveté à y revenir.

2° J'ai dit qu'à l'art de Dvāravatī se rattachaient plusieurs statues preangkoriennes. Les autres constituent divers groupements, de deux ou trois pièces chacun, sans homogénéité (ceci vaut aussi pour 3°).

4° M. DALET voudra bien indiquer où je lui ai reproché de croire le Buddha du Văt Phnom Sa « *indubitablement khmèr* ». J'ai simplement montré qu'il cherchait un peu partout sans succès une identification pourtant bien simple.

5° L'inscription du Buddha de Văt Čhnăḥ peut être datée paléographiquement du VIIe siècle *çaka*, soit très probablement du VIIIe de l'ère chrétienne. C'est le dernier siècle de la période préangkorienne, et il n'y a aucun inconvénient à faire remonter à cette époque, voire même un peu plus haut, les Buddha du Cambodge assis à l'européenne. Le texte, ou plutôt sa datation paléographique, cadre avec mes théories, si théories il y a. Où M. DALET a-t-il lu le contraire ? Ma conviction est que les rares images de ce type trouvées au Cambodge sont postérieures à plusieurs images du Buddha debout. On peut donc dire, pour nous en tenir aux matériaux connus, que l'apparition du Buddha assis à l'européenne y est postérieure à celle du Buddha debout. Et cette dernière, contrairement à une assertion de M. DALET publiée antérieurement, se produisit certainement avant le VIIe ou le VIIIe siècle. Je n'ai d'ailleurs nullement l'intention d'apporter à M. DALET quoi que ce soit, mais ce qu'il appelle des affirmations sans preuves résulte de comparaisons entre les diverses pièces intéressées comme avec l'art Gupta et Gupta tardif. Il ne peut être question de les reprendre ici, d'autant que les résultats en sont évidents pour tous les spécialistes.

6° L'école locale en question est celle de Dvāravatī (je l'avais mentionnee à propos de statues de l'époque du Bàyon, ce qui nous entraîne bien loin du sujet actuel). Il n'y a pas à l'inventer puisqu'elle est représentée au moins par deux cents statues et reliefs. La considération élémentaire qui suit brille autant par son originalité que par son à-propos.

7° Il est fâcheux de devoir expliquer à M. DALET le sens même des travaux cités par lui. M. STERN, dans son étude sur l'art khmèr publiée en introduction au catalogue du Musée Guimet, avait indiqué que des sculptures placées au fond de la *Salle du Bàyon* étaient d'une époque antérieure à d'autres qui cependant les précédaient dans la même salle. Il n'a jamais voulu dire toutefois que ces sculptures étaient *antérieures au style du Bàyon* ; elles se situent simplement au début de ce style, soit dans la deuxième moitié du XIIe siècle. Le Práh Khǎn, monument du style Bàyon, et le Buddha qu'il contient sont donc contemporains, même « si l'on s'en rapporte à la physionomie » (?).

L'apparition d'un répertoire iconographique nouveau a coïncidé au Cambodge avec le développement brusque du bouddhisme dans le courant du XIIe siècle. Je l'avais étudié dans *Art de Dvāravatī et art khmèr*. M. STERN a tout dernièrement développé les mêmes conclusions (1).

Quant au Buddha de Bantãy Kdĕi, il est non seulement postérieur au monument qui l'abrite, mais bien tardif en soi. Je le place après les images placées dans le cloître d'Aṅkor Vàt, M. DALET dût-il m'accuser de « jongler avec les siècles ». Les évaluations chronologiques en histoire de l'art sont fatalement approximatives ; la datation relative des vestiges, leur ordre de succession sont bien plus importants à connaître. Or, tous ces Buddha, du XIIe siècle et des siècles postérieurs, sont reliés entre eux par une filiation qui permet leur classement et que M. DALET semble n'avoir jamais perçue. Ceci dit, nous possédons des Buddha de l'époque de Jayavarman VII, notamment sa statue-portrait ; la tête en est d'une facture bien supérieure à celle du Buddha de Bantãy Kdĕi.

8° Le détail de la « bandelette verticale » présentait de l'intérêt au moment de son apparition. Comme il a ensuite été reproduit inchangé tant qu'on a fabriqué des Buddha, il a cessé de valoir comme argument utilisable.

9° Le désir d'être compris ne justifie nullement l'emploi de termes impropres et un peu ridicules. La *Revue des Arts asiatiques* ne s'adonne pas à la vulgarisation, et les mots sanskrits désignant les diverses parties du vêtement du Buddha sont connus de tous les archéologues comme de tous les étudiants en archéologie.

Résoudre les problèmes posés par l'archéologie au moyen de faits modernes constatés dans un milieu sensiblement de même tradition et de même culture peut être d'une bonne méthode. Encore faut-il bien connaître le milieu et ne pas chercher la solution de difficultés inexistantes.

10° Il est superflu de faire vingt lignes de citation sans savoir si elles s'appliquent à un linteau dont malheureusement nul n'a pu m'indiquer la situation exacte. Si M. DALET persiste à considérer le linteau de P'imai comme postérieur au début du XIIe siècle, alors que cette évaluation constitue une limite extrême, il devra dire pourquoi on ne décèle sur les personnages aucune influence directe de l'école de Lŏp'bŭri ou de l'art t'ai, sans parler de l'objection que j'ai déjà formulée et à laquelle il n'a pas répondu. Ces remarques ont d'ailleurs un caractère tout de principe, puisque le linteau de P'imai me servait seulement à montrer des survivances tardives de l'art de Dvāravatī.

(1) Ph. STERN, *L'Art khmèr*, dans *Histoire universelle des arts, publiée sous la direction de* LOUIS RÉAU, IV, pp. 233 et 234, fig. 182 à gauche.

11° M. DALET préfère au mien son classement des Buddha khmèrs, si l'on peut appeler ainsi la présentation de quelques photographies commentées. C'est son droit, de même que j'ai dit pourquoi je considérais ses hypothèses comme erronées.

A la suite de ce compte-rendu, j'en avais publié un autre, rédigé en termes sympathiques, consacré à l'*Essai sur les pagodes cambodgiennes* du même auteur. M. DALET a cependant vu une intention désagréable dans le fait de dire qu'il avait bénéficié de l'expérience de M. PARMENTIER, pour tous les problèmes posés par la construction en bois. Il finit d'ailleurs par se féliciter de ce patronage, et il a raison, car en archéologie comme ailleurs il est nécessaire d'être à ses débuts et même plus tard l'élève de quelqu'un. On doit toutefois déplorer que pour l'iconographie khmère M. DALET n'ait été l'élève de personne. C'est dommage pour lui-même et pour l'iconographie.

Pierre DUPONT.

[La discussion est close. — N. D. L. R.]

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

3 janvier 1938.

Arrêté chargeant M. H. MARCHAL d'une mission gratuite au Siam, à Java, en Birmanie et aux Indes.

12 janvier 1938.

Décret prorogeant de six mois la mission accordée à M. P. MUS, membre permanent de l'Ecole, à l'effet d'effectuer en France des recherches historiques et philologiques (*J. O.*, 1938, p. 756).

13 janvier 1938.

Décret désignant M. P. LÉVY, membre temporaire, et Mlle M. COLANI, membre correspondant, pour représenter l'Ecole au 3e Congrès des Préhistoriens d'Extrême-Orient à Singapour (*J. O.*, 1938, p. 933).

3 février 1938.

Arrêté nommant à vie M. le Professeur J. Gunnar ANDERSSON, membre de l'Académie royale de Suède, directeur du Musée des Antiquités orientales à Stockholm, au titre de membre d'honneur de l'Ecole (*J. O.*, 1938, p. 573).

Arrêté nommant correspondants de l'Ecole pour une période de trois ans, à compter du 3 février 1938 : Mlle M. COLANI, assistante au Service géologique de l'Indochine en retraite ; Mme Gilberte de CORAL-RÉMUSAT, attachée au Musée Guimet ; MM. P. DEMIÉVILLE, professeur à l'Ecole nationale des Langues orientales vivantes à Paris ; Ch. DUROISELLE, directeur du Service archéologique de Birmanie en retraite ; H. GOURDON, directeur de l'Agence de l'Indochine à Paris ; G. GROSLIER, directeur des Arts cambodgiens à Phnom Penh ; P. GUESDE, ancien résident supérieur en Indochine, commissaire général de l'Indochine aux Expositions coloniales ; P. JABOUILLE, administrateur des Services civils de l'Indochine en retraite ; O. JANSÉ, professeur honoraire à l'Ecole du Louvre ; R. LINGAT, conseiller légiste auprès du Gouvernement siamois à Bangkok ; M. MEILLIER, administrateur des Services civils en Indochine ; Dr A. SALLET, médecin major des Troupes coloniales en retraite ; SOLICHON, lieutenant-colonel, chef du Service géographique ; Dr. P. V. VAN STEIN CALLENFELS, inspecteur du Service archéologique des Indes néerlandaises (*J. O.*, 1938, p. 573).

Arrêté accordant à l'Ecole une subvention de 14.000$00 pour entretien des monuments historiques (*J. O.*, 1938, p. 633).

Arrêté accordant à l'Ecole une subvention de 25.000$00 (11e annuité) pour aménagement du Parc archéologique d'Angkor pendant l'année 1938 (*J. O.*, 1938, p. 633).

14 février 1938.

Arrêté accordant à l'Ecole une subvention de 1.500$00 à titre de participation du Cambodge aux travaux archéologiques exécutés par l'Ecole.

24 février 1938.

ARRÊTÉ RELATIF AU CLASSEMENT DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'INDOCHINE (*J. O.*, 1938, p. 907) :

Le Gouverneur Général de l'Indochine, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911 portant fixation des pouvoirs du Gouverneur Général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le décret du 8 août 1936 ;

Vu le décret du 3 avril 1920, modifié par celui du 22 juin 1931, réorganisant l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, modifiée par la loi de finances du 31 décembre 1921 ;

Vu le décret du 23 décembre 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application en Indochine de la loi du 31 décembre 1913 ;

Vu l'arrêté du 30 avril 1925 portant réglementation de détail pour l'application du décret du 23 décembre 1924 ;

Vu les ordonnances royales de S. M. l'Empereur d'Annam et de S. M. le Roi du Cambodge, en date des 14 décembre 1922 et 11 octobre 1923, déléguant au Gouverneur Général le droit de classer les monuments et objets historiques situés en Annam et au Cambodge, et d'en assurer la protection ; ensemble les arrêtés des Résidents Supérieurs en Annam et au Cambodge, en date des 23 février et 18 octobre 1923, rendant exécutoires lesdites ordonnances ;

Vu l'arrêté du 11 juillet 1925 relatif au classement, à la conservation et à la protection des monuments historiques des pays de protectorat ;

Vu les arrêtés des 16 mai 1925, 20 novembre 1926, 1er juin 1928, 13 juillet 1928, 29 avril 1930, 1er octobre 1932 et 17 juillet 1935, portant classement des monuments historiques de l'Indochine ;

Sur la proposition du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,

Arrête :

Art. 1er. — Sont rayés des listes de classement des monuments historiques de l'Indochine, annexées aux arrêtés des 16 mai 1925 et 17 juillet 1935 les monuments ci-après désignés.

TONKIN.

Province de Băc-ninh.

Nº					
26	Gia-lâm	Cự-linh	Ngọc-trì	Đình du village dédié à Trần-vũ đế.	Entièrement reconstruit en 1933. La grande statue de bronze est classée plus loin sous le nº 106.

		CAMBODGE.		
N°				
284 Kompong Thom	Vat Prasat	Sanctuaire en briques complètement ruiné.	Disparu.
746 Siemréap	Prei Prasat	Edifice en latérite situé en dehors de l'angle Sud-Est du Baray oriental.	Déjà classé sous le n° 720.
		LAOS.		
		Province de Vientiane.		
62 Vientiane	Vat Hai Sok	Bouddhas.	Transportés à Vat Sisaket (n° 64).
67 d°	Vat Xieng Ve	Porte-luminaire.	Disparu.

Art. 2. — Sont inscrits à la liste générale de classement des monuments historiques de l'Indochine, les immeubles et objets mobiliers ci-après désignés :

			TONKIN.		
			Province de Bắc-ninh.		
N°					
105	Yên-phong	Phương-la	Yên-phụ thượng	Marché du village.	
106	Gia-lâm	Cự-linh	Ngọc-trì	Statue de bronze de Trần-vũ đế.	Placée dans le nouveau đình construit en 1933 sur l'emplacement de l'ancien (n° 26) déclassé.
107	Thuận-thành	Khương-tự	Lũng-khê	Portique du village, face au tombeau de Sĩ-vương.	
108	d°	d°	d°	Maison du gouverneur chinois Sĩ-vương.	

TONKIN.

Province de Hà-đông.

Nº					
109	Đan-phượng	Dương-liễu	Yên-sở	Đình du village dédié à Lí-Phục-Man.	Le monument classé sous le nº 43 n'est pas le đình, mais le quán.

Province de Hà-nam.

110	Nam-sang	Công-xá	Mai-xá	Đình du village.	
111	dº	dº	Yên-tập	Tambour de bronze appartenant à M. LA-HỮU-KHÔN.	Déposé chez son propriétaire.

Province de Nam-định.

112	Nghĩa-hưng	Cổ-liêu	Phúc-chỉ	Autel et travée de droite de la salle antérieure de la pagode.
113	Xuân-trường	Kiên-lao	Nghĩa-xá	Pagode Viên-quang : portes sculptées.

Province de Sơn-tây.

114	Quảng-oai	Chu-quyên	Chu-quyên	Đình du village.

Province de Vĩnh-yên.

115	Lập-thạch	Đông-mát	Quan-tử	Đình du village.
116	dº	Bạch-lưu	Bạch-lưu hạ	Đình du village.
117	Bình-xuyên	Hương-canh	Hương-canh	Đình du village.

ANNAM.

Province de Quảng-nam.

201	Faifo.	Pagode de Triều-châu dédiée au général chinois Mã-Viện, et ornée de bois sculptés venant de Chine.

COCHINCHINE.

Province de Biên-hoà.

46	Phước-vinh thượng	Bình-trước	Tombeau de Trịnh-hoài-Đức, lieutenant de Gia-long.

Cambodge.

Province de Siemréap.

Nº			
762	Sutnikom	Prasat Phnom Chruy.	Deux sanctuaires en briques sur soubassement double et édifice annexe.
763	dº	Prasat Kting Slap.	Sanctuaire en briques très ruiné avec trace d'un édifice annexe, enceinte et gopura Nord.
764	dº	Prasat Thma Dap.	Sanctuaire en briques.
765	dº	Chup Chrei.	Sanctuaire en briques et traces d'une enceinte.
766	dº	Prasat Kanh Cha.	Vestiges de trois sanctuaires.
767	dº	Prasat Top Maha Rosei.	Terrasse portant les traces de trois édifices dont le sanctuaire central seul existe : au Nord rocher percé d'une cellule et sculptures.
768	dº	Prasat Rup Arak.	Trois sanctuaires en briques avec annexe gopura, enceinte et une tour en briques situés à 400 mètres environ à l'Est.
769	dº	Prasat Phlu Balang.	Vestiges de trois sanctuaires en briques, enceinte, mur de soutènement et rocher sculpté.
770	dº	Prasat Anlong Thom.	Vestiges de sanctuaire en briques.
771	dº	Prasat Bos Néak.	dº
772	dº	Prasat Chrei.	dº
773	dº	Pung Menoi.	Sculptures sous abri naturel.
774	dº	Prasat Trapeang Rong, ou Koki.	Vestige de sanctuaire en briques.
775	dº	Prasat Daun Méas.	Sanctuaire en briques.
776	dº	Prasat Préam Kré.	Vestiges de deux sanctuaires en briques.
777	dº	Prasat Trung Khla Khmum.	Temple complet en briques, cinq édifices et une enceinte debout en partie.
778	dº	Sasar Sdam.	Base de sanctuaire en briques avec stûpa entre piliers de grès à l'intérieur. Une inscription.
779	dº	Beng Vien.	Vestige de sanctuaire en briques avec trois pierres inscrites.
780	dº	Thma Khveng.	Tertre avec vestiges de murs en briques et beau piédestal orné.

		LAOS.	
		Province de Luang Prabang.	
N°			
73	Luang Prabang	Vat That Noi	Chapelle en maçonnerie dite « stûpa ».
		Province de Saravane.	
74	Saravane	Vat Si Mong Khun.	Bibliothèque sur pilotis.

Art. 3. — La liste générale de classement des monuments historiques de l'Indochine, annexée à l'arrêté du 16 mai 1925, est rectifiée et complétée ainsi qu'il suit :

TONKIN. N° 3. *Au lieu de* :

Iles et bords du Petit Lac, Hanoi. Ensemble composé : *a*) du monticule surmonté de l'obélisque en forme de pinceau ; *b*) du portique de l'encrier ; *c*) du pont de bois conduisant à l'Ile de Jade, Ngọc-sơn ; *d*) des constructions diverses érigées dans l'Ile de Jade ; *e*) du petit monument à étages construit sur l'îlot du milieu du Petit Lac ; *f*) de la petite construction à trois travées donnant sur le Petit Lac.

Lire :

Iles et bords du Petit Lac : Pagode de l'Ile de Jade (Ngọc-sơn) composée : *a*) du monticule surmonté de l'obélisque en forme de pinceau ; *b*) du portique de l'encrier ; *c*) du pont de bois conduisant à l'Ile de Jade (Ngọc-sơn) ; *d*) des constructions diverses érigées dans l'Ile de Jade: monument en briques à étages construit sur un îlot au milieu du Petit Lac ; Đền Bà Kiệu situé face à la pagode de Jade, de l'autre côté du boulevard Francis Garnier.

N° 43. Yên-sở. *Au lieu de* Đình du village, *lire* Quán du village.

ANNAM. Par suite d'une faute d'impression au *Journal Officiel*, 1935, p. 2646, les quatre ruines chames classées dans le phủ de Hàm-thuận, province de Bình-thuận, ne portent pas de numéros. Elles doivent être numérotées ainsi :

N°	Canton de		
197	Nông-tang	Village de Gia-lê	Ruines de la tour de Yang Trom.
198	d°	d°	Ruines de tours au lieu dit Lagauk.
199	d°	Nhân-thuận	Tour ruinée de Chok Charaih.
200	Lại-an	Thạnh-an	Ruines d'une tour au lieu dit Bao Ou.

COCHINCHINE. N° 10. Phú-nhuận. Tombeau de Võ-Tánh. *Au lieu de* tombeau, *lire* cénotaphe. (Le corps a été exhumé et transféré à Bình-định.)

N° 31. Bình-hoà. Tombeau de Lê-văn-Duyệt. *Ajouter* : deux tombeaux où sont inhumées deux femmes du Maréchal, et un cái đãnh en bronze devant la pagode.

CAMBODGE. N° 394. *Au lieu de* Pr. Top II. Edicule en latérite, ruiné à 1 km. S. de Prè Rup ; à 200 m. au Nord borne bouddhique sculptée, *lire* Pr. Ong Mong, édicule en latérite à 1 km. à l'Ouest de Prè Rup ; à 200 m. à l'Est, borne sculptée.

N° 447. Pr. Kraham. Sanctuaire en briques. *Ajouter* : avec un vestige de monument très ruiné à 50 m. au Sud.

N° 475 Pr. Trapeang Phong. *Au lieu de* sanctuaire en briques, *lire* trois sanctuaires en briques et édicules annexes.

LAOS. N° 21. Vat Nong. *Au lieu de* Vat et thats, *lire* That.

Art. 4. — Le Gouverneur de la Cochinchine, les Résidents Supérieurs au Tonkin, en Annam, au Cambodge et au Laos, et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 24 février 1938.

Jules BRÉVIÉ.

16 mars 1938.

Arrêté accordant un passage pour l'Indochine à Mme GLAIZE et à Mlle Cécile GLAIZE, femme et fille du Conservateur des monuments d'Angkor.

12 avril 1938.

Décret chargeant M. J. MANIKUS, chef du Service photographique de l'Ecole, d'une mission en France pour étudier l'organisation des laboratoires photographiques et le classement des archives photographiques des Musées nationaux.

15 avril 1938.

Décret chargeant M. H. MARCHAL, correspondant de l'Ecole, d'une mission archéologique en Birmanie, au cours de son passage de retour en France (*J.O.*, 1938, p. 2.366).

21 avril 1938.

Contrat engageant M. V. GOLOUBEW comme membre de l'Ecole pour une nouvelle période de trois ans.

29 avril 1938.

Arrêté ministériel nommant M. P. DUPONT membre permanent de l'Ecole à 20.450 francs pour compter du 3 avril 1938 (*J.O.*, 1938, p. 2.369).

18 mai 1938.

Arrêté accordant à l'Ecole une subvention exceptionnelle de 1.216 $ pour faire face aux dépenses de la mission ethnographique confiée à M. NGUYỄN-VĂN-HUYÊN, professeur licencié, placé hors cadre pour servir à l'Ecole pendant la période du 13 septembre au 31 décembre 1938.

24 mai 1938.

ARRÊTÉ RELATIF AU CLASSEMENT DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'INDOCHINE.

Le Gouverneur Général de l'Indochine, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911 portant fixation des pouvoirs du Gouverneur Général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le décret du 8 août 1936 ;

Vu le décret du 3 avril 1920, modifié par celui du 27 juin 1931, réorganisant l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, modifié par la loi de finances du 31 décembre 1921 ;

Vu le décret du 23 décembre 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application en Indochine de la loi du 31 décembre 1913 ;

Vu l'arrêté du 30 avril 1925 portant réglementation de détail pour l'application du décret du 23 décembre 1924 ;

Vu les arrêtés des 16 mai 1925, 20 novembre 1926, 1er juin 1928, 13 juillet 1928, 29 avril 1930, 1er octobre 1932, 17 juillet 1935 et 24 février 1938, portant classement des monuments historiques de l'Indochine ;

Sur la proposition du Gouverneur de la Cochinchine et du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,

Arrête :

Art. 1er. — Sont inscrits à la liste générale de classement des monuments historiques de l'Indochine les immeubles ci-après désignés :

Numéro		
		Ville de Chợ-lớn.
47	Chợ-quán	Mausolée de Petrus TRƯƠNG-VĨNH-KÝ, Maison du Souvenir et plaque commémorative posée devant le domicile de Mme HÀ-MINH-PHÁI.
		Province de Bến-tre.
48	Vĩnh-thành	Stèle de granit élevée à la mémoire de Petrus TRƯƠNG-VĨNH-KÝ et pavillon abritant la stèle.

Art. 2. — Le Gouverneur de la Cochinchine et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 24 mai 1938.

Jules BRÉVIÉ.

27 mai 1938.

Décision nommant le Directeur de l'Ecole membre de la Commission chargée d'examiner les projets présentés par les candidats au concours pour l'obtention des prix de la « Coupe Trophée ».

Arrêté nommant MM. le Professeur Valdemar B. MÖLGAARD, secrétaire provincial de la Société biblique britannique et étrangère pour le Yunnan et l'Indochine, Kunming (Yunnanfou), le Docteur J. F. ROCK, membre de la Société royale de géographie de Londres, correspondants de l'Ecole pour une période de trois ans, à compter du 27 mai 1938 (*J.O.*, 1938, p. 2.033).

31 mai 1938.

Décision chargeant M. P. DUPONT, membre permanent, des fonctions de secrétaire-bibliothécaire de l'Ecole (*J.O.*, 1938, p. 2.510).

4 juin 1938.

Arrêté ministériel prorogeant d'une année le terme de séjour de M. P. LÉVY, membre temporaire de l'Ecole, pour compter du 20 avril 1938 (*J.O.*, 1938, p. 2.852).

18 juin 1938.

Décision chargeant M. P. DUPONT, membre permanent de l'Ecole, de l'expédition des affaires pendant la durée de l'absence hors de Hanoi du Directeur.

30 juin 1938.

DÉCISION DIVISANT LE MUSÉE LOUIS FINOT EN DEUX SECTIONS : UNE SECTION D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE ET UNE SECTION DE PRÉHISTOIRE ET D'ETHNOLOGIE :

Le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 3 avril 1920 et du 22 juin 1931 conférant la personnalité civile à l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;

Vu l'arrêté du 27 juin 1933 réglant l'organisation et le fonctionnement de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sous le régime de la personnalité civile ;

Vu les instructions relatives au fonctionnement du service archéologique et du service ethnologique,

Décide :

Art. 1er. — Le Musée Louis Finot à Hanoi est divisé en deux sections : une section d'art et d'archéologie et une section de préhistoire et d'ethnologie.

Art. 2. — La direction scientifique de chaque section est confiée à un Conservateur à qui incombent l'expertise des objets proposés par les antiquaires, la prise en charge, l'inventaire, le classement, le catalogue et l'étiquetage des objets provenant de fouilles, d'achats ou de dons, et qui a sous ses ordres directs les secrétaires-dessinateurs affectés à chaque section par le Chef du Service archéologique.

Art. 3. — L'entretien de l'immeuble et du mobilier, le gardiennage et les travaux techniques tels que nettoyage et réparation des objets, moulages, etc. sont confiés au Chef des travaux pratiques, directeur des ateliers du Musée, qui a sous ses ordres directs le personnel des gardiens et des spécialistes : mouleurs, monteurs, ouvriers d'art, etc.

Art. 4. — Le Chef des travaux pratiques, directeur des ateliers du Musée, mettra à la disposition des Conservateurs les gardiens ou gens de service qui pourront leur être éventuellement nécessaires pour la manutention des objets de collection.

Art. 5. — Les Conservateurs et le Chef des travaux pratiques établiront un roulement de leurs heures de présence au Musée, grâce auquel l'un d'eux au moins se trouvera présent au Musée pendant les heures de travail réglementaires.

Art. 6. — Afin de permettre au Chef du Service archéologique d'exercer sur les collections du Musée le contrôle dont il a été chargé par l'article 9 de l'arrêté du 27 juin 1933, et de tenir à jour le fichier des objets mobiliers classés prévu par l'instruction sur

le fonctionnement du Service archéologique, les Conservateurs tiendront à sa disposition le registre d'entrée et les inventaires de leurs sections respectives.

Art. 7. — Le Chef du Service archéologique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient est chargé de l'exécution de la présente décision.

Dalat, le 30 juin 1938.

George CŒDÈS.

1er juillet 1938.

Décision nommant M. P. DUPONT conservateur de la Section d'art et d'archéologie du Musée Louis Finot.

Décision nommant M. P. LÉVY conservateur de la Section de préhistoire et d'ethnologie du Musée Louis Finot.

3 juillet 1938.

Décret chargeant M. G. CŒDÈS, Directeur de l'Ecole, d'une mission d'études de huit jours au Siam (*J. O.*, 1938, p. 3.233).

Décret chargeant M. P. DUPONT, membre de l'Ecole, d'une mission d'études de deux mois au Siam (*J.O.*, 1938, p. 3.233).

8 juillet 1938.

DÉCRET, PROMULGUÉ EN INDOCHINE LE 19 SEPTEMBRE 1938, RELATIF AUX TRAITEMENTS ET AU CLASSEMENT DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE DE L'ECOLE (*J.O.*, 1938, p. 3.317) :

RAPPORT
au Président de la République Française.

Paris, le 8 juillet 1938.

Monsieur le Président,

Aux termes de l'ancienne réglementation de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, les traitements et le classement du personnel européen scientifique de cette institution étaient fixés par arrêté du Gouverneur Général de l'Indochine.

Le décret du 6 février 1937, modifiant ceux des 3 avril 1920 et 22 juin 1931, stipule en son article 5 que « les traitements et le classement du personnel européen scientifique de l'Ecole sont fixés par décret ».

Dans le but de satisfaire aux prescriptions du décret précité du 6 février 1937, j'ai l'honneur de soumettre le projet de décret ci-inclus à votre haute approbation.

Les traitements et le classement prévus dans le projet de décret ci-joint sont les mêmes que ceux qui avaient été fixés par l'arrêté du Gouverneur Général de l'Indochine, en date du 27 juin 1933, portant organisation du personnel de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Au cas où ce projet recevrait votre agrément, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir le revêtir de votre signature.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Ministre des Colonies,
Georges MANDEL.

DÉCRET.

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du Ministre des Colonies ;

Vu les décrets du 20 octobre 1911 portant fixation des pouvoirs du Gouverneur Général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le décret du 2 mars 1910 portant règlement sur la solde et les accessoires de solde du personnel colonial ;

Vu le décret du 3 juillet 1897 sur les déplacements du personnel colonial ;

Vu l'arrêté du 20 juin 1921 du Gouverneur Général de l'Indochine, modifié par celui du 28 décembre 1934 portant fixation des règles communes applicables aux fonctionnaires locaux de l'Indochine ;

Vu le décret du 3 avril 1920 conférant la personnalité civile à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, modifié par les décrets du 22 juin 1931 et du 6 février 1937,

Décrète :

Art. 1er. — La solde de présence, la hiérarchie et le classement du personnel européen scientifique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, au point de vue des passages, des indemnités de route et de séjour, des voyages à l'étranger et du traitement dans les hôpitaux, sont fixés ainsi qu'il suit :

EMPLOIS.	SOLDE de présence.	DURÉE minimum de service pour obtenir un avancement de classe.	CLASSEMENT.
Directeur :			
Après six ans	90.000	»	1ère catégorie
Après trois ans	72.000	»	
Avant trois ans	62.000	»	
Membre permanent directeur d'étude :			
Après six ans	62.000	»	1ère catégorie
Après trois ans	56.000	»	
Avant trois ans	51.200	»	
Membre permanent hors classe :			
Après trois ans	45.000	»	
Avant trois ans	39.000	»	
Membre permanent :			
1ère classe	33.000	2 ans	
2e classe	26.000	2 ans	2e catégorie
3e classe	20.450	2 ans	
Membre temporaire	16.600	»	

Art. 2. — Le personnel européen scientifique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient a droit, en outre au supplément colonial et à tous autres accessoires de solde ainsi qu'aux prestations en nature et en deniers et aux indemnités de déplacement, dans les mêmes conditions que le personnel colonial régi par décret en service en Indochine.

Il est soumis, en ce qui concerne les congés, le droit au transport et les frais de transport, à la réglementation appliquée aux fonctionnaires des cadres régis par décret.

Art. 3. — Le fonctionnaire appelé au poste de directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, dont la solde, dans son cadre d'origine, serait supérieure à celle fixée par le présent décret, conserverait le bénéfice de cette solde.

Art. 4. — Le directeur, les membres permanents et les membres temporaires, actuellement en service à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, seront versés, par correspondance de solde, dans la nouvelle hiérarchie prévue à l'article 1er du présent décret en conservant l'ancienneté acquise dans leur ancien emploi sous le régime de l'arrêté du Gouverneur général de l'Indochine du 27 juin 1933.

Art. 5. — La titularisation des membres temporaires et l'avancement des membres permanents de l'Ecole sont accordés par arrêté du Ministre des Colonies sans inscription à un tableau d'avancement. L'avancement ne peut être accordé qu'après une présence d'au moins une année en Extrême-Orient dans la classe ou l'échelon inférieur.

Art. 6. — Des fonctionnaires ou militaires de la colonie peuvent, en cas de nécessité, être détachés à l'Ecole Française d'Extrême-Orient sur la demande du directeur et par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine, pour y remplir pendant une durée maximum d'un an, des fonctions ou des missions spéciales.

Art. 7. — Le titulaire de la chaire d'histoire et de philologie indochinoises au Collège de France, rétribué par le budget général de l'Indochine, est chargé, sans rémunération supplémentaire, des fonctions de représentant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Paris.

Art. 8. — Dans l'ordre de préséance des corps et autorités convoqués individuellement aux cérémonies publiques, le directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient est classé sur la liste prévue à l'article 2 du décret du 10 décembre 1912 parmi les directeurs de services généraux, immédiatement à la suite des membres du Conseil de Gouvernement.

La délégation du personnel scientifique ou administratif de l'Ecole prend rang immédiatement après les délégations des personnels placés sous l'autorité des directeurs de services généraux membres du Conseil de Gouvernement.

Art. 9. — Les dispositions du statut commun des services locaux de l'Indochine sont applicables, en tout ce qui n'est pas contraire au présent décret, au personnel européen scientifique de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Art. 10. — Sont et demeurent abrogées toutes dispositions des décrets et arrêtés antérieurs contraires au présent décret.

Art. 11. — Le Ministre des Colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 8 juillet 1938. Albert LEBRUN.

Par le Président de la République :

Le Ministre des Colonies,

Georges MANDEL.

11 juillet 1938.

Arrêté du Gouverneur de la Cochinchine désignant M. H. MAUGER, membre permanent de l'Ecole, pour assurer cumulativement avec ses fonctions de conservateur des monuments historiques de Cochinchine-Cambodge, celles de conservateur du Musée Blanchard de la Brosse, en remplacement de M. L. MALLERET, parti en congé administratif (*Bull. adm. de la Cochinchine*, 1938, p. 2.584).

8 août 1938.

Arrêté accordant à M. L. BEZACIER, membre permanent de l'Ecole, un congé administratif de six mois à solde entière de présence pour en jouir à Paris (*Bull. adm. du Tonkin*, 1938, p. 5.053).

16 août 1938.

Décision chargeant M. H. MAUGER, membre permanent de l'Ecole, conservateur du Musée Blanchard de la Brosse, de la délivrance des certificats de non-classement concernant les objets d'art indochinois exportés par le port de Saigon, en remplacement de M. L. MALLERET, parti en congé administratif.

21 août 1938.

Décret chargeant M. V. GOLOUBEW, membre permanent de l'Ecole, d'une mission d'études en Hollande et en Suède.

29 août 1938.

Arrêté mettant M. NGUYỄN-VĂN-HUYÊN, professeur de 2e classe du cadre européen des professeurs licenciés ou certifiés en service au Tonkin, dans la position hors cadres pour servir à l'Ecole pendant une période d'un an à compter du 15 septembre 1938.

12 septembre 1938.

Arrêté ministériel attribuant à M. L. BEZACIER, dans son grade de membre permanent de l'Ecole à 20.450 francs, un rappel d'un an, cinq mois et vingt et un jours pour service militaire obligatoire au titre de l'article 7 de la loi du 31 mars 1928 (*J.O.*, 1938, p. 3.941).

Arrêté ministériel attribuant à M. P. DUPONT, dans son grade de membre permanent de l'Ecole à 20.450 francs, un rappel de onze mois et dix-sept jours pour service militaire obligatoire au titre de l'article 7 de la loi du 31 mars 1928 (*J.O.*, 1938, p. 3.941).

19 septembre 1938.

ARRÊTÉ COMPLÉTANT LE SYSTÈME DE TRANSCRIPTION DES DIALECTES MOÏ ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ DU 2 DÉCEMBRE 1935 (*J.O.*, 1938, p. 3.329) :

Le Gouverneur Général de l'Indochine, Commandeur de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911 portant fixation des pouvoirs du Gouverneur Général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le décret du 8 août 1936 ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 1935 portant fixation du système de transcription pour les dialectes moï ;

Vu le procès-verbal en date du 23 août 1938 de la Commission chargée de fixer la transcription alphabétique des dialectes moï ;

Sur la proposition concertée du Résident Supérieur en Annam, du Directeur de l'Instruction publique et du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient;

Le Comité consultatif de langues orientales entendu,

Arrête :

Art. 1er. — Le système de transcription des dialectes moï annexé à l'arrêté du 2 décembre 1935 susvisé est complété par le tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le Résident Supérieur en Annam, le Directeur de l'Instruction publique et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 19 septembre 1938.

Jules BRÉVIÉ.

SIGNES.	DESCRIPTION.	EXEMPLES.
š	Son identique ou analogue à la chuintante *ch* du français dans *chat*.	
ã, õ, etc.	Voyelles nasalisées, comme français *an, on,* dans enf*ant*, mais*on*, sans terminaison gutturale (cette dernière étant rendue par *ang, ong,* etc.).	Jaray *hyãm* « bon ».
'	L'apostrophe pourra être employée :	
	1° à la finale pour marquer une occlusion glottale, un brusque arrêt de l'émission vocale, après une voyelle longue ou brève ;	Jaray *ăko'* « tête ».
	2° à l'intérieur d'un mot, pour marquer un hiatus, en particulier lorsque deux consonnes sont séparées par un élément plus faible qu'une voyelle.	Koho *m'reč* « piment ».
y	Pourra à la finale remplacer *i*, comme second élément d'une diphtongue, lorsque celui-ci laissera entendre une mouillure.	Bahnar *pơlei* « village ». Bahnar *pơley* « fruit ».
(Diphtongues)	Les graphies *au, eu* seront préférées à *aw, ew.* Les diphtongues *ua, ôa, ue,* etc. seront à distinguer de *wa, we,* etc. dans lesquelles le *w* est semi-voyelle. Dans certains dialectes *i* et *ê* sont deux voyelles très voisines qui pourront parfois être employées l'une pour l'autre (*ia* ou *êa, io* ou *êo,* etc.). Il en est de même pour *u* et *ô* (*ua* ou *ôa, iêu* ou *iêô,* etc.).	Rhadé *uă, ôă* « scier ». Rhadé *wă* « écrire ».

10 décembre 1938.

Arrêté nommant le R. P. Henri BERNARD, S. J., Professeur au Bureau sinologique de Zikawei et à l'Institut des Hautes Etudes à Tientsin, au titre de correspondant de l'Ecole pour une période de trois ans, à compter du 10 décembre 1938 (*J.O.*, 1938, p. 4.164).

12 décembre 1938.

ARRÊTÉ RELATIF À LA TRANSCRIPTION ALPHABÉTIQUE DE LA LANGUE CHAME (*J.O.*, 1938, p. 4.297) :

Le Gouverneur Général de l'Indochine, Grand Officier de la Légion d'Honneur,

Vu les décrets du 20 octobre 1911 portant fixation des pouvoirs du Gouverneur Général et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le décret du 8 août 1936 ;

Vu l'arrêté du 3 août 1938 portant désignation de la Commission chargée d'étudier la question de la graphie de la langue cham et d'établir un alphabet scolaire de cette langue ;

Vu l'arrêté du 8 février 1930 instituant un enseignement de langues orientales en Indochine ;

Vu le procès-verbal du 24 août 1938 de la Commission désignée par l'arrêté du 3 août 1938 ;

Sur la proposition concertée du Gouverneur de la Cochinchine, des Résidents Supérieurs en Annam et au Cambodge, du Directeur de l'Instruction publique et du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,

Arrête :

Article premier. — La transcription alphabetique de la langue cham est fixée conformément aux indications du tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le Gouverneur de la Cochinchine, les Résidents Supérieurs en Annam et au Cambodge, le Directeur de l'Instruction publique et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 12 décembre 1938.

Jules BRÉVIÉ.

Système de transcription de la langue cham.

SONS.	DESCRIPTION.	EXEMPLES (1).
	I. — VOYELLES.	
a	Ouvert, long comme dans le français « rare »......	ada = canard (C. A.).
ă	Ouvert bref, comme dans le français « mal »......	pă = tresser (C. A.).
â	Très fermé, long, se rapprochant du son français « eu » dans « heure »	mâm = têter (C. A.).

(1) C = Cham de Cochinchine ou du Cambodge ; A = Cham du Sud-Annam.

SONS.	DESCRIPTION.	EXEMPLES.
ǎ	Fermé bref, se rapprochant du français « eu » dans « neuf »	ǎm = brûler (C. A.).
o	Ouvert long, comme dans le français « encore »...	lamo = bœuf (C. A.).
ŏ	Ouvert bref, comme dans le français « code ».....	kŏ = tête (C.). akŏ = tête (A.).
ô	Fermé long, comme dans le français « rose »	pô = maître (C. A.).
ô̌	Fermé bref, comme dans le français « sot »	pô̌ = soulever (C. A.).
u	Long comme le français « ou » dans « cour »........	mahu = avoir envie (C.). mơhu = avoir envie (A.).
ŭ	Le même son, bref, comme dans le français « bouc »	pŭ = hameau (C. A.).
ư	Long intermédiaire entre les voyelles françaises « u » et « eu »	mư = père (C.). amư = père (A.).
ư̆	Le même son bref	mư̆ = prendre (C. A.).
ơ	Ouvert, long, comme « e » dans le français « je »...	hơ = regarder en l'air (C. A.).
ơ̆	Le même son bref	sơ̆ = aller à la dérive (C.). thơ̆ = aller à la dérive (A.).
e	Ouvert, long comme dans le français « très »......	le = pied (C. A.).
ĕ	Ouvert, bref, comme dans le français « pelle ».....	lĕ = tomber (C. A.).
ê	Fermé, long, comme dans le français « dé »	pagê = demain (C. A.).
ê̌	Fermé, bref, comme le « é » dans français « état ».	gê̌ = objet (C.). gĕ = objet (A.).
i	Long, comme dans le français « rire »	păni = ici (C. A.).
ĭ	Bref, comme dans le français « ville »	manĭ = saison de récolte (C. A.).
	II. — CONSONNES.	
	1° *Gutturales.*	
k	Comme « c » du français « café »	kan = poisson (C.). ikan = poisson (A.).
g	Comme « g » dur français dans « gare »	paga = palissade (C. A.).
kh	k, suivi d'une aspiration	khan = rapporter (C.). khăn = tissu (A.).
gh	g, dur, suivi d'une aspiration. N'existe qu'en cham d'Annam	gha = racine (C. A.).
ng	g, dur, nasalisé, analogue à « ng » dans le français « longue », « gong »	ngăn = nom (C.). angăn = nom (A.).

SONS.	DESCRIPTION.	EXEMPLES.
	2° *Palatales.*	
č (1)	A peu près comme le « t » mouillé du français « pitié »	tačo = petit-fils (C. A.).
j	Intermédiaire entre le « j » anglais de « John » et le « di » français dans « diable »	jamuk = moustique (C.). jŭ = noir (A.).
čh	C suivi d'une aspiration	čhơng = nom d'un oiseau (C. A.).
ñ	Intermédiaire entre le « gn » de « pagne » et le « ni » de « niais »	tañŭ = oreille (C.).
	3° *Cacuminales.*	
đ	Comme le « d » anglais, prononcé la pointe de la langue touchant les alvéoles........	lo đăi = beaucoup trop (C.). lô đai = beaucoup trop (A.).
	4° *Dentales.*	
d	Comme en français........	dală = moi (C.). dahlă = moi (A.).
t	Comme en français........	tamư = entrer (C. A.).
th	T, suivi d'une aspiration	thão = savoir (C.). thău = savoir (A.).
n	Comme en français	nao = aller (C. A.).
	5° *Labiales.*	
p	Comme en français	pŏ = écorcer (C. A.). pơh = ouvrir (C. A.).
b	Comme en français	labang = trou (C. A.).
ƀ	Non sonore intermédiaire entre le « p » et le « b ». Analogue au « b » des langues germaniques......	ƀăng = manger (C.). ƀăng = manger (A.).
ph	P suivi d'une aspiration. Cette lettre a tendance parfois à se prononcer comme « f » français......	phŭn = tige (C. A.).
f	Comme « f » français	čhifa = grand mandarin (C.).
m	Comme en français	hamu = rizière (C. A.).

(1) L'accent surmontant le c peut être supprimé sans inconvénient.

SONS.	DESCRIPTION.	EXEMPLES.
	6° *Sifflantes.*	
ç	Intermédiaire entre « s » français et « th » anglais..	çah = prince (A.).
s	S dur français comme dans « sot »	sang = maison (C.).
z	Comme « z » français	zamăn = siècle (C.).
	7° *Liquides.*	
r	Comme en français, mais plus vibrant	rao = se laver (C. A.).
l	Comme en français	lô = beaucoup (C. A.).
	8° *Semi-voyelles.*	
v	A peu près comme le « w » anglais, dans certains cas, il est assez proche de « ou » français, dans d'autres il est très proche de « v »..................	vil = rond (C. A.).
y	Jod initial comme « y » français dans « yole »	yang = génie (C. A.).
	9° *Aspirés.*	
h	Aspiration très forte qui peut apparaître devant les liquides, les nasales, et la semi-voyelle « v » auxquelles elle est réunie par une voyelle, en finale, elle marque plutôt un arrêt brusque de la voyelle précédente	hăng = piquant (C. A.). hamu = rizière (C. A.). halŭn = esclave (C. A.).

Vu pour être annexé à l'arrêté du 12 décembre 1938.

Hanoi, le 12 décembre 1938.

Le Gouverneur Général de l'Indochine,

Jules BRÉVIÉ.

A Monsieur le Marquis DE CHASSELOUP-LAUBAT

Fondateur de la Société des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

INDEX ANALYTIQUE

DU

TOME XXXVIII

N. B. — Les noms des auteurs d'articles originaux sont en PETITES CAPITALES, et les titres de leurs articles en *italique*. Les noms des auteurs d'ouvrages ou d'articles dont il a été rendu compte sont en *italique*, et les titres de leurs ouvrages en caractères romains du corps. L'abréviation CR. = compte rendu.

Recd
21-3.11